

vase dont on a pompé l'air; de sorte que les humeurs du corps sont poussées vers cette partie par l'action de l'air extérieur: ce qui fait que la peau & ses vaisseaux se gonflent & se levent sous la ventouse.

Muffch.

Enfin on peut peser l'air; car si l'on met un vaisseau plein d'air commun dans une balance bien juste, on le trouvera plus pesant que si l'air en avoit été retiré; & le poids sera encore bien plus sensible, si l'on pese ce même vaisseau rempli d'air condensé sous un récipient d'où on aura pompé l'air. *Voyez* BALANCE HYDROSTATIQUE.

Quelques personnes douteront peut-être que l'air soit pesant de lui-même, & croiront que sa pesanteur peut venir des vapeurs & des exhalaisons dont il est rempli. Il n'y a aucun lieu de douter que la pesanteur de l'air ne dépende effectivement en partie des vapeurs, comme on peut l'expérimenter, en prenant une boule de verre pleine d'air, qu'on pompera ensuite fort exactement. Pour cet effet on mettra en-haut sur l'ouverture par laquelle l'air devra rentrer dans la boule, un entonnoir fait exprès, qui aura une cloison percée de petits trous; on mettra ensuite dessus de la potasse fort sèche, ou du sel de tartre, & on laissera entrer l'air lentement à-travers ces sels dans la boule. On attendra assez long-tems afin que la boule se remplisse d'air, & qu'elle ne se trouve pas plus chaude que l'air extérieur, en cas qu'il puisse s'échauffer par quelque fermentation en passant à-travers les sels. Si l'air de l'atmosphère est sec, on trouve que l'air qui avoit auparavant rempli la boule, étoit de même pesanteur que celui qui y est entré en traversant les sels; & s'il fait un tems humide, on trouvera que l'air qui a passé à-travers les sels, est plus léger que celui qui auparavant avoit rempli la boule. Mais quoique cette expérience prouve que la pesanteur de l'air dépende en partie des vapeurs qui y nagent, on ne peut s'empêcher de reconnoître que l'air est pesant de lui-même; car autrement il ne seroit pas possible de concevoir comment les nuées qui pesent beaucoup pourroient y rester suspendues, ne faisant le plus souvent que flotter dans l'air avec lequel elles sont en équilibre. Otez cet équilibre, & vous les verrez bientôt se précipiter en bas. *Muffch.*

Le poids de l'air varie perpétuellement, selon les différens degrés de chaleur & de froid. Riccioli estime que sa pesanteur est à celle de l'eau, comme un est à 1000: Marsene, comme un est à 1300, ou à 1356: Galilée, comme un est à 400: M. Boyle, par une expérience plus exacte, trouve ce rapport aux environs de Londres, comme un est à 938, & pense que tout bien considéré, la proportion de un à 1000 doit être regardée comme sa pesanteur respective moyenne; car on n'en fauroit fixer une précise, attendu que le poids de l'air, aussi bien que celui de l'eau même, varie à chaque instant: ajoutez que les mêmes expériences varient en différens pays, selon la différente hauteur des lieux, & le plus ou le moins de densité de l'air, qui résulte de cette différente hauteur. Boyle, *Phys. méchan. expér.*

Il faut ajouter cependant que par des expériences faites depuis en présence de la société royale de Londres, la proportion du poids de l'air à celui de l'eau s'est trouvée être de un à 840; dans une expérience postérieure, comme un est à 852; & dans une troisième, comme un est à 860, *Phil. Transf. n°. 181*; & enfin en dernier lieu, par une expérience fort simple & forte exacte, faite par M. Hawksbée, comme un est à 885. *Phys. méch. expér.* Mais toutes ces expériences ayant été faites en été, le docteur Jurin est d'avis qu'il faut choisir un tems entre le froid & le chaud, & qu'alors la proportion de la pesanteur de l'air à celle de l'eau sera de un à 800.

M. Musschenbroek dit avoir quelquefois trouvé que la pesanteur de l'air étoit à celle de l'eau comme 1 à 606, lorsque l'air étoit fort pesant. Il ajoute qu'en faisant cette expérience en différentes années & dans des saisons différentes, il a observé une différence continuelle dans cette proportion de pesanteur; de sorte que suivant les expériences faites en divers endroits de l'Europe, il croit que le rapport de la pesanteur de l'air à celle de l'eau doit être réduit à certaines bornes, qui sont comme un à 606, & de-là jusqu'à 1000.

L'air une fois reconnu pesant & fluide, les lois de sa gravitation & de sa pression doivent être les mêmes que celles des autres fluides; & conséquemment sa pression doit être proportionnelle à sa hauteur perpendiculaire. *Voyez* FLUIDE.

D'ailleurs cette conséquence est confirmée par les expériences. Car si l'on porte le tube de Torricelli en un lieu plus élevé, où par conséquent la colonne d'air sera plus courte, la colonne de mercure soutenue sera moins haute, & baissera d'un quart de pouce lorsqu'on aura porté le tube à cent piés plus haut, & ainsi de cent piés en cent piés à mesure qu'on montera.

De ce principe dépend la structure & l'usage du barometre. *Voyez* BAROMETRE.

De ce même principe il s'ensuit aussi que l'air, comme tous les autres fluides, presse également de toutes parts. C'est ce que nous avons déjà démontré ci-dessus, & dont on voit encore la preuve, si l'on fait attention que les substances molles en soutiennent la pression sans que leur forme en soit changée, & les corps fragiles sans en être brisés, quoique la pression de la colonne d'air sur ces corps soit égale à celle d'une colonne de mercure de 30 pouces, ou d'une colonne d'eau de 32 piés. Ce qui fait que la figure de ces corps n'est point altérée, c'est la pression égale de l'air qui fait qu'autant il presse d'un côté, autant il résiste du côté opposé. C'est pourquoi si l'on ôte ou si l'on diminue la pression seulement d'un côté, l'effet de la pression sur le côté opposé se sentira bien-tôt.

De la gravité & la fluidité considérées conjointement, s'ensuivent plusieurs usages & plusieurs effets de l'air. 1°. Au moyen de ces deux qualités conjointes, il enveloppe la terre avec les corps qui sont dessus, les presse, & les unit avec une force considérable. Pour le prouver, nous observerons que dès qu'on connoît la pesanteur spécifique de l'air, on peut savoir d'abord combien pese un pié-cube d'air; car si un pié-cube d'eau pese 64 livres, un pié-cube d'air pesera environ la 800^e partie de 64 livres: de-là on pourra conclure quel est le poids d'une certaine quantité d'air. On peut aussi déterminer quelle est la force avec laquelle l'air comprime tous les corps terrestres. Car il est évident que cette pression est la même que si tout notre globe étoit couvert d'eau à la hauteur de 32 piés environ. Or un pié-cube d'eau pesant 64 livres, 32 piés peseront 32 fois 64 livres, ou environ 2048 livres; & comme la surface de la terre contient à-peu-près 554780000000000 piés carrés, il faudra prendre 2048 fois ce grand nombre pour avoir à-peu-près le poids réduit en livres avec lequel l'air comprime notre globe. Or on voit aisément que l'effet d'une telle pression doit être fort considérable. Par exemple elle empêche les vaisseaux artériels des plantes & des animaux d'être excessivement distendus par l'impétuosité des sucs qui y circulent, ou par la force élastique de l'air dont il y a une quantité considérable dans le sang. Ainsi nous ne devons plus être surpris que par l'application des ventouses, la pression de l'air étant diminuée sur une partie du corps, cette partie s'enfle; ce qui cause nécessairement un changement à la circulation des

fluides dans les vaisseaux capillaires, &c.

Cette même cause empêche les fluides de transpirer & de s'échapper à-travers les pores des vaisseaux qui les contiennent. C'est ce qu'éprouvent les voyageurs à mesure qu'ils montent des montagnes élevées : ils se sentent lâches de plus en plus à mesure qu'ils avancent vers le haut ; & à la longue, il leur vient un crachement de sang ou d'autres hémorrhagies ; & cela parce que l'air ne presse pas suffisamment sur les vaisseaux des poumons. On voit la même chose arriver aux animaux enfermés sous le récipient de la machine pneumatique : à mesure qu'on en pompe l'air, ils s'enflent, vomissent, bavent, suent, lâchent leur urine & leurs autres excréments, &c. Voyez VUIDE.

2°. C'est à ces deux mêmes qualités de l'air, la pesanteur & la fluidité, qu'est dû le mélange des corps contigus les uns aux autres, & singulièrement des fluides. Ainsi plusieurs liquides, comme les huiles & les sels qui dans l'air se mêlent promptement & d'eux-mêmes, ne se mêleront point s'ils sont dans le vuide.

3°. En conséquence de ces deux mêmes qualités, l'air détermine l'action d'un corps sur un autre. Ainsi le feu qui brûle du bois s'éteint, & la flamme se dissipe si l'on retire l'air ; parce qu'alors il n'y a plus rien qui puisse appliquer les corpuscules du feu contre ceux de la substance combustible, & empêcher la dissipation de la flamme. La même chose arrive à l'or en dissolution dans l'eau régale. Ce menstrue cesse d'agir sur le métal dès qu'on a retiré l'air ; & c'est en conséquence de cette faculté déterminante de l'air, que Papin a imaginé le *digestoire* qui porte son nom. Voyez DIGESTOIRE.

C'est aussi pour cela que sur les sommets des plus hautes montagnes, comme sur le pic de Ténérif, les substances qui ont le plus de faveur, comme le poivre, le gingembre, le sel, l'esprit-de-vin, sont presque insipides ; car faute d'un agent suffisant qui applique leurs particules sur la langue, & qui les fasse entrer dans ses pores, elles sont chassées & dissipées par la chaleur même de la bouche. La seule substance qui y retienne sa faveur est le vin de Canarie ; ce qui vient de sa qualité onctueuse qui le fait adhérer fortement au palais, & empêche qu'il n'en puisse être écarté aisément.

Ce même principe de gravité produit aussi en partie les vents, qui ne sont autre chose qu'un air mis en mouvement par quelque altération dans son équilibre. Voyez VENT.

III. Une autre qualité de l'air d'où résultent un grand nombre de ses effets, & dont nous avons déjà parlé, est son *élasticité* par laquelle il cède à l'impression des autres corps en retrécissant son volume, & se rétablit ensuite dans la même forme & la même étendue, en écartant ou affaiblissant la cause qui l'a voit resserré. Cette force élastique est une des propriétés distinctives de l'air ; les deux autres propriétés dont nous avons parlé plus haut, lui étant communes avec les autres fluides.

Une infinité de preuves nous convainquent que l'air a cette faculté. Si par exemple on presse avec la main une vessie soufflée, on trouve une résistance sensible dans l'air qui y est enfermé ; & si l'on cesse de la comprimer, la partie qui étoit comprimée se tend & se remplit aussi-tôt.

C'est de cette propriété de l'air que dépend la structure & l'usage de la machine pneumatique. Voyez MACHINE PNEUMATIQUE.

Chaque particule d'air fait un continuel effort pour se dilater, & ainsi lute contre les particules voisines qui en font aussi un semblable ; mais si la résistance vient à cesser ou à s'affaiblir, à l'instant la particule dégagée se raréfie prodigieusement. C'est

ce qui fait que si l'on enferme sous le récipient de la machine pneumatique de petites balles de verre minces, ou des vessies pleines d'air & bien fermées, & qu'ensuite on pompe l'air, elles y crevent par la force de l'air qu'elles contiennent. Si l'on met sous le récipient une vessie toute flasque, qui ne contienne que très-peu d'air ; lorsqu'on vient à pomper l'air, elle s'y enfle & paroît toute pleine. La même chose arrivera si l'on porte une vessie flasque sur le sommet d'une haute montagne.

Cette même expérience fait voir d'une manière évidente, que l'élasticité des corps solides est fort différente de la vertu élastique de l'air, & que les corps solides & élastiques se dilatent tout autrement que l'air. En effet, lorsque l'air cesse d'être comprimé, non-seulement il se dilate, mais il occupe alors un plus grand espace, & reparoît sous un plus grand volume qu'auparavant ; ce qu'on ne remarque pas dans les corps solides & élastiques, qui reprennent seulement la figure qu'ils avoient avant que d'être comprimés.

L'air tel qu'il est tout proche de notre globe, se raréfie de telle manière que son volume est toujours en raison inverse des poids qui le compriment, c'est-à-dire que si l'air pressé par un certain poids occupe un certain espace, ce même air pressé par un poids qui ne soit que la moitié du précédent, occupera un espace double de celui qu'il occupoit dans le premier cas. M. Boyle & M. Mariotte ont établi cette règle par des expériences. La même règle a lieu lorsqu'on comprime l'air, comme M. Mariotte l'a fait voir aussi. Cependant il ne faut pas regarder cette règle comme parfaitement exacte ; car en comprimant l'air bien fortement, & le réduisant à un volume quatre fois plus petit, l'effet ne répond plus à la règle donnée par M. Mariotte ; cet air commence alors à faire plus de résistance, & a besoin pour être comprimé davantage, d'un poids plus grand que la règle ne l'exige. En effet, pour peu qu'on y fasse attention, on verra qu'il est impossible que la règle soit exactement vraie : car lorsque l'air sera si fort comprimé que toutes ses parties se toucheront & ne formeront qu'une seule masse solide, il n'y aura plus moyen de comprimer davantage cette masse, puisque les corps sont impénétrables. Il n'est pas moins évident que l'air ne sauroit se raréfier à l'infini, & que sa raréfaction a des bornes ; d'où il s'ensuit que la règle des raréfactions en raison inverse des poids comprimans, n'est pas non plus entièrement exacte : car il faudroit suivant cette règle, qu'à un degré quelconque de raréfaction de l'air, on trouvât un poids correspondant qui empêcheroit cette raréfaction d'être plus grande. Or, lorsque l'air est raréfié le plus qu'il est possible, il n'est alors chargé d'aucun poids, & il occupe cependant un certain espace.

On ne sauroit assigner des bornes précises à l'élasticité de l'air, ni la détruire ou altérer aucunement. M. Boyle a fait plusieurs expériences, pour voir s'il pourroit affaiblir le ressort d'un air extrêmement raréfié dans la machine pneumatique, en le tenant long-tems comprimé par un poids dont il est étonnant qu'il soutint la force pendant un seul instant : & après tout ce tems il n'a point vu de diminution sensible dans son élasticité. M. de Roberval ayant laissé un fusil à vent chargé pendant seize ans d'air condensé, cet air mis enfin en liberté, poussa une balle avec autant de force qu'auroit pu faire un air tout récemment condensé.

Cependant M. Hawksbée a prétendu prouver par une expérience qu'il a faite depuis, que le ressort de l'air peut être tellement dérangé par une violente pression, qu'il ne puisse plus se rétablir qu'au bout de quelque tems. Il prit pour cet effet un vaisseau de cuivre bien fort, dans lequel il versa d'abord une

demi-pinte d'eau; il y comprima ensuite trois ou quatre fois plus d'air qu'il n'y en avoit eu auparavant: une heure après il ouvrit le vase, & en laissa sortir l'air en y ferrant avec une vis un tuyau ouvert, dont l'un des bouts étoit plongé dans l'eau: il trouva peu de tems après que l'eau s'étoit élevée d'un pié dans le tuyau, & qu'elle venoit jusqu'à la hauteur de 16 pouces. Il conclut de-là, que la force élastique de l'air avoit été affoiblie pendant quelque tems; car si elle fût restée la même qu'elle étoit auparavant, tout l'air n'eût pas manqué de s'échapper du vase après qu'il eût été ouvert: d'où il s'ensuit, selon M. Hawksbée, que cet air étant resté dans le vase, il s'y étoit ensuite raréfié, & avoit fait monter l'eau dans le tuyau. Cependant on pourroit soupçonner qu'il seroit peut-être entré une plus grande quantité d'air dans l'eau, parce que l'air qui reposoit dessus, se trouvoit trois ou quatre fois plus comprimé, & que l'air n'auroit été en état de se dégager de l'eau qu'après un certain tems; en sorte que celui qui avoit pû s'échapper librement, seroit en effet sorti du vase, tandis que celui qui avoit pénétré l'eau en trop grande quantité, auroit eu besoin de tems pour en sortir. M. Musschenbroek ayant versé du mercure dans un tuyau de 8 piés de long, dont un des bouts étoit recourbé, & ayant de cette maniere comprimé l'air dans le bout recourbé, scella ensuite l'autre bout hermétiquement, & marqua le degré de chaleur que l'air avoit alors. Depuis ce tems il dit avoir toujours observé que le mercure se tenoit à la même hauteur dans le tuyau, lorsque l'air avoit le même degré de chaleur qu'au commencement de l'expérience. Au contraire lorsque l'air devenoit plus chaud, le mercure montoit dans le tuyau; d'où il paroîtroit s'ensuivre que la compression de l'air ne lui fait point perdre son élasticité. On ne sauroit cependant nier que l'air ne puisse perdre de sa force élastique, puitque M. Hales a prouvé que la chose étoit possible, en mettant le feu à du soufre dans un verre plein d'air: & peut-être y a-t-il un plus grand nombre d'exhalaisons qui produisent le même effet. *Mussch.*

Il est visible que le poids ou la pression de l'air ne dépend pas de son élasticité, & qu'il ne seroit ni plus ni moins pesant, quand il ne seroit pas élastique. Mais de ce qu'il est élastique, il s'ensuit qu'il doit être susceptible d'une pression qui le réduise à un tel espace, que son élasticité qui réagit contre le poids qui le comprime, soit égale à ce poids.

En effet, la loi de l'élasticité est qu'elle augmente à proportion de la densité de l'air, & que sa densité augmente à proportion des forces qui le compriment. Or il faut qu'il y ait une égalité entre l'action & la réaction; c'est-à-dire que la gravité de l'air qui opere sa compression, & l'élasticité de l'air qui le fait tendre à sa dilatation, soient égales. *Voyez DENSITÉ, RÉACTION, &c.*

Aussi l'élasticité augmentant ou diminuant généralement à proportion que la densité de l'air augmente ou diminue, c'est-à-dire, à proportion que l'espace entre ses particules diminue ou augmente, il n'importe que l'air soit comprimé & retenu dans un certain espace par le poids de l'atmosphère, ou par quelque autre cause; il suffit qu'il tende à se dilater avec une action égale à celle de la cause qui le comprime. C'est pourquoi si l'air voisin de la terre est enfermé dans un vaisseau, de maniere qu'il n'ait plus du tout de communication avec l'air extérieur, la pression de cet air enfermé ne laissera pas d'être égale au poids de l'atmosphère. Aussi voyons-nous que l'air d'une chambre bien fermée soutient le mercure dans le barometre, par sa force élastique, à la même hauteur que seroit le poids de toute l'atmosphère. *Voyez l'article ÉLASTICITÉ.*

Suivant ce principe, on peut par de certaines mé-

thodes condenser l'air. *Voyez CONDENSATION.*

C'est sur ce même principe qu'est fondée la structure de l'arquebuse-à-vent. *Voyez ARQUEBUSE-À-VENT.*

L'air peut donc être condensé: mais jusqu'à quel point le peut-il être, ou à quel volume est-il possible de le réduire en le comprimant? Nous n'en connoissons point encore les bornes. M. Boyle a trouvé le moyen de rendre l'air treize fois plus dense en le comprimant: d'autres prétendent l'avoir vû réduit à un volume soixante fois plus petit. M. Hales l'a rendu trente-huit fois plus dense à l'aide d'une presse, mais en faisant geler de l'eau dans une grenade ou boulet de fer, il a réduit l'air en un volume 1838 fois plus petit, de sorte qu'il doit avoir été plus de deux fois plus pesant que l'eau; ainsi comme l'eau ne peut être comprimée, il s'ensuit de-là que les parties aériennes doivent être d'une nature bien différente de celles de l'eau: car autrement on n'auroit pû réduire l'air qu'à un volume 800 fois plus petit; il auroit alors été précitément aussi dense que l'eau, & il auroit résisté à toutes sortes de pressions avec une force égale à celle que l'on remarque dans l'eau. *Mussch.*

M. Halley assure dans les *Transactions philosophiques*, en conséquence d'expériences faites à Londres, & d'autres faites à Florence dans l'académie *del Cimento*, qu'on peut en toute sûreté décider qu'il n'y a pas de force capable de réduire l'air à un espace 800 fois plus petit que celui qu'il occupe naturellement sur la surface de notre terre. Et M. Amontons combattant le sentiment de M. Halley, soutient dans les *Mémoires de l'académie royale des Sciences*, qu'on ne peut point assigner de bornes précises à la condensation de l'air; que plus on le chargera, plus on le condensera; qu'il n'est élastique qu'en vertu du feu qu'il contient; & que comme il est impossible d'en tirer tout le feu qui y est, il est également impossible de le condenser à un point au-delà duquel on ne puisse plus aller.

L'expérience que nous venons de rapporter de M. Hales, prouve du moins que l'air peut être plus condensé que ne l'a prétendu M. Halley. C'est à l'élasticité de l'air qu'on doit attribuer les effets de la fontaine de Héron, & de ces petits plongeons de verre, qui étant enfermés dans un vase plein d'eau, descendent au fond, remontent ensuite, & se tiennent suspendus au milieu de l'eau, se tournent & se meuvent comme on le veut. C'est encore à cette élasticité que l'on doit l'action des pompes à feu. *V. FONTAINE & POMPE.*

L'air, en vertu de sa force élastique, se dilate à un point qui est surprenant; le feu a la propriété de le raréfier considérablement. L'air produit par cette dilatation le même effet que si sa force élastique augmentoit; d'où il arrive qu'il fait effort pour s'étendre de tous côtés. Il se condense au contraire par le froid; de sorte qu'on diroit alors qu'il a perdu une partie de sa force élastique. On éprouve la force de l'air échauffé, lorsqu'on l'enferme dans une phiole mince, scellée hermétiquement, & qu'on met ensuite sur le feu; l'air se raréfie avec tant de force, qu'il met la phiole en pieces avec un bruit considérable. Si on tient sur le feu une vessie à demi soufflée, bien liée & bien fermée, non-seulement elle se gonflera par la raréfaction de l'air intérieur, mais même elle crevera. M. Amontons a trouvé que l'air rendu aussi chaud que l'eau bouillante, acqueroit une force qui est au poids de l'atmosphère, comme 10 à 33, ou même comme 10 à 35, & que la chose réussissoit également, soit qu'on employât pour cette expérience une plus grande ou une plus petite quantité d'air. M. Hawksbée a observé en Angleterre, qu'une portion d'air enfermée dans un tuyau de verre lorsqu'il commençoit à geler, formoit un volume qui étoit à

celui de la même quantité d'air dans la plus grande chaleur de l'été comme 6 à 7.

Lorsque l'air se trouve en liberté & délivré de la cause qui le comprimoit, il prend toujours une figure sphérique dans les interstices des fluides où il se loge, & dans lesquels il vient à se dilater. Cela se voit lorsqu'on met des fluides sous un récipient dont on pompe l'air : car on voit d'abord paroître une quantité prodigieuse de bulles d'air d'une petitesse extraordinaire, & semblables à des grains de sable fort menus, lesquelles se dispersent dans toute la masse du fluide & s'élevent en-haut. Lorsqu'on tire du récipient une plus grande quantité d'air, ces bulles se dilatent davantage, & leur volume augmente à mesure qu'elles s'élevent, jusqu'à ce qu'elles sortent de la liqueur, & qu'elles s'étendent librement dans le récipient.

Mais ce qu'il y a sur-tout de remarquable, c'est que dans tout le trajet que font alors ces bulles d'air, elles paroissent toujours sous la forme de petites spheres.

Lorsqu'on met dans la liqueur une plaque de métal, & qu'on commence à pomper, on voit la surface de cette plaque couverte de petites bulles; ces bulles ne font autre chose que l'air qui étoit adhérent à la surface de la plaque, & qui s'en détache peu-à-peu. Voyez ADHÉRENCE & COHÉSION.

On n'a rien négligé pour découvrir jusqu'à quel point l'air peut se dilater lorsqu'il est entièrement libre, & qu'il ne se trouve comprimé par aucune force extérieure. Cette recherche est sujette à de grandes difficultés, parce que notre atmosphère est composée de divers fluides élastiques, qui n'ont pas tous la même force; par conséquent, si l'on demandoit combien l'air pur & sans aucun mélange peut se dilater, il faudroit pour répondre à cette question, avoir premièrement un air bien pur; or c'est ce qui ne paroît pas facile. Il faut ensuite savoir dans quel vase & comment on placera cet air, pour faire enforte que ses parties soient séparées, & qu'elles n'agissent pas les unes sur les autres. Aussi plusieurs physiciens habiles desespèrent-ils de pouvoir arriver à la solution de ce problème. On peut néanmoins conclurre, selon M. Musschenbroek, de quelques expériences assez grossières, que l'air qui est proche de notre globe, peut se dilater jusqu'à occuper un espace 4000 fois plus grand que celui qu'il occupoit. *Mussch.*

M. Boyle, dans plusieurs expériences, l'a dilaté une première fois jusqu'à lui faire occuper un volume neuf fois plus considérable qu'auparavant; ensuite il lui a fait occuper un espace 31 fois plus grand; après cela il l'a dilaté 60 fois davantage; puis 150 fois; enfin il prétend l'avoir dilaté 8000 fois davantage, ensuite 10000 fois, & en dernier lieu 13679 fois, & cela par sa seule vertu expansive, & sans avoir recours au feu. Voyez RARÉFACTION.

C'est sur ce principe que se règle la construction & l'usage du manometre. Voyez MANOMETRE.

Il conclut de-là que l'air que nous respirons près de la surface de la terre, est condensé par la compression de la colonne supérieure en un espace au moins 13679 fois plus petit que celui qu'il occuperoit dans le vuide. Mais si ce même air est condensé par art, l'espace qu'il occupera lorsqu'il le sera autant qu'il peut l'être, sera à celui qu'il occupoit dans ce premier état de condensation, comme 55000 est à 1. Voyez DILATATION.

L'on voit par ces différentes expériences, qu'Aristote se trompe lorsqu'il prétend que l'air rendu dix fois plus rare qu'auparavant, change de nature, & devient feu.

M. Amontons & d'autres, comme nous l'avons

déjà observé, font dépendre la raréfaction de l'air du feu qu'il contient: ainsi en augmentant le degré de chaleur, la raréfaction sera portée bien plus loin qu'elle ne pourroit l'être par une dilatation spontanée. Voyez CHALEUR.

De ce principe se déduit la construction & l'usage du thermometre. Voyez THERMOMETRE.

M. Amontons est le premier qui ait découvert que plus l'air est dense, plus avec un même degré de chaleur il se dilatera. Voyez DENSITÉ.

En conséquence de cette découverte, cet habile académicien a fait un discours pour prouver que « le ressort & le poids de l'air joints à un degré de chaleur modéré, peuvent suffire pour produire même des tremblemens de terre, & d'autres commotions très-violentes dans la Nature ».

Suivant les expériences de cet auteur, & celles de M. de la Hire, une colonne d'air sur la surface de la terre, de la hauteur de 36 toises, est égale au poids de trois lignes de mercure; & des quantités égales d'air occupent des espaces proportionnels aux poids qui les compriment. Ainsi le poids de l'air qui rempliroit tout l'espace occupé par le globe terrestre, seroit égal à celui d'un cylindre de mercure, dont la base égaleroit la surface de la terre, & qui auroit en hauteur autant de fois trois lignes que toute l'atmosphère contient d'orbes égaux en poids à celui que nous avons supposé haut de 36 toises. Donc en prenant le plus dense de tous les corps, l'or, par exemple, dont la gravité est environ 14630 fois plus grande que celle de l'air que nous respirons; il est aisé de trouver par le calcul que cet air seroit réduit à la même densité que l'or, s'il étoit pressé par une colonne de mercure qui eût 14630 fois 28 pouces de haut, c'est-à-dire 409640 pouces; puisque les densités de l'air en ce cas seroient en raison réciproque des poids par lesquels elles seroient pressées. Donc 409640 pouces expriment la hauteur à laquelle le barometre devoit être dans un endroit où l'air seroit aussi pesant que l'or, & $2\frac{11632}{409640}$ lignes l'épaisseur à laquelle seroit réduite dans ce même endroit notre colonne d'air de 36 toises.

Or nous savons que 409640 pouces ou 43528 toises ne font que la 74^e partie du demi-diametre de la terre. Donc si au lieu de notre globe terrestre, on suppose un globe de même rayon, dont la partie extérieure soit de mercure à la hauteur de 43538^t. & l'intérieure pleine d'air, tout le reste de la spherre dont le diametre sera de 6451538^t. sera rempli d'un air dense plus lourd par degré que les corps les plus pesans que nous ayons. Conséquemment, comme il est prouvé que plus l'air est comprimé, plus le même degré de feu augmente la force de son ressort & le rend capable d'un effet d'autant plus grand; & que, par exemple, la chaleur de l'eau bouillante augmente le ressort de notre air au-delà de sa force ordinaire d'une quantité égale au tiers du poids avec lequel il est comprimé; nous en pouvons inférer qu'un degré de chaleur qui dans notre orbe ne produiroit qu'un effet modéré, en produiroit un beaucoup plus violent dans un orbe inférieur; & que comme il peut y avoir dans la Nature bien des degrés de chaleur au-delà de celle de l'eau bouillante, il peut y en avoir dont la violence fécondée du poids de l'air intérieur soit capable de mettre en pieces tout le globe terrestre. *Mém. de l'Ac. R. des Sc. ann. 1703. Voyez TREMBLEMENT de terre.*

La force élastique de l'air est encore une autre source très-féconde des effets de ce fluide. C'est en vertu de cette propriété qu'il s'insinue dans les pores des corps, y portant avec lui cette faculté prodigieuse qu'il a de se dilater, qui opere si facilement; conséquemment il ne sauroit manquer de causer des oscillations perpétuelles dans les particules du corps auxquelles il se mêle. En effet le degré de chaleur, la gravité

vité & la densité de l'air ; & conséquemment son élasticité & son expansion ne restant jamais les mêmes pendant deux minutes de suite, il faut nécessairement qu'il se fasse dans tous les corps une vibration, ou une dilatation & contraction perpétuelles. *Voyez VIBRATION, OSCILLATION, &c.*

On observe ce mouvement alternatif dans une infinité de corps différens, & singulièrement dans les plantes dont les trachées des vaisseaux à air font l'office de poumons : car l'air qui y est contenu se dilate & se resserant alternativement à mesure que la chaleur augmente ou diminue, contracte & relâche tour-à-tour les vaisseaux, & procure ainsi la circulation des fluides. *V. VÉGÉTAL, CIRCULATION, &c.*

Aussi la végétation & la germination ne se feroient-elles point dans le vuide. Il est bien vrai qu'on a vu des fèves s'y gonfler un peu ; & quelques-uns ont cru qu'elles y végeroient : mais cette prétendue végétation n'étoit que l'effet de la dilatation de l'air qu'elles contenoient. *Voyez VÉGÉTATION, &c.*

C'est par la même raison que l'air contenu en bulles dans la glace, la rompt par son action continuelle ; ce qui fait que souvent les vaisseaux cassent quand la liqueur qu'ils contiennent est gelée. Quelquefois des blocs de marbre tout entiers se cassent en hyver, à cause de quelque petite bulle d'air qui y est enfermée, & qui a acquis un accroissement d'élasticité.

C'est le même principe qui produit la putréfaction & la fermentation : car rien ne fermentera ni ne pourrira dans le vuide, quelque disposition qu'il ait à l'un ou à l'autre. *Voyez PUTRÉFACTION & FERMENTATION.*

L'air est le principal instrument de la nature dans toutes ses opérations sur la surface de la terre & dans son intérieur. Aucun végétal ni animal terrestre ou aquatique ne peut être produit, vivre ou croître sans air. Les œufs ne sauroient éclore dans le vuide. L'air entre dans la composition de tous les fluides, comme le prouvent les grandes quantités d'air qui en sortent. Le chêne en fournit un tiers de son poids ; les pois autant ; le blé de Turquie, un quart, &c. *Voyez la Statique des végétaux de M. Hales.*

L'air produit en particulier divers effets sur le corps humain, suivant qu'il est chargé d'exhalaisons, & qu'il est chaud, froid ou humide. En effet, comme l'usage de l'air est inévitable, il est certain qu'il agit à chaque instant sur la disposition de nos corps. C'est ce qui a été reconnu par Hippocrate, & par Sydenham l'Hippocrate moderne, qui nous a laissé des épidémies écrites sur le modèle de celle du prince de la Médecine, contenant une histoire des maladies aiguës, entant qu'elles dépendent de la température de l'air. Quelques savans medecins d'Italie & d'Allemagne ont marché sur les traces de Sydenham ; & une société de medecins d'Edimbourg suit actuellement le même plan. Le célèbre M. Clifton nous a donné l'histoire des maladies épidémiques, avec un journal de la température de l'air par rapport à la ville d'Yorck, depuis 1715 jusqu'en 1725. A ces ouvrages il faut joindre l'essai sur les effets de l'air, par M. Jean Arbuthnot docteur en Médecine, & traduit de l'Anglois par M. Boyer. *Paris, 1740. in-12. M. Formey.*

L'air rempli d'exhalaisons animales, particulièrement de celles qui sont corrompues, a souvent causé des fièvres pestilentiennes. Les exhalaisons du corps humain sont sujettes à la corruption. L'eau où l'on s'est baigné acquiert par le séjour une odeur cadavéreuse. Il est démontré que moins de 3000 hommes placés dans l'étendue d'un arpent de terre, y formeroient de leur propre transpiration dans 34 jours une atmosphère d'environ 71 piés de hauteur, laquelle n'étant point dissipée par les vents, deviendroit pestilentielle en un moment. D'où l'on peut inférer que la première attention en bâtissant des villes, est qu'el-

les soient bien ouvertes, les maisons point trop hautes, & les rues bien larges. Des constitutions pestilentiennes de l'air ont été quelquefois précédées de grands calmes. L'air des prisons cause souvent des maladies mortelles : aussi le principal soin de ceux qui servent dans les hôpitaux, doit être de donner un libre passage à l'air. Les parties corruptibles des cadavres ensevelis sous terre, sont emportées, quoique lentement, dans l'air ; & il seroit à souhaiter qu'on s'abstint d'ensevelir dans les églises, & que tous les cimetières fussent hors des villes en plein air. On peut juger de là que dans les lieux où il y a beaucoup de monde assemblé, comme aux spectacles, l'air s'y remplit en peu de tems de quantité d'exhalaisons animales très-dangereuses par leur prompt corruption. Au bout d'une heure on ne respire plus que des exhalaisons humaines ; on admet dans ses poumons un air infecté forti de mille poitrines, & rendu avec tous les corpuscules qu'il a pu entraîner de l'intérieur de toutes ces poitrines, souvent corrompues & puantes. *M. Formey.*

L'air extrêmement chaud peut réduire les substances animales à un état de putréfaction. Cet air est particulièrement nuisible aux poumons. Lorsque l'air extérieur est de plusieurs degrés plus chaud que la substance du poumon, il faut nécessairement qu'il détruise & corrompe les fluides & les solides, comme l'expérience le vérifie. Dans une raffinerie de sucre, où la chaleur étoit de 146 degrés, c'est-à-dire de 54 au-delà de celle du corps humain, un moineau mourut dans 2 minutes, & un chien en 28. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que le chien jeta une salive corrompue, rouge & puante. En général, personne ne peut vivre long-tems dans un air plus chaud que son propre corps. *M. Formey.*

Le froid condense l'air proportionnellement à ses degrés. Il contracte les fibres animales & les fluides, aussi loin qu'il les pénètre ; ce qui est démontré par les dimensions des animaux, réellement moindres dans le froid que dans le chaud. Le froid extrême agit sur le corps en manière d'aiguillon, produisant d'abord un picotement, & ensuite un léger degré d'inflammation, causé par l'irritation & le resserrement des fibres. Ces effets sont bien plus considérables sur le poumon, où le sang est beaucoup plus chaud & les membranes très-minces. Le contact de l'air froid entrant dans ce viscère, seroit insupportable, si l'air chaud en étoit entièrement chassé par l'expiration. L'air froid resserre les fibres de la peau ; & refroidissant trop le sang dans les vaisseaux, arrête quelques-unes des parties grossières de la transpiration, & empêche quantité de sels du corps de s'évaporer. Faut-il s'étonner que le froid cause tant de maladies ? Il produit le scorbut avec les plus terribles symptômes, par l'irritation & l'inflammation des parties qu'il resserre. Le scorbut est la maladie des pays froids, comme on le peut voir dans les journaux de ceux qui ont passé l'hyver dans la Groenlande & dans d'autres régions froides. On lit dans les voyages de Martens & du capitaine Wood, que les Anglois ayant passé l'hyver en Groenlande, eurent le corps ulcéré & rempli de vessies ; que leurs montres s'arrêterent ; que les liqueurs les plus fortes se gelerent, & que tout se glaçoit même au coin du feu. *M. Formey.*

L'air humide produit le relâchement dans les fibres animales & végétales. L'eau qui s'insinue par les pores du corps, en augmente les dimensions ; c'est ce qui fait qu'une corde de violon mouillée baisse en peu de tems. L'humidité produit le même effet sur les fibres des animaux. Un nageur est plus abattu par le relâchement des fibres de son corps, que par son exercice. L'humidité facilite le passage de l'air dans les pores. L'air passe aisément dans une vessie mouillée. L'humidité affoiblit l'élasticité de l'air ; ce qui cause le

relâchement des fibres en tems de pluie. L'air sec produit le contraire. Le relâchement des fibres dans les endroits où la circulation du sang est imparfaite, comme dans les cicatrices & dans les parties luxées ou contuses, cause de grandes douleurs. *M. Formey.*

Un des exemples de l'efficacité merveilleuse de l'air, c'est qu'il peut changer les deux regnes, l'animal & le végétal, l'un en l'autre. *Voyez ANIMAL, &c.*

En effet, il paroît que c'est de l'air que procede toute la corruption naturelle & l'altération des substances; & les métaux, & singulierement l'or, ne sont durables & incorruptibles que parce que l'air ne les sauroit pénétrer. C'est la raison pourquoi on a vû des noms écrits dans le sable ou dans la poussiere sur de hautes montagnes, se lire encore bien distinctement au bout de quarante ans, sans avoir été aucunement défigurés ou effacés. *Voyez CORRUPTION, ALTÉRATION, &c.*

Quoique l'air soit un fluide fort délié, il ne pénètre pourtant pas toutes sortes de corps. Il ne pénètre pas, comme nous venons de dire, les métaux: il en est même quelques-uns qu'il ne pénètre pas, quoique leur épaisseur ne soit que de $\frac{1}{24}$ de pouce; il passeroit à-travers le plomb, s'il n'étoit battu à coups de marteau: il ne traverse pas non plus le verre, ni les pierres dures & solides, ni la cire, ni la poix, la résine, le suif & la graisse; mais il s'insinue dans toutes sortes de bois, quelque durs qu'ils puissent être. Il passe à-travers le cuir sec de brebis, de veau, le parchemin sec, la toile seche, le papier blanc, bleu ou gris, & une vessie de cochon tournée à l'envers; mais lorsque le cuir, le papier, le parchemin ou la vessie se trouvent pénétrés d'eau, ou imbibés d'huile ou de graisse, l'air ne passe plus alors à-travers: il pénètre aussi bien plus facilement le bois sec que celui qui est encore verd ou humide. Cependant lorsque l'air est dilaté jusqu'à un certain point, il ne passe plus alors à-travers les pores de toutes sortes de bois. *Muffch.*

Venons aux effets que les différentes substances mêlées dans l'air produisent sur les corps inanimés. L'air n'agit pas uniquement en conséquence de sa pesanteur & de son élasticité; il a encore une infinité d'autres effets, qui résultent des différens ingrédiens qui y sont confondus.

Ainsi, 1°. non-seulement il dissout & atténue les corps par sa pression & son froissement, mais aussi comme étant un cahos qui contient toutes sortes de menstrues, & qui conséquemment trouve par-tout à dissoudre quelque sorte de corps. *V. DISSOLUTION.*

On fait que le fer & le cuivre se dissolvent aisément & se rouillent à l'air, à moins qu'on ne les garantisse en les enduisant d'huile. Boerhaave assure avoir vû des barres de fer tellement rongées par l'air, qu'on les pouvoit mettre en poudre sous les doigts. Pour le cuivre, il se convertit à l'air en une substance à-peu-près semblable au verd-de-gris qu'on fait avec le vinaigre. *Voyez FER, CUIVRE, VERD-DE-GRIS, ROUILLE, &c.*

M. Boyle rapporte que dans les régions méridionales de l'Angleterre les canons se rouillent si promptement, qu'au bout de quelques années qu'ils sont restés exposés à l'air, on en enleve une quantité considérable de crocus de Mars.

Acosta ajoûte que dans le Pérou l'air dissout le plomb, & le rend beaucoup plus lourd; cependant l'or passe généralement pour ne pouvoir être dissout par l'air, parce qu'il ne contracte jamais de rouille, quelque long-tems qu'on l'y laisse exposé. La raison en est que le sel marin, qui est le sel menstrue capable d'agir sur l'or, étant très-difficile à volatiliser, il n'y en a qu'une très-petite quantité dans l'air, à proportion des autres substances. Dans les laboratoires de Chimie, où l'on prépare l'eau régale, l'air étant imprégné d'une grande quantité de ce sel, l'or y

contracte de la rouille comme les autres métaux; *Voyez OR, &c.*

Les pierres même subissent le sort commun aux métaux: ainsi en Angleterre on voit s'amollir & tomber en poussiere la pierre de Purbec, dont est bâtie la cathédrale de Salisbury; & M. Boyle dit la même chose de la pierre de Blacaington. *Voyez PIERRE.*

Il ajoûte que l'air travaille considérablement sur le vitriol, même lorsque le feu n'a plus à y mordre. Le même auteur a trouvé que les fumées d'une liqueur corrosive agissoient plus promptement & plus manifestement sur un métal exposé à l'air, que ne faisoit la liqueur elle-même sur le même métal, qui n'étoit pas en plein air.

2°. L'air volatilise les corps fixes: par exemple, si l'on calcine du sel, & qu'on le fonde ensuite, qu'on le seche & qu'on le refonde encore, & ainsi de suite plusieurs fois, à la fin il se trouvera tout-à-fait évaporé, & il ne restera au fond du vase qu'un peu de terre. *Voyez VOLATIL, VOLATILISATION, &c.*

Van-Helmont fait un grand secret de Chimie de volatiliser le sel fixe de tartre; mais l'air tout seul suffit pour cela: car si l'on expose un peu de ce sel à l'air dans un endroit rempli de vapeurs acides, le sel tire à lui tout l'acide; & quand il s'en est soulé, il se volatilise. *Voyez TARTRE, &c.*

3°. L'air fixe aussi les corps volatils: ainsi quoique le nitre ou l'eau-forte s'évaporent promptement au feu, cependant s'il y a près du feu de l'urine putréfiée, l'esprit volatil se fixera & tombera au fond.

4°. Ajoûtez que l'air met en action les corps qui sont en repos, c'est-à-dire qu'il excite leurs facultés cachées. Si donc il se répand dans l'air une vapeur acide, tous les corps dont cette vapeur est le menstrue en étant dissous, sont mis dans un état propre à l'action. *Voyez ACIDE, &c.*

En Chimie il n'est point du tout indifférent qu'un procédé se fasse à l'air ou hors de l'air, ou même à un air ouvert, ou à un air enfermé. Ainsi le camphre brûlé dans un vaisseau fermé, se met tout en fels; au lieu que si pendant le procédé on découvre le vaisseau, & qu'on en approche une bougie, il se dissipera tout en fumée. De même pour faire du soufre inflammable, il faut un air libre. Dans une cucurbite fermée on pourroit le sublimer jusqu'à mille fois sans qu'il prît feu. Si l'on met du soufre sous une cloche de verre avec du feu dessous, il s'y élèvera un esprit de soufre; mais s'il y a la moindre fente à la cloche par où l'air enfermé puisse avoir communication avec l'air extérieur, le soufre s'enflammera aussitôt. Une once de charbon de bois enfermée dans un creuset bien luté, y restera sans déchet pendant quatorze ou quinze jours à la chaleur d'un fourneau toujours au feu; tandis que la millieme partie du feu qu'on y a consumé, l'auroit mis en cendres dans un air libre. Van-Helmont ajoûte que pendant tout ce tems-là le charbon ne perd pas même sa couleur noire, mais que s'il s'y introduit un peu d'air, il tombe aussitôt en cendres blanches. Il faut dire la même chose de toutes les substances animales & végétales, qu'on ne sauroit calciner qu'à feu ouvert, & qui dans des vaisseaux fermés ne peuvent être réduits qu'en charbons noirs.

L'air peut produire une infinité de changemens dans les substances, non-seulement par rapport à ses propriétés mécaniques, sa gravité, sa densité, &c. mais aussi à cause des substances hétérogenes qui y sont mêlées. Par exemple, dans un endroit où il y a beaucoup de marcaffites, l'air est imprégné d'un sel vitriolique mordicant, qui gâte tout ce qui est sur terre en cet endroit, & se voit souvent à terre en forme d'efflorescence blanchâtre. A Fahlun en Suede, ville connue par ses mines de cuivre, qui lui ont

fait aussi donner le nom de Copperberg, les exhalaisons minérales affectent l'air si sensiblement, que la monnoie d'argent & de cuivre qu'on a dans la poche en change de couleur. M. Bayle apprit d'un bourgeois qui avoit du bien dans cet endroit, qu'au-dessus des veines de métaux & de minéraux qui y sont, on voyoit souvent s'élever des especes de colonnes de fumée, dont quelques-unes n'avoient point du tout d'odeur, d'autres en avoient une très-mauvaise, & quelques-unes en avoient une agréable. Dans la Carniole, & ailleurs, où il y a des mines, l'air devient de tems en tems fort mal-sain; d'où il arrive de fréquentes maladies épidémiques, &c. Ajoutons que les mines qui sont voisines du cap de Bonne-Espérance, envoient de si horribles vapeurs d'arsenic dont il y a quantité, qu'aucun animal ne sauroit vivre dans le voisinage; & que dès qu'on les a tenues quelque tems ouvertes, on est obligé de les refermer.

On observe la même chose dans les végétaux: ainsi lorsque les Hollandois eurent fait abattre tous les girofliers dont l'île de Ternate étoit toute remplie, afin de porter plus haut le prix des clous de girofle, il en résulta un changement dans l'air qui fit bien voir combien étoient salutaires dans cette île les corpuscules qui s'échappoient de l'arbre & de ses fleurs: car aussi-tôt après que les girofliers eurent été coupés, on ne vit plus que maladies dans toute l'île. Un medecin qui étoit sur les lieux, & qui a rapporté ce fait à M. Boyle, attribue ces maladies aux exhalaisons nuisibles d'un volcan qui est dans cette île, lesquelles vraisemblablement étoient corrigées par les corpuscules aromatiques que répandoient dans l'air les girofliers.

L'air contribue aussi aux changemens qui arrivent d'une saison à l'autre dans le cours de l'année. Ainsi dans l'hyver la terre n'envoie guere d'émanations au-dessus de sa surface, par la raison que ses pores sont bouchés par la gelée ou couverts de neige. Or pendant tout ce tems la chaleur souterraine ne laisse pas d'agir au-dedans, & d'y faire un fond dont elle se décharge au printems. C'est pour cela que la même graine semée dans l'automne & dans le printems, dans un même sol & par un tems également chaud, viendra pourtant tout différemment. C'est encore pour cette raison que l'eau de la pluie ramassée dans le printems, a une vertu particuliere pour le froment, qui y ayant trempé, en produit une beaucoup plus grande quantité qu'il n'auroit fait sans cela. C'est aussi pourquoi il arrive d'ordinaire, comme on l'observe assez constamment, qu'un hyver rude est suivi d'un printems humide & d'un bon été.

De plus, depuis le solstice d'hyver jusqu'à celui d'été, les rayons du soleil donnant toujours de plus en plus perpendiculairement, leur action sur la surface de la terre acquiert de jour en jour une nouvelle force, au moyen de laquelle ils relâchent, amollissent & putréfient de plus en plus la glebe ou le sol, jusqu'à ce que le soleil soit arrivé au tropique, où avec la force d'un agent chimique, il résoud les parties superficielles de la terre en leurs principes, c'est-à-dire en eau, en huile, en sels, &c. qui s'élevent dans l'atmosphère. Voyez CHALEUR.

Voilà comme se forment les météores qui ne sont que des émanations de ces corpuscules répandus dans l'air. Voyez MÉTÉORE.

Ces météores ont des effets très-considérables sur l'air. Ainsi, comme on sait, le tonnerre fait fermenter les liqueurs. Voyez TONNERRE, FERMENTATION, &c.

En effet tout ce qui produit du changement dans le degré de chaleur de l'atmosphère, doit aussi en produire dans la matiere de l'air. M. Boyle va plus loin sur cet article, & prétend que les sels & autres sub-

stances mêlées dans l'air, sont maintenus par le chaud dans un état de fluidité, qui fait qu'étant mêlées ensemble ils agissent conjointement; & que par le froid ils perdent leur fluidité & leur mouvement, se mettent en cristaux, & se séparent les uns des autres. Si les colonnes d'air sont plus ou moins hautes, cette différence peut causer aussi des changemens, y ayant peu d'exhalaisons qui s'élevent au-dessus des plus hautes montagnes. On en a eu la preuve par certaines maladies pestilentielles, qui ont emporté tous les habitans qui peuploient un côté d'une montagne, sans que ceux qui peuploient l'autre côté s'en soient aucunement sentis.

On ne sauroit nier non plus que la sécheresse & l'humidité ne produisent de grands changemens dans l'atmosphère. En Guinée, la chaleur jointe à l'humidité cause une telle putréfaction, que les meilleures drogues perdent en peu de tems toutes leurs vertus, & que les vers s'y mettent. Dans l'île de Saint-Jago, on est obligé d'exposer le jour les confitures au soleil, pour en faire exhaler l'humidité qu'elles ont contractée pendant la nuit, sans quoi elles feroient bien-tôt gâtées.

C'est sur ce principe que sont fondés la construction & l'usage de l'hygrometre. Voyez HYGROMETRE.

Ces différences dans l'air ont aussi une grande influence sur les expériences des Philosophes, des Chimistes, & autres.

Par exemple, il est difficile de tirer l'huile du soufre, *per campanam*, dans un air clair & sec, parce qu'alors il est très-facile aux particules de ce minéral de s'échapper dans l'air: mais dans un air grossier & humide, elle vient en abondance. Ainsi tous les sels se mêlent plus aisément, & étant fondus agissent avec plus de force dans un air épais & humide; toutes les séparations de substances s'en font aussi beaucoup mieux. Si le sel de tartre est exposé dans un endroit où il y ait dans l'air quelque esprit acide flotant, il s'en imprégnera, & de fixe deviendra volatil. De même les expériences faites sur des sels à Londres, où l'air est abondamment imprégné du soufre qui s'exhale du charbon de terre qu'on y brûle, réussissent tout autrement que dans les autres endroits du royaume où l'on brûle du bois, de la tourbe, ou autres matieres. C'est aussi pourquoi les ustenciles de métal se rouillent plus vite ailleurs qu'à Londres; où il y a moins de corpuscules acides & corrosifs dans l'air, & pourquoi la fermentation qui est facile à exciter dans un lieu où il n'y a point de soufre, est impraticable dans ceux qui abondent en exhalaisons sulphureuses. Si du vin tiré au clair après qu'il a bien fermenté, est transporté dans un endroit où l'air soit imprégné des fumées d'un vin nouveau qui fermenté actuellement, il recommencera à fermenter. Ainsi le sel de tartre s'enfle comme s'il fermentoit, si on le met dans un endroit où l'on prépare de l'esprit de nitre, du vitriol, ou du sel marin. Les Brasseurs, les Distillateurs & les Vinaigriers font une remarque qui mérite bien d'avoir place ici: c'est qu'il n'y a pas de meilleur tems pour la fermentation des sucres des plantes, que celui où ces plantes sont en fleurs. Ajoutez que les taches faites par les sucres des substances végétales ne s'enlevent jamais mieux de dessus les étoffes, que quand les plantes d'où ils proviennent sont dans leur primeur. M. Boyle dit qu'on en a fait l'expérience sur des taches de jus de coing, de houblon, & d'autres végétaux; & que singulierement une qui étoit de jus de houblon, & qu'on n'avoit pas pu emporter, quelque chose qu'on y fit, s'en étoit allée d'elle-même dans la saison du houblon.

Outre tout ce que nous venons de dire de l'air, quelques naturalistes curieux & pénétrants ont encore observé d'autres effets de ce fluide, qu'on ne

peut déduire d'aucune des propriétés dont nous venons de parler. C'est pour cela que M. Boyle a composé un traité exprès, intitulé *Conjectures sur quelques propriétés de l'air encore inconnues*. Les phénomènes de la flamme & du feu dans le vuide portent à croire, selon cet auteur, qu'il y a dans l'air une substance vitale & singulière, que nous ne connoissons pas, en conséquence de laquelle ce fluide est si nécessaire à la nutrition de la flamme. Mais quelle que soit cette substance, il paroît en examinant l'air qui en est dépouillé, & dans lequel conséquemment la flamme ne peut plus subsister, qu'elle y est en bien petite quantité en comparaison du volume d'air qui en est imprégné, puisqu'on ne trouve aucune altération sensible dans les propriétés de cet air. *Voyez FLAMME.*

D'autres exemples qui servent à entretenir ces conjectures, sont les sels qui paroissent & qui s'accroissent dans certains corps, qui n'en produiroient point du tout, ou en produiroient beaucoup moins s'ils n'étoient pas exposés à l'air. M. Boyle parle de quelques marcaffites tirées de dessous terre, qui étant gardées dans un endroit sec, se couvroient assez vite d'une efflorescence vitriolique, & s'égrugeoient en peu de tems en une poudre qui contenoit une quantité considérable de couperose, quoique vraisemblablement elles fussent restées en terre plusieurs siècles sans se dissoudre. Ainsi la terre ou la mine d'alun & de quantité d'autres minéraux, dépouillée de ses sels, de ses métaux & autres substances, les recouvre avec le tems. On observe la même chose du fraisi dans les forges. *Voyez MINE, FER, &c.*

M. Boyle ajoute, que sur des enduits de chaux de vieilles murailles, il s'amasse avec le tems une efflorescence copieuse d'une qualité nitreuse dont on tire du salpêtre. Le colcothar de vitriol n'est point naturellement corrosif, & n'a de lui-même aucun sel: mais si on le laisse quelque tems exposé à l'air, il donne du sel, & beaucoup. *Voyez COLCOTHAR.*

Autre preuve qui constate ces propriétés cachées de l'air; c'est que ce fluide, introduit dans les médicamens antimoniaux, les rend émétiques, propres à causer des foiblesses de cœur & des brûlemens d'entrailles; & qu'il gâte & pourrit en peu de tems des arbres déracinés qui s'étoient conservés sains & entiers pendant plusieurs siècles qu'ils étoient restés sur pié. *Voyez ANTIMOINE.*

Enfin les soies dans la Jamaïque se gâtent bien-tôt, si on les laisse exposées à l'air, quoiqu'elles ne perdent pas toujours leur couleur; au lieu que quand on ne les y expose pas, elles conservent leur force & leur teinture. Le taffetas jaune porté au Brésil y devient en peu de jours gris-de-fer, si on le laisse exposé à l'air; au lieu que dans les boutiques il conserve sa couleur. A quelques lieues au-delà du Paraguai, les hommes blancs deviennent tannés: mais dès qu'ils quittent cette contrée, ils redeviennent blancs. Ces exemples, outre une infinité d'autres que nous ne rapportons point ici, suffisent pour nous convaincre que nonobstant toutes les découvertes qu'on a faites jusqu'ici sur l'air, il reste encore un vaste champ pour en faire de nouvelles.

Par les observations qu'on a faites sur ce qui arrive, lorsqu'après avoir été saigné dans des rhumatismes on vient à prendre du froid, il est avéré que l'air peut s'insinuer dans le corps avec toutes ses qualités, & vicier toute la masse du sang & des autres humeurs. *Voyez SANG.*

Par les paralysies, les vertiges & autres affections nerveuses que causent les mines, les lieux humides & autres, il est évident que l'air chargé des qualités qu'il a dans ces lieux, peut relâcher & obstruer tout le système nerveux. *Voyez HUMIDITÉ, &c.* Et les coliques, les fluxions, les toux, & les consomp-

tions que produit un air humide, aqueux & nitreux, font bien voir qu'un tel air est capable de gâter & de dépraver les parties nobles, &c. *Voyez l'article ATMOSPHERE.*

M. Defaguliers a imaginé une machine pour changer l'air de la chambre d'une personne malade, en en chassant l'air impur, & y en introduisant du frais par le moyen d'une roue qu'il appelle *roue centrifuge*, sans qu'il soit besoin d'ouvrir ni porte, ni fenêtre; expédient qui seroit d'une grande utilité dans les mines, dans les hôpitaux, & autres lieux semblables, où l'air ne circule pas. On a déjà pratiqué quelque chose de semblable à Londres, pour évacuer de ces lieux l'air échauffé par les lumières & par l'haleine & la sueur d'un grand nombre de personnes, ce qui est très-incommode, sur-tout dans les grandes chaleurs. *Voyez Transact. philos. n°. 437. page 41.*

M. Hales a imaginé depuis peu une machine très-propre à renouveler l'air. Il appelle cette machine *le ventilateur*. Il en a donné la description dans un ouvrage qui a été traduit en François par M. de Mours, docteur en Médecine, & imprimé à Paris il y a peu d'années. *Voyez VENTILATEUR.*

AIR inné, est une substance aérienne extrêmement subtile, que les Anatomistes supposent être enfermée dans le labyrinthe de l'oreille interne, & qui sert, selon eux, à transmettre les sons au *sensorium commune*. *Voyez LABYRINTHE, SON, OUIE.*

Mais par les questions agitées dans ces derniers tems au sujet de l'existence de cet *air inné*, il commence à être fort vraisemblable que cet *air* n'existe pas réellement.

Machine à pomper l'air. *Voyez MACHINE PNEUMATIQUE. (O)*

AIR, (Théol.) L'air est souvent désigné dans l'Écriture sous le nom de *ciel*; *les oiseaux du ciel* pour *les oiseaux de l'air*. Dieu fit pleuvoir du ciel sur Sodome le soufre & le feu; c'est-à-dire il fit pleuvoir de l'air. Que le feu descendu du ciel, c'est-à-dire de l'air. Moïse menace les Israélites des effets de la colère de Dieu, de les faire périr par un air corrompu: *percutiat te Dominus aere corrupto*; ou peut-être par un vent brûlant qui cause des maladies mortelles, ou par une sécheresse qui fait périr les moissons. *Battre l'air*, *parler en l'air*, sont des manières de parler usitées même en notre langue, pour dire *parler sans jugement, sans intelligence, se fatiguer en vain*. Les puissances de l'air, (Ephes. xj. 2.) sont les démons qui exercent principalement leur puissance dans l'air, en y excitant des tempêtes, des vents, & des orages. *Gen. xjv. 24. IV. Reg. j. 10. Deut. xxij. 22. I. Cor. jx. 24. xjv. 9. Dict. de la Bible du P. Calmet, tome I. A. page 89. (G)*

* *AIR.* Les Grecs adoroient l'air, tantôt sous le nom de *Jupiter*, tantôt sous celui de *Junon*. Jupiter régnoit dans la partie supérieure de l'atmosphère, Junon dans sa partie inférieure. L'air est aussi quelquefois une divinité qui avoit la lune pour femme & la rosée pour fille. Il y avoit des divinations par le moyen de l'air; elles consistoient ou à observer le vol & le cri des oiseaux, ou à tirer des conjectures des météores & des comètes, ou à lire les événemens dans les nuées ou dans la direction du tonnerre. Ménelas dans Iphigénie atteste l'air témoin des paroles d'Agamemnon: mais Aristophane traite d'impieété ce ferment d'Euripide. Plus on considère la religion des Payens, plus on la trouve favorable à la Poésie; tout est animé, tout respire, tout est en image; on ne peut faire un pas sans rencontrer des choses divines & des dieux, & une foule de cérémonies agréables à peindre, mais peu conformes à la raison.

* *AIR, MANIERES, considérés grammaticalement.* L'air semble être né avec nous; il frappe à la première vûe. Les manières sont d'éducation. On plaît par l'air; on se distingue par les manières. L'air pré-

vient, les manières engagent. Tel vous déplaît & vous éloigne par son air, qui vous retient & vous charme ensuite par ses manières. On se donne un air ; on affecte ses manières. On compose son air ; on étudie des manières. Voyez les Synonymes François. On ne peut être un fat sans savoir se donner air & affecter des manières ; pas même peut-être un bon comédien. Si l'on ne fait composer son air & étudier ses manières, on est un mauvais courtisan ; & l'on doit s'éloigner de tous les états où l'on est obligé de paroître différent de ce qu'on est.

AIR, se dit en Peinture, de l'impression que fait un tableau, à la vûe duquel on semble réellement respirer l'air qui regne dans la nature suivant les différentes heures du jour : frais, si c'est un soleil levant qu'il représente ; chaud, si c'est un couchant. On dit encore qu'il y a de l'air dans un tableau, pour exprimer que la couleur du fond & des objets y est diminuée selon les divers degrés de leur éloignement : cette diminution s'appelle la perspective aérienne. On dit aussi air de tête : tel fait de beaux airs de tête. On dit encore attraper, saisir l'air d'un visage, c'est-à-dire le faire parfaitement ressembler. En ce cas l'air sembleroit moins dépendre de la configuration des parties, que de ce qu'on pourroit appeller le geste du visage. (R)

AIR, en Musique, est proprement le chant qu'on adapte aux paroles d'une chanson ou d'une petite pièce de poésie propre à être chantée ; & par extension on appelle air la chanson même. Dans les opéra on donne le nom d'airs à tous les morceaux de musique mesurés, pour les distinguer du récitatif qui ne l'est pas ; & généralement on appelle air tout morceau de musique, soit vocale, soit instrumentale, qui a son commencement & sa fin. Si le sujet est divisé entre deux parties, l'air s'appelle duo ; si entre trois, trio, &c.

Saumaïse croit que ce mot vient du Latin *æra* ; & M. Burette est de son opinion, quoique Menage combatte ce sentiment dans son étymologie de la langue françoise.

Les Romains avoient leurs signes pour le rythme, ainsi que les Grecs avoient les leurs ; & ces signes, tirés aussi de leurs caractères numériques, se nommoient non-seulement *numerus*, mais encore *æra*, c'est-à-dire nombre, ou la marque du nombre ; *numeri nota*, dit Nonius Marcellus. C'est en ce sens qu'il se trouve employé dans ce vers de Lucile :

Hæc est ratio ? perversa æra ? summa subducta improbè ?

Et Sextus Rufus s'en est servi de même. Or quoique ce mot *æra* ne se prit originairement parmi les Musiciens que pour le nombre ou la mesure du chant, dans la suite on en fit le même usage qu'on avoit fait du mot *numerus* ; & l'on se servoit d'*æra* pour désigner le chant même : d'où est venu le mot françois air, & l'italien *aria* pris dans le même sens.

Les Grecs avoient plusieurs sortes d'airs qu'ils appelloient *nomes*, qui avoient chacun leur caractère, & dont plusieurs étoient propres à quelques instrumens particuliers, à-peu-près comme ce que nous appellons aujourd'hui *pieces* ou *sonates*.

La musique moderne a diverses especes d'airs qui conviennent chacune à quelque espece de danse dont ils portent le nom. Voyez MENUET, GAVOTTE, MUSSETTE, PASSEPIÉ, CHANSON, &c. (S)

AIR, (Jard.) On dit d'un arbre qu'il est planté en plein vent ou en plein air, ce qui est synonyme. Voyez AIR. (K)

AIR, en Fauconnerie ; on dit l'oiseau prend l'air, c'est-à-dire qu'il s'élève beaucoup.

*AIR ou AYR, (Géog.) ville d'Ecosse à l'embou-

chure de la riviere de son nom. Long. 14. 40. lat. 56. 22.

AIRAIN ou CUIVRE JAUNE, f. m. (Chim.) c'est un métal factice composé de cuivre fondu avec la pierre de calamine qui lui communique la dureté & la couleur jaune. Voyez MÉTAL, CUIVRE.

On dit que les Allemands ont possédé long-tems le secret de faire ce métal. Voici présentement comment on le prépare. On mêle avec du charbon de terre de la pierre calamine calcinée & réduite en poudre : on incorpore ces deux substances en une seule masse par le moyen de l'eau ; ensuite quand cela est ainsi préparé, on met environ sept livres de calamine dans un vase à fondre qui doit contenir environ quatre pintes, & on y joint à-peu-près cinq livres de cuivre : on met le vase dans une fournaise à vent de huit piés de profondeur, & on l'y laisse environ onze heures, au bout duquel tems l'airain est formé. Quand il est fondu, on le jette en masses ou en bandes. Quarante-cinq livres de calamine crue, trente livres étant brûlée ou calcinée, & soixante livres de cuivre, font avec la calamine cent livres d'airain. Du tems d'Erker, fameux Métallurgiste, soixante & quatre livres de cuivre ne donnoient par le moyen de la calamine, que quatre-vingts dix livres d'airain.

Airain, qui autrefois ne signifioit que le cuivre & dont on se sert présentement plus particulièrement pour signifier le cuivre jaune, se dit encore du métal dont on fait des cloches, & qu'on nomme aussi bronze. Ce métal se fait le plus communément avec dix parties de cuivre rouge & une partie d'étain ; on y ajoute aussi un peu de zinc.

L'airain de Corinthe a eu beaucoup de réputation parmi les anciens. Le consul Mummius ayant faccagé & brûlé Corinthe 146 ans avant J. C. on dit que ce précieux métal fut formé de la prodigieuse quantité d'or, d'argent & de cuivre dont cette ville étoit remplie, & qui se fondirent ensemble dans cet incendie. Les statues, les vases, &c. qui étoient faits de ce métal, étoient d'un prix inestimable. Ceux qui entrent dans un plus grand détail, le distinguent en trois sortes : l'or étoit le métal dominant de la première espece ; l'argent de la seconde ; & dans la troisième, l'or, l'argent, & le cuivre, étoient en égale quantité.

Il y a pourtant une difficulté au sujet du cuivre de Corinthe ; c'est que quelques auteurs disent que ce métal étoit fort recherché avant le sac de Corinthe par les Romains ; ce qui prouveroit que le cuivre de Corinthe n'étoit point le produit des métaux fondus confusément dans l'incendie de cette ville, & que les Corinthiens avoient possédé particulièrement l'art de composer un métal où le cuivre dominoit, & qu'on nommoit pour cela *cuivre de Corinthe*. Voyez CUIVRE.

L'airain ou cuivre jaune est moins sujet à verdîr que le cuivre rouge : il est aussi plus dur, c'est de tous les métaux le plus dur ; c'est ce qui a fait qu'on s'en est servi pour exprimer la dureté : on dit un *fiècle d'airain*, un *front d'airain*, &c. Les limes qui ne peuvent plus servir à l'airain sont encore bonnes pour limer le fer ; ce qui prouve que le fer est moins dur que l'airain. (M)

AIRE, *area*, f. f. Une aire est proprement une surface plane sur laquelle on marche. Voyez PLAN.

Le mot latin *area*, d'où vient *aire*, signifie proprement le lieu où l'on bat le blé ; il est dérivé de *arere*, être sec.

AIRE, en Géométrie, est la surface d'une figure rectiligne, curviligne, ou mixtiligne, c'est-à-dire l'espace que cette figure renferme. Voyez SURFACE, FIGURE, &c.

Si une aire, par exemple un champ, a la figure d'un carré dont le côté soit de 40 piés, cette aire

aura 1600 piés quarrés, ou contiendra 1600 petits quarrés dont le côté fera d'un pié. *Voyez QUARRÉ, MESURE.*

Ainsi, trouver l'*aire* ou la surface d'un triangle, d'un quarré, d'un parallélogramme, d'un rectangle, d'un trapeze, d'un rhombe, d'un polygone, d'un cercle, ou d'une autre figure, c'est trouver combien cette *aire* contient de piés, de pouces, & de lignes quarrés. Quant à la maniere de faire cette réduction d'une surface en surfaces partielles quarrées, *voyez TRIANGLE.*

Pour mesurer un champ, un jardin, un lieu entouré de murs, fermé de haies, ou terminé par des lignes, il faut prendre les angles qui se trouvent dans le contour de ce lieu, les porter sur le papier, & réduire ensuite l'*aire* comprise entre ces angles & leurs côtés en arpens, &c. en suivant les méthodes prescrites pour la mesure des figures planes en général. *Voyez FAIRE ou LEVER UN PLAN. (E)*

Si du centre du Soleil on conçoit une ligne tirée au centre d'une planete, cette ligne engendrera autour du Soleil des *aires* elliptiques proportionnelles au tems. Telle est la loi que suivent les planetes dans leur mouvement autour du Soleil; ainsi le Soleil étant supposé en *S*, & une planete en *A*, (*Planche d'Astronom. fig. 61. n°. 2.*) si cette planete parvient en *B* dans un tems quelconque donné; le rayon vecteur *AS* aura formé dans ce mouvement l'*aire ASB*: soit ensuite la même planete parvenue en *P*, & soit pris le point *D*, tel que l'*aire PSD* soit égale à l'*aire ASB*; il est certain par la proposition précédente, qu'elle aura parcouru les arcs *PD* & *AB* dans des tems égaux. *Voyez PLANETE & ELLIPSE.*

Le célèbre Newton a démontré que tout corps qui dans son mouvement autour d'un autre suit la loi dont nous venons de parler, c'est-à-dire, que tout corps qui décrit autour d'un autre corps des *aires* proportionnelles au tems, gravite ou tend vers ce corps. *Voyez GRAVITATION & PHILOSOPHIE NEWTONNIENNE. (O)*

AIRE, terme d'Architecture, est une place ou superficie plane & horisontale, sur laquelle l'on trace un plan, une épure, &c. *Voyez EPURE.*

Il se dit encore d'un enduit de plâtre dressé de niveau, pour tracer une épure ou quelque dessein.

AIRE de plancher, se dit de la charge qu'on met sur les solives d'un plancher, d'une couche de plâtre pur pour recevoir le carreau.

AIRE de moilon, c'est une petite fondation au rez-de-chaussée, sur laquelle on pose des lambourdes, du carreau de pierre, de marbre, ou dalles de pierre: c'est ce que Vitruve entend par *statumen*.

AIRE de chaux & de ciment; c'est un massif en maniere de chape, pour conserver le dessus des voûtes qui sont à l'air, comme il en a été fait un sur l'orangerie de Versailles.

AIRE de recoupes; c'est une épaisseur d'environ huit à neuf pouces de recoupes de pierre, pour affermir les allées des jardins. (*P*)

AIRE de pont; c'est le dessus d'un pont sur lequel on marche, pavé ou non pavé.

AIRE d'un bassin; c'est un massif d'environ un pié d'épaisseur, fait de chaux & de ciment avec des cailloux ou un corroi de glaise pavé par-dessus, ce qui fait le fond du bassin. Cette *aire* se conserve long-tems, pourvu que la superficie de l'eau s'écoule aisément, quand le tuyau de décharge est trop menu, l'eau superflue regorgeant sur les bords, délaye le terrain sur lequel est assis le bassin, & le fait périr. (*K*)

AIRE; c'est, en *Œconomie rustique*, le nom que l'on donne à la surface des granges, des poulailliers, des colombiers, des toits à porc, des bergeries, des vînées, &c. sur laquelle on marche.

L'*aire* de la grange d'une grande ferme est percée

d'une porte charretiere au moins, quelquefois de deux. Pour faire l'*aire*, on commence par labourer le terrain; on enleve un demi-pié de terre; on lui substitue de la glaise paitrie & rendue ferme; on étend bien cette glaise; on a soin que sa surface garde le niveau.

On laisse essuyer la terre; on la bat à trois ou quatre reprises avec une batte de Jardinier. *Voyez BATTE.* On n'y laisse point de fentes; on l'applanit bien avec un gros cylindre de pierre fort pesant. On ne prend pas toujours cette précaution. C'est sur cette *aire* qu'on bat le blé.

Pour l'*aire* des bergeries, il ne faut pas la faire de niveau; il faut qu'elle soit un peu en pente, afin d'avoir la commodité de la nettoyer; du reste sans pierre & bien battue.

Celle des toits à porc doit être pavée, sans quoi les cochons la fouilleront.

AIRE, (*Jardinage.*) est un terrain plein & uni sur lequel on se promene, tel que seroit la place d'un parterre, d'un potager, le fond d'un boulingrin, & autres. (*K*)

AIRE, s. f. *nidus*, est le nid où l'endroit qu'habitent les grands oiseaux de proie, tel que l'aigle, le faucon, l'autour, &c. Ces oiseaux se retirent & élèvent leurs petits dans les rochers les plus escarpés, ou sur les arbres les plus élevés; ils y construisent des *aires* qui ont jusqu'à une toise quarrée d'étendue, & qui sont faites avec des bâtons assez gros, & des peaux des animaux qu'ils ont dévorés. *Voyez AIGLE. (I)*

Article 8. de l'ordonnance de Louis XIV. du mois d'Août 1669. (*Chasse.*) il est dit: « Défendons à toutes personnes de prendre dans nos forêts, garennes, buissons, & plaisirs, aucunes *aires* d'oiseaux de quelque espece que ce soit; & en tout autre lieu les œufs de cailles, perdrix & faisans, à peine de 100 livres pour la première fois, 200 livres pour la seconde, & du foïet & bannissement à six lieues de la forêt pendant cinq ans, pour la troisième sieme ».

AIRE, en termes de Vannier; c'est un endroit plein dans un ouvrage de faïsserie, qui commence à la torche & monte jusqu'à une certaine distance; ce qui se fait en tournant un brin d'osier autour de chaque pé. *Voyez FAISSERIE, TORCHE, PÉ.*

* *AIRE*, (*Géog.*) ville de France dans la Gasconne, sur l'Adour. Long. 17. 49. lat. 43. 47.

* *AIRE*, (*Géog.*) ville des Pays-Bas, comté d'Artois. Long. 20^d. 3'. 28". lat. 50^d. 38'. 18".

AIRELLE, s. f. ou *MIRTILLE*, s. m. (*Hist. nat.*) en latin *vitis Idae*; plante dont la fleur est d'une seule feuille en forme de cloche ou de grelot. Il sort du calice un pistil qui est attaché comme un clou à la partie postérieure de la fleur, & qui devient dans la suite un fruit mou, ou une baie pleine de suc creusée en forme de nombril: cette baie est remplie de semences ordinairement assez menues. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez PLANTE. (I)*

* *AIRES*, s. f. ce sont dans les marais salans, le nom qu'on donne aux plus petits des bassins quarrés dans lesquels le fond de ces marais est distribué. Les *aires* ou *ailettes*, car on leur donne encore ce dernier nom, ont chacune 10 à 12 piés de largeur sur 15 de longueur ou environ: elles sont séparées par de petites digues de treize à quatorze pouces de large; & on retire dix-huit à vingt livres de sel par an d'une *aire* ou *ailette*, tous frais faits.

AIRES, (*Manège.*) *Voyez AIRS.*

* *AIRÉS*, fête qu'on célébroit à Athenes en l'honneur de Cerès & de Bacchus, en leur offrant les prémices de la récolte du blé & du vin. Elle se nommoit aussi *Aloes*. *Voyez ALOES.*

AIROMETRIE, s. f. est la science des propriétés

de l'air. Voyez AIR. Ce mot est composé d'*ἀήρ*, air, & de *μέτρον*, mesurer.

L'*airométrie* comprend les lois du mouvement, de la pesanteur, de la pression, de l'élasticité, de la raréfaction, de la condensation, &c. de l'air. Voyez ÉLASTICITÉ, RARÉFACTION, &c.

Le mot d'*airométrie* n'est pas fort en usage; & on appelle ordinairement cette branche de la Physique la *Pneumatique*. Voyez PNEUMATIQUE.

M. Wolf, professeur de Mathématique à Hall, ayant réduit en démonstrations géométriques plusieurs des propriétés de l'air, publia le premier à Leipzig en 1709, les élémens de l'*Airométrie* en allemand, & ensuite plus amplement en latin; & ces élémens d'*Airométrie* ont depuis été inferés dans le cours de Mathématiques de cet auteur, en cinq volumes in-4°. à Geneve. (O)

AIRS, f. m. pl. en terme de Manège, sont tous les mouvemens, allures, & exercices qu'on apprend au cheval de manège. Voyez MANÈGE, ACADEMIE, CHEVAL.

Le pas naturel d'un cheval, le trot, & le galop, ne sont point comptés au nombre des *airs* de manège, qui sont les balotades, les croupades, les caprioles, les courbettes & demi-courbettes, les falcades, le galop gaillard, le demi-air ou mesair, le pas, le faut, les passades, les pesades, les piroüettes, le répolon, le terre-à-terre, les voltes & demi-voltes. Voyez les explications de tous ces *airs* à leurs lettres respectives.

Quelques auteurs prennent les *airs* dans un sens plus étendu, & les divisent en *bas* & *relevés*: les *airs bas* sont la démarche naturelle du cheval, telle que le pas, le trot, le galop, & le terre-à-terre: les *airs élevés* sont ceux par lesquels le cheval s'éleve davantage de terre. Un cheval qui n'a point d'*air* naturel, est celui qui plie fort peu les jambes en galopant. On dit: ce cavalier a bien rencontré l'*air* de ce cheval, & il manie bien terre-à-terre: ce cheval prend l'*air* des courbettes, se présente bien à l'*air* des caprioles, pour dire qu'il a de la disposition à ces sortes d'*airs*. Les courbettes & les *airs* mettent parfaitement bien un cheval dans la main, le rendent léger du dedans, le mettent sur les hanches. Ces *airs* le font arrêter sur les hanches, le font aller par sauts, & l'assurent dans la main. Il faut ménager un cheval qui se présente de lui-même aux *airs* relevés, parce qu'ils le mettent en colere quand on le presse trop. (V)

AIS, f. m. (Menuis. Charpent.) planche de chêne ou de sapin à l'usage de la Menuiserie: on nomme les *ais*, *entrevouts*, lorsqu'ils servent à couvrir les espaces des solives, & qu'ils en ont la longueur sur neuf ou dix pouces de large, & un pouce d'épaisseur. Cette maniere de couvrir les entrevouts étoit fort en usage autrefois: mais on se sert à présent de lattes que l'on ourdit de plâtre dessus & dessous; cela rend les planchers plus sours, & empêche la poussiere de pénétrer; ce qu'il est presque impossible d'éviter dans l'usage des *ais* de planches, qui sont sujets à se fendre ou gercer: ces entrevouts de plâtre ne servent même aujourd'hui que pour les chambres en galetas: on plafone presque toutes celles habitées par les maîtres; ce qui occasionne la ruine des planchers, les Charpentiers trouvant par-là occasion d'employer du bois vert rempli de flaches & d'aubier; au lieu qu'on voit presque tous les planchers des bâtimens des derniers siècles subsister sans affaïssement; le bois étant apparent, ayant une portée suffisante, étant bien équarri, quaderonné sur les arrêtes & les entrevouts, garni d'*ais* bien dressés & corroyés, ornés de peintures & sculptures, ainsi que sont celles de la grande galerie de Luxembourg à Paris.

AIS de bois de bateau; ce sont des planches de chêne ou de sapin qu'on tire des débris des bateaux dé-

chirés, & qui servent à faire des cloisons legeres, lambriffées de plâtre des deux côtés pour empêcher le bruit & le vent, pour ménager la place & la charge dans les lieux qui ont peu de hauteur de plancher. Voyez CLOISON à claire voie. (P)

AIS, outil de Fondeur en sable; c'est une planche de bois de chêne d'environ un pouce d'épaisseur: cette planche sert aux Fondeurs pour poser les chaffis dans lesquels ils font le moule. Voyez FONDEUR EN SABLE, & la fig. 17. Pl. du Fondeur en sable.

AIS, ustensile d'Imprimerie; c'est une planche de bois de chêne de deux piés de long sur un pié & demi de large, & de huit à dix lignes d'épaisseur, unie d'un côté, & traversée de l'autre de deux barres de bois posées à deux ou trois pouces de chaque extrémité. On se sert d'*ais* pour tremper le papier, pour le remanier, pour le charger après l'avoir imprimé. Il y a à chaque presse deux *ais*; un sur lequel est posé le papier préparé pour l'impression, & l'autre pour recevoir chaque feuille imprimée.

Les Compositeurs ont aussi des *ais* pour defferrer leurs formes à distribuer & mettre leur lettre. Voyez FORME. Mais le plus souvent ils ne se servent que de *demi-ais*: deux de ces *demi-ais* sont de la grandeur d'un grand *ais*.

AIS, terme de Paumier; c'est une planche maçonnée dans le mur à l'extrémité d'un tripot ou jeu de paume, qu'on appelle *quarré*. L'*ais* est placé précisément dans l'angle du jeu de paume qui touche à la galerie, & dans la partie du tripot où est placé le ferveur. Les tripots ou jeux de paume qu'on appelle des *dedans*, n'ont point d'*ais*. Quand la balle va frapper de volée dans l'*ais*, ce qui se connoît par le son de la planche, le joueur qui l'a poussée gagne un quinze. Voyez JEU DE PAUME.

AIS à presser ou mettre les livres en presse, outil des Relieurs; ils doivent être de bois de poirier. Il en faut de différente grandeur, c'est-à-dire pour in-folio, in-4°, in-8°, in-12, & in-18. Voyez Planche I. de la Reliure, fig. 5.

Quand on ne trouve point de poirier, on prend du bois de hêtre.

Ais à endosser; ce sont de petites planches de hêtre bien polies, dont un des côtés dans la largeur est rond, l'autre est quarré. On met une de ces planches entre chacun des volumes, qui sont tous tournés du même sens, lorsqu'ils sont couchés & qu'on se prépare à les mettre en presse pour y faire le dos, le côté quarré de la planche tout joignant le bout des ficelles de la couture; en sorte que ces planches pressant un peu plus le bord des livres, servent à faire sortir le dos en rond. Il y en a pour toutes les formes de livres. Voyez Pl. I. fig. F.

Ais à foïetter; il y a des planches toutes semblables pour foïetter, mais plus larges que les précédentes. On dit *ais à foïetter*. Voyez Pl. I. fig. G.

Ais à rogner; ce sont de petites planches qui servent aux Relieurs à maintenir les livres qu'ils veulent rogner dans la presse. Voyez ROGNER, FOUETTER, & ENDOSSER.

AIS feuillé, en terme de Vitrerie ou Planche à la soudure, est un *ais* qui sert à couler l'étain pour souder.

AIS du corps, partie du bois du métier des étoffes en soie. Ce sont deux petites planches oblongues percées d'autant de trous que l'exige le nombre des mailles du corps, ou des maillons ou des aiguilles.

Elles ont 400 trous chacune pour les métiers de 400 cordes, & 600 trous pour les métiers de 600 cordes: il y a huit trous dans la largeur pour les métiers de 400, & il y en a 10 pour les métiers de 600. Leur usage est de tenir les mailles de corps & les arcades dans la direction qu'elles doivent avoir. Voyez Planche VI. n° 7. la planche est un des *ais* du corps.

AIS en Serrurerie; c'est un outil à l'usage de la Ser-

rurerie en ornement. Sa forme est bien simple ; ce n'est proprement qu'un morceau de bois, d'un pouce ou un pouce & demi d'épaisseur, oblong, porté sur deux piés, percé à sa surface de trous ronds & concaves, qui servent à l'ouvrier pour emboutil des demi-boules. *Voyez Serrur. Pl. XV. fig. M.*

AIS à coller, bout de planche d'un bois léger & uni, qui a la forme de la moitié d'un cercle dont on auroit enlevé un petit segment, en sorte que les deux arcs terminés par la corde de ce segment & par le diamètre fussent égaux de part & d'autre. Ces *ais* sont à l'usage de ceux qui peignent en éventail ; c'est là-dessus qu'ils collent leurs papiers ou peaux ; ces papiers ou peaux ne sont collés que sur les bords de l'*ais*. *Voyez de ces ais, Planche de l'Éventailleur, 11. 12. 13. 14.*

AISANCE, f. f. en terme de Pratique, se dit d'un service ou d'une commodité qu'un voisin retire d'un autre, en vertu de titres ou de possession immémoriale, sans qu'il en revienne aucun fruit à cet autre voisin ; comme la souffrance d'un passage sur ses terres, d'un égoût, &c. Ce terme est synonyme à *servitude*. *Voyez SERVITUDE. (H)*

AISANCE, f. f. (*Architecture.*) siège de commodité propre & commode, que l'on place attendant une chambre à coucher, une salle de compagnie, cabinet, &c. à la faveur d'une soupape que l'on y pratique aujourd'hui, ce qui leur a fait donner le nom d'*aisance* ou de *lieux à soupape*, aussi bien qu'à la pièce qui contient ce siège ; il s'en fait de marbre & de pierre de lierre que l'on revêt de menuiserie ou de marqueterie, orné de bronze, tel qu'on en voit aux hôtels de Talmont, de Villars, de Villeroy, & ailleurs.

Ces sortes de pièces font partie des garde-robes ; & lorsque l'on ne peut, faute d'eau, y pratiquer des soupapes, on y tient seulement des chaises percées.

On donne le nom de *latrines* aux lieux domestiques. *Voyez LATRINES. (P)*

AISAY-LE-DUC, (*Géog.*) ville de France en Bourgogne, baillage de Châtillon.

AISEMENT, *garde-robe*, f. m. (*Marine.*) L'éperon fert d'*aisement* aux matelots ; mais on en fait dans les galères & ailleurs pour les officiers. (Z)

AISNAY-LE-CHASTEAU, (*Géog.*) ville de France, dans la généralité de Bourges.

AISNE, (*Géog.*) rivière de France, qui a sa source en Champagne, & se joint à l'Oise vers Compiègne.

AISSADE de poupe, (*Marine.*) c'est l'endroit où la poupe commence à se rétrécir, & où sont aussi les radiers. *Voyez POUPE & RADIER. (Z)*

* AISSANTES, subst. f. plur. ou AISSIS ou BARDEAUX, subst. m. plur. c'est le nom que les couvreurs donnent à de très-petits ais faits de douves, ou d'autres bouts de planches minces dont on couvre les chaumières à la campagne. Cette couverture est légère. On s'en sert aussi pour les hangars, sur-tout quand la tuile est rare. Il faut que les *aiissantes* soient sans aubier, sans quoi elles se pourrissent. Elles demandent beaucoup de clous. Il ne seroit pas mal de les peindre. On regagne toutes ces petites dépenses sur la grosse charpente qui peut être moins forte.

AISELLE, f. f. (*Anatom.*) cavité qui est sous la partie la plus élevée du bras. *Voyez BRAS.* Ce mot est un diminutif d'*axis*, & signifie *petit axe*. *Voyez AXE.*

Les abcès dans les *aiselles* sont ordinairement dangereux, à cause de la quantité des vaisseaux sanguins, lymphatiques, & des nerfs qui forment beaucoup de plexus autour de cette partie. Les anciennes lois ordonnoient de pendre les criminels impubères par dessous les *aiselles*. *Voyez PUBERTÉ, &c. (L)*

Il y a des personnes en qui la sueur ou la transpi-

ration des *aiselles* de même que celle des aines, est puante : on en peut corriger la puanteur, selon Paul Eginette, de cette façon : prenez alun liquide, deux parties ; myrrhe, une partie dissoute dans du vin : lavez souvent les *aiselles* avec ce mélange.

Ou bien prenez de la litharge calcinée & éteinte dans du vin odoriférant, & battez-la en y ajoutant un peu de myrrhe, jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance du miel.

Ou bien prenez litharge d'argent, six gros ; myrrhe, deux gros ; amome, un gros, que vous arroseriez avec du vin.

Enfin, prenez alun liquide, huit gros ; amome, myrrhe, lavande, de chacun quatre gros ; broyez-les avec du vin. Paul Eginette, *ch. xxxvj. lib. III. (N)*

AISELLE, (*Jardinage.*) se dit encore des tiges qui s'élevont & qui sortent des côtés du maître brin, en se fourchant & se subdivisant en d'autres branches qui sont moindres ; elles produisent à leur extrémité des boutons foibles qu'il faut retrancher, afin de laisser toute la sève au maître brin qui en devient plus beau ; coupez ces branches avec l'ongle, ou aux ciseaux, au-dessous du fourchon, sans l'écarter. (K)

AISELLE DES PLANTES, *ala*, f. f. (*Hist. nat. bot.*) c'est le petit espace creux qui se trouve à la jonction des feuilles ou des rameaux avec la branche ou la tige ; il en sort de nouvelles poussées, & quelquefois des fleurs. Dans ce cas, on dit que les fleurs naissent dans les *aiselles* des feuilles. (I)

AISELIER, f. m. chez les Charpentiers ; on entend par un *aiselier* une pièce de bois ou droite ou arcuée, terminée par deux tenons, dont l'un a la mortoise dans une des deux pièces de bois assemblées de manière qu'elles forment un angle à l'endroit de leur assemblage, & dont l'autre tenon a sa mortoise dans l'autre de ces deux pièces de bois. Ainsi les deux pièces & l'*aiselier* forment un triangle dont l'*aiselier* est la base, & dont les parties supérieures des pièces assemblées forment les côtés. L'*aiselier* est employé pour fortifier l'assemblage des deux pièces, & pour empêcher que celle qui est horizontale ne se sépare de celle qui est perpendiculaire, ou verticale, soit par son propre poids, soit par les poids dont elle sera chargée. Ainsi, *Planche II. des Ardoises, fig. 1.* la pièce de bois opposée à l'angle K, dans la machine, est un *aiselier*. Il suffit de cet exemple, pour reconnoître l'*aiselier* toutes les fois qu'il se rencontrera dans les autres figures. *Voyez aussi les Planches de Charpente.*

AISELIERES ; on donne aussi le nom d'*aiseliers* aux bras d'une roue, lorsqu'ils excèdent la circonférence de cette roue, de manière que la puissance appliquée à ces bras, fait mouvoir la roue plus facilement.

AISES. *Voyez ESSES.*

AISSIEU d'ancre. *Voyez JAS. Voyez aussi ESSIEU.*

AIT acte, expression de Palais, est une ordonnance qui se met au bas des requêtes présentées par les parties, lorsqu'elles demandent acte de l'emploi qu'elles font d'icelles pour quelques écritures. Par exemple, dans une requête d'emploi pour griefs, l'appellant demande acte que pour griefs, il emploie la présente requête, & le rapporteur met au bas d'icelle, *ait acte & soit signifié. (H)*

* AITMAT, nom que les Arabes donnent à l'antimoine.

* AJUBATIPITA *Brasiliensium*, nom d'un arbrisseau du Brésil, qui a cinq ou six palmes de haut, & dont le fruit est semblable à l'amande, excepté qu'il est noir. On en tire une huile de la même couleur, dont les Sauvages se servent pour fortifier les articulations.

AJUDANT, subst. m. terme dont on se sert dans quelques

quelques pays étrangers, pour signifier de que nous appellons *aide-de-camp*. Voyez AIDE-DE-CAMP. (Z)

* AIUS-LOCUTIUS, dieu de la parole, que les Romains honoroient sous ce nom extraordinaire : mais comme il faut savoir se taire, ils avoient aussi le dieu du silence. Lorsque les Gaulois furent sur le point d'entrer en Italie, on entendit sortir du bois de Vesta une voix qui crioit : *si vous ne relevez les murs de la ville, elle sera prise*. On négligea cet avis, les Gaulois arriverent, & Rome fut prise. Après leur retraite on se rappella l'oracle, & on lui éleva un autel sous le nom dont nous parlons. Il eut ensuite un temple à Rome, dans l'endroit même où il s'étoit fait entendre la première fois. Cicéron dit au deuxième livre de la *Divination*, que quand ce dieu n'étoit connu de personne, il parloit : mais qu'il s'étoit tu depuis qu'il avoit un temple & des autels, & que le dieu de la parole étoit devenu muet aussi-tôt qu'il avoit été adoré. Il est difficile d'accorder la vénération singulière que les payens avoient pour leurs dieux, avec la patience qu'ils ont eue pour les discours de certains philosophes : ces Chrétiens qu'ils ont tant persécutés, disoient-ils rien de plus fort que ce qu'on lit dans Cicéron ? Les livres de la *Divination* ne sont que des traités d'irreligion. Mais quelle impression devoient faire sur les peuples, ces morceaux d'éloquence où les dieux sont pris à témoin, & sont invoqués ; où leurs menaces sont rappelées, en un mot, où leur existence est supposée ; quand ces morceaux étoient prononcés par des gens dont on avoit une foule d'écrits philosophiques, où les dieux & la religion étoient traités de fables ! Ne trouveroit-on pas la solution de toutes ces difficultés dans la rareté des manuscrits du tems des anciens ? Alors le peuple ne lisoit guère : il entendoit les discours de ses orateurs, & ces discours étoient toujours remplis de piété envers les dieux : mais il ignoroit ce que l'orateur en pensoit & en écrivoit dans son cabinet ; ces ouvrages n'étoient qu'à l'usage de ses amis. Dans l'impossibilité où l'on fera toujours d'empêcher les hommes de penser & d'écrire, ne seroit-il pas à désirer qu'il en fût parmi nous comme chez les anciens ? Les productions de l'incrédulité ne sont à craindre que pour le peuple & que pour la foi des simples. Ceux qui pensent bien savent à quoi s'en tenir ; & ce ne sera pas une brochure qui les écartera d'un sentier qu'ils ont choisi avec examen, & qu'ils suivent par goût. Ce ne sont pas de petits raisonnemens absurdes qui persuadent à un philosophe d'abandonner son Dieu : l'impiété n'est donc à craindre que pour ceux qui se laissent conduire. Mais un moyen d'accorder le respect que l'on doit à la croyance d'un peuple, & au culte national, avec la liberté de penser, qui est si fort à souhaiter pour la découverte de la vérité, & avec la tranquillité publique, sans laquelle il n'y a point de bonheur ni pour le philosophe, ni pour le peuple ; ce seroit de défendre tout écrit contre le gouvernement & la religion en langue vulgaire ; de laisser oublier ceux qui écrivoient dans une langue savante, & d'en poursuivre les seuls traducteurs. Il me semble qu'en s'y prenant ainsi, les absurdités écrites par les auteurs, ne feroient de mal à personne. Au reste, la liberté qu'on obtiendrait par ce moyen, est la plus grande, à mon avis, qu'on puisse accorder dans une société bien policée. Ainsi par-tout où l'on n'en jouira pas jusqu'à ce point-là, on n'en sera peut-être pas moins bien gouverné ; mais à coup sûr il y aura un vice dans le gouvernement par-tout où cette liberté sera plus étendue. C'est-là, je crois, le cas des Anglois & des Hollandois : il semble qu'on pense dans ces contrées, qu'on ne soit pas libre, si l'on ne peut être impunément effréné.

AJUSTE, voyez AVUSTE.

Tome I.

AJUSTEMENT, f. m. se dit en général de tout ce qui orne le corps humain en le couvrant ; il s'entend en *Peinture*, non-seulement des draperies ou vêtements de mode & de fantaisie, mais encore de la façon d'orne les figures, soit en les ceignant de chaînes d'or, ou d'autres riches ceintures, soit en les habillant de légères étoffes, en les coiffant de diadèmes de belle forme, ou de voiles singulièrement liés avec des rubans, en relevant leurs cheveux, ou les laissant pendre galamment ; enfin en les ornant de colliers, de braffelets, &c. (R)

AJUSTER, voyez AVUSTER.

AJUSTER un oillet, (*Jardinage*.) c'est arranger à la main ses feuilles, de manière qu'elles se trouvent si bien disposées que l'oillet en paroisse plus large. On fait ce travail quand la fleur est toute épanouie. (K)

AJUSTER un cheval, (*Manège*.) c'est lui apprendre son exercice en lui donnant la grace nécessaire.

AJUSTER un fer, (*Maréchallerie*.) c'est le rendre propre au pié du cheval. (V)

AJUSTER, en terme de *Balancier*, c'est rendre les poids conformes aux poids étalonnés ou à l'étalon.

AJUSTER, en terme de *Bijoutier*, c'est remplir les vuides d'une pièce, tabatière ou autre, de morceaux de pierres fines, de cailloux, de coquillages, &c. & pour ainsi dire la marquer.

AJUSTER carreaux, terme d'ancien *Monnoyage* ; c'étoit couper avec des cifoires les angles ou pointes des pièces de métal qui alors étoient préparées en carré, pour être ensuite arrondies.

AJUSTER, dans les *Manufactures de soie*, se dit des lisses qui ne doivent être ni plus élevées ni plus basses que l'ouvrage ne le comporte. *Ajuster*, c'est leur donner cette disposition. Il est impossible de faire de bel ouvrage quand les lisses sont mal ajustées, parce qu'alors les parties de la chaîne se séparent mal. Il n'est même pas possible de travailler quand elles sont très-mal ajustées. Voyez LISSE.

AJUSTEURS, à la *Monnoie*, ne peuvent, non-plus que les *Monnoyeurs*, être reçus s'ils ne sont d'estoc & de ligne. Leur fonction est de donner aux flancs le poids qu'ils doivent avoir ; leur droit, de deux sous pour l'or, un sou pour l'argent & le billon, lequel droit ils partagent entr'eux.

AJUSTOIRE, f. m. à la *Monnoie*, est une balance qui sert aux ajusteurs à déterminer si le flanc à monnoyer est du poids fixé, s'il est fort ou foible : les flancs qui sont d'un poids au-dessous sont cisailés pour ensuite être remis à la fonte ; ceux qui sont trop forts sont limés & diminués par leur surface avec une écoïane. Voyez FLANC, CISAILLE, ECOUANE.

AJUTAGE ou AJOUTOIR, f. m. (*Fontainier*.) Les *ajutages* ou *ajoutoirs* sont des cylindres de fer-blanc ou de cuivre percés de plusieurs façons, lesquels se vissent sur leur écrou que l'on soude au bout d'un tuyau montant appelé *souche*.

Il y a deux sortes d'*ajutages*, les *simples* & les *composés* ; les *simples* sont ordinairement élevés en cône, & percés d'un seul trou.

Les *composés* sont aplatis en-dessus, & percés sur la platine de plusieurs trous, de fentes ou d'un faisceau de tuyaux qui forment des gerbes & des girandoles.

Parmi les *ajutages composés*, il y en a dont le milieu de la superficie est tout rempli, & qui ne sont couverts que d'une zone qui les entoure : on les appelle *ajoutoirs à l'épargne*, parce qu'on prétend qu'ils dépenfent moins d'eau, & que le jet en paroît plus gros. On fait prendre aux *ajoutoirs* plusieurs figures, comme de gerbes, de pluies, d'évantaills, soleils, girandoles, bouillons. Voyez PLUIES, EVANTAILLS, GIRANDOLES, BOUILLONS, SOUCHE. (K)

Il s'ensuit de ce qui précède, que c'est la diffé-

H h

des *ajutages* qui met de la différence dans les jets. Ainsi le même tuyau d'eau peut fournir autant de jets différens qu'on y place de différens *ajutages*.

Si on veut savoir quels *ajutages* sont les meilleurs, Mariotte assure, conformément à l'expérience, qu'un trou rond, égal & poli, à l'extrémité d'un tube, donne un jet plus élevé que ne feroit un *ajutage* cylindrique, ou même conique; mais que des deux derniers le conique est le meilleur. Voyez *Traité du mouvement des Eaux, part. IV. Philosop. Transact. n.º. 181. p. 121.* Voyez aussi dans les œuvres de M. Mariotte le *Traité* intitulé, *Regles pour les Jets-d'eau*, qui est séparé de son *Traité du mouvement des Eaux*, & dans lequel on trouve toutes les tables pour les dépenses d'eaux par différens *ajutages*, pour les *ajutages* répondans aux différens réservoirs, &c. Voici une des tables qu'il nous donne sur cela.

Table des dépenses d'eau pendant une minute par différens ajutages ronds, l'eau du réservoir étant à 12 piés en hauteur.

Pour l' <i>ajutage</i> d'une ligne de diametre, . . .	1 pinte $\frac{1}{2}$ & $\frac{1}{3}$.
Pour 2 lignes, . . .	6 pintes $\frac{2}{3}$.
Pour 3 lignes, . . .	14 pintes.
Pour 4 lignes, . . .	25 pintes à-peu-près.
Pour 5 lignes, . . .	39 pintes à-peu-près.
Pour 6 lignes, . . .	56 pintes.
Pour 7 lignes, . . .	76 pintes $\frac{1}{4}$.
Pour 8 lignes, . . .	110 pintes $\frac{2}{3}$.
Pour 9 lignes, . . .	126 pintes.

Si on divise ces nombres par 14, le quotient donnera les pouces d'eau : ainsi 126 divisés par 14 sont 9 pouces, &c. (O)

AJUTANT ou ADJUTANT & AJUTANT CANONNIER ; c'est-à-dire, en terme de Marine, aide-pilote & aide-canonnier. On se sert rarement de ce terme, & l'on préfere celui d'*aide*. (Z)

* AIX, (Géogr.) ville de France en Provence, dont elle est la capitale, près de la petite riviere d'Arc. Long. 23^d 6' 34". lat. 43^d 31' 35".

* AIX, (Géogr.) ville de Savoie sur le lac de Bourget. Long. 23.34. lat. 45.40.

* AIX, (Géogr.) petite ville de France dans le Limosin, sur les confins de la Marche.

* AIX-LA-CHAPELLE, (Géogr.) ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, au duché de Juliers. Long. 23.55. lat. 51.55.

* AIZOON, plante aquatique qui ressemble à l'aloès ordinaire, finon qu'elle a la feuille plus petite & épineuse par le bord ; il s'éleve du milieu des especes de tuyaux ou gaines disposées en pattes d'écrevisse, qui s'ouvrent & laissent paroître des fleurs blanches à trois feuilles, qui ont en leur milieu de petits poils jaunes. Sa racine est fibreuse, longue, ronde, blanche, semblable à des vers. Elle croît dans les marais : elle contient beaucoup d'huile & de flegme, peu de sel. Elle rafraîchit & épaisit les humeurs. On s'en sert en application extérieure.

A K A L

* AKISSAR ou AK-HISSAR, (Géogr.) ville d'Asie dans la Natolie, sur la riviere Hermus. Long. 46. lat. 38.50.

AKOND, f. m. (Hist. mod.) terme de relations, officier de justice en Perse qui juge des causes des veuves & des orphelins, des contrats & autres affaires civiles. Il est le grand-maître de l'école de Droit, & c'est lui qui en fait leçon aux officiers subalternes. Il a des députés dans toutes les cours du

royaume ; & ce sont ces députés, assistés d'un sadra, qui font tous les contrats. (G)

* AL, particule qui signifie dans la grammaire arabe *le* ou *la*. Elle s'emploie souvent au commencement d'un nom pour marquer l'excellence. Mais les Orientaux disant *les montagnes de Dieu* pour désigner des montagnes d'une hauteur extraordinaire, il pourroit se faire que *al* fût employé par les Arabes dans le même sens ; car en Arabe *Alla* signifie Dieu : ainsi *Alchimia*, ce seroit *la Chimie de Dieu*, ou *la Chimie par excellence*. Nous avons donné la signification de cette particule, parce qu'elle entre dans la composition de plusieurs noms françois. Quant à l'étymologie des mots *Alchimie*, *Algebre*, & autres dont nous venons de parler, nous n'y sommes nullement attachés. Quoique nous ne méprisions pas la science étymologique, nous la mettons fort au-dessous de cette partie de la Grammaire, qui consiste à marquer les différences délicates des mots, qui dans l'usage commun, & sur-tout en Poésie, sont pris pour synonymes, mais qui ne le sont pas. C'est sur cette partie que feu M. l'abbé Girard a donné un excellent essai. Nous avons fait usage de son livre par-tout où nous en avons eu occasion, & nous avons tâché d'y suppléer par nous-mêmes en plusieurs endroits où M. l'abbé Girard nous a manqué. La continuation de son ouvrage seroit bien digne de quelque membre de l'Académie Françoise. Il reste beaucoup à faire encore de ce côté, comme nous le montrerons à l'article SYNONYME. On n'aura un excellent dictionnaire de langue, que quand la métaphysique des mots se fera exercée sur tous ceux dont on use indistinctement, & qu'elle en aura fixé les nuances.

ALABARI, f. m. (Chimie.) Il y en a qui se font servi de ce nom pour signifier *le plomb*. V. PLOMB, SATURNE, AABAM, ACCIB. (M)

* ALADULE ou ALADULIE, (Géog.) province de la Turquie en Asie, entre Amasie & la mer Méditerranée, vers le mont Taurus.

* ALAINS, nom d'un ancien peuple de Sarmatie d'Europe. Joseph dit qu'ils étoient Scythes. Ptolomée les place au-delà du mont Imaïs. Selon Claudien, ils occupoient depuis le mont Caucase jusqu'aux portes Caspiennes. Ammien Marcellin le confond avec les Massagetes. M. Herbelot les fait venir d'Alan, ville du Turquestan ; & le P. Lobineau les établit en Bretagne.

* ALAIS, oiseau de proie qui vient d'Orient ou du Pérou, & qui vole bien la perdix. On en entretient dans la fauconnerie du Roi. On les appelle aussi *alathes*.

ALAIS, (Géog.) ville de France dans le bas Languedoc, sur la riviere de Gardon. Long. 21.32. lat. 44.8.

* ALAISE ou ALESE, f. f. linges dont on se sert pour envelopper un malade. L'*alaise* est faite d'un feuil lé, de peur que la dureté d'une couture ne blessât. Les *alaises* sont sur-tout d'usage dans les couches, & autres indispositions où il faut réchauffer le malade, ou garantir le matelas sur lequel il est couché.

* ALAMATOU, f. m. prune de l'île de Madagascar. On en distingue de deux sortes : l'une a le goût de nos prunes ; toutes deux ont des pepins : mais celle qu'on nomme *alamatou issaie*, & qui a le goût de la figue, est un aliment dont l'excès passe pour dangereux.

ALABOULINE, voyez ALLER LA BOULINE.

ALAMBIC ou ALEMBIC, f. m. (Chimie.) c'est un vaisseau qui sert à distiller, & qui consiste en un matras ou une cucurbitte garnie d'un chapiteau presque rond, lequel est terminé par un tuyau oblique par où passent les vapeurs condensées, & qui sont reçues dans une bouteille ou matras qu'on y a ajusté,

& qui s'appelle alors *réceptif*. V. DISTILLATION.

On entend communément par *alambic*, l'instrument entier qui sert pour la distillation, avec tout ce qui en dépend ; mais dans le sens propre, ce n'est qu'un vaisseau qui est ordinairement de cuivre, auquel est adapté & exactement joint un chapiteau concave, rond, & de même métal, servant à arrêter les vapeurs qui s'élevent, & à les conduire dans son bec.

La chaleur du feu élevant les parties volatiles de la matière qui est au fond du vaisseau, elles sont reçues dans le chapiteau, & y sont condensées par la froideur de l'air, ou par le moyen de l'eau qu'on applique extérieurement. Ces vapeurs deviennent ainsi une liqueur qui coule par le bec de l'*alambic*, & tombe dans un autre vaisseau appelé *réceptif*. Voyez RÉCEPIENT.

Le chapiteau de l'*alambic* est quelquefois environné d'un vaisseau plein d'eau froide, & qu'on nomme un *réfrigérant*, quoique dans cette vue on se serve aujourd'hui plus communément d'un serpent. Voy. RÉFRIGÉRENT, SERPENTIN, &c.

Il y a différentes sortes d'*alambics* ; il y en a un où le chapiteau & le matras en cucurbite sont deux pièces séparées ; & un autre où le chapiteau est joint hermétiquement à la cucurbite. &c. Voyez CUCURBITE, MATRAS, RÉCEPIENT. (M)

* Voyez Planche III. de Chimie, fig. 1. un *alambic* de verre, composé d'un matras A & d'un chapiteau B. Fig. 1. un *alambic* de verre, composé d'une cucurbite A, d'un chapiteau tubulé B, C tube du chapiteau, D bouchon du tube. Fig. 3. un *alambic* de métal ; d la cucurbite ; e le chapiteau avec son réfrigérant ; f le réceptif. Figure 4. *alambics* au bain-marie, où se font en même tems plusieurs distillations ; i petit fourneau de fer ; l bain-marie ; m ouverture par laquelle on met de l'eau dans le bain-marie à mesure qu'elle s'y consume ; nnn chapiteaux des *alambics*, o o o réceptifs. Fig. 5. *alambic* au bain de sable ou de cendre ; a porte du cendrier ; b porte du foyer ; c capsule de la cucurbite ; d le sable ; e chapiteau de l'*alambic*.

A LA MORT, CHIENS, (*cri de chasse*.) on parle ainsi à un chien lorsque le cerf est pris.

ALAN, f. m. en *Venerie*, c'est un gros chien de l'espèce des dogues.

* ALAN, (*Géog.*) ville de Perse dans la province d'Alan dans le Turquestan.

* ALAND, (*Géog.*) île de la mer Baltique, entre la Suède & la Finlande.

* ALANGUER, (*Géog.*) ville de Portugal dans l'Éstramadoure.

ALANIER, f. m. (*Jurisprudence*.) dans quelques anciennes coutumes, est le nom qu'on donnoit à des gens qui formoient & élevoient pour la chasse des dogues venus d'Espagne, qu'on nommoit *alans*. (H)

* ALAQUE, f. f. Voyez PLINTHE ou ORLET.

* ALAQUECA, pierre qui se trouve à Balagate aux Indes, en petits fragmens polis, auxquels on attribue la vertu d'arrêter le sang, quand ils sont appliqués extérieurement.

* ALARBES, c'est selon Marmol, le nom qu'on donne aux Arabes voleurs établis en Barbarie.

ALARES, f. m. (*Hist. anc.*) selon quelques anciens Auteurs, étoient une espèce de milice chez les Romains ; ainsi appelée du mot latin *ala*, à cause de leur agilité & de leur légèreté dans les combats. Quelques-uns veulent que ç'ait été un peuple de Pannonie : mais d'autres, avec plus d'apparence de raison, ne prennent *alares* que pour un adjectif ou une épithète qu'on donnoit à la Cavalerie, parce qu'elle étoit toujours placée aux deux ailes de l'armée ; raison pour laquelle on appelloit un corps de cavalerie *ala*. Voyez AILE, CAVALERIE, &c. (G)

Tome I,

Muscles ALAIRES, *musculi ALARES*, en Anatomie. Voyez PTÉRYGOÏDE.

ALARGUER, v. n. terme de Marine, qui signifie s'éloigner d'une côte où l'on craint d'échouer ou de demeurer affalé ; mais il ne signifie pas avancer en mer & prendre le large en sortant d'un port. La chaloupe s'est *alarguée* du navire. (Z)

ALARME, f. f. ce mot vient de l'Italien *al'arme*, aux armes.

Poste d'*alarme* est un espace de terrain que le Quartier-Mestre général ou Maréchal général des Logis assigne à un régiment, pour y marcher en cas d'*alarme*.

Poste d'*alarme* dans une garnison, est le lieu où chaque régiment a ordre de venir se rendre dans des occasions ordinaires.

Pièces d'*alarme*, c'est ordinairement quelques pièces de canon placées à la tête du camp, & qui sont toujours prêtes à être tirées au premier commandement, soit pour donner l'*alarme* aux troupes ou les rappeler du fourrage ; en cas que l'ennemi se mette en devoir d'avancer pour attaquer l'armée. (Q)

* ALASTOR, c'est, selon Claudien, un des quatre chevaux qui tiroient le char de Pluton lorsqu'il enleva Proserpine. Le même Poète nous apprend que les trois autres s'appelloient *Ophneus*, *Æthon*, & *Dycteus*, noms qui marquent tous quelque chose de sombre & de funeste. On donne encore le nom d'*alastor* à certains esprits qui ne cherchent qu'à nuire.

ALATERNE, f. m. en Latin *alaternus*, arbrisseau dont les fleurs sont d'une seule feuille en forme d'entonnoir, & découpées en étoile à cinq pointes. Le pistil qui sort du fond de ces fleurs devient dans la suite un fruit ou une baie molle, remplie ordinairement de trois semences, qui ont d'un côté une bosse, & de l'autre des angles. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

* On en fait des haies : on le met en buisson dans les plates-bandes des parterres. Si on le veut encaiffer, on lui donnera un tiers de terre à potager & un tiers de terreau de couche. On employe ses feuilles en gargarisme dans les inflammations de la bouche & de la gorge.

* ALATRI, (*Géog.*) ancienne ville d'Italie, dans la Campagne de Rome. Long. 30. 58. lat. 41. 44.

* ALAVA ou ALABA, (*Géog.*) petite province d'Espagne ; Victoria en est la capitale.

* ALAULT ou ALT, (*Géog.*) rivière de la Turquie en Europe ; elle sort des montagnes qui séparent la Moldavie de la Transylvanie, & se jette dans le Danube.

A-LAUTRE, terme de Marine ; ce mot est prononcé à haute voix par l'équipage qui est de quart, lorsqu'on sonne la cloche, pour marquer le nombre des horloges du quart ; & cela fait connoître qu'ils veillent & qu'ils entendent bien les coups de la cloche. Voyez QUART. (Z)

ALBA, f. f. (*Commerce*.) petite monnaie d'Allemagne, en françois *demi-pièce* ; elle vaut huit fenins du pays, & le fenin vaut deux deniers ; ainsi l'*alba* vaut seize deniers de France. Voyez DENIER.

* ALBADARA, c'est le nom que les Arabes donnent à l'os sésamoïde de la première phalange du gros orteil. Il est environ de la grosseur d'un pois. Les Magiciens lui attribuent des propriétés surprenantes, comme d'être indestructible, soit par l'eau, soit par le feu. C'est là qu'est le germe de l'homme que Dieu doit faire éclore un jour, quand il lui plaira de le ressusciter. Mais laissons ces contes à ceux qui les aiment, & venons à deux faits qu'on peut lire plus sérieusement. Une jeune femme étoit sujette à de fréquents accès d'une maladie convulsive contre laquelle tous les remèdes avoient échoué. Elle s'adressa à un médecin d'Oxford qui avoit de la réputation, & qui

H h ij

lui ayant annoncé que le petit os dont il s'agit ici étoit, par sa dislocation, la véritable cause de sa maladie, ne balançoit pas à lui proposer l'amputation du gros orteil. La malade y consentit & recouvra la santé. Ce fait, dit M. James, a été confirmé par des témoignages, & n'a jamais été révoqué en doute. Mais il y a plus : il dit que lui-même fut appelé en 1737 chez un fermier de Henwood-Hall près de Solihull dans le Warwickshire, & qu'il le trouva assis sur le bord de son lit, où il disoit avoir passé le jour & la nuit qui avoit précédé, sans oser remuer, parce que le moindre mouvement du pié lui donnoit des convulsions. Le fermier ajouta qu'il y avoit quelques jours qu'il s'étoit blessé au gros orteil de ce pié, que cette blessure lui avoit donné des convulsions, & qu'elles avoient continué depuis. Comme ces symptômes avoient quelque rapport avec ceux de l'épilepsie, M. James l'interrogea, & n'en apprit autre chose sinon qu'il s'étoit toujours bien porté. Sur cette réponse il lui apporta des remèdes qui furent tous inutiles, & cet homme mourut au bout d'une semaine.

* ALBAN, (S.) Géog. petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèse de Mende.

* ALBANIE, (Géog.) province de la Turquie Européenne sur le golphe de Venise. Long. 36. 18. 39. 40. lat. 39-43. 30.

* ALBANIE, (Géog. anc.) c'étoit une province d'Asie située sur la mer Caspienne. Elle avoit cette mer à l'orient, l'Ibérie à l'occident, & l'Atropatie au midi. On prétend que la Géorgie orientale ou le Gurgistan est l'ancienne Albanie asiatique.

La partie de la Grèce qui portoit autrefois le nom d'*Epire*, ou la partie occidentale de la Macédoine, s'appelle *Albanie*.

Il y a une province de l'Ecosse septentrionale qui porte encore aujourd'hui le nom d'*Albanie*, qu'on a quelquefois donné à l'Ecosse entière.

* ALBANIN ou BALBANIN, f. m. peuple qui, selon M. d'Herbelot, n'a aucune demeure fixe, subsiste de ses courses sur la Nubie & l'Abyssinie, a une langue qui n'est ni l'Arabe, ni le Cophte, ni l'Abyssin, & se prétend descendu des anciens Grecs qui ont possédé l'Egypte depuis Alexandre.

* ALBANO, (Géog.) ville d'Italie sur un lac de même nom, dans la Campagne de Rome. Long. 30. 15. lat. 41. 43.

* ALBANO, (Géog.) ville dans la Basilicate au Royaume de Naples.

ALBANOIS, adj. pris subst. (Théolog.) hérétiques qui troublèrent dans le vij. siècle la paix de l'Eglise. Ils renouvelèrent la plupart des erreurs des Manichéens & des autres hérétiques qui avoient vécu depuis plus de trois cents ans. Leur première rêverie consistoit à établir deux principes, l'un bon, pere de Jesus-Christ, auteur du bien & du nouveau Testament ; & l'autre mauvais, auteur de l'ancien Testament, qu'ils rejettoient en s'inscrivant en faux contre tout ce qu'Abraham & Moïse ont pu dire. Ils ajoutoient que le monde est de toute éternité ; que le Fils de Dieu avoit apporté un corps du ciel ; que les Sacremens, à la réserve du Baptême, sont des superstitions inutiles ; que l'homme a la puissance de donner le Saint-Esprit ; que l'Eglise n'a point le pouvoir d'excommunier, & que l'enfer est un conte fait à plaisir. Prateole Gantier, dans sa chron. (G)

* ALBANOISE, adj. f. c'est, parmi les Fleuristes, une anémone qui seroit toute blanche, sans un peu d'incarnat qu'elle a au fond de ses grandes feuilles & de sa pluche.

* ALBANOPOLI, (Géog.) ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie. Long. 38. 4. lat. 51. 48.

* ALBANS, (Géog.) ville d'Angleterre. Long. 17. 10. lat. 51. 40.

* ALBARAZIN, (Géog.) ville d'Espagne au

Royaume d'Arragon, sur le Guadalabiar. Long. 16. 12. lat. 40. 32.

ALBARIUM OPUS, terme d'Architecture. V. STUC.

* ALBASTRE (on prononce l'S) ou ALABAstra, f. f. ancienne ville d'Egypte du côté de l'Arabie & dans la partie orientale de ce royaume. Les habitans sont appelés dans S. Epiphane, *Alabastrides*.

ALBASTRE, f. m. *Alabastrum* (Hist. nat.) matière calcinable moins dure que le marbre. Elle a différentes couleurs : on en voit de blanche ou blanchâtre ; elle est le plus souvent d'un blanc sale jaunâtre, ou jaune roussâtre, ou roux ; il y en a de rougeâtre ; on en trouve qui est variée de ces différentes couleurs avec du brun, du gris, &c. On y voit des veines ou bandes que l'on pourroit comparer à celles des pierres fines que l'on appelle *onyces*. Voyez ONYX. C'est dans ce sens que l'on pourroit dire qu'il y a de l'*albatre* onyxe, & il s'en trouve avec des taches noires qui sont disposées de façon qu'elles ressemblent à de petites mouffes, & qu'elles représentent des bandes de gazon ; c'est pourquoi on pourroit l'appeler *albatre* herborisé à l'imitation des pierres fines auxquelles on a donné cette dénomination. Voyez DENDRITES. L'*albatre* est un peu transparent, & sa transparence est d'autant plus sensible que sa couleur approche le plus du blanc. On le polit, mais on ne peut pas lui donner un poliment aussi beau & aussi vif que celui dont le marbre est susceptible, parce qu'il est plus tendre que le marbre. D'ailleurs lorsque sa surface a été polie, on croiroit qu'elle auroit été frottée avec de la graisse. Cette apparence obscurcit son poliment ; & comme cette matière est un peu transparente, elle ressemble en quelque façon à de la cire. Sa couleur contribue à le rendre tel ; car on ne voit pas la même chose dans le jade, qui, malgré sa dureté, a aussi un poliment mat & gras. Quoique l'*albatre* n'ait pas un beau poli & qu'il soit tendre, on l'a toujours recherché pour l'employer à différens usages ; on en fait des tables, des cheminées, de petites colonnes, des vases, des statues, &c. On distingue deux sortes d'*albatre*, l'oriental & le commun. L'*albatre* oriental est celui dont la matière est la plus fine, la plus nette, & pour ainsi dire la plus pure ; elle est plus dure, ses couleurs sont plus vives ; aussi cet *albatre* est-il beaucoup plus recherché & d'un plus grand prix que l'*albatre* ordinaire. Celui-ci n'est pas rare : on en trouve en France : on connoît celui des environs de Cluny dans le Mâconnois. Il y en a en Lorraine, en Allemagne, & surtout en Italie aux environs de Rome, & il est encore plus commun qu'on ne le croit. Voyez STALACTITE. (I)

ALBASTRE, (Médecine.) L'*albatre* étant calciné & appliqué avec de la poix ou de la résine, amollit & résout les tumeurs skirrheuses, apaise les douleurs de l'estomac, & raffermis les dents & les gencives, selon Dioscoride. (N)

ALBATROSS, *albatroga maxima*, oiseau aquatique du cap de Bonne-Espérance ; c'est un des plus grands oiseaux de ce genre : il a le corps fort gros & les ailes très-longues lorsqu'elles sont étendues ; il y a près de dix piés de distance entre l'extrémité de l'une des ailes & celle de l'autre. Le premier os de l'aile est aussi long que le corps de l'oiseau. Le bec est d'une couleur jaunâtre terne ; il y a environ six pouces de longueur dans l'oiseau sur lequel cette description a été faite ; car les oiseaux de cette espèce ne sont pas tous de la même grandeur : il y en a de beaucoup plus petits que celui dont il s'agit. Les narines sont fort apparentes ; le bec est un peu resserré par les côtés à l'extrémité qui tient à la tête, & il est encore plus étroit à l'autre extrémité qui est terminée par une pointe crochue. Le sommet de la tête est d'un brun clair & cendré ; le reste de la tête, le cou, la poi-

trine, le ventre, les cuisses, le dessous de la queue, & la face interne des ailes, sont de couleur blanche. Le derrière du cou, les côtés du corps sont traversés par des lignes de couleur obscure sur un fond blanc. Le dos est d'un brun sale parsemé de petites lignes & de quelques taches noires ou de couleur plombée. Le croupion est d'un brun clair; la queue d'une couleur bleuâtre tirant sur le noir. Les ailes sont de la même couleur que la queue, à l'exception des grandes plumes qui sont presque tout-à-fait noires. Les bords supérieurs des ailes sont blancs; les jambes & les pieds sont de couleur de chair. Il n'a que trois doigts qui sont tous dirigés en avant & joints ensemble par une membrane: il y a aussi une portion de membrane sur les côtés extérieurs du doigt interne & de l'externe.

Les *albatros* sont en grand nombre au cap de Bonne-Espérance. Albin les confond avec d'autres oiseaux que l'on appelle dans les Indes Orientales *vaisseaux de guerre*. Edwards prétend qu'il se trompe, parce qu'au rapport des voyageurs les vaisseaux de guerre sont des oiseaux beaucoup plus petits que les *albatros*. *Hist. naturelle des oiseaux* par Georges Edwards. Voyez OISEAU. (I)

* ALBAZARIN ou ALBARAZIN, f. m. forte de laine d'Espagne. Voyez LAINE.

* ALBAZIN, (Géog.) ville de la grande Tartarie. Long. 122. lat. 54.

ALBE ou ALBETTE, petit poisson de rivière, mieux connu sous le nom d'ablette. V. ABLETTE. (I)

* ALBB, (Géog.) ville d'Italie dans le Monterrat, sur la rive droite du Tanaro. Long. 25. 40. lat. 44. 36.

* ALBE-JULIE ou WEISSEMBOURG, (Géog.) ville de Transylvanie, près des rivières d'Ompay & de Mérissh. Long. 42. lat. 46. 30.

* ALBE-LONGUE, (Géog.) ancienne ville d'Italie: on en attribue la fondation à Ascagne fils d'Enée, environ 1100 ans avant Jésus-Christ.

* ALBE-ROYALE ou STUL-WEISSEMBOURG, (Géog.) ville de la basse Hongrie sur le Raufiza. Long. 36. lat. 47.

* ALBENGUE ou ALBENGUA, (Géog.) ville d'Italie dans l'état de Genes. Longit. 25. 45. latit. 44. 4.

ALBERGAIME, zoophyte, aussi appelé *albergame*. Voyez ALBERGAME.

ALBERGAME de mer, f. m. *malum insanum*, zoophyte que Rondelet a ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec l'espèce de pommes d'amour longues, auxquelles on a donné le nom d'*albergaine* à Montpellier. On voit sur l'*albergame* des apparences de feuilles ou de plumes. C'est en quoi ce zoophyte diffère de la grappe de mer. Il y a aussi quelque différence dans leur pédicule. Voyez GRAPPE de mer, ZOOPHYTE. (I)

ALBERGE, ALBERGIER, f. m. (Jard.) espèce de pêcher dont le fruit sont des pêches précoces qui ont une chair jaune, ferme, & se nomment *alberges*. (K)

ALBERGEMENT, f. m. (Jurispr.) en Dauphiné, est la même chose que ce que nous appelons *emphytéose* ou *baill emphytéotique*. V. EMPHYTÉOSE. (H)

* ALBERNUS, espèce de camelot ou bouracan qui vient du Levant par la voie de Marseille.

ALBERTUS, f. m. (Comm.) ancienne monnaie d'or qu'Albert, archiduc d'Autriche, fit frapper en Flandre, à laquelle il donna son nom.

Cette monnaie est au titre de vingt-un carrats $\frac{18}{32}$. On la reçoit à la monnaie sur le pied de matière pour passer à la fonte. Le marc est acheté 690 livres, & il y a 90 carolus au marc; conséquemment il vaut 8 l. 4 s. 4 d.

* ALBI, (Géog.) ville de France, capitale de

l'Albigeois, dans le haut Languedoc: elle est sur le Tarn. Long. 19. 49. lat. 43. 55. 44.

ALBICANTE ou CARNÉE, f. f. c'est, chez les *Fleuristes*, une anémone dont les grandes feuilles sont d'un blanc sale, & la pluche blanche, excepté à son extrémité qui est couleur de rose.

* ALBICORE, f. m. poisson qui a, dit-on, la figure & le goût du maquereau, mais qui est plus grand. On le trouve vers les latitudes méridionales de l'Océan, où il fait la guerre aux poissons volans.

ALBIGEOIS; adj. pris subst. (Théol.) secte générale composée de plusieurs hérétiques qui s'élevèrent dans le xij. siècle, & dont le but principal étoit de détourner les Chrétiens de la réception des sacrements, de renverser l'ordre hiérarchique, & de troubler la discipline de l'Eglise. On les nomma ainsi parce qu'Olivier, un des disciples de Pierre de Valdo, chef des Vaudois ou pauvres de Lyon, répandit le premier leurs erreurs dans Albi, ville du haut Languedoc sur le Tarn, & que cette ville fut comme le centre des Provinces qu'ils infectèrent de leurs opinions.

Cette hérésie qui renouvelloit le Manichéisme, l'Arianisme, & d'autres dogmes des anciens sectaires, auxquels elle ajoutoit diverses erreurs particulières aux différentes branches de cette secte, avoit pris naissance en Bulgarie. Les Cathares en étoient la tige; & les Pauliciens d'Arménie l'ayant semée en Allemagne, en Italie & en Provence, Pierre de Bruys & Henri la portèrent, dit-on, en Languedoc; Arnau de Bresse la fomenta; ce qui fit donner à ces hérétiques les noms d'*Henriciens*, de *Petrobusiens*, d'*Arnaudistes*, *Cathares*, *Piffres*, *Patarins*, *Tisserands*, *Bons-hommes*, *Publicains*, *Passagiens*, &c. & à tous ensuite le nom général d'*Albigeois*.

Ceux-ci étoient proprement des Manichéens. Les erreurs dont les accusent Alanus, moine de Cîteaux, & Pierre, moine de Vaux-Cernay, auteurs contemporains qui écrivirent contre eux, sont 1°. D'admettre deux principes ou deux créateurs, l'un bon, l'autre méchant: le premier, créateur des choses invisibles & spirituelles; le second, créateur des corps, & auteur de l'ancien Testament qu'ils rejettoient, admettant le nouveau, & néanmoins rejetant l'utilité des sacrements. 2°. D'admettre deux Christes; l'un méchant, qui avoit paru sur la terre avec un corps fantastique, comme l'avoient prétendu les Marcionites, & qui n'avoit, disoient-ils, vécu ni n'étoit ressuscité qu'en apparence; l'autre bon, mais qui n'a point été vû en ce monde. 3°. De nier la résurrection de la chair, & de croire que nos âmes sont ou des démons, ou d'autres âmes logées dans nos corps en punition des crimes de leur vie passée; en conséquence ils nioient le purgatoire, la nécessité de la prière pour les morts, & traitoient de fable la créance des Catholiques sur l'enfer. 4°. De condamner tous les sacrements de l'Eglise; de rejeter le baptême comme inutile; d'avoir l'Eucharistie en horreur; de ne pratiquer ni confession ni pénitence; de croire le mariage défendu: à quoi l'on peut ajouter leur haine contre les ministres de l'Eglise; le mépris qu'ils faisoient des images & des reliques. Ils étoient généralement divisés en deux ordres, les *parfaits* & les *croyans*. Les *parfaits* menaient une vie austère, continente, ayant en horreur le mensonge & le jurement. Les *croyans*, vivant comme le reste des hommes, & souvent même déréglés, s'imaginoient être sauvés par la foi, & par la seule imposition des mains des *parfaits*.

Cette hérésie fit en peu de tems de si grands progrès dans les provinces méridionales de la France, qu'en 1176 on la condamna dans un concile tenu à Lombez, & au concile général de Latran en 1179. Mais malgré le zèle de S. Dominique & des autres

inquisiteurs, ces hérétiques multipliés méprifèrent les foudres de l'Eglise. La puissance temporelle se joignit à la spirituelle pour les terrasser. On publia contr'eux une croisade en 1210; & ce ne fut qu'après dix-huit ans d'une guerre sanglante, qu'abandonnés par les comtes de Toulouse leurs protecteurs, & affoiblis par les victoires de Simon de Montfort, les *Albigois* poursuivis dans les tribunaux ecclésiastiques, & livrés au bras séculier, furent entièrement détruits, à l'exception de quelques-uns qui se joignirent aux Vaudois des vallées de Piémont, de France & de Savoie. Lorsque les nouveaux réformés parurent, ces hérétiques projetterent de se joindre aux Zuingliens, & s'unirent enfin aux Calvinistes, sous le regne de François I. L'exécution de Cabrières, & de Mérindol, qu'on peut lire dans notre histoire, acheva de dissiper les restes de cette secte dont on ne connoît plus que le nom. Au reste, quoique les *Albigois* se soient joints aux Vaudois, il ne faut pas croire que ceux-ci aient adopté les opinions des premiers; les Vaudois n'ayant jamais été Manichéens, comme M. Bossuet l'a démontré dans son *Histoire des Variations*, liv. XI. Petrus Vall. Cern. Sanderus, Baronius, Spondan. de Marca, Bossuet, *Hist. des Variat.* Dupin, *Biblioth. eccléf. siècle xij & xiiij.* (G)

* ALBION, ancien nom de la grande Bretagne. Les conjectures que l'on a formées sur l'origine de ce nom nous paroissent si vagues, que quand elles ne seroient pas hors de notre objet, nous n'en rapporterions aucune.

* ALBION la nouvelle, partie de l'Amérique septentrionale, découverte & nommée par Drake en 1578. Elle est voisine du Mexique & de la Floride.

* ALBIQUE, f. f. nom qu'on donne à une espece de craie ou terre blanche qui a quelque ressemblance avec la terre figillée, & qu'on trouve en plusieurs endroits de France.

* ALBLASSER-WAERT, (Géog.) pays de la Hollande méridionale, entre la Meuse & le Leck.

* ALBOGALERUS, f. m. bonnet des Flamines Diales ou des Flamines de Jupiter. Ils le portoient toujours, & il ne leur étoit permis de le quitter que dans la maison. Il étoit fait, dit Festus, de la peau d'une victime blanche: on y ajustoit une pointe faite d'une branche d'olivier. Celui qu'on voit *Plan VII. Hist. anc.* est orné de la foudre de Jupiter dont le Flamme dialé étoit prêtre.

* ALBORA, espece de gale ou plutôt de lepre dont Paracelse donne la description suivante. C'est, dit-il, une complication de trois choses; des dartres farineuses, du *serpigo*, & de la lepre.

Lorsque plusieurs maladies dont l'origine est différente viennent à se réunir, il s'en forme une nouvelle à laquelle il faut donner un nom différent. Voici les signes de celle-ci. On a sur le visage des taches semblables au *serpigo*; elles se changent en petites pustules de la nature des dartres farineuses: quant à leur terminaison, elle se fait par une évacuation puante par la bouche & le nez. Cette maladie, qu'on ne connoît que par ses signes extérieurs, a aussi son siège à la racine de la langue. Voici le remède que Paracelse propose pour cette maladie qu'il a nommée.

Prenez d'étain, de plomb, d'argent, de chacun une dragme; d'eau distillée de blancs-d'œufs demi-pinte: mêlez. Il faut distiller les blancs-d'œufs après les avoir fait cuire, verser l'eau sur la limaille des métaux, & en laver l'albora. Paracelse, de *apostematibus.* Voyez DARTRE, SERPIGO, LEPRE.

* ALBORNOZ, f. m. manteau à capuce fait de poil de chevre, & tout d'une piece, à l'usage des

Maures, des Turcs, & des chevaliers de Malte, quand ils vont au camp par le mauvais tems.

ALBOUR ou AULBOURG, arbre mieux connu sous le nom d'ébenier ou de faux ébenier. Voyez EBENIER. (I)

* ALBOURG, (Géog.) ville de Danemark dans le Nord Jutland. Long. 27. lat. 57.

* ALBRAND, ou ALEBRAN, ou ALEBRENT, nom qu'on donne en Venerie au jeune canard, qui devient au mois d'Octobre canardeau, & en Novembre canard, ou oiseau de riviere.

ALBRENÉ, adj. terme de Fauconnerie, se dit d'un oiseau de proie qui a perdu entièrement ou en partie son plumage. On dit: ce gerfaut est albrené, il faut le baigner.

ALBRENER, v. n. veut dire chasser aux albrans; il fait bon albrener.

* ALBRET ou LABRIT, (Géog.) ville de France en Gascogne, au pays d'Albret. Lon. 17. lat. 44. 10.

ALBUGINÉE, adj. f. en Anatomie, est la tunique la plus extérieure de l'œil, appelée autrement conjonctive. Voyez CONJONCTIVE. Ce mot vient du Latin *albus*, blanc; la tunique *albuginée* recouvrant le blanc de l'œil. Voyez ŒIL.

Albuginée est aussi la tunique qui enveloppe immédiatement les testicules. Voyez TESTICULES & SCROTUM (L)

ALBUGO ou TAIE, est une maladie des yeux où la cornée perd sa couleur naturelle, & devient blanche & opaque.

La taie est la même chose que ce qu'on appelle autrement *leucoma*, λευκωμα. V. LEUCOMA & TAIE.

ALBUGO ou LEUCOMA, f. m. (Chirurg.) c'est une tache blanche & superficielle qui survient à la cornée transparente par un engorgement des vaisseaux lymphatiques de cette partie. Ce vice empêche la vue tant qu'il subsiste. Il ne faut pas confondre l'*albugo* avec les cicatrices de la cornée: les cicatrices sont ordinairement d'un blanc luisant & sans douleur; ce sont des marques de guérison, & non de maladie. L'*albugo* est d'un blanc non luisant comme de craie, & est accompagné d'une légère fluxion, d'un peu d'inflammation & de douleur, & d'un petit larmoyement; il arrive sans qu'aucun ulcere ait précédé: la cicatrice au contraire est la marque d'un ulcere guéri.

L'*albugo* peut se terminer par un ulcere, & alors après sa guérison il laisse une cicatrice qui ne s'efface point.

Pour guérir l'*albugo*, il faut prescrire les remèdes généraux propres à détourner la fluxion: on fait ensuite usage des remèdes particuliers. Les auteurs proposent les remèdes acres & volatils pour dissoudre, détacher & nettoyer l'*albugo*, comme les fiels de brochet, de carpe ou autres poissons; ou ceux de perdrix, d'oiseaux de proie & autres, dans lesquels on trempe la barbe d'une plume pour en toucher la tache deux fois par jour. M. M^e Jean conseille entr'autres remèdes le collyre sec avec l'iris, le sucre candi, la myrrhe, de chacun un demi-gros, & quinze grains de vitriol blanc. On s'est souvent servi avec succès d'un mélange de poudre de tuthie, de sucre candi & de vitriol blanc à parties égales qu'on souffle sur la tache avec un fétu de paille ou un tuyau de plume. (Y)

ALBUMINEUX, adj. (Physiol.) *suc albumineux*, dans l'Economie animale, est une espece d'huile fort fixe, tenace, glaireuse & peu inflammable, qui forme le sang & les lymphes des animaux. Ses propriétés sont assez semblables à celles du blanc-d'œuf; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *suc albumineux*. Voyez SUC & HUILE.

L'huile *albumineuse* a des propriétés fort singulières, dont il est difficile de découvrir le principe: elle

se durcit au feu, & même dans l'eau chaude; elle ne se laisse point délayer par les liqueurs vineuses, même par l'esprit-de-vin, ni par l'huile de terebenthine, & les autres huiles résineuses fluides; au contraire ces huiles la durcissent. Elle contient assez de sel tartareux pour être fort susceptible de pourriture, surtout lorsqu'elle est exposée à l'action de l'air: mais elle n'est sujette à aucun mouvement de fermentation remarquable, parce que son sel est plus volatilisé & plus tenacement uni à l'huile que celui des végétaux; aussi le feu le fait-il facilement dégénérer en sel alkali volatil; ce qui n'arrive presque pas au sel tartareux des végétaux, sur-tout lorsqu'il n'est encore uni qu'à une huile mucilagineuse. L'indissolubilité, le caractère glaireux, & le défaut d'inflammabilité de cette huile, lui donnent beaucoup de conformité avec l'huile muqueuse; mais elle en diffère par quelques autres propriétés, & sur-tout par le sel qu'elle contient, & dont l'huile muqueuse est entièrement ou presque entièrement privée. *Voyez Ess. de Phys. par M. Quesnay. (L)*

* ALBUNÉE, la dixième des Sibylles. Varron dit qu'elle étoit de Tibur; c'est aujourd'hui Tivoli. Elle y fut adorée: elle eut une fontaine & un bois consacrés près du fleuve Anis. On dit que sa statue fut trouvée dans le fleuve; elle étoit représentée tenant un livre à la main.

* ALBUQUERQUE, (Géogr.) ville d'Espagne, dans l'Estramadure. *Long. 11. 40. lat. 38. 52.*

* ALBURNE, f. m. Ce fut d'abord le nom d'une montagne de Lucanie, puis celui du dieu de cette montagne. On dut à M. Æmilius Metellus la connoissance de cette nouvelle divinité.

ALBUS, f. m. (Comm.) petite monnoie de Cologne, qui vaut deux creuzers, & le creuzer vaut un sou six deniers, & $\frac{6}{13}$ de denier; ainsi l'albus vaut neuf deniers $\frac{3}{13}$ de France.

* ALCAÇAR-QUIVIR ou ALCAZAR-QUIVIR, (Géog.) ville d'Afrique sur la côte de Barbarie, province d'Asgar, royaume de Fez.

* ALCAÇAR DO SAL, (Géog.) ville de Portugal, dans l'Estramadure, sur la rivière de Cadaon. *Long. 9. 41. lat. 38. 18.*

ALCAÇAR CEGUER, (Géog.) ville d'Afrique, au royaume de Fez, province d'Habbat. *Longit. 12. lat. 35.*

ALCADE, f. m. (Hist. mod.) en Espagne, est un juge ou officier de judicature, qui répond à-peu-près à ce que nous appelons en France un prévôt.

Les Espagnols ont tiré le nom d'alcade, de l'alcaïde des Mores. *Voyez ALCAÏDE. (G)*

ALCAHEST, voyez ALKAHEST.

ALCAÏDE ou ALCAYDE, sub. m. (Hist. mod.) chez les Mores, en Barbarie, est le gouverneur d'une ville ou d'un château, sous l'autorité du roi de Maroc. Ce mot est composé de la particule *al*, & du verbe *קד*, *kad*, ou *akad*, gouverner, régir, administrer.

La juridiction de l'alcaïde est souveraine, tant au criminel qu'au civil; & c'est à lui qu'appartiennent les amendes. (G)

ALCAÏQUES, adj. (Littérat.) dans la poésie grecque & latine, est un nom commun à plusieurs sortes de vers, ainsi appelés du nom d'Alcée, à qui on en attribue l'invention.

La première espèce d'alcaïques est de vers de cinq piés, dont le premier est un spondée ou un iambe; le second un iambe, le troisième une syllabe longue, le quatrième un dactyle, & le cinquième un dactyle ou un amphimacre, tels que sont ces vers d'Horace:

*Omnes | eo | dem | cogimur, | omnium |
Versa | tur ur | na | ferius | ocyus |
Sors exitura,*

La seconde espèce consiste en deux dactyles & deux trochées, tel que celui-ci:

Exili | um imposi | tura | cymbæ.

Outre ces deux premières fortes qu'on appelle *alcaïques dactyliques*, il y en a une troisième qui s'appelle simplement *alcaïque*, dont le premier pié est un épitríte, le second & le troisième deux choriambes, & le quatrième un bacche, comme celui-ci:

Cur timet flâ | vum tiberim | tangere, cur oli | vum ?

L'ode *alcaïque* consiste en quatre strophes, de quatre vers chacune, dont les deux premiers sont des vers *alcaïques* de la première espèce; le troisième un iambe dimètre hypercatalectique, c'est-à-dire de quatre piés & une syllabe longue, tel que celui-ci:

Trans mu | tat in | cer | tos ho | nores |.

& le quatrième est un *alcaïque* de la seconde espèce; tel que le dernier de la strophe suivante:

Non possidentem multa vocaveris

Recte beatum: rectius occupat

Nomen beati, qui deorum

Muneribus sapienter uti, &c. Horat.

Pour peu qu'on ait l'oreille délicate, on sent combien les vers *alcaïques*, mais sur-tout ceux dont est formée cette strophe, sont harmonieux. Aussi Horace les appelle-t-il les sons mâles & nerveux d'Alcée, *minaces Alcæi camænæ. (G)*

* ALCALA LA REALE, (Géog.) ville d'Espagne dans l'Andalousie, près de la rivière de Salado. *Longit. 14. 30. lat. 37. 18.*

* ALCALA DE HENAREZ, (Géog.) ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur la rivière de Henarez. *Long. 14. 32. lat. 40. 30.*

* ALCALA DE GUADAIRA, (Géog.) ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur la rivière de Guadaira. *Long. 12. 40. lat. 35. 15.*

ALCALESCENT, TE, adj. en Médecine, qui n'est pas tout-à-fait alkali, qui approche de la nature du sel lixiviel. Boerhaave, *comm.* Pourquoi les choses naturellement acides, ou *alcalescentes*, n'efflueroient-elles pas dans l'estomac les mêmes dégénération qu'elles souffrent au-dehors? (L)

ALCALI, voyez ALKALI.

* ALCAMO, (Géog.) ville de Sicile, au pié du mont Bonifati. *Long. 30. 42. lat. 38. 2.*

* ALCANA, f. m. Le troëfne d'Egypte fournit à la teinture un rouge ou un jaune qu'on tire de ses feuilles, selon qu'on employe cette couleur: un jaune, si on le fait tremper dans l'eau; un rouge, si on la laisse infuser dans du vinaigre, du citron, ou de l'eau d'alun. On extrait des baies de la même plante, une huile d'une odeur très-agréable; on en fait usage en Médecine.

ALCANNNA, (Médecine.) *alcanna offic. Ligustrum Indicum, seu alcanna Manithondi.* Herm. Mut. Zeil. 6. 65. C'est le kenna des Turcs & des Maures; ses feuilles réduites en poudre jaune, servent de cosmétique aux naturels du pays, qui en font une espèce de pâte avec du suc de limon; les hommes en teignent leur barbe, & les femmes leurs ongles. Elle est bonne pour exciter les règles, & pour les maladies hystériques; aussi les Orientaux s'en servent-ils pour causer l'avortement, & pour chasser le fœtus mort dans la matrice. (N)

* ALCANTARA, (Géog.) ville d'Espagne dans l'Estramadoure, sur le Tage. *L. 11. 35. lat. 39. 20.* Il y a en Espagne une autre ville nommée *Valencia d'Alcantara*; c'est encore le nom d'une contrée de Portugal, à une lieue ou environ au-dessous de Lisbonne.

ALCANTARA, (Ordre d') *Hist. mod.* ancien ordre

militaire, ainsi appelé d'une ville d'Espagne de même nom, dans l'Éstramadoure. *Voyez CHEVALIER, ORDRE, &c.*

En 1212, Alphonse IX. roi de Castille, ayant repris *Alcantara* sur les Mores, en confia la garde & la défense, d'abord aux chevaliers de Calatrava, & deux ans après aux chevaliers *du Poirier*, autre ordre militaire institué en 1170 par Gomez Fernand, & approuvé par le pape Alexandre III. sous la règle de S. Benoît. Ce fut à cette occasion qu'ils quitterent leur ancien nom, pour prendre celui de *chevaliers d'Alcantara*.

Après l'expulsion des Mores & la prise de Grenade, la maîtrise de l'ordre d'*Alcantara*, & celle de l'ordre de Calatrava, furent unies à la couronne de Castille par Ferdinand & Isabelle. *Voyez CALATRAVA.*

En 1540, les chevaliers d'*Alcantara* demandèrent la permission de se marier, & elle leur fut accordée. Ils portent la croix verte ou de sinople fleurdelisée, & ont en Espagne plusieurs riches commanderies, dont le roi dispose en qualité de grand-maître de l'ordre. (G)

* **ALCARAZ**, (*Géogr.*) ville d'Espagne dans la Manche, sur la Guardamena. *Long. 15. 42. lat. 38. 28.*

* **ALCATHÉES**, fêtes qu'on célébroit à Micènes en l'honneur d'Alcathois fils de Pelops, celui qui soupçonné d'avoir fait assassiner son frere Chrysispe, chercha un asyle à la cour du roi Megare, dont il épousa la fille, après avoir délivré le pays d'un lion furieux qui le ravageoit. Il succéda à son beau-pere, fut bon souverain, & mérita de l'amour de ses peuples les fêtes annuelles appelées *Alcathées*.

* **ALCATRACE**, f. m. petit oiseau que l'on cherchoit en vain sur l'Océan des Indes aux environs du seizieme degré de latitude & sur les côtes d'Arabie, où Wicquefort dit qu'il se trouve; car pour le reconnoître il en faudroit une autre description, & sur cette description peut-être s'apercevrait-on que c'est un oiseau déjà connu sous un autre nom. Nous invitons les voyageurs d'être meilleurs observateurs, s'ils prétendent que l'Histoire naturelle s'enrichisse de leurs observations. Tant qu'ils ne nous rapporteront que des noms, nous n'en ferons guere plus avancés.

* **ALCAVALA**, droit de doïanne de cinq pour cent du prix des marchandises, qu'on paye en Espagne & dans l'Amérique espagnole.

ALCÉ, f. m. animal quadrupede. On ne fait pas bien quel est l'animal auquel ce nom doit appartenir, parce que les descriptions qu'on a faites de l'*alcé*, sont différentes les unes des autres. Si on consulte les Naturalistes anciens & modernes, on trouvera par rapport à cet animal des faits qui paroissent absolument contraires; par exemple, qu'il a le poil de diverses couleurs, & qu'il est semblable au chameau dont le poil n'est que d'une seule couleur; qu'il a des cornes, & qu'il n'en a point; qu'il n'a point de jointures aux jambes, & qu'il a des jointures, & que c'est ce qui le distingue d'un autre animal appelé *machlis*; qu'il a le pié fourchu, & qu'il a le pié solide comme le cheval. Cependant on croit qu'il y a beaucoup d'apparence que l'*alcé* n'est point différent de l'animal que nous appellons *élan*, parce que la plupart des auteurs conviennent que l'*alcé* est à-peu-près de la taille du cerf; qu'il a les oreilles & les piés comme le cerf, & qu'il lui ressemble encore par la petitesse de sa queue & par ses cornes; qu'il est différent du cerf par la couleur & la longueur de son poil, par la petitesse de son cou, & par la roideur de ses jambes. On a remarqué qu'il a la levre supérieure fort grande. Il est certain que tous ces caracteres conviennent à l'*élan*. On pourroit

aussi concilier les contrariétés qui se trouvent dans les descriptions de l'*alcé*; car quoique le poil de l'*élan* ne soit que d'une couleur, cependant cette couleur change dans les différentes saisons de l'année, si l'on en croit les historiens septentrionaux, elle devient plus pâle en été qu'elle ne l'est en hyver. Les élans mâles ont des cornes, les femelles n'en ont point; & lorsqu'on a dit que l'*alcé* n'avoit point de jointures, on a peut-être voulu faire entendre seulement, qu'il a les jambes presque aussi roides que s'il n'avoit point de jointures; en effet cet animal a la jambe très-ferme. *Mém. de l'acad. royale des Sc. tom. III. part. I. pag. 179. Voyez ELAN. (I)*

ALCÉE, en latin *alcea*, f. f. herbe à fleur monopétale en forme de cloche ouverte & découpée; il y a au milieu de la fleur un tuyau pyramidal, chargé le plus souvent d'étamines, & il sort du calice un pistil qui passe par le fond de la fleur, & qui s'emboîte dans le tuyau. Ce pistil devient dans la suite un fruit aplati & arrondi, quelquefois pointu, & enveloppé pour l'ordinaire par le calice. Ce fruit est composé de plusieurs capsules qui tiennent à un axe cannelé, dont chaque cannelure reçoit une capsule qui renferme un fruit fait ordinairement en forme de rein. L'*alcée* ne differe de la mauve & de la guimauve, qu'en ce que ses feuilles sont découpées. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez PLANTE. (I)*

* **ALCHIMELECH** ou **MELILOT** EGYPTIEN, plante qui croît & s'étend à terre, petite, serpentant lentement, ne s'élevant presque jamais; ayant la feuille du trefle, seulement un peu moins grande; les fleurs petites, en grand nombre, oblongues, placées les unes à côté des autres, de la couleur du safran, & d'une odeur fort douce. Il succéda à ces fleurs des gouffes obliques, qui contiennent une très-petite semence ronde, d'un rouge noirâtre, d'une saveur amere & astringente, & qui n'est pas sans odeur. *Ray.*

ALCHIMIE, f. f. est la chimie la plus subtile par laquelle on fait des opérations de Chimie extraordinaires, qui exécutent plus promptement les mêmes choses que la nature est long-tems à produire; comme lorsqu'avec du mercure & du soufre seulement, on fait en peu d'heures une matiere solide & rouge, qu'on nomme *cinnabre*, & qui est toute semblable au cinnabre natif, que la nature met des années & même des siècles à produire.

Les opérations de l'*alchimie* ont quelque chose d'admirable & de mystérieux; il faut remarquer que lorsque ces opérations sont devenues plus connues, elles perdent leur merveilleux, & elles sont mises au nombre des opérations de la chimie ordinaire, comme y ont été mises celles du lilium, de la panacée, du kermès, de l'émétique, de la teinture de l'écarlate, &c. & suivant la façon dont sont ordinairement traitées les choses humaines, la chimie use avec ingratitude des avantages qu'elle a reçus de l'*alchimie*: l'*alchimie* est maltraitée dans la plupart des livres de chimie. *Voyez ALCHIMISTES.*

Le mot *alchimie* est composé de la préposition *al* qui est arabe, & qui exprime *sublime* ou *par excellence*, & de *chimie*, dont nous donnerons la définition en son lieu (*voyez CHIMIE*); desorte que *alchimie*, suivant la force du mot, signifie la *chimie sublime*, la *chimie par excellence*.

Les antiquaires ne conviennent pas entr'eux de l'origine ni de l'ancienneté de l'*alchimie*. Si on en croit quelques histoires fabuleuses, elle étoit dès le tems de Noé: il y en a même eu qui ont prétendu qu'Adam favoit de l'*alchimie*.

Pour ce qui regarde l'antiquité de cette science, on n'en trouve aucune apparence dans les anciens auteurs, soit Medecins, soit Philosophes, soit Poëtes, depuis Homere, jusqu'à quatre cents ans après

Jésus-Christ. Le premier auteur qui parle de faire de l'or, est Zozime, qui vivoit vers le commencement du cinquieme siecle. Il a composé en grec un livre sur l'art divin de faire de l'or & de l'argent. C'est un manuscrit qui est à la bibliotheque du Roi. Cet ouvrage donne lieu de juger que lorsqu'il a été écrit, il y avoit déjà long-tems que la Chimie étoit cultivée, puisqu'elle avoit déjà fait ce progrès.

Il n'est point parlé du remede universel, qui est l'objet principal de l'Alchimie, avant Geber, auteur arabe, qui vivoit dans le septieme siecle.

Suidas prétend que si on ne trouve point de monument plus ancien de l'Alchimie, c'est que l'empereur Dioclétien fit brûler tous les livres des anciens Egyptiens, & que c'étoient ces livres qui contenoient les mysteres de l'Alchimie.

Kirker assure que la théorie de la pierre philosophale est expliquée au long dans la table d'Hermès, & que les anciens Egyptiens n'ignoroient point cet art.

On fait que l'empereur Caligula fit des essais pour tirer de l'or de l'orpiment. Ce fait est rapporté par Pline, *Hist. nat. chap. jv. liv. XXXIII*. Cette opération n'a pû se faire sans des connoissances de Chimie, supérieures à celles qui suffisoient dans la plupart des arts, & des expériences pour lesquelles on employe le feu.

Au reste le monde est si ancien, & il s'y est fait tant de révolutions, qu'il ne reste point de monuments certains de l'état où étoient les Sciences dans les tems qui ont précédé les vingt derniers siecles : je n'en rapporterai qu'un exemple. La Musique a été portée dans un certain tems chez les Grecs à un haut point de perfection ; elle étoit si fort au-dessus de la nôtre, à en juger par ses effets, que nous avons peine à le comprendre ; & on ne manqueroit pas de le révoquer en doute, si cela n'étoit bien prouvé par l'attention singulière qu'on fait que le gouvernement des Grecs y donnoit, & par le témoignage de plusieurs auteurs contemporains & dignes de foi. *Voyez An ad sanitatem musice*, dit M. Malouin. *A Paris, chez Quilau, rue Galande.*

Il se peut aussi que la Chimie ait de même été portée à un si haut point de perfection, qu'elle ait pû faire des choses que nous ne pouvons faire aujourd'hui, & que nous ne comprenons pas comment il seroit possible que l'on exécutât. C'est la Chimie ainsi perfectionnée, qu'on a nommée *Alchimie*. Cette science, comme toutes les autres, a péri dans certains tems, & il n'en est resté que le nom. Dans la suite, ceux qui ont eu du goût pour l'Alchimie, se font tout-d'un-coup mis à faire les opérations dans lesquelles la renommée apprend que l'Alchimie réussissoit ; ils ont ainsi cherché l'inconnu sans passer par le connu : ils n'ont point commencé par la Chimie, sans laquelle on ne peut devenir alchimiste que par hasard.

Ce qui s'oppose encore fort au progrès de cette science, c'est que les Chimistes, c'est-à-dire ceux qui travaillent par principes, croient que l'Alchimie est une science imaginaire à laquelle ils ne doivent pas s'appliquer ; & les Alchimistes au contraire croient que la Chimie n'est pas la route qu'ils doivent tenir.

La vie d'un homme, un siecle même, n'est pas suffisant pour perfectionner la Chimie ; on peut dire que le tems où a vécu Beker, est celui où a commencé notre Chimie. Elle s'est ensuite perfectionnée du tems de Stahl, & on y a encore bien ajouté depuis ; cependant elle est vraisemblablement fort éloignée du terme où elle a été autrefois.

Les principaux auteurs d'Alchimie sont Geber, le Moine, Bacon, Ripley, Lulle, Jean le Hollandois, & Isaac le Hollandois, Basile Valentin, Paracelse, Van Zuchten, Sendigovius, &c. (M)

ALCHIMISTE, s. m. celui qui travaille à l'Alchimie. *Voyez ALCHIMIE*. Quelques anciens auteurs grecs se sont servis du mot χρυσοποιητής, qui signifie *faiseur d'or*, pour dire *Alchimiste* ; & de χρυσοποιητική, l'art de faire de l'or, en parlant de l'Alchimie. On lit dans d'autres livres grecs, ποιητής, *fiéor*, *faiseur*, *Alchimiste*, qui signifie aussi *auteur de vers*, *poète*. En effet, la Chimie & la Poésie ont quelque conformité entr'elles. M. Diderot dit, page 8. du *Prospectus* de ce Dictionnaire : *la Chimie est imitatrice & rivale de la nature ; son objet est presque aussi étendu que celui de la nature même : cette partie de la Physique est entre les autres, ce que la Poésie est entre les autres genres de Littérature ; ou elle décompose les êtres, ou elle les revivifie ou elle les transforme, &c.*

On doit distinguer les *Alchimistes* en *vrais*, & en *faux* ou *fous*. Les *Alchimistes vrais* sont ceux qui, après avoir travaillé à la Chimie ordinaire en physiciens, poussent plus loin leurs recherches, en travaillant par principes & méthodiquement à des combinaisons curieuses & utiles, par lesquelles on imite les ouvrages de la nature ; ou qui les rendent plus propres à l'usage des hommes, soit en leur donnant une perfection particulière, soit en y ajoutant des agrémens qui, quoiqu'artificiels, sont dans certains cas plus beaux que ceux qui viennent de la simple nature dénuée de tout art, pourvu que ces agrémens artificiels soient fondés sur la nature même, & l'imitent dans son beau.

Ceux au contraire qui, sans savoir bien la Chimie ordinaire, ou qui même, sans en avoir de teinture, se jettent dans l'Alchimie sans méthode & sans principes, ne lisant que des livres énigmatiques qu'ils estiment d'autant plus qu'ils les comprennent moins, sont de *faux Alchimistes* qui perdent leur tems & leur bien, parce que travaillant sans connoissance, ils ne trouvent point ce qu'ils cherchent, & font plus de dépenses que s'ils étoient instruits, parce qu'ils emploient souvent des choses inutiles, & qu'ils ne savent pas sauver certaines matieres qu'on peut retirer des opérations manquées.

D'ailleurs ils ont pour les charlatans autant de goût que pour les livres énigmatiques : ils ne se soucient pas d'un bon livre qui parle clairement, mais ne flate point leur cupidité, comme font les livres énigmatiques auxquels on ne comprend rien, & auxquels les gens entêtés du fabuleux, ou du moins du mystérieux, donnent le sens qu'ils veulent y trouver, & qui est plus suivant leur imagination ; aussi ces *faux Alchimistes* s'ennuyent aux discours d'un homme instruit de cette science, qui la dévoile, & qui réduit ses opérations à leur juste valeur : ils écouteront plus volontiers des hommes à secrets aussi ignorans qu'eux, mais qui font profession d'exciter leur curiosité.

Il faut dans toute chose, & sur-tout dans celles de cette nature, éviter les extrémités : on doit éviter également d'être superstitieux, ou incrédule. Dire que l'Alchimie n'est qu'une science de visionnaires, & que tous les *Alchimistes* sont des fous ou des imposteurs, c'est porter un jugement injuste d'une science réelle à laquelle des gens sensés & de probité peuvent s'appliquer : mais aussi il faut se garantir d'une espece de fanatisme dont sont particulièrement susceptibles ceux qui s'y livrent sans discernement, sans conseil & sans connoissances préliminaires, en un mot sans principes. Or les principes des sciences sont des choses connues ; on y doit passer du connu à l'inconnu : si en Alchimie, comme dans les autres sciences, on passe du connu à l'inconnu, on pourra en tirer autant & plus d'utilité que de certaines autres sciences ordinaires. (M)

* ALCIDON ; c'est le nom que les Fleuristes

donnent à une autre espece d'œillets piquetés. Voyez **ŒILLET**.

* **ALCIS**, nom sous lequel Minerve étoit adorée chez les Macédoniens.

* **ALCMAER**, (*Géog.*) ville des Provinces-Unies dans le Kennemerland, partie de la Hollande septentrionale. *Long.* 22. 10. *lat.* 52. 28.

ALCMANIEN, adj. (*Belles-Lettres.*) dans la poésie latine, c'est une sorte de vers composé de deux dactyles & de deux trochées, comme celui-ci :

Virgini | bus pue | risque | canto. Horat.

Ce nom vient d'Alcman, ancien poëte grec, estimé pour ses poésies lyriques & galantes, dans lesquelles il employoit fréquemment cette mesure de vers. (G)

ALCOHOL, voyez **ALKOOL**.

ALCORAN ou **AL-CORAN**, f. m. (*Théol.*) c'est le livre de la loi mahométane, ou le livre des révélations prétendues & de la doctrine du faux prophète Mahomet. Voyez **MAHOMÉTISME**.

Le mot *alcoran* est Arabe, & signifie à la lettre *livre* ou *collection*, & la première de ces deux interprétations est la meilleure; Mahomet ayant voulu qu'on appellât son alcoran *le livre par excellence*, à l'imitation des Juifs & des Chrétiens, qui nomment l'ancien & le nouveau Testament *l'écriture*, *הכרוב*, *les livres*, *וה ספרים*. Voyez **LIVRE & BIBLE**.

Les Musulmans appellent aussi l'*alcoran*, *אורפדקאן*, *alforkan*, du verbe *פדק*, *pharaka*, diviser ou distinguer, soit parce que ce livre marque la distinction entre ce qui est vrai ou faux, licite ou illicite; soit parce qu'il contient des divisions ou chapitres, ce qui est encore une imitation des Hébreux, qui donnent à différens livres le même nom de *פרקים*, *perakim*, c'est-à-dire *titres* ou *chapitres*, comme *פרקראקור*, *chapitres des Peres*; *פרקראגיסוד*, *chapitres du R. Eliezer*. Enfin ils nomment encore leur alcoran *alzeehr*, avertissement ou souvenir, pour marquer que c'est un moyen d'entretenir les esprits des Croyans dans la connoissance de la loi, & de les y rappeler. Dans toutes les fausses religions, le mensonge a affecté de se donner les traits de la vérité.

L'opinion commune parmi nous sur l'origine de l'*alcoran*, est que Mahomet le composa avec le secours de Batyras, hérétique Jacobite; de Sergius, moine Nestorien, & de quelques Juifs. M. d'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, conjecture qu'après que les hérésies de Nestorius & d'Eutychès eurent été condamnées par des conciles œcuméniques, plusieurs évêques, prêtres, religieux & autres s'étant retirés dans les déserts de l'Arabie & de l'Egypte, fournirent à cet imposteur des passages défigurés de l'Écriture Sainte, & des dogmes mal conçus & mal réfléchis, qui s'altérèrent encore en passant par son imagination: ce qu'il est aisé de reconnoître par les dogmes de ces anciens hérétiques, dispersés dans l'*alcoran*. Les Juifs répandus dans l'Arabie n'y contribuèrent pas moins; aussi se vantent-ils que douze de leurs principaux docteurs en ont été les auteurs. Quoiqu'on n'ait pas de certitude entière sur le premier de ces sentimens, il paroît néanmoins plus probable que le second; car comme il s'agissoit en donnant l'*alcoran* de tromper tout un peuple, le secret & le silence, quelque grossiers que pussent être les Arabes, n'étoient-ils pas les voies les plus sûres pour accréditer la fraude? & n'étoit-il pas à craindre que dans la multitude il ne se rencontrât quelques esprits assez éclairés pour ne regarder pas comme inspiré, un ouvrage auquel tant de mains auroient eu part?

Mais les Musulmans croient comme un article de foi, que leur prophète, qu'ils disent avoir été un homme simple & sans lettres, n'a rien mis de sien dans ce livre; qu'il l'a reçu de Dieu par le mi-

nistère de l'ange Gabriel, écrit sur un parchemin fait de la peau du bélier qu'Abraham immola à la place de son fils Isaac, & qu'il ne lui fut communiqué que successivement verset à verset en différens tems & en différens lieux pendant le cours de vingt-trois ans. C'est à la faveur de ces interruptions qu'ils prétendent justifier la confusion qui regne dans tout l'ouvrage; confusion qu'il est si impossible d'éclaircir, que leurs plus habiles docteurs y ont travaillé vainement: car Mahomet, ou si l'on veut son copiste, ayant ramassé pêle-mêle toutes ces prétendues révélations, il n'a plus été possible de retrouver dans quel ordre elles ont été envoyées du ciel.

Ces vingt-trois ans que l'Ange a employés à apporter l'*alcoran* à Mahomet, font, comme on voit, une merveilleuse ressource pour les sectateurs: par là ils fauvent une infinité de contradictions palpables qui se rencontrent dans leur loi. Ils les rejettent pieusement sur Dieu même, & disent que pendant ce long espace de tems il corrigea & réforma plusieurs des dogmes & des préceptes qu'il avoit précédemment envoyés à son prophète.

Quant à ce que contient l'*alcoran*, ce que nous en allons dire, avec ce qu'on trouvera au mot **MAHOMÉTISME**, suffira pour donner une idée juste & complète de la religion mahométane.

On peut rapporter en général toute sa doctrine aux points historiques & dogmatiques: les premiers avec quelques traces de vérité, sont mêlés d'une infinité de fables & d'absurdités. Par exemple, on y lit qu'après le châtement de la première posterité des enfans d'Adam, qu'on y nomme *le plus ancien des prophètes*, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu; qu'Abraham avoit succédé à ce second, Joseph au troisième; qu'un miracle avoit produit & conservé Moïse; qu'enfin saint Jean étoit venu prêcher l'Évangile; que Jesus-Christ, conçu sans corruption dans le sein d'une Vierge exempte des tentations du démon, créé du souffle de Dieu, & animé de son saint Esprit, étoit venu l'établir, & que Mahomet l'avoit confirmé. En donnant ces éloges au Sauveur du monde, que ce livre appelle *le verbe*, *la vertu*, *l'ame* & *la force de Dieu*, il nie pourtant sa génération éternelle & sa divinité, & mêle des fables extravagantes aux vérités saintes de notre Religion; & rien n'est plus ordinaire que d'y trouver à côté d'une chose sensée, les imaginations les plus ridicules.

Quant au dogme, les peines & les récompenses de la vie future étant un motif très-puissant pour animer ou retenir les hommes, & Mahomet ayant affaire à un peuple fort adonné aux plaisirs des sens, il a crû devoir borner la félicité éternelle à une facilité sans bornes de contenter leurs desirs à cet égard; & les châtimens, principalement à la privation de ces plaisirs, accompagnée pourtant de quelques châtimens terribles, moins par leur durée que par leur rigueur.

En conséquence il enseigne dans l'*alcoran* qu'il y a sept paradis; & le livre d'Azar ajoute que Mahomet les vit tous, monté sur l'alborak, animal de taille moyenne, entre celle de l'âne & celle du mulet: que le premier est d'argent fin; le second d'or; le troisième de pierres précieuses, où se trouve un ange, d'une main duquel à l'autre il y a soixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toujours; le quatrième est d'émeraude; le cinquième de crystal; le sixième de couleur de feu; & le septième est un jardin délicieux arrosé de fontaines & de rivières de lait, de miel & de vin, avec divers arbres toujours verts, dont les pepins se changent en des filles si belles & si douces, que si l'une d'elles avoit craché dans la mer, l'eau n'en auroit plus d'amertume. Il ajoute que ce paradis est gardé par des anges, dont les uns ont la tête d'une vache, qui porte des cornes, les

qu'elles ont quarante mille nœuds, & comprennent quarante journées de chemin d'un nœud à l'autre. Les autres anges ont 70000 bouches, chaque bouche 70000 langues, & chaque langue loue Dieu 70000 fois le jour en 70000 sortes d'idiomes différens. Devant le throne de Dieu sont quatorze cierges allumés qui contiennent cinquante journées de chemin d'un bout à l'autre. Tous les appartemens de ces cieus imaginaires seront ornés de ce qu'on peut concevoir de plus brillant; les croyans y seront servis des mets les plus rares & les plus délicieux, & épouseront des *houris* ou jeunes filles, qui, malgré le commerce continuel que les Musulmans auront avec elles, seront toujours vierges. Par où l'on voit que Mahomet fait consister toute la béatitude de ses prédestinés dans les voluptés des sens.

L'enfer consiste dans des peines qui finiront un jour par la bonté de Mahomet, qui lavera les réprouvés dans une fontaine, & les admettra à un festin composé des restes de celui qu'il aura fait aux bienheureux. Il admet aussi un jugement après la mort, & une espece de purgatoire, c'est-à-dire, des peines dans le tombeau & dans le sein de la terre, pour les corps de ceux qui n'auront pas parfaitement accompli sa loi. Voyez MUNKIR & NEKIR.

Les deux points fondamentaux de l'*alcoran* suffisoient pour en démontrer la fausseté: le premier est la prédestination, qui consiste à croire que tout ce qui arrive est tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'est capable d'en empêcher les effets; & l'on fait à quel point les Musulmans sont infatués de cette opinion. Le second est que la religion mahométane doit être établie sans miracle, sans dispute, sans contradiction; de sorte que tous ceux qui y répugnent doivent être mis à mort, & que les Musulmans qui tuent ces incrédules, méritent le paradis: aussi l'histoire fait-elle foi qu'elle s'est encore moins établie & répandue par la féduction, que par la violence & la force des armes.

Il est bon d'observer que l'*alcoran*, tant que vécut Mahomet, ne fut conservé que sur des feuilles volantes; & que ce fut Aboubekre son successeur, qui le premier fit de ces feuilles volantes un volume, dont il confia la garde à Hapsha ou Aïcha, veuve de Mahomet, comme l'original auquel on pût avoir recours en cas de dispute; & comme il y avoit déjà un nombre infini de copies de l'*alcoran* répandues dans l'Asie, Othman, successeur d'Aboubekre, en fit faire plusieurs conformes à l'original qui étoit entre les mains d'Hapsha, & supprima toutes les autres. Quelques auteurs prétendent que Mohavia, calife de Babylone, ayant fait recueillir les différentes copies de l'*alcoran*, confia à six docteurs des plus habiles le soin de recueillir tout ce qui étoit véritablement du fondateur de la secte, & fit jeter le reste dans la riviere. Mais malgré l'attention de ces docteurs à établir un seul & même fondement de leur doctrine, ils devinrent néanmoins les chefs de quatre sectes différentes. La première & la plus superstitieuse est celle du docteur Melik, suivie par les Maures & par les Arabes. La seconde, qu'on nomme l'*Imeniane*, conforme à la tradition d'Ali, est suivie par les Persans. Les Turcs ont embrassé celle d'Omar qui est la plus libre; & celle d'Odman, qu'on regarde comme la plus simple, est adoptée par les Tartares; quoique tous s'accordent à regarder Mahomet comme le plus grand des prophètes.

Les principales différences qui soient survenues aux copies faites postérieurement à celle d'Aboubekre, consistent en des points qui n'étoient pas en usage du tems de Mahomet, & qui y ont été ajoutés par les commentateurs, pour fixer & déterminer la véritable leçon, & cela à l'exemple des Masforetes, qui ont aussi mis de pareils points au texte

hébreu de l'écriture. Voyez POINT.

Tout l'*alcoran* est divisé en suras ou chapitres, & les suras sont subdivisées en petits versets mal coufus & sans suite, qui ressemblent plus à de la prose qu'à de la poésie. La division de l'*alcoran* en suras est moderne; le nombre en est fixé à soixante. La plupart de ces suras ou chapitres ont des titres ridicules, comme de la vache, des fourmis, des mouches, & ne traitent nullement de ce que leurs titres annoncent.

Il y a sept principales éditions de l'*alcoran*; deux à Médine, une à la Mecque, la quatrième à Coufa, une à Balsora, une en Syrie, & l'édition commune. La première contient 6000 vers ou lignes; les autres en contiennent 200 ou 236 de plus: mais pour le nombre des mots ou des lettres, il est le même dans toutes: celui des mots est de 77639, & celui des lettres de 323015.

Le nombre des commentaires de l'*alcoran* est si immense, que des titres seuls rassemblés on en pourroit faire un très-gros volume. Ben Oschair en a écrit l'histoire intitulée, *Tarikh Ben Oschair*. Ceux qui ont le plus de vogue sont le *Raidhaori Thaalebi*, le *Zamalch schari*, & le *Bacai*.

Outre l'*alcoran*, dont les Mahométans font la base de leur croyance, ils ont un livre de traditions appelé la *Sonna*. Voyez SONNA, TRADITION, MAHOMÉTISME. Ils ont aussi une théologie positive, fondée sur l'*alcoran* & sur la *sonna*, & une scholastique fondée sur la raison. Ils ont leurs casuistes & une espece de droit-canon, où ils distinguent ce qui est de droit divin d'avec ce qui est de droit positif.

On a fait différentes traductions de l'*alcoran*: nous en avons une en François d'André du Riel, sieur de Maillezais; & le P. Maracci, professeur en langue arabe dans le collège de Rome, en fit imprimer à Padoue en 1698 une latine, à laquelle il avoit travaillé 40 ans, & qui passe pour la meilleure, tant par rapport à la fidélité à rendre le texte, qu'à cause des notes savantes, & de la réfutation complète des rêveries de l'*alcoran*, dont il l'a ornée.

Les Mahométans ont un culte extérieur, des cérémonies, des prières publiques, des mosquées, & des ministres pour s'acquitter des fonctions de leur religion, dont on trouvera les noms & l'explication dans ce Dictionnaire, sous les titres de MOSQUÉE, MUPHTI, IMAN, HATIB, SCHEIK, DERSIS, & autres.

ALCORAN, chez les Persans, signifie aussi une espece de tour ou de clocher fort élevé, environné de deux ou trois galeries l'une sur l'autre, d'où les Moravites, espece de prêtres parmi eux, recitent des prières à haute voix plusieurs fois le jour en faisant le tour de la galerie afin d'être entendus de tous côtés. C'est à peu près la même chose que les Minarets dans les mosquées des Turcs. Voyez MINARET.

ALCOVE, f. m. (*Architect.*) c'est la partie d'une chambre où est ordinairement placé le lit, & où il y a quelquefois des sièges; elle est séparée du reste par une estrade, ou par quelques colonnes ou autres ornemens d'Architecture.

Ce mot nous vient de l'Espagnol *alcoba*, lequel vient lui-même de l'arabe *elcauf*, qui signifie simplement un cabinet, un lieu où l'on dort, ou d'*elco-bat*, qui signifie une tente sous laquelle on dort, en latin *zeta*. On décore les alcoves de plusieurs façons. Voyez NICHE. C'est à l'architecte à marquer la place de l'*alcove*; c'est au sculpteur ou au menuisier à l'exécuter. (P)

ALCREBIT, f. m. (*Chimie.*) instrument de fer qui garnit une ouverture faite à la partie postérieure du fourneau à fondre les mines; ce fourneau se nomme *castillan*. On ne se servoit que de cette espece de fourneau pour la fonte des mines en Espagne, ayant

la découverte de l'Amérique. L'alcrébit sert à recevoir le canon du soufflet ; desorte que le bout du soufflet ne débordé point dans le fourneau (M)

ALCYON, f. m. *alcedo*, nom que les anciens ont donné à un oiseau : mais ils n'ont pas assez bien décrit cet oiseau, pour que l'on ait pû le reconnoître : ainsi nous ne savons pas précisément quel étoit l'alcyon des anciens. Cependant les modernes ont fait l'application de ce nom. Belon l'a donné à deux especes d'oiseaux que nous appellons en françois *martin-pêcheur* & *rousserolle*. Voyez MARTIN-PÊCHEUR, ROUSSEROLLE. On trouvera dans l'*Ornithologie* d'Aldrovande, liv. XX. chap. lx. tout ce que cet auteur a pû tirer des anciens, par rapport à leur alcyon. (I)

ALCYONIUM, sub. m. substance qui se trouve dans la mer, & que l'on avoit mise presque jusqu'à présent au rang des végétaux, & au nombre des plantes de mer. Les Botanistes ont distingué plusieurs especes d'*alcyonium* ; on en trouve douze dans les *Institutions* de M. de Tournefort : mais comme on ne pouvoit reconnoître ni feuilles ni fleurs ni semences dans aucune de ses especes, on ne leur a donné aucun caractere générique. Le degré de consistance, la couleur, la grandeur, & la figure de ces prétendues plantes, seroient de caracteres spécifiques : mais le meilleur moyen de les reconnoître est d'en voir les gravûres dans différens auteurs, comme le conseille M. de Tournefort. On en trouve aussi des descriptions détaillées, *Hist. pl. Jo. Bauh. tom. III. liv. XXXIX. Hist. plant. Raii, tom. I. &c.* Enfin on a reconnu que ces prétendues plantes doivent être soustraites du regne végétal, & qu'elles appartiennent au regne animal. On est redevable de cette découverte à M. Peyssonel ; il a reconnu que l'*alcyonium* étoit produit & formé par des insectes de mer qui sont assez ressemblans aux polypes. Cette observation a été confirmée, & elle s'étend à la plupart des substances que l'on croyoit être des plantes marines. Voyez PLANTES MARINES, POLYPIER. Le mot *alcyonium* vient d'*alcyon*, parce qu'on a cru que l'*alcyonium* avoit quelque rapport avec cet oiseau pour son nid. En effet, il y a des *alcyonium* qui sont creux & spongieux, & que l'on a bien pû prendre pour des nids d'oiseaux. (I)

* ALDBOROUGH, (Géog.) ville d'Angleterre, dans le comté de Suffolk. Long. 18. lat. 57. 40. Il y a encore une ville du même nom dans la subdivision septentrionale de la province d'York. Long. 17. lat. 57. 9.

ALDEBARAN ou ALDEBARAN, f. m. (Astron.) mot arabe, nom d'une étoile de la première grandeur, dans l'œil d'un des douze signes ou constellations du Zodiaque, appelé le Taureau ; ce qui fait qu'on l'appelle aussi très-communément l'œil du Taureau. Voyez TAUREAU. (O)

* ALDENBOURG. Voyez ALTEMBOURG.

ALDERMAN, f. m. (Hist. mod.) terme usité en Angleterre, où il signifie un *adjoint* ou *collegue* associé au maire ou magistrat civil d'une ville ou cité, afin que la police y soit mieux administrée. Voyez CITÉ, VILLE, &c.

Il y a des *aldermans* dans toutes les cités & les villes municipales, qui en composent le conseil commun, & par l'avis desquels se font les reglemens de police. Ils prennent aussi connoissance en quelques occasions de matieres civiles & même criminelles, mais très-rarement.

Leur nombre n'est point le même par-tout ; il y en a plus ou moins, selon les différentes villes : mais il n'y en a nulle part moins de six, ou plus de vingt-six.

C'est de ce corps d'*aldermans* qu'on tire tous les ans des maire & échevins, qui après leur mairie ou échevinage retournent dans la classe des *aldermans*,

dont ils étoient comme les commissaires. V. MAIRE. Les vingt-six *aldermans* de Londres sont supérieurs aux trente-six *quarteniers*. Voyez QUARTENIER.

Quand un des *aldermans* vient à mourir, les *quarteniers* en présentent deux, entre lesquels le lord maire & les *aldermans* en choisissent un.

Tous les *aldermans* qui ont été lords-maires, & les trois plus anciens *aldermans* qui ne l'ont pas été, ont le brevet de juges de paix.

Il y a eu autrefois des *aldermans* des marchands, des *aldermans* de l'hôpital, & autres. Il est parlé aussi dans les anciennes archives des Anglois, de l'*alderman du roi*, qui étoit comme un intendant ou juge de province envoyé par le roi pour rendre la justice. Il étoit joint à l'évêque pour connoître des délits ; de sorte néanmoins que la juridiction du premier se renfermoit dans les lois humaines, & celle de l'autre dans les lois divines, & qu'elles ne devoient point empiéter l'une sur l'autre. Voyez SÉNATEUR.

Les *aldermans* chez les Anglois-Saxons étoient le second ou troisième ordre de leur noblesse. Voyez NOBLESSE. Aussi ce mot vient-il du saxon *alder*, ancien, & *man*, homme.

Un auteur moderne prétend avec assez de vraisemblance, que chez les anciens Allemands le chef de chaque famille ou tribu se nommoit *ealderman*, non pas pour signifier qu'il fût le plus vieux, mais parce qu'il représentoit l'aîné des enfans, conformément au gouvernement paternel qui étoit usité dans cette nation.

Comme un village ne consistoit ordinairement qu'en une tribu ou branche de famille, le chef de cette branche ou tribu, qui en cette qualité avoit une sorte de juridiction sur le village, s'appelloit l'*ealderman* du village.

Thomas Eliensis, dans la vie de S. Ethelred, rend *alderman* par *prince* ou *comte* : *Egelwinus, qui cognominatus est alderman, quod intelligitur princeps sive comes.* Matthieu Paris rend le mot d'*alderman* par *justicier, justiciarius* ; & Spelman observe que ce furent les rois de la maison des ducs de Normandie qui substituèrent le mot de *justicier* à celui d'*alderman*.

Atheling signifioit un noble de la première classe ; *alderman*, un noble de la seconde ; & *thane*, un simple gentilhomme. Voyez ATHELING & THANE.

Alderman étoit la même chose que ce que nous appellons *comte* ; & ce fut après le regne d'Athelstane qu'on commença à dire *comte* au lieu d'*alderman*. Voyez COMTE.

Alderman, dès le tems du roi Edgar, s'employoit aussi pour signifier un *juge* ou un *justicier*. Voyez JUGE & JUSTICIER.

C'est dans ce sens qu'Alwin, fils d'Athelstane, est appelé *aldermanus totius Angliæ* ; ce que Spelman rend par *capitalis justiciarius Angliæ*. (G)

* ALEA, surnom de Minerve : il lui fut donné par Aleus, roi d'Arcadie, qui lui bâtit un temple dans la ville de Tegée, capitale de son royaume. On conservoit dans ce temple la peau & les défenses du sanglier Calydon ; & Auguste en enleva la Minerve *alea*, pour punir les Arcadiens d'avoir suivi le parti d'Antoine.

ALECHARITH, f. m. (Chimie.) il y en a qui se servent de ce nom pour signifier le mercure. Voyez MERCURE, VIF-ARGENT. (M)

* ALECTO, f. f. une des trois furies ; Tisiphone & Megere sont ses sœurs. Elles sont filles de l'Acheron & de la Nuit. Son nom répond à celui de l'Envie. Quelle origine & quelle peinture de l'envie ! Il me semble que pour les peuples & pour les enfans, qu'il faut prendre par l'imagination, cela est plus frappant que de se borner à représenter cette passion comme un grand mal. Dire que l'envie est un mal, c'est presque ne

faire entendre autre chose, sinon que l'envieux ressemble à un autre homme : mais quel est l'envieux qui n'ait horreur de lui-même, quand il entendra dire que l'Envie est une des trois Furies, & qu'elle est fille de l'Enfer & de la Nuit ? Cette partie emblématique de la Théologie du Paganisme n'étoit pas toujours sans quelqu'avantage ; elle étoit toute de l'invention des Poëtes : & quoi de plus capable de rendre aux autres hommes la vertu aimable & le vice odieux, que les peintures charmantes ou terribles de ces imaginations fortes ?

ALECTORIENNE, PIERRE ALECTORIENNE, PIERRE DE COQ, *gemma alectoria*, pierre qui se forme dans l'estomac & dans le foie des coqs & même des chapons. Celles qui se trouvent dans le foie sont les plus grosses, & il y en a eu une qui avoit jusqu'à un pouce & demi de longueur, & qui étoit de figure irrégulière, & de couleur mêlée de brun & de blanc. Celles de l'estomac sont pour la plupart assez semblables aux semences de lupin pour la figure, & à une fève pour la grandeur ; leur couleur est cendrée, blanchâtre, ou brune claire ; il y en a qui ressemblent à du crystal, mais elles sont plus obscures, & elles ont des filets de couleur rougeâtre. *Voyez Agricola, de natura fossilium, Lib. VI. pag. 307. (I)*

ALECTRYOMANCIE, *f. f. Divination*, qui se faisoit par le moyen d'un coq. *Voyez DIVINATION*. Ce mot est grec, composé d'*αλεχτρον*, un coq, & de *μαντεία*, divination.

Cet art étoit en usage chez les Grecs, qui le pratiquoient ainsi : on traçoit un cercle sur la terre, & on le partageoit ensuite en vingt-quatre portions ou espaces égaux, dans chacun desquels on figuroit une des lettres de l'alphabet, & sur chaque lettre on mettoit un grain d'orge ou de blé. Cela fait, on plaçoit au milieu du cercle un coq fait à ce manège, on observoit soigneusement les lettres de dessus lesquelles il enlevoit les grains, & de ces lettres rassemblées on faisoit un mot qui formoit la réponse à ce qu'on vouloit savoir.

Ce fut ainsi que quelques devins nommés *Fidusius, Irenée, Bergamius, & Hilaire*, selon Ammien Marcellin, auxquels Zonaras ajoûte *Libanius & Jamblique*, chercherent quel devoit être le successeur de l'Empereur Valens. Le coq ayant enlevé les grains qui étoient sur les lettres Θ, Ε, Ο, Δ, ils en conclurent que ce seroit *Theodore* : mais ce fut *Theodose*, qui seul échappa aux recherches de Valens ; car ce Prince, informé de l'action de ces devins, fit tuer tous ceux dont les noms commençoient par ces quatre premières lettres, comme *Theodose, Theodore, Théodat, Theodule*, &c. aussi-bien que les devins. Hilaire, un de ces derniers, confessa dans son interrogatoire, rapporté par Zonaras & cité par Delrio, qu'ils avoient, à la vérité, recherché quel seroit le successeur de Valens, non par l'*alectryomancie*, mais par la *nécyomancie*, autre espèce de divination, où l'on employoit un anneau & un bassin. *Voyez NECYOMANCIE. Voyez aussi Delrio, Disquisit. magic. Lib. IV. cap. ij. quæst. VII. sect. ij. pag. 364. & 365. (G)*

ALÉES, *a. p. f. (Hist. anc.) fêtes* qu'on célébroit en Arcadie en l'honneur de Minerve *Alea*, ainsi surnommée par Aleus, roi de cette partie de la Grece.

* **ALEGRANIA**, (*Géog.*) *Voyez ALLEGRANIA.*

* **ALEGRE**, (*Géog.*) *Voyez ALLEGRE.*

* **ALEGRETTE**, (*Géog.*) ville de Portugal dans l'Alentéjo, sur la rivière Caia & les confins de Port-Alegre. *Long. 11. 10. lat. 39. 6.*

ALEIRON ou ALERON, *f. m. pièce* du métier d'étoffe en soie. L'*aleiron* est un liteau d'environ un pouce de large & un peu plus, sur un demi-pouce d'épaisseur, & deux piés ou environ de longueur. Il

est percé dans le milieu : on enfile des *aleirons* dans le carète, plus ou moins, selon le genre d'étoffe qu'on a à travailler. Au moyen des cordes ou ficelles qui passent dans chaque trou pratiqué aux deux extrémités de l'*aleiron*, & dont les unes répondent aux lisses, & les autres aux calquerons, on fait hausser & relever les lisses à discrétion. L'*aleiron* dans les bons métiers ne doit pas être coché à ses extrémités, mais percé. Si on passoit les cordes autour des *aleirons*, elles pourroient froter les unes contre les autres, & gêner le renvoi des lisses. *Voyez soierie, fig. 2. Pl. VIII. Voyez aussi Pl. I. fig. 1. q. & VELOURS ciselé.*

ALEMBROTH, *f. m. (Chim.)* est un mot Chaldéen dont se servent les Alchimistes pour signifier *clé de l'art*, c'est-à-dire, de l'art chimique, Cette clé fait entrer le Chimiste dans la transmutation, & elle ouvre les corps de sorte qu'ils sont propres à former la pierre philosophale. Qui fait ou qui fauroit quelle est cette clé, fauroit le grand œuvre. Il y en a qui disent que cette clé est le sel du mercure.

Alembroth signifie aussi un *sel fondant* ; & parce que les fels les plus fondans sont les alkalis, *alembroth* est un sel alkali qui sert à la fusion des métaux.

Dans ce sens *alembroth* a été employé pour signifier un sel alkali naturel qui se trouve en Chypre ; & il y a apparence que ce sel est une espèce de borax, ou qu'on en pourroit faire du borax. *V. BORAX. (M)*

ALEMDAR, *f. m. (Hist. mod.)* Officier de la Cour du Grand-Seigneur. C'est celui qui porte l'enseigne ou étendard verd de Mahomet lorsque le Sultan se montre en public dans quelque solemnité. Ce mot est composé d'*alem*, qui signifie *étendard*, & de *dar*, avoir, tenir. Ricault, *de l'Emp. Ott. (G)*

ALENÇON, (*Géog.*) ville de France dans la basse Normandie sur la Sarthe, grossie par la Briante. *Long. 17. 45. lat. 48. 25.*

Le commerce de la Généralité d'*Alençon* mérite d'être connu. On fait à *Alençon* des toiles de ce nom : au Pont-audemer & à Bernay, les blancards, qui sont des toiles de lin ; à Bernay, à Lizieux, à Brionne, les brionnes ; à Lizieux, les cretonnes, dont la chaîne est chanvre, & la trame est lin ; à Domfront & Vimoutiers, de grosses toiles ; les points de France, appelés *velin*, à *Alençon* ; les frocs à Lizieux, à Orbec, à Bernay, à Fervaques, & à Tardouet ; des serges, des étamines, des crêpons, à *Alençon* ; des petites serges à Seez ; des serges croisées & des droguets à Verneuil ; des étamines de laine, de laine & soie, & des droguets de fil & laine, à Souance & à Nogent-le-Rotrou ; des serges fortes & des tremières à Escouche ; des serges, des étamines, & des laineries à Laigle, où l'on fabrique aussi des épingle, de même qu'à Conches. Il y a à Conches quincaillerie & dinandrie ; tanneries à Argentan, Vimoutiers, Conches, & Verneuil ; fabrique de fabots, de bois quarrés, de planches & mairain, engrais de volailles, œufs & beurre ; salpêtre d'Argentan ; verreries & forges, verreries à Nonant, à Tortiffambert & à Thimarais ; forges à Chansegrai, Varennes, Carouges, Rannes, Conches, & la Bonneville ; mines abondantes dans le pays d'Houlme, & aux environs de Domfront ; chevaux dans les herbages d'Auge, & bestiaux à l'engrais.

ALENE, *f. f.* c'est un outil d'acier dont se servent les Selliers, Bourreliers, Cordonniers, & autres ouvriers qui travaillent le cuir épais, & qui le coufent. L'*alene* a la pointe très-fine & acérée, & va toujours en grossissant jusqu'à la soie, ou à l'endroit par où elle est enfoncée dans un manche de bois. On a soin de fabriquer toujours les *alenes* courbées en arc, afin de les rendre plus commodes pour travailler, & moins sujettes à blesser l'ouvrier qui s'en sert.

Ce sont les Maîtres Epingliers & Aiguilliers qui

font & vendent les *alenes* : aussi les appelle-t-on quelquefois *Aleniers*.

Il y a des *alenes* de plusieurs sortes : les *alenes* à joindre, sont celles dont les Cordonniers se servent pour coudre les empeignes avec les cartiers ; l'*alene* à premiere semelle est plus grosse que celle à joindre ; & l'*alene* à derniere semelle, encore davantage. Voyez les figures de six sortes d'*alenes*, fig. 22. & suivantes du Cordonnier-Bottier. Ces *alenes* des Cordonniers sont des especes de poinçons d'acier très-aigus, polis, & courbés de différentes manieres, selon le besoin. Ils sont montés sur un manche de buis. Voyez la fig. 37. qui représente une *alene* montée. On tient cet outil de la main droite, & on perce avec le fer des trous dans les cuirs pour y passer les fils qu'on veut joindre ensemble. Ces fils sont armés de soie de cochon, qui leur sert de pointe : ils sont au nombre de deux, que l'on passe dans le même trou, l'un d'un sens, & l'autre de l'autre. On serre le point en tirant des deux mains ; savoir de la main gauche, après avoir tourné le fil un tour ou deux sur un cuir qui environne la main, & qu'on appelle *manicle*. Voyez MANICLE. Son usage est de garantir la main de l'impression du fil : de la main droite on entortille l'autre fil deux ou trois fois autour du collet du manche de l'*alene* ; ce qui donne le moyen de les tirer tous deux fortement.

* ALENTAKIE (Géog.) Province de l'Esthonie, sur le Golfe de Finlande.

* ALENTÉJO, (Géog.) Province de Portugal, située entre le Tage & le Guadiana.

ALEOPHANGINES, adj. (en Pharmacie.) Ce sont des pilules qu'on prépare de la maniere suivante.

Prenez de la canelle, des clous de girofle, des petites cardamomes, de la muscade, de la fleur de muscade, du calamus aromatique, carpobalsamum, ou fruit de baume, du jonc odorant, du fantal jaune, du galangala, des feuilles de roses rouges, une demi-once de chaque. Réduisez le tout grossièrement en poudre ; tirez-en une teinture avec de l'esprit-de-vin dans un vaisseau de terre bien fermé ; vous dissoudrez dans trois pintes de cette teinture du meilleur aloès une livre. Vous y ajouterez du mastic, de la myrrhe en poudre, une demi-once de chaque ; du safran, deux gros ; du baume du Pérou, un gros : vous donnerez à ce mélange la consistance propre pour des pilules, en faisant évaporer l'humidité superflue, sur des cendres chaudes. *Pharmacop. de Londres.* (N)

* ALEP, (Géog.) grande ville de Syrie, en Asie, sur le ruisseau de Marigras ou Goié. Long. 55. lat. 35. 50.

Le commerce d'*Alep* est le même que d'Alexandrette, qui n'est, à proprement parler, que le port d'*Alep*. Les pigeons y servent de couriers ; on les instruit à ce voyage, en les transportant d'un de ces endroits dans l'autre, quand ils ont leurs petits. L'ardeur de retrouver leurs petits, les ramene d'*Alep* à Alexandrette, ou d'Alexandrette à *Alep*, en trois heures, quoiqu'il y ait vingt à vingt-cinq lieues. La défense d'aller autrement qu'à cheval d'Alexandrette à *Alep*, a été faite pour empêcher par les frais le matelot de hâter la vente, d'acheter trop cher, & de fixer ainsi le tau des marchandises trop haut. On voit à *Alep* des marchands François, Anglois, Hollandois, Italiens, Arméniens, Turcs, Arabes, Persans, Indiens, &c. Les marchandises propres pour cette échelle, sont les mêmes que pour Smyrne. Les retours sont en soie, toile de coton, comme amanblucies, anguilis, lizales, toiles de Beby, en Taquis, à Jamis, & indiennes, cotons en laine ou filés, noix de galle, cordoïans, savons, & camelots forts estimés.

ALEPH, c'est le nom de la premiere lettre de

l'alphabet hébreu, d'où l'on a formé l'*alpha* des Syriens & des Grecs ; ce nom signifie *Chef*, *Prince*, ou *mille*. On trouve quelques pseumes & quelques autres ouvrages dans l'écriture, qui commencent par *aleph*, & dont les autres versets continuent par les lettres suivantes de l'alphabet. Il n'y a en cela aucun mystere ; mais ces pieces s'appellent *acrostiches*, parce que tous les vers qui les composent, commencent par une lettre de l'alphabet, selon l'ordre & l'arrangement qu'elles tiennent entre elles dans l'ordre grammatical. Ainsi dans le pseume *Beati immaculati in via*, les huit premiers vers commencent par *aleph*, les huit suivants par *beth* ; & ainsi des autres. Dans le pseume 110. *Confitebor tibi Domine, in toto corde meo*, ce vers commence par *aleph* ; ce qui suit, *in concilio justorum & congregatione*, commence par *beth* ; & ainsi de suite. Dans les lamentations de Jérémie, il y a deux chapitres, dont la premiere strophe seulement commence par *aleph*, la seconde par *beth*, & ainsi des autres. Le troisieme chapitre a trois versets de suite qui commencent par *aleph* ; puis trois autres qui commencent par *beth*, & les Hébreux ne connoissent point d'autres vers acrostiches que ceux-là. Voyez ACROSTICHE.

Les Juifs se servent aujourd'hui de leurs lettres, pour marquer les chiffres : *aleph* vaut un ; *beth*, deux ; *ghimel*, trois ; & ainsi des autres. Mais on ne voit pas qu'anciennement ces caracteres ayent eu le même usage : pour le reste, on peut consulter les grammaires Hébraïques. On en a depuis peu imprimé une en François à Paris chez Colombat, en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin : pour les latines, elles sont très-communes. On peut consulter ce que nous dirons ci-après, sous les articles de LANGUES HÉBRAÏQUES, de GRAMMAIRE, de POINTS VOYELLES, de LETTRES, &c. (G)

ALERIONS, f. m. pl. terme de Blason, sorte d'aiglettes qui n'ont ni bec ni jambes. Voyez AIGLETTE. Menage dérive ce mot de *aquilario*, diminutif d'*aquila*. Il n'y a pas plus de cent ans qu'on les nomme *alérions*, & qu'on les représente les ailes étendues sans jambes & sans bec. On les appelloit auparavant simplement, par leur nom *aiglettes*.

L'*alérion* représenté ne paroît différent des merlettes, qu'en ce que celles-ci ont les ailes ferrées, & sont représentées comme passantes ; au lieu que l'*alérion* est en pal, & a l'aile étendue ; outre que la merlette a un bec, & que l'*alérion* n'en a pas. Voyez MERLETTE. (V)

ALERON, f. m. (Soierie) Voyez ALEIRON. On dit *aleron* dans la manufacture de Paris, & l'on dit *aleiron* dans celle de Lyon.

* ALERTE, cri de guerre, par lequel on appelle les soldats à leur devoir.

ALÉSÉ, adj. (Hydraul.) se dit des parois ou côtés d'un tuyau qui sont bien limés, c'est-à-dire, dont on a abattu tout le rude. (K)

ALÉSÉ, terme de Blason ; il se dit de toutes les pieces honorables, comme d'un chef, d'une fasce, d'une bande, qui ne touchent pas les deux bords ou les deux flancs de l'écu. De même, la croix ou le fautoir qui ne touchent pas les bords de leurs quatre extrémités, sont dits *alésés*. Il porte d'argent à la fasce *alésée* de gueules.

L'Aubespine, d'azur au fautoir *alésé* d'or, accompagné de quatre billettes de même. (V)

ALÉSÉR, dans l'Artillerie, c'est nettoyer l'ame d'une piece de canon, l'agrandir pour lui donner le calibre qu'elle doit avoir. (Q)

ALÉSÉR, terme d'Horlogerie, c'est rendre un trou circulaire fort lisse & poli, en y passant un *alésoir*. Voyez ALÉSIR. (T)

ALÉSIR, f. m. en terme de la Fonderie des Canons, est une machine assez nouvellement inventée, qui

sert à forer les canons, & à égaliser leur surface intérieure.

L'alésoir est composé d'une forte cage de charpente *ABCD* (Planche de la Fonderie des canons), établie sur un plancher solide *EE*, élevé de huit ou dix piés au-dessus du sol de l'atelier. Cette cage contient deux montans à languettes *FF*, fortement fixés à des piéces de bois *GG*, qui portent par leurs extrémités sur les traverses qui assemblent les montans de la cage. On appelle ces montans à languettes, *coulisses dormantes*. Leurs languettes, qui sont des piéces de bois de quatre pouces d'équarrissage, cloiiées sur les montans, doivent se regarder & être posées bien d'aplomb & parallèlement dans la cage; leur longueur doit être triple, ou environ, de celle des canons qu'on y veut alésér.

Sur ces coulisses il y en a deux autres à rainure *22*, qui s'y ajustent exactement. Ce sont ces dernières qui portent les moises *333*, entre lesquelles la piéce de canon *H* se trouve prise; en sorte que les deux coulisses à rainure, les moises & la piéce de canon, ne forment plus qu'une seule piéce au moyen des gougeons à clavettes ou à vis qui les unissent ensemble; en sorte que le tout peut couler entre les deux coulisses dormantes par des cordages & poulies mouflées *KKKK*, attachées au haut de l'alésoir & à la culasse de la piéce de canon. Le bout des cordages va se rouler sur un treuil *L*, aux deux extrémités duquel sont deux roues dentées *MM* du même nombre de dents. Les tourillons du treuil sont pris dans des colets, pratiqués entre les montans antérieurs de la cage & des dosses *44* qui y sont appliquées. Voyez même Planche, fig. 2.

Les deux roues dont nous venons de parler, engrennent chacune dans une lanterne *NN* d'un même nombre de fuseaux. Ces lanternes sont fixées sur un arbre commun *PP*, dont les tourillons sont pris de même par des colets, formés par les deux montans de la cage & les dosses *5* qui y sont appliquées. Les parties de cet axe qui excèdent la cage, sont des quarrés sur lesquels sont montées deux roues à chevilles *OO*, au moyen desquelles les ouvriers font tourner les lanternes fixées sur le même axe, & les roues dentées qui y engrennent, & par ce moyen, élever ou baisser les moises, les coulisses à rainures, & la piéce de canon qui leur est assujettie par les cordages qui se roulent sur le treuil ou axe des roues dentées *MM*.

Sur le sol de l'atelier, directement au-dessous des coulisses dormantes, est fixé un bloc de pierre *Q* solidement maçonné dans le terre-plain. Cette pierre porte une crapaudine de fer ou de cuivre *R*, qui doit répondre directement à-plomb au-dessous de la ligne parallèle aux languettes des coulisses dormantes, & qui sépare l'espace qu'elles laissent entr'elles en deux parties égales. Nous appellerons cette ligne, *la ligne de foi de l'alésoir*. C'est dans cette ligne qui est à-plomb, que l'axe vrai de la piéce de canon, dont la bouche regarde la crapaudine, doit se trouver; en sorte que le prolongement de cet axe, qui doit être parallèle aux languettes des coulisses dormantes, passe par cette crapaudine.

Toutes ces choses ainsi disposées, & la machine bien affermie, tant par des contrevents que par des traverses qui unissent les montans à la charpente du comble de l'atelier, on présente le foret à la bouche du canon, s'il a été fondu plein, pour le forer, ou s'il a été fondu avec un noyau, pour faire sortir les matieres qui le composent. Le foret *a* (fig. 3.) est fait en langue de carpe, c'est-à-dire à deux biseaux; il est terminé par une boîte *d*, dans laquelle entre la partie quarrée *b* de la tige du foret, qui est une forte barre de fer, ronde dans la partie qui doit entrer dans le canon, & terminée en pivot par sa partie inférieure,

re, laquelle porte sur la crapaudine *R*, dont on a parlé.

A trois ou quatre piés au-dessus de la crapaudine est fixée sur la tige du foret, qui est quarré en cet endroit, une forte boîte de bois ou de fer *S*, au-travers de laquelle passent les leviers *ST*, que des hommes ou des chevaux font tourner. Au moyen de ce mouvement & de la pression de la piéce de canon sur la pointe du foret, on vient à-bout de la percer aussi avant que l'on fouhaite. Les parties que le foret détache, & qu'on appelle *alésures*, sont reçues dans une auge *V* posée sur la boîte des leviers, ou suspendue à la partie inférieure des coulisses dormantes.

Lorsque la piéce est forée assez avant, ce que l'on connoît lorsque la bouche du canon est arrivée à une marque faite sur la tige du foret, à une distance convenable de sa pointe, on l'éleve au moyen du rouage expliqué ci-devant, jusqu'à ce que le foret soit sorti de la piéce. On démonte ensuite le foret de dessus sa tige, & on y substitue un alésoir ou équarrissoir à quatre couteaux. L'alésoir représenté figure 3, est une boîte de cuivre *D* de forme cylindrique, au milieu de laquelle est un trou quarré, capable de recevoir la partie quarrée & un peu pyramidale *B* de la tige sur laquelle précédemment le foret étoit monté. Cette boîte a quatre rainures en queue d'aronde, parallèles à son axe, & dans lesquelles on fait entrer quatre couteaux d'acier trempé. Ces couteaux sont des barres d'acier *C* en queue d'aronde, pour remplir les rainures de la boîte. Ils entrent en coin par la partie supérieure, pour qu'ils ne puissent sortir de cette boîte, quoique la piéce de canon les pousse en embas de toute sa pesanteur. Les couteaux doivent excéder de deux lignes, ou environ, la surface de la boîte, & un peu moins par le haut que par le bas, pour que l'alésoir entre facilement dans la piéce de canon, dont on accroît l'ame avec cet outil, en faisant tourner la tige qui le porte, comme on fait pour forer la piéce.

Après que cet alésoir a passé dans la piéce, on en fait passer un autre de cinq couteaux, & on finit par un de six, où les surfaces tranchantes des couteaux sont parallèles à l'axe de la boîte, & seulement un peu arrondies par le haut pour en faciliter l'entrée. Cet alésoir efface toutes les inégalités que les autres peuvent avoir laissées, & donne à l'ame du canon la forme parfaitement cylindrique & polie qu'elle doit avoir.

Le canon ainsi alésé, est renvoyé à l'atelier des Cizeleurs, où on l'acheve & répare. On y perce aussi la lumière; & il en sort pour être monté sur son affut. Il est alors en état de servir, après néanmoins qu'il a été éprouvé. Voyez CANON.

On a pris le parti de fondre les canons solides, & de les forer & alésér à l'aide de cette machine, parce qu'on est sûr par ce moyen de n'avoir ni soufflures, ni chambres; inconvéniens auxquels on est plus exposé en les fondant creux par le moyen d'un noyau. Le premier alésoir a été construit à Strasbourg. On en fit long-tems un secret, & on ne le montrait point. Il y en a maintenant un à l'arsenal de Paris, que tout le monde peut voir. Un seul alésoir suffit pour trois fourneaux; cette machine agissant avec assez de promptitude, elle peut forer autant de canons qu'on en peut fondre en une année dans un atelier.

ALÉSOIR, outil d'Horlogerie, espece de broche d'acier trempé. Pour qu'un alésoir soit bien fait, il faut qu'il soit bien rond & bien poli, & un peu en pointe. Il sert à rendre les trous durs, polis & bien ronds. Ces sortes d'outils sont emmanchés comme une lime dans un petit manche de bois, garni d'une virole de cuivre. Leur usage est de polir intérieurement & d'accroître un peu les trous ronds dans les-

quels on les fait tourner à force. *Voyez fig. 39. Pl. XIV. d'Horlogerie. (T)*

ALÉSOIR, en terme de Doreur, est une autre espee de foret qui se monte sur un fut de vilebrequin. On s'en sert pour équarrir les trous d'une piece. *Voyez la fig. 22. Pl. du Doreur.*

* ALÉSONNE, ville de France en Languedoc, généralité de Toulouse, diocese de Lavaur.

* ALESSANA, petite ville du royaume de Naples dans la province d'Otrante. *Long. 36. lat. 40. 12.*

* ALESSIS, (Géog.) ville d'Albanie dans la Turquie européenne, proche l'embouchure du Drin. *Long. 37. 15. lat. 41. 48.*

ALESURE, f. f. Les *Fondeurs de canons* appellent ainsi le métal qui provient des pieces qu'on alese. *Voyez ALÉSER & ALÉSOIR.*

ALETES, f. f. plur. (Archit.) de l'italien *aletta*, petite aîle ou côté, s'entend du parement extérieur d'un pié-droit: mais la véritable signification d'*alettes* s'entend de l'avant-corps que l'on affecte sur un pié-droit pour former une niche quarrée, lorsque l'on craint que le pié-droit sans ce ressaut, ne devienne trop massif ou trop pesant en rapport avec le diametre de la colonne ou pilastre. *Voyez PIÉ-DROIT. (P)*

ALETIDES, adj. pris subst. (Hist. anc.) sacrifices solennels que les Athéniens faisoient aux mânes d'Erigone, par ordre de l'oracle d'Apollon.

ALEUROMANCIE, f. f. (Divinat.) divination dans laquelle on se servoit de farine, soit d'orge, soit d'autres grains. Ce mot est grec & formé d'*ἀλευρον*, farine, & de *μαντεία*, divination.

On fait que l'*aleuromancie* étoit en usage dans le Paganisme, qu'elle s'est même introduite parmi les Chrétiens, comme en fait foi cette remarque de Théodore Balsamon, sur le sixieme concile général. *Mulieres quædam, cum ordeo ea, quæ ab aliis ignorantur enunciant; quæ . . . ecclesiis & sanctis imaginibus assidentes, & se ex iis futura discere prædicantes, non secus ac Pythonissæ futura prædicant: mais on ignore de quelle maniere on dispoit cette farine pour en tirer des présages. Delrio, disquisit. magic. lib. IV. cap. ij. quæst. 7. sect. ij. pag. 553. (G)*

* ALEXANDRETTE, (Géog.) ville de Syrie en Asie, à l'extrémité de la mer Méditerranée, à l'embouchure d'un petit ruisseau appelé *Belum* ou *Soldrat*, sur le golfe d'Ajasse. *Lat. 36^d. 35'. 10". long. 54. Voyez ALEP.*

ALEXANDRIE ou SCANDERIA, ville d'Egypte, à l'une des embouchures occidentales du Nil, près de la mer Méditerranée. *Long. 47^d. 56'. 30". lat. 31^d. 11'. 30".*

Il y a en Pologne une petite ville de ce nom. *Voyez ALEXANDROW.*

* ALEXANDRIE DE LA PAILLE, ville d'Italie dans l'Alexandrin, au duché de Milan, sur le Tanaro. *Long. 26. 15. lat. 44. 53.*

* ALEXANDRIN, (L') quartier d'Italie dans le duché de Milan, autour d'Alexandrie, qui lui donne le nom d'*Alexandrin*.

* ALEXANDRIN; épithete qui désigne dans la Poésie françoise, la sorte de vers affectée depuis longtems, & vraisemblablement pour toujours, aux grandes & longues compositions, telles que le poëme épique & la tragédie, sans être toutefois exclue des ouvrages de moindre haleine. Le vers *alexandrin* est divisé par un repos en deux parties qu'on appelle *hémistiches*. Dans le vers *alexandrin*, masculin ou féminin, le premier hémistiche n'a jamais que six syllabes qui se comptent; je dis qui se comptent,

parce que s'il arrive que cet hémistiche ait sept syllabes, sa dernière finira par un e muet, & la première du second hémistiche commencera par une voyelle, ou par une h non aspirée, à la rencontre de laquelle l'e muet s'élidant, le premier hémistiche sera réduit à six syllabes. Dans le vers *alexandrin* masculin, le second hémistiche n'a non plus que six syllabes qui se comptent, dont la dernière ne peut être une syllabe muette. Dans le vers *alexandrin* féminin, le second hémistiche a sept syllabes, dont la dernière est toujours une syllabe muette. *Voyez RIME MASCULINE, RIME FÉMININE, HÉMISTICHE.* Le nombre & la gravité forment le caractère de ce vers; c'est pourquoi je le trouve trop éloigné du ton de la conversation ordinaire pour être employée dans la comédie. Le vers *alexandrin* françois répond au vers hexametre latin, & notre vers marotique ou de dix syllabes, au vers iambique latin. Il faudroit donc faire en françois de notre *alexandrin* & de notre marotique, l'usage que les Latins ont fait de leur hexametre & de leur iambique. Une loi commune à tout vers partagé en deux hémistiches, & principalement au vers *alexandrin*, c'est que le premier hémistiche ne rime point avec le second ni avec aucun des deux du vers qui précède ou qui suit. On dit que notre vers *alexandrin* a été ainsi nommé, ou d'un poëme françois de la vie d'Alexandre, composé dans cette mesure par Alexandre de Paris, Lambert Licor, Jean le Nivelois, & autres anciens Poëtes, ou d'un poëme latin intitulé l'*Alexandriade*, & traduit par les deux premiers de ces Poëtes, en grands vers, en vers *alexandrins*, en vers héroïques; car toutes ces dénominations sont synonymes, & désignent indistinctement la sorte de vers que nous venons de définir.

ALEXANDROW, petite ville de Pologne, dans la Wolhinie, sur la riviere de Horin.

ALEXIPHARMAQUES, adj. pris subst. (Med.) Ce terme vient d'*ἀλέξω*, repousser, & de *φάρμακον*, qui veut dire proprement poison. Ainsi les *alexipharmques*, selon cette étymologie, sont des remedes dont la vertu principale est de repousser ou de prévenir les mauvais effets des poisons pris intérieurement. C'est ainsi que l'on pensoit autrefois sur la nature des *alexipharmques*; mais les modernes sont d'un autre avis. Ils disent que les esprits animaux sont affectés d'une espee de poison dans les maladies aiguës, & ils attribuent aux *alexipharmques* la vertu d'expulser par les ouvertures de la peau ce poison imaginaire. Cette nouvelle idée, qui a confondu les sudorifiques avec les *alexipharmques*, a eu de fâcheuses influences dans la pratique; elle a fait périr des millions de malades.

Les *alexipharmques* sont des remedes altérans, cordiaux, qui n'agissent qu'en stimulant & irritant les fibres nerveuses & vasculuses. Cet effet doit produire une augmentation dans la circulation, & une raréfaction dans le sang. Le sang doit être plus broyé, plus atténué, plus divisé, parce que le mouvement intestin des humeurs devient plus rapide: mais la chaleur augmente dans le rapport de l'effervescence des humeurs; alors les fibres stimulées, irritées, agissant avec une plus grande force contractive, les actions toniques, musculaires & élastiques sont plus énergiques. Les vaisseaux fouettent le sang & l'expriment avec plus de vigueur: la force trusive & compressive du cœur augmente, celle des vaisseaux y correspond; & les résistances devenant plus grandes par la pléthore présumposée ou par la raréfaction qui est l'effet de ces mouvemens augmentés, il doit se faire un mouvement de rotation dans les molécules des humeurs, qui étant poussées de la circonférence au centre, du centre à la circonférence, sont sans cesse battues contre les parois des vaisseaux, de ces parois

rois à la base, & de la base à la pointe de l'axe de ces mêmes canaux ; la force systaltique du genre vasculaire augmente donc dans toute l'étendue ; les parois fortement distendues dans le tems de la systole du cœur réagissent contre le sang, qui les écarte au moment de la diastole ; leur ressort tend à les rapprocher, & son action est égale à la distension qui a précédé.

Il doit résulter de cette impulsion du sang dans les vaisseaux & de cette rétroimpulsion, une altération considérable dans le tissu de ce fluide ; s'il étoit épais avant cet action, ses parties froissées passent de l'état de condensation à celui de raréfaction, & cette raréfaction répond au degré de densité & de tenacité précédentes ; les molécules collées & rapprochées par une cohésion intime doivent s'écarter, se séparer, s'atténuer, se diviser ; l'air contenu dans ce tissu resserré & condensé tend à se remettre dans son premier état, chaque molécule d'air occupant plus d'espace, augmente le volume des molécules du liquide qui l'enferme ; & enfin celles-ci cherchant à se mettre à l'aise, distendent les parois des vaisseaux, ceux-ci augmentent leur réaction, ce qui produit un redoublement dans le mouvement des liquides. Delà viennent la fièvre, la chaleur, les lésions de fonctions qui sont extrêmes, & qui ne se terminent que par l'engorgement des parties molles, le déchirement des vaisseaux, les dépôts de la matière morbifique sur des parties éloignées ou déjà disposées à en recevoir les atteintes, les hémorrhagies dans le poumon, dans la matrice, les inflammations du bas-ventre, de la poitrine & du cerveau. Celles-ci se terminent par des abcès, & la gangrene devient la fin funeste de la cure des maladies entreprise par les *alexipharmques*, dans le cas d'un sang ou trop sec ou trop épais.

Mais si le sang est acre, dissous & raréfié, ces remèdes donnés dans ce cas sans préparation préliminaire sont encore plus funestes : ils atténuent le sang déjà trop divisé ; ils tendent à exalter les sels acides & alkalis qui devenant plus piquans font l'effet des corrosifs sur les fibres ; ainsi il arrive une fonte des humeurs & une diaphoresis trop abondante. Delà une augmentation de chaleur, de sécheresse & de tension. Ces cruels effets seront suivis d'autres encore plus fâcheux.

Les *alexipharmques* ne doivent donc pas être donnés de toute main, ni administrés dans toutes sortes de maladies. Les maladies aiguës, sur-tout dans leur commencement, dans l'état d'accroissement, dans l'acme, doivent être respectées ; & malheur à ceux à qui on donnera ces remèdes incendiaires dans ces tems où la nature fait tous ses efforts pour se débarrasser du poids de la maladie qui la surcharge. Ces maladies aiguës où la fièvre, la chaleur, la sécheresse, le délire, sont ou au dernier degré, ou même légers, ne permettent point l'usage des *alexipharmques* avant d'avoir desempli les vaisseaux ; il faut diminuer la quantité, la raréfaction & l'acrimonie des sels répandus dans les humeurs, avant de les mettre en action. Les saignées, les adoucissans, les délayans, les purgatifs sont donc les préliminaires requis à l'administration des *alexipharmques*. Mais ce n'est pas assez d'employer ces précautions générales ; elles doivent être modifiées selon la différence des circonstances que présentent la délicatesse ou la force du tempérament, l'épaississement ou la raréfaction des humeurs, la dissolution & l'acrimonie, ou la viscosité des liquides, la sécheresse ou la mollesse de la peau, la tension ou la laxité des fibres. Cela étant, l'usage de ces remèdes actifs ne sera point si général qu'il est, & leur administration ne se fera qu'après un mûr examen de l'état actuel des forces, ou oppressées par la quantité des humeurs, ou épuisées par la disette & l'acrimonie de ces mêmes humeurs.

Voici des réflexions utiles pour l'administration de ces remèdes.

1°. Les *alexipharmques* ne pouvant que redoubler la chaleur du corps, doivent être proscrits dans les inflammations, dans la fièvre, dans les douleurs vives, dans la tension & l'irritation trop grande. Ainsi ils ne conviennent nullement dans tous les cas où les empiriques les donnent, sans avoir égard à aucune des circonstances énoncées.

2°. On doit les éviter toutes les fois que leur effet ne peut qu'irriter & accélérer le mouvement des liquides déjà trop grand. Ainsi les gens secs, bilieux, dont les humeurs sont adustes & résineuses, doivent en éviter l'usage.

3°. Ces remèdes devant agiter le sang, il est bon de ne les administrer que dans les cas où l'on ne craindra point de faire passer les impuretés des premières voies dans les plus petits vaisseaux. Ainsi on se gardera de les employer avant d'avoir évacué les levains contenus dans les premières voies, qui se mêlant avec le sang, deviendroient plus nuisibles & plus dangereux.

4°. Quoique dans les maladies épidémiques le poison imaginaire fasse soupçonner la nécessité de ces remèdes, il faut avoir soin d'employer les humectans avant les incendiaires, & tempérer l'action des *alexipharmques* par la douceur & l'aquosité des délayans & des tempérans : ainsi le plus sûr est de les mêler alors dans l'esprit de vinaigre délayé & détrempé avec une suffisante quantité d'eau.

5°. Comme la sueur & la transpiration augmentent par l'usage de ces remèdes, il faut se garder de les ordonner avant d'avoir examiné si les malades suent facilement, s'il est expédient de procurer la sueur : ainsi quoique les catarrhes, les rhûmes, les péripneumonies, &c. ne viennent souvent que par la transpiration diminuée, il seroit imprudent de vouloir y remédier par les *alexipharmques* avant de sonder le tempérament, le siège & la cause du mal.

Le poumon reçoit sur-tout une terrible atteinte de ces remèdes dans la fièvre & dans la péripneumonie, car ils ne font qu'augmenter l'engorgement du sang déjà formé : aussi voit-on tous les jours périr un nombre infini de malades par cette pratique, aussi pernicieuse que mal raisonnée.

6°. Quoique les sueurs soient indiquées dans bien des maladies, il est cependant bon d'employer avec circonspection les *alexipharmques* : le tissu compact de la peau, la chaleur actuelle, l'épaississement des liqueurs, l'obstruction des couloirs, demandent d'autres remèdes plus doux & plus appropriés, qui n'étant pas administrés avant les sudorifiques, jettent les malades dans un état affreux, faute d'avoir commencé par les délayans, les tempérans & les apéritifs légers.

7°. Dans les chaleurs excessives de l'été, dans les froids extrêmes, dans les affections cholériques, dans les grandes douleurs, dans les spasmes qui resserrent le tissu des pores, il faut éviter les *alexipharmques*, ou ne les donner qu'avec de grands ménagemens.

Les *alexipharmques* sont en grand nombre : les trois regnes nous fournissent de ces remèdes. Les fleurs cordiales, les tiges & les racines, les graines & les feuilles des plantes aromatiques, sur-tout des ombellifères, sont les plus grands *alexipharmques* du regne végétal. Dans le regne animal, ce sont les os, les cornes, les dents des animaux, & sur-tout du cerf, rapés & préparés philosophiquement ; les différens befoards, les calculs animaux. Dans le regne minéral, les différentes préparations de l'antimoine, le soufre anodyn ou l'éther fait par la dulcification de l'esprit de vitriol avec l'alkool. Les remèdes simples tirés des trois regnes sont à l'infini dans la classe des *alexipharmques*.

Les remèdes *alexipharmques* composés sont la confection d'alkermes, celle d'hyacinthe, les différentes thériacales, le laudanum liquide, les pilules de Starké, l'orviétan, les eaux générale, thériacale, divine, l'eau de mélisse composée. (N)

ALEXITERES, adj. pris substantiv. (Médecine.) Ce terme dans Hippocrate ne signifie rien plus que *remèdes & secours*. Les modernes ont appliqué le mot *alexiteres* à des remèdes contre la morsure des animaux venimeux, & même aux amulettes & aux charmes; en un mot à tout ce que l'on porte sur soi, comme un préservatif contre les poisons, les enchantemens & les maléfices, & leurs suites fâcheuses. Il n'y a pas de différence entre les *alexiteres* & les *alexipharmques*.

Eau de lait ALEXITERE selon la Pharmacopée de Londres. Prenez de reine de prés, de chardon beni, de galanga, six poignées de chacun; de menthe, d'absynthe, cinq poignées de chacune; de rue, trois poignées; d'angélique, deux poignées: mettez par-dessus, après que vous aurez broyé le tout, environ douze pintes de lait, & le distillez au bain-marie.

Trochismes ALEXITERES de la même Pharmacopée. Prenez de la racine de zédoaire, de la racine de serpentaire de Virginie, de la poudre de pattes d'écrevisses, de chaque un gros & demi; de l'écorce extérieure de citron séchée, de semence d'angélique, de chacun un gros; du bol d'Arménie préparé, un demi-gros; de sucre candi, le poids du tout: réduisez tous ces ingrédients en une poudre fine; ensuite faites-en une pâte propre pour les trochisques avec une quantité suffisante de mucilage de gomme adraganth préparée avec de l'eau thériacale.

L'eau de lait *alexitere* & les trochisques sont de bons altérans, propres à fortifier, stimuler, ranimer les fibres & réveiller les esprits.

Les trochisques sont encore astringens, absorbans & carminatifs: la dose de l'eau & des trochisques est fort arbitraire. (N)

* ALFANDIGA; c'est à Lisbonne ce que nous appellons ici *la douanne*, ou le lieu où se payent les droits d'entrée & de sortie. Il est bon d'avertir que tous les galons, franges, brocards, rubans d'or & d'argent, y étoient confisqués sous le règne précédent, parce qu'il étoit défendu d'employer de l'or & de l'argent filés, soit en meubles, soit en habits: les choses ne sont peut-être plus dans cet état sous le règne présent.

* ALFAQUIN, f. m. prêtre des Maures: il y en a encore de cachés en Espagne. Ce mot est composé de deux mots arabes, dont l'un signifie *exercer l'office de prêtre*, ou *administrer les choses saintes*, & l'autre signifie *clerc*: l'*alfaqui* ou *alfaquin* de la grande mosquée de Fez est souverain dans les affaires spirituelles, & dans quelques temporelles où il ne s'agit point de peine de mort.

ALFERGAN, est le nom d'un auteur arabe traduit par Golius. Voyez ASTRONOMIE. (O)

ALFET, f. m. (Jurisprud.) ancien mot anglois, qui signifioit *la chaudière* qui contenoit l'eau bouillante dans laquelle l'accusé devoit enfoncer son bras jusqu'au coude par forme d'épreuve ou de purgation. Voyez EPREUVE & PURGATION. (H)

* ALFIDENA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze.

* ALFIERE, ou *porte-en-seigne*. Ce nom a passé de l'Espagnol en notre langue, à l'occasion des Flamands qui servent dans les troupes d'Espagne.

* ALFONSINE, adj. pris subst. c'est dans l'université d'Alcala le nom d'un acte de théologie, ainsi appelé parce qu'il se soustient dans la chapelle de S. Ildefonse. On dit d'un bachelier qu'il a soustenu son *alfonsine*, comme on dit ici d'un licencié qu'il a fait sa *forbonique*.

ALGALIE, f. f. instrument de Chirurgie, est un tuyau d'argent qu'on introduit dans la vessie. Les cas pour lesquels on les met en usage en ont fait changer diversement la construction. Les plus longues ont dix pouces de long & environ deux lignes de diamètre. Dans la forme la plus ordinaire, & dont la plupart des Chirugiens se servent en toutes rencontres, elles ont cinq à six pouces en droite ligne; elles forment ensuite un petit coude en-dedans, qui donne naissance à une courbure ou demi-cercle qui fait la panse en-dehors. Cette courbure a environ trois pouces: le reste de la sonde qui acheve la courbure, forme un bec d'un pouce & demi ou deux pouces de long, dont l'extrémité fermée finit le canal. Il y a sur les côtés du bec, à deux lignes de son bout, deux petites ouvertures languettes d'environ cinq lignes, & d'une ligne de largeur dans leur milieu: on appelle ces ouvertures *les yeux de la sonde*. L'extrémité postérieure de la sonde qui forme l'entrée du canal doit être évasée en entonnoir, & avoir deux anses sur les côtés. Ce sont ordinairement deux anneaux, dont l'usage est de servir à armer en cas de besoin la sonde de deux cordons pour l'assujettir à une ceinture. Je préfère l'ancienne figure de ces anses qui sont en forme de bouffole; elles me paroissent plus propres à servir d'appui & empêcher que la sonde ne vacille entre les doigts de celui qui la dirige. Cette figure des anses n'empêche pas qu'elles ne servent au même usage que les anneaux qu'on leur a substitués. Voyez fig. 2^e. & 3^e. Pl. X.

Les sondes à long bec que nous venons de décrire sont bonnes pour s'instruire de la capacité de la vessie, de l'existence des pierres, &c. mais on s'est aperçu qu'elles n'avoient pas les mêmes avantages dans le cas de rétention d'urine. Lorsque ce long bec est dans la vessie, il déborde l'orifice de deux ou trois travers de doigt; il n'est donc pas possible qu'avec ces sondes on puisse tirer toute l'urine qui est dans la vessie; & ce qui restera au-dessous du niveau des yeux de la sonde pourra occasionner des irritations, des ulcères & autres accidens, par la mauvaise qualité qu'il aura acquise. Une petite courbure sans panse, avec un bec fort court, qui ne déborde l'orifice de la vessie que de quelques lignes, remédie à cet inconvénient.

On a reconnu encore un défaut dans les *algales*; ce sont les ouvertures de l'extrémité antérieure, dans lesquelles le tissu spongieux de l'urethre enflammé peut s'introduire & engager par-là la sonde dans le canal, de façon qu'on ne pourroit la faire avancer ni reculer sans déchirement & effusion de sang; accident qui, comme on voit, ne vient point du peu d'adresse du Chirurgien, mais de l'imperfection de l'instrument qu'il emploie: on y a remédié en coupant l'extrémité antérieure de la sonde (V. les fig. 5. & 6. Pl. X.) que l'on ferme exactement par un petit bouton pyramidal, dont la grosseur doit excéder le diamètre de l'*algale* d'un cinq ou sixième de ligne. Ce bouton est au bout d'un stylet très-fin, qui passe dans le canal de la sonde, & qui est contourné en anneau à 3 ou 4 lignes du pavillon. Lorsqu'on tire cet anneau, le bec de la sonde se ferme; & si on le pousse, le bouton pyramidal s'éloigne de l'extrémité de la sonde, & en laisse l'ouverture assez libre pour la sortie de l'urine, des glaires, & même des caillots de sang.

Il y a des sondes flexibles (Voyez la fig. 4. Pl. X.) qui paroissent propres à moins incommoder les malades, lorsqu'on est obligé de leur laisser une *algale* dans la vessie pour éviter la réitération trop fréquente de son introduction. Leur structure les rend sujettes à inconvénient: le fil d'argent plat tourné en spirale peut s'écarter, pincer les parties qui le touchent, & ne pouvoir être retiré. On en a vu dont les pas se sont incrustés de matières tartareuses.

M. Petit a le premier supprimé la sonde flexible, & s'est servi en sa place d'une *algalie* tournée en S, qui s'accommode parfaitement aux courbures du canal de l'urethre, la vergé étant pendante.

Les *algales* des femmes ne different de celles des hommes qu'en grandeur & en courbure. Les plus longues ont cinq à six pouces ; elles sont presque droites ; il n'y a que l'extrémité antérieure qui se courbe légèrement dans l'étendue de sept à huit lignes (*Voy. fig. 1. Pl. X.*). La différente conformation des organes établit, comme on en peut juger, la différence des *algales* propres à l'un & à l'autre sexe.

Lorsqu'on veut faire des injections dans la vessie, il faut avoir une *algalie* de deux pieces, entre lesquelles on ajuste un uretere de bœuf ou une trachée artère de dindon, afin que la vessie ne souffre point de l'action de la seringue sur l'entrée du canal. *Voyez Planché X. fig. 8. (Y)*

ALGAROTH, f. m. Victor Algaroth étoit un medecin de réputation de Veronne ; il est auteur d'un remede, qui est une préparation d'antimoine, qu'on nomme *poudre d'Algaroth*. *Voyez ANTIMOINE. (M)*

* ALGARRIA (L'), province d'Espagne, dans la partie septentrionale de la nouvelle Castille.

* ALGARVE, petit royaume, province de Portugal, borné à l'occident & au sud par l'Océan ; à l'orient par la Guadiana, & au nord par l'Entéjo.

* ALGATRANE, f. f. sorte de poix qu'on trouve à la pointe de Sainte-Helene, dans la baie. On dit que cette matiere bitumineuse sort liquide d'un trou élevé de quatre à cinq pas au-dessus du mont de la mer ; qu'elle bouillonne ; qu'elle se durcit comme de la poix, & qu'elle devient ainsi propre à tous les usages de la poix.

ALGEBRAIQUE, adj. est la même chose qu'*algébrique*. *Voyez ALGÈBRIQUE.*

ALGÈBRE, f. f. (*Ordre encyclopédique, Entendement, Raison, Science de la Nature, Science des êtres réels, des êtres abstraits, de la quantité ou Mathématiques, Mathématiques pures, Arithmétique, Arithmétique numérique, & Algèbre.*) c'est la méthode de faire en général le calcul de toutes sortes de quantités, en les représentant par des signes très-universels. On a choisi pour ces signes les lettres de l'alphabet, comme étant d'un usage plus facile & plus commode qu'aucune autre sorte de signes. Ménage dérive ce mot de l'Arabe *Algiabar*, qui signifie le rétablissement d'une chose rompue ; supposant faussement que la principale partie de l'*Algèbre* consiste dans la considération des nombres rompus. Quelques-uns pensent avec M. d'Herbelot, que l'*Algèbre* prend son nom de Geber, philosophe Chimiste & Mathématicien célèbre, que les Arabes appellent *Giabert*, & que l'on croit avoir été l'inventeur de cette science ; d'autres prétendent que ce nom vient de *gefr*, espece de parchemin, fait de la peau d'un chameau, sur lequel Ali & Giasfir Sadek écrivirent en caracteres mystiques la destinée du Mahoméisme, & les grands evenemens qui devoient arriver jusqu'à la fin du monde ; d'autres le dérivent du mot *geber*, dont avec la particule *al* on a formé le mot *Algèbre*, qui est purement arabe, & signifie proprement la réduction des nombres rompus en nombres entiers ; étymologie qui ne vaut guere mieux que celle de Ménage. Au reste il faut observer que les Arabes ne se servent jamais du mot *Algèbre* seul pour exprimer ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot ; mais ils y ajoutent toujours le mot *macabelah*, qui signifie *opposition & comparaison* ; ainsi *Algebra-Almacabelah* est ce que nous appellons proprement *Algèbre*.

Quelques auteurs définissent l'*Algèbre* l'*art de résoudre les problèmes mathématiques* : mais c'est-là l'idée de l'Analyse ou de l'art analytique plutôt que de l'*Algèbre*. *Voyez ANALYSE.*

Tome I.

En effet l'*Algèbre* a proprement deux parties : 1^o. la méthode de calculer les grandeurs en les représentant par les lettres de l'alphabet : 2^o. la manière de se servir de ce calcul pour la solution des problèmes. Comme cette dernière partie est la plus étendue & la principale, on lui donne souvent le nom d'*Algèbre* tout court, & c'est principalement dans ce sens que nous l'envisagerons dans la suite de cet article.

Les Arabes l'appellent *l'art de restitution & de comparaison*, ou *l'art de résolution & d'équation*. Les anciens auteurs Italiens lui donnent le nom de *regula rei & census*, c'est-à-dire, la regle de la racine & du carré : chez eux la racine s'appelle *res* ; & le carré, *census*. *Voyez RACINE, QUARRÉ.* D'autres la nomment *Arithmétique spécifique* ; *Arithmétique universelle*, &c.

L'*Algèbre* est proprement la méthode de calculer les quantités indéterminées ; c'est une sorte d'arithmétique par le moyen de laquelle on calcule les quantités inconnues comme si elles étoient connues. Dans les calculs algébriques, on regarde la grandeur cherchée, nombre, ligne, ou toute autre quantité, comme si elle étoit donnée ; & par le moyen d'une ou de plusieurs quantités données, on marche de conséquence en conséquence, jusqu'à ce que la quantité que l'on a supposée d'abord inconnue, ou au moins quelqu'une de ses puissances, devienne égale à quelques quantités connues ; ce qui fait connoître cette quantité elle-même. *V. QUANTITÉ & ARITHMÉTIQUE.*

On peut distinguer deux especes d'*Algèbre* ; la *numérale*, & la *littérale*.

L'*Algèbre numérale* ou *vulgaire* est celle des anciens Algébristes, qui n'avoit lieu que dans la résolution des questions arithmétiques. La quantité cherchée y est représentée par quelque lettre ou caractere : mais toutes les quantités données sont exprimées en nombre. *Voyez NOMBRE.*

L'*Algèbre littérale* ou *spécieuse*, ou la *nouvelle Algèbre*, est celle où les quantités données ou connues, de même que les inconnues, sont exprimées ou représentées généralement par les lettres de l'alphabet. *Voyez SPÉCIEUSE.*

Elle soulage la mémoire & l'imagination en diminuant beaucoup les efforts qu'elles seroient obligées de faire, pour retenir les différentes choses nécessaires à la découverte de la vérité sur laquelle on travaille, & que l'on veut conserver présentes à l'esprit : c'est pourquoi quelques auteurs appellent cette science *Géométrie métaphysique*.

L'*Algèbre spécifique* n'est pas bornée comme la *numérale*, à une certaine espece de problèmes : mais elle sert universellement à la recherche ou à l'invention des théorèmes, comme à la résolution & à la démonstration de toutes sortes de problèmes, tant arithmétiques que géométriques. *Voyez THÉORÈME, &c.*

Les lettres dont on fait usage en *Algèbre* représentent chacune séparément des lignes ou des nombres, selon que le problème est arithmétique ou géométrique ; & mises ensemble elles représentent des produits, des plans, des solides, & des puissances plus élevées, si les lettres sont en plus grand nombre : par exemple, en Géométrie, s'il y a deux lettres, comme *a b*, elles représentent un rectangle dont deux côtés sont exprimés, l'un par la lettre *a*, & l'autre par *b* ; de sorte qu'en se multipliant réciproquement elles produisent le plan *ab* : si la même lettre est répétée deux fois, comme *aa*, elle signifie un carré : trois lettres, *abc*, représentent un solide ou un parallélepiped rectangle, dont les trois dimensions sont exprimées par les trois lettres *a, b, c* ; la longueur par *a*, la largeur par *b*, la profondeur ou

K. k ij

l'épaisseur par c ; enforte que par leur multiplication mutuelle elles produisent le solide abc .

Comme dans les quarrés, cubes, 4^{es} puissances, &c. la multiplication des dimensions ou degrés est exprimée par la multiplication des lettres, & que le nombre de ces lettres peut croître jusqu'à devenir trop incommode, on se contente d'écrire la racine une seule fois, & de marquer à la droite l'exposant de la puissance, c'est-à-dire le nombre des lettres dont est composée la puissance ou le degré qu'il s'agit d'exprimer, comme a^2 , a^3 , a^4 , a^5 : cette dernière expression a^5 veut dire la même chose que a élevé à la cinquième puissance ; & ainsi du reste. Voyez PUISSANCE, RACINE, EXPOSANT, &c.

Quant aux symboles, caracteres, &c. dont on fait usage en *Algebre*, avec leur application, &c. Voyez les articles CARACTERE, QUANTITÉ, &c.

Pour la méthode de faire les différentes opérations de l'*Algebre*, voyez ADDITION, SOUSTRACTION, MULTIPLICATION, &c.

Quant à l'origine de cet art, nous n'avons rien de fort clair là-dessus : on en attribue ordinairement l'invention à Diophante, auteur grec, qui en écrivit treize livres, quoiqu'il n'en reste que six. Xylander les publia pour la première fois en 1575 ; & depuis ils ont été commentés & perfectionnés par Gaspard Bachet, fleur de Meziriac, de l'académie Française, & ensuite par M. de Fermat.

Neanmoins il semble que l'*Algebre* n'a pas été totalement inconnue aux anciens mathématiciens, qui existoient bien avant le siècle de Diophante : on en voit les traces en plusieurs endroits de leurs ouvrages, quoiqu'ils paroissent avoir eu le dessein d'en faire un mystère. On en apperçoit quelque chose dans Euclide, ou au moins dans Theon qui a travaillé sur Euclide. Ce commentateur prétend que Platon avoit commencé le premier à enseigner cette science. Il y en a encore d'autres exemples dans Pappus, & beaucoup plus dans Archimede & Apollonius.

Mais la vérité est que l'Analyse dont ces auteurs ont fait usage, est plutôt géométrique qu'algébrique, comme cela paroît par les exemples que l'on en trouve dans leurs ouvrages ; enforte que l'on peut dire que Diophante est le premier & le seul auteur parmi les Grecs qui ait traité de l'*Algebre*. On croit que cet art a été fort cultivé par les Arabes : on dit même que les Arabes l'avoient reçu des Perses, & les Perses des Indiens. On ajoûte que les Arabes l'apportèrent en Espagne ; d'où, suivant l'opinion de quelques-uns, il passa en Angleterre avant que Diophante y fût connu.

Luc Paciolo, ou Lucas à Burgo, Cordelier, est le premier dans l'Europe qui ait écrit sur ce sujet : son livre, écrit en Italien, fut imprimé à Venise en 1494. Il étoit, dit-on, disciple d'un Léonard de Pise & de quelques autres dont il avoit appris cette méthode : mais nous n'avons aucun de leurs écrits. Selon Paciolo, l'*Algebre* vient originairement des Arabes : il ne fait aucune mention de Diophante ; ce qui feroit croire que cet auteur n'étoit pas encore connu en Europe. Son *Algebre* ne va pas plus loin que les équations simples & quarrées ; encore son travail sur ces dernières équations est-il fort imparfait, comme on le peut voir par le détail que donne sur ce sujet M. l'abbé de Gua, dans un excellent mémoire imprimé parmi ceux de l'académie des Sciences de Paris 1741. Voyez QUARRÉ ou QUADRATIQUE, EQUATIONS, RACINE, &c.

Après Paciolo parut Stifelius, auteur qui n'est pas sans mérite : mais il ne fit faire aucun progrès remarquable à l'*Algebre*. Vinrent ensuite Scipion Ferrei, Tartaglia, Cardan, & quelques autres, qui poussèrent cet art jusqu'à la résolution de quelques équations cubiques : Bombelli les suivit. On peut voir

dans la dissertation de M. l'abbé de Gua que nous venons de citer, l'histoire très-curieuse & très-exacte des progrès plus ou moins grands que chacun de ces auteurs fit dans la science dont nous parlons : tout ce que nous allons dire dans la suite de cet article sur l'histoire de l'*Algebre*, est tiré de cette dissertation. Elle est trop honorable à notre nation pour n'en pas inférer ici la plus grande partie.

« Tel étoit l'état de l'*Algebre* & de l'Analyse, » lorsque la France vit naître dans son sein François » Viète, ce grand Géometre, qui lui fit seul autant » d'honneur que tous les auteurs dont nous venons » de faire mention, en avoient fait ensemble à l'italie.

« Ce que nous pourrions dire ici à son éloge, seroit certainement au-dessous de ce qu'en on dit » déjà depuis long-tems les auteurs les plus illustres, » même parmi les Anglois, dans la bouche desquels » ces louanges doivent être moins suspectes de partialité que dans celle d'un compatriote. Voyez ce » qu'en dit M. Halley, *Transf. philos. n.º. 190. art. 2. an. 1687.*

« Ce témoignage, quelque avantageux qu'il soit » pour Viète, est à peine égal à celui qu'Harriot, » autre Algébriste Anglois, rend au même auteur » dans la préface du livre qui porte pour titre, *Artis analyticae praxis.*

« Les éloges qu'il lui donne sont d'autant plus » remarquables, qu'on les lit à la tête de ce même » ouvrage d'Harriot, où Wallis a prétendu appercevoir les découvertes les plus importantes qui se » soient faites dans l'Analyse, quoiqu'il lui eût été » facile de les trouver presque toutes dans Viète, à » qui elles appartiennent en effet pour la plupart, » comme on le va voir.

« On peut entr'autres en compter sept de ce genre. » La première, c'est d'avoir introduit dans les calculs les lettres de l'alphabet, pour désigner même les quantités connues. Wallis convient de cet article, & il l'explique au *chap. xv. de son traité d'Algebre*, l'utilité de cette pratique.

« La seconde, c'est d'avoir imaginé presque toutes les transformations des équations aussi-bien que les différens usages qu'on en peut faire pour rendre plus simples les équations proposées. On peut consulter là-dessus son traité de *recognitione Equationum*, à la page 91 & suivantes, édit. de 1646, aussi-bien que le commencement du traité de *emendatione Equationum*, page 127 & suivantes.

« La troisième, c'est la méthode qu'il a donnée » pour reconnoître par la comparaison de deux équations, qui ne différoient que par les signes, quel rapport il y a entre chacun des coefficients qui leur sont communs, & les racines de l'une & de l'autre. Il appelle cette méthode *syncretis*, & il l'explique dans le traité de *recognitione*, page 104 & suivantes.

« La quatrième, c'est l'usage qu'il fait des découvertes précédentes pour résoudre généralement les équations du quatrième degré, & même celles du troisième. Voyez le traité de *emendatione*, page 140 & 147.

« La cinquième, c'est la formation des équations composées par leurs racines simples, lorsqu'elles sont toutes positives, ou la détermination de toutes les parties de chacun des coefficients de ces équations, ce qui termine le livre de *emendatione*, page 158.

« La sixième & la plus considérable, c'est la résolution numérique des équations, à l'imitation des extractions de racines numériques, matière qui fait elle seule l'objet d'un livre tout entier.

« Enfin on ne peut prendre pour une septième découverte ce que Viète a enseigné de la méthode

» pour construire géométriquement les équations, &
 » qu'on trouve expliquées page 229 & suiv.

» Quoiqu'un si grand nombre d'inventions propres
 » à Viète dans la seule Analyse, l'ayant fait regarder
 » avec raison comme le pere de cette Science, nous
 » sommes néanmoins obligés d'avouer qu'il ne s'étoit
 » attaché à reconnoître combien il pouvoit y avoir
 » dans les équations de racines de chaque espece,
 » qu'autant que cette recherche entroit dans le des-
 » sein qu'il s'étoit proposé, d'assigner en nombre les
 » valeurs ou exactes ou approchées de ces racines.
 » Il ne considéra donc point les racines réelles négati-
 » ves, non plus que les racines impossibles, que
 » Bombelli avoit introduites dans le calcul; & ce ne
 » fut que par des voies indirectes qu'il vint à bout de
 » déterminer, lorsqu'il en eut besoin, le nombre des
 » racines réelles positives. L'illustre M. Halley lui
 » fait même avec fondement quelques reproches sur
 » les regles qu'il donne pour cela.

» Ce que Viète avoit omis de faire au sujet du
 » nombre des racines, Harriot qui vint bientôt après,
 » le tenta inutilement dans son *Artis analytica praxis*.
 » L'idée que l'on doit se former de cet ouvrage, est
 » précisément celle qu'en donne sa préface; car pour
 » celle qu'on pourroit en prendre par la lecture du
 » traité d'*Algebre* de Wallis, elle ne seroit point du
 » tout juste. Non-seulement ce livre ne comprend
 » point, comme Wallis vouloit l'insinuer, tout ce
 » qui avoit été découvert de plus intéressant dans
 » l'Analyse lorsque Wallis a écrit; on peut même
 » dire qu'il mérite à peine d'être regardé comme un
 » ouvrage d'invention. Les abrégés que Harriot a
 » imaginés dans l'*Algebre*, se réduisent à marquer les
 » produits de différentes lettres, en écrivant ces let-
 » tres immédiatement les unes après les autres: (car
 » nous ne nous arrêterons point à observer avec Wal-
 » lis, qu'il a employé dans les calculs les lettres mi-
 » nuscules au lieu des majuscules). Il n'a point sim-
 » plifié les expressions où une même lettre se trou-
 » voit plusieurs fois, c'est-à-dire les expressions des
 » puissances, en écrivant l'exposant à côté. On verra
 » bientôt que c'est à Descartes qu'on doit cet abrégé,
 » ainsi que les premiers élémens du calcul des puis-
 » sances; découverte qui en étoit la suite naturelle,
 » & qui a été depuis d'un si grand usage.

» Quant à l'Analyse, le seul pas qu'Harriot paroît
 » se proprement y avoir fait, c'est d'avoir employé
 » dans la formation des équations du 3^e & du 4^e de-
 » gré, les racines négatives, & même des produits
 » de deux racines impossibles; ce que n'avoit point
 » fait Viète dans son dernier chapitre de *emendatione*:
 » encore trouve-t-on ici une faute; c'est que l'auteur
 » forme les équations du 4^e degré, dont les quatre
 » racines doivent être tout-à-la-fois impossibles, par
 » le produit de $be + aa = 0$, & $df + aa = 0$, ce qui
 » n'est pas assez général, les quatre racines ne devant
 » pas être tout-à-la-fois supposées des imaginaires
 » pures, mais tout au plus deux imaginaires pures,
 » & deux mixtes imaginaires ».

M. l'abbé du Gua fait encore à Harriot plusieurs
 autres reproches, qu'on peut lire dans son mémoire.

« Il n'est presque aucune Science qui n'ait dû au
 » grand Descartes quelque degré de perfection: mais
 » l'*Algebre* & l'Analyse lui sont encore plus redeva-
 » bles que toutes les autres. Vraissemblablement il
 » n'avoit point lû ce que Viète avoit découvert dans
 » ces deux Sciences, & il les poussa beaucoup plus
 » loin. Non-seulement il marque, ainsi qu'Harriot,
 » les produits de deux lettres, en les écrivant à la
 » suite l'une de l'autre; & il ajoute à cela l'expres-
 » sion du produit de deux polynomes, en se servant
 » du signe de la multiplication, & en tirant une ligne
 » sur chacun de ces polynomes en particulier, ce
 » qui soulage beaucoup l'imagination. C'est lui qui

» a introduit dans l'*Algebre* les exposans, ce qui a
 » donné les principes élémentaires de leurs calculs:
 » c'est lui qui a imaginé le premier des racines aux
 » équations, dans les cas mêmes où ces racines sont
 » impossibles; de façon que les imaginaires & les
 » réelles remplissent le nombre des dimensions de
 » la proposée: c'est lui qui a donné le premier des
 » moyens de trouver les limites des racines des équa-
 » tions, qu'on ne peut résoudre exactement: enfin il
 » a beaucoup ajouté aux affections géométriques de
 » l'*Algebre* que Viète nous avoit laissées, en déter-
 » minant ce que c'est que les lignes négatives, c'est-
 » à-dire celles qui répondent aux racines des équa-
 » tions qu'il nomme *fausses*; & en enseignant à mul-
 » tiplier & à diviser les lignes les unes par les autres.
 » Voyez le commencement de sa *Géométrie*. Il forme,
 » comme Harriot, les équations par la multiplica-
 » tion de leurs racines simples, & les découvertes
 » dans l'Analyse pure se réduisent principalement à
 » deux. La première, d'avoir enseigné combien il se
 » trouve de racines positives ou négatives dans les
 » équations qui n'ont point de racines imaginaires.
 » Voyez RACINE. La seconde, c'est l'emploi qu'il
 » fait de deux équations du second degré à coefficients
 » indéterminés, pour former par leur multiplication
 » une équation qui puisse être comparée à ter-
 » me avec une proposée quelconque du quatrième
 » degré, afin que ces comparaisons différentes four-
 » nissent la détermination de toutes les déterminées
 » qu'il avoit prises d'abord, & que la proposée se
 » trouve ainsi décomposée en deux équations du se-
 » cond degré, faciles à résoudre par les méthodes
 » qu'on avoit déjà pour cet effet. Voyez sa *Géométrie*,
 » page 89. *édit. d'Amst. an. 1649*. Cet usage des in-
 » déterminés est si adroit & si élégant, qu'il a fait re-
 » garder Descartes comme l'inventeur de la méthode
 » des indéterminés; car c'est cette méthode qu'on a
 » depuis appelée & qu'on nomme encore aujour-
 » d'hui proprement l'*Analyse de Descartes*; quoiqu'il
 » faille avouer que Ferrei, Tartaglia, Bombelli, Vie-
 » te sur-tout, & après lui Harriot, en eussent eu con-
 » noissance.

» Pour l'Analyse mixte, c'est-à-dire l'application
 » de l'Analyse à la Géométrie, elle appartient pres-
 » que entièrement à Descartes, puisque c'est à lui
 » qu'on doit incontestablement les deux découvertes
 » qui en sont comme la base. Je parle de la détermi-
 » nation de la nature des courbes par les équations à
 » deux variables (p. 26), & de la construction gé-
 » nérale des équations du 3^e & du 4^e degré (p. 95).
 » On peut y ajouter l'idée de déterminer la nature
 » des courbes à double courbure par deux équations
 » variables (page 74); la méthode des tangentes,
 » qui est comme le premier pas qui se soit fait vers
 » les infiniment petits (page 46); enfin la détermi-
 » nation des courbes propres à réfléchir ou à réunir
 » par réflexion en un seul point les rayons de lumie-
 » re; application de l'Analyse & de la Géométrie à
 » la Physique, dont on n'avoit point vû jusqu'alors
 » d'aussi grand exemple. Si on réunit toutes ces dif-
 » férentes productions, quelle idée ne se formera-t-on
 » pas du grand homme de qui elles nous viennent!
 » & que sera-ce en comparaison de tout cela, que le
 » peu qui restera à Harriot, lorsque des découvertes
 » que Wallis lui avoit attribuées sans fondement dans
 » le chapitre 53 de son *Algebre historique & pratique*,
 » on aura ôté, comme on le doit, ce qui appartient
 » à Viète ou à Descartes, suivant l'énumération que
 » nous en avons faite?

» Outre la détermination du nombre des racines
 » vraies ou fausses, c'est-à-dire positives ou négati-
 » ves, dans les équations de tous les degrés qui n'ont
 » point de racines imaginaires, Descartes a mieux
 » déterminé qu'on n'avoit fait jusqu'alors, le nom-

» bre & l'espece des racines des équations quelconques du 3^e & du 4^e degré, soit au moyen des remarques qu'il a faites sur les formules algébriques, soit en employant à cet usage différentes observations sur ses constructions géométriques.

» Ce dernier ouvrage, qu'il avoit néanmoins laissé imparfait, a été perfectionné depuis peu-à-peu par différens auteurs, Debaune, par exemple; jusqu'à ce que l'illustre M. Halley y ait mis, pour ainsi dire, la dernière main dans un beau mémoire inséré dans les *Transactions philosophiques*, n^o. 190. art. 2. an. 1687, & qui porte le titre suivant: *De numero radicum in æquationibus solidis ac biquadraticis, sive tertie ac quartæ potestatis, eorumque limitibus tractatus.*

» Quoique Newton fût né dans un tems où l'Analyse paroïssoit déjà presque parfaite, cependant un si grand génie ne pouvoit manquer de trouver à y ajouter encore. Il a donné en effet successivement dans son Arithmétique universelle: 1^o. une règle très-élégante & très-belle pour connoître les cas où les équations peuvent avoir des diviseurs rationnels, & pour déterminer dans ces cas quels polynômes peuvent être ces diviseurs: 2^o. une autre règle pour reconnoître dans un grand nombre d'occasions combien il doit se trouver de racines imaginaires dans une équation quelconque: une troisième, pour déterminer d'une manière nouvelle les limites des équations; enfin une quatrième qui est peu connue, mais qui n'en est pas moins belle, pour découvrir en quel cas les équations des degrés pairs peuvent se résoudre en d'autres de degrés inférieurs, dont les coefficients ne contiennent que de simples radicaux du premier degré.

» A cela il faut joindre l'application des fractions au calcul des exposans; l'expression en suites infinies des puissances entières ou fractionnaires, positives ou négatives d'un binôme quelconque; l'excellente règle connue sous le nom de *Règle du parallélogramme*, & au moyen de laquelle Newton assigne en suites infinies toutes les racines d'une équation quelconque; enfin la belle méthode que cet auteur a donnée pour interpoler les séries, & qu'il appelle *methodus differentialis*.

» Quant à l'application de l'Analyse à la Géométrie, Newton a fait voir combien il y étoit versé, non-seulement par les solutions élégantes de différens problèmes qu'on trouve ou dans son Arithmétique universelle, ou dans ses principes de la Philosophie naturelle, mais principalement par son excellent traité des *Lignes du troisième ordre*. Voyez COURBE ».

Voilà tout ce que nous dirons sur le progrès de l'Algebre. Les élémens de cet art furent compilés & publiés par Kersey en 1671: l'Arithmétique spéciale & la nature des équations y sont amplement expliquées & éclaircies par un grand nombre d'exemples différens: on y trouve toute la substance de Diophante. On y a ajouté plusieurs choses qui regardent la composition & la résolution mathématique tirée de Ghetaldus. La même chose a été exécutée depuis par Prestet en 1694, & par Ozanam en 1703. Mais ces auteurs ne parlent point, ou ne parlent que fort brièvement de l'application de l'Algebre à la Géométrie. Guisnée y a suppléé dans un traité écrit en françois, qu'il a composé exprès sur ce sujet, & qui a été publié en 1705: aussi-bien que le Marquis de l'Hopital dans son traité analytique des *Sections coniques*, 1707. Le traité de la *Grandeur*, du P. Lamy de l'Oratoire; le premier volume de l'Analyse démontrée, du P. Reyneau; & la science du Calcul, du même auteur, sont aussi des ouvrages où l'on peut s'instruire de l'Algebre: enfin M. Saunderson professeur en Mathématique à Cambridge, & membre de la société

royale de Londres, a publié un excellent traité sur cette matière, en anglois, & en deux volumes in-4^o. intitulé *Elémens d'Algebre*. Nous avons aussi des élémens d'Algebre de M. Clairaut, dont la réputation de l'auteur assure le succès & le mérite.

On a appliqué aussi l'Algebre à la considération & au calcul des infinis; ce qui a donné naissance à une nouvelle branche fort étendue du calcul algébrique: c'est ce que l'on appelle la doctrine des fluxions ou le calcul différentiel. V. FLUXIONS & DIFFÉRENTIEL. On peut voir à l'article ANALYSE, les principaux auteurs qui ont écrit sur ce sujet.

Je me suis contenté dans cet article de donner l'idée générale de l'Algebre, telle à-peu-près qu'on la donne communément; & j'y ai joint, d'après M. l'abbé du Gua, l'histoire de ses progrès. Les savans trouveront à l'art. ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE, des réflexions plus profondes sur cette Science; & à l'art. APPLICATION, des observations sur l'application de l'Algebre à la Géométrie. (O)

ALGEBRIQUE, adj. m. ce qui appartient à l'Algebre. Voyez ALGEBRE.

Ainsi l'on dit caractères ou symboles algébriques, courbes algébriques, solutions algébriques. Voyez CARACTERE, &c.

Courbe algébrique, c'est une courbe dans laquelle le rapport des abscisses aux ordonnées, peut être déterminé par une équation algébrique. Voyez COURBE.

On les appelle aussi lignes ou courbes géométriques. Voyez GÉOMÉTRIQUE.

Les courbes algébriques sont opposées aux courbes mécaniques ou transcendentes. Voyez MÉCANIQUE & TRANSCENDANT.

ALGEBRISTE, s. m. se dit d'une personne versée dans l'Algebre. Voyez ALGEBRE. (O)

ALGENEB ou ALGENIB, s. m. terme d'Astronomie; c'est le nom d'une étoile de la seconde grandeur, au côté droit de Persée. Voyez PERSÉE. (O)

* ALGER, royaume d'Afrique dans la Barbarie, borné à l'est par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes de Maroc & de Taflet, & terminé en pointe vers le midi. Long. 16. 26. lat. 34. 37.

* ALGER, ville d'Afrique dans la Barbarie, capitale du royaume d'Alger, vis-à-vis l'île Minorque. Long. 21. 20. lat. 36. 30.

* ALGESIRE, ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec port sur la côte du détroit de Gibraltar. On l'appelle aussi le vieux Gibraltar. Long. 12. 28. lat. 36.

* ALGHIER, ville d'Italie sur la côte occidentale de Sardaigne. Long. 26. 15. lat. 40. 33.

ALGOIDES ou ALGOIDE, voyez ALGUETTE.

ALGOL ou tête de Méduse, étoile fixe de la troisième grandeur, dans la constellation de Persée. Voyez PERSÉE. (O)

* ALGONQUINS, peuple de l'Amérique septentrionale, au Canada; ils habitent entre la rivière d'Ontonac & le lac Ontario.

ALGORITHMES, s. m. terme Arabe, employé par quelques auteurs, & singulièrement par les Espagnols, pour signifier la pratique de l'Algebre. Voyez ALGEBRE.

Il se prend aussi quelquefois pour l'Arithmétique par chiffres. Voyez ARITHMÉTIQUE.

L'algorithme, selon la force du mot, signifie proprement l'art de supputer avec justesse & facilité: il comprend les six règles de l'Arithmétique vulgaire. C'est ce qu'on appelle autrement Logistique nombrante ou numérale. Voyez ARITHMÉTIQUE, RÈGLE, &c.

Ainsi l'on dit l'algorithme des entiers, l'algorithme des fractions, l'algorithme des nombres sourds. Voyez FRACTION, SOURD, &c. (O)

* ALGOW, pays d'Allemagne, qui fait partie de la Souabe.

ALGUAZIL, f. m. (*Hist. mod.*) en Espagne, est le nom des bas officiers de justice, faits pour procurer l'exécution des ordonnances du magistrat ou juge. *Alguazil* répond assez à ce que nous appellons ici *sergent* ou *exemt*. Ce nom est originairement arabe, comme plusieurs autres que les Espagnols ont conservés des Sarrasins ou Mores, qui ont long-tems régné dans leur pays. (G)

ALGUË, f. f. en latin *alga*, (*Bot.*) herbe qui naît au fond des eaux, & dont les feuilles ressemblent assez à celles du chiendent : il y a quelques especes qui ont les feuilles déliées comme les cheveux, & très-longues. Tournef. *inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

L'*algue* commune, *alga offic.* est une plante qui croît en grande quantité le long des bords de la Méditerranée ; on s'en sert comme du kali. Elle est apéritive, vulnérable & dessiccative. On dit qu'elle tue les puces & les punaises. (N)

* ALGUEL, ville d'Afrique dans la province d'Hea, au royaume de Maroc.

ALGUETTE, f. f. *zannichellia*, genre de plante qui vient dans les eaux, & auquel on a donné le nom d'un fameux apothicaire de Venise, appelé *Zannichelli*. Ses fleurs sont de deux sortes, mâle & femelle, sans pétales ; la fleur mâle est sans calice, & ne consiste qu'en une simple étamine dont le sommet est oblong, & a deux, trois ou quatre cavités. Les fleurs femelles se trouvent auprès de la fleur mâle, enveloppées d'une membrane qui tient lieu de calice : elles sont composées de plusieurs embryons, surmontés chacun d'un pistil. Ces embryons deviennent dans la suite autant de capsules oblongues, en forme de cornes convexes d'un côté, & plates ou même concaves de l'autre, qui toutes forment le fruit aux aisselles des feuilles. Chacune de ces capsules renferme une semence oblongue, & à-peu-près de même figure qu'elle. Pontedera a décrit ce genre sous le nom d'*aponogeton*. *Antolog.* p. 117. Voyez PLANTE. (I)

ALHAGI, f. m. plante à fleur papilionacée, dont le pistil devient dans la suite un fruit ou une silique composée de plusieurs parties jointes, ou, pour ainsi dire, articulées ensemble, & dont chacune renferme une semence faite en forme de rein. Ajoutez au caractère de ce genre, que ses feuilles sont alternes. Tournef. *Corol. inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

* ALHAGI, ou *agul*, ou *almagi arabibus*, *planta spinosa mannam respiciens*. J. B. Cette plante s'élève à la hauteur d'une coudée & plus ; elle est fort branchue ; elle est hérissée de tous côtés d'une multitude prodigieuse d'épines extrêmement pointues, foibles & pliantes. Sur ces épines naissent différentes fleurs purpurines ; ces fleurs en tombant font place à de petites gouffes longues, rouges, ressemblantes à celles du genêt piquant, & pleines de semences qui ont la même couleur que la gouffe.

Les habitans d'Alep recueillent sur cette plante une espece de manne, dont les grains sont un peu plus gros que ceux de la coriandre.

Elle croît en buisson, & des branches assez rassemblées partent d'un même tronc dans un fort bel ordre, & lui donnent une forme ronde. Les feuilles sont à l'origine des épines ; elles sont de couleur cendrée, oblongues & polygonales : sa racine est longue, & de couleur de pourpre.

Les Arabes appellent *tereniabin* ou *trangebin*, la manne de l'*alhagi* : on trouve cette plante en Perse, aux environs d'Alep & de Kaika, en Mésopotamie. Ses feuilles sont dessiccatives & chaudes : ses fleurs purgent ; on en fait bouillir une poignée dans de l'eau.

Ses feuilles & ses branches, dit M. Tournefort, se couvrent dans les grandes chaleurs de l'été, d'une liqueur grasse & onctueuse, & qui a à-peu-près la

consistance de miel. La fraîcheur de la nuit la condense & la réduit en forme de grains : ce sont ces grains auxquels on donne le nom de *manne d'alhagi*, & que les naturels du pays appellent *trangebin*, ou *tereniabin*. On la recueille principalement aux environs de Tauris, ville de Perse, où on la réduit en pains assez gros, & d'une couleur jaune-foncée. Les grains les plus gros qui sont chargés de poussière & de parcelles de feuilles desséchées, sont les moins estimés ; on leur préfère les plus petits, qui cependant pour la bonté sont au-dessous de notre manne de Calabre.

On en fait fondre trois onces dans une infusion de feuilles de séné, que l'on donne aux malades qu'on veut purger.

* ALHAMA, ville d'Espagne au royaume de Grenade. *Long.* 14. 20. *lat.* 36. 50.

* ALIBANIES, f. f. toiles de coton qu'on apporte en Hollande des Indes orientales, par les retours de la compagnie.

ALIBI, f. m. (*Jurisprud.*) terme purement latin, dont on a fait un nom françois, qui s'emploie en style de procédure criminelle, pour signifier l'*absence de l'accusé* par rapport au lieu où on l'accuse d'avoir commis le crime ou le délit : ainsi alléguer ou prouver un *alibi*, c'est protester ou établir par de bonnes preuves, que lors du crime commis on étoit en un autre endroit que celui où il a été commis. Ce mot latin signifie littéralement *ailleurs*. (H)

* ALICA, espece de nourriture dont il est beaucoup parlé dans les anciens, & cependant assez peu connue des modernes, pour que les uns pensent que ce soit une graine, & les autres une préparation alimentaire ; mais afin que le lecteur juge par lui-même de ce que c'étoit que l'*alica*, voici la plupart des passages où il en est fait mention. L'*alica* mondé, dit Celse, est un aliment convenable dans la fièvre : prenez-le dans l'hydromel, si vous avez l'estomac fort & le ventre resserré : prenez-le au contraire dans du vinaigre & de l'eau, si vous avez le ventre relâché & l'estomac foible. *Lib. III. cap. vj.* Rien de meilleur après la tisane, dit Aretée, *lib. I. de Morb. acut. cap. x.* L'*alica* & la tisane sont visqueuses, douces, agréables au goût : mais la tisane vaut mieux. La composition de l'une & de l'autre est simple ; car il n'y entre que du miel. Le chondrus (& l'on prétend que *alica* se rend en grec par *χόνδρος*) est, selon Dioscoride, une espece d'épeautre qui vaut mieux pour l'estomac que le riz, qui nourrit davantage, & qui resserre. L'*alica* ressembleroit tout-à-fait au chondrus, s'il resserroit un peu moins, dit Paul Æginette : (il s'ensuit de ce passage de Paul Æginette, que l'*alica* & le chondrus ne font pas tout-à-fait la même chose.) On lit dans Oribase que l'*alica* est un froment dont on ne forme des alimens liquides qu'avec une extrême attention. Galien est de l'avis d'Oribase, & il dit positivement : « l'*alica* » est un froment d'un suc visqueux & nourrissant ». Cependant il ajoute : « la tisane paroît nourrissante... » mais l'*alica* l'est ». Plin met l'*alica* au nombre des fromens ; après avoir parlé des pains, de leurs especes, &c. il ajoute : « l'*alica* se fait de maïs ; on le pile » dans des mortiers de bois ; on employe à cet ouvrage des malfaiteurs : à la partie extérieure de ces » mortiers est une grille de fer qui sépare la paille & » les parties grossières des autres : après cette préparation, on lui en donne une seconde dans un autre » mortier ». Ainsi nous avons trois sortes d'*alica* ; le gros, le moyen, & le fin : le gros s'appelle *aphairema* ; mais pour donner la blancheur à l'*alica*, il y a une façon de le mêler avec la craie. Plin distingue ensuite d'autres sortes d'*alica*, & donne la préparation d'un *alica* bâtard fait de maïs d'Afrique ; & dit encore que l'*alica* est de l'invention des Romains, &

que les Grecs eussent moins vanté leur tisane, s'ils avoient connu l'*alica*. De ces autorités comparées, Saumaïse conclut que l'*alica* & le chondrus sont la même chose; avec cette différence, selon lui, que le chondrus n'étoit que l'*alica* grossier; & que l'*alica* est une préparation alimentaire. On peut voir sa dissertation de *Homonym. hyles. iatr. c. lvij.*

ALICAIRES, f. f. (*Hist. anc.*) *alicaria*. On appelloit ainsi chez les Romains des femmes publiques, parce qu'elles se tenoient tous les jours à leur porte pour attirer les débauchés. On les nommoit aussi *prostibula*, parce que les lieux infâmes qu'elles habitoient, étoient appelés *stabula*, & encore *cellæ*; ce qui les fit désigner par le nom de *cellaria*. (G)

* ALICANTE, ville d'Espagne au royaume de Valence, & sur le territoire de Cégura. Elle est sur la Méditerranée, & dans la baie de ce nom. *Long. 17. 40. lat. 38. 14.*

* ALICATA, ville de Sicile dans une espede d'île près de la mer. *Long. 31. 37. lat. 37. 11.*

ALICATE, f. f. (*Peint. en émail.*) c'est une espede de pince dont se servent les Emaillieurs à la lampe, & que les Orfèvres & autres ouvriers appellent *bruxelles*. Voyez BRUXELLES.

ALIDADE, f. f. (*Géom.*) On appelle ainsi l'index ou la regle mobile, qui partant du centre d'un instrument astronomique ou géométrique, peut en parcourir tout le limbe pour montrer les degrés qui marquent les angles, avec lesquels on détermine les distances, les hauteurs, &c. Ce mot vient de l'arabe, où il a la même signification. En grec & en latin on l'appelle souvent *διοπτρα*, *dioptra*, & encore *linea fiducia*, ligne de foi.

Cette piece porte deux pinules élevées perpendiculairement à chaque extrémité. Voyez PINULE, DEMI-CERCLE, &c. (E)

ALIDADE, (*Canon.*) c'est dans la machine à caneler les canons de fusil, une espede d'aiguille qui se meut sur le cadran de cette machine, & qui indique à l'ouvrier, lorsqu'il a travaillé un des pans de son canon, de combien il doit le tourner, pour que la canelure qu'il va commencer soit aux autres dans le rapport demandé; pour qu'elle soit, par exemple, égale ou qu'elle soit double de celle qui précède. Voyez Pl. II. fig. 12. Mais voyez l'article CANON, pour l'usage de cette piece.

ALIÉTIQUE, sorte de poids anciennement usité en Arabie. Voyez POIDS. (G)

ALIÉNABLE, adject. (*Jurisprudence.*) terme de Droit, se dit des choses dont l'aliénation est permise: telles sont toutes celles qui sont dans le commerce civil.

ALIÉNATION, f. f. (*Jurispr.*) est un terme général qui signifie tout acte par lequel on se dépoûille de la propriété d'un effet, pour la transférer à un autre. Telles sont la vente, la donation, &c.

L'aliénation en général est libre & permise à tout propriétaire: cependant un mineur ne sauroit aliéner valablement son bien sans y être autorisé par justice. L'aliénation des terres de la couronne est toujours censée faite avec faculté perpétuelle de rachat.

Le concile de Latran tenu en 1123, défend aux bénéficiers d'aliéner leur bénéfice, prébende, ou autre bien ecclésiastique.

Le bail emphytéotique est une espede d'aliénation.

Le bail à ferme de plus de neuf ans, passe aussi pour aliénation. Voyez BAIL.

On tient cette maxime en Droit, que qui ne peut aliéner, ne sauroit obliger. (H)

ALIES, (*Hist. nat.*) fêtes d'Apollon ou du Soleil, établies à Athenes. (G)

ALIGNEMENT, f. m. est la situation de plusieurs objets dans une ligne droite. Voyez ALIGNER. (O)

ALIGNEMENT, terme d'Architecture. Lorsque les

faces de deux pavillons ou de deux bâtimens séparés à une certaine distance l'un de l'autre, ont la même faille, & sont sur une même ligne droite, on dit qu'ils sont en *alignement*. Donner un *alignement*, c'est régler par des réparations fixes le devant d'un mur de face sur une rue. Prendre un *alignement*, c'est en faire l'opération. (P)

ALIGNER; v. act. n'est autre chose, en général, que placer plusieurs objets de maniere qu'ils soient tous dans une même ligne droite, ou dans un même plan. Voyez LIGNE, PLAN, &c.

On *aligne* ordinairement en plaçant des jalons ou piquets, de maniere qu'en mettant l'œil assez près d'un de ces jalons, tous les autres qui suivent lui soient cachés. (O)

ALIGNER, terme d'Architecture; c'est réduire plusieurs corps à une même faille, comme dans la Maçonnerie, quand on dresse les murs; & dans le Jardinage, quand on plante des allées d'arbres. Ils sont *alignés*, lorsqu'en les bornoyant ils paroissent à l'œil sur une même ligne. (P)

ALIGNER, en Jardinage, c'est tracer sur le terrain des lignes par le moyen d'un cordeau & de bâtons appelés *jalons*, pour former des allées, des parterres, des bosquets, des quinconces & autres pieces.

Il faut être trois ou quatre personnes pour porter les jalons, les changer, les reculer selon la volonté du traceur. On observera de se placer à trois ou quatre piés au-dessus du jalon; & en se baissant à sa hauteur & fermant un œil, mirer avec celui qui est ouvert tous les autres, de maniere qu'ils se couvrent tous, suivant la tête du premier jalon, & de ceux qui sont posés dans le milieu & à l'autre extrémité. On ne doit point parler en travaillant, sur-tout dans les grandes distances, où la voix se perd aisément. Certains signes dont on conviendra, suffiront pour se faire entendre de loin: par exemple, si en *alignant* un jalon sur une ligne, il verse du côté gauche, il faut montrer avec la main, en la menant du côté droit, que ce jalon doit être redressé du côté droit; comme aussi pour le faire avancer ou reculer pour le mettre en alignement. Observez qu'il faut toujours en poser un à chaque bout de l'alignement, & les laisser même long-tems, pour faciliter le plantage des arbres. Voyez JALON.

Un jour de pluie & venteux empêche de bien *aligner*. On met du linge ou du papier pour discerner les jalons, & souvent on y appose un chapeau pour les mieux découvrir. (K)

ALIGNOUET, f. m. instrument de fer dont on se sert dans la fabrication des ardoises. Il a son extrémité supérieure quarrée comme la tête d'un marteau; il va toujours en diminuant comme un coin. Son extrémité inférieure se termineroit en taillant, comme l'extrémité tranchante d'un ciseau, si on n'y avoit pratiqué une entaille en V, qui y forme deux pointes. La plus petite des figures K, Pl. I. de l'ardoise, est un *alignouet*. Quand une piece d'ardoise est bien séparée de son banc, on la jette dans la *foncée*. Voyez BANC & FONCÉE. On la sort de la carrière; & la premiere opération, qui consiste à la diviser par son épaisseur, s'exécute avec la *pointe*. V. POINTE. La pointe prépare une entrée à l'*alignouet*. On place l'*alignouet* dans l'entrée préparée par la pointe; on frappe sur l'*alignouet* avec un *pic moyen*, & la séparation de la piece d'ardoise se fait. Voyez PIC MOYEN & ARDOISE.

* ALILAT, nom sous lequel les Arabes adoroient la lune, ou, selon d'autres, la planete de Venus, que nous nommons *hesperus* le soir, & *phosphorus* le matin.

ALIMENS, f. m. pl. en Droit, signifient non-seulement la nourriture, mais aussi toutes les autres nécessités de la vie, & fort souvent même une pension destinée

destinée à fournir à quelqu'un ces besoins, qu'on appelle aussi par cette raison *pension alimentaire*.

Ainsi l'on dit que les enfans doivent les *alimens* à leurs pere & mere, s'ils sont en nécessité, & un pere ou une mere à ses enfans, même naturels: un mari est obligé de nourrir & entretenir sa femme quand elle ne lui auroit point apporté de dot; comme la femme est obligée de fournir des *alimens* à son mari lorsqu'il n'a pas de quoi vivre: le beau-pere & la belle-mere sont pareillement obligés d'en fournir à leur gendre & à leur bru; & le gendre & la bru à leur beau-pere ou leur belle-mere, tant que l'alliance dure.

Le pere n'est pas obligé de fournir des *alimens* à un enfant qu'il est dans le cas de deshériter; ni l'ayeul à ses petits-enfans si leur pere s'est marié sans son consentement, à moins qu'il n'ait fait les sommations respectueuses.

Pour la faveur des *alimens*, il est défendu de faire aucune stipulation sur les revenus à échoir pour les éteindre ou les diminuer; on n'en admet point la compensation. Les contestations pour cause d'*alimens* doivent être jugées sommairement, & le jugement qui intervient doit être exécuté nonobstant l'appel. Les *alimens* légués par testament sont ordonnés par provision, si l'héritier est absent ou qu'il diffère d'accepter la succession. Quand le prince accorde des lettres de surseance, ils en sont exceptés. Si les *alimens* ont été légués jusqu'à l'âge de puberté, elle est réputée pour ce cas ne commencer qu'à dix-huit-ans.

C'est aussi en conséquence de la faveur que méritent les *alimens*, que le boulanger & le boucher, & autres marchands de fournitures de bouche, sont, dans quelques juridictions, préférés aux autres créanciers. (H)

ALIMENS (*les*) méritent une attention singulière dans la pratique de la Médecine; car on peut les regarder, 1°. comme causes des maladies lorsqu'ils sont ou vicieux ou pris en trop grande quantité: 2°. comme remèdes dans les maladies, ou comme faisant partie du régime que doivent tenir les malades pour obtenir leur guérison.

Des alimens considérés comme cause de maladies.

On peut considérer dans les *alimens* leur quantité, leur qualité, le tems de les prendre, les suites des *alimens* mêmes. Tous ces motifs peuvent faire envisager les *alimens* comme causes d'autant de maladies, & tendent à prouver que ce n'est pas sans raison que les plus grands Médecins insistent si fort sur la diète dans la pratique ordinaire de Médecine.

I. La quantité trop grande des *alimens* devient la cause de nombre de maladies. En effet, les *alimens* amassés dans l'estomac en plus grande quantité qu'il n'en peut porter, causent à ce viscere un grand travail: la digestion devient pénible, les deux orifices du ventricule se trouvent fermés de maniere que les *alimens* ne peuvent en sortir; ce qui excite des cardialgies, des douleurs dans l'épigastre, des gonflemens des hypochondres, des suffocations qui sont plus grandes lorsqu'on est couché sur le dos & sur le côté gauche; parce que le diaphragme étant horizontal, le poids & la plénitude de l'estomac l'emportent sur la contraction de ce muscle, & le ventricule ne se vuide que par des convulsions, sans avoir changé le tissu des *alimens*; ce qui cause des diarrhées, des lienteries, & des coliques avec dysenterie. S'il passe dans les vaisseaux lactés quelques parties de ces *alimens* indigestes & non divisés, elles épaississent le chyle, comme nous l'allons voir.

II. La qualité vicieuse des *alimens* produit un effet encore plus dangereux: en se digérant ils se mêlent avec les humeurs à qui elles communiquent leur mau-

vaïse qualité. Ces qualités sont l'alkalescence, l'acidité, la qualité rance, la viscosité, & la glutinosité; toutes ces qualités méritent l'attention des praticiens, & sont un des plus grands objets dans les maladies.

1°. Tous les *alimens* tirés du regne animal sont alkalins, de même que toutes les plantes légumineuses & cruciferes. Les chairs des animaux vieux ou fort exercés sont encore plus alkalines. Les sels volatils des parties des animaux s'exaltent de même que les huiles, & produisent l'effet des alkalis volatils. Voy. ALKALI.

2°. L'acidité des *alimens* est occasionnée par les fruits acides, les herbes, les fruits d'été, les boissons acides, le lait, les vins acides, l'esprit-de-vin, la biere, & enfin toutes les substances où l'acide domine. Cette acidité produit des maladies dans ceux où les organes sont trop foibles pour dénaturer ces acides, & empêcher leur effet pernicieux. V. ACIDE.

3°. La qualité rance des *alimens* est sur-tout remarquable dans les chairs salées, le lard, les graisses trop vieilles, de même que les huiles; elle est aussi produite par le séjour trop long de ces *alimens* dans l'estomac sans être digérés. Elle produit les mêmes maladies que l'alkalicité des humeurs, & demande les mêmes remèdes.

4°. L'acrimonie muriatique est produite par les *alimens* salés, les poissons, les chairs salées, la grande quantité de sel dans les *alimens*, & leur assaisonnement de trop haut goût: la quantité des épiceries & aromates engendrent des maladies qui dépendent de l'acrimonie muriatique, telles que le scorbut des pauvres & des gens de mer, & le scorbut des gens oisifs, & sur-tout des riches & des gens de Lettres. Voyez SCORBUT & ACRIMONIE.

5°. La viscosité & la glutinosité se trouvent dans les *alimens* durs, tenaces, compacts, dont le suc est muqueux, visqueux, & comme de la colle; tels sont les viandes dures, les extrémités des animaux, les peaux, les cartilages, les tendons; telles sont les plantes légumineuses, les fèves & les pois, les fèves de marais, &c. Cette viscosité produit les maladies de l'épaississement & de la viscosité des humeurs; l'obstruction des petits vaisseaux, les flatuosités, les coliques venteuses & souvent bilieuses avec diarrhées.

Mais ces différentes sortes d'*alimens* ne produisent ces effets qu'à raison de leur trop grande quantité ou de la disposition particulière du tempérament: d'ailleurs le défaut de boisson suffisante ou même le trop de boisson servent encore à diminuer les forces des organes de la digestion.

III. Le tems de prendre les *alimens* influe sur leur altération. Si on les prend lorsque l'estomac est plein & chargé de crudités ou de salure, ils ne servent qu'à l'augmenter: lorsque l'estomac est vuide, & leur quantité immodérée ou leur qualité vicieuse, ils ne peuvent produire que des effets pernicieux.

Si on mange après une grande évacuation de sang; de semence, ou de quelque autre humeur, la digestion devient difficile à cause de la déperdition des esprits animaux.

Lorsque l'on mange dans le tems de la fièvre, alors les sucs digestifs ne peuvent se séparer par l'éritisme & la trop grande tension des viscères; il se forme un nouveau levain qui entretient & augmente celui de la fièvre.

La cure des maladies dont la cause est produite par les *alimens*, se réduit à enlever la salure qu'ils ont formée, à empêcher la régénération d'une nouvelle, & à fortifier l'estomac contre les effets produits, ou par la quantité ou par la qualité des *alimens*.

Le premier moyen consiste à employer les émétiques: si l'estomac est surchargé, selon la nature & la force du tempérament, l'émétique est préférable aux purgatifs; d'autant que ceux-ci mêlent une

partie de la salure dans le sang, & que l'émétique l'emporte de l'estomac & purge seul ce viscere de la façon la plus efficace. Cependant c'est au medecin à examiner les cas, la façon & les précautions que demande l'émétique.

Le second moyen consiste à empêcher la salure ou les crudités de se former de nouveau; les remedes les meilleurs sont le régime & la diete, qui consistent à éviter les causes dont on a parlé ci-dessus: ainsi on doit changer la quantité, la qualité des *alimens*, & les regler selon les tems indiqués par le régime. Voy. RÉGIME. (N)

* Si certains *alimens* très-sains sont, par la raison qu'ils nourrissent trop, des *alimens* dangereux pour un malade, tout *aliment* en général peut avoir des qualités ou contraires ou favorables à la santé de celui qui se porte le mieux. Il seroit peut-être très-difficile d'expliquer physiquement comment cela se fait, ce qui constitue ce qu'on appelle le *tempérament* n'étant pas encore bien connu; ce qui constitue la nature de tel ou tel *aliment* ne l'étant pas assez, ni par conséquent le rapport qu'il peut y avoir entre tels & tels *alimens* & tels & tels *tempéramens*. Il y a des gens qui ne boivent jamais de vin, & qui se portent fort bien; d'autres en boivent, & même avec excès, & ne s'en portent pas plus mal. Ce n'est pas un homme rare qu'un vieil ivrogne: mais comment arrive-t-il que celui-ci seroit enterré à l'âge de vingt-cinq ans, s'il faisoit même un usage modéré du vin, & qu'un autre qui s'enivre tous les jours parviene à l'âge de quatre-vingts ans? Je n'en fai rien: je conjecture seulement que l'homme n'étant point fait pour passer ses jours dans l'ivresse, & tout excès étant vraisemblablement nuisible à la santé d'un homme bien constitué, il faut que ceux qui font excès continuel de vin sans en être incommodés, soient des gens mal constitués, qui ont eu le bonheur de rencontrer dans le vin un remede au vice de leur tempérament, & qui auroient beaucoup moins vécu s'ils avoient été plus sobres. Une belle question à proposer par une académie, c'est comment le corps se fait à des choses qui lui semblent très-nuisibles: par exemple, les corps des forgerons, à la vapeur du charbon, qui ne les incommode pas, & qui est capable de faire périr ceux qui n'y sont pas habitués; & jusqu'où le corps se fait à ces qualités nuisibles. Autre question, qui n'est ni moins intéressante ni moins difficile, c'est la cause de la répugnance qu'on remarque dans quelques personnes pour les choses les meilleures & d'un goût le plus général; & celle du goût qu'on remarque dans d'autres pour les choses les plus malsaines & les plus mauvaises.

Il y a selon toute apparence dans la nature un grand nombre de lois qui nous sont encore inconnues, & d'où dépend la solution d'une multitude de phénomènes. Il y a peut-être aussi dans les corps bien d'autres qualités ou spécifiques ou générales, que celles que nous y reconnoissons. Quoi qu'il en soit, on fait par des expériences incontestables, qu'entre ceux qui nous servent d'*alimens*, ceux qu'on soupçonneroit le moins de contenir des œufs d'insectes, en sont impregnés, & que ces œufs n'attendent qu'un estomac & pour ainsi dire, un four propre à les faire éclore. Voyez *Mém. de l'Acad.* 1730. page 217. & *Hist. de l'Acad.* 1707. p. 9. où M. Homberg dit qu'un jeune homme qu'il connoissoit, & qui se portoit bien, rendoit tous les jours par les selles depuis quatre ou cinq ans une grande quantité de vers longs de 5 ou 6 lignes, quoiqu'il ne mangeât ni fruit ni salade, & qu'il eût fait tous les remedes connus. Le même auteur ajoûte que le même jeune homme a rendu une fois ou deux plus d'une aune & demie d'un ver plat divisé par nœuds: d'où l'on voit, conclut l'historien de l'Académie, combien

il y a d'œufs d'insectes dans tous les *alimens*.

M. Lemery a prouvé dans un de ses mémoires, que de tous les *alimens*, ceux qu'on tire des végétaux étoient les plus convenables aux malades, parce qu'ayant des principes moins développés, ils semblent être plus analogues à la nature. Cependant le bouillon fait avec les viandes est la nourriture que l'usage a établie, & qui passe généralement pour la plus saine & la plus nécessaire dans le cas de maladie, où elle est presque toujours la seule employée: mais ce n'est que par l'examen de ses principes qu'on se peut garantir du danger de la prescrire trop forte dans les circonstances où la diete est quelquefois le seul remede; ou trop foible, lorsque le malade extenué par une longue maladie a besoin d'une nourriture augmentée par degrés pour réparer ses forces. Voilà ce qui détermina M. Geoffroy le cadet à entreprendre l'analyse des viandes qui sont le plus d'usage, & ce qui nous détermine à ajoûter ici l'analyse de la sienne.

Son procedé général peut se distribuer en quatre parties: 1°. par la simple distillation au bain-marie, & sans addition, il tire d'une certaine quantité, comme de quatre onces d'une viande crue, tout ce qui peut s'en tirer: 2°. il fait bouillir quatre autres onces de la même viande autant & dans autant d'eau qu'il faut pour en faire un consommé, c'est-à-dire, pour n'en plus rien tirer; après quoi il fait évaporer toutes les eaux où la viande a bouilli, & il lui reste un extrait aussi solide qu'il puisse être, qui contient tous les principes de la viande, dégagés de flegme & d'humidité: 3°. il analyse cet extrait, & sépare ces principes autant qu'il est possible: 4°. après cette analyse il lui reste encore de l'extrait une certaine quantité de fibres de la viande très-desséchées, & il les analyse aussi.

La premiere partie de l'opération est en quelque forte détachée des trois autres, parce qu'elle n'a pas pour sujet la même portion de viande, qui est le sujet des trois dernieres. Elle est nécessaire pour déterminer combien il y avoit de flegme dans la portion de viande qu'on a prise; ce que les autres parties de l'opération ne pourroient nullement déterminer.

Ce n'est pas cependant qu'on ait par-là tout le flegme, ni un flegme absolument pur; il y en a quelques parties que le bain-marie n'a pas la force d'enlever, parce qu'elles sont trop intimement engagées dans le mixte; & ce qui s'enleve est accompagné de quelques sels volatils, qui se découvrent par les épreuves chimiques.

La chair de boeuf de tranche, sans graisse, sans os, sans cartilages ni membranes, a donné les principes suivans: de quatre onces mises en distillation au bain-marie, sans aucune addition, il est venu 2 onces 6 gros 36 grains de flegme ou d'humidité qui a passé dans le récipient. La chair restée seche dans la cornue s'est trouvée réduite au poids d'une once 1 gros 36 grains. Le flegme avoit l'odeur de bouillon. Il a donné des marques de sel volatil en précipitant en blanc la dissolution de mercure sublimé corrosif; & le dernier flegme de la distillation en a donné des marques encore plus sensibles en précipitant une plus grande quantité de la même dissolution. La chair desséchée qui pesoit 1 once 1 gros 36 grains, mise dans une cornue au fourneau de reverbere, a d'abord donné un peu de flegme chargé d'esprit volatil, qui pesoit 1 gros 4 grains; puis 3 gros 46 grains de sel volatil & d'huile fétide qui n'a pu s'en séparer. La tête morte pesoit 3 gros 30 grains: c'étoit un charbon noir, luisant & léger, qui a été calciné dans un creuset à feu très-violent. Ses cendres exposées à l'air se sont humectées, & ont augmenté de poids: lessivées, l'eau de leur lessive

n'a point donné de marques de sel alkali, mais de sel marin. En précipitant en blanc la dissolution du mercure dans l'esprit de nitre, elle n'a causé aucun changement à la dissolution du sublimé corrosif, si ce n'est qu'après quelque tems de repos il s'est formé au bas du vaisseau une espece de nuage en forme de *coagulum* léger. Or nous ne connoissons jusqu'à présent que les sels qui sont de la nature du sel ammoniac, ou le sel marin, qui précipitent en blanc la dissolution de mercure par l'esprit de nitre, & seulement les terres absorbantes animales qui précipitent légèrement la dissolution du sublimé corrosif.

Quatre onces de chair de bœuf séchée au bain-marie, ensuite arrosée d'autant d'esprit-de-vin bien rectifié, & laissée en digestion pendant un très-long tems, n'ont donné à l'esprit-de-vin qu'une foible teinture: l'esprit n'en a détaché que quelques gouttes d'huile; la couleur qu'il a prise étoit rousse, & son odeur étoit fade. L'huile de tartre mêlée avec cet esprit, en a développé une odeur urineuse: son mélange avec la dissolution de mercure par l'esprit de nitre a blanchi; il s'y est fait un précipité blanc jaunâtre; puis cette liqueur est devenue ardoisée, à cause du sel ammoniac urineux dont l'esprit-de-vin s'étoit imbu. L'essai de cet esprit-de-vin, mêlé avec la dissolution du sublimé corrosif, a produit un précipité blanc qui est devenu un peu jaune: la précipitation ne s'est faite dans le dernier cas que par le développement d'une portion du sel volatil urineux, qui a passé dans l'esprit-de-vin avec le sel ammoniacal.

Quatre onces de chair de bœuf ayant été cuites dans un vaisseau bien fermé avec trois chopines d'eau, & la cuisson répétée six fois avec pareille quantité de nouvelle eau, tous les bouillons mis ensemble, & les derniers n'ayant plus qu'une odeur de veau très-légère, on les a fait évaporer à feu lent; on les a filtrés vers la fin de l'évaporation pour en séparer une portion terreuse, & il est resté dans le vaisseau un extrait médiocrement solide qui s'humectoit à l'air très-facilement, & qui s'est trouvé peser 1 gros 56 grains, c'est-à-dire que quatre onces de bœuf bouilli donnant 1 gros 56 grains d'extrait, une livre de semblable bœuf eût donné 7 gros 8 grains de pareil extrait; plus 11 onces 16 gros 64 grains de flegme, & 3 onces 2 gros de fibres dépouillées de tout suc. On conçoit que ce produit doit varier selon la qualité du bœuf. Au reste, le bouillon fait d'une bonne chair de bœuf, dénuée de membranes, de tendons, de cartilages, ne se met presque jamais en gelée: j'entens par *gelée* une masse claire & tremblante.

L'extrait de bœuf qui pesoit 1 gros 56 grains analysé, a fourni 1 gros 2 grains de sel volatil attaché aux parois du récipient, non en ramifications, comme ordinairement les sels volatils, mais en cristaux plats, formés pour la plupart en parallélepipedes. L'esprit & l'huile qui sont venus ensemble après le sel volatil, pesoient 38 grains. Le sel fixe de tartre, mêlé avec ce sel volatil, a paru augmenter sa force, ce qui pourroit faire soupçonner ce dernier d'être un sel ammoniacal urineux. La tête morte ou le charbon resté dans la cornue, étoit très-raréfié & très-léger; il ne pesoit plus que six grains: sa lessive a précipité en blanc la dissolution de mercure, comme a fait la lessive de la cendre de chair de bœuf crue dont j'ai parlé ci-dessus. Les 6 gros 36 grains de la masse des fibres de bœuf desséchées, analysées de la même façon, ont rendu 2 gros d'un sel volatil de la forme des sels volatils ordinaires, & qui s'est attaché aux parois du récipient en ramifications, & mêlé d'un peu d'huile fétide assez épaisse, mais moins brune que celle de l'extrait qui a été tirée du bouillon. L'esprit qui étoit de couleur citrine, séparé de son huile, a pesé 36 grains; la tête morte pesoit un gros 60 grains.

Tome I.

La lessive qu'on a faite après la calcination n'a pu altérer la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, parce que lorsqu'on a analysé ces fibres de bœuf desséchées, elles étoient déjà dénuées, non-seulement de tout leur sel essentiel ammoniacal, mais encore de leur sel fixe, qui est de nature de sel marin, puisqu'elles ont passé pour la plus grande partie avec les huiles dans l'eau pendant la longue ébullition de cette chair. Cette lessive a seulement teint légèrement de couleur d'opale la dissolution du sublimé corrosif; preuve qu'il y restoit encore une portion huileuse. On fait que les matieres sulphureuses précipitent cette dissolution en noir, ou plutôt en violet foncé, dont la couleur d'opale est un commencement.

On connoît donc par l'analyse de l'extrait des bouillons, qu'il passe dans l'eau pendant l'ébullition de la chair de bœuf, un sel ammoniacal qu'on peut regarder comme le sel essentiel de cette viande, & qui paroît dans la distillation de l'extrait sous une forme différente de celui qu'on retire de la chair lorsqu'on la distille crue.

M. Geoffroy a fait les mêmes opérations sur la chair de veau, celle de mouton, celle de poulet, de coq, de chapon, de pigeon, de faisán, de perdrix, de poulet-d'inde; & voici la table du produit de ses expériences.

Onces. Gros. Grains.

Chair de bœuf crue, distillée au bain-marie.

Eau premiere.

Quatre onces de chair de bœuf ont donné de premiere humidité	2	6	36
Bœuf séché au bain-marie	1	1	36
Total			4

Extrait de bœuf bouilli.

Quatre onces de bœuf ont donné d'extrait	1	56
Les fibres séchées	6	36
Total	8 20	

Eau tirée par le bain-marie	2	6	36
A quoi il faut ajoûter un second flegme, que le bain-marie n'a pu enlever.	1		
Total de l'humidité qui se trouve contenue dans quatre onces de chair de bœuf, 2 onces 7 gros 52 grains.			4

Total 4

Poids des masses de la chair de bœuf pour une livre.

Une livre de seize onces contiendra en eau	11	6	64
En extrait			7 8
Fibres séchées	3	2	
Total			16

Analyse de l'extrait de quatre onces de bœuf qui ont produit un gros 56 grains.

Sel volatil	1	2
Huile & esprit	38	
Tête-morte ou charbon	6	
Perte	10	
Total	1 56	

Analyse de six gros trente-six grains de fibres desséchées.

Sel volatil	2
Esprit volatil	36

	Onces.	Gros.	Grains.
Tête morte ou charbon	1		60
Perte	2		12
Total	6		36
<i>Chair de veau crue.</i>			
Eau premiere.*			
Quatre onces de cette chair ont donné de premiere humidité	2	6	54
Veau séché au bain-marie	1	1	18
Total	4		
<i>Extrait de veau.</i>			
Quatre onces de veau ont produit d'extrait	2	30	
Les fibres séchées	5	62	
Eau par le bain-marie	2	6	54
Total	3	7	2
A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever, ou la perte			70
Total	4		
Eau de la premiere évaporation	2	6	54
Eau de la seconde évaporation			70
Total	2	7	52
<i>Poids des masses de la chair de veau pour une livre.</i>			
Une livre de seize onces contiendra			
En eau	11	6	64
En extrait	1	1	48
Fibres séchées	2	7	32
Total	16		
<i>Analyse de l'extrait de 4 onces de veau, 2 gros 30 grains.</i>			
Sel volatil	1		12
Huile & esprit	1		18
Tête-morte	1		18
Perte			18
Total	2	30	
<i>Analyse de cinq gros 62 grains de fibres de veau desséchées.</i>			
Sel volatil	1	66	
Huile & esprit	1	37	
Tête-morte	2	18	
Perte			13
Total	5	62	
<i>Chair de mouton distillée au bain-marie.</i>			
Eau premiere.			
Quatre onces de cette chair ont donné de premiere humidité	2	6	30
Mouton séché au bain-marie	1	1	42
Total	4		
<i>Extrait de mouton bouilli.</i>			
Quatre onces de mouton ont produit	2	58	
Fibres séchées	5	60	
Eau par le bain-marie	2	6	30
Total	3	7	4
A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever			68
Total	4		

	Onces.	Gros.	Grains.
<i>Poids de masses pour une livre.</i>			
Une livre de 16 onces contiendra,			
En eau	11	5	32
En extrait	1	3	16
Fibres séchées	2	7	24
Total	16		
<i>Analyse de l'extrait de 4 onces de mouton, 2 gros 58 grains.</i>			
Sel volatil	1		
Huile & esprit	1		
Tête-morte			54
Perte			4
Total	2	58	
<i>Analyse de 5 gros 60 grains de fibres desséchées.</i>			
Sel volatil & huile inféparable	3	12	
Esprit			24
Tête-morte	2		
Perte			24
Total	5	60	
<i>Chair d'agneau : une livre de chair sans graisse.</i>			
Extrait difficile à sécher & toujours humide	1	1	39
<i>Poulet : chair & os, 9 onces 4 gros 48 grains.</i>			
Eau	6	6	44
Extrait			7
Fibres charnues & os séchés après l'extrait	1	6	40
Total	9	4	48
<i>Analyse de 7 gros 36 grains d'extrait de poulet.</i>			
Esprit, huile & flegme	4	15	
Sel volatil & huile			58
Tête-morte	2		20
Perte			15
Total	7	36	
<i>Analyse des fibres desséchées du poulet, 6 gros 18 grains.</i>			
Esprit & huile épaisse	3	34	
Sel volatil	1		
Tête-morte	1		6
Perte			50
Total	6	18	
<i>Analyse des os de poulet après l'ébullition, 3 gros 9 grains.</i>			
Esprit, huile, & sel volatil			69
Tête-morte	2		8
Perte			4
Total	3	9	
<i>Vieux coq, pesant 2 liv. 2 onces 6 gros.</i>			
Extrait gélatineux sec	4	7	66
<i>Chapon : chair de chapon dégraissée, 1 liv. 2 onces 2 gros 48 grains.</i>			
Extrait difficile à sécher	1		5
<i>Pigeons de voliere : deux pigeons pesant 14 onces.</i>			
Extrait solide en tablettes	7		35

Faisan : chair de faisán pesant 2 livres avec les os.

Extrait mou	2	4	16
Fibres séchées avec les os	9	2	32
Eau	20	1	24
Total	32		

Analyse de simple chair de faisán, 4 onces.

Eau	2	6	36
Esprit & huile		4	
Sel volatil		2	36
Tête-morte		2	48
Perte			24
Total	4		

Analyse de l'extrait de faisán, 1 gros 56 grains.

Esprit & huile			46
Sel volatil			36
Tête-morte			36
Perte			8
Total	1	56	

Fibres séchées de faisán sans os, 6 gros 36 grains.

Esprit, sel volatil, & huile épaisse	5	10	
Tête-morte	1	12	
Perte			14
Total	6	36	

Perdrix : deux vieilles perdrix, pesant 1 livre 2 onces 5 gros.

Extrait huileux ou gras & humide	1	6	30
--	---	---	----

Poulet d'Inde : un poulet d'Inde, pesant 9 livres.

Extrait gras & huileux, quoiqu'en tablettes	12	43	
---	----	----	--

Cœurs de veaux.

Deux cœurs de veau, pesant onze onces quatre gros, ont rendu d'extrait qui n'a pu se mettre en gelée, ni se sécher	3	60	
--	---	----	--

Foie de veau : un foie pesant deux livres 7 gros.

Extrait qui s'humectoit	2	1	60
-----------------------------------	---	---	----

Pié de veau : huit piés pesant six livres 8 onces.

Eaux	3	liv.	5	4	45
Extrait gommeux & sec			8	3	27
Os humides au fortir du bouillon, avec cartillages	2		10		
Total	6		8		

Analyse d'une once d'extrait gommeux & sec de piés de veau.

Esprit & huile	3		
Sel volatil	2	18	
Tête-morte	2	25	
Perte			29
Total	1		

Macreuses : deux macreuses du poids de 2 livres 7 onces.

Extrait solide qui s'humecte au changement des tems	2	liv.	1	50
---	---	------	---	----

Les doses d'extraits marquées dans ces tables, mettent en état de ne plus faire au hasard des mélanges de différentes viandes sans avoir précisément ce qu'on y donne ou ce qu'on y prend de nourriture.

Ces doses sont les doses extrêmes, c'est-à-dire qu'elles supposent qu'on a tiré de la viande tout ce qui pouvoit s'en tirer par l'ébullition. Mais les bouillons ordinaires ne vont pas jusque-là, & les extraits qui en viendroient seroient moins forts. M. Geoffroy en les réduisant à ce pié ordinaire, trouve qu'on a encore beaucoup de tort de craindre, comme on fait communément, que les bouillons ne nourrissent pas assez les malades. La Médecine d'aujourd'hui tend assez à rétablir la diète austère des anciens, mais elle a bien de la peine à obtenir sur ce point une grande soumission.

ALIMENT, f. m. (*Physiologie.*) est tout ce qui peut se dissoudre & se changer en chyle par le moyen de la liqueur stomacale & de la chaleur naturelle, pour être ensuite converti en sang, & servir à l'augmentation du corps ou à en réparer les pertes continuelles. Voyez NOURRITURE, CHYLE, SANG, NUTRITION, &c. Ce mot est latin, & vient du verbe *alere*, nourrir.

Les premiers hommes ignoroient les vertus des viandes, des fruits, des plantes, des bêtes sauvages, de l'eau froide, &c. ils ont par conséquent dû faire bien des tentatives à leurs dépens. Tel aliment qui convient à un corps robuste, déränge, détruit un sujet foible & délicat : ce qui est sain dans un climat froid, ne l'est pas dans un pays chaud. Savoit-on tout cela autrefois ? On usoit de choses dangereuses, parce qu'elles étoient inconnues, & cela arrive encore aux navigateurs dans les pays lointains. On fait que les soldats d'Antoine furent obligés en Assyrie de manger les racines qui se rencontroient ; il s'en trouva de venimeuses qui les firent tomber dans le délire, au rapport de Plutarque ; & Diodore de Sicile raconte que les Grecs à leur retour de l'expédition de Cyrus, se nourrirent pendant 24 heures du miel de la Colchide. Boerh. *comment.* (L)

ALIMENT DU FEU, *pabulum ignis*, signifie tout ce qui sert à nourrir le feu, comme le bois, les huiles, & en général toutes les matières grasses & sulphureuses. Voyez FEU & CHALEUR. (O)

ALIMENTAIRE, adj. (*Physiologie.*) ce qui a rapport aux alimens ou à la nourriture. Voyez NOURRITURE, &c.

Les anciens médecins tenoient que chaque humeur étoit composée de deux parties ; une alimentaire, & une excrémentielle. Voyez HUMEUR & EXCRÉMENT.

Conduit ALIMENTAIRE, est un nom que Tyson & quelques auteurs donnent à cette partie du corps, par où la nourriture passe depuis qu'elle est entrée dans la bouche, jusqu'à la sortie par l'anús, & qui comprend le gosier, l'estomac, les intestins. Voyez ESTOMAC, &c.

Morgagni regarde tout le conduit alimentaire (qui comprend l'estomac, les intestins, & les veines lactées) comme formant une seule glande, qui est de la même nature, qui a la même structure & les mêmes usages que les autres glandes du corps. Voyez GLANDE.

Chaque glande a ses vaisseaux différens, sécrétoires & excrétoires, & aussi son réservoir commun, où la matière qui y est apportée reçoit sa première préparation par voie de digestion, &c.

Dans cette vaste & importante glande que forme le conduit alimentaire, le gosier & l'œsophage sont le vaisseau déférent; l'estomac est le réservoir commun; les veines lactées sont les vaisseaux sécrétoires, autrement les couloirs; & les intestins depuis le pylore jusqu'à l'anus, sont le canal excrétoire. Ainsi les fonctions de cette glande, comme de toutes les autres, sont principalement quatre; savoir, la solution, la séparation, la sécrétion, & l'excrétion.

Conduit alimentaire, s'entend aussi quelquefois du canal thorachique. Voyez THORACHIQUE. (L)

Loi ALIMENTAIRE (Jurisprud.) étoit une loi chez les Romains qui enjoignoit aux enfans de fournir la subsistance à leur pere & mere. V. ALIMENS. (H)

ALIMENTAIRES, adj. pris subst. (Hist. anc.) nom que donnoient les Romains à de jeunes garçons & de jeunes filles qu'on élevoit dans les lieux publics, comme cela se pratique à Paris dans les hôpitaux de la Pitié, des Enfans-rouges, &c. Ils avoient comme nous des maisons fondées où l'on élevoit & nourrissoit des enfans pauvres & orphelins de l'un & de l'autre sexe, dont la dépense se prenoit ou sur le fisc ou sur des revenus certains laissés par testament à ces établissemens, soit par les empereurs, soit par les particuliers. On appelloit les garçons *alimentarii pueri*, & les filles *alimentaria puellæ*. On les nommoit aussi souvent du nom des fondateurs & fondatrices de ces maisons. Jules Capitolin, dans la vie d'Antonin le Pieux, rapporte que ce prince établit une maison en faveur des filles orphelines, qu'on appella Faustiniennes, *Faustinianæ*, du nom de l'Impératrice épouse d'Antonin; & selon le même auteur, Alexandre Severe en fonda une autre pour des enfans de l'un & de l'autre sexe, qu'on nomma *Mamméens*, & *Mamméennes* du nom de sa mere Mammée: *Puellas & pueros, quemadmodum Antonius Faustianas instituerat, Mammæanas & Mammæanos instituit.* Jul. Capitol. in Antonin. & Sever. (G)

A LINEA, (Gramm.) c'est-à-dire, *incipit à lineâ*, commencez par une nouvelle ligne. On n'écrit point ces deux mots à *lineâ*, mais celui qui dicte un discours où il y a divers sens détachés, après avoir dicté le premier sens, dit à celui qui écrit: *punctum ... à lineâ*: c'est-à-dire, terminez par un point ce que vous venez d'écrire; laissez en blanc ce qui reste à remplir de votre dernière ligne; quittez-la, finie ou non finie, & commencez-en une nouvelle, observant que le premier mot de cette nouvelle ligne commence par une capitale, & qu'il soit un peu rentré en dedans pour mieux marquer la séparation ou distinction de sens. On dit alors que ce nouveau sens est à *lineâ*, c'est-à-dire qu'il est détaché de ce qui précède, & qu'il commence une nouvelle ligne.

Les à *lineâ* bien placés contribuent à la netteté du discours. Ils avertissent le lecteur de la distinction du sens. On est plus disposé à entendre ce qu'on voit ainsi séparé.

Les vers commencent toujours à *lineâ*, & par une lettre capitale.

Les ouvrages en prose des anciens auteurs sont distingués par des à *lineâ*, cotés à la marge par des chiffres: on dit alors numéro 1, 2, 3, &c. On les divise aussi par chapitres, en mettant le numéro en chiffre romain.

Les chapitres des Instituts de Justinien sont aussi divisés par des à *lineâ*, & le sens contenu d'un à *lineâ* à l'autre est appelé *paragraphe*, & se marque ainsi §. (F)

* ALIPHE, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, près de Volturne.

* ALIPTÆ, f. m. pl. (Hist. anc.) du grec ἀλείψω, je frote, nom des Officiers chargés d'huile & de frotter les athletes, sur-tout les luteurs & les pancratiqes, avant que la lice fût ouverte.

* ALIPTERION, en latin *onctuarium*, f. m. (Hist. anc.) étoit un des appartemens des thermes des anciens, dans lequel les athletes se rendoient pour se faire oindre par les officiers de palestre, ou se rendre ce service les uns aux autres. On appelloit encore cette chambre *alcothesium*.

ALIQUANTES, ad. f. Les parties *aliquantes* d'un tout sont celles qui répétées un certain nombre de fois ne font pas le tout complet, ou qui répétées un certain nombre de fois, donnent un nombre plus grand ou plus petit que celui dont elles sont les parties *aliquantes*. Voyez PARTIE, MESURE, &c.

Ce mot vient du latin *aliquantus*, qui a la même signification.

Ainsi 5 est une partie *aliquante* de 12, parce que prise deux fois, elle donne un nombre moindre que 12; & que prise trois fois, elle en donne un plus grand.

Les parties *aliquantes* d'une livre ou vingt sols, sont:

- | | |
|------|---|
| 3 s. | Partie <i>aliquante</i> , composée d'un dixieme & d'un vingtieme. |
| 6 | composée d'un cinquieme & d'un dixieme. |
| 7 | composée d'un quart & d'un dixieme. |
| 8 | composée de deux cinquiemes. |
| 9 | composée d'un quart & d'un cinquieme. |
| 11 | composée d'une moitié & d'un vingtieme. |
| 12 | composée d'une moitié & d'un dixieme. |
| 13 | composée d'une moitié, d'un dixieme & d'un vingtieme. |
| 14 | composée d'une moitié & d'un cinquieme. |
| 15 | composée d'une moitié & d'un quart. |
| 16 | composée d'une moitié, d'un cinquieme & d'un dixieme. |
| 17 | composée d'une moitié, d'un quart & d'un dixieme. |
| 18 | composée d'une moitié & de deux cinquiemes. |
| 19 | composée d'une moitié, d'un quart, & d'un cinquieme. |

Quant à la maniere de multiplier les parties *aliquantes*, voyez MULTIPLICATION.

ALIQOTES, adj. f. on appelle ainsi les parties d'un tout qui répétées un certain nombre de fois font le tout complet, ou qui prises un certain nombre de fois, égalent le tout. Voyez PARTIE, &c.

Ce mot vient du latin *aliquotus*, qui signifie la même chose.

Ainsi 3 est une partie *aliquote* de 12, parce que prise quatre fois elle égale ce nombre.

Les parties *aliquotes* d'une livre ou vingt sols sont:

- | | |
|-----------|--------------------|
| 10 s. | moitié de 20 s. |
| 5 | quart. |
| 4 | cinquieme. |
| 2 | dixieme. |
| 1 | vingtieme. |
| 6 s. 8 d. | tiers. |
| 3 | 4. fixieme. |
| 2 | 6 huitieme. |
| 1 | 8 douzieme. |
| 1 | 4 quinzieme. |
| 1 | 3 seizieme. |
| 10 | vingt-quatrieme. |
| 5 | quarante-huitieme. |

Quant à la multiplication des parties *aliquotes*, voyez l'article MULTIPLICATION. (E)

ALISÉ, adj. vents *alisés*, (Physiq. & Marine.) sont certains vents réguliers qui soufflent toujours du même côté sur les mers, ou alternativement d'un certain côté & du côté opposé.

Les Anglois les appellent aussi *vents de commerce*; parce qu'ils sont extrêmement favorables pour ceux qui font le commerce des Indes.

Ces vents sont de différentes fortes; quelques-uns soufflent pendant 3 ou 6 mois de l'année du même côté, & pendant un pareil espace de tems du côté

oppoſé : ils ſont extrêmement communs dans la mer des Indes, & on les appelle *mouſſons*. Voyez MOUS-
SONS.

D'autres ſoufflent conſtamment du même côté ; tel eſt ce vent continuel qui regne entre les deux tropiques, & qui ſouffle tous les jours le long de la mer d'orient en occident.

Ce dernier vent eſt celui qu'on appelle proprement *vent aliſé*. Il regne toute l'année dans la mer Atlantique & dans la mer d'Ethiopie entre les deux tropiques ; mais de telle maniere qu'il ſemble ſouffler en partie du nord-eſt dans la mer Atlantique, & en partie du ſud-eſt dans la mer d'Ethiopie.

Auſſi-tôt qu'on a paſſé les îles Canaries, à-peu-près à la hauteur de 28 degrés de latitude ſeptentrionale, il regne un vent de nord-eſt qui prend d'autant plus de l'eſt qu'on approche davantage des côtes d'Amérique, & les limites de ce vent s'étendent plus loin ſur les côtes d'Amérique que ſur celles d'Afrique. Ces vents ſont ſujets à quelques variations ſuivant la ſaiſon, car ils ſuivent le ſoleil ; lorſque le ſoleil ſe trouve entre l'équateur & le tropique du cancer, le vent de nord-eſt qui regne dans la partie ſeptentrionale de la terre, prend davantage de l'eſt, & le vent de ſud-eſt qui regne dans la mer d'Ethiopie, prend davantage du ſud. Au contraire, lorſque le ſoleil éclaire la partie méridionale de la terre, les vents du nord-eſt de la mer Atlantique prennent davantage du nord, & ceux du ſud-eſt de la mer d'Ethiopie, prennent davantage de l'eſt.

Le vent général d'eſt ſouffle auſſi dans la mer du Sud. Il eſt vent de nord-eſt dans la partie ſeptentrionale de cette mer, & de ſud-eſt dans la partie méridionale : ces deux vents s'étendent de chaque côté de l'équateur juſqu'au 28 & 30° degré. Ces vents ſont ſi conſtans & ſi forts, que les vaiſſeaux traversent cette grande mer depuis l'Amérique juſqu'aux îles Philippines, en dix ſemaines de tems ou environ ; car ils ſoufflent avec plus de violence que dans la mer du Nord & dans celle des Indes. Comme ces vents regnent conſtamment dans ces parages ſans aucune variation & preſque ſans orages, il y a des Marins qui prétendent qu'on pourroit arriver plutôt aux Indes, en prenant la route du détroit de Magellan par la mer du Sud, qu'en doublant le cap de Bonne-Eſpérance, pour ſe rendre à Java, & de-là à la Chine. Muſſch. *Eff. de Phyſ.*

Ceux qui voudront avoir un plus ample détail ſur ces fortes de vents, peuvent conſulter ce qu'en ont écrit M. Halley & le voyageur Dampierre. Ils pourront auſſi avoir recours au *chapitre ſur les vents*, qui ſe trouve à la fin de l'*eſſai de Phyſique* de M. Muſſchenbroek, ainſi qu'aux *traités* de M. Mariotte, *ſur la nature de l'air & ſur le mouvement des fluides*.

Pour ce qui eſt des cauſes phyſiques de tous ces vents, voyez l'article VENT.

Le docteur Liſter, dans les *Tranſactions philoſophiques*, a ſur la cauſe de ces vents une opinion ſingulière. Il conjecture que les vents tropiques ou mouſſons naiſſent en grande partie de l'haleine ou du ſouffle qui ſort d'une plante marine appelée *fargoffa* ou *lenticula marina*, laquelle croît en grande quantité depuis le 36^d juſqu'au 18^d de latitude ſeptentrionale, & ailleurs ſur les mers les plus profondes : « car, dit-il, la matiere du vent qui vient du ſouffle d'une ſeule & même plante, ne peut être qu'uniforme & conſtante ; au lieu que la grande variété d'arbres & plantes de terre, fournit une quantité de vents différens : d'où il arrive, ajoute-t-il, que les vents en queſtion ſont plus violens vers le midi, le ſoleil réveillant ou ranimant pour lors la plante plus que dans une autre partie du jour naturel, & l'obligeant de ſouffler plus fort & plus fréquemment ». Enfin il attribue la direction de ce vent d'orient en occident,

au courant général & uniforme de la mer, comme on obſerve que le courant d'une riviere eſt toujours accompagné d'un petit vent agréable qui ſouffle du même côté : à quoi l'on doit ajouter encore, ſelon lui, que chaque plante peut être regardée comme un héliotrope, qui en ſe penchant ſuit le mouvement du ſoleil, & exhale ſa vapeur de ce côté-là ; de forte que la direction des vents *aliſés* doit être attribuée en quelque façon au cours du ſoleil. Une opinion ſi chimérique ne mérite pas d'être réfutée. Voyez COURANT.

Le docteur Gordon eſt dans un autre ſyſtème ; & il croit que l'atmoſphere qui environne la terre & qui ſuit ſon mouvement diurne, ne la quitte point ; ou que ſi l'on prétend que la partie de l'atmoſphere la plus éloignée de la terre ne peut pas la ſuivre, du moins la partie la plus proche de la terre ne l'abandonne jamais ; de forte que ſ'il n'y avoit point de changemens dans la peſanteur de l'atmoſphere, elle accompagneroit toujours la terre d'occident en orient par un mouvement toujours uniforme & entierement imperceptible à nos ſens. Mais comme la portion de l'atmoſphere qui ſe trouve ſous la ligne eſt extrêmement raréfiée, que ſon reſſort eſt relâché, & que par conſéquent ſa peſanteur & ſa compreſſion ſont devenues beaucoup moins conſidérables que celles des parties de l'atmoſphere qui ſont voiſines des poles, cette portion eſt incapable de ſuivre le mouvement uniforme de la terre vers l'orient, & par conſéquent elle doit être pouſſée du côté de l'occident, & cauſer le vent continuel qui regne d'orient en occident entre les deux tropiques. Voyez ſur tout cela l'article VENT. (O)

ALISIER, ſ. m. ou ALIZIER, *cratagus*, arbre dont le fruit ne diffère de celui du poirier, que par la forme & la groſſeur. Ce fruit n'eſt qu'une baie remplie de ſemences calleuſes & renfermées dans de petites loges. Tournefort, *Inſt. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

* ALISMA, eſpece de doronic : cette plante jette de ſa racine pluſieurs feuilles ſemblables à celles du plantain, épaïſſes, nerveuſes, velues, & s'étendant à terre. Il ſort du milieu des feuilles une tige qui s'élève d'un pié, ou d'un pié & demi, velue, portant des feuilles beaucoup plus petites que celles d'enbas, & à ſon ſommet une fleur jaune radiée comme celle du doronic ordinaire, plus grande cependant & d'une couleur d'or plus foncée. Sa ſemence eſt longuette, garnie d'une aigrette, âcre, odorante. Sa racine eſt rougeâtre, entourée de filamens longs comme celle de l'ellébore noir, d'un goût piquant, aromatique & agréable. Ce doronic croît aux lieux montagneux ; il contient beaucoup de ſel & d'huile ; il eſt diurétique, ſudorifique, quelquefois émétique : il diſſout les coagulations du ſang. Ses fleurs ſont éternuer : leur infusion arrête le crachement de ſang. Lemery. Il y a entre cette deſcription & celle d'Oribafe des choſes communes & d'autres qui différent. Oribafe attribue à l'*aliſma* des propriétés ſingulieres, comme de guérir ceux qui ont mangé du lievre marin. Hofman dit qu'il eſt réſolutif & vulnérable ; qu'il eſt bon dans les grandes chûtes ; & que les payſans le ſubſtituent avec ſuccès à l'ellébore dans les maladies des beſtiaux. Tournefort en diſtingue cinq eſpeces : on en peut voir chez lui les deſcriptions, ſurtout de la quatrième.

* ALITEUS, furnom donné à Jupiter, parce que dans un tems de famine il prit un ſoin particulier des Meuniers, afin que la farine ne manquât pas.

ALKAHEST ou ALCHEST, ſ. m. (*Chimie.*) eſt un menſtruel ou diſſolvant, que les Alchimistes diſent être pur, au moyen duquel ils prétendent réſoudre entierement les corps en leur matiere primitive, & produire d'autres effets extraordinaires & inexplicables. Voyez MENSTRUE, DISSOLVANT, &c.

Paracelse & Vanhelfmont, ces deux illustres adeptes, déclarent expressément qu'il y a dans la nature un certain fluide capable de réduire tous les corps sublunaires, soit homogènes, soit hétérogènes, en la matière primitive dont ils sont composés, ou en une liqueur homogène & potable, qui s'unit avec l'eau & les sucs du corps humain, & retient néanmoins ses vertus féminales, & qui étant remêlée avec elle-même, se convertit par ce moyen en une eau pure & élémentaire; d'où, comme se le sont imaginés ces deux auteurs, elle réduiroit enfin toutes choses en eau. Voyez EAU.

Le témoignage de Paracelse, appuyé de celui de Vanhelfmont, qui proteste avec serment qu'il possédoit le secret de l'*alkahest*, a excité les Chimistes & les Alchimistes qui les ont suivis, à chercher un si noble menstrue. Boyle en étoit si entêté, qu'il avoue franchement qu'il aimeroit mieux posséder l'*alkahest*, que la pierre philosophale même. Voyez ALCHIMIE.

En effet, il n'est pas difficile de concevoir que tous les corps peuvent venir originairement d'une matière primitive qui ait d'abord été sous une forme fluide. Ainsi la matière primitive de l'or n'est peut-être autre chose qu'une liqueur pesante, qui par sa nature ou par une forte attraction entre ses parties, acquiert ensuite une forme solide. Voyez OR. En conséquence il ne paroît pas qu'il y ait rien d'absurde dans l'idée d'un être ou matière universelle, qui résout tous les corps en leur être primitif.

L'*alkahest* est un sujet qui a été traité par une infinité d'auteurs, tels que Pantaléon, Philaléthe, Tachenius, Ludovic, &c. Boerhaave dit qu'on en pourroit faire une bibliothèque. Veidenfelt, dans son traité de *secretis adeptorum*, rapporte toutes les opinions que l'on a eues sur cette matière.

Le terme d'*alkahest* ne se trouve dans aucune langue en particulier: Vanhelfmont dit l'avoir premièrement remarqué dans Paracelse, comme un terme qui étoit inconnu avant cet auteur; lequel dans son II. livre de *viribus membrorum*, dit en parlant du foie: *est etiam alkahest liquor magnam hepatis conservandi & confortandi*, &c. c'est-à-dire « il y a encore la liqueur *alkahest* qui est fort efficace pour conserver le foie, comme aussi pour guérir l'hydropisie, & toutes les autres maladies qui proviennent des viscères de ce viscère, &c. ».

C'est ce simple passage de Paracelse qui a excité les Chimistes à chercher l'*alkahest*; car dans tous les ouvrages de cet auteur, il n'y a qu'un autre endroit où il en parle, & encore il ne le fait que d'une manière indirecte.

Or comme il lui arrive souvent de transposer les lettres des mots, & de se servir d'abréviations, & d'autres moyens de déguiser sa pensée, comme lorsqu'il écrit *nutratar* pour *tartarum*, *nutrin* pour *nitrum*; on croit qu'*alkahest* peut bien être ainsi un mot déguisé: de-là quelques-uns s'imaginent qu'il est formé d'*alkali est*, & par conséquent que c'est un sel alkali de tartre volatilisé. Il semble que c'étoit l'opinion de Glauber, lequel avec un pareil menstrue fit en effet des choses étonnantes sur des matières prises dans les trois genres des corps; savoir, animaux, végétaux & minéraux; cet *alkahest* de Glauber est le nitre qu'on a rendu alkali, en le fixant avec le charbon.

D'autres prétendent qu'*alkahest* vient du mot allemand *alqueist*, comme qui diroit entièrement spiritueux ou volatil; d'autres veulent qu'il soit pris de *salztgeist*, c'est-à-dire esprit de sel; car le menstrue universel doit être, à ce qu'on prétend, tiré de l'eau; & Paracelse lui-même appelle le sel, le centre de l'eau, où les métaux doivent mourir, &c.

En effet, l'esprit de sel étoit le grand menstrue

dont il se servoit la plupart du tems. Le commentateur de Paracelse, qui a donné une édition latine de ses œuvres à Delft, assure que l'*alkahest* est le mercure réduit en esprit. Zwelfer jugeoit que c'étoit un esprit de vinaigre rectifié du verd-de-gris; & Starkey croyoit l'avoir découvert dans son favon.

On a employé pour exprimer l'*alkahest* quelques termes synonymes & plus significatifs: Vanhelfmont le pere en parle sous le nom d'*ignis aqua*, feu eau: mais il semble qu'en cet endroit il entend la liqueur circulée de Paracelse, qu'il nomme *feu*, à cause de la propriété qu'elle a de consumer toutes choses, & *eau* à cause de sa forme liquide. Le même auteur appelle l'*alkahest* *ignis gehennæ*, feu d'enfer, terme dont se sert aussi Paracelse; il le nomme aussi *sum-mum & felicissimum omnium salium*, « le plus excellent & le plus heureux de tous les sels, qui ayant acquis le plus haut degré de simplicité, de pureté & de subtilité, jouit seul de la faculté de n'être point altéré ni affoibli par les sujets sur lesquels il agit, & de dissoudre les corps les plus intractables & les plus rebelles, comme les cailloux, le verre, les pierres précieuses, la terre, le soufre, les métaux, &c. & d'en faire un véritable sel de même poids que le corps dissous; & cela avec la même facilité que l'eau chaude fait fondre la neige. Ce sel, continue Vanhelfmont, étant plusieurs fois combiné avec le *sal circulatum* de Paracelse, perd toute sa fixité, & à la fin devient un eau insipide de même poids que le sel d'où elle a été produite ». Vanhelfmont déclare expressément « que ce menstrue est entièrement une production de l'art, & non de la nature. Quoique l'art, dit-il, puisse convertir en eau une partie homogène de la terre élémentaire, je nie cependant que la nature seule puisse faire la même chose; car aucun agent naturel ne peut changer un élément en un autre ». Et il donne cela comme une raison pourquoi les éléments demeurent toujours les mêmes. Une chose qui peut porter quelque jour dans cette matière, c'est d'observer que Vanhelfmont, ainsi que Paracelse, regardoit l'eau comme l'instrument universel de la Chimie & de la Philosophie naturelle; la terre comme la base immuable de toutes choses; le feu comme leur cause efficiente; que, selon eux, les vertus féminales ont été placées dans le mécanisme de la terre; que l'eau, en dissolvant la terre, & fermentant avec elle comme elle fait par le moyen du feu, produit chaque chose; que c'est-là l'origine des animaux, des végétaux, & des minéraux; & que l'homme même fut ainsi créé au commencement, au récit de Moïse.

Le caractère essentiel de l'*alkahest*, comme nous avons observé, est de dissoudre & de changer tous les corps sublunaires, excepté l'eau seule; voici de quelle manière ces changemens arrivent.

1°. Le sujet exposé à l'opération de l'*alkahest*, est réduit en ses trois principes, qui sont le sel, le soufre & le mercure; ensuite en sel seulement, qui alors devient volatil, & à la fin il est changé entièrement en eau insipide. La manière d'appliquer le corps qui doit être dissous, par exemple, l'or, le mercure, le sable, & autres semblables, est de le toucher une fois ou deux avec le prétendu *alkahest*; & si ce menstrue est véritable, le corps sera converti en sel d'un poids égal.

2°. L'*alkahest* ne détruit pas les vertus féminales des corps qu'il dissout: ainsi en agissant sur l'or, il le réduit en sel d'or; il réduit l'antimoine en sel d'antimoine; le safran en sel de safran, &c. sels qui ont les mêmes vertus féminales & les mêmes propriétés que le concret d'où ils sont formés.

Par vertus féminales, Vanhelfmont entend les vertus qui dépendent de la structure ou mécanisme d'un corps, & qui le constituent ce qu'il est par le moyen de

de l'*alkaleft*. On pourroit facilement avoir un or potable aétuel & véritable, puis que l'*alkaheft* change tout le corps de l'or en un fel qui conserve les vertus féminales de ce métal, & qui est en même tems soluble dans l'eau.

3°. Tout ce que dissout l'*alkaheft* peut être volatilisé par un feu de sable; & si après l'avoir volatilisé on distille l'*alkaheft*, le corps qui reste est une eau pure & insipide, de même poids que le corps primitif, mais privée de ses vertus féminales. Par exemple, si l'on dissout de l'or par l'*alkaheft*, le métal devient d'abord un fel qui est l'or potable: mais lorsqu'en donnant plus de feu on distille le menstrue, il ne reste qu'une pure eau élémentaire; d'où il paroît que l'eau simple est le dernier produit ou effet de l'*alkaheft*.

4°. L'*alkaheft* n'éprouve aucun changement ni diminution de force en dissolvant les corps sur lesquels il agit; c'est pourquoi il ne souffre aucune réaction de leur part, étant le seul menstrue inaltérable dans la nature.

5°. Il est incapable de mélange; c'est pourquoi il est exempt de fermentation & de putréfaction; en effet il fort aussi pur du corps qu'il a dissous, que lorsqu'il y a été appliqué, & ne laisse aucune impureté.

On peut dire que l'*alkaheft* est un être de raison, c'est-à-dire un être imaginaire, si on lui attribue toutes les propriétés dont nous venons de parler d'après les Alchimistes.

On ne doit pas dire que l'*alkaheft* est les *alkalis* volatilisés ou digérés dans les huiles; puis que Vanhelmont lui-même dit, que si on ne peut pas atteindre à la préparation de l'*alkaheft*, il faut volatiliser les *alkalis*, afin que par leur moyen on puisse faire les dissolutions. (M)

ALKALI, f. m. (*Chimie.*) signifie en général tout fel dont les effets sont différens & contraires à ceux des acides. Il ne faut pas pour cela dire que les *alkalis* sont d'une nature différente & opposée à celle des acides, puis qu'il est de l'essence saline des *alkalis* de contenir de l'acide. Voyez ACIDE.

Alkali est un mot arabe: les Arabes nomment *kali* une plante que les François connoissent sous le nom de soude; on tire de la lessive des cendres de cette plante, un fel qui fermente avec les acides, & les émousse; & parce que ce fel est celui de cette espèce qui est le plus connu, on a donné le nom d'*alkali* à tous les fels qui fermentent avec les acides, & leur font perdre leur acidité.

Les propriétés de ces corps, par lesquelles on les considère comme *alkalis*, ne sont que des rapports de ces corps, comparés avec d'autres qui sont acides pour eux; c'est pourquoi il y a des matières qui sont *alkalines* pour quelques corps, & qui se trouvent acides pour d'autres.

Les *alkalis* sont ou fluides, comme est la liqueur de nitre fixé; ou solides, comme la soude.

Les *alkalis*, tant les fluides que les solides, sont ou fixes, comme sont le fel *alkali* de tartre, & la liqueur alkaline de tartre, qu'on nomme vulgairement huile de tartre par défaillance; ou les *alkalis* sont volatils, comme sont le fel & l'esprit de corne de cerf.

On peut distinguer les *alkalis* fixes des *alkalis* volatils, en ce que les fixes sont prendre au sublimé corrosif dissous dans de l'eau, ou à la dissolution de mercure faite par l'esprit de nitre, une couleur rouge orangée; au lieu que les *alkalis* volatils donnent à ces dissolutions une couleur blanche laiteuse.

Pour savoir dans l'instant si une matière est *alkaline*, on l'éprouve avec une teinture violette: par exemple, en les mêlant avec du sirop de violette, dissous dans l'eau, les *alkalis*, tant les fixes que les volatils, verdissent ces teintures violettes; au lieu que les acides les rougissent.

Tome I.

Les *alkalis* ont la propriété de se fondre aisément au feu; & plus un *alkali* est pur, plus aisément il s'y fond; au contraire lorsqu'il contient de la terre, ou quelqu'autre matière, il n'est pas facile à fondre.

Les *alkalis* s'humectent aussi fort aisément à l'air; ils s'imbibent de son humidité lorsqu'ils ne sont pas exactement renfermés.

Ces trois genres de corps donnent des *alkalis*: le genre des animaux fournit beaucoup d'*alkalis* volatils, & presque point de fixes; le genre des végétaux donne plus d'*alkalis* fixes que de volatils; il y a beaucoup d'*alkalis* fixes du genre minéral, & presque point de volatils; & même il n'y a pas longtemps qu'on fait qu'on peut tirer des *alkalis* volatils urineux du genre minéral. Voyez les Mémoires de l'Académie Royale des Scienc. de l'année 1746. Analyse des eaux minérales de Plombières, par M. Malouin.

Il y a un *alkali* fixe naturel qui est du genre minéral, tel qu'est le natrum; cet *alkali* naturel est peu connu, & plus commun qu'on ne le croit; c'est pourquoi on en trouve dans presque toutes les eaux minérales, parce qu'elles l'ont emporté des terres qu'elles ont traversées: c'est pourquoi aussi on trouve dans la plupart de ces eaux du fel de Glauber dont la base est un *alkali* de la nature du natrum. Enfin cet *alkali* naturel est la base du fel le plus commun par ses usages & par la quantité qu'on en trouve, savoir le fel gemme & le fel marin.

Quoiqu'on n'admette point communément d'*alkali* naturel dans le genre des végétaux, on conçoit cependant qu'il n'est pas impossible qu'ils en aient tiré de la terre dont elles se nourrissent; il est vrai que la plus grande partie de cet *alkali* naturel change de nature dans la plupart des plantes.

Il y a encore moins d'*alkali* naturel dans les animaux, que dans les végétaux: cependant on en tire plus d'*alkali*, que des végétaux, parce que le feu peut alkaliser plus aisément les principes des animaux.

Les fels fixes des plantes sont des fels *alkalis*, qu'on en tire après les avoir brûlées & avoir lessivé leurs cendres: c'est pourquoi on appelle ces fels, fels *lixiviels*. On n'entend communément sous le nom de fels *alkalis* fixes, que les fels lixivels des plantes.

Les fels naturels ou essentiels des plantes sont le plus souvent ou de la nature du nitre, ou de la nature du tartre, ou de la nature du fel commun; de sorte qu'en brûlant ces plantes, on fixe leurs fels par leur charbon, & ces fels sont aluns, ou de la nature de nitre fixe, ou de la nature de l'*alkali* du tartre, ou de la nature de l'*alkali* du fel commun, qui est une espèce de soude, savoir le fel *alkali* proprement dit. Quelques plantes ont de tous ces fels ensemble.

La méthode de *Tachenius*, pour faire les fels *alkalis* fixes, est de brûler les plantes en charbon avant que de les convertir tout-à-fait en cendres; au lieu qu'en les brûlant à feu ouvert, par la façon ordinaire, elles tombent en cendres tout de suite. Les fels fixes, faits à la manière de *Tachenius*, sont moins *alkalis* & plus huileux que les fels faits à l'ordinaire.

Ce qui reste dans la cornue après la distillation des plantes, diminue environ des deux tiers, lorsqu'on le calcine à feu ouvert. Cette partie qui s'évapore est une portion d'huile de la plante, qui ayant été saisie par la chaleur & combinée avec la partie terreuse & saline fixe de la plante, n'a pû en être séparée, par le feu clos & plus foible, dans la cornue.

Il entre dans la composition des fels *alkalis* fixes des plantes, une partie de leur huile, qui fait que ces fels ont quelque chose de doux au toucher. Le nitre fixe contient un peu de la partie grasse de la matière inflammable avec laquelle on l'a fixé; &

M m

quoiqu'en versant de l'acide de nitre sur du nitre fixé, on forme de nouveau un nitre qui ne contient point cette partie grasse, on n'en peut pas conclure que pour fixer le nitre, c'est-à-dire, pour en faire un *alkali* fixe, le principe huileux n'y soit nécessaire. Si on demande ce que devient cette partie grasse du nitre fixe, dans la reproduction du nitre; il est facile de répondre à cette question, en faisant voir que cette partie grasse qui faisoit partie du nitre fixe, reste dans l'eau-mere de la dissolution qu'on fait pour cristalliser ce nitre régénéré: on y trouveroit, si on s'en donnoit la peine, un résidu gras qui après avoir été desséché pourroit s'enflammer au feu.

Il est vrai qu'en général les huiles se dissipent par le feu: mais il y a des cas où elles se fixent aussi par le feu. Il y a lieu de soupçonner que les *alkalis* sont gras au toucher, par l'huile qui y est fixée. La salure & l'acreté des *alkalis* ne sont pas une preuve qu'ils ne contiennent point de l'huile: les huiles qui ont passé par le feu sont salées & acres comme est l'huile de corne de cerf.

Les *alkalis* different entre eux par la terre qui en fait la base, par l'acide qui les constitue sel, & par la matiere grasse qui entre dans leur composition.

On n'alkalise pas tous les sels avec les matieres grasses, comme on fait le nitre, parce qu'il n'y a que l'acide du nitre qui dissolvent bien les huiles.

Personne sans doute n'a pensé qu'il ne se faisoit pas de dissipation dans l'opération par laquelle on fixe du nitre: & il est bon de savoir que le charbon ne donne presque point de sel *alkali*.

Les *alkalis* fixes sont en général plus forts que les *alkalis* volatils: on tire l'esprit volatil de sel ammoniac, par le moyen de l'*alkali* du tartre & de la potasse; cependant il y a des occasions où les *alkalis* volatils sont plus forts que les *alkalis* fixes. Par exemple, si dans une dissolution de cuivre précipitée par l'*alkali* du tartre, on verse une suffisante quantité d'esprit volatil, cet *alkali* volatil fera quitter prise à l'*alkali* fixe; il se saisira du cuivre, & il le redissoudra. Ce qui prouve encore que l'*alkali* volatil est quelquefois plus fort que l'*alkali* fixe, c'est que si on met du cuivre dans un *alkali* volatil, il le dissoudra plus parfaitement que ne le dissoudroit un *alkali* fixe.

Les sels *alkalis* fixes des plantes sont composés d'une petite partie de la terre de la plante, dans laquelle est concentré un peu de son acide par le feu même qui dissipe le reste, pendant qu'on brûle la plante, ce qui fait un corps salin poreux; & c'est par cet acide que contient cette terre, que le sel qui résulte de cette combinaison est dissoluble. Voyez ACIDE.

Un sel *alkali* peut être plus ou moins *alkali*, selon qu'il a plus ou moins d'acide concentré dans sa terre. Les *alkalis* qui ont plus d'acide approchent plus de la nature des sels moyens, & ainsi ils sont moins *alkalis*, que ceux qui n'ont d'acide que pour rendre dissoluble la terre absorbante qui leur sert de base, & pour faire l'analogie des sels *alkalis* avec les acides, les choses de même nature étant naturellement portées à s'unir; ainsi les choses grasses s'unissent aisément ensemble.

Si au contraire les *alkalis* avoient moins d'acide, ils seroient moins *alkalis*; ils tiendroient plus de la nature des terres absorbantes, ils s'uniroient avec moins de vivacité avec les acides, & ils seroient moins dissolubles dans l'eau.

Il ne faut pas lessiver les cendres des plantes avec de l'eau chaude, pour en tirer les sels, si on veut ne pas dissoudre une trop grande quantité d'huile, qui les rendroit noirâtres ou rousâtres: ils sont plus blancs lorsqu'on a employé l'eau froide. A la vérité on tire plus de ces sels par l'eau chaude, que par

l'eau froide: mais le feu qu'il faut employer pour blanchir les sels tirés par l'eau chaude, dissipe cet excédent; de sorte qu'après la calcination qui est moindre pour les sels tirés par l'eau froide, que pour ceux qui sont tirés par l'eau chaude, on tire autant, & même plus de sel d'une même quantité de cendre, lorsqu'on a employé l'eau froide, que lorsqu'on a employé l'eau chaude.

Les sels *alkalis* volatils different entre eux, comme les sels *alkalis* fixes different entre eux. C'est faire tort à la Pharmacie, à la Medecine, & sur-tout aux malades, que de dire que les sels volatils tirés du genre des animaux, ont tous les mêmes vertus: on peut dire au contraire qu'ils sont différents en propriétés, selon les différentes matieres desquelles on les tire. Les sels volatils de crane humain sont spécifiques pour l'épilepsie, ceux de vipere sont à préférer dans les fievres, sur-tout pour celles qui portent à la peau; ceux de corne de cerf sont recommandables dans les maladies qui sont avec affection des nerfs.

A la vérité, les esprits volatils urinaux, tirés des animaux, ont des propriétés qui sont communes à tous: mais il faut reconnoître aussi qu'ils en ont de particulieres, qui sont plus différentes dans les uns que dans les autres; comme en reconnoissant que les vins ont des qualités communes à tous les vins en général, il faut reconnoître en même tems qu'ils en ont qui sont particulieres à chaque vin.

Dans la grande quantité d'analyses de plantes qui ont été faites à l'Académie des Sciences, M. Homberg a observé qu'on trouvoit rarement deux sels *alkalis* de deux différentes plantes, qui fussent d'égale force d'*alkali*.

Les *alkalis* different par leurs différentes terres, par leurs différents acides, & par les différentes proportions & combinaisons de ces deux choses; ils different aussi par le plus ou moins d'huile qu'ils contiennent, & par le plus ou moins de sels moyens qui y sont joints, & enfin par la différente espece de ces sels moyens.

Les *alkalis* fixes sont des dissolvans des matieres grasses, avec lesquelles ils forment des corps savonneux, qui ont de grandes propriétés. Ces sels sont apéritifs des conduits urinaux: c'est pourquoi ils sont mis au nombre des plus forts diurétiques que fournisse la Medecine. On sait combien cette vertu diurétique des sels lixiviels est utile dans le sel de genêt, pour la guérison des hydropisies.

Souvent on employe aux mêmes usages des cendres des plantes, au lieu de leur sel, & ils n'en font que mieux, parce que pour les tirer de leurs cendres, la lessive & ensuite l'exsiccation & la calcination de ces sels, ne les rendent pas meilleurs pour cela.

Il y en a qui employent l'eau même distillée de la plante, pour tirer le sel de ses cendres.

En général, les *alkalis* sont de puissans fondans, c'est-à-dire, les *alkalis* dissolvent fortement les humeurs épaisses & visqueuses: c'est pourquoi ils sont apéritifs, & propres à remédier aux maladies qui viennent d'obstruction, lorsqu'un medecin sage & habile les met en œuvre.

Les savons ne sont composés que d'*alkalis* & d'huiles joints ensemble; les Medecins peuvent faire préparer différents savons pour différentes maladies, en faisant employer différents *alkalis* & différentes huiles, selon les différents cas où ils jugent les savons convenables.

On peut dans bien des occasions employer les sels fixes des plantes dans les medecines, pour tirer la teinture des purgatifs résineux, & employer ceux de ces sels qui conviennent dans la maladie. Voyez la Chimie medicinale de M. Malouin. (M)

LES ALKALIS fixes sont considérés comme remèdes, & ont les propriétés suivantes.

On s'en sert comme évacuans, purgatifs, diurétiques, sudorifiques. Leur propriété est de détruire en peu de tems l'acide des humeurs contenues dans les premières voies, en formant avec lui un sel neutre qui devient purgatif.

On s'en sert pour résoudre les obstructions du foie, & faire couler la bile; ils deviennent diurétiques en donnant un mouvement plus fort au sang, & en débarrassant les reins des parties glaireuses qui s'opposent au passage des urines; c'est par la même raison qu'ils sont aussi quelquefois sudorifiques. Enfin, ces sels sont d'un très-grand secours dans les maladies extérieures; on emploie avec succès la lessive qu'on en tire pour nettoyer les ulcères sanieux, & arrêter les progrès de la mortification.

Il faut cependant en faire usage intérieurement avec beaucoup de précaution; car ils sont très-dangereux dans le cas de chaleur & de putréfaction alcaline, & lorsque les humeurs sont beaucoup exaltées; enfin lorsqu'elles sont en dissolution, ce que l'on connoît par la puanteur de l'haleine & l'urine du malade.

Manière d'employer les alkalis. On aura soin d'abord que l'estomac soit vuide: la dose est depuis quatre grains jusqu'à un gros, selon l'état des forces du malade, sur lesquelles on doit consulter un Médecin.

Le véhicule ordinaire dans lequel on les fait prendre est l'eau commune. Selon l'intention que l'on aura, & l'indication que l'on voudra remplir, on changera la boisson que l'on fera prendre par-dessus, c'est-à-dire, que lorsque l'on aura dessein de faire suer ou d'augmenter la transpiration, cette boisson sera légèrement sudorifique, ou lorsqu'il sera question de pousser par la voie des urines, alors on la rendra un peu diurétique. Voyez SUDORIFIQUE & DIURÉTIQUE.

Mais si les *alkalis* sont des remèdes, ils sont aussi causes de maladies: ces maladies sont l'alkalescence du sang & des autres humeurs, les fièvres de tout genre, la dissolution du sang, la crispation des solides, le scorbut, la goutte même & les rhumatismes. Ces sels agissant sur les liquides, les atténuent, en exaltent les sulfures, séparent l'humeur aqueuse, la rendent plus acre & plus saline; il seroit imprudent d'ordonner dans ces cas l'usage des *alkalis*.

Les causes antécédentes de l'alkalescence sont les suivantes: les alimens alkalescens, c'est-à-dire, tirés des végétaux alkalescens ou des animaux, excepté le lait de ceux qui se nourrissent d'herbes, les poissons, leur foie, & leur peau, les oiseaux qui vivent de poissons, tous les oiseaux qui se nourrissent d'animaux, ou d'insectes, ou qui se donnent beaucoup d'exercice; comme aussi les animaux que l'on tue pendant qu'ils sont encore échauffés, sont plus sujets que les autres à une putréfaction alcaline. Les alimens tirés de certains animaux, comme les graisses, les œufs, les viandes aromatisées, le poisson vieux & pris en grande quantité, la marée gardée long-tems, produisent une alkalescence dans les humeurs qui exalte les sulfures, & dispose le corps aux maladies inflammatoires.

La faiblesse des organes de la digestion; car dans ce cas l'aliment qu'on a pris se corrompt dans l'estomac, & cause ce que nous appellons ordinairement *indigestion*; le chyle mal fait qui en résulte se mêle avec le sang, & le dispose à devenir plus alkalescent.

La force excessive des organes de la digestion destinés à l'assimilation des sucs, produit une grande quantité de sang extrêmement exalté, & une bile de même nature. Alors les alimens acides se conver-

tissent en alkalescens. Lors donc que ces organes agissent avec trop de force sur un aliment qui est déjà alkalescent, il le devient davantage, & approche de plus en plus de la corruption.

De-là vient que les personnes pléthoriques sont plus sujettes aux maladies épidémiques que les autres; que celles qui jouissent d'une santé parfaite sont plutôt attaquées de fièvres malignes que d'autres qui ne sont pas aussi bien constitués. Ceux qui sont d'une constitution mâle & athlétique sont plus sujets aux maladies pestilentielle & aux fièvres putrides que les valétudinaires.

Aussi Hippocrate, *lib. I. aph. 3.* veut que l'on se méfie d'une santé excessive: car la même force de complexion qui suffit pour porter le sang & les sucs à ce degré de perfection, les exalte enfin au point d'occasionner les maladies. Celse prétend qu'une trop bonne santé doit être suspecte. « Si quelqu'un, dit-il, est trop rempli d'humeurs bonnes & louables, d'un grand embonpoint, & d'un coloris brillant, il doit se méfier de ses forces; parce que ne pouvant persister au même degré, ni aller au-delà, il se fait un bouleversement qui ruine le tempérament ».

Une longue abstinence; car lorsque le sang n'est pas continuellement délayé & rafraîchi par un nouveau chyle, il contracte une acrimonie alcaline qui rend une haleine puante, & dégénère en une fièvre putride dont la mort est la suite. En effet les effets de l'abstinence sont plus difficiles à guérir que ceux de l'intempérance.

La stagnation de quelque partie du sang & des humeurs; parce que les sucs animaux qui croupissent suivant le penchant naturel qu'ils ont à se corrompre, s'exaltent & acquièrent une expansion qui ne tarde guère à se manifester.

La chaleur excessive des saisons, du climat; aussi dans l'été les maladies aiguës sont-elles plus fréquentes & plus dangereuses.

La violente agitation du sang qui produit la chaleur. Lorsque quelque-une de ces causes ou plusieurs ensemble ont occasionné une putréfaction alcaline, elle se manifeste par les signes suivans dans les premières voies.

1°. La soif. On se sent altéré, c'est-à-dire, porté à boire une grande quantité de délayans, qui noyant les sels acres & *alkalis*, font cesser ce sentiment incommode, & disposent la matière qui se putréfie ou qui est déjà putréfiée à sortir de l'estomac & des intestins, par le vomissement ou par les selles. Si on se sert d'acides dans ces cas, leur union avec les *alkalis* forme un sel neutre.

2°. La perte totale de l'appétit, & l'aversion pour les alimens alkalescens; l'appétit ne pouvant être que nuisible, lorsque l'estomac ne peut digérer les alimens.

3°. Les rots nidoreux, ou les rapports qui laissent dans la bouche un goût d'œufs pourris, à cause de la portion des sels putrides & d'huile rance qui sort en même tems que l'air.

4°. Les matières épaisses qui s'amassent sur la langue & le palais, affectent les organes du goût d'une sensation d'amertume, à cause que les sucs animaux contractent un goût amer, en devenant rances; il peut se faire aussi que ce goût soit causé par une bile trop exaltée & prête à se corrompre.

5°. Les maux d'estomac causés par l'irritation des sels acrimonieux, la vue ou même l'idée d'un aliment alkalescent prêt à se corrompre, suffisent quelquefois pour les augmenter. Cette irritation augmentant produit un vomissement salutaire, si la matière putréfiée ne séjourne que dans les premières voies. Si cette acrimonie affecte les intestins, elle sollicite des diarrhées symptomatiques. C'est ainsi que le poisson & les œufs putréfiés gardés long-tems

dans les premières voies causent de pareils effets.

6°. Cette acrimonie alkaline produit une lassitude spontanée, une inquiétude universelle, un sentiment de chaleur incommode, & des douleurs iliaques inflammatoires. Les inflammations de bas-ventre sont souvent la suite des fièvres putrides.

7°. Cette acrimonie mêlée dans le sang le dénature & le décompose au point que les huiles deviennent rances, les sels acres & corrosifs, les terres alkalines. La lymphe nourricière perd sa consistance & sa qualité balsamique & nourrissante, devient acre, irritante, corrosive; & loin de pouvoir réparer les solides & les fluides, les ronger & les détruit.

8°. Les humeurs qui se séparent par les sécrétions sont acres, l'urine est rouge & puante, la transpiration picote & déchire les pores de la peau.

Enfin la putréfaction alkaline du sang & des humeurs doit être suivie d'une dépravation ou d'une destruction totale des actions naturelles, animales & vitales, d'une altération générale dans la circulation, dans les sécrétions & dans les excrétions, d'inflammations générales ou locales, de fièvres qui dégèrent en suppurations, gangrenes & sphacèles qui ne se terminent que par la mort.

Cure des maladies occasionnées par les alkalis ou l'alkalescence des humeurs. La différence des parties affectées par la putréfaction alkaline en apporte aussi à la cure. Si les aliments *alkalins* dont la quantité est trop grande pour être digérée, pourrissent dans l'estomac & dans les intestins, & produisent les effets dont nous avons parlé, on ne peut mieux faire que d'en procurer l'évacuation par le vomissement ou les selles. Les vomitifs convenables sont l'eau chaude, le thé, l'hypecacuanha à la dose d'un scrupule.

Lorsque la putréfaction alkaline a passé dans les vaisseaux sanguins, la saignée est un des remèdes les plus propres à aider la cure; elle ralentit l'action des solides sur les fluides, ce qui diminue la chaleur, & par conséquent l'alkalescence.

La cessation des exercices violents soulage aussi beaucoup; l'agitation accélérant la progression du sang & les sécrétions, augmente la chaleur & tous ses effets.

Les bains émolliens, les fomentations & les lavemens de même espèce sont utiles; en relâchant les fibres, ils diminuent la chaleur: d'ailleurs les vaisseaux absorbans recevant une partie du liquide, les bains deviennent plus efficaces.

L'air que le malade respire doit être frais, tempéré.

Les viandes qu'on pourra permettre sont l'agneau, le veau, le chevreau, les poules domestiques, les poulet, parce que ces animaux étant nourris de végétaux ont les sucs moins alkalins. On peut faire de ces viandes des bouillons légers qu'on donnera de trois heures en trois heures.

On ordonnera des tisanes, des apocèmes, ou des infusions faites avec les végétaux farineux.

On peut ordonner tous les fruits acides en général que l'été & l'automne nous fournissent.

Il y a une infinité de remèdes propres à détruire l'acrimonie alkaline: mais nous n'en citerons qu'un petit nombre qui pourront servir dans les différentes occasions.

Prenez avoine avec son écorce, deux onces; eau de rivière, trois livres; faites bouillir, filtrez & mêlez à deux livres de cette décoction suc de citron récent, une once; eau de canelle distillée, deux gros; de sirop de mûres de haies, deux onces: le malade en usera pour boisson ordinaire. Boerhaave, *Mat. med.*

Mais tous ces remèdes seront inutiles sans le régime, & sans une boisson abondante qui délaye & détrempe les humeurs; il faut avant tout débarrasser

les premières voies des matières alkalines qu'elles contiennent.

L'abstinence des viandes dures & alkalines, le mouvement modéré, un exercice alternatif des muscles du corps pris dans un air frais & tempéré, soulagera beaucoup dans l'acrimonie alkaline. Il faut encore éviter l'usage des plantes alkalines qui d'elles-mêmes sont bonnes dans les cas opposés à celui dont nous parlons. (N)

ALKALI de Rotrou; c'est l'*alkali* des coquilles d'œufs préparées. Rotrou préparoit l'*alkali* de coquilles d'œufs, en les faisant sécher au soleil, après en avoir ôté les petites peaux, & après les avoir bien lavées; ensuite il les broyoit, & les réduisoit en poudre fine sur le porphyre. Voyez ROTROU.

ALKALIN, ALKALINE, adj. qui est *alkali*, ou esprit *alkalin*, liqueur *alkaline*.

ALKALIS *dulcifiés*, ce sont des savons. Les *alkalis* sont des acres que les huiles adoucissent, & les *alkalis* joints à des huiles sont des savons. Voy. SAVON. Les savons ordinaires sont des *alkalis dulcifiés*, & les acides *dulcifiés* sont des savons acides.

Les différents *alkalis dulcifiés*, c'est-à-dire les savons ordinaires, ont des propriétés qui sont différentes, selon les différents *alkalis*, & selon les différentes matières grasses dont ils sont composés. Voyez la Chimie médicinale.

ALKALISATION, s. f. terme de Chimie, qui signifie l'action par laquelle on donne à un corps ou à une liqueur la propriété alkaline. Par exemple, l'*alkalisation* du salpêtre qui est un sel neutre, qui n'est ni *alkali* ni acide, se fait en le fixant avec le charbon; après cette opération le salpêtre est un *alkali*.

On peut aussi faire l'*alkalisation* d'un sel acide; comme le tartre, qui calciné devient *alkali*. Voyez TARTRE.

ALKALISÉ, part. pass. & adj. ce qu'on a rendu *alkali*, comme on dit esprit de vin *alkalisé*. Voyez ESPRIT-DE-VIN tartarisé.

ALKALISER, verb. act. rendre *alkali* une liqueur ou un corps. (M)

* ALKÉKENGE, subst. f. (Bot.) coqueret ou coquerelle. Ses racines sont genouillées & donnent plusieurs fibres grêles. Ses tiges ont une coudée de haut; elles sont rougeâtres, un peu velues & branchues. Ses feuilles naissent deux à deux de chaque nœud, portées par de longues queues. Elles naissent solitaires de chaque aisselle des feuilles, sur des pédicules longs d'un demi-pouce, grêles, velus. Elles sont d'une seule pièce, en rosette, en forme de bassin, partagées en cinq quartiers, blanchâtres, garnies de sommets de même couleur. Le calice est en cloche. Il forme une vessie membraneuse, verte dans le commencement, puis écarlate, à cinq quartiers. Son fruit est de la figure, de la grosseur & de la couleur de la cerise, aigret & un peu amer. Il contient des semences jaunâtres, applaties & presque rondes. Il donne dans l'analyse beaucoup de phlegme, du sel essentiel & de l'huile.

Les baies d'*alkékenge* excitent l'urine, font sortir la pierre, la gravelle, guérissent la colique néphrétique, purifient le sang; on les emploie ordinairement en décoction, & quelquefois séchées & pulvérisées: on emploie ce fruit dans le sirop de chicorée, & dans le sirop antinéphrétique de la pharmacopée royale de Londres. On en fait aussi des trochisques selon la pharmacopée du collège de Londres.

Voici les trochisques d'*alkékenge*, tels que la préparation en est ordonnée dans la pharmacopée de la Faculté de Médecine de Paris.

Prenez de pulpe épaissie de baies d'*alkékenge* avec leurs semences, deux onces; de gomme arabique, adragant, de suc de réglisse, d'amandes amères, de semence de pavot blanc, de chacune une demi-

once ; des quatre grandes semences froides , des semences d'ache , de suc de citron préparé , de chacun deux gros ; d'opium thébaïque , un gros ; de suc récent d'*alkékenge* , une quantité suffisante : faites-en selon l'art des trochisques.

* **ALKERMÈS**, f. m. ou graine d'écarlate. Cette graine se cueille en grande partie dans la campagne de Montpellier. On la porte toute fraîche à la ville où on l'écrase ; on en tire le jus qu'on fait cuire , & c'est ce qu'on nomme le *sirap alkermès de Montpellier*. C'est donc une espece d'extrait d'*alkermès* , ou de rob qui doit être fait sans miel & sans sucre , pour être légitime. M. Fagon , premier Medecin de Louis XIV. fit voir que la graine d'écarlate qu'on croyoit être un végétal , doit être placée dans le genre des animaux. Voyez GRAINE D'ÉCARLATE.

Confection d'alkermès, (Pharmacie.) La préparation de cette confection est ainsi ordonnée dans la pharmacopée de la Faculté de Médecine de Paris :

Prenez du bois d'aloès , de canelle mise en poudre , de chacun six onces ; d'ambre gris , de pierre d'azur , de chacun deux gros ; de perles préparées , une demi-once ; d'or en feuille , un demi-gros ; de musc , un scrupule ; du sirap du meilleur kermès , chauffé au bain-marie & passé par le tamis , une livre : mêlez tous ces ingrédients ensemble , & faites-en selon l'art une confection.

Nota que cette confection peut se préparer aussi sans ambre & sans musc. La dose en est depuis un demi-gros jusqu'à un gros. Bien des personnes préfèrent le suc de kermès à cette confection. Quant aux propriétés de cette confection. V. KERMÈS. (N)

ALKOOL, f. m. que quelques-uns écrivent *alcohol* ; c'est un terme d'Alchimie & de Chimie , qui est Arabe. Il signifie une matiere quelle qu'elle soit , réduite en parties extrêmement fines ou rendues extrêmement subtiles ; ainsi on dit *alkool de corail* , pour dire du corail réduit en poudre fine , comme l'est la poudre à poudrer.

On dit *alkool d'esprit de vin* , pour faire entendre qu'on parle d'un esprit-de-vin rendu autant subtil qu'il est possible par des distillations répétées. Je crois que c'est à l'occasion de l'esprit-de-vin , qu'on s'est servi d'abord de ce mot *alkool* ; & encore aujourd'hui ce n'est presque qu'en parlant de l'esprit-de-vin qu'on s'en sert : ce terme n'est point usité lorsqu'on parle des autres liqueurs. Voyez ESPRIT-DE-VIN.

ALKOOLISER, verbe act. signifie lorsqu'on parle des liqueurs , purifier & subtiliser autant qu'il est possible ; & lorsqu'il s'agit d'un corps solide , il signifie réduire en poudre impalpable : ce mot *alkooliser* vient originellement de l'hébreu *ללק* , qui signifie être ou devenir léger : il est dérivé de l'arabe *لלק* , qui signifie devenir menu ou se subtiliser , & à la troisième conjugaison , *לקל* , *kaal* , diminuer ou rendre subtil ; on y a ajouté la particule *al* , comme qui diroit par excellence. C'est pourquoi on ne doit pas écrire *alcohol* , mais *alkool* , vû la racine de ce mot. (M)

ALLAITEMENT, f. m. *lactatio* , est l'action de donner à tetter. Voyez LAIT.

Ce mot s'emploie aussi pour signifier le tems pendant lequel une mere s'acquitte de ce devoir. Voyez SEVRAGE. (L)

ALLAITER, v. a. nourrir de son lait : la nourrice qui l'a allaité : une chienne qui allaite ses petits. (L)

* **ALLANCHES**, ou **ALANCHE**, ville de France en Auvergne , au duché de Mercoeur , généralité de Riom. Long. 20. 40. lat. 45. 12.

* **ALLANT**, ville de France en Auvergne , généralité de Riom.

ALLANTOÏDE, f. f. (Anatomie.) membrane *allantoïde* : c'est une membrane qui environne le fœtus de différens animaux ; elle est continue avec l'ouraqué , qui est un canal ouvert , au moyen

duquel elle est remplie d'urine. Ce mot est dérivé du grec *ἀλλὰς* , *farcimen* , boyau , & de *εἶδος* , *forme* , parce que dans plusieurs animaux la membrane *allantoïde* est de la forme d'une andouille ; tandis que dans d'autres elle est ronde.

La membrane *allantoïde* fait partie de l'arrière-faix ; on la conçoit comme un réservoir urinaire , placée entre le chorion & l'amnios , & qui reçoit par le nombril & l'ouraqué l'urine qui vient de la vessie. Voyez ARRIERE-FAIX & OURAQUE.

Les Anatomistes disputent si l'*allantoïde* se trouve dans l'homme.

Dreincourt , Professeur d'Anatomie à Leyde , dans une dissertation qu'il a composée exprès sur cette membrane , soutient qu'elle est particulière aux animaux qui ruminent. Voyez RUMINANT.

Manget affirme qu'il l'a souvent vûe , & qu'elle contient une eau différente de celle de l'amnios. *Munich* écrit avoir démontré l'*allantoïde* dans un fœtus de quatre mois : Halé dit que l'*allantoïde* est plus délicate que l'amnios , qu'elle couvre seulement la partie du fœtus qui regarde le chorion. Voyez *Transactions philosophiques* , n°. 271.

Tison , Keil , *Cheselden* , sont pour l'*allantoïde* : *Albinus* a trouvé dans un fœtus de sept semaines , un petit vaisseau qui peut passer pour l'ouraqué , inséré dans une propre vésicule ovale , plus grande que la vessie urinaire séparée de l'amnios ; l'expérience ne s'est pas encore assez répétée pour constater ce fait. (L)

* **ALLARME**, terreur, effroi, frayeur, épouvante, crainte, peur, appréhension, termes qui désignent tous des mouvemens de l'ame occasionnés par l'apparence ou par la vûe du danger. L'*allarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel , qu'on croyoit d'abord éloigné : on dit l'*allarme se répandit dans le camp* ; remettez-vous , c'est une fausse *allarme*.

La terreur naît de la présence d'un événement ou d'un phénomène , que nous regardons comme le pronostic & l'avant-coureur d'une grande catastrophe ; la terreur suppose une vûe moins distincte du danger que l'*allarme* , & laisse plus de jeu à l'imagination , dont le prestige ordinaire est de grossir les objets. Aussi l'*allarme* fait-elle courir à la défense , & la terreur fait elle jeter les armes : l'*allarme* semble encore plus intime que la terreur : les cris nous *allarment* ; les spectacles nous impriment de la terreur : on porte la terreur dans l'esprit , & l'*allarme* au cœur.

L'*effroi* & la terreur naissent l'un & l'autre d'un grand danger : mais la terreur peut être panique & l'*effroi* ne l'est jamais. Il semble que l'*effroi* soit dans les organes , & que la terreur soit dans l'ame. La terreur a saisi les esprits ; les sens sont glacés d'*effroi* ; un prodige répand la terreur ; le tempête glace d'*effroi*.

La frayeur naît ordinairement d'un danger apparent & subit : vous m'avez fait frayeur : mais on peut être *allarmé* sur le compte d'un autre ; & la frayeur nous regarde toujours en personne. Si l'on a dit à quelqu'un : le danger que vous alliez courir m'effrayoit , on s'est mis alors à sa place. Vous m'avez effrayé , & vous m'avez fait frayeur , sont quelquefois des expressions bien différentes : la première peut s'entendre du danger que vous avez couru ; & la seconde du danger auquel je me suis crû exposé. La frayeur suppose un danger plus subit que l'*effroi* , plus voisin que l'*allarme* , moins grand que la terreur.

L'*épouvante* a son idée particulière ; elle naît , je crois , de la vûe des difficultés à surmonter pour réussir , & de la vûe des suites terribles d'un mauvais succès. Son entreprise m'épouvante ; je crains son abord , & son arrivée me tient en appréhension. On craint un homme méchant ; on a peur d'une bête farouche : il faut craindre Dieu , mais il ne faut pas en avoir peur.

L'*effroi* naît de ce qu'on voit ; la *terreur* de ce qu'on imagine ; l'*allarme* de ce qu'on apprend ; la *crainte* de ce qu'on fait ; l'*épouvante* de ce qu'on présume ; la *peur* de l'opinion qu'on a ; & l'*appréhension* de ce qu'on attend.

La présence subite de l'ennemi donne l'*allarme* ; la vûe du combat cause l'*effroi* ; l'égalité des armes tient dans l'*appréhension* ; la perte de la bataille répand la *terreur* ; les fuites jettent l'*épouvante* parmi les peuples & dans les provinces ; chacun *craint* pour soi ; la vûe d'un soldat fait *frayeur* ; on a *peur* de son ombre.

Ce ne sont pas là toutes les manières possibles d'envisager ces expressions : mais ce détail regarde plus particulièrement l'Académie Française.

* ALLASSAC, (*Géog.*) ville de France, dans le Limosin & la généralité de Limoges.

ALLÉE, s. f. terme d'Architecture, est un passage commun pour aller depuis la porte de devant d'un logis jusqu'à la cour, ou à l'escalier ou montée. C'est aussi dans les maisons ordinaires un passage qui communique & dégage les chambres, & qu'on nomme aussi *corridor*. Voyez CORRIDOR. (P)

ALLÉE D'EAU, (*Hydr.*) Voy. GALERIE D'EAU.

ALLÉES DE JARDIN Les *allées* d'un jardin sont comme les rues d'une ville ; ce sont des chemins droits & parallèles, bordés d'arbres, d'arbrisseaux, de gazon, &c. elles se distinguent en *allées* simples & *allées* doubles.

La simple n'a que deux rangs d'arbres ; la double en a quatre ; celle du milieu s'appelle *maîtresse allée*, les deux autres se nomment *contre-allées*.

Les *allées* vertes sont gazonnées ; les blanches sont toutes sablées & ratissées entièrement.

L'*allée* couverte se trouve dans un bois touffu ; l'*allée* découverte est celle dont le ciel s'ouvre par en haut.

On appelle *sous allée*, celle qui est au fond & sur les bords d'un boulingrin ou d'un canal renfoncé, entouré d'une *allée* supérieure.

On appelle *allée de niveau*, celle qui est bien dressée dans toute son étendue : *allée en pente* ou *rampe douce*, est celle qui accompagne une cascade, & qui en suit la chute : on appelle *allée parallèle*, celle qui s'éloigne d'une égale distance d'une autre *allée* : *allée retournée d'équerre*, celle qui est à angles droits : *allée tournante* ou *circulaire*, est la même : *allée diagonale*, traverse un bois ou un parterre carré d'angle en angle, ou en croix de saint André : *allée en zigzag*, est celle qui serpente dans un bois, sans former aucune ligne droite.

Allée de traverse, se dit par sa position en équerre par rapport à un bâtiment ou autre objet : *allée droite*, qui suit sa ligne : *allée biaisée*, qui s'en écarte : *grande allée*, *petite allée*, se disent par rapport à leur étendue.

Il y a encore en Angleterre deux sortes d'*allées* ; les unes couvertes d'un gravier de mer plus gros que le sable, & les autres de coquillages, qui sont de très-petites coquilles toutes rondes liées par du mortier de chaux & de sable : ces *allées*, par leur variété, font quelque effet de loin ; mais elles ne sont pas commodes pour se promener.

Allée en perspective, c'est celle qui est plus large à son entrée qu'à son issue.

Allée labourée & hersée, celle qui est repassée à la herse, & où les carrosses peuvent rouler.

Allée sablée, celle où il y a du sable sur la terre battue, ou sur une aire de recoupe.

Allée bien tirée, celle que le Jardinier a nettoyée de méchantes herbes avec la charrue, puis repassée au rateau.

Allée de compartiment, large sentier qui sépare les carreaux d'un parterre.

Allée d'eau, chemin bordé de plusieurs jets ou bouillons d'eau, sur deux lignes parallèles ; telle est

celle du jardin de Versailles, depuis la fontaine de la pyramide, jusqu'à celle du dragon.

Les *allées* doivent être dressées dans leur milieu en ados, c'est-à-dire, en dos de carpe ou d'os d'âne, afin de donner de l'écoulement aux eaux, & empêcher qu'elles ne corrompent le niveau d'une *allée*. Ces eaux même ne deviennent point inutiles ; elles fervent à arroser les palissades, les plattebandes, & les arbres des côtés.

Celles des mails & des terrasses qui sont de niveau s'égouttent dans les puisarts bâtis aux extrémités.

Les *allées* simples, pour être proportionnées à leur longueur, auront 5 à 6 toises de largeur, sur 100 toises de long. Pour 200 toises, 7 à 8 de large ; pour 300 toises, 9 à 10 toises ; & pour 400, 10 à 12 toises.

Dans les *allées* doubles, on donne la moitié de la largeur à l'*allée* du milieu, & l'autre moitié se divise en deux pour les *contre-allées* ; par exemple, dans une *allée* de 8 toises, on donne 4 toises à celle du milieu, & 2 toises à chaque *contre-allée* : si l'espace est de 12 toises, on en donne 6 à l'*allée* du milieu, & chaque *contre-allée* en a trois.

Si les *contre-allées* sont bordées de palissades, il faut tenir les *allées* plus larges. On compte ordinairement pour se promener à l'aïse trois piés pour un homme, une toise pour deux, & deux toises pour quatre personnes.

Afin d'éviter le grand entretien des *allées*, on remplit leur milieu de tapis de gazon, en pratiquant de chaque côté des sentiers assez larges pour s'y promener.

Voyez la manière de les dresser & de les sabler à leurs articles. (K)

* Il n'y a personne qui étant placé, soit au bout d'une longue *allée* d'arbres plantée sur deux lignes droites parallèles, soit à l'extrémité d'un long corridor, dont les murs de côté, & le plafond & le pavé sont parallèles, n'ait remarqué dans le premier cas que les arbres sembloient s'approcher, & dans le second cas, que les murs de côté, le plafond & le pavé offrant le même phénomène à la vûe, ces quatre surfaces parallèles ne présentoient plus la forme d'un parallélepède, mais celle d'une pyramide creuse ; & cela d'autant plus que l'*allée* & le corridor étoient plus longs. Les Géomètres ont demandé sur quelle ligne il faudroit disposer des arbres pour corriger cet effet de la perspective, & conserver aux rangées d'arbres le parallélisme apparent. On voit que la solution de cette question sur les arbres, satisfait en même tems au cas des murs d'un corridor.

Il est d'abord évident que pour paroître parallèles, il faudroit que les arbres ne le fussent pas, mais que les rangées s'écartassent l'une de l'autre. Les deux lignes de rangées devroient être telles que les intervalles inégaux de deux arbres quelconques correspondans, c'est-à-dire, ceux qui sont le premier, le second, le troisième, &c. de sa rangée, fussent toujours vûs égaux ou sous le même angle ; si c'est de cette seule égalité des angles visuels que dépend l'égalité de la grandeur apparente de la distance des objets, ou si en général la grandeur des objets ne dépend que de celle des angles visuels.

C'est sur cette supposition que le P. Fabry a dit sans démonstration, & que le P. Taquet a démontré d'une manière embarrassée, que les deux rangées devoient former deux demi-hyperboles ; c'est-à-dire, que la distance des deux premiers arbres étant prise à volonté, ces deux arbres seront chacun au sommet de deux hyperboles opposées. L'œil fera à l'extrémité d'une ligne partant du centre des hyperboles, égales à la moitié du second axe, & perpendiculaire à l'*allée*. M. Varignon l'a trouvé aussi par une seule analogie : mais le problème devient bien plus

général, sans devenir guere plus compliqué, entre les mains de M. Varignon; il le résout, dans la supposition que les angles visuels seront non-seulement toujours égaux, mais croissans ou décroissans selon tel ordre que l'on voudra, pourvu que le plus grand ne soit pas plus grand qu'un angle droit, & que tous les autres soient aigus. Comme les sinus des angles font leur mesure, il suppose une courbe quelconque, dont les ordonnées représenteront les sinus des angles visuels, & qu'il nomme par cette raison *courbe des sinus*. De plus, l'œil peut être placé où l'on voudra, soit au commencement de l'allée, soit en-deçà, soit en-delà: cela supposé, & que la première rangée soit une ligne droite, M. Varignon cherche quelle ligne doit être la seconde qu'il appelle *courbe de rangée*; il trouve une équation générale & indéterminée, où la position de l'œil, la courbe quelconque *des sinus*, & la courbe quelconque de *rangée*, sont liées de telle maniere que deux de ces trois choses déterminées, la troisième le sera nécessairement.

Veut-on que les angles visuels soient toujours égaux, c'est-à-dire que la courbe des sinus soit une droite, la courbe de rangée devient une hyperbole, l'autre rangée ayant été supposée ligne droite: mais M. Varignon ne s'en tient pas là; il suppose que la première rangée d'arbres soit une courbe quelconque, & il cherche quelle doit être la seconde, afin que les arbres fassent à la vûe tel effet qu'on voudra.

Dans toutes ces solutions M. Varignon a toujours supposé avec les PP. Fabry & Taquet, que la grandeur apparente des objets ne dépendoit que de la grandeur de l'angle visuel; mais quelques philosophes prétendent qu'il y faut joindre la distance apparente des objets qui nous les font voir d'autant plus grands, que nous les jugeons plus éloignés: afin donc d'accommoder son problème à toute hypothese, M. Varignon y a fait entrer cette nouvelle condition. Mais un phénomène remarquable, c'est que quand on a joint cette seconde hypothese sur les apparences des objets, à la première hypothese, & qu'ayant supposé la première rangée d'arbres en ligne droite, on cherche, selon la formule de M. Varignon, quelle doit être la seconde rangée, pour faire paroître tous les arbres paralleles, on trouve que c'est une courbe qui s'approche toujours de la première rangée droite, ce qui est réellement impossible; car si deux rangées droites paralleles font paroître les arbres non paralleles & s'approchant, à plus forte raison deux rangées non paralleles & qui s'approchent, feront-elles cet effet. C'est donc là, si on s'en tient aux calculs de M. Varignon, une très-grande difficulté contre l'hypothese des apparences en raison composée des distances & des sinus des angles visuels. Ce n'est pas là le seul exemple de suppositions philosophiques qui introduites dans des calculs géométriques, mènent à des conclusions visiblement fausses: d'où il résulte que les principes sur lesquels une solution est fondée, ou ne sont pas employés par la nature, ou ne le sont qu'avec des modifications que nous ne connoissons pas. La Géométrie est donc en ce sens-là une bonne, & même la seule pierre de touche de la Physique. *Hist. de l'Acad. ann. 1718, pag. 57.*

Mais il me semble que pour arriver à quelque résultat moins équivoque, il eût fallu prendre la route opposée à celle qu'on a suivie. On a cherché dans le problème précédent, quelle loi devoient suivre des distances d'arbres mis en allée, pour paroître toujours à la même distance, dans telle ou telle hypothese sur la vision; au lieu qu'il eût fallu ranger des arbres de maniere que la distance de l'un à l'autre eût toujours paru la même, & d'après l'expérience déterminer quelle seroit l'hypothese la plus vraisemblable sur la vision.

Nous traiterons plus à fond cette matiere à l'article PARALLÉLISME; & nous tâcherons de donner sur ce sujet de nouvelles vûes, & des remarques sur la méthode de M. Varignon. *Voyez aussi APPARENT.*

ALLÉGATION, i. f. *en terme de Palais*, est la citation d'une autorité ou d'une piece authentique, à l'effet d'appuyer une proposition, ou d'autoriser une prétention ou l'énonciation d'un moyen. (H)

ALLEGE, *terme de Riviere*, bateau vuide qu'on attache à la queue d'un plus grand, afin d'y mettre une partie de sa charge, s'il arrivoit que son trop grand poids le mit en danger. On appelle cette manœuvre *rincer*. *Voyez RINCER.*

On donne en général le nom d'*alleges* à tous les bâtimens de grandeur médiocre, destinés à porter les marchandises d'un vaisseau qui tire trop d'eau, & à le soulager d'une partie de sa charge. Les *alleges* servent donc au *délestage*.

ALLEGE LE CABLE, (*Marine.*) terme de commandement pour dire *filer un peu de cable*.

ALLEGE LA TOURNEVIRE, (*Mar.*) c'est un commandement que l'on fait à ceux qui sont près de cette manœuvre, afin qu'ils la mettent en état, & qu'on puisse s'en servir promptement. *Voy. TOURNEVIRE.*

ALLEGES À VOILES, bâtimens grossièrement faits, qui ont du relevement à l'avant & à l'arrière, & qui portent mâts & voiles.

ALLEGES d'*Amsterdam*, bateaux grossièrement faits, qui n'ont ni mâts ni voiles, dont on se sert dans la ville d'Amsterdam pour décharger & transporter d'un lieu à l'autre les marchandises qu'on y débite. Les écoutilles en sont fort cintrées, & presque toutes rondes; le croc ou la gaffe lui sert de gouvernail, & il y a un retranchement ou une petite chambre à l'arrière. (Z)

ALLEGES, *terme d'Architecture*; ce sont des pierres sous les piés-droits d'une croisée, qui jettent harpe (*voyez HARPE*), pour faire liaison avec le parpin d'appui, lorsque l'appui est évidé dans l'embrasement. On les nomme ainsi, parce qu'elles *allegent* ou soulagent, étant plus legeres à l'endroit où elles entrent sous l'appui. (P)

ALLEGEANCE, (SERMENT D') i. f. *Jurisprud.* c'est le serment de fidélité que les Anglois prêtent à leur roi en sa qualité de prince & seigneur temporel, différent de celui qu'ils lui prêtent en la qualité qu'il prend de chef de l'église anglicane, lequel s'appelle *serment de suprématie*. *Voyez SUPRÉMATIE.*

Le serment d'*allégeance* est conçu en ces termes: « Je N . . . proteste & déclare solennellement devant Dieu & les hommes, que je serai toujours fidèle & soumis au Roi N . . . Je professe & déclare solennellement que j'abhorre, déteste & condamne de tout mon cœur, comme impie & hérétique, cette damnable proposition, que les princes excommuniés ou destitués par le pape ou le siège de Rome, peuvent être légitimement déposés ou mis à mort par leurs sujets, ou par quelque personne que ce soit ».

Les Quacres sont dispensés du serment d'*allégeance*; on se contente à ce sujet de leur simple déclaration. *Voyez QUACRE.* (H)

* ALLEGEAS, f. m. (*Commerce.*) étoffes des Indes orientales, dont les unes sont de chanvre ou de lin, les autres de coton. Elles portent huit aulnes sur cinq, six à sept huitiemes, ou douze aulnes sur trois quarts & cinq sixiemes.

ALLEGER le cable, c'est en *Marine*, soulager le cable, ou attacher plusieurs morceaux de bois ou barils le long d'un cable pour le faire flotter, afin qu'il ne touche point sur les roches qui pourroient se trouver au fond de l'eau, & l'endommager.

ALLEGER un vaisseau, c'est lui ôter une partie de sa charge pour le mettre à flot, ou pour le rendre plus leger à la voile. (Z)

ALLEGERIR ou ALLEGIR un cheval, (*Manège.*)

c'est le rendre plus libre & plus léger du devant que du derrière, afin qu'il ait plus de grace dans ses airs de manège. Lorsqu'on veut alléger un cheval, il faut qu'en le faisant trotter on le sente toujours disposé à galopper; & que l'ayant fait galopper quelque tems, on le remette encore au trot. Ce cheval est si pesant d'épaules & si attaché à la terre, qu'on a de la peine à lui rendre le devant léger, quand même l'on se serviroit pour l'alléger du caveçon à la Newcastle. Ce cheval s'abandonne trop sur les épaules, il faut l'alléger du devant, & le mettre sous lui. (V)

ALLÉGORIE, f. f. (*Littérat.*) figure de Rhétorique, par laquelle on employe des termes qui, pris à la lettre, signifient toute autre chose que ce qu'on veut leur faire signifier. L'allégorie n'est proprement autre chose qu'une métaphore continuée, qui sert de comparaison pour faire entendre un sens qu'on n'exprime point, mais qu'on a en vûe. C'est ainsi que les Orateurs & les Poètes ont coutume de représenter un état sous l'image d'un vaisseau, & les troubles qui l'agitent sous celle des flots & des vents déchainés; par les pilotes, ils entendent les souverains ou les magistrats; par le port, la paix ou la concorde. Horace fait un pareil tableau de sa patrie prête à être replongée dans les horreurs d'une guerre civile, dans cette belle ode qui commence ainsi :

*O navis, referent in mare te novi
Fluctus, &c.*

La plupart des Théologiens trouvent l'ancien Testament plein d'allégories & de sens typiques, qu'ils rapportent au nouveau; mais on convient que le sens allégorique, à moins qu'il ne soit fondé sur une tradition constante, ne forme pas un argument sûr, comme le sens littéral. Sans cette sage précaution, chaque fanatique trouveroit dans l'écriture de quoi appuyer ses visions. En effet, c'est en matière de religion sur-tout que l'allégorie est d'un plus grand usage. Philon le Juif a fait trois livres d'allégories sur l'histoire des six jours (voyez HEXAMERON); & l'on fait assez quelle carrière les Rabbins ont donné à leur imagination dans le Talmud & dans leurs autres commentaires.

Les Payens eux-mêmes faisoient grand usage des allégories, & cela avant les Juifs; car quelques-uns de leurs philosophes voulant donner des sens raisonnables à leurs fables & à l'histoire de leurs dieux, prétendirent qu'elles signifioient toute autre chose que ce qu'elles portoient à la lettre; & de-là vint le mot d'allégorie, c'est-à-dire un discours qui, à le prendre dans son sens figuré, ἀλλὰ ἀγορεύει, signifie toute autre chose que ce qu'il énonce. Ils eurent donc recours à cet expédient pour contenter de leur mieux ceux qui étoient choqués des absurdités dont les Poètes avoient farci la religion, en leur insinuant qu'il ne falloit pas prendre à la lettre ces fictions; qu'elles contenoient des mystères, & que leurs dieux avoient été des personnages tout autrement respectables que ne les dépeignoit la Mythologie, dont ils donnerent des explications telles qu'ils les vouloient imaginer: en sorte qu'on ne vit plus dans les fables que ce qui n'y étoit réellement pas; on abandonna l'historique qui révoltoit, pour se jeter dans la mysticité qu'on n'entendoit pas.

M. de la Naufe, dans un discours sur l'origine & l'antiquité de la Cabale, inséré dans le tome IX. de l'académie des Belles-Lettres, prétend que ce n'étoit point pour se cacher, mais pour se faire mieux entendre, que les Orientaux employoient leur style figuré, les Egyptiens leurs hiéroglyphes, les Poètes leurs images, & les Philosophes la singularité de leurs discours, qui étoient autant d'especes d'allégories. En ce cas il faudra dire que l'explication étoit plus obscure que le texte, & l'expérience le prouva bien; car

on brouilla si bien les signes figuratifs avec les choses figurées, & la lettre de l'allégorie avec le sens qu'on prétendoit qu'elle enveloppoit, qu'il fut très-difficile, pour ne pas dire impossible, de démêler l'un d'avec l'autre. Les Platoniciens sur-tout donnoient beaucoup dans cette méthode; & le desir de les imiter en transportant quelques-unes de leurs idées aux mystères de la véritable religion, enfanta dans les premiers siècles de l'Eglise les hérésies des Marcionites, des Valentinieniens, & de plusieurs autres, compris sous le nom de Gnostiques.

C'étoit de quelques Juifs récemment convertis, tels qu'Ebion, que cette maniere de raisonner s'étoit introduite parmi les Chrétiens. Philon, comme nous l'avons déjà dit, & plusieurs autres docteurs juifs s'appliquoient à ce sens figuré, flateur pour certains esprits, par la nouveauté & la singularité des découvertes qu'ils s'imaginent y faire. Quelques auteurs des premiers siècles du Christianisme, tels qu'Origene, imiterent les Juifs, & expliquèrent aussi l'ancien & le nouveau Testament par des allégories. Voyez ALLÉGORIQUES & PROPHÉTIE.

Quelques auteurs, & entr'autres le P. le Bossu, ont pensé que le sujet du poème épique n'étoit qu'une maxime de morale allégorisée, qu'on revêtoit d'abord d'une action chimérique, dont les acteurs étoient A & B; qu'on cherchoit ensuite dans l'histoire quelque fait intéressant, dont la vérité mise avec le fabuleux, pût donner au poème quelque vraisemblance; & qu'ensuite on donnoit des noms aux acteurs, comme Achille, Enée, Renaud, &c. Voyez ce qu'on doit penser de cette prétention, sous le mot EPOËE ou POËME ÉPIQUE. (G)

ALLEGORIQUE, adj. (*Théol.*) ce qui contient une allégorie. Voyez ALLÉGORIE. Les Théologiens distinguent dans l'écriture deux sortes de sens en général, le sens littéral & le sens mystique. Voyez SENS LITTÉRAL & MYSTIQUE.

Ils subdivisent le sens mystique en allégorique, tropologique & anagogique.

Le sens allégorique est celui qui résulte de l'application d'une chose accomplie à la lettre, mais qui n'est pourtant que la figure d'une autre chose: ainsi le serpent d'airain élevé par Moïse dans le desert pour guérir les Israélites de leurs plaies, représentoit dans un sens allégorique Jesus-Christ élevé en croix pour la rédemption du genre humain.

Les anciens interpretes de l'écriture se font fort attachés aux sens allégoriques: on peut s'en convaincre en lisant Origene, Clément d'Alexandrie, &c. mais ces allégories ne sont pas toujours des preuves concluantes, à moins qu'elles ne soient indiquées dans l'écriture même, ou fondées sur le concert unanime des peres.

Le sens allégorique proprement dit, est un sens mystique qui regarde l'Eglise & les matières de religion. Tel est ce point de doctrine que saint Paul explique dans son épître aux Galates: Abraham duos filios habuit, unum de ancilla, & unum de libera: sed qui de ancilla, secundum carnem natus est; qui autem de libera, per repromissionem: quæ sunt per ALLEGORIAM dicta. Voilà l'allégorie; en voici le sens, & l'application à l'Eglise & à ses enfans: Hæc enim sunt duo testamenta; unum quidem in monte Sina, in servitutem generans; quæ est Agar. . . . Illa autem quæ sursum est Jerusalem libera est, quæ est mater nostra. . . . Nos autem fratres, secundum Isaac promissionis filii sumus. . . . Non sumus ancillæ filii, sed libera; quæ libertate Christus nos liberavit. Galat. cap. jv. vers. 23. 24. 25. 26. 29. 31. (G)

* ALLEGRIA, (*Géogr.*) petite île d'Afrique, l'une des Canaries, au nord de la Gracieuse, au nord-ouest de Rocca, & au nord-est de Sainte-Claire.

* ALLEGRE ou ALEGRE, ville de France en Auvergne,

Auvergne, généralité de Riom, élection de Brioude, au pié d'une montagne au-dessus de laquelle il y a un grand lac. *Long. 21. 22. lat. 45. 10.*

ALLEGRO, terme de Musique; ce mot écrit à la tête d'un air, désigne du lent au vite, le troisieme des quatre principaux degrés de mouvemens établis dans la Musique italienne. *Allegro* est un adjectif italien qui signifie gai; & c'est aussi l'expression d'un mouvement gai & animé, le plus vif de tous après le *presto*. Voyez MOUVEMENT.

Le diminutif *allegretto* indique une gaieté plus modérée, un peu moins de vivacité dans la mesure. (S)

ALLELUIA ou **ALLELUIAH**, ou **HALLELUIAH**, expression de joie que l'on chante, ou que l'on récite dans l'église à la fin de certaines parties de l'office divin. Ce mot est hébreu, ou plutôt composé de deux mots hébreux; savoir, הללו, *hallelu*, & יהוה, *Ja*, qui est une abréviation du nom de Dieu יהוה, *Jehova*, qui tous deux signifient *laudate Dominum*; en sorte qu'en notre langue, *alleluia* veut dire proprement *loüez le Seigneur*.

S. Jérôme prétend que le dernier mot dont est composé *alleluia*, n'est point une abréviation du nom de Dieu, mais un de ses noms inétables; ce qu'il prouve par divers passages de l'Écriture, où à la place de *laudate Dominum*, comme nous lisons dans la version latine, les Hébreux lisent *alleluia*; remarque qui n'infirme pas le sens que nous avons donné à ce mot.

Le même Pere est le premier qui ait introduit le mot *alleluia* dans le service de l'église: pendant longtemps on ne l'employoit qu'une seule fois l'année dans l'Église Latine; savoir, le jour de Pâques: mais il étoit plus en usage dans l'Église Greque, où on le chantoit dans la pompe funebre des saints, comme S. Jérôme le témoigne expressément en parlant de celle de sainte Fabiole: cette coutume s'est conservée dans cette Église, où l'on chante même l'*alleluia* quelquefois pendant le carême.

Saint Grégoire le grand ordonna qu'on le chantoit de même toute l'année dans l'Église Latine; ce qui donna lieu à quelques personnes de lui reprocher qu'il étoit trop attaché aux rits des Grecs, & qu'il introduisoit dans l'église de Rome les cérémonies de celle de Constantinople: mais il répondit que tel avoit été autrefois l'usage à Rome, même lorsque le pape Damase, qui mourut en 384, introduisit la coutume de chanter l'*alleluia* dans tous les offices de l'année. Ce decret de S. Grégoire fut tellement reçu dans toute l'Église d'Occident, qu'on y chantoit l'*alleluia* même dans l'office des Morts, comme l'a remarqué Baronius dans la description qu'il fait de l'enterrement de sainte Radegonde. On voit encore dans la messe mosarabique, attribuée à S. Isidore de Séville, cet introit de la messe des défunts: *Tu es portio mea, Domine, alleluia, in terrâ viventium, alleluia.*

Dans la suite l'Église romaine supprima le chant de l'*alleluia* dans l'office & dans la messe des Morts, aussi bien que depuis la septuagésime jusqu'au graduel de la messe du samedi-saint, & elle y substitua ces paroles, *laus tibi, Domine, rex aeternæ gloriæ*, comme on le pratique encore aujourd'hui. Et le quatrième concile de Tolède, dans l'onzieme de ses canons, en fit une loi expresse, qui a été adoptée par les autres Églises d'Occident.

Saint Augustin, dans son épître 119 *ad Januar.* remarque qu'on ne chantoit l'*alleluia* que le jour de Pâques & les cinquante jours suivans, en signe de joie de la résurrection de Jesus-Christ: & Sozomene dit que dans l'église de Rome on ne le chantoit que le jour de Pâques. Baronius & le cardinal Bona se sont déchainés contre cet historien pour avoir avancé ce fait: mais M. de Valois, dans ses notes sur cet

auteur, montre qu'il n'avoit fait que rapporter l'usage de son siecle. Dans la messe mosarabique, on le chantoit après l'évangile, mais non pas en tout tems; au lieu que dans les autres Églises on le chantoit, comme on le fait encore, entre l'épître & l'évangile, c'est-à-dire au graduel. Sidoine Apollinaire remarque que les forçats ou rameurs chantoient à haute voix l'*alleluia*, comme un signal pour s'exciter & s'encourager à leur manœuvre.

*Curvorum hinc chorus helciariorum
Responsantibus ALLELUIA ripis,
Ad Christum levat amnicum celeusma:
Sic, sic psallite, nauta vel viator.*

C'étoit en effet la coutume des premiers Chrétiens, que de sanctifier leur travail par le chant des hymnes & des psaumes. Bingham, *orig. ecclésiast. tome VI. lib. XIV. cap. xj. §. 4. (G)*

ALLELUIA, f. m. (*Hist. nat.*) en latin *oxis*, herbe à fleur d'une seule feuille en forme de cloche, ouverte & découpée. Il sort du calice un pistil qui est attaché au fond de la fleur comme un clou, & qui devient dans la suite un fruit membraneux, oblong, & divisé le plus souvent en cinq loges qui s'ouvrent chacune en-dehors par une fente qui s'étend depuis la base du fruit jusqu'à la pointe. Chaque loge contient quelques semences enveloppées chacune d'une membrane élastique, qui la pousse ordinairement assez loin lorsqu'elle est mûre. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez PLANTE. (I)*

ALLELUIA, (*Jard.*) *oxytriphillon*. Cette plante ne graine point, & ne se multiplie que par de grandes traînasses ou rejettons qui sortent de son pié, de même qu'il en sort des violettes & des marguerites. On replante ces rejettons en Mars & Avril, & on leur donne un peu d'eau. Cette plante croît naturellement dans les bois, & aime l'ombre. (K)

ALLELUIA, (L) *Medecine*, est d'une odeur agréable, & d'un goût aigrelet: il est bon pour desalterer, pour calmer les ardeurs de la fièvre, pour rafraîchir, pour purifier les humeurs: il fortifie le cœur, résiste aux venins. On s'en sert en décoction, ou bien on en fait boire le suc dépuré.

* **ALLEMAGNE**, (*Géog.*) grand pays situé au milieu de l'Europe, avec titre d'Empire; borné à l'est par la Hongrie & la Pologne; au nord par la mer Baltique & le Danemark; à l'occident par les Pays-bas, la France & la Suisse; au midi par les Alpes ou l'Italie, & la Suisse. Il a environ 240 lieues de la mer Baltique aux Alpes, & 200 du Rhin à la Hongrie. Il est divisé en neuf cercles, qui sont l'Autriche, le bas Rhin, le haut Rhin, la Bavière, la haute Saxe, la basse Saxe, la Franconie, la Saxe, & la Westphalie. *Long. 23. 37. lat. 46. 55.*

C'est un composé d'un grand nombre d'Etats souverains & libres, quoique sous un chef commun. On conçoit que cette constitution de gouvernement établissant dans un même empire une infinité de frontières différentes, supposant d'un lieu à un autre des lois différentes, des monnoies d'une autre espece, des denrées appartenantes à des maîtres différens, &c. on conçoit, dis-je, que toutes ces circonstances doivent mettre beaucoup de variété dans le commerce. En voici cependant le général & le principal à observer. Pour encourager ses sujets au commerce, l'empereur a établi le port franc sur la mer Adriatique, par des compagnies tantôt projetées, tantôt formées dans les Pays-bas; par des privilèges particuliers accordés à l'Autriche, à la Hongrie, à la Bohême (*Voyez COMPAGNIE & PORT*); par des traités avec les puissances voisines, & sur-tout par le traité de 1718 avec la Porte, dans lequel il est arrêté que le commerce sera libre aux Allemands dans l'empire Ottoman; que depuis Vidin les Impé-

riaux pourfont faire passer leurs marchandises sur des sacsques turques en Tartarie, en Crimée, &c. que les vaisseaux de l'Empire pourront aborder sur la Méditerranée dans tous les ports de Turquie; qu'ils feront libres d'établir des consuls, des agens, &c. par-tout où les alliés de la Porte en ont déjà, & avec les mêmes prérogatives; que les effets des marchands qui mourront ne seront point confisqués; qu'aucun marchand ne fera appelé devant les tribunaux ottomans, qu'en présence du consul impérial; qu'ils ne feront aucunement responsables des dommages causés par les Maltois; qu'avec passeport ils pourront aller dans toutes les villes du Grand-Seigneur où le commerce les demandera: enfin que les marchands ottomans auront les mêmes facultés & privilèges dans l'Empire.

*ALLEMANDS, f. m. Ce peuple a d'abord habité le long des rives du Danube, du Rhin, de l'Elbe & de l'Oder. Ce mot a un grand nombre d'étymologies; mais elles sont si forcées, qu'il vaut presque autant n'en savoir aucune, que de les savoir toutes. Cluvier prétend que l'Allemand n'est point Germain, mais qu'il est Gaulois d'origine. Selon le même auteur, les Gaulois, dont Tacite dit qu'ils avoient passé le Rhin, & s'étoient établis au-delà de ce fleuve, furent les premiers Allemands. Tout ce que l'on ajoute sur l'origine de ce peuple depuis Tacite jusqu'à Clovis, n'est qu'un tissu de conjectures peu fondées. Sous Clovis, les Allemands étoient un petit peuple qui occupoit la plus grande partie des terres situées entre la Meuse, le Rhin, & le Danube. Si l'on compare ce petit terrain avec l'immense étendue de pays qui porte aujourd'hui le nom d'Allemagne, & si l'on ajoute à cela qu'il y a des siècles que les Allemands ont les François pour rivaux & pour voisins, on en fera plus sur le courage de ces peuples, que tout ce qu'on en pourroit dire d'ailleurs.

ALLEMANDE, f. f. (Musique.) est une sorte de pièce de Musique, dont la mesure est à quatre tems, & se bat gravement. Il paroît par son nom que ce caractère d'air nous est venu d'Allemagne: mais il est vieilli, & à peine les Musiciens s'en servent-ils aujourd'hui; ceux qui l'employent encore lui donnent un mouvement plus gai. Allemande est aussi une sorte de danse commune en Suisse & en Allemagne; l'air de cette danse doit être fort gai, & se bat à deux tems. (S)

ALLER de l'avant, (Marine.) c'est marcher par l'avant ou la proue du vaisseau.

ALLER en droiture, (Marine.) Voyez DROITURE.

ALLER à bord, (Marine.) Voyez BORD.

ALLER au cabestan, (Marine.) Voyez CABESTAN.

ALLER à la sonde, (Marine.) Voyez SONDE.

ALLER à grosse bouline, (Marine.) c'est cingler sans que la bouline du vent soit entièrement halée. Voyez BOULINE GRASSE.

ALLER au plus près du vent, (Marine.) c'est cingler à six quarts de vent près de l'air ou rumb d'où il vient; par exemple, si le vent est nord, on pourroit aller à l'oüest-nord-oüest, & changeant de bord à l'est-nord-est.

ALLER proche du vent, approcher le vent, (Mar.) c'est se servir d'un vent qui paroît contraire à la route, & le prendre de biais, en mettant les voiles de côté par le moyen des boulines & des bras.

ALLER de bout au vent, (Marine.) se dit d'un vaisseau qui est bon boulinier, & dont les voiles sont bien orientées, de sorte qu'il semble aller contre le vent, ou de bout au vent. Un navire travaille moins ses ancres & ses cables, lorsqu'étant mouillé il est de bout au vent, c'est-à-dire qu'il présente la proue au lieu d'où vient le vent.

ALLER vent largue, (Marine.) c'est avoir le vent

par le travers, & cingler où l'on veut aller sans que les boulines soient halées.

ALLER entre deux écoutes, (Mar.) c'est aller vent en poupe.

ALLER au lof, (Marine.) Voyez LOF.

ALLER à la bouline, (Marine.) Voyez BOULINE.

ALLER à trait & à rame, (Marine.) Voyez RAME.

ALLER à la dérive, (Marine.) Voyez DERIVE & DERIVER. Se laisser aller à la dérive; aller à Dieu & au tems; à mats & à cordes, ou à sec, c'est ferrer toutes les voiles, & laisser voguer le vaisseau à la merci des vents & des vagues; ou bien c'est aller avec toutes les voiles & les vergues baissées à cause de la fureur du vent.

ALLER avec les huniers, à mi-mât, (Mar.) Voyez HUNIER.

ALLER terre à terre, (Marine.) c'est naviger en côtoyant le rivage. Voyez RANGER LA CÔTE. (Z)

ALLER en traite, voyez TRAITE.

ALLER à l'épée, (Éscrime.) on dit d'un escrimeur qu'il bat la campagne, qu'il va à l'épée, quand il s'ébranle sur une attaque, & qu'il fait de trop grands mouvemens avec son épée pour trouver celle de l'ennemi. C'est un défaut dans un escrimeur d'aller à l'épée, parce qu'en voulant parer un côté, il en découvre un autre.

ALLER, (Manège.) se dit des allures du cheval; aller le pas, aller le trot, &c. Voy. ALLURES. On dit aussi en terme de Manège, aller étroit, lorsqu'on s'approche du centre du Manège: aller large, lorsqu'on s'en éloigne: aller droit à la muraille, c'est conduire son cheval vis-à-vis de la muraille, comme si l'on vouloit passer au-travers. On dit en termes de cavalerie, aller par surprise, lorsque le cavalier se sert des aides trop à coup, de façon qu'il surprend le cheval au lieu de l'avertir; aller par pays, signifie faire un voyage, ou se promener à cheval; aller à toutes jambes, à toute bride, à étripe cheval, ou à tombeau ouvert, c'est faire courir son cheval aussi vite qu'il peut aller. On dit du cheval, aller par bonds & par sauts, lorsqu'un cheval par gaieté ne fait que sauter, au lieu d'aller une allure réglée. Cette expression a une autre signification en terme de Manège. Voyez SAUTER. Aller à trois jambes, se dit d'un cheval qui boite; aller de l'oreille, se dit d'un cheval qui fait une inclination de tête à chaque pas. (V)

ALLER de bon tems, terme de Vénérie; l'on dit: les Veneurs alloient de bon tems, lorsque le roi arriva; ce qui signifie qu'il y avoit peu de tems que la bête étoit passée.

Aller d'assurance, se dit de la bête, lorsqu'elle va au pas, le pié ferré & sans crainte.

Aller au gagnage, se dit de la bête fauve (le cerf, le dain, ou le chevreuil), lorsqu'elle va dans les grains pour y viander & manger; ce qui se dit aussi du lievre.

Aller de hautes erres, se dit d'une bête passée il y a sept ou huit heures; ce lievre va de hautes erres.

Aller en quête, se dit du valet de limier lorsqu'il va aux bois pour y détourner une bête avec son limier.

Aller sur soi, se sur-aller, se sur-marcher, se dit de la bête qui revient sur ses erres, sur ses pas, en retournant par le même chemin qu'elle avoit pris.

ALLER en galée, terme d'Imprimerie. Voy. GALÉE.

ALLEU, (FRANC) f. m. Jurisprud. fief possédé librement par quelqu'un sans dépendance d'aucun seigneur. Voyez ALLODIAL. Le mot alleu a été formé des mots alodis, alodus, alodium, aleudum, usités dans les anciennes lois & dans les anciens titres, qui tous signifient terre, héritage, domaine; & le mot franc, marque que cet héritage est libre & exempt de tout domaine. Mais quelle est l'origine de ces mots latins eux-mêmes? C'est ce qu'on ne fait point,

Casseneuve dit qu'elle est aussi difficile à découvrir que la source du Nil. Il y a peu de langues en Europe à laquelle quelque étymologiste n'en ait voulu faire honneur. Mais ce qui paroît de plus vraisemblable à ce sujet, c'est que ce mot est françois d'origine.

Bollandus définit l'*alleu*, *prædium*, seu *quævis possessio libera jurisque proprii*, & *non in feudum clientelari onere accepta*. Voyez FIEF.

Après la conquête des Gaules, les terres furent divisées en deux manières, savoir en bénéfices & en *alleus*, *beneficia* & *allodia*.

Les bénéfices étoient les terres que le roi donnoit à ses officiers & à ses soldats, soit pour toute leur vie, soit pour un tems fixe. Voyez BÉNÉFICE.

Les *alleus* étoient les terres dont la propriété restoit à leurs anciens possesseurs; le soixante-deuxième titre de la loi Salique est de *allodis*: & là ce mot est employé pour *fonds héréditaires*, ou celui qui vient à quelqu'un, de ses peres. C'est pourquoi *alleu* & *patrimoine* sont souvent pris par les anciens jurisconsultes pour deux termes synonymes. Voyez PATRIMOINE.

Dans les capitulaires de Charlemagne & de ses successeurs, *alleu* est toujours opposé à *fief*: mais vers la fin de la deuxième race, les terres allodiales perdirent leurs prérogatives; & les seigneurs fieffés obligèrent ceux qui en possédoient à les tenir d'eux à l'avenir. Le même changement arriva aussi en Allemagne. Voyez FIEF & TENURE.

L'usurpation des seigneurs fieffés sur les terres allodiales alla si loin, que le plus grand nombre de ces terres leur furent assujetties; & celles qui ne le furent pas, furent du moins converties en fiefs: de-là la maxime que, *nulla terra sine domino*, nulle terre sans seigneur.

Il y a deux sortes de *franc-alleu*, le noble & le roturier.

Le *franc-alleu noble* est celui qui a justice, censive ou fief mouvant de lui; le *franc-alleu roturier* est celui qui n'a ni justice ni aucunes mouvances.

Par rapport au *franc-alleu*, il y a trois sortes de coutumes dans le royaume: les unes veulent que tout héritage soit réputé franc, si le seigneur dans la justice duquel il est situé, ne montre le contraire; tels sont tous les pays de droit écrit, & quelques portions du pays coutumier. Dans d'autres le *franc-alleu* n'est point reçu sans titre, & c'est à celui qui prétend posséder à ce titre, à le prouver. Et enfin quelques autres ne s'expliquent point à ce sujet; & dans ces dernières on se règle par la maxime générale admise dans tous les pays coutumiers, qu'il n'y a point de terre sans seigneur, & que ceux qui prétendent que leurs terres sont libres, le doivent prouver, à moins que la coutume ne soit expresse au contraire.

Dans les coutumes même qui admettent le *franc-alleu* sans titre, le roi & les seigneurs sont bien fondés à demander que ceux qui possèdent des terres en *franc-alleu* ayent à leur en donner une déclaration, afin de connoître ce qui est dans leur mouvance, & ce qui n'y est pas. (H)

ALLEVURE, f. f. (Commerce.) petite monnaie de cuivre, la plus petite qui se fabrique en Suede: sa valeur est au-dessous du denier tournois; il faut deux *allevures* pour un roustique. Voyez ROUSTIQUE.

ALLIAGE, f. m. (Chimie.) signifie le mélange de différens métaux. *Alliage* se dit le plus souvent de l'or & de l'argent qu'on mêle séparément avec du cuivre; & la différente quantité de cuivre qu'on mêle avec ces métaux, en fait les différens titres.

L'*alliage* de l'or & de l'argent se fait le plus souvent pour la monnaie & pour la vaisselle.

L'*alliage* de la monnaie se fait pour durcir l'or & l'argent, pour payer les frais de la fabrique de la monnaie, & pour les droits des princes. L'*alliage* de la vaisselle se fait pour durcir l'or & l'argent.

L'*alliage* est différent dans les différentes souverainetés, par la différente quantité de cuivre avec laquelle on le fait. L'*alliage* de la monnaie d'argent d'Espagne diffère de celui des monnaies des autres pays, en ce qu'il se fait avec le fer.

Tout *alliage* durcit les métaux; & même un métal devient plus dur par l'*alliage* d'un métal plus tendre que lui: mais l'*alliage* peut rendre, & il rend quelquefois les métaux plus ductiles, plus extensibles: on le voit par l'*alliage* de la pierre calaminaire avec le cuivre rouge, qui fait le cuivre jaune. De l'or & de l'argent sans *alliage* ne seroient pas aussi extensibles que lorsqu'il y en a un peu.

L'*alliage* rend les métaux plus faciles à fondre qu'ils ne le sont naturellement.

L'*alliage* des métaux est quelquefois naturel lorsqu'il se trouve des métaux différens dans une même mine, comme lorsqu'il y a du cuivre dans une mine d'argent.

Le fer est très-difficile à allier avec l'or & l'argent: mais lorsqu'il y est une fois allié, il est aussi difficile de l'en ôter.

L'*alliage* du mercure avec les autres métaux, se nomme *amalgame*. Voyez AMALGAME. Lorsqu'on allie le mercure en petite quantité avec les métaux, qu'il ne les amollit point, & qu'au contraire il les durcit, on se sert aussi du terme d'*alliage* pour signifier ce mélange du mercure avec les métaux; & cet *alliage* se fait toujours par la fusion, au lieu que l'*amalgame* se fait souvent sans fusion. Voyez ALLIER, MERCURE. (M)

Tout le monde connoît la découverte d'Archimede sur l'*alliage* de la couronne d'or d'Hieron, roi de Syracuse. Un ouvrier avoit fait cette couronne pour le roi, qui la soupçonna d'*alliage*, & proposa à Archimede de le découvrir. Ce grand géometre y rêva long-tems sans pouvoir en trouver le moyen; enfin étant un jour dans le bain, il fit réflexion qu'un corps plongé dans l'eau perd une quantité de son poids égale au poids d'un pareil volume d'eau. Voyez HYDROSTATIQUE. Et il comprit que ce principe lui donneroit la solution de son problème. Il fut si transporté de cette idée, qu'il se mit à courir tout nud par les rues de Syracuse en criant, *εὕρηκα*, je l'ai trouvé.

Voici le raisonnement sur lequel porte cette solution: s'il n'y a point d'*alliage* dans la couronne, mais qu'elle soit d'or pur, il n'y a qu'à prendre une masse d'or pur dont on soit bien assuré, & qui soit égale au poids de la couronne, cette masse devra aussi être du même volume que la couronne, & par conséquent ces deux masses plongées dans l'eau doivent y perdre la même quantité de leur poids. Mais s'il y a de l'*alliage* dans la couronne, en ce cas la masse d'or pur égale en poids à la couronne sera d'un volume moindre que cette couronne; parce que l'or pur est de tous les corps celui qui contient le plus de matière sous un moindre volume: donc la masse d'or plongée dans l'eau, perdra moins de son poids que la couronne.

Supposons ensuite que l'*alliage* de la couronne soit de l'argent, & prenons une masse d'argent pur égale en poids à la couronne, cette masse d'argent sera d'un plus grand volume que la couronne, & par conséquent elle perdra plus de poids que la couronne étant plongée dans l'eau: cela posé, voici comme on résout le problème. Soit P le poids de la couronne, x le poids de l'or qu'elle contient, y le poids de l'argent, p le poids que perd la masse d'or dans l'eau,

q le poids que perd la masse d'argent, r le poids que perd la couronne, on aura $\frac{p \cdot x}{p}$ pour le poids que la quantité d'or x perdoit dans l'eau, & $\frac{q \cdot y}{p}$ pour le poids que la quantité d'argent y perdroit dans l'eau : or ces deux quantités prises ensemble doivent être égales au poids r perdu par la couronne.

Donc $\frac{p \cdot x}{p} + \frac{q \cdot y}{p} = r$. De plus on a $x + y = P$.

Ces deux équations feront connoître les inconnues x & y . Voyez EQUATION.

Au reste pour la solution complète & entière de ce problème, il est nécessaire, 1°. que l'alliage ne soit que d'une matière ; car s'il étoit de deux, on auroit trois inconnues & deux équations seulement, & le problème resteroit indéterminé : 2°. que l'on connoisse quelle est la matière de l'alliage ; si c'est de l'argent ou du cuivre, &c. (O)

Regle d'ALLIAGE, est une regle d'Arithmétique dont on se fert pour résoudre des questions qui ont rapport au mélange de plusieurs denrées ou matières, comme du vin, du blé, du sucre, des métaux, ou autre chose de différent prix.

Quand ces différentes matières sont mêlées ensemble, la regle d'alliage apprend à en déterminer le prix moyen. Supposons, par exemple, que l'on demandât un mélange de 144 livres de sucre à 12 sols la livre, & que ce mélange fût composé de quatre sortes de sucre, à 6, 10, 15 & 17 sols la livre ; si l'on vouloit déterminer combien il doit entrer de chaque espèce de sucre dans cette composition, voici la regle qu'il faudroit suivre.

Placez l'un sous l'autre tous les prix, excepté le prix moyen. Que chaque nombre plus petit que le prix moyen soit lié à un nombre plus grand que le même prix ; par exemple, liez 6 avec 15, & 10 avec 17 ; prenez ensuite la différence de chaque nombre au prix moyen, & placez ces différences de manière que celle de 15 à 12 soit vis-à-vis de 6 ; celle de 6 à 12 vis-à-vis 15 ; celle de 10 à 12 vis-à-vis 17 ; enfin celle de 12 à 10 vis-à-vis 17 ; ainsi que vous pouvez le voir dans l'exemple qui suit.

12	6	3	27
	15	6	54
	10	5	45
	17	2	18
	16	144	

Remarquez qu'un nombre qui seroit lié à plusieurs autres nombres doit avoir vis-à-vis de lui toutes les différences des nombres auxquels il est lié.

Après cela faites cette proportion : la somme de toutes les différences est au mélange total donné, comme une différence quelconque est à un quatrième nombre, qui exprimera la quantité cherchée de la chose vis-à-vis laquelle est la différence dont vous êtes servi dans la proportion ; l'opération étant achevée, vous trouverez qu'il faudra 27 livres du sucre à 6 sols, 54 du sucre à 15 sols, 45 du sucre à 10 sols, & 18 du sucre à 17 sols.

Observant cependant que souvent ces sortes de questions sont indéterminées, & qu'elles sont par conséquent susceptibles d'une infinité de solutions ; ainsi qu'il est facile de s'en convaincre pour peu que l'on soit versé dans l'Algebre, ou même que l'on fasse un peu d'attention à la nature de la question, qui fait assez comprendre qu'en prenant un peu plus d'une espèce de matière, il en faudra prendre un peu moins des autres, vû que le total en est déterminé.

Ceux qui seront curieux de voir une explication plus étendue de la regle d'alliage, & d'en avoir même une pleine démonstration, pourront consulter

Wallis, Tarquet dans son *Arithmétique*, & le *système d'Arithmétique* de M. Malcolm. (E)

ALLIAGE, est dans l'Artillerie le mélange des métaux qui s'employent pour former celui dont on fait les mortiers & les canons. Voyez CANON. (Q)

ALLIAGE, (à la Monnoie.) est un mélange de différents métaux dont on forme un mixte de telle nature & de tel prix que l'on veut. Dans le monnoyage, l'alliage est prescrit par les ordonnances : mais l'on altere les métaux avec tant de précaution, que par ce mélange l'or & l'argent ne sont que peu éloignés de leur pureté. L'alliage est nécessaire pour la conservation des espèces ; il donne au métal monnoyé assez de dureté ; il empêche que les frais ne diminuent le poids des espèces ; il augmente le volume, & remplit les dépenses de fabrication. Les ordonnances ayant prescrit le titre de l'alliage, on ne peut se dispenser, si le titre général de la matière fondue est trop bas, d'y mettre du fin ; si au contraire le titre est trop haut, de le diminuer par une matière inférieure, telle que le cuivre, &c. Le procédé de l'alliage des monnoies est expliqué à l'article MONNOIE.

* ALLIAIRE, f. f. plante dont la racine menue, ligneuse, blanche, sent l'ail. Ses tiges sont d'une couleur & demie, grêles, un peu velues, cylindriques, cannelées, folides. Ses feuilles sont d'abord arrondies comme celles du lierre terrestre : mais elles sont bien plus amples. Bien-tôt après elles deviennent pointues. Elles sont crenelées tout autour, d'un verd pâle, lisses, portées sur de longues queues fort écartées l'une de l'autre, placées alternativement & sans aucun ordre ; elles ont l'odeur & la saveur de l'ail. Ses fleurs sont nombreuses, placées à l'extrémité des tiges & des rameaux, en forme de croix, composées de quatre pétales blancs. Le pistil qui s'élève du calice se change en un fruit membraneux, cylindrique, en filiques partagées intérieurement en deux loges par une cloison mitoyenne, à laquelle sont attachés deux panneaux voûtés. Ces loges sont pleines de graines oblongues, arrondies, noires, nichées dans les fosses de la cloison mitoyenne. Toute la plante pilée a l'odeur d'ail. Elle naît dans les buissons & sur le bord des fossés, aux environs de Paris. Toutes ses parties sont d'usage.

Elle ronge un peu le papier bleu ; ce qui prouve qu'elle contient un sel qui tient de l'ammoniac, mêlé avec beaucoup de soufre & de terre. Elle donne par l'analyse chimique, outre le flegme acide, un sel volatil concret, du sel fixe très-lixiviel, beaucoup d'huile & de terre. On dit qu'elle est diurétique ; que sa graine est bonne pour les vapeurs, & que la poudre de ses feuilles guérit les ulcères carcinomateux.

ALLIANCE, dans les *Saintes Ecritures* ; on employe souvent le nom de *testamentum*, & en grec, *diathiké*, pour exprimer la valeur du mot hébreu *berith*, qui signifie alliance ; d'où viennent les noms d'*ancien* & de *nouveau testament*, pour marquer l'ancienne & la nouvelle alliance. La première alliance de Dieu avec les hommes, est celle qu'il fit avec Adam au moment de sa création, & lorsqu'il lui défendit l'usage du fruit défendu. Le Seigneur mit l'homme dans le paradis terrestre, & lui fit ce commandement : *Vous mangerez de tous les fruits du paradis ou du jardin ; mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal ; car aussi-tôt que vous en aurez mangé, vous mourrez, ou vous deviendrez mortels.* C'est-là, dit saint Augustin, la première alliance de Dieu avec l'homme : *testamentum autem primum quod factum est ad hominem primum, profecto illud est : quâ die ederitis, morte moriemini* ; d'où vient qu'il est écrit : *testamentum à seculo : morte morieris.* Genes. II. xvj. Aug. de civit. Dei, lib. XVI. cap. xxvij. Eccli. XIV. xvij.

La seconde alliance est celle que Dieu fit avec l'homme après son péché, en lui promettant non-

seulement le pardon, pourvu qu'il fît pénitence, mais aussi la venue du Messie, qui le racheteroit & toute sa race de la mort du péché, & de la seconde mort qui est celle de l'éternité. S. Paul, en plusieurs endroits, nous parle de ce pacte, par lequel le second Adam a racheté & délivré de la mort ceux que le premier Adam avoit fait condamner à mourir. *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita in Christo omnes vivificabuntur.* Et ailleurs: *sicut per hominem peccatum in hunc mundum introivit, & per peccatum mors. . . . Sicut per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi, ita & per unius obediendum justitiam constituentur multi.* Et le Seigneur parlant au serpent, dit: *Je mettrai une inimitié entre toi & la femme, entre ta race & la sienne; elle te brisera la tête, & tu l'attaqueras en secret par le talon.* La postérité de la femme qui doit briser la tête du serpent, est le Messie; par sa mort, il a fait périr le diable, qui avoit l'empire de la mort: *Ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est diabolus.* I. Cor. xv. 22. Rom. v. 12. 19. Genes. iij. 15. Hebr. ij. 14.

Une troisième alliance est celle que le Seigneur fit avec Noé, lorsqu'il lui dit de bâtir une arche ou un grand vaisseau pour y sauver les animaux de la terre, & pour y retirer avec lui un certain nombre d'hommes, afin que par leur moyen il pût repeupler la terre après le déluge. Genes. vj. 18.

Cette alliance fut renouvelée cent vingt-un ans après; lorsque les eaux du déluge s'étant retirées, & Noé étant sorti de l'arche avec sa femme & ses enfans, Dieu lui dit: *Je vais faire alliance avec vous & avec vos enfans après vous, & avec tous les animaux qui sont sortis de l'arche, en sorte que je ne ferai plus périr toute chair par les eaux du déluge; & l'arc-en-ciel que je mettrai dans les nues sera le gage de l'alliance que je ferai aujourd'hui avec vous.* Genes. IX. viij. jx. x. xj.

Toutes ces alliances ont été générales entre Adam & Noé & toute leur postérité: mais celle que Dieu fit dans la suite avec Abraham fut plus limitée; elle ne regardoit que ce patriarche & sa race, qui devoit naître de lui par Isaac. Les autres descendans d'Abraham par Ismael & par les enfans de Cethura, n'y devoient point avoir de part. La marque ou le sceau de cette alliance fut la circoncision, que tous les mâles de la famille d'Abraham devoient recevoir le huitième jour après leur naissance; les effets & les suites de ce pacte sont sensibles dans toute l'histoire de l'ancien Testament: la venue du Messie en est la consommation & la fin. L'alliance de Dieu avec Adam forme ce que nous appelons l'état de nature; l'alliance avec Abraham expliquée dans la loi de Moïse, forme la loi de rigueur; l'alliance de Dieu avec tous les hommes par la médiation de Jésus-Christ, fait la loi de grace. Genes. xij. 1. 2. xvij. 10. 11. 12.

Dans le discours ordinaire nous ne parlons guere que de l'ancien & du nouveau Testament; de l'alliance du Seigneur avec la race d'Abraham, & de celle qu'il a faite avec tous les hommes par Jésus-Christ, parce que ces deux alliances contiennent éminemment toutes les autres qui en sont des suites, des émanations, & des explications: par exemple, lorsque Dieu renouvelle ses promesses à Isaac & à Jacob, & qu'il fait alliance à Sinaï avec les Israélites, & leur donne sa loi: lorsque Moïse peu de tems avant sa mort, renouvelle l'alliance que le Seigneur a faite avec son peuple, & qu'il rappelle devant leurs yeux tous les prodiges qu'il a faits en leur faveur: lorsque Josué se sentant près de sa fin, jure avec les anciens du peuple une fidélité inviolable au Dieu de leurs peres, tout cela n'est qu'une suite de la première alliance faite avec Abraham. Josias, Esdras, Néhémie, renouvellerent de même

en différens tems leurs engagements & leur alliance avec le Seigneur; mais ce n'est qu'un renouvellement de ferveur, & une promesse d'une fidélité nouvelle à observer les lois données à leurs peres. Exod. xj. 24. vj. 47. xjx. 5. Deuter. xxjx. Jos. xxij. & xxjv. Reg. xvij. Paral. II. xxij.

La plus grande, la plus solennelle, la plus excellente, & la plus parfaite de toutes les alliances de Dieu avec les hommes, est celle qu'il fait avec nous par la médiation de Jésus-Christ: alliance éternelle qui doit subsister jusqu'à la fin des siècles, dont le fils de Dieu est le garant, qui est cimentée & affermie par son sang, qui a pour fin & pour objet la vie éternelle, dont le sacerdoce, le sacrifice, & les lois sont infiniment plus relevées que celles de l'ancien Testament. Voyez saint Paul, dans les épîtres aux Galates & aux Hébreux. (G)

ALLIANCE, s. f. (Jurisprud. & Hist. anc.) union ou liaison de deux personnes ou de deux familles par le mariage, qu'on appelle autrement affinité. Voyez AFFINITÉ. Ce mot vient de la préposition latine *ad*, & de *ligare*, lier.

La loi des douze tables défendoit les alliances entre les personnes d'un rang & d'une condition inégale; & l'on dit qu'en Portugal les filles de qualité ne fauroient s'allier à des gens qui n'ayent jamais été à la guerre.

ALLIANCE se dit aussi des ligués & des traités qui se font entre des Souverains & des Etats, pour leur sûreté & leur défense commune. Voyez TRAITÉ, LIGUE, &c.

La triple alliance entre l'Angleterre, la Hollande, & la Suede, est très-fameuse. La quadruple alliance entre la France, l'Empire, l'Angleterre & la Hollande, ne l'est pas moins.

Alliés, dans ce même sens, est synonyme à confédérés: ainsi l'on dit: *le Roi & ses alliés.* Voyez CONFÉDÉRATION.

Quoique le titre d'allié des Romains fût une espece de servitude, il étoit pourtant fort recherché. Polybe raconte qu'Ariarathes offrit un sacrifice d'action de grâces aux Dieux pour l'avoir obtenu. La raison en étoit que dès-lors ces alliés n'avoient plus rien à craindre d'aucun autre peuple.

Les Romains avoient différentes sortes d'alliés: quelques-uns participoient avec eux aux privilèges des citoyens, comme les Latins & les Herniques; d'autres leur étoient unis en conséquence de leur fondation, comme les colonies forties de Rome; d'autres y tenoient par les bienfaits qu'ils en avoient reçûs, comme Massinissa, Eumenes & Attale, qui leur étoient redevables de leurs états; d'autres l'étoient en conséquence de traités libres, mais qui aboutissoient toujours à la fin à les rendre sujets de Rome, comme les Rois de Bithynie, de Cappadoce, d'Egypte, & la plupart des villes de Grece; d'autres enfin l'étoient par des traités forcés & en qualité de vaincus; car les Romains n'accordoient jamais la paix à un ennemi qu'ils ne fissent une alliance avec lui, c'est-à-dire qu'ils ne subjugoient jamais aucun peuple qui ne leur servît à en subjuguier d'autres. V. Considérat. sur les causes de la grandeur des Rom. c. vj. p. 62. & seq. (H)

ALLIANCE, marchandise d'Orfèvre, bague ou jonc que l'accordé donne à son accordée; elle est faite d'un fil d'or & d'un fil d'argent en laes.

ALLIAR ÆRIS, signifie en Alchimie le cuivre des Philosophes, c'est-à-dire, le cuivre de ceux qui travaillent au grand œuvre. On a exprimé par ces deux mots le cuivre blanc ou blanchi. Quelques Chimistes ont aussi entendu par *alliar æris*, ce que d'autres veulent dire par *eau de mercure*.

Je soupçonne qu'*alliar æris* vient de l'alliage de l'arsenic avec le cuivre, qui fait un cuivre blanc très-

semblable à l'argent, ce qui a présenté aux Alchimistes une image de la transmutation.

Becker dit que pour changer le cuivre en argent, il faut dissoudre de l'argent dans l'eau-forte, en faire la précipitation par le moyen du sel commun, ou avec de l'esprit de sel, & édulcorer le précipité. L'argent dans cet état est fusible, volatil & très-pénétrant. On le mêle avec poids égal ou plus, de cendre d'étain ou de limaille de fer. On met le mélange dans une boîte de cuivre façonnée comme une boîte à favonnette, de sorte que l'hémisphère d'en bas soit rempli du mélange.

On lutte bien les jointures, & on met la boîte au feu pour l'y faire rougir & ensuite blanchir, sans fondre.

Alors on laisse éteindre le feu; la boîte refroidie & ouverte, on prend ce qui est dedans qu'on rétablit en métal, en le faisant fondre avec du flux noir. Par ce moyen on a l'argent qu'on avoit employé, & de plus la boîte de cuivre est presque toute convertie en bon argent. Ce que Becker attribue à la force pénétrante de l'argent chargé de l'acide du sel. Voyez LUNE CORNÉE. (M)

ALLIEMENT, f. m. c'est le nom que les Charpentiers, Massons, Architectes, en un mot tous les ouvriers qui ont à se servir de la grue ou d'une autre machine à élever de grands fardeaux, donnent au nœud qu'ils font à la corde qui doit enlever la pièce. Voyez fig. 26. n^o. 16. le nœud d'alliement.

ALLIER, v. a. (Chimie.) c'est mêler différens métaux en les faisant fondre ensemble, comme lorsqu'on fond ensemble du cuivre, de l'étain, & quelquefois de l'argent, pour faire des cloches, des statues, &c. V. MÉTAL ou AIRAIN DE CORINTHE, ALLIAGE.

En *alliant* l'or & l'argent ensemble, il faut beaucoup d'or pour jaunir l'argent, & il faut peu d'argent pour blanchir l'or.

Les Indiens *allient* l'or avec l'émeri d'Espagne pour en augmenter la quantité, comme les Européens *allient* le cuivre avec la pierre calaminaire.

Pour déterminer de degré de l'alliage ou de la pureté de l'argent, on le suppose divisé en douze deniers; & lorsqu'il est *allié* avec un douzième de cuivre, c'est un argent à onze deniers; lorsqu'il contient un sixième d'alliage ou deux douzièmes, l'argent est à dix deniers.

Il y a environ deux gros de cuivre pour l'alliage sur chaque marc d'argent. L'argent de monnaie est *allié* avec une plus grande quantité de cuivre que ne l'est l'argent de vaisselle; au lieu que l'or de monnaie a moins d'alliage que l'or de vaisselle.

On se sert du terme d'*amalgamer*, lorsqu'on *allie* le mercure avec les métaux. Le mercure amollit les autres métaux lorsqu'on les mêle ensemble sans les faire fondre, & qu'on y met une grande quantité de mercure, & ce mélange retient toujours le nom d'*amalgame*: mais lorsqu'on employe une moindre quantité de mercure, & qu'on le fond avec les métaux, on se sert du terme d'*alliage*.

J'ai cherché (Hist. de l'Acad. Royale des Sciences, 1740.) à perfectionner l'étain en le rendant plus blanc, plus dur, plus sonore, & en lui faisant perdre le cri qu'il a ordinairement lorsqu'on le fait plier.

J'ai *allié* le mercure avec l'étain fondu, ce qui se fait fort aisément, pourvu qu'on ait l'attention de ne laisser l'étain au feu que le tems qu'il faut pour le mettre dans une fonte parfaite. Si on l'y laissoit plus long-tems, ou qu'on donnât un feu trop fort, l'étain se calcineroit, & étant trop chaud il rejailliroit de la matière en pétillant lorsqu'on y verseroit le mercure.

J'ai essayé différentes proportions du mercure & de l'étain: j'ai trouvé que celle qui convient le mieux est de mettre une partie de mercure sur huit parties

d'étain; suivant cette proportion, l'étain devient plus blanc & plus dur.

Lorsque j'ai mis moins de mercure, il ne perfectionnoit pas assez l'étain; lorsque j'en ai mis plus, il le rendoit trop cassant; & même lorsque j'en ai mis beaucoup, il l'a rendu friable.

Le mercure a aussi la propriété de faire perdre par l'*alliage* le cri de l'étain, & je crois que ce cri n'est pas essentiel à l'étain.

Cet *alliage* résiste au feu auquel résiste l'étain ordinaire: j'ai chauffé l'étain *allié* avec du mercure, suivant la proportion que j'ai indiquée: je l'ai fondu & refondu, mais j'ai trouvé que cela ne lui faisoit point perdre de son poids, & qu'il en devenoit plus beau; ce qui vient de ce que tant qu'on n'employe qu'un feu suffisant pour faire fondre l'étain, ce feu n'est pas assez fort pour vaincre l'adhérence qui est entre les globules de mercure & les parties de l'étain: au contraire il mêle plus également & plus intimement le mercure avec l'étain.

Pour perfectionner le plomb en le rendant plus propre aux ouvrages pour lesquels il seroit utile qu'il fût plus dur, je l'ai *allié* avec du mercure, & j'ai trouvé que le mercure ôte au plomb sa couleur livide, qu'il le rend plus blanc & plus dur, & que dans cet état il ressemble à de l'étain ordinaire.

J'ai trouvé que la proportion du plomb & du mercure, qui réussit le mieux pour cela, est celle d'une partie de mercure sur quatre parties de plomb.

J'ai refondu le plomb que j'avois ainsi *allié* avec du mercure; je l'ai pesé après l'avoir laissé refroidir, & j'ai trouvé qu'il n'avoit rien perdu du mercure que j'y avois mêlé.

Pour *allier* le mercure au plomb, il faut faire chauffer le mercure dans une cuillère de fer pendant que le plomb est au feu à fondre.

On verse le mercure dans le plomb dès qu'il est fondu, & on retire aussi-tôt le tout du feu.

Lorsque l'*alliage* est refroidi, on le remet au feu pour le fondre de nouveau, & on le retire du feu dès qu'il est fondu.

C'est ce tems de la seconde fusion qu'il faut prendre pour verser dans des moules, le plomb ainsi *allié*, si on veut lui donner une forme particulière. (M)

ALLIER, f. m. arbre forestier qui se rapporte au genre de l'alisier. Voyez ALISIER. (I)

ALLIER, (Chasse.) est un engin ou filet fait à mailles claires de fil verd ou blanc, qui sert à prendre les cailles, les faisans, les perdrix, les rales, &c. L'*allier* pour les uns ne diffère du même instrument pour les autres que par la hauteur ou la longueur. Ce filet est traversé de piquets qu'on fiche en terre. Ces piquets tiennent l'*allier* tendu, & servent à le diriger comme on veut, droit ou en zig-zag. On le conduit ordinairement en zig-zag, parce qu'il est plus captieux, quoiqu'il occupe alors moins d'espace. L'*allier* est proprement à trois feuilles: la première est un filet de mailles fort larges, qui permettent une entrée facile à l'oiseau; la seconde est à mailles plus étroites, afin que l'oiseau étant entré dans l'*allier* & trouvant de la résistance de la part de la seconde feuille, fasse effort & s'embarrasse dans les mailles; la troisième feuille est à mailles larges comme la première, parce que l'oiseau pouvant se présenter à l'*allier* ou de l'un ou de l'autre côté, il faut qu'il trouve de l'un & de l'autre côté le même piège.

* ALLIER, rivière de France qui a sa source dans le Gevaudan, passe entre le Bourbonnois & le Nivernois, & se jette dans la Loire à une lieue ou environ au-dessus de Nevers.

* ALLIGATOR, f. m. espèce de crocodile des Indes occidentales; il a jusqu'à dix-huit piés de long, & sa grosseur est proportionnée à sa longueur. Il est amphibie. On dit qu'il ne cesse de croître jusqu'à ce

qu'il meure. Il répand une forte odeur de musc, dont l'air & l'eau s'emprennent au loin.

ALLINGUES, f. f. *terme de Riviere*, forte de pieux que l'on enfonce dans une riviere flotable au-dessus de l'arrêt, à environ une toise & demie de la berge, pour faire entrer le bois qui vient à flot, afin de le tirer plus commodément, & l'empiler sur la berge que l'on souhaite.

ALLIOTH, *terme d'Astronomie*, étoile qui se remarque à la queue de la grande ourse. Voyez ETOILE & GRANDE OURSE. (O)

ALLITERATION, f. f. *figure de Rhétorique*; c'est une répétition & un jeu sur la même lettre. (G)

* ALLOBROGES, f. m. On entendoit autrefois par *Allobroges*, un peuple ancien de la Gaule Narbonnoise; & l'on entend par ce mot aujourd'hui les *Savoyards*.

ALLOCATION, (*Commerce & reddition de compte*.) se dit quand on a approuvé, alloué ou admis un article de l'une des trois parties d'un compte, recette, dépense ou reprise, pour le passer en compte à l'état final. Voyez ALLOUER. (G)

ALLOCATION, *en terme de Pratique*, a aussi le même sens. L'approbation ou l'arrêté du compte, ou en particulier des articles d'icelui, doit se faire par la partie intéressée à qui le compte est fourni. (H)

ALLOCUTION, f. f. (*Hist. anc.*) nom donné par les Romains aux harangues faites aux soldats par les généraux ou les empereurs. Plusieurs médailles de Caligula, de Néron, de Galba & des autres empereurs romains, représentent ces princes en habit de guerre, haranguant des soldats, avec ces légendes: *Adloc. coh. Adlocutio cohortium. Adlocutio coh. prætor Adlocutio Aug. Augusti adlocutio militum*. Ce qui prouve que les harangues militaires des anciens ne sont pas si suspectes que les ont voulu rendre quelques critiques, puisque les empereurs ont consacré par des monumens publics celles qu'ils faisoient à leurs armées. (G)

ALLODIAL, adj. (*Jurisp.*) épithete d'un héritage qui est tenu en franc-alleu. Voyez ALLEU.

Une terre *allodiale* est une terre dont quelqu'un a la propriété absolue, & pour raison de laquelle le propriétaire n'a aucun seigneur à reconnoître, ni redevance à payer. Voyez PROPRIÉTÉ.

En ce sens *allodial* est opposé à *feudal* ou *féodal*, ou *bénéficiaire*. Voyez FIEF, BÉNÉFICE, ALLEU, &c. Les héritages *allodiaux* ne sont pas exempts de la dixme. (H)

ALLOGNE, f. m. est dans l'Artillerie un cordage qui s'emploie dans la construction des ponts. (Q)

ALLONGE, f. m. (*Marine*.) c'est une piece de bois ou un membre de vaisseau dont on se sert pour en allonger un autre. On élève l'allonge sur les varangues, sur les genoux & sur les porques, pour former la hauteur & la rondeur du vaisseau. Les plus proches du plat-bord, qui terminent la hauteur du vaisseau, s'appellent *allonges de revers*. Voyez VARANGUES, GENOUX; PORQUES.

Allonge premiere, ou *semi-grenier*; c'est celle qu'on empâte avec la varangue & le genou de fond. *Allonge seconde*, ou *seconde allonge*; c'est celle qui est placée au-dessus de la premiere, & qui s'empâte avec le bout du haut du genou de fond.

Allonge de revers, ou *troisième allonge*; c'est celle qui acheve la hauteur du vaisseau par ses côtés. Lorsqu'il n'y a que deux *allonges*, la seconde s'appelle de *revers*.

Les *allonges de revers* different des premieres, en ce qu'elles présentent leur concavité au lieu de leur convexité. Voyez la Planche IV. fig. 1. n°. 19. 20. & 21. où l'on voit la forme des *allonges*, & la manière dont elles sont placées. Voyez aussi Planche V. fig. 3. 4. & 5.

Gabarit de trois allonges, ce sont les trois *allonges* l'une sur l'autre, qui forment les côtés du vaisseau.

Lorsque les *allonges* sont bien empâtées sur les genoux, le vaisseau en est plus fort & mieux lié; l'épaisseur des *allonges* est ordinairement de deux cinquiemes parties de l'étrave, à la hauteur des gouttieres du premier pont.

Leur retrécissement qui donne la façon au vaisseau, est du tiers de la hauteur du pontal, c'est-à-dire du creux. Voyez PONTAL ou CREUX.

On met deux *allonges* aux deux côtés de l'étrave, & deux aux deux côtés de l'étambor, pour affermir davantage ces pieces principales.

Le ferre-gouttiere vient répondre entre les *secondes allonges* & les *allonges de revers*. (Z)

* ALLONGE, (*Comm.*) morceaux que ceux qui veulent frauder les droits de marque dans le commerce des dentelles de Flandre, font rentrer sur de nouvelles pieces. L'arrêt du 24 Juin 1684, portant que ces marchandises seront marquées aux *allonges* & à l'un des bouts, a obvié à cette contravention. Auparavant on faisoit passer successivement les *allonges* d'une piece à une autre.

ALLONGE, *terme commun à la Menuiserie, Charpenterie, à la Taillanderie, Serrurerie, &c.* & à un grand nombre d'autres arts, tant en bois qu'en métaux, &c. Il se dit de toute piece rapportée à une autre de quelque manière que ce puisse être, pour lui donner l'étendue en longueur qu'exige l'usage auquel on destine la piece avec son *allonge*.

* ALLONGE, c'est dans les Boucheries un petit crochet qui sert à suspendre les animaux tués, ou entiers ou par morceaux. L'*allonge* est recourbée en sens contraire par ses deux bouts; l'un de ces bouts est mouffe, & l'autre est très-aigu, & ils semblent former avec le corps du crochet une *s*, dont le bec supérieur sert à embrasser la tringle du dedans de l'étable, & l'inférieur à entrer dans la viande & à la suspendre. Lorsqu'un animal est tué & dépouillé de sa peau, ou même avant, on lui passe à chaque patte de derriere une *allonge*, & on le suspend tout ouvert, en attendant qu'il acheve de se vider de sang.

ALLONGE DE POUPE, (*Marine*.) *cormieres, cornieres, allonges de trepot*. Ce sont les dernieres pieces de bois qui sont posées à l'arriere du vaisseau sur la lisse de hourdi & sur les estains, & qui forment le haut de la poupe. Quelques-uns les distinguent, appellant les deux *allonges* des deux bouts, *cormieres*, ou *allonges de trepot*; & celle qui est au milieu, & qui a sous elle l'étambot, ils l'appellent *allonge de poupe*. On donne ordinairement aux *allonges* de poupe autant de long ou de hauteur au-dessus de la lisse de hourdi, qu'en a l'étambot. Les *allonges* des deux bouts sont posées droites sur les estains, & entretenues avec eux par des chevilles de fer & de bois.

On leur donne le plus souvent les deux tiers de l'épaisseur de l'étrave, & on les fait rentrer ou tomber en-dedans, autant qu'il faut pour achever la courbe que les estains ont commencé à former, & par ce moyen il ne doit y avoir d'espace par le haut entr'elles que les trois cinquiemes parties de la longueur de la lisse de hourdi, ou deux piés plus que la moitié de cette longueur. Voyez la figure de cette piece, Pl. VI. fig. 7. & sa position Pl. III. fig. 1. RR. On dit *poser les allonges*.

Allonges d'étrave, ce sont deux pieces de bois qu'on met souvent aux deux côtés de l'étrave pour la fortifier. Voyez ETRAVE.

Allonges de porque, ce sont des *allonges* qui viennent joindre les porques, & qui sont dans les côtés des plus grands vaisseaux par-dessus le ferrage. Les *allonges de porque* d'un vaisseau de 134 piés de long de l'étrave à l'étambot, doivent avoir dix pouces d'épaisseur, & de la largeur à proportion; leur bout

d'en-bas doit passer jusqu'au-delà des fleurs, & le bout d'en-haut doit venir au plus haut point. En général leur épaisseur doit approcher de celle des courbes; mais elles doivent être entées plus avant dans les ferre-gouttières. *Voyez Planche IV. Marine, fig. 1. n^o. 28. & 29. (Z).*

ALLONGES des potenceaux, (*Rubann.*) Ces allonges sont deux longues pièces de bois menues en forme de fortes lattes, que l'on attache sur la traverse du derrière du métier, au-dessous des potenceaux. Ils sont posés obliquement, c'est-à-dire que le bout est beaucoup plus élevé que celui qui porte sur la traverse. Cette obliquité est nécessaire pour que les différentes soies des roquetins ne traînent point les unes sur les autres. Ces allonges sont percées de quantité de trous dans leur longueur, pour passer les broches qui portent les roquetins: elles sont aussi soutenues par différens supports qui sont de petits poteaux posés à terre. Voici l'usage de ces allonges. Lorsque l'on fait du velours, il faut que toutes les branches soient mises à part sur quantité de petits roquetins enfilés par sept ou huit dans les broches des allonges: cette séparation est nécessaire, parce que si toutes ces branches étoient ensemble sur la même ensuple, une partie lâcherait pendant que l'autre seroit roide; ce que l'on évite en les séparant, chaque branche pouvant ainsi ne lâcher qu'à proportion de l'emploi. Il y a quelquefois 150 roquetins sur ces allonges, & même davantage. Chaque roquetin a son contre-poids particulier, qui est un petit sac de toile où sont attachés les deux bouts d'une ficelle, laquelle ficelle s'entortille deux fois à l'entour de la moulure du roquetin: ce contre-poids reste toujours en équilibre par ce moyen, la ficelle pouvant continuellement glisser à mesure que le contre-poids déroule. On se sert d'un petit sac de toile pour pouvoir contenir quantité de petites pierres, dont on diminue le nombre à mesure que le roquetin se vuide, parce qu'il faut qu'il soit moins chargé alors que lorsqu'il est plein. Il faut encore que chacune des branches de velours porte elle-même un petit poids; ce qui se fait ainsi: on passe la branche dans une petite ficelle qui porte le petit poids dont il s'agit; on peut mettre un maillon à cette petite ficelle, ce qui ne fera que mieux. Voici l'usage de tous ces petits poids. Lorsque l'ouvrier enfonce une marche, le pas qu'il ouvre fait lever toutes ces branches, ainsi que tout le reste de la chaîne qui leve: ces branches sur-tout obéissent à la levée; & lorsqu'il quitte cette marche, le pas baissant occasionneroit de lâcher, si tous ces petits poids ne tenoient la branche en équilibre, puisque le roquetin ne peut s'enrouler, mais bien se dérouler, lorsqu'il est tiré en avant. Chacun de ces petits poids s'appelle *fréluquet*. *Voyez FRELUQUET.*

ALLONGES, ce sont des pièces du métier de *Gasier*. *Voyez Planche III. du Gasier, fig. 2.* Les pièces de bois 9, 10, 9, 10, assemblées chacune à un des piés de derrière du métier, perpendiculairement à ces piés, à tenon & à mortoise, & soutenues en-dessous chacune par un aisselier 10, 11, 10, 11, sont les allonges du métier. Elles servent à soutenir l'ensuple de derrière, & donnent lieu à un plus grand déploiement de la chaîne. Quand un métier est assez long, il est inutile de lui donner des allonges. Les allonges ne sont à proprement parler que des additions à des métiers mal-faits ou mal-placés: *mal-faits*, si n'étant pas assez longs pour donner le jeu convenable à la chaîne & aux parties de chaîne séparées par la lisse & par la tire, on est obligé d'y mettre des allonges: *mal-placés*, si les piés de derrière se trouvant trop hauts pour s'appliquer contre un mur incliné en-dedans d'une chambre, comme il arrive à tous les étages élevés, on est obligé d'avoir un métier court, auquel on remédie par les allonges.

ALLONGES de portelots, terme de *Rivière*; pièces de bois cintrées, posées sur les crochiaux d'un bateau foncet à la hauteur de la soubarque. *Voyez CROCHIAUX, SOUBARQUE.*

ALLONGÉ, adj. se dit généralement en *Géométrie*, de ce qui est plus long que large. C'est en ce sens qu'on dit, un exagone, un eptagone, un octogone, &c. allongé, un ovale fort allongé. *Voyez EXAGONE, &c.*

Sphéroïde allongé, se dit d'un sphéroïde dont l'axe seroit plus grand que le diamètre du cercle perpendiculaire à cet axe, & également éloigné de ses extrémités. *Voyez AXE.*

Ainsi on peut donner le nom de *sphéroïde allongé* à un sphéroïde qui est formé par la révolution d'une demi-ellipse autour de son grand axe. *Voyez SPHÉROÏDE.* Si le sphéroïde est formé par la révolution d'une demi-ellipse autour de son petit axe; ou en général si son axe est plus petit que le diamètre du cercle dont le plan est perpendiculaire au milieu de cet axe, il s'appelle alors *sphéroïde applati*. Cette dernière figure est à-peu-près celle de la terre que nous habitons, & peut-être de toutes les planètes, dans la plupart desquelles on observe que l'axe est plus petit que le diamètre de l'équateur. *Voyez TERRE.* Le mot allongé s'emploie aussi quelquefois en parlant des cycloïdes & des épicycloïdes, dont la base est plus grande que la circonférence du cercle générateur. *Voyez CYCLOÏDE & EPICYCLOÏDE. (O)*

ALLONGÉ, terme de *Vénerie*, se dit d'un chien qui a les doigts du pié étendus par une blessure qui lui a offensé les nerfs. En *Fauconnerie* on appelle oiseau allongé, celui qui a ses plumes entières & d'une bonne longueur.

Allonger le trait à un limier, c'est laisser le trait déployé tout de son long.

ALLONGÉE, adj. en *Anatomie*, se dit de la moëlle du cerveau réunie de toute part pour former deux cylindres médullaires, qui s'unissent avec deux pareils du cervelet sur l'apophyse basilaire de l'os occipital. Les nerfs olfactifs ne viennent point de la moëlle allongée; la fin de la moëlle allongée s'étrécit sous les corps pyramidaux & olivaires, & fort obliquement du crane pour entrer dans le canal de l'épine, où elle prend le nom de *moëlle épinière*. *Voyez MOELLE, CERVEAU. (L)*

ALLONGER, v. act. (*Marine.*) *Allonger le cable,* c'est l'étendre sur le pont jusqu'à une certaine longueur, ou pour le bitter, ou pour mouiller l'ancre. *Voyez BITTER.* *Allonger une manœuvre,* c'est l'étendre pour pouvoir s'en servir au besoin. *Allonger la vergue de civadière,* c'est ôter la vergue de civadière de l'état où elle doit être pour servir, & la faire passer sous le beaupré ou le long du beaupré, au lieu de la tenir dressée en croix. *Voyez BEAUPRÉ.* *Allonger la terre,* c'est aller le long de la terre. *Voyez RANGER LA CÔTE. (Z)*

ALLONGER, (*Escrime.*) c'est détacher un coup d'épée à l'ennemi, en avançant le pié droit sans remuer le gauche. *Voyez ESTOCADÉ.*

ALLONGER le cou, (*Manège.*) se dit d'un cheval qui au lieu de tenir sa tête en bonne situation lorsqu'on l'arrête, avance la tête & tend le cou, comme pour s'appuyer sur sa bride; ce qui marque ordinairement peu de force des reins. *Allonger,* en terme de *Cocher*, c'est avertir le postillon de faire tirer les chevaux de devant; alors le cocher dit au postillon, *allonger, allongez.* *Allonger les étriers,* c'est augmenter la longueur de l'étrivière par le moyen de sa boucle, dont on fait entrer l'ardillon à un ou plusieurs points plus bas. *Voyez ÉTRIER. (V)*

* **ALLONGER,** v. neut. usité dans les *Manufactures de soie*. Si une étoffe est mal frappée, que les figures du dessin, quelles qu'elles soient, fleurs ou autres, n'ayent

n'ayent pas les contours qu'elles doivent avoir, mais qu'elles prennent plus de longueur que le dessein n'en comporte; on dit que l'ouvrier *allonge*.

ALLONGER, c'est en terme de Manufacturier en laine, en fil, en un mot presqu'en tout ouvrage ourdi, mettre l'étoffe ou l'ouvrage sur deux ensuples éloignées l'une de l'autre de quelques piés; & par le moyen de leviers appliqués dans des trous pratiqués aux quatre extrémités de ces deux ensuples, le distendre & lui donner plus d'aulnage. Cette manœuvre est expressement défendue par les réglemens. Voyez **RAMER**, **DRAPERIE**.

Allonger se dit encore d'une chaîne qui devenue trop courte pour fournir la quantité d'ouvrages d'un même dessein que l'on desire, s'allonge d'une autre chaîne qu'on lui ajoûte, par le tordage & par les nœuds. Voyez **TORDAGE** & **NŒUDS**.

ALLOUÉ, adject. pris subst. (*Jurisprud.*) est un ouvrier qui après son apprentissage fini, s'est encore engagé à travailler pendant quelque tems pour le compte de son maître.

Alloüé s'est dit aussi, particulièrement en Bretagne, du substitut ou lieutenant général du ténéchal. *Alloüyse* ou *alloüse* étoit la charge ou dignité de l'*alloüé*, pris en ce dernier sens. (H)

ALLOUÉ d'Imprimerie, f. m. c'est une espece d'ouvrier apprenant l'art de l'Imprimerie, différent de l'apprenti en ce que ce dernier, s'il est reçu comme apprenti, peut parvenir à la maîtrise; au lieu que le premier, engagé sous la dénomination d'*alloüé*, ne peut jamais être plus qu'ouvrier à la journée, suivant les réglemens de la Librairie & Imprimerie, & en conséquence de son propre engagement.

ALLOUER, v. act. (*Jurisprud.*) c'est approuver quelque chose. Ce terme s'emploie singulièrement en parlant des articles d'un compte ou d'un mémoire; en *allouer* les articles, c'est reconnoître que ces articles ne sont pas susceptibles de contestation, & y acquiescer; ce qui se peut faire purement & simplement, ou avec des restrictions & modifications. Dans le premier cas, l'allocation s'exprime simplement par ces mots, *alloüé tel article*. Dans le second cas on ajoûte, *pour la somme de tant*. (H)

ALLUCHON ou **ALICHON**, f. m. terme de Rivière, espece de dents ou de pointes de bois qui sont placées dans la circonférence d'une grande roue, & qui engrainent entre les fuseaux d'une lanterne dans les moulins & les autres machines qui ont des roues. Les *alluchons* different des dents, en ce que les dents sont corps avec la roue, & sont prises sur elle; au lieu que les *alluchons* sont des pieces rapportées. La partie qui fait dent & qui engraine, s'appelle *la tête de l'alluchon*; celle qui est emmortoîlée ou assemblée de quelque façon que ce soit avec la roue, s'appelle *la queue de l'alluchon*. Toutes les éminences ou dents qu'on apperçoit à la partie supérieure cc du rouet, Pl. II. ardoises, fig. 2. s'appellent *des alluchons*. Vous en verrez encore à la Pl. VI. des Forges, & dans un grand nombre d'autres endroits de nos Planches.

ALLUMÉ, adj. terme de Blason; il se dit des yeux des animaux, lorsqu'ils sont d'une autre couleur que leur corps. On le dit aussi d'un bûcher ardent, & d'un flambeau dont la flamme n'est point de même couleur. D'azur à trois flambeaux d'or *allumés* de gueules.

Perrucard de Balon en Savoie, de finople à trois têtes de perroquets d'argent, *allumées* & bequées de gueules, au chef d'argent, chargée d'une croix tre-flée de sable. (V)

ALLUMELLE, outil de Tabletiers-Peigniers, est un tronçon de lame de couteau, dont le tranchant est aiguisé d'un seul côté, comme celui d'un ciseau de Menuisier. Cet outil leur sert à grater les matieres dont les peignes sont faits, par exemple, le buis,

l'ivoire, l'écaille, la corne, comme ils feroient avec un morceau de verre, qui est trop cassant pour qu'ils puissent s'en servir à cet usage. Il y a des ouvriers qui emmanchent cet outil dans un manche semblable à celui d'une lime.

* **ALLUMETTE**, f. f. petit fétu de bois sec & blanc, de roseau, de chenevotte, de sapin, souffré par les deux bouts, servant à allumer la chandelle, & vendu par les Grainetiers & les Fruitiers. Les *allumettes* payent d'entrée deux sous le cent, & un sou de sortie.

ALLURE, f. f. c'est la maniere de marcher des bêtes. Ce mot s'applique, en Morale, à la conduite, & se prend en mauvaise part.

ALLURES, f. f. pl. (*Manège.*) train, marche d'un cheval. Les *allures* d'un cheval sont le pas, l'entrepas, le trot, l'amble, le galop, le traquenard, & le train rompu. Voyez chacun de ces mots à leurs lettres. On dit qu'un cheval a les *allures froides*, quand il leve très-peu les jambes de devant en cheminant. Une *allure réglée*, c'est celle qu'on fait aller au cheval, enforte qu'il aille toujours également vite. (V)

ALLUSION, f. f. (*Littérature.*) est une figure de Rhétorique, par laquelle on dit une chose qui a du rapport à une autre, sans faire une mention expresse de celle à laquelle elle a rapport. Ainsi *subir le joug*, est une *allusion* à l'usage des anciens, de faire passer leurs ennemis vaincus sous une traverse de bois portant sur deux montans, laquelle s'appelloit *jugum*. Ces sortes d'*allusions*, quand elles ne sont point trop obscures, donnent de la noblesse & de la grace au discours.

Il y a une autre espece d'*allusion* qui consiste dans un jeu de mots, fondé sur la ressemblance des sons, telle que celle que faisoient les Romains sur le nom de l'empereur Tiberius Nero, qu'ils appelloient *Biberius Mero*; ou celle qu'on trouve dans Quintilien sur le nom d'un certain Placidus, homme aigre & caustique, dont en ôtant les deux premières lettres on fait *acidus*. Cette seconde sorte d'*allusion* est ordinairement froide & insipide.

Ce mot vient de la préposition latine *ad*, & de *ludere*, joüer, parce qu'en effet l'*allusion* est un jeu de pensées ou de mots. (G)

* Une observation à faire sur les *allusions* en général, c'est qu'on ne doit jamais les tirer que de sujets connus, en sorte que les auditeurs ou les lecteurs n'ayent pas besoin de contention d'esprit pour en saisir le rapport; autrement elles sont en pure perte pour celui qui parle ou qui écrit.

ALLUVION, f. f. (*Jurispr.*) dans le droit civil est un accroissement qui se fait par degrés au rivage de la mer ou à la rive d'un fleuve, par les terres que l'eau y apporte. Voyez **ACCESSION**.

Ce mot vient du latin *alluo*, laver, baigner.

Le droit romain met l'*alluvion* entre les moyens légitimes d'acquérir, & le définit un accroissement latent & imperceptible. Si donc une portion considérable d'un champ est emportée toute en une fois par un débordement, & jointe à un champ voisin, cette portion de terre ne sera point acquise par droit d'*alluvion*, mais pourra être réclamée par le propriétaire. (H)

ALMADIE, f. f. on appelle ainsi une petite barque dont se servent les Noirs de la côte d'Afrique; elle est longue d'environ vingt piés, & faite pour l'ordinaire d'écorce d'arbre.

C'est aussi un bâtiment dont on se sert dans l'Inde, qui a 80 piés de long sur six à sept piés de large. Il ressemble à une navette, à la reserve de son arriere qui est carré.

Les habitans de la côte de Malabar, & sur-tout le roi de Calicut, se servent de ces *almadies*, que l'on nomme aussi *cathuri*. Ils en arment en tems de guerre jusqu'à deux ou trois cents; ils les font sou-

vent d'écorces d'arbres, pointues devant & derriere, & leur donnent quarante à cinquante piés de long : elles vont à la voile & à la rame d'une très-grande vitesse. (Z)

ALMAGESTE, f. m. (*Astronom.*) est le nom d'un ouvrage fameux composé par Ptolomée. C'est une collection d'un grand nombre d'observations & de problèmes des anciens, concernant la Géométrie & l'Astronomie. Dans le grec, qui est la langue dans laquelle il a été composé originairement, il est intitulé *σύνταξις μεγίστη*, comme qui diroit *très-ample collection* : or de ce mot *μεγίστη*, avec la particule *al*, il a été appelé *almageste* par les Arabes, qui le traduifirent en leur langue vers l'an 800, par ordre du calif Almamoun. Le nom arabe est *almagherti*.

Ptolomée vivoit sous Marc Aurele ; son ouvrage & ceux de plusieurs auteurs qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi, nous font connoître que l'Astronomie étoit parvenue au point où elle étoit de son tems, par les seules observations des Grecs, sans qu'il paroisse qu'ils ayent eu connoissance de ce que les Chaldéens ou Babyloniens avoient découvert sur la même matiere. Il est vrai qu'il cite quelques observations d'éclipses, qui avoient été apparemment tirées de celles que Calisthene envoya de Babylone à Aristote ; mais on ne trouve pas que les systêmes de ces anciens astronomes eussent été connus par les Grecs.

Cet ouvrage avoit été publié sous l'empire d'Antonin ; & soit qu'il nous ait d'abord été apporté par les Sarrasins d'Espagne, le nombre des astronomes s'étant multiplié d'abord sous la protection des califs de Bagdad ; soit qu'on en eût enlevé diverses copies du tems des croisades, lorsqu'on fit la conquête de la Palestine sur les Sarrasins, il est certain qu'il a d'abord été traduit d'arabe en latin par ordre de l'empereur Frideric II. vers l'an 1230 de l'ere chrétienne.

Cette traduction étoit informe, & celles qu'on a faites depuis ne sont pas non plus trop exactes : on est souvent obligé d'avoir recours au texte original. Ismael Bouillaud en a cependant rétabli divers passages, dont il a fait usage dans son *Astronomie philolaique*, s'étant servi pour cet effet du manuscrit grec que l'on conserve à la bibliotheque du roi.

L'*Almageste* a été long-tems regardé comme une des plus importantes collections qui eussent été faites de toute l'Astronomie ancienne, parce qu'il ne restoit guere que ce livre d'Astronomie qui eût échappé à la fureur des Barbares. *Préface des Inst. astron. de M. le Monnier.*

Le P. Riccioli, Jésuite italien, a aussi fait un traité d'Astronomie, qu'il a intitulé, à l'imitation de Ptolomée, *nouvel Almageste* : c'est une collection d'observations astronomiques anciennes & modernes. *Voyez ASTRONOMIE & ASTRONOMIQUE.*

ALMAMOUN, est le nom d'un calife des Sarrasins, le septieme de la race des Abbassides, à qui nous avons l'obligation de la premiere mesure de la terre qui ait été faite depuis l'ere chrétienne.

Vers l'an 820, deux astronomes arabes, Chalid Ibe Abd'mlic & Ali Ibn Isa mesurerent dans les plaines de *Sinjar*, par l'ordre de ce calife, un degré de la circonférence de la terre ; l'un vers le nord & l'autre vers le sud. Comme ce fait est peu connu, & a rapport à l'histoire des Sciences, nous avons crû devoir lui donner place dans cet ouvrage. (O)

ALMANACH, f. m. (*Astron.*) calendrier ou table, où sont marqués les jours & les fêtes de l'année, le cours de la Lune pour chaque mois, &c. *Voyez CALENDRIER, ANNÉE, JOUR, MOIS, LUNE, &c.*

Les Grammairiens ne sont point d'accord sur l'origine de ce mot : les uns le font venir de la particule arabe *al*, & de *manah*, compte : d'autres, du nombre desquels est Scaliger, le dérivent de cette même

préposition *al*, & du mot grec *μᾶνας*, le cours des mois. Golius n'est pas de ce sentiment : voici quel est le sien. C'est, dit-il, l'usage dans tout l'Orient, que les sujets fassent des présens à leurs princes au commencement de l'année : or le présent que font les Astronomes, sont des *éphémérides* pour l'année commençante ; & c'est de-là que ces éphémérides ont été nommées *almanha*, qui signifie *étrennes* ou *présens* de la nouvelle année. *Voyez ÉPHÉMÉRIDE.* Enfin Verstegan écrit *almon-ac*, & le fait venir du saxon. Nos ancêtres, dit-il, traçoient le cours des lunes pour toute l'année sur un bâton ou morceau de bois carré, qu'ils appelloient *al monaght*, par contraction, pour *al-moon-held*, qui signifie en vieil anglois ou en vieux saxon, *contenant toutes les lunes.*

Nos *almanachs* modernes répondent à ce que les anciens Romains appelloient *fastes*. *Voyez FASTES.*

Le lecteur peut s'instruire de ce qu'il faut faire pour construire un *almanach*, à l'article CALENDRIER.

Le roi de France Henri III. par une ordonnance de l'an 1579, défendit « à tous faiseurs d'*almanachs* » d'avoir la témérité de faire des prédictions sur les « affaires civiles ou de l'état, ou des particuliers, » soit en termes exprès, ou en termes couverts ». *Voyez ASTROLOGIE.* Notre siecle est trop éclairé pour qu'une pareille défense soit nécessaire ; & quoique nous voyions encore plusieurs *almanachs* remplis de ces sortes de prédictions, à peine le plus bas peuple y ajoûte-t-il quelque foi.

La plupart de nos *almanachs* d'aujourd'hui contiennent non-seulement les jours & les fêtes de l'année, mais encore un très-grand nombre d'autres choses. Ce sont des especes d'*agenda*, où l'on peut s'instruire d'une infinité de détails souvent nécessaires dans la vie civile, & qu'on auroit peine quelquefois de trouver ailleurs.

L'*almanach* le plus ancien & le plus utile, est l'*Almanach Royal*, vol. in-8°. Dans son origine, qui remonte à l'année 1679, cet *almanach* ou calendrier, avec quelques prédictions ajoûtées aux phases de la lune, renfermoit seulement le départ des couriers, le journal des fêtes du Palais, un extrait des principales foires du royaume, & les villes où l'on bat monnoie. Les premieres lettres de privilège sont datées du 16 Mars 1679 ; il a subsisté à-peu-près dans la même forme jusqu'en 1697. Le feu Roi Louis XIV. ayant eu la curiosité de le voir cette année, Laurent d'Houry eut l'honneur de le lui présenter, & peu de tems après il obtint de Sa Majesté des Lettres de renouvellement de privilège, sous le titre d'*Almanach Royal*, le 29 Janvier 1699. Le but de l'auteur, dès cet instant, fut d'y renfermer peu-à-peu les Naissances des Princes & Princesses de l'Europe, le Clergé de France, l'Epée, la Robe, & la Finance ; ce qu'il a exécuté en très-grande partie jusqu'à sa mort arrivée en 1725. Depuis ce tems cet ouvrage a été continué, tant par la veuve d'Houry que par Le Breton petit-fils d'Houry, à qui le Roi en a confié la manutention & donné le privilège, aux charges, clauses & conditions portées par l'Arrêt du Conseil du 15 Décembre 1743. Cet *Almanach* contient aujourd'hui les Naissances & Alliances des Princes & Princesses de l'Europe, les Cardinaux, les Evêchés & Archevêchés de France, les Abbayes commendataires, les Ducs & Pairs, les Maréchaux de France, & autres Officiers généraux de terre & de mer, les Conseils du Roi, & tout ce qui y a rapport, le Parlement, les Cours souveraines & Jurisdiccions de Paris ; l'Université, les Académies, les Bibliotheques publiques, les Fermiers généraux, Thrésoriers des deniers royaux, &c. mis dans leur ordre de réception, & singulierement leurs demeures à Paris. (O)

ALMANDINE, ALABANDINE, *alabandica gemma*, (*Hist. nat.*) pierre précieuse de couleur rouge, dont le nom vient d'*Alabanda*, ancienne ville de Carie dans l'Asie mineure. On trouve dans le Mercure indien un chapitre qui traite de l'*almandine*. L'auteur prétend qu'elle est beaucoup plus tendre & plus légère que le rubis oriental, qu'elle tire plus sur la couleur de grenat que sur celle de rubis; ce qui fait que cette pierre est moins agréable à la vue & moins estimée que le rubis oriental, ou même le rubis balais, ou le rubis spinel, quoiqu'elle soit mise au nombre des pierres les plus précieuses. *II. part. chap. jv.*

Le même auteur ajoute que cette pierre, pour peu qu'il s'en trouve, peut être évaluée au prix du rubis balais; que les plus belles peuvent être estimées à l'égal du rubis spinel de la première couleur. *III. part. ch. jv.* & que les *almandines* étoient rares de son tems. Ce nom n'est presque plus en usage d'aujourd'hui; je ne fais même pourquoi il est venu jusqu'à nous, tandis que l'on a oublié tant d'autres noms de pierres précieuses qui avoient été tirés des noms des villes où se faisoit le commerce de ces pierres, ou du nom des contrées où se trouvoient leurs mines. Pour avoir des connoissances plus détaillées de la nature de la pierre qui a été appelée *almandine*, il faut remonter à la source, & consulter le troisième chap. du XXXVII. livre de l'histoire naturelle de Plin. (*I*)

* ALMANZA, ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur les frontières du royaume de Valence. *Long. 16. 35. lat. 38. 54.*

* ALMEDA, ville de Portugal dans l'Estramadoure, sur le Tage, à l'opposé de Lisbonne. *Long. 9. lat. 38. 42.*

* ALMEDINE, ville du royaume de Maroc en Afrique, entre Azamor & Sasse.

* ALMEIDE, ville frontière de Portugal, dans la province de Tra-los-montes, sur les confins du royaume de Léon. *Long. 11. 22. lat. 40. 51.*

* ALMENE, f. f. (*Commercc.*) poids de deux livres dont on se sert à peser le safran en plusieurs endroits des Indes orientales.

* ALMERIE, ville maritime d'Espagne dans le royaume de Grenade, avec un bon port sur la Méditerranée, sur la rivière d'Almorra. *Long. 15. 45. lat. 36. 51.*

ALMICANTARATS ou ALMUCANTARATS, subst. m. pl. terme d'Astronomie; ce sont des cercles parallèles à l'horizon qu'on imagine passer par tous les degrés du méridien. Voyez CERCLE, HORIZON, PARALLELE, &c. Ce mot vient de l'Arabe *almocantharat*.

Les *almicantarats* coupent le méridien dans tous ses degrés, comme les parallèles à l'équateur coupent le méridien. Voyez MÉRIDIEEN & ÉQUATEUR.

Les *almicantarats* sont donc par rapport aux azimuts & à l'horizon ce que sont les parallèles par rapport aux méridiens & à l'équateur. Voyez AZIMUT.

Ils servent à faire connoître la hauteur du soleil & des étoiles; c'est pourquoi on les appelle aussi *cercles de hauteur* ou *parallèles de hauteur*; ils sont d'usage dans la Gnomonique pour tracer des cadrans solaires.

Feu M. Mayer, de l'académie de Petersbourg, à qui l'Astronomie doit plusieurs excellentes choses, a donné une méthode pour trouver la déclinaison des étoiles & la hauteur du pôle indépendamment l'une de l'autre, & sans se servir d'aucun angle mesuré par des arcs de cercle, en supposant que l'on connoisse les passages de deux étoiles par le méridien, par deux verticaux & par deux *almicantarats* inconnus, mais constants. M. de Maupertuis a aussi résolu ce même problème à la fin de son *Astronomie nautique*. (*O*)

* ALMISSA, ville de Dalmatie, à l'embouchure de la Cetina. *Long. 36. lat. 43. 50.*

Tome I,

* ALMONDE, f. f. (*Comm.*) mesure de Portugal qui sert à mesurer les huiles. Les Portugais vendent leurs huiles d'olive par *almondes*, dont les 26 font une botte ou pipe. Chaque *almonde* est composée de douze canadors, & le canador est semblable au mingle ou bouteille d'Amsterdam. Voyez MINGLE.

* ALMORAVIDES, sub. m. pl. peuples qui habitent les environs du mont Atlas.

* ALMOUCHIQUOIS, peuples de l'Amérique dans la nouvelle France, le long de la rivière de Chovacoïet.

* ALMOX, ARISFASGO, c'est dans quelques ports de l'Amérique espagnole, & surtout à Buenos-Ayres, un droit de deux & demi pour cent, levé pour le roi d'Espagne sur les peaux de taureaux qu'on charge pour l'Europe. Ce droit est sans préjudice de celui de quint ou des quatre réaux par cuir.

* ALMSFEOH, f. m. (*Jurispr.*) étoit un des noms que les anciens Anglois donnoient au denier S. Pierre. Voyez DENIER S. PIERRE. (*H*)

ALMUCANTARATS, voyez ALMICANTARATS.

* ALMUDE, f. f. (*Comm.*) mesure des liquides: on la nomme plus ordinairement *almonde*. Voyez ALMONDE. (*G*)

* ALMUGIE, f. f. en *Astrologie*, se dit de deux planètes; de Jupiter, par exemple, & du Soleil, lorsqu'ils se regardent de trine, parce que le Lion & le Sagittaire qui sont leurs maisons se regardent aussi de trine. Ainsi deux planètes sont en *almugie* quand elles se regardent du même aspect que leurs maisons.

* ALMUNECAR, ville d'Espagne au royaume de Grenade, avec port sur la Méditerranée. *Long. 14. 37. lat. 36. 50.*

ALOËS, (*Bot.*) en latin *aloe*, plante à fleur liliacée, monopétale, en forme de tuyau, & découpée en six parties: il y a des espèces dont le calice devient le fruit, & d'autres où c'est le pistil qui se change en un fruit oblong, & pour l'ordinaire cylindrique, divisé en trois loges remplies de semences aplaties & presque demi-circulaires. Tournefort, *inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (*I*)

ALOË ou ALOËS, subst. m. (*Mat. med.*) est le suc épais de plusieurs plantes du même genre & portant le même nom, qui croissent à différentes hauteurs, suivant le terrain & le climat. Il vient d'Espagne & de plusieurs autres pays chauds.

L'espèce la plus ordinaire de ces plantes est celle qu'on nomme *aloe*, J. B. Pit. Tourn. *aloe vulg.* C. B.

Cette plante a un goût extrêmement amer; elle croît en Perse, en Egypte, en Arabie, en Italie, & en Espagne.

On divise l'*aloès* en trois espèces; en *aloès succotrin*, en *aloès hépatique*, & en *aloès caballin*: ils se tirent tous les trois de différentes espèces d'*aloès*.

Le premier est appelé en latin *aloès succotrina* vel *succotrina*, parce qu'on en tiroit beaucoup de l'île de Succotra; c'est le plus beau & le meilleur de tous; il est net, de couleur noire ou brune, luisante en-dehors, citrine en-dedans; friable, résineux, assez léger, fort amer au goût, d'une odeur désagréable, & il devient jaune en le pulvérisant.

Le second est appelé en latin *aloès hepatica*, parce qu'étant rompu, il a la couleur du foie; il ne diffère du *succotrin* qu'en ce que sa couleur est plus obscure, mais on confond assez ces deux espèces, & l'on prend l'une pour l'autre.

Le troisième est appelé *caballina*, parce qu'on ne s'en sert que pour les maladies des chevaux: c'est le plus grossier, le plus terrestre, & le moins bon de tous. Pour le tirer on pile la plante, & l'on en exprime le suc à la presse; on fait ensuite épaisir ce suc au soleil ou sur le feu, jusqu'à une consistance solide: il est fort noir, compact & pesant.

L'*aloès* enalebasse ou *aloès des Barbades*, est sembla-

ble à cette dernière sorte lorsqu'il est nouveau ; en vieillissant il devient hépatique ; & étant gardé il devient cassant, lucide & transparent.

L'aloès contient beaucoup d'huile & de sel essentiel, d'où vient son amertume.

Les aloès hépatique & succotrin sont de fort bons purgatifs ; mais ils causent des hémorrhagies en raréfiant le sang, & d'autres évacuations fâcheuses ; ils sont emménagogues, apéritifs, stomachiques, pourvu qu'on les prenne en mangeant ; car si on les met dans un estomac vuide, ils y causent beaucoup de tranchées, & purgent peu. Ils tuent les vers & les châtent : employés à l'extérieur en teinture, ils dessèchent, détergent & consolident les plaies.

C'est un grand atténuant, cordial & restaurant, que l'aloès : il brise & dissout les humeurs pituiteuses & gypseuses. Comme il purge violemment, il faut se donner de garde d'en ordonner l'usage en substance aux femmes enceintes & hystériques ; il faut corriger sa vertu purgative avec la casse : on l'ordonne depuis quatre grains jusqu'à une demi-dragme : sa partie résineuse extraite par l'esprit-de-vin, purgera violemment ; la partie gommeuse extraite par l'eau, sera un bon vulnéraire, sur-tout dans les ulcères de la vessie & des reins. La teinture de myrrhe & d'aloès sert à prévenir la mortification dans les plaies.

Si l'on veut donc employer ce remède sans craindre d'augmenter la raréfaction des humeurs, il est à propos de le débarrasser de son principe sulfuré & résineux, ou plutôt de diviser ses sulfures & sa résine. Les pilules de Becher remplissent fort bien ces vues. Si ces principes ne sont pas divisés, ce remède agite beaucoup le sang, & produit d'étranges effets.

M. Boulduc, parlant des purgatifs, dit que l'aloès est un des modérés ; & selon l'analyse chimique qu'il en donne, l'aloès succotrin contient à peine la moitié autant de résine ou de matière sulfurée que l'aloès hépatique, mais un tiers de plus de substance saline ; c'est pour cela que le succotrin est préféré pour l'usage intérieur, parce qu'il a moins de résine. L'hépatique s'emploie avec les baumes naturels, lorsqu'il est question de nettoyer une plaie ou de refermer une coupure récente ; c'est l'effet des particules résineuses & balsamiques dont il est composé.

Quoiqu'il soit besoin de corriger la résine d'aloès en la bridant avec des tempérans, il ne faut pas la séparer entièrement des sels ; ceux-ci étant très-actifs, rongent les veines & les extrémités déliées des fibres, s'ils ne sont tempérés & enchaînés par la partie résineuse. Les préparations du suc d'aloès demandent à être faites par d'habiles mains. Afin donc qu'elles soient moins nuisibles, loin de séparer la partie saline de la résineuse, M. Boulduc exige qu'on travaille à les unir par un sel alkali, comme le sel de tartre, &c. Il faut, ajoute ce célèbre artiste, non-seulement aider la nature par des remèdes, mais encore lui donner du secours dans la façon d'administrer les remèdes mêmes. *Hist. de l'académie royale des Scienc. 1708.*

Les différentes préparations d'aloès se trouvent dans toutes les pharmacopées ; telles sont l'aloès rosat, les pilules d'aloès lavé, la teinture d'aloès : il entre dans différentes pilules, telles que celles de Becher, les pilules de Rufus, les aléophangines, les marocostines. L'élixir de propriété doit ses vertus à la teinture tirée de cette résine, &c.

Aloès rosat le plus simple & le seul d'usage. Prenez de l'aloès succotrin luisant en poudre, quatre onces ; du suc dépuré de roses de Damas, une pinte : mettez le tout en digestion sur un feu modéré, jusqu'à ce que le phlegme superflu soit évaporé, & qu'il se fasse une consistance de pilules *secundum artem*,

Pilules d'aloès lavé. Prenez de l'aloès dissous dans du suc de roses & épaissi, une once ; de trochisques d'agaric, trois dragmes ; de mastic, deux dragmes ; du sirop de roses de Damas, quantité suffisante pour faire des pilules *f. a.*

Nota que, selon quelques auteurs, les trois espèces d'aloès ci-dessus, le succotrin, l'hépatique & le caballin, peuvent se tirer de la même plante, par la seule différence de l'évaporation. (N)

ALOÈS, voyez AIRES.

ALOËTIQUE, adj. on se sert de ce mot en Pharmacie, pour exprimer toutes les préparations dont l'aloès fait la base ou le principal ingrédient. (N)

ALOGIENS, f. m. pl. (*Théologie.*) secte d'anciens hérétiques dont le nom est formé d'*a* privatif, & de *λόγος*, parole ou verbe, comme qui diroit sans verbe, parce qu'ils nioient que Jesus-Christ fût le Verbe éternel, & qu'en conséquence ils rejettoient l'évangile de S. Jean comme un ouvrage apocryphe écrit par Cerinthe, quoique cet apôtre ne l'eût écrit que pour confondre cet hérétique, qui nioit aussi la divinité de Jesus-Christ.

Quelques auteurs rapportent l'origine de cette secte à Théodose de Byfance, corroyeur de son métier, & cependant homme éclairé, qui ayant apostasié pendant la persécution de Sévere, répondit à ceux qui lui reprochoient ce crime, que ce n'étoit qu'un homme qu'il avoit renié, & non pas un Dieu ; & que de-là ses disciples qui nioient l'existence du Verbe, prirent le nom d'*αλόγοι* : « Ils disoient, ajoute, M. Fleury, que tous les anciens, & même les apôtres, avoient reçu & enseigné cette doctrine, & qu'elle s'étoit conservée jusqu'au tems de Victor, qui étoit le treizième évêque de Rome depuis saint Pierre ; mais que Zephrin son successeur avoit corrompu la vérité ». Mais outre qu'un auteur contemporain leur oppoisoit les écrits de Justin, de Miltiade, de Taticn, de Clément, d'Irenée, de Meliton, & autres anciens qui disoient que Jesus-Christ étoit Dieu & homme ; il étoit sûr que Victor avoit excommunié Théodose : & comment l'eût-il excommunié, s'ils eussent été du même sentiment ? *Hist. eccl. tome I. liv. IV. n°. xxxiiij. page 489.*

D'autres avancent que ce fut saint Epiphane, qui dans sa liste des hérésies leur donna ce nom : mais ce sentiment paroît moins fondé que le premier ; d'autant plus que d'autres peres, & grand nombre d'auteurs ecclésiastiques, parlent des *Alogiens* comme des sectateurs de Théodose de Byfance. *Voy. Tertul. liv. des pres. chap. dern. Saint August. de har. cap. xxxiiij. Euseb. liv. V. chap. xxix. Baronius, ad ann. 196. Tillemont, Dupin, bibl. des aut. eccléf. j. siecle. (G)*

ALOGOS ou sans raison, nom que les Egyptiens donnoient à Thyphon. *Voyez THYPHON.*

ALOI, f. m. terme d'Orfèvre, de Bijoutier, & autres ouvriers en métaux précieux ; se dit du mélange d'un métal précieux avec un autre, dans un certain rapport convenable à la destination du mélange. L'aloï est à l'alliage, comme l'espèce au genre, ou comme alliage est à mélange. Mélange se dit de toutes matières mises ensemble ; alliage se dit seulement d'un mélange de métaux ; & aloï ne se dit que d'un alliage de métaux fait dans un certain rapport déterminé par l'usage, de la matière ou du mélange ordonné par les réglemens. Si le rapport déterminé par l'usage, ou ordonné par les réglemens, se trouve dans le mélange, on dit du mélange qu'il est de bon aloï ; sinon on dit qu'il est de mauvais aloï : bon aloï est synonyme à titre, quand il s'agit des matières d'or ou d'argent. *Voyez TITRE.*

* ALOIDES, *aloe palustris*, plante qui a la feuille de l'aloès, seulement un peu plus courte & plus étroite, bordée d'épines, & chargée de gouffes sem-

blables à des pattes d'écreviffe, qui s'ouvrent & pouffent des fleurs blanches à deux ou trois feuilles, qui reviennent assez à celles de l'espece de nénuphar appellé *morsus ranæ*, & qui portent de petites étamines jaunes. Sa racine est longue, ronde, composée de fibres blanches, & tend droit au fond de l'eau, où elle parvient rarement. Elle a aussi des fibres obliques. L'*aloïdes* est vulnérable.

ALOÏDES, f. pl. (*Myth.*) enfans d'Iphimédie & d'Aloée son époux, ou selon d'autres, de Neptune.

ALOIGNE, voyez BOUÉE.

* ALOPE, est une des harpies. Voyez HARPIES.

ALOPÉCIE, f. f. maladie de la tête dans laquelle elle est dépouillée de cheveux, en tout ou en partie. La cause de cette maladie est un épaississement du suc nourricier, qui lui ôte la fluidité nécessaire pour pouvoir pénétrer jusqu'au bulbe dans lequel le cheveu est implanté; ce qui prive le cheveu de sa nourriture, & l'oblige de se séparer de la tête. Cet épaississement a plusieurs causes: dans les enfans, c'est la même que ce qui occasionne les croûtes de lait, qui souvent entraînent après elles la chute des cheveux: la petite vérole fait aussi le même effet; lorsque l'*alopecie* attaque les adultes & les hommes faits, elle a ordinairement pour cause la vérole, le scorbut: elle est aussi produite par les maux de tête violens & invétérés, par la trop grande application au travail, par les mêmes causes que la maladie hypochondriaque & mélancholique, enfin par des révolutions & des chagrins imprévus. Dans les vieillards, l'*alopecie* est une suite du raccornissement des fibres.

L'*alopecie* est plus ou moins difficile à traiter, selon la cause qui l'a produite; & on ne peut parvenir à sa guérison, qu'en détruisant cette cause: ainsi il est d'une grande conséquence pour un Medecin d'être instruit de ce qui a donné lieu à l'*alopecie*, afin d'employer les remèdes propres à cette maladie.

On en donnera le traitement dans les cas où elle se trouvera jointe à quelqu'autre maladie, comme la vérole, le scorbut, &c. Voyez VÉROLE & SCORBUT. (N)

ALOPECURE, en latin *alopocurus*, est un genre de plante à fleur monopétale, labiée, dont la levre supérieure est en forme de voûte, & inclinée en bas; la levre inférieure est partagée en trois parties. Il y a dans l'intérieur de la fleur des étamines, des sommets, & la trompe du pistil: elle produit quatre semences qui sont oblongues, qui ont différens angles, & qui mûrissent dans un calice d'une seule piece, dont les bords sont découpés. *Pontederæ Anthologia, lib. III. cap. xljx.* Voyez HERBE, PLANTE, BOTANIQUE. (I)

* ALORUS, nom que les Chaldéens donnoient au premier homme.

ALOSE, f. f. poisson de mer, en latin *alosa*; on l'a appellé à Bordeaux du nom de *coulac*: il est fort ressemblant à la fardine pour la tête, l'ouverture de la bouche, les écailles, & pour le nombre & la situation des nageoires: mais l'*alose* est beaucoup plus grande. Elle est longue & aplatie sur les côtés, de façon que le ventre est saillant dans le milieu, & forme sur la longueur du poisson une ligne tranchante & garnie de pointes comme une scie: la tête est aplatie sur les côtés comme le corps; le museau est pointu; la bouche est grande & unie dans l'intérieur sans aucune dents: il y a quatre oüies de chaque côté; les écailles sont grandes & minces; on les arrache aisément: il semble voir des émeraudes briller au-dessus des yeux de chaque côté: la langue est noire; les mâchoires supérieures sont pendantes; le ventre & les côtés sont de couleur argentée; le dos & le dessus de la tête sont d'un blanc jaunâtre. Ce poisson entre au printems & en été dans les rivieres, où il s'engraisse; c'est pourquoi les *aloses* que l'on

pêche dans l'eau douce sont meilleures à manger que celles que l'on prend dans la mer: la chair de celles-ci a peu de suc; elle est sèche, & on se sent altéré après en avoir mangé. Ces poissons sont toujours plusieurs ensemble; & on en prend une si grande quantité dans de certains endroits, qu'on n'en fait aucun cas: ils ont tant d'arrêtes, qu'on a de la peine à les manger; au reste leur chair est de très-bon goût quand elle est grasse, & on la digere aisément. *Rondelet. Aldrovande. Voyez POISSON.* (I)

* ALOST, ville des Pays-bas, dans le comté de Flandre, capitale du comté d'Alost. Elle est sur la Dendre, entre Gand & Bruxelles. *Long. 21. 42. lat. 49. 55.*

* ALOUCHI, f. m. gomme qu'on tire du cannelier blanc; elle est très-odoriférante.

ALOUETTE, f. f. en latin *alauda*: il y a plusieurs especes d'*alouette*; ce qui pourroit faire distinguer leur genre, c'est que le doigt de derriere est fort long, qu'elles chantent en s'élevant en l'air, & de plus que leurs plumes sont ordinairement de couleur de terre: mais ce dernier caractère n'est pas constant dans toutes les especes d'*alouette*, & n'est pas particulier à leur genre, car il convient aux moineaux & à d'autres oiseaux.

L'*alouette* ordinaire n'est guere plus grosse que le moineau domestique, cependant son corps est un peu plus long; elle pese une once & demie; elle a six pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des pattes. La queue est aussi longue que les pattes. L'envergure est de dix pouces. Le bec a environ trois quarts de pouce de longueur depuis sa pointe jusqu'à l'angle de la bouche. La partie supérieure du bec est noire & quelquefois de couleur de corne; celle du dessous est presque blanchâtre; la langue est large, dure, & fourchue; & les narines sont rondes. Les plumes de la tête sont de couleur cendrée tirant sur le roux, & le milieu des plumes est noir; quelquefois l'oiseau les hérissé en forme de crête. Le derriere de la tête est entouré d'une bande de couleur cendrée qui va depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre. Cette espece de bande est d'une couleur plus pâle & moins apparente dans l'*alouette* ordinaire que dans l'*alouette* des bois. Le menton est blanchâtre, la gorge jaune & parsemée de taches brunes, le dos est de la même couleur que la tête, & les côtés sont d'une couleur rousse jaunâtre. Chaque aile a dix-huit grandes plumes; le bord extérieur de la première est blanchâtre, & dans les autres plumes il est roux. Les plumes qui sont entre la sixième & la dix-septième ont la pointe comme émoussée, dentelée, & de couleur blanchâtre. Les bords des petites plumes de l'aile sont de couleur rousse cendrée. La queue a trois pouces de longueur, & elle est composée de douze plumes; les deux plumes du milieu sont posées l'une sur l'autre, elles sont brunes & entourées d'une bande de blanc rouffâtre. Les deux qui suivent de chaque côté sont brunes, & leur bord est d'un blanc rouffâtre. La quatrième est brune, à l'exception du bord extérieur qui est blanc. Les barbes extérieures de l'avant-dernière plume de chaque côté sont blanches en entier, de même que la pointe. Le reste de ces deux plumes est brun; les deux dernières à l'extérieur sont blanches, & elles ont une bande brune longitudinale sur les bords intérieurs. Les piés & les doigts sont bruns, les ongles sont noirs à l'exception de leurs extrémités qui sont blanches; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance. L'*alouette* devient fort grasse dans les hyvers modérés. Elle fait trois pontes chaque année, dans les mois de Mai, de Juillet & d'Août, & elle donne quatre ou cinq œufs d'une seule ponte. Le fond de son nid est en terre, elle le ferme avec des brins d'herbe; enfin elle élève

ses petits en peu de tems. *Willughby. Derham. Voyez OISEAU. (I)*

ALOUETTE DE BOIS, *alauda arborea, alauda sylvestris*. *Derh. Hist. nat. des oiseaux, tom. I.* le mâle pèse une once un quart; cet oiseau a six pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue; l'envergure est d'un pié; il est plus petit que l'*alouette* ordinaire, & son corps est plus court; le bec est comme dans les autres oiseaux de ce genre, droit, pointu, mince, un peu large, de couleur brune, & long de plus d'un demi-pouce. La langue est large & fourchue; l'iris des yeux est couleur de noisette, les narines sont longues; les piés sont d'un jaune pâle ou de couleur de chair. Les ongles sont bruns; le doigt de derrière est le plus long; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance.

Le ventre & la poitrine sont d'un blanc jaunâtre: cette même couleur est plus foncée sur la gorge, & sur le milieu de chaque plume il y a des taches brunes. La tête & le dos sont mouchetés de noir & de roux jaunâtre, & le milieu des plumes est de couleur noire. Le cou est un peu cendré; il y a une ligne blanchâtre qui va depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre, & qui fait une espèce de couronne autour de la tête. Le croupion est de couleur jaune rouffâtre.

Il y a dix-huit grandes plumes dans chaque aile; l'extérieure est la plus courte, les cinq qui suivent sont plus longues que les autres d'un demi-pouce; leur extrémité est pointue; leurs bords extérieurs sont blanchâtres; les autres plumes sont plus courtes, leur pointe est émouffée & dentelée, & leurs bords sont de couleur jaune. Les plumes de la fausse aile sont brunes, & la pointe est de couleur rouffâtre mêlée de blanc, & il y a une tache blanchâtre au bas de ces plumes. Les plumes qui couvrent l'articulation de l'aile sont de couleur cendrée. La queue a deux pouces de longueur; elle est composée de douze plumes; elle n'est point fourchue, cependant les plumes du milieu sont un peu plus courtes que les autres, elles sont terminées en pointe, & elles sont de couleur verte mêlée d'un roux sale ou de fauve. Les quatre qui suivent de chaque côté ont la pointe émouffée, leur extrémité est blanchâtre. La couleur de celles qui sont successivement les plus avancées en-dehors, est plus sombre & tire sur le noir. On trouve dans l'estomac de cet oiseau, des scarabés, des chenilles & des graines, de l'herbe aux perles ou greuil.

Ces oiseaux volent en troupe, & restent en l'air sans balancer leurs ailes; ils chantent en volant à-peu-près comme les merles.

L'*alouette de bois* diffère principalement de l'*alouette* ordinaire, 1°. par sa voix & son chant qui imite celui du merle; 2°. par un petit cercle de plumes blanches qui forment une espèce de couronne qui entoure la tête depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre; 3°. parce que la première plume extérieure de l'aile est plus courte que la seconde, au lieu qu'elles sont d'égale grandeur dans l'*alouette* ordinaire; 4°. parce que les plumes extérieures de la queue ont la pointe blanchâtre; 5°. parce qu'elle se perche sur les arbres; 6°. parce qu'elle est plus petite, & que son corps est plus court & plus gros à proportion de sa longueur. *Willughby. Voyez OISEAU. (I)*

ALOUETTE DE MER, *schaniolos*, petit oiseau qui se trouve dans les lieux marécageux sur les côtes de la mer. On lui a donné le nom d'*alouette*, parce qu'il n'est guère plus gros que cet oiseau, & qu'il est à-peu-près de la même couleur; cependant il est un peu plus blanc par-dessous le ventre & plus brun sur le dos. Il a les jambes noires, minces & allongées de même que le bec; sa langue est noire, & elle s'étend dans toute la longueur du bec; il remue continuellement la queue, & il change de place à tout instant,

L'*alouette de mer* seroit assez semblable au bécasseau, si elle étoit aussi grande. Ces oiseaux doivent multiplier beaucoup & être fort fréquens, car on en prend une très-grande quantité; on les trouve meilleurs à manger que les *alouettes* communes. *Bellon, Hist. de la nat. des oiseaux, liv. IV. chap. xxjv. Voyez OISEAU, (I)*

ALOUETTE DE PRÉS, *alauda pratorum*. *Voyez FARLOUSE.*

ALOUETTE HUPÉE, *alauda cristata*. *Voyez COCHEVIS.*

* On prend les *alouettes* diversement: la manière la plus commune est avec des nappes, qui se tendent comme pour les ortolans, à la réserve qu'il faut se servir d'un miroir, & que les appellans sont à terre, au lieu qu'on met les ortolans sur de petites fourchettes; 2°. au traîneau la nuit dans les chaumes; 3°. aux collets; 4°. au filet carré, tendu en plain champ sur des fourchettes comme une espèce de fourcière, dans laquelle on chasse doucement les *alouettes*; 5°. avec une autre sorte de filet appelé *tonnelle murée*. *Voyez tous ces pièges à leurs articles.*

* ALPAGNE, f. m. animal à laine, fort semblable au llamas & aux vigognes, excepté qu'il a les jambes plus courtes & le muscle plus ramassé. C'est au Pérou une bête de charge; on fait des étoffes, des cordes, & des sacs de sa laine. On la mélange avec celle de vigogne: cette dernière ne vient guère du Pérou en Espagne sans en être fourrée.

* ALPAM, plante indienne dont le tronc est divisé en deux ou trois tiges, & couvert d'une écorce verte & cendrée, sans odeur, & d'un goût acide astringent; le bois de la branche est blanchâtre, partagé par des nœuds, plein d'une moelle verte; la racine longue, rouge, composée d'un grand nombre de filets capillaires qui s'étendent en tout sens; la feuille oblongue, étroite, pointue par le bout, d'un verd foncé en-dessous, d'un verd pâle en-dessus, avec beaucoup de côtes, de fibres, de veines; attachée à un pédicule court, fort & plat en-dessus, désagréable à l'odorat & acre au goût; la fleur pourpre foncé, sans odeur, placée sur un pédicule foible & rond, par deux ou trois, à trois feuilles assez larges, pointues par le bout, & couvertes en-dedans d'un duvet blanc; les étamines, au nombre de trois, rouges, oblongues & se croisant; & la corolle qui succède à la fleur, pointue, ronde, pleine d'une pulpe charnue & sans aucune semence, au moins qu'on puisse discerner.

Elle croît dans les lieux découverts & sablonneux; elle est commune à Aregatti & à Mondabelli: elle porte fleur & fruit au commencement & à la fin de l'année; elle est toujours feuillée.

Quelque partie qu'on prenne de cette plante, on en fera avec de l'huile un onguent, qui guérira la gale & détergera les vieux ulcères.

* ALPANET, f. m. en *Vénurie*, c'est un oiseau de proie qui s'appriivoise & qui vole la perdrix & le lièvre. Nous l'appellons *Tunissien*, parce qu'il vient de Tunis. Cette description est insuffisante en histoire naturelle.

* ALPARGATES, ce sont des sortes de souliers qui se font avec le chanvre. On prend le chanvre quand il est prêt à être filé, on le tord avec les machines du Cordier; on le natte à deux brins; on coud cette natte en la repleyant sans cesse sur elle-même, plus ou moins, selon que la largeur de l'empeigne & des quartiers le demande; elle forme tout le dessus du soulier. Le Cordonnier ajuste la semelle à ce dessus, comme s'il étoit de cuir, & l'*alpargate* est faite. Il y a des *alpargates* d'hiver & d'été. Celles d'été sont d'une narte extrêmement légère & fine. Celles d'hiver sont d'une natte plus épaisse & plus large, & cette natte est encore soutenue en-dessous par une fourrure ou piquure de laine ou de coton. Le Cordonnier a

foin d'en ajuster une pareille sur la femelle en-dedans; ce qui rend cette chaussure extrêmement chaude. On y a les piés comme dans un manchon.

* ALPES, hautes montagnes d'Europe, qui séparent l'Italie de la France & de l'Allemagne. Elles commencent du côté de France vers la côte de la Méditerranée près de Monaco, entre l'état de Genes & le comté de Nice, & finissent au golfe de Carnero, partie du golfe de Venise.

ALPHABET, subst. m. (*Entendement, Science de l'homme, Logique, Art de communiquer, Grammaire.*) Par le moyen des organes naturels de la parole, les hommes sont capables de prononcer plusieurs sons très-simples, avec lesquels ils forment ensuite d'autres sons composés. On a profité de cet avantage naturel: on a destiné ces sons à être les signes des idées, des pensées, & des jugemens.

Quand la destination de chacun de ces sons particuliers, tant simples que composés, a été fixée par l'usage, & qu'ainsi chacun d'eux a été le signe de quelque idée, on les a appelés *mots*.

Ces mots considérés relativement à la société où ils sont en usage, & regardés comme formant un ensemble, sont ce qu'on appelle *la langue de cette société*.

C'est le concours d'un grand nombre de circonstances différentes qui a formé ces diverses langues: le climat, l'air, le sol, les alimens, les voisins, les relations, les arts, le commerce, la constitution politique d'un état; toutes ces circonstances ont eu leur part dans la formation des langues, & en ont fait la variété.

C'étoit beaucoup que les hommes eussent trouvé par l'usage naturel des organes de la parole, un moyen facile de se communiquer leurs pensées quand ils étoient en présence les uns des autres: mais ce n'étoit point encore assez; on chercha, & l'on trouva le moyen de parler aux absens, & de rappeler à soi-même & aux autres ce qu'on avoit pensé, ce qu'on avoit dit, & ce dont on étoit convenu. D'abord les symboles ou figures hiéroglyphiques se présentèrent à l'esprit: mais ces signes n'étoient ni assez clairs, ni assez précis, ni assez univoques pour remplir le but qu'on avoit de fixer la parole, & d'en faire un monument plus expressif que l'airain & que le marbre.

Le désir & le besoin d'accomplir ce dessein, firent enfin imaginer ces signes particuliers qu'on appelle *lettres*, dont chacune fut destinée à marquer chacun des sons simples qui forment les mots.

Dès que l'art d'écrire fut porté à un certain point, on représenta en chaque langue dans une table séparée les sons particuliers qui entrent dans la formation des mots de cette langue, & cette table ou liste est ce qu'on appelle *l'alphabet d'une langue*.

Ce nom est formé des deux premières lettres grecques *alpha* & *betha*, tirées des deux premières lettres de l'alphabet hébreu ou phénicien, *aleph*, *beth*. *Quid enim aleph ab alpha magnopere differt?* dit Eusebe, *l. X. de præpar. evang. c. vj. Quid autem vel betha à beth, &c.* Ce qui fait voir, en passant, que les anciens ne donnoient pas au *betha* des Grecs le son de l'*v* consonne, car le *beth* des Hébreux n'a jamais eu ce son-là.

Ainsi par *alphabet d'une langue*, on entend *la table ou liste des caractères*, qui sont les signes des sons particuliers qui entrent dans la composition des mots de cette langue.

Toutes les nations qui écrivent leur langue, ont un *alphabet* qui leur est propre, ou qu'elles ont adopté de quelque autre langue plus ancienne.

Il seroit à souhaiter que chacun de ces *alphabets* eût été dressé par des personnes habiles, après un examen raisonnable; il y auroit alors moins de contradictions choquantes entre la manière d'écrire & la manière de prononcer, & l'on apprendroit plus facilement à lire les langues étrangères: mais dans le tems

de la naissance des *alphabets*, après je ne sai quelles révolutions, & même avant l'invention de l'imprimerie, les copistes & les lecteurs étoient bien moins communs qu'ils ne le sont devenus depuis; les hommes n'étoient occupés que de leurs besoins, de leur sûreté & de leur bien-être, & ne s'avoient guère de songer à la perfection & à la justesse de l'art d'écrire; & l'on peut dire que cet art ne doit sa naissance & ses progrès qu'à cette sorte de génie, ou de goût épidémique qui produit quelquefois tant d'effets surprenans parmi les hommes.

Je ne m'arrêterai point à faire l'examen des *alphabets* des principales langues. J'observerai seulement:

I. Que l'*alphabet* grec me paroît le moins défectueux. Il est composé de 24 caractères qui conservent toujours leur valeur, excepté peut-être le γ qui se devant un autre γ , $\alpha\gamma\gamma\epsilon\lambda\omicron\varsigma$ qu'on prononce $\alpha\eta\gamma\epsilon\lambda\omicron\varsigma$, & c'est de-là qu'est venu *angelus*, ange.

Le κ qui répond à notre *c*, a toujours la prononciation dure de *ca*, & n'emprunte point celle du σ ou du $\zeta\eta\tau\alpha$; ainsi des autres.

Il y a plus: les Grecs s'étant aperçus qu'ils avoient un *e bref* & un *e long*, les distinguèrent dans l'écriture par la raison que ces lettres étoient distinguées dans la prononciation; ils observerent une pareille différence pour l'*o bref* & pour l'*o long*: l'un est appelé *o micron*, c'est-à-dire *petit o* ou *o bref*; & l'autre qu'on écrit ainsi ω , est appelé *o mega*, c'est-à-dire *o grand*, *o long*; il a la forme & la valeur d'un double *o*.

Ils inventerent aussi des caractères particuliers pour distinguer le *c*, le *p* & le *t* communs, du *c*, du *p* & du *t* qui ont une aspiration. Ces trois lettres χ , ϕ , θ , sont les trois aspirées, qui ne sont que le *c*, le *p*, & le *t*, accompagnés d'une aspiration. Elles n'en ont pas moins leur place dans l'*alphabet* grec.

On peut blâmer dans cet *alphabet* le défaut d'ordre. Les Grecs auroient dû séparer les consonnes des voyelles; après les voyelles, ils devoient placer les diptongues, puis les consonnes, faisant suivre la consonne foible de la forte, *b, p, \chi, s, &c.* Ce défaut d'ordre est si considérable, que l'*o bref* est la quinzième lettre de l'*alphabet*, & le *grand o* ou *o long*, est la vingt-quatrième & dernière; l'*e bref* est la cinquième, & l'*e long* la septième, &c.

Pour nous nous n'avons pas d'*alphabet* qui nous soit propre; il en est de même des Italiens, des Espagnols, & de quelques autres de nos voisins. Nous avons tous adopté l'*alphabet* des Romains.

Or cet *alphabet* n'a proprement que 19 lettres: *a, b, c, d, e, f, g, h, i, l, m, n, o, p, r, s, t, u, \zeta*; car l'*x* & le *&* ne sont que des abréviations.

x est pour *gz*: *exemple, exil, exhorter, examen, &c.* on prononce *egzemple, egzil, egzhorter, egzamen, &c.*

& est aussi pour *cs*: *axiome, sexe*, on prononce *acsioime, secse*.

On fait encore servir l'*x* pour deux *ff* dans *Auxerre, Flexelles, Uxel*, & pour une simple *f* dans *Xaintonge, &c.*

L'*&* n'est qu'une abréviation pour *et*.

Le *k* est une lettre grecque, qui ne se trouve en latin qu'en certains mots dérivés du grec; c'est notre *c dur*, *ca, co, cu*.

Le *q* n'est aussi que le *c dur*: ainsi ces trois lettres *c, k, q*, ne doivent être comptées que pour une même lettre; c'est le même son représenté par trois caractères différens. C'est ainsi que *c i* font *ci*; *f i* encore *fi*, & *t i* font aussi quelquefois *ti*.

C'est un défaut qu'un même son soit représenté par plusieurs caractères différens: mais ce n'est pas le seul qui se trouve dans notre *alphabet*.

Souvent une même lettre a plusieurs sons différens; l'*f* entre deux voyelles se prend pour le *z*, au

lieu qu'en grec le ζ est toujours ζ, & sigma toujours sigma.

Notre e a pour le moins quatre sons différens; 1°. le son de l'e commun, comme en père, mère, frère; 2°. le son de l'e fermé, comme en bonté, vérité, aimé; 3°. le son de l'e ouvert, comme bête, tempête, fête; 4°. le son de l'e muet, comme j'aime; 5°. enfin souvent on écrit e, & on prononce a, comme empereur, enfant, femme; en quoi on fait une double faute, disoit autrefois un ancien: premièrement, en ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce: en second lieu, en ce qu'en lisant on prononce autrement que le mot n'est écrit. *Bis peccatis, quod aliud scribitis, & aliud legitis quam scriptum est, & scribenda sunt ut legenda, & legenda ut scripta sunt.* Marius Victorinus, de Orthog. apud Vossium de arte Gram. tom. I. pag. 179. « Pour moi, dit aussi Quintilien, à moins » qu'un usage bien constant n'ordonne le contraire, » je crois que chaque mot doit être écrit comme il » est prononcé; car telle est la destination des lettres, poursuit-il, qu'elles doivent conserver la » prononciation des mots; c'est un dépôt qu'il faut » qu'elles rendent à ceux qui lisent, de sorte qu'elles » doivent être le signe de ce qu'on doit prononcer » quand on lit: *Ego nisi quod consuetudo obtinuerit, sit scribendum quidque judico quomodo sonat: hic enim usus est litterarum, ut custodiant voces & velut depositum reddant legentibus; itaque id exprimere debent, quod dicturi sunt.* Quint. Inst. orat. lib. I. cap. vij.

Tel est le sentiment général des anciens; & l'on peut prouver 1°. que d'abord nos peres ont écrit conformément à leur prononciation, selon la première destination des lettres; je veux dire qu'ils n'ont pas donné à une lettre le son qu'ils avoient déjà donné à une autre lettre, & que s'ils écrivoient empereur, c'est qu'ils prononçoient empereur par un é, comme on le prononce encore aujourd'hui en plusieurs provinces. Toute la faute qu'ils ont faite, c'est de n'avoir pas inventé un alphabet françois, composé d'autant de caractères particuliers, qu'il y a de sons différens dans notre langue; par exemple, les trois e devroient avoir chacun un caractère propre, comme l'e & l'n des Grecs.

2°. Que l'ancienne prononciation ayant été fixée dans les livres où les enfans apprennent à lire, après même que la prononciation avoit changé; les yeux s'étoient accoutumés à une manière d'écrire différente de la manière de prononcer; & c'est de-là que la manière d'écrire n'a jamais suivi que de loin en loin la manière de prononcer; & l'on peut assurer que l'usage qui est aujourd'hui conforme à l'ancienne orthographe, est fort différent de celui qui étoit autrefois le plus suivi. Il n'y a pas cent ans qu'on écrivoit il ha, nous écrivons il a; on écrivoit il est nai, ils sont nais, nati, nous écrivons ils sont nés; sous, nous écrivons sous; treuve, nous écrivons trouve, &c.

3°. Il faut bien distinguer la prononciation d'avec l'orthographe: la prononciation est l'effet d'un certain concours naturel de circonstances. Quand une fois ce concours a produit son effet, & que l'usage de la prononciation est établi, il n'y a aucun particulier qui soit en droit de s'y opposer, ni de faire des remontrances à l'usage.

Mais l'orthographe est un pur effet de l'art; tout art a sa fin & ses principes, & nous sommes tous en droit de représenter qu'on ne fuit pas les principes de l'art, qu'on n'en remplit pas la fin, & qu'on ne prend point les moyens propres pour arriver à cette fin.

Il est évident que notre alphabet est défectueux, en ce qu'il n'a pas autant de caractères, que nous avons de sons dans notre prononciation. Ainsi ce que nos peres firent autrefois quand ils voulurent établir l'art d'écrire, nous sommes en droit de le

faire aujourd'hui pour perfectionner ce même art; & nous pouvons inventer un alphabet qui rectifie tout ce que l'ancien a de défectueux. Pourquoi ne pourroit-on pas faire dans l'art d'écrire ce que l'on a fait dans tous les autres arts? Fait-on la guerre, je ne dis pas comme on la faisoit du tems d'Alexandre, mais comme on la faisoit du tems même d'Henri IV? On a déjà changé dans les petites écoles la dénomination des lettres; on dit be, fe, me, ne: on a enfin introduit, quoiqu'avec bien de la peine, la distinction de l'u voyelle & de l'v contonne, qu'on appelle ve, & qu'on n'écrit plus comme on écrit l'u voyelle; il en est de même du j, qui est bien différent de l'i: ces distinctions sont très-modernes; elles n'ont pas encore un siecle, elles sont suivies généralement dans l'imprimerie. Il n'y a plus que quelques vieux écrivains qui n'ont pas la force de se défaire de leur ancien usage: mais enfin la distinction dont nous parlons étoit raisonnable, elle a prévalu.

Il en seroit de même d'un alphabet bien fait, s'il étoit proposé par les personnes à qui il convient de le proposer, & que l'autorité qui préside aux petites écoles, ordonnât aux maîtres d'apprendre à leurs disciples à le lire.

Je prie les personnes qui sont d'abord révoltées à de pareilles propositions, de considérer:

I. Que nous avons actuellement plus de quatre alphabets différens, & que nos jeunes gens à qui on a bien montré à lire, lisent également les ouvrages écrits selon l'un ou selon l'autre de ces alphabets; les alphabets dont je veux parler sont:

1°. Le romain, où l'a se fait ainsi a.

2°. L'italique, a.

3°. L'alphabet de l'écriture que les maîtres appellent françoise, ronde, ou financière; où l'e se fait ainsi e, l's a, l'r e, l'v, l'c, ainsi.

4°. L'alphabet de la lettre bâtarde.

5°. L'alphabet de la coulée.

Je pourrois même ajouter l'alphabet gothique.

II. La lecture de ce qui est écrit selon l'un de ces alphabets, n'empêche pas qu'on ne lise ce qui est écrit selon un autre alphabet. Ainsi quand nous aurions encore un nouvel alphabet, & qu'on apprendroit à le lire à nos enfans, ils n'en leroient pas moins les autres livres.

III. Le nouvel alphabet dont je parle, ne détruiroit rien; il ne faudroit pas pour cela brûler tous les livres, comme disent certaines personnes; le caractère romain fait-il brûler les livres écrits en italique ou autrement? Ne lit-on plus les livres imprimés il y a 80 ou 100 ans, parce que l'orthographe d'aujourd'hui est différente de ces tems-là? Et si l'on remonte plus haut, on trouvera des différences bien plus grandes encore, & qui ne nous empêchent pas de lire les livres qui ont été imprimés selon l'orthographe alors en usage.

Enfin cet alphabet rendroit l'orthographe plus facile, la prononciation plus aisée à apprendre, & seroit cesser les plaintes de ceux qui trouvent tant de contrariétés entre notre prononciation & notre orthographe, qui présente souvent aux yeux des signes différens de ceux qu'elle devoit présenter selon la première destination de ces signes.

On oppose que les réformateurs de l'orthographe n'ont jamais été suivis, je répons:

1°. Que cette réforme n'est pas l'ouvrage d'un particulier.

2°. Que le grand nombre de ces réformateurs fait voir que notre orthographe a besoin de réforme.

3°. Que notre orthographe s'est bien réformée depuis quelques années.

4°. Enfin, c'est un simple alphabet de plus que je voudrois qui fût fait & autorisé par qui il convient; qu'on apprit à le lire, & qu'il y eût certains livres écrits

écrits suivant cet *alphabet* ; ce qui n'empêcheroit pas plus de lire les autres livres, que le caractère italique n'empêche de lire le romain.

Alphabet, en terme de *Polygraphie*, ou *Steganographie*, c'est le double du chiffre que garde chacun des correspondans qui s'écrivent en caractères particuliers & secrets dont ils sont convenus. On écrit en une première colonne l'*alphabet* ordinaire, & vis-à-vis de chaque lettre, on met les signes ou caractères secrets de l'*alphabet* polygraphe, qui répondent à la lettre de l'*alphabet* vulgaire. Il y a encore une troisième colonne où l'on met les lettres nulles ou inutiles, qu'on n'a ajoutées que pour augmenter la difficulté de ceux entre les mains de qui l'écrit pourroit tomber. Ainsi l'*alphabet* polygraphe est la clef dont les correspondans se servent pour déchiffrer ce qu'ils s'écrivent. *J'ai égaré mon alphabet, faisons-en un autre.*

L'art de faire de ces sortes d'*alphabets*, & d'apprendre à les déchiffrer, est appelé *Polygraphie* & *Steganographie*, du grec *στανος*, caché, venant de *εγω*, *ego*, je cache ; cet art étoit inconnu aux anciens ; ils n'avoient que la *cytale laconique*. C'étoient deux cylindres de bois fort égaux ; l'un étoit entre les mains de l'un des correspondans, & l'autre en celles de l'autre correspondant. Celui qui écrivoit tortilloit sur son rouleau une lanier de parchemin, sur laquelle il écrivoit en long ce qu'il vouloit ; ensuite il l'envoyoit à son correspondant qui l'appliquoit sur son cylindre ; en sorte que les traits de l'écriture se trouvoient dans la même situation en laquelle ils avoient été écrits ; ce qui pouvoit aisément être deviné : les modernes ont usé de plus de raffinemens.

On donne aussi le nom d'*alphabet* à quelques livres où certaines matières sont écrites selon l'ordre alphabétique. L'*alphabet* de la France est un livre de Géographie, où les villes de France sont décrites par ordre alphabétique. *Alphabetum Augustianum*, est un livre qui contient l'histoire des monastères des Augustins, par ordre alphabétique. (F)

ALPHABET grec & latin, (Théol.) caractères ou lettres à l'usage des grecs ou des latins, que, dans la consécration d'une église, le prélat consécuteur trace avec son doigt sur la cendre dont on a couvert le pavé de la nouvelle église. Quelques-uns croient que c'est par allusion à ce qui est dit de Jésus-Christ dans l'*Apocalypse*, c. j. v. 7. & 22. *ego sum alpha & omega, primus & novissimus, principium & finis* : mais en ce cas il suffiroit de tracer un *alpha* & un *omega* grec, & un *a* & un *z* latin. D'autres, avec plus de vraisemblance, prétendent que cette cérémonie est relative à une prière que l'on récite pendant ce tems-là, & dans laquelle il est fait mention d'*éléments*, nom qu'on donne aux lettres de l'*alphabet*. Bruno Signienus, de consecr. eccles. (G)

ALPHABET, table, index, ou répertoire du grand livre, (Commerce.) Ce sont les divers noms que les marchands, négocians, banquiers, & teneurs de livres, donnent à une espèce de registre composé de vingt-quatre feuillets cottés & marqués chacun en gros caractères d'une des lettres de l'*alphabet*, suivant leur ordre naturel, commençant par *A*, & finissant par *Z*.

Cet *alphabet* où sont écrits les noms & surnoms de ceux avec lesquels on est en compte ouvert, & les folios du grand livre où ces comptes sont débités & crédités, sert à trouver facilement & sans peine les endroits du grand livre dont on a besoin.

Alphabet se dit aussi, mais moins ordinairement, des simples tables qui se mettent au commencement des autres livres dont les négocians se servent dans les affaires de leur commerce, soit pour les parties simples, soit pour les parties doubles, V. LIVRE. (G)

ALPHABET : les *Relieurs-Doreurs* appellent *alphabet* les diverses lettres dont ils se servent pour mettre les noms des livres sur le dos. Ces lettres sont de cuivre fondu ; chacune a sa tige assez longue pour être emmanchée dans un morceau de bois, & pour que le bois ne se brûle pas en faisant chauffer la lettre au fourneau. Il faut des *alphabets* de différentes grosseurs pour assortir à celle des livres. Voyez Pl. II. fig. Q. de la Reliure. On dit faire les noms.

ALPHABÉTIQUE, adj. (Gramm.) qui est selon l'ordre de l'*alphabet*, table alphabétique. Les Dictionnaires sont rangés selon l'ordre alphabétique ; mais on a tort de ne pas séparer les mots qui commencent par *i* de ceux qui commencent par *j* ; en sorte qu'on trouve *iambe* sous la même lettre que *jambe*. Il en est de même des mots qui commencent par *u*, ils sont confondus avec ceux qui commencent par *v* ; en sorte qu'*urbanité* se trouve après *vrai*, &c. Aujourd'hui que la distinction de ces lettres est observée exactement, on devoit y avoir égard dans l'arrangement alphabétique des mots. (F)

* ALPHÆNIX, f. m. les confiseurs appellent ainsi le sucre d'orge blanc ou tors. Pour le faire, ils font cuire du sucre ordinaire ; ils l'écument bien : quand il est pur & cuit à se casser, ils le jettent sur un marbre frotté d'un peu d'huile d'amande douce. Ils peuvent le falsifier avec l'amydon, & selon toute apparence, ils n'y manquent pas. Cependant ils lui donnent le nom d'*alphænix* pour le faire valoir. Voyez SUCRE.

ALPHANGE, f. f. (Jardinage.) C'est une laitue romaine ou chicon rouge, qu'on lie pour la faire devenir belle. Voyez LAITUE. (K)

* ALPHÉE, fleuve d'Elide : on croyoit qu'il traversoit la mer, & se rendoit ensuite en Sicile auprès de la fontaine Aréthuse ; opinion fondée sur ce que l'on retrouvoit, à ce que l'on croyoit, dans l'île d'Ortygie, ce que l'on jettoit dans l'*Alphée* : mais ce phénomène n'est fondé que sur une ressemblance de mots, & que sur une ignorance de langue ; sur ce que l'Aréthuse étant environnée de saules, les Siciliens l'appellèrent *Alphaga* : les Grecs qui vinrent longtemps après en Sicile, y trouverent ce nom qu'ils prirent aisément pour celui d'*Alphée* ; & puis voilà un article de Mythologie payenne tout préparé : un Poëte n'a plus qu'à faire le conte des amours du fleuve & de la fontaine, & le Paganisme aura deux dieux de plus : l'aventure de quelque enfant exposé dans ces lieux, multipliera bientôt les autels ; car qui empêchera un Poëte d'attribuer cet enfant au dieu & à la fontaine, qui par ce moyen ne se feront pas cherchés de si loin à propos de rien ?

ALPHETA, terme d'Astronomie, c'est le nom d'une étoile fixe de la couronne septentrionale, qu'on appelle autrement *lucida coronæ*, ou *luisante de la couronne*. Voyez l'article COURONNE. (O)

* ALPHIASSA ou ALPHIONIA, (Myth.) surnom de Diane, qui lui venoit d'un bois qu'on lui avoit consacré dans le Péloponnèse, à l'embouchure de l'*Alphée*.

* ALPHITA, préparation alimentaire faite de la farine d'orge pelé & grillé, ou plus généralement de la farine de quelque grain que ce soit : on conjecture que les anciens étendoient sur le plancher, de distance en distance, leur orge en petits tas, pour le faire mieux sécher quand il étoit humide, & que l'*alphita* est la farine même de l'orge qui n'a point été séchée de cette manière. L'*alphita* des Grecs étoit aussi le *polenta* des Latins. La farine de l'orge détrempee & cuite avec l'eau ou quelqu'autre liqueur, comme le vin, le moût, l'hydromel, &c. étoit la nourriture du peuple & du soldat. Hippocrate ordonnoit souvent à ses malades l'*alphita* sans sel.

ALPHITOMANCIE, f. f. divination qui se faisoit

par le moyen de quelques mets en général, si l'on tire ce mot du grec *ἀλφίτα*, les vivres; ou par celui de l'orge en particulier, si on le fait venir d'*ἀλφίτων*, farine d'orge, & de *μαντεία*, divination.

On croit qu'elle consistoit à faire manger à ceux de qui on vouloit tirer l'aveu de quelque crime incertain, un morceau de pain ou de gâteau d'orge: s'ils l'avalent sans peine, ils étoient déclarés innocens, sinon on les tenoit pour coupables. Tel est du moins l'exemple qu'en donne Delrio qui dit l'avoir tiré d'un ancien manuscrit de S. Laurent de Liege, qui porte: *Cum in servis suspicio furti habetur, ad sacerdotem ducuntur, qui crustam panis carmine infectam dat singulis, quæ cum hæserit gutturi, manifesti furti reum asserit.*

Les payens connoissoient cette pratique, à laquelle Horace fait allusion dans ce vers de son épître à Fulcure:

Utque sacerdotis fugitivus liba recuso.

Cette superstition avoit passé dans le Christianisme, & faisoit partie des épreuves canoniques; & c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à ce serment: *que ce morceau puisse m'étrangler si, &c.* Delrio, *disquisit. magic. lib. IV. c. ij. quæst. vij. sect. 2.* (G)

ALPHONSIN, f. m. c'est le nom d'un instrument de Chirurgie dont on se sert pour tirer les balles du corps.

Il a été ainsi appelé du nom de son inventeur Alphonse Ferrier, Medecin de Naples. Il consiste en trois branches jointes ensemble par le moyen d'un anneau.

L'instrument ainsi ferré étant introduit dans la plaie jusqu'à la balle, l'opérateur retire l'anneau vers le manche, & les branches s'ouvrant d'elles-mêmes saisissent la balle; alors il repousse l'anneau, & par ce moyen les branches tiennent si ferme la balle, qu'elles l'amènent nécessairement hors de la plaie, lorsqu'on les en retire. *Bibliot. anat. med. tome I. p. 317. Voyez TIRE-BALLE.* (Y)

ALPHONSINES, tables *Alphonsines*. On appelle ainsi des tables astronomiques dressées par ordre d'Alphonse, roi de Castille, & auxquelles on a crû que ce prince lui-même avoit travaillé. *Voyez ASTRONOMIE & TABLE.* (O)

ALPHOS, f. m. (*Chirurgie.*) est une maladie décrite par Celsus sous le nom de *vittiligo*, dans laquelle la peau est rude & marquée de taches blanches.

Ce terme est employé par quelques auteurs pour désigner un symptôme de lepre: l'altération de la couleur de la peau, ou le changement de sa superficie qui devient rude & inégale, peuvent être l'effet de l'impression de l'air, ou du maniement de quelques matières solides ou fluides, & par conséquent n'être pas un effet du vice de la masse du sang. La distinction de ces causes est importante pour le traitement. *Voyez LEPRE.* (Y)

ALPINE, f. f. *alpina*, genre de plante ainsi appelée du nom de Prosper Alpin, Medecin Botaniste, mort en 1616. Les plantes de ce genre ont une fleur monopétale, irrégulière, tubulée, faite en forme de masque, découpée en trois parties, ayant un pistil dont la partie antérieure est creuse & ailée, & la partie postérieure est terminée par un anneau au travers lequel passe le pistil de la fleur. Le calice devient dans la suite un fruit oval, charnu, divisé en trois parties qui s'étendent depuis le sommet jusqu'à la base. Ce fruit est rempli de semences qui tiennent au placenta par de petits filamens. Plumier, *nova plantarum genera. Voyez PLANTE.* (I)

* ALPISTE, *Phalaris*. Cette plante porte un gros épi composé d'un amas écailleux de gouffes pleines de semences: deux de ces gouffes sur-tout ressemblent à des écailles, & contiennent dans leurs ca-

vités, car elles sont creuses & carinées, chacune une semence enveloppée de sa coiffe. Elle croît aux îles Canaries, en Toscane parmi le blé, en Languedoc, aux environs de Marseille. Les anciens en recommandent la semence, le suc, & les feuilles comme un excellent remède interne contre les douleurs de la vessie.

On lit dans Lobel que quelques personnes en font du pain qu'elles mangent pour cet effet. Ses semences sont apéritives, & par conséquent salutaires dans les embarras des reins & de la vessie.

* ALPUXARRAS, (*Géog.*) hautes montagnes d'Espagne dans le royaume de Grenade au bord de la Méditerranée.

ALQUIER, qu'on nomme aussi *cantar*, f. m. (*Commerce.*) mesure dont on se sert en Portugal pour mesurer les huiles. L'*alquier* contient six cavadas. Il faut deux *alquiers* pour faire l'almude ou almonde. *Voyez ALMONDE.*

L'*alquier* est aussi une mesure de grains à Lisbonne. Cette mesure est très-petite, en sorte qu'il ne faut pas moins de 240 *alquiers* pour faire 19 septiers de Paris; 60 *alquiers* font le muid de Lisbonne; 102 à 103 *alquiers*, le tonneau de Nantes, de la Rochelle, & d'Auray, & 114 à 115, le tonneau de Bordeaux & de Vannes. Ricard, dans son *Traité du Négoce d'Amsterdam*, dit qu'il ne faut que 54 *alquiers* pour le muid de Lisbonne.

La mesure de Porto en Portugal s'appelle aussi *alquier*: mais elle est de 20 pour 100 plus grande que celle de Lisbonne. On se sert aussi d'*alquiers* dans d'autres états du roi de Portugal, particulièrement aux îles Açores & dans l'île de S. Michel. Dans ces deux endroits, suivant le même Ricard, le muid est de 60 *alquiers*, & il en faut 240 pour le last d'Amsterdam. *Voyez LAST & MUID.* (G)

* ALQUIFOUX, espèce de plomb minéral très-pesant, facile à pulvériser, mais difficile à fondre. Quand on le casse, on lui remarque une écaille blanche, luisante, cependant d'un œil noirâtre, du reste assez semblable à l'aiguille de l'antimoine. Ce plomb vient d'Angleterre en saumons de différentes grosseurs & pesanteurs. Plus il est gras, lourd, & liant, meilleur il est.

ALRAMECH ou ARAMECH, terme d'*Astronomie*, c'est le nom d'une étoile de la première grandeur, appelée autrement *Arcturus*. *Voyez ARCTURUS.* (O)

* ALRUNES, f. f. c'est ainsi que les anciens Germains appelloient certaines petites figures de bois dont ils faisoient leurs lares, ou ces dieux qu'ils avoient chargés du soin des maisons & des personnes, & qui s'en acquittoient si mal. C'étoit pourtant une de leurs plus générales & plus anciennes superstitions. Ils avoient deux de ces petites figures d'un pié ou demi-pié de hauteur; ils représentoient des forcieres, rarement des forciers; ces forcieres de bois, tenoient, selon eux, la fortune des hommes dans leurs mains. On les faisoit d'une racine dure; on donnoit la préférence à celle de mandragore. On les habilloit proprement. On les couchoit mollement dans de petits coffrets. On les lavoit toutes les semaines avec du vin & de l'eau. On leur servoit à chaque repas à boire & à manger, de peur qu'elles ne se missent à crier comme des enfans qui ont besoin. Elles étoient renfermées dans un lieu secret. On ne les tiroit de leur sanctuaire que pour les consulter. Il n'y avoit ni infortune, ni danger, ni maladies à craindre, pour qui possédoit une *alrune*: mais elles avoient bien d'autres vertus. Elles prédisoient l'avenir par des mouvemens de tête, & même quelquefois d'une manière bien plus intelligible. N'est-ce pas là le comble de l'extravagance? a-t-on l'idée d'une superstition plus étrange, & n'étoit-ce pas

assez pour la honte du genre humain qu'elle eût été? Falloit-il encore qu'elle se fût perpétuée jusqu'à nos jours? On dit que la folie des *alrunes* subsiste encore parmi le peuple de la basse Allemagne, chez les Danois, & chez les Suédois.

*ALSACE, province de France, bornée à l'est par le Rhin, au sud par la Suisse & la Franche-Comté, à l'occident par la Lorraine, & au nord par le palatinat du Rhin. Long. 24. 30-35. 20. lat. 47. 36-49.

Le commerce de ce pays consiste en tabac, eau-de-vie, chanvre, garence, écarlate, safran, cuirs, & bois; ces choses se trafiquent à Strasbourg, sans compter les choux pommés qui sont un objet beaucoup plus considérable qu'on ne croiroit. Il y a manufacture de tapisserie de moquette & de bergame, de draps, de couvertures de laine, de futaines, de toiles de chanvre & de lin; martinet pour la fabrication du cuivre: on trouvera à l'article CUIVRE & aux *Planches de Minéralogie*, la description & la figure de ces martinets. Moulin à épicerie, commerce de bois de chauffage, qui appartient aux magistrats seuls; tanneries à petits cuirs, comme chamois, boucs, chevres, moutons; suifs, poisson sec & salé, chevaux, &c. . . . Le reste du pays a aussi son négoce; celui de la basse *Alsace* est en bois; de la haute en vin, en eaux-de-vie, vinaigre, blés, seigles, avoines. Les Suisses tirent ces dernières denrées de l'une & de l'autre *Alsace*. En porcs & bestiaux, en tabac; en safran, terebenthine, chanvre, lin, tartre, suif, poudre à tirer, châtaignes, prunes, graines & légumes. Le grand trafic des châtaignes, des prunes, & autres fruits se fait à Cologne, à Francfort, & à Bâle. L'*Alsace* a des manufactures en grand nombre; mais les étoffes qu'on y fabrique ne sont ni fines ni chères. Ce sont des tiretaines moitié laine & moitié fil, des treillis, des canevas & quelques toiles. Quant aux mines, l'auteur du dictionnaire du Commerce dit, que hors celles de fer, les autres sont peu abondantes.

On va juger de la valeur de ces mines par le compte que nous en allons rendre d'après les mémoires qui nous ont été communiqués, par M. le Comte d'Hérouville de Clayes, lieutenant-général des armées de Sa Majesté. Les mines de Giromagny, le Puix & Auxelle-haut, sont situées au pied des montagnes de Voges, à l'extrémité de la haute *Alsace*; la superficie des montagnes où sont situées les mines appartient à différens particuliers, dont on achète le terrain, quand il s'agit d'établir des machines, & de faire de nouveaux percemens.

Depuis le don fait des terres d'*Alsace* à la maison de Mazarin, ces mines ont été exploitées par cette maison jusqu'à la fin de 1716, que le seigneur Paul-Jules de Mazarin les fit détruire, par des raisons dont il est inutile de rendre compte, parce qu'elles n'ont aucun rapport à la qualité de ces mines. Ces mines sont restées presque sans exploitation jusqu'en 1733, qu'on commença à les rétablir.

Ce travail a été continué jusqu'en 1740; & voici l'état où elles étoient en 1741, 1742, 1743, &c.

La mine de saint Pierre, située dans la montagne appelée *le Mort-jean*, banc de Giromagny, a son entrée & sa première galerie au pied de la montagne; elle est de quarante toises de longueur: le long de cette galerie, est le premier puits de 89 piés de profondeur; je dis *le long*, parce qu'au-delà du trou de ce puits, la galerie est continuée de 55 toises, & se rend aux ouvrages de la mine de S. Joseph. Le second puits a 100 piés de profondeur; le troisième 193; le quatrième 123: alors on trouve une autre galerie de quatre toises qui conduit au cinquième puits, qui est de 128 piés. Au milieu de ce puits, on rencontre une galerie de quarante toises de longueur, qui conduit aux ouvrages où sont actuellement quatre mineurs occupés à un filon de mine d'argent d'un pouce d'é-

paisseur, qui promet augmentation. De ces ouvrages, on revient au sixième puits, qui est de 107 piés de profondeur, où les ouvrages sur le minuit sont remplis de décombres, que l'on commence à enlever.

Du sixième puits vers le midi, on a commencé une galerie de 35 toises de longueur, pour arriver à des ouvrages qu'on appelle *du couglo*, où il y a un filon de mine d'argent de deux pouces & demi d'épaisseur, où trois mineurs sont employés, & où l'on espère en employer vingt. Cette partie de la mine passe pour la plus riche.

Le septième puits a 94 piés de profondeur. En tirant de ce puits au minuit par une galerie de trente-cinq toises, on trouve des ouvrages dans lesquels il y a deux mineurs à un filon de 4 à 5 pouces d'épaisseur de mine d'argent, cuivre & plomb. Le huitième puits a 100 piés de profondeur; le neuvième a aussi 100 piés de profondeur. Au fond de ce puits, on trouve une galerie de 40 toises, qui conduit aux ouvrages vers le minuit, où sont employés neuf mineurs sur un filon de quatre à cinq pouces. Le dixième puits a 86 piés, & le onzième 120 piés. Le douzième est de 60; on y trouve un filon de 4 pouces d'épaisseur sur trois toises de longueur, continuant par une mine picassée, jusqu'au fond où se trouve encore un filon de deux pouces d'épaisseur sur six toises de longueur, & un autre picassement de mine en remontant.

Nous avons dit, en parlant du premier puits, qu'au-delà de ce puits la galerie étoit continuée de 55 toises, pour aller à la mine de saint Joseph. Au bout de cette galerie est un puits de la profondeur de 60 piés; un second puits de 40: mais ces ouvrages sont si remplis de décombres qu'on ne peut les travailler. Cette mine de saint Pierre est riche; & si les décombres en étoient enlevés, on pourroit employer vers le midi trente mineurs coupant mine. On tira de cette mine pendant le mois de Mars 1741, quatorze quintaux de mine d'argent tenant huit lots; 86 de mine d'argent, cuivre, & plomb, tenant en argent quatre lots, en cuivre douze lots pour $\frac{2}{3}$, le plomb servant de fondant; plus 30 quintaux tenant 3 lots, qui sont provenus des pierres de cette même mine, que l'on a fait piler & laver par les boccards.

Pour exploiter cette mine, il y a un canal sur terre d'un grand quart de lieue de longueur, qui conduit les eaux sur une roue de 32 piés de diamètre, laquelle tire les eaux du fond de cette mine par vingt-deux pompes aspirantes & foulantes. Pour gouverner cette machine, il faut un homme qui ait soin du canal, un maître de machine, quatre valets, trois charpentiers, trois houtemens, soixante-dix manœuvres, pour tirer la mine hors du puits; deux maréchaux, deux valets, huit chaideurs, outre le nombre de coupeurs dont nous avons parlé.

La mine de saint Daniel sur le banc de Giromagny, actuellement exploitée, a son entrée au levant par une galerie de la longueur de 30 toises; & sur la longueur de cette galerie, il se trouve trois puits ou chocs différens. Le premier a 48 piés; le second 48; le troisième 36. Ces trois puits se réunissent dans le fond où il se trouve une galerie de 42 toises. Dans cette galerie est un autre puits de 60 piés; puis une autre galerie de 6 toises, & au bout de cette galerie un puits de 12 piés de profondeur. Le filon du fond de la mine est argent, cuivre, & plomb, de la largeur de 6 pouces sur 6 toises de longueur, & le filon des deux galeries est de 6 pouces de largeur sur 20 toises de longueur. Cette mine produit actuellement par mois 70 quintaux de mine de plomb, 40 quintaux de mine d'argent; la mine de plomb tenant 45 lots de plomb pour $\frac{2}{3}$, & 8 lots de mine aussi pour $\frac{2}{3}$ ou quintal.

La mine de saint Nicolas, banc de Giromagny, donnoit trois métaux, argent, cuivre, & plomb; on cessa en 1738 d'y travailler faute d'argent, pour payer les ouvriers qui n'y travailloient qu'à fort-fait. Elle a son entrée au levant par une galerie de 8 toises au bout de laquelle est un puits; & cette galerie continue depuis ce puits encore 18 toises, au bout desquelles on trouve un filon de cuivre de l'épaisseur de deux pouces sur une toise de longueur; ce filon est mêlé de veines de mine d'argent, dont le quintal tient six lots. Cette mine a trois puits: le premier de 40 piés; le second de 60, & le troisieme de 20 piés de profondeur.

On observoit en 1741, qu'il étoit nécessaire d'exploiter cette mine pour l'utilité de celle de S. Daniel.

La mine de S. Louis sur le banc de Giromagny, a son entrée au midi par une galerie de 10 toises, au bas de laquelle est un puits de 12 piés: au bas de ce puits est une autre galerie de la longueur de 80 toises, qui aboutit sur la galerie du premier puits de la mine de Phenigtorne. Dans le premier puits, il y en a un autre de 24 piés de profondeur, où se trouve un filon d'argent, de cuivre & plomb, de 4 pouces d'épaisseur sur 4 toises de longueur.

La mine de Phenigtorne passe pour la plus considérable du pays: elle a son entrée au levant au pié de la montagne de ce nom, & son filon est au midi; elle est mêlée d'argent & cuivre; le quintal produit 2 marcs d'argent & 10 à 12 livres de cuivre: quand le filon est mêlé de roc, elle ne donne qu'un marc d'argent par quintal, mais toujours la même quantité de cuivre. La première galerie pour l'entrée de cette mine est de 15 toises jusqu'au premier puits: il y a 12 chocs ou puits de 100 piés de profondeur. Les ouvrages qui méritoient d'être travaillés ne commencent, en 1741, qu'au sixieme puits. Dans le septieme puits, il y avoit un filon seulement picassé de mine d'argent; rien dans le huitieme: dans le neuvieme, au bout d'une galerie de trente toises de long, il y avoit un filon qui pouvoit avoir de la suite; au bout de cette galerie il y avoit encore un puits commencé, où l'on trouvoit un pouce de mine qui promettoit un gros filon: dans le dixieme & onzieme peu de chose: dans le douzieme, vers minuit, il se trouvoit un filon de 3 pouces d'épaisseur sur 4 toises de longueur; & dans le fond de la montagne, où la machine prenoit son eau, il y avoit un filon de trois pouces, en tirant du côté du puits, de la longueur de douze toises, au bout desquelles se trouvoit encore un puits commencé, de la profondeur de 20 piés, & de trois toises de longueur, dans le fond duquel est un filon de six pouces d'épaisseur, de mine d'argent & cuivre, sans roc; & aux deux côtés dudit puits, encore le même filon d'une toise de chaque côté.

Nous ne donnerons point la coupe de toutes ces mines, une seule suffisant pour aider l'imagination à se faire une image exacte des autres. La mine de Phenigtorne étant la plus riche, nous l'avons préférée. Voyez *Minéralogie*, Pl. I. A, est la galerie pour entrer dans la mine; B, la galerie du soldant tirant à S. Louis; C, galerie dans le troisieme étage; D, galerie sur le sixieme étage; E, galerie dans le sixieme étage; F, galerie sur le septieme étage; G, galerie sur le huitieme étage; H, galerie sur le neuvieme étage; I, galerie au milieu du neuvieme étage; LL, les ouvrages du côté de minuit; M, le fond des ouvrages; NN, les ouvrages du côté de midi; ppp, le puits où est le plus fort de la mine; la trace ombrée fort marque la mine; q, bermond d'eau porté par le grand tuyau dans le réservoir R; T, un grand réservoir pour soutenir les eaux de la machine.

Cette mine de Phenigtorne exploitée dans les re-

gles, pouvoit, selon l'estimation de 1741, produire 90 quintaux, plutôt plus que moins, par mois.

On voit par ce profil, que les trois mines de S. Daniel, de S. Louis, & de S. Nicolas, peuvent communiquer dans la Phenigtorne par des galeries, & par conséquent abrégier beaucoup les travaux & les dépenses.

La mine de S. François, sur le banc de Puix, n'étoit plus exploitée en 1741; elle a son entrée au levant par une galerie de quinze toises, au bout de laquelle on trouve le premier puits qui est de 60 piés de profondeur; & du premier puits au second, la galerie est continuée sur la longueur de sept toises, où l'on trouve le second puits de 90 piés de profondeur.

Cette mine contient du plomb, tenant trois lots d'argent par quintal, & 40 liv. de plomb pour $\frac{2}{3}$. Le filon commence au premier puits, & va jusqu'au fond du second, gros de tems en tems de 3 pouces, sur la longueur de 80 piés du côté du midi & minuit: dans le fond du puits il y a un autre filon de quatre à cinq pouces, mêlé de roc par moitié; & en remontant du côté du midi, il y a encore un filon de trois à quatre pouces d'épaisseur, sur trois toises de longueur, qui contient plus d'argent que les autres filons de la mine.

La mine de S. Jacques, sur le banc du Puix, non exploitée en 1741, passoit alors pour ne pouvoir l'être sans nuire à la Phenigtorne, qui valoit mieux; & cela faute d'une quantité d'eau suffisante pour les deux dans les tems de sécheresse.

La mine de S. Michel, banc du Puix, non exploitée en 1741, est de plomb pur; elle a son entrée entre le midi & le couchant par une galerie de huit toises, au bout de laquelle est un puits de 30 piés: son filon est petit, & de peu de valeur, mais de bonne espérance.

La mine de la Selique, banc du Puix, non exploitée en 1441, est de cuivre pur, n'a qu'une galerie de 20 toises au bout de laquelle il y a un puits commencé, qui n'a pas été continué; le filon n'en étoit pas encore en regle.

La mine de S. Nicolas des bois, banc du Puix, non exploitée en 1741, est de cuivre & plomb, à en juger par les décombres.

Les autres mines du banc du Puix, qui n'ont jamais été exploitées, du moins de mémoire d'homme, sont la montagne Collin, la montagne Schelogue, les trois Rois, Saint-Guillaume, la Buzeniere, & Sainte-Barbe.

La Taichegronde, non exploitée, est une mine d'argent qui paroît abondante & riche.

Toutes ces montagnes, tant du banc de Giromagny que du Puix, sont contiguës; une petite riviere les sépare: de la première à la dernière il n'y a guere qu'une lieue de tour.

Il y a au banc d'Etueffont une mine d'argent, cuivre & plomb, distante d'une lieue & demie de celles de Giromagny; elle n'a point non plus été exploitée de mémoire d'homme.

Au banc d'Auxelles, la mine de S. Jean est entièrement exploitée à la première galerie seulement; elle est de plomb: on y entre par une galerie de cent toises pratiquée au pié du Montbomard; vingt mineurs y sont occupés. Il y a dans cette mine dix chocs ou puits de différentes profondeurs, depuis 56 jusqu'à 57 piés chacun.

La mine de Saint-Urbain, au même banc, est exploitée à fort-fait; elle est de plomb: on y entre par une galerie pratiquée au midi, de cinq à six toises: la découverte de cette mine est nouvelle; elle est de 1734 ou 1735. Son filon, qui parut d'abord à la superficie de la terre, est maintenant de douze pouces d'épaisseur en des endroits, & de six pouces en

d'autres ; & sa longueur de cinq toises avec espérance de continuité.

Au même banc, la mine de S. Martin non exploitée depuis un an, est de plomb ; son exposition est au midi : on y entre par une galerie de vingt toises, au bout de laquelle est un choc ou puits de 18 piés seulement de profondeur. Le filon de cette mine est de quatre à cinq pouces d'épaisseur, & de quatre toises de longueur ; c'est la même qualité de mine qu'à S. Urbain.

La mine de Sainte-Barbe, non exploitée depuis deux ans, est exposée au levant : on y entre par une galerie de la longueur de douze toises, au bout de laquelle est un seul puits de 90 piés de profondeur : elle donnoit argent, cuivre & plomb.

Au même banc, la mine de S. Jacques, non exploitée depuis deux ans, a son exposition au midi ; sans galerie d'abord ; elle n'a qu'un puits de 24 piés de profondeur, au bout duquel on trouve une galerie de quatre toises qui conduit à un autre puits de 60 piés, où sont des ouvrages à pouvoir occuper cinquante mineurs coupant mines.

Au même banc, la mine de l'Homme-sauvage, non exploitée, a son exposition au midi par une galerie de trois toises seulement, & travaillée à découvert : son exploitation a cessé depuis trois ans. Cette mine est de plomb ; son filon est de deux pouces d'épaisseur.

Au même banc, la mine de la Scherchemite, non exploitée, a son exposition au levant ; elle est de plomb : son filon étoit, à ce que disoient les ouvriers, d'un demi-pié d'épaisseur.

Mine de S. George, non exploitée : elle est de cuivre ; son puits est sans galerie, & n'a que 18 piés de profondeur.

Mines de la Kelchaffe & du Montménard, non exploitées : elles sont argent, cuivre & plomb ; & de vieux mineurs les disent très-riches.

Les mines d'Auxelle-haut sont aussi contiguës les unes aux autres.

Voilà l'état des principales mines d'Alsace en 1741 ; voici maintenant les observations qu'elles occasionnerent.

1°. Qu'il faut continuer un percement commencé à la mine de S. Nicolas, banc de Giromagny, jusqu'à la mine de S. Daniel ; parce qu'alors les eaux de S. Daniel s'écouleront dans S. Nicolas, & le transport des décombres se fera plus facilement par le changement des manœuvres & l'épargne des machines coûteuses qu'il faut employer aux eaux de Saint-Daniel. On conjecture encore que le percement ne fera pas long, les ouvriers de l'une des mines entendant les coups de marteau qui se frappent dans l'autre.

2°. Que pour relever la mine de Phenigtorne, il faut rétablir l'ancien canal & les deux roues, à cause de la grande quantité d'eau que produit la source qui est au fond de la mine.

3°. Qu'il faudroit déplacer les fourneaux, les fonderies, & tous les établissemens auxquels il faut de l'eau, dont la Phenigtorne a besoin, & qu'elle ne pourroit partager avec ces établissemens sans en manquer dans les tems de sécheresse.

4°. Que la mine de S. François, banc du Puix, peut être reprise à peu de frais.

5°. Que celle de S. Jacques, même banc, est à abandonner, parce que les machines à eau nuiront à la Phenigtorne, & qu'on ne peut y en établir ni à chevaux ni à bras.

6°. Que l'exploitation des mines d'Auxelle-haut, en même tems que de celles de Puix & de Giromagny, seroient fort avantageuses, parce qu'on tireroit des unes ce qui seroit nécessaire, soit en fondant soit autrement, pour les autres.

7°. Que pour tirer partie de la mine de S. Jean,

au banc d'Etueffont, il faudroit nettoyer trois étangs qui servent de réservoir, afin que dans les tems de sécheresse on en pût tirer l'eau, & suppléer ainsi à la source qui manque.

8°. Que les ouvriers, quand ils ne travaillent qu'à fort-fait, ruinent nécessairement les entrepreneurs, & empêchent la continuation des ouvrages, les galeries étant mal entretenues, les décombres mal nettoyés, & le filon tout-à-fait abandonné, quand il importerait d'en chercher la fuite.

9°. Que les entrepreneurs, par le paiement à fort-fait, payant aux mineurs un sol fix deniers par livre de plomb suivant l'essai, les autres métaux qui se trouvent dans la mine de plomb, quoique non perdus, ne sont pas payés.

10°. Que l'essai doit contenir par quintal de mine 45 livres de plomb, & que quand il produit moins, le Directeur ne la recevant pas, le mineur est obligé de la nettoyer pour la faire monter au degré.

11°. Que le Directeur ne la reçoit point à moindre degré, parce que plus la mine est nette, plus elle donne en pareil volume, & moins il faut de charbon pour la fondre. Il importe donc par cette raison que la mine soit mêlée de roc le moins qu'il est possible : mais en voici d'autres qui ne sont pas moins importantes ; c'est que ce roc est une matière chargée d'arsenic, d'antimoine, & autres poisons qui détruisent le plomb & l'argent, l'emportant en fumée.

12°. Qu'il se trouve dans le pays toutes choses nécessaires, tant en bois qu'en eau, machines, fondeurs, mineurs, &c. pour l'exploitation des mines ; & qu'il est inutile de recourir à des étrangers, surtout pour les fontes ; l'expérience ayant démontré que celles des fondeurs du pays réussissent mieux que celles des étrangers.

13°. Que sans nier que les Allemands ne soient de très-bons ouvriers, il ne faut cependant pas imputer à leur habileté, mais à la force de leurs gages, ce qu'ils font de plus que les nôtres, dont la rente est moindre.

14°. Que quant aux bois nécessaires pour les mines de Puix & de Giromagny, tous les bois de montagnes étoient jadis affectés à leur usage ; qu'il seroit à souhaiter que ce privilège leur fût continué, & que les forges de Belfort & les quatorze communautés du val de Rozemont les pourvussent ailleurs.

15°. Que les autres bois des montagnes voisines qui ne sont pas dégradés, s'ils sont bien entretenus, suffiront à l'exploitation.

16°. Que le fort-fait empêche les ouvrages ingrats de s'exécuter, quelque profit qu'il puisse en revenir pour la fuite ; & par conséquent que cette convention du Directeur au mineur ne devroit jamais avoir lieu.

17°. Que les mines étant presque toujours engagées dans les rocs, leur exploitation consomme beaucoup de poudre à canon, & qu'il faudroit l'accorder aux entrepreneurs au prix que le Roi la paye.

18°. Qu'il faut établir le plus qu'on pourra de boccards pour piler les pierres de rebut, tant les anciennes que les nouvelles, parce que l'usage des boccards est de petite dépense, & l'avantage considérable. Voici la preuve de leur avantage ; celle de leur peu de dépense n'est pas nécessaire.

Après l'abandon des mines d'Alsace, les fermiers des domaines de M. le Duc de Mazarin, n'ignorant pas ce qu'ils pourroient retirer des pierres de rebut venues de l'ancienne exploitation, traitèrent pour avoir la permission de cette recherche, avec M. le Duc de Mazarin. Le Seigneur Duc ne manqua pas d'être lésé dans ce premier traité ; il le fit donc résilier ; & il s'obligea par un autre à fournir les bois & les charbons, les fourneaux & les boccards,

pour la moitié du profit. On peut juger par ces avances combien les rentrées devoient être considérables.

19°. Que si la compagnie Angloise qui avoit traité de ces mines, s'en est mal trouvée, c'est qu'elle a été d'abord obligée de se constituer dans des frais immenses, en machines, en maison, en magasin, en fourneaux, en halles, &c. sans compter les gages trop forts qu'elle donnoit aux ouvriers.

20°. Qu'il conviendrait, pour prévenir tout abus, qu'il y eût des directeurs, inspecteurs & contrôleurs des mines établis par le Roi.

21°. Que les terrains des particuliers que l'on occupe pour l'exploitation des mines, sont remplacés par d'autres, selon l'estimation du traitant; mais non à sa charge, tant dans les autres mines du Royaume, que dans les mines étrangères, & qu'il faudroit étendre ce privilège à celles d'Alsace.

22°. Qu'afin que les précautions qu'on prendra pour exploiter utilement ces mines, ne restent pas inutiles, il faudroit ménager les bois, & avoir une concession à cet effet de certains bois à perpétuité, ainsi qu'il est pratiqué dans toutes les autres mines de l'Europe; parce que les baux à tems n'étant jamais d'un terme suffisant pour engager les entrepreneurs aux dépenses nécessaires, il arrive souvent que les entrepreneurs à tems limité, ou travaillent & disposent les mines à l'avantage des successeurs, ou que les entrepreneurs à tems, voyant leurs baux prêts à expirer, font travailler à fort-fait pour en tirer le plus de profit, & préparent ainsi une besogne ruineuse à ceux qui y entrent après eux.

23°. Que pour le bon ordre des mines en général, il conviendrait que le Roi établît de sa part un officier, non-seulement pour lui rendre compte de la vigilance des entrepreneurs & des progrès qu'ils pourroient faire; mais qui pût encore y administrer la justice pour tout ce qui concerne les officiers, ouvriers, mineurs; & les appels en justice ordinaire étant toujours dispendieux, que ceux des Jugemens de cet officier ne se fissent que pardevant les intendans de la province.

24°. Que tous les officiers, mineurs, fondeurs, maîtres des boccards & lavoirs, ainsi que les voituriers ordinaires qui conduisent les bois & charbons, jouissent de toute franchise, soit de taille, soit de corvée.

25°. Qu'il plût au Roi d'accorder la permission de passer en toutes les provinces du Royaume les cuivres & les plombs, sans payer droits d'entrée & de sortie.

26°. Que le conseil rendît un arrêt par lequel il fût dit que tous les associés dans l'entreprise des mines feroient tenus de fournir leur part ou quotité des fonds & avances nécessaires, dans le mois; faute de quoi ils feroient déchus & exclus de la société, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune sommation ni autorité de justice; cette loi étant usitée dans toute l'Europe en fait de mines.

Voilà ce que des personnes éclairées pensoient en 1741, devoir contribuer à l'exploitation avantageuse, tant des mines d'Alsace, que de toute mine en général: nous publions aujourd'hui leurs observations, presque sûrs qu'il s'en trouvera quelques-unes dans le grand nombre, qui pourroient encore être utiles, quelque changement qu'il soit peut-être arrivé depuis 1741 dans ces mines. Que nous serions satisfaits de nous tromper dans cette conjecture, & que l'intervalle de dix ans eût suffi pour remettre les choses sur un si bon pié, qu'on n'eût plus rien à désirer dans un objet aussi important!

Elles observoient encore en 1741 dans les visites qu'elles ont faites de ces mines, que les mineurs se conduisoient sans aucun secours de l'art; que les entrepreneurs n'avoient aucune connoissance de la Géométrie souterraine; qu'ils ignoroient l'anatomie des montagnes; que les meilleurs fondans y étoient in-

connus; que pourvû que le métal fût fondu, ils se foucioient fort peu du reste, de la bonne façon & de de la bonne qualité, qui ne dépend souvent que d'une espece de fondant qui rendroit le métal plus net, plus fin, & meilleur; que les ouvriers s'en tenoient à leurs fourneaux, sans étudier aucune forme nouvelle; qu'ils n'examineroient pas davantage les matériaux dont ils devoient les charger; qu'ils imaginoient qu'on ne peut faire mieux que ce qu'ils font; qu'on est ennemi de leur intérêt, quand on leur propose d'autres manœuvres: que quand on leur faisoit remarquer que les scories étoient épaisses, & que le métal fondu étoit impur, ils vous répondoient, *c'est la qualité de la mine*, tandis qu'ils devoient dire, *c'est la mauvaise qualité du fondant*, & en essayer d'autres: que si on leur démontroit que leurs machines n'avoient pas le degré de perfection dont elles étoient susceptibles, & qu'il y auroit à reformer dans la construction de leurs fourneaux, ils croyoient avoir satisfait à vos objections, quand ils avoient dit, *c'est la méthode du pays*; & que si leurs usines étoient mal construites, on ne les auroit pas laissées si long-tems imparfaites: qu'il est constant qu'on peut faire de l'excellent acier en Alsace; mais que l'ignorance & l'entêtement sur les fondans, laisse la matière en gueuse trop brute, le fer mal préparé, & l'acier médiocre. Qu'on croyoit à Kingdall que les armes blanches étoient de l'acier le plus épuré, & qu'il n'en étoit rien; que la présomption des ouvriers, & la suffisance des maîtres, ne souffroient aucun conseil: qu'il faudroit des ordres; & que ces ordres, pour embrasser le mal dans toute son étendue, devoient comprendre les tireries, fonderies, & autres usines: que la conduite des eaux étoit mal entendue; les machines mauvaises, & les trempes médiocres; qu'il n'y avoit nulle économie dans les bois & les charbons; que les établissemens devenoient ainsi presque inutiles; que chaque entrepreneur détruisoit ce qu'il pouvoit pendant son bail; que tout se dégradait, usines & forêts: qu'il suffisoit qu'on fût convenu de tant de charbon, pour le faire supporter à la mine; que dure ou tendre, il n'importoit, la même dose alloit toujours; que le fondant étant trop lent à dissoudre, il faudroit quelquefois plus de charbon; mais que ni le maître ni l'ouvrier n'y pensoient pas: en un mot, que la matière étoit mauvaise, qu'ils la croyoient bonne, & que cela leur suffisoit. Voilà des observations qui étoient très-vraies en 1741; & il faudroit avoir bien mauvaise opinion des hommes, pour croire que c'est encore pis aujourd'hui.

Mais les endroits dont nous avons fait mention ne sont pas les seuls d'où on tire de la mine en Alsace: Sainte-Marie-aux-mines donne fer, plomb & argent; Giromagny & banlieue, de même; Lach & Val-de-Willé, charbon, plomb; d'Ambach, fer ordinaire, fer fin ou acier; Ban-de-la-Roche, fer ordinaire; Framont, fer ordinaire; Molsheim, fer ordinaire, plâtre, marbre; Sultz, huile de pétrole, & autres bitumes. Ces mines ont leurs usines & hauts-fourneaux; au Val de Saint-Damarin, pour l'acier; au Val de Munster, pour le laiton; à Kingdall, pour les armes blanches & les cuivres; à Baao, pour le fer & l'acier.

L'Alsace a aussi ses carrieres renommées: il y a à Roufack, moilon, pierre de taille, chaux & pavé; à Bolwil, chaux; à Rozeim, pierre de taille, pavé, meules de moulin, bloc, & bonne chaux; à Saverne, excellent pavé.

Les mines non exploitées sont, pour le fer, le Val de Munster & celui d'Orbay; pour le fer & le cuivre, le Val de Willé, Baao & Thaim; pour le gros fer, le fin, & le plomb, d'Ambach; pour l'argent, le plomb & le fer, Andlau; pour le plomb, Oberenheim; pour le charbon, Vifche; pour le fer & l'alun, le Ban-de-la-Roche & Framont. On trouve encore à Martheim,

Valfone & Hautbaac, des marcaffites qui indiquent de bonnes mines.

Voici ce que les mines de Giromagny produisoient en 1744.

ETAT de Livraison pour le mois de Mars.

Jours du Mois.	Lot.	Cuivre.	Plomb.
13. 2400 Mines de Chaydé, argent	5 $\frac{1}{2}$	5	
13. 4550 Pilon de Saint Pierre	4	5	
13. 1400 Pilon de Phenigtorne	2	$\frac{1}{2}$	
13. 3800 Craffes de la fonderie	$\frac{1}{2}$	3	22
17. 700 Pilon de Phenigtorne	$\frac{3}{2}$	6	
22. 2400 Mines de Chaydé	5	6	
22. 2400 Pilon de Saint Pierre	4	$\frac{1}{2}$	
22. 400 Halles de Saint André	$\frac{3}{4}$		23
22. 5600 Mines de Saint André	$\frac{1}{2}$		52
27. 3300 Craffes de la fonderie	$\frac{1}{2}$	2	34
27. 3500 De Saint Jean d'Auxelle . . .	1		39
27. 1800 De Saint Jean d'Auxelle . . .	1 $\frac{1}{4}$		43
30. 600 Craffes de la fonderie	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	20
30. 300 Halles de Saint André	$\frac{1}{2}$		24
30. 1300 Mines de Chaydé	4 $\frac{1}{4}$	5	
30. 1950 Pilon de Phenigtorne	3	$\frac{1}{2}$	
30. 2200 Pilon de Saint Pierre	4	4	
30. 1550 Mines de Sainte Barbe	$\frac{1}{2}$		39
Total	63 ^m	3 ^l	1054 ^l

C'est-à-dire que cette livraison donne en argent 63 marcs 3 liv. & en cuivre fin 1054.

ETAT de la Livraison du mois d'Avril, même année.

Jours du Mois.	Lot.	Cuivre.	Plomb.
11. 1300 Pilon de Phenigtorne	2	$\frac{1}{2}$	
14. 3100 Craffes de la fonderie	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	34
15. 3600 Mines de Chaydé	$\frac{4}{2}$	1	
18. 4600 Mines de Saint André	$\frac{1}{2}$		49
18. 4600 Pilon de Saint Pierre	4	4	
19. 900 Pilon de Phenigtorne	2	$\frac{1}{2}$	
21. 1800 Craffes de Phenigtorne	2	$\frac{1}{2}$	28
23. 600 Craffes de la fonderie	1	$\frac{1}{2}$	25
24. 900 Pilon de Phenigtorne	2	2	
24. 2700 Mines de Chaydé	3 $\frac{3}{4}$	8	
24. 1250 Mines de Saint André	2		48
27. 1750 De Saint Jean d'Auxelle . . .	$\frac{3}{4}$		39
27. 1350 De Saint Jean d'Auxelle . . .	$\frac{3}{4}$		42
28. 1600 Mines de Sainte Barbe	$\frac{1}{2}$		46
29. 3800 Pilon de Saint Pierre	3 $\frac{1}{2}$	$\frac{4}{2}$	
29. 900 Mines de Chaydé	3 $\frac{3}{4}$	8	
30. 1800 Craffes de la fonderie	$\frac{3}{4}$	1	19
30. 1300 Pilon de Phenigtorne	2	$\frac{1}{2}$	
30. 650 Hales de Saint Andre	2		26
30. 4450 Mines de Saint André	2		48
30. 1100 Hales de Saint Daniel	1	2	16
Total	55 ^m	13 ^l	1087 ^l

C'est-à-dire, argent fin, 55 marcs 13 livres; & cuivre fin, 1087 livres.

* ALSÉN, île de Danemark dans la mer Baltique, auprès d'Appenrade & de Fléensbourg.

* ALSMASTRUM, plante dont il y a trois espèces; sa racine est composée de fibres blanches, qui partent des nœuds inférieurs de la tige, & s'étendent en rond; sa tige est pleine de cellules membraneuses,

qui vont du centre à la circonférence, & qui sont formées par de petites feuilles. Elle est cannelée dans toute sa longueur; la partie qui sort de l'eau est pâle; le reste est rougeâtre; ses nœuds sont à deux lignes de distance les uns des autres; il en part des feuilles au nombre de 8, 10, & 12, à compter avant que la tige soit hors de l'eau; ces feuilles sont disposées circulairement; elles n'ont qu'environ une ligne de largeur à la base, sur 8 ou 10 lignes de long: celles qui sont hors de l'eau sont plus larges & plus courtes que les autres. De leurs aisselles partent des fleurs à quatre feuilles blanches rangées en rond, d'environ une ligne & demie de large, le pistil en est rond; elles sont opposées aux divisions d'un calice découpé en quatre parties: ses étamines sont courtes, au nombre de quatre & à sommets blancs; le pistil dégénère en une capsule plate, ronde, divisée par côtes de melon, avec un nombril sur le devant. Il s'ouvre en quatre parties, & laisse échapper un grand nombre de semences oblongues. Cette plante fleurit en Juillet & en Août.

* ALTHAMURA, ville du Royaume de Naples, dans la terre de Bari, au pié de l'Apennin. Long. 34. 13. lat. 41.

* ALTBRANDEBOURG. Voyez BRANDEBOURG.

* ALTDORF ou ALTORF, bourg de Suisse, chef-lieu du canton d'Uri, au-dessous du lac des quatre cantons, où la Rufs se jette dans ce lac. Long. 26. 10. lat. 46. 55.

* ALTEMBOURG, ville de Transylvanie. Long. 40. lat. 46. 34.

* ALTEMBOURG, château de Suisse dans l'Argow, ancien patrimoine de la maison d'Autriche.

* ALTENA ou ALTENAW, ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, sur la rive septentrionale de l'Elbe. Long. 27. 25. lat. 54.

* ALTENBOURG, ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle de haute Saxe & dans la Misnie, sur la Pleifs. Long. 30. 38. lat. 50. 59.

ALTENBOURG, autre ville du même nom, dans la basse Hongrie, dans la contrée de Mofon, près du Danube. Long. 35. lat. 44.

ALTENDOURG ou OLDENBOURG, ville d'Allemagne dans le duché d'Holftein. Long. 28. 50. lat. 54. 20.

* ALTENDORF, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin & le landgraviat de Hesse, sur le Weser. Long. 27. 40. lat. 51. 50.

* ALTENSPACH, ville d'Allemagne dans le cercle de Souabe, située entre le lac de Constance & celui de Zeil.

ALTÉRATION, s. f. en Physique, est un changement accidentel & partial d'un corps, qui ne va pas jusqu'à rendre le corps entièrement méconnoissable, ou à lui faire prendre une nouvelle dénomination; ou bien c'est l'acquisition ou la perte de certaines qualités qui ne sont pas essentielles à la nature d'un corps. Voyez CORPS, QUALITÉ, ESSENCE.

Ainsi on dit qu'un morceau de fer, qui auparavant étoit froid, est altéré lorsqu'il est échauffé; parce qu'on peut toujours voir que c'est du fer, qu'il porte toujours le nom de fer, & qu'il en a toutes les propriétés.

C'est par-là que l'altération est distinguée de la génération & de la corruption, ces termes marquant l'acquisition ou la perte des qualités essentielles d'un corps. Voyez GÉNÉRATION & CORRUPTION.

Quelques Philosophes modernes prétendent, d'après les anciens Chimistes & les Corpusculaires, que toute altération est produite par un mouvement local; & selon eux, elle consiste toujours dans l'émission, ou l'accession, ou l'union, ou la séparation, ou la transposition des particules qui composent un corps. Voyez PARTICULE, &c.

Aristote établit une espece particuliere de mouvement, qu'il appelle *mouvement d'altération*. Voyez MOUVEMENT, &c. (O)

ALTÉRATION, *en Médecine*, se prend en différens sens: pour le changement de bien en mal, *tous les excès causent de l'altération dans la santé*: pour une grande soif, *il a une altération continuelle*; *l'altération est une suite ordinaire de la fièvre*. (L)

ALTÉRATION, (*Jardinage*) est une espece de cessation de seve dans un végétal; c'est une maladie à laquelle il faut promptement remédier, pour rendre à la plante toute la vigueur nécessaire. (K)

ALTÉRATION, (*à la Monnoie*.) est la diminution d'une piece en la rognant, en la limant, regravant dans la tranche, ou en emportant quelque partie de la superficie avec des caustiques, comme l'eau régale pour l'or, l'eau-forte pour l'argent, ou avec une fleur de soufre préparée. Les ordonnances & les lois punissent ce crime de mort, comme celui de faux monnoyage.

ALTERCATION, f. f. (*Jurispr.*) leger démêlé entre deux amis ou deux personnes qui se fréquentent. Ce mot vient du latin *altercari*, qui signifioit simplement *converser, s'entretenir ensemble*. *Ils n'ont pas ensemble de querelle formée: mais il y a toujours quelque petite altercation entre eux*.

Altercation se dit aussi quelquefois, *en terme de Palais*, de ces contestations, ou plutôt de ces cris qui s'élevent souvent entre les avocats, lorsque les juges sont aux opinions. (H)

ALTÉRER, *diminuer, affoiblir*, v. a. Voyez ALTÉRATION.

ALTÉRER, (*Physiol.*) signifie *causer la soif*. Les medecines *alterent* ordinairement: *ces alimens m'ont beaucoup altéré*. (N)

ALTERNATIF, adj. (*Jurispr.*) *qui succede à un autre, qui lui succede à son tour*. Ainsi un office *alternatif* est celui qui s'exerce tour à tour par plusieurs officiers pourvus d'un semblable office. On dit de deux officiers généraux qui commandent chacun leur jour, *qu'ils commandent alternativement*. (H)

ALTERNATION, f. f. se dit quelquefois pour exprimer le changement d'ordre qu'on peut donner à plusieurs choses ou à plusieurs personnes, en les plaçant successivement les unes auprès des autres, ou les unes après les autres. Ainsi trois lettres *a, b, c*, peuvent subir une *alternation* en six façons différentes; *abc, acb, bac, bca, cba, cab*.

L'*alternation* est une des différentes especes de combinaisons. Voyez COMBINAISON. En voici la regle. Pour trouver toutes les *alternations* possibles d'un nombre de choses donné, par exemple de cinq choses, (comme de cinq lettres, de cinq personnes, &c.) prenez tous les nombres depuis l'unité jusqu'à cinq, & multipliez-les successivement les uns par les autres, 1 par 2, puis par 3, puis par 4, puis par 5, le produit 120 fera le nombre d'*alternations* cherché.

La raison de cette pratique est bien simple. Prenons par exemple deux lettres *a & b*, il est évident qu'il n'y a que deux *alternations* possibles, *a b, b a*; prenons une troisième lettre *c*, il est évident que cette troisième lettre peut être disposée de trois manieres différentes dans chacune des deux *alternations* précédentes; savoir, ou à la tête, ou au milieu, ou à la fin. Voilà donc pour trois lettres deux fois trois *alternations* ou six. Prenons une quatrième lettre, elle pourra de même occuper quatre places différentes dans chacune des six *alternations* de trois lettres, ce qui fait six fois 4 ou 24; de même cinq lettres feront 24 fois 5 ou 120, & ainsi de suite. (O)

ALTERNATIVE, f. f. (*Gramm.*) Quoique ce mot soit le féminin de l'adjectif *alternatif*, il est pris substantivement quand il signifie le choix entre deux choses offertes. On dit en ce sens, *prendre l'alterna-*

tive de deux propositions, en approuver l'une, en rejeter l'autre. (F)

ALTERNE, adj. se dit en général de choses qui se succedent mutuellement, ou qui sont disposées par ordre les unes après les autres, avec de certains intervalles. Il ne s'employe guere qu'en matiere de Sciences & d'Arts.

En *Botanique*, par exemple, on dit que les feuilles d'une plante sont *alternes* ou placées alternativement, lorsqu'elles sont disposées les unes plus haut que les autres, des deux côtés opposés de la tige; la premiere d'un côté étant un peu plus bas que la premiere de l'autre; la seconde de même, & ainsi de suite jusqu'au haut.

En *Géométrie*, quand une ligne coupe deux droites paralleles, elle forme des angles intérieurs & extérieurs, que l'on appelle *alternes*, quand on les prend deux à deux au-dedans des paralleles, ou deux à deux au-dehors, l'un d'un côté de la sécante & en haut, & l'autre de l'autre côté de la même sécante & en bas. Ainsi (*dans les Planches de Géométrie, fig. 46.*) *a & b, b & c, x & u, z & y*, sont des angles *alternes*.

Les angles externes peuvent donc être *alternes* comme les internes. Voyez ANGLE & PARALLELE.

Raison *alterne* est une proportion qui consiste en ce que l'antécédent d'une raison étant à son conséquent commel'antécédent d'une autre est à son conséquent, il y aura encore proportion, en disant: *l'antécédent est à l'antécédent comme le conséquent est au conséquent*. Par exemple, si $A : B :: C : D$; donc en *alternant*, $A : C :: B : D$. Voyez RAISON, RAPPORT, &c. (E)

Alterné: on dit dans le *Blason* que deux quartiers sont *alternés*, lorsque leur situation est telle qu'ils se répondent en *alternative*, comme dans l'écartelé, où le premier quartier & le quatrième sont ordinairement de même nature. (V)

ALTESSE, f. f. (*Hist. mod.*) titre d'honneur qu'on donne aux Princes. Voyez TITRE & QUALITÉ.

Les rois d'Angleterre & d'Espagne n'avoient point autrefois d'autre titre que celui d'*Altesse*. Les premiers l'ont conservé jusqu'au tems de Jacques I. & les seconds jusqu'à Charles V. Voyez MAJESTÉ.

Les princes d'Italie commencerent à prendre le titre d'*Altesse* en 1630; le Duc d'Orléans prit le titre d'*Altesse royale* en 1631, pour se distinguer des autres princes de France. V. ALTESSE ROYALE.

Le duc de Savoie, aujourd'hui roi de Sardaigne, prend le titre d'*Altesse royale*, en vertu de ses prétentions sur le royaume de Chypre. On prétend qu'il n'a pris ce titre que pour se mettre au-dessus du duc de Florence, qui se faisoit appeller *Grand-Duc*; mais celui-ci a pris depuis le titre d'*Altesse royale*, pour se mettre à niveau du duc de Savoie.

Le prince de Condé est le premier qui ait pris le titre d'*Altesse sérénissime*, & qui ait laissé celui de simple *Altesse* aux princes légitimés.

On donne en Allemagne aux électeurs tant ecclésiastiques que séculiers, le titre d'*Altesse électorale*; & les Plénipotentiaires de France à Munster, donnerent par ordre du Roi le titre d'*Altesse* à tous les princes souverains de l'Allemagne.

ALTESSE ROYALE, titre d'honneur qu'on donne à quelques princes légitimes descendus des Rois.

L'usage de ce titre a commencé en 1633, lorsque le Cardinal Infant passa par l'Italie pour aller aux Pays-Bas; car se voyant sur le point d'être environné d'une multitude de petits princes d'Italie, qui tous affectoient le titre d'*Altesse*, avec lesquels il étoit chagrin d'être confondu; il fit enforte que le duc de Savoie convint de le traiter d'*Altesse royale*, & de n'en recevoir que l'*Altesse*. Gaston de France, duc d'Orléans, & frere de Louis XIII. étant alors à Bruxelles, & ne voulant pas souffrir qu'il y eût de distinction entre le Cardinal & lui, puisqu'ils étoient tous

tous deux fils & freres de rois, prit aussi-tôt la même qualité; & à leur exemple, les fils & petits-fils de rois en France, en Angleterre, & dans le Nord, ont aussi pris ce titre. C'est ainsi que l'ont porté monsieur Philippe de France, frere unique du roi Louis XIV. & son fils Philippe, régent du royaume, sous la minorité du Roi; & l'on donna aussi le titre d'*Altesse royale* à la princesse sa douairiere: au lieu qu'on ne donne que le titre d'*Altesse sérénissime*, aux princes des maisons de Condé & de Conti.

On ne donne point le titre d'*Altesse royale* à Monseigneur le Dauphin, à cause du grand nombre de Princes qui le prennent; cependant Louis XIV. agréa que les cardinaux en écrivant à Monseigneur le Dauphin, le traitassent de *Sérénissime Altesse Royale*; parce que le tour de la phrase italienne veut que l'on donne quelque titre en cette langue, & qu'après celui de *Majesté*, il n'y en a point de plus relevé que celui d'*Altesse royale*.

La Czarine aujourd'hui régnante, en désignant pour son successeur au throne de Russie, le prince de Holstein, lui a donné le titre d'*Altesse impériale*.

Les princes de la maison de Rohan ont aussi le titre d'*Altesse*; & ceux d'entr'eux qui sont cardinaux, tels que M. le cardinal de Soubise évêque de Strasbourg, prennent le titre d'*Altesse éminentissime*. (G)

* ALTESSE, f. f. nom que donnent les *Fleuristes* à un œillet d'un violet brun, qui de carné qu'il paroît d'abord, passe ensuite au blanc de lait.

* ALTEX, ville maritime d'Espagne au royaume de Valence, sur la Méditerranée. *Long. 18. 4. lat. 38. 40.*

ALTHEA FRUTEX ou GUIMAUVE ROYALE, f. f. (*Jardinage*.) arbrisseau peu élevé, dont le bois est jaunâtre; ses feuilles ressemblent à celles de la vigne, & ses fleurs sont en forme de clochettes, tantôt blanches, tantôt couleur de rose, tantôt violettes. Son fruit est plat & arrondi en pastille, avec des capsules qui en renferment la graine. On l'emploie dans les plates-bandes, & on l'éleve de graine en l'arrosant souvent, parce qu'il aime naturellement les lieux humides. (K)

ALTIMÉTRIE, f. f. (*Géom.*) c'est l'art de mesurer les hauteurs, soit accessibles, soit inaccessibles. Ce mot est composé du latin *altus*, haut, & du grec μέτρον, mesure.

L'*Altimétrie* est une partie de la Géométrie pratique, qui enseigne à mesurer des lignes perpendiculaires & obliques, soit en hauteur ou en profondeur. Voyez GÉOMÉTRIE, HAUTEUR, &c. (E)

ALTIN, f. m. (*Commerce*.) monnaie d'argent de Moscovie, qui vaut trois copées, & la copée vaut quinze sous deux deniers. Ainsi l'*altin* vaut quarante-cinq sous six deniers de France. Voyez COPÉE.

* ALTIN, ville & royaume de même nom, en Afrique, dans la grande Tartarie, proche l'Obi. *Long. 118. 3.*

* ALTKIRCK, ville de France, dans le Sundgow.

ALTOIN, f. m. (*Commerce*.) monnaie; nom que l'on donne au sequin dans plusieurs provinces des états du Grand-Seigneur, particulièrement en Hongrie. Voyez SEQUIN.

* ALTORF, ville d'Allemagne dans le cercle de Franconie, au territoire de Nuremberg. *Long. 28. 57. lat. 47. 25.*

ALTUS, en Musique. Voyez HAUTE-CONTRE.

* ALTZEY, ville d'Allemagne, dans le bas Palatinat, capitale du territoire de même nom. *Long. 25. lat. 49. 44.*

* ALUCO, nom d'un oiseau dont il est parlé dans Belloni, Aldrovande, & Jonston. C'est une espece de hibou dont la grandeur varie; il est gros tantôt comme un chapon, tantôt comme un pigeon;

Tome I.

son plumage est plombé & marqueté de blanc; il a la tête grosse, couronnée de plumes, & sans oreilles apparentes; son bec est blanc; ses yeux grands, noirs, & couverts de plumes qui les renfoncent; ses pattes velues & armées de ferres longues & crochues. Il habite les ruines, les cavernes, le creux des chênes; il rode la nuit dans les champs; il vit de rats & d'oiseaux; il a le gosier très-large, & son cri est lugubre; sa chair contient beaucoup de sel volatil & d'huile; son sang desséché & pulvérisé, est bon dans l'asthme; sa cervelle fait agglutiner les plaies. La dose de sang pulvérisé est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

* ALUDE, f. f. bafane colorée, qui a l'envers velu, & dont on se sert pour couvrir les livres. Voy. BASANE.

ALUDEL, f. m. terme de Chimie, qui se dit des vaisseaux qui servent à sublimer les fleurs des minéraux. Voyez SUBLIMATION, &c.

Les *aludels* consistent dans une suite de tuyaux de terre ou de fayence, ou plutôt ce sont des pots ajustés les uns sur les autres, qui vont en diminuant à mesure qu'ils s'élevent; ces especes de pots sont sans fond, si ce n'est le dernier qui sert de chapiteau aveugle.

Le premier *aludel* s'ajuste sur un pot qui est placé dans le fourneau; & c'est dans ce pot d'en-bas qu'on met la matiere qui doit être sublimée. En un mot les *aludels* sont ouverts par les deux bouts, à l'exception du premier & du dernier: le premier est fermé par son fond, & le dernier est fermé par son sommet.

On employe plus ou moins d'*aludels* selon que les fleurs qu'on y veut sublimer doivent monter plus ou moins haut.

Voyez Pl. IV. Chim. fig. 8. *aludel* ou pot oval ouvert par les deux bouts. Fig. 9. *aludels* montés sur un fourneau *a a*; *b*, porte du cendrier; *c*, porte du foyer; *d d*, registres du fourneau; *e*, pot qui est au milieu des charbons ardents, & qui contient la matiere mise en sublimation; *f*, premier *aludel* percé d'une porte *gg*, par laquelle on jette de la matiere; *h*, 3^e *aludel*; *i*, 4^e *aludel*; *k*, 5^e *aludel* fait en chapiteau aveugle & tubulé; *l*, bouchon qui ferme le tube. (M)

ALVEATILUM, en Anatomie, est la même chose que la conque. Voyez CONQUE. (L)

* ALVE DE TORMES, ville d'Espagne au royaume de Léon, dans le territoire de Salamanque, sur la rive septentrionale de la riviere de Tormes. *Long. 12. lat. 41.*

ALVÉOLAIRE, adj. f. en Anatomie, apophyse ou arcade de l'os maxillaire, dans l'épaisseur de laquelle les alvéoles sont creusées. Voyez MAXILLAIRE.

ALVÉOLAIRES, voyez ALVÉOLE. (L)

ALVÉOLES, f. f. pl. en Anatomie, se dit des cavités dans lesquelles les dents sont placées. Voyez DENT. Ce mot vient du latin *alveoli*.

Les *alvéoles* dans le fœtus ne sont pas toutes formées, & il n'y a dans chaque mâchoire que dix ou douze dents; elles ont peu de profondeur, les cloisons qui les séparent sont très-minces; on les distingue par dehors par autant de bosses; leur entrée est fermée par la gencive, de maniere qu'elles demeurent dans cet état jusqu'à l'âge de six ou sept mois, ce qui étoit nécessaire pour que l'enfant ne blessât point le tétou de la nourrice; les germes des dents sont enfermés dans ces *alvéoles*. Voyez GERME.

Les *alvéoles* dans la mâchoire d'un adulte sont plus profondes, plus dures, & plus épaisses; elles sont garnies d'une matiere spongieuse & d'un diploé qui sépare les racines des molaires, & elles sont en plus grand nombre; elles peuvent se rélargir & se retrécir suivant que les causes de compression agiront du centre à la circonférence, & de la circonférence au centre; c'est ce qui fait que les *alvéoles* se

dilant quelquefois si fort, que les dents ne sont plus affermies dans ces cavités, & qu'elles disparaissent dans les jeunes comme dans les vieux sujets.

Les *alvéoles* sont tapissées d'une membrane très-sensible qui paroît être nerveuse, & qui enveloppe les racines de chaque dent: c'est de cette membrane & du nerf de la dent que vient la douleur appelée *odontalgie*, ou *mal de dent*. Voyez ODONTALGIE & MAL DE DENT. (L)

ALVÉOLE, f. m. *alveolus*. On a donné ce nom aux petites cellules dont sont composés les gâteaux de cire dans les ruches des abeilles. V. ABEILLE. Elles construisent ces *alvéoles* avec la cire qu'elles ont avalée. On a vû au mot ABEILLE, que les ouvrières, après avoir avalé la cire brute, la changeoient dans leur estomac en vraie cire. Voyez CIRE. L'abeille rend par la bouche la cire dont elle forme l'*alvéole*: cette cire n'est alors qu'une liqueur mousseuse, & quelquefois une espece de bouillie qu'elle pose avec sa langue, & qu'elle façonne avec ses deux dents; on voit la langue agir continuellement & changer de figure dans les différentes positions où elle se trouve; la pâte de cire se seche bientôt & devient de la vraie cire parfaitement blanche, car tous les *alvéoles* nouvellement faits sont blancs; s'ils jaunissent, même s'ils deviennent bruns & noirs, c'est parce qu'ils sont exposés à des vapeurs qui changent leur couleur naturelle. On ne peut pas douter que la cire ne sorte de la bouche de l'abeille; car on la voit allonger un *alvéole* sans prendre de la cire nulle part, & sans en avoir aucune pelote à ses jambes; elle n'emploie pas d'autre matiere que celle qui sort de sa bouche; il faut même qu'elle soit liquide pour être façonnée, ou au moins elle ne doit pas être absolument seche. On croit que les raclures d'un *alvéole* nouvellement fait, c'est-à-dire, les petites parties que les ouvrières enlèvent en le réparant, peuvent servir à en construire d'autres: mais il est certain qu'elles n'emploient jamais de la cire seche; on leur en a présenté sans qu'elles en ayent pris la moindre particule; elles se contentent de la hacher pour en tirer tout le miel qui peut y être mêlé. Les *alvéoles* sont des tuyaux à six pans, posés sur une base pyramidale. Le fond de ces tuyaux est un angle solide, formé par la réunion de trois lames de cire de figure quadrilatérale; chacune de ces lames a la figure d'un rhombe, dont les deux grands angles ont chacun à-peu-près, 110 degrés, & dont les deux petits angles ont par conséquent chacun environ 70 degrés. Cette figure n'est pas exactement la même dans tous les *alvéoles*; il y en a où les lames du fond paroissent carrées: on trouve même des cellules dont le fond est composé de quatre pieces, quelquefois il n'y a que deux de ces pieces qui soient de figure quadrilatérale, les autres ont plus ou moins de côtés. Enfin ces pieces varient de figure & de grandeur: mais pour l'ordinaire ce sont des losanges ou des rhombes plus ou moins allongés, & il n'y en a que trois; elles sont réunies par un de leurs angles obtus, & se touchent par les côtés qui forment cet angle. Voilà une cavité pyramidale dont le sommet est au centre; la circonférence a trois angles saillans ou pleins, & trois angles rentrans ou vuides. Chaque angle saillant est l'angle obtus d'un losange dont l'angle opposé est au sommet de la pyramide; chaque angle rentrant est formé par les côtés des losanges qui ne se touchent pas, & qui sont par conséquent au nombre de six dans la circonférence du fond de l'*alvéole*. Ce fond est adapté à l'extrémité d'un tuyau exagone dont les pans sont égaux. Cette extrémité est terminée, comme les bords du fond, par trois angles saillans ou pleins, & par trois angles rentrans ou vuides placés alternativement. Les arrêtes qui sont formées par la réunion des pans du tuyau exagone, aboutissent aux

sommets des angles qui sont à son extrémité, alternativement à un angle saillant & à un angle rentrant. L'extrémité du tuyau étant ainsi terminée, le couvercle le ferme exactement; ses angles saillans sont reçus dans les angles rentrans de l'extrémité du tuyau dont il reçoit les angles saillans dans ses angles rentrans. Il y a toujours quelque irrégularité dans la figure des *alvéoles*. Les arrêtes du tuyau exagone, qui devroient aboutir aux sommets des angles rentrans du fond, se trouvent un peu à côté. Ce défaut, si c'en est un, se trouve au moins dans deux angles, & souvent dans tous les trois; soit parce que les losanges du fond ne sont pas réguliers, soit parce que les pans de l'exagone ne sont pas égaux; il y en a au moins deux qui ont plus de largeur que les quatre autres, & qui sont opposés l'un à l'autre; quelquefois on en trouve trois plus larges que les trois autres. Cette irrégularité est moins sensible à l'entrée de l'*alvéole*, que près du fond. Les tuyaux des *alvéoles* sont posés les uns sur les autres, & pour ainsi dire, empilés, de façon que leurs ouvertures se trouvent du même côté, & sans qu'aucun déborde de la surface du gâteau de cire qu'elles composent. Voy. GATEAU DE CIRE. L'autre face du gâteau est composée d'une pile de tuyaux disposés comme ceux de la première face; de sorte que les *alvéoles* de l'une des faces du gâteau & ceux de l'autre face se touchent par leur extrémité fermée. Tous les *alvéoles* d'un gâteau étant ainsi rangés, se touchent exactement sans laisser aucun vuide entre eux. On conçoit aisément qu'un tuyau exagone, tel qu'est un *alvéole* posé au milieu de six autres tuyaux exagones, touche par chacune de ses faces à une face de chacune des autres *alvéoles*; de sorte que chaque pan pourroit être commun à deux *alvéoles*: ce qui est bien éloigné de laisser du vuide entr'eux. Supposons que les deux piles de tuyau qui composent le gâteau, & qui se touchent par leurs extrémités fermées, c'est-à-dire par leur fond, soient séparées l'une de l'autre, on verra à découvert la face de chaque pile sur laquelle paroîtront les parois extérieurs des fonds des *alvéoles*. Ce fond qui est concave en-dedans, comme nous l'avons déjà dit, est convexe en-dehors, & forme une pyramide qui se trouve creuse lorsqu'on regarde dans l'intérieur de l'*alvéole*, & saillante à l'extérieur. Si on se rappelle la figure des parois intérieures du fond qui est composé de trois losanges, &c. on aura la figure des parois extérieures; ce sont les mêmes losanges réunis par un de leurs angles obtus. Ils se touchent par les côtés qui forment cet angle. La circonférence est composée de trois angles saillans & de trois angles rentrans, & par conséquent de six côtés. Toute la différence qui se trouve à l'extérieur, c'est que le centre est saillant. Les tuyaux exagones des *alvéoles* étant disposés comme nous avons dit, considérons un *alvéole*, & les six autres *alvéoles*, dont il est environné. Les fonds pyramidaux de ces six *alvéoles*, forment, en se joignant avec le fond de l'*alvéole* qui est au centre, trois pyramides creuses & renversées, semblables à celles qui sont formées par les parois intérieures des fonds; aussi ces pyramides renversées servent-elles de fond aux *alvéoles* qui remplissent l'autre face du gâteau que nous avons supposé être partagé en deux parties.

M. Koenig a démontré que la capacité d'une cellule à six pans & à fond pyramidal quelconque fait de trois rhombes semblables & égaux, étoit toujours égale à la capacité d'une cellule à fond plat dont les pans rectangles ont la même longueur que les pans en trapeze de la cellule pyramidale, & cela quels que soient les angles des rhombes. Il a aussi démontré qu'entre les cellules à fond pyramidal, celle dans laquelle il entroit le moins de matiere avoit son

fond composé de trois rhombes dont chaque grand angle étoit de 109 degrés 26 minutes, & chaque petit angle de 70 degrés 34 minutes. Cette solution est bien d'accord avec les mesures précises de M. Maraldi, qui sont de 109 degrés 28 minutes pour les grands angles, & de 70 degrés 32 minutes pour les petits. Il est donc prouvé, autant qu'il peut l'être, que les abeilles construisent leurs *alvéoles* de la façon la plus avantageuse pour épargner la cire : cette sorte de construction est aussi la plus solide ; chaque fond d'*alvéole* est retenu par les pans des *alvéoles* qui se trouvent derrière : cet appui paroît nécessaire, car les fonds & les pans de l'*alvéole* sont plus minces que le papier le plus fin. Le bord de l'*alvéole* est trois ou quatre fois plus épais que le reste ; c'est une espèce de bourlet qui le rend assez fort pour résister aux mouvemens des abeilles qui entrent dans l'*alvéole* & qui en sortent. Ce bord est plus épais dans les angles de l'exagone, que sur les pans ; il est pour ainsi dire presque impossible de voir dans les ruches, & même dans les ruches vitrées qui sont faites exprès pour l'observation, quelles sont les parties de l'*alvéole* que les abeilles forment les premières. Il y a un moyen plus simple ; il faut prendre des gâteaux, surtout ceux qui sont nouvellement faits, & examiner les cellules qui se trouvent sur leurs bords, elles ne sont que commencées : il y en a dont la construction est plus ou moins avancée ; on a reconnu que les abeilles commencent l'*alvéole* par le fond, qu'elles forment d'abord un des rhombes ; elles élèvent sur les deux côtés de ce rhombe, qui doivent se trouver à la circonférence du fond, la naissance de deux pans de l'exagone ; ensuite elles font un second rhombe du fond avec les commencemens de deux autres pans de l'exagone, & enfin le troisième rhombe complète le fond, & deux pans qu'elles ajoutent ferment l'exagone. Le fond étant fait, & le tuyau exagone commencé, elles l'allongent & le finissent en appliquant le bourlet sur les bords de l'ouverture. Elles construisent en même tems plusieurs fonds les uns à côté des autres ; & pendant que les unes font des cellules sur l'un des côtés de ces fonds, les autres en construisent de l'autre : de sorte qu'elles font les deux faces d'un gâteau en même tems. Il leur en faut beaucoup pour dresser les parois des cellules, pour les amincir, pour les polir : chaque cellule ne peut contenir qu'une ouvrière ; on la voit y entrer la tête la première ; elle ratisse les parois avec ses dents ; elle fait une petite pelote grosse comme la tête d'une épingle avec les particules de cire qu'elle a détachées, & à l'instant elle emporte la pelote : une autre fait la même manœuvre, & ainsi de suite jusqu'à ce que l'*alvéole* soit fini.

Les *alvéoles* servent de dépôt pour conserver le miel, les œufs, & les vers des abeilles : comme ces œufs & ces vers sont de différente grosseur (Voyez ABEILLE), les abeilles font des *alvéoles* de différente grandeur pour les loger. Les plus petits sont pour les vers qui doivent se changer en abeilles ouvrières ; le diamètre de ces cellules est d'environ deux lignes $\frac{2}{7}$, & la profondeur est de cinq lignes $\frac{1}{2}$, & le gâteau composé de deux rangs de ces cellules a environ dix lignes d'épaisseur ; les cellules où doivent naître les faux bourdons sont profondes de huit lignes, souvent plus, & quelquefois moins ; elles ont trois lignes $\frac{17}{10}$, ou à-peu-près trois lignes & un tiers de ligne de diamètre pris dans un sens : mais le diamètre qu'on prend en sens contraire est plus petit d'une neuvième partie ; cette différence vient de ce que l'exagone de ces *alvéoles* a deux faces opposées plus petites que les quatre autres ; il y a aussi quelque différence, mais bien moins sensible entre les diamètres des petites cellules. Les deux sortes d'*alvéoles* dont on vient de donner les dimensions, ne servent pas seule-

ment à loger les œufs & ensuite les vers ; souvent les abeilles les remplissent de miel lorsqu'elles les trouvent vuides. Il y a aussi des cellules dans lesquelles elles ne mettent jamais que du miel, celles-ci sont plus profondes que les autres : on en a vu qui n'avoient pas plus de diamètre que les plus petites, & dont la profondeur étoit au moins de 10 lignes. Lorsque la récolte du miel est abondante, elles allongent d'anciens *alvéoles* pour le renfermer, ou elles en font de nouveaux qui sont plus profonds que les autres. Lorsque les parois de la ruche ou quelque autre circonstance gênent les abeilles dans la construction de leurs *alvéoles*, elles les inclinent, elles les courbent, & les disposent d'une manière irrégulière.

Les *alvéoles* destinés à servir de logement aux vers qui doivent se métamorphoser en abeilles meres, sont absolument différens des autres *alvéoles* : on n'y voit aucune apparence de la figure exagone ; ils sont arrondis & oblongs ; l'un des bouts est plus gros que l'autre ; leur surface extérieure est parsemée de petites cavités. Ces cellules paroissent être grossièrement construites, leurs parois sont fort épaisses ; une seule de ces cellules peut peser autant que 150 cellules ordinaires : le lieu qu'elles occupent semble être pris au hasard ; les unes sont posées au milieu d'un gâteau sur plusieurs cellules exagones ; d'autres sont suspendues aux bords des gâteaux. Le gros bout est toujours en haut ; ce bout, par lequel les ouvrières commencent la construction de l'*alvéole*, est quelquefois suspendu par un pédicule : mais à mesure que l'*alvéole* s'allonge, il s'étrécit ; enfin il est terminé par le petit bout qui reste ouvert. La cellule entière a quinze ou seize lignes de profondeur ; lorsque ces *alvéoles* ne sont qu'à demi faits, leur surface est lisse ; dans la suite les ouvrières y appliquent de petits cordons de cire qui y forment des cavités. On croit que ces cavités sont les premiers vestiges des cellules ordinaires qui seront construites dans la suite sur ces grands *alvéoles*. Lorsque les abeilles femelles sont sorties de ceux qui pendent aux bords des gâteaux, les ouvrières raccourcissent ces *alvéoles*, & les enveloppent en allongeant les gâteaux ; ils sont alors recouverts par des cellules ordinaires qui sont plus élevées dans cet endroit du gâteau, où il est plus épais qu'ailleurs. Il y a des ruches où il ne se trouve que deux ou trois grands *alvéoles* ; on en a vu jusqu'à quarante dans d'autres : c'est au printemps qu'il faut chercher ces *alvéoles* ; car dans une autre saison ils pourroient tous être recouverts par d'autres cellules. *Mém. de l'acad. royale des Sciences, 1712, & Mém. pour servir à l'histoire des insectes, par M. de Reaumur.* (1)

ALUINE ou ALUYNE, (Botan.) nom que l'on a donné à l'absynthe. Voyez ABSYNTHE.

* ALVINIERES, f. f. carpières, forcieres ; ce sont de petits étangs où l'on tient le poisson, mais principalement les carpes mâles & femelles destinées à peupler.

ALVIN, f. m. on appelle *alvin*, tout le menu poisson qui sert à peupler les étangs & autres pièces d'eau : ainsi *alviner* un étang, c'est l'empoissonner en y jetant de l'*alvin* ; & l'*alvinage* est le poisson que les marchands rebutent, & que les pêcheurs rejettent dans l'eau. En plusieurs endroits on appelle *alvin*, du normain ; en d'autres on dit du *fretin*, du menu *fretin*, de la *menuisaille*, & généralement du *peuple*. On se sert encore du mot de *feuille*, quoiqu'à parler juste, il y ait de la différence entre la *feuille* & l'*alvin*. Voyez FEUILLE.

* ALUN, f. m. *alumen*, sel fossile & minéral d'un goût acide, qui laisse dans la bouche une saveur douce, accompagnée d'une astringence considérable. Ce mot vient du grec *άλς*, sel, ou peut-être du latin *lumen* ; parce qu'il donne de l'éclat aux couleurs. On

distingue deux sortes d'*alun*, le *naturel* ou *natif*, & le *factice*, quoique celui-ci soit aussi naturel que l'autre. On a voulu faire entendre par cette épithete, qu'il faut faire plusieurs opérations pour le tirer de la mine, & que ce n'est qu'après avoir été travaillé que nous l'obtenons en cristaux ou en masses salines. A peine connoissons-nous aujourd'hui l'*alun naturel*. Les anciens au contraire en faisoient un très-grand usage : ils en distinguèrent de deux sortes, le *liquide* & le *sec*. L'*alun naturel liquide* n'étoit pas absolument en liqueur. Il paroît par les descriptions, que cet *alun* étoit seulement humide & mouillé, & qu'il attiroit l'humidité de l'air. Ainsi on ne le disoit *liquide*, que pour le distinguer de l'*alun sec*. L'*alun liquide* étoit plus ou moins pur. Le plus pur étoit lisse & uni, quelquefois transparent, mais ordinairement nuageux. La surface de l'autre *alun liquide* étoit inégale, & il se trouvoit mêlé avec des matieres étrangères, suivant la description des mêmes auteurs.

Les anciens distinguoient aussi deux sortes d'*alun naturel sec* ; ils le reconnoissoient aux différences de la figure & de la texture : ou il étoit fendu & comme la fleur de celui qui est en masse, car il étoit formé en mottes ou en lattes ; ou il se fendoit & se partageoit en cheveux blancs ; ou il étoit rond, & se distribuoit encore en trois especes ; en *alun* moins ferré & comme formé de bulles ; en *alun* percé de trous fistuleux, & presque semblable à l'éponge ; en *alun* presque rond & comme l'astragale ; ou il ressembloit à de la brique ; ou il étoit composé de croûtes. Et tous ces *aluns* avoient leurs noms.

M. de Tournefort trouva dans l'île de Milo de l'*alun naturel liquide*. Voici en peu de mots ce qu'il rapporte sur les mines de ce sel. *Relation d'un voyage du Levant, tome I. p. 163.* « Les principales mines sont » à une demi-lieue de la ville de Milo, du côté de » Saint-Venerande : on n'y travaille plus aujourd'hui. Les habitans du pays ont renoncé à ce commerce, dans la crainte que les Turcs ne les inquiétassent par de nouveaux impôts. On entre d'abord » dans une caverne, d'où l'on passe dans d'autres » cavités qui ont été creusées autrefois à mesure que l'on en tiroit l'*alun*. Ces cavités sont en forme de voûtes, hautes seulement de quatre ou cinq » piés, sur neuf ou dix de largeur. L'*alun* est incrusté » presque par-tout sur les parois de ces souterrains. » Il se détache en pierres plates de l'épaisseur de » huit ou neuf lignes, & même d'un pouce. A mesure qu'on tire ces pierres, il s'en trouve de nouvelles par-dessous. La solution de cet *alun naturel* » est aigrelette & styptique : elle fermente avec » l'huile de tartre, & elle la coagule. Ce mélange » ne donne aucune odeur urineuse. On trouve aussi » dans ces cavernes de l'*alun* de plume ; il vient par » gros paquets, composés de filets déliés comme la » soie la plus fine, argentés, luisans, longs d'un » pouce & demi ou deux. Ces faisceaux de fibres » s'échappent à-travers des pierres qui sont très-legendes & friables. Cet *alun* a le même goût que l'*alun* en pierre dont on vient de parler, & il produit » le même effet quand on le mêle avec l'huile de » tartre ».

Le nom d'*alun de plume* vient de ce que ces filets déliés sont quelquefois disposés de façon qu'ils ressemblent aux barbes d'une plume. On confond souvent cette sorte d'*alun* avec l'*amiante* ou *Pierre incombustible*, parce que cette pierre est composée de petits filets déliés comme ceux de l'*alun*. M. de Tournefort rapporte que dans tous les endroits où il avoit demandé de l'*alun* de plume en France, en Italie, en Hollande, en Angleterre, &c. on lui avoit toujours présenté une mauvaise espece d'*amiante*, qui vient des environs de Carysto dans l'île de Négrepont.

On fait encore à présent la même équivoque ; parce que l'*alun* de plume est si rare, que l'on n'en trouve presque plus que dans les cabinets des curieux. Il est cependant fort aisé de le distinguer de l'*amiante* : cette pierre est insipide. L'*alun* de plume au contraire a le même goût que l'*alun* ordinaire. « On rencontre, » continue M. de Tournefort, à quatre milles de la » ville de Milo vers le sud, sur le bord de la mer, » dans un lieu fort escarpé, une grotte d'environ » quinze pas de profondeur, dans laquelle les eaux » de la mer pénètrent quand elles sont agitées. Cette » grotte, après quinze ou vingt piés de hauteur, a » ses parois revêtues d'*alun* sublimé, aussi blanc que » la neige dans quelques endroits, & roussâtres ou » dorées dans d'autres. Parmi ces concrétions on distingue deux sortes de fleurs très-blanches & déliées comme des brins de soie ; les unes sont alumineuses & d'un goût aigrelet, les autres sont pierreuses & insipides. Les filets alumineux n'ont que » trois ou quatre lignes de longueur, & ils sont attachés à des concrétions d'*alun* : ainsi ils ne diffèrent » pas de l'*alun* de plume. Les filets pierreux sont plus » longs, un peu plus flexibles, & ils sortent des rochers ». M. de Tournefort croit qu'il y a beaucoup d'apparence que c'est la pierre que Dioscoride a comparée à l'*alun* de plume, quoiqu'elle soit sans goût & sans astriction, comme le dit ce dernier auteur, qui la distingue de l'*amiante*.

Les incrustations de la grotte dont on vient de parler, ne brûlent point dans le feu : il reste une espece de rouille après qu'elles sont consumées. On trouve de semblables concrétions sur tous les rochers qui sont autour de cette grotte : mais il y en a qui sont de sel marin sublimé, aussi doux au toucher que la fleur de la farine. On voit des trous dans lesquels l'*alun* paroît pur & comme friable ; si on le touche on le trouve d'une chaleur excessive. Ces concrétions fermentent à froid avec l'huile de tartre.

A quelque pas de distance de cette grotte, M. de Tournefort en trouva une autre dont le fond étoit rempli de soufre enflammé qui empêchoit d'y entrer. La terre des environs fumoît continuellement, & jettoit souvent des flammes. On voyoit dans quelques endroits du soufre pur & comme sublimé qui s'enflammoit à tout instant ; dans d'autres endroits, il distilloit goutte à goutte une solution d'*alun* d'une stypticité presque corrosive. Si on la mêloit avec l'huile de tartre, elle fermentoit vivement.

On seroit porté à croire que cette liqueur seroit l'*alun liquide* dont Pline a parlé, & qu'il dit être dans l'île de Melos. Mais on peut voir dans Dioscoride que cette espece d'*alun* n'étoit pas liquide ; & que comme nous l'avons déjà dit, les descriptions que les anciens nous ont laissées de l'*alun liquide*, prouvent qu'il n'étoit point en liqueur.

On suit différens procédés pour faire l'*alun factice* ; & suivant les différentes matieres dont on se sert, on a ou l'*alun rouge*, ou le *romain*, ou le *citronné*, auxquels il faut ajouter l'*alun de plume*, dont nous avons déjà fait mention, l'*alun sucré*, & l'*alun brûlé*.

Les mines d'*alun* les plus ordinaires sont 1°. les rocs un peu résineux ; 2°. le charbon de terre ; 3°. toutes les terres combustibles, brunes & feuilletées comme l'ardoise. La mine de charbon de terre de Laval au Maine, a donné de l'*alun* en assez grande quantité, dans les essais qu'en a fait M. Hellot de l'académie royale des Sciences de Paris, & de la société royale de Londres : 4°. plusieurs autres terres tirant sur le gris-brun. Il y en a une veine courante sur terre dans la viguerie de Prades en Rouffillon, qui a depuis une toise jusqu'à quatre de largeur dans une longueur de près de 4 lieues, & qui est abondante. En général, lorsque le minéral qui contient l'*alun* a été mis en tas, & long tems exposé à l'air, on voit fleurir l'*a-*

alun à la surface du tas. Pour essayer ces matieres on en fait une lessive, comme on fait celle des pyrites calcinées par le vitriol. Cependant on ne calcine pas les mines d'*alun* qui ne sont pas sulphureuses. On réduit la lessive par ébullition dans la petite chaudiere de plomb, & on pese l'*alun* qui s'y trouve, après l'avoir fait secher. Voyez de la fonte des mines, des fonteries, &c. traduit de l'Allemand de Shlutter, publié par M. Hellot, tom. I. p. 260.

L'Angleterre, l'Italie, la Flandre, & la France, sont les principaux endroits où l'on fait l'*alun*. Les mines où se trouve l'*alun* de Rome sont aux environs de Civita-Vecchia; on les appelle l'*aluminiere della Tolfa*. On y trouve une sorte de pierre fort dure qui contient l'*alun*. Pour en séparer ce sel, on commence par tirer la pierre de la mine, de même que nous tirons ici la pierre à bâtir ou le marbre de nos carrieres. Après avoir brisé ces pierres, on les jette dans un fourneau semblable à nos fourneaux à chaux, & on les y fait calciner pendant douze à quatorze heures au plus. On retire du fourneau les pierres calcinées, & on en fait plusieurs tas dans une grande place. Les monceaux ne sont point élevés; on les sépare les uns des autres par un fossé rempli d'eau. Cette eau sert à arroser les monceaux trois ou quatre fois par jour pendant l'espace de quarante jours, jusqu'à ce que la pierre calcinée semble fermenter & se couvrir d'une efflorescence de couleur rouge. Alors on met cette chaux dans des chaudierees pleines d'eau que l'on fait bouillir pendant quelque tems pour faire fondre le sel. Ensuite on transfère l'eau impregnée de sel, & on la fait bouillir pour la réduire jusqu'à un certain degré d'épaississement, & sur le champ on la fait couler toute chaude dans des vaisseaux de bois de chêne. L'*alun* se cristallise en huit jours dans ces vaisseaux; il se forme contre leurs parois une croûte de quatre à cinq doigts d'épaisseur, composée de cristaux transparens, & d'un rouge pâle; c'est ce qu'on appelle *alun de roche*, ou parce qu'il est tiré d'une espece de roche, ou parce qu'il est presque aussi dur que la roche.

Il y a en Italie une autre mine d'*alun* à une demilieu de Pouzzol du côté de Naples. C'est une montagne appelée le mont d'*alun*, ou les *souffrieres*, ou la *solfatre*; en latin *sulphureus mons*, *forum Vulcani*, *campi phlegraei*, la demeure de Vulcain, les campagnes ardentes; parce qu'on voit dans cet endroit de la fumée pendant le jour & des flammes pendant la nuit. Ces exhalaisons sortent d'une fosse longue de quinze cents piés & large de mille. On en tire beaucoup de soufre & d'*alun*. L'*alun* paroît sur la terre en efflorescence. On ramasse tous les jours cette fleur avec des balais, & on la jette dans des fossés remplis d'eau, jusqu'à ce que l'eau soit suffisamment chargée de ce sel. Alors on la filtre, & ensuite on la verse dans des bassins de plomb qui sont enfoncés dans la terre. Après que la chaleur souterraine, qui est considérable dans ce lieu, a fait évaporer une partie de l'eau, on filtre de nouveau le résidu, & on le verse dans des vaisseaux de bois. Sa liqueur s'y refroidit, & l'*alun* s'y cristallise. Les cristaux de ce sel sont blancs transparens.

On trouve aussi dans le solfatre des pierres dures qui contiennent de l'*alun*. On les travaille de la même façon que celles de l'*aluminiere della Tolfa*.

Les mines d'*alun* d'Angleterre qui se trouvent dans les provinces d'York & de Lancastre, sont en pierres bleuâtres assez semblables à l'ardoise. Ces pierres contiennent beaucoup de soufre: c'est une espece de pyrite qui s'enflamme au feu, & qui fleurit à l'air: on pourroit tirer du vitriol de son efflorescence. On fait des monceaux de cette pierre, & on y met le feu pour faire évaporer le soufre qu'elle contient. Le feu s'éteint de lui-même après cette évaporation, Alors

on met en digestion dans l'eau pendant vingt-quatre heures la pierre calcinée: ensuite on verse dans des chaudierees de plomb l'eau chargée d'*alun*. On fait bouillir cette eau avec une lessive d'algue marine, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un certain degré d'épaississement. Alors on y verse une assez grande quantité d'urine pour précipiter au fond du vaisseau le soufre, le vitriol, & les autres matieres étrangères. Ensuite on transfère la liqueur dans des baquets de sapin. Peu-à-peu l'*alun* se cristallise & s'attache aux parois des vaisseaux. On l'en retire en cristaux blancs & transparens, que l'on fait fondre sur le feu dans des chaudierees de fer. Lorsque l'*alun* est en fusion, on le verse dans des tonneaux; il s'y refroidit, & on a des masses d'*alun* de la même forme que les tonneaux qui ont servi de moules. On a aussi appelé cet *alun*, *alun de roche*, peut-être parce qu'il est en grandes masses, ou parce qu'il est tiré d'une pierre comme l'*alun* de l'*aluminiere della Tolfa*. Dans ces mines d'*alun* d'Angleterre, on voit couler sur les pierres alumineuses une eau claire d'un goût styptique. On tire de l'*alun* de cette eau en la faisant évaporer.

On trouve en Suede une sorte de pierre dont on peut tirer de l'*alun*, du vitriol & du soufre. C'est une belle pyrite fort pesante & fort dure, d'une couleur d'or, brillante, avec des taches de couleur d'argent. On fait chauffer cette pierre, & on l'arrose avec de l'eau froide pour la faire fendre & éclater. Ensuite on la casse aisément; on met les morceaux de cette pierre dans des vaisseaux convenables sur un fourneau de reverbere; le soufre que contient la pierre se fond, & coule dans des récipients pleins d'eau. Lorsqu'il ne tombe plus rien, on retire la matiere qui reste dans les vaisseaux, & on l'expose à l'air pendant deux ans. Cette matiere s'échauffe beaucoup, jette de la fumée, & même une petite flamme que l'on apperçoit à peine pendant le jour; enfin elle se réduit en cendres bleuâtres dont on peut tirer du vitriol par les lotions, les évaporations & les cristallisations. Lorsque le vitriol est cristallisé, il reste une eau crasse & épaisse que l'on fait bouillir avec une huitieme partie d'urine & de lessive de cendres de bois; il se précipite au fond du vaisseau beaucoup de sédiment rouge & grossier. On filtre la liqueur, & on la fait évaporer jusqu'à un certain degré d'épaississement; ensuite il s'y forme des cristaux d'*alun* bien transparens, que l'on appelle *alun de Suede*.

A Cypsele en Thrace, on prépare l'*alun* en faisant calciner lentement les marcaffites, & les laissant ensuite dissoudre à l'air par la rosée & la pluie; après quoi on fait bouillir dans l'eau, & on laisse cristalliser le sel. Bellon, M. Rays. trav. tom. II. pag. 301.

Nous n'avons point été à portée de mettre en planches tous ces travaux; & quand nous l'aurions pu, nous n'eussions pas été assez tentés de nous écarter de notre plan pour l'entreprendre. Nous nous contenterons de donner ici la maniere de faire l'*alun* qu'on fait à Dange, à trois lieues de Liege, & deux lieues d'Hui, l'appliquant à des planches que nous avons dessinées sur des plans exécutés en relief par les ordres de M. le comte d'Herouville, lieutenant-général, qui a eu la bonté de nous les communiquer. Ces plans ont été pris sur les lieux. Mais avant que d'entrer dans la manufacture de l'*alun*, le lecteur ne sera pas fâché sans doute de descendre dans la mine & de suivre les préparations que l'on donne à la matiere qu'on en tire sur le chemin de la mine à la manufacture; c'est ce que nous allons expliquer, & appliquer en même-tems à des planches sur l'exactitude desquelles on peut compter.

Les montagnes des environs de la mine de Dange sont couvertes de bois de plusieurs sortes: mais on n'y trouve que des plantes ordinaires, des genievres, des fougères, & autres. Les terres rapportent des grains de plusieurs especes & donnent des vins. L'eau des

fontaines est legere, la pierre des rochers est d'un gris bleu céleste, elle a le grain dur & fin; on en fait de la chaux. C'est derriere ces rochers qu'on trouve les bures pour le soufre, l'alun, le vitriol, le plomb & le cuivre. Plus on s'enfonce dans les profondeurs de la terre, plus les matieres sont belles. On y descend quelquefois de 80 toises; on suit les veines de rochers en rochers; on rencontre de très-beaux minéraux, quelquefois du crystal. Il sort de ces mines une vapeur qui produit des effets surprenans: une fille qui se trouva à l'entrée de la mine fut frappée d'une de ces vapeurs, & elle changea de couleur d'un côté seulement. On trouve dans les bois sous les hauteurs à dix piés de profondeur, plusieurs sortes de sable dont on fait du verre, du crystal, & de la fayence. Trois hommes commencent une bure; ils tirent les terres, les autres les étançonnet avec des perches coupées en deux. Quand le percement est poussé à une certaine profondeur, on place à son entrée un tour avec lequel on tire les terres dans un panier qui a trois piés de diametre sur un pié & demi de profondeur. Six femmes sont occupées à tirer le panier, trois d'un côté du tour, trois de l'autre. Un broüetteur reçoit les terres au sortir du panier & les emmene. On conçoit que plus la bure avance, plus il faut de monde. Il y a quelquefois sept personnes dedans & sept au-dehors. De ceux du dedans les uns minent, les autres chargent le panier, quelques-uns étançonnet. Les hommes ont 20 sous du pays par jour, ou 28 sous de France; les femmes 10 sous de France. Quand on est parvenu à 50 piés de profondeur, les femmes du tour tirent jusqu'à 200 paniers par huit heures. A dix piés on commence à rencontrer de la mine qu'on néglige. On ne commence à recueillir qu'à vingt à vingt-cinq piés. Quand on la trouve bonne, on la suit par des chemins souterrains qu'on se fraye en la tirant; on étançonnet tous ces chemins avec des morceaux de bois qui ont six pouces d'équarrissage sur six piés de haut; on place ces étais à deux piés les uns des autres sur les côtés; on garnit le haut de petits morceaux de bois & de fascines; quand les ouvriers craignent de rencontrer l'eau, ils remontent leur chemin.

Mais s'il arrive qu'on ne puisse éviter l'eau, on pratique un petit canal souterrain qui conduise les eaux dans une bure qui a 90 piés de profondeur, & qui est au niveau des eaux: là il y a dix pompes sur quatre bassins, quatre au niveau de l'eau, trois au second étage, & trois au troisieme. Des canaux de ces pompes, les uns ont deux piés de hauteur, les autres quatre ou même cinq. Ces pompes vont par le moyen de deux grandes roues qui ont 46 piés de diametre, & qui sont mises en mouvement par des eaux qui se trouvent plus hautes qu'elles, & qui sont dans les environs. Cette machine qui meut les pompes s'appelle *engin*. La premiere pompe a 10 toises, la seconde 10, & celle du fond 10. Les trois verges de fer qui tiennent le piston ont 50 piés, & le reste est d'aspiration. La largeur de la bure a huit piés en carré. L'engin & les pompes font le même effet que la machine de Marly, mais ils sont plus simples.

On jette le minéral qui contient l'alun dans de gros tas qui ont vingt piés de haut, sur soixante en carré. Voyez *Minéral. Pl. II. A, A, A*, sont ces tas. On le laisse dans cet état pendant deux ans, pour qu'il jette son feu, disent les ouvriers. Au bout de deux ans, on en fait, pour le brûler, de nouveaux amas, qu'on voit même *Planche en B, B, B, B*. Ces amas sont par lits de fagots & lits de minéral, les uns élevés au-dessus des autres, au nombre de vingt, en forme de banquettes, comme on les voit. On a soin de donner de l'air à ces amas dans les endroits où l'on s'apperçoit qu'ils ne brûlent pas également; c'est ce que fait avec son pic la *fig. 1*. Pour donner de l'air,

l'ouvrier travaille ou pioche, comme s'il vouloit faire un trou d'un pié carré: mais ce trou fait, il le rebouche tout de suite. On laisse brûler le minéral pendant huit à neuf jours, veillant à ce qu'il ne soit ni trop cuit ni pas assez cuit; dans l'un & l'autre cas on n'en tireroit rien. Quand on s'apperçoit que la matiere est rougeâtre, & qu'elle sonne; on s'en sert d'un côté (celui où l'on a commencé de mettre le feu) tandis que de l'autre côté on continue d'ajouter à-peu-près la même quantité, enforte que l'amas se reforme à mesure qu'il se détruit: c'est ce que font les deux *fig. 2. & 3*. l'une, 2. emporte la matiere brûlée avec sa broüette; l'autre, 3. continue un lit avec sa hotte. Les Fêtes & les Dimanches n'interrompent point ce travail, qu'on pousse pendant 8 heures par jour. Deux hommes prennent la matiere brûlée pour la jeter dans des baquets d'eau; & une douzaine de petits garçons & de petites filles refont le tas à l'autre extrémité. *C, C, C, C, &c. D, D, D, D, &c.* sont ces baquets. Les hommes ont trente sous de France par jour, & les enfans cinq sous.

On remarque que les arbres qui sont aux environs des tas du minéral en feu meurent, & que la fumée qui les tue ne fait point de mal aux hommes. Les baquets sont au nombre de douze, comme on les voit sur deux rangées *C, C, C, C, C, C; D, D, D, D, D, D*; six d'un côté, six d'un autre: ils ont chacun seize piés en carré, sur un pié de profondeur. Ces douze baquets sont séparés par un espace, dans lequel on en a distribué trois petits *E, E, E*, qui ont chacun, sur trois piés de long, un pié & demi de large, & deux piés de profondeur. Il y a un petit baquet pour quatre grands; quatre des grands, deux d'un côté *C, C*, & deux de l'autre *D, D*, communiquent avec un petit *E*. L'ouverture par laquelle les grands baquets communiquent avec les petits, est fermée d'un tampon, qu'on peut ôter quand on veut. Les broüetteurs portent sans cesse de la matiere du tas dans les grands baquets: ces grands baquets sont pleins d'eau; ils reçoivent l'eau par le canal *F*; le canal *F* prolongé en *G, G, G, &c.* fait le tour des douze grands baquets: ces grands baquets ont des ouvertures en *H, H, H, &c.* par lesquelles ils peuvent recevoir l'eau qui coule dans le canal *G, G, G*, qui les environne. Quand la matiere a trempé pendant vingt-quatre heures dans un grand baquet *C₁*, on laisse couler l'eau chargée de particules alumineuses dissoutes dans le petit baquet *E*, & on la jette de ce petit baquet *E*, dans le grand *D₁*, où elle reste encore à s'éclaircir: on continue ainsi à remplir les baquets *C₁, C₂, C₃, &c.* & les baquets *D₁, D₂, D₃, &c.* d'eau chargée de parties alumineuses, par le moyen des petits baquets *E, E, E*. Ces baquets sont tous faits de bois, de madriers & de planches, & le fond en est planchéyé. Quand on présume que l'eau est assez éclaircie dans les grands baquets *C₁, C₂, C₃, &c. D₁, D₂, D₃, &c.* on en ôte les bouchons, & on la laisse couler par le long canal *E, E, E, &c.* dans un réservoir *F*, qui est à 50 toises de-là: elle demeure deux à trois heures dans ce réservoir, puis on la laisse aller dans un autre réservoir *I*, qui est à deux cents toises du réservoir *F*, mais de la même grandeur: ce dernier réservoir *I* (voyez *Minéral. Planche III.*) est derriere les chaudières. Quand l'eau du réservoir *I* est claire, on s'en sert; si elle ne l'est pas, on la laisse reposer. Quand elle est suffisamment reposée, on la laisse couler dans les deux chaudières *G, G*; ces chaudières sont de plomb, & sont assises sur les fourneaux *H, H, H. K, K*, escaliers qui conduisent sur les fourneaux vers les chaudières. *L, L*, cendriers. *M, M*, portes des fourneaux par lesquelles on jette la houille. L'eau qu'on a introduite dans les chaudières *G, G*, y reste vingt-quatre heures; on les remplit à me-

sure que l'eau y diminue, non de l'eau du réservoir *I*, qui est derrière elles, mais d'une autre dont nous parlerons tout à l'heure. Quand on s'aperçoit que la matière contenue dans les chaudières *G, G*, est cuite, ce que l'on reconnoît à sa transparence & à son écume blanche, on la renvoie, soit par un canal, soit autrement, des chaudières *G, G*, dans huit cuves *M, M, M, M*, &c. où elle reste pendant trois jours : au bout de trois jours on prend avec des écopés l'eau qui lui sert de bain dans les cuves *M, M, M, M*, &c. on la jette sur les canaux *r, r, r, r*, qui la conduisent dans les cuves *p, p*, où il ne reste plus qu'un sédiment qu'on prend avec des seaux, & qu'on remet dans les deux chaudières du milieu ou d'affinage *n, n*. A mesure que la matière diminue dans les chaudières *n, n*, on les remplit avec d'autre eau claire. Quand la matière tirée des chaudières *M, M, M*, en une espèce de pâte, & portée dans les chaudières d'affinage *n, n*, est entièrement fondue ou dissoute, on la décharge par un petit canal dans les tonneaux *o, o, o, o*, où elle cristallise. Les chaudières *G, G*, ont cinq piés de largeur, deux & demi de hauteur du côté du bouchon; de l'autre côté deux piés, & neuf piés de longueur. Les tonneaux *o, o, o*, ont trois piés de diamètre sur six de hauteur. On laisse la matière dans les tonneaux pendant neuf jours en automne, & pendant douze jours en hyver, sans y toucher, crainte de tout gâter. Le tonneau tient 2500. Quant aux chaudières *G, G*, qu'on appelle *chaudieres à éclaircir*, on les remplit à mesure que l'eau y diminue avec de l'eau-mère : on entend par *eau-mère*, celle qui s'élève à la surface des cuves *M, M, M*, &c. pendant que l'eau y séjourne; on prend cette eau dans les cuves *p, p*, avec des seaux, & on la renvoie, selon le besoin, des cuves *p, p*, dans les chaudières à éclaircir *G, G*. C'est ce que font les deux *fig. 1. 2.* dont l'une prend dans la cuve *p*, & l'autre jette sur les canaux de renvoi *q, q*, qui se rendent aux deux chaudières à éclaircir *G, G*, qu'on entretient toujours avec moitié de l'eau des cuves *p, p*, & moitié de l'eau du réservoir *I*. Les fours sont de la longueur de la chaudière; leur hauteur est coupée en deux par un grillage dont les barres ont trois pouces d'équarrissage, & cinq piés de longueur; il y en a cinq en longueur, & trois en travers. Ce grillage ne s'étend qu'à la moitié de la capacité du four; c'est sur lui qu'on met la houille; il faut toutes les 24 heures deux tombereaux de houille pour les quatre fourneaux : ces tombereaux ont six piés de long, sur trois de large & trois de haut.

Il est bon d'observer que les chaudières étant de plomb, il faut qu'elles soient garanties de l'action du feu par quelque rempart : ce rempart, c'est une grande plaque de fonte d'un pouce d'épaisseur *H, H, H*, qui couvre le dessus des fourneaux. *Voyez la Planche III. de Minéralogie.* On voit, *Planche de la couperose*, une coupe du fourneau; *A*, porte du fourneau; *B, B*, porte du cendrier; *C, C*, la grille; *D, D, D, D*, coupe de la chaudière; *H, H*, la cheminée; *I, K, L*, hotte & tuyau de la cheminée.

On fait aussi de l'alun en France, proche les montagnes des Pyrénées.

L'alun est composé d'un acide qui est de la nature de l'acide vitriolique, puisque quand il est joint avec l'alkali du tartre, il donne un tartre vitriolé, comme feroit l'acide tiré du vitriol même. Cet acide, pour former l'alun, est uni à une terre qui est une espèce de craie; cette terre est particulière, & semble tenir de la nature des matières animales calcinées. L'alun donne par la décomposition quelque chose d'urineux, qui vient le plus souvent de l'urine dont on se sert pour le clarifier quand on le fabrique. D'ailleurs, l'alun pourroit donner un alkali

volatil urineux, indépendamment de cette urine, parce qu'il contient un peu de bitume, qui combiné avec la terre de l'alun, peut donner un alkali volatil; ce qu'on doit inférer des expériences que M. Malouin a rapportées à l'Académie en 1746, en donnant l'analyse des eaux minérales de Plombières. C'est de lui que nous tenons le reste de cet article.

L'alun est un remède qui, étant mis en œuvre avec les précautions & la prudence nécessaires, apaise & guérit toutes les hémorrhagies en général, tant internes qu'externes. On peut donc s'en servir dans l'écoulement du sang, causé par l'ouverture de quelques vaisseaux dans les premières voies; dans le saignement de nez; dans les crachemens & vomissemens de sang; dans le flux des urines enflantées, & des hémorrhoides; dans toutes les pertes de sang qui arrivent aux femmes, en quelque tems qu'elles leur surviennent, pendant leur grossesse, & après l'accouchement.

Enfin l'alun n'est pas moins efficace dans les hémorrhagies qui auroient été causées par un coup de feu, ou par quelque instrument tranchant, par quelque chute, ou quelque coup de tête violent; & dans celles même qui feroient la fuite de quelques ulcères rongeurs & invétérés.

La manière dont agit l'alun est très-douce : on n'éprouve lorsqu'on en prend, d'autre changement dans le corps, que quelques maux de cœur légers : mais ils durent très-peu, & ne vont jamais jusqu'à faire vomir avec effort.

Quelques-uns prétendent qu'il est dangereux d'arrêter le sang par l'usage des astringens; préjugé d'autant plus mal fondé à l'égard de l'alun, qu'il est détruit par l'expérience. Ce remède n'entraîne jamais de suite fâcheuse, pourvu néanmoins que les vaisseaux aient été suffisamment desemplis, ou par les pertes, ou par les saignées; c'est au Médecin à en décider. Le Médecin ne l'emploiera jamais dans les hémorrhagies critiques, ni dans les fièvres violentes : c'est pourquoi il est toujours nécessaire de consulter le Médecin sur son usage.

Au reste, la manière d'en user doit être variée, ainsi que le régime, selon les différens tempéramens, & les différentes hémorrhagies.

La dose est depuis trois grains jusqu'à un demi-gros, incorporé avec un peu de miel rosat. M. Malouin a trouvé que le cinnabre joint à l'alun, faisoit réussir mieux ce remède, sur-tout lorsqu'il s'agit de calmer les nausées, &c. Ce Médecin fait entrer un grain de cinnabre naturel dans chaque prise d'alun. *Voyez sa Chimie médicinale.* On donne l'alun dans les grandes hémorrhagies pressantes, de deux heures en deux heures, & nuit & jour. Lorsque les hémorrhagies seront moins vives, on le donnera de trois ou de quatre heures en quatre heures, & le jour seulement, si la chose n'est pas pressante.

Lorsque la perte de sang sera arrêtée, ce qui arrive ordinairement après la huitième ou dixième prise, on diminuera insensiblement pendant un mois l'usage de l'alun.

Les femmes ont quelquefois des pertes de sang extraordinaires, ou sont sujettes à en évacuer tous les mois en telle abondance, qu'elles s'en trouvent considérablement affoiblies.

Dans la vûe de modérer ces pertes sans les arrêter, on leur fera prendre le matin à jeun un demi-gros d'alun sept ou huit jours de suite avant le tems de l'évacuation; elles continueront cette pratique pendant cinq ou six mois, sans quoi elles courent risque de devenir sujettes aux pertes blanches, qui peuvent devenir d'autant plus dangereuses, qu'elles sont quelquefois suivies de skirrhes ou d'ulcères.

Deux observations générales doivent être rapportées à toutes les espèces de pertes de sang dont nous

venons de parler; la premiere, c'est que lorsqu'il y a des insomnies pendant la perte, on doit joindre à celui de l'*alun*, celui des narcotiques, ou du moins des calmans: la seconde, c'est que les grandes hémorrhagies sont presque toujours suivies de dégoûts, d'altération, de lassitudes, d'inquiétudes & de douleurs de tête violentes, & de battemens des grosses arteres; il faut aussi employer dans ces cas les calmans, & même les narcotiques, sur-tout lorsqu'il y a de l'insomnie. *Voyez Helvetius, Traité des maladies.*

On se sert extérieurement de l'*alun* dans les lotions astringentes; & il entre dans différens cosmétiques, & dans plusieurs compositions pour nettoyer les dents.

C'est un des principaux ingrédiens des teintures & des couleurs, qui pour être comme il le faut, ne peuvent s'en passer. Il sert à affermir la couleur sur l'étoffe, & il a en cette occasion le même usage que l'eau gommée & les huiles visqueuses; il dispose aussi les étoffes à prendre la couleur, & il lui donne plus de vivacité & de délicatesse, comme on voit clairement dans la cochenille & la graine d'écarlate.

Cet effet de l'*alun* semble être dû à sa qualité astringente, par le moyen de laquelle il bride les particules les plus fines des couleurs, les retient ensemble, & les empêche de s'évaporer. C'est par-là aussi qu'il empêche le papier, qui a été long-tems dans l'eau alumineuse, de boire lorsqu'on écrit dessus. *Voyez COULEUR, TEINTURE.*

L'*alun* sucré ressemble beaucoup au sucre; c'est une composition d'*alun* ordinaire, d'eau-rose, & de blancs d'œufs cuits ensemble en consistance de pâte, à laquelle on donne ensuite la forme que l'on veut; étant refroidie, elle devient dure comme une pierre, on l'emploie en qualité de cosmétique.

L'*alun* brûlé, *alumen ustum*; c'est un *alun* calciné sur le feu, & qui par ce moyen devient plus blanc, plus léger, plus facile à pulvériser & caustique.

L'*alun* de plume, *alumen plumosum*, est une sorte de pierre minérale saline de différentes couleurs, ordinairement d'un blanc verdâtre, ressemblant au talc de Venise, excepté qu'au lieu d'écailles, elle a des filets ou fibres qui ressemblent à celles d'une plume, d'où lui vient son nom.

L'*alun* clarifie les liqueurs; un peu d'*alun* jetté dans de l'eau divine, la clarifie de façon, qu'on n'est pas obligé de la filtrer. L'*alun* clarifie aussi l'encre; on emploie l'*alun* dans les fabriques de sucre, pour la propriété qu'il a de clarifier: ceux qui font profession de dessaler de la morue, se servent aussi d'*alun*.

Les Anatomistes & les Naturalistes mettent un peu d'*alun* dans l'eau-de-vie blanche, dans laquelle ils conservent des animaux, &c. pour conserver les couleurs.

Il y en a qui s'imaginent que l'*alun* a la secrète propriété d'appaiser les douleurs de rhumatismes, lorsqu'on le porte sur soi: quelques personnes sujettes aux rhumatismes, croient s'en garantir, en portant dans leur poche, ou dans leur gousset, un morceau d'*alun*.

Alun purifié: on purifie l'*alun* comme la plupart des autres sels, par la dissolution, la filtration, & la crySTALLISATION. On prend de l'*alun* de Rome, on le fait fondre dans de l'eau bouillante, après l'avoir concassé; on filtre la dissolution; on en fait évaporer une partie, & on le porte dans un lieu frais, où l'*alun* se forme en cristaux, qu'on retire de l'eau, & qu'on fait sécher; c'est l'*alun purifié*.

Alun teint de Mynsicht. Il y a eu dans le siècle passé une préparation d'*alun* en grande réputation: Mynsicht, qui étoit un grand medecin d'Allemagne, en fut l'auteur. Pour purifier l'*alun*, il en faisoit fondre deux onces dans de l'eau de charbon-benit; il y ajoûtoit une once de sang-de-dragon en poudre

tamisée; le tout ayant bouilli ensemble jusqu'à ce que l'*alun* fût dissous, il filtroit la dissolution, & la mettoit à crySTALLISER: il avoit par ce moyen un *alun* teint en rouge.

M. Helvetius qui a remis en France, comme il est encore en Allemagne, l'usage de l'*alun* pris en grande dose, faisoit par le feu ce que Mynsicht faisoit par l'eau; c'est-à-dire, pour parler le langage de Chimie, Mynsicht employoit, pour purifier l'*alun*, la voie humide, & M. Helvetius se servoit de la voie sèche. M. Helvetius faisoit fondre l'*alun* dans une cuillière de fer sur le feu avec le sang de dragon en poudre; il les mêloit bien ensemble, & après avoir retiré du feu la masse molle, il en formoit des pilules de la grosseur des pois ronds: il faut que plusieurs personnes se mettent à faire promptement ces pilules, parce que la masse se durcit en refroidissant.

* ALUNER, v. act. c'est une opération de Teinturier: toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoisi doivent être *alunées*. Ainsi *aluner*, c'est ou faire tremper dans l'*alun*, ou mettre au bain d'*alun*. *Voyez TEINTURE.*

* ALUS, desert d'Arabie, où les Israélites camperent le dixieme jour.

* ALYPUM ou FRUTEX TERRIBILIS, (*Hist. nat.*) arbruste qui s'éleve à environ une coudée; sa racine est couverte d'une écorce noirâtre, sa longueur est de quatre à cinq pouces, & sa grosseur de près d'un pouce de diametre en son collet; elle est garnie, ou plutôt partagée en trois ou quatre grosses fibres; ses branches sont couvertes d'une petite pellicule d'une couleur de rouge brun, déliées & cassantes; ses feuilles placées sans ordre, tantôt par bouquets, tantôt isolées, quelquefois accompagnées à leurs aisselles d'autres petites feuilles, sont de différentes figures: les unes ressemblent aux feuilles du myrte; les autres s'élargissent vers le bout, ou sont en trident, ou n'ont qu'une pointe. Les plus grandes ont environ un pouce de longueur, sur trois ou quatre lignes de largeur, & sont épaisses & d'un verd éclatant. Chaque branche porte une seule fleur, quelquefois deux, mais rarement: ces fleurs sont d'un beau violet, & ont environ un pouce de diametre; elles sont composées de demi-fleurons, & de leur milieu s'élevent quelques étamines blanches, avec un petit sommet noirâtre. Ces fleurons finissent en trois pointes, & n'ont qu'environ trois lignes de long, sur une ligne de large: chaque demi-fleuron porte son embryon, qui, quand la fleur est passée, devient une semence garnie d'une espece d'aigrette. Toute la fleur est soutenue par un calice composé de feuilles disposées en écailles, chacune desquelles n'a que deux ou trois lignes de long sur une ligne de large.

On lit dans Clusius, que les charlatans de l'Andalousie donnoient la décoction de cette plante pour les maladies vénériennes; d'autres gens de même caractère la substituent au sené: mais la violente action de ce remede, qui n'a pas été nommé pour rien *frutex terribilis*, fait souvent repentir de son usage & ceux qui l'ordonnent, & ceux à qui il est ordonné. *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, 1712.*

Cette plante a beaucoup d'amertume, son goût est aussi desagréable que celui du laurécole, & son amertume augmente beaucoup pendant six ans; on la trouve en plusieurs endroits du Languedoc: mais elle croît principalement en abondance sur le mont de Cete, dans cette province, auprès de Frontignan; c'est pour cette raison que les Botanistes lui ont donné le nom d'*alypon montis Ceti*. On trouve aussi l'*alypum* dans plusieurs endroits de Provence, sur-tout dans ceux qui sont voisins de la mer & situés au midi.

Elle est un violent cathartique, & ne purge pas avec moins de force la bile, le phlegme, & les humeurs aqueuses, que le tithymale. Mais nous ne saurions trop répéter qu'on ne doit se servir d'un remède si violent qu'avec beaucoup de précaution. (N)

ALYSSOIDE, f. f. herbe dont la fleur est composée de quatre feuilles disposées en croix; il sort du calice un pistil qui devient dans la suite un fruit presqu'elliptique, gonflé, & assez gros; ce fruit est partagé en deux loges par une cloison parallèle aux deux portions qu'elle divise, & il renferme des semences applaties, arrondies, & entourées par un limbe. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE.

ALYSSON, f. m. herbe dont les fleurs sont composées de quatre feuilles disposées en croix; il sort du calice un pistil, qui devient dans la suite un fruit assez petit, relevé en bosse, & partagé en deux loges par une cloison qui est parallèle aux portions qu'elle divise: ce fruit renferme des semences arrondies. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

ALYTARCHIE, f. f. dignité de l'alytarque, qui duroit quatre ans. Voyez ci-après ALYTARQUE.

ALYTARQUE, f. m. (*Hist. anc.*) magistrat qui dans les jeux commandoit aux mastigophores, ou porte-verges, & leur faisoit exécuter les ordres de l'agonothete. (G)

ALZAN, f. m. (*Manège.*) poil de cheval tirant sur le roux. Ce poil a plusieurs nuances qu'on désigne par plusieurs épithetes; savoir, *alzan clair*, *alzan poil de vache*, *alzan bai*, *alzan vif*, *alzan obscur*, *alzan brûlé*. On dit proverbiallement *alzan brûlé*, plutôt mort que lassé; ce qui veut dire que les chevaux de ce poil sont si vigoureux, qu'ils ne se lassent jamais. (V)

A M

AM, voyez HAMEÇON.

AMABYR ou AMVABYR, f. m. ancien mot anglois, qui signifie le prix de la virginité. C'étoit un droit qui se payoit au seigneur dans quelques provinces d'Angleterre, par celui qui épousoit la fille d'un de ses vassaux. Voyez MARQUETTE. (H)

* AMACACHES, f. m. pl. peuples de l'Amérique méridionale dans le Bresil, aux environs de la contrée de Saint-Sébastien de Rio-Janeiro.

* AMACORE & AMACURE, riviere de l'Amérique septentrionale, qui tombe dans la Caribone, & se jette dans la mer du nord, aux environs de l'embouchure de l'Orenoque.

* AMACUSA, île & province du Japon, avec une ville du même nom.

* AMADABAD, grande ville d'Asie, capitale du royaume de Guzurate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. *Long.* 90. 15. *lat.* 23.

Son commerce est d'étoffes de soie, de coton, pures ou mêlées de l'une & de l'autre, comme tulbandes, allégias, attelasses, baffetas & chilfes, brocards de draps d'or & d'argent, damas, satins, tafetas, velours, alcatifs d'or, d'argent, de soie, & de laine; toiles de coton, blanches ou peintes, qui se font dans cette ville même, & qu'on transporte à Surate, à Cambaye, & à Boritschia. Le pays a de l'indigo, du sucre, des confitures, du cumin, du miel, de la laque, de l'opium, du borax, du gingembre, des mirobolans, du salpêtre, du sel ammoniac, de l'ambre-gris, du musc, des diamans: ces trois dernières marchandises sont d'importation. C'est d'Amadabad ou Amadabath, que viennent toutes les toiles bleues qui passent en Perse, en Arabie, en Abyssinie, à la mer Rouge, à la côte de Mélinde, à Mosambique, à Madagascar, à Java, à Sumatra, à Macassar, aux Moluques.

Boritschia ou Brotchia, ville du royaume de Gu-

zurate, à 12 lieues de Surate, a aussi des manufactures de toiles de coton. On en fait aussi à Bifantagar, à Pettan, à Brodera, à Goga, à Chin, Pour, Nariaath, Vasset, &c.

* AMADAN, ville d'Asie, dans la Perse. *Long.* 65. 25. *lat.* 35. 15.

* AMADES, f. f. pl. On appelle ainsi dans le *Blason*, trois listes plates parallèles, dont chacune est large comme le tiers de la fasce; elles traversent l'écu dans la même situation, sans toucher aux bords d'un côté ni d'autre. (V)

* AMADIE, ville d'Asie, dans le Curdistan, sur une haute montagne. *Long.* 53. 30. *lat.* 36. 25.

* AMADIS, c'est le nom que les *Couturiers en linge* donnent à une façon de manche ou de poignet, qui n'est guere d'usage qu'aux chemises de nuit. Les manches en *amadis* sont peu ouvertes; sont doublées de la même toile qu'elles sont faites, depuis le poignet jusqu'au-dessus de la fente ou ouverture de la manche; sont étroites & s'appliquent si exactement sur le bras, qu'elles ne bouffent point, & qu'à peine peuvent-elles se plisser. Les gens opulens les garnissent en-dessus de falbalas longs, ou de belle mouffeline, ou même de dentelle. Le poignet n'a qu'une petite manchette de deux ou trois doigts au plus. On donne encore le nom d'*amadis* aux manchettes dont les femmes en couches se couvrent le bras.

* AMADOU, f. m. espece de meche noire qui se prépare en Allemagne avec une sorte de grands champignons ou d'excroissances qu'on trouve sur les vieux chênes, frênes, & sapins. On fait cuire ces excroissances dans de l'eau commune; on les seche, on les bat; on leur donne ensuite une forte lessive de salpêtre; on les remet sécher au four, & l'*amadou* est fait. On fait de quel usage il est pour avoir promptement du feu, par le moyen de l'acier & de la pierre à fusil.

* AMAGER ou AMAG, île du Danemark sur la mer Baltique, vis-à-vis de Copenhague, d'où l'on peut y passer sur un pont.

* AMAGUANA, île de l'Amérique septentrionale, & une des Lucayes, près d'Hispaniola.

* AMAIA, AMAJA, AMAGIA, ville principale des Cantabres en Espagne, vers les confins des Asturies, à trois lieues de Villa-Diego, où l'on en voit encore les ruines.

AMAIGRI, adj. se dit d'une terre usée & dénuée des sels nécessaires à la production des végétaux. On doit y remédier en l'engraissant. V. ENGRAIS. (K)

AMAIGRIR, v. act. terme d'Architecture. Voyez DÉMAIGRIR.

* AMAIGRIR, rendre maigre. L'usage fréquent de certains alimens dessèche & amaigrit; le travail l'*amaigri*.

AMAIGRIR, v. n. il amaigrit tous les jours. Voyez MAIGREUR. (L)

* AMAIGRIR, en Sculpture, se dit du changement qui survient dans une figure de terre ou de plâtre nouvellement faite, lorsqu'en se séchant ses parties se resserrent, diminuent de grosseur, & deviennent moins nourries.

AMAIGRIR, v. a. en terme de Charpentier constructeur de vaisseau, c'est rendre un bordage ou une piece de bois moins épaisse. (Z)

* AMALFI, ville d'Italie au royaume de Naples, sur la côte occidentale du golfe de Salerne. *Long.* 37. 7. *lat.* 40. 35.

ALMAGMATION, f. f. c'est en Chimie l'action d'amalgamer, c'est-à-dire de dissoudre ou d'incorporer un métal, spécialement l'or, avec le mercure. Voyez AMALGAME.

Cette opération est désignée chez les Chimistes par les lettres *AAA*. Voyez *AAA*.

L'*almagmation* se fait en fondant, ou du moins en chauffant le métal, & en y ajoutant alors une cer-

taine proportion de mercure, en remuant les deux substances, qui par ce moyen s'incorporent ensemble. La trituration seule pourroit suffire pour faire cette dissolution, ou cet alliage du mercure avec les métaux: mais l'opération se fait mieux par la chaleur.

Tous les métaux, excepté le fer, s'unissent & s'amalgament plus ou moins facilement avec le mercure: mais l'or est celui de tous qui le fait le plus aisément; ensuite l'argent, puis le plomb & l'étain; le cuivre assez difficilement, & le fer point du tout. Il n'est cependant pas absolument impossible de le faire; il paroît que Becker en a connu les moyens. Le remède de M. Desbois medecin de la faculté de Paris, est un alliage de fer & de mercure.

L'amalgamation de l'or se fait ordinairement en échauffant les lames ou feuilles d'or jusqu'à ce qu'elles soient rouges; après quoi on verse le mercure dessus, & on remue le mélange avec une petite baguette de fer jusqu'à ce qu'il commence à fumer; alors on le jette dans un vaisseau plein d'eau, où il se fige & devient maniable.

Cette sorte de calcination est fort en usage chez les Orfèvres & les Doreurs, qui par ce moyen rendent l'or fluide & ductile pour servir à leurs ouvrages.

Ce mélange ou *amalgame* étant mis sur un autre métal, par exemple sur le cuivre, & le tout étant mis ensuite sur le feu à évaporer, l'or reste seul sur la surface de cuivre; ce qui forme ce qu'on appelle *doreure*. Voyez DORURE.

On peut enlever la noirceur de l'*amalgame* en le lavant avec de l'eau, & on peut en séparer une portion de mercure en l'exprimant à-travers un linge; le reste étant évaporé dans un creuset, l'or reste sous la forme d'une poudre impalpable, & dans cet état on l'appelle *chaux d'or*. Voyez OR. L'or retient environ trois fois son poids du mercure par l'amalgamation. (M)

AMALGAME, f. m. en Chimie, est une combinaison ou un alliage du mercure avec quelqu'un des métaux. Voyez AMALGAMATION, MERCURE, MÉTAL. Ce mot est formé du grec *ἀμα*, *simul*, ensemble, & de *γάρνω*, *junger*, joindre.

L'*amalgame* du mercure avec le plomb est une substance molle, friable, & de couleur d'argent. Voyez PLOMB.

Si on lave cet *amalgame* avec de l'eau bien claire & qui soit chaude, & qu'on le broye en même tems dans un mortier de verre, les impuretés du métal se mêleront avec l'eau; & si l'on change l'eau & qu'on répète la lotion plusieurs fois, le métal se purifiera de plus en plus. Un des plus grands secrets de la Chimie, selon Boerhaave, c'est de trouver moyen d'avoir à la fin la liqueur aussi pure & aussi nette, que lorsqu'elle a été versée sur l'*amalgame*; ce qui pourroit fournir une méthode d'anoblir les métaux, ou de les retirer des métaux moins précieux. V. TRANSMUTATION, PIERRE PHILOSOPHALE, &c.

Cette maniere philosophique de purifier les métaux, peut s'appliquer à tous les métaux, excepté au fer. Voyez AMALGAMATION.

Les *amalgames* s'amollissent par la chaleur, & au contraire se durcissent par le froid. Les métaux *amalgamés* avec le mercure, prennent une consistance molle & quelquefois presque fluide, selon la quantité du mercure qu'on y a employée.

On peut retirer les métaux du mercure & les remettre dans leur premier état par le moyen du feu. Le mercure est volatil, & cede bien plus aisément au feu que ne font les métaux; c'est pourquoi en mettant l'*amalgame* sur le feu, le mercure se dissipe & le métal reste divisé en petites parties, ce qui est l'effet du mercure qui a dissous le métal qui est ainsi réduit

en poudre, qu'on nomme quelquefois *chaux*. Voyez CHAUX D'OR.

Si on veut ne pas perdre ainsi le mercure par l'évaporation, il faut faire l'opération dans des vaisseaux clos, dans une cornue avec son récipient, & y faire distiller le mercure comme on fait dans la révivification du mercure de son cinnabre.

Et pour avoir le métal dans son premier état, tel qu'il étoit avant que d'en faire l'*amalgame*, on prend la poudre ou la chaux du métal, qui reste après en avoir retiré le mercure, & on fait fondre ce reste dans un creuset.

L'*amalgame* est un moyen dont on se sert dans plusieurs pays pour tirer l'or & l'argent de leurs mines. On broye ces mines avec du mercure qui se charge de ce qu'elles ont de fin, c'est-à-dire de ce qu'elles ont d'or ou d'argent, & qui ne se mêle point avec la terre, ni avec la pierre; de sorte que le mercure étant retiré de la mine par son propre poids & par la lotion qu'on fait de ce mercure dans de l'eau, on retire par la cornue le mercure, qui laisse le métal qui étoit dans la mine. (M)

AMALGAMER, v. act. Voyez AMALGAME & AMALGAMATION.

* AMALTHÉE, f. f. c'est le nom de la chevre qui allaite Jupiter, & que ce dieu par reconnaissance plaça parmi les astres. Les Grecs ont fait d'une de ses cornes leur corne d'abondance. Voyez CHEVRE.

* AMAM, ville de la tribu de Juda. Voyez Josué, xv. 26.

* AMAN, port du royaume de Maroc sur la côte de l'Océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin.

* AMANA, île de l'Amérique septentrionale, & une des Lucayes.

* AMANAS, îles turques au nord de l'île espagnole dans l'Amérique; ce sont les plus orientales.

* AMANBLUCÉE, f. f. toile de coton qui vient du Levant par la voie d'Alep.

* AMANCE, bourg de France en Lorraine sur l'Amance, ruisseau. Long. 23. 57. 9. lat. 48. 45. 5.

* AMAND (SAINT-), ville des Pays-Bas dans le comté de Flandre, sur la Scarpe. Long. 21. 5. 42. lat. 50. 27. 12.

* AMAND (SAINT-), ville de France dans le Bourbonnois, sur le Cher & les confins du Berri. Longit. 20. lat. 46. 32.

* AMAND (SAINT-), petite ville de France dans le Gatinois, au diocèse d'Auxerre.

AMANDE, f. f. semence renfermée dans une écorce dure & ligneuse. Le composé de ces deux parties est appelé *noyau*. Voyez NOYAU. (I)

Les *amandes* sont douces ou ameres. Les *amandes douces* passent pour être nourrissantes: mais elles sont de difficile digestion, lorsqu'on en mange trop. On en fait avec le sucre différentes sortes de préparations, comme des massépains, des macarons; on en tire l'orgeat, & une huile fort en usage en Médecine. Elle est excellente dans les maladies des poudrons, la toux, les aigreurs d'estomac, l'asthme & la pleurésie. Sa qualité adoucissante & émolliente la rend d'un usage admirable dans la pierre de la vessie, dans la gravelle, dans toutes les maladies des reins & de la vessie. Elle corrige les fels acres & irritans qui se trouvent dans l'estomac & les intestins; elle est bonne pour la colique & la constipation. On en donne aux femmes enceintes quelque tems avant qu'elles accouchent. Elle abat les tranchées des enfans qu'elle purge, si on la mêle avec quelque sirop convenable.

L'*amande douce* contient beaucoup d'huile, peu de sel & de phlegme.

L'*amande amere* contient beaucoup d'huile, plus de sel que l'*amande douce*, peu de flegme; c'est

pourquoi l'huile d'amandes ameres se conserve plus long-tems, sans se rancir, que l'huile d'amandes douces. On employe les amandes ameres extérieurement, pour nettoyer & embellir la peau; l'huile qu'on en tire est bonne pour la furdité, elle entre souvent dans les linimens anodins. L'huile d'amandes ameres employée extérieurement est bonne pour les duretés des nerfs, pour effacer les taches de la peau, & pour dissiper la dureté du ventre des enfans. Selon quelques-uns, l'esprit-de-vin tartarisé empêche les huiles d'amandes douces & d'amandes ameres de devenir rances.

Les amandes douces procurent le sommeil, & augmentent la secrétion de la semence: les unes & les autres conviennent en tout tems, à tout âge, & à toutes sortes de tempéramens, pourvû qu'on en use modérément.

On exprime des amandes douces pilées & délayées dans l'eau, un lait que l'on fait boire aux gens maigres ou héctiques, aux pleurétiques, & qui leur fait un bien évident; parce que ce lait contient beaucoup de parties huileuses balsamiques, propres à nourrir & rétablir les parties solides, à modérer le mouvement impétueux des humeurs & à adoucir leur acreté.

La différence du goût entre les amandes douces & les ameres, vient de ce que dans les douces il se trouve moins de sel, & que ce sel est parfaitement lié & retenu par des parties rameuses, de sorte qu'il ne peut faire qu'un impression très-legere sur la langue. Les ameres au contraire contiennent plus de sel acre, qui n'étant qu'à demi embarrassé par des parties huileuses, excite une sensation plus forte & plus defagréable.

L'huile d'amandes douces tirée sans feu est la meilleure; elle soulage dans les douleurs, les spasmes & les convulsions. (N)

* Pour faire l'huile d'amandes douces, choisissez-les; jetez-les dans l'eau chaude; ôtez-en la peau; essuyez avec un linge. Pilez dans un mortier; mettez la pâte dans un sac de canevas, & le sac sous une presse, & vous aurez de l'huile sans feu.

Vous aurez de la même maniere l'huile d'amandes ameres; vous observerez seulement de mettre la pâte chaude dans le sachet de canevas.

Vous confirez les amandes vertes, comme les abricots. Voyez ABRICOT. C'est encore la même méthode qu'il faut suivre pour les mettre en compote.

Si vous prenez pour deux livres d'amandes, une livre ou cinq quarterons de sucre; que vous le fassiez cuire à la plume; que vous y jettiez vos amandes; que vous remuiez bien, pour les empêcher de prendre au fond; que vous continuiez jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sucre; que vous les mettiez ensuite sur un petit feu; que vous les y teniez jusqu'à ce qu'elles petent; que vous les remettiez dans la poêle, & les y teniez couvertes jusqu'à ce qu'elles soient essuyées: vous aurez des amandes à la praline grises.

Si quand vos amandes ont pris sucre, vous les laissez égoutter dans un poëlon, & qu'à cette égoutture vous ajoûtiez un peu d'eau, de cochenille, d'alun & de creme de tartre; que vous fassiez bien cuire le tout, & que vous y jettiez vos amandes, vous les aurez pralines rouges.

Si vous vous contentez de les faire cuire dans du sucre préparé à cassé, vous les aurez blanches.

Prenez du sucre en poudre, du blanc d'œuf, de la fleur d'orange, faites-en une glace; roulez-y vos amandes pelées; faites-leur prendre cette glace: dressez-les sur un papier; mettez-les sur ce papier sécher à petit feu dans un four, & vous aurez des amandes glacées.

Tome I.

Si après avoir échaudé & pelé vos amandes, vous les jetez dans du blanc d'œuf, & de-là dans du sucre en poudre; si vous les glacez ensuite, recommençant de les remettre dans le blanc d'œuf, de-là dans le sucre en poudre, & de les glacer jusqu'à ce qu'elles soient assez grosses; vous aurez des amandes soufflées.

AMANDE, (Comm.) fruit très-dur & extrêmement amer, qui sert de basse monnoie aux Indes orientales, principalement où les cauris des Maldives n'ont point cours. Voyez CAURIS.

Ces amandes croissent & sont très-communes dans la Caramanie deserte; on les envoie premierement à Ormus, île du golfe Perfique, & d'Ormus elles passent dans une grande partie des Indes. La valeur de ces amandes va assez communément jusqu'à quarante-cinq à cinquante pour un pacha, petite monnoie de cuivre d'une valeur variable, de six à sept deniers de France.

AMANDE, en terme de Fourbisseur, est cette partie de la branche d'une garde d'épée qui en occupe le milieu, de figure un peu ovale comme la poignée, & enrichie de divers ornemens. Voyez la fig. 9. Pl. du Damasquineur, qui représente une garde d'épée: on donne le nom d'amande à l'endroit n de la branche qui est en ventre ou renflement oval.

* AMANDÉ, f. m. c'est une boisson qui se fait de la maniere suivante. Pelez des amandes douces; faites bouillir legerement dans de l'eau une demi-poignée d'orge mondé; jetez cette eau; faites bouillir votre orge une seconde fois, jusqu'à ce qu'il commence à crever; retirez la décoction; passez le tout par un linge; pilez vos amandes; à mesure qu'elles se mettent en pâte, délayez cette pâte avec la décoction d'orge. Vous aurez un lait dans lequel vous dissoudrez du sucre; ajoûtez-y un peu de fleur d'orange, & vous aurez une boisson agréable au goût, rafraîchissante, somnifere, & nourrissante. Voyez AMANDIER.

AMANDEMENT, f. m. (Agric.) c'est l'action d'amander une terre. Voyez AMANDER. (K)

AMANDER, v. a. (Agriculture.) c'est améliorer une terre maigre & utée en y répandant de bon fumier, ou d'autres engrais convenables à sa nature. Il y a plusieurs sortes d'amandemens, tels que les fumiers, les terres, les cendres, les excréments des animaux; les curures des marres, des étangs, & les boues des rues. Voyez ENGRAIS. (K)

AMANDIER, en latin amygdalus, arbre dont la fleur est composée de plusieurs feuilles disposées en rose; il sort du calice un pistil qui devient dans la suite un fruit dur, ligneux, oblong, & recouvert d'une forte d'écorce: ce fruit renferme une semence oblongue. Tournefort, Inst. rei herb. Voyez PLANTE. (I)

L'amandier sert à recevoir les greffes des pêchers & des abricotiers. Ses feuilles & les fleurs sont toutes semblables à celles du pêcher; son fruit oblong & verdâtre forme une coque qui renferme une amande douce ou amere: c'est par ce moyen qu'il perpétue son espece. (K)

Sur le fruit de l'amandier, voyez AMANDE.

* AMANDOURI, sorte de coton qui vient d'Alexandrie par la voie de Marseille.

* AMANGUER, ville d'Asie dans l'île de Nymphon, sur la côte occidentale de Jamayfoti, où elle a un port.

AMANSES, f. f. plur. (Chimie.) mot barbare & factice, dont certains Alchimistes fantasques se servent pour dire, pierres précieuses contrefaites, ou pierres artificielles, ou factices. Voyez PIERRE. (M)

* AMANT, AMOUREUX, adject. (Gramm.) Il suffit d'aimer pour être amoureux; il faut témoigner qu'on aime pour être amant. On est amoureux de

R r ij

celle dont la beauté touche le cœur ; on est *amant* de celle dont on attend du retour. On est souvent *amoureux* sans oser paroître *amant* ; & quelquefois on se déclare *amant* sans être *amoureux*. *Amoureux* désigne encore une qualité relative au tempérament, un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux* ; il ne prend guère le titre d'*amant*, qu'on ne le lui permette. *Voyez les Synon. de M. l'abbé Girard.*

* AMANTHEA, ville de Calabre sur la Méditerranée, vers le cap de Suraro.

* AMANUS, f. m. (*Mythol.*) dieu des anciens Perses. C'étoit, à ce qu'on croit, ou le soleil, ou le feu perpétuel qui en étoit une image. Tous les jours les mages alloient dans son temple chanter leurs hymnes pendant une heure devant le feu sacré, tenant de la vervaine en main, & la tête couronnée de tiarres dont les bandelettes leur tomboient sur les joues.

* AMAPAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andaloufie, près de l'Orénoque.

AMARACINON. L'*amaracinon* étoit un onguent précieux, préparé avec des huiles essentielles & des substances aromatiques. Il n'est plus usité. L'auteur de cet onguent, ou, pour mieux dire, de ce baume précieux, lui a donné le nom d'*amaracinon*, vraisemblablement à cause de l'huile essentielle de marjolaine qui en faisoit la base, ou qui du moins y entroit ; car *amaracinon* paroît venir d'*amaracus*, marjolaine. (N)

* AMARANTES, f. m. pl. anciens peuples de la Colchide ; ils habitoient à la source du Phasé, sur une montagne du nom d'*Amarante*.

* AMARANTHEA, surnom de Diane, pris de celui d'un village de l'Eubée, où elle étoit adorée.

AMARANTHE, f. f. (*Bot. & Jard.*) *amaranthus*, herbe dont les fleurs sont composées de plusieurs feuilles disposées en rose ; du milieu de ces fleurs il s'élève un pistil, qui devient dans la suite un fruit en forme de boîte presque ronde ou ovale, qui se divise transversalement en deux pièces, & qui renferme des semences qui sont pour l'ordinaire arrondies. Tournefort, *Inst. rei herb. Voyez PLANTE.* (I)

La fleur de l'*amarante*, qui ressemble à une panache en forme d'épi, d'une couleur de pourpre d'orange, de rouge & de jaune, extrêmement vive & variée, s'élève à la hauteur d'environ deux piés avec des feuilles larges, pointues, rougeâtres dans les bords, & d'un verd clair dans le milieu. Sa graine qui naît dans de petites capsules au milieu des fleurs, est ronde, petite, luisante, & ne vient qu'aux fleurs simples : elle fleurit au mois d'Août jusqu'à la fin de l'automne, & demande à être souvent arrosée, & à être élevée sur une couche avec des cloches ; le froid & le vent lui sont très-contraires.

On leve les *amarantes* en mottes pour les transplanter dans les parterres, & garnir les pots remplis de fumier bien pourri, ou de bonne terre ; sans cette précaution elles auroient de la peine à reprendre.

On conserve leur graine dans des boîtes pendant l'hiver, ou plutôt on garde la tige sèche dans la serre ; & après que les fortes gelées sont passées, on l'égraine pour la semer ; ce qui lui donne le tems de bien mûrir. Elle se sème en Avril & Mai. (K)

AMARANTHOIDE, f. f. (*Bot.*) *amaranthoides*, genre de plante observé par le P. Plumier. Sa fleur est composée de fleurons rassemblés en forme de tête écailleuse ; il sort de l'axe plusieurs feuilles qui sont posées deux à deux, rangées comme des écailles faites en forme de tuile creuse, & ressemblantes en quelque sorte à des pattes d'écrevisses. Ces feuilles embrassent un fleuron entouré d'un calice ; il sort du fond un pistil qui tient comme un clou à la partie in-

ferieure de la fleur, & qui est enveloppé d'une coëffe. Ce pistil devient dans la suite un fruit arrondi, avec une espèce de queue crochue. Tournefort, *Inst. rei herb. app. Voyez PLANTE.*

* AMARIN, (SAINT-) ville d'Alsace.

* AMARMOCHDY, ville du Zanguebar en Afrique, au royaume de Melinde, à la source de la rivière Quilimanco.

AMARQUE, f. f. *terme de Marine* ; c'est, ou un tonneau flotant & qu'on met dessus un banc de sable, ou un mât qu'on élève sur une roche, pour que les vaisseaux qui viennent dans ce parage s'éloignent de l'endroit où ils voyent ces marques, qu'on appelle autrement *balise* ou *boüée*.

AMARRAGE, f. f. *en termes de Marine*, est l'ancrage du vaisseau, ou son arrêt, ou l'attache de ses agreils avec des cordages. *Voyez AMARRES & SAISINE.* Lorsqu'un vaisseau est desarmé, il n'y reste que les cables nécessaires à son *amarage*. On appelle encore ainsi l'endroit auquel une grosse corde, ou une seule mise en double, est liée à une petite. *Voyez AMARRER.*

AMARRE, *terme de Marine*, c'est le commandement pour faire attacher ou lier quelque chose. On dit : *amarre bas bord*, *amarre sribord* ; pour dire, *amarre à gauche*, *amarre à droite*. *Amarre à fil de carret*, c'est faire *amarrer* les voiles de façon qu'on puisse les déployer aisément au besoin, en coupant les fils de carret. *Voyez FILS DE CARRET.*

AMARRES, *terme de Marine* qui désigne les cordages avec lesquels on attache les agreils du vaisseau, où les culasses des canons qui y sont placés. Ce sont aussi les cordes avec lesquelles on attache le vaisseau à des pieux, ou à des anneaux. On le dit aussi des cables qui servent à mouiller l'ancre : par exemple, ce navire a ses trois *amarres* dehors, c'est-à-dire, qu'il a mouillé ses trois ancres ; ce qui s'appelle *mouiller en patte d'oie* : ce vaisseau est sur les *amarres*, c'est-à-dire qu'il est à l'ancre. On dit *larguer une amarre*, pour dire *détacher une corde*. Nous fîmes couper l'*amarre* de notre chaloupe qui étoit à la toue. *Voyez TOUE, MOUILLER.*

AMARRER, v. n. *terme de Marine*, qui signifie *attacher* ou *lier* fortement avec un cordage, soit un vaisseau, soit quelqu'une de ses parties, ou de ses agreils. On dit *amarrer le cable*, lorsqu'il faut l'attacher fortement à l'organeau de l'ancre. *Amarrer deux cables*, c'est les attacher ensemble avec un noeud ; ce qui est moins sûr, mais plutôt fait qu'une épécure. *Voyez EPICER.*

Amarrer la grand'voile, c'est l'attacher fortement au mât dans l'endroit convenable.

Amarrer à terre, c'est lier le cordage à terre par un bout.

Amarrer une manœuvre lorsqu'elle est assez filée. *Voyez MANŒUVRE, FILER. Voyez ANCRE & ORGANEAU.* (Z)

Amarrer a les mêmes significations sur la rivière ; c'est toujours *attacher par le moyen d'un cable* : mais *fermer* est plus usité. Les voituriers par eau entendent encore par *amarrer*, *s'approcher de terre*.

* AMARUMAYA, rivière de l'Amérique méridionale, qui a sa source proche de Cusco, & se jette dans le fleuve des Amazones, au-dessous des îles Amagues.

* AMASEN, ville d'Afrique dans la Nigritie ; sur le lac de Borno, capitale d'un petit royaume de son nom.

* AMASIE, ville de Turquie dans la Natolie ; capitale d'une contrée à laquelle elle donne son nom, près de la rivière de Casalmach. *Long. 53. 40. lat. 49. 53.*

AMASSER, v. act. *en Hydraulique*. Pour *amasser* des eaux, il faut examiner si la source est décou-

verte & peu profonde, si elle n'est point apparente, ou si elle est enfoncée dans les terres : on agira différemment suivant ces trois cas.

Lorsque la source est découverte, vous creusez seulement pour l'*amasser* un trou carré, dont vous tirez les terres doucement, que vous soutiendrez par des pierres seches. Dans l'endroit de l'écoulement, vous creusez une rigole dans les terres, ou une pierrée bâtie de blocailles ou pierres seches, que vous couvrez de terre à mesure que vous marchez. Si la source n'est pas apparente, on fera plusieurs puits éloignés de trente à quarante pas, & joints par des tranchées, qui ramasseront toutes les eaux. Dans le cas où la source est enfoncée plus avant dans la terre, vous creuserez jusqu'à l'eau un passage en forme de voûte par-dessous les terres, que vous retiendrez avec des planches & des étréfillons. Lorsque vous aurez construit plusieurs de ces voûtes & des pierrées de communication, vous les conduirez dans une grande tranchée de recherche, dont les berges seront coupées en talus des deux côtés, en pratiquant des rameaux à droite & à gauche en forme de pattes d'oie, pour ramasser le plus d'eau que vous pourrez. Toutes ces pierrées, tranchées, & rameaux, se rendront par une petite pente douce, dans une seule & grande pierrée, qui portera l'eau dans le regard de prise, ou dans le réservoir.

On pratique depuis ce regard de 50 toises en 50 toises, des puisarts ou puits maçonnés, pour examiner si l'eau y coule, & en connoître la quantité. On marque le chemin de l'eau par des bornes, afin d'empêcher les plantations d'arbres dont les racines perceroient les tranchées & feroient perdre les eaux.

(K) **AMASSETTE**, c'est une petite piece de bois, de corne, d'ivoire, &c. dont on se sert pour rassembler les couleurs après les avoir broyées sur la pierre. *Voyez* *Planche de Peinture, figure 1.*

* **AMASTRE**, **AMASTRIS**, **AMASTRIDE**, ville ancienne & maritime de Paphlagonie sur le bord du Pont-Euzin; on l'appelle aujourd'hui *Amastro*.

AMATELOTER, se dit, *en Marine*, de deux matelots qui se prennent pour compagnons & associés, afin de se soulager réciproquement, & que l'un puisse se reposer quand l'autre fait le quart. (Z)

AMATEUR, f. m. c'est un terme consacré aux beaux Arts, mais particulièrement à la Peinture. Il se dit de tous ceux qui aiment cet art, & qui ont un goût décidé pour les tableaux. Nous avons nos *amateurs*, & les Italiens ont leurs *virtuoses*. (R)

* **AMATHONTE** ou **AMATHUSE**, ville de l'île de Chypre, où Vénus & Adonis avoient des autels. Quelques géographes croient que c'est Limisso d'aujourd'hui; d'autres disent que Limisso est à plus de sept milles des ruines d'*Amathuse*.

* **AMATHRE**, nom qu'Homere a donné à une des cinquante Néréides.

* **AMATHUS** ou **AMATHONTE**, ville de la tribu de Manassès, en-deçà du Jourdain.

* **AMATHUSIA**: Vénus fut ainsi nommée d'*Amathonte* dans l'île de Chypre, où elle étoit particulièrement adorée.

* **AMATIQUE** ou **S. THOMAS**. *Voyez* **THOMAS** (*Saint*).

AMATIR, terme de Monnoie, est l'opération de blanchir les flancs, en sorte que le métal en soit mat & non poli: en cet état on marque le flanc au balancier, d'où il sort ayant les fonds polis & les reliefs mats. La cause de ces deux effets est que la gravure des quarrés est seulement adoucie, au lieu que les faces sont parfaitement polies. La grande pression que le flanc souffre entre les quarrés fait qu'il en prend jusqu'aux moindres traits. Les parties polies des quar-

rés, doivent rendre polies celles du flanc qui leur correspondent; au lieu que celles qui sont gravées & seulement adoucies, par conséquent encore remplies de pores qui sont imperceptibles chacun en particulier, mais dont le grand nombre fait que ces parties poreuses ne sont point luisantes, laissent sur le flanc autant de petits points en relief qu'elles ont de pores. C'est ce qu'on appelle le *mat*. Le blanchiment pour l'argent & la couleur pour l'or qui rendent les flancs mats dans toute leur étendue, sont des préparations indispensables pour avoir de belle monnoie, & que l'avidité des entrepreneurs leur fait négliger, quoiqu'ils soient payés pour les faire.

AMATIR, *en terme d'Orfèvre en grosserie*, c'est ôter l'éclat & le poliment à certaines parties qui doivent servir comme d'ombre en les rendant graineuses & mates, pour que celles auxquelles on laisse le poli paroissent avec plus d'éclat lorsque ce sont des reliefs. Au contraire, lorsque ce sont les fonds qui sont polis, certaines parties des reliefs sont mates, afin qu'elles se détachent davantage des mêmes fonds, comme dans les médailles. *Voyez* **MÉDAILLES** & **MATTOIR**. On dit *or mat* & *argent blanchi*, lorsque les pieces faites de ces métaux n'ont point été polies après avoir été dérochées. *Voyez* **POLIR** & **DÉROCHER**.

* **AMATITUE**, riviere de l'Amérique septentrionale en la nouvelle Espagne, qui se jette dans la mer Pacifique sur les confins de la province de Guaxaca.

* **AMATHO**, riviere d'Italie dans la Calabre; elle a sa source dans l'Apennin, & se jette dans la mer près du bourg de Sainte-Euphémie.

* **AMATRICE**, ville d'Italie au royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure. *Long. 31. 5. lat. 42. 53.*

* **AMATZQUITL**, *sive unedo papyracea Nieremberg. (Bot.)* plante dont la substance est legere comme celle du figuier, dont la feuille ressemble à celle du citronnier, mais est plus velue & plus pointue, & dont le fruit est de la grosseur d'une noix, & plein de graine blanche de la même forme que celle de la figue. Cette plante aime les pays chauds & se trouve à Chietla; la décoction de sa racine passe pour salutaire dans les maladies fébriles.

AMAUROSE, f. f. *terme de Medecine*, est une privation totale de la vûe sans qu'il y ait aux yeux aucun défaut apparent. *Voyez* **ŒIL**, &c. Ce mot est francisé du grec *ἀμαυρόσις*, qui signifie *obscurcissement*, étant dérivé du verbe *ἀμαυρόω*, qui signifie *obscurcir*. *Amaurosîs* est la même chose que le *gutta serena* des Latins. *Voyez* **GOUTTE SEREINE**. (N)

AMAUTAS, f. m. (*Hist. mod.*) philosophes du Pérou sous le regne des *Incas*. On croit que ce fut l'*Inca Roca* qui fonda le premier des écoles à Cusco, afin que les *Amautas* y enseignassent les sciences aux princes & aux gentilshommes; car il croyoit que la science ne devoit être que pour la noblesse. Le devoir des *Amautas* étoit d'apprendre à leurs disciples les cérémonies & les préceptes de leur religion; la raison, le fondement & l'explication des lois; la politique & l'art Militaire; l'Histoire & la Chronologie; la Poésie même, la Philosophie, la Musique & l'Astrologie. Les *Amautas* composoient des comédies & des tragédies, qu'ils représentoient devant leurs rois & les seigneurs de la cour aux fêtes solennelles. Les sujets de leurs tragédies étoient des actions militaires, les triomphes de leurs rois ou d'autres hommes illustres. Dans les comédies ils parloient de l'agriculture, des affaires domestiques, & des divers evenemens de la vie humaine. On n'y remarquoit rien d'obscure ni de rampant; tout, au contraire, y étoit grave, sententieux, conforme aux bonnes mœurs & à la vertu. Les acteurs étoient des personnes qualifiées; & quand la piece étoit jouée, ils venoient reprendre leur place dans l'assemblée, cha-

un selon sa dignité. Ceux qui avoient le mieux réussi dans leur rôle, recevoient pour prix des bijoux ou d'autres présens considérables. La poésie des *Amautas* étoit composée de grands & de petits vers, où ils observoient la mesure des syllabes. On dit néanmoins qu'au tems de la conquête des Espagnols ils n'avoient pas encore l'usage de l'écriture, & qu'ils se servoient de signes ou d'instrumens sensibles pour exprimer ce qu'ils entendoient dans les Sciences qu'ils enseignoient. Garcilasso de la Vega, *Hist. des Incas*, liv. II. & IV. (G)

* AMAXIE, ville ancienne de la Cilicie, féconde en bois propres pour la Marine.

* AMAXITE, ancienne ville de la Troade, où Apollon eut un temple dont Chrysès fut grand-prêtre.

AMAZONE, f. f. (*Hist. anc.*) femme courageuse & hardie, capable de grands exploits. Voyez VIRAGO, HÉROÏNE, &c.

Amazone, dans un sens plus particulier, est le nom d'une nation ancienne de femmes guerrières, qui, dit-on, fonderent un empire dans l'Asie mineure, près du Thermodon, le long des côtes de la mer Noire.

Il n'y avoit point d'hommes parmi elles; pour la propagation de leur espèce, elles alloient chercher des étrangers; elles tuoient tous les enfans mâles qui leur naissoient, & retranchoient aux filles la mamelle droite pour les rendre plus propres à tirer de l'arc. C'est de cette circonstance qu'elles furent appelées *Amazones*; mot composé d'*α* privatif, & de *μαστος*, mamelle, comme qui diroit *sans mamelle*, ou *privées d'une mamelle*.

Les auteurs ne sont pas tous d'accord qu'il y ait eu réellement une nation d'*Amazones*. Strabon, Ptolémée, & plusieurs autres, le nient formellement: mais Hérodote, Pausanias, Diodore de Sicile, Trogue Pompée, Justin, Plin, Pomponius Mela, Plutarque, & plusieurs autres, l'assurent positivement. Hippocrate dit qu'il y avoit une loi chez elles, qui condamnoit les filles à demeurer vierges, jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois des ennemis de l'état. Il ajoute que la raison pour laquelle elles amputoient la mamelle droite à leurs filles, c'étoit afin que le bras de ce côté-là profitât davantage, & devînt plus fort.

Quelques auteurs disent qu'elles ne tuoient pas leurs enfans mâles; qu'elles ne faisoient que leur tordre les jambes, pour empêcher qu'ils ne prétendissent un jour se rendre les maîtres.

M. Petit, medecin de Paris, a publié en 1681 une dissertation latine, pour prouver qu'il y a eu réellement une nation d'*Amazones*; cette dissertation contient quantité de remarques curieuses & intéressantes sur leur maniere de s'habiller, leurs armes, & les villes qu'elles ont fondées. Dans les médailles, le buste des *Amazones* est ordinairement armé d'une petite hache d'armes appelée *bipennis*, ou *securis*, qu'elles portoient sur l'épaule, avec un petit bouclier en croissant que les Latins appelloient *pelta*, à leur bras gauche: c'est ce qui a fait dire à Ovide: *de Ponto*.

*Non tibi amazonia est pro me sumenda securis,
Aut excisa levi pelta gerenda manu.*

Des géographes & voyageurs modernes prétendent qu'il y a encore dans quelques endroits, des *Amazones*. Le P. Jean de Los Sanctos, capucin portugais, dans sa description de l'Ethiopie, dit qu'il y a en Afrique une république d'*Amazones*; & Ænéas Sylvius rapporte qu'on a vû subsister en Bohême pendant neuf ans, une république d'*Amazones* fondée par le courage d'une fille nommée *Valesca*. (G)

AMAZONES, *riviere des Amazones*; elle traverse

toute l'Amérique méridionale d'occident en orient; & passe pour le plus grand fleuve du monde. On croit communément que le premier européen qui l'a reconnu, fut François d'Orellana, espagnol; ce qui a fait nommer cette riviere par quelques-uns *Orellana*: mais avant lui, elle étoit connue sous le nom de *Maranon* (qu'on prononce *Maragnon*), nom qu'elle avoit reçu, à ce qu'on croit, d'un autre capitaine espagnol ainsi appelé. Orellana, dans sa relation, dit avoir vû en descendant cette riviere, quelques femmes armées dont un cacique indien lui avoit dit de se défier: c'est ce qui l'a fait appeller *riviere des Amazones*.

On prétend que ce fleuve prend sa source au Pérou; après avoir traversé 1000 à 1200 lieues de pays, il se jette dans la mer du Nord sous la ligne. Son embouchure, dit-on, est de 80 lieues.

La carte très-défectueuse du cours de la *riviere des Amazones*, dressée par Sanson sur la relation purement historique d'un voyage de cette riviere que fit Texeira, accompagné du P. d'Acunha jésuite, a été copiée par un grand nombre de géographes; & on n'en pas eû de meilleure jusqu'en 1717, qu'on en publia une du P. Fritz jésuite, dans les *Lettres édifiantes & curieuses*.

Enfin M. de la Condamine, de l'académie royale des Sciences, a parcouru toute cette riviere en 1743; & ce voyage long, pénible, & dangereux, nous a valu une nouvelle carte de cette riviere plus exacte que toutes celles qui avoient précédé. Le célèbre académicien que nous venons de nommer, a publié une relation de ce voyage très-curieuse & très-bien écrite, qui a été aussi insérée dans le volume de l'académie royale des Sciences pour 1745. Nous y renvoyons nos lecteurs, que nous exhortons fort à la lire. M. de la Condamine dit qu'il n'a point vû dans tout ce voyage d'*Amazones*, ni rien qui leur ressemble; il paroît même porté à croire qu'elles ne subsistent plus aujourd'hui; mais en rassemblant les témoignages, il croit assez probable qu'il y a eu en Amérique des *Amazones*, c'est-à-dire une société de femmes qui vivoient sans avoir de commerce habituel avec les hommes.

M. de la Condamine nous apprend dans sa relation, que l'Orenoque communique avec ce fleuve par la riviere Noire; ce qui jusqu'à présent étoit resté douteux. (O)

AMAZONIUS, nom donné au mois de Décembre par les flateurs de l'empereur Commode, en l'honneur d'une courtisane qu'il aimoit éperdument, & qu'il avoit fait peindre en Amazone: ce prince par la même raison prit aussi le surnom d'*Amazonius*. (G)

AMBA, voyez MANGA.

* AMBADAR, ville de la haute Ethiopie, au royaume de Bagamedri, au pié des montagnes, entre les provinces de Savea & Dambea.

AMBAGES, f. m. (*Belles-Lettres*.) mot purement latin, adopté dans plusieurs langues pour signifier un amas confus de paroles obscures & entortillées dont on a peine à démêler le sens; ou un long verbiage, qui, loin d'éclaircir les choses dont il s'agit, ne sert qu'à les embrouiller. Voyez CIRCONLOCUTION.

* AMBAIBA, arbre qui croît au Brésil; il est très-élevé; son écorce ressemble à celle du figuier; elle couvre une peau mince, épaisse, verte, & gluante; son bois est blanc, comme celui du bouleau, mais plus doux & plus facile à rompre; son tronc est de grosseur ordinaire, mais creux depuis la racine jusqu'au sommet; sa feuille est portée sur un pédicule épais, long de deux ou trois piés, d'un rouge foncé en-dehors, & spongieux au-dedans; elle est large, ronde, découpée en neuf ou dix lanières, & chaque lanière a sa côte, d'où partent des nervures en grand

nombre ; elle est verte en-dessus, cendrée en-dessous, & bordée d'une ligne grisâtre ; le haut du creux donne une espece de moelle que les Negres mettent sur leurs blessures : les fleurs sortent de la partie supérieure du tronc, & pendent à un pédicule fort court, au nombre de quatre ou cinq ; leur forme est cylindrique : elles ont sept à neuf pouces de long sur un pouce d'épaisseur ; leur cavité est pleine de duvet ; il y a aussi des amandes qui sont bonnes à manger, quand les fleurs sont tombées ; les habitans du Bresil font du feu avec sa racine seche, sans caillou ni acier ; ils pratiquent un petit trou ; ils fichent dans ce trou un morceau de bois dur & pointu qu'ils agitent avec beaucoup de vitesse ; le bois percé est sous leurs piés, & le bois pointu est perpendiculaire entre leurs jambes ; l'agitation suffit pour allumer l'écorce.

On attribue à sa racine, à son écorce, à sa moelle, à sa feuille, au suc de ses rejettons, une si grande quantité de propriétés, que les hommes ne devroient point mourir dans un pays où il y auroit une douzaine de plantes de cette espece, si on en savoit faire usage. Mais je ne doute point que ceux qui habitent ces contrées éloignées, ne portent le même jugement de nos plantes & de nous, quand ils lisent les vertus merveilleuses que nous leur attribuons.

* AMBAITINGA : cet arbre a la branche rougeâtre, le bois d'un tissu fort ferré, & la feuille d'un verd éclatant au sommet, pâle à la base, mais d'un grain si rude, qu'elle polit comme la lime. On tire de l'*ambaitinga* une liqueur huileuse ; son fruit est large, menu, long comme la main, bon & doux au goût. Voyez l'*hist. des plantes de Ray*.

* AMBALAM, grand arbre qui croît aux Indes, dont les branches s'étendent beaucoup ; qui aime les lieux sablonneux, dont le tronc est fort gros, & qui a la racine longue & fibreuse, le bois lisse & poli, l'écorce épaisse ; les plus grandes branches de couleur cendrée, les petites de couleur verte, & parsemées d'une poudre bleue ; les feuilles petites, irrégulieres, rangées par paires, oblongues, arrondies, excepté par le bout, deux fois aussi longues que larges, pointues, d'un tissu ferré, douces, lisses, luisantes des deux côtés, d'un verd vif en-dessus, un peu plus pâles en-dessous, & traversées d'un côté qui distribue des nervures presque en tout sens. Les jets des grandes branches portent un grand nombre de fleurs à cinq ou six pétales minces, pointues, dures & luisantes ; ces fleurs contiennent dans un petit ovaire jaune le fruit qui doit venir ; cet ovaire est entouré de dix à douze étamines, selon le nombre des pétales. Les étamines sont déliées, petites, blanches & jaunes à leurs sommets. Il part du centre de l'ovaire cinq ou six petits styles : quand les boutons des fleurs viennent à paroître, l'arbre perd ses feuilles, & n'en pousse d'autres que quand le fruit se forme. Ce fruit pend des branches en grappes ; il est rond, oblong, dur, semblable à celui du mango, & d'un verd vit, quand il est presque mûr ; il jaunît ensuite ; il est acide au goût ; sa pulpe se mange ; il contient une amande dure, qui remplit toute la cavité ; sa surface est recouverte des filets ligneux ; il est tendre sous ces filets ; l'arbre porte fleurs & fruits deux fois l'an. Les naturels du pays font de son suc mêlé avec le riz une espece de pain qu'ils appellent *apen*. On attribue à ses différentes parties, à ses feuilles, à son écorce, &c. plusieurs propriétés médicinales qu'on peut voir dans *Ray*.

* AMBARE, arbre des Indes grand & gros, à feuilles semblables à celles du noyer, d'un verd un peu plus clair, & parsemées de nervures qui les embellissent ; à fleurs petites & blanches, à fruit gros comme la noix, verd au commencement, d'une odeur forte, d'un goût âpre, jaunissant à mesure qu'il mûrit ; acquérant en même tems une odeur agréable,

un goût aigrelet, & plein d'une moelle cartilagineuse & dure, parsemée de nervures ; on le confit avec du sel & du vinaigre ; il excite l'appétit & fait couler la bile. *Lémery*.

AMBARVALES, adj. pl. pris sub. (*Hist. anc.*) fêtes ou cérémonies d'expiation que les Romains faisoient tous les ans dans les campagnes, pour obtenir des Dieux une abondante moisson. Voyez FÊTE, &c.

A cette fête ils sacrifioient une jeune vache, une truie, ou une brebis, après l'avoir promenée trois fois autour du champ ; ce qui fit donner à cette fête le nom d'*ambarvales*, lequel est dérivé d'*ἀμφι*, autour, ou *ambio*, faire le tour, & de *arva*, champs ; d'autres, au lieu d'*ambarvalia*, écrivent *ambarbalia* & *amburbia*, & le font venir de *ambio*, faire le tour, & *urbs*, ville.

Da nom des animaux qu'on sacrifioit en cette fête, on la nommoit aussi *suovetauriles*, *suovetaurilia*. Voy. SUOVETAURILES.

Le *carmen ambarvale* étoit une priere qui se faisoit en cette occasion, dont Caton nous a conservé la formule, *chap. cxlj. de re rusticâ*.

Les prêtres qui officioient à cette solennité, s'appelloient *fratres orvales*. Voyez ORVALES & AGRICULTURE.

Cette fête se célébroit deux fois l'année, à la fin de Janvier, ou selon quelques auteurs, au mois d'Avril, & pour la seconde fois au mois de Juillet : mais on n'a rien de certain sur le jour auquel elle étoit fixée. (G)

AMBASSADE, sub. f. (*Hist. mod.*) envoi que les princes souverains ou les états se font les uns aux autres de quelque personne habile & expérimentée pour négocier quelque affaire en qualité d'*ambassadeur*. Voyez AMBASSADEUR.

Le P. Daniel dit que c'étoit la coutume, sous les premiers rois de France, d'envoyer ensemble plusieurs *ambassadeurs* qui composoient une espece de conseil : on observe encore quelque chose d'assez semblable à cela dans les traités de paix. L'*ambassade* de France à Nimegue, pour la paix, étoit composée de trois plénipotentiaires ; celle de Munster de deux, &c.

L'histoire nous parle aussi d'*ambassadrices* ; M^{me} la maréchale de Guébriant a été, comme dit Wicquefort, la première femme, & peut-être la seule, qui ait été envoyée par aucune cour de l'Europe en qualité d'*ambassadrice*. *Matth. liv. IV. vie d'Henri IV.* dit que le roi de Perse envoya une dame de sa cour en *ambassade* vers le grand-seigneur pendant les troubles de l'Empire.

AMBASSADEUR, s. m. (*Hist. mod.*) ministre public envoyé par un souverain à un autre, pour y représenter sa personne. Voyez MINISTRE.

Ce mot vient de *ambasciator*, terme de la basse latinité, qui a été fait de *ambactus*, vieux mot emprunté du gaulois, signifiant *serviteur*, *client*, *domestique* ou *officier*, selon Borel, Ménage, & Chifflet d'après Saumaïse & Spelman : mais les jésuites d'Anvers, dans les *act. sancti Mart. tome II. page 128.* rejettent cette opinion, parce que l'*ambact* des Gaulois avoit cessé d'être en usage long-tems avant qu'on se servît du mot latin *ambascia* ; cependant cela n'est pas strictement vrai, car on trouve *ambascia* dans la loi salique, *tit. xjx.* qui s'est fait d'*ambactia*, en prononçant le *t* comme dans *actio* ; & *ambactia* vient d'*ambactus*, & ce dernier d'*ambact*. Lindenbroeg le dérive de l'allemand *ambacht*, qui signifie *œuvre*, comme si on se loioit pour faire quelque ouvrage ou légation. Chorier est du sentiment de Lindenbroeg au sujet du même mot, qui se trouve dans la loi des Bourguignons. Albert Acharisius en son dictionnaire italien, le dérive du latin *ambulare*, marcher ou

voyager. Enfin les jésuites d'Anvers, à l'endroit que nous venons de citer, disent que l'on trouve *ambascia* dans les lois des Bourguignons, & que c'est de là que viennent les mots *ambasciatores* & *ambasciatori*, pour dire les *envoyés*, les *agens* d'un prince ou d'un état, à un autre prince ou état. Ils croient donc que chez les barbares qui inonderent l'Europe, *ambascia* signifioit le discours d'un homme qui s'humilie ou s'abaisse devant un autre, & qu'il vient de la même racine qu'*abaisser*, c'est-à-dire de *an* ou *am* & de *bas*.

En latin nous nommons ce ministre *legatus* ou *orator*: cependant il est certain que ce mot *ambassadeur* a chez nous une signification beaucoup plus ample que celui de *legatus* chez les Romains; & à la réserve de la protection que le droit des gens donne à l'un & donnoit à l'autre, il n'y a presque rien de commun entr'eux. Voyez *LEGATUS*.

Les *ambassadeurs* sont ou *ordinaires* ou *extraordinaires*.

AMBASSADEUR ORDINAIRE, est celui qui réside en la cour d'un autre prince par honneur, pour entretenir réciproquement une bonne intelligence, pour veiller aux intérêts de son maître, & pour négocier les affaires qui peuvent survenir. Les *ambassadeurs ordinaires* sont d'institution moderne; ils étoient inconnus il y a 200 ans: avant ce tems-là tous les *ambassadeurs* étoient *extraordinaires*, & se retiroient sitôt qu'ils avoient achevé l'affaire qu'ils avoient à négocier. Voyez *ORDINAIRE*.

AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE, est celui qui est envoyé à la cour du prince pour quelque affaire particulière & pressante, comme pour conclure une paix ou un mariage, pour faire un compliment, &c. Voyez *EXTRAORDINAIRE*.

À la vérité il n'y a nulle différence essentielle entre *ambassadeur ordinaire* & *ambassadeur extraordinaire*: le motif de leurs *ambassades* est tout ce qui les distingue: ils jouissent également de toutes les prérogatives que le droit des gens leur accorde.

Athènes & Sparte florissantes, dit M. Toureil, n'avoient autrefois rien tant aimé que de voir & d'entendre dans leurs assemblées divers *ambassadeurs* qui recherchoient la protection ou l'alliance de l'une ou de l'autre. C'étoit, à leur gré, le plus bel hommage qu'on leur pût rendre; & celle qui recevoit le plus d'*ambassades*, croyoit l'emporter sur sa rivale.

À Athènes, les *ambassadeurs* des princes & des états étrangers montoient dans la tribune des orateurs pour exposer leur commission & pour se faire mieux entendre du peuple: à Rome ils étoient introduits au sénat, auquel ils exposoient leurs ordres. Chez nous les *ambassadeurs* s'adressent immédiatement & uniquement au Roi.

Le nom d'*ambassadeur*, dit Cicéron, est sacré & inviolable: *non modo inter sociorum jura, sed etiam inter hostium tela incolume versatur. In Ver. orat. VI.* Nous lisons que David fit la guerre aux Ammonites pour venger l'injure faite à ses *ambassadeurs*. *Liv. II. des Rois, chap. x.* Alexandre fit passer au fil de l'épée les habitans de Tyr, pour avoir insulté ses *ambassadeurs*. La jeunesse de Rome ayant outragé les *ambassadeurs* de Vallonne, fut livrée entre leurs mains pour les en punir à discrétion.

Les *ambassadeurs* des rois ne doivent point aller aux noces, aux enterremens, ni aux assemblées publiques & solennelles, à moins que leur maître n'y ait intérêt: ils ne doivent point aussi porter le deuil, pas même de leurs proches, parce qu'ils représentent la personne de leur prince, à qui il est de leur devoir de se conformer en tout.

En France le *nonce* du pape a la préséance sur tous les autres *ambassadeurs*, & porte la parole en leur nom, lorsqu'il s'agit de complimenter le Roi.

Dans toutes les autres cours de l'Europe l'*ambassadeur* de France a le pas sur celui d'Espagne, comme cette couronne le reconnut publiquement au mois de Mai 1662, dans l'audience que le roi Louis XIV. donna à l'*ambassadeur* d'Espagne, qui, en présence de vingt-sept autres tant *ambassadeurs* qu'*envoyés* des princes, protesta que le roi son maître ne disputeroit jamais le pas à la France. Ce fut en réparation de l'insulte faite à Londres l'année précédente par le baron de Batteville *ambassadeur* d'Espagne, au comte d'Éstrades *ambassadeur* de France: on frappa à cette occasion une médaille. (G)

* **AMBELA**, arbre que les Indiens appellent *charamei*, & les Perses & les Arabes *ambela*. Il y en a de deux especes: l'une est aussi grande que le nésier; elle a la feuille du poirier & le fruit semblable à la noisette, mais anguleux & aigrelet. On le confit dans sa maturité, & on le mange avec du sel. L'autre espèce est de la même grandeur: mais la feuille est plus petite que celle du poirier, & son fruit plus gros. Les Indiens font bouillir son bois avec le santal, & prennent cette décoction dans la fièvre.

Le premier *ambela* croît sur les bords de la mer; le second en terre ferme. L'écorce de la racine de l'un & de l'autre donne un lait purgatif, qu'on fait prendre avec le suc d'une dragme de moutarde pilée, à ceux qui sont atteints d'asthme. L'on arrête l'effet de ce purgatif quand il agit trop, avec de la décoction de riz, qu'on garde deux ou trois jours pour la rendre aigre. Le fruit de l'*ambela* se mange. On le confit. On l'emploie aussi dans les ragoûts. Voyez *Bot. de Parkinson*.

* **AMBER**, rivière d'Allemagne dans la Bavière, qui a sa source à deux lieues de Fuxfen, & se joint à l'Isar au-dessus de Landshut.

* **AMBERG**, ville d'Allemagne dans le Nordgow, capitale du haut Palatinat de Bavière sur la rivière de Wils. *Long. 29. 30. lat. 49. 26.*

* **AMBERT**, ville de France dans la basse Auvergne, chef-lieu du Livradois. *Long. 21. 28. lat. 45. 28.*

AMBEZAS, se dit au *trictrac* de deux as qu'on amène en jouant les dés. Voyez *AS*, *RAFLE* & *TRICTRAC*.

AMBI, f. m. machine ou *instrument de Chirurgie*, inventé par Hippocrate pour réduire la luxation du bras avec l'épaule. Voyez *LUXATION*. Il est composé de deux pièces de bois jointes ensemble par une charnière: l'une sert de pié & est parallèle au corps; l'autre pièce est parallèle au bras qui est attachée par plusieurs lacs, & elle fait avec la première pièce un angle droit qui se trouve placé précisément sous l'aisselle. *V. les fig. 10. & 12. Pl. IV. de Chirurgie.*

Pour se servir de l'*ambi*, on lie le bras sur le levier dont la charnière est le point fixe; & en appuyant avec force sur l'extrémité du levier, on lui fait décrire une courbe pour approcher cette extrémité du pié de l'instrument: ce mouvement fait en même tems l'extension, la contre-extension & la réduction de l'os.

Cette machine a quelques avantages: le bras peut y être placé de façon que les muscles soient relâchés; elle a une force suffisante, & on pourroit même lui en donner davantage en allongeant le bout de son levier. L'extension & la contre-extension sont également fortes, puisque la même cause les produit en même tems. Mais l'*ambi* a aussi des défauts considérables, en ce que la tête de l'os peut être poussée dans sa cavité avant que les extensions aient été suffisantes. On risque alors de renverser en-dedans ou le rebord cartilagineux, ou la capsule ligamenteuse. Au reste cette machine ne pourroit convenir tout au plus que pour la luxation en-dessous, & on fait que le bras se luxe fort facilement en-devant & en-dehors.

dehors. M. Petit a inventé une machine qui convient également à toutes les especes de luxation du bras. Voyez MACHINE pour la luxation du bras. (Y)

AMBIA-MONARD, (Med.) bitume liquide jaune, dont l'odeur approche de celle du tacamahaca; il est résolutif, fortifiant, adoucissant: il guérit les dartres, la gratelle. On s'en fert pour les humeurs froides: il a les mêmes vertus que les gommés. (N)

* AMBIAM, ville & royaume d'Ethiopie, vers le lac Zaflan.

* AMBIANCATIVE, ville & royaume d'Ethiopie, entre la Nubie & le Bagamedri.

AMBIANT, adj. se dit en Physique de ce qui forme comme un cercle ou une enveloppe à l'entour de quelque chose; ce qu'on appelle *ambiens* en latin, ou *circumambiens*, comme l'atmosphère qui enveloppe la terre & tout ce qu'elle porte: ainsi on dit l'*air ambiant* pour l'*air environnant*; les *corps ambiens* pour les *corps environnans*. Voyez AIR. (O)

* AMBIBARIENS, peuples de l'ancienne Gaule: on croit que ce sont aujourd'hui ceux du diocèse d'Avranches.

AMBIDEXTRE, adj. pris subst. (Jurispr.) qui se fert des deux mains avec une aisance égale. Voy. MAIN. Ce mot vient du latin *ambidextra*, composé de *ambo*, les deux, & *dextra*, main droite; fait à l'imitation du mot grec *ἀμφιδέξιος*, qui signifie la même chose. Hippocrate dans ses *Aphorismes* prétend qu'il n'y a point de femme *ambidextre*: plusieurs modernes cependant soutiennent le contraire, & citent des exemples en faveur de leur sentiment; mais s'il y a des femmes *ambidextres*, il faut avoier du moins qu'il y en a beaucoup moins que d'hommes.

On a aussi appliqué le mot *ambidextre* dans un sens métaphorique, à ceux qui prennent de l'argent de deux parties, & promettent séparément à l'une & à l'autre de s'employer pour elle, comme pourroit faire un expert, un procureur ou sollicitateur de mauvaise foi. (H)

* AMBIERLE, ville de France dans le Forès, à trois lieues de Rouanne, à quinze de Lyon.

AMBIGENE, adj. hyperbole *ambigene*, en Géométrie; c'est celle qui a une de ses branches infinies inscrite, & l'autre circonscrite à son asymptote. Voyez COURBE. Telle est dans la fig. 38. *Analys.* la courbe *BCED*, dont une branche *CB* est inscrite à l'asymptote *AG*, c'est-à-dire tombe au-dedans; & l'autre branche *CED* est circonscrite à l'asymptote *AF*, c'est-à-dire tombe au-dehors de cette asymptote. M. Newton paroît être le premier qui se soit servi de ce terme, pour désigner certaines courbes hyperboliques du troisième ordre. (O)

AMBIGU, adj. (Gramm.) ce mot vient de *ambo*, deux, & de *ago*, pousser, mener. Un terme *ambigu* présente à l'esprit deux sens différens. Les réponses des anciens oracles étoient toujours *ambiguës*; & c'étoit dans cette ambiguïté que l'oracle trouvoit à se défendre contre les plaintes du malheureux qui l'avoit consulté, lorsque l'événement n'avoit pas répondu à ce que l'oracle avoit fait espérer selon l'un des deux sens. Voyez AMPHIBOLOGIE. (F)

AMBITE, adj. en usage dans les Verreries. On dit que le verre est *ambité*, quand il est mou, quand il n'y a pas assez de sable; alors il vient plein de petits grumeaux; le corps du verre en est tout parsemé; les marchandises qui s'en font sont comme pourries, & cassent facilement. Il faut alors le raffiner, & perdre à cette manœuvre du tems & du charbon. Voyez l'article VERRERIE.

AMBITION, s. f. c'est la passion qui nous porte avec excès à nous aggrandir. Il ne faut pas confondre tous les *ambitieux*: les uns attachent la grandeur solide à l'autorité des emplois; les autres à la richesse; les autres au faste des titres, &c. Plusieurs vont à leur but

Tome I.

sans nul choix des moyens; quelques-uns par de grandes choses, & d'autres par les plus petites: ainsi telle *ambition* passe pour vice, telle autre pour vertu; telle est appelée *force d'esprit*, telle *égarement & bassesse*.

Toutes les passions prennent le tour de notre caractère. Il y a, s'il est permis de s'exprimer ainsi, entre l'ame & les objets une influence réciproque. C'est de l'ame que viennent tous les sentimens: mais c'est par les organes du corps que passent les objets qui les excitent; selon les couleurs que l'ame leur donne: selon qu'elle les pénètre, qu'elle les embellit, qu'elle les déguise; elle les rebute, ou elle s'y attache. Quand on ignoreroit que tous les hommes ne se ressemblent point par le cœur, il suffiroit de savoir qu'ils envisagent les choses selon leurs lumières, peut-être encore plus inégales, pour comprendre la différence qui distingue les passions qu'on désigne du même nom: si différemment partagés d'esprit, de sentimens & de préjugés, il n'est pas étonnant qu'ils s'attachent au même objet sans avoir en vûe le même intérêt; & cela n'est pas seulement vrai des *ambitieux*, mais aussi de toute passion. (X)

* Les Romains avoient élevé un temple à l'*ambition*, & ils le lui devoient bien. Ils la représentoient avec des ailes & les piés nuds.

AMBITUS, s. m. est, en Musique, le nom qu'on donnoit autrefois à l'étendue particulière de chaque ton ou mode du grave à l'aigu; car quoique l'étendue d'un mode fût en quelque manière fixée à deux octaves, il y avoit des tons irréguliers dont l'*ambitus* excédoit cette étendue, & d'autres qui n'y arrivoient pas. Voyez MODE, TON de l'Eglise. (S)

* AMBIVARITES, peuples de la Gaule Belgique: on croit qu'ils habitoient le pays aujourd'hui appelé le *Brabant*. Voyez BRABANT.

AMBLE, s. m. c'est, en langue de Manège, un pas du cheval, dans lequel il a toujours à-la-fois deux jambes levées. Voyez PAS.

Ce pas est un train rompu, un cheval qui va l'*amble*, mouvant toujours à-la-fois les deux jambes de devant ou les deux de derriere. L'*amble* est l'allure naturelle des poulains, & ils s'en défont dès qu'ils sont assez forts pour trotter. On ne connoît point cette allure dans les manèges, où les écuyers ne veulent que le *pas*, le *trot*, & le *galop*. La raison qu'ils en donnent est qu'on peut mettre au galop un cheval qui trotte, sans l'arrêter; mais qu'on ne peut pas le mettre de même de l'*amble* au galop sans l'arrêter; ce qui prend du tems, & interrompt la justesse & la cadence du manège. Voyez TROT, GALOP, &c.

Il y a différentes manières pour dresser un jeune cheval à l'*amble*. Quelques-uns le fatiguent à marcher pas à pas dans des terres nouvellement labourées, ce qui l'accoutume naturellement à la démarche de l'*amble*. Mais cette méthode a ses inconvéniens; car on peut, en fatiguant ainsi un jeune cheval, l'affoiblir ou l'estropier.

D'autres, pour le former à ce pas, l'arrêtent tout court tandis qu'il galope, & par cette surprise lui font prendre un train mitoyen entre le trot & le galop; de sorte que perdant ces deux allures il faut nécessairement qu'il retombe à l'*amble*: mais on risque par-là de lui gâter la bouche, ou de lui donner une encartelure, ou un nerf-féture.

D'autres l'y dressent en lui chargeant les piés de fers extrêmement lourds; mais cela peut lui faire heurter & blesser les jambes de devant avec les piés de derriere. D'autres lui attachent au paturon des poids de plomb; mais outre que cette méthode peut causer les mêmes accidens que la précédente, elle peut aussi causer au cheval des foulures incurables, ou lui écraser la couronne, &c.

D'autres chargent le dos du cheval de terre, de plomb, ou d'autres matières pesantes; mais il est à

craindre qu'on ne lui rompe les vertèbres en le surchargeant.

D'autres tâchent de le réduire à l'*amble* à la main, avant de le monter, en lui opposant une muraille ou une barrière, & lui tenant la bride ferrée, & le frappant avec une verge, lorsqu'il bronche, sur les jambes de derrière & sous le ventre; mais par-là on peut mettre un cheval en fureur, sans lui faire entendre ce que l'on veut de lui, ou le faire cabrer, ou lui faire écarter les jambes, ou lui faire prendre quelque autre mauvais tic dont on aura de la peine à le deshabituer.

D'autres, pour le même effet, lui mettent aux deux piés de derrière des fers plats & longs qui débordent le sabot en-devant, autant qu'il faut pour que le cheval, s'il prend le trot, se heurte le derrière des jambes de devant avec le bout des fers; mais il y a à craindre qu'il ne se blesse les nerfs, & n'en devienne estropié pour toujours.

Quelques-uns, pour réduire un cheval à l'*amble*, lui mettent des lisères autour des jambes en forme de jarretière, & l'envoient au verd en cet état pendant deux ou trois semaines, au bout desquelles on les lui ôte. C'est ainsi que les Espagnols s'y prennent: mais on n'approuve pas cette méthode; car quoiqu'à la vérité il ne puisse pas en cet état trotter sans douleur, ses membres n'en souffriront pas moins; & si l'on parvient à le mettre à l'*amble*, son allure sera lente & aura mauvaise grace, parce qu'il aura le train de derrière trop rampant. La manière de mettre un cheval à l'*amble* par le moyen du tramail, paroît la plus naturelle & la plus sûre.

Mais beaucoup de ceux qui s'en tiennent à cette méthode, tombent encore dans différentes fautes: quelquefois ils font le tramail trop long, & alors il ne sert qu'à faire heurter les piés du cheval confusément les uns contre les autres; ou ils le font trop court, & alors il ne sert qu'à lui faire tourner & lever les piés de derrière si subitement, qu'il s'en fait une habitude dont on ne vient guère à bout de le défaire par la fuite. Quelquefois aussi le tramail est mal placé, & est mis, de crainte qu'il ne tombe, au-dessus du genou & du sabot: en ce cas l'animal ne peut pas pousser contre, & la jambe de devant ne peut pas forcer celle de derrière à suivre: ou si, pour éviter cet inconvénient, on fait le tramail court & droit, il comprimera le gros nerf de la jambe de derrière, & la partie charnue des cuisses de devant; en sorte que le cheval ne pourra plus aller qu'il ne bronche pardevant, & ne fléchisse du train de derrière.

Quant à la forme du tramail, quelques-uns le font de cuir; à quoi il y a cet inconvénient, qu'il s'allongera ou rompra: ce qui pourra empêcher le succès de l'opération. Pour un bon tramail il faut que les côtés soient si fermes, qu'ils ne puissent pas prêter de l'épaisseur d'un cheveu; la houffe mollette, & si bien arrêtée, qu'elle ne puisse pas se déranger; la bande de derrière plate, & descendant assez bas.

En le dressant à la main, on lui mettra seulement en commençant un demi-tramail pour le dresser d'abord d'un côté; ensuite on en fera autant à l'autre côté; & lorsqu'il ira l'*amble* à la main avec facilité & avec aisance, sans trébucher ni broncher, ce qui se fait d'ordinaire en deux ou trois heures, on lui mettra le tramail entier. Voyez TRAMAIL.

AMBLER, (*Man.*) c'est aller l'*amble*. V. AMBLE. Il y a certains chevaux bien forts, qui *ambent* lorsqu'on les presse au manège; mais c'est le plus souvent par foiblesse naturelle ou par lassitude. (V)

* AMBLETEUSE, ville maritime de France dans la Picardie. Long. 19. 20. lat. 50. 50.

AMBLEUR, f. m. (*Man.*) officier de la grande & petite écurie du roi. Voyez AMBLE. (V)

AMBLEUR; c'est ainsi qu'on nomme, en Vénétie, un cerf dont la trace du pié de derrière surpasse la trace du pié de devant.

AMBLYOPIE, f. f. est une *offuscation* ou un *obscurcissement de la vue*, qui empêche de distinguer clairement l'objet, à quelque distance qu'il soit placé. Cette incommodité vient d'une obstruction imparfaite des nerfs optiques, d'une suffusion légère, du défaut ou de l'épaisseur des esprits, &c. Quelques-uns comptent quatre espèces d'*amblyopies*; savoir la *myopie*, la *presbytie*, la *nyctalopie*, & l'*amaurosis*. Voyez chacun à son article. Blanchard. (N)

AMBLYGONE, adj. m. terme de Géométrie, qui se dit d'un triangle dont un des angles est obtus, ou a plus de 90 degrés. Voyez ANGLE & TRIANGLE.

Ce mot est composé de l'adjectif grec *ἀμβλός*, *obtus*, & de *γωνία*, *angle*. (E)

* AMBOHISTMENES, peuples d'Afrique qui habitent les montagnes de la partie orientale de l'île de Madagascar.

AMBOINE, île d'Asie, l'une des Moluques, aux Indes Orientales, avec ville de même nom. Long. 145. lat. mérid. 4.

* AMBOISE, ville de France dans la Touraine, au confluent de la Loire & de la Masse. Long. 184. 39'. 7". lat. 47^d 24'. 56".

AMBON, *ἀμβων*, nom que l'on donne au bord cartilagineux qui environne les cavités des os qui en reçoivent d'autres: tels sont ceux de la cavité glénoïde de l'omoplate, de la cavité cotyloïde des os des hanches. Voyez OMOPLATE & HANCHE, &c. (N)

AMBON, est aussi la même chose que *jubé*. V. JUBÉ.

AMBOUCHOIRS, f. m. pl. en terme de Bottier; ce sont les moules sur lesquels on fait la tige d'une botte. Ils sont composés de deux morceaux de bois qui réunis ensemble, ont à-peu-près la figure de la jambe, & qu'on fait entrer l'un après l'autre dans le corps de la botte. On écarte les morceaux de bois à discrétion par le moyen d'un coin de bois appelé *clé*, que l'on chasse à coups de marteau entre les deux pièces qui composent l'*ambouchoir*. Voyez la fig. 29. Pl. du Bottier.

* AMBOULÉ, (VALLÉE D') contrée de l'île de Madagascar au midi, vers la côte orientale, au nord du Carcanossi.

* AMBOURNAI ou AMBRONAI, ville de France dans le Bugey, à trois lieues de Bourg en Bresse.

AMBOUTIR, v. act. en terme de Chauderonnier, c'est donner de la profondeur & de la capacité à une pièce qui étoit plate, en la frappant en-dedans avec un marteau à tranche ou à panne ronde. Voyez la fig. 6. Pl. I. du Chauderonnier, qui représente un ouvrier qui *amboutit* une pièce sur un tas avec un marteau. Ce terme convient dans le même sens à l'Orfèvre, au Serrurier, au Ferblantier, & à la plupart des autres ouvriers qui employent les métaux, ou des matières flexibles.

AMBOUTIR, en terme d'Eperonnier. Voyez ESTAMPER.

AMBOUTISSOIR ou EMBOUTISSOIR, f. m. outil d'Eperonnier; est une plaque de fer dans laquelle est une cavité sphérique ou parabolique, selon que l'on veut que les fonceaux que l'on emboutit dessus soient plus arrondis ou plus aigus. Le fond de cette cavité est percé d'un trou rond d'environ sept à huit lignes de diamètre. C'est sur cet outil, posé à cet effet sur une enclume, que l'on fait prendre la forme convexe-concave aux pièces de fer qui doivent former les fonceaux, en frappant dessus la tête d'une bouterolle qui appuie la pièce rongie au feu, qui doit former le fonceau. Voyez ESTAMPER & FONCEAU, & la fig. 1. Pl. de l'Eperonnier, qui représente l'*amboutissoir*.

AMBOUTISSOIR, outil de Cloutier, est un poin-

çon d'acier trempé, dont l'extrémité inférieure est concave, & de la forme que l'on veut donner aux têtes des clous que l'on fabrique avec cet outil, comme les clous à tête de champignon, les brochettes à tête embouties, & autres fortes. *Voyez la fig. 1. Pl. du Cloutier.*

* AMBRACAN, f. m. poisson de mer qu'on appelle encore *ambra*, dont Marmol a fait mention, mais qui n'est connu, je crois, d'aucun Naturaliste. Marmol dit qu'il est d'une grandeur énorme; qu'on ne le voit que quand il est mort; qu'alors la mer le jette sur le rivage; qu'il a la tête dure comme un caillou; plus de douze aunes de longueur; & que c'est ce poisson, & non la baleine, qui jette l'ambre. *Voyez à l'article AMBRE* ce qu'il faut penser de cette dernière partie de la description; quant aux autres, elles ne peuvent être appuyées ni combattues d'aucune autorité.

* AMBRACIE, ancienne ville d'Épire, dont le golfe est célèbre par la victoire d'Auguste sur Antoine.

* AMBRASI, rivière d'Afrique, au royaume de Congo; elle a sa source dans des montagnes voisines de Tinda, & se jette dans la mer d'Éthiopie, entre les rivières de Lelunda & de Cofe.

AMBRE-GRIS, (*Hist. nat.*) *ambarum cineraceum* seu *griseum*, *ambra grisea*; parfum qui vient de la mer, & qui se trouve sur les côtes en morceaux de consistance solide; cette matière est de couleur cendrée & parsemée de petites taches blanches; elle est légère & grasse; elle a une odeur forte & pénétrante qui la fait reconnoître aisément; mais qui n'est cependant pas aussi active & aussi agréable dans l'ambre brut qu'elle le devient après qu'il a été préparé, & surtout après qu'il a été mêlé avec une petite quantité de musc & de civette. C'est par ces moyens qu'on nous développe son odeur dans les eaux de senteur & dans les autres choses, où on fait entrer ce parfum. Il s'enflamme & il brûle; en le mettant dans un vaisseau sur le feu, on le fait fondre & on le réduit en une résine liquide de couleur jaune, ou même dorée. Il se dissout en partie dans l'esprit-de-vin, & il en reste une partie sous la forme d'une matière noire visqueuse.

Les Naturalistes n'ont jamais été d'accord sur l'origine & sur la nature de l'ambre-gris. Les uns ont cru que c'étoit l'excrément de certains oiseaux qui vivoient d'herbes aromatiques aux îles Maldives ou à Madagascar; que ces excréments étoient altérés, affinés, & changés en *ambre* sur les rochers où ils restoient exposés à toutes les vicissitudes de l'air. D'autres ont prétendu que ces mêmes excréments étoient fondus par la chaleur du soleil sur les bords de la mer, & entraînés par les flots; que les baleines les avaloient & les rendoient ensuite convertis en *ambre-gris*, qui étoit d'autant plus noir qu'il avoit demeuré plus long-tems dans le corps de ces animaux. On a aussi soutenu que l'ambre-gris étoit l'excrément du crocodile, du veau marin, & principalement des baleines, sur-tout des plus grosses & des plus vieilles. On en a trouvé quelquefois dans leurs intestins; cependant de cent que l'on ouvrira, on ne fera pas assuré d'en trouver dans une seule. On a même voulu expliquer la formation de l'ambre-gris dans le corps de la baleine, en disant que c'est une véritable concrétion animale, qui se forme en boule dans le corps de la baleine mâle, & qui est enfermée dans une grande poche ovale au-dessus des testicules à la racine du penis. *Transf. Philos. n. 385 & 387.* On a dit que l'ambre-gris étoit une sorte de gomme qui distille des arbres, & qui tombe dans la mer où elle se change en *ambre*. D'autres ont avancé que c'étoit un champignon marin arraché du fond de la mer par la violence des tempêtes; d'autres l'ont

Tome I.

cru une production végétale, qui naît des racines d'un arbre qui s'étend dans la mer: on a dit qu'il venoit de l'écume de la mer; d'autres enfin ont assuré que l'ambre-gris n'étoit autre chose que des rayons de cire & de miel que les abeilles faisoient dans des fentes de grands rochers qui sont au bord de la mer des Indes. Cette opinion a paru la meilleure à M. Formey, secrétaire de l'académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse. Voici comment il s'en explique dans son manuscrit: « Je ne trouve point de » sentiment plus raisonnable que celui qui assure que » l'ambre-gris n'est autre chose qu'un composé de ci- » re & de miel, que les mouches font sur les arbres, » dont les côtes de Moscovie sont remplies, ou dans » les creux des rochers qui sont au bord de la mer » des Indes; que cette matière se cuit & s'ébauche » au soleil, & que se détachant ensuite ou par l'ef- » fort des vents, ou par l'élevation des eaux, ou par » son propre poids, elle tombe dans la mer & ache- » ve de s'y perfectionner, tant par l'agitation des » flots, que par l'esprit salin qu'elle y rencontre; car » on voit par expérience qu'en prenant de la cire & » du miel, & les mettant en digestion pendant quel- » que tems, on en tire un élixir & une essence qui » est non-seulement d'une odeur très-agréable, mais » qui a aussi des qualités fort approchantes de l'am- » bre-gris; & je ne doute point qu'on ne fit un élixir » encore plus excellent, si on se servoit du miel des » Indes ou de Moscovie, parce que les mouches qui » le font y trouvent des fleurs plus aromatiques & » plus odoriférantes, &c. »

M. Geoffroy dit expressément dans le premier volume de son traité de la Matière médicale, qu'il n'y a pas lieu de douter que l'ambre-gris ne soit une espèce de bitume qui sort de la terre sous les eaux de la mer: il est d'abord liquide, ensuite il s'épaissit, enfin il se durcit; alors les flots l'entraînent & le jettent sur le rivage: en effet c'est sur les rivages de la mer, & sur-tout après les tempêtes, que l'on trouve l'ambre-gris. Ce qui prouve qu'il est liquide quand il sort de la terre, c'est que l'ambre-gris solide, tel que nous l'avons, contient des corps étrangers qui n'auroient pas pu entrer dans sa substance si elle avoit toujours été sèche & solide; par exemple, on y trouve de petites pierres, des coquilles, des os, des becs d'oiseaux, des ongles, des rayons de cire encore pleins de miel, &c. On a vû des morceaux d'ambre-gris, dont la moitié étoit de cire pure. Il y a eu encore d'autres Chimistes qui ont nié que cette matière fût une substance animale, parce qu'elle ne leur avoit donné dans l'analyse aucun principe animal. On a cru dans tous les tems que l'ambre-gris étoit une matière bitumineuse. Les Orientaux pensoient qu'il sortoit du fond de la mer comme le naphthe distille de quelques rochers; & ils soutenoient qu'il n'y en avoit des sources que dans le golfe d'Ormuz, entre la mer d'Arabie & le golfe de Perse. Plusieurs auteurs se sont réunis à croire que l'ambre-gris étoit une sorte de poix de matière visqueuse, un bitume qui sort du fond de la mer, ou qui coule sur ses côtes en forme liquide, comme le naphthe ou le pétrole sort de la terre & distille des rochers; qu'il s'épaissit peu-à-peu & se durcit dans la mer. *Transf. Philos. n. 433. 434. 435.* Nous voyons tous ces différens états du bitume dans le pissasphalte & dans l'asphalte. *Voyez NAPHTHE, PIS-SASPHALTE, ASPHALTE.*

L'ambre-gris est en morceaux plus ou moins gros & ordinairement arrondis; ils prennent cette forme en roulant dans la mer ou sur le rivage. On en apporta en Hollande, sur la fin du siècle dernier, un morceau qui pesoit 182 livres; il étoit presque rond, & il avoit plus de deux piés de diamètre. On dit que ce morceau étoit naturellement de cette grosseur, & qu'il n'y avoit pas la moindre apparence qu'on eût

S s ij

réuni plusieurs petits morceaux pour le former. Plusieurs voyageurs ont rapporté qu'ils avoient vû une quantité prodigieuse d'*ambre-gris* dans certaines côtes, mais on n'a jamais pû les retrouver; qu'ils en avoient rencontré des masses qui pouvoient peser jusqu'à quinze mille livres; enfin qu'il y avoit une île qui en étoit formée en entier. Il est vrai qu'ils ont été obligés d'avoüer que cette île étoit flotante, parce qu'ils n'avoient pas pû la rejoindre. Si l'*ambre* est un bitume, il ne seroit pas étonnant qu'il y en eût de grands amas: mais on les connoît si peu, que l'*ambre* a été jusqu'ici une matiere rare & précieuse; cependant on en trouve en plusieurs endroits. Il y en a une assez grande quantité dans la mer des Indes autour des îles Moluques: on en ramasse sur la partie de la côte d'Afrique & des îles voisines qui s'étend depuis Mozambique jusqu'à la mer Rouge; dans l'île de Sainte-Marie; dans celle de Diego-Ruis près de Madagascar; à Madagascar; dans l'île Maurice qui n'en est pas fort éloignée; aux Maldives, & sur la côte qui est au-delà du cap de Bonne-Espérance. Il y en a aussi sur les côtes des îles Bermudes, de la Jamaïque, de la Caroline, de la Floride, sur les rades de Tabago, de la Barbade, & des autres Antilles. Dans le détroit de Bahama & dans les îles Sambales, les habitans de ces îles le cherchent d'une façon assez singulière; ils le quêtent à l'odorat comme les chiens de chasse suivent le gibier. Après les tempêtes ils courent sur les rivages, & s'il y a de l'*ambre-gris* ils en sentent l'odeur. Il y a aussi certains oiseaux sur ces rivages qui aiment beaucoup l'*ambre-gris*, & qui le cherchent pour le manger. On trouve quelques morceaux d'*ambre-gris* sur le rivage de la mer Méditerranée, en Angleterre, en Ecoffe, sur les côtes occidentales de l'Irlande, en Norvege, & sur les côtes de Moscovie & de Russie, &c.

On distingue deux fortes d'*ambre-gris*; la première & la meilleure est de couleur cendrée au-dehors, & parsemée de petites taches blanches au-dedans. La seconde est blanchâtre; celle-ci n'a pas tant d'odeur ni de vertu que la première. Enfin la troisième est de couleur noirâtre, & quelquefois absolument noire; c'est la moins bonne & la moins pure; on l'a appelée *ambre-renardé*, parce qu'on a cru qu'il n'étoit noir que parce qu'il avoit été avalé par des poissons. En effet on a trouvé de l'*ambre* dans l'estomac de quelques poissons: mais sa couleur noire peut bien venir d'un mélange de matieres terreuses ou de certaines drogues, comme des gommés avec lesquelles on le sophistique. Pour essayer si l'*ambre-gris* est de bonne qualité, on le perce avec une aiguille que l'on a fait chauffer; s'il en sort un suc gras & de bonne odeur, c'est une bonne marque.

Les Parfumeurs sont ceux qui font le plus grand usage de l'*ambre-gris*; on en mêle aussi dans le sucre & dans d'autres choses, c'est un remède dans la Médecine. (I)

AMBRE-GRIS, (Med.) Si on distille l'*ambre*, il donne d'abord un flegme insipide, ensuite une liqueur acide, suivie d'une huile dont l'odeur est suave, & mêlée avec un peu de sel volatil semblable à celui que l'on retire du succin; enfin il reste au fond de la cornue une matiere noire, luisante, & bitumineuse. L'*ambre* est donc composé de parties huileuses, très-tenuës, & fort volatiles, mais qui sont engagées dans des parties salines & grasses, plus épaisses & plus grossières. Il n'a pas beaucoup d'odeur quand il est en masse: mais étant pulvérisé & mêlé avec d'autres ingrédients, ses principes se raréfient & s'étendent, & sa volatilité est telle, qu'il répand une odeur suave & des plus agréables. Ses vertus sont de fortifier le cerveau, le cœur, l'estomac; il excite de la joie, provoque la semence, & on le donne pour augmenter la sécrétion des esprits animaux & les ré-

veiller. On l'ordonne dans les syncopes, dans les débilités des nerfs: on s'en sert dans les vapeurs des hommes; mais il est nuisible à celles des femmes: on en fait une teinture dans l'esprit-de-vin; on l'ordonne en substance à la dose d'un grain jusqu'à huit. Les Orientaux en font un grand usage. (N)

AMBRE-JAUNE, (Hist. nat.) *ambarum citrinum*, *electrum*, *karabe*, *succinum*, succin, matiere dure, sèche, transparente, cassante, de couleur jaune, de couleur de citron ou rougeâtre, quelquefois blanchâtre ou brune, d'un goût un peu acré & approchant de celui des bitumes. L'*ambre-jaune* est inflammable, & a une odeur forte & bitumineuse lorsqu'il est échauffé. Il attire, après avoir été froté, les petites pailles, les fétus, & autres corps minces & légers; d'où vient le nom d'*electrum*, & celui d'*électricité*. Voyez ELECTRICITÉ. L'*ambre-jaune* se dissout dans l'esprit-de-vin, dans l'huile de lavande, & même dans l'huile de lin, mais plus difficilement. Il se fond sur le feu, il s'enflamme; alors il répand une odeur aussi forte & aussi désagréable que celle des bitumes.

Les Naturalistes n'ont pas été moins incertains sur l'origine de l'*ambre-jaune*, que sur celle de l'*ambre-gris*: on a cru que c'étoit une concrétion de l'urine du lynx, qui acqueroit une dureté égale à celle des pierres de la vessie; c'est pourquoi on avoit donné le nom de *lyncurium* à l'*ambre*: d'autres ont prétendu que c'étoit une concrétion des larmes de certains oiseaux; d'autres ont dit qu'il venoit d'une sorte de peuplier par exudation. Pline rapporte qu'il découle de certains arbres du genre des sapins, qui étoient dans les îles de l'Océan septentrional; que cette liqueur tomboit dans la mer après avoir été épaissie par le froid; & qu'elle étoit portée par les flots sur les bords du continent le plus prochain, qu'il appelle l'*Australie*. M. Formey, secrétaire de l'académie royale des Sciences de Prusse, a exposé les preuves que l'on a données de ce système sur la formation de l'*ambre*; voici ce qu'il dit dans un manuscrit qui nous a été communiqué. « L'*ambre-jaune* » ne se trouve ordinairement que dans la mer Bal- » tique, sur les côtes de la Prusse. Quand de cer- » tains vents regnent, il est jetté sur le rivage; & les » habitans qui craignent que la mer qui le jette ne le » rentraîne, le vont ramasser au plus fort de la tem- » pête. On en trouve des morceaux de diverse figu- » re & de différente grosseur. Ce qu'il y a de plus » surprenant, & qui embarrasse les Naturalistes, est » qu'on pêche quelquefois des morceaux de cet *am- » bre*, au milieu desquels on voit des feuilles d'ar- » bres, des fétus, des araignées, des mouches, des » fourmis, & d'autres insectes qui ne vivent que sur » terre. En effet, c'est une chose assez difficile à ex- » pliquer, comment des fétus & des insectes, qui » nagent toujours sur l'eau à cause de leur legereté, » peuvent se rencontrer dans les morceaux d'*ambre* » qu'on tire du fond de la mer. Voici l'explication » qu'on en donne. Ceux qui ont voyagé du côté de la » mer Baltique, remarquent que vers la Prusse il y a » de grands rivages sur lesquels la mer s'étend, tantôt » plus, tantôt moins: mais que vers la Suede ce sont » de hautes falaises, ou des terres soutenues, sur le » bord desquelles il y a de grandes forêts remplies » de peupliers & de sapins, qui produisent tous les » étés quantité de gomme & de résine; cela suppo- » sé, il est aisé de concevoir qu'une partie de cette » matiere visqueuse demeurant attachée aux bran- » ches des arbres, les neiges la couvrent pendant » l'hiver, les froids l'endurcissent & la rendent cas- » sante, & les vents impétueux en secouant les bran- » ches, la détachent & l'enlèvent dans la mer. Elle » descend au fond par son propre poids; elle s'y cuit » peu-à-peu, & s'y enduret par l'action continuelle

» des esprits falins ; & enfin elle devient l'*ambre* : en-
 » suite de quoi la mer venant à s'agiter extraordinai-
 » rement , & le vent pouffant ses flots des côtes de
 » la Suede à celles de la Prusse , c'est une nécessité
 » que l'*ambre* suive ce mouvement , & donne aux pê-
 » cheurs occasion de s'enrichir , & de profiter de
 » cette tempête. L'endroit donc de la mer Baltique
 » où il y a le plus d'*ambre* , doit être au-dessous de
 » ces arbres , & du côté de la Suede ; & si la mer
 » n'y étoit pas trop profonde , je ne doute pas qu'on
 » n'y en trouvât en tout tems une grande quan-
 » tité ; & il ne faudroit pas attendre que le vent fût
 » favorable , comme on fait aux côtes de la Prusse.
 » Il ne répugne pourtant pas qu'on puisse trouver
 » quelques morceaux d'*ambre* dans d'autres endroits
 » de la mer Baltique , & même dans l'Océan , avec
 » lequel elle a communication ; car l'eau de la mer
 » étant continuellement agitée , elle peut bien en
 » enlever quelques-uns , & les pousser sur des riva-
 » ges fort éloignés : mais cela ne se doit pas faire si
 » fréquemment & en si grande abondance que sur
 » les côtes de Prusse. Au reste , il n'y a pas de diffi-
 » culté à expliquer dans ce sentiment comment des
 » mouches , des fourmis , & autres insectes , peu-
 » vent quelquefois se trouver au milieu d'un mor-
 » ceau d'*ambre* ; car s'il arrive qu'un de ces insectes ,
 » en se promenant sur les branches d'un arbre , ren-
 » contre une goutte de cette matiere résineuse qui
 » coule à travers l'écorce , qui est assez liquide en
 » sortant , il s'y embarrasse facilement ; & n'ayant
 » pas la force de s'en retirer , il est bientôt ense-
 » veli par d'autres gouttes qui succèdent à la pre-
 » miere , & qui la grossissent en se répandant tout à
 » l'entour. Cette matiere , au milieu de laquelle il
 » y a des insectes , venant à tomber , comme nous
 » avons dit , dans la mer , elle s'y prépare & s'y en-
 » durcit ; & s'il arrive ensuite qu'elle soit poussée
 » sur un rivage , & qu'elle tombe entre les mains de
 » quelque pêcheur , elle fait l'étonnement de ceux
 » qui n'en savent pas la cause.

» On demande au reste si l'*ambre-jaune* doit passer
 » pour une gomme ou pour une résine. Il est aisé de
 » se déterminer là-dessus ; car comme la gomme se
 » fond à l'eau , & que la résine ne se fond qu'au feu ,
 » il semble que l'*ambre* , qui ne se fond que de cette
 » dernière maniere , doit être mis au nombre des
 » résines plutôt qu'en celui des gommes. M. Ker-
 » kring avoit pourtant trouvé le secret de ramollir
 » l'*ambre* autrement que par le feu , & d'en faire
 » comme une pâte , à laquelle il donnoit telle figure
 » qu'il lui plaisoit. Voyez Journ. des Sav. Août 1672.
 » Observ. cur. sur toutes les part. de la Phys. tome II.
 » p. 93 & suiv. »

Cette opinion sur l'origine & la formation de l'*am-
 bre* a été suivie par plusieurs auteurs , & en particu-
 lier par le pere Cameli , *Transact. phil. n.º. 290.*

On a assuré que l'*ambre-jaune* étoit une congella-
 tion qui se formoit dans la mer Baltique , & dans
 quelques fontaines , comme la poix. D'autres ont crû
 que c'étoit un bitume qui coule dans la mer , qu'il y
 prend de la consistance , & qu'ensuite il est rejeté
 sur les côtes par les flots : mais il se trouve aussi de
 l'*ambre* dans les terres , & même en grande quantité.
 On a conclu de ce fait que l'*ambre* étoit un bitume
 fossile , & on a dit qu'il étoit produit par un suc bi-
 tumineux & par un sel vitriolique , & qu'il étoit plus
 ou moins pur & transparent , qu'il avoit plus ou
 moins de consistance , selon que les particules de sel
 & de bitume étoient plus ou moins pures , & qu'el-
 les étoient mêlées en telle ou telle proportion. Agri-
 cola pensoit que l'*ambre-jaune* étoit un bitume , de
naturâ fossilium , lib. IV. son sentiment a été confirmé
 par plusieurs auteurs ; il y en a même qui en ont été
 si bien convaincus , qu'ils ont assuré qu'il n'y a pas

lieu d'en douter. M. Geoffroy l'a dit expressément
 dans le premier volume de son *Traité de la Matiere mé-
 dicale*. Il distingue deux sortes d'*ambre-jaune* , qui tou-
 tes les deux sont absolument de la même nature. L'u-
 ne est jettée sur les bords de certaines mers par l'a-
 gitation des flots ; on tire l'autre du sein de la terre.
 On trouve la premiere sorte sur les côtes de la Prusse ;
 les vagues en jettent des morceaux sur le rivage , les
 habitans du pays courent les ramasser , même pen-
 dant les orages & les tempêtes , de peur que les flots
 ne reportent dans la mer les mêmes morceaux qu'ils
 ont apportés sur le rivage. Cet *ambre-jaune* est de con-
 sistance solide : on dit cependant qu'il y en a quelques
 morceaux qui sont en partie liquides , & qu'on trou-
 ve sur les rives des petites rivieres dont l'embou-
 chure est sur les mêmes côtes dont on vient de par-
 ler ; & même on en montre des morceaux sur les-
 quels on a imprimé des cachets lorsqu'ils étoient assez
 mous pour en recevoir les empreintes. Comme le
 terrain de ces côtes contient beaucoup d'*ambre-jaune* ,
 les eaux qui y coulent en entraînent des morceaux
 qui n'ont pas encore acquis un certain degré de con-
 sistance ; l'agitation de ces eaux n'étant pas si forte
 que celle des eaux de la mer , les morceaux qui sont
 encore liquides en partie sont conservés & jettés dans
 leur entier sur les bords des petites rivieres ou des
 ruisseaux.

On trouve de l'*ambre-jaune* fossile en Prusse & en
 Poméranie , presque dans tous les endroits où on ou-
 vre la terre à une certaine profondeur : souvent mê-
 me on en voit dans les sillons de la charrue. Hart-
 man , qui a fait un traité de l'*ambre-jaune* , croit que
 tout le fond du territoire de Prusse & de Poméranie
 est d'*ambre-jaune* , à cause de la grande quantité que
 l'on en trouve presque par-tout dans ces pays : mais
 les principales mines sont des côtes de Sudwic. Il y a
 sur ces côtes des hauteurs faites d'une sorte de terre
 qui ressemble à des écorces d'arbre ; de sorte qu'on
 prendroit ces éminences de terre pour des monceaux
 d'écorces : la couche extérieure de ce terrain est des-
 séchée , & de couleur cendrée : la seconde couche
 est bitumineuse , molle & noire. On trouve sous ces
 deux couches une matiere grise formée comme le
 bois , à cette différence près que dans le bois on re-
 marque des fibres transversales ; au lieu que la ma-
 tiere dont nous parlons est simplement composée de
 couches plates & droites posées les unes sur les au-
 tres ; cependant on lui a donné le nom de bois fossile.
 On trouve de prétendu bois fossile presque par-
 tout où il y a de l'*ambre-jaune* , & ils sont mêlés en-
 semble en grande quantité ; c'est ce qui a fait croire
 à Hartman que cette matiere étoit la matrice ou la
 mine de l'*ambre-jaune* : en effet c'est une terre bi-
 tumineuse qui prend feu comme le charbon , & qui
 rend une odeur de bitume. On y trouve des miné-
 raux qui participent du vitriol. On a crû que ce bois
 fossile venoit des arbres qui s'étoient entassés sur ces
 côtes , & qui avoient été conservés & comme em-
 baumés par l'*ambre-jaune* : mais cette opinion n'a
 point du tout été prouvée. Voyez le premier vol. de
 la *Matiere médicale* de M. Geoffroy , & *Hist. succino-
 rum corpora aliena involventium* , &c. Nathan! Sen-
 delio , *D. Med.* &c.

On trouve de l'*ambre-jaune* dans les montagnes de
 Provence , auprès de la ville de Sisteron , & aux en-
 virons du village de Salignac , sur les côtes de Mar-
 seille ; on en trouve en Italie dans la Marche d'An-
 cone , aux environs de la ville du même nom , dans
 le duché de Spolète , en Sicile aux environs de la
 ville de Catane & de celle de Gergenti , & sur les
 bords du Pô ; en Pologne , en Silésie , en Suede :
 mais on n'y trouve de l'*ambre* qu'en très-petite quan-
 tité ; il y en a un peu plus dans l'Allemagne septen-
 trionale , en Suede , en Danemarck , dans le Jut-

land & le Holstein; il y en a encore davantage sur les côtes de Samogitie, de Curlande & de Livonie, & dans les terres, &c. mais l'*ambre-jaune* qui vient de ces pays n'est pas si beau ni si pur, ni, à beaucoup près, en si grande quantité que celui qui se trouve en Poméranie, depuis Dantzick jusqu'à l'île de Rugen, & sur-tout en Prusse dans le pays appelé *Sambie*, depuis Neve-Tiff jusqu'à Vrantz-Vrug.

On distingue trois sortes d'*ambre-jaune* par rapport aux différentes teintes de couleur; savoir, le jaune ou le citronné, le blanchâtre & le roux. L'*ambre-jaune* est employé à différens usages de luxe; son poli, sa transparence, sa belle couleur d'or, l'ont fait mettre au rang des matieres précieuses. On en a fait des colliers, des brasselets, des pommes de canne, des boîtes, & d'autres bijoux qui sont encore d'usage chez plusieurs nations de l'Europe, & sur-tout à la Chine, en Perse, & même chez les Sauvages. Autrefois l'*ambre* étoit à la mode en France: combien ne voit-on pas encore de croupes, de vases, & d'autres ouvrages faits de cette matiere avec un travail infini? mais les métaux précieux, les pierres fines & les pierreries, l'ont emporté sur l'*ambre-jaune* dès qu'ils ont été assez communs pour fournir à notre luxe. Il n'en fera pas de même des vertus médicinales de l'*ambre*, & de ses préparations chimiques; elles le rendront précieux dans tous les tems, & préférable, à cet égard, aux pierres les plus éclatantes. (I)

* **AMBREADE**, f. f. nom que l'on donne à de l'*ambre* faux ou factice, dont on se sert pour la traite sur quelques côtes d'Afrique, & en particulier du Sénégal. Voyez **TRAITE**.

* **AMBRES**, ville de France dans le haut Languedoc, au diocèse de Castres.

* **AMBRESBURI**, ville d'Angleterre dans la Wiltonie, sur l'Avon.

AMBRETTE, semence d'une plante du genre appelé *ketmie*. Voyez **KETMI**. (I)

AMBRETTE ou **FLEUR DU GRAND SEIGNEUR**, *jacea*, (*Jardin.*) plante du genre appelé *bluet*. Voyez **BLUET**. Ses feuilles ressemblent à celles de la chicorée; sa tige se divise en plusieurs branches dont les fleurs sont par bouquets, & à têtes écaillées, de couleur purpurine, & d'une odeur fort agréable. L'*ambrette* croît dans les prés & autres lieux incultes; ce qui la fait nommer *jacea nigra pratensis*, ou *ambrette sauvage*. (K)

* **AMBRIERES**, ville de France dans le Maine, sur la Grete.

* **AMBRISSE**, f. m. c'est, en termes de *Fleuriste*, une tulipe colombine, rouge & blanche. Voyez **TULIPE**.

* **AMBRONS**, peuples de la Gaule qui habitoient les environs d'Embrun, selon Festus; & les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, selon Cluvier.

* **AMBROSIA**, noms que les Grecs donnoient à une fête que l'on célébroit à Rome le 24 Novembre en l'honneur de Bacchus. Romulus l'avoit instituée, & les Romains l'appelloient *Brumalia*. Voyez **BRUMALES**.

AMBROSIE, f. f. dans la *Théologie des Payens*, étoit le mets dont ils supposoient que leurs dieux se nourrissoient. V. **DIEU & AUTEL**. Ce mot est composé d'*ambrosia* privatif, & de *βροτός*, mortel; ou parce que l'*ambrosie* rendoit immortels ceux qui en mangeoient, ou parce qu'elle étoit mangée par des immortels.

Lucien se moquant des dieux de la fable, dit qu'il falloit bien que l'*ambrosie* & le nectar, dont l'une étoit leur mets & l'autre leur boisson ordinaire, ne fussent pas si excellens que les poètes le disoient; puisqu'ils descendoient du ciel pour venir sur les autels sucer le sang & la graisse des victimes, comme font les mouches sur un cadavre: propos d'esprit fort. (G)

AMBROSIE, f. f. *ambrosia*, (*Bot.*) genre de plante dont la fleur est un bouquet à plusieurs fleurons soutenus par le calice. Ces fleurons ne laissent aucune semence après eux. Les embryons naissent sur la même plante séparément des fleurs, & deviennent dans la suite des fruits semblables à des masses d'armes; ils renferment chacun une semence ordinairement oblongue. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez **PLANTE**. (I)

AMBROSIE ou **THÉ DU MEXIQUE**, (*Med.*) *chenopodium ambrosioides Mexicanum*. Pit. Tourn. Cette plante étrangère se cultive dans les jardins; elle a passé pour le vrai thé. L'infusion de ses feuilles est bonne pour les crachemens de sang & pour les maladies des femmes en couche. (N)

AMBROSIEN, (**RIT** ou **OFFICE**) *Théolog.* maniere particuliere de faire l'office divin dans l'église de Milan, qu'on appelle aussi quelquefois l'*église Ambrosienne*. Voyez **RIT**, **OFFICE**, **LITURGIE**. Ce nom vient de S. Ambroise, docteur de l'Eglise & évêque de Milan dans le jv. siècle. Walafrid Strabon a prétendu que S. Ambroise étoit véritablement l'auteur de l'office qu'on nomme encore aujourd'hui *Ambrosien*, & qu'il le disposa d'une maniere particuliere, tant pour son église cathédrale que pour toutes les autres de son diocèse. Cependant quelques-uns pensent que l'église de Milan avoit un office différent de celle de Rome, quelque tems avant ce saint prélat. En effet jusqu'au tems de Charlemagne, les églises avoient chacune leur office propre; dans Rome même il y a eu une grande diversité d'offices; & si l'on en croit Abailard, la seule église de Latran conservoit en son entier l'ancien office Romain; & lorsque dans la suite les papes voulurent faire adopter celui-ci à toutes les églises d'Occident, afin d'y établir une uniformité de rit, l'église de Milan se servit du nom du grand Ambroise, & de l'opinion où l'on étoit qu'il avoit eu composé ou travaillé cet office pour être dispensé de l'abandonner; ce qui l'a fait nommer *rit Ambrosien*, par opposition au *rit Romain*.

AMBROSIEN, (*Chant.*) Il est parlé dans les Rubriques du *chant Ambrosien* aussi usité dans l'église de Milan & dans quelques autres, & qu'on distinguoit du chant Romain en ce qu'il étoit plus fort & plus élevé; au lieu que le Romain étoit plus doux & plus harmonieux. Voyez **CHANT & GREGORIEN**. S. Augustin attribue à S. Ambroise d'avoir introduit en Occident le chant des pseumes, à l'imitation des églises Orientales; & il est très-probable qu'il en composa ou revit la psalmodie. *August. Confess. IX. c. vij.*

AMBROSIENNE, (**BIBLIOTHEQUE**) nom qu'on donne à la bibliothèque publique de Milan. Voyez l'article **BIBLIOTHEQUE**.

AMBROSIENS ou **PNEUMATIQUES**, (*Théol.*) nom que quelques-uns ont donné à des Anabaptistes disciples d'un certain Ambroise qui vantoit ses prétendues révélations divines, en comparaison desquelles il méprisoit les livres sacrés de l'Ecriture. Gautier, *de hæc. au xvj. siècle.*

AMBUBAIES, f. f. *Ambubaia*, (*Hist. anc.*) certaines femmes venues de Syrie qui gagnoient leur vie à jouer de la flûte & à se prostituer. Horace les joint aux charlatans:

Ambubaiarum collegia, Pharmacopola.

Ce nom vient du Syriaque *abbub*, ou de l'Arabe *aubub*, qui signifie *flûte*, c'est-à-dire joieuse de flûte; d'autres le dérivent d'*ambu* pour *am*, aux environs, & de *Baia*, parce que ces femmes débauchées se retiroient auprès de Baies en Italie. Cruquius met ces femmes au nombre de celles qui vendoient des drogues pour farder.

AMBULANT, adj. pris subst. (*Comm.*) on appelle *ambulans* dans les fermes du Roi, des commis qui n'ont point de bureau fixe, mais qui parcourent tous les bureaux d'un certain département, pour voir s'il ne se passe rien contre les droits du Roi & l'intérêt de la ferme. *Voyez* COMMIS, DROITS, FERME, &c.

AMBULANT se dit aussi à Amsterdam des courtiers ou agens de change, qui n'ont pas fait serment par-devant les magistrats de la ville. Ils travaillent comme les autres, mais ils ne sont pas crus en justice. *Voyez* AGENT DE CHANGE & COURTIER. (G)

AMBULANT, en Manège, se dit d'un cheval qui va l'amble. *Voyez* AMBLE. (V)

AMBULATOIRE, adj. (*Jurisprud.*) terme qui se disoit des juridictions qui n'avoient point de tribunal fixe, mais qui s'exerçoient tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre, pour les distinguer de celles qui étoient sédentaires. *Voyez* COUR. Ce mot est dérivé du verbe latin *ambulare*, aller & venir. Les parlemens & le grand-conseil étoient des cours *ambulatories*.

On dit en Droit, en prenant ce terme dans un sens figuré, que la volonté de l'homme est *ambulatorie* jusqu'à la mort; pour signifier que jusqu'à sa mort il lui est libre de changer & révoquer comme il lui plaira ses dispositions testamentaires.

Les Polonois, sans en excepter la noblesse & la cour, ne prennent plaisir qu'à la vie errante & *ambulatorie*. Dalerac, tome II, op. 76, chap. jv.

En vain les hommes ont prétendu fixer leur séjour dans des cités; le désir qu'ils ont tous d'en sortir pour aller de côté & d'autre, montre bien que la nature les avoit fait pour mener une vie active & *ambulatorie*. (H)

* **AMBULON**, arbre qui croît dans l'île Aruchit, & porte un fruit semblable à celui de la canne de sucre, & de la grosseur de la graine de coriandre. Ray.

* **AMBULTI**, (*Mythol.*) terme qui désigne *prolongation*, & dont on a fait le surnom d'*Ambulti* qu'on donnoit à Jupiter, à Minerve, & aux Tyndarides, d'après l'opinion où l'on étoit que les dieux prolongeoient leur vie à discrétion.

* **AMBUILLA** ou **AMBOILLA**, contrée d'Afrique au royaume de Congo, entre le lac d'Aquelonde & Saint-Salvador.

AMBURBIUM ou **AMBURBIALE SACRUM** (*Hist. anc.*) étoit une fête ou cérémonie de religion usitée chez les Romains, qui consistoit à faire processionnellement le tour de la ville en-dehors. Ce mot est composé du verbe latin *ambire*, aller autour, & *urbs*, ville. Scaliger, dans ses notes sur Festus, a prétendu que les *amburbia* étoient la même chose que les *ambarvalia*; & il n'est pas le seul qui l'ait prétendu. Les victimes qu'on menoit à cette procession, & qu'on sacrifioit ensuite, s'appelloient du mot *amburbium*, *amburbiales victimæ*. *Voyez* AMBARVALES. (G)

* **AMDENAGER**, (*Géog.*) un des royaumes de Kunkam, ou du grand pays compris entre Mogol & le Malabar.

AME, f. f. *Ord. encycl. Entend. Rais. Philos. ou Science des Esprits, de Dieu, des Anges, de l'Ame.* On entend par *ame* un principe doué de connoissance & de sentiment. Il se présente ici plusieurs questions à discuter: 1°. quelle est son origine: 2°. quelle est sa nature: 3°. quelle est sa destinée: 4°. quels sont les êtres en qui elle réside.

Il y a eu une foule d'opinions sur son origine; & cette matière a été extrêmement agitée dans l'antiquité, tant payenne que chrétienne. Il ne peut y avoir que deux manières d'envisager l'*ame*, ou comme une qualité, ou comme une substance. Ceux qui pensoient qu'elle n'étoit qu'une pure qualité, com-

me Epicure, Dicaearchus, Aristoxène, Asclépiade, & Galien, croyoient & devoient nécessairement croire qu'elle étoit anéantie à la mort. Mais la plus grande partie des Philosophes ont pensé que l'*ame* étoit une substance. Tous ceux qui étoient de cette opinion, ont soutenu unanimement qu'elle n'étoit qu'une partie séparée d'un tout; que Dieu étoit ce tout, & que l'*ame* devoit enfin s'y réunir par voie de résurrection. Mais ils différoient entr'eux sur la nature de ce tout; les uns soutenant qu'il n'y avoit dans la nature qu'une seule substance, les autres prétendant qu'il y en avoit deux. Ceux qui soutenoient qu'il n'y avoit qu'une seule substance universelle, étoient de vrais athées: leurs sentimens & ceux des Spinofistes modernes sont les mêmes; & Spinoza sans doute a puisé ses erreurs dans cette source corrompue de l'antiquité. Ceux qui soutenoient qu'il y avoit dans la nature deux substances générales, Dieu & la matière, concluoient en conséquence de cet axiome fameux, *de rien rien*, que l'une & l'autre étoient éternelles: ceux-ci formoient la classe des Philosophes Théistes & Déistes, approchant plus ou moins suivant leurs différentes subdivisions, de ce qu'on appelle le *Spinofisme*. Il faut remarquer que tous les sentimens des anciens sur la nature de Dieu, tenoient beaucoup de ce système absurde. La seule barrière qui soit entr'eux & Spinoza, c'est que ce Philosophe, ainsi que Straton, destituoit & privoit de la connoissance & de la raison cette force répandue dans le monde, qui selon lui en vivoit les parties & entretenoit leur liaison; au lieu que les Philosophes Théistes donnoient de la raison & de l'intelligence à cette *ame* du monde. La divinité de Spinoza n'étoit qu'une nature aveugle, qui n'avoit ni vie ni sentiment, & qui néanmoins avoit produit tous ces beaux ouvrages, & y avoit mis sans le savoir une symétrie & une subordination qui paroissent évidemment l'effet d'une intelligence très-éclairée, qui choisit & ses fins & ses moyens. La divinité des Philosophes au contraire étoit une intelligence éclairée, qui avoit présidé à la formation de l'univers. Ces Philosophes ne distinguoient Dieu de la matière, que parce qu'ils ne donnoient le nom de *matière* qu'à ce qui est sensible & palpable. Ainsi Dieu étant dans leur système une substance plus déliée, plus agile, plus pénétrante que les corps exposés à la perception des sens, ils lui donnoient le nom d'*esprit*, quoique dans la rigueur il fût matériel. *Voyez* l'article de l'IMMATÉRIALISME, où nous prouvons que les anciens Philosophes n'avoient eu aucune teinture de la véritable spiritualité. Nous y prouverons même que les idées des premiers Peres, encore un peu teintes de la sagesse humaine, n'avoient pas été nettes sur la spiritualité: il est si commode de raisonner par imitation, si difficile de ne rien conserver de ce qu'on a chéri longtemps, si naturel de justifier ses pensées par la droiture de l'intention, que souvent on est dans le piège sans l'avoir craint ni soupçonné. Ainsi les Peres imbus & pénétrés, s'il est permis de parler ainsi, des principes des Philosophes grecs, les avoient portés avec eux dans le Christianisme.

Parmi les Théistes, les uns ne reconnoissoient qu'une seule personne dans la Divinité, les autres deux ou trois: en sorte que les premiers croyoient que l'*ame* étoit une partie du Dieu suprême, & les derniers croyoient seulement qu'elle étoit une partie de la seconde ou de la troisième *hypostase*, ainsi qu'ils l'appelloient. De même qu'ils multiplierent les personnes de la Divinité, ils multiplierent la nature de l'*ame*. Les uns en donnoient deux à chaque homme; les autres encore plus libéraux lui en donnoient trois: il y avoit l'*ame* intellectuelle, l'*ame* sensitive, & l'*ame* végétative. Mais l'on doit observer

qu'entre ces *ames* ainsi multipliées, ils croyoient qu'il n'y en avoit qu'une seule qui fût partie de la Divinité. Les autres étoient seulement une matiere élémentaire, ou de pures qualités.

Quelque différence de sentiment qu'il y eût sur la nature de l'*ame*, tous ceux qui croyoient que c'étoit une substance réelle, s'accordoient en ce point, qu'elle étoit une partie de la substance de Dieu, qu'elle en avoit été séparée, & qu'elle devoit y retourner par réfusjon : la proposition est évidente par elle-même à l'égard de ceux qui n'admettoient dans toute la nature qu'une seule substance universelle ; & ceux qui en admettoient deux, les considéroient comme réunies & composant ensemble l'univers, précisément comme le corps & l'*ame* composent l'homme : Dieu en étoit l'*ame*, & la matiere le corps ; & de même que le corps retournoit à la masse de la matiere dont il étoit sorti, l'*ame* retournoit à l'esprit universel, de qui tous les esprits tiroient leur substance & leur existence.

C'est conformément à ces idées que Cicéron expose les sentimens des Philosophes grecs : « Nous tirons, dit-il, nous puisons nos *ames* dans la nature des Dieux, ainsi que le soutiennent les hommes les plus sages & les plus savans ». Les expressions originales sont plus fortes & plus énergiques : *A naturâ deorum, ut doctissimis sapientissimisque placuit, haustos animos & libatos habemus.* De Div. lib. II. c. xlix. Dans un autre endroit, il dit que l'esprit humain qui est tiré de l'esprit divin, ne peut être comparé qu'à Dieu : *Humanus autem animus decerptus est mente divina, cum alio nullo nisi cum ipso Deo comparari potest.* Tuscul. quæst. lib. V. c. xv. Et afin qu'on ne s'imagine pas que ces sortes de phrases, que l'*ame* est une partie de Dieu, qu'elle est tirée de lui, de sa nature (phrases qui reviennent continuellement dans les écrits des anciens), ne sont que des expressions figurées, & que l'on ne doit point interpréter avec une sévérité métaphysique, il ne faut qu'observer la conséquence que l'on tiroit de ce principe, & qui a été universellement adoptée par toute l'antiquité, que l'*ame* étoit éternelle, *a parte ante & a parte post* ; c'est-à-dire qu'elle étoit sans commencement & sans fin, ce que les Latins exprimoient par le seul mot de *sempiternelle*. C'est ce que Cicéron indique assez clairement, quand il dit qu'on ne peut trouver sur la terre l'origine des *ames* : « On ne rencontre rien, dit-il, dans la nature terrestre, qui ait la faculté de se ressouvenir & de penser, qui puisse se rappeler le passé, considérer le présent, & prévoir l'avenir. Ces facultés sont divines ; & « l'on ne trouvera point d'où l'homme peut les avoir, si ce n'est de Dieu. Ainsi ce quelque chose qui sent, qui goûte, qui veut, est céleste & divin, & par cette raison il doit être nécessairement éternel ». La maniere dont Cicéron tire la conséquence, ne permet pas d'envisager le principe dans un autre sens que dans un sens précis & métaphysique.

Lorsqu'on dit que les anciens croyoient l'éternité de l'*ame*, sans commencement comme sans fin, on ne doit pas s'imaginer qu'ils crussent que l'*ame* existât de toute éternité d'une maniere distincte & particulière, mais seulement qu'elle étoit tirée ou détachée de la substance éternelle de Dieu, dont elle faisoit partie, & qu'elle s'y devoit réunir & y rentrer de nouveau. C'est ce qu'ils expliquoient par l'exemple d'une bouteille remplie d'eau, nageant dans la mer, & venant à se briser ; l'eau coule de nouveau & se réunit à la masse commune : il en étoit de même de l'*ame* à la dissolution du corps. Ils ne différoient que sur le tems de cette réunion ; la plus grande partie soutenoit qu'elle se faisoit à la mort, & les Pythagoriciens prétendoient qu'elle ne se faisoit qu'après plusieurs transmigrations. Les Platoniciens marchant entre ces

deux opinions, ne réunissoient à l'esprit universel ; immédiatement après la mort, que les *ames* pures & sans tache. Celles qui s'étoient souillées par des vices ou par des crimes, passioient par une succession de corps différens, pour se purifier avant que de retourner à leur substance primitive. C'étoit-là les deux especes de métempsycofes naturelles, dont faisoient réellement profession ces deux écoles de Philosophie.

Que ce soient-là les véritables sentimens de l'antiquité, nous le prouvons par les quatre grandes sectes de l'ancienne Philosophie ; savoir, les Pythagoriciens, les Platoniciens, les Péripatéticiens, & les Stoïciens : l'exposition de leurs sentimens confirmera ce que nous avons dit de ceux des Philosophes en général fut la nature de l'*ame*.

Cicéron, dans la personne de Velleius l'Epicurien, accuse Pythagore de soutenir que l'*ame* étoit une substance détachée de celle de Dieu, ou de la nature universelle, & de ne pas voir que par-là il mettoit Dieu en pieces & en morceaux. « Pythagore & Empédocle, dit Sextus Empiricus, croyoient, ainsi que toute l'école Italique, que nos *ames* sont non-seulement de la même nature les unes que les autres, mais qu'elles sont encore de la même nature que celles des dieux, & que les *ames* irrationnelles des brutes ; n'y ayant qu'un seul esprit infus dans l'univers qui lui fournit des *ames*, & qui unit les nôtres avec toutes les autres ».

Platon appelle souvent l'*ame* sans aucun détour, Dieu, une partie de Dieu. Plutarque dit que Pythagore & Platon croyoient l'*ame* immortelle, & que s'élançant dans l'*ame* universelle de la nature, elle retournoit à sa premiere origine. Arnobe accuse les Platoniciens de la même opinion, en les apostrophant de la sorte : « Pourquoi donc l'*ame* que vous dites être immortelle, être Dieu, est-elle malade dans les maladies, imbécille dans les enfans, caduque dans les vieillards ? ô folie, démence, infatuation ! »

Aristote, à quelques modifications près, pensoit sur la nature de l'*ame* comme les autres Philosophes. Après avoir parlé des *ames* sensitives, & déclaré qu'elles étoient mortelles, il ajoûte que l'esprit ou l'intelligence existe de tout tems, & qu'elle est de nature divine : mais il fait une seconde distinction ; il trouve que l'esprit est actif ou passif, & que de ces deux sortes d'esprit le premier est immortel & éternel, le second corruptible. Les plus savans commentateurs de ce Philosophe ont regardé ce passage comme inintelligible, & ils se sont imaginés que cette obscurité provenoit des formes & des qualités qui infectent sa philosophie, & qui confondent ensemble les substances corporelles & incorporelles. S'ils eussent fait attention au sentiment général des Philosophes grecs sur l'*ame* universelle du monde, ils auroient trouvé que ce passage est clair, & qu'Aristote, de ce principe commun que l'*ame* est une partie de la substance divine, tire ici une conclusion contre son existence particulière & distincte dans un état futur : sentiment qui a été embrassé par tous les Philosophes, mais qu'ils n'ont pas tous avoué aussi ouvertement. Lorsqu'Aristote dit que l'intelligence active est seule immortelle & éternelle, & que l'intelligence passive est corruptible ; le sens de ces expressions ne peut être que celui-ci : que les sensations particulières de l'*ame*, en quoi consiste son intelligence passive, cesseront à la mort : mais que la substance, en quoi consiste son intelligence active, continuera de subsister, non séparément, mais confondue dans l'*ame* de l'univers. Car l'opinion d'Aristote, qui comparoit l'*ame* à une table rase, étoit que les sensations & les réflexions ne sont que des passions de l'*ame*, & c'est ce qu'il appelle l'*intelligence passive*, qui comme il le dit, cessera d'exister, ou qui en d'autres termes

équivalens,

équivalens, est corruptible. Ses commentateurs & ses paroles mêmes nous apprennent ce qu'il faut entendre par l'*intelligence active*, en la caractérisant d'*intelligence divine*, ce qui en indique & l'origine & la fin. Par-là cette distinction, extravagante en apparence, de l'esprit humain en intelligence active & passive, paroît simple & exacte. Pour n'avoir point eu la clé de cette ancienne métaphysique, les partisans d'Aristote ont été fort partagés entr'eux, pour décider ce que leur maître croyoit de la mortalité ou de l'immortalité de l'*ame*. Les expressions d'*intelligence passive* ont même fait imaginer à quelques-uns, comme à Némésius, qu'Aristote croyoit que l'*ame* n'étoit qu'une qualité.

Quant aux Stoïciens, voyons la manière dont Sénèque expose leurs sentimens: « Et pourquoi, dit-il, ne croiroit-on pas qu'il y a quelque chose de divin dans celui qui est une partie de la divinité même? » Ce tout dans lequel nous sommes contenus est un, & cet un est Dieu. Nous sommes ses associés, nous sommes ses membres ». Epictète dit que les *ames* des hommes ont la relation la plus étroite avec Dieu; qu'elles en sont des parties; qu'elles sont des fragmens séparés & arrachés de sa substance. Enfin Marc Antonin combat par ces réflexions la crainte de la mort. « La mort, dit-il, est non-seulement conforme au cours de la nature, mais elle est encore extrêmement utile. Que l'on examine combien un homme est étroitement uni à la divinité; dans quelle partie de nous-mêmes cette union réside, & quelle sera la condition de cette partie ou portion de l'humanité au moment de sa résufion dans l'*ame* du monde ».

Les sentimens des quatre grandes sectes des philosophes sont, comme on le voit, à-peu-près uniformes sur ce point. Ceux qui croyoient, comme Plutarque, qu'il y avoit deux principes, l'un bon & l'autre mauvais, croyoient que l'*ame* étoit tirée, partie de la substance de l'un, & partie de la substance de l'autre; & ce n'étoit qu'en cette circonstance seule qu'ils différoient des autres philosophes.

Peu de tems après la naissance du Christianisme, les philosophes étant puissamment attaqués par les écrivains chrétiens, altérèrent leur philosophie & leur religion, en rendant leur philosophie plus religieuse & leur religion plus philosophique. Parmi les raffinemens du Paganisme, l'opinion qui faisoit de l'*ame* une partie de la substance divine, fut adoucie. Les Platoniciens la bornerent à l'*ame* des brutes. *Toute puissance irrationnelle*, dit Porphyre, *retourne par résufion dans l'*ame* du tout*. Et l'on doit remarquer que ce n'est seulement qu'alors que les philosophes commencèrent à croire réellement & sincèrement le dogme des peines & des récompenses d'une autre vie. Mais les plus sages d'entr'eux n'eurent pas plutôt abandonné l'opinion de l'*ame* universelle, que les Gnostiques, les Manichéens & les Priscilliens s'en emparèrent: ils la transmirent aux Arabes, de qui les athées de ces derniers siècles, & notamment Spinosa, l'ont empruntée.

On demandera peut-être d'où les Grecs ont tiré cette opinion si étrange de l'*ame* universelle du monde; opinion aussi détestable que l'athéisme même, & que M. Bayle trouve avec raison plus absurde que le système des atomes de Démocrite & d'Épicure. On s'est imaginé qu'ils avoient tiré cette opinion d'Égypte. La nature seule de cette opinion fait suffisamment voir qu'elle n'est point égyptienne: elle est trop raffinée, trop subtile, trop métaphysique, trop systématique: l'ancienne philosophie des Barbares (sous ce nom les Grecs entendoient les Égyptiens comme les autres nations) consistoit seulement en maximes détachées, transmises des maîtres aux disciples par la tradition, où rien ne ressembloit la spéculation, & où l'on ne trouvoit ni les raffinemens ni

les subtilités qui naissent des systèmes & des hypothèses. Ce caractère simple ne regnoit nulle part plus qu'en Égypte. Leurs sages n'étoient point des sophistes scholastiques & sédentaires, comme ceux des Grecs; ils s'occupoient entièrement des affaires publiques de la religion & du gouvernement; & en conséquence de ce caractère, ils ne pouvoient les Sciences que jusqu'où elles étoient nécessaires pour les usages de la vie. Cette sagesse si vantée des Égyptiens, dont il est parlé dans les saintes Écritures, consistoit essentiellement dans les arts du gouvernement, dans les talens de la législation, & dans la police de la société civile.

Le caractère des premiers Grecs, disciples des Égyptiens, confirme cette vérité; savoir, que les Égyptiens ne philosophoient ni sur des hypothèses, ni d'une manière systématique. Les premiers sages de la Grèce, conformément à l'usage des Égyptiens leurs maîtres, produisoient leur philosophie par maximes détachées & indépendantes, telle certainement qu'ils l'avoient trouvée, & qu'on la leur avoit enseignée. Dans ces anciens tems le philosophe & le théologien, le législateur & le poète, étoient tous réunis dans la même personne: il n'y avoit ni diversité de sectes, ni succession d'écoles: toutes ces choses sont des inventions grecques, qui doivent leur naissance aux spéculations de ce peuple subtil & grand raisonneur.

Quoique l'opposition du génie de la philosophie égyptienne avec le dogme de l'*ame* universelle, soit seule suffisante pour prouver que ce dogme n'étant point égyptien ne peut être que grec, nous en confirmerons la vérité en prouvant que les Grecs en furent les premiers inventeurs. Le plus beau principe de la physique des Grecs eut deux auteurs, Démocrite & Sénèque: le principe le plus vicieux de leur métaphysique eut de même deux auteurs, Phérécide le Syrien & Thalès le Milésien, philosophes contemporains.

Phérécide le Syrien, dit Cicéron, fut le premier qui soutint que les *ames* des hommes étoient sempiternelles; opinion que Pythagore son disciple accrédita beaucoup.

Quelques personnes, dit Diogène Laërce, prétendent que Thalès fut le premier qui soutint que les *ames* des hommes étoient sempiternelles. Thalès, dit encore Plutarque, fut le premier qui enseigna que l'*ame* est une nature éternellement mouvante, ou se mouvant par elle-même.

On entend communément par le passage ci-dessus de Cicéron, & par celui de Diogène Laërce, que les philosophes dont il y est fait mention, sont les premiers qui ayent enseigné l'immortalité de l'*ame*. Mais comment accorder ce sentiment avec ce que dit Cicéron, ce que dit Plutarque, ce qu'ont dit tous les anciens, que l'immortalité de l'*ame* étoit une chose que l'on avoit crüe de tout tems? Homère l'enseigne, Hérodote rapporte que les Égyptiens l'avoient enseignée depuis les tems les plus reculés: c'est sur cette opinion qu'étoit fondée la pratique si ancienne de désirer les morts. Il en faut conclure, qu'il n'est pas question dans ces passages de la simple immortalité, considérée comme une existence qui n'aura point de fin, mais qu'il faut entendre une existence sans commencement, aussi-bien que sans fin: c'est ce que signifie le mot de *sempiternelle* dont se sert Cicéron. Or l'éternité de l'*ame* étoit, comme nous l'avons déjà fait voir, une conséquence qui ne pouvoit naître que du principe qui faisoit l'*ame* de l'homme une partie de Dieu, & qui par conséquent faisoit Dieu l'*ame* universelle du monde. Enfin l'antiquité nous apprend que ces deux philosophes pensoient qu'il y avoit une *ame* universelle; & l'on doit observer que ce dogme est souvent appelé le dogme de l'immortalité.

Ainsi ces différens passages, & sur-tout celui de Cicéron, contiennent un trait singulier d'histoire, qui prouve non-seulement que l'opinion de l'ame universelle est une production des Grecs, mais qui même nous découvre quels en furent les auteurs: car Suidas nous dit que Phérécide n'eut de maître que lui-même. L'autorité de Pythagore répandit promptement cette opinion par toute la Grece; & je ne doute point qu'elle ne soit la cause que Phérécide, qui n'eut point soin de la cacher, comme le fit son grand disciple par le moyen de la double doctrine, ait été regardé comme athée.

Quoique les Grecs ayent été inventeurs de cette opinion, comme il est cependant très-certain qu'ils ont été redevables à l'Egypte de leurs premières connoissances, il est vraisemblable qu'ils furent conduits à cette erreur par l'abus de quelques principes égyptiens.

Les Egyptiens, comme nous l'enseigne le témoignage unanime de toute l'antiquité, furent des premiers à enseigner l'immortalité de l'ame; & ils ne le firent point dans l'esprit des sophistes grecs, uniquement pour spéculer, mais afin d'établir sur ce fondement le dogme si utile des peines & des récompenses d'une autre vie. Toutes les pratiques & toutes les instructions des Egyptiens ayant pour objet le bien de la société, le dogme d'un état futur servoit lui-même à prouver & à expliquer celui de la Providence divine: mais cela seul ne leur paroissoit point suffisant pour résoudre toutes les objections qui naissent de l'origine du mal, & qui attaquent les attributs moraux de la divinité, parce qu'il ne suffit pas pour le bien de la société que l'on soit persuadé qu'il y a une providence divine, si l'on ne croit en même tems que cette providence est dirigée par un être parfaitement bon & parfaitement juste: ils n'imaginèrent donc point de meilleur moyen pour résoudre cette difficulté, que la métempsychose ou la transmigration des ames, sans laquelle, suivant l'opinion d'Hieroclès, on ne peut justifier les voies de la Providence. La conséquence nécessaire de cette idée, c'est que l'ame est plus ancienne que le corps. Ainsi les Grecs trouvant que les Egyptiens enseignoient d'un côté que l'ame est immortelle à *parte post*, & qu'ils croyoient d'un autre côté que l'ame existoit avant que d'être unie au corps, ils en conclurent, pour donner à leur système un air d'uniformité, qu'elle étoit éternelle à *parte ante* comme à *parte post*; ou que devant exister éternellement, elle avoit aussi existé de toute éternité.

Les Grecs après avoir donné à l'ame un des attributs de la divinité, en firent bien-tôt un Dieu parfait; erreur où ils tomberent par l'abus d'un autre principe égyptien. Le grand secret des mysteres & le premier des mysteres qui furent inventés en Egypte, consistoit dans le dogme de l'unité de Dieu: c'étoit-là le mystere que l'on apprenoit aux rois, aux magistrats & à un petit nombre choisi d'hommes sages & vertueux; & en cela même cette pratique avoit pour objet l'utilité de la société. Ils représentoient Dieu comme un esprit répandu dans tout le monde, & qui pénétoit la substance intime de toutes choses, enseignant dans un sens moral & figuré que Dieu est tout en tant qu'il est présent à tout, & que sa providence est aussi particulière qu'universelle. Leur opinion, comme l'on voit, étoit fort différente de celle des Grecs sur l'ame universelle du monde; celle-ci étant aussi pernicieuse à la société, que l'athéisme direct peut l'être. C'est néanmoins de ce principe que Dieu est tout, expression employée figurément par les Egyptiens, & prise à la lettre par les Grecs, que ces derniers ont tiré cette conséquence, que tout est Dieu: ce qui les a entraînés dans toutes les erreurs & les absurdités de notre Spinosisme.

Les Orientaux d'aujourd'hui ont aussi tiré originaiement leur religion d'Egypte, quoiqu'elle soit infectée du spinosisme le plus grossier: mais ils ne sont tombés dans cet égarement que par le laps de tems, & par l'effet d'une spéculation raffinée, nullement originaire d'Egypte. Ils en ont contracté le goût par la communication des Arabes-Mahométans, grands partisans de la philosophie des Grecs, & en particulier de leur opinion sur la nature de l'ame. Ce qui le confirme, c'est que les Druides, branche qui provenoit également des anciens sages de l'Egypte, n'ont jamais rien enseigné de semblable, ayant été éteints avant que d'avoir eu le tems de spéculer & de subtiliser sur des hypothèses & des systèmes. Je sai bien que le dogme monstrueux de l'ame du monde passa des Grecs aux Egyptiens; que ces derniers furent infectés des mauvais principes des premiers: mais cela n'arriva que lorsque la puissance de l'Egypte ayant été violemment ébranlée par les Perses, & enfin entièrement détruite par les Grecs, les sciences & la religion de cette nation fameuse subirent une révolution générale. Les prêtres égyptiens commencèrent alors à philosopher à la maniere des Grecs; & ils en contractèrent une si grande habitude, qu'ils en vinrent enfin à oublier la science simple de leurs ancêtres, trop négligée par eux. Les révolutions du gouvernement contribuerent à celle des Sciences: cette dernière doit paroître d'autant moins surprenante, que toutes leurs sciences étoient transmises de génération en génération, en partie par tradition, & en partie par le moyen mystérieux des hiéroglyphes, dont la connoissance fut bien-tôt perdue; de sorte que les anciens qui depuis ont prétendu les expliquer, nous ont appris seulement qu'ils n'y entendoient rien.

Les peres mêmes ont été fort embarrassés à expliquer ce qui regarde l'origine de l'ame: Tertullien croyoit que les ames avoient été créées en Adam, & qu'elles venoient l'une de l'autre par une espece de production. *Anima velut surculus quidam ex matrice Adami in propaginem deducta, & genitalibus semine fovéis commodata. Pullulabit tam intellectu quam & sensu.* Tertull. de animâ, ch. xjx. J'ajouterais un passage de St Augustin, qui renferme les diverses opinions de son tems, & qui démontre en même tems la difficulté de cette question. *Harum autem sententiarum quatuor de animâ, utrum de propagine veniant, an in singulis quibusque nascentibus mox fiant, an in corpora nascentium jam alicubi existentes vel mittantur divinius, vel suâ sponte labantur, nullam temerè affirmari oportebet; aut enim nondum ista questio à divinorum librorum catholicis tractatoribus, pro merito suæ obscuritatis & perplexitatis, evoluta atque illustrata est; aut si jam factum est, nondum in manus nostras hujuscemodi literæ provenerunt.* Origene croyoit que les ames existoient avant que d'être unies aux corps, & que Dieu ne les y envoyoit pour les animer, que pour les punir en même tems de ce qu'elles avoient failli dans le ciel, & de ce qu'elles s'étoient écartées de l'ordre.

M. Leibnitz a sur l'origine des ames un sentiment qui lui est particulier. Le voici: il croit que les ames ne sauroient commencer que par la création, ni finir que par l'annihilation; & comme la formation des corps organiques animés ne lui paroît explicable dans l'ordre, que lorsqu'on suppose une préformation déjà organique, il en infere que ce que nous appellons *génération d'un animal*, n'est qu'une transformation & augmentation: ainsi puisque le même corps étoit déjà organisé, il est à croire, ajoute-t-il, qu'il étoit déjà animé, & qu'il avoit la même ame. Après avoir établi un si bel ordre, & des regles si générales à l'égard des animaux, il ne lui paroît pas raisonnable que l'homme en soit exclu entièrement, & que tout se fasse en lui par miracle par rap-

port à son *ame*. Il est donc persuadé que les *ames* qui seront un jour *ames* humaines, comme celles des autres especes, ont été dans les semences, & dans les ancêtres jusqu'à Adam, & ont existé par conséquent depuis le commencement des choses, toujours dans une maniere de corps organisés; doctrine qu'il confirme par les observations microscopiques de M. Leuwenhoek, & d'autres bons observateurs. Il ne faut pas cependant s'imaginer qu'il croye qu'elles ayent toujours existé comme raisonnables; ce n'est point là son sentiment: il veut seulement qu'elles n'ayent alors existé qu'en *ames* sensitives ou animales, dotées de perception & de sentiment, mais destituées de raison; & qu'elles soient demeurées dans cet état jusqu'au tems de la génération de l'homme à qui elles devoient appartenir. Elles ne reçoivent donc, dans ce systême, la raison, que lors de la génération de l'homme; soit qu'il y ait un moyen naturel d'élever une *ame* sensitive au degré d'*ame* raisonnable, ce qu'il est difficile de concevoir; soit que Dieu ait donné la raison à cette *ame* par une opération particuliere, ou si vous voulez, par une espece de transcréation; ce qui est d'autant plus aisé à admettre, que la révélation enseigne beaucoup d'autres opérations immédiates de Dieu sur nos *ames*. Cette explication paroît à M. de Leibnitz lever les embarras qui se présentent ici en Philosophie ou en Théologie: il est bien plus convenable à la justice divine de donner à l'*ame* déjà corrompue physiquement ou animale par le péché d'Adam, une nouvelle perfection qui est la raison, que de mettre une *ame* raisonnable, par création ou autrement, dans un corps où elle doit être corrompue moralement.

La nature de l'*ame* n'a pas moins exercé les Philosophes anciens & modernes, que son origine: il a été & il sera toujours impossible de pénétrer comment cet être qui est en nous & que nous regardons comme nous-mêmes, est uni à un certain assemblage d'esprits animaux qui sont dans un flux continuel. Chaque philosophe a donné une définition différente de sa nature. Plutarque rapporte les sentimens de plusieurs philosophes, qui ont tous été d'avis différens. Cela est bien juste, puisqu'ils décidoient positivement sur une chose dont ils ne savoient rien du tout. Voici ce passage, tom. II. pag. 898. trad. d'Amiot. « Thalès a été le premier qui a défini l'*ame* une nature se mouvant toujours en soi-même: Pythagore, que c'est un nombre se mouvant soi-même; & ce nombre-là, il le prend pour l'entendement: Platon, que c'est une substance spirituelle se mouvant soi-même, & par un nombre harmonique: Aristote, que c'est l'acte premier d'un corps organique, ayant vie en puissance: Dicéarchus, que c'est l'harmonie & concordance des quatre éléments: Asclépiade le Medecin, que c'est un exercice commun de tous les sentimens ensemble. Tous ces philosophes-là, continue-t-il, que nous avons mis ci-devant, supposent que l'*ame* est incorporelle, qu'elle se meut elle-même, que c'est une substance spirituelle ». Mais ce que les anciens nommoient *incorporel*, ce n'étoit point notre spirituel, c'étoit simplement ce qui est composé de parties très-subtiles. En voici une preuve sans réplique. Aristote rapportant le sentiment d'Héraclite sur l'*ame*, dit qu'il la regardoit comme une exhalaison; & il ajoute que selon ce philosophe elle étoit incorporelle. Qu'est-ce que cette incorporeité, sinon une extrême ténuité qui rend l'*ame* impalpable & imperceptible à tous nos sens? C'est à cela qu'il faut rapporter toutes les opinions suivantes. Pythagore disoit que l'*ame* étoit un détachement de l'air; Empédocle en faisoit un composé de tous les éléments: Démocrite, Leucippe, Parménide, &c. (*Diog. Laërt. lib. VIII. fig. 27.*) soutenoient qu'elle étoit de feu:

Tome I.

Epithorme avançoit que les *ames* étoient tirées du Soleil: Plutarque rapporte ainsi l'opinion d'Epicure. « Epicure croit que l'*ame* est un mélange, une température de quatre choses; de je ne sai quoi de feu, de je ne sai quoi d'air, de je ne sai quoi de vent, & d'un autre quatrieme qui n'a point de nom. » (*ubi supra.*) ». Anaxagore, Anaximene, Archélaüs, &c. ont crû que c'étoit un air subtil. Hippon assûra qu'elle étoit d'eau, parce que, selon lui, l'humide étoit le principe de toutes choses. Xenophane la composoit d'eau & de terre; Parménide, de feu & de terre; Boèce, d'air & de feu. Critius soutint que l'*ame* n'étoit que le sang; Hippocrate, que c'étoit un esprit délié répandu par tout le corps. Marc Antonin, qui étoit Stoicien, étoit persuadé que c'étoit quelque chose de semblable au vent. Critolaüs imagina que son essence étoit une cinquieme substance. Encore aujourd'hui il y a peu d'hommes en Orient qui ayent une connoissance parfaite de la spiritualité. Il y a là-dessus un passage de M. de Laloubere (*Voyage du royaume de Siam, t. I. p. 361.*) qui vient ici fort à propos. « Nulle opinion, dit-il, n'a été si généralement reçûe parmi les hommes, que celle de l'immortalité de l'*ame*: mais que l'*ame* soit immatérielle, c'est une vérité dont la connoissance ne s'est pas tant étendue; aussi est-ce une difficulté très-grande de donner à un Siamois l'idée d'un pur esprit; & c'est le témoignage qu'en rendent les Missionnaires qui ont été le plus long-tems parmi eux. Tous les payens de l'Orient croient à la vérité qu'il reste quelque chose de l'homme, après sa mort, qui subsiste séparément & indépendamment de son corps: mais ils donnent de l'étendue & de la figure à ce qui reste, & ils lui attribuent les mêmes membres & toutes les mêmes substances solides & liquides dont nos corps sont composés; ils supposent seulement que nos *ames* sont d'une matiere assez subtile pour se dérober à l'atouchement & à la vûe, quoiqu'ils croient d'ailleurs que si on en bleffoit quelqu'une, le sang qui couleroit de sa blessure pourroit paroître. Telles étoient les manes & les ombres des Grecs & des Romains; & c'est à cette figure des *ames*, pareille à celle des corps, que Virgile suppose qu'Enée reconnut Palinure, Didon & Anchise dans les enfers ». Aux payens anciens & modernes, on peut joindre les anciens docteurs des Juifs, & même les Peres des premiers siècles de l'Eglise. M. de Beauobre a prouvé démonstrativement dans le second tome de son histoire du Manichéisme, que les notions de création & de spiritualité ne se trouvent point dans l'ancienne théologie judaïque. Pour les Peres, rien n'est plus aisé que d'alléguer des témoignages de leur hétérodoxie sur ce sujet. S. Irénée (*lib. II. c. xxxiv. lib. V. c. vij. & passim*) dit que l'*ame* est un souffle, qu'elle n'est incorporelle qu'en comparaison des corps grossiers, & qu'elle ressemble au corps qu'elle a habité. Tertulien suppose que l'*ame* est corporelle; *desinimus animam Dei statu natam immortalem, corporalem effigiatam*. De animâ, cap. xxij. S. Bernard, selon l'aveu du P. Mabillon, enseigna à propos de l'*ame*, qu'après la mort elle ne voyoit pas Dieu dans le ciel, mais qu'elle conversoit seulement avec l'humanité de Jesus Christ. Voyez l'article de L'IMMATÉRIALISME, ou de la SPIRITUALITÉ.

Il est donc bien démontré que tous les anciens philosophes ont cru l'*ame* matérielle. Parmi les modernes qui se déclarent pour ce sentiment, on peut compter un Averroës, un Calderin, un Politien, un Pomponace, un Bembe, un Cardan, un Cefalpin, un Taurell, un Cremonin, un Berigard, un Viviani, un Hobbes, &c. On peut aussi leur associer ceux qui prétendent que notre *ame* tire son origine des peres & des meres par la vertu féminale; que d'abord elle

T t ij

n'est que végétative & semblable à celle d'une plante; qu'ensuite elle devient sensitive en se perfectionnant; & qu'enfin elle est rendue raisonnable par la coopération de Dieu. Une chose corporelle ne peut devenir incorporelle: si l'*ame* raisonnable est la même que la sensitive, mais plus épurée, elle est alors matérielle nécessairement. C'est-là le système des Epicuriens; à cela près que l'*ame* chez les Philosophes payens avoit en elle la faculté de se perfectionner, au lieu que chez les Philosophes chrétiens c'est Dieu qui par sa puissance la conduit à la perfection: mais la matérialité de l'*ame* est toujours nécessaire dans les deux opinions. Ceux qui disent que l'embryon est animé jusqu'au quarantième jour, tems auquel se fait la conformation des parties, prétent, sans le vouloir, des armes à ceux qui soutiennent la matérialité de l'*ame*. Comment se peut-il faire que la vertu féminale, qui n'est secourue d'aucun principe de vie, puisse produire des actions vitales? Or si vous accordez, continuent-ils, qu'il y a un principe de vie dans les semences, capable de produire la conformation des parties, d'agir, de mouvoir, en perfectionnant ce principe & lui donnant la liberté d'augmenter & d'agir librement par les organes parfaits, il est aisé de voir qu'il peut & doit même devenir ce qu'on appelle *ame*, qui par conséquent est matérielle.

Spinosa ayant une fois posé pour principe qu'il n'y a qu'une substance dans l'univers, s'est vû forcé par la suite de ses principes à détruire la spiritualité de l'*ame*. Il ne trouve entr'elle & le corps d'autre différence que celle qu'y mettent les modifications diverses, modifications qui sortent néanmoins d'une même source, & possèdent un même sujet. Comme il est un de ceux qui paroît avoir le plus étudié cette matiere, qu'il me soit permis de donner ici un précis de son système & des raisons sur lesquelles il prétend l'appuyer. Ce philosophe prétend donc qu'il y a une *ame* universelle répandue dans toute la matiere, & sur-tout dans l'air, de laquelle toutes les *ames* particulieres sont tirées; que cette *ame* universelle est composée d'une matiere délicate & propre au mouvement, telle qu'est celle du feu; que cette matiere est toujours prête à s'unir aux sujets disposés à recevoir la vie, comme la matiere de la flamme est prête à s'attacher aux choses combustibles qui sont dans la disposition d'être embrasées.

Que cette matiere unie au corps de l'animal y entretient, du moment qu'elle y est insinuée jusqu'à celui qu'elle l'abandonne, & se réunit à son tout, le double mouvement des poumons dans lequel la vie consiste, & qui est la mesure de sa durée.

Que cette *ame* ou cet esprit est constamment, & sans variation de substance, le même en quelque corps qu'il se trouve, séparé ou réuni; qu'il n'y a enfin aucune diversité de nature dans la matiere animante, qui fait les *ames* particulieres raisonnables, sensibles, végétatives, comme il vous plaira de les nommer; mais que la différence qui se voit entr'elles ne consiste que dans celle de la matiere qui s'est trouvée animée, & dans la différence des organes qu'elle est employée à mouvoir dans les animaux, ou dans la différente disposition des parties de l'arbre ou de la plante qu'elle anime; semblable à la matiere de la flamme uniforme dans son essence, mais plus ou moins brillante ou vive, suivant la substance à laquelle elle se trouve réunie; en effet elle paroît belle & nette, lorsqu'elle est attachée à une bougie de cire purifiée; obscure & languissante, lorsqu'elle est jointe à une chandelle de suif grossier. Il ajoute que même parmi les cires, il y en a de plus nettes & de plus pures; qu'il y a de la cire jaune & de la cire blanche.

Il y a aussi des hommes de différentes qualités;

ce qui seul constitue plusieurs degrés de perfections dans leur raisonnement, y ayant une différence infinie là-dessus. On peut même, ajoute-t-il, perfectionner en l'homme les puissances de l'*ame* ou de l'entendement, en fortifiant les organes par le secours des Sciences, de l'éducation, de l'abstinence de certaines nourritures ou boissons; ou les dégrader par une vie déréglée, par des passions violentes, les calamités, les maladies, & la vieillesse: ce qui est même une preuve invincible, que ces puissances ne sont que l'effet des organes du corps constitués d'une certaine maniere.

La portion de l'*ame* universelle qui aura servi à animer un corps humain, pourra servir à animer celui d'une autre espece, & pareillement celle dont les corps d'autres animaux auront été animés, & celle qui aura fait pousser un arbre ou une plante, pourra être employée réciproquement à animer des corps humains; de la même maniere que les parties de la flamme qui auroient embrasé du bois, pourroient aussi embraser une autre matiere combustible.

Ce philosophe moderne pousse cette pensée plus loin, & il prétend qu'il n'y a pas de moment où les *ames* particulieres ne se renouvellent dans les corps animés, par des parties de l'*ame* universelle qui succèdent aux *ames* particulieres; ainsi que les particules de la lumiere d'une bougie ou d'une autre flamme sont supplées par d'autres qui les chassent, & sont chassées à leur tour par d'autres.

La réunion des *ames* particulieres à la générale, à la mort de l'animal, est aussi prompte & aussi entiere que le retour de la flamme à son principe aussitôt qu'elle est séparée de la matiere à laquelle elle étoit unie. L'esprit de vie dans lequel les *ames* consistent, d'une nature encore plus subtile que celle de la flamme, si elle n'est la même, n'est ni susceptible d'une séparation permanente de la matiere dont il est tiré, ni capable d'être mangé, & est immédiatement & essentiellement uni dans l'animal vivant avec l'air, dont sa respiration est entretenue. Cet esprit est porté sans interruption dans les poumons de l'animal avec l'air qui entretient leur mouvement: il est poussé avec lui dans les veines par le souffle des poumons; il est répandu par celles-ci dans toutes les autres parties du corps: il fait le marcher & le coucher dans les unes; le voir, l'entendre, le raisonner dans les autres: il donne lieu aux diverses passions de l'animal: ses fonctions se perfectionnent & s'affoiblissent, selon l'accroissement ou diminution des forces dans les organes; elles cessent totalement, & cet esprit de vie s'envole & se réunit au général, lorsque les dispositions qu'il maintenoit dans le particulier viennent à cesser.

Avant de bien pénétrer le système de Spinosa, il faut remonter jusqu'à la plus haute antiquité, pour savoir ce que les anciens pensoient de la substance. Il paroît qu'ils n'admettoient qu'une seule substance, naturelle, infinie, & ce qui surprendra le plus, indivisible, quoique pourtant divisée en trois parties; & ce sont elles, qui réunies & jointes ensemble, forment ce que Pythagore appelloit *le tout*, hors duquel il n'y a rien. La premiere partie de cette substance, inaccessible aux regards de tous les hommes, est proprement ce qui détermine l'essence de Dieu, des anges, & des génies; elle se répand de-là sur tout le reste de la nature. La seconde partie compose les globes célestes, le Soleil, les étoiles fixes, les planetes, & ce qui brille d'une lumiere primitive & originale. La troisieme enfin compose les corps, & généralement tout l'empire sublunaire, que Platon dans le *Timée* nomme *le séjour du changement*, la mere & la nourrice du sensible. Voilà en gros quelle idée on avoit de la substance unique dont on croyoit que les êtres tiroient le fond même de leur nature, chacun

suivant le degré de perfection qui lui convient. Et comme cette substance passoit pour indivisible, quoiqu'elle fût divisée en trois parties, de même elle passoit pour immuable, quoiqu'elle se modifiât de différentes manières. Mais ces modifications étant de peu de durée, on les comptoit pour rien, même on les regardoit comme non existantes, & cela par rapport au tout, qui seul existe véritablement. Ce qu'on doit observer avec soin : la substance jouit de l'être, & ses modifications espèrent en jouir, sans jamais pouvoir y arriver.

Le trop fameux Spinoza, en écrivant à Henri Oldenbourg, secrétaire de la société royale de Londres, convient que c'est parmi les plus anciens philosophes qu'il a puisé son système, qu'il n'y a qu'une substance dans l'univers. Mais il ajoute qu'il a pris les choses d'un biais plus favorable, soit en proposant de nouvelles preuves, soit en leur donnant la forme observée par les Géomètres. Quoi qu'il en soit, son système n'est point devenu plus probable, les contradictions n'y sont pas mieux sauvées. Les anciens confondoient quelquefois la matière avec la substance unique, & ils disoient conséquemment que rien ne lui est essentiel que d'exister; & que si l'étendue convient à quelques-unes de ses parties, ce n'est que lorsqu'on les considère par abstraction. Mais le plus souvent ils bernoient l'idée de la matière à ce qu'ils appelloient eux-mêmes l'*empire sublunaire, la nature corporelle*. Le corps, selon eux, est ce qu'on conçoit par rapport à lui seul, & en le détachant du tout dont il fait partie. Le tout ne s'apperoit que par l'entendement, & le corps que par l'imagination aidée des sens. Ainsi les corps ne sont que des modifications qui peuvent exister ou non exister sans faire aucun tort à la substance; ils caractérisent & déterminent la matière ou la substance, à-peu-près comme les passions caractérisent & déterminent un homme indifférent à être mû ou à rester tranquille. En conséquence, la matière n'est ni corporelle ni incorporelle; sans doute parce qu'il n'y a qu'une seule substance dans l'univers, corporelle en ce qui est corps, incorporelle en ce qui ne l'est point. Ils disoient aussi, selon Proclus de Lycie, que la matière est animée; mais que les corps ne le sont pas, quoiqu'ils aient un principe d'organisation, un je ne sais quoi de décisif qui les distingue l'un de l'autre; que la matière existe par elle-même, mais non les corps, qui changent continuellement d'attitude & de situation. Donc on peut avancer beaucoup de choses des corps, qui ne conviennent point à la matière; par exemple, qu'ils sont déterminés par des figures, qu'ils se meuvent plus ou moins vite, qu'ils se corrompent & se renouvellent, &c. au lieu que la matière est une substance de tous points inaltérable. Aussi Pythagore & Platon conviennent-ils l'un & l'autre que Dieu existoit avant qu'il y eût des corps, mais non avant qu'il y eût de la matière, l'idée de la matière ne demandant point l'existence actuelle du corps.

Mais pour percer ces ténèbres, & pour se faire jour à-travers, il faut demander à Spinoza ce qu'il entend par cette *seule substance* qu'il a puisée chez les anciens. Car ou cette substance est réelle, existe dans la nature & hors de notre esprit; ou ce n'est qu'une substance idéale, métaphysique & abstraite. S'il s'entend au premier sens, il avance la plus grande absurdité du monde; car à qui persuadera-t-il que le corps *A* qui se meut vers l'orient, est la même substance numérique que le corps *B* qui se meut vers l'occident? *A* qui fera-t-il croire que Pierre qui pense aux propriétés d'un triangle, est précisément le même que Paul qui médite sur le flux & reflux de la mer? Quand on presse Spinoza pour savoir si l'esprit humain est la même chose que le corps, il répond que l'un & l'autre sont le même sujet, la même matière

qui a différentes modifications; qu'elle est esprit en tant qu'on la considère comme pensante, & qu'elle est corps en tant qu'on se la représente comme étendue & figurée. Mais je voudrois bien savoir ce qu'auroit dit Spinoza à un homme assez ridicule pour affirmer qu'un cercle est un triangle, & qui auroit répondu à ceux qui lui auroient objecté la différence des définitions & des propriétés du cercle & du triangle, pour prouver que ces figures sont différentes; que c'est pourtant la même figure, mais diversement modifiée; que quand on la considère comme une figure qui a tous les côtés de la circonférence également distans du centre, & que cette circonférence ne touche jamais une ligne droite ou un plan que par un point, on la nomme *cercle*; mais que quand on la considère comme figure composée de trois angles & de trois côtés, alors on la nomme *triangle*; cette réponse seroit semblable à celle de Spinoza. Cependant je suis persuadé que Spinoza se seroit moqué d'un tel homme, & qu'il lui auroit dit que ces deux figures ayant des définitions & des propriétés diverses, sont nécessairement différentes, malgré sa distinction imaginaire & son frivole *quatenus*. Voyez l'*article du SPINOSISME*. Ainsi, en attendant que les hommes soient faits d'une autre espèce, & qu'ils raisonnent d'une autre manière qu'ils ne font, & tant qu'on croira qu'un cercle n'est pas un triangle, qu'une pierre n'est pas un cheval, parce qu'ils ont des définitions, des propriétés diverses & des effets différents; nous concluons par les mêmes raisons, & nous croirons que l'esprit humain n'est pas corps. Mais si par *substance* Spinoza entend une substance idéale, métaphysique & arbitraire, il ne dit rien; car ce qu'il dit ne signifie autre chose, sinon qu'il ne peut y avoir dans l'univers deux essences différentes qui aient une même essence. Qui en doute? C'est à la faveur d'une équivoque aussi grossière qu'il soutient qu'il n'y a qu'une seule substance dans l'univers. Vous ne vous imaginerez pas qu'il eût le front de soutenir que la matière est indivisible: il ne vous vient pas seulement dans l'esprit comment il pourroit s'y prendre pour soutenir un tel paradoxe. Mais de la manière dont il entend la substance, rien n'est plus aisé. Il prouve donc que la matière est indivisible, parce qu'il considère métaphysiquement l'essence ou la définition qu'il en donne; & parce que la définition ou l'essence de toutes choses, c'est d'être précisément ce qu'on est, sans pouvoir être ni augmenté, ni diminué, ni divisé; de-là il conclut que le corps est indivisible. Ce sophisme est semblable à celui-ci. L'essence d'un triangle consiste à être une figure composée de trois angles; on ne peut ni en ajouter ni en diminuer: donc le triangle est un corps ou une figure indivisible. Ainsi, comme l'essence du corps est d'être une substance étendue, il est certain que cette essence est indivisible. Si on ôte ou la substance, ou l'extension, on détruit nécessairement la nature du corps. A cet égard donc le corps est quelque chose d'indivisible. Mais Spinoza donne grossièrement le change à ses lecteurs: ce n'est pas de quoi il s'agit. On prétend que ce corps ou cette substance étendue, a des parties les unes hors des autres, quoiqu'à parler métaphysiquement elles soient toutes de même nature. Or c'est du corps, tel qu'il existe dans la nature, que je soutiens contre Spinoza qu'il n'est pas capable de penser.

L'esprit de l'homme est de sa nature indivisible. Coupez le bras ou la jambe d'un homme, vous ne divisez ni ne diminuez son esprit; il demeure toujours semblable à lui-même, & suffisant à toutes ses opérations, comme il étoit auparavant. Or si l'âme de l'homme ne peut être divisée, il faut nécessairement que ce soit un point, ou que ce ne soit pas un corps. Ce seroit une extravagance de dire que l'esprit de

L'homme fût un point mathématique, puisque le point mathématique n'existe que dans l'imagination. Ce n'est pas aussi un point physique ou un atome. Outre qu'un atome indivisible répugne par lui-même, cette ridicule pensée n'est jamais tombée dans l'esprit d'aucun homme, non pas même d'aucun Epicurien. Puis donc que l'ame de l'homme ne peut être divisée, & que ce n'est ni un atome ni un point mathématique, il s'ensuit manifestement que ce n'est pas un corps.

Lucrece, après avoir parlé d'atomes subtils qui agitent le corps sans en augmenter ou diminuer le poids, comme on voit que l'odeur d'une rose ou du vin, quand elle est évaporée, n'ôte rien à la pesanteur de ces corps; Lucrece, dis-je, voulant ensuite rechercher ce qui peut produire le sentiment en l'homme, s'est trouvé fort embarrassé dans ses principes: il parle d'une quatrième nature de l'ame qui n'a point de nom, & qui est composée des parties les plus déliées & les plus polies, qui sont comme l'ame de l'ame elle-même. On peut lire le troisième livre de ce poète philosophe, & on verra sans peine que sa philosophie est pleine de ténèbres & d'obscurités, & qu'elle ne satisfait nullement la raison.

Quand je me replie sur moi-même, je m'aperçois que je pense, que je réfléchis sur ma pensée, que j'affirme, que je nie, que je veux, & que je ne veux pas. Toutes ces opérations me sont infiniment connues: quelle en est la cause? c'est mon esprit: mais quelle est sa nature? si c'est un corps, ces actions auront nécessairement quelque teinture de cette nature corporelle; elles conduiront nécessairement l'esprit à reconnoître la liaison qu'il a par quelque endroit avec le corps & la matière qui le soutient comme un sujet, & le produit comme son effet. Si on pense à quelque chose de figuré, de mou ou de dur, de sec ou de liquide, qui soit en mouvement ou en repos, l'esprit se porte d'abord à se représenter une substance qui a des parties séparées les unes des autres, & qui est nécessairement étendue. Tout ce qu'on peut s'imaginer qui appartienne au corps, toutes les propriétés de la figure & du mouvement, conduisent l'esprit à reconnoître cette étendue, parce que toutes les actions & toutes les qualités du corps en émanent, comme de leur origine; ce sont autant de ruisseaux qui menent nécessairement l'esprit à cette source. On conclut donc certainement que la cause de toutes ses actions, le sujet de toutes ses qualités, est une substance étendue. Mais quand on passe aux opérations de l'ame, à ses pensées, à ses affirmations, à ses négations, à ses idées de vérité, de fausseté, à l'acte de vouloir & de ne pas vouloir; quoique ce soient des actions clairement & distinctement connues, aucune d'elles néanmoins ne conduit l'esprit à se former l'idée d'une substance matérielle & étendue. Il faut donc de nécessité conclure qu'elles n'ont aucune liaison essentielle avec le corps.

On pourroit bien d'abord s'imaginer que l'idée qu'on a de quelque objet particulier, comme d'un cheval ou d'un arbre, seroit quelque chose d'étendu, parce qu'on se figure ces idées comme de petits portraits semblables aux choses qu'elles nous représentent; mais quand on y fait plus de réflexion, on conçoit aisément que cela ne peut être: car quand je dis, *ce qui a été fait*, je n'ai l'idée ni le portrait d'aucune chose: mon imagination ne me sert ici de rien; mon esprit ne se forme l'idée d'aucune chose particulière, il conçoit en général l'existence d'une chose. Par conséquent cette idée, *ce qui a été fait*, n'est pas une idée qui ait reçu quelque extension, ni aucune expression de corps étendu. Elle existe pourtant dans mon ame, je le sens: si donc cette idée avoit quelque figure, quelque extension, quelque

mouvement; comme elle ne provient point de l'objet, elle auroit été produite par mon esprit, parce que mon esprit seroit lui-même quelque chose d'étendu. Or si cette idée sort de mon esprit, parce qu'il est formellement matériel & étendu, elle aura reçu de cette extension qui l'aura produite, une liaison nécessaire avec elle, qui la fera connoître, & qui la présentera d'abord à l'esprit.

Cependant de quelque côté que je tourne cette idée, je n'y aperçois aucune connexion nécessaire avec l'étendue. Elle ne me paroît ni ronde, ni carrée, ni triangulaire; je n'y conçois ni centre, ni circonférence, ni base, ni angle, ni diamètre, ni aucune autre chose qui résulte des attributs d'un corps; dès que je veux la corporifier, ce sont autant de ténèbres & d'obscurités que je verse sur la connoissance que j'en ai. La nature de l'idée se souleve d'elle-même contre tous les attributs corporels, & les rejette. N'est-ce pas une preuve fort sensible qu'on veut y insérer une matière étrangère qu'elle repousse, & avec laquelle elle ne peut avoir d'union ni de société? Or cette antipathie de la pensée avec tous les attributs de la matière & du corps, si subtil, si délié, si agité qu'il puisse être, seroit sans contredit impossible, si la pensée émanoit d'une substance corporelle & étendue. Dès que je veux joindre quelque étendue à ma pensée, & diviser la moitié d'une volonté ou d'une réflexion, je trouve que cette moitié de volonté ou de réflexion est quelque chose d'extravagant & de ridicule: on peut raisonner de même, si on tâche d'y joindre la figure & le mouvement. Entre une substance dont l'essence est de penser, & entre une pensée, il n'y a rien d'intermédiaire, c'est une cause qui atteint immédiatement son effet; desorte qu'il ne faut pas croire que l'étendue, la figure ou le mouvement ayent pû s'y glisser par des voies subreptices & secrètes, pour y demeurer *incognito*. Si elles y sont, il faut nécessairement ou que la pensée ou que la faculté de penser les découvre: or il est clair que ni la faculté de penser ni la pensée ne renferment aucune idée d'étendue, de figure ou de mouvement. Il est donc certain que la substance qui pense, n'est pas une substance étendue, c'est-à-dire un corps.

Spinosa pose comme un principe de sa philosophie, que l'esprit n'a aucune faculté de penser ni de vouloir; mais seulement il avoue qu'il a telle ou telle pensée, telle ou telle volonté: ainsi par l'entendement il n'entend autre chose que les idées actuelles qui surviennent à l'homme. Il faut avoir un grand penchant à adopter l'absurdité, pour recevoir une philosophie si ridicule. Afin de mieux comprendre cette absurdité, il faut considérer cette substance en elle-même, & par abstraction de tous les êtres singuliers, & particulièrement de l'homme; car puisque l'existence d'aucun homme n'est nécessaire, il est possible qu'il n'y ait point d'homme dans l'univers. Je demande donc si cette substance, considérée ainsi précisément en elle-même, a des pensées, ou si elle n'en a pas. Si elle n'a point de pensées, comment a-t-elle pû en donner à l'homme, puisqu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas? Si elle a des pensées, je demande d'où elles lui sont venues; sera-ce de dehors? mais outre cette substance, il n'y a rien. Sera-ce de dedans? mais Spinosa nie qu'il y ait aucune faculté de penser, aucun entendement ou puissance, comme il parle. De plus, si ces pensées viennent de dedans, ou de la nature de la substance, elles se trouveront dans tous les êtres qui posséderont cette substance; desorte que les pierres raisonneront aussi-bien que les hommes. Si on répond que cette substance, pour être en état de penser, doit être modifiée ou façonnée de la manière dont l'homme est formé; ne sera-ce pas un Dieu d'une assez

plaisante fabrique ; un Dieu, qui tout infini qu'il est, est privé de toute connoissance, à moins qu'il n'y ait quelques atomes de cette substance infinie, modifiés & façonnés comme est l'homme, afin qu'on puisse dire que ce Dieu a quelque connoissance ; c'est-à-dire, en deux mots, que sans le genre humain Dieu n'auroit aucune connoissance ?

Selon cette belle doctrine, un vaisseau de crystal plein d'eau aura autant de connoissance qu'un homme ; car il reçoit les idées des objets de même que nos yeux. Il est susceptible des impressions que ces objets lui peuvent donner ; de sorte que s'il n'y a point d'entendement ou de faculté capable de penser & de raisonner à la présence de ces idées, & que les réflexions ne soient autre chose que ces idées mêmes, il s'ensuit nécessairement que comme elles sont dans un vaisseau plein d'eau, autant que dans la tête d'un homme qui regarde la lune & les étoiles, ce vaisseau doit avoir autant de connoissance de la lune & des étoiles que l'homme ; on ne peut y trouver aucune différence, qu'on ne la cherche dans une cause supérieure à toutes ces idées, qui les sent, qui les compare l'une à l'autre, & qui raisonne sur leur comparaison, pour en tirer des conséquences qui font qu'il conçoit le corps de la lune & des étoiles beaucoup plus grand que ne le représente l'idée qui frappe l'imagination.

Cet absurde système a été embrassé par Hobbes : écoutons-le expliquer la nature & l'origine des sensations. « Voici, dit-il, en quoi consiste la cause im-
» médiate de la sensation : l'objet vient presser la par-
» tie extérieure de l'organe, & cette pression péné-
» tre jusqu'à la partie intérieure : là se forme la re-
» présentation ou l'image (*phantasma*) par la résis-
» tance de l'organe, ou par une espèce de réflexion
» qui cause une pression vers la partie extérieure,
» toute contraire à la pression de l'objet, qui tend
» vers la partie intérieure : cette représentation, ce
» *phantasma* est, dit-il, la sensation même ».

Voici comment il parle dans un autre endroit : « La cause de la sensation est l'objet qui presse l'or-
» gane ; cette pression pénètre jusqu'au cerveau par
» le moyen des nerfs ; & de-là elle est portée au
» cœur ; de-là, au moyen de la résistance du cœur qui
» s'efforce de renvoyer au-dehors cette pression & de
» s'en délivrer ; de-là, dit-il, naît l'image, la repré-
» sentation, & c'est ce qu'on appelle *sensation* ». Mais
quel rapport, je vous prie, entre cette impression &
le sentiment lui-même, c'est-à-dire la pensée que
cette impression excite dans l'*ame* ? Il n'y a pas plus
de rapport entre ces deux choses, qu'il y en a entre
un carré & du bleu, entre un triangle & un son,
entre une aiguille & le sentiment de la douleur, ou
entre la réflexion d'une balle dans un jeu de paume
& l'entendement humain. De sorte que la définition
que Hobbes donne de la sensation, qu'il prétend n'être
autre chose que l'image qui se forme dans le cer-
veau par l'impression de l'objet, est aussi impertinente,
que si pour définir la couleur bleue, il avoit dit
que c'est l'image d'un carré, &c. S'il n'y a point en
nous de faculté de penser & de sentir, l'œil recevra,
si vous voulez, l'impression extérieure des objets :
mais excepté le mouvement des ressorts, rien ne sera
aperçû, rien ne sera senti ; & tant que la matière se-
ra seule, quelque délicats que soient les organes,
quelque action qui suive de leur jeu & de leur har-
monie, la matière demeurera toujours aveugle &
sourde, parce qu'elle est insensible de sa nature, &
que le sentiment, quel qu'il soit, est le caractère d'une
autre substance.

Hobbes paroît avoir senti le poids de cette difficulté insurmontable ; de-là il vient qu'il affecte de la cacher à ses lecteurs, & de leur en imposer à la faveur de l'ambiguïté du terme de *représentation*. Il se

ménage même un subterfuge ; & en cas qu'on le presse trop vivement, il infinie à tout hasard qu'il pourroit bien se faire qu'il y eût dans la sensation quelque chose de plus. « Il ne fait s'il ne doit pas dire,
» à l'exemple de quelques philosophes, que toute
» matière a naturellement & essentiellement la faculté
» de connoître, & qu'il ne lui manque que les or-
» ganes & la mémoire des animaux pour exprimer
» au-dehors ses sensations. Il ajoute que si on sup-
» pose un homme qui eût possédé d'autres sens que
» celui de la vue, qui ait ses yeux immobiles, & tou-
» jours attachés à un seul & même objet, lequel de
» son côté soit invariable & sans le moindre change-
» ment, cet homme ne verra pas, à parler propre-
» ment, mais qu'il fera dans une espèce d'étonne-
» ment & d'extase incompréhensible. Ainsi, dit-il,
» il pourroit bien se faire que les corps qui ne sont
» pas organisés, eussent des sensations : mais comme
» faute d'organes, il ne s'y rencontre ni variété, ni
» mémoire, ni aucun autre moyen d'exprimer ces
» sensations, ils ne nous paroissent pas en avoir ». Quoique Hobbes ne se déclare pas pour cette opinion, il la donne pourtant comme une chose possible : mais il le fait d'une manière si peu assurée, & avec tant de réserve, qu'il est aisé de voir que ce n'est qu'une porte de derrière qu'il s'est ménagée à tout événement, en cas qu'il se trouvât trop pressé par les absurdités dont fourmille la supposition qui envisage la sensation comme un pur résultat de figure & de mouvement. Il a raison de se tenir sur la réserve : ce n'est qu'un misérable subterfuge à tous égards, aussi absurde que l'opinion qui fait consister la pensée dans le mouvement d'un certain nombre d'atomes. Car qu'y a-t-il au monde de plus ridicule que de s'imaginer que la connoissance est aussi essentielle à la matière que l'étendue ? Quelle sera la conséquence de cette supposition ? Il en faudra conclure qu'il y a dans chaque portion de matière, autant d'êtres pensans qu'elle a de parties : or chaque portion de matière étant composée de parties divisibles à l'infini, c'est-à-dire de parties qui malgré leur contiguité, sont aussi distinctes que si elles étoient à une très-grande distance les unes des autres, elle sera ainsi composée d'une infinité d'êtres pensans. Mais c'est trop nous arrêter sur les absurdités qui naissent en foule de cette supposition monstrueuse. Quelque familiarisé que fût Spinoza avec les absurdités, il n'en est cependant jamais venu jusque-là : pour penser, dans son système, du moins faut-il être organisé comme nous le sommes.

Mais pour réfuter Epicure, Spinoza, & Hobbes, qui font consister la nature de l'*ame*, non dans la faculté de penser, mais dans un certain assemblage de petits corps déliés, subtils & fort agités, qui se trouvent dans le corps humain, voici quelque chose de plus précis. D'abord on ne conçoit pas que les impressions des objets extérieurs puissent y apporter d'autre changement que de nouveaux mouvemens, ou de nouvelles déterminations de mouvement, de nouvelles figures ou de nouvelles situations ; cela est évident : or toutes ces choses n'ont aucun rapport avec l'idée qu'elles impriment dans l'*ame* ; il faut nécessairement que ce soit des signes d'institution qui supposent une cause qui les ait établis, ou qui les connoisse. Servons-nous de l'exemple de la parole, pour faire mieux sentir la force de l'argument : quand on entend dire *Dieu*, l'Arabe reçoit le même mouvement d'air à la prononciation de ce mot françois ; le tympan de son oreille, les petits os qu'on nomme l'*enclume* & le *marteau*, reçoivent de ce mouvement d'air la même secousse & le même tremblement qui se fait dans l'oreille & dans la tête d'une personne qui entend le françois. Par conséquent tous ces petits corps qu'on suppose composer l'esprit hu-

main, sont remués de la même maniere, & reçoivent les mêmes impressions dans la tête d'un arabe que dans celle d'un françois; par conséquent encore un arabe attacherait au mot de *Dieu* la même idée que le françois, parce que les petits corps subtils & agités qui composent l'esprit humain, selon Epicure & les Athées, ne sont pas d'une autre nature chez les Arabes que chez les François. Pourquoi donc l'esprit de l'arabe ne se forme-t-il à la prononciation du mot *Dieu*, aucune autre idée que celle d'un son, & que l'esprit d'un françois joint à l'idée de ce son celle d'un être tout parfait, créateur du ciel & de la terre? Voici un détroit pour les Athées & pour ceux qui nient la spiritualité de l'ame, d'où ils ne pourront se tirer, puisque jamais ils ne pourront rendre raison de cette différence qui se rencontre entre l'esprit de l'arabe & celui du françois.

Cet argument est sensible, quoiqu'on n'y fasse pas assez de réflexion; car chacun fait que cette différence vient de l'établissement des langues, suivant lequel on est convenu de joindre au son de ce mot *Dieu*, l'idée d'un être tout parfait; & comme l'arabe qui ne fait pas la langue françoise ignore cette convention, il ne reçoit que la seule idée du son, sans y en joindre aucune autre. Cette vérité est constante, & il n'en faut pas davantage pour détruire les principes d'Epicure, d'Hobbes, & de Spinoza; car je voudrais bien savoir quelle seroit la partie contractante dans cette convention; à ce mot *Dieu* je joindrai l'idée d'un être tout parfait; ce ne sera pas ce corps sensible & palpable, chacun en convient; ce ne sera pas aussi cet amas de corps subtils & agités, qui sont l'esprit humain, selon le sentiment de ces philosophes, parce que ces esprits reçoivent toutes les impressions de l'objet, sans pouvoir rien faire au-delà: or ces impressions étoient les mêmes, & parfaitement semblables, lorsque l'arabe entendoit prononcer ce mot *Dieu*, sans savoir pourtant ce qu'il signifioit. Il faut donc nécessairement qu'il y ait quelque autre cause que ces petits corps avec laquelle on convienne qu'à ce mot *Dieu*, l'ame se représentera l'être tout parfait; de la même maniere qu'on peut convenir avec le gouverneur d'une place assiégée, qu'à la décharge de vingt ou trente volées de canon, il doit assurer les habitans qu'ils seront bientôt secourus. Mais comme ces signaux seroient inutiles, si on ne supposoit dans la place un gouverneur sage & intelligent, pour raisonner & pour tirer de ces signaux les conséquences dont on seroit convenu avec lui; de même aussi il est nécessaire de concevoir dans l'homme un principe capable de former telles ou telles idées, à telle ou telle détermination, à tel ou tel mouvement de ces petits corps qui reçoivent quelque impression de la prononciation des mots, comme l'idée d'un être tout parfait à la prononciation du mot *Dieu*. Ainsi il est clair & certain qu'il doit y avoir dans l'homme une cause dont l'essence soit de penser, avec laquelle on convient de la signification des mots. Il est encore clair & certain que cette cause ne peut être une substance matérielle, parce que l'on convient avec elle qu'au mouvement de la matiere ou de ces petits corps, elle se formera telle ou telle idée. Il est donc clair & certain que l'ame de l'homme n'est pas un corps, mais que c'est une substance distinguée du corps, de laquelle l'essence est de penser, c'est-à-dire d'avoir la faculté de penser.

Il en est de l'idée des objets qui se présentent à nos yeux, comme des sons qui frappent l'oreille; & comme il est nécessaire qu'on soit convenu avec un chinois qui se représentera un être tout parfait à la prononciation du mot françois *Dieu*, il faut aussi de même qu'il y ait une certaine convention entre les impressions que les objets font au fond de nos yeux

& de notre esprit, pour se représenter tels ou tels objets, à la présence de telles ou telles impressions. Car, 1^o. quand on a les yeux ouverts, en pensant fortement à quelque chose, il arrive très-souvent qu'on n'aperçoit pas les objets qui sont devant soi, quoiqu'ils envoient à nos yeux les mêmes especes & les mêmes rayons, que lorsqu'on y fait plus d'attention. De sorte qu'outre tout ce qui se passe dans l'œil & dans le cerveau, il faut qu'il y ait encore quelque chose qui considère & qui examine ces impressions de l'objet, pour le voir & pour le connoître. Mais il faut encore que cette cause qui examine ces impressions, puisse se former à leur présence l'idée de l'objet qu'elles nous font connoître; car il ne faut pas s'imaginer que les impressions que produit un objet dans notre œil & dans le cerveau, puissent être semblables à cet objet. Je sai qu'il y a des philosophes qui se représentent ce qui émane des corps, & qu'ils nomment des *especes intentionnelles*, comme de petits portraits de l'objet: mais je sai aussi qu'ils ne sont en cela rien moins que philosophes. Car quand je regarde un cheval noir, par exemple, si ce qui émane de ce cheval étoit semblable au cheval, l'air devoit recevoir l'impression de la noirceur, puisque cette espece doit être imprimée dans l'air, ou dans l'eau, ou dans le verre au-travers duquel elle passe avant de venir à mon œil; & on ne pourra rendre aucune raison suffisante de cette différence qui s'y trouve, ni dire pourquoi cette espece intentionnelle imprimeroit sa ressemblance dans mon œil & dans les esprits du cerveau, si elle ne les a pas imprimées dans l'air; parce que les esprits du cerveau sont & plus subtils & plus agités que n'est l'air, ou l'eau, & le crystal, par le moyen desquels cette espece est parvenue jusqu'à moi. On ne peut aussi rendre raison, pourquoi nous n'apercevons pas les objets dans l'obscurité; car quand je suis dans une chambre fermée, proche d'un objet, pourquoi ne l'aperçois-je pas, s'il envoie de lui-même des especes intentionnelles qui le représentent? J'en suis proche, j'ouvre les yeux, je fais tous mes efforts pour l'apercevoir, & pourtant je ne vois rien. Il faut donc croire que je n'aperçois les objets que par la lumière qu'ils réfléchissent à mes yeux, qui est diversément déterminée, selon la diversité de la figure & du mouvement de l'objet: or entre des rayons de lumière diversément déterminés, & l'objet que j'aperçois, par exemple, *un cheval noir*, il y a si peu de proportion & de ressemblance, qu'il faut reconnoître une cause supérieure à tous ces mouvemens, qui ayant en soi la faculté de penser, produit des idées de tel ou tel objet, à la présence de telles ou de telles impressions que les objets causent dans le cerveau par l'organe des yeux, comme par celui de l'oreille.

Quelle sera donc cette cause? Si c'est un corps, on retombe dans les mêmes difficultés qu'auparavant; on ne trouvera que des mouvemens & des figures, & rien de tout cela n'est la pensée que je cherche: sera-ce huit, dix ou douze atomes qui composeront cette pensée & cette réflexion? Supposons que ce sont dix atomes, je demande ce que fait chacun de ces atomes; est-ce une partie de ma pensée, ou ne l'est-ce pas? si ce n'est pas une partie de ma pensée, elle n'y contribue en rien; si elle en est une partie, ce sera la dixieme. Or bien loin que je conçoive la dixieme partie d'une pensée, je sens au contraire clairement que ma pensée est indivisible; soit que je pense à tout un cheval, ou que je ne pense qu'à son œil, ma pensée est toujours une pensée & une action de mon ame, de même nature & de même espece: soit que je pense à la vaste étendue de l'univers, ou que je médite sur un atome d'Epicure & sur un point mathématique; soit que je pense à l'être,

ou que je médite sur le néant ; je pense, je raisonne, je fais des réflexions, & toutes ces opérations, en tant qu'action de mon *ame*, sont absolument semblables & parfaitement uniformes. Dira-t-on que la pensée est un assemblage de ces atomes ? Mais si c'est un assemblage de dix atomes, ces atomes, pour former la pensée, seront en mouvement ou en repos : s'ils sont en mouvement, je demande de qui ils ont reçu ce mouvement : s'ils l'ont reçu de l'objet, on en aura la pensée autant de tems que durera cette impression ; ce sera comme une boule poussée par un mail, elle produira tout le mouvement qu'elle aura reçu ; or cela est manifestement contre l'expérience. Dans toutes les pensées des choses indifférentes où les passions du cœur n'ont aucun intérêt, je pense quand il me plaît, & quand il me plaît je quitte ma pensée ; je la rappelle quand je veux, & j'en choisis d'autres à ma fantaisie. Il seroit encore plus ridicule de s'imaginer que la pensée consistât dans le repos de l'assemblage de ces petits corps, & on ne s'arrêtera pas à réfuter cette imagination. Il faut donc reconnoître nécessairement dans l'homme un principe, qui a en lui-même & dans son essence la faculté de penser, de délibérer, de juger & de vouloir. Or ce principe que j'appelle *esprit*, recherche, approfondit ses idées, les compare les unes avec les autres, & voit leur conformité ou leur disproportion. Le néant, le pur néant, quoiqu'il ne puisse produire aucune impression, parce qu'il ne peut agir, ne laisse pas d'être l'objet de la pensée, de même que ce qui existe. L'esprit, par sa propre vertu & par la faculté qu'il a de penser, tire le néant de l'abyssine pour le confronter avec l'être, & pour reconnoître que ces deux idées du néant & de l'être se détruisent réciproquement.

Je voudrois bien qu'on me dit ce qui peut conduire mon esprit à s'apercevoir des choses qui impliquent contradiction : on conçoit que l'esprit peut recevoir de différens objets, des idées qui sont contraires & opposées : mais pour juger des choses impossibles, il faut que l'esprit aille beaucoup plus loin que là où la seule perception de l'objet le conduit ; il faut pour cet effet que l'esprit humain tire de son propre fonds d'autres idées que celles-là seules que les objets peuvent produire. Donc il y a une cause supérieure à toutes les impressions des objets, qui agit & qui s'exerce sur ses idées, dont la plupart ne se forment point en lui par les impressions des objets extérieurs, telles que sont les idées universelles, métaphysiques, & abstraites, les idées des choses passées & des choses futures, les idées de l'infini, de l'éternité, des vertus, &c. En un instant mon esprit raisonne sur la distance de la terre au Soleil ; en un instant il passe de l'idée de l'univers à celle d'un atome, de l'être au néant, du corps à l'esprit ; il raisonne sur des axiomes qui n'ont rien de corporel. De quel corps est-il aidé dans tous ces raisonnemens, puisque la nature des corps est entièrement opposée à ces idées ? Donc, &c.

Enfin, la manière dont nous exerçons la faculté de communiquer nos pensées aux autres, ne nous permet pas de mettre notre *ame* au rang des corps. Si ce qui pense en nous étoit une matière subtile, qui produisit la pensée par son mouvement, la communication de nos pensées ne pourroit avoir lieu, qu'en mettant en autrui la matière pensante dans le même mouvement où elle est chez nous ; & à chaque pensée que nous avons, devoit répondre un mouvement uniforme dans celui auquel nous voudrions la transmettre : mais une portion de matière ne sauroit en toucher une autre, sans la toucher médiatement ou immédiatement. Personne ne soutiendra que la matière qui pense en nous agisse immédiatement sur celle qui pense en autrui. Il faudroit donc que cela se fit à l'aide d'une autre matière en mouvement.

Tome I,

Nous avons trois moyens de faire part de nos pensées aux autres, la parole, les signes, & l'écriture. Si l'on examine attentivement ces moyens, on verra qu'il n'y en a aucun qui puisse mettre la matière pensante d'autrui en mouvement. Il résulte de tout ce que nous avons dit, que ce n'est pas l'incompréhensibilité seule, qui fait refuser la pensée à la matière, mais que c'est l'impossibilité intrinsèque de la chose, & les contradictions où l'on s'engage, en faisant le principe matériel pensant. Dès-là on n'est plus en droit de recourir à la toute-puissance de Dieu, pour établir la matérialité de l'*ame*. C'est pourtant ce qu'a fait M. Locke : on fait que ce philosophe a avancé, que nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un être purement matériel pense, ou non. Un des plus beaux esprits de ce siècle, dit dans un de ses ouvrages, que ce discours parut une déclaration scandaleuse, que l'*ame* est matérielle & mortelle. Voici comme il en parle : « Quelques Anglois dévots » à leur manière sonnerent l'allarme. Les supersti- » tieux sont dans la société ce que les poltrons sont » dans une armée, ils ont & donnent des terreurs » paniques : on cria que M. Locke vouloit renverser » la religion ; il ne s'agissoit pourtant pas de religion » dans cette affaire ; c'étoit une question purement » philosophique, très-indépendante de la foi & de la » révélation. Il ne falloit qu'examiner sans aigreur » s'il y a de la contradiction à dire, *la matière peut » penser*, & si Dieu peut communiquer la pensée à la » matière. Mais les Théologiens commencent souvent » par dire que Dieu est outragé, quand on n'est pas » de leur avis ; c'est ressembler aux mauvais poètes, » qui crioient que Despreaux parloit mal du Roi, » parce qu'il se moquoit d'eux. Le docteur Stillingfleet » s'est fait une réputation de théologien modéré, » pour n'avoir pas dit positivement des injures à » M. Locke. Il entra en lice contre lui : mais il fut » battu, car il raisonnoit en docteur, & Locke en » philosophe instruit de la force & de la foiblesse de » l'esprit humain, & qui se battoit avec des armes » dont il connoissoit la trempe ». C'est à-dire, si l'on en croit ce célèbre écrivain, que la question de la matérialité de l'*ame*, portée au tribunal de la raison, sera décidée en faveur de M. Locke.

Examinons quelles sont ses raisons : « Je suis corps, » dit-il, & je pense ; je n'en fais pas davantage. Si je ne » consulte que mes faibles lumières, irai-je attribuer » à une cause inconnue ce que je puis si aisément » attribuer à la seule cause seconde que je connois » un peu ? Ici tous les Philosophes de l'école m'ar- » rêtent en argumentant, & disent : il n'y a dans le » corps que de l'étendue & de la solidité, & il ne » peut y avoir que du mouvement & de la figure : » or du mouvement, de la figure, de l'étendue, & » de la solidité, ne peuvent faire une pensée ; donc, » l'*ame* ne peut pas être matière. Tout ce grand rai- » sonnement répété tant de fois se réduit unique- » ment à ceci : je ne connois que très-peu de chose » de la matière, j'en devine imparfaitement quel- » ques propriétés ; or je ne fais point du tout si ces » propriétés peuvent être jointes à la pensée ; donc, » parce que je ne fais rien du tout, j'assure positive- » ment que la matière ne sauroit penser. Voilà net- » tement la manière de raisonner de l'école. M. » Locke diroit avec simplicité à ces Messieurs : con- » fessez que vous êtes aussi ignorans que moi ; votre » imagination & la mienne ne peuvent concevoir » comment un corps a des idées ; & comprenez- » vous mieux comment une substance telle qu'elle » soit a des idées ? Vous ne concevez ni la matière » ni l'esprit ; comment osez-vous assurer quelque » chose ? Que vous importe que l'*ame* soit un de ces » êtres incompréhensibles qu'on appelle *matière*, ou » un de ces êtres incompréhensibles qu'on appelle

V v

« esprit? Quoi! Dieu le créateur de tout ne peut-il
 « pas éterniser ou anéantir votre *ame* à son gré,
 « quelle que soit sa substance? Le superstitieux vient
 « à son tour, & dit qu'il faut brûler pour le bien de
 « leurs ames ceux qui soupçonnent qu'on peut pen-
 « ser avec la seule aide du corps; mais que diroit-il
 « si c'étoit lui-même qui fût coupable d'irréligion?
 « En effet quel est l'homme qui osera assurer sans une
 « impiété absurde, qu'il est impossible au Créateur
 « de donner à la matière la pensée & le sentiment?
 « Voyez, je vous prie, à quel embarras vous êtes
 « réduits, vous qui bornez ainsi la puissance du
 « Créateur? Dans ce raisonnement je vois l'hom-
 « me d'esprit, & nullement le métaphysicien. Il ne
 « faut pas s'imaginer que pour résoudre cette ques-
 « tion il faille connoître l'essence & la nature de la
 « matière: les raisonnemens que l'auteur fonde sur
 « cette ignorance ne sont nullement concluans. Il suffit
 « de remarquer que le sujet de la pensée doit être un;
 « or un amas de matière n'est pas un, c'est une multi-
 « tude. Ces mots, *amas*, *assemblage*, *collection*, ne si-
 « gnifient qu'un rapport externe entre plusieurs cho-
 « ses, une manière d'exister dépendamment les unes
 « des autres. Par cette union nous les regardons comme
 « formant un seul tout, quoique dans la réalité elles
 « ne soient pas plus une que si elles étoient séparées.
 « Ce ne sont là, par conséquent, que des termes ab-
 « traits qui au-dehors ne supposent pas une substance
 « unique, mais une multitude de substances. Or, que
 « notre *ame* doive être une d'une unité parfaite, c'est
 « ce qu'il est aisé de prouver. Je regarde une perspec-
 « tive agréable, j'écoute un beau concert; ces deux
 « sentimens sont également dans toute l'*ame*. Si l'on y
 « supposoit deux parties, celle qui entendroit le con-
 « cert n'auroit pas le sentiment de la vue agréable;
 « puisque l'un n'étant pas l'autre, elle ne seroit pas
 « susceptible des affections de l'autre. L'*ame* n'a donc
 « point de parties, elle compare divers sentimens
 « qu'elle éprouve. Or, pour juger que l'un est doulou-
 « reux, & l'autre agréable, il faut qu'elle ressente tous
 « les deux; & par conséquent qu'elle soit une même
 « substance très-simple. Si elle avoit seulement deux
 « parties, l'un jugeroit de ce qu'elle sentiroit de son
 « côté, & l'autre de ce qu'elle sentiroit en particulier
 « de son côté, sans qu'aucune des deux pût faire la
 « comparaison, & porter son jugement sur les deux
 « sentimens; l'*ame* est donc sans parties & sans nulle
 « composition. Ce que je dis ici des sentimens, je peux
 « le dire des idées: que *A*, *B*, *C*, trois substances qui
 « entrent dans la composition du corps, se partagent
 « trois perceptions différentes; je demande où s'en fera
 « la comparaison. Ce ne sera pas dans *A*, puisqu'elle
 « ne sauroit composer une perception qu'elle a avec
 « celles qu'elle n'a pas. Par la même raison, ce ne sera
 « ni dans *B* ni dans *C*; il faudra donc admettre un point
 « de réunion, une substance qui soit en même tems un
 « sujet simple & indivisible de ces trois perceptions,
 « distincte par conséquent du corps; une *ame*, en un
 « mot, purement spirituelle.

L'*ame* étant une substance très-simple, il ne peut
 y avoir de division dans elle; & celles que nous y
 supposons pour concevoir d'une manière plus nette
 les diverses choses qui s'y passent, ne consistent qu'en
 pures abstractions. L'entendement, c'est l'*ame* en-
 tant qu'elle se représente simplement un objet; la
 volonté, c'est l'*ame* en tant qu'elle se détermine vers
 tel objet ou s'en éloigne. C'est ce qu'on a désigné du
 nom de *faculté de l'ame*. Ce sont diverses manières
 d'exercer la force unique qui constitue l'essence de
 l'*ame*. Quiconque veut s'instruire à fond de toutes
 les opérations de l'*ame*, trouvera de quoi se satis-
 faire dans plusieurs excellens ouvrages dont les prin-
 cipaux sont *la recherche de la vérité*, *le traité de l'enten-
 dement humain*, & les deux *Philosophies* de M. Wolf.

Ces dernières sur-tout sont ce qui a paru jusqu'à
 présent de plus circonstancié & de mieux développé
 sur cet important sujet. Après avoir établi l'existence
 de l'*ame*, M. Wolf la considère par rapport à la fa-
 culté de connoître, qu'il distingue en inférieure &
 supérieure. La partie inférieure comprend la percep-
 tion, source des idées, le sentiment, l'imagination,
 la faculté de former des fictions, la mémoire, l'ou-
 bli, & la réminiscence. La partie supérieure de la
 faculté de connoître consiste dans l'attention & la
 réflexion, dans l'entendement en général & ses trois
 opérations en particulier, & dans les dispositions
 naturelles de l'entendement. La seconde faculté gé-
 nérale de l'*ame*, c'est celle d'appéter ou de se porter
 vers un objet, en tant qu'elle le considère comme un
 bien; d'où résulte la détermination contraire, lors-
 qu'elle l'envisage comme un mal. Cette faculté se
 partage même en partie inférieure & partie supé-
 rieure. La première n'est autre chose que l'appétit
 sensitif & l'aversation sensitive, ou le goût & l'éloi-
 gnement que nous conservons pour les objets en
 nous laissant diriger par les idées confuses des sens;
 de-là naissent les passions. La partie supérieure est la
 volonté en tant que nous voulons ou ne voulons pas,
 uniquement parée que des idées distinctes, exemptes
 de toute impression machinale, nous y déterminent.
 La liberté est l'usage que nous faisons de ce pouvoir
 de nous déterminer. Enfin, il regne une liaison en-
 tre les opérations de l'*ame* & celles du corps dont
 l'expérience nous apprend les règles invariables.
 Voilà l'analyse psychologique de M. Wolf.

La question de l'immortalité de l'*ame* est nécessai-
 rement liée avec la spiritualité de l'*ame*. Nous ne
 connoissons de destruction que par l'altération ou la
 séparation des parties d'un tout; or nous ne voyons
 point de parties dans l'*ame*: bien plus nous voyons
 positivement que c'est une substance parfaitement
 une & qui n'a point de parties. Phérécide le Syrien
 est le premier qui, au rapport de Cicéron & de S. Au-
 gustin, répandit dans la Grèce le dogme de l'immor-
 talité de l'*ame*. Mais ni l'un ni l'autre ne nous détaill-
 lent les preuves dont il se servoit: & de quelles preu-
 ves pouvoit se servir un philosophe, qui, quoique
 rempli de bon sens, confondoit les substances spiri-
 tuelles avec les matérielles, ce qui est esprit avec ce
 qui est corps? On sait seulement que Pythagore n'en-
 tendit point parler de ce dogme dans tous les voya-
 ges qu'il fit en Egypte & en Assyrie, & qu'il le re-
 çut de Phérécide, touché principalement de ce qu'il
 avoit de neuf & d'extraordinaire. L'orateur romain
 ajoute que Platon étant venu en Italie pour conver-
 ser avec les disciples de Pythagore, approuva tout ce
 qu'ils disoient de l'immortalité de l'*ame*, & en donna
 même une sorte de démonstration qui fut alors très-
 applaudie: mais il faut avouer que rien n'est plus
 frêle que cette démonstration, & qu'elle part d'un
 principe suspect. En effet, pour connoître quelle es-
 pece d'immortalité il attribuoit à l'*ame*, il ne faut
 que considérer la nature des argumens qu'il employe
 pour la prouver. Les argumens qui lui sont particu-
 liers & pour lesquels il est si fameux, ne sont que des
 argumens métaphysiques tirés de la nature & des
 qualités de l'*ame*, & qui par conséquent ne prouvent
 que sa permanence, & certainement il la croyoit;
 mais il y a de la différence entre la permanence de
 l'*ame* pure & simple, & la permanence de l'*ame* ac-
 compagnée de châtimens & de récompenses. Les
 preuves morales sont les seules qui puissent prouver
 un état futur & proprement nommé de *peines* & de
récompenses. Or Platon, loin d'insister sur ce genre
 de preuves, n'en allégué point d'autres, comme on
 peut le voir dans le douzième livre de ses lois, que
 l'autorité de la tradition & de la religion. Je tiens tout
 cela pour vrai, dit-il, parce que je l'ai ouï dire. Par-là

il fait assez voir qu'il en abandonne la vérité, & qu'il n'en reclame que l'inutilité. 2°. L'opinion de Platon sur la métempsychose a donné lieu de le regarder comme le plus grand défenseur des peines & des récompenses de l'autre vie. A l'opinion de Pythagore qui croyoit la transmigration des ames purement naturelle & nécessaire, il ajoûta que cette transmigration étoit destinée à purifier les ames qui ne pouvoient point, à cause des souillures qu'elles avoient contractées ici-bas, remonter au lieu d'où elles étoient descendues, ni se rejoindre à la substance universelle dont elles avoient été séparées; & que par conséquent les ames pures & sans tache ne subissoient point la métempsychose. Cette idée étoit aussi singulière à Platon, que la métempsychose physique l'étoit à Pythagore. Elle semble renfermer quelque sorte de dispensation morale que n'avoit point celle de son maître; & elle en différoit même en ce qu'elle n'y assujettissoit pas tout le monde sans distinction, ni pour un tems égal. Mais pour faire voir néanmoins combien ces deux philosophes s'accordoient pour rejeter l'idée des peines & des récompenses d'une autre vie, il suffira de se rappeler ce que nous avons dit au commencement de cet article, de leur sentiment sur l'origine de l'ame. Des gens qui étoient persuadés que l'ame n'étoit immortelle que parce qu'ils la croyoient une portion de la divinité elle-même, un être éternel, incréé aussi-bien qu'incorruptible; des gens qui supposoient que l'ame, après un certain nombre de révolutions, se réunissoit à la substance universelle où elle étoit absorbée, confondue & privée de son existence propre & personnelle; ces gens-là, dis-je, ne croyoient pas sans doute l'ame immortelle dans le sens que nous le croyons: autant valoit-il pour les ames être absolument détruites & anéanties, que d'être ainsi englouties dans l'ame universelle, & d'être privées de tout sentiment propre & personnel. Or nous avons prouvé au commencement de cet article, que la réunion de toutes les ames dans l'ame universelle, étoit le dogme constant des quatre principales sectes de philosophes qui florissoient dans la Grece. Tous ces philosophes ne croyoient donc pas l'ame immortelle au sens que nous l'entendons.

Mais pour dire ici quelque chose de plus précis, lorsque Platon insiste en plusieurs endroits de ses ouvrages sur le dogme des peines & des récompenses d'une autre vie, comment le fait-il? c'est toujours en suivant les idées grossières du peuple; que les ames des méchans passent dans le corps des ânes & des pourceaux; que ceux qui n'ont point été initiés restent dans la fange & dans la boue; qu'il y a trois juges dans les enfers: il parle du Stix, du Cocyte & de l'Achéron, &c. & il y insiste avec tant de force, que l'on peut & que l'on doit même croire qu'il a voulu persuader les lecteurs auxquels il avoit destiné les ouvrages où il en parle, comme le Phédon, le Gorgias, sa République, &c. Mais qui peut s'imaginer qu'il ait été lui-même persuadé de toutes ces idées chimériques? Si Platon, le plus subtil de tous les philosophes, eût crû aux peines & aux récompenses d'une autre vie, il l'eût au moins laissé entrevoir comme il l'a fait à l'égard de l'éternité de l'ame, dont il étoit intimement persuadé; c'est ce qu'on voit dans son *Epinomis*, lorsqu'il parle de la condition de l'homme de bien après sa mort. » J'affûre, dit-il, très-fièrement, » en badinant comme sérieusement, que lorsque la » mort terminera sa carrière, il sera à sa dissolution » dépouillé des sens dont il avoit l'usage ici-bas; ce » n'est qu'alors qu'il participera à une condition simple & unique; & sa diversité étant résolue dans » l'unité, il sera heureux, sage, & fortuné ». Ce n'est pas sans dessein que Platon est obscur dans ce passage. Comme il croyoit que l'ame se réunissoit finalement à la substance universelle & unique de la

nature dont elle avoit été séparée, & qu'elle s'y confondoit, sans conserver une existence distincte, il est assez sensible que Platon insinue ici secrettement que lorsqu'il badinoit, il enseignoit alors que l'homme de bien avoit dans l'autre vie une existence distincte, particulière, & personnellement heureuse, conformément à l'opinion populaire sur la vie future; mais que lorsqu'il parloit sérieusement, il ne croyoit pas que cette existence fût particulière & distincte: il croyoit au contraire que c'étoit une vie commune, sans aucune sensation personnelle, une résolution de l'ame dans la substance universelle. J'ajouterais seulement ici, pour confirmer ce que je viens de dire, que Platon dans son *Timée* s'explique plus ouvertement, & qu'il y avoue que les tourmens des enfers sont des opinions fabuleuses.

En effet, les anciens les plus éclairés ont regardé ce que ce philosophe dit des peines & des récompenses d'une autre vie, comme choses d'un genre exotérique, c'est-à-dire comme des opinions destinées pour le peuple, & dont il ne croyoit rien lui-même. Lorsque Chryssippe, fameux stoïcien, blâme Platon de s'être servi mal-à-propos des terreurs d'une vie future pour détourner les hommes de l'injustice, il suppose lui-même que Platon n'y ajoûtoit aucune foi; il ne le reprend pas d'avoir crû ces opinions, mais de s'être imaginé que ces terreurs puériles pouvoient être utiles au progrès de la vertu. Strabon fait voir qu'il est du même sentiment, lorsqu'en parlant des brachmanes des Indes, il dit qu'ils ont à la manière de Platon inventé des fables concernant l'immortalité de l'ame & le jugement futur. Celse avoue que ce que Platon dit d'un état futur & des demeures fortunées destinées à la vertu, n'est qu'une allégorie. Il réduit le sentiment de ce philosophe sur la nature des peines & des récompenses d'une autre vie, à l'idée de la métempsychose qui servoit à la purification des ames; & la métempsychose elle-même se réduisoit finalement à la réunion de l'ame avec la nature divine, lorsque l'ame, pour me servir de ses expressions, étoit devenue assez forte pour pénétrer dans les hautes régions.

Les Péripatéticiens & les Stoïciens ayant renoncé au caractère de législateurs, parloient plus ouvertement contre les peines & les récompenses d'une autre vie. Aussi voyons-nous qu'Aristote s'explique sans détour & de la manière la plus dogmatique, contre les peines & les récompenses d'une autre vie: « La » mort, dit-il, est de toutes les choses la plus terrible, » c'est la fin de notre existence; & après elle, l'homme n'a ni bien à espérer, ni mal à craindre ».

Epicéte, vrai stoïcien s'il y en eût jamais, dit en parlant de la mort: « Vous n'allez point dans un lieu » de peines: vous retournez à la source dont vous » êtes sortis, à une douce réunion avec vos élémens » primitifs; il n'y a ni enfer, ni Achéron, ni Cocyte, ni Phlégéon ». Sénèque dans sa consolation à Marcia, fille du fameux stoïcien Crémus Cordus, reconnoît & avoue les mêmes principes avec aussi peu de tour qu'Epicéte: « Songez que les morts ne » ressentent aucun mal; la terreur des enfers est une » fable; les morts n'ont à craindre ni ténèbres, ni » prison, ni torrent de feu, ni fleuve d'oubli; il n'y » a après la mort ni tribunaux, ni coupables; il regne une liberté vague sans tyrans. Les poètes donnent carrière à leur imagination, ont voulu nous » épouvanter par de vaines frayeurs: mais la mort » est la fin de toute douleur, le terme de tous les » maux; elle nous remet dans la même tranquillité » où nous étions avant que de naître ».

Cicéron dans ses épîtres familières où il fait connoître les véritables sentimens de son cœur, dans ses Offices même, se déclare expressément contre ce dogme: « La consolation, dit-il dans une lettre

à Torquatus, » qui m'est commune avec vous, c'est » qu'en quittant la vie, je quitterai une république » dont je ne regretterai point d'être enlevé; d'autant » plus que la mort exclut tout sentiment ». Et il dit à son ami Térentianus: « Lorsque les conseils ne ferment plus de rien, on doit néanmoins, quelque chose qu'il puisse arriver, les supporter avec modération, puisque la mort est la fin de toutes choses ». Il est certain que Cicéron déclare ici ses véritables sentimens. Ce sont des lettres qu'il écrivoit à ses amis pour les consoler, lorsqu'il avoit besoin lui-même de consolation, à cause de la triste & mauvaise situation des affaires publiques: circonstance où les hommes sont peu susceptibles de déguisemens & d'artifices, & où ils sont portés à déclarer leurs sentimens les plus secrets. Les passages que l'on extrait de Cicéron pour prouver qu'il croyoit l'immortalité de l'ame, ne détruisent point ce qu'on vient d'avancer: car l'opinion des Payens sur l'immortalité de l'ame, bien-loin de prouver qu'il y eût après cette vie un état de peines & de récompenses, est incompatible avec cette idée, & prouve directement le contraire, comme je l'ai déjà fait voir.

La plus belle occasion de discuter quels étoient les vrais sentimens des différentes sectes philosophiques sur le dogme d'un état futur, se présenta autrefois dans Rome, lorsque César pour dissuader le sénat de condamner à mort les partisans de Catilina, avança que la mort n'étoit point un mal, comme se l'imaginoient ceux qui prétendoient l'infliger pour châtiement; appuyant son sentiment par les principes connus d'Epicure sur la mortalité de l'ame. Caton & Cicéron, qui étoient d'avis qu'on fît mourir les conspirateurs, n'entreprirent cependant point de combattre cet argument par les principes d'une meilleure philosophie; ils se contenterent d'alléguer l'opinion qui leur avoit été transmise par leurs ancêtres sur la croyance des peines & des récompenses d'une autre vie. Au lieu de prouver que César étoit un méchant philosophe, ils se contenterent d'insinuer qu'il étoit un mauvais citoyen. C'étoit évader l'argument; & rien n'étoit plus opposé aux règles de la bonne Logique que cette réponse, puisque c'étoit cette autorité même de leurs maîtres que César combattoit par les principes de la philosophie greque. Il est donc bien décidé que tous les philosophes grecs n'admettoient point l'immortalité de l'ame dans le sens que nous la croyons. Mais avons-nous des preuves bien convaincantes de cette immortalité? S'il s'agit d'une certitude parfaite, notre raison ne fauroit la décider. La raison nous apprend que notre ame a eu un commencement de son existence; qu'une cause toute-puissante & souverainement libre l'ayant une fois tirée du néant, la tient toujours sous sa dépendance, & la peut faire cesser dès qu'elle voudra, comme elle l'a fait commencer dès qu'elle a voulu. Je ne puis m'assurer que mon ame subsistera après la mort, & qu'elle subsistera toujours, à moins que je ne sache ce que le Créateur a résolu sur sa destinée. C'est uniquement sa volonté qu'il faut consulter; & l'on ne peut connoître sa volonté s'il ne la révèle. Les seules promesses d'une révélation peuvent donc donner une pleine assurance sur ce sujet; & nous n'en douterons pas, si nous voulons croire le souverain docteur des hommes. Comme il est le seul qui ait pu leur promettre l'immortalité, il déclare qu'il est le seul qui ait mis ce dogme dans une pleine évidence, & qui l'ait conduit à la certitude. Quoique la révélation seule puisse nous convaincre pleinement de cette immortalité, néanmoins on peut dire que la raison a de très-grands droits sur cette question, & qu'elle fournit en foule des raisons si fortes, & qui deviennent d'un si grand poids par leur assemblage, que cela nous mène à une espèce de certitude. En effet, notre ame douée d'intel-

ligence & de liberté, est capable de connoître l'ordre & de s'y soumettre; elle l'est de connoître Dieu & de l'aimer; elle est susceptible d'un bonheur infini par ces deux voies: capable de vertu, avide de félicité & de lumière, elle peut faire à l'infini des progrès à tous ces égards, & contribuer ainsi pendant l'éternité à la gloire de son Créateur. Voilà un grand préjugé pour la durée. La sagesse de Dieu lui permet-elle de placer dans l'ame tant de facultés, sans leur proposer un but qui leur réponde; d'y mettre un fonds de richesses immenses, qu'une éternité seule suffit à développer; richesses inutiles pourtant, s'il lui refuse une durée éternelle. Ajoûtez à cette première preuve la différence essentielle qui se trouve entre la vertu & le vice: la terre est le lieu de leur naissance & de leur exercice; mais ce n'est pas le lieu de leur juste rétribution. Un mélange confus des biens & des maux, obscurcit ici-bas l'économie de la providence par rapport aux actions morales. Il faut donc qu'il y ait pour les ames humaines un tems au-delà de cette vie, où la sagesse de Dieu se manifeste à cet égard, où sa providence se développe, où sa justice éclate par le bonheur des bons, & par le supplice des méchants, & où il paroisse à tout l'Univers que Dieu ne s'intéresse pas moins à la conduite des êtres intelligens, & qu'il ne regne pas moins sur eux que sur les créatures insensibles. Rassemblez les raisons prises de la nature de l'ame humaine, de l'excellence & du but de ses facultés, considérées dans le rapport qu'elles ont avec les attributs divins; prises des principes de vertu & de religion qu'elle renferme, de ses desirs & de sa capacité pour un bonheur infini; joignez toutes ces raisons avec celles que nous fournit l'état d'épreuve où l'homme se trouve ici-bas, la certitude & tout-à-la-fois les obscurités de la providence, vous conclurez que le dogme de l'immortalité de l'ame humaine est fort au-dessus du probable. Ces preuves bien méditées, forment en nous une conviction, à laquelle il n'y a que les seules promesses de la révélation qui puissent ajoûter quelque chose.

Pour la quatrième question, savoir quels sont les êtres en qui réside l'ame spirituelle, vous consulerez l'article AME DES BÊTES. (X)

* Aux quatre questions précédentes sur l'origine; la nature, la destinée de l'ame, & sur les êtres en qui elle réside, les Physiciens & les Anatomistes en ont ajoûté une cinquième, qui sembloit plus être de leur ressort que de la Métaphysique; c'est de fixer le siège de l'ame dans les êtres qui en ont. Ceux d'entre les Physiciens qui croient pouvoir admettre la spiritualité de l'ame, & lui accorder en même tems de l'étendue, qualité qu'ils ne peuvent plus regarder comme la différence spécifique de la matière, ne lui fixent aucun siège particulier: ils disent qu'elle est dans toutes les parties du corps; & comme ils ajoûtent qu'elle existe toute entière sous chaque partie de son étendue, la perte de certains membres ne doit rien ôter ni à ses facultés, ni à son activité, ni à ses fonctions. Ce sentiment résout des difficultés: mais il en fait naître d'autres, tant sur cette manière particulière & incompréhensible d'exister des esprits, que sur la distinction de la substance spirituelle & de la substance corporelle: aussi n'est-il guère suivi. Les autres philosophes pensent qu'elle n'est point étendue, & que pourtant il y a dans le corps un lieu particulier où elle réside, & d'où elle exerce son empire. Si ce n'étoit un certain sentiment commun à tous les hommes, qui leur persuade que leur tête ou leur cerveau est le siège de leurs pensées, il y auroit autant de sujet de croire que c'est le poumon ou le foie, ou tel autre viscère qu'on voudroit; car si leur mécanisme n'a & ne peut avoir aucun rapport avec la faculté de penser, comme on

l'a démontré ci-devant, celui du cerveau n'y en a pas davantage. Il faudroit, à ce qu'il semble, une partie où vinssent aboutir tous les mouvemens des sensations, & telle que M. Descartes avoit imaginé la glande pinéale. Voyez GLANDE PINÉALE. Mais il n'est que trop vrai, comme on le verra dans la suite de cet article, que c'étoit une pure imagination de ce philosophe, & que non-seulement cette partie, mais nulle autre, n'est capable des fonctions qu'il lui attribuoit. Ces traces qu'on suppose si volontiers, & dont les Philosophes ont tant parlé qu'elles sont devenues familières dans le discours commun, on ne fait pas trop bien où les mettre; & l'on ne voit point de partie dans le cerveau qui soit bien propre ni à les recevoir ni à les garder. Non-seulement nous ne connoissons pas notre *ame*, ni la maniere dont elle agit sur des organes matériels; mais dans ces organes mêmes nous ne pouvons appercevoir aucune disposition qui détermine l'un plutôt que l'autre à être le siège de l'*ame*.

Cependant la difficulté du sujet n'exclut pas les hypothèses; elle doit seulement les faire traiter avec moins de rigueur. Nous ne finirions point si nous les voulions rapporter toutes. Comme il étoit difficile de donner la préférence à une partie sur une autre, il n'y en a presque aucune où l'on n'ait placé l'*ame*. On la met dans les ventricules du cerveau, dans le cœur, dans le sang, dans l'estomac, dans les nerfs, &c. mais de toutes ces hypothèses, celles de Descartes, de Vieussens & de Lancisi, ou de M. de la Peyronie, paroissent être les seules auxquelles leurs auteurs aient été conduits par des phénomènes, comme nous l'allons faire voir. M. Vieussens le fils a supposé dans un ouvrage, où il se propose d'expliquer le délire mélancholique, que le centre ovale étoit le siège des fonctions de l'esprit. Selon les découvertes ou le système de M. Vieussens le pere, le centre ovale est un tissu de petits vaisseaux très-déliés, qui communiquent tous les uns avec les autres par une infinité d'autres petits vaisseaux encore infiniment plus déliés, que produisent tous les points de leur surface extérieure. C'est dans les premiers de ces petits vaisseaux que le sang artériel se subtilise au point de devenir esprit animal, & il coule dans les seconds sous la forme d'esprit. Au-dedans de ce nombre prodigieux de tuyaux presque absolument imperceptibles, se font tous les mouvemens auxquels répondent les idées; & les impressions que ces mouvemens y laissent, sont les traces qui rappellent les idées qu'on a déjà eues. Il faut savoir que le centre ovale se trouve placé à l'origine des nerfs; ce qui favorise beaucoup la fonction qu'on lui donne ici. Voyez CENTRE OVALE.

Si cette mécanique est une fois admise, on peut imaginer que la fanté, pour ainsi dire, matérielle de l'esprit, dépend de la régularité, de l'égalité, de la liberté du cours des esprits dans ces petits canaux. Si la plupart sont affaiblis, comme pendant le sommeil, les esprits qui coulent dans ceux qui restent fortuitement ouverts, réveillent au hasard des idées entre lesquelles il n'y a le plus souvent aucune liaison, & que l'*ame* ne laisse pas d'assembler, faute d'en avoir en même tems d'autres qui lui en fassent voir l'incompatibilité: si au contraire tous les petits tuyaux sont ouverts, & que les esprits s'y portent en trop grande abondance, & avec une trop grande rapidité, il se réveille à-la-fois une foule d'idées très-vives, que l'*ame* n'a pas le tems de distinguer ni de comparer; & c'est-là la frénésie. S'il y a seulement dans quelques petits tuyaux une obstruction telle que les esprits cessent d'y couler, les idées qui y étoient attachées sont absolument perdues pour l'*ame*, elle n'en peut plus faire aucun usage dans ses opérations; de sorte qu'elle portera un jugement insensé toutes

les fois que ces idées lui auroient été nécessaires pour en former un raisonnement; hors de-là tous ses jugemens seront sains: c'est-là le délire mélancholique.

M. Vieussens a fait voir combien sa supposition s'accorde avec tout ce qui s'observe dans cette maladie; puisqu'elle vient d'une obstruction, elle est produite par un sang trop épais & trop lent, aussi n'a-t-on point de fièvre. Ceux qui habitent un pays chaud, & dont le sang est dépouillé de ses parties les plus subtiles par une trop grande transpiration; ceux qui usent d'alimens trop grossiers; ceux qui ont été frappés de quelque grande & longue crainte, &c. doivent être plus sujets au délire mélancholique. On pourroit pousser le détail des suppositions si loim qu'on voudroit, & trouver à chaque supposition différente, un effet différent, d'où il résulteroit qu'il n'y a guere de tête si saine où il n'y ait quelque petit tuyau du centre ovale bien bouché.

Mais quand la supposition de la cause de M. Vieussens s'accorderoit avec tous les cas qui se présentent, elle n'en seroit peut-être pas davantage la cause réelle. Les anciens attribuoient la pesanteur de l'air à l'horreur du vuide; & l'on attribue aujourd'hui tous les phénomènes célestes à l'attraction. Si les anciens sur des expériences réitérées avoient découvert dans cette horreur quelque loi constante, comme on en a découvert une dans l'attraction, auroient-ils pu supposer que l'horreur du vuide étoit vraiment la cause des phénomènes, quand même les phénomènes ne se seroient jamais écartés de cette loi? Les Newtoniens peuvent-ils supposer que l'attraction soit une cause réelle, quand même il ne surviendroit jamais aucun phénomène qui ne suivît la loi inverse du carré des distances? Point du tout. Il en est de même de l'hypothèse de M. Vieussens. Le centre ovale a beau avoir des petits tuyaux, dont les uns s'ouvrent & les autres se bouchent: quand il pourroit même s'assurer à la vûe (ce qui lui est impossible) que le délire mélancholique augmente ou diminue dans le rapport des petits tuyaux ouverts aux petits tuyaux bouchés, son hypothèse en acquerroit beaucoup plus de certitude, & rentreroit dans la classe du flux & reflux, & de l'attraction considérée relativement aux mouvemens de la Lune: mais elle ne seroit pas encore démontrée. Tout cela vient de ce que l'on n'apperçoit par-tout que des effets qui se correspondent, & point du-tout dans un de ces effets la raison de l'effet correspondant; presque toujours la liaison manque, & nous ne la découvrirons peut-être jamais.

Mais de quelle maniere que l'on conçoive ce qui pense en nous, il est constant que les fonctions en sont dépendantes de l'organisation, & de l'état actuel de notre corps pendant que nous vivons. Cette dépendance mutuelle du corps & de ce qui pense dans l'homme, est ce qu'on appelle l'*union du corps avec l'ame*; union que la saine philosophie & la révélation nous apprennent être uniquement l'effet de la volonté libre du Créateur. Du moins n'avons-nous nulle idée immédiate de dépendance, d'union, ni de rapport entre ces deux choses, *corps & pensée*. Cette union est donc un fait que nous ne pouvons révoquer en doute, mais dont les détails nous sont absolument inconnus. C'est à la seule expérience à nous les apprendre, & à décider toutes les questions qu'on peut proposer sur cette matiere. Une des plus curieuses est celle que nous agitions ici: l'*ame* exerce-t-elle également ses fonctions dans toutes les parties du corps auquel elle est unie? ou y en a-t-il quelqu'une à laquelle ce privilège soit particulièrement attaché? S'il y en a une, quelle est cette partie? C'est la glande pinéale, a dit Descartes; c'est le centre ovale, a dit Vieussens; c'est le corps cal-

leux, ont dit Lancisi & M. de la Peyronie. Descartes n'avoit pour lui qu'une conjecture, sans autre fondement que quelques convenances: Vieussens a fait un systême, appuyé de quelques observations anatomiques; M. de la Peyronie a présenté le sien avec des expériences.

Descartes vit la glande pinéale unique & comme suspendue au milieu des ventricules du cerveau par deux filamens nerveux & flexibles, qui lui permettent d'être mue en tout sens, & par où elle reçoit toutes les impressions que le cours des esprits ou d'un fluide quelconque qui coule dans les nerfs, y peut apporter de tout le reste du corps; il vit la glande pinéale environnée d'artéριοles, tant du lacis choroïde que des parois internes des ventricules, où elle est renfermée, & dont les plus déliés tendent vers cette glande; & sur cette situation avantageuse, il conjectura que la glande pinéale étoit le siège de l'ame, & l'organe commun de toutes nos sensations. Mais on a découvert que la glande pinéale manquoit dans certains sujets, ou qu'elle y étoit entièrement oblitérée, sans qu'ils eussent perdu l'usage de la raison & des sens: on l'a trouvée putréfiée dans d'autres, dont le sort n'avoit pas été différent: elle étoit pourrie dans une femme de vingt-huit ans, qui avoit conservé le sens & la raison jusqu'à la fin; & voilà l'ame délogée de l'endroit que Descartes lui avoit assigné pour demeure.

On a des expériences de destruction d'autres parties du cerveau, telles que les *nates* & *testes*, sans que les fonctions de l'ame ayent été détruites. Il en faut dire autant des *corps cannelés*; c'est M. Petit qui a chassé l'ame des corps cannelés, malgré leur structure singulière. Où est donc le *sensorium commune*? où est cette partie, dont la blessure ou la destruction emporte nécessairement la cessation ou l'interruption des fonctions spirituelles, tandis que les autres parties peuvent être altérées ou détruites, sans que le sujet cesse de raisonner ou de sentir? M. de la Peyronie fait passer en revue toutes les parties du cerveau, excepté le corps calleux; & il leur donne l'exclusion par une foule de maladies très-marquées & très-dangereuses qui les ont attaquées, sans interrompre les fonctions de l'ame: c'est donc, selon lui, le corps calleux qui est le lieu du cerveau qu'habite l'ame. Oui, c'est selon M. de la Peyronie, le corps calleux qui est ce siège de l'ame, qu'entre les Philosophes les uns ont supposé être par-tout, & que les autres ont cherché en tant d'endroits particuliers; & voici comment M. de la Peyronie procède dans sa démonstration.

« Un payfan perdit, par un coup reçu à la tête, » une très-grande cuillerée de la substance du cer- » veau; cependant il guérit, sans que sa raison en » fût altérée: donc l'ame ne réside pas dans toute » l'étendue de la substance du cerveau. On a vû des » sujets en qui la glande pinéale étoit oblitérée ou » pourrie; d'autres qui n'en avoient aucune trace, » tous cependant jouissoient de la raison: donc l'ame » n'est pas dans la glande pinéale. On a les mêmes » preuves pour les *nates*, les *testes*, l'*infundibulum*, les » *corps cannelés*, le *cervelet*; je veux dire que ces par- » ties ont été ou détruites, ou attaquées de maladies » violentes, sans que la raison en souffrît plus que » de toute autre maladie: donc l'ame n'est pas dans » ces parties. Reste le corps calleux ». On peut voir dans le mémoire de M. de la Peyronie, toutes les expériences par lesquelles il prouve que cette partie du cerveau n'a pû être altérée ou détruite, sans que l'altération ou la perte de la raison ne s'en soit suivie; nous nous contenterons de rapporter ici celle qui nous a le plus fortement affecté. Un jeune homme de seize ans fut blessé d'un coup de pierre au-haut & au-devant du pariétal gauche; l'os fut contus &

ne parut point fêlé; il ne survint point d'accident jusqu'au vingt-cinquième jour, que le malade commença à sentir que l'œil droit s'affoiblissoit, & qu'il étoit pesant & douloureux, sur-tout lorsqu'on le pressoit: au bout de trois jours, il perdit la vûe de cet œil seulement; il perdit ensuite l'usage presque entier de tous les sens, & il tomba dans un assoupissement & un affaissement absolu de tout le corps: on fit des incisions; on fit trois trépan; on ouvrit la dure-mère; on tira d'un abcès, qui devoit avoir environ le volume d'un œuf de poule, trois onces & demie de matière épaisse, avec quelques flocons de la substance du cerveau. On jugea par la direction d'une sonde aplatie & arrondie par le bout en forme de champignon, qu'on nomme *meningophylax*, & par la profondeur de l'endroit où cette sonde pénéroit, qu'elle étoit soutenue par le corps calleux, quand on l'abandonnoit légèrement.

Dès que le pus qui pesoit sur le corps calleux fut vidé, l'assoupissement cessa, la vûe & la liberté des sens revinrent. Les accidens recommençoient à mesure que la cavité se remplissoit d'une nouvelle suppuration, & ils disparoissoient à mesure que les matières sortoient. L'injection produisoit le même effet que la présence des matières: dès que l'on remplissoit la cavité, le malade perdoit la raison & le sentiment; & on lui redonnoit l'un & l'autre, en pompant l'injection par le moyen d'une seringue: en laissant même aller le *meningophylax* sur le corps calleux, son seul poids rappelloit les accidens, qui disparoissoient quand ce poids étoit éloigné. Au bout de deux mois, ce malade fut guéri; il eut la tête entièrement libre, & ne ressentit pas la moindre incommodité.

Voilà donc l'ame installée dans le corps calleux; jusqu'à ce qu'il survienne quelqu'expérience qui l'en déplace, & qui réduise les Physiologistes dans le cas de ne savoir plus où la mettre. En attendant, considérons combien ses fonctions tiennent à peu de chose: une fibre dérangée; une goutte de sang extravasé; une légère inflammation; une chute; une contusion: & adieu le jugement, la raison, & toute cette pénétration dont les hommes sont si vains: toute cette vanité dépend d'un filet bien ou mal placé, sain ou mal sain.

Après avoir employé tant d'espace à établir la spiritualité & l'immortalité de l'ame, deux sentimens très-capables d'enorgueillir l'homme sur sa condition à venir; qu'il nous soit permis d'employer quelques lignes à l'humilier sur sa condition présente par la contemplation des choses futiles d'où dépendent les qualités dont il fait plus de cas. Il a beau faire, l'expérience ne lui laisse aucun doute sur la connexion des fonctions de l'ame, avec l'état & l'organisation du corps; il faut qu'il convienne que l'impression inconsiderée du doigt de la Sage-femme suffisoit pour faire un sot, de Corneille, lorsque la boîte osseuse qui renferme le cerveau & le cervelet, étoit molle comme de la pâte. Nous finirons cet article par quelques observations qu'on trouve dans les mémoires de l'Académie, dans beaucoup d'autres endroits, & qu'on s'attend sans doute à rencontrer ici. Un enfant de deux ans & demi, ayant jouï jusque-là d'une santé parfaite, commença à tomber en langueur; la tête lui grossissoit peu-à-peu: au bout de dix-huit mois il cessa de parler aussi distinctement qu'il avoit fait; il n'apprit plus rien de nouveau; au contraire toutes les fonctions de l'ame s'altérèrent au point qu'il vint à ne plus donner aucun signe de perception ni de mémoire, non pas même de goût, d'odorat ni d'ouïe: il mangeoit à toute heure, & recevoit indifféremment les bons & les mauvais alimens: il étoit toujours couché sur le dos, ne pouvant soutenir ni remuer sa tête, qui étoit devenue fort grosse & fort

lourde ; il dormoit peu, & croit nuit & jour ; il avoit la respiration foible & fréquente, & le pouls fort petit, mais réglé ; il digéroit assez bien, avoit le ventre libre, & fut toujours sans fièvre.

Il mourut après deux ans de maladie ; M. Littre l'ouvrit, & lui trouva le crane d'un tiers plus grand qu'il ne devoit être naturellement, de l'eau claire dans le cerveau ; l'entonnoir large d'un pouce & profond de deux ; la glande pinéale cartilagineuse ; la moëlle allongée, moins molle dans sa partie antérieure que le cerveau ; le cervelet skirreux, ainsi que la partie postérieure de la moëlle allongée, & la moëlle de l'épine & les nerfs qui en sortent, plus petits & plus mous que de coutume. *Voyez les mémoires de l'académie, année 1705, page 57 ; année 1741, hist. page 31 ; année 1709, hist. page 11 ; & dans notre Dictionnaire les articles CERVEAU, CERVELET, MOELLE, ENTONNOIR, &c.*

La nature des alimens influe tellement sur la constitution du corps, & cette constitution sur les fonctions de l'ame, que cette seule réflexion seroit bien capable d'effrayer les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à des inconnues.

Les impressions faites sur les organes encore tendres des enfans, peuvent avoir des suites si fâcheuses, relativement aux fonctions de l'ame, que les pères doivent veiller avec soin à ce qu'on ne leur donne aucune terreur panique, de quelque nature qu'elle soit.

Mais voici deux autres faits très-propres à démontrer les effets de l'ame sur le corps, & réciproquement les effets du corps sur l'ame. Une jeune fille, que ses dispositions naturelles ou la sévérité de l'éducation avoient jettée dans une dévotion outrée, tomba dans une espece de mélancolie religieuse. La crainte mal raisonnée qu'on lui avoit inspirée du souverain Être, avoit rempli son esprit d'idées noires ; & la suppression de ses regles fut une suite de la terreur & des allarmes habituelles dans lesquelles elle vivoit. L'on employa inutilement contre cet accident les emménagogues les plus efficaces & les mieux choisis ; la suppression dura ; elle occasionna des effets si fâcheux, que la vie devint bien-tôt insupportable à la jeune malade ; & elle étoit dans cet état, lorsqu'elle eut le bonheur de faire connoissance avec un ecclésiastique d'un caractère doux & liant, & d'un esprit raisonnable, qui, partie par la douceur de sa conversation, partie par la force de ses raisons, vint à bout de bannir les frayeurs dont elle étoit obsédée, à la réconcilier avec la vie, & à lui donner des idées plus saines de la Divinité ; & à peine l'esprit fut-il guéri, que la suppression cessa, que l'embonpoint revint, & que la malade joïnt d'une très-bonne santé, quoique sa maniere de vivre fût exactement la même dans les deux états opposés. Mais comme l'esprit n'est pas moins sujet à des rechûtes que le corps, cette fille étant retombée dans ses premières frayeurs superstitieuses, son corps retomba dans le même dérangement, & la maladie fut accompagnée des mêmes symptômes qu'auparavant. L'ecclésiastique suivit, pour la tirer de-là, la même voie qu'il avoit employée ; elle lui réussit, les regles reparurent, & la santé revint. Pendant quelques années, la vie de cette jeune personne fut une alternative de superstition & de maladie, de religion & de santé. Quand la superstition dominoit, les regles cessoient, & la santé disparoïssoit ; lorsque la religion & le bon sens reprenoient le dessus, les humeurs suivoient leur cours ordinaire, & la santé revenoit.

Un musicien célèbre, grand compositeur, fut attaqué d'une fièvre qui ayant toujours augmenté, devint continue avec des redoublemens. Le septieme jour il tomba dans un délire violent & presque continu, accompagné de cris, de larmes, de terreurs,

& d'une insomnie perpétuelle. Le troisieme jour de son délire, un de ces coups d'instinct que l'on dit qui font chercher aux animaux malades les herbes qui leur sont propres, lui fit demander à entendre un petit concert dans sa chambre. Son medecin n'y consentit qu'avec beaucoup de peine ; cependant on lui chanta des cantates de Bernier ; dès les premiers accords qu'il entendit, son visage prit un air serein, ses yeux furent tranquilles, les convulsions cessèrent absolument, il versa des larmes de plaisir, & eut alors pour la Musique une sensibilité qu'il n'avoit jamais éprouvée, & qu'il n'éprouva point depuis. Il fut sans fièvre durant tout le concert ; & dès qu'on l'eut fini, il retomba dans son premier état. On ne manqua pas de revenir à un remede dont le succès avoit été si imprévu & si heureux. La fièvre & le délire étoient toujours suspendus pendant les concerts ; & la Musique étoit devenue si nécessaire au malade, que la nuit il faisoit chanter & même danser une parente qui le veilloit, & à qui son affliction ne permettoit guere d'avoir pour son malade la complaisance qu'il en exigeoit. Une nuit entr'autres qu'il n'avoit auprès de lui que sa garde, qui ne savoit qu'un misérable vaudeville, il fut obligé de s'en contenter, & en ressentit quelques effets. Enfin dix jours de Musique le guérèrent entierement, sans autre secours qu'une saignée du pié, qui fut la seconde qu'on lui fit, & qui fut suivie d'une grande évacuation. *Voyez TARENTULE.*

M. Dodart rapporte ce fait, après l'avoir vérifié. Il ne prétend pas qu'il puisse servir d'exemple ni de regle : mais il est assez curieux de voir comment dans un homme dont la Musique étoit, pour ainsi dire, devenue l'ame par une longue & continuelle habitude, les concerts ont rendu peu-à-peu aux esprits leur cours naturel. Il n'y a pas d'apparence qu'un peintre pût être guéri de même par des tableaux ; la Peinture n'a pas le même pouvoir sur les esprits, & elle ne porteroit pas la même impression à l'ame.

AME DES BÊTES, (*Métaph.*) La question qui concerne l'ame des bêtes, étoit un sujet assez digne d'inquiéter les anciens philosophes ; il ne paroît pourtant pas qu'ils se soient fort tourmentés sur cette matiere, ni que partagés entr'eux sur tant de points différens, ils se soient fait de la nature de cette ame un prétexte de querelle. Ils ont tous donné dans l'opinion commune, que les brutes sentent & connoissent, attribuant seulement à ce principe de connoissance plus ou moins de dignité, plus ou moins de conformité avec l'ame humaine ; & peut-être se contentant d'envelopper diversément, sous les savantes ténèbres de leur style énigmatique, ce préjugé grossier, mais trop naturel aux hommes, que la matiere est capable de penser. Mais quand les philosophes anciens ont laissé en paix certains préjugés populaires, les modernes y signalent leur hardiesse. Descartes suivit d'un parti nombreux, est le premier philosophe qui ait osé traiter les bêtes de *pures machines* : car à peine Gomez Pereira, qui le dit quelque tems avant lui, merite-t-il qu'on parle ici de lui, puisqu'il tomba dans cette hypothese par un pur hasard, & que selon la judicieuse réflexion de M. Bayle, il n'avoit point tiré cette opinion de ses véritables principes. Aussi ne lui fit-on l'honneur, ni de la redouter, ni de la suivre, pas même de s'en souvenir ; & ce qui peut arriver de plus triste à un novateur, il ne fit point de secte.

Descartes est donc le premier que la suite de ses profondes méditations ait conduit à nier l'ame des bêtes, paradoxe auquel il a donné dans le monde une vogue extraordinaire. Il n'auroit jamais donné dans cette opinion, si la grande vérité de la distinction de l'ame & du corps, qu'il a le premier mise dans son plus grand jour, jointe au préjugé qu'on avoit con-

tre l'immortalité de l'*ame des bêtes*, ne l'avoit forcé, pour ainsi dire, à s'y jeter. L'opinion des machines fauvoit deux grandes objections; l'une contre l'immortalité de l'*ame*, l'autre contre la bonté de Dieu. Admettez le système des automates, ces deux difficultés disparaissent: mais on ne s'étoit pas aperçu qu'il en venoit bien d'autres du fond du système même. On peut observer en passant que la philosophie de Descartes, quoi qu'en ayent pu dire les envieux, tendoit toute à l'avantage de la religion; l'hypothèse des machines en est une preuve.

Le Cartésianisme a toujours triomphé, tant qu'il n'a eu en tête que les *ames* matérielles d'Aristote, que ces substances incomplètes tirées de la puissance de la matière, pour faire avec elles un tout substantiel qui pense & qui connoît dans les bêtes. On a si bien mis en déroute ces belles entités de l'école, que je ne pense pas qu'on s'avise de les reproduire jamais: ces fantômes n'oseroient soutenir la lumière d'un siècle comme le nôtre; & s'il n'y avoit pas de milieu entr'eux & les automates cartésiens, on seroit obligé d'admettre ceux-ci. Heureusement depuis Descartes, on s'est aperçu d'un troisième parti qu'il y avoit à prendre; & c'est depuis ce tems que le ridicule du système des automates s'est développé. On en a l'obligation aux idées plus justes qu'on s'est faites, depuis quelque tems, du monde intellectuel. On a compris que ce monde doit être beaucoup plus étendu qu'on ne croyoit, & qu'il renferme bien d'autres habitans que les anges, & les *ames* humaines; ample ressource pour les Physiciens, par-tout où le mécanisme demeure court, en particulier quand il s'agit d'expliquer les mouvemens des brutes.

En faisant l'exposé du fameux système des automates, tâchons de ne rien omettre de ce qu'il a de plus spécieux, & de représenter en raccourci toutes les raisons directes qui peuvent établir ce système. Elles se réduisent à ceci; c'est que le seul mécanisme rendant raison des mouvemens des brutes, l'hypothèse qui leur donne une *ame* est fautive, par cela même qu'elle est superflue. Or c'est ce qu'il est aisé de prouver, en supposant une fois ce principe, que le corps animal a déjà en lui-même, indépendamment de l'*ame*, le principe de la vie & de son mouvement: c'est de quoi l'expérience nous fournit des preuves incontestables.

1°. Il est certain que l'homme fait un grand nombre d'actions machinalement, c'est-à-dire sans s'en apercevoir lui-même, & sans avoir la volonté de les faire; actions que l'on ne peut attribuer qu'à l'impression des objets & à une disposition primitive de la machine, où l'influence de l'*ame* n'a aucune part. De ce nombre sont les habitudes corporelles, qui viennent de la répétition fréquente de certaines actions, à la présence de certains objets; ou de l'union des traces que diverses sensations ont laissées dans le cerveau; ou de la liaison d'une longue suite de mouvemens, qu'on aura réitérés souvent dans le même ordre, soit fortuitement, soit à dessein. A cela se rapportent toutes les dispositions acquises par l'art. Un musicien, un joueur de luth, un danseur, exécutent les mouvemens les plus variés & les plus ordonnés tout ensemble, d'une manière très-exacte, sans faire la moindre attention à chacun de ces mouvemens en particulier: il n'intervient qu'un seul acte de la volonté par où il se détermine à chanter ou jouer un tel air, & donne le premier branle aux esprits animaux; tout le reste suit régulièrement sans qu'il y pense. Rappelez à cela tant d'actions surprenantes des gens distraits, des somnambules, &c. dans tous ces cas les hommes sont autant d'automates.

2°. Il y a des mouvemens naturels tellement involontaires, que nous ne saurions les retenir, par

exemple, ce mécanisme admirable qui tend à conserver l'équilibre, lorsque nous nous baïssons, lorsque nous marchons sur une planche étroite, &c.

3°. Les goûts & les antipathies naturelles pour certains objets, qui dans les enfans précèdent le discernement & la connoissance, & qui quelquefois dans les personnes formées surmontent tous les efforts de la raison, ont leur fondement dans le mécanisme, & sont autant de preuves de l'influence des objets sur les mouvemens du corps humain.

4°. On sait combien les passions dépendent du degré du mouvement du sang & des impressions réciproques que produisent les esprits animaux sur le cœur & sur le cerveau, dont l'union par l'entremise des nerfs est si étroite. On sait combien les impressions du dehors peuvent exciter ces passions, ou les fortifier, en tant qu'elles sont de simples modifications de la machine. Descartes, dans son *traité des passions*, & le P. Malebranche, dans sa *morale*, expliquent d'une manière satisfaisante le jeu de la machine à cet égard; & comment, sans le secours d'aucune pensée, par la correspondance & la sympathie merveilleuse des nerfs & des muscles, chacune de ces passions, considérée comme une émotion toute corporelle, répand sur le visage un certain air qui lui est propre, est accompagné du geste & du maintien naturel qui la caractérise, & produit dans tout le corps des mouvemens convenables à ses besoins & proportionnés aux objets.

Il est aisé de voir où doivent aboutir toutes ces réflexions sur le corps humain, considéré comme un automate existant indépendamment d'une *ame* ou d'un principe de sentiment & d'intelligence: c'est que si nous ne voyons faire aux brutes que ce qu'un tel automate pourroit exercer en vertu de son organisation, il n'y a, ce semble, aucune raison qui nous porte à supposer un principe intelligent dans les brutes, & à les regarder autrement que comme de pures machines, n'y ayant alors que le préjugé qui nous fasse attacher au mouvement des bêtes les mêmes pensées qui accompagnent en nous des mouvemens semblables.

Rien ne donne une plus juste idée des automates cartésiens, que la comparaison employée par M. Regis, de quelques machines hydrauliques que l'on voit dans les grottes & dans les fontaines de certaines maisons des grands, où la seule force de l'eau déterminée par la disposition des tuyaux, & par quelque pression extérieure, remue diverses machines. Il compare les tuyaux des fontaines aux nerfs; les muscles, les tendons, &c. sont les autres ressorts qui appartiennent à la machine; les esprits sont l'eau qui les remue; le cœur est comme la source, & les cavités du cerveau sont les regards. Les objets extérieurs, qui par leur présence agissent sur les organes des sens des bêtes, sont comme les étrangers qui entrant dans la grotte, selon qu'ils mettent le pié sur certains carreaux disposés pour cela, font remuer certaines figures; s'ils s'approchent d'une Diane, elle fuit & se plonge dans la fontaine; s'ils s'avancent davantage, un Neptune s'approche, & vient les menacer avec son trident. On peut encore comparer les bêtes, dans ce système, à ces orgues qui jouent différens airs par le seul mouvement des eaux: il y aura de même, disent les Cartésiens, une organisation particulière dans les bêtes que le Créateur y aura produite, & qu'il aura diversément réglée dans les diverses especes d'animaux, mais toujours proportionnée aux objets, toujours par rapport au grand but de la conservation de l'individu & de l'espece. Rien n'est plus aisé que cela au suprême ouvrier, à celui qui connoît parfaitement la disposition & la nature de tous ces objets qu'il a créés. L'établissement d'une si juste correspondance ne doit rien

rien coûter à sa puissance & à sa sagesse. L'idée d'une telle harmonie paroît grande & digne de Dieu : cela seul, disent les Cartésiens, doit familiariser un philosophe avec ces paradoxes si choquans pour le préjugé vulgaire, & qui donnent un ridicule si apparent au Cartésianisme sur ce point.

Une autre considération en faveur du Cartésianisme, qui paroît avoir quelque chose d'éblouissant, est prise des productions de l'art. On fait jusqu'où est allée l'industrie des hommes dans certains machines : leurs effets sont inconcevables, & paroissent tenir du miracle dans l'esprit de ceux qui ne sont pas versés dans la mécanique. Rassemblez ici toutes les merveilles dont vous ayez jamais oüï parler en ce genre, des statues qui marchent, des mouches artificielles qui volent & qui bourdonnent, des araignées de même fabrique qui filent leur toile, des oiseaux qui chantent, une tête d'or qui parle, un pan qui joue de la flûte : on n'auroit jamais fait l'énumération, même à s'en tenir aux généralités de chaque espece, de toutes ces inventions de l'art qui copie si agréablement la nature. Les ouvrages célèbres de Vulcain, ces trépiés qui se promenoient d'eux-mêmes dans l'assemblée des dieux ; ces esclaves d'or, qui sembloient avoir appris l'art de leur maître, qui travailloient auprès de lui, sont une sorte de merveilleux qui ne passe point la vraisemblance ; & les dieux qui l'admiroient si fort, avoient moins de lumieres apparemment que les Mécaniciens de nos jours. Voici donc comme nos philosophes cartésiens raisonnent. Réunissez tout l'art & tous les mouvemens surprenans de ces différentes machines dans une seule, ce ne fera encore que l'art humain : jugez ce que produira l'art divin. Remarquez qu'il ne s'agit pas d'une machine en idée que Dieu pourroit produire : le corps de l'animal est incontestablement une machine composée de ressorts infiniment plus déliés que ne seroient ceux de la machine artificielle, où nous supposons que se réuniroit toute l'industrie répandue & partagée entre tant d'autres que nous avons vûes jusqu'ici. Il s'agit donc de savoir si le corps de l'animal étant, sans comparaison, au-dessus de ce que feroit cette machine, par la délicatesse, la variété, l'arrangement, la composition de ses ressorts, nous ne pouvons pas juger, en raisonnant du plus petit au plus grand, que son organisation peut causer cette variété de mouvemens réguliers que nous voyons faire à l'animal ; & si, quoique nous n'ayons pas à beaucoup près là-dessus une connoissance exacte, nous ne sommes pas en droit de juger qu'elle renferme assez d'art pour produire tous ces effets. De tout cela le Cartésien conclut que rien ne nous oblige d'admettre dans les bêtes une *ame* qui seroit hors d'œuvre, puisque toutes les actions des animaux ont pour dernière fin la conservation du corps, & qu'il est de la sagesse divine de ne rien faire d'inutile, d'agir par les plus simples voies, de proportionner l'excellence & le nombre des moyens à l'importance de la fin ; que par conséquent Dieu n'aura employé que des lois mécaniques pour l'entretien de la machine, & qu'il aura mis en elle-même, & non hors d'elle, le principe de sa conservation & de toutes les opérations qui y tendent. Voilà le plaidoyer des Cartésiens fini : voyons ce qu'on y répond.

Je mets en fait que si l'on veut raisonner sur l'expérience, on démonte les machines cartésiennes ; & que posant pour fondement les actions que nous voyons faire aux bêtes, on peut aller de conséquence en conséquence, en suivant les regles de la plus exacte Logique, jusqu'à démontrer qu'il y a dans les bêtes un principe immatériel, lequel est cause de ces actions. D'abord il ne faut pas chicaner les Cartésiens sur la possibilité d'un mécanisme qui produi-

roit tous ces phénomènes. Il faut bien se garder de les attaquer sur ce qu'ils disent de la fécondité des lois du mouvement, des miraculeux effets du mécanisme, de l'étendue incompréhensible de l'entendement divin, & sur le parallele qu'ils font des machines que l'art des hommes a construites, avec le merveilleux infiniment plus grand que le Créateur de l'univers pourroit mettre dans celles qu'il produiroit. Cette idée féconde & presque infinie des possibilités mécaniques, des combinaisons de la figure & du mouvement, jointe à celle de la sagesse & de la puissance du Créateur, est comme le fort inexpugnable du Cartésianisme. On ne sauroit dire où cela ne mene point ; & certainement quiconque a tant-foit-peu consulté l'idée de l'Être infiniment parfait, prendra bien garde à ne nier jamais la possibilité de quoi que ce soit, pourvu qu'il n'implique pas contradiction.

Mais le Cartésien se trompe, lorsque partant de cette possibilité qu'on lui accorde, il vient argumenter de cette maniere : Puisque Dieu peut produire des êtres tels que mes automates, qui nous empêchera de croire qu'il les a produits ? Les opérations des brutes, quelqu'admirables qu'elles nous paroissent, peuvent être le résultat d'une combinaison de ressorts, d'un certain arrangement d'organes, d'une certaine application précise des lois générales du mouvement ; application que l'art divin est capable de concevoir & de produire : donc il ne faut point attribuer aux bêtes un principe qui pense & qui sent, puisque tout peut s'expliquer sans ce principe : donc il faut conclure qu'elles sont de pures machines. On fera bien alors de lui nier cette conséquence, & de lui dire : Nous avons certitude qu'il y a dans les bêtes un principe qui pense & qui sent ; tout ce que nous leur voyons faire, conduit à un tel principe : donc nous sommes fondés à le leur attribuer, malgré la possibilité contraire qu'on nous oppose. Remarquez qu'il s'agit ici d'une question de fait ; savoir, si dans les bêtes un tel principe existe ou n'existe point. Nous voyons les actions des bêtes, il s'agit de découvrir quelle en est la cause ; & nous sommes assés ici à la même maniere de raisonner dont les Physiciens se servent dans la recherche des causes naturelles, & que les Historiens employent quand ils veulent s'assurer de certains événemens. Les mêmes principes qui nous conduisent à la certitude sur les questions de ce genre, doivent nous déterminer dans celle-ci.

La première regle, c'est que Dieu ne sauroit nous tromper. Voici la seconde : la liaison d'un grand nombre d'apparences ou d'effets réunis avec une cause qui les explique, prouve l'existence de cette cause. Si la cause supposée explique tous les phénomènes connus, s'ils se réunissent tous à un même principe, comme autant de lignes dans un centre commun ; si nous ne pouvons imaginer d'autre principe qui rende raison de tous ces phénomènes, que celui-là, nous devons tenir pour indubitable l'existence de ce principe. Voilà le point fixe de certitude au-delà duquel l'esprit humain ne sauroit aller ; car il est impossible que notre esprit demeure en suspens, lorsqu'il y a raison suffisante d'un côté, & qu'il n'y en a point de l'autre. Si nous nous trompons malgré cela, c'est Dieu qui nous trompe, puisqu'il nous a faits de telle maniere, & qu'il ne nous a point donné d'autre moyen de parvenir à la certitude sur de pareils sujets. Si les bêtes sont de pures machines, Dieu nous trompe : cet argument est le coup fatal à l'hypothese des machines.

Avoions-le d'abord : si Dieu peut faire une machine qui, par la seule disposition de ses ressorts, exécute toutes les actions surprenantes que l'on admire dans un chien ou dans un singe, il peut former d'au-

tres machines qui imiteront parfaitement toutes les actions des hommes : l'un & l'autre est également possible à Dieu, & il n'y aura dans ce dernier cas qu'une plus grande dépense d'art ; une organisation plus fine, plus de ressorts combinés, feront toute la différence. Dieu, dans son entendement infini, renfermant les idées de toutes les combinaisons, de tous les rapports possibles de figures, d'impressions & de déterminations de mouvement, & son pouvoir égalant son intelligence, il paroît clair qu'il n'y a de différence dans ces deux suppositions, que celle des degrés du plus & du moins, qui ne changent rien dans le pays des possibilités. Je ne vois pas par où les Cartésiens peuvent échapper à cette conséquence, & quelles disparités essentielles ils peuvent trouver entre le cas du mécanisme des bêtes qu'ils défendent, & le cas imaginaire qui transformeroit tous les hommes en automates, & qui réduiroit un Cartésien à n'être pas bien sûr qu'il y ait d'autres intelligences au monde que Dieu & son propre esprit.

Si j'avois affaire à un Pyrrhonien de cette espece, comment m'y prendrois-je pour lui prouver que ces hommes qu'il voit ne sont pas des automates ? Je ferois d'abord marcher devant moi ces deux principes : 1°. Dieu ne peut tromper : 2°. la liaison d'une longue chaîne d'apparences, avec une cause qui explique parfaitement ces apparences, & qui seule me les explique, prouve l'existence de cette cause. La pure possibilité ne prouve rien ici, puisque qui dit possibilité qu'une chose soit de telle manière, pose en même tems possibilité égale pour la manière opposée. Vous m'alléguez qu'il est possible que Dieu ait fabriqué des machines semblables au corps humain, qui par les seules lois du mécanisme parleront s'entretiendront avec moi, feront des discours suivis, écriront des livres bien raisonnés. Ce fera Dieu dans ce cas qui, ayant toutes les idées que je reçois à l'occasion des mouvemens divers de ces êtres que je crois intelligens comme moi, fera jouir les ressorts de certains automates, pour m'imprimer ces idées à leur occasion, & qui exécutera tout cela lui seul par les lois du mécanisme. J'accorde que tout cela est possible ; mais comparez un peu votre supposition avec la mienne. Vous attribuez tout ce que je vois à un mécanisme caché, qui vous est parfaitement inconnu ; vous supposez une cause dont vous ne voyez assurément point la liaison avec aucun des effets, & qui ne rend raison d'aucune des apparences : moi je trouve d'abord une cause dont j'ai l'idée, une cause qui réunit, qui explique toutes ces apparences : cette cause, c'est une *ame* semblable à la mienne. Je sai que je fais toutes ces mêmes actions extérieures que je vois faire aux autres hommes, par la direction d'une *ame* qui pense, qui raisonne, qui a des idées, qui est unie à un corps, dont elle regle comme il lui plaît les mouvemens. Une *ame* raisonnable m'explique donc clairement des opérations pareilles que je vois faire à des corps humains qui m'environnent. J'en conclus qu'ils sont unis comme le mien à des *ames* raisonnables. Voilà un principe dont j'ai l'idée, qui réunit & qui explique avec une parfaite clarté les phénomènes innombrables que je vois.

La pure possibilité d'une autre cause dont vous ne me donnez point l'idée, votre mécanisme possible, mais inconcevable, & qui ne m'explique aucun des effets que je vois, ne m'empêchera jamais d'affirmer l'existence d'une *ame* raisonnable qui me les explique, ni de croire fermement que les hommes avec qui je commerce, ne sont pas de purs automates. Et prenez-y garde, ma croyance est une certitude parfaite, puisqu'elle roule sur cet autre principe évident, que Dieu ne sauroit tromper : & si ce que je prends pour des hommes comme moi, n'étoient en effet que des automates, il me tromperoit ; il fe-

roit alors tout ce qui seroit nécessaire pour me pousser dans l'erreur, en me faisant concevoir d'un côté une raison claire des phénomènes que j'aperçois, laquelle n'auroit pourtant pas lieu, tandis que de l'autre il me cacheroit la véritable.

Tout ce que je viens de dire s'applique aisément aux actions des brutes, & la conséquence va toute seule. Qu'apercevons-nous chez elles ? des actions suivies, raisonnées, qui expriment un sens, & qui représentent les idées, les desirs, les intérêts, les desseins de quelque être particulier. Il est vrai qu'elles ne parlent pas ; & cette disparité entre les bêtes & l'homme, vous servira tout au plus à prouver qu'elles n'ont point, comme lui, des idées universelles ; qu'elles ne forment point de raisonnemens abstraits. Mais elles agissent d'une manière conséquente : cela prouve qu'elles ont un sentiment d'elles-mêmes, & un intérêt propre, qui est le principe & le but de leurs actions ; tous leurs mouvemens tendent à leur utilité, à leur conservation, à leur bien-être. Pour peu qu'on se donne la peine d'observer leurs allures, il paroît manifestement une certaine société entre celles de même espece, & quelquefois même entre les especes différentes ; elles paroissent s'entendre, agir de concert, concourir au même dessein : elles ont une correspondance avec les hommes ; témoin les chevaux, les chiens, &c. on les dresse, ils apprennent ; on leur commande, ils obéissent ; on les menace, ils paroissent craindre ; on les flate, ils caressent à leur tour. Bien plus, car il faut mettre ici à l'écart les merveilles de l'instinct, nous voyons ces animaux faire des actions spontanées, où paroît une image de raison & de liberté, d'autant plus qu'elles sont moins uniformes, plus diversifiées, plus singulieres, moins prévues, accommodées sur le champ à l'occasion présente.

Vous, Cartésien, m'alléguez l'idée vague d'un mécanisme possible, mais inconnu & inexplicable pour vous & pour moi : voilà, dites-vous, la source des phénomènes que vous offrent les bêtes. Et moi j'ai l'idée claire d'une autre cause ; j'ai l'idée d'un principe sensitif : je vois que ce principe a des rapports très-distincts avec tous les phénomènes en question, & qu'il explique & réunit universellement tous ces phénomènes. Je vois que mon *ame*, en qualité de principe sensitif, produit mille actions & remue mon corps en mille manières, toutes pareilles à celles dont les bêtes remuent le leur dans des circonstances semblables. Posez un tel principe dans les bêtes, je vois la raison & la cause de tous les mouvemens qu'elles font pour la conservation de leur machine : je vois pourquoi le chien retire sa patte quand le feu le brûle, pourquoi il crie quand on le frappe, &c. ôtez ce principe, je n'aperçois plus de raison, ni de cause unique & simple de tout cela. J'en conclus qu'il y a dans les bêtes un principe de sentiment, puisque Dieu n'est point trompeur, & qu'il seroit trompeur, au cas que les bêtes fussent de pures machines, puisqu'il me représenteroit une multitude de phénomènes ; d'où résulte nécessairement dans mon esprit l'idée d'une cause qui ne seroit point : donc les raisons qui nous montrent directement l'existence d'une *ame* intelligente dans chaque homme, nous assurent aussi celle d'un principe immatériel dans les bêtes.

Mais il faut pousser plus loin ce raisonnement, pour en mieux comprendre toute la force. Supposons dans les bêtes, si vous le voulez, une disposition de la machine d'où naissent toutes leurs opérations surprenantes ; croyons qu'il est digne de la sagesse divine de produire une machine qui puisse se conserver elle-même, & qui ait au-dedans d'elle, en vertu de son admirable organisation, le principe de tous les mouvemens qui tendent à la conserver ; je demande à quoi bon cette machine ? pourquoi ce merveilleux

arrangement de ressorts ? pourquoi tous ces organes semblables à ceux de nos sens ? pourquoi ces yeux, ces oreilles, ces narines, ce cerveau ? c'est, dites-vous, afin de régler les mouvemens de l'automate sur les impressions diverses des corps extérieurs : le but de tout cela, c'est la conservation même de la machine. Mais encore, je vous prie, à quoi bon dans l'univers des machines qui se conservent elles-mêmes ? Ce n'est point à nous, dites-vous, de pénétrer les vûes du Créateur, & d'assigner les fins qu'il se propose dans chacun de ses ouvrages. Mais s'il nous les découvre ces vûes par des indices assez parlans, n'est-il pas raisonnable de les reconnoître ? Quoi ! n'ai-je pas raison de dire que l'oreille est faite pour ouïr, & les yeux pour voir ; que les fruits qui naissent du sein de la terre sont destinés à nourrir l'homme ; que l'air est nécessaire à l'entretien de sa vie, puisque la circulation du sang ne se feroit point sans cela ? Nierez-vous que les différentes parties du corps animal soient faites par le Créateur pour l'usage que l'expérience indique ? Si vous le niez, vous donnez gain de cause aux athées.

Je vais plus avant : les organes de nos sens, qu'un art si sage, qu'une main si industrieuse a façonnés, ont-ils d'autres fins dans l'intention du Créateur, que les sensations mêmes qui s'excitent dans notre âme par leur moyen ? Doutera-t-on que notre corps ne soit fait pour notre âme, pour être à son égard un principe de sensation & un instrument d'action ? Et si cela est vrai des hommes, pourquoi ne le feroit-il pas des animaux ? Dans la machine des animaux, nous découvrons un but très-sage, très-digne de Dieu, but vérifié par notre expérience dans des cas semblables ; c'est de s'unir à un principe immatériel, & d'être pour lui source de perception & instrument d'action ; voilà une unité de but ; auquel se rapporte cette combinaison prodigieuse de ressorts qui composent le corps organisé ; ôtez ce but, niez ce principe immatériel, sentant par la machine, agissant sur la machine, & tendant sans cesse par son propre intérêt à la conserver, je ne vois plus aucun but d'un si admirable ouvrage. Cette machine doit être faite pour quelque fin distincte d'elle ; car elle n'est point pour elle-même, non plus que les roues de l'horloge ne sont point faites pour l'horloge. Ne répliquez pas, que comme l'horloge est construite pour marquer les heures, & qu'ainsi son usage est de fournir aux hommes une juste mesure du tems, il en est de même des bêtes ; que ce sont les machines que le Créateur a destinées à l'usage de l'homme. Il y auroit en cela une grande erreur ; car il faut soigneusement distinguer les usages accessoires, & pour ainsi dire étrangers des choses, d'avec leur fin naturelle & principale. Combien d'animaux brutes, dont l'homme ne tire aucun usage, comme les bêtes féroces, les insectes, tous ces petits êtres vivans dont l'air, l'eau, & presque tous les corps sont peuplés ! Les animaux qui servent l'homme, ne le font que par accident ; c'est lui qui les dompte, qui les apprivoise, qui les dresse, qui les tourne adroitement à ses usages. Nous nous servons des chiens, des chevaux, en les appliquant avec art à nos besoins, comme nous nous servons du vent pour pousser les vaisseaux, & pour faire aller les moulins. On se méprendroit fort de croire que l'usage naturel du vent & le but principal que Dieu se propose en produisant ce météore, soit de faire tourner les moulins, & de faciliter la course des vaisseaux ; & l'on aura beaucoup mieux rencontré, si l'on dit que les vents sont destinés à purifier & à rafraîchir l'air. Appliquons ceci à notre sujet. Une horloge est faite pour montrer les heures, & n'est faite que pour cela ; toutes les différentes piéces qui la composent sont nécessaires à ce but, & y concourent toutes ; mais

y a-t-il quelque proportion entre la délicatesse, la variété, la multiplicité des organes des animaux, & les usages que nous en tirons, que même nous ne tirons que d'un petit nombre d'especes, & encore de la plus petite partie de chaque espee ? L'horloge a un but distinct d'elle-même : mais regardez bien les animaux, suivez leurs mouvemens, voyez-les dans leur naturel, lorsque l'industrie des hommes ne les contraint en rien, & ne les assujettit point à nos besoins & à nos caprices, vous n'y remarquez d'autre vûe que leur propre conservation. Mais qu'entendez-vous par leur conservation ? est-ce celle de la machine ? Votre réponse ne satisfait point ; la pure matiere n'est point sa fin à elle-même ; encore moins le peut-on dire d'une portion de matiere organisée ; l'arrangement d'un tout matériel a pour but autre chose que ce tout ; la conservation de la machine de la bête, quand son principe se trouveroit dans la machine même, seroit moyen & non fin : plus il y auroit de fine mécanique dans tout cela, plus j'y découvrois d'art, & plus je serois obligé de recourir à quelque chose hors de la machine, c'est-à-dire à un être simple, pour qui cet arrangement fût fait, & auquel la machine entière eût un rapport d'utilité. C'est ainsi que les idées de la sagesse & de la véracité de Dieu, nous menent de concert à cette conclusion générale que nous pouvons désormais regarder comme certaine. Il y a une âme dans les bêtes, c'est-à-dire un principe immatériel uni à leur machine, fait pour elle, comme elle est faite pour lui, qui reçoit à son occasion différentes sensations, & qui leur fait faire ces actions qui nous surprennent, par les diverses directions qu'elle imprime à la force mouvante dans la machine.

Nous avons conduit notre recherche jusqu'à l'existence avérée de l'âme des bêtes, c'est-à-dire, d'un principe immatériel joint à leur machine. Si cette âme n'étoit pas spirituelle, nous ne pourrions nous assurer si la nôtre l'est ; puisque le privilège de la raison & toutes les autres facultés de l'âme humaine, ne sont pas plus incompatibles avec l'idée de la pure matiere, que l'est la simple sensation, & qu'il y a plus loin de la matiere raffinée, subtilisée, mise dans quelque arrangement que ce puisse être, à la simple perception d'un objet, qu'il n'y a de cette perception simple & directe aux actes réfléchis & au raisonnement.

D'abord il y a une distinction essentielle entre la raison humaine & celle des brutes. Quoique le préjugé commun aille à leur donner quelque degré de raison, il n'a point été jusqu'à les élever aux hommes. La raison des brutes n'agit que sur de petits objets, & agit très-faiblement, cette raison ne s'applique point à toutes sortes d'objets comme la nôtre. L'âme des brutes sera donc une substance qui pense, mais le fonds de sa pensée sera beaucoup plus étroit que celui de l'âme humaine. Elle aura l'idée des objets corporels qui ont quelque relation d'utilité avec son corps : mais elle n'aura point d'idées spirituelles & abstraites ; elle ne sera point susceptible de l'idée d'un Dieu, d'une religion, du bien & du mal moral, ni de toutes celles qui sont si bien liées avec celles-là, qu'une intelligence capable de recevoir les unes est nécessairement susceptible des autres. L'âme de la bête ne renfermera point non plus ces notions & ces principes sur lesquels on bâtit les sciences & les arts. Voilà beaucoup de propriétés de l'âme humaine qui manquent à celle de la bête : mais qui nous garantit ce défaut ? l'expérience : avec quelque soin que l'on observe les bêtes, de quelque côté qu'on les tourne, aucune de leurs actions ne nous découvre la moindre trace de ces idées dont je viens de parler ; je dis même celles de leurs actions qui marquent le plus de subtilité & de finesse, &

qui paroissent plus raisonnées. A s'en tenir à l'expérience, on est donc en droit de leur refuser toutes ces propriétés de l'ame humaine. Direz-vous avec Bayle, que de ce que l'ame des brutes emprisonnée qu'elle est dans certains organes, ne manifeste pas telles & telles facultés, telles & telles idées, il ne s'enfuit point du tout qu'elle ne soit susceptible de ces idées, & qu'elle n'ait pas ces facultés; parce que c'est peut-être l'organisation de la machine qui les voile & les enveloppe? A ce ridicule *peut-être*, dont le bon sens s'irrite, voici une réponse décisive. C'est une chose directement opposée à la nature d'un Dieu bon & sage, & contraire à l'ordre qu'il suit invariablement, de donner à la créature certaines facultés, & de ne lui en permettre pas l'exercice, sur-tout si ces facultés, en se déployant, peuvent contribuer à la gloire du Créateur & au bonheur de la créature. Voici un principe évidemment contenu dans l'idée d'un Dieu souverainement bon & souverainement sage, c'est que les intelligences qu'il a créées, dans quelque ordre qu'il les place, à quelque économie qu'il lui plaise de les soumettre (je parle d'une économie durable & réglée selon les lois générales de la nature), soient en état de le glorifier autant que leur nature les en rend capables, & soient en même tems mises à portée d'acquérir le bonheur dont cette nature est susceptible. De-là il suit qu'il répugne à la sagesse & à la bonté de Dieu, de soumettre des créatures à aucune économie qui ne leur permette de déployer que les moins nobles de leurs facultés, qui leur rende inutiles celles qui sont les plus nobles, & par conséquent les empêche de tendre au plus haut point de félicité où elles puissent atteindre. Telle seroit une économie qui borneroit à de simples sensations des créatures susceptibles de raisonnement & d'idées claires, & qui les priveroit de cette espece de bonheur que procurent les connoissances évidentes & les opérations libres & raisonnables, pour les réduire aux seuls plaisirs des sens. Or l'ame des brutes, supposé qu'elle ne différât point essentiellement de l'ame humaine, seroit dans le cas de cet assujettissement forcé qui répugne à la bonté & à la sagesse du Créateur, & qui est directement contraire aux lois de l'ordre. C'en est assez pour nous convaincre que l'ame des brutes n'ayant, comme l'expérience le montre, aucune connoissance de la divinité, aucun principe de religion, aucunes notions du bien & du mal moral, n'est point susceptible de ces notions. Sous cette exclusion est comprise celle d'un nombre infini d'idées & de propriétés spirituelles. Mais si elle n'est pas la même que celle des hommes, quelle est donc sa nature? Voici ce qu'on peut conjecturer de plus raisonnable sur ce sujet, & qui soit moins exposé aux embarras qui peuvent naître d'ailleurs.

Je me représente l'ame des bêtes comme une substance immatérielle & intelligente: mais de quelle espece? Ce doit être, ce semble, un principe actif qui a des sensations, & qui n'a que cela. Notre ame a dans elle-même, outre son activité essentielle, deux facultés qui fournissent à cette activité la matiere sur laquelle elle s'exerce. L'une, c'est la faculté de former des idées claires & distinctes sur lesquelles le principe actif ou la volonté agit d'une manière qui s'appelle réflexion, jugement, raisonnement, choix libre: l'autre, c'est la faculté de sentir, qui consiste dans la perception d'une infinité de petites idées involontaires, qui se succèdent rapidement l'une à l'autre, que l'ame ne discerne point, mais dont les différentes successions lui plaisent ou lui déplaisent, & à l'occasion desquelles le principe actif ne se déploie que par desirs confus. Ces deux facultés paroissent indépendantes l'une de l'autre: qui nous empêcheroit de supposer dans l'échelle des intelli-

gences, au-dessous de l'ame humaine, une espece d'esprit plus borné qu'elle, & qui ne lui ressembleroit pourtant que par la faculté de sentir; un esprit qui n'auroit que cette faculté sans avoir l'autre, qui ne seroit capable que d'idées indistinctes, ou de perceptions confuses? Cet esprit ayant des bornes beaucoup plus étroites que l'ame humaine, en sera essentiellement ou spécifiquement distinct. Son activité sera resserrée à proportion de son intelligence: comme celle-ci se bornera aux perfections confuses, celle-là ne consistera que dans des desirs confus qui seront relatifs à ces perceptions. Il n'aura que quelques traits de l'ame humaine; il sera son portrait en raccourci. L'ame des brutes, selon que je me la figure, apperçoit les objets par sensation; elle ne réfléchit point; elle n'a point d'idée distincte; elle n'a qu'une idée confuse du corps. Mais qu'il y a de différence entre les idées corporelles que la sensation nous fait naître, & celles que la bête reçoit par la même voie! Les sens font bien passer dans notre ame l'idée des corps: mais notre ame ayant outre cela une faculté supérieure à celle des sens, rend cette idée toute autre que les sens ne la lui donnent. Par exemple, je vois un arbre, une bête le voit aussi: mais ma perception est toute différente de la sienne. Dans ce qui dépend uniquement des sens, peut-être que tout est égal entre elle & moi: j'ai cependant une perception qu'elle n'a pas; pourquoi? parce que j'ai le pouvoir de réfléchir sur l'objet que me présente ma sensation. Dès que j'ai vu un seul arbre, j'ai l'idée abstraite d'arbre en général, qui est séparée dans mon esprit de celle d'une plante, de celle d'un cheval & d'une maison. Cette vue que l'entendement se forme d'un objet auquel la sensation l'applique, est le principe de tout raisonnement, qui suppose réflexion, vue distincte, idées abstraites des objets, par où l'on voit les rapports & les différences, & qui mettent dans chaque objet une espece d'unité. Nous croyons devoir aux sens des connoissances qui dépendent d'un principe bien plus noble, je veux dire de l'intelligence qui distingue, qui réunit, qui compare, qui fournit cette vue de discrétion ou de discernement. Dépouillons donc hardiment la bête des privilèges qu'elle avoit usurpés dans notre imagination. Une ame purement sensitive est bornée dans son activité, comme elle l'est dans son intelligence; elle ne réfléchit point; elle ne raisonne point; à proprement parler, elle ne choisit point non plus; elle n'est capable ni de vertus ni de vices, ni de progrès autres que ceux que produisent les impressions & les habitudes machinales. Il n'y a pour elle ni passé ni avenir; elle se contente de sentir & d'agir; & si ses actions semblent lui supposer toutes les propriétés que je lui refuse, il faut charger la pure mécanique des organes de ces trompeuses apparences.

En réunissant le mécanisme avec l'action d'un principe immatériel & *soi-mouvant*, dès-lors la grande difficulté s'affoiblit, & les actions raisonnées des brutes peuvent très-bien se réduire à un principe sensitif joint avec un corps organisé. Dans l'hypothese de Descartes, le mécanisme ne tend qu'à la conservation de la machine; mais le but & l'usage de cette machine est inexplicable, la pure matiere ne pouvant être sa propre fin, & l'arrangement le plus industrieux d'un tout matériel ayant nécessairement de sa conservation d'autre raison que lui-même. D'ailleurs de cette réaction de la machine, je veux dire de ces mouvemens excités chez elle, en conséquence de l'impression des corps extérieurs, on n'en peut donner aucune cause naturelle ni finale. Par exemple, pour expliquer comment les bêtes cherchent l'aliment qui leur est propre, suffit-il de dire, que le picotement causé par certain suc agit

aux nerfs de l'estomac d'un chien, étant transmis au cerveau, l'oblige de s'ouvrir vers les endroits les plus convenables, pour faire couler les esprits dans les muscles des jambes; d'où suit le transport de la machine du chien vers la viande qu'on lui offre? Je ne vois point de raison physique qui montre que l'ébranlement de ce nerf transmis jusqu'au cerveau doit faire refluer les esprits animaux dans les muscles qui produisent ce transport utile à la machine. Quelle force pousse ces esprits précisément de ce côté-là? Quand on auroit découvert la raison physique qui produit un tel effet, on en chercheroit inutilement la cause finale. La machine insensible n'a aucun intérêt, puisqu'elle n'est susceptible d'aucun bonheur; rien, à proprement parler, ne peut être utile pour elle.

Il en est tout autrement dans l'hypothèse du mécanisme réuni avec un principe sensitif; elle est fondée sur une utilité réelle, je veux dire, sur celle du principe sensitif, qui n'existeroit point s'il n'y avoit point de machine à laquelle il fût uni. Ce principe étant actif, il a le pouvoir de remuer les ressorts de cette machine, le Créateur les dispose de manière qu'il les puisse remuer utilement pour son bonheur, l'ayant construit avec tant d'art, que d'un côté les mouvemens qui produisent dans l'ame des sentimens agréables tendent à conserver la machine, source de ces sentimens; & que d'un autre côté les desirs de l'ame qui répondent à ces sentimens, produisent dans la machine des mouvemens insensibles, lesquels en vertu de l'harmonie qui y regne, tendent à leur tour à la conserver en bon état, afin d'en tirer pour l'ame des sensations agréables. La cause physique de ces mouvemens de l'animal si sagement proportionnés aux impressions des objets, c'est l'activité de l'ame elle-même, qui a la puissance de mouvoir les corps; elle dirige & modifie son activité conformément aux diverses sensations qu'excitent en elle certaines impressions externes, dès qu'elle y est involontairement appliquée; impressions qui, selon qu'elles sont agréables ou affligeantes pour l'ame, sont avantageuses ou nuisibles à la machine. D'autre côté à cette force, toute aveugle qu'elle est, se trouve soumis un instrument si artistement fabriqué, que d'une telle suite d'impressions que fait sur lui cette force aveugle, résultent des mouvemens également réguliers & utiles à cet agent.

Ainsi tout se lie & se soutient: l'ame, en tant que principe sensitif, est soumise à un mécanisme qui lui transmet d'une certaine manière l'impression des objets du dehors; en tant que principe actif, elle préside elle-même à un autre mécanisme qui lui est subordonné, & qui n'étant pour elle qu'instrument d'action, met dans cette action toute la régularité nécessaire. *L'ame de la bête* étant active & sensitive tout ensemble, réglant son action sur son sentiment, & trouvant dans la disposition de sa machine, & de quoi sentir agréablement, & de quoi exécuter utilement, & pour elle, & pour le bien des autres parties de l'univers, est le lien de ce double mécanisme; elle en est la raison & la cause finale dans l'intention du Créateur.

Mais pour mieux expliquer ma pensée, supposons un de ces chef-d'œuvres de la mécanique où divers poids & divers ressorts sont si industrieusement ajustés, qu'au moindre mouvement qu'on lui donne, il produit les effets les plus surprenans & les plus agréables à la vûe; comme vous diriez une de ces machines hydrauliques dont parle M. Regis, une de ces merveilleuses horloges, un de ces tableaux mouvans, une de ces perspectives animées: supposons qu'on dise à un enfant de presser un ressort, ou de tourner une manivelle, & qu'aussi-tôt on aperçoive des décorations superbes & des paysages riens; qu'on voye remuer & danser plusieurs figures, qu'on

entende des sons harmonieux, &c. cet enfant n'est-il pas un agent aveugle par rapport à la machine? Il en ignore parfaitement la disposition, il ne fait comment & par quelles lois arrivent tous ces effets qui le surprennent; cependant il est la cause de ces mouvemens; en touchant un seul ressort, il a fait jouer toute la machine; il est la force mouvante qui lui donne le branle. Le mécanisme est l'affaire de l'ouvrier qui a inventé cette machine pour le divertir; ce mécanisme que l'enfant ignore est fait pour lui, & c'est lui qui le fait agir sans le savoir. Voilà *l'ame des bêtes*: mais l'exemple est imparfait; il faut supposer qu'il y ait quelque chose à ce ressort d'où dépend le jeu de la machine, qui attire l'enfant, qui lui plaît & qui l'engage à le toucher. Il faut supposer que l'enfant s'avancant dans une grotte, à peine a-t-il appuyé son pié sur un certain endroit où est un ressort, qu'il paroît un Neptune qui vient le menacer avec son trident; qu'effrayé de cette apparition, il fuit vers un endroit où un autre ressort étant pressé, fasse survenir une figure plus agréable, ou fasse disparaître la première. Vous voyez que l'enfant contribue à ceci, comme un agent aveugle, dont l'activité est déterminée par l'impression agréable ou effrayante que lui cause certains objets. *L'ame de la bête* est de même, & de-là ce merveilleux concert entre l'impression des objets & les mouvemens qu'elle fait à leur occasion. Tout ce que ces mouvemens ont de sage & de régulier est sur le compte de l'intelligence suprême qui a produit la machine, par des vûes dignes de sa sagesse & de sa bonté. L'ame est le but de la machine; elle en est la force mouvante; réglée par le mécanisme, elle le règle à son tour. Il en est ainsi de l'homme à certains égards, dans toutes les actions, ou d'habitude, ou d'instinct: il n'agit que comme principe sensitif, il n'est que force mouvante brusquement déterminée par la sensation: ce que l'homme est à certains égards, les bêtes le sont en tout; & peut-être que si dans l'homme le principe intelligent & raisonnable étoit éteint, on n'y verroit pas moins de mouvemens raisonnés, pour ce qui regarde les biens du corps, ou, ce qui revient à la même chose, pour l'utilité du principe sensitif qui resteroit seul, que l'on n'en remarque dans les brutes.

Si *l'ame des bêtes* est immatérielle, dit-on, si c'est un esprit comme notre hypothèse le suppose, elle est donc immortelle, & vous devez nécessairement lui accorder le privilège de l'immortalité, comme un apanage inséparable de la spiritualité de sa nature. Soit que vous admettiez cette conséquence, soit que vous preniez le parti de la nier, vous vous jetez dans un terrible embarras. L'immortalité de *l'ame des bêtes* est une opinion trop choquante & trop ridicule aux yeux de la raison même, quand elle ne seroit pas proscrite par une autorité supérieure, pour l'oser soutenir sérieusement. Vous voilà donc réduit à nier la conséquence, & à soutenir que tout être immatériel n'est pas immortel: mais dès-lors vous anéantissez une des plus grandes preuves que la raison fournisse pour l'immortalité de l'ame. Voici comme l'on a coutume de prouver ce dogme: l'ame ne meurt pas avec le corps, parce qu'elle n'est pas corps, parce qu'elle n'est pas divisible comme lui, parce qu'elle n'est pas un tout tel que le corps humain, qui puisse périr par le dérangement ou la séparation des parties qui le composent. Cet argument n'est solide, qu'au cas que le principe sur lequel il roule le soit aussi; savoir, que tout ce qui est immatériel est immortel, & qu'aucune substance n'est anéantie: mais ce principe sera réfuté par l'exemple des bêtes; donc la spiritualité de *l'ame des bêtes* ruine les preuves de l'immortalité de l'ame humaine. Cela seroit bon si de ce raisonnement nous concluions l'immortalité

de l'ame humaine : mais il n'en est pas ainsi. La parfaite certitude que nous avons de l'immortalité de nos ames ne se fonde que sur ce que Dieu l'a révélée : or la même révélation qui nous apprend que l'ame humaine est immortelle, nous apprend aussi que celle des bêtes n'a pas le même privilège. Ainsi quoique l'ame des bêtes soit spirituelle, & qu'elle meure avec le corps, cela n'obscurcit nullement le dogme de l'immortalité de nos ames, puisque ce sont là deux vérités de fait dont la certitude a pour fondement commun le témoignage divin. Ce n'est pas que la raison ne se joigne à la révélation pour établir l'immortalité de nos ames : mais elle tire ses preuves d'ailleurs que de la spiritualité. Il est vrai qu'on peut mettre à la tête des autres preuves la spiritualité ; il faut aguerrir les hommes contre les difficultés qui les étonnent ; accoutumés, en vertu d'une pente qui leur est naturelle, à confondre l'ame avec le corps ; voyant du moins, malgré leur distinction, qu'il n'est pas possible de ne pas sentir combien le corps a d'empire sur l'ame, à quel point il influe sur son bonheur & sur sa misère, combien la dépendance mutuelle de ces deux substances est étroite ; on se persuade facilement que leur destinée est la même ; & que puisque ce qui nuit au corps blesse l'ame, ce qui détruit le corps doit aussi nécessairement la détruire. Pour nous munir contre ce préjugé, rien n'est plus efficace que le raisonnement fondé sur la différence essentielle de ces deux êtres, qui nous prouve que l'un peut subsister sans l'autre. Cet argument n'est bon qu'à certains égards, & pourvu qu'on ne le pousse que jusqu'à un certain point. Il prouve seulement que l'ame peut subsister après la mort ; c'est tout ce qu'il doit prouver : cette possibilité est le premier pas que l'on doit faire dans l'examen de nos questions ; & ce premier pas est important. C'est avoir fait beaucoup que de nous convaincre que notre ame est hors d'atteinte à tous les coups qui peuvent donner la mort à notre corps.

Si nous réfléchissons sur la nature de l'ame des bêtes, elle ne nous fournit rien de son fonds qui nous porte à croire que sa spiritualité la sauvera de l'anéantissement. Cette ame, je l'avoue, est immatérielle ; elle a quelque degré d'activité & d'intelligence, mais cette intelligence se borne à des perceptions indistinctes ; cette activité ne consiste que dans des desirs confus, dont ces perceptions indistinctes sont le motif immédiat. Il est très-vraisemblable qu'une ame purement sensitive, & dont toutes les facultés ont besoin, pour se déployer, du secours d'un corps organisé, n'a été faite que pour durer autant que ce corps : il est naturel qu'un principe uniquement capable de sentir, un principe que Dieu n'a fait que pour l'unir à certains organes, cesse de sentir & d'exister, aussi-tôt que ces organes étant dissous, Dieu fait cesser l'union pour laquelle seule il l'a créé. Cette ame purement sensitive n'a point de facultés qu'elle puisse exercer dans l'état de séparation d'avec son corps : elle ne peut point croître en félicité, non plus qu'en connoissance, ni contribuer éternellement, comme l'ame humaine, à la gloire du Créateur, par un progrès éternel de lumières & de vertus. D'ailleurs, elle ne réfléchit point, elle ne prévoit, ni ne desire l'avenir, elle est toute occupée de ce qu'elle sent à chaque instant de son existence ; on ne peut donc point dire que la bonté de Dieu l'engage à lui accorder un bien dont elle ne sauroit se former l'idée, à lui préparer un avenir qu'elle n'espère ni ne desire. L'immortalité n'est point faite pour une telle ame ; ce n'est point un bien dont elle puisse jouir ; car pour jouir de ce bien, il faut être capable de réflexion, il faut pouvoir anticiper par la pensée sur l'avenir le plus reculé ; il faut pouvoir se dire à soi-même, je suis immortel, & quoi qu'il arrive,

je ne cesserai jamais d'être, & d'être heureux.

L'objection prise des souffrances des bêtes, est la plus redoutable de toutes celles que l'on puisse faire contre la spiritualité de leur ame : elle est d'un si grand poids, que les Cartésiens ont crû la pouvoir tourner en preuve de leur sentiment, seule capable de les y retenir, malgré les embarras insurmontables où ce sentiment les jette. Si les brutes ne sont pas de pures machines, si elles sentent, si elles connoissent, elles sont susceptibles de la douleur comme du plaisir ; elles sont sujettes à un déluge de maux, qu'elles souffrent sans qu'il y ait de leur faute, & sans l'avoir mérité, puisqu'elles sont innocentes, & qu'elles n'ont jamais violé l'ordre qu'elles ne connoissent point. Où est en ce cas la bonté, où est l'équité du Créateur ? Où est la vérité de ce principe, qu'on doit regarder comme une loi éternelle de l'ordre ? *Sous un Dieu juste, on ne peut être misérable sans l'avoir mérité.* Mais ce qu'il y a de pis dans leur condition, c'est qu'elles souffrent dans cette vie sans aucun dédommagement dans une autre, puisque leur ame meurt avec le corps ; & c'est ce qui double la difficulté. Le pere Malebranche a fort bien poussé cette objection dans sa défense contre les accusations de M. de la Ville.

Je répons d'abord que ce principe de S. Augustin, savoir, que sous un Dieu juste on ne peut être misérable sans l'avoir mérité, n'est fait que pour les créatures raisonnables, & qu'on ne sauroit en faire qu'à elles seules d'application juste. L'idée de justice, celle de mérite & de démerite, suppose qu'il est question d'un agent libre, & de la conduite de Dieu à l'égard de cet agent. Il n'y a qu'un tel agent qui soit capable de vice & de vertu, & qui puisse mériter quoi que ce soit. La maxime en question n'a donc aucun rapport à l'ame des bêtes. Cette ame est capable de sentiment ; mais elle ne l'est ni de raison, ni de liberté, ni de vice, ni de vertu ; n'ayant aucune idée de règle, de loi, de bien ni de mal moral, elle n'est capable d'aucune action moralement bonne ou mauvaise. Comme chez elle le plaisir ne peut être récompense, la douleur n'y peut être châtement : il faut donc changer la maxime, & la réduire à celle-ci ; savoir, que sous un Dieu bon aucune créature ne peut être nécessitée à souffrir sans l'avoir mérité : mais loin que ce principe soit évident, je crois être en droit de soutenir qu'il est faux. L'ame des brutes est susceptible de sensations, & n'est susceptible que de cela : elle est donc capable d'être heureuse en quelque degré. Mais comment le sera-t-elle ? c'est en s'unissant à un corps organisé ; sa constitution est telle que la perception confuse qu'elle aura d'une certaine suite de mouvemens, excités par les objets extérieurs dans le corps qui lui est uni, produira chez elle une sensation agréable : mais aussi, par une conséquence nécessaire, cette ame, à l'occasion de son corps, sera susceptible de douleur comme de plaisir. Si la perception d'un certain ordre de mouvemens lui plaît, il faut donc que la perception d'un ordre de mouvemens tous différens l'afflige & la blesse : or selon les lois générales de la nature, ce corps auquel l'ame est unie doit recevoir assez souvent des impressions de ce dernier ordre, comme il en reçoit du premier, & par conséquent l'ame doit recevoir des sensations douloureuses, aussi bien que des sensations agréables. Cela même est nécessaire pour l'appliquer à la conservation de la machine, dont son existence dépend, & pour la faire agir d'une manière utile à d'autres êtres de l'univers ; cela d'ailleurs est indispensable : voudriez-vous que cette ame n'eût que des sensations agréables ? Il faudroit donc changer le cours de la nature, & suspendre les lois du mouvement ; car les lois du mouvement produisent cette alternative d'impressions op-

posées dans les corps vivans, comme elles produisent celles de leur génération & de leur destruction : mais de ces lois résulte le plus grand bien de tout le système immatériel, & des intelligences qui lui sont unies ; la suspension de ces lois renverseroit tout. Qu'emporte donc la juste idée d'un Dieu bon ? c'est que quand il agit, il tend toujours au bien, & produise un bien ; c'est qu'il n'y ait aucune créature sortie de ses mains, qui ne gagne à exister plutôt que d'y perdre. Or telle est la condition des bêtes ; qui pourroit pénétrer leur intérieur, y trouveroit une compensation des douleurs & des plaisirs, qui tourneroit toute à la gloire de la bonté divine ; on y verroit que dans celles qui souffrent inégalement, il y a proportion, inégalité, ou de plaisirs ou de durée ; & que le degré de douleur qui pourroit rendre leur existence malheureuse, est précisément ce qui la détruit : en un mot si l'on déduisoit la somme des maux, on trouveroit toujours au bout du calcul un résidu de bienfaits purs, dont elles sont uniquement redevables à la bonté divine ; on verroit que la sagesse divine a su ménager les choses, en sorte que dans tout individu sensible, le degré de mal qu'il souffre, sans lui enlever tout l'avantage de son existence, tourne d'ailleurs au profit de l'Univers. Ne nous imaginons pas aussi que les souffrances des bêtes ressemblent aux nôtres : les bêtes ignorent un grand nombre de nos maux, parce qu'elles n'ont pas les dédommagemens que nous avons ; ne jouissant pas des plaisirs que la raison procure, elles n'en éprouvent pas les peines : d'ailleurs, la perception des bêtes étant renfermée dans le point indivisible du présent, elles souffrent beaucoup moins que nous par les douleurs du même genre ; parce que l'impatience & la crainte de l'avenir n'aigrit point leurs maux, & qu'heureusement pour elles il leur manque une raison ingénieuse à se les grossir.

Mais n'y a-t-il pas de la cruauté & de l'injustice à faire souffrir des *ames* & à les anéantir, en détruisant leurs corps pour conserver d'autres corps ? n'est-ce pas un renversement visible de l'ordre, que l'*ame* d'une mouche, qui est plus noble que le plus noble des corps, puisqu'elle est spirituelle, soit détruite afin que la mouche serve de pâture à l'hirondelle, qui eût pu se nourrir de toute autre chose ? Est-il juste que l'*ame* d'un poulet souffre & meure afin que le corps de l'homme soit nourri ? que l'*ame* du cheval endure mille peines & mille fatigues durant si long-tems, pour fournir à l'homme l'avantage de voyager commodément ? Dans cette multitude d'*ames* qui s'anéantissent tous les jours pour les besoins passagers des corps vivans, peut-on reconnoître cette équitable & sage subordination qu'un Dieu bon & juste doit nécessairement observer ? Je réponds à cela que l'argument seroit victorieux, si les *ames des brutes* se rapportoient aux corps & se terminoient à ce rapport ; car certainement tout être spirituel est au-dessus de la matière. Mais, remarquez-le bien, ce n'est point au corps, comme corps, que se termine l'usage que la Créateur tire de cette *ame* spirituelle, c'est au bonheur des êtres intelligens. Si le cheval me porte, & si le poulet me nourrit, ce sont bien-là des effets qui se rapportent directement à mon corps : mais ils se terminent à mon *ame*, parce que mon *ame* seule en recueille l'utilité. Le corps n'est que pour l'*ame*, les avantages du corps sont des avantages propres à l'*ame* ; toutes les douceurs de la vie animale ne sont que pour elle, n'y ayant qu'elle qui puisse sentir, & par conséquent être susceptible de félicité. La question reviendra donc à savoir si l'*ame* du cheval, du chien, du poulet, ne peut pas être d'un ordre assez inférieur à l'*ame* humaine, pour que le Créateur employe celle-là à procurer même la plus petite partie du bonheur de celle-ci, sans violer les règles de l'ordre & des

proportions. On peut dire la même chose de la mouche à l'égard de l'hirondelle, qui est d'une nature plus excellente. Pour l'anéantissement, ce n'est point un mal pour une créature qui ne réfléchit point sur son existence, qui est incapable d'en prévoir la fin, & de comparer, pour ainsi dire, l'être avec le non-être, quoique pour elle l'existence soit un bien, parce qu'elle sent. La mort, à l'égard d'une *ame* sensitive, n'est que la soustraction d'un bien qui n'étoit pas dû ; ce n'est point un mal qui empoisonne les dons du Créateur, & qui rende la créature malheureuse. Ainsi, quoique ces *ames* & ces vies innombrables que Dieu tire chaque jour du néant, soient des preuves de la bonté divine, leur destruction journalière ne blesse point cet attribut : elles se rapportent au monde dont elles font partie ; elles doivent servir à l'utilité des êtres qui le composent ; il suffit que cette utilité n'exclue point la leur propre, & qu'elles soient heureuses en quelque mesure, en contribuant au bonheur d'autrui. Vous trouverez ce système plus développé & plus étendu dans le traité de l'essai philosophique sur l'*ame des bêtes* de M. Bouillet, d'où ces réflexions ont été tirées.

L'*amusement philosophique* du P. Bougeant Jésuite, sur le langage des bêtes, a eu trop de cours dans le monde pour ne pas mériter de trouver ici sa place. S'il n'est vrai, du moins il est ingénieux. Les bêtes ont-elles une *ame*, ou n'en ont-elles point ? question épineuse & embarrassante, sur-tout pour un philosophe chrétien. Descartes sur ce principe, qu'on peut expliquer toutes les actions des bêtes par les lois de la mécanique, a prétendu qu'elles n'étoient que de simples machines, de purs automates. Notre raison semble se révolter contre un tel sentiment : il y a même quelque chose en nous qui se joint à elle pour bannir de la société l'opinion de Descartes. Ce n'est pas un simple préjugé, c'est une persuasion intime, un sentiment dont voici l'origine. Il n'est pas possible que les hommes avec qui je vis soient autant d'automates ou de perroquets instruits à mon insu. J'aperçois dans leur extérieur des tons & des mouvemens qui paroissent indiquer une *ame* : je vois régner un certain fil d'idées qui suppose la raison : je vois de la liaison dans les raisonnemens qu'ils me font, plus ou moins d'esprit dans les ouvrages qu'ils composent. Sur ces apparences ainsi rassemblées, je prononce hardiment qu'ils pensent en effet. Peut-être que Dieu pourroit produire un automate en tout semblable au corps humain, lequel par les seules lois du mécanisme parleroit, feroit des discours suivis, écrirait des livres très-bien raisonnés. Mais ce qui me rassure contre toute erreur, c'est la véracité de Dieu. Il me suffit de trouver dans mon *ame* le principe unique qui réunit & qui explique tous ces phénomènes qui me frappent dans mes semblables, pour me croire bien fondé à soutenir qu'ils sont hommes comme moi. Or les bêtes sont par rapport à moi dans le même cas. Je vois un chien accourir quand je l'appelle, me caresser quand je le flate, trembler & fuir quand je le menace, m'obéir quand je lui commande, & donner toutes les marques extérieures de divers sentimens de joie, de tristesse, de douleur, de crainte, de desir, des passions de l'amour & de la haine ; je conclus aussitôt qu'un chien a dans lui-même un principe de connoissance & de sentiment, quel qu'il soit. Il me suffit que l'*ame* que je lui suppose soit l'unique raison suffisante qui se lie avec toutes ces apparences & tous ces phénomènes qui me frappent les yeux, pour que je sois persuadé que ce n'est pas une machine. D'ailleurs une telle machine entraîneroit avec elle une trop grande composition de ressorts, pour que cela puisse s'allier avec la sagesse de Dieu qui agit toujours par les voies les plus simples. Il y a toute apparence que Descartes, ce génie

si supérieur, n'a adopté un système si peu conforme à nos idées, que comme un jeu d'esprit, & dans la seule vûe de contredire les Péripatéticiens, dont en effet le sentiment sur la connoissance des bêtes n'est pas soutenable. Il vaudroit encore mieux s'en tenir aux machines de Descartes, si l'on n'avoit à leur opposer que la forme substantielle des Péripatéticiens, qui n'est ni esprit ni matière. Cette substance mitoyenne est une chimère, un être de raison dont nous n'avons ni idée ni sentiment. Est-ce donc que les bêtes auroient une *ame* spirituelle comme l'homme? Mais si cela est ainsi, leur *ame* fera donc immortelle & libre; elles seront capables de mériter ou de démeriter, dignes de récompense ou de châtement; il leur faudra un paradis ou un enfer. Les bêtes seront donc une espèce d'hommes, ou les hommes une espèce de bêtes; toutes conséquences insoutenables dans les principes de la religion. Voilà des difficultés à étonner les esprits les plus hardis, mais dont on trouve le dénoûement dans le système de notre Jéuite. En effet, pourvu que l'on se prête à cette supposition, que Dieu a logé des démons dans le corps des bêtes, on conçoit sans peine comment les bêtes peuvent penser, connoître, sentir, & avoir une *ame* spirituelle, sans intéresser les dogmes de la religion. Cette supposition n'a rien d'absurde; elle coule même des principes de la religion. Car enfin, puisqu'il est prouvé par plusieurs passages de l'Écriture, que les démons ne souffrent point encore les peines de l'enfer, & qu'ils n'y seront livrés qu'au jour du jugement dernier, quel meilleur usage la justice divine pouvoit-elle faire de tant de légions d'esprits reprouvés, que d'en faire servir une partie à animer des millions de bêtes de toute espèce, lesquelles remplissent l'Univers, & font admirer la sagesse & la toute-puissance du Créateur? Mais pourquoi les bêtes, dont l'*ame* vraisemblablement est plus parfaite que la nôtre, n'ont-elles pas tant d'esprit que nous? Oh, dit le P. Bougeant, c'est que dans les bêtes, comme dans nous, les opérations de l'esprit sont assujetties aux organes matériels de la machine, à laquelle il est uni; & ces organes étant dans les bêtes plus grossiers & moins parfaits que dans nous, il s'ensuit que la connoissance, les pensées, & toutes les opérations spirituelles des bêtes, doivent être aussi moins parfaites que les nôtres. Une dégradation si honteuse pour ces esprits superbes, puisqu'elle les réduit à n'être que des bêtes, est pour eux un premier effet de la vengeance divine, qui n'attend que le dernier jour pour se déployer sur eux d'une manière bien plus terrible.

Une autre raison qui prouve que les bêtes ne sont que des démons métamorphosés en elles, ce sont les maux excessifs auxquels la plupart d'entr'elles sont exposées, & qu'elles souffrent réellement. Que les chevaux sont à plaindre, disons-nous, à la vûe d'un cheval qu'un impitoyable charretier accable de coups? qu'un chien qu'on dresse à la chasse est misérable! que le sort des bêtes qui vivent dans les bois est triste! Or si les bêtes ne sont pas des démons, qu'on m'explique quel crime elles ont commis pour naître sujettes à des maux si cruels? Cet excès de maux est dans tout autre système un mystère incompréhensible; au lieu que dans le sentiment du pere Bougeant, rien de plus aisé à comprendre. Les esprits rebelles méritent un châtement encore plus rigoureux: trop heureux que leur supplice soit différé; en un mot, la bonté de Dieu est justifiée; l'homme lui-même est justifié. Car quel droit auroit-il de donner la mort sans nécessité, & souvent par pur divertissement, à des millions de bêtes, si Dieu ne l'avoit autorisé? & un Dieu bon & juste auroit-il pu donner ce droit à l'homme, puisqu'après tout, les bêtes sont aussi sensibles que nous-mêmes, à la dou-

leur & à la mort, si ce n'étoient autant de coupables victimes de la vengeance divine?

Mais écoutez, continue notre philosophe, quelque chose de plus fort & de plus intéressant. Les bêtes sont naturellement vicieuses: les bêtes carnacières & les oiseaux de proie sont cruels; beaucoup d'insectes de la même espèce se dévorent les uns les autres; les chats sont perfides & ingrats; les singes sont malfaisants; les chiens sont envieux; toutes sont jalouses & vindicatives à l'excès, sans parler de beaucoup d'autres vices que nous leur connoissons. Il faut dire de deux choses l'une: ou que Dieu a pris plaisir à former les bêtes aussi vicieuses qu'elles sont, & à nous donner dans elles des modèles de tout ce qu'il y a de plus honteux; ou qu'elles ont comme l'homme un péché d'origine, qui a perverti leur première nature. La première de ces propositions fait une extrême peine à penser, & est formellement contraire à l'Écriture-sainte, qui dit que tout ce qui sortit des mains de Dieu à la création du monde, étoit bon & même fort bon. Or si les bêtes étoient telles alors qu'elles sont aujourd'hui, comment pourroit-on dire qu'elles fussent bonnes & fort bonnes? Où est le bien qu'un singe soit si malfaisant, qu'un chien soit si envieux, qu'un chat soit si perfide? Il faut donc recourir à la seconde proposition, & dire que la nature des bêtes a été comme celle de l'homme corrompue par quelque péché d'origine; autre supposition qui n'a aucun fondement & qui choque également la raison & la religion. Quel parti prendre? Admettez le système des démons changés en bêtes, tout est expliqué. Les *ames des bêtes* sont des esprits rebelles qui se sont rendus coupables envers Dieu. Ce péché dans les bêtes n'est point un péché d'origine; c'est un péché personnel qui a corrompu & perverti leur nature dans toute sa substance: de là tous les vices que nous leur connoissons.

Vous êtes peut-être inquiet de savoir quelle est la destinée des démons après la mort des bêtes. Rien de plus aisé que d'y satisfaire. Pythagore enseignoit autrefois qu'au moment de notre mort nos *ames* passent dans un corps, soit d'homme, soit de bête, pour recommencer une nouvelle vie, & toujours ainsi successivement jusqu'à la fin des siècles. Ce système qui est insoutenable par rapport aux hommes, & qui est d'ailleurs proscriit par la religion, convient admirablement bien aux bêtes, selon le P. Bougeant, & ne choque ni la religion, ni la raison. Les démons destinés de Dieu à être des bêtes, survivent nécessairement à leur corps, & cesseroient de remplir leur destination, si lorsque leur premier corps est détruit, ils ne passaient aussi-tôt dans un autre pour recommencer à vivre sous une autre forme.

Si les bêtes ont de la connoissance & du sentiment, elles doivent conséquemment avoir entr'elles pour leurs besoins mutuels, un langage intelligible. La chose est possible; il ne faut qu'examiner si elle est nécessaire. Toutes les bêtes ont de la connoissance, c'est un principe avoué; & nous ne voyons pas que l'auteur de la nature ait pu leur donner cette connoissance pour d'autres fins que de les rendre capables de pourvoir à leurs besoins, à leur conservation, à tout ce qui leur est propre & convenable dans leur condition, & la forme de vie qu'il leur a prescrite. Ajoutons à ce principe, que beaucoup d'espèces de bêtes sont faites pour vivre en société, & les autres pour vivre du moins en ménage, pour ainsi dire, d'un mâle avec une femelle, & en famille avec leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient élevés. Or, si l'on suppose qu'elles n'ont point entr'elles un langage, quel qu'il soit, pour s'entendre les unes les autres, on ne conçoit plus comment leur société pourroit subsister: comment les castors, par exemple, s'aideroient-ils les uns les autres pour se bâtir un domicile, s'ils n'avoient un langage très-net & aussi intelligi-

ble pour eux que nos langues le font pour nous ? La connoissance sans une communication réciproque par un langage sensible & connu, ne suffit pas pour entretenir la société, ni pour exécuter une entreprise qui demande de l'union & de l'intelligence. Comment les loups concerteroient-ils ensemble des ruses de guerre dans la chasse qu'ils font aux troupeaux de moutons, s'ils ne s'entendoient pas ? Comment enfin des hirondelles ont-elles pu sans se parler, former toutes ensemble le dessein de claquemurer un moineau qu'elles trouverent dans le nid d'une de leurs camarades, voyant qu'elles ne pouvoient l'en chasser ? On pourroit apporter mille autres traits semblables pour appuyer ce raisonnement. Mais ce qui ne souffre point ici de difficulté, c'est que si la nature les a faites capables d'entendre une langue étrangère, comment leur auroit-elle refusé la faculté d'entendre & de parler une langue naturelle ? car les bêtes nous parlent & nous entendent fort bien.

Quand on fait une fois que les bêtes parlent & s'entendent, la curiosité n'en est que plus avide de connoître quels sont les entretiens qu'elles peuvent avoir entr'elles. Quelque difficile qu'il soit d'expliquer leur langage & d'en donner le dictionnaire, le pere Bougeant a osé le tenter. Ce qu'on peut assurer, c'est que leur langage doit être fort borné, puisqu'il ne s'étend pas au-delà des besoins de la vie ; car la nature n'a donné aux bêtes la faculté de parler, que pour exprimer entr'elles leurs desirs & leurs sentimens, afin de pouvoir satisfaire par ce moyen à leurs besoins & à tout ce qui est nécessaire pour leur conservation : or tout ce qu'elles pensent, tout ce qu'elles sentent, se réduit à la vie animale. Point d'idées abstraites par conséquent, point de raisonnemens métaphysiques, point de recherches curieuses sur tous les objets qui les environnent, point d'autre science que celle de se bien porter, de se bien conserver, d'éviter tout ce qui leur nuit, & de se procurer du bien. Ce principe une fois établi, que les connoissances, les desirs, les besoins des bêtes, & par conséquent leurs expressions, sont bornées à ce qui est utile ou nécessaire pour leur conservation ou la multiplication de leur espèce ; il n'y a rien de plus aisé que d'entendre ce qu'elles veulent se dire. Placez-vous dans les diverses circonstances où peut être quelqu'un qui ne connoît & qui ne fait exprimer que ses besoins : & vous trouverez dans vos propres discours l'interprétation de ce qu'elles se disent. Comme la chose qui les touche le plus, est le desir de multiplier leur espèce, ou du moins d'en prendre les moyens, toute leur conversation roule ordinairement sur ce point. On peut dire que le P. Bougeant a décrit avec beaucoup de vivacité leurs amours, & que le dictionnaire qu'il donne de leurs phrases tendres & voluptueuses, vaut bien celui de l'Opéra. Voilà ce qui a révolté dans un Jésuite, condamné par état à ne jamais abandonner son pinceau aux mains de l'amour. La galanterie n'est pardonnable dans un ouvrage philosophique, que lorsque l'auteur de l'ouvrage est homme du monde ; encore bien des personnes l'y trouvent-elles déplacée. En prétendant ne donner aux raisonnemens qu'un tour léger & propre à intéresser par une sorte de badinage, souvent on tombe dans le ridicule ; & toujours on cause du scandale, si l'on est d'un état qui ne permet pas à l'imagination de se livrer à ses saillies. Il paroît qu'on a censuré trop durement notre Jésuite, sur ce qu'il dit que les bêtes sont animées par des diables. Il est aisé de voir qu'il n'a jamais regardé ce système que comme une imagination bizarre & presque folle. Le titre d'*amusement* qu'il donne à son livre, & les plaisanteries dont il l'égayé, font assez voir qu'il ne le croyoit pas appuyé sur des fondemens assez solides pour opé-

rer une vraie persuasion. Ce n'est pas que ce système ne réponde à bien des difficultés, & qu'il ne fût assez difficile de le convaincre de faux : mais cela prouve seulement qu'on peut assez bien soutenir une opinion chimérique, pour embarrasser des personnes d'esprit, mais non pas assez bien pour les persuader. Il n'y a, dit M. de Fontenelle dans une occasion à-peu-près semblable, que la vérité qui persuade, même sans avoir besoin de paroître avec toutes ses preuves ; elle entre si naturellement dans l'esprit, que quand on l'apprend pour la première fois, il semble qu'on ne fasse que s'en souvenir. Pour moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment, je trouve ce petit ouvrage charmant & très-agréablement tourné. Je n'y vois que deux défauts ; celui d'être l'ouvrage d'un Religieux ; & l'autre, le bizarre assortiment des plaisanteries qui y sont semées, avec des objets qui touchent à la religion, & qu'on ne peut jamais trop respecter. (X)

AME DES PLANTES, (*Jardinage.*) Les Physiciens ont toujours été peu d'accord sur le lieu où réside l'*ame des plantes* ; les uns la placent dans la plante, ou dans la graine avant d'être semée ; les autres dans les pepins ou dans le noyau des fruits.

La Quintinie veut qu'elle consiste dans le milieu des arbres, qui est le siège de la vie, & dans des racines saines qu'une chaleur convenable & l'humidité de la seve font agir. Malpighi veut que les principaux organes des plantes soient les fibres ligneuses, les trachées, les utricules placées dans la tige des arbres. D'autres disent que l'*ame des plantes* n'est autre chose que les parties subtiles de la terre, lesquelles poussées par la chaleur, passent à-travers les pores des plantes, où étant ramassées, elles forment la substance qui les nourrit. Voyez TRACHÉE.

Aujourd'hui, en faisant revivre le sentiment de Théophraste, de Plin & de Columelle, on soutient que l'*ame des végétaux* réside dans la moelle qui s'étend dans toutes les branches & les bourgeons. Cette moelle qui est une espèce d'*ame*, & qui se trouve dans le centre du tronc & des branches d'un arbre, se remarque plus aisément dans les plantes ligneuses, telles que le fureau, le figuier, & la vigne, que dans les herbacées ; cependant par analogie ces dernières n'en doivent pas être dépourvues. Voyez LIGNEUX, HERBACÉE, &c.

Cette *ame* n'est regardée dans les plantes que comme végétative ; & quoique Redi la croye sensitive, on ne l'admet qu'à l'égard des animaux : on restreint à l'homme, comme à l'être le plus parfait, les trois qualités de l'*ame*, savoir de végétative, de sensitive, & de raisonnable. (K)

AME DE SATURNE, *anima Saturni*, selon quelques *Alchimistes*, est la partie du plomb la plus parfaite, qui tend à la perfection des métaux parfaits ; laquelle partie est, selon quelques-uns, la partie regnante. (M)

AME, terme d'*Architecture & de Dessin* ; c'est l'ébauche de quelques ornemens, qui se fait sur une armature de fer, avec mortier composé de chaux & de ciment, pour être couverte & terminée de stuc ; on la nomme aussi *noyau*. *Ame* est aussi une armature de quelque figure que ce soit, recouverte de carton. On dit aussi qu'un *dessin a de l'ame*, pour dire que son exquise est touchée d'art, avec feu & légereté.

AME, (*Stuccateur.*) On appelle ainsi la première forme que l'on donne aux figures de stuc, lorsqu'on les ébauche grossièrement avec du plâtre, ou bien avec de la chaux & du sable, ou du tuileau cassé, avant que de les couvrir de stuc, pour les finir ; c'est ce que Vitruve, liv. VII. chap. 1. appelle *nucleus*, ou *noyau*. Voyez la fig. 12. Planche de stuc. On nomme aussi *ame* ou *noyau*, les figures de terre ou de

plâtre qui servent à fermer les figures qu'on jette en bronze, ou autre métal. *Voyez* NOYAU.

AME, en terme d'Artillerie, est le dedans du calibre, depuis l'embouchure jusqu'à la culasse. *Voyez* CANON & NOYAU. (Q)

AME d'un gros cordage, (Marine.) c'est un certain nombre de fils de carrets, qui se mettent au milieu de différens torons qui composent le cordage; cela s'appelle aussi la meche. *Voyez* CABLE & CORDAGE. *Voyez* FILS DE CARRETS, TORON. (Z)

AME: les Artificiers appellent ainsi le trou conique pratiqué dans le corps d'une fusée volante, le long de son axe, pour que la flamme s'y introduise d'abord assez avant pour la soutenir. *Voyez* FUSÉE VOLANTE.

AME, en terme de Boisselier; c'est un morceau de cuir qui forme dans le soufflet une espee de soupape, qui y laisse entrer l'air lorsqu'on écarte les deux palettes du soufflet, & l'y retient lorsqu'on les comprime l'une contre l'autre; ce qui oblige l'air contenu dans la capacité de cette machine, de passer par le tuyau de fer ou de cuivre appelé porte-vent, qui le porte au lieu où on le destine. *Voyez* SOUFFLET DES ORGUES.

* AME ou effieu d'un rôle de tabac; c'est le bâton autour duquel le tabac cordé est monté. Il se dit aussi des feuilles de tabac dont on remplit aux îles ce que l'on appelle andouilles de tabac. *Voyez* l'art. TABAC.

AMELANCHIER, f. m. arbrisseau qui doit être rapporté au genre appelé neflier. *Voy.* NEFLIER. (I)

* AMELIA, ville d'Italie, dans le duché de Spolète. Long. 30. 4. lat. 42. 33.

AMÉLIORATION, f. f. en Droit, signifie l'accroissement ou progrès de la valeur & du prix d'une chose. *Voyez* VALEUR. Ainsi améliorer, c'est augmenter le revenu d'une chose.

On en distingue de plusieurs sortes, d'indispensables, d'utiles, & de voluptueuses. Les améliorations indispensables sont celles qui étoient absolument nécessaires pour la conservation de la chose. Les utiles sont celles qui n'ont fait qu'augmenter sa valeur ou son produit. On tient compte à celui qui a fait les unes ou les autres, quoiqu'il n'eût pas commission de les faire. Les améliorations voluptueuses sont celles qui n'ajoutent que des agrémens extérieurs à la chose, sans en augmenter le prix. On n'est pas obligé de tenir compte de celles-là à celui qui les a faites sans pouvoir. (H)

AMÉLIORER, verbe actif, s'entend, en Jardinage, de la réparation qu'on fait à un terrain épuisé des sels nécessaires à la végétation, en le labourant bien, & l'échauffant par d'excellent fumier, pour l'engraisser & le rendre meilleur. Si c'est une terre usée ou très-mauvaise, on fera fouiller à trois piés de profondeur dans toute l'étendue du terrain: on enlèvera la mauvaise terre, & on y en fera apporter de meilleure. On peut faire encore retourner les terres à trois piés de bas, en commençant par un bout à faire une rigole de six piés de large, & de toute l'étendue du jardin: on répandra dans le fond un lit de demi-pié de fumier convenable à la nature de la terre: on fera ensuite couvrir de terre le fumier, en observant de jeter dans le fond la terre de dessus, qui est toujours la meilleure, & que l'on aura eu soin de mettre à part. Par de semblables rigoles faites dans tout le terrain, on rejoindra la première rigole par où on avoit commencé, & on rendra cette terre plus vigoureuse, & même cela coûte moins que d'en rapporter de nouvelle, comme il a été dit ci-dessus. Il se trouveroit un vuide à la dernière tranchée, si le fumier qu'on a répandu par-tout, & qui ne laisse pas de hausser les terres, ne suppléoit à ce défaut.

Si on trouvoit une terre très-pierreuse, on la pas-

seroit à la grosse claie; mais si c'étoient de grosses pierres ou roches qui se rencontraient par espace, on les pourroit laisser, elles ne nuiroient point; elles serviroient même à la filtration des parties les plus grossières de la terre, & à en détacher plus facilement les sels. (K)

AMÉLIORISSEMENT, f. m. se dit dans l'Ordre de Malte, dans le même sens qu'on dit par-tout ailleurs amélioration. *Voyez* AMÉLIORATION. (H)

* AMELPODI, nom de quatre arbres qui croissent aux Indes. Ray qui en parle, rapporte quelques-unes de leurs propriétés; mais il n'en donne d'autres descriptions que celles qui peuvent entrer dans des phrases de Botanique fort courtes. Il appelle, par exemple, le premier, arbor Indica acarpos, floribus umbellatis tetrapetalis, & ainsi des autres.

* AMELSFELD, contrée de la Turquie en Europe, dans la partie orientale de la Bosnie, aux confins de la Serbie, vers la riviere de Setniza.

AMEN, mot hébreu usité dans l'Eglise à la fin de toutes les prières solennelles, dont il est la conclusion; il signifie fiat, c'est-à-dire ainsi-soit, ainsi-soit-il. Les Hébreux avoient quatre sortes d'amen; l'un entr'autres qu'ils appelloient l'amen juste, devoit être accompagné de beaucoup d'attention & de dévotion: c'est l'amen entendu dans le sens que nous venons de l'interpréter, lequel a passé dans toutes les langues sans aucune altération.

Quelques auteurs prétendent que le mot amen n'est qu'un composé de lettres initiales de ces mots, adonai melech neeman, Dominus rex fidelis, expression usitée parmi les Juifs, quand ils vouloient donner du poids & de l'autorité à ce qu'ils disoient. En effet, pour exprimer en abrégé les mots אֲדֹנָי מֶלֶךְ נְעִימָן אֱמֵן, adonai, melech, neeman, les Rabbins ne se servent que des lettres initiales, qui jointes ensemble forment réellement le mot אֱמֵן, amen.

Les Cabalistes juifs, en suivant leur méthode de chercher des sens cachés dans les mots, méthode qu'ils appellent notaricon, forment avec le mot amen la phrase entiere adonai melech neeman. *Voyez* NOTARICON.

D'un autre côté, il est certain que le mot amen se trouvoit dans la langue hébraïque, avant qu'il y eût au monde ni cabale ni cabalistes, comme on le voit au Deutéronome, ch. xxvij. v. 15. *Voyez* CABALE, &c.

La racine du mot amen est le verbe aman, lequel au passif signifie être vrai, fidele, constant, &c. d'où a été fait le nom amen qui signifie vrai; puis du nom amen on a fait une espee d'adverbe affirmatif, qui placé à la fin d'une phrase ou d'une proposition, signifie qu'on y acquiesce, qu'elle est vraie, qu'on en souhaite l'accomplissement, &c. Ainsi, dans le passage que nous venons de citer du Deutéronome, Moïse ordonnoit aux Lévités de crier à haute voix au peuple: maudit celui qui taille ou jette en fonte aucune image, &c. & le peuple devoit répondre amen; c'est-à-dire, oui, qu'il le soit, je le souhaite, j'y consens. Mais au commencement d'une phrase, comme il se trouve dans plusieurs passages du Nouveau-Testament, il signifie vraiment, véritablement. Quand il est répété deux fois, comme il l'est toujours dans S. Jean, il a l'effet d'un superlatif, conformément au génie de la langue hébraïque, & des deux langues dont elle est la mere, la chaldaïque & la syriaque. C'est en ce sens qu'on doit entendre ces paroles, amen, amen, dico vobis. Les Evangélistes ont conservé le mot hébreu amen dans leur grec, excepté S. Luc, qui l'exprime quelquefois par ἀληθῶς, véritablement, ou tal, certainement. (G)

* AMENAGE, f. m. terme de voiturier; c'est tantôt l'action de transporter les marchandises d'un lieu dans un autre; tantôt la quantité de marchandises

amenées. On dit : je ferai l'amenage de mes huiles; il a fait un fort amenage.

* AMENAGER, v. act. terme de commerce de bois; c'est le débiter, soit en bois de charpente, soit en bois destinés à d'autres usages.

AMENDABLE, adj. terme de Droit, qui a deux significations différentes : quand on l'applique à une personne, il signifie qui mérite d'être imposé à une amende; quand on l'applique à une chose, il signifie qui mérite d'être amendée, c'est-à-dire d'être réformée ou perfectionnée. (H)

AMENDABLE, (Commerce.) dans ce dernier sens est très-commun dans les statuts des corps & des communautés des Arts & Métiers, & se dit des ouvrages saisis par les jurés, qui sont en état d'être rendus meilleurs, & qui pour cela ne sont pas sujets à confiscation. A Paris, c'est la chambre de police qui juge si une besogne est amendable ou non : & dans le premier sens il s'entend aussi des artisans qui méritent d'être mis à l'amende pour avoir contrevenu à leurs statuts & réglemens. Voyez AMENDE. (G)

AMENDE, sub. f. (Jurisprud.) imposition d'une peine pécuniaire pour un crime ou un délit, ou pour avoir intenté mal-à-propos un procès, ou interjeté un appel téméraire d'un jugement sans grief.

Il y en a que les lois n'ont pas déterminées, & qui s'imposent suivant les circonstances & la prudence du juge; d'autres qui sont fixées par les ordonnances; telles sont entr'autres celles qui sont dûes en matieres civiles, en cas d'appel, de récusation de juges, de demande en requête civile; lesquelles dans tous ces cas doivent être consignées d'avance par l'appellant, le récusant, ou demandeur en requête civile; route audience lui devant être déniée jusqu'à ce; sauf à les lui restituer, si par l'événement du procès, ses moyens d'appel, de récusation, ou de requête civile sont jugés admissibles & pertinens.

AMENDE honorable, est une sorte de punition infamante, usitée particulièrement en France contre les criminels de lèse Majesté divine ou humaine, ou autres coupables de crimes scandaleux.

On remet le coupable entre les mains du bourreau, qui le dépouille de ses habits, & ne lui laisse que la chemise; après quoi il lui passe une corde au cou, lui met une torche de cire dans la main, & le conduit dans un auditoire ou devant une église, où il lui fait demander pardon à Dieu, au Roi, & à Justice. Quelquefois la punition se termine là : mais le plus souvent ce n'est que le prélude du supplice capital ou des galeres.

On appelle aussi faire amende honorable à quelqu'un, lui faire une réparation publique en justice, ou en présence de personnes choisies à cet effet, des injures qu'on lui a dites, & des mauvais traitemens qu'on lui a faits. (H)

AMENDES, relatives aux Chasses. Il en est dit : article 40. de l'ordonnance de Louis XIV. du mois d'Août 1669. « La collecte des amendes adjudgées es capitaineries des chasses de nos maisons royales ci-dessus dénommées sera faite par les sergens, col-lecteurs des amendes des lieux, lesquels fourniront chacune année un état de leur recette & dépense au grand-maitre, dans lequel pourra être employé jusqu'à la somme de 300 livres par nos capitaines ou leurs lieutenans, pour les frais extraordinaires de procès & de justice de leurs capitaineries; & pourront taxer aux gardes-chasses leurs salaires pour leurs rapports sur les deniers des amendes, dont le revenant-bon sera mis entre les mains du receveur de nos bois, ou de notre domaine, pour les payer, & en compter comme des autres deniers de son maniement. Défendons à tous gref-fiers, sergens, gardes-chasses, & autres officiers, de s'immiscer en la collecte des amendes des chas-

Tome I.

ses; pourquoi à cet effet, sera observé ce qui est ordonné pour les amendes de nos forêts ».

Article 14. titre des peines, amendes, restitutions, du mois d'Août 1669. « Défendons aux officiers d'arbitrer les amendes & peines, ni les proposer moins dres que ce qu'elles sont réglées par la présente ordonnance, ou les modérer ou changer après le jugement, à peine de répétition contr'eux, de suspension de leurs charges pour la premiere fois, & de privation en récidive ».

Article 15. idem. « Ne fera fait donc remise ou modération, pour telle cause que ce soit, des amendes, restitutions, intérêts, confiscations, avant qu'elles soient jugées, ni après, pour quelque personne que ce puisse être ».

AMENDÉ, adj. cheval amendé, en terme de Manege, celui qui a pris un bon corps, qui s'est engraisé. (V)

AMENDER un ouvrage, c'est en corriger les défauts. Les réglemens pour les manufactures de Laineries, portent que les draps & étoffes de laine qui ne pourront être amendés, seront coupés par morceaux de deux aunes de long, quelquefois sans amende, & quelquefois sans préjudice de l'amende.

Parmi les artisans, les besognes saisies par les jurés, qui ne peuvent être amendées, sont sujettes à confiscation.

AMENDER, signifie aussi diminuer le prix. Les pluies ont fait amender les avoines & les foin. Quelques-uns disent ramender. Voyez RAMENDER. (G)

AMENER, v. act. & quelquefois neutre, terme de Marine, signifie abaisser ou mettre bas. Par exemple on dit : le vent renforçant beaucoup, nous fûmes obligés d'amener nos vergues sur le plat-bord. Nous trouvâmes dans cette rade un vaisseau du Roi, qui nous contraignit d'amener le pavillon par respect. Après deux heures de combat, le galion Espagnol amena & se rendit. Ce vaisseau a amené, c'est-à-dire qu'il a abbaissé ses voiles ou son pavillon pour se rendre.

AMENE, terme de Marine, c'est ainsi qu'on commande d'amener ou de baïffer quelque chose; amene le grand hunier; amene la misene; amene le pavillon; amene les huniers sur le ton; amene tout, toute la voile; n'amene pas. Voyez HUNIER, MISENE, PAVILLON, &c.

AMENER les mats de hune, c'est les mettre à bas. Amener un vaisseau, amener une terre, c'est pour dire s'en approcher, ou se mettre vis-à-vis. On dit : nous amenâmes cette pointe au sud. Voyez HUNE, PLAT-BORD, &c. (Z)

AMENRIR, v. act. (Jurisp.) terme ancien employé dans quelques vieilles coutumes, où il signifie diminuer, estropier, détériorer, &c. (H)

* AMENTHÈS, ce terme signifioit chez les Egyptiens la même chose qu'ādēs chez les Grecs; un lieu souterrain où toutes les ames vont au sortir des corps; un lieu qui reçoit & qui rend : on suppoit qu'à la mort d'un animal, l'ame descendoit dans ce lieu souterrain, & qu'elle en remontoit ensuite pour habiter un nouveau corps. Presque tous les législateurs ont préparé aux méchants & aux bons, après cette vie, un séjour dans une autre, où les uns seront punis & les autres récompensés. Ils n'ont imaginé que ce moyen ou la métempsychose, pour accorder la providence avec la distribution inégale des biens & des maux dans ce monde. La Philosophie les avoit suggérés l'un & l'autre aux sages, & la révélation nous a appris quel est celui des deux que nous devons regarder comme le vrai. Nous ne pouvons donc plus avoir d'incertitude sur notre existence future, ni sur la nature des biens ou des maux qui nous attendent après la mort. La parole de Dieu qui s'est expliqué positivement sur ces objets importants, ne nous laisse aucun lieu aux hy-

Y y ij

potheses. Mais je suis bien étonné que parmi les anciens philosophes que cette lumière n'éclairait pas, il ne s'en soit trouvé aucun, du moins que je connoisse, qui ait songé à ajouter aux tourmens du Tartare & aux plaisirs de l'Élysée, la seule broderie qui leur manquât; c'est que les méchants entendoient dans le Tartare, & les bons dans l'Élysée; ceux-ci tout le bien, & ceux-là tout le mal qu'on diroit ou qu'on penseroit d'eux, quand ils ne seroient plus. Cette idée m'est venue plusieurs fois à la vûe de la statue équestre de Henri IV. J'étois fâché que ce grand monarque n'entendît pas où il étoit, l'éloge que je faisois de lui dans mon cœur. Cet éloge eût été si doux pour lui! car je n'étois plus son sujet.

* AMENTUM, f. m. Pour bien entendre ce que c'est que l'*amentum*, il faut favoir que les Romains avoient deux sortes de lance ou pique, *hasta*: les unes pour les soldats armés à la légère, elles se lançoient comme le javelot; les autres plus longues & plus pesantes, dont on frappoit sans les lâcher, celles-ci s'appelloient *hasta amentata*; & l'*amentum* étoit un petit lien de cuir qui les traversoit à peu près dans le milieu. Le soldat passoit son doigt dans le lien, de peur qu'en lançant son coup, la pique ne lui échappât de la main. Il y avoit aussi des javelots à *amentum*. Voyez l'*Antiq. expliq.* pag. 64.

* AMENUISER, *alléger, aiguïser*, termes communs à presque tous les *Arts mécaniques*. *Amenuiser* se dit généralement de toutes les parties d'un corps qu'on diminue de volume. *Amenuiser une planche*, c'est lui ôter par-tout de son épaisseur; il ne diffère d'*alléger* dans cette occasion qu'en ce qu'*alléger* se dit des grosses pieces comme des petites; & qu'*amenuiser* ne se dit guere que de ces dernières; on n'*amenuise* pas un arbre, mais on l'*allégit*; on ne l'*aiguïse* pas non plus; on l'*aiguïse* qu'une épingle ou un bâton. *Aiguïser* ne se dit que des bords ou du bout; des bords, quand on les met à tranchant sur une meule; du bout, quand on le rend aigu à la lime ou au marteau. *Aiguïser* ne se peut jamais prendre pour *alléger*; mais *amenuiser* & *alléger* s'employent quelquefois l'un pour l'autre. On *allégit* une poutre; on *amenuise* une voliche; on *aiguïse* un poinçon. On *allégit* en diminuant un corps considérable sur toutes les faces; on en *amenuise* un petit en le diminuant davantage par une seule face; on l'*aiguïse* par les extrémités.

* AMER, adj. qui désigne cette qualité dans les substances végétales & autres que nous reconnoissons au goût, quand elles excitent en nous par le moyen de ce sens, l'impression que nous fait principalement éprouver ou l'absynthe, ou la coloquinte; car il n'est pas possible de définir autrement les saveurs, qu'en les rapportant aux substances naturelles qui les excitent: d'où il s'ensuit que si les substances étoient dans un état de vicissitude perpétuelle, & que les choses ameres tendissent à cesser de l'être, & celles qui ne le sont pas à le devenir, les expressions dont nous nous servons ne transmettroient à ceux qui viendroient long-tems après nous, aucune notion distincte, & qu'il n'y auroit point de remède à cet inconvénient.

Quoi qu'il en soit de la faveur, passons à l'action des *amers*. En général ils paroissent agir premièrement en augmentant le ressort des fibres des organes de la digestion qui sont relâchées & affoiblies; & secondement en succédant aux fonctions de la bile, quand elle est devenue trop languissante & peu propre aux services qu'elle doit rendre; d'où il s'ensuit encore que les *amers* corrigent le sang & les humeurs; qu'ils facilitent la digestion & l'assimilation des alimens; qu'ils fortifient les solides, & qu'ils les disposent à l'exercice qui convient de leur part, pour la conservation de la santé. Voyez AMERTUME,

* AMER DE BŒUF, c'est le fiel de cet animal; les Teinturiers-Dégraisseurs en font un grand usage pour enlever les taches des étoffes. Voyez DÉTACHEUR, DÉTACHER, DÉGRAISSEUR & DÉGRAISSER.

* AMERADE, f. m. c'étoit, chez les *Sarrasins*, la même chose qu'*émir* (voyez EMIR). La fonction des *amerades* répondoit à celle de nos gouverneurs de province.

* AMÉRIQUE, ou le *Nouveau monde*, ou les *Indes occidentales*, est une des quatre parties du monde, baignée de l'Océan, découverte par Christophe Colomb, Génois, en 1491, & appelée *Amérique* d'Amérique-Vespuce Florentin, qui aborda en 1497, à la partie du continent située au sud de la ligne; elle est principalement sous la domination des Espagnols, des François, des Anglois, des Portugais, & des Hollandois. Elle est divisée en *septentrionale* & en *méridionale* par le golfe de Mexique & par le détroit de Panama. L'*Amérique septentrionale* connue s'étend depuis le 11° degré de latitude jusqu'au 75°. Ses contrées principales sont le Mexique, la Californie, la Louisiane, la Virginie, le Canada, Terre-neuve, les îles de Cuba, Saint-Domingue, & les Antilles. L'*Amérique méridionale* s'étend depuis le 12° degré septentrional, jusqu'au 60° degré méridional; ses contrées sont Terre-ferme, le Pérou, le Paraguay, le Chili, la Terre Magellanique, le Brésil, & le pays des Amazones.

L'*Amérique méridionale* donne de l'or & de l'argent, de l'or en lingots, en paille, en pepins, en poudre: de l'argent en barres & en piastres; l'*Amérique septentrionale*, des peaux de castors, de loutres, d'origneaux, de loups cerviers, &c. Les perles viennent ou de la Marguerite dans la mer du nord, ou des îles de Las-perlas dans celle du sud; les émeraudes, des environs de Sainte Foi, de Bogette. Les marchandises plus communes sont le sucre, le tabac, l'indigo, le gingembre, la café, le mastic, l'aloes, les cotons, l'écaïlle, les laines, les cuirs, le quinquina, le cacao, la vanille; les bois de campeche, de santal, de sassafras, de Brésil, de gayac, de canelle, d'inde, &c. les baumes de tolu, de copahu, du Pérou, le befoard, la cochenille, l'ipécacuhana, le sang de dragon, l'ambre, la gomme copale, la muscade, le vis-argent, les ananas, le jalap, le mécoachan, des vins, des liqueurs, l'eau des barbades, des toiles, &c.

Toute contrée de l'*Amérique* ne porte pas toutes ces marchandises: nous renvoyons aux articles du commerce de chaque province ou royaume, le détail des marchandises qu'il produit.

AMERS ou AMETS, f. m. (*Marine*.) ce sont des marques prises sur la côte pour servir à guider les navigateurs, & les faire éviter les dangers cachés sous l'eau qu'ils trouvent dans certains parages; on se sert ordinairement pour *amers*, de clochers, d'arbres, de moulins, & autres marques sur les côtes qui puissent se distinguer aisément de la mer. (Z)

* AMERSFORT, ville des Pays-Bas, dans la province d'Utrecht, sur la rivière d'Ems. Long. 23. lat. 52. 14.

AMERTUME, f. f. (*Phys.*) espece de faveur ou de sensation opposée à *douceur*. On croit qu'elle vient de ce que toutes les particules d'un corps *amer* sont émouffées & diminuées au point qu'il n'en reste pas une qui soit longue & roide, ce que l'expérience paroît confirmer. En effet, les alimens étant brûlés ou cuits, & leurs particules diminuées & brisées par le feu, deviennent amers: mais cette hypothèse ou explication, comme on voudra l'appeler, est purement conjecturale. Voyez GOÛT & AMER. (O)

* AMÉS ET FEAUX, expressions par lesquelles nos rois avoient coutume de distinguer dans leurs

lettres patentes, les magistrats & les officiers qui avoient dignités, d'avec les autres; il n'y avoit même ordinairement, selon la remarque de Loyseau, dans son *traité des Ordres & des Dignités*, que ceux qui avoient le titre de *conseillers du prince*, à qui il accordât ceux de *dilecti & fideles nostri*, dont *nos amés & féaux* est la traduction.

* AMÈS, espece de gâteau qu'on faisoit dans les cuisines grecques. La maniere ne nous est pas connue.

AMETHYSTE, f. f. (*Hist. nat.*) *amethystus*, pierre précieuse de couleur violette, ou de couleur violette pourprée. On a fait dériver son nom de sa couleur, en disant qu'elle ressembloit à la couleur qu'a le vin lorsqu'il est mêlé d'eau. Les auteurs qui ont traité des pierres précieuses, ont donné plusieurs dénominations des couleurs de l'*amethyste*; ils disent que les plus belles sont de couleur violette, tirant sur la couleur de rose pourprée, de couleur colombine, ou de fleur de pensée; & qu'elles ont un mélange de rouge, de violet, de gris de lin, &c. il est bien difficile de trouver des termes pour exprimer les teintes d'une couleur ou les nuances de plusieurs couleurs. Je crois même qu'il est impossible de parvenir par ce moyen à donner une idée juste de la couleur d'une pierre précieuse. C'est pourquoi il vaut mieux donner un objet de comparaison qui exprime la couleur de l'*amethyste*. On le trouvera dans le spectre solaire que donne le prisme par la réfraction des rayons de la lumière. L'espace de ce spectre auquel M. Newton a donné le nom de *violet*, représente la couleur de l'*amethyste* la plus commune, qui est simplement violette. Si on fait tomber l'extrémité inférieure d'un spectre sur l'extrémité supérieure d'un autre spectre, on mêlera du rouge avec du violet, & on verra la couleur de l'*amethyste pourprée*. Ce moyen de reconnoître les couleurs de l'*amethyste* est certainement le plus sûr. On peut de la même façon voir les couleurs de toutes les autres pierres précieuses colorées. Voyez PIERRE PRÉCIEUSE.

On a dit qu'il y a des *amethystes orientales*: mais elles sont si rares, qu'il se trouve peu de personnes qui prétendent en avoir vu. Il seroit aisé de les distinguer des autres par leur poids & par leur dureté; car elles doivent, comme toutes les pierres orientales, être beaucoup plus pesantes & plus dures que les pierres occidentales; elles doivent aussi avoir un plus beau poli: on assure qu'elles sont de couleur violette pourprée. Les *amethystes occidentales* sont fort communes: on en distingue deux fortes; l'une est simplement violette, & cette couleur est un peu obscure dans la plupart; l'autre est d'une couleur violette un peu pourprée, elle nous vient par la voie de Carthage: celle-ci est plus rare que la première; on la désigne ordinairement par le nom d'*amethyste de Carthage*.

La dureté de l'*amethyste* est à-peu-près la même que celle du crystal; elle se forme aussi comme le crystal en aiguilles exagones terminées à chaque bout par une pointe à six faces. Voyez CRYSTAL DE ROCHE. La plupart de ces aiguilles ne sont teintes de violet qu'en partie, le reste est blanc, & c'est du vrai crystal de roche. On voit des cuvettes, des couvercles de tabatières, & d'autres bijoux qui, quoique faits d'une seule piece, sont en partie de crystal & en partie d'*amethyste*. Les aiguilles de cette pierre sont le plus souvent réunies plusieurs ensemble dans sa mine; on en voit des morceaux assez gros. On les scie transversalement pour faire des lames; on y voit les plans à six faces que forment les différentes portions d'aiguilles; elles ont ordinairement si peu d'adhérence les unes avec les autres, que la lame qu'elles composent se sépare aisément en plusieurs pieces. On trouve l'*amethyste*, comme le crys-

tal, dans les fentes perpendiculaires des rochers; aussi y en a-t-il des morceaux qui sont unis au caillou & à l'agate; d'autres sont recouverts d'une terre jaunâtre, telle qu'on en trouve ordinairement dans les fentes des rochers. Aussi les morceaux d'*amethyste* n'ont pas tous la même netteté; il y en a qui, comme le crystal, sont obscurs & revêtus d'une croûte jaunâtre. On trouve beaucoup d'*amethystes* dans les montagnes d'Auvergne; il y en a en Allemagne, en Bohême, en Espagne dans une montagne à deux lieues de Vic en Catalogne. Il peut s'en trouver dans la plupart des lieux où il y a du crystal, puisque l'*amethyste* n'est autre chose qu'un crystal peint par une substance métallique fort atténuée. Voyez PIERRE PRÉCIEUSE. (I)

AMETHYSTE, (*Medecine.*) L'*amethyste*, selon quelques-uns, est propre à empêcher l'ivresse, étant portée au doigt, ou mise en poudre dans la bouche; on prétend qu'elle est bonne pour arrêter le cours de ventre, & pour absorber les acides qui sont en trop grande quantité dans l'estomac, comme les autres substances alkalines. Selon M. Geoffroy, les propriétés de la teinture tirée de cette pierre précieuse, ne sont pas plus certaines pour leur efficacité, que les vertus prétendues dont on vient de parler. (N)

AMEUBLIR, v. act. c'est, en Jardinage, donner à une terre des labours si fréquens & faits si à propos, qu'elle devienne comme de la poudre. Par ce moyen les arbres profitent de tous les arrosements du ciel, qui dissolvent les sels de la terre, en provoquent la fermentation, & font pousser aux végétaux de beaux jets & de longues racines. (K)

AMEUBLISSEMENT, f. m. terme de Jurisprudence française, est une fiction de droit par laquelle une portion de la dot d'une femme, qui est immeuble de sa nature, est réputée meuble ou effet mobilier, en vertu d'une stipulation expresse faite au contrat de mariage, à l'effet de le faire entrer en communauté. On le fait ordinairement lorsque la femme n'a pas assez d'effets mobiliers pour mettre dans la communauté. Le mari même ne peut aussi ameubler une partie de ses propres.

L'*ameublissement* fait par contrat de mariage n'est pas une paction ou convention sujette à insinuation, quoiqu'elle puisse emporter avantage en faveur de l'un des conjoints. L'*ameublissement* d'un propre fait par contrat de mariage, reste sans effet dans le cas de décès du conjoint sans enfans.

Dans le cas de renonciation à la communauté par la femme, elle reprend ses *ameublissements*: mais si elle l'accepte, ils sont confondus dans la communauté.

Un mineur ou une mineure ne sauroit faire par contrat de mariage l'*ameublissement* d'aucune portion de sa dot, de sa propre autorité, ni même de celle de son tuteur ou curateur seul; ou s'il le peut, du moins seroit-il restituable après l'avoir fait: mais il ne l'est pas si l'*ameublissement* a été fait par avis de parens, homologué en justice, à moins que l'*ameublissement* ne fût excessif, auquel cas il seroit seulement réductible. Or l'*ameublissement* est jugé raisonnable ou excessif par proportion avec l'avantage que le conjoint ameublissant reçoit de l'autre conjoint.

Dans l'usage, c'est ordinairement le tiers de la dot qui est ameubli.

L'*ameublissement* n'étant stipulé qu'à l'effet de faire entrer dans la communauté les propres ameublissés, il n'en charge point d'ailleurs la nature; de sorte que si la femme a ameubli un héritage qui lui étoit propre, & que dans le partage de la communauté cet héritage tombe dans son lot, il sera propre dans sa succession, comme s'il n'avoit point été ameubli. (H)

AMEUTER, v. a. terme de Chasse, c'est mettre les

chiens en meute, ou les assembler pour la chasse. On dit : les chiens sont bien *ameutés*, lorsqu'ils marchent bien ensemble. *Voyez* MEUTE.

* AMFORA, petite rivière du Frioul qui a sa source dans l'état de Venise, & qui se jette dans le golfe de ce nom près d'Aquilée.

* AMHARA, royaume de l'Abyssinie, dont il occupe le milieu; il touche au septentrion le royaume de Bagemdar; à l'orient, celui d'Angot; au midi, celui de Walaka; & à l'occident, celui de Gojam, dont il est séparé par le Nil.

AMI, AMITIÉ, *f. en Peinture*, se disent des couleurs qui sympathisent entr'elles, & dont les tons & les nuances produisent un bel effet. Cette union ou sympathie s'appelle *amitié*; on dit *des couleurs amies*. (R)

* AMI, *adj.* signifie, en fait de négoce, *correspondant*, personne avec laquelle on est en liaison & en commerce d'affaires. Ainsi l'on dit : j'ai fait cette affaire, cette négociation pour compte d'*ami*.

AMI, est aussi en usage dans les polices d'assurance, & lorsqu'on ne veut pas y paroître sous son nom; il suffit que le correspondant déclare qu'il assure pour compte d'*ami*. *Voyez* ASSÛRANCE. (G)

* AMIA, nom d'un poisson dont Aélius & Pline ont parlé. L'un nous apprend que sa chair est difficile à digérer; l'autre qu'il croît si promptement, qu'on y remarque des différences d'un jour à l'autre. *Voyez* Tetrab. I. *serm.* 2. & *Histor. nat. lib. IX. cap. xiiij.*

AMIABLE, *adj. en terme de Commerce*: on appelle *amiable compositeur*, celui qui fait l'office d'ami pour accommoder deux négocians qui ont des contestations ou des procès ensemble. Il diffère de l'*arbitre*, en ce que pour concilier & rapprocher les esprits, il retranche souvent quelque chose du droit de chaque partie; ce que l'*arbitre* qui remplit la fonction de juge semble n'avoir pas la liberté de faire. *Voyez* ARBITRE.

AMIABLEMENT ou À L'AMIABLE, *de concert & avec douceur*. Ainsi l'on dit que deux marchands, pour éviter les frais, ont terminé leurs affaires ou leurs contestations à l'*amiable*. On dit encore, *vente à l'amiable*. (G)

AMIABLES, (*Arith.*) on entend par nombres *amiabiles*, ceux qui sont réciproquement égaux à la somme totale des parties aliquotes l'un de l'autre: tels sont les nombres 284 & 220; car les parties aliquotes du premier sont 1, 2, 4, 71, 142, dont la somme est 220; & les parties aliquotes du second sont 1, 2, 4, 5, 10, 11, 20, 22, 44, 55, 110, dont la somme est 284. *Voyez* NOMBRE. (O)

AMIANTE, *f. m. amiantus*, (*Hist. nat.*) matière minérale composée de filets déliés, plus ou moins longs, posés longitudinalement les uns contre les autres en manière de faisceau. Ces filets sont si fins qu'on les a comparés à du lin. Il y a plusieurs sortes d'*amiantes*, qui quoique de même nature, varient par leurs couleurs, par les différentes longueurs de leurs filets, par leur adhérence plus ou moins forte. Il y a de l'*amiantes* jaunâtre ou roussâtre; on en voit de couleur d'argent ou grisâtre, comme le talc de Venise: il y en a de parfaitement blanc; ils sont plus ou moins luisans: il y a des filets qui n'ont que quelques lignes de longueur; on en trouve qui ont six pouces & plus: ceux-ci sont ordinairement les plus blancs & les plus brillans; ce sont aussi les plus rares; on les prendroit pour de la soie, si on ne les examinait pas de près: chaque fil se détache aisément des autres, tandis qu'il y a d'autres *amiantes* où ils sont collés &, pour ainsi dire, unis les uns aux autres: quelquefois ils tiennent à des matières d'une autre nature; il y en a dans des morceaux de crystal de roche: enfin il y a de l'*amiantes* qui paroît n'être pas encore dans son

état de perfection; c'est, pour ainsi dire, une mine ou une pierre d'*amiantes*. La plupart des auteurs donnent à ce minéral le nom de pierre, *lapis amiantus*; mais au moins ce n'est pas une pierre calcinable, puisqu'on a crû qu'elle étoit incombustible. La vérité est que l'*amiantes* résiste à l'action ordinaire du feu: mais si on l'expose à un feu plus violent, on vient à bout de le vitrifier, c'est donc une matière vitrifiable. Il n'y a rien de merveilleux dans cette propriété; si elle eût été seule dans l'*amiantes*, on ne l'auroit pas tant vantée: mais elle est jointe à une autre propriété beaucoup plus singulière; c'est que les filets de l'*amiantes* sont si flexibles, & qu'ils peuvent devenir si souples, qu'il est possible d'en faire un tissu presque semblable à ceux que l'on fait avec les fils de chanvre, de lin, ou de soie. On file l'*amiantes*, on en fait une toile, & cette toile ne brûle pas lorsqu'on la jette au feu: voilà ce qui a toujours paru étonnant; & il y a encore bien des gens qui ont peine à le croire aujourd'hui. En effet, il est assez singulier d'avoir une toile que l'on blanchisse dans le feu; c'est cependant ce que l'on fait pour la toile d'*amiantes*. Lorsqu'elle est sale & crasseuse, on la met dans le feu; & lorsqu'elle en sort, elle est pure & nette, parce que le feu ordinaire est assez actif pour consumer toutes les matières étrangères dont elle étoit chargée: mais fût-il assez violent pour calciner les pierres, il n'auroit pas encore la force de vitrifier l'*amiantes*; cependant chaque fois qu'on la met au feu, & qu'on l'y tient pendant quelque tems, elle perd un peu de son poids.

On a donné à la matière dont il s'agit ici différens noms, qui ont rapport à ses propriétés. On l'a nommée *amiantes*, *asbeste*, *salamandre*; parce qu'elle résiste au feu ordinaire, & parce qu'elle se file comme du lin ou de la laine, on lui en a donné les noms, en ajoutant une épithète, pour faire entendre que ce lin ou cette laine ne se consomment point au feu. Voilà d'où viennent les noms de lin incombustible, *linum asbestinum*, *linum vivum*, plume ou laine de salamandre, parce qu'on a crû que la salamandre étoit à l'épreuve du feu. L'*amiantes* a eu d'autres noms, tirés de sa couleur & de sa forme: on l'a connu sous le nom de *bostrichites*, de *corfoïdes*, de *polia*, parce qu'il ressemble à des cheveux, & même à des cheveux gris. Enfin on a ajouté à tous ces noms ceux des pays où il se trouvoit, *linum Carpasum*, *Cobasum*, *Caristium*, *Cyprium*, *Indun*, &c. M. de Tournefort a fait mention de l'*amiantes* de Caristo, dans l'île de Négrepont, & il dit que c'est de toutes les espèces d'*amiantes* la plus méprisable. *Rel. d'un voyage du Levant, tome I. pag. 165.* Il y a de l'*amiantes* dans bien d'autres lieux; par exemple, en Sibérie, à Eisfield dans la Thuringe, dans les mines de l'ancienne Bavière, à Namur dans les Pays-bas, dans l'île d'Anglesey, annexe de la principauté de Galles; à Alberdeen en Écosse, à Montauban en France, dans la vallée de Campan aux Pyrénées, en Italie à Pouzole, dans l'île de Corse, à Smyrne, en Tartarie, en Égypte, &c.

L'*amiantes* est bon pour faire des meches dans les lampes; il devoit même paroître bien plus propre à cet usage que les filets d'argent dont on fait des meches dans les réchauds à l'esprit-de-vin: ces meches métalliques ôtent toute apparence de merveilleux à celles d'*amiantes*; celles-ci sont préférables aux meches ordinaires, parce qu'il ne leur arrive aucun changement qui puisse offusquer la lumière. On n'a pas de peine à croire que ceux qui ont fait des recherches sur les lampes perpétuelles, n'ont pas manqué d'y faire entrer l'*amiantes* pour beaucoup. C'étoit déjà quelque chose que d'avoir la meche: mais on ne s'en est pas tenu-là; on a prétendu que l'*amiantes* devoit aussi fournir l'huile, & que si on

trouvoit moyen d'extraire cette huile, elle ne se consumerait pas plus que l'*amiante*. Quelle absurdité ! Une matière peut-elle jeter de la flamme, sans perdre de sa substance ? Les anciens savoient faire des toiles d'*amiante* : quoique Plin ait été mal instruit sur l'origine & la nature de l'*amiante*, qu'il prenoit pour une matière végétale, il ne peut pas nous jeter dans l'erreur par rapport à l'usage que l'on faisoit de l'*amiante* de son tems : il dit, *Hist. nat. lib. XIX. cap. j.* avoir vû dans des festins des nappes de lin vif, c'est-à-dire d'*amiante*, que l'on jettoit au feu pour les nettoyer lorsqu'elles étoient sales, & que l'on brûloit dans ces toiles les corps des rois, pour empêcher que leurs cendres ne fussent mêlées avec celles du bûcher. Ces toiles devoient être fort chères, puisque Plin ajoute que ce lin valoit autant que les plus belles perles : il dit aussi qu'il étoit roux, & qu'on ne le travailloit que très-difficilement, parce qu'il étoit fort court. Cela prouve que l'*amiante* que l'on connoissoit du tems de Plin, & qui venoit des Indes, étoit d'une très-mauvaise qualité. Cependant on avoit bien certainement le secret d'en faire des toiles. Cet art a été ensuite presque entièrement ignoré pendant long-tems, & encore à présent on ne le connoît qu'imparfaitement. M. Ciampini a fait un traité sur la manière de filer l'*amiante* ; selon cet auteur, il faut commencer par le faire tremper dans l'eau chaude pendant quelque tems, ensuite on le divise, on le frotte avec les mains, & on l'agite dans l'eau pour le bien nettoyer, & pour en séparer la partie la plus grossière & la moins flexible, & les brins les plus courts. Après cette première opération, on le fait tremper de nouveau dans l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il soit bien imbibé & qu'il paroisse ramolli ; alors on le divise & on le presse entre les doigts pour en séparer toute matière étrangère. Après avoir répété ces lotions cinq ou six fois, on rassemble tous les fils qui sont épars, & on les fait secher. L'*amiante* étant ainsi préparé, on prend deux petites cardes plus fines que celles avec lesquelles on carde la laine des chapeaux, on met entre deux de l'*amiante*, & on tire peu-à-peu avec les cardes quelques filamens ; mais ces fils sont trop courts pour être filés sans y ajouter une filasse d'une autre nature, qui contienne les fils d'*amiante*, qui les réunisse, & qui les lie ensemble. On prend du coton ou de la laine, & à mesure que l'on fait ce fil mêlé d'*amiante* & de laine ou de coton, on doit avoir attention qu'il y entre toujours plus d'*amiante* que d'autre matière, afin que le fil puisse se soutenir avec l'*amiante* seul ; car dès qu'on en a fait de la toile ou d'autres ouvrages, on les jette au feu pour faire brûler la laine ou le coton. D'autres auteurs disent qu'on fait tremper l'*amiante* dans de l'huile pour la rendre plus flexible : quoi qu'il en soit, celle dont les filets sont les plus longs, est la plus facile à employer ; & les ouvrages qu'on en fait sont d'autant plus beaux, que l'*amiante* est plus blanc. On peut faire aussi une sorte de papier avec les brins d'*amiante* les plus fins, qui restent ordinairement après qu'on a employé les autres. *Voyez le quatrième volume des Récréations mathématiques & physiques.*

On confond souvent l'alun de plume avec l'*amiante* ; & si cet alun étoit plus commun, on le prendroit pour l'*amiante*, parce que ces deux matières se ressemblent beaucoup. Il est cependant fort aisé de les distinguer ; l'alun de plume est fort piquant au goût, & l'*amiante* est insipide. *V. ALUN DE PLUME. (I)*

AMIANTE, (Médecine.) L'*amiante* entre dans les médicamens qui servent à enlever les poils. Myrrepsé l'emploie dans la composition de son onguent de citron pour les taches de la peau : il passe pour être très-efficace contre toutes sortes de fortilèges, sur-tout contre ceux des femmes, selon Plin &

Schroder. On prétend aussi que l'*amiante* résiste au poison, & qu'il guérit la gale. (N)

AMICLÉ, f. m. (Hist. anc.) *amiculum* ou *pal-la* ; c'est l'habit extérieur dont les femmes se couvroient. Il paroît par plusieurs antiques qu'elles le faisoient quelquefois monter comme un voile jusque par-dessus la tête, & que les plus modestes s'en enveloppoient les bras jusqu'aux poignets. Le *peplum* étoit aussi une sorte d'habit extérieur, dont l'usage fut très-commun chez les Grecs & chez les Romains ; mais il seroit difficile de distinguer ces vêtemens les uns des autres ; les marbres n'aident presque point à faire ces distinctions, & les auteurs qui ont eu occasion de les nommer, ne pensoient guère à en marquer la différence.

AMICT, f. m. (Hist. mod.) du latin *amictus*, venant du verbe *amicire*, vêtir, couvrir ; c'est un des six ornemens que porte le prêtre à l'autel : il consiste en une pièce carrée de toile blanche, à deux coins de laquelle sont attachés deux rubans ou cordons : on le passe à l'entour du cou, disent les anciens rituels, *ne inde ad linguam transeat mendacium* ; & on en fait ensuite revenir les bouts sur la poitrine & sur le cœur ; enfin on l'arrête en nouant les rubans derrière le dos. Dans presque toutes les églises les prêtres séculiers le portent sous l'aube ; dans d'autres, & en particulier dans celle de Paris, cette coutume n'a lieu qu'en été. Pendant l'hiver l'*amict* sert à couvrir la tête, & forme une espèce de capuce ou de camail, qu'ils laissent tomber sur les épaules depuis la préface jusqu'après la communion. Les réguliers en couvrent en tout tems leur capuchon. La rubrique porte qu'on ne doit point mettre d'aube sans *amict*. *Voyez AUBE. (G)*

* **AMID, ville de Turquie dans la Natolie. Long. 54. 20. lat. 40 30.**

AMIDA, f. m. (Hist. mod.) faux dieu adoré par les Japonois. Il a plusieurs temples dans l'empire du Japon, dont le principal est à Jedo. Sa statue composée d'un corps d'homme avec une tête de chien, comme l'anubis des anciens, est montée sur un cheval à sept têtes. Proche de la ville de Meaco, on voit un autre temple dédié à cet idole, qui y est représentée sous la figure d'un jeune homme qui porte sur sa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il est accompagné de mille autres idoles qui sont rangées aux deux côtés de ce temple. Les Japonois ont une si grande confiance dans leur idole *Amida*, qu'ils se persuadent de jouir d'un bonheur éternel, pourvu qu'ils puissent souvent invoquer ou prononcer son nom. Ils croient même qu'il suffit, pour se sauver, de répéter fréquemment les paroles suivantes : *Nami, Amida, buth*, c'est-à-dire, *heureux Amida, sauvez-nous*. On garde une des figures de cette idole à Rome dans le cabinet de Kirker, comme on le peut voir dans le *Mus. Coll. Rom. Soc. Jesu, Amst. 1678. (G)*

* **AMIDE ou AMNÉE, ancienne ville de Mésopotamie sur le Tigre ; elle s'est aussi appelée Constantie, de l'empereur Constantius qui l'embellit.**

AMIDON, voyez AMYDON.

* **AMIENS, ville de France, capitale de Picardie sur la Somme. Long. 20^d. 2'. 4". lat. 49^d. 33'. 38".**

* **AMIÉNOIS, petit pays de France dans la Picardie, qui a pour capitale Amiens, & qui est traversé par la Somme.**

* **AMIESTIES, f. f. nom qu'on donne à des toiles de coton qui viennent des Indes.**

A MI LA, A LA MIRE, ou simplement A, caractère ou terme de Musique qui indique la note que nous appellons la. Voyez GAMME. (S)

* **AMILO ou AMULUS, fleuve de Mauritanie dont il est parlé dans Plin.**

AMIMETOBIE, f. f. (Hist. anc.) nom que Marc-Antoine & Cléopâtre donnerent à la société de plai-

sirs qu'ils lierent ensemble à Alexandrin. Ce mot est composé du grec ἀμιμητος, *inimitable*, & de βίος, *vie*, c'est-à-dire, *vie inimitable*. Ce que Plutarque en raconte dans la vie d'Antoine, prouve qu'elle étoit assez bien nommée pour les dépenses effroyables qu'elle entraînoit, & qu'il n'étoit pas possible d'imiter. (G)

AMINÉE, (*Med.*) Le vin d'*Aminée* étoit ou celui de Falerne, ou le produit d'une espece particuliere de raisin qu'on avoit transplantée en Italie. Galien parle du vin d'*Aminée* qui se faisoit dans le royaume de Naples, dans la Sicile & dans la Toscane. Selon Columelle, le vin *aminéen* étoit le plus ancien & le premier dont les Romains eussent fait usage, & le produit des vignes transplantées du pays des *Aminéens* dans la Thessalie.

Ce vin étoit austere, rude & acide lorsqu'il étoit nouveau: mais il s'amollissoit en vieillissant, & acquéroit une force & une vigueur qui étoit beaucoup augmentée par la quantité d'esprits qu'il contenoit: ce qui le rendoit propre à fortifier l'estomac. (N)

* AMINEL, petite ville d'Afrique en Barbarie; elle est située dans la partie orientale du royaume de Tripoli.

AMIRAL, f. m. (*Marine.*) Ce mot vient des Grecs qui nommerent Ἀμειράλιος celui qui commandoit aux armées navales; ils l'avoient formé du mot Arabe *Amir*, qui signifioit un seigneur, un commandant.

Anciennement on a donné ce nom à ceux qui commandoient sur terre, comme à ceux qui commandoient sur mer. Les Sarrasins ont été les premiers qui ayent appellé *amiraux* les capitaines & généraux de leurs flottes; après les Sarrasins, les Siciliens & les Génois accorderent ce titre à celui qui commandoit leurs armées navales. Aujourd'hui l'*amiral* est le chef & le commandant des armées navales & des flottes. Il est à la tête & le premier officier de toute la marine du royaume. Autrefois il y avoit deux *amiraux*, l'un du Ponant, & l'autre du Levant: aujourd'hui ce sont deux *vice-amiraux* créés en 1669.

L'*amiral* d'Arragon, d'Angleterre, de Hollande & de Zélande ne le sont que par commission: ces officiers sont inférieurs à l'*amiral* général des Etats Généraux.

En Espagne on dit l'*amirante*, mais l'*amiral* n'est que le second officier qui a un général d'armée au-dessus de lui.

L'*amiral* en France porte pour marque extérieure de sa dignité, deux ancrs d'or passées en sautoir derrière son écu. Entre les droits attribués à l'*amiral*, il a celui du dixieme de toutes les prises qui se font sur mer & sur les greves, des rançons, & des repréailles: il a aussi le tiers de ce qu'on tire de la mer ou qu'elle rejette; le droit d'ancrage, tonnes & balises.

Il a la nomination de tous les officiers des sièges généraux & particuliers de l'amirauté, & la justice s'y rend en son nom. C'est de lui que les capitaines & maîtres des vaisseaux équipés en marchandises, doivent prendre leurs congés, passeports, commissions & saufs-conduits.

L'*amiral* n'a point de séance au parlement, suivant l'arrêt rendu à la réception de l'*amiral* de Châtillon en 1551. Les anciens *amiraux* n'avoient point de juridiction contentieuse; elle appartenoit à leurs lieutenans ou officiers de robe longue. Mais en 1626 le cardinal de Richelieu, en se faisant donner le titre de *grand maître & surintendant du commerce & de la navigation*, au lieu de la charge d'*amiral* qui fut alors supprimée, se fit attribuer l'autorité de décider & de juger souverainement de toutes les questions de marine, même des prises & du bris des vaisseaux.

En 1669 la charge de surintendant général de la

navigation & du commerce fut supprimée, & celle d'*amiral* fut rétablie la même année en faveur du comte de Vermandois, avec le titre d'officier de la couronne.

Le pouvoir de l'*amiral* étoit autrefois extrêmement étendu; on peut voir au titre I. de l'ordonnance de la Marine de 1681, jusqu'où le Roi a borné ce pouvoir. Le Roi s'est réservé le droit de nommer les *vice-amiraux*, lieutenans généraux, chefs d'escadre, capitaines, lieutenans, enseignes & pilotes de ses vaisseaux, frégates, brûlots, &c.

Il y a eu anciennement des *amiraux* pour diverses provinces maritimes du royaume. La Normandie, la Bretagne, la Guienne, le Languedoc & la Provence du tems de leurs ducs ou comtes, avoient leurs amirautés particulieres, dont quelques-unes ont subsisté après la réunion de ces provinces à la couronne; & même en 1626 le duc de Guise se prétendoit encore *amiral* de Provence. En Bretagne la qualité d'*amiral* est jointe à celle de gouverneur de cette province: c'est pourquoi en 1695 le Roi donna le gouvernement de Bretagne au comte de Toulouse, afin que l'amirauté de Bretagne fût réunie à la charge d'*amiral* général de France.

On trouve une liste des *amiraux* de France donnée par le P. Fournier; il nomme pour le premier Pierre Lemegue, sous Charles IV. l'an 1327, & il finit sa liste à Henri de Montmorency, qui fit sa démission de l'amirauté entre les mains du roi à Nantes, l'an 1626. Jean le Freron a fait un traité des *amiraux*, & la Popliniere a fait un livre intitulé l'*Amiral*: on peut y voir des détails sur cette charge.

Mais toutes les choses qui regardent le pouvoir, les fonctions & les droits de l'*amiral*, se trouvent dans le règlement du 12 Novembre 1669, & dans l'ordonnance du mois d'Août 1681, auxquels nous renvoyons. Depuis Florent de Varenne, *amiral* de France en 1720 au passage d'Outremer sous le roi saint Louis, on compte cinquante-cinq *amiraux* jusqu'à Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, qui remplit aujourd'hui cette charge. (Z)

AMIRAL d'une compagnie de vaisseaux marchands allans de conserve; c'est celui d'entr'eux qu'ils choisissent comme le plus fort & le plus en état de les défendre, sous la conduite & les ordres duquel ils se mettent pour ce voyage. Voyez CONSERVE. (Z)

AMIRAL, vaisseau *amiral*; c'est celui qui est monté par l'*amiral*. Il porte le pavillon carré au grand mât, & quatre fanaux en poupe, soit dans un port ou en mer. V. dans les Pl. de Mar. celle des pav. Il est d'usage que le navire qui est monté par l'*amiral*, surpasse les autres par sa beauté, sa grandeur & sa force.

On appelle aussi *amiral* le principal vaisseau d'une flotte, quelque petite qu'elle soit.

Lorsque deux vaisseaux de même bannière, c'est-à-dire commandés par des officiers de même grade, se rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prérogatives & la qualité d'*amiral*; & celui qui arrive après, quoique plus grand & plus fort, n'est que *vice-amiral*.

Cet ordre s'observe parmi les Terre-neuviers, c'est-à-dire les bâtimens qui vont à la pêche sur le banc de Terre-neuve, dont le premier arrivé prend la qualité d'*amiral*, & la retient pendant tout le tems de la pêche. Il porte le pavillon au grand mât, donne les ordres, assigne les places pour pêcher à ceux qui sont arrivés après lui, & regle leurs contestations. (Z)

* AMIRAL-tromp, *amiral-frise*, *amiral d'Angleterre*, *amiral-chrétien*, *castillien*, *trivermant*, *valier*, *resnet*, &c. ce sont des noms que les Fleuristes ont donnés à différentes sortes d'œillets, selon les diverses couleurs de leurs feuilles. Voyez dans le Dictionnaire de Trevoux les différentes significations qu'il faut y attacher, & qu'il est assez inutile de rapporter ici.

* AMIRANTE,

* AMIRANTE, (ISLES DE L') îles d'Afrique entre la ligne & l'île de Madagascar.

AMIRANTE, f. m. (*Marine.*) se dit quelquefois de la charge d'amiral. La charge de grand, haut ou premier amiral (car différentes nations lui donnent différentes épithètes) est toujours très-considérable, & une des premières charges de l'état dans tous les royaumes & souverainetés bordées de la mer, & n'est possédée communément que par des princes & des personnes du premier rang. On a vû, par exemple, en Angleterre Jacques duc d'York, frere unique du roi Charles II. revêtu de cette charge pendant la guerre contre les Hollandois, & son titre étoit le *lord haut-amiral d'Angleterre*, avec de très-grandes prérogatives & privilèges. On a vû aussi dans le même royaume cette importante charge partagée entre plusieurs commissaires, que l'on appelle dans ce cas les *lords-commissaires de l'amirauté*. Actuellement (1751) elle se trouve ainsi partagée, n'y ayant point de haut-amiral de ce royaume. Voyez AMIRAL & AMIRAUTÉ. (Z)

AMIRAUTÉ, (*Jurisprud.*) est une juridiction qui connoît des contestations en matière de marine & de commerce de mer. Il y a en France des sièges particuliers d'amirauté dans tous les ports ou havres du royaume, dont les appellations se relevent aux sièges généraux, lesquels sont au nombre de trois en tout, dont un à la table de marbre de Paris, un autre à celle de Roüen, & l'autre à Rennes: les appels de ceux-ci se relevent aux parlemens dans le ressort desquels ils sont situés.

Ce tribunal connoît de tous les délits & différends qui arrivent sur les mers qui baignent les côtes de France, de toutes les actions procédantes du commerce qui se fait par mer, de l'exécution des sociétés pour raison dudit commerce & des armemens, des affaires de compagnies érigées pour l'augmentation du commerce; en première instance, des contestations qui naissent dans les lieux du ressort du parlement de Paris, où il n'y a point de sièges particuliers d'amirauté établis; & par appel, des sentences des juges particuliers établis dans les villes & lieux maritimes.

Il est composé de l'amiral de France, qui en est le chef; d'un lieutenant général, d'un lieutenant particulier, d'un lieutenant criminel, de cinq conseillers, d'un procureur du roi, de trois substitués, d'un greffier, & de plusieurs huissiers.

L'AMIRAUTÉ des Provinces-Unies a un pouvoir plus étendu: outre la connoissance des contestations en matière de marine & de commerce de mer, elle est chargée du recouvrement des droits que doivent les marchandises qu'on embarque & débarque dans les ports de la république, & de faire construire & équiper les vaisseaux nécessaires pour le service des Etats-Généraux. Elle est divisée en cinq collèges, & juge en dernier ressort des matières qui sont de sa connoissance.

L'AMIRAUTÉ d'Angleterre ne differe pas beaucoup de celle de France. Il est à remarquer seulement que dans tous les sièges d'amirauté, tant les particuliers que le général & souverain qui réside à Londres, toutes les procédures se font au nom de l'amiral, & non pas au nom du roi. Il faut encore remarquer cette différence, que l'amirauté d'Angleterre a deux sortes de procédures; l'une particulière à cette juridiction, & c'est de celle-là qu'elle se sert dans la connoissance des cas arrivés en pleine mer; l'autre conforme à celle usitée dans les autres cours; & c'est de celle-ci qu'elle se sert pour les cas de son ressort qui ne sont point arrivés en pleine mer, comme les contestations survenues dans les ports ou havres, ou à la vûe des côtes.

L'AMIRAUTÉ d'Angleterre comprend aussi une

cour particulière, appelée *cour d'équité*, établie pour régler les différends entre marchands. (H-Z)

* AMITERNO, (*Hist. & Géog.*) ancienne ville d'Italie, dans le pays des Sabins: c'est la patrie de l'historien Salluste. *Amiterno* a été détruite, & les ouvrages de Salluste dureront à jamais. On voit encore dans l'Abruzze des ruines de cette ville. On lit dans Strabon, *liv. V.* qu'elle étoit située sur le penchant d'une montagne, & qu'il en restoit de son tems un théâtre, quelques débris d'un temple, avec une grosse tour.

AMITIÉ, f. f. (*Morale.*) L'amitié n'est autre chose que l'habitude d'entretenir avec quelqu'un un commerce honnête & agréable. L'amitié ne seroit-elle que cela? L'amitié, dira-t-on, ne s'en tient pas à ce point; elle va au-delà de ces bornes étroites. Mais ceux qui font cette observation, ne considèrent pas que deux personnes n'entretiendront point une liaison qui n'ait rien de vicieux, & qui leur procure un plaisir réciproque, sans être amies. Le commerce que nous pouvons avoir avec les hommes, regarde ou l'esprit ou le cœur; le pur commerce de l'esprit s'appelle simplement *connoissance*; le commerce où le cœur s'intéresse par l'agrément qu'il en tire, est *amitié*. Je ne vois point de notion plus exacte & plus propre à développer tout ce qui est en soi l'amitié, & même toutes ses propriétés.

Elle est par-là distinguée de la charité, qui est une disposition à faire du bien à tous. L'amitié n'est due qu'à ceux avec qui l'on est actuellement en commerce; le genre humain pris en général, est trop étendu pour qu'il soit en état d'avoir commerce avec chacun de nous, ou que chacun de nous l'ait avec lui. L'amitié suppose la charité, au moins la charité naturelle; mais elle ajoute une habitude de liaison particulière, qui fait entre deux personnes un agrément de commerce mutuel.

C'est l'insuffisance de notre être qui fait naître l'amitié, & c'est l'insuffisance de l'amitié même qui la détruit. Est-on seul, on sent sa misère; on sent qu'on a besoin d'appui; on cherche un fauteur de ses goûts, un compagnon de ses plaisirs & de ses peines; on veut un homme dont on puisse occuper le cœur & la pensée: alors l'amitié paroît être ce qu'il y a de plus doux au monde? A-t-on ce qu'on a souhaité? on change de sentiment.

Lorsqu'on entrevoit de loin quelque bien, il fixe d'abord les desirs; lorsqu'on l'atteint, on en sent le néant. Notre ame dont il arrêtoit la vûe dans l'éloignement, ne sauroit plus s'y reposer quand elle voit au-delà: ainsi l'amitié, qui de loin borneroit toutes nos prétentions, cesse de les borner de près; elle ne remplit pas le vuide qu'elle avoit promis de remplir, elle nous laisse des besoins qui nous distraient & nous portent vers d'autres biens: alors on se néglige, on devient difficile: on exige bientôt comme un tribut, les complaisances qu'on avoit d'abord reçues comme un don. C'est le caractère des hommes, de s'approprier peu-à-peu jusqu'aux grâces qu'on leur fait; une longue possession accoûtume naturellement à regarder comme siennes les choses qu'on tient d'autrui: l'habitude persuade qu'on a un droit naturel sur la volonté des amis; on voudroit s'en former un titre pour les gouverner: lorsque ces prétentions sont réciproques, comme il arrive souvent, l'amour propre s'irrite, crie des deux côtés, & produit de l'aigreur, des froideurs, des explications amères, & la rupture.

On se trouve aussi quelquefois des défauts qu'on s'étoit cachés, ou l'on tombe dans des passions qui dégoûtent de l'amitié, comme les maladies violentes dégoûtent des plus doux plaisirs. Aussi les hommes extrêmes, capables de donner les plus fortes preuves de dévouement, ne sont pas les plus capables d'une constante amitié; on ne la trouve nulle part si vive & si solide que dans les esprits timides

& sérieux, dont l'ame modérée connoît la vertu. Le sentiment doux & paisible de l'amitié soulage leur cœur, détend leur esprit, l'élargit; les rend plus confians & plus vifs; se mêle à leurs amusemens, à leurs affaires & à leurs plaisirs mystérieux: c'est l'ame de toute leur vie.

Les jeunes gens neufs à tout, sont très-sensibles à l'amitié; mais la vivacité de leurs passions les distrait & les rend volages. La sensibilité & la confiance sont usées dans les vieillards; mais le besoin les rapproche, & la raison est leur lien. Les uns aiment plus tendrement, les autres plus solidement.

Les devoirs de l'amitié s'étendent plus loin qu'on ne croit: on doit à l'amitié à proportion de son degré & de son caractère; ce qui fait autant de degrés & de caractères différens de devoirs. Réflexion importante pour arrêter le sentiment injuste de ceux qui se plaignent d'avoir été abandonnés, mal servis, ou peu considérés par leurs amis. Un ami avec qui l'on n'aura eu d'autre engagement que de simples amusemens de Littérature, trouve étrange qu'on n'expose pas son crédit pour lui: l'amitié n'étoit point d'un caractère qui exigeât cette démarche. Un ami que l'on aura cultivé pour la douceur & l'agrément de son entretien, exige de vous un service qui intéresseroit votre fortune: l'amitié n'étoit point d'un degré à mériter un tel sacrifice.

Un ami, homme de bon conseil, & qui vous en a donné effectivement d'utiles, se formalise que vous ne l'ayez point consulté en une occasion particulière: il a tort, cette occasion demandoit une confiance qui ne se fait qu'à des amis de famille & de parenté; ils doivent être les seuls instruits de certaines particularités qu'il ne convient pas toujours de communiquer à d'autres amis, fussent-ils des plus intimes. La juste mesure de ce que des amis doivent exiger, se diversifie par une infinité de circonstances, & selon la diversité des degrés & des caractères d'amitié. En général, pour ménager avec soin ce qui doit contribuer à la satisfaction mutuelle des amis, & à la douceur de leur commerce, il faut que l'un dans son besoin attende ou exige toujours moins que plus de son ami; & que l'autre, selon ses facultés, donne toujours à son ami plus que moins.

Par les réflexions que nous venons d'exposer, on éclaircira au sujet de l'amitié une maxime importante; favoir que l'amitié doit entre les amis trouver de l'égalité, ou l'y mettre: *amicitia aut pares invenit, aut facit*. Un monarque ne peut-il donc avoir des amis? faut-il que pour les avoir il les cherche en d'autres monarques, ou qu'il donne à ses autres amis un caractère qui aille de pair avec le pouvoir souverain? Voici le véritable sens de la maxime reçue.

C'est que par rapport aux choses que forment l'amitié, il doit se trouver entre les deux amis une liberté de sentiment & de langage aussi grande que si l'un des deux n'étoit point supérieur, ni l'autre inférieur. L'égalité doit se trouver de part & d'autre dans la douceur du commerce de l'amitié. Cette douceur est de se proposer mutuellement ses pensées, ses goûts, ses doutes, ses difficultés; mais toujours dans la sphere du caractère de l'amitié qui est établi.

L'amitié ne met pas plus d'égalité que le rapport du sang; la parenté entre des parens d'un rang fort différent, ne permet pas certaine familiarité. On fait la réponse d'un prince à un seigneur qui lui montrait la statue équestre d'un héros leur ayeul commun: *celui qui est dessous est le vôtre, celui qui est dessus est le mien*. C'est que l'air de familiarité ne convenoit pas au respect dû au rang du prince; & ce sont des attentions dans l'amitié, comme dans la parenté, auxquelles il ne faut pas manquer. (X)

* Les anciens ont divinisé l'amitié; mais il ne paroît

pas qu'elle ait eu, comme les autres divinités, des temples & des autels de pierre, & je n'en suis pas trop fâché. Quoique le tems ne nous ait conservé aucune de ses représentations, Lilio Geraldi prétend dans son ouvrage *des dieux du Paganisme*, qu'on la sculптоit sous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'un habit grossier, & la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portoit la main; embrassant de l'autre côté un ormeau sec. Cette dernière idée me paroît sublime.

* AMITIÉ, (Comm.) c'est une espece de moiteur legere & un peu onctueuse, accompagnée de pesanteur, que les marchands de blé reconnoissent au tact dans les grains, mais sur-tout dans le froment, quand il est bien conditionné. Si on ne l'a pas laissé sécher sur le grenier, si on a eu soin de s'en défaire à tems, il est frais & onctueux, & les marchands de blé disent qu'il a de l'amitié ou de la main. Le grain verd est humide & mou; le bon grain est lourd, ferme, onctueux & doux; le vieux grain est dur, sec & léger.

* AMIUAM, une des îles Majottes, dans l'Océan éthiopique, entre les côtes de Zanguebar & l'île de Madagascar.

* AMIXOCORES, peuples de l'Amérique dans le Brésil, proche la contrée de Rio-Janeiro.

AM-KAS, f. m. (Hist. mod.) vaste salle dans le palais du grand-mogol, où il donne audience à ses sujets, & où il paroît les jours solennels avec une magnificence extraordinaire. Son throne est soutenu par six gros piés d'or massif, & tout semés de rubis, d'émeraudes & de diamans; on l'estime soixante millions. Ce fut Cha-Gean pere d'Aurengzeb, qui le fit faire pour y exposer en public toutes les pierres de son trésor, qui s'y étoient amassées des dépouilles des anciens Patas & Rajas, & des présens que les Ombras sont obligés de faire au grand-mogol tous les ans à certaines fêtes. Les auteurs qui nous apprennent ces particularités, conviennent que tous ces ouvrages si riches pour la matiere, sont travaillés sans goût, à l'exception de deux paons couverts de pierreries & de perles, qui servent d'ornement à ce throne, & qui ont été faits par un François. Assez près de cette salle on voit dans la cour une tente qu'on nomme l'*aspek*, qui a autant d'étendue que la salle ou *am-kas*, & qui est renfermée dans un grand balustre couvert de lames d'argent; elle est soutenue par des piliers revêtus de lames de même métal: le dehors est rouge, & le dedans doublé de toiles peintes au pinceau, dont les couleurs sont si vives & les fleurs si naturelles, qu'elles paroissent comme un parterre suspendu. Bernier, *Hist. du grand-Mogol*. (G)

AMMI, (Bot.) genre de plante à fleurs disposées en forme de parasol. Chaque fleur est composée de plusieurs feuilles arrangées en forme de rose, échan-crées en cœur, inégales, & tenantes à un calice. Ce calice devient dans la suite un fruit composé de deux petites semences convexes, cannelées d'un côté, & plates de l'autre. Dans les especes de ce genre les feuilles sont oblongues, étroites, & placées par paires le long d'une côte, qui est terminée par une seule feuille. Tournef. *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

AMMI DE CANDIE, (Medec.) *ammi parvum foliis feniculi*, C. B. P. On doit choisir la semence d'*ammi* la plus récente, la mieux nourrie, la plus nette, la plus odorante, d'un goût un peu amer: elle donne de l'huile exaltée, & du sel volatil.

Cette semence est aromatique, incisive, apéritive, hystérique, carminative, céphalique; elle résiste au venin: c'est une des quatre petites semences chaudes. L'*ammi* ordinaire & de nos campagnes n'est point aromatique. (N)

AMMITE ou **AMMONITE**, f. f. (*Hist. nat.*) *ammites*, *ammonites*, matière pierreuse composée de grains arrondis, plus ou moins gros. Cette différence de grosseur a fait distinguer l'*ammite* en *petite* & en *grande*. La *petite* est composée de parties que l'on a comparées pour la forme & pour la grosseur à des œufs de poisson, à des grains de millet, à des semences de pavots, d'où sont venus les mots *cenrites* & *meconites* que l'on trouve dans Plin. Les grains de la *grande ammite* sont quelquefois gros comme des pois ou comme des oibes, & ils leur ressemblent pour la forme; c'est pourquoi on a donné à ces *ammites* les noms de *pisolithos* & d'*orobias*. Il y en a dont les parties sont autant & plus grosses que des noix. La couleur des *ammites* doit varier comme celle de la pierre; on en voit de grises & de parfaitement blanches. Les grains de celle-ci sont fort ressemblans à des anis, lorsqu'ils sont séparés les uns des autres. On trouve cette pierre assez communément. Agricola de *Nat. fossil. lib. V. pag. 264.* Aldrovande *Musæi metal. lib. IV. pag. 633.* Voyez PIERRE. On a rapporté au genre de l'*ammite* la pierre que l'on appelle *besoard minéral*. Voyez BESOARD MINÉRAL. (I)

AMMOCHOSIS, f. f. (*Medecine.*) *ἀμμοχόσια*, espèce de remède propre à dessécher le corps, qui consiste à l'enterrer dans du sable de mer extrêmement chaud. Voyez BAIN & SABLE. (N)

AMMODYTE, f. m. *ammodytes*, (*Hist. nat.*) serpent ainsi appelé, parce qu'il se glisse sous le sable; il en a la couleur: sa longueur est d'une coudée, & il ressemble à la vipère; cependant sa tête est plus grande, & ses mâchoires plus larges: son dos est parsemé de taches noires; sa queue est dure; il semble qu'elle soit parsemée de grains de millet; c'est ce qui a fait donner à ce serpent le nom de *cenchrias*, ou plutôt *cerchnias*. Il a sur le devant de la tête, ou plutôt sur le bout de la mâchoire supérieure, une éminence pointue en forme de verrue, que l'on pourroit prendre pour une corne, ce qui lui a fait donner le nom de *serpent cornu*. Les serpents *ammodytes* sont en Afrique & en Europe, & sur-tout dans l'Éclavonie, aussi les a-t-on appelés *viperes cornues d'Illyrie*; on en trouve en Italie, &c. On dit que si on ne remédie à la morsure de ce serpent, on en meurt en trois jours, ou au plus en sept jours, & beaucoup plutôt, si on a été mordu par la femelle. Aldrovande. Voyez SERPENT. (I)

AMMODYTE, (*Medecine.*) Lorsque la morsure de l'*ammodyte* ne cause pas une mort prompte, le sang sort de la plaie; la partie mordue s'enfle, il survient aussi-tôt un écoulement de sanie, qui est suivi d'une pesanteur de tête & de défaillance. On doit dans un pareil cas recourir d'abord aux remèdes ordinaires, aux ventouses, aux scarifications de la partie autour de la plaie, à la ligature & à l'ouverture de la plaie avec le bistouri: les meilleures remèdes sont la menthe prise dans l'hydromel, la thériaque appliquée sur la plaie, les cataplasmes propres à la cure des ulcères malins, &c. Aëtius, *Tetrab. IV. Serm. 1. (N)*

* **AMMONIA**, furnom sous lequel les Éléens sacrifioient à Junon, soit par allusion à Jupiter-Ammon son époux, soit à cause de l'autel qu'elle avoit dans le voisinage du temple de Jupiter-Ammon.

AMMONIAC, *sel AMMONIAC* ou *ARMONIAC*, *sal ammoniacus seu armeniacus*. (*Hist. nat.*) Nous ne connoissons le *sel ammoniac* des anciens que par les descriptions qu'ils en ont laissées: autant que nous pouvons en juger aujourd'hui, il paroît que ce *sel* étoit assez semblable à notre *sel gemme*. Les anciens lui ont donné le nom de *sel ammoniac*, parce qu'on le trouvoit en Lybie aux environs du temple de Jupiter-Ammon. Quelques-uns l'ont appelé *sel armeniac* ou *armeniac*, peut-être à cause du voisinage de

l'Arménie. On ne fait pourquoi tant d'auteurs ont dit que ce *sel* venoit de l'urine des chameaux, laquelle étant desséchée par l'ardeur du soleil, laissoit un *sel* sublimé sur les sables brûlans de l'Arabie & des autres lieux arides de l'Afrique & de l'Asie, où il passe beaucoup de chameaux pendant les longs voyages des caravanes: cette opinion est peut-être fondée sur ce que l'on a dit que l'urine des chameaux entre dans la composition du *sel ammoniac*, que l'on nous apporte aujourd'hui d'Égypte & de Syrie. Mais ce *sel* n'a de commun que le nom avec le *sel ammoniac* des anciens.

Nous connoissons aujourd'hui deux sortes de *sel ammoniac*, le *naturel* & le *factice*.

Le *sel ammoniac naturel* se tire des souffrières de Pouzzol, dans cette grande fosse dont il est fait mention à l'article de l'ALUN. Voyez ALUN. Il y a des fentes dans quelques endroits, d'où l'on voit sortir de la fumée le jour, & des flammes la nuit. On entasse sur ces fentes des monceaux de pierres; les évaporations salines qui sont continuellement élevées par les feux souterrains, passent à-travers ces monceaux, & laissent sur les pierres une suie blanche, qui forme après quelques jours une croûte de *sel*. On ramasse cette incrustation, & on lui donne le nom de *sel ammoniac*. Cette suie blanche ou ces fleurs ont vraiment un goût de *sel*; elles se fondent dans l'eau, & elles se cristallisent en cubes, qui ne paroissent pas différens de ceux du *sel marin*. Ce *sel* paroît approcher beaucoup du *sel ammoniac* des anciens; & il paroît qu'on en doit trouver de la même nature dans plusieurs autres endroits, où il se fait des évaporations de *sel* fossile par les feux souterrains.

M. d'Herbelot rapporte dans sa *Bibliothèque orientale*, que dans le petit pays de Boton en Asie, il y a une grotte où l'on voit de la fumée pendant le jour, & des flammes pendant la nuit, & qu'il se condense sur les parois de cette cavité un *sel ammoniac*, que les habitans du pays appellent *nuschader*. La vapeur qui forme ce *sel* est si pénétrante, que les ouvriers qui travaillent dans cette grotte y périssent lorsqu'ils y restent un peu trop long-tems.

Nous avons deux sortes de *sel ammoniac factice*; l'une vient des Indes; elle est de couleur cendrée & en pains de figure conique, comme nos pains de sucre. Nous tirons l'autre d'Égypte & de Syrie, par la voie de Marseille; elle est en forme de pains ronds & plats, d'une palme ou deux de diamètre, & de trois ou quatre doigts d'épaisseur, concaves sur l'une des faces, & convexes sur l'autre, avec une petite cavité au centre de cette face. Ces pains sont raboteux & de couleur cendrée au-dehors, & blanchâtres, transparents, & cannelés au-dedans. Leur goût est salé, acré & piquant. Cette seconde sorte de *sel ammoniac* est beaucoup plus commune que la première, qui commence à être fort rare en ce pays-ci.

Il y a eu plusieurs opinions sur la formation & sur la composition du *sel ammoniac factice*. Les uns disoient qu'il venoit des urines que les chameaux répandent sur les sables de la Lybie, & que c'étoit le *sel* fixe de ces urines que la chaleur des sables faisoit sublimer; mais cela n'est rapporté par aucun auteur digne de foi. Cette opinion paroît aussi fautive, par rapport à notre *sel ammoniac*, que par rapport à celui des anciens, comme on l'a déjà dit. D'autres croyent que pour faire le *sel ammoniac*, on ramassoit l'urine des chameaux ou des autres bêtes de charge, qu'on la faisoit évaporer; & qu'après plusieurs lotions, on mouroit le résidu en forme de pains. Enfin d'autres prétendoient que ce *sel* étoit composé de cinq parties d'urine d'homme, d'une partie de *sel marin*, & d'une demie-partie de suie; que l'on faisoit évaporer toute

l'humidité de ce mélange, & sublimer le résidu; qu'ensuite on dissolvoit la matière que donnoit la sublimation, & que l'on faisoit évaporer la dissolution pour tirer le *sel ammoniac*. Malgré tout cela, nous ne saurions pas encore la vraie préparation de ce sel, sans le Pere Sicard Jésuite, missionnaire en Egypte, qui a rapporté le procédé que l'on suit pour cette préparation. Voici en peu de mots ce qu'il en dit, dans les *nouveaux mémoires des Missionnaires de la Compagnie de Jesus, dans le Levant. Tome II.*

« On fait du *sel ammoniac* dans plusieurs lieux d'Egypte, comme Damaier & Mehallée; mais sur-tout à Damaier, qui est un village dans la partie de l'Egypte appelée *Delta*, aux environs de la ville de Mansoura. On met une certaine suie dans de grandes bouteilles de verre d'un pié & demi de diametre avec un peu de sel marin dissous dans de l'urine de chameaux ou d'autres bêtes de somme. On remplit les bouteilles jusqu'à la moitié ou aux trois quarts, & on les range au nombre de vingt ou trente sur un fourneau bâti exprès pour cet usage; on entoure les bouteilles avec de la terre-glaife, de façon que leur col ne passe que d'un demi-pié au-dessus de la terre; alors on met le feu au fourneau, on l'augmente par degré; & lorsqu'il est poussé à un certain point, on l'entretient pendant trois jours & trois nuits. Pendant ce tems, il se sublime une matière qui s'attache au col des bouteilles, & il reste au fond une masse noire; la matière sublimée est le *sel ammoniac*. Il faut pour la préparation de ce sel une suie qui ait été produite par les excréments des animaux, sur-tout des chameaux. Cette suie est fort commune en Egypte; car le bois y étant fort rare, on brûle les excréments des animaux mêlés avec la paille; on en fait de petites masses semblables à celles que les Tanneurs font avec le tan, & qu'ils appellent *mottes à brûler*: en Egypte on donne le nom de *gelées* à celles qui sont faites avec la fiente des animaux. Geoffroy, *Mat. med. tom. I. Voyez SEL. (I)*

LE SEL AMMONIAC, si l'on en croit l'illustre Boerhaave, garantit toutes les substances animales de la corruption, & pénètre les parties les plus intimes des corps; il est apéritif, atténuant, résolutif, diaphorétique, sudorifique, antiseptique, & diurétique, propre à irriter les nerfs & à provoquer l'éternement; il n'agit point sur le corps humain par une qualité acide ou alcaline, mais par une autre beaucoup plus pénétrante que celle du sel commun; on l'ordonne à la dose d'un scrupule mêlé avec d'autres substances, dans les fièvres intermittentes, dans les obstructions.

On en fait un gargarisme de la façon suivante dans la paralysie de la langue, dans le gonflement des amygdales: prenez de l'eau de fleurs de sureau, six onces; de l'esprit de cochlearia, une once; du *sel ammoniac*, un gros: mêlez-les ensemble, & faites-en un gargarisme.

Le *sel ammoniac*, dissous avec la chaux dans un vaisseau de cuivre, donne une eau ophthalmique qui est de couleur bleue.

Le sel volatil & l'esprit volatil urineux du *sel ammoniac* s'ordonnent à la dose de douze grains pour le sel volatil, & de douze gouttes pour l'esprit & sel aromatique huileux. Toutes ces préparations sont bonnes pour réveiller & irriter dans les affections soporeuses, dans l'affection hystérique.

On employe l'esprit de *sel ammoniac* pour frotter les parties affligées de rhumatisme. Il ne faut point ordonner les esprits volatils seuls; car ils irritent & brûlent les membranes de l'œsophage & des intestins, comme des caustiques.

Les fleurs martiales de *sel ammoniac* sont un excellent apéritif; elles s'ordonnent jusqu'à la dose d'un

scrupule. Ces fleurs mises dans l'eau-de-vie, donnent la teinture de Mars de Mynsicht.

Le sel fébrifuge de Sylvius est le résidu ou le *caput mortuum* de la distillation du *sel ammoniac* avec le sel de tartre. Ce sel cristallisé se donne à un gros, & davantage, dans les fièvres intermittentes & autres maladies. (N)

* AMMONIAQUE (GOMME); c'est un suc concret qui tient le milieu entre la gomme & la résine. Il s'amollit quand on le manie, & devient gluant dans les mains. Il est tantôt en gros morceaux formés de petits grumeaux, rempli de taches blanches ou roussâtres, parfémé dans la substance d'une couleur sale & presque brune; de sorte qu'on peut fort bien le comparer au mélange de couleurs que l'on voit dans le benjoin amygdaloïde: tantôt cette gomme est en larmes ou en petits grumeaux compacts & solides, semblables à de l'encens, jaunâtres & bruns en-dehors, blancs ou jaunâtres en-dedans, luisans & brillans. Sa saveur est douce d'abord, ensuite un peu amère: son odeur est pénétrante, & approche de celle du galbanum, mais elle est plus puante; elle s'étend facilement sous les dents sans se briser, & elle y devient plus blanche: jettée sur des charbons ardents, elle s'enflamme, & elle se dissout dans le vinaigre ou dans l'eau chaude. On nous l'apporte d'Alexandrie en Egypte.

Pour l'usage on préfère le suc en larmes aux gros morceaux; il faut choisir celles qui sont grandes, pures, seches, qui ne sont point mêlées de sable, de terre ou d'autres choses étrangères. On les purifie quand elles sont sales, en les faisant dissoudre dans du vinaigre; on les passe ensuite & on les épaissit.

Dioscoride dit que c'est la liqueur d'un arbre du genre de la férule, qui naît dans cette partie de la Lybie, qui est près du temple de Jupiter-Ammon. M. Geoffroy dit qu'elle découle comme du lait, ou d'elle-même, ou par l'incision que l'on fait à une plante ombellifère, dont on n'a pas encore la description. Au reste, les graines qu'on trouve dans les morceaux de cette gomme, sont bien voir qu'elle est le suc d'une plante ombellifère; car elles sont foliacées, semblables à celles de l'anet, mais plus grandes. L'auteur que nous venons de citer, ajoute que la plante qui les porte croît dans cette partie de l'Afrique qui est au couchant de l'Egypte, & que l'on appelle aujourd'hui le royaume de Barca.

Cette gomme donne dans l'analyse chimique par la distillation du phlegme limpide, roussâtre, odorant & un peu acide; du phlegme urineux; de l'huile limpide, jaunâtre, odorante, & une huile épaisse, roussâtre & brune.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au creuset pendant vingt heures, a laissé des cendres brunes dont on a tiré par lixiviation du sel alkali fixe.

D'où l'on voit que cette gomme est composée de beaucoup de soufre, soit grossier, soit subtil, mêlé avec un sel de tartre, un sel ammoniacal, & un peu de terre.

Elle est apéritive, atténuante, détersive; elle amollit, digere, résout; elle excite les règles; elle fond les duretés & les tumeurs scrophuleuses.

On la donne en substance depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros; elle fait un excellent emménagogue, & pour cet effet on l'employe en pilules & en bols avec les préparations de mars & les fleurs de *sel ammoniac*.

Les préparations de la gomme ammoniacale sont les pilules, l'emplâtre & le lait.

Emplâtre de gomme ammoniacale: prenez de la gomme ammoniacale plus de six onces; de la cire jaune, de la résine, de chacune cinq onces; de l'emplâtre simple de mélilot, de l'onguent d'althea, de l'huile

d'iris, de la terebenthine de Venise, de chacun une once & demie; de la graisse d'oie, une once; du sel ammoniac, des racines de bryone, d'iris, de chacune demi-once; du galbanum, du bdellium, de chacun deux gros: faites cuire le tout jusqu'à consistance de cérat: on doit employer bien de la précaution dans cette composition (voyez EMBLATRE); on en fait peu d'usage.

Lait d'ammoniac: prenez de la gomme ammoniacque la plus pure, trois gros; faites-la dissoudre dans six onces d'eau d'hysope: ce remède est bon dans l'asthme & la respiration gênée.

Pilules de gomme ammoniacque: prenez de la gomme ammoniacque préparée avec le vinaigre de squille, deux onces; du meilleur aloès, une once & demie; de la myrrhe, du mastic, du benjoin, de chacun demi-once; du safran de mars, du sel d'absinthe, de chacun deux gros; du sirop d'absinthe, une suffisante quantité pour en faire des pilules; elles font un grand apéritif: on en peut user à la dose d'un demi-gros par jour le matin & le soir. (N)

* AMMONITES, peuples descendus d'Ammon fils de Lot. Ils habitoient avec les Moabites une contrée de la Syrie. Dieu se servit d'eux pour punir les Israélites, & de Jephthé pour les réprimer. Ce Naas qui fit imprudemment couper la moitié de la barbe aux ambassadeurs de David, étoit leur roi. Il y avoit un autre peuple de ce nom, & qu'on appelloit aussi *Ammoniens*; il habitoit la Lybie, aux environs du temple de Jupiter Ammon.

AMNIOMANTIE, f. f. sorte de divination ou de présage qu'on tiroit de la coëffe ou membrane qui enveloppe quelquefois la tête d'un enfant à sa naissance.

Pour bien entendre ce terme, il faut savoir que dans le ventre de la mere le fœtus est enveloppé de trois membranes: l'une forte, que les Grecs appelloient *χόριον*, & les Latins *secundina*; l'autre plus mince, appelée *αλλαντοειδης*, & la troisième plus mince encore, qu'on nommoit *ἀμνίος*: ces deux dernières sortent quelquefois avec le fœtus, & enveloppent la tête & le visage de l'enfant. On dit que le fils de l'empereur Macrin fut surnommé *Diadumene*, parce qu'il vint au monde avec cette pellicule, qui formoit autour de sa tête une espece de bandeau ou de diadème. Et dans l'ancienne Rome, les avocats achetoient fort cher ces fortes de membranes qu'ils portoient sur eux, imaginant qu'elle leur portoit bonheur, & leur procuroit gain de cause dans les procès dont ils étoient chargés. Les vieilles, dit Delrio, selon que cette pellicule est vermeille ou livide, présagent la bonne ou mauvaise fortune des enfans. Et il ajoûte que Paul Jove, tout évêque qu'il étoit, n'a pas manqué d'observer dans l'éloge de Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, que ce seigneur étoit venu au monde la tête ainsi enveloppée, & par conséquent qu'il devoit être heureux. Ce préjugé subsiste encore parmi le peuple, qui dit d'un homme à qui tout réussit, qu'il est né coëffé. C'est ce que les anciens entendoient par *amniomantie*, terme composé des deux mots, *ἀμνίος*, coëffe ou membrane, & *μαντεία*, divination. Delrio, *Disquisit. magic. art. lib. IV. quest. vij. sect. 1. p. 554.* (G)

AMNIOS ou AMNION, en Anatomie, est la membrane qui enveloppe immédiatement le fœtus dans la matrice, & qui est la plus intérieure. Ce mot paroît venir du grec *ἀμνός*, agneau, comme qui diroit *peau d'agneau*. L'*amnios* est une membrane blanche, molle, mince & transparente, contigue au *chorion*, dans laquelle on ne voit presque point de vaisseaux, ou bien il n'en paroît qu'un petit nombre. Elle fait partie de l'arrière-faix, & elle est placée sous le *chorion*. Voyez ARRIERE-FAIX & CHORION.

Elle contient une liqueur claire, semblable à une gelée fine, que l'on croit servir à la nourriture du

fœtus, parce qu'on en trouve toujours son estomac rempli. Voyez NUTRITION.

A la partie extérieure de l'*amnios* est située la membrane allantoïde. Dans quelques sujets cette membrane & le chorion tiennent si étroitement ensemble, qu'ils paroissent n'être qu'une seule membrane. Ses vaisseaux ont la même origine que ceux du chorion. Voyez ALLANTOÏDE.

Cette membrane a-t-elle de vraies glandes? plusieurs ont vû dans la surface interne de l'*amnios* de la vache, une grande quantité de petits corps blancs, ainsi que dans le cordon, & même des appendices fistuleuses à la même surface interne de l'*amnios*, qui versent une liqueur par une infinité de pores. Il faut convenir que dans l'homme on n'a pas encore vû de glandes: on nie que cette membrane ait des vaisseaux sanguins. On pourroit demander d'où vient la liqueur de cette membrane; la question est difficile à décider. Voyez ce qu'en dit le docteur Haller, *Comment. sur Boerhaave.* (L)

* AMNISIADÉS ou AMNISIDES, f. f. nymphes de la ville d'Amnisies dans l'île de Crete.

AMNISTIE, sub. f. sorte de pardon général qu'un prince accorde à ses sujets par un traité ou par un édit; par lequel il déclare qu'il oublie tout le passé & le tient pour non avvenu, & promet n'en faire aucune recherche. Voyez PARDON.

Ce mot est francisé du grec *ἀμνηστία*, *amnistie*, qui étoit le nom d'une loi semblable, que Trasylbule avoit faite après l'expulsion des trente tyrans d'Athenes. Andocides, orateur athénien, dont Plutarque a écrit la vie, & dont il y a une édition de 1575, nous donne dans son oraison sur les mystères, une formule de l'*amnistie* & des sermens par lesquels elle étoit cimentée.

L'*amnistie* est ordinairement la voie par où le prince se réconcilie avec son peuple après une révolte ou un soulèvement général. Tel a été, par exemple, l'acte d'oubli que Charles II. roi d'Angleterre, a accordé lors de sa restauration. (H)

L'*amnistie* est aussi, dans les troupes, un pardon que le souverain accorde aux deserteurs, à condition de rejoindre leurs régimens. (Q)

AMODIATEUR, f. m. celui qui prend une terre à ferme.

AMODIATION, f. f. bail à ferme d'une terre en grain ou en argent.

AMODIER ou ADMODIER, v. act. affermer une terre en grain ou en argent.

* AMOGABARE, f. m. nom d'une ancienne milice espagnole, fort renommée par sa bravoure. Il n'y a plus d'*amogabares* dans les troupes espagnoles; ce qui ne signifie pas qu'il n'y a plus de braves gens.

AMOISE. Voyez MOÏSE, terme de Charpenterie.

* AMOL, ville d'Asie au pays des Usbecs, sur le Gihun. Long. 82. lat. 39. 20.

AMOLETTES ou AMELOTES, f. f. pl. (Mar.) on appelle ainsi les trous quarrés où l'on passe les barres du cabestan & du virevaux. Les *amelotes* doivent avoir de largeur la sixième partie de l'épaisseur du cabestan. (L)

* AMOME, f. m. *amomum racemosum*, est un fruit sec, en grappe, membraneux, capsulaire, plein de graines, qui a été connu des anciens Grecs, ainsi qu'il est facile de s'en assurer par la comparaison qu'on en peut faire avec la description de Dioscoride. V. dans la *mat. med.* de Geoffroy, les sentimens des Botanistes sur l'*amome*. La grappe de l'*amome* est composée de dix ou douze follicules ou grains; ces grains sont membraneux, fibreux, faciles à rompre, & serrés les uns près des autres, sans pédicule; ils naissent du même sarment; ce sarment est ligneux, fibreux, cylindrique, de la longueur d'un pouce; odorant, acre,

garni de feuilles entassées, soit petites & disposées en écailles à la partie où ce sarment ne porte point de follicules, soit de six feuilles plus longues qui environnent chaque follicule, comme si elles en étoient le calice. Trois de ces longues feuilles sont de la longueur d'un demi-pouce; & les trois autres sont un peu plus courtes: elles sont toutes minces, fibreuses, acres, odorantes, souvent retirées à leur sommet, rarement entières, desorte qu'à peine s'étendent-elles au-delà des grains de l'amome; ce qui vient, comme il est croyable, de ce qu'elles se froissent mutuellement, & se brisent à leur extrémité dans le transport. La grosseur & la figure de ces grains d'amome est semblable à celle d'un grain de raisin: ils ont une petite tête, ou plutôt un petit mammelon à leur pointe, & à leur extérieur des filets très-minces, & des nervures comme des lignes dans toute leur longueur: ils ont encore trois petits fillons, & autant de petites côtes qui répondent aux trois rangs de graines qui remplissent l'intérieur des follicules, & qui sont chacun séparés par une cloison membraneuse. Chaque rang contient beaucoup de graines anguleuses, enveloppées d'une membrane mince si étroitement, que ces trois rangs ne forment que trois graines oblongues. La couleur du bois & des grappes est la même: dans les unes elle est pâle, dans d'autres blanche ou rouffâtre; mais dans les follicules blancs, les graines sont ordinairement avortées, au lieu que dans les rouffâtres, elles sont plus solides & plus parfaites. Ces graines sont anguleuses, d'un roux foncé, en-dehors, & blanches en-dedans: mais elles sont plus solides que celles du cardamome. Les grappes ont une odeur vive qui approche de celle de la lavande ordinaire, mais plus douce: séparées de leurs follicules, les graines ont une odeur plus forte & plus acre, & qui tient de celle du camphre.

L'amome renferme beaucoup d'huile essentielle aromatique, subtile & volatile, qu'on en tire par la distillation après l'avoir fait macérer dans l'eau.

Il faut choisir le plus récent, le plus gros, assez pesant & rempli de grains bien nourris, de couleur purpurine, odorans, acres au goût; il en faut séparer la coque blanchâtre, qui n'est bonne à rien, afin d'avoir les grains purs & nets: on nous l'apporte des îles Philippines. Il incise, il digère; résiste au venin, chasse les vents, fortifie l'estomac; il donne de l'appétit & de la vigueur, & provoque les mois aux femmes.

L'amomum, ou *sum aromaticum, sion officinarum*, Tourn. *inst.* 308. est une semence chaude, seche, atténuante, bonne pour lever les obstructions, chasser le gravier des reins, & exciter l'urine & les regles; elle passe pour alexipharmaque; on l'employe quelquefois pour l'amome véritable, celui dont nous avons donné d'abord la description. (N)

* AMOMI, nom que les Hollandois donnent au poivre de la Jamaïque, que nous appellons autrement graine de girofle.

AMOMUM Plinii, ou *solanum fruticosum, bacciferum* (Jardinage.), est un arbrisseau dont le bois est brun, la feuille jaune, d'un verd noir, la fleur blanche, les fruits rouges & ronds comme des cerises. L'amomum garde ses feuilles & ses fruits dans la serre, & ne se dépouille qu'au printems. On en a de l'espece par le moyen de sa graine. (K)

AMONCELER, v. n. ou pass. cheval qui amoncele ou qui s'amoncele; cheval qui est bien ensemble, qui est bien sous lui, qui marche sur les hanches sans se traverser. Ce terme n'est presque plus usité dans le Manège. (V)

* AMONDE, riviere d'Ecosse dans la Lothiane; elle se jette dans le golfe d'Edimbourg.

* AMONE ou L'AMONE, riviere d'Italie, qui a sa source au pié de l'Apennin, arrose une partie de

la Romagne; & se jette dans le Pô près de Ravenne.

AMONT, terme dont on se sert sur les Rivieres; il marque la position d'une partie, ou d'un pont ou d'un bateau, relativement au cours de la riviere; ainsi on dit: l'avant-bec d'une pile, l'avant-bec d'amon; & de l'arriere-bec, le bec d'aval. L'amon est opposé au cours de la riviere; l'aval le regarde & le fuit.

* AMORAVIS, nom que nos anciens romanciers donnent aux Sarrafins ou aux Maures d'Afrique. L'étymologie de ce nom ressemble à beaucoup d'autres, qu'on ne lit point sans se rappeler l'épigramme du chevalier d'Aceilly.

* AMORBACH, ville d'Allemagne dans la Franconie, sur la riviere de Muldt.

AMORCE, subst. en terme de Pyrotechnie, ou de Pyrobologie, est de la poudre à tirer qu'on met dans le bassinet des armes à feu, à des fusées, à des pètards, &c. On ne met l'amorce qu'après avoir chargé. Quelquefois l'amorce est de la poudre à canon pulvérisée & mise en pâte, comme aux fusées, pètards, serpentaux, & autres pieces d'artifice; quelquefois aussi comme pour les bombes, carcasses, grenades, &c. on ajoute sur quatre parties de poudre une de soufre, & autant de salpêtre, pilés séparément, & alliés avec de l'huile.

Pour les canons de guerre, on a une verge de fer pointue pour percer la cartouche par la lumiere, & qu'on appelle dégorgeoir. Voyez DÉGORGEOIR.

On appelle aussi amorce une corde préparée pour faire tirer tout de suite, ou des boîtes, ou des pètards, ou des fusées. Les meches souffrées qu'on attache aux grenades & à des saucisses, avec lesquelles on met le feu aux mines, se nomment aussi amorce. (M)

AMORCE, se dit aussi d'un appât dont on se sert à la chasse ou à la pêche pour prendre du gibier, des bêtes carnacieres, ou du poisson.

* AMORCER, v. act. c'est, chez les Charrons, les Menuisiers, les Charpentiers, & autres ouvriers en bois, commencer avec l'amorçoir un trou qu'on finit avec un autre instrument, selon la figure & l'usage qu'on leur destine. Chez les Faiseurs de peignes, c'est faire la premiere coupure des dents par le haut feuillet de l'estadon. Voyez PEIGNE & ESTADON.

AMORCER, chez les Ouvriers en fer, c'est préparer deux morceaux de fer, quarrés ou d'autre forme, à être soudés ensemble de maniere qu'après être soudés ils n'ayent tous deux que l'épaisseur de l'un ou de l'autre; pour cet effet on les forge en talus, & on les applique l'un sur l'autre; & pour que la soudure se fasse proprement, & que par conséquent il n'y ait point de crasse ou fraisier sur les surfaces qui doivent être appliquées l'une contre l'autre, le forgeron a attention de tourner ces surfaces toujours du côté du fond du feu.

AMORÇOIR, f. m. outil de Charron. Cet outil est emmanché comme les tarières & les esserets, & n'en differe que par le bout d'en-bas du fer qui est fort aigu, & qui est demi repley d'un côté, & demi repley de l'autre: ces deux demi-plis sont tranchans; cet outil sert aux Charrons pour commencer à former les trous ou mortoises dans les moyeux & dans les gentes. Voyez la figure 22. Pl. du Charron. Ce sont les Taillandiers qui font les amorçoirs. Voyez aussi Pl. V. du Taillandier.

* AMORGOS, ville de l'Archipel, l'une des Cyclades. Long. 44. 15. lat. 36. 30.

* AMORIUM, ancienne ville de la grande Phrygie, aux confins de la Galatie, dans l'Asie mineure.

* AMORRHÉENS, f. m. pl. peuples descendus d'Amorrhée, fils de Chanaan; ils habitoient entre les torrens de Jabok & d'Arnon,

AMORTIR, v. act. *terme de Boyaudier*, c'est faire tremper les boyaux dans le chaudron à mesure qu'ils sont lavés, pour les amollir un peu & les disposer à recevoir la préparation suivante, qui est le dégraissage. Il n'y a point de tems fixe pour faire tremper ces boyaux; quelquefois il ne faut qu'un jour pour les amortir, & quelquefois davantage; cela dépend communément de la chaleur & du tems qu'il fait.

Voyez CORDES À BOYAU & DÉGRAISSAGE.

AMORTISSEMENT, s. m. (*Jurisprud.*) est une aliénation d'immeubles faite au profit de gens de main-morte, comme de couvens, confréries, corps de métiers, ou autres communautés. *Voyez* MAIN-MORTE. Ce mot à la lettre signifie la même chose qu'*extinction*.

AMORTISSEMENT, (*Lettres d'*) sont des patentes royales contenant permission en faveur d'une communauté d'acquérir un fonds; ce qu'elle ne pourroit faire sans cela. Cette concession se fait moyennant une somme qui est payée au Roi & au seigneur, pour dédommager l'un & l'autre des profits qui leur reviendroient lors des mutations, lesquels ne peuvent plus avoir lieu lorsque le bien est possédé par une communauté, qui ne meurt pas.

Ce règlement a été fait à l'imitation de la loi *Papia*, par laquelle il étoit défendu de consacrer aucun fonds à des usages religieux, sans le consentement du peuple.

Ce fut S. Louis qui imagina cet expédient, sur les plaintes que les ecclésiastiques de son tems portèrent au pape contre les seigneurs qui prétendoient les troubler dans leurs acquisitions, en conséquence des lois du royaume qui défendoient aux gens d'église de posséder des fonds. Il leur conserva ceux qu'ils possédoient pour lors: mais pour reprimer leur avidité, il leur imposa pour les acquisitions qu'ils feroient à l'avenir, l'obligation de payer au domaine les droits d'*amortissement*, & aux seigneurs une indemnité. *Voyez* INDEMNITÉ. (H)

AMORTISSEMENT s'entend, en *Architecture*, de tout ouvrage de sculpture isolé qui termine quelques avant-corps, comme celui du château de Versailles du côté de la cour de Marbre, & celui du palais Bourbon à Paris du côté de l'entrée; ou bien composé d'architecture & sculpture, comme celui qui couronne l'avant-corps du milieu du manège découvert du château de Chantilly. Ces *amortissemens* tiennent souvent lieu de fronton dans la décoration extérieure de nos bâtimens: mais il n'en faut pas user trop fréquemment, & craindre sur-tout d'abuser de la licence de les trop tourmenter, dans l'intention, disent la plupart de nos Sculpteurs, de leur donner un air pittoresque: la sagesse des formes y doit présider; l'on doit rejeter absolument dans leur composition tous ornemens frivoles, qui ne forment que de petites parties, corrompent les masses; & qui vûes d'en-bas ou d'une certaine distance, ne laissent appercevoir qu'un tout mal entendu, sans choix, & souvent sans convenance pour le sujet. Il faut observer aussi que ces *amortissemens* soient en proportion avec l'architecture qui les reçoit, que leur forme générale soit pyramidale avec l'édifice, & éviter les idées capricieuses; car il semble depuis quelques années qu'on n'ose plus placer d'écussons qu'ils ne soient inclinés; abus qui fait peu d'honneur à la plupart des Architectes de nos jours; par paresse ou par ignorance, ils abandonnent le soin de leur composition à des Sculpteurs peu entendus, qui ne connoissant pas les principes de l'architecture naturelle, croient avoir imaginé un chef-d'œuvre quand ils ont entassé des coquilles, des palmettes, des génies, des supports, &c. qui ne forment qu'un tout monstrueux, sans grace, sans art, & souvent sans beauté d'exécution.

Je ne crois pas pouvoir me dispenser de parler de ces abus, ni de recommander aux Sculpteurs d'acquérir les principes de l'Architecture, & aux jeunes Architectes l'art du dessein, comme l'ame du goût; toutes ces frivolités n'ont pris le dessus que par l'ignorance de l'un & de l'autre. Le Sculpteur se contente de sa main-d'œuvre; quelques Architectes, d'un vain titre dont ils abusent. S'ils étoient instruits réciproquement de leur art, l'exécution en auroit plus de succès; car il ne faut pas douter que c'est dans cette partie principalement qu'il faut réunir la théorie & l'expérience. La Sculpture dans un édifice étant étrangère à la solidité & à la commodité, elle ne peut trouver raisonnablement sa place que dans les édifices sacrés, dans les palais des rois, & dans les maisons des grands; alors il faut qu'elle soit traitée avec noblesse, avec prudence, & qu'elle paroisse si bien liée à l'Architecture qui la reçoit, que l'une & l'autre concoure à donner un air de dignité aux monumens qu'il s'agit d'ériger. *Voyez* ce que j'en ai dit, & les exemples que j'en ai donnés dans le II. volume de ma *Décoration des édifices*, à Paris, chez Jombert.

On peut user de moins de sévérité pour les *amortissemens* destinés à la décoration des fêtes publiques, comme arc de triomphe, décoration théâtrales, feux d'artifices, &c. dont l'aspect est momentanée, & s'exécute en peinture à fresque sur de la toile ou de la volige, où l'on peut préférer les formes ingénieuses, quoiqu'hasardées, le brillant & l'éclat, à la gravité des formes qu'exige un monument de pierre: aussi ai-je usé de ces licences dans l'arc de triomphe de la porte S. Martin, que je fis exécuter à Paris en 1745, à l'occasion du retour du Roi de l'armée de Flandre, & à la décoration du théâtre du collège de Louis le Grand, exécutée en 1748. (P)

AMOVIBLE, adj. *terme de Droit*, & sur-tout de *Droit ecclésiastique*, signifie, qui peut être destitué de son emploi, dépossédé de son office, ou privé de son bénéfice: tels sont des vicaires de paroisses, des grands-vicaires, qui sont *amovibles* à la volonté du curé ou de l'évêque; ou des officiers claustraux, que le supérieur peut déposer quand bon lui semble. (H)

* **AMOUQUE**, s. m. c'est, en Indien, le nom des Gouverneurs ou pasteurs de Chrétiens de Saint-Thomé.

AMOUR: il entre ordinairement beaucoup de sympathie dans l'*amour*, c'est-à-dire une inclination dont les sens forment le nœud: mais quoiqu'ils en forment le nœud, ils n'en sont pas toujours l'intérêt principal; il n'est pas impossible qu'il y ait un *amour* exempt de grossièreté.

Les mêmes passions sont bien différentes dans les hommes. Le même objet peut leur plaire par des endroits opposés. Je suppose que plusieurs hommes s'attachent à la même femme; les uns l'aiment pour son esprit, les autres pour sa vertu, les autres pour ses défauts, &c. & il se peut faire encore que tous l'aiment pour des choses qu'elle n'a pas, comme lorsque l'on aime une femme légère que l'on croit solide. N'importe, on s'attache à l'idée qu'on se plaît à s'en figurer; ce n'est même que cette idée que l'on aime, ce n'est pas la femme légère. Ainsi l'objet des passions n'est pas ce qui les dégrade ou ce qui les anoblit, mais la manière dont on envisage cet objet. Or j'ai dit qu'il étoit possible que l'on cherchât dans l'*amour* quelque chose de plus pur que l'intérêt des sens. Voici ce qui me fait le croire. Je vois tous les jours dans le monde qu'un homme environné de femmes auxquelles il n'a jamais parlé, comme à la messe, au sermon, ne se décide pas toujours pour celle qui est la plus jolie, & qui même lui paroît telle: quelle est la raison de cela? C'est que chaque

beauté exprime un caractère tout particulier, & celui qui entre le plus dans le nôtre, nous le préférons. C'est donc le caractère qui nous détermine; c'est donc l'ame que nous cherchons: on ne peut me nier cela. Donc tout ce qui s'offre à nos sens ne nous plaît que comme une image de ce qui se cache à leur vue: donc nous n'aimons les qualités sensibles que comme les organes de notre plaisir, & avec subordination aux qualités insensibles dont elles sont l'expression: donc il est au moins vrai que l'ame est ce qui nous touche le plus. Or ce n'est pas aux sens que l'ame est agréable, mais à l'esprit: ainsi l'intérêt de l'esprit devient l'intérêt principal; & si celui des sens lui étoit opposé, nous le lui sacrifierions. On n'a donc qu'à nous persuader qu'il lui est vraiment opposé, qu'il est une tache pour l'ame; voilà l'amour pur.

Cet amour est cependant véritable, & on ne peut le confondre avec l'amitié; car dans l'amitié c'est l'esprit qui est l'organe du sentiment: ici ce sont les sens. Et comme les idées qui viennent par les sens, sont infiniment plus puissantes que les vues de la réflexion, ce qu'elles inspirent est passion. L'amitié ne va pas si loin; c'est pourtant ce que je ne voudrais pas décider; cela n'appartient qu'à ceux qui ont blanchi sur ces importantes questions.

Il n'y a pas d'amour sans estime, la raison en est claire. L'amour étant une complaisance dans l'objet aimé, & les hommes ne pouvant se défendre de trouver un prix aux choses qui leur plaisent, leur cœur en grossit le mérite; ce qui fait qu'ils se préfèrent les uns aux autres, parce que rien ne leur plaît tant qu'eux-mêmes.

Ainsi non-seulement on s'estime avant tout, mais on estime encore toutes les choses qu'on aime, comme la chasse, la musique, les chevaux, &c. Et ceux qui méprisent leur propres passions, ne le font que par réflexion & par un effort de raison; car l'instinct les porte au contraire.

Par une suite naturelle du même principe, la haine rabaisse ceux qui en sont l'objet, avec le même soin que l'amour les relève. Il est impossible aux hommes de se persuader que ce qui les blesse n'ait pas quelque grand défaut, c'est un jugement confus que l'esprit porte en lui-même.

Et si la réflexion contrarie cet instinct (car il y a des qualités qu'on est convenu d'estimer, & d'autres de mépriser), alors cette contradiction ne fait qu'irriter la passion; & plutôt que de céder aux traits de la vérité, elle en détourne les yeux. Ainsi elle dépouille son objet de ses qualités naturelles, pour lui en donner de conformes à son intérêt dominant; ensuite elle se livre témérairement & sans scrupule à ses préventions insensées.

AMOUR DU MONDE. Que de choses sont comprises dans l'amour du monde! Le libertinage, le désir de plaire, l'envie de dominer, &c. L'amour du sensible & du grand ne sont nulle part si mêlés; je parle d'un grand mesuré à l'esprit & au cœur qu'il touche. Le génie & l'activité portent à la vertu & à la gloire: les petits talens, la paresse, le goût des plaisirs, la gaieté, & la vanité, nous fixent aux petites choses; mais en tous c'est le même instinct, & l'amour du monde renferme de vives semences de presque toutes les passions.

AMOUR DE LA GLOIRE. La gloire nous donne sur les cœurs une autorité naturelle qui nous touche, sans doute, autant qu'aucune de nos sensations, & nous étourdit plus sur nos misères qu'une vaine dissipation: elle est donc réelle en tout sens.

Ceux qui parlent de son néant véritable, soutiendroient peut-être avec peine le mépris ouvert d'un seul homme. Le vuide des grandes passions est rempli par le grand nombre des petites: les contemp-

teurs de la gloire se piquent de bien danser, ou de quelque misère encore plus basse. Ils sont si aveugles, qu'ils ne sentent pas que c'est la gloire qu'ils cherchent si curieusement, & si vains qu'ils osent la mettre dans les choses les plus frivoles. La gloire, disent-ils, n'est ni vertu ni mérite; ils raisonnent bien en cela: elle n'en est que la récompense. Elle nous excite donc au travail & à la vertu, & nous rend souvent estimables, afin de nous faire estimer.

Tout est très-abject dans les hommes, la vertu, la gloire, la vie: mais les choses les plus petites ont des proportions reconnues. Le chêne est un grand arbre près du cerisier; ainsi les hommes à l'égard les uns des autres. Quelles sont les inclinations & les vertus de ceux qui méprisent la gloire! l'ont-ils méritée?

AMOUR DES SCIENCES ET DES LETTRES. La passion de la gloire & la passion des Sciences se ressemblent dans leur principe; car elles viennent l'une & l'autre du sentiment de notre vuide & de notre imperfection. Mais l'une voudroit se former comme un nouvel être hors de nous; & l'autre s'attache à étendre & à cultiver notre fonds: ainsi la passion de la gloire veut nous aggrandir au-dehors, & celle des sciences au-dedans.

On ne peut avoir l'ame grande, ou l'esprit un peu pénétrant, sans quelque passion pour les Lettres. Les Arts sont consacrés à peindre les traits de la belle nature; les Arts & les Sciences embrassent tout ce qu'il y a dans la pensée de noble ou d'utile; desorte qu'il ne reste à ceux qui les rejettent, que ce qui est indigne d'être peint ou enseigné. C'est très-faussement qu'ils prétendent s'arrêter à la possession des mêmes choses que les autres s'amuse à considérer. Il n'est pas vrai qu'on possède ce qu'on discerne si mal, ni qu'on estime la réalité des choses, quand on en méprise l'image: l'expérience fait voir qu'ils mentent, & la réflexion le confirme.

La plupart des hommes honorent les Lettres, comme la religion & la vertu, c'est-à-dire comme une chose qu'ils ne veulent ni connoître, ni pratiquer, ni aimer. Personne néanmoins n'ignore que les bons livres sont l'essence des meilleurs esprits, le précis de leurs connoissances, & le fruit de leurs longues veilles: l'étude d'une vie entière s'y peut recueillir dans quelques heures; c'est un grand secours.

Deux inconvéniens sont à craindre dans cette passion: le mauvais choix & l'excès. Quant au mauvais choix, il est probable que ceux qui s'attachent à des connoissances peu utiles, ne seroient pas propres aux autres: mais l'excès peut se corriger.

Si nous étions sages, nous nous bornerions à un petit nombre de connoissances, afin de les mieux posséder; nous tâcherions de nous les rendre familières, & de les réduire en pratique: la plus longue & la plus laborieuse théorie n'éclaire qu'imparfaitement; un homme qui n'auroit jamais dansé, posséderoit inutilement les regles de la danse: il en est de même des métiers d'esprit.

Je dirai bien plus: rarement l'étude est utile, lorsqu'elle n'est pas accompagnée du commerce du monde. Il ne faut pas séparer ces deux choses; l'une nous apprend à penser, l'autre à agir; l'une à parler, l'autre à écrire; l'une à disposer nos actions, & l'autre à les rendre faciles. L'usage du monde nous donne encore l'avantage de penser naturellement, & l'habitude des Sciences, celui de penser profondément.

Par une suite nécessaire de ces vérités, ceux qui sont privés de l'un & l'autre avantage par leur condition, étalent toute la foiblesse de l'esprit humain. La nature ne porte-t-elle qu'au milieu des cours, & dans le sein des villes florissantes, des esprits aimables & bien faits? Que fait-elle pour le la-

bonheur préoccupé de ses besoins ? Sans doute elle a ses droits, il en faut convenir. L'art ne peut égaler les hommes ; il les laisse loin les uns des autres dans la même distance où ils sont nés, quand ils ont la même application à cultiver leurs talens : mais quels peuvent être les fruits d'un beau naturel négligé ?

AMOUR DU PROCHAIN. L'amour du prochain est de tous les sentimens le plus juste & le plus utile : il est aussi nécessaire dans la société civile, pour le bonheur de notre vie, que dans le Christianisme pour la félicité éternelle.

AMOUR DES SEXES. L'amour, par tout où il est, est toujours le maître. Il forme l'ame, le cœur & l'esprit selon ce qu'il est. Il n'est ni petit ni grand, selon le cœur & l'esprit qu'il occupe, mais selon ce qu'il est en lui-même ; & il semble véritablement que l'amour est à l'ame de celui qui aime, ce que l'ame est au corps de celui qu'elle anime.

Lorsque les amans se demandent une sincérité réciproque pour savoir l'un & l'autre quand ils cesseront de s'aimer, c'est bien moins pour vouloir être avertis quand on ne les aimera plus, que pour être mieux assurés qu'on les aime lorsqu'on ne dit point le contraire.

Comme on n'est jamais en liberté d'aimer ou de cesser d'aimer, l'amant ne peut se plaindre avec justice de l'inconstance de sa maîtresse, ni elle de la légèreté de son amant.

L'amour, aussi-bien que le feu, ne peut subsister sans un mouvement continu, & il cesse de vivre dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre.

Il n'y a qu'une sorte d'amour : mais il y en a mille différentes copies. La plupart des gens prennent pour de l'amour le desir de la jouissance. Voulez-vous fonder vos sentimens de bonne-foi, & discerner laquelle de ces deux passions est le principe de votre attachement ; interrogez les yeux de la personne qui vous tient dans ses chaînes. Si sa présence intimide vos sens & les contient dans une soumission respectueuse, vous l'aimez. Le véritable amour interdit même à la pensée toute idée sensuelle, tout essor de l'imagination dont la délicatesse de l'objet aimé pourroit être offensée, s'il étoit possible qu'il en fût instruit : mais si les attraits qui vous charment font plus d'impression sur vos sens que sur votre ame ; ce n'est point de l'amour, c'est un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement ; & l'amour ne fera jamais commettre des fautes qui blessent la conscience ou l'honneur.

*Un amour vrai, sans feinte & sans caprice,
Est en effet le plus grand frein du vice ;
Dans ses liens qui fait se retenir,
Est honnête-homme, ou va le devenir.*

L'Enfant Prodigue, Comédie.

Quiconque est capable d'aimer est vertueux : j'oserois même dire que quiconque est vertueux est aussi capable d'aimer ; comme ce seroit un vice de conformation pour le corps que d'être inepte à la génération, c'en est aussi un pour l'ame que d'être incapable d'amour.

Je ne crains rien pour les mœurs de la part de l'amour, il ne peut que les perfectionner ; c'est lui qui rend le cœur moins farouche, le caractère plus liant, l'humeur plus complaisante. On s'est accoutumé en aimant à plier sa volonté au gré de la personne chérie ; on contracte par-là l'heureuse habitude de commander à ses desirs, de les maîtriser & de les réprimer ; de conformer son goût & ses inclinations aux lieux, aux tems, aux personnes : mais les mœurs ne sont pas également en sûreté quand on est inquieté par ces faillies charnelles que les hommes grossiers confondent avec l'amour.

Tome I,

De tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit que le véritable amour est extrêmement rare. Il en est comme de l'apparition des esprits ; tout le monde en parle, peu de gens en ont vû. *Maximes de la Rochefoucauld.*

AMOUR CONJUGAL. Les caractères de l'amour conjugal ne sont pas équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer sans aimer en effet : un mari fait au juste s'il aime. Il a joui : or la jouissance est la pierre de touche de l'amour ; le véritable y puise de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoît qu'on s'est mépris, je ne sai de remède à ce mal que la patience. S'il est possible, substituez l'amitié à l'amour : mais je n'ose même vous flater que cette ressource vous reste. L'amitié entre deux époux est le fruit d'un long amour, dont la jouissance & le tems ont calmé les bouillans transports. Pour l'ordinaire sous le joug de l'hymen, quand on ne s'aime point on se hait, ou tout au plus les génies de la meilleure trempe se renferment dans l'indifférence.

Des vices dans le caractère, des caprices dans l'humeur, des sentimens opposés dans l'esprit, peuvent troubler l'amour le mieux affermi. Un époux avare prend du dégoût pour une épouse qui, pensant plus noblement, croit pouvoir régler sa dépense sur leurs revenus communs : un prodigue au contraire méprise une femme économe.

Pour vivre heureux dans le mariage, ne vous y engagez pas sans aimer & sans être aimé. Donnez du corps à cet amour en le fondant sur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les grâces & la jeunesse ; aussi fragile que ces avantages passagers, il passeroit bien-tôt comme eux : mais s'il s'est attaché aux qualités du cœur & de l'esprit, il est à l'épreuve du tems.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans aussi attentif à plaire, aussi soigneux à ne point offenser, que s'il s'agissoit aujourd'hui de faire agréer votre amour. On ne conserve un cœur que par les mêmes moyens qu'on a employés pour le conquérir. Des gens s'épousent, ils s'adorent en se mariant ; ils savent bien ce qu'ils ont fait pour s'inspirer mutuellement de la tendresse ; elle est le fruit de leurs égards, de leur complaisance, & du soin qu'ils ont eu de ne s'offrir de part & d'autre qu'avec un certain extérieur propre à couvrir leurs défauts, ou du moins à les empêcher d'être désagréables. Que ne continuent-ils sur ce ton-là quand ils sont mariés ? & si c'est trop, que n'ont-ils la moitié de leurs attentions passées ? Pourquoi ne se piquent-ils plus d'être aimés quand il y a plus que jamais de la gloire & de l'avantage à l'être ? Quoi, nous qui nous estimons tant, & presqu toujours mal à propos ; nous qui avons tant de vanité, qui aimons tant à voir des preuves de notre mérite, ou de celui que nous nous supposons, faut-il que, sans en devenir ni plus louables ni plus modestes, nous cessions d'être orgueilleux & vains dans la seule occasion peut-être où il va de notre profit & de tout l'agrément de notre vie à l'être ?

AMOUR PATERNEL. Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne seroit pas quelquefois à dépraver son instinct, nous n'aurions rien à dire sur l'amour paternel : les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever ; c'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct : or l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toujours au vœu de la Nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vû la lumière, sa mere le nourriroit de son propre lait, veilleroit à tous ses

A a a

besoins, le garantirait de tout accident, & ne croiroit pas d'instans dans sa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le pere de son côté contribueroit à le former; il étudieroit son goût, son humeur & ses inclinations pour mettre à profit ses talens: il cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la discrétion d'un gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coutume, malgré la force de l'instinct, en dispose tout autrement. L'enfant est à peine né, qu'on le sépare pour toujours de sa mere; elle est ou trop foible ou trop délicate; elle est d'un état trop honnête pour allaiter son propre enfant. En vain la Nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le sein maternel, pour porter aux mammelles de sa rude marâtre deux ruisseaux de lait destinés desormais pour sa subsistance: la Nature ne fera point écoutée, ses dons seront rejettés & méprisés: celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la source de ce nectar bienfaisant. L'enfant sera livré à une mere empruntée & mercenaire, qui mesurera ses soins au profit qu'elle en attend.

Quelle est la mere qui consentiroit à recevoir de quelqu'un un enfant qu'elle sauroit n'être pas le sien? Cependant ce nouveau-né qu'elle relegue loin d'elle fera-t-il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles de substance que fait à chaque instant un corps vivant auront été réparées en lui par un lait étranger qui l'aura transformé en un homme nouveau? Ce lait qu'il a sucé n'étoit point fait pour ses organes: ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable que n'eût été le lait maternel. Qui sait si son tempérament robuste & sain dans l'origine n'en a point été altéré? Qui sait si cette transformation n'a point influé sur son cœur? l'ame & le corps sont si dépendans l'un de l'autre! s'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raison, un lâche, un fourbe, un malfaiteur? Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guere à dégénérer, s'il est transporté dans un autre.

On compare les rois à des peres de famille, & l'on a raison: cette comparaison est fondée sur la nature & l'origine même de la royauté.

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux,

dit un de nos grands poètes (*Méropé, Tragedie de M. de Voltaire*): mais il est bon d'observer que c'est dans la bouche d'un tyran, d'un usurpateur, du meurtrier de son roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un prince équitable: tout autre que *Poliphonte* eût dit:

Le premier qui fut Roi, régna sur ses enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de sa famille; la famille en se multipliant devint un peuple, & conséquemment le pere de famille devint un roi. Le fils aîné se crut sans doute en droit d'hériter de son autorité, & le sceptre se perpétua ainsi dans la même maison, jusqu'à ce qu'un *soldat heureux* ou un sujet rebelle devint la tige premiere d'une nouvelle race.

Un roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un roi, & déterminer ainsi les devoirs du monarque par ceux du chef de famille, & les obligations d'un pere par celles d'un souverain: *aimer, gouverner, récompenser & punir*, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un roi.

Un pere qui n'aime point ses enfans est un monstre: un roi qui n'aime point ses sujets est un tyran,

Le pere & le roi sont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire est fondé sur l'*amour*. La Nature a fait les peres pour l'avantage des enfans: la société a fait les rois pour la félicité des peuples: il faut donc nécessairement un chef dans une famille & dans un état: mais si ce chef est indifférent pour les membres, ils ne feront autre chose à ses yeux que des instrumens faits pour servir à le rendre heureux. Au contraire, traiter avec bonté ou sa famille ou son état, c'est pourvoir à son intérêt propre. Quoique siège principal de la vie & du sentiment, la tête est toujours mal assise sur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le gouvernement d'une famille & celui d'un état. Le maître qui régit l'une ou l'autre, a deux objets à remplir: l'un d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété: l'autre d'en écarter le trouble, les desastres & l'indigence: c'est l'*amour* de l'ordre qui doit le conduire, & non pas cette fureur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée.

Le pouvoir de *récompenser & punir* est le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, sans effrayer par des menaces, & inviter par des promesses. Les deux mobiles du cœur humain sont l'espoir & la crainte. Peres & rois, vous avez dans vos mains tout ce qu'il faut pour toucher ces deux passions. Mais songez que l'exacte justice est aussi soigneuse de récompenser, qu'elle est attentive à punir. Dieu vous a établis sur la terre ses substituts & ses représentans: mais ce n'est pas uniquement pour y tonner; c'est aussi pour y répandre des pluies & des rosées bienfaisantes.

L'*amour paternel* ne differe pas de l'*amour propre*. Un enfant ne subsiste que par ses parens, dépend d'eux, vient d'eux, leur doit tout; ils n'ont rien qui leur soit si propre. Aussi un pere ne sépare point l'idée de son fils de la sienne, à moins que le fils n'affoiblisse cette idée de propriété par quelque contradiction; mais plus un pere s'irrite de cette contradiction, plus il s'afflige, plus il prouve ce que je dis.

AMOUR FILIAL ET FRATERNEL. Comme les enfans n'ont nul droit sur la volonté de leurs peres, la leur étant au contraire toujours combattue, cela leur fait sentir qu'ils sont des êtres à part, & ne peut pas leur inspirer de l'amour-propre, parce que la propriété ne sauroit être du côté de la dépendance. Cela est visible: c'est par cette raison que la tendresse des enfans n'est pas aussi vive que celle des peres; mais les lois ont pourvû à cet inconvénient. Elles sont un garant aux peres contre l'ingratitude des enfans, comme la nature est aux enfans un ôtage assuré contre l'abus des lois. Il étoit juste d'assurer à la vieillesse ce qu'elle accordoit à l'enfance.

La reconnoissance prévient dans les enfans bien nés ce que le devoir leur impose, il est dans la saine nature d'aimer ceux qui nous aiment & nous protègent, & l'habitude d'une juste dépendance fait perdre le sentiment de la dépendance même: mais il suffit d'être homme pour être bon pere; & si on n'est homme de bien, il est rare qu'on soit bon fils.

Du reste, qu'on mette à la place de ce que je dis la sympathie ou le sang; & qu'on me fasse entendre pourquoi le sang ne parle pas autant dans les enfans que dans les peres; pourquoi la sympathie périt quand la soumission diminue; pourquoi des freres souvent se haïssent sur des fondemens si légers, &c.

Mais quel est donc le nœud de l'amitié des freres? Une fortune, un nom commun, même naissance & même éducation, quelquefois même caractère; enfin l'habitude de se regarder comme appartenant les uns aux autres, & comme n'ayant qu'un seul être; voilà ce qui fait que l'on s'aime, voilà l'*amour propre*, mais trouvez le moyen de séparer des freres d'inté-

rét, l'amitié lui survit à peine; l'amour-propre qui en étoit le fond se porte vers d'autres objets.

AMOUR DE L'ESTIME. Il n'est pas facile de trouver la première & la plus ancienne raison pour laquelle nous aimons à être estimés. On ne se satisfait point là-dessus, en disant que nous désirons l'estime des autres, à cause du plaisir qui y est attaché; car comme ce plaisir est un plaisir de réflexion, la difficulté subsiste, puisqu'il reste toujours à savoir pourquoi cette estime, qui est quelque chose d'étranger & d'éloigné à notre égard, fait notre satisfaction.

On ne réussit pas mieux en alléguant l'utilité de la gloire; car bien que l'estime que nous acquérons nous serve à nous faire réussir dans nos desseins, & nous procure divers avantages dans la société, il y a des circonstances où cette supposition ne sauroit avoir lieu. Quelle utilité pouvoient envisager Mutius, Léonidas, Codrus, Curtius, &c. & par quel intérêt ces femmes Indiennes qui se font brûler après la mort de leurs maris, cherchent-elles en dépit même des lois & des remontrances, une estime à laquelle elles ne survivent point?

Quelqu'un a dit sur ce sujet, que l'amour-propre nourrit avec complaisance une idée de nos perfections, qui est comme son idole, ne pouvant souffrir ce qui choque cette idée, comme le mépris & les injustices, & recherchant au contraire avec passion tout ce qui la flatte & la grossit, comme l'estime & les louanges. Sur ce principe, l'utilité de la gloire consisteroit en ce que l'estime que les autres font de nous confirme la bonne opinion que nous en avons nous-mêmes. Mais ce qui nous montre que ce n'est point là la principale, ni même l'unique source de l'amour de l'estime; c'est qu'il arrive presque toujours que les hommes font plus d'état du mérite apparent qui leur acquiert l'estime des autres, que du mérite réel qui leur attire leur propre estime; ou si vous voulez, qu'ils aiment mieux avoir des défauts qu'on estime, que de bonnes qualités qu'on n'estime point dans le monde; & qu'il y a d'ailleurs une infinité de personnes qui cherchent à se faire considérer par des qualités qu'elles savent bien qu'elles n'ont pas; ce qui prouve qu'elles n'ont pas recours à une estime étrangère, pour confirmer les bons sentimens qu'elles ont d'elles-mêmes.

Qu'on cherche tant qu'on voudra les sources de cette inclination, je suis persuadé qu'on n'en trouvera la raison que dans la sagesse du Créateur. Car comme Dieu se sert de l'amour du plaisir pour conserver notre corps, pour en faire la propagation, pour nous unir les uns avec les autres, pour nous rendre sensibles au bien & à la conservation de la société; il n'y a point de doute aussi que sa sagesse ne se serve de l'amour de l'estime, pour nous défendre des abaissemens de la volupté, & faire que nous nous portions aux actions honnêtes & louables, qui conviennent si bien à la dignité de notre nature.

Cette précaution n'auroit point été nécessaire, si la raison de l'homme eût agi seule en lui, & indépendamment du sentiment; car cette raison pouvoit lui montrer l'honnête, & même le lui faire préférer à l'agréable: mais, parce que cette raison est partielle, & juge souvent en faveur du plaisir, attachant l'honneur & la bienséance à ce qui lui plaît; il a plu à la sagesse du Créateur de nous donner pour juge de nos actions, non-seulement notre raison, qui se laisse corrompre par la volupté, mais encore la raison des autres hommes, qui n'est pas si facilement séduite.

AMOUR-PROPRE & de nous-mêmes. L'amour est une complaisance dans l'objet aimé. Aimer une chose, c'est se complaire dans sa possession, sa grace, son accroissement; craindre la privation, les déchéances, &c.

Tome I.

Plusieurs philosophes rapportent généralement à l'amour-propre toute sorte d'attachemens; ils prétendent qu'on s'approprie tout ce que l'on aime, qu'on n'y cherche que son plaisir & sa propre satisfaction; qu'on se met soi-même avant tout; jusque-là qu'ils nient que celui qui donne sa vie pour un autre, le préfère à soi. Ils passent le but en ce point; car si l'objet de notre amour nous est plus cher que l'existence sans l'objet de notre amour, il paroît que c'est notre amour qui est notre passion dominante, & non notre individu propre; puisque tout nous échappe avec la vie, le bien que nous nous étions approprié par notre amour, comme notre être véritable. Ils répondent que la possession nous fait confondre dans ce sacrifice notre vie & celle de l'objet aimé; que nous croyons n'abandonner qu'une partie de nous-mêmes pour conserver l'autre: au moins ils ne peuvent nier que celle que nous conservons nous paroît plus considérable que celle que nous abandonnons. Or, dès que nous nous regardons comme la moindre partie dans le tout; c'est une préférence manifeste de l'objet aimé. On peut dire la même chose d'un homme, qui volontairement & de sens-froid meurt pour la gloire: la vie imaginaire qu'il achète au prix de son être réel, est une préférence bien incontestable de la gloire, & qui justifie la distinction que quelques écrivains ont mise avec sagesse entre l'amour-propre & l'amour de nous-mêmes. Avec l'amour de nous-mêmes, disent-ils, on cherche hors de soi son bonheur; on s'aime hors de soi davantage, que dans son existence propre; on n'est point soi-même son objet. L'amour-propre au contraire subordonne tout à ses commodités & à son bien-être: il est à lui-même son objet & sa fin; desorte qu'au lieu que les passions qui viennent de l'amour de nous-mêmes nous donnent aux choses, l'amour-propre veut que les choses se donnent à nous, & se fait le centre de tout.

L'amour de nous-mêmes ne peut pécher qu'en excès ou en qualité; il faut que son dérèglement consiste en ce que nous nous aimons trop, ou en ce que nous nous aimons mal, ou dans l'un & dans l'autre de ces défauts joints ensemble.

L'amour de nous-mêmes ne peche point en excès: cela paroît de ce qu'il est permis de s'aimer tant qu'on veut, quand on s'aime bien. En effet, qu'est-ce que s'aimer soi-même? c'est désirer son bien, c'est craindre son mal, c'est rechercher son bonheur. Or j'avoue qu'il arrive souvent qu'on desire trop, qu'on craint trop, & qu'on s'attache à son plaisir, ou à ce qu'on regarde comme son bonheur, avec trop d'ardeur: mais prenez garde que l'excès vient du défaut qui est dans l'objet de vos passions, & non pas de la trop grande mesure de l'amour de vous-même. Ce qui le prouve, c'est que vous pouvez & vous devez même désirer sans bornes la souveraine félicité, craindre sans bornes la souveraine misère; & qu'il y auroit même du dérèglement à n'avoir que des desirs bornés pour un bien infini.

En effet, si l'homme ne devoit s'aimer lui-même que dans une mesure limitée, le vuide de son cœur ne devoit pas être infini; & si le vuide de son cœur ne devoit pas être infini, il s'ensuivroit qu'il n'auroit pas été fait pour la possession de Dieu, mais pour la possession d'objets finis & bornés.

Cependant la religion & l'expérience nous apprennent également le contraire. Rien n'est plus légitime & plus juste que cette insatiable avidité, qui fait qu'après la possession des avantages du monde, nous cherchons encore le souverain bien. De tous ceux qui l'ont cherché dans les objets de cette vie, aucun ne l'a trouvé. Brutus, qui avoit fait une profession particulière de sagesse, avoit cru ne pas se tromper en le cherchant dans la vertu: mais comme il aimoit

A a a ij

la vertu pour elle-même, au lieu qu'elle n'a rien d'aimable & de louable que par rapport à Dieu; coupable d'une belle & spirituelle idolatrie, il n'en fut pas moins grossièrement déçu; il fut obligé de reconnoître son erreur en mourant, lorsqu'il s'écria: *O vertu, je reconnois que tu n'es qu'un misérable fantôme, &c!*

Cette infatigable avidité du cœur de l'homme n'est donc pas un mal. Il falloit qu'elle fût, afin que les hommes se trouvassent par-là disposés à chercher Dieu. Or ce que dans l'idée métaphorique & figurée, nous appellons *un cœur qui a une capacité infinie, un vuide qui ne peut être rempli par les créatures*, signifie dans l'idée propre & littérale, une ame qui desire naturellement un bien infini, & qui le desire sans bornes, qui ne peut être contente qu'après l'avoir obtenu. Si donc il est nécessaire que le vuide de notre cœur ne soit point rempli par les créatures, il est nécessaire que nous desirions infiniment, c'est-à-dire que nous nous aimions nous-mêmes sans mesure. Car s'aimer, c'est desirer son bonheur.

Je fais bien que notre nature étant bornée, elle n'est pas capable, à parler exactement, de former des desirs infinis en véhémence: mais si ces desirs ne sont pas infinis en ce sens, ils le sont en un autre; car il est certain que notre ame desire selon toute l'étendue de ses forces: que si le nombre des esprits nécessaires à l'organe pouvoit croître à l'infini, la véhémence de ses desirs croîtroit aussi à l'infini; & qu'enfin si l'infinité n'est point dans l'acte, elle est dans la disposition du cœur naturellement infatigable.

Aussi est-ce un grand égarement d'opposer l'amour de nous-mêmes à l'amour divin, quand celui-là est bien réglé: car qu'est-ce que s'aimer soi-même comme il faut? C'est aimer Dieu; & qu'est-ce qu'aimer Dieu? C'est s'aimer soi-même comme il faut. L'amour de Dieu est le bon sens de l'amour de nous-mêmes; c'en est l'esprit & la perfection. Quand l'amour de nous-mêmes se tourne vers d'autres objets, il ne mérite pas d'être appelé amour; il est plus dangereux que la haine la plus cruelle: mais quand l'amour de nous-mêmes se tourne vers Dieu, il se confond avec l'amour divin.

J'ai insinué dans ce que je viens de dire, que l'amour de nous-mêmes allume toutes nos autres affections, & est le principe général de nos mouvemens. Voici la preuve de cette vérité: en concevant une nature intelligente, nous concevons une volonté; une volonté se porte nécessairement à l'objet qui lui convient: ce qui lui convient est un bien par rapport à elle, & par conséquent son bien: or aimant toujours son bien, par-là elle s'aime elle-même, & aime tout par rapport à elle-même; car qu'est-ce que la convenance de l'objet auquel elle se porte, sinon un rapport essentiel à elle? Ainsi quand elle aime ce qui a rapport à elle, comme lui convenant, n'est-ce pas elle-même qui s'aime dans ce qui lui convient?

J'avoue que l'affection que nous avons pour les autres, fait quelquefois naître nos desirs, nos craintes, & nos espérances: mais quel est le principe de cette affection, si ce n'est l'amour de nous-mêmes? Considérez bien toutes les sources de nos amitiés, & vous trouverez qu'elles se réduisent à l'intérêt, la reconnaissance, la proximité, la sympathie, & une convenance délicate entre la vertu & l'amour de nous-mêmes, qui fait que nous croyons l'aimer pour elle-même, quoique nous l'aimions en effet pour l'amour de nous; & tout cela se réduit à l'amour de nous-mêmes.

La proximité tire de-là toute la force qu'elle a pour allumer nos affections: nous aimons nos enfans parce qu'ils sont nos enfans; s'ils étoient les enfans d'un autre, ils nous seroient indifférens. Ce n'est donc pas eux que nous aimons, c'est la proximité qui nous lie avec eux. Il est vrai que les enfans n'ai-

ment pas tant leurs peres que les peres aiment leurs enfans: mais cette différence vient d'ailleurs. Voyez AMOUR PATÉRNEL & FILIAL. Au reste, comme il y a proximité de sang, proximité de profession, proximité de pays, &c. il est certain aussi que ces affections se diversifient à cet égard en une infinité de manières: mais il faut que la proximité ne soit point combattue par l'intérêt; car alors celui-ci l'emporte infailliblement. L'intérêt va directement à nous; la proximité n'y va que par réflexion: ce qui fait que l'intérêt agit toujours avec plus de force que la proximité. Mais en cela, comme en toute autre chose, les circonstances particulieres changent beaucoup la proposition générale.

Non-seulement la proximité est une source d'amitié, mais encore nos affections varient selon le degré de la proximité: la qualité d'homme que nous portons tous, fait cette bienveillance générale que nous appellons *humanité: homo sum, humani nihil à me alienum puto.*

La proximité de la nation inspire ordinairement aux hommes une bienveillance qui ne se fait point sentir à ceux qui habitent dans leur pays, parce que cette proximité s'affoiblit par le nombre de ceux qui la partagent; mais elle devient sensible, quand deux ou trois personnes originaires d'un même pays se rencontrent dans un climat étranger. Alors l'amour de nous-mêmes qui a besoin d'appui & de consolation, & qui en trouve en la personne de ceux qu'un pareil intérêt & une semblable proximité doit mettre dans la même disposition, ne manque jamais de faire une attention perpétuelle à cette proximité, si un plus fort motif pris de son intérêt ne l'en empêche.

La proximité de profession produit presque toujours plus d'aversion que d'amitié, par la jalousie qu'elle inspire aux hommes les uns pour les autres: mais celle des conditions est presque toujours accompagnée de bienveillance. On est surpris que les grands soient sans compassion pour les hommes du commun; c'est qu'ils les voyent en éloignement, les considérant par les yeux de l'amour-propre. Ils ne les prennent nullement pour leur prochain; ils sont bien éloignés d'apercevoir cette proximité ou ce voisinage, eux dont l'esprit & le cœur ne sont occupés que de la distance qui les sépare des autres hommes, & qui sont de cet objet les délices de leur vanité.

La fermeté barbare que Brutus témoigne en voyant mourir ses propres enfans, qu'il fait exécuter en sa présence, n'est pas si désintéressée qu'elle paroît: le plus grand des poètes latins en découvre le motif en ces termes:

Vincet amor patriæ, laudumque immensa cupido.

mais il n'a pas démêlé toutes les raisons d'intérêt qui sont l'inhumanité apparente de ce romain. Brutus étoit comme les autres hommes; il s'aimoit lui-même plus que toutes choses: ses enfans étoient coupables d'un crime qui tendoit à perdre Rome, mais beaucoup plus encore à perdre Brutus. Si l'affection paternelle excuse les fautes, l'amour-propre les aggrave, quand il est directement blessé: sans doute que Rome eut l'honneur de ce que Brutus fit pour l'amour de lui-même, que sa patrie accepta le sacrifice qu'il faisoit à son amour-propre, & qu'il fut cruel par faiblesse plutôt que par magnanimité.

L'intérêt peut tout sur les ames; on se cherche dans l'objet de tous ses attachemens; & comme il y a diverses sortes d'intérêts, on peut distinguer aussi diverses sortes d'affections que l'intérêt fait naître entre les hommes. Un intérêt de volupté fait naître les amitiés galantes: un intérêt d'ambition fait naître les amitiés politiques: un intérêt d'orgueil fait naître les amitiés illustres: un intérêt d'a-

varice fait naître les amitiés utiles. Le vulgaire qui déclame ordinairement contre l'amitié intéressée, ne fait ce qu'il dit. Il se trompe en ce qu'il ne connoît, généralement parlant, qu'une sorte d'amitié intéressée, qui est celle de l'avarice; au lieu qu'il y a autant de sortes d'affections intéressées, qu'il y a d'objets de cupidité. Il s'imagine que c'est être criminel que d'être intéressé, ne considérant pas que c'est le desintéressement & non pas l'intérêt qui nous perd. Si les hommes nous offroient d'assez grands biens pour satisfaire notre ame, nous serions bien de les aimer d'un amour d'intérêt, & personne ne devoit trouver mauvais que nous préférassions les motifs de cet intérêt à ceux de la proximité & de toute autre chose.

La reconnoissance elle-même n'est pas plus exempte de ce principe de l'amour de nous-mêmes; car quelle différence y a-t-il au fond entre l'intérêt & la reconnoissance? C'est que le premier a pour objet le bien à venir, au lieu que la dernière a pour objet le bien passé. La reconnoissance n'est qu'un retour délicat de l'amour de nous-mêmes, qui se sent obligé; c'est en quelque sorte l'élévation de l'intérêt: nous n'aimons point notre bienfaiteur parce qu'il est aimable, nous l'aimons parce qu'il nous a aimés.

La sympathie, qui est la quatrième source que nous avons marquée de nos affections, est de deux sortes. Il y a une sympathie des corps & une sympathie de l'ame: il faut chercher la cause de la première dans le tempérament, & celle de la seconde dans les secrets ressorts qui font agir notre cœur. Il est même certain que ce que nous croyons être une sympathie de tempérament, a quelquefois sa source dans les principes cachés de notre cœur. Pourquoi pensez-vous que je hais cet homme à une première vue, quoiqu'il me soit inconnu? C'est qu'il a quelques traits d'un homme qui m'a offensé; que ces traits frappent mon ame & réveillent une idée de haine sans que j'y fasse réflexion. Pourquoi au contraire aimé-je une personne inconnue dès que je la vois, sans m'informer si elle a du mérite ou si elle n'en a pas? C'est qu'elle a de la conformité ou avec moi ou avec mes enfans & mes amis, en un mot avec quelque personne que j'aurai aimée. Vous voyez donc quelle part a l'amour de nous-mêmes à ces inclinations mystérieuses & cachées, qu'un de nos Poètes décrit de cette manière:

*Il est des nauds secrets, il est des sympathies,
Dont par les doux accords les ames assorties, &c.*

Mais si après avoir parlé des sympathies corporelles, nous entrons dans le détail des sympathies spirituelles, nous connoîtrions qu'aimer les gens par sympathie, n'est proprement que chérir la ressemblance qu'ils ont avec nous; c'est avoir le plaisir de nous aimer en leurs personnes. C'est un charme pour notre cœur de pouvoir dire du bien de nous sans blesser la modestie. Nous n'aimons pas seulement ceux à qui la Nature donne des conformités avec nous, mais encore ceux qui nous ressemblent par art & qui tâchent de nous imiter: ce n'est pas qu'il ne puisse arriver qu'on haïra ceux de qui l'on est mal imité: personne ne veut être ridicule; on aimeroit mieux être haïssable; ainsi on ne veut jamais de bien aux copies dont le ridicule rejaillit sur l'original.

Mais sur quels principes d'amour propre peut être fondée cette affection que les hommes ont naturellement pour les hommes vertueux, auxquels néanmoins ils ne se soucient pas de ressembler? car le vice rend à cet égard des hommages forcés à la vertu; les hommes l'estiment & la respectent.

Je répons qu'il y a fort peu de personnes qui aient pour jamais renoncé à la vertu, & qui ne s'imagi-

nent que s'ils ne sont pas vertueux en un tems, ils ne puissent le devenir en un autre. J'ajoute que la vertu est essentiellement aimable à l'amour de nous-mêmes, comme le vice lui est essentiellement haïssable. La raison en est que le vice est un sacrifice que nous nous faisons des autres à nous-mêmes; & la vertu un sacrifice que nous faisons au bien des autres de quelque plaisir ou de quelque avantage qui nous flattoit. Comment n'aimerions-nous pas la clémence? elle est toute prête à nous pardonner nos crimes: la libéralité se dépouille pour nous faire du bien: l'humilité ne nous dispute rien; elle cede à nos prétentions: la tempérance respecte notre honneur, & n'en veut point à nos plaisirs: la justice défend nos droits, & nous rend ce qui nous appartient: la valeur nous défend; la prudence nous conduit; la modération nous épargne; la charité nous fait du bien, &c.

Si ces vertus font du bien, dira-t-on, ce n'est pas à moi qu'elles le font; je le veux: mais si vous vous trouviez en d'autres circonstances elles vous en feroient: mais elles supposent une disposition à vous en faire dans l'occasion. N'avez-vous jamais éprouvé, qu'encore que vous n'attendiez ni secours ni protection d'une personne riche, vous ne pouvez vous défendre d'avoir pour elle une secrète considération? Elle naît, non de votre esprit, qui méprise souvent les qualités de cet homme, mais de l'amour de nous-mêmes, qui vous fait respecter en lui jusqu'au simple pouvoir de vous faire du bien. En un mot, ce qui vous prouve que l'amour de nous-mêmes entre dans celui que vous avez pour la vertu, c'est que vous éprouvez que vous aimez davantage les vertus, à mesure que vous y trouvez plus de rapport & de convenance avec vous. Nous aimons plus naturellement la clémence que la sévérité, la libéralité que l'économie, quoique tout cela soit vertu.

Au reste, il ne faut point excepter du nombre de ceux qui aiment ainsi les vertus, les gens vicieux & déréglés: au contraire, il est certain que par cela même qu'ils sont vicieux, ils doivent trouver la vertu plus aimable. L'humilité applanit tous les chemins à notre orgueil; elle est donc aimée d'un orgueilleux: la libéralité donne; elle ne sauroit donc déplaire à un intéressé: la tempérance vous laisse en possession de vos plaisirs; elle ne peut donc qu'être agréable à un voluptueux, qui ne veut point de rival ni de concurrent. Auroit-on crû que l'affection que les hommes du monde témoignent pour les gens vertueux, eût une source si mauvaise? & me pardonnera-t-on bien ce paradoxe, si j'avance qu'il arrive souvent que les vices qui sont au-dedans de nous, font l'amour que nous avons pour les vertus des autres?

Jé vais bien plus avant, & j'oserai dire que l'amour de nous-mêmes a beaucoup de part aux sentimens les plus épurés que la morale & la religion nous font avoir pour Dieu. On distingue trois sortes d'amour divin; un amour d'intérêt, un amour de reconnoissance, & un amour de pure amitié: l'amour d'intérêt se confond avec l'amour de nous-mêmes; l'amour de reconnoissance a encore la même source que celui d'intérêt, selon ce que nous en avons dit ci-dessus; l'amour de pure amitié semble naître indépendamment de tout intérêt & de tout amour de nous-mêmes. Cependant si vous y regardez de près, vous trouverez qu'il a dans le fond le même principe que les autres: car premierement il est remarquable que l'amour de pure amitié ne naît pas tout d'un coup dans l'ame d'un homme à qui l'on fait connoître la religion. Le premier degré de notre sanctification est de se détacher du monde; le second, c'est d'aimer Dieu d'un amour d'intérêt, en lui donnant tout son attachement, parce qu'on

le considère comme le souverain bien ; le troisième, c'est d'avoir pour ses bienfaits la reconnaissance qui leur est due ; & le dernier enfin, c'est d'aimer ses perfections. Il est certain que le premier de ces sentimens dispose au second, le second au troisième, le troisième au quatrième : or comme tout ce qui dispose à ce dernier mouvement, qui est le plus noble de tous, est pris de l'amour de nous-mêmes, il s'ensuit que la pure amitié dont Dieu même est l'objet, ne naît point indépendamment de ce dernier amour.

D'ailleurs, l'expérience nous apprend qu'entre les attributs de Dieu, nous aimons particulièrement ceux qui ont le plus de convenance avec nous : nous aimons plus sa clémence que sa justice, sa bonté que son immensité ; d'où vient cela ? si ce n'est de ce que cette pure amitié, qui semble n'avoir pour objet que les perfections de Dieu, tire sa force principale des rapports que ces perfections ont avec nous.

S'il y avoit une pure amitié dans notre cœur à l'égard de Dieu, laquelle fût exempte du principe de l'amour de nous-mêmes, cette pure amitié naîtroit nécessairement de la perfection connue, & ne s'éleveroit point de nos autres affections. Cependant les démons connoissent les perfections de Dieu sans les aimer, les hommes connoissent ces perfections avant leur conversion, & personne n'oseroit dire que dans cet état ils aient pour lui cette affection que l'on nomme de pure amitié ; il s'ensuit donc qu'il faut autre chose que la perfection connue pour faire naître cet amour.

Pendant que nous regardons Dieu comme notre juge, & comme un juge terrible qui nous attend la foudre à la main, nous pouvons admirer ses perfections infinies, mais nous ne saurions concevoir de l'affection pour elles. Il est bien certain que si nous pouvions refuser à Dieu cette admiration, nous nous garderions bien de la lui rendre : & d'où vient cette nécessité d'admirer Dieu ? C'est que cette admiration naît uniquement de la perfection connue : si donc vous concevez que la pure amitié a la même source, il s'ensuit que la pure amitié naîtra dans notre âme comme l'admiration.

1°. De ce que nous nous aimons nous-mêmes nécessairement, il s'ensuit que nous avons certains devoirs à remplir qui ne regardent que nous-mêmes : or les devoirs qui nous regardent nous-mêmes peuvent se réduire en général à travailler à notre bonheur & à notre perfection ; à notre perfection, qui consiste principalement dans une parfaite conformité de notre volonté avec l'ordre ; à notre bonheur, qui consiste uniquement dans la jouissance des plaisirs, j'entens des solides plaisirs, & capables de contenter un esprit fait pour posséder le souverain bien.

2°. C'est dans la conformité avec l'ordre que consiste principalement la perfection de l'esprit : car celui qui aime l'ordre plus que toutes choses, a de la vertu ; celui qui obéit à l'ordre en toutes choses, remplit ses devoirs ; & celui-là mérite un bonheur solide, qui sacrifie ses plaisirs à l'ordre.

3°. Chercher son bonheur, ce n'est point vertu, c'est nécessité : car il ne dépend point de nous de vouloir être heureux ; & la vertu est libre. L'amour-propre, à parler exactement, n'est point une qualité qu'on puisse augmenter ou diminuer. On ne peut cesser de s'aimer ; mais on peut cesser de se mal aimer. On peut, par le mouvement d'un amour-propre éclairé, d'un amour-propre soutenu par la foi & par l'espérance, & conduit par la charité, sacrifier ses plaisirs présents aux plaisirs futurs, se rendre malheureux pour un tems, afin d'être heureux pendant l'éternité ; car la grace ne détruit point la nature. Les pécheurs & les justes veulent également être heu-

reux ; ils courent également vers la source de la félicité : mais le juste ne se laisse ni tromper ni corrompre par les apparences qui le flattent ; au lieu que le pécheur, aveuglé par ses passions, oublie Dieu, ses vengeances & ses récompenses, & employe tout le mouvement que Dieu lui donne pour le vrai bien, à courir après des fantômes.

4°. Notre amour-propre est donc le motif qui, secouru par la grace, nous unit à Dieu, comme à notre bien, & nous soumet à la raison comme à notre loi, ou au modèle de notre perfection : mais il ne faut pas faire notre fin ou notre loi de notre motif. Il faut véritablement & sincèrement aimer l'ordre, & s'unir à Dieu par la raison ; il ne faut pas désirer que l'ordre s'accorde à nos volontés : cela n'est pas possible ; l'ordre est immuable & nécessaire : il faut haïr ses desordres, & former sur l'ordre tous les mouvemens de son cœur ; il faut même venger à ses dépens l'honneur de l'ordre offensé, ou du moins se soumettre humblement à la vengeance divine : car celui qui voudroit que Dieu ne punit point l'injustice ou l'ivrognerie, n'aime point Dieu ; & quoique par la force de son amour-propre éclairé il s'abstienne de voler & de s'enivrer, il n'est point juste.

5°. De tout ceci il est manifeste premièrement, qu'il faut éclairer son amour-propre, afin qu'il nous excite à la vertu : en second lieu, qu'il ne faut jamais suivre uniquement le mouvement de l'amour-propre : en troisième lieu, qu'en suivant l'ordre inviolablement, on travaille solidement à contenter son amour-propre : en un mot, que Dieu seul étant la cause de nos plaisirs, nous devons nous soumettre à sa loi, & travailler à notre perfection.

6°. Voici en général les moyens de travailler à sa perfection, & d'acquiescer & conserver l'amour habituel & dominant de l'ordre. Il faut s'accoutumer au travail de l'attention, & acquiescer par-là quelque force d'esprit ; il ne faut consentir qu'à l'évidence, & conserver ainsi la liberté de son âme ; il faut étudier sans cesse l'homme en général, & soi-même en particulier, pour se connoître parfaitement ; il faut méditer jour & nuit la loi divine, pour la suivre exactement ; se comparer à l'ordre pour s'humilier & se mépriser ; se souvenir de la justice divine, pour la craindre & se réveiller. Le monde nous séduit par nos sens ; il nous trouble l'esprit par notre imagination ; il nous entraîne & nous précipite dans les derniers malheurs par nos passions. Il faut rompre le commerce dangereux que nous avons avec lui par notre corps, si nous voulons augmenter l'union que nous avons avec Dieu par la raison.

Ce n'est pas qu'il soit permis de se donner la mort ; ni même de ruiner sa santé : car notre corps n'est pas à nous ; il est à Dieu, il est à l'état, à notre famille, à nos amis : nous devons le conserver dans sa force, selon l'usage que nous sommes obligés d'en faire : mais nous ne devons pas le conserver contre l'ordre de Dieu, & aux dépens des autres hommes : il faut l'exposer pour le bien de l'état, & ne point craindre de l'affaiblir, le ruiner, le détruire, pour exécuter les ordres de Dieu. Je n'entre point dans le détail de tout ceci, parce que je n'ai prétendu exposer que les principes généraux sur lesquels chacun est obligé de régler sa conduite, pour arriver heureusement au lieu de son repos & de ses plaisirs. (X)

* AMOUR ou CUPIDON, (Myth.) dieu du Paganisme, dont on a raconté la naissance de cent manières différentes, & qu'on a représenté sous cent formes diverses, qui lui conviennent presque toutes également. L'amour demande sans cesse, Platon a donc pu le dire fils de la pauvreté ; il aime le trouble, & semble être né du cahos, comme le prétend Hésiode : c'est un mélange de sentimens sublimes, & de desirs grossiers : c'est ce qu'entendoit apparemment

Sapho, quand elle faisoit l'amour, fils du ciel & de la terre. Je crois que Simonide avoit en vûe le composé de force & de foiblesse qu'on remarque dans la conduite des amans, quand il pensa que l'amour étoit fils de Vénus & de Mars. Il naquit, selon Alcmeon, de Flore & de Zéphire, symboles de l'inconstance & de la beauté. Les uns lui mettent un bandeau sur les yeux, pour montrer combien il est aveugle; & d'autres un doigt sur la bouche, pour marquer qu'il veut de la discrétion. On lui donne des ailes, symboles de legereté; un arc, symbole de puissance; un flambeau allumé, symbole d'activité; dans quelques Poètes, c'est un dieu ami de la paix, de la concorde, & de toutes vertus; ailleurs, c'est un dieu cruel, & pere de tous les vices: & en effet, l'amour est tout cela, selon les ames qu'il domine. Il a même plusieurs de ces caracteres successivement dans la même ame: il y a des amans qui nous le montrent dans un instant, fils du ciel; & dans un autre, fils de l'enfer. L'amour est quelquefois encore représenté, tenant par les ailes un papillon, qu'il tourmente & qu'il déchire: cette allégorie est trop claire pour avoir besoin d'explication.

AMOUR, *peindre avec amour*, c'est travailler un ouvrage, le rechercher, le finir de façon que rien n'y soit négligé. (R)

AMOUR, a son acception en Fauconnerie: on dit voler d'amour, des oiseaux qu'on laisse voler en liberté, afin qu'ils fôtiennent les chiens.

AMOUR, (SAINT-) ville de France dans la Franche-Comté. Long. 22. 58. lat. 46. 30.

AMOUR ou AMOER, grand fleuve, mer, île, & détroit du même nom en Asie, dans la Tartarie orientale.

AMOUREUX, adj. muscles amoureux, *amatorii musculi* (en Anatomie.), est le nom que l'on donne quelquefois aux muscles de l'œil qui le font mouvoir obliquement, & lui font faire ce qu'on appelle des *œilades*. Voyez ŒIL.

Lorsque l'abducteur & l'abaisseur agissent ensemble, ils donnent à l'œil ce mouvement oblique. Voyez DROIT. (L)

* AMPAN ou EMPAN, f. m. (Comm.) mesure étendue qui sert à mesurer les distances & les longueurs. Voyez PALME.

AMPARLIER, f. m. (Jurisp.) vieux mot qui s'est dit autrefois pour *Avocat*. On a dit aussi *avant-parlier* dans la même signification. Tous deux sont dérivés de *parlier*, signifiant la même chose. (H)

* AMPASA, petit pays d'Afrique, sur la côte de Zanguebar, entre la ligne & le royaume de Melinde. Long. 58. lat. mérid. 1. 30.

* AMPASTELER, en Teinture, c'est donner aux laines & aux draps, le bleu de pastel. On dit aussi *gueder*, parce que le guede & le pastel font la même chose. Quand le bleu se donne avec le voude & l'indigo, cela n'empêche pas qu'on ne se serve du terme *ampasteler*. Voyez TEINTURE.

* AMPATRÉS, peuples de l'île de Madagascar, vers la côte méridionale, entre Caremboule & Carcanassi.

* AMPECHONÉ, *ἀμπεχόνη* (Hist. anc.) manteau léger que les femmes portoient sur leur tunique. On peut voir dans les *Antiquités expliquées* du P. Montfaucon une figure d'Hésione avec cet ajustement. Son manteau est frangé par le bas. Vol. III. pag. 35.

AMPELITE, f. f. *ampelites*, *pharmacitis*, (Hist. nat.) terre noire & bitumineuse, qui doit être regardée comme sulphureuse & inflammable. Pline l'a désignée comme telle, en disant qu'elle est très-resemblante au bitume, qu'elle se liquéfie dans l'huile, & qu'elle reste de couleur noirâtre après avoir été brûlée. Dioscoride assure que l'on trouve la terre qu'il appelle *ampelite*, aux environs de la ville aujourd'hui

nommée *Seleuche* en Sourie; il la donne comme une terre d'un beau noir, qui se divise assez facilement, qui est également luisante dans toutes les parties, & qui se dissout promptement dans l'huile après avoir été broyée; celle qui est blanche n'est pas dissoluble, c'est une mauvaise qualité pour cette terre au rapport du même auteur. Mathiolo conclut de toutes ces observations, que l'*ampelite* n'est pas fort différente du jais (voyez JAIS), ou du charbon de terre (voyez CHARBON DE TERRE). Le nom d'*ampelite* vient d'une propriété qu'a cette terre, qui est de faire mourir les vers qui se trouvent dans les vignes; c'est pourquoi en l'a nommée *terre de vigne*. On l'a aussi appelée *pharmacitis*, parce qu'on lui attribue quelques propriétés médicinales, comme de guérir les ulcères des paupières; on s'en est aussi servi pour teindre en noir les cheveux & les sourcils; on en a fait des dépilatoires, &c. *Terræ musei regii Dresdensis*. D. Christ. Gottlieb Ludwig. Lipsiæ 1749, pag. 72. Voyez TERRE. (I)

* AMPELUSIA, c'est un promoteur d'Afrique; dans la Mauritanie Tingitane, dans la province de Hasbar près de Tanger, vis-à-vis l'Andalousie; c'est aussi une ville & promoteur de Crete, qu'on nomme aujourd'hui *Capo Sagro*. C'est encore une ville & promoteur de Macédoine, près du golphe Sainte-Anne, & que nous appellons *Capo Canistro*.

* AMPHAXE ou AMPHAXIS, petite ville de Macédoine, sur le golphe que nous appellons de *Contessa*. Elle donnoit son nom à un petit pays qu'on nommoit l'*Amphaxite*.

* AMPHIARÉES, (Hist. anc.) fêtes que les Oropiens célébroient à l'honneur du divin Amphiaraius, qui avoit un oracle fameux dans le temple qu'ils lui éleverent. Ceux qui alloient consulter l'oracle, immoloient un mouton, en étendoient à terre la peau, & s'endormoient dessus, attendant en songe l'inspiration du dieu.

AMPHIARTHROSE, f. f. en Anatomie, est une sorte d'articulation neutre ou moyenne, qui est distinguée de la *diarthrose*, en ce qu'elle n'a pas un mouvement manifeste, & de la *synarthrose*, par sa connexion. Voyez ARTICULATION, DIARTHROSE, &c. Ce mot vient d'*ἀμφι*, deux, & d'*ἄρθρωσις*, articulation, l'*amphiarthrose* étant composée de deux autres sortes d'articulations: c'est pourquoi quelques-uns l'appellent aussi *diarthrose-synarthrodiale*.

Les pieces qui la composent n'ont pas chacune un cartilage propre & particulier comme dans la *diarthrose*; elles tiennent de part & d'autre à un même cartilage commun, qui étant plus ou moins souple, leur permet un mouvement de flexibilité. Telle est la connexion de la première côte avec le sternum, & celle des corps des vertèbres entre eux. Winslow. Voyez VERTEBRE, & Planches Anatomiques.

AMPHIBIE, f. pris adject. (Hist. nat.) animal qui vit alternativement sur la terre & dans l'eau, c'est-à-dire dans l'air & dans l'eau, comme le castor, le veau de mer, &c. L'homme & quantité d'autres animaux que l'on ne regarde pas comme *amphibies*, le sont cependant en quelque façon; puisqu'ils vivent dans l'eau tant qu'ils restent dans la matrice, & qu'ils respirent lorsqu'ils sont nés: mais ils ne peuvent plus dans la suite se passer d'air, si ce n'est pendant quelques instans, comme il arrive aux plongeurs. Il est vrai qu'on a vû des gens qui pouvoient rester dans l'eau pendant un assez long-tems; peut-être que si on y mettoit de jeunes animaux, on empêcheroit le trou oval de se fermer, & que le sang pourroit circuler au moins pendant quelque tems sans le mouvement des poumons. Voyez TROU OVAL.

On a divisé les animaux en *terrestres*, *aquatiques*, & *amphibies*: mais on a trouvé cette méthode très-défectueuse, parce qu'on y sépare des espèces du mê-

me genre, & des genres de la même classe, & parce qu'on y réunit des especes de différens genres & des genres de différentes classes, c'est-à-dire parce que cette méthode n'est pas d'accord avec d'autres méthodes : mais cet inconvénient doit arriver dans toutes les méthodes arbitraires. Voyez MÉTHODE.

Gesner a fait un article des *amphibies* dans sa division des animaux, *ordre II. des animaux d'eau-douce, part v. Amphibies*. Le castor, le loutre, le rat d'eau, l'hippopotame, le crocodile, un grand lézard d'Amérique, le cordyle, la tortue d'eau, la grenouille, le crapaud d'eau, la salamandre d'eau appelée *tac* ou *tassot*, le serpent d'eau, &c. Gesner regardoit aussi comme *amphibies* les oiseaux qui cherchent leur nourriture dans l'eau. *Nomenclator aquatiliū animantium, pag. 352. & suivantes.*

M. Linnæus fait une classe d'*amphibies* dans sa distribution des animaux. *Syst. nat. regn. anim. classis III.* Le premier ordre contient les *reptiles*, qui sont les tortues, le crapaud, la grenouille, le crocodile, le cordyle, le lézard, la salamandre, le caméléon, le scinc, &c. Le second ordre contient les *serpens*. Voyez ANIMAL. (I)

AMPHIBLESTROIDE, f. f. en Anatomie, est le nom d'une tunique ou membrane de l'œil, appelée plus ordinairement *rétine*. Voyez RÉTINE.

Ce mot est grec, ἀμφιβλεστροειδής, composé d'ἀμφιβλεστρον, *rets*, & de εἶδος, *forme*; parce que le tissu de cette membrane est en façon de rets : d'où les Latins l'appelloient aussi *retiformis*. (L)

AMPHIBOLOGIE, f. f. terme de Grammaire, *ambiguité*. Ce mot vient du grec ἀμφιβολία, qui a pour racine ἀμφι, préposition qui signifie *environ, autour*, & βάλλω, *jetter*; à quoi nous avons ajouté λόγος, *parole, discours*.

Lorsqu'une phrase est énoncée de façon qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes, on dit qu'il y a *amphibologie*, c'est-à-dire qu'elle est équivoque, ambiguë.

L'*amphibologie* vient de la tournure de la phrase, c'est-à-dire de l'arrangement des mots, plutôt que de ce que les termes sont équivoques.

On donne ordinairement pour exemple d'une *amphibologie*, la réponse que fit l'oracle à Pyrrhus, lorsque ce prince l'alla consulter sur l'événement de la guerre qu'il vouloit faire aux Romains :

Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.

L'*amphibologie* de cette phrase consiste en ce que l'esprit peut ou regarder *te* comme le terme de l'action de *vincere*, en sorte qu'alors ce sera Pyrrhus qui sera vaincu; ou bien on peut regarder *Romanos* comme ceux qui seront vaincus, & alors Pyrrhus remportera la victoire.

Quoique la langue Françoisé s'énonce communément dans un ordre qui semble prévenir toute *amphibologie*; cependant nous n'en avons que trop d'exemples, sur-tout dans les transactions, les actes, les testamens, &c. *nos qui, nos que, nos il, son, sa, se*, donnent aussi fort souvent lieu à l'*amphibologie*: celui qui compose s'entend, & par cela seul il croit qu'il sera entendu: mais celui qui lit n'est pas dans la même disposition d'esprit; il faut que l'arrangement des mots le force à ne pouvoir donner à la phrase que le sens que celui qui a écrit a voulu lui faire entendre. On ne sauroit trop répéter aux jeunes gens, qu'on ne doit parler & écrire que pour être entendu, & que la clarté est la première & la plus essentielle qualité du discours. (F)

AMPHIBRAQUE, (*Belles-Lettres.*) est le nom d'un pié de vers dans le poésie Greque & Latine, qui consiste en trois syllabes, une longue entre deux breves. Voyez PIÉ & VERS.

Ce mot vient d'ἀμφι, *autour*, & de βραχύς, *bref*;

comme qui diroit *pié-bref à ses deux extrémités*. On l'a appelé aussi *janius* & *scolius*. Diom. III. p. 475.

Tels sont ces mots *amāre, abīrē, pātērniūs, Ομήρος, &c.* (G)

* AMPHIBRONCHES, f. f. pl. c'est le nom qu'on peut donner aux parties circonvoisines des bronches; & qu'on applique, selon Harris, à celles qui environnent les glandes des gencives & autres qui arrosent la gorge, la trachée artère & l'œsophage. On dit aussi *amphibronchies*.

* AMPHICLÉE, ancienne ville de la Phocide en Grece, dont les Amphictyons changerent le nom en celui d'*Ophythea*.

AMPHICTYONS, f. m. pl. (*Hist. anc.*) c'étoient des députés des différens peuples de la Grece, qui dans l'assemblée générale représentoient toute la nation. Ils avoient plein pouvoir de proposer, de résoudre & d'arrêter tout ce qu'ils jugeoient utile & avantageux à la Grece.

Les *Amphictyons* étoient à-peu-près en Grece ce que sont les Etats Généraux dans les Provinces-Unies, ou plutôt ce que l'on appelle en Allemagne, *la diete de l'Empire*. Voyez ETATS & DIETE.

Celui qui donna l'idée de ces assemblées, & qui en convoqua une le premier, fut *Amphictyon*, troisième roi d'Athènes, qui imagina ce moyen pour unir les Grecs plus étroitement entre eux, & les rendre par-là la terreur des barbares leurs voisins; & son nom demeura affecté à son tribunal.

Il s'assembloit deux fois l'an dans le temple de Cérés, qui étoit bâti dans une vaste plaine près du fleuve Alopus.

Pausanias, dans la liste des dix nations qui envoient des députés à ces assemblées, ne parle que des Ioniens, des Dolopes, des Theffaliens, des Æniens, des Magnésiens, des Méliens, des Phthiens, des Doriens, des Phocéens, & des Locriens: il n'y comprend pas les Achéens, les Eléens, les Argiens, les Messéniens & plusieurs autres. Eschine donne aussi une liste des cités qui étoient admises dans ces assemblées, dans son *Oraison de falsâ legatione*.

Acrisius institua un nouveau conseil d'*amphictyons*, qui s'assembloient deux fois l'an dans le temple de Delphes. Les députés se nommoient indifféremment, *Ἀμφικτύονες, Πυλῆγοραι, Ἰερονήμιωνες*, & leur assemblée *Πυλαία*.

Les Romains ne jugerent pas nécessaire de supprimer ces assemblées des *amphictyons*. Strabon même assure que de son tems elles se tenoient encore. (G)

* AMPHIDÉE, f. f. c'est, selon quelques Anatomistes, la partie supérieure de l'orifice de la matrice.

AMPHIDROMIE, f. f. (*Hist. anc.*) étoit une fête chez les anciens, qui se célébroit le cinquième jour après la naissance d'un enfant. Voyez FÊTE. (G)

AMPHIMACRE, f. m. pié dans la poésie ancienne, Greque & Latine, qui consistoit en trois syllabes, une breve entre deux longues. Ce mot vient du grec, ἀμφι, *autour*, & de μακρός, *long*; comme qui diroit *long à ses deux extrémités*.

Tels sont ces mots, *omniūm, cāstiliās, γαμματων, &c.* Ce pié est aussi appelé quelquefois *creticus* & *seccennius*. Diom. III. p. 475. Quintil. lib. IX. cap. iv. (G)

* AMPHIMALLE, f. m. (*Hist. anc.*) habit velu des deux côtés, à l'usage des Romains dans la saison froide. C'est tout ce qu'on en fait.

* AMPHINOME, nom qu'Homere donne à une des cinquante Néréides.

* AMPHIPHON, (*Mythol.*) gâteaux qu'on faisoit en l'honneur de Diane, & qu'on environnoit de petits flambeaux. C'est-là tout ce que nous en savons. Ceux qui écrivent, tombent dans une étrange contradiction; ils prétendent tous que leurs ouvrages passeront

passeront à la postérité, & la plupart d'entre eux parlent des choses d'une manière à n'être entendus que de leurs contemporains. Je fais qu'il y a un grand nombre d'ouvrages où le bon goût ne permet pas les détails, & qu'il ne faut pas s'attendre qu'un poète qui a occasion d'employer le nom d'une arme ou d'un plumet, en fasse la description : mais tous les auteurs ne font pas dans ce cas. Ceux qui font des dictionnaires n'ont pas cette excuse pour eux : au contraire, je pense que si les dictionnaires étoient bien faits, ils serviroient de commentaire à tous les autres ouvrages ; & que c'est-là qu'on trouveroit ces notes, ces éclaircissements qui enflent nos éditions, & au milieu desquels le texte d'un auteur est comme étouffé. On a imaginé tant de dictionnaires, on en a tant exécuté ; cependant il en reste un à faire : ce seroit un dictionnaire où tous les passages obscurs de nos bons auteurs seroient éclaircis. Il ne seroit peut-être pas inutile de marquer dans le même ouvrage les fautes de langue dans lesquelles ils sont tombés. Ce travail nettoieroit nos éditions à venir de toute cette broderie marginale, qui leur est nécessaire dans l'état où sont les choses, mais qui ne les en défigure pas moins. On conçoit bien que ce que je viens de dire des auteurs françois, s'étend aussi aux auteurs grecs & latins.

AMPHIPOLES, s. m. pl. (*Hist. anc.*) étoient des archontes, ou magistrats souverains de Syracuse. Voyez ARCHONTE. Ils y furent établis par Timoléon, après qu'il en eut expulsé Denys le Tyran. Ils gouvernerent Syracuse pendant l'espace de 300 ans ; & Diodore de Sicile nous assure qu'ils subsistoient encore de son tems. (G)

* AMPHIPOLIS, (*Géog.*) ville ancienne, située sur le fleuve Strimon, aux frontières de Thrace & de Macédoine. Elle s'appella depuis *Christopoli* ; on dit qu'elle se nomme aujourd'hui *Emboi* ou *Chrysoptoli*.

AMPHIPROSTYLE, (*Archit.*) ce mot est formé de ces trois, *ἀμφι*, autour, *πρὸς*, devant, & *στύλος*, colonne. Il signifie un double prostyle (voyez PROSTYLE), qui a deux faces pareilles, c'est-à-dire qui a un portail derrière, pareil à celui qui n'est que devant au prostyle. Cette espèce de temple a été particulière aux Payens. Les Chrétiens n'ont jamais fait de portail au-derrière de leurs églises. Voyez TEMPLE. (P)

* AMPHIRO, nom d'une nymphe océanide.

AMPHISBÆNE, serpent qui peut se porter en avant & en arrière. Voyez DOUBLE-MARCHEUR. (I)

AMPHISCIENS, s. m. pl. terme de Géographie & d'Astronomie, se dit des peuples qui habitent la zone torride. Voyez ZONE. Ce mot vient d'*ἀμφι*, autour, & de *σκία*, ombre. On les a ainsi nommés, parce qu'ils ont leur ombre tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; c'est-à-dire dans une saison de l'année au septentrion, & dans l'autre au midi. Voyez OMBRE. Les Amphisciens sont aussi *Asciens*. Voyez ASCIENS. (O)

AMPHISMILE, s. m. bistouri tranchant des deux côtés, propre pour disséquer. Ce mot est composé d'*ἀμφι*, autour, & de *σμίλη*, bistouri ou lancette. Voyez SCALPEL. (Y)

* AMPHITHÉÂTRE, s. m. Ce terme est composé de *ἀμφι* & de *θεάτρον*, théâtre, & théâtre vient de *θεάομαι*, regarder, contempler : ainsi amphithéâtre signifie proprement un lieu d'où les spectateurs rangés circulairement voyent également bien ; aussi les Latins le nommoient-ils *visorium*. C'étoit un bâtiment spacieux, rond, plus ordinairement oval, dont l'espace du milieu étoit environné de sièges élevés les uns au-dessus des autres, avec des portiques en dedans & en-dehors. Cassiodore dit que ce bâtiment étoit fait de deux théâtres conjoints. Le nom de *cavea* qu'on lui donnoit quelquefois, & qui fut le premier nom des théâtres, n'exprimoit que le dedans, ou ce creux formé par les gradins, en cone tronqué,

Tome I.

dont la surface la plus petite, celle qui étoit au-dessous du premier rang de gradins & du *podium*, s'appelloit l'*arene*, parce qu'avant que de commencer les jeux de l'*amphithéâtre*, on y répandoit du sable ; nous disons encore aujourd'hui l'*arene de Nîmes*, les *arenas de Tintinnac*. Au lieu de sable, Caligula fit répandre dans le cirque de la chryso-colle ; Néron ajouta à la chryso-colle du cinnabre broyé.

Dans les commencemens, les *amphithéâtres* n'étoient que de bois. Celui que Statilius Taurus fit construire à Rome dans le champ de Mars sous l'empire d'Auguste, fut le premier de pierre. L'*amphithéâtre* de Statilius Taurus fut brûlé & rétabli sous Néron. Vespasien en bâtit un plus grand & plus superbe, qui fut souvent brûlé & relevé : il en reste encore aujourd'hui une grande partie. Voyez Planche II. de nos antiquités, figure première, l'*amphithéâtre* de Vespasien, tel qu'il étoit jadis ; & figure 2, tel qu'il est à présent. Parmi les *amphithéâtres* entiers ou à demi-détruits qui subsistent, il n'y en a point de comparable au colisée. Il pouvoit contenir, dit Victor, quatre-vingts-sept mille spectateurs. Le fond ou l'enceinte la plus basse étoit ovale. Autour de cette enceinte étoient des loges ou voûtes, qui renfermoient les bêtes qui devoient combattre ; ces loges s'appelloient *caveæ*.

Au-dessus des loges appellées *caveæ*, dont les portes étoient prises dans un mur qui entourait l'*arene*, & sur ce mur, étoit pratiquée une avance en forme de quai, qu'on appelloit *podium*. Rien ne ressemble tant au *podium* qu'une longue tribune, ou qu'un grand peristyle circulaire. Ce *podium* étoit orné de colonnes & de balustrades. C'étoit la place des sénateurs, des magistrats, des empereurs, de l'*édicteur* du spectacle & des vestales, qui avoient aussi le privilège du *podium*. Quoiqu'il fût élevé de douze à quinze piés, cette hauteur n'auroit pas suffi pour garantir des éléphants, des lions, des léopards, des panthères, & autres bêtes féroces. C'est pourquoi le devant en étoit garni de rets, de treillis, de gros troncs de bois ronds & mobiles qui tournoient verticalement, sous l'effort des bêtes qui vouloient y monter : quelques-unes cependant franchirent ces obstacles ; & ce fut pour prévenir cet accident à l'avenir, qu'on pratiqua des fossés ou euripes tout-autour de l'*arene*, pour écarter les bêtes du *podium*.

Les gradins étoient au-dessus du *podium* : il y avoit deux sortes de gradins ou de sièges ; les uns destinés pour s'asseoir ; les autres plus bas & plus étroits, pour faciliter l'entrée & la sortie des premiers. Les gradins à s'asseoir étoient circulaires ; ceux qui servoient d'escalier, coupoient les autres de haut en bas. Les gradins de l'*amphithéâtre* de Vespasien ont un pié deux pouces de hauteur, & deux piés & demi de largeur. Ces gradins formoient les précinctsions ; & l'*amphithéâtre* de Vespasien avoit quatre précinctsions ou boudriers, *baltei*. Les avenues que Macrobe appelloit *vomitatoria*, sont des portes au haut de chaque escalier, auxquelles on arrivoit par des voûtes couvertes. Les espaces contenus entre les précinctsions & les escaliers, s'appelloient *cunei*, des coins. Nous avons dit que les sénateurs occupoient le *podium*, les chevaliers avoient les sièges immédiatement au-dessus du *podium* jusqu'à la première précinctsion ; ce qui formoit environ quatorze gradins. On avoit pratiqué deux sortes de canaux, les uns pour décharger les eaux de pluie ; d'autres pour transmettre des liqueurs odoriférantes, comme une infusion de vin & de safran. On tendoit des voiles pour garantir les spectateurs du soleil, simples dans les commencemens, dans la suite très-riches. Le grand diamètre de l'*amphithéâtre* étoit au plus petit, environ comme 1 $\frac{1}{2}$ à 1.

Outre l'*amphithéâtre* de Statilius Taurus & celui de Vespasien, il y avoit encore à Rome celui de Trajan.

B b ð

Il ne reste du premier & du dernier que le nom de l'endroit où ils étoient, le champ de Mars.

Il y avoit un *amphithéâtre* à Albe, dont il reste, à ce qu'on dit, quelques vestiges; un à Vérone, dont les habitans travaillent tous les jours à réparer les ruines; un à Capoue, de pierres d'une grandeur énorme; un à Pouzzol, dont les ornemens sont détruits au point qu'on n'y peut rien connoître; un au pié du Mont-Cassin, dans le voisinage de la maison de Varron, qui n'a rien de remarquable; un à Orticoli, dont on voit encore des restes; un à Hispella, qui paroît avoir été fort grand, & c'est tout ce qu'on en peut conjecturer; un à Pola, dont la première enceinte est entière. Chaque ville avoit le sien, mais tout est détruit; les matériaux ont été employés à d'autres bâtimens; & ces sortes d'édifices étoient si méprisés dans les siècles barbares, qu'il n'y a que la difficulté de la démolition, qui en ait garenti quelques-uns.

Mais l'usage des *amphithéâtres* n'étoit pas borné à l'Italie; il y en avoit dans les Gaules; on en voit des restes à Fréjus & à Arles. Il en subsiste un presque entier à Nîmes. Celui de Nîmes est d'ordre dorique à deux rangs de colonnes, sans compter un autre ordre plus petit qui le termine par le haut. Il y a des restes d'*amphithéâtres* à Saintes; ceux d'Autun donnent une haute idée de cet édifice; la face extérieure étoit à quatre étages, comme celle du colisée, ou de l'*amphithéâtre* de Vespasien.

Pline parle d'un *amphithéâtre* brisé, dressé par Curion, qui tournoit sur de gros pivots de fer; en sorte que du même *amphithéâtre*, on pouvoit, quand on vouloit, faire deux théâtres différens, sur lesquels on représentoit des piéces toutes différentes.

C'est sur l'arène des *amphithéâtres* que se faisoient les combats de gladiateurs (*V. GLADIATEURS*), & les combats des bêtes; elles combattoient ou contre d'autres de la même espèce, ou contre des bêtes de différente espèce, ou enfin contre des hommes. Les hommes exposés aux bêtes étoient ou des criminels condamnés au supplice, ou des gens qui se louoient pour de l'argent, ou d'autres qui s'y offroient par ostentation d'adresse ou de force. Si le criminel vainquoit la bête, il étoit renvoyé absous. C'étoit encore dans les *amphithéâtres* que se faisoient quelquefois les naumachies & autres jeux, qu'on trouvera décrits à leurs articles.

L'*amphithéâtre* parmi nous, c'est la partie du fond d'une petite salle de spectacle, ronde ou carrée, opposée au théâtre, à sa hauteur, & renfermant les banquettes parallèles, & placées les unes devant les autres, auxquelles on arrive par un espace ou une allée vuide qui les traverse depuis le haut de l'*amphithéâtre* jusqu'en bas; les banquettes du fond sont plus élevées que celles de devant d'environ un pié & demi, en supposant la profondeur de tout l'espace de dix-huit piés. Les premières loges du fond sont un peu plus élevées que l'*amphithéâtre*; l'*amphithéâtre* domine le parterre; l'orchestre qui est presque de niveau avec le parterre, est dominé par le théâtre; & le parterre qui touche l'orchestre, forme entre l'*amphithéâtre* & le théâtre, au-dessous de l'un & de l'autre, un espace carré profond, où ceux qui sifflent ou applaudissent les piéces sont debout.

AMPHITHÉÂTRE, en Anatomie, est un lieu où sont des gradins, ou rangs de sièges élevés circulairement les uns au-dessus des autres. Ces gradins ou sièges occupés par les étudiants en Anatomie, ne forment quelquefois que la demi-circonférence; dans ce cas l'*amphithéâtre* est en face du démonstrateur: mais si les gradins regnent tout autour de la salle, le démonstrateur en Anatomie occupe le milieu de l'arène, & ses élèves l'environnent, rangés comme dans un cône creux, tronqué & renversé.

AMPHITHÉÂTRE DE GASON ou VERTUGADIN, en Jardinage, est une décoration de gazon pour régulariser un coteau ou une montagne, qu'on n'a pas dessein de couper & de soutenir par des terrasses. On y pratique des estrades, des gradins & des plain-piés, qui vous montent insensiblement dans les parties les plus élevées. On orne ces *amphithéâtres* de caisses, d'ifs, de pots, de vases de fayence remplis d'arbrisseaux & de fleurs de saison, ainsi que de figures & de fontaines. (K)

AMPHITHOË, nom d'une des cinquante Néréides.

* AMPHITRITE, (*Myth.*) fille de l'Océan & de Doris, qui consentit à épouser Neptune à la persuasion d'un dauphin, qui pour sa récompense fut placé parmi les astres. Spanheim dit qu'on la représentoit moitié femme & moitié poisson. Il y avoit aussi deux Néréides du même nom.

AMPHORA, (*Astronom.*) ce nom qui est latin se donne quelquefois à la constellation du Verseau. Voyez VERSEAU. (O)

AMPHORE, *amphora*, dans l'*Ecriture*, se prend souvent dans un sens appellatif, pour une cruche ou un vase à mettre des liqueurs: par exemple, vous rencontrerez un homme qui portera un vase plein d'eau, *amphoram aquæ portans*. Luc xxij. 10. Ailleurs il signifie une certaine mesure: ainsi il est dit dans Daniel, qu'on donnoit par jour au dieu Belus six amphores de vin, *vini amphoræ sex. cap. xv. v. 2.* mais l'*amphore* n'étoit pas une mesure hébraïque.

AMPHORE, f. f. chez les Grecs & les Romains, étoit un vaisseau de terre servant de mesure aux choses liquides. Voyez MESURE.

Elle est appelée dans Homère ἀμφίφορος (en place de quoi on a dit aussi par syncope ἀμφορεύς), à cause des deux anses qui étoient pratiquées aux deux côtés de ce vaisseau pour le porter plus facilement; c'est la même chose que *quadrantal*. Voy. QUADRANTAL.

L'*amphore* étoit la vingtième partie du *culeus*, & contenoit 88 septiers, qui pouvoient faire à peu près 36 pintes de Paris. Suétone parle d'un certain homme qui briguoit la questure, qui but une *amphore* de vin à un seul repas avec l'empereur Tibère.

Le P. Calmet prétend que l'*amphore* romaine contenoit deux urnes ou 48 septiers romains, ou quatre-vingts livres de douze onces chacune; & que l'*amphore* attique contenoit trois urnes ou cent-vingt livres aussi de douze onces, qui n'en font que quatre-vingts-dix des nôtres, poids de marc.

Amphore se disoit aussi d'une mesure de choses sèches, laquelle contenoit trois boisseaux, &c. On en conservoit le modèle au capitole, pour empêcher le faux mesurage; elle étoit d'un pié cubique.

Amphore se dit chez les Vénitiens, d'une mesure de liquides beaucoup plus grande que l'*amphore* grecque ou romaine. Elle contient quatre bigots, soixante-seize mustachio, ou deux bottes ou muids. (G)

* AMPHORITES, espèce de combat poétique, qui se faisoit dans l'île d'Ægine. On y accordoit un boeuf, pour récompense, au poète qui avoit le mieux célébré Bacchus en vers dithyrambiques.

* AMPHRYSE, rivière de Thessalie, dans la province nommée *Phthiotide*. Il y en a une autre du même nom en Phrygie dans l'Asie mineure; enfin c'est encore une ville de la Phocide, située sur le Parnasse.

* AMPIGLIONE, ce sont les ruines de l'ancienne ville, appelée *Empulum*; elles sont à une lieue de Tivoli, près du bourg *Castello S. Angelo*.

AMPHOTIDES, f. f. plur. (*Hist. anc.*) du grec ἀμφοτίδες, armes défensives, en usage dans le Pugilat; c'étoient certaines calottes à oreilles, faites d'airain, & doublées de quelque étoffe, dont les athlètes couvroient les parties de leur tête les plus exposées, pour amortir la violence des coups. (G)

AMPLE, adj. (*Maréchal.*) est une épithète qu'on donne au jarret d'un cheval. Voyez JARRET. (V)

AMPLIATIF, adj. *terme de Chancellerie Romaine*; il se dit des Brefs ou Indults qui ajoutent quelque chose aux concessions & privilèges contenus es Indults & Brefs antérieurs. Voyez ci-dessous AMPLIATION. (H)

AMPLIATION, s. f. *terme de Chancellerie*, & singulièrement de Chancellerie Romaine: un Bref ou Bulle d'ampliation, est la même chose qu'un Bref ampliatif. Voyez ci-dessus AMPLIATIF.

On appelloit autrefois *Lettres d'ampliation*, des Lettres qu'on obtenoit en petite Chancellerie à l'effet d'articuler de nouveaux moyens omis dans des Lettres de requête civile précédemment impétrées: mais l'usage de ces Lettres est à présent abrogé; & l'Ordonnance de 1667 qui les a abrogées, a ordonné que ces moyens seroient articulés par une simple requête.

AMPLIATION, *en termes de Finance*, est un double qu'on garde d'une quittance ou autre acte portant décharge, à l'effet de le produire au besoin.

Ampliation, signifie encore *en termes de Finance*, l'expédition en papier d'un nouveau contrat de rente sur la ville, que le Notaire fournit avec la grosse en parchemin, & que le rentier remet au payeur avec sa quittance pour recevoir.

AMPLIATIONS de contrats, *en termes de Pratique*, sont des copies de ces contrats, dont on dépose les grosses es mains d'un Notaire, pour en délivrer des ampliations ou expéditions aux parties ou à des créanciers colloqués utilement dans un ordre, avec déclaration de l'intérêt que chaque créancier a dans ces contrats relativement à sa collocation dans l'ordre. (H)

AMPLIER, v. act. *terme de Palais*, usité dans quelques tribunaux, signifie différer & mettre plus au large. Ainsi, *amplier le terme d'un paiement*, c'est donner du tems au débiteur; *amplier un criminel*, c'est différer le jugement de son procès; *amplier un prisonnier*, c'est lui rendre sa prison plus supportable, en lui donnant plus d'aisance & de liberté. (H)

AMPLIFICATION, s. f. *en Rhétorique*; forme que l'orateur donne à son discours, & qui consiste à faire paroître les choses plus grandes ou moindres qu'elles ne sont en effet. L'amplification trouve sa place dans toutes les parties du discours; elle sert à la preuve, à l'exposition du fait, à concilier la faveur de ceux qui nous écoutent, & à exciter leurs passions. Par elle l'orateur aggrave un crime, exagère une louange, étend une narration par le développement de ses circonstances, présente une pensée sous diverses faces, & produit des émotions relatives à son sujet. Voyez ORAISON & PASSION. Tel est ce vers de Virgile, où au lieu de dire simplement *Turnus meurt*, il amplifie ainsi son récit:

*Ast illi solvuntur frigore membra,
Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras.*
Æneid. XII.

La définition que nous avons donnée de l'amplification, est celle d'Isocrate & même d'Aristote; & à ne la considérer que dans ce sens, elle seroit plutôt l'art d'un sophiste & d'un déclamateur, que celui d'un véritable orateur. Aussi Cicéron la définit-il une argumentation véhémement, une affirmation énergique qui persuade en remuant les passions. Quintilien & les autres maîtres d'éloquence font de l'amplification l'ame du discours: Longin en parle comme d'un des principaux moyens qui contribuent au sublime, mais il blâme ceux qui la définissent un discours qui grossit les objets, parce que ce caractère convient au sublime & au pathétique, dont il distingue l'amplification en ce que le sublime consiste uniquement dans

Tome I.

l'élevation des sentimens & des mots, & l'amplification dans la multitude des uns & des autres. Le sublime peut se trouver dans une pensée unique, & l'amplification dépend du grand nombre. Ainsi ce mot de l'Écriture, en parlant d'Alexandre, *fuluit terra in conspectu ejus*, est un trait sublime; pourroit-on dire que c'est une amplification?

On met aussi cette différence entre l'amplification & la preuve, que celle-ci a pour objet d'éclaircir un point obscur ou controversé, & celle-là de donner de la grandeur & de l'élevation aux objets: mais rien n'empêche qu'un tissu de raisonnemens ne soit en même tems preuve & amplification. Cette dernière est en général de deux sortes: l'une roule sur les choses, l'autre a pour objet les mots & les expressions.

La première peut s'exécuter de différentes manières, 1°. par l'amas des définitions, comme lorsque Cicéron définit l'histoire: *testis temporum, lux veritatis, vita memoriae, magistra vitæ, conscia vetustatis.* Voyez DÉFINITION.

2°. Par la multiplicité des adjoints ou circonstances: Virgile en donne un exemple dans cette lamentation sur la mort de César, où il décrit tous les prodiges qui la précéderent ou la suivirent:

*Vox quoque per lucos vulgo exaudita silentis
Ingens; & simulacra modis pallentia miris
Visa sub obscurum noctis; pecudesque locuta,
Infandum, sistunt amnes, terræque dehiscunt,
Et mæstum illachrymat templis ebur, araque sudant.*

3°. On amplifie encore une chose par le détail des causes & des effets: 4°. par l'énumération des conséquences: 5°. par les comparaisons, les similitudes, & les exemples, voyez COMPARAISON, &c. 6°. par des contrastes ou oppositions, & par les inductions qu'on en tire. Toutes ces belles descriptions des orages, des tempêtes, des combats singuliers, de la peste, de la famine, si fréquentes dans les poètes, ne sont que des amplifications d'une pensée ou d'une action simple développée.

L'amplification par les mots se fait principalement en six manières: 1°. par des métaphores: 2°. par des synonymes: 3°. par des hyperboles: 4°. par des périphrases: 5°. par des répétitions auxquelles on peut ajouter la gradation: 6°. par des termes nobles & magnifiques. Ainsi au lieu de dire simplement, *nous sommes tous mortels*, Horace a dit:

*Omnes eddem cogimur; omnium
Versatur urna seriùs, ocyùs
Sors exitura, & nos in æternum
Exilium impositura cymbæ.* Od. Lib. II.

On amplifie une pensée générale en la particularisant, en la développant, & une pensée particulière & restreinte, en remontant de conséquence en conséquence jusqu'à son principe. Mais on doit prendre garde dans l'amplification, comme en tout autre ouvrage du ressort de l'éloquence, de sortir des bornes de son sujet, défaut ordinaire aux jeunes gens que la vivacité de leur imagination emporte trop loin. Les plus grands orateurs ne se sont pas toujours eux-mêmes préservés de cet écueil; & Cicéron lui-même, dans un âge plus mûr, condamna cette longue amplification qu'il avoit faite sur le supplice des parricides dans son oraison pour Roscius d'Amerie, qui lui attira cependant de grands applaudissemens. Il impute au caractère bouillant de la jeunesse l'affectation qu'il eut alors de s'étendre avec complaisance sur des lieux communs qui n'alloient pas directement à la justification de sa partie. (G)

* AMPLISSIME, adj. superl. *amplissimus*, qualité dont on honore chez les étrangers & dans les collèges quelques personnes constituées en dignité: on

B b b ij

traite dans les exercices publics le Recteur de l'Université de Paris, d'*amplissime rector*.

AMPLITUDE d'un arc de parabole, (en Géom.) est la ligne horizontale comprise entre le point d'où on suppose qu'un arc ou portion de parabole commence, & le point où cette portion se termine. Ce terme est principalement en usage dans le jet des bombes, & l'*amplitude de la parabole* s'appelle alors *amplitude du jet*. Voyez PARABOLE & PROJECTILE.

AMPLITUDE d'un astre, en Astronomie, est l'arc de l'horizon compris entre le vrai levant ou le vrai couchant, & le point où cet astre se leve ou se couche en effet. Voyez HORIZON, LEVER, COUCHER, &c.

L'*amplitude* est de deux sortes, *ortive* ou *orientale*, & *occidentale* ou *occasé*.

L'*amplitude orientale* ou *ortive*, est la distance entre le point où se leve l'astre, & le point du véritable orient, qui est un des points d'intersection de l'équateur & de l'horizon. Voyez ORIENT.

L'*amplitude occidentale* ou *occasé*, est la distance entre le point où l'astre se couche, & le point du vrai occident équinoctial. Voyez OCCIDENT.

L'*amplitude orientale* & l'*occidentale* s'appellent tantôt *septentrionale*, tantôt *meridionale*, selon qu'elles tombent dans la partie *septentrionale* ou *meridionale* de l'horizon.

Le complément de l'*amplitude orientale* ou *occidentale* au quart complet de l'horizon, s'appelle *azimuth*; cependant il faut remarquer, que comme il y a une infinité d'azimuths, il n'y en a qu'un seul qui soit véritablement le complément de l'*amplitude*; savoir, l'azimuth qui répond au cercle vertical, passant par le point de l'horizon où l'astre se leve ou se couche. Voyez AZIMUTH & VERTICAL.

Pour trouver l'*amplitude orientale* du soleil, ou d'un autre astre, par le moyen du globe, V. GLOBE.

Pour trouver l'*amplitude* du soleil par la Trigonométrie, la latitude & la déclinaison du soleil données; il faut dire: comme le co-sinus de la latitude est au rayon, ainsi le sinus de la déclinaison est au sinus de l'*amplitude*. Il est facile de voir que comme la déclinaison du soleil change d'un jour à l'autre, l'*amplitude* change aussi, & que de plus elle est différente pour chaque latitude. C'est pourquoi les Astronomes ont dressé des tables des *amplitudes diurnes* du soleil pour chaque jour & pour différentes latitudes, comme pour Paris, Londres, &c.

L'*amplitude magnétique* est un arc de cercle compris entre le point du lever ou du coucher du soleil, & le point est ou ouïest du compas magnétique ou boussole; c'est-à-dire, la distance du point du lever ou du coucher du soleil au point est ou ouïest du compas magnétique. Voyez BOUSSOLE, CERCLE, LEVER, COUCHER, &c.

Lorsque la boussole n'a point de déclinaison, c'est-à-dire, lorsqu'elle est directement tournée au pôle, il est visible que l'est ou l'ouïest de la boussole répondent exactement à ceux du monde, & qu'ainsi l'*amplitude magnétique* est alors la même que l'*amplitude astronomique*. (O)

* AMPOULE, f. f. (Hist. anc.) vase en usage chez les Romains, & surtout dans les bains, où ils étoient remplis de l'huile dont on se frottoit au sortir de l'eau. Les Chrétiens se sont aussi servis d'*ampoules*; & les vases qui contenoient l'huile dont on oignoit les cathécumènes & les malades, le saint chrême, & le vin du sacrifice, s'appelloient *ampoules*. C'est encore aujourd'hui le nom d'une phiole qu'on conserve dans l'église de Saint Remi de Reims, & qu'on prétend avoir été apportée du ciel pleine de baume, pour le baptême de Clovis. Ce fait est attesté par Hincmar, par Flodoard, & par Aimoin. Gregoire de Tours & Fortunat n'en parlent point. D'habiles gens l'ont combattu; d'autres habiles gens l'ont défendu, Et il

y a eu, à ce qu'on prétend, un ordre de chevaliers de la *sainte ampoule*, qui faisoit remonter son institution jusqu'à Clovis. Ces chevaliers étoient, selon Favon, au nombre de quatre; savoir, les barons de Terrier, de Belestre, de Sonatre & de Louvercy.

AMPOULETTE, f. f. (Art Milit.) C'est ainsi qu'on nomme dans l'Artillerie, le bois des fusées des bombes & grenades. Voyez FUSÉE. (Q)

AMPOULETTES, f. f. pl. en terme de Marine, c'est l'horloge à sable qu'on tient dans la chambre du vaisseau où est la boussole. V. SABLE & HORLOCE. (Z)

* AMPURDAM, petit pays d'Espagne, à l'extrémité orientale de la Catalogne, au pié des Pyrénées.

* AMPURIAS, ville & port d'Espagne dans la Catalogne. Long. 20. 40. lat. 42.

AMPUTATION, f. f. en Chirurgie, est l'opération de couper un membre ou autre partie du corps. Dans les cas de mortification on a souvent recours à l'*amputation*. Voyez MORTIFICATION, GANGRENE, SPHACELE. L'*amputation* d'un membre est une opération extrême à laquelle on ne doit avoir recours qu'après avoir employé tous les moyens possibles pour l'éviter. Elle est inévitable lorsque la mortification s'est emparée d'une partie, au point qu'il n'y ait plus aucune espérance qu'elle se revivifie. Les fracas d'os considérables, par coups de fusil, éclats de bombe & de grenade, & autres corps contondans, exigent l'*amputation*; de même que la carie des os, qui ronge & consume leur substance, & les rend comme vermoulus.

Lorsque l'opération est résolue sur sa nécessité indispensable, il faut déterminer l'endroit où elle se fera. On a établi avec raison qu'on ne couperoit du bras & de la cuisse que le moins qu'il seroit possible. On coupe la jambe quatre travers de doigt au-dessous de la tubérosité antérieure du tibia; non-seulement pour la facilité de porter une jambe de bois après la guérison, mais pour éviter de faire l'incision dans les tendons aponévrotiques des muscles extérieurs de la jambe, & pour ne point scier l'os dans l'apophyse, ce qui rend la cure longue & difficile par la grande surface d'os qui seroit alors découverte.

Quelques auteurs sont d'avis qu'on doit ménager la jambe de même que l'extrémité supérieure; ils prescrivent en conséquence, que pour les maladies du pié, il faut conserver la jambe jusqu'au-dessus des malléoles, & faire porter un pié artificiel. Solingen, fameux praticien de Hollande, en a inventé un (au rapport de Dionis), qu'il dit avoir tant de fermeté, qu'on peut marcher avec autant de facilité que si l'on avoit un pié naturel. Cette heureuse invention ne nous ayant pas été transmise, nous sommes dans le cas de douter de ses avantages. V. JAMBE DE BOIS.

On peut extirper le bras dans son articulation supérieure, pour les maladies qui affectent la tête de l'humérus. On a donné à l'Académie de Chirurgie plusieurs Mémoires en projet sur la méthode d'extirper la cuisse dans l'article: mais cette opération n'a pas encore eu lieu, & paroît absolument impraticable. On coupe les doigts dans les articles: quelques praticiens préfèrent de les couper dans le corps de la phalange avec des tenailles incisives.

Fabrice d'Aquapendente ne veut pas qu'on coupe un membre dans la partie saine; mais dans la partie gangrenée, deux travers de doigt au-dessous du lieu où finit la mortification. L'opération se fait sans douleur; on cautérise ensuite avec des fers rouges tout ce qui reste atteint de pourriture. Cette maxime n'est point suivie, elle est très-défectueuse; car il est impossible de cautériser jusqu'à la partie saine exclusivement; mais si la cautérisation n'est pas exacte, ce qui restera de gangrené communiquera facilement la pourriture aux parties saines, ce qui rendra l'opération inutile. Si le feu agit sur les parties saines, l'opé-

ration fera fort douloureuse ; on perd par-là l'avantage qu'on se promettrait. Outre la cruauté d'une pareille opération, on ne feroit pas dispensé de la ligature des vaisseaux lors de la chute de l'escarre. Tous ces inconvéniens doivent faire rejeter cette opération, & semblent confirmer un axiome reçu en Chirurgie, que les *amputations* doivent se faire dans la partie saine. J'ose cependant assurer que je me suis quelquefois fort bien trouvé de suivre une route moyenne entre ces deux préceptes. J'ai fait avec succès plusieurs *amputations* dans la partie attaquée d'inflammation, qui sépare la partie saine de la gangrenée. Cette méthode est fondée sur la raison & sur l'expérience : lorsqu'on a emporté un membre, on doit tâcher de procurer la suppuration de la plaie, & on fait que l'inflammation est un état antécédent nécessaire à la suppuration ; on doit donc l'obtenir plus facilement en coupant le membre dans une partie déjà enflammée. On fait aussi qu'il ne se fait jamais de suppuration sans fièvre, & que la fièvre est causée par l'inflammation : la fièvre sera donc plus violente si l'on coupe le membre dans la partie saine, puisque sans calmer celle que produisoit l'inflammation qui séparoit le sain du gangrené, on en excite encore une nouvelle. (*Voyez GANGRENE.*) Lorsqu'on se détermine à faire l'*amputation* dans la partie enflammée, il faut avoir soin de débrider les membranes ou les aponévroses ; car par l'étranglement qu'elles causent, le moignon pourroit tomber en mortification, & on regarderoit alors ce que nous venons de dire comme un précepte meurtrier, malgré les avantages décrits, auxquels se joint celui de conserver une plus grande partie du membre.

Avant que d'entreprendre l'opération, il faut disposer toutes les choses qui y sont nécessaires : le tourniquet, & tout ce qui en dépend, sera rangé sur un plat, avec les instrumens, qui consistent en un grand couteau courbe pour l'incision circulaire des chairs, (*Voyez COUTEAU*), un couteau droit pour couper les chairs qui entourent les os, une compresse fendue pour retrousser les chairs, une scie pour scier les os (*Voyez SCIE*), & des aiguilles enfilées pour faire la ligature des vaisseaux (*Voyez AIGUILLE*). Sur un autre plat seront disposées les pièces de l'appareil, de façon qu'elles se présentent les unes après les autres dans l'ordre où l'on doit les employer : ce sont de la charpie brute, deux petites compresses carrées larges d'un pouce, une compresse ronde de la grandeur du moignon, une croix de Malte, trois compresses languettes, & une bande d'une longueur convenable. Il est bon d'avoir toutes ces pièces doubles, en cas qu'on soit obligé de changer l'appareil ; il faut en outre être muni de quelques boutons d'alun crud & d'alun en poudre.

Tout étant prêt, on peut faire l'opération : il faut d'abord mettre le malade dans une situation commode pour lui, autant qu'elle peut l'être dans cette circonstance, & pour l'opérateur. Si l'on doit couper le bras ou la cuisse, le chirurgien se mettra extérieurement ; & si c'est la jambe ou l'avant-bras, il se placera à la partie interne, parce que dans cette situation il sciera plus facilement les os.

Les aides-chirurgiens doivent être placés selon les fonctions dont ils seront chargés pendant l'opération, où il y a trois conditions essentielles à remplir. Il faut d'abord se rendre maître du sang par le moyen du tourniquet (*voyez TOURNIQUET*). Il faut en second lieu abattre le membre selon l'art ; & en dernier lieu, il faut faire la ligature des vaisseaux, & appliquer l'appareil.

Pour abattre le membre, il faut le faire soutenir au-dessus & au-dessous du lieu où se doit faire la section. Lorsque le membre est fracturé en plusieurs pièces, il doit être sur une planche ou dans une es-

pece de caisse ; sans cette précaution, le moindre mouvement causeroit au malade des douleurs très-aigues, aussi cruelles que l'opération. On peut mettre immédiatement au-dessus du lieu où l'on va faire l'incision, une ligature circulaire un peu ferrée ; elle sert à affermir les chairs & diriger l'incision. Il faut avoir soin de retrousser la peau & les chairs avant l'application de cette ligature.

Le chirurgien, le genou droit en terre, & le bras droit passé sous le membre qu'il va amputer, reçoit de cette main le couteau courbe qu'un aide lui présente. Il en pose le tranchant sur le membre de façon que la pointe soit du côté de la poitrine le plus inférieurement qu'il est possible. Il pince avec le doigt index & le pouce de la main gauche le dos du couteau vers sa pointe : il est inutile de poser fortement les quatre doigts de la main gauche sur le dos du couteau ; car ce n'est point en appuyant que les instrumens tranchans sont capables de couper, mais en sciant, pour ainsi dire. Sur ce principe, qui est incontestable, on commencera l'incision circulaire en tirant le couteau inférieurement par l'action combinée des deux mains, & ensuite on coupera en glissant circulairement autour du membre ; quand on en est à la partie supérieure, le chirurgien se relève, & il continue de couper en faisant ce mouvement, en sorte qu'il achève l'incision circulaire lorsqu'il est entièrement debout, avec cette attention de commencer le plus inférieurement que l'on peut ; on n'est pas obligé de reporter plusieurs fois le couteau, & d'un seul tour on fait l'incision.

Quelques praticiens font l'incision circulaire en deux tems : ils coupent la peau & la graisse deux travers de doigts au-dessous du lieu où ils se proposent de scier l'os ; ils font ensuite retrousser & assujettir les parties coupées pour continuer à leur niveau l'incision jusqu'à l'os. L'avantage de cette méthode est d'éviter que l'os ne déborde les chairs ; ce qui rendroit la cure fort longue, en mettant dans l'obligation de rescier la portion d'os qui fait éminence. Mais on pourroit sans rendre l'opération plus longue & plus douloureuse, obtenir cet avantage, en inclinant le tranchant du couteau vers la partie supérieure du membre, le faisant entrer obliquement de bas en haut dans les chairs. J'ai fait plusieurs fois cette opération de cette manière : je laisse de cette première incision environ un pouce de chair autour de l'os, & je coupe encore obliquement avec un bistouri droit ce qui reste jusqu'au périoste exclusivement. Par cette méthode le bout de l'os est toujours caché dans les chairs, sans que le malade ait été obligé d'acheter cet avantage par un surcroît de douleurs ; & je ménage le tranchant de mon instrument pour une autre opération. C'est une attention qu'il faut avoir, surtout dans les armées, où il faut beaucoup opérer avec le même instrument.

Dès que l'incision circulaire est faite, on prend le couteau droit pour couper les chairs qui restent autour de l'os, ou dans l'entre-deux à la jambe & à l'avant-bras. On a soin d'inciser le périoste ; il est inutile de le ratifier vers la partie inférieure, comme on le fait communément ; cela allonge l'opération sans produire aucun fruit. On retroussé les chairs avec la compresse fendue, & on prend ensuite la scie que l'on appuie sur l'os légèrement pour faire la première trace. On peut aller après à plus grands coups, mais toujours sans trop appuyer, de crainte d'engager les dents dans le corps de l'os. Quand on est sur la fin, il faut aller plus doucement pour ne point faire d'éclats. Celui qui soutient le membre doit avoir attention de ne pas le baisser, car il feroit éclater l'os ; ni de le relever, car il ferreroit la scie comme dans un étau, & rendroit l'opération plus difficile. Lorsqu'il y a deux os, il faut faire en sorte de

finir par le plus solide, de crainte d'occasionner des tiraillemens & des dilacérations par la secousse de l'os le plus foible : ainsi à la jambe on fait les premières impressions sur le tibia, on scie ensuite les os conjointement, & on finit par le tibia. A l'avant-bras on finit par le cubitus. L'aide qui soutient doit appuyer fortement le péroné contre le tibia, ou le *radius* contre le *cubitus*, lorsqu'on scie ces parties.

Lorsque l'*amputation* est faite, il faut se rendre maître du sang : pour cet effet on lâche suffisamment le tourniquet afin de découvrir les principaux vaisseaux, & en faire la ligature, qui est le moyen le plus sûr & sujet à moins d'inconvéniens que l'application des caustiques (voyez CAUSTIQUE & HÉMORRHAGIE). Dès qu'on a aperçu le vaisseau, on resserre le tourniquet : pour faire la ligature, on prend une aiguille courbe enfilée de trois ou quatre brins de fil dont on forme un cordonnet plat en le cirant. On entre dans les chairs au-dessous & à côté de l'extrémité du vaisseau, en piquant assez profondément pour fortir au-dessus & à côté. On en fait autant du côté opposé, de façon que le vaisseau se trouve pris avec une suffisante quantité de chairs dans l'anse du fil entre les quatre points parallèles : on fait d'abord un double nœud, nommé communément le *nœud du chirurgien*, que l'on fixe par un second nœud simple : s'il y a plusieurs vaisseaux considérables, on en fait la ligature. L'hémorrhagie des vaisseaux musculaires s'arrête par l'application de la charpie & la compression ; on pourroit tremper la charpie qu'on applique immédiatement sur ces vaisseaux, dans l'esprit-de-vin ou dans celui de terebenthine, pour en fermer l'orifice, & donner lieu à la formation du caillot. On peut aussi appliquer pour produire cet effet, des boutons d'alun ou de la poudre de ce minéral.

On couvre ensuite tout le moignon de charpie sèche & brute, parce qu'elle s'accommode plus exactement à toutes les inégalités de la plaie, que si elle étoit arrangée en plumasseaux : on pose de petites compresses quarrées vis-à-vis les vaisseaux ; on contient le tout avec une compresse ronde ou quarrée dont on a abattu les angles, ce qui la rend octogone ; celle-ci doit être soutenue par une grande compresse en croix de Malte, dont le plein sera de la grandeur du moignon & de la compresse octogone, & dont les quatre chefs s'arrangeront sur les parties antérieure, postérieure, & latérales du moignon : on applique ensuite les trois languettes, dont deux croisent le moignon, & la troisième qu'on nomme *languette circulaire* à cause de son usage, contient les deux autres en entourant le bord du moignon. On fait ensuite un bandage qu'on nomme *capeline*, qui consiste en circulaires sur le membre, & en renversés pour couvrir le moignon, lesquels renversés sont contenus par des tours circulaires qui terminent l'application de la bande. On peut se dispenser de ce bandage qui exige une bande de six aunes de long ; ne faire que quelques circulaires pour contenir les compresses, & avoir un fond de bonnet de laine garni & armé de cordons pour en coëffer, pour ainsi dire, le bout du membre.

Tout cela étant achevé, on peut lâcher le tourniquet, afin de soulager le malade ; ou même l'ôter entièrement, après avoir mis le malade au lit. Il doit y être couché le moignon un peu élevé, & un aide tenir ferme avec la main l'appareil pendant 12 ou 15 heures, crainte d'une hémorrhagie.

On peut lever l'appareil au bout de trois ou quatre jours, & panser la plaie avec un digestif convenable. On attend ordinairement trois ou quatre jours pour la levée de l'appareil, pour que la suppuration se détache : mais on peut humecter dès le second jour la charpie avec l'huile d'hypericum.

Il est parlé dans l'histoire de l'académie royale des Sciences, année 1702, d'une méthode proposée à cette académie par M. Sabourin, chirurgien de Geneve, pour perfectionner l'opération de l'*amputation*. Tout le secret consiste à conserver un lambeau de la chair & de la peau qui descende un peu au-dessous de l'endroit où se doit faire la section, afin qu'il serve à recouvrir le moignon. L'avantage de cette méthode est qu'en moins de deux jours ce lambeau de chair se réunit avec les extrémités des vaisseaux coupés, & exempté par-là de les lier, ou d'appliquer les caustiques & les astringens ; méthodes qui sont toutes fort dangereuses, ou au moins fort incommodés. Ajoutez à cela que l'os ainsi recouvert ne s'exfolie point.

Cette opération qui est précisément la même que celle que Pierre Verduin, chirurgien d'Amsterdam, a imaginée & publiée en 1697, n'a pas eu tous les avantages que ses partisans s'en promettoient ; personne ne la pratique : les personnes curieuses d'en savoir plus au long le détail, peuvent en lire la description dans les traités d'opérations de M. de Garangeot. Cette méthode a donné lieu à l'opération à deux lambeaux de M. Ravaton chirurgien aide-major de l'hôpital royal de Landau, décrite dans le traité des opérations de M. le Dran, aussi bien que celle de M. Vermalle chirurgien de l'électeur Palatin. Ces opérations, qui consistent à fendre le moignon en deux endroits opposés, pour scier l'os de façon qu'il y ait un ou deux pouces de chair qui le recouvrent ; ces opérations, dis-je, sont plus douloureuses que la méthode que nous avons décrite. On se propose d'éviter l'exfoliation de l'os, dont l'expectative ne rend pas l'opération ordinaire plus dangereuse, car on attend avec patience ce qui ne fait courir aucun péril : enfin on veut guérir en peu de jours & éviter la suppuration. L'expérience démontre néanmoins que la suppuration fauve plus de la moitié des malades. On fait que plusieurs personnes sont mortes après la guérison parfaite d'une *amputation*, par l'abondance du sang, qui ne leur étoit point nécessaire, ayant alors moins de parties à nourrir. La suppuration peut empêcher cette formation surabondante des liqueurs, & les accidens subits qu'elle occasionneroit, comme on le voit quelquefois dans les *amputations* de cuisse, où les malades sont tourmentés de coliques violentes qui ne cedent qu'aux saignées, parce qu'elles sont l'effet de l'engorgement des vaisseaux mésentériques produit par l'obstacle que le sang trouve à sa circulation dans le membre amputé. Il y a cependant des observations qui déposent en faveur de ces opérations à lambeaux : mais je crois qu'on ne peut les pratiquer que pour les accidens de cause externe, & au bras par préférence.

M. le Dran, le pere, maître chirurgien de Paris, a fait le premier l'*amputation* du bras dans l'article. On n'applique pas le tourniquet pour faire cette opération. Il n'est pas plus nécessaire de passer une aiguille de la partie antérieure à la postérieure du bras en côtoyant l'humerus, afin d'embrasser avec un fil ciré les vaisseaux & les lier avec la peau pour empêcher l'hémorrhagie ; la soustraction de cette aiguille diminue la douleur. On fait une incision demi-circulaire à la partie moyenne du muscle deltoïde jusqu'au périoste exclusivement. On soulève ce lambeau en le disséquant, jusqu'à ce qu'on ait découvert la tête de l'humerus. On incise la capsule ligamenteuse ; & tandis qu'un aide luxe supérieurement le bras en faisant sortir la tête de l'os, l'opérateur coupe les chairs le long de l'humerus avec un bistouri droit, & fait un lambeau triangulaire inférieurement. Il est le maître de lier les vaisseaux avant de les couper ; il n'y auroit pas d'ailleurs grand inconvénient à ne les lier qu'après. Quelques chirurgiens prétendent mê-

me qu'il n'est point nécessaire de faire la ligature des vaisseaux, parce qu'en retroussant le lambeau inférieur, on leur fait faire un pli qui arrête l'hémorragie. Le premier appareil consiste en charpie, compresse, & bandage contentif. (Y)

* AMRAS, château fort en Allemagne, dans le Tirol. Long. 29. 10. lat. 47.

AMSDORFIENS, f. m. pl. (Théol.) secte de Protestans du xvj. siècle, ainsi nommés de leur chef Nicolas Amstdorf disciple de Luther, qui le fit d'abord ministre de Magdebourg, & de sa propre autorité évêque de Maumbourg. Ses sectateurs étoient des confessionnistes rigides, qui soutenoient que non-seulement les bonnes œuvres étoient inutiles, mais même pernicieuses au salut; doctrine aussi contraire au bon sens qu'à l'Écriture, & qui fut improuvée par les autres sectateurs de Luther. (G)

* AMSTEL, rivière de Hollande qui passe à Amsterdam, & qui se jette dans l'Y. On prétend que la ville a pris son nom de la rivière.

* AMSTELAND, petit pays de la Hollande méridionale, qui a pris le nom d'*Amsteland*, terre d'Amstel, ou de la rivière d'Amstel, ou de la ville d'Amsterdam, qu'on appelle aussi *Amsteldam*, & en latin *Amstelodamum*.

* AMSTERDAM, ville des Provinces-Unies, capitale de tous les Pays-bes hollandais, de la Hollande septentrionale & de l'Amsteland, au confluent des rivières d'Amstel & de l'Y. Long. 22. 39. lat. 52^d 22'. 45''.

* AMSTERDAM LA NOUVELLE, ville de l'Amérique septentrionale dans le nouveau Pays-bas, sur la rivière du Nord.

* AMSTERDAM, île de la Mer glaciale, dans la partie septentrionale du Spirtzberg, que les Anglois nomment *Newland*. Il y a encore trois îles du même nom; l'une dans la mer des Indes, vers les terres Australes inconnues, entre la nouvelle Hollande & Madagascar; l'autre dans la même mer, entre le Pérou & les îles de Salomon; & la troisième dans la mer de la Chine, entre le Japon & l'île Formose.

* AMSTRUTTER, petite ville de l'Écosse méridionale dans la province de Fife, sur le golfe d'Edimbourg.

AMULETE, f. m. (Divinat.) image ou figure qu'on porte pendue au cou ou sur soi, comme un préservatif contre les maladies & les enchantemens. Les Grecs appelloient ces sortes de préservatifs, *περιάρματα*, *περιάρματα*, *ἀποτρόπαια*, *ἀσθενήτα*, *φυλακτήρια*. Les Latins leur donnoient les noms de *probra*, *servatoria*, *amolimenta*, *quia mala amoliri dicebantur*, parce qu'on prétendoit qu'ils avoient la vertu d'écarter les maux; & *amoleta*, d'où nous avons fait *amulette*. Les Romains les appelloient aussi *phylacteria*, *phylacteres*, & étoient dans cette persuasion, que les athlètes qui en portoient, ou remportoient la victoire sur leurs antagonistes, ou empêchoient l'effet des charmes que ceux-ci pouvoient porter sur eux. *Rustici didicerunt luxuriam*, dit l'ancien scholiaste de Juvénal, & *palestris uti & phylacteriis, ut athletæ, ad vincendum; nam & niceteria phylacteria sunt quæ ob victoriam fiebant, & de collo pendentia gestabantur*.

Les Juifs attribuoient aussi les mêmes vertus à ces phylacteres ou bandes de parchemin qu'ils affectoient de porter, par une fautive interprétation du précepte qui leur ordonnoit d'avoir continuellement la loi de Dieu devant les yeux, c'est-à-dire de la méditer & de la pratiquer.

Les Latins les nommoient encore *præfiscini*, c'est-à-dire *préservatifs contre la fascination*; & ceux qu'ils pendoient à cet effet au cou des enfans, étoient d'ambre ou de corail, & représentoient des figures obscènes & autres. Voyez *Planche VI. d'Antiq. fig. 8. 9.* Les Chrétiens n'ont pas été exempts de ces supersti-

tions, puisque S. Jean Chrysostôme reproche à ceux de son tems de se servir de charmes, de ligatures, & de porter sur eux des pièces d'or qui représentoient Alexandre le grand, & qu'on regardoit comme des préservatifs. *Quid verò diceret aliquis de his qui carminibus & ligaturis utuntur, & de circumligantibus aurea Alexandri Macedonis numismata capiti vel pedibus?* Homil. 25. *ad pop. Antioch.* Ces pratiques avoient été condamnées par Constantin & par différens conciles, entr'autres par celui de Tours, tenu sous Charlemagne; & ce prince les défend aussi dans ses capitulaires, *liv. VI. ch. lxxij.*

Delrio rapporte que dans cette armée de Reistres qui sous le regne d'Henri III. passa en France, commandée par le baron de Dhona, & fut défaite par le duc de Guise à Vimori & à Auneau, presque tous les soldats qui restèrent sur le champ de bataille portoient des *amulettes*, comme on le reconnut en les dépouillant après la victoire. Le peuple a encore foi à certaines branches de corail ou autres végétaux qu'on pend au cou des enfans, & qu'on regarde comme des préservatifs contre la colique ou d'autres maux. Delrio, *liv. I. chap. jv. quest. 4. pag. 53. & suivantes.*

Les Arabes, aussi-bien que les Turcs, ont beaucoup de foi aux talismans & aux *amulettes*. Les Negres les appellent des *gris-gris*: ces derniers sont des passages de l'Alcoran, écrits en petits caractères sur du papier ou du parchemin. Quelquefois au lieu de ces passages, les Mahométans portent de certaines pierres auxquelles ils attribuent de grandes vertus. Les dervis leur vendent fort cher ces sortes d'*amulettes*, & les dupent en leur promettant des merveilles qui n'arrivent point; & quoique l'expérience eût dû détromper ceux qui les achètent, ils s'imaginent toujours que ce n'est pas la vertu qui a manqué, mais qu'eux-mêmes ont manqué à quelque pratique ou circonstance qui a empêché la vertu des *amulettes*. Ils ne se contentent pas d'en porter sur eux, ils en attachent encore au cou de leurs chevaux, après les avoir renfermés dans de petites bourses de cuir: ils prétendent que cela les garantit de l'effet des yeux malins & envieux. Les Provençaux appellent ces *amulettes cervelani*, & par-là on voit qu'ils sont dans la même erreur, soit qu'ils ayent apporté cette superstition de l'Orient où ils trafiquent, soit qu'ils l'ayent tirée des Espagnols, qui l'ont eux-mêmes reçue des Mores ou Arabes, qui ont été maîtres de leur pays pendant quelques siècles. Le chevalier d'Arvieux, de qui nous empruntons ceci, dit que les chevaux arabes dont quelques émirs lui firent présent dans ses voyages, avoient au cou de ces *amulettes*, dont on lui vantoit fort la vertu, & qu'on lui recommandoit de ne point ôter à ces chevaux, à moins qu'il ne voulût bientôt les voir périr. Voyez *TALISMAN. Mém. du chevalier d'Arvieux, tome III. page 247.*

Le concile de Laodicée défend aux ecclésiastiques de porter de ces *amulettes* ou phylacteres, sous peine de dégradation. S. Chrysostôme & S. Jérôme ont montré aussi beaucoup de zèle contre cette pratique. *Hoc apud nos*, dit ce dernier, *superstiosæ mulierculæ, in parvulis evangeliiis & in crucis ligno, & istiusmodi rebus, quæ habent quidem zelum Dei, non juxta scientiam, usque hodie faciunt.* Voyez *Kirch. Edip. Egypt.*

Les *amulettes* ont à-présent bien perdu de leur crédit; cependant le fameux M. Boyle les allégué comme des preuves qui constatent par le grand nombre d'émanations qui passent de ces médicamens dans le corps humain, combien ce dernier est poreux & facilement pénétrable. Il ajoûte qu'il est persuadé que quelques-uns de ces médicamens ne sont pas sans effet; parce que lui-même ayant été sujet à

un faignement de nez, après bien des remèdes tentés inutilement, n'en trouva pas de plus efficace que de la poudre de crane humain appliquée sur la peau, autant qu'il faut seulement pour qu'elle s'y échauffe.

Zwelfer à ce sujet-là apprit une circonstance très-particulière du premier médecin de Moravie, qui ayant préparé quelques trochismes de crapauds, de la manière que le prescrit Vanheltmont, trouva que non-seulement portés en guise d'amulette ils le préservoient, lui, ses amis & ses domestiques, de la peste, mais même qu'appliqués sur le mal de ceux qui étoient déjà pestiférés, ils les soulageoient considérablement, & en guérissoient quelques-uns.

Le même M. Boyle fait voir combien les émanations qui sortent même des amulettes froides, sont capables de pénétrer dans les pores des animaux vivans, en supposant quelqu'analogie entre les pores de la peau & la figure des corpuscules. Bellini a fait tout ce qu'il a pu pour démontrer la possibilité de cette introduction des corpuscules des amulettes dans le corps humain, dans ses dernières propositions de *febribus*. M. Wainwright & autres l'ont démontré aussi. V. EMANATION, PORE, PEAU, PESTE, &c.

On trouve des livres d'anciens médecins qui contiennent plusieurs descriptions de ces remèdes, qui sont encore pratiqués aujourd'hui par des empiriques, des femmes, ou d'autres personnes crédules & superstitieuses. (G)

AMUR ou AMOER, rivière de la grande Tartarie en Asie; elle a sa source près du lac Baycal, vers le 117 degré de longitude, & se jette dans l'Océan oriental au 55 degré de latitude septentrionale, & le 152 de longitude. Elle sépare le Dauria du pays des Monguls, & baigne la ville d'Albasin.

AMURER, v. act. (*Marine.*) C'est bander & roidir quatre cordages appelés *coüets*, qui tiennent aux points d'en-bas de la grande voile & de la misene, pour maintenir la voile du côté d'où vient le vent. Voyez COUETS & AMURES.

Amurer la grande voile, c'est mettre vers le vent le coin qu'on appelle *le point de la voile*, en l'amenant jusqu'à un trou fait dans le côté du vaisseau, & appelé *dogue d'amure*.

On dit la même chose des autres voiles, en les nommant en même tems par leurs noms.

L'on *amure* pour aller au plus près & vent large.

Amurer tout bas, c'est mettre le point des voiles qu'on *amure* le plus bas qu'il est possible, pour que le vaisseau se comporte bien, & qu'il aille mieux & au plus près du vent.

Amure, c'est le commandement qu'on fait pour faire *amurer*, quand on veut faire route près du vent. *Amure la grande voile*, *amure tout bas*; serre la civadiere & le perroquet de beaupré, & *amure* les coüets.

AMURES, f. f. pl. (*Marine.*) Ce sont des trous pratiqués dans le plat-bord du vaisseau, & dans la gorgere de son éperon. Il y a dix *amures*, quatre pour les coüets, & six pour les écoutes des pacis & de la civadiere.

Les *amures des coüets de misene* sont à la gorgere de l'éperon. Voyez les figures, *Marine*, Pl. I. & Pl. IV. fig. 1. Voyez EPERON.

Les *amures des coüets de la grande voile* sont à l'avant du grand mâst dans le plat-bord, l'un à bas-bord, l'autre à sribord. Ces deux *amures* s'appellent *dogues d'amure*. Voyez les figures, *Marine*, Planche I.

Les *amures des écoutes de la grande voile* sont à sribord & à bas-bord de l'artimon.

Les *amures des écoutes de misene* sont à sribord & à bas-bord du grand mâst.

Les *amures de la civadiere* sont auprès des *amures* des écoutes de misene.

Quoiqu'il y ait des *amures* pour les écoutes, on ne

se sert du verbe *amurer* que pour les coüets; car on dit *border l'écoute* & *haler l'écoute*.

Les *amures* servent pour aller à la bouline & ferrer le vent. Voyez COUETS.

Amures d'une voile, ce sont les manœuvres qui servent à l'*amurer*.

L'*amure d'artimon*, c'est un palanquin, ou quelquefois une corde simple.

On dit l'*amure à bas-bord*, l'*amure à sribord*, pour marquer qu'un vaisseau est *amuré* au côté droit ou au côté gauche.

Les *amures des voiles d'étai* sont de simples cordes.

Dogue d'amure, c'est le trou pratiqué dans le côté du vaisseau à l'embelle. V. DOGUE D'AMURE. (Z)

* AMURQUE, f. f. c'est le nom que les Apothicaires & Droguistes donnent, soit au marc d'olives pressurées, soit au dépôt même de l'huile.

* AMUY, ville de l'Inde, au-delà du Gange, en Asie, près du bord occidental du lac de Chamai, aux confins du royaume de Kanduana.

* AMYCLES, ancienne ville du Péloponnese, bâtie par Amycle roi de Sparte, près du mont Taygete, où Apollon eut un temple qui le fit surnommer *Amycléen*.

AMYCLÉEN, surnom d'Apollon. Voyez AMYCLES.

* AMYGLEUS, étoit un dieu particulier de la Grece; il y avoit un temple & des autels. Pausanias qui en a fait mention, ne nous en apprend rien de plus. Ce sont quelques extravagances de moins sur le compte du genre humain.

AMYDON, f. m. (*usage de la nature*, Art, blé, & amygd.) Nous allons expliquer la manière dont se fait l'*amydon*: nous en suivrons le détail dans toutes les circonstances; & la définition de l'*amydon*, par laquelle nous finirons, sera le résultat des opérations que nous aurons exposées.

Ayez du blé ou des issues du blé, comme les recouettes & les griots. Pour entendre ce que c'est que *recouettes* & *griots*, il faut savoir que le blé moulu se blute, & que le bluteau le distribue en six portions; savoir, la fleur de la farine, la grosse farine, les griots, les recouettes, les recoues, & le son. On donne le son aux chevaux; on nourrit les vaches de recoues; on fait du pain de la grosse farine & de la fleur de farine, & l'on tire l'*amydon* des griots & des recouettes. Les Amydonniers n'emploient le blé en nature que quand il est gâté. Il leur est défendu d'y consommer de bon blé; défense assez superflue. La raison de plus de perfection dans l'ouvrage, ne détermine presque jamais les ouvriers à faire bien à gros frais, ce qu'ils peuvent faire mal ou moins bien à vil prix.

Toute l'attention des Amydonniers se réduit à choisir les issues des blés les plus gras. C'est de ces issues qu'ils font l'*amydon* fin, celui qu'on employe en poudre à poudrer la tête, en dragées, & autres compositions qui entrent dans le corps humain. Le blé gâté est moulu & employé, comme on verra dans la suite, à la confection de l'*amydon* commun, celui qui sert aux Cartoniers, aux Relieurs, aux Afficheurs, &c. en un mot à tous les artisans qui dépendent beaucoup de colle.

Pourvoyez-vous donc de griots & de recouettes, & même de blés gâtés: les Boulangers vous fourniront les griots & recouettes, que vous pourrez employer sur le champ. Il faudra faire moudre les blés gâtés.

L'eau est le principal instrument d'un Amydonnier; mais sur-tout celle qui doit servir de levain & produire la fermentation. Si vous vous proposez de faire l'*amydon* dans un lieu où il n'y a point d'Amydonnier, & que vous ne puissiez emprunter du levain, & obtenir par cet emprunt ce que l'on appelle des *eaux sûres*,

sûres, vous pourrez vous en procurer de l'une des trois manieres suivantes.

1°. Prenez deux livres du levain avec lequel le Boulanger fait lever sa pâte; délayez ces deux livres de levain dans un seau d'eau chaude: au bout de deux jours l'eau fera sûre. Remuez cette eau; ajoutez un demi-seau d'eau chaude; laissez reposer. Remuez encore & continuez la même manœuvre jusqu'à ce que vous ayez la quantité d'eau dont vous aurez besoin.

2°. Ou mettez dans un chauderon quatre pintes d'eau, quatre pintes d'eau-de-vie, deux livres d'alun de roche: faites bouillir le tout ensemble, & servez-vous-en comme je vous le dirai dans la suite.

3°. Ou suivez le procédé qui vous sera indiqué à la troisième manœuvre de l'Amydonnier.

Ayez des tonneaux connus sous le nom de *demi-queues de Bourgogne*, comme vous les voyez *Planch. de l'Amydonn. b, c, d, e, f, g, &c.* défoncez-les par un bout, & servez-vous-en de la maniere suivante.

Mettez un seau d'eau sûre empruntée d'un confre, ou préparée comme nous l'avons dit ci-dessus, dans un de vos tonneaux; peut-être faudra-t-il de cette eau moins d'un seau. La quantité de levain varie: il en faut moins en été, plus en hyver, & il faut prendre garde, sur-tout dans cette dernière saison, que le levain ne gele.

Mettez de l'eau pure sur ce levain jusqu'au bondon; c'est ce que fait la *fig. 1. de l'Amydonnier*, qui est au puits. Achevez de remplir les tonneaux de matiere, c'est-à-dire de recoupettes & de griots, moitié par moitié, ou de farine de blé gâté moulu gros. Cette premiere opération s'appelle *mettre en trempe*.

Les statuts disent que les recoupettes & recoupettes seront mises en trempe ou en levain pendant l'espace de trois semaines dans les eaux pures, nettes & claires. Mais on ne les y laisse en été que pendant dix jours, & pendant quinze en hyver: ce terme est plus court ou plus long, suivant la force du levain. Il n'y a guere que l'expérience qui puisse instruire là-dessus. La matiere est en trempe dans les tonneaux *e, f, &c.* qu'on voit pleins.

Après que les matieres auront été suffisamment en trempe ou en levain, elles seront précipitées, & il leur furnagera une eau qu'on appelle *eau grasse*. Cette eau grasse n'est autre chose que les huiles des matieres que la fermentation a envoyées à la surface. On jette cette eau. Après que vous aurez jeté cette eau, ayez des sas de toile de crin de 18 pouces de diametre sur 18 pouces de hauteur; prenez-en un; posez-le sur un tonneau bien rincé, comme vous voyez au tonneau *b*; puis versez trois seaux de matiere en trempe; versez-les sur le sas, & lavez-les avec six seaux d'eau claire, en procédant de la maniere suivante. Versez d'abord sur les trois seaux de matiere en trempe mise dans le sas, deux seaux d'eau claire; remuez le tout avec vos bras, comme vous voyez faire à la *fig. 2.* Quand ces deux seaux d'eau claire seront passés, versez deux autres seaux sur le reste de matiere contenue dans le sas; remuez de rechef. Quand ces deux seaux seront passés, versez les deux derniers seaux sur le second restant, & remuez pour la troisième fois. Cette seconde opération s'appelle *laver le son*. Il est enjoint par les statuts aux maîtres Amydonniers de bien *laver* ou *séparer* les sons, & de veiller à ce que leur sas soient bons, & leurs eaux bien pures & bien nettes.

Vuidez dans un tonneau ce qui restera dans le sas; lavez bien ces résidus avec de l'eau claire, c'est ce que fait la *fig. 3.* & ces résidus lavés serviront de nourriture aux bestiaux. Continuez de passer de la matiere en trempe sur le même tonneau, jusqu'à ce qu'il soit plein.

Le lendemain de cette seconde opération (les statuts disent *trois jours après*) jetez l'eau qui a passé

à-travers le sas avec la matiere en trempe: cette eau se nomme *eau sûre*. C'est le levain naturel des Amydonniers; celui que je vous conseillois d'emprunter d'eux, si vous en avez à votre portée. Il faut mettre de cette eau, quand on s'en sert pour mettre en trempe, un seau sur chaque tonneau de matiere en été; trois & quelquefois quatre seaux en hyver. Voilà le troisième levain dont j'avois promis de parler.

Enlevez cette *eau sûre* avec une seille de bois; jusqu'à ce que le blanc déposé au fond de chaque tonneau paroisse; remplissez ensuite vos tonneaux de nouvelle eau, en quantité suffisante pour pouvoir avec une pelle de bois, battre, broyer & démêler l'*amydon*: c'est ce que peut faire aussi la *fig. 3.* ensuite remplissez vos tonneaux d'eau claire. Cette troisième manœuvre s'appelle *rafraîchir l'amydon*. On voit que les Amydonniers qui rafraîchissent le lendemain du *lavage des sons*, ne suivent pas bien exactement leurs statuts.

Deux jours après le rafraîchissement, jetez l'eau qui a servi à rafraîchir jusqu'à ce que le premier blanc paroisse. Ce premier blanc se nomme par les Artistes ou *gros* ou *noir*, suivant les différens endroits ou l'*amydon* se fabrique: ce *gros* ou *noir* s'enleve de dessus l'*amydon* ou second blanc qui en est couvert. On ne le perd pas; il fait le plus gros gain des Amydonniers, qui en engraisent des cochons. Quand le *gros* ou *noir* est enlevé, on jette un seau d'eau claire sur le résidu de crasse que le *gros* ou *noir* laisse sur le second blanc, ou sur l'*amydon* qu'il couvroit. On rince bien la surface de cet *amydon* avec ce seau d'eau; on a un tonneau vuide tout prêt à recevoir les rinçures: on les y met; elles y déposent; & ce dépôt des rinçures s'appelle *amydon commun*. Les Amydonniers nomment cette quatrième opération *rincer*.

Le rincer étant fait, on trouve au fond de chaque tonneau quatre pouces d'épaisseur ou environ d'*amydon*. Cette quantité varie selon la bonté des recoupettes & des griots qu'on a employés. Il est évident que les blés gâtés qu'on employe en *amydon*, doivent donner davantage, tout étant employé: mais l'*amydon* qu'on en tire est toujours commun, & n'a jamais la blancheur de celui qui est fait de recoupettes & de griots de bon blé. On prend l'*amydon* qui est dans un tonneau, on le verse dans un autre; c'est-à-dire, pour parler précisément, que de deux tonneaux d'*amydon* on n'en fait qu'un, où par conséquent il se doit trouver neuf à dix pouces d'*amydon* de recoupettes & de griots. Cette cinquième opération s'appelle *passer les blancs*.

Lorsque les blancs sont passés d'un tonneau sur un autre, on verse dessus une quantité suffisante d'eau claire pour les battre, broyer & délayer; ce qui s'exécute avec une pelle de bois. Cette opération est la sixième, & s'appelle *démêler les blancs*.

Les blancs démêlés, on pose un tamis de soie, dont la figure est ovale, sur un tonneau rincé & propre; on fait passer à-travers ce tamis les blancs qu'on vient de démêler: on continue ce travail sur un même tonneau, jusqu'à ce qu'il soit plein. Les statuts enjoignent de se servir d'eau bien claire pour *passer les blancs*.

Deux jours après que les blancs ont été démêlés & passés, on jette l'eau qui est dans le tonneau, & qui a traversé le tamis de soie, jusqu'à ce qu'on soit au blanc. Il reste sur le blanc une eau de même couleur qui le couvre; versez cette eau dans un grand pot de terre; jetez ensuite un seau d'eau claire sur l'*amydon* même; rincez la surface avec cette eau; ajoutez cette rinçure à l'eau blanche: cette rinçure déposera; le dépôt sera encore de l'*amydon* commun.

Après que l'*amydon* aura été bien rincé, levez-le du fond des tonneaux; mettez-le dans des paniers d'osier, arrondis par les coins & garnis en-dedans

de toiles qui ne sont point attachées aux paniers. Ces paniers ont un pié de large, dix-huit pouces de long, sur dix pouces de haut. Cette opération s'appelle *lever les blancs*.

Le lendemain du jour qu'on aura levé les blancs, vous ferez monter les paniers remplis d'*amydon* dans le grenier au haut de la maison; c'est ce que fait la *fig. 4*. L'aire du plancher de ce grenier doit être de plâtre bien blanc & bien propre. On renverfera les paniers o o sens-dessus-dessous sur l'aire de plâtre; la toile n'étant point attachée aux paniers suivra l'*amydon*. On ôtera cette toile de dessus le bloc d'*amydon* qui restera nud, comme on le voit en *n m*. On mettra ce bloc *n m* sur le côté; on le rompra avec les mains, sans instrumens, en quatre parties; chaque quartier en quatre morceaux; c'est-à-dire que chaque panier donnera seize morceaux, ou environ soixante livre d'*amydon*. On laisse l'*amydon* sur le plancher de plâtre jusqu'à ce qu'il ait tiré l'eau qui se pouvoit trouver dans l'*amydon*. L'opération précédente est la huitième, & s'appelle *rompre l'amydon*. On voit autour du bloc *n m* de l'*amydon* rompu.

Quand on s'aperçoit que l'*amydon* rompu est suffisamment séché, & qu'il est resté assez de tems sur le plancher de plâtre du grenier pour pouvoir être manié, on le met aux *essuis*; c'est la neuvième opération: elle consiste à l'exposer proprement à l'air sur des planches situées horizontalement aux fenêtres des Amydonniers. C'est ce que fait la *fig. 5*. & ce qu'on voit *i, i, i*, &c.

Lorsque l'*amydon* vous aura paru suffisamment refuyé sur les planches, vous prendrez les morceaux, vous les ratifferez de tout côté; ces ratiffures passeront dans l'*amydon* commun; vous écraserez les morceaux ratiffés, & vous les porterez dans l'étuve, le répandant à la hauteur de trois pouces d'épaisseur, sur des claies couvertes de toile. C'est ce que font les *fig. 6 & 7*. Vous aurez soin de retourner l'*amydon* soir & matin: sans cette précaution, sans ce remuage dans l'étuve, de très-beau blanc qu'il est, il deviendrait verd. Cette opération est la dernière, & s'appelle *mettre l'amydon à l'étuve*.

Les Amydonniers qui n'ont point d'étuves, se servent du dessus des fours des Boulangers; ils les louent.

L'*amydon* au sortir de l'étuve est sec & véral.

Qu'est-ce donc que l'*amydon*? c'est un sédiment de blé gâté, ou de griots & recoupettes de bon blé, dont on fait une espèce de pâte blanche & friable, & qu'on prépare en suivant le procédé que nous venons d'expliquer.

Le gros *amydon* qu'on vend aux Confiseurs, aux Chandeliers, aux Teinturiers du grand-teint, aux Blanchisseurs de gaze, &c. doit rester quarante-huit heures aux fours des Amydonniers; & au sortir du four, huit jours aux *essuis*: ce sont les statuts.

L'Amydonnier ne pourra acheter des blés gâtés sans la permission accordée au marchand par le magistrat de les vendre.

L'*amydon* qui en proviendra sera fabriqué avec la même précaution que l'*amydon fin*.

L'*amydon commun* & fin ne sera vendu par les Amydonniers qu'en grain, sans qu'il leur soit permis, sous quelque prétexte que ce soit, de le réduire en poudre.

L'*amydon* sert à faire de la colle, de l'empois blanc ou bleu, &c. le meilleur est blanc, doux, tendre & friable. On dit que son nom latin *amylum* est dérivé de *sine mola factum*: parce que les anciens ne faisoient point moudre le grain dont ils faisoient l'*amydon*. On suit encore cette méthode dans quelques endroits de l'Allemagne; on le fait crever & on l'écrase.

Outre l'*amydon* de froment, il y en a encore deux autres: l'un se fait avec de la racine de l'*arum* (voyez

ARUM ou *pié-de veau*, &c.), & l'autre avec la *pomme de terre* & la *truffe rouge*. Ce fut le sieur de Vaudreuil qui l'inventa le premier, & qui obtint en 1716 le privilège exclusif, pour lui & pour sa famille, de le fabriquer pendant vingt ans. L'Académie jugea en 1739, que l'*amydon* de pommes de terre & de truffes rouges, proposé par le sieur de Ghise, faisoit un empois plus épais que celui de l'*amydon* ordinaire, mais que l'émail ne s'y mêloit pas aussi-bien; cependant qu'il seroit bon d'en permettre l'usage, parce qu'il n'étoit point fait de grains, qu'il faut épargner dans les années de disette. Voyez *EMPOIS*.

L'*AMYDON* est d'usage en *Medecine*; il contient de l'huile & du sel essentiel; il est pectoral; il épaissit & adoucit les sérosités acres de la poitrine, arrête les crachemens de sang. On le dit propre aux maladies des yeux; on l'emploie cuit avec du lait pour la diarrhée; on fait grand cas de sa décoction prise en lavement dans la diarrhée; & lorsque les selles sont sanglantes & les intestins fort relâchés, on fait cette décoction plus épaisse, & on y met sur quatre onces une once d'eau-de-vie: mais ce remède est suspect, lorsque le feu & la douleur de l'inflammation se joignent aux selles sanguinolentes, &c. (N)

* *AMYDONNIER*, s. m. artisan qui fabrique & vend l'*amydon* fait ou de recoupes de froment pur, ou de racines. Voyez *AMYDON*.

* *AMYELES*, ancienne ville d'Italie, dans le pays des Arunciens, qu'on prétend être aujourd'hui la terre de Labour: elle donna son nom au golfe que nous appellons de Gaëte, & qui se nommoit golfe d'*Amyeles*.

AMYGDALES, en *Anatomie*, est le nom de deux glandes du gosier, appelées en latin *tonsilla*. Voyez *ŒSOPHAGE*, *GOSIER*, &c.

Ces deux glandes sont rougeâtres, de la figure à-peu-près d'une amande, d'où elles ont été appelées *amygdales*, du latin *amygdala*, qui signifie amandes. Elles occupent chacune l'interstice des demi-arcades latérales de la cloison du palais, l'une à droite, & l'autre à gauche de la base de la langue, & sont recouvertes de la membrane commune du gosier.

Elles ont chacune une grande sinuosité ovale qui s'ouvre dans le gosier, & dans laquelle répondent des conduits plus petits, qui versent dans le gosier, dans le larynx, & dans l'œsophage, une liqueur mucilagineuse & onctueuse, pour humecter & lubrifier ces parties. Voyez *LARYNX*, &c.

Lorsque les muscles des demi-arcades agissent, ils compriment les *amygdales*; & comme elles sont fort sujettes à s'enflammer, elles occasionnent souvent ce qu'on appelle *mal de gorge*. Voyez *ŒSOPHAGE*, *ENROUEMENT*. (L)

LES *AMYGDALES* sont sujettes à différentes maladies; telles sont l'inflammation, le skirrhe, le gonflement œdémateux, & enfin toutes les différentes espèces de tumeurs qui peuvent arriver aux glandes. Ces accidens produisent l'angine, ou l'esquinancie fausse. Voyez *ESQUINANCIE*.

Remarquez cependant que les tumeurs des *amygdales* deviennent plus aisément skirrheuses que celles qui se forment dans les autres parties, à cause de l'épaississement de l'humeur qui se sépare dans ces glandes. L'air qui les frappe continuellement, est une cause occasionnelle des concrétions lymphatiques qui y sont fréquentes. On sent bien qu'il est aisé de prévenir ces concrétions dans les différentes espèces d'esquinancie. Pour y parvenir, il faut entretenir la fluidité dans cette humeur, par les remèdes incisifs, atténuans, les béchiques expectorans, les emplâtres résolutifs & fondans, tels que le diachylon gommé & autres.

On ne doit employer le fer dans ces cas que dans un besoin extrême & constaté par l'impossibilité de

guérir autrement. Les cicatrices que produisent les opérations ou les escarrotiques, causent un grand dérangement dans la déglutition & la respiration, outre qu'elles sont disgracieuses pour les personnes qui les portent.

Si ces tumeurs sont causées, comme il arrive d'ordinaire, par un virus écrouilleux, scorbutique, ou rachitique, il faut avant tout penser à traiter ces causes générales.

On doit craindre avec juste raison la gangrene qui attaque souvent ces parties. Voyez GANGRENE. (N)

AMYNTIQUES, adj. terme de Pharmacie, qualification qu'on donne à des emplâtres défensifs ou fortifiants. Voyez EMPLASTRE. (N)

* AMYZON ou MEZO, ville ancienne de Carie, dans l'Asie mineure.

A N

AN, f. m. ou ANNÉE, f. f. (Hist. & Astr.) dans l'étendue ordinaire de sa signification, est le cycle ou l'assemblage de plusieurs mois, & communément de douze. Voyez CYCLE & MOIS.

D'autres définissent généralement l'année, une période ou espace de tems qui se mesure par la révolution de quelque corps céleste dans son orbite. Voyez PÉRIODE.

Ainsi le tems dans lequel les étoiles fixes font leur révolution est nommé la grande année. Cette année est de 25920 de nos années vulgaires; car on a remarqué que la section commune de l'écliptique & de l'équateur, n'est pas fixe & immobile dans le ciel étoilé; mais que les étoiles s'en éloignent en s'avancant peu-à-peu au-delà de cette section, d'environ 50 secondes par an. On a donc imaginé que toute la sphere des étoiles fixes faisoit une révolution périodique autour des poles de l'écliptique, & parcourait 50 secondes en un an; ce qui fait 25920 ans pour la révolution entière. On a appelé grande année ce long espace de tems, qui surpasse quatre à cinq fois celui que l'on compte vulgairement depuis le commencement du monde. Voyez l'article PRÉCESSION des équinoxes.

Les tems dans lesquels Jupiter, Saturne, le Soleil, la Lune, finissent leurs révolutions, & retournent au même point du zodiaque, sont respectivement appelés années de Jupiter, de Saturne; années solaires, & années lunaires. Voyez SOLEIL, LUNE, PLANETE, &c.

L'année proprement dite, est l'année solaire, ou l'espace de tems dans lequel le soleil parcourt ou paroît parcourir les douze signes du zodiaque. Voyez ZODIAQUE & ECLIPTIQUE.

Suivant les observations de MM. Cassini, Bianchini, de la Hire, l'année est de 365 jours 5 heures 49 min. & c'est-là la grandeur de l'année fixée par les auteurs du calendrier Grégorien. Cette année est celle qu'on appelle l'année astronomique: quant à l'année civile, on la fait de 365 jours, excepté une année de quatre en quatre, qui est de 366 jours.

La vicissitude des saisons semble avoir donné occasion à la première institution de l'année; les hommes portés naturellement à chercher la cause de cette vicissitude, virent bien-tôt qu'elle étoit produite par les différentes situations du soleil par rapport à la terre, & ils convinrent de prendre pour l'année l'espace de tems que cet astre mettoit à revenir dans la même situation, c'est-à-dire, au même point de son orbite. Voyez SAISON.

Ainsi comme ce fut principalement par rapport aux saisons que l'année fut instituée, la principale attention qu'on eût, fut de faire en sorte que les mêmes parties de l'année répondissent toujours aux mêmes saisons, c'est-à-dire, que le commencement

de l'année se trouvât toujours dans le tems que le soleil étoit au même point de son orbite.

Mais comme chaque peuple prit une voie différente pour arriver à ce but, ils ne choisirent pas tous le même point du zodiaque pour fixer le commencement de l'année, & ils ne s'accorderent pas non plus sur la durée de la révolution entière. Quelques-unes de ces années étoient plus correctes que les autres, mais aucune n'étoit exacte, c'est-à-dire, qu'aucune ne marquoit parfaitement le tems précis de la révolution du soleil.

Ce sont les Egyptiens, si on en croit Hérodote, qui ont les premiers fixé l'année, & qui l'ont fait de 360 jours, qu'ils séparèrent en douze mois; Mercure Trismegiste ajouta cinq jours à l'année, & la fit de 365 jours. Thalès, à ce qu'on prétend, la fit du même nombre de jours parmi les Grecs: mais il ne fut suivi en ce point que d'une partie de la Grece. Les Juifs, les Syriens, les Romains, les Perses, les Ethiopiens, les Arabes, avoient chacun des années différentes. Toute cette diversité est peu étonnante, si on fait attention à l'ignorance où l'on étoit pour lors de l'Astronomie. Nous lisons même dans Diodore de Sicile, livre I. dans la vie de Numa par Plutarque, & dans Pline, livre VII. chap. xlvij. que l'année Egyptienne étoit dans les premiers tems fort différente de celle que nous appelons aujourd'hui de ce nom.

L'année solaire est l'intervalle de tems dans lequel le soleil paroît décrire le zodiaque, ou celui dans lequel cet astre revient au point d'où il étoit parti. Voyez SOLEIL.

Ce tems, selon la mesure commune, est de 365 jours 5 heures 49 minutes. Cependant quelques Astronomes le font plus ou moins grand de quelques secondes, & vont même jusqu'à une minute de différence. Kepler, par exemple, faisoit l'année de 365 jours 5 heures 48 minutes 57 secondes 39 tierces. Riccioli, de 365 jours 5 heures 48 min. Tycho, de 375 jours 5 heures 48 min. M. Euler a publié dans le premier tome des Mémoires François de l'Académie de Berlin, page 37. une table par laquelle on voit combien les Astronomes sont peu d'accord sur la grandeur de l'année solaire.

L'année solaire, comme nous l'avons déjà observé, est divisée en année astronomique & année civile.

L'année astronomique est celle qui est déterminée avec précision par les observations astronomiques: comme il est assez avantageux que cette année ait un commencement fixe, soit qu'on compte le tems en années écoulées depuis la naissance de J. C. soit qu'on le compte en années écoulées depuis le commencement de la période Julienne, les Astronomes sont enfin convenus que le commencement de l'année solaire soit compté du midi qui précède le premier jour de Janvier, c'est-à-dire, de manière qu'à midi du premier Janvier, on compte déjà un jour complet ou 24 heures de tems écoulées.

On peut distinguer l'année astronomique en deux especes; l'une syderéale, l'autre tropique.

L'année syderéale qu'on appelle aussi anomalistique ou périodique, est l'espace de tems que le soleil met à faire sa révolution apparente autour de la terre; ou, ce qui revient au même, le tems que la terre met à revenir au même point du zodiaque. Ce tems est de 365 jours 6 heures 9 minutes 14 secondes.

L'année tropique est le tems qui s'écoule entre deux équinoxes de printems ou d'automne; on la nomme année tropique, parce qu'il faut que tout cet intervalle de tems s'écoule pour que chaque saison se rétablisse dans le même ordre qu'auparavant: cette année est de 365 jours 5 heures 48 minutes 57 sec. & par conséquent elle est un peu plus courte que l'année syderéale. La raison de cela est que comme

l'équinoxe, ou la section de l'écliptique & de l'équateur est rétrograde de 50 secondes par an, le soleil, après qu'il est parti d'un des équinoxes, doit paroître rencontrer ce même équinoxe l'année suivante dans un point un peu en-deçà de celui où il l'a quitté; & par conséquent le soleil n'aura pas encore achevé sa révolution entière lorsqu'il sera de retour aux mêmes points des équinoxes. *Inst. astr.*

L'année civile est celle que chaque nation a fixée pour calculer l'écoulement du tems: ce n'est autre chose que l'année tropique, dans laquelle on ne s'arrête qu'au nombre entier de jours, en laissant les fractions des heures & des minutes, afin que le calcul en soit plus commode.

Ainsi l'année tropique étant d'environ 365 jours 5 heures 49 minutes, l'année civile est seulement de 365 jours: mais de crainte que la correspondance avec le cours du soleil ne s'altérât au bout d'un certain tems, on a réglé que chaque quatrième année seroit de 366 jours, pour réparer la perte des fractions qu'on néglige les trois autres années.

De cette manière l'année civile est soudivisée en commune & en bissextile.

L'année civile commune est celle qu'on a fixée à 365 jours; elle est composée de 7 mois de 31 jours; savoir, Janvier, Mars, Mai, Juillet, Août, Octobre, Décembre; de quatre de 30 jours, Avril, Juin, Septembre & Novembre, & d'un de 28 jours, qui est Février. Il y a apparence que cette distribution bizarre a été faite pour conserver, autant qu'il étoit possible, l'égalité entre les mois, & en même tems pour qu'ils fussent tous à-peu-près de la grandeur des mois lunaires, dont les uns sont de 30 jours & les autres de 29. Une autre raison qui a pû y engager, c'est que le soleil met plus de tems à aller de l'équinoxe du printemps à l'équinoxe d'automne, que de celui d'automne à celui du printemps; de sorte que du premier Mars au premier Septembre, il y a quatre jours de plus que du premier Septembre au premier Mars: mais quelque motif qu'on ait eu pour faire cette distribution, on peut en général supposer l'année commune de 5 mois de 31 jours, & de 7 mois de 30 jours.

L'année bissextile est composée de 366 jours, & elle a par conséquent un jour de plus que l'année commune; ce jour est appelé jour intercalaire ou bissextile.

L'addition de ce jour intercalaire, tous les quatre ans, a été faite par Jules César, qui, voulant que les saisons pussent toujours revenir dans le même tems de l'année, joignit à la quatrième année les six heures négligées dans chacune des années précédentes. Il plaça le jour entier formé par ces quatre fractions après le vingt-quatrième de Février, qui étoit le sixième des calendes de Mars.

Or comme ce jour ainsi répété étoit appelé en conséquence *bis sexto calendas*, l'année où ce jour étoit ajouté, fut aussi appelé *bis sextus*, d'où est venu *bissextile*.

Le jour intercalaire n'est plus aujourd'hui regardé comme la répétition du 24 Février, mais il est ajouté à la fin de ce mois, & en est le vingt-neuvième. *Voyez BISSEXTILE.*

Il y a encore une autre réformation de l'année civile, établie par le pape Grégoire XIII. *Voyez GRÉGORIEN.*

L'année lunaire est composée de douze mois lunaires. *Voyez LUNAIRE.* Or il y a deux especes de mois lunaires; savoir, le mois périodique, qui est de 27 jours 7 heures 43 min. 5 sec. c'est à-peu-près le tems que la lune employe à faire sa révolution autour de la terre: 2°. le mois synodique, qui est le tems que cette planète employe à retourner vers le soleil à chaque conjonction; ce tems qui est l'intervalle de

deux nouvelles lunes, est de 29 jours 12 heures 44 minutes 33 sec. *Voyez à l'article SYNODIQUE la cause de la différence de ces deux mois.* Le mois synodique est le seul dont on se serve pour mesurer les années lunaires: or comme ce mois est d'environ 29 jours & 12 heures, on a été obligé de supposer, pour la commodité du calcul, les mois lunaires civils de 30 & de 29 jours alternativement; ainsi le mois synodique étant de deux especes, astronomique & civil, il a fallu distinguer aussi deux especes d'années lunaires, l'une astronomique, l'autre civile. *Inst. astr.*

L'année astronomique lunaire est composée de douze mois synodiques lunaires, & contient par conséquent 354 jours 8 heures 48 min. 30 sec. 12 tierces. *Voyez SYNODIQUE.*

L'année lunaire civile est ou commune, ou embolismique.

L'année lunaire commune est de douze mois lunaires civils, c'est-à-dire de 354 jours.

L'année embolismique intercalaire est de treize mois lunaires civils, & de 384 jours. *Voyez EMBOLISMIQUE.* Voici la raison qui a fait inventer cette année: comme la différence entre l'année lunaire civile & l'année tropique est de 11 jours 5 heures 49 min. il faut, afin que la première puisse s'accorder avec la seconde, qu'il y ait 34 mois de 30 jours, & 4 mois de 31 inférés dans cent années lunaires; ce qui laisse encore en arriere un reste de 4 heures 21 min. qui dans six siècles fait un peu plus d'un jour.

Jusqu'ici nous avons parlé des années & des mois, en les considérant astronomiquement. Examinons présentement les différentes formes d'années civiles que les anciens ont imaginées, & celles que suivent aujourd'hui divers peuples de la terre. L'ancienne année romaine étoit l'année lunaire. Dans sa première institution par Romulus, elle étoit seulement composée de dix mois. Le premier, celui de Mars, contenoit 31 jours; le second, celui d'Avril, 30. 3°. Mai, 31. 4°. Juin, 30; 5°. Quintilis ou Juillet, 31; 6°. Sextilis ou Août, 30; 7°. Septembre, 30; 8°. Octobre, 31; 9°. Novembre, 30; 10°. Décembre, 30: le tout faisant 304 jours. Ainsi cette année se trouvoit moindre de 50 jours que l'année lunaire réelle, & de 61 que l'année solaire.

De-là il résulroit que le commencement de l'année de Romulus étoit vague, & ne répondoit à aucune saison fixe. Ce prince sentant l'inconvénient d'une telle variation, voulut qu'on ajoutât à chaque année le nombre de jours nécessaires, pour que le premier mois répondît toujours au même état du ciel: mais ces jours ajoutés ne furent point partagés en mois.

Numa Pompilius corrigea cette forme irrégulière de l'année, & fit deux mois de ces jours surnuméraires. Le premier fut le mois de Janvier; le second celui de Février. L'année fut ainsi composée par Numa de douze mois, 1°. Janvier, 29 jours; 2°. Février, 28; 3°. Mars, 31; 4°. Avril, 29; 5°. Mai, 31; 6°. Juin, 29; 7°. Juillet, 31; 8°. Août, 29; 9°. Septembre, 29; 10°. Octobre, 31; 11°. Novembre, 29; 12°. Décembre, 29: le tout faisant 355 jours. Ainsi cette année surpassoit l'année civile lunaire d'un jour, & l'année astronomique lunaire de 15 heures 11 minutes 24 secondes: mais elle étoit plus courte que l'année solaire de 11 jours, en sorte que son commencement étoit encore vague par rapport à la situation du soleil.

Numa voulant que le solstice d'hiver répondît au même jour, fit intercaler 22 jours au mois de Février de chaque seconde année, 23 à chaque quatrième, 22 à chaque sixième, & 23 à chaque huitième. Mais cette règle ne faisoit point encore la compensation nécessaire; car comme l'année de Numa surpassoit d'un jour l'année Greque de 354 jours, l'erreur devint sensible au bout d'un certain tems, ce qui obligea d'avoir recours à une nouvelle manière

d'intercaler ; au lieu d'ajouter vingt-trois jours à chaque huitième année, on n'en ajouta que quinze ; & on chargea les grands pontifes de veiller au soin du calendrier. Mais les grands pontifes ne s'acquittant point de ce devoir, laissèrent tout retomber dans la plus grande confusion. Telle fut l'année Romaine jusqu'au tems de la réformation de Jules César. Voyez les articles CALENDES, NONES & IDES, sur la manière de compter les jours du mois chez les Romains.

L'année Julienne est une année solaire, contenant communément 365 jours, mais qui de quatre ans en quatre ans, c'est-à-dire dans les années bissextiles, est de 366 jours.

Les mois de l'année Julienne étoient disposés ainsi : 1°. Janvier 31 jours, 2°. Février 28, 3°. Mars 31, 4°. Avril 30, 5°. Mai 31, 6°. Juin 30, 7°. Juillet 31, 8°. Août 31, 9°. Septembre 30, 10°. Octobre 31, 11°. Novembre 30, 12°. Décembre 31 ; & dans toutes les années bissextiles le mois de Février avoit comme à présent 29 jours. Suivant cet établissement, la grandeur astronomique de l'année Julienne étoit de 365 jours 6 heures ; & elle surpassoit par conséquent la vraie année solaire d'environ 11 minutes, ce qui en 131 ans produisoit un jour d'erreur. L'année Romaine étoit encore dans cet état d'imperfection, lorsque le pape Gregoire XIII. y fit une réformation, dont nous parlerons un peu plus bas.

Jules César, à qui l'on est redevable de la forme de l'année Julienne, avoit fait venir d'Egypte Sosigènes, fameux Mathématicien, tant pour fixer la longueur de l'année, que pour en rétablir le commencement, qui avoit été entièrement dérangé de 67 jours, par la négligence des pontifes.

Afin donc de le remettre au solstice d'hiver, Sosigènes fut obligé de prolonger la première année jusqu'à quinze mois ou 445 jours ; & cette année s'appella en conséquence l'année de confusion, *annus confusionis*.

L'année établie par Jules César a été suivie par toutes les nations chrétiennes jusqu'au milieu du seizième siècle, & continue même encore de l'être par l'Angleterre. Les astronomes & les chronologistes de cette nation comptent de la même manière que le peuple, & cela sans aucun danger, parce qu'une erreur qui est connue n'en est plus une.

L'année Grégorienne n'est autre que l'année Julienne corrigée par cette règle, qu'au lieu que la dernière de chaque siècle étoit toujours bissextile, les dernières années de trois siècles consécutifs doivent être communes, & la dernière du quatrième siècle seulement est comptée pour bissextile.

La raison de cette correction, fut que l'année Julienne avoit été supposée de 365 jours 6 heures, au lieu que la véritable année solaire est de 365 jours 5 heures 49 minutes, ce qui fait 11 minutes de différence, comme nous l'avons déjà remarqué.

Or quoique cette erreur de 11 minutes qui se trouve dans l'année Julienne soit fort petite, cependant elle étoit devenue si considérable en s'accumulant depuis le tems de Jules César, qu'elle avoit monté à 70 jours, ce qui avoit considérablement dérangé l'équinoxe. Car du tems du concile de Nicée, lorsqu'il fut question de fixer les termes du tems auquel on doit célébrer la Pâque, l'équinoxe du printemps se trouvoit au 21 de Mars. Mais cette équinoxe ayant continuellement anticipé, on s'est aperçu l'an 1582, lorsqu'on proposa de réformer le calendrier de Jules César, que le soleil entroit déjà dans l'équateur dès le 11 Mars ; c'est-à-dire 10 jours plutôt que du tems du concile de Nicée. Pour remédier à cet inconvénient, qui pouvoit aller encore plus loin, le pape Grégoire XIII. fit venir les plus habiles astronomes de son tems, & concerta avec eux la correction qu'il falloit faire, afin que l'équinoxe tombât au même

jour que dans le tems du concile de Nicée ; & comme il s'étoit glissé une erreur de dix jours depuis ce tems-là, on retrancha ces dix jours de l'année 1582, dans laquelle on fit cette correction ; & au lieu du 5 d'Octobre de cette année, on compta tout de suite le 15.

La France, l'Espagne, les pays catholiques d'Allemagne, & l'Italie, en un mot tous les pays qui sont sous l'obéissance du pape, reçurent cette réforme dès son origine : mais les Protestans la rejetterent d'abord.

En l'an 1700 l'erreur des dix jours avoit augmenté encore & étoit devenue de onze ; c'est ce qui déterminina les protestans d'Allemagne à accepter la réformation Grégorienne, aussi-bien que les Danois & les Hollandois. Mais les peuples de la Grande-Bretagne & la plupart de ceux du Nord de l'Europe, ont conservé jusqu'ici l'ancienne forme du calendrier Julien. Voyez CALENDRIER, STYLE. *Inst. astr.*

Au reste il ne faut pas croire que l'année Grégorienne soit parfaite ; car dans quatre siècles l'année Julienne avance de trois jours, une heure & 22 minutes. Or comme dans le calendrier Grégorien on ne compte que les trois jours, & qu'on néglige la fraction d'une heure & 22 minutes, cette erreur au bout de 72 siècles produira un jour de mécompte.

L'année Egyptienne, appelée aussi l'année de Nabonassar, est l'année solaire de 365 jours divisée en douze mois de trente jours, auxquels sont ajoutés cinq jours intercalaires à la fin : les noms de ces mois sont ceux-ci. 1°. *Thot*, 2°. *Paophi*, 3°. *Athyr*, 4°. *Chojac*, 5°. *Tybi*, 6°. *Mecheir*, 7°. *Phatmenoth*, 8°. *Pharmuthi*, 9°. *Pachon*, 10°. *Pauni*, 11°. *Epiphi*, 12°. *Mesori* ; & de plus *ἡμέραι ἐπιπροσθόμεναι*, ou les cinq jours intercalaires.

La connoissance de l'année Egyptienne, dont nous venons de parler, est de toute nécessité en Astronomie, à cause que c'est celle suivant laquelle sont dressées les observations de Ptolomée dans son Almageste.

Les anciens Egyptiens, suivant Diodore de Sicile, liv. I. Plutarque dans la vie de Numa, Pline, liv. VII. chap. *xlviij*. mesuroient les années par le cours de la lune. Dans le commencement une lunaison, c'est-à-dire un mois lunaire, faisoit l'année ; ensuite trois, puis quatre, à la manière des Arcadiens. De-là les Egyptiens allèrent à six, ainsi que les peuples de l'Arcanie. Enfin ils vinrent à faire l'année de 360 jours, & de douze mois ; & Afeth, 32° roi des Egyptiens, ajouta à la fin de l'année les cinq jours intercalaires. Cette brièveté des premières années Egyptiennes, est ce qui fait, suivant les mêmes auteurs, que les Egyptiens supposoient le monde si ancien, & que dans l'histoire de leurs rois, on en trouve qui ont vécu jusqu'à mille & douze cents ans. Quant à Herodote, il garde un profond silence sur ce point ; il dit seulement que les années Egyptiennes étoient de douze mois, ainsi que nous l'avons déjà remarqué. D'ailleurs l'Ecriture nous apprend que dès le tems du déluge l'année étoit composée de douze mois. Par conséquent Cham, & son fils Misraim, fondateur de la monarchie Egyptienne, ont dû avoir gardé cet usage, & il n'est pas probable que leurs descendans y aient dérogé. Ajoutez à cela, que Plutarque ne parle sur cette matière qu'avec une forte d'incertitude, & qu'il n'avance le fait dont il s'agit que sur le rapport d'autrui. Pour Diodore de Sicile, il n'en parle que comme d'une conjecture de quelques auteurs, dont il ne dit pas le nom, & qui probablement avoient crû par-là concilier la chronologie Egyptienne avec celle des autres nations.

Quoi qu'il en soit, le P. Kircher prétend qu'outre l'année solaire, quelques provinces d'Egypte avoient des années lunaires, & que dans les tems les plus re-

culés, quelques-uns des peuples de ces provinces prenoient une seule révolution de la lune pour une année; que d'autres trouvant cet intervalle trop court, faisoient l'année de deux mois, d'autres de trois, &c. *Ædip. Egypt. tom. II. p. 252.*

Un auteur de ces derniers tems assure que Varron a attribué à toutes les nations ce que nous venons d'attribuer aux Egyptiens, & il ajoûte que Lactance le relève à ce sujet.

Nous ne savons pas sur quels endroits de Varron & de Lactance cet auteur se fonde; tout ce que nous pouvons assurer, c'est que Lactance, *divin. instit. lib. II. cap. xiiij.* en parlant de l'opinion de Varron suppose qu'il parle seulement des Egyptiens.

Au reste Saint Augustin, *de Civit. Dei, lib. XV. cap. xiv.* fait voir que les années des Patriarches rapportés dans l'Écriture, sont les mêmes que les nôtres; & qu'il n'est pas vrai, comme beaucoup de gens se le sont imaginés, que dix de ces années n'en valoient qu'une d'à-présent.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'année Egyptienne de 365 jours étoit une année vague; car comme elle différoit d'environ 6 heures de l'année tropique, il arrivoit en négligeant cet intervalle de 6 heures, que de 4 ans en 4 ans cette année vague anticiroit d'un jour sur la période solaire; & que par conséquent en quatre fois 365 ans. c'est-à-dire en 1460 ans, son commencement devoit répondre successivement aux différentes saisons de l'année.

Lorsque les Egyptiens furent subjugués par les Romains, ils reçurent l'année Julienne, mais avec quelque altération; car ils retinrent leurs anciens noms avec les cinq *ἡμέραι ἐπαγομένας*, & ils placèrent le jour intercalé tous les quatre ans, entre le 28 & le 29 d'Août.

Le commencement de leur année répondoit au 29 Août de l'année Julienne. Leur année réformée de cette manière, s'appelloit *annus Actiacus*, à cause qu'elle avoit été instituée après la bataille d'Actium.

L'ancienne année Grecque étoit lunaire, & composée de douze mois, qui étoient d'abord tous de 30 jours, & qui furent ensuite alternativement de 30 & de 29 jours; les mois commençoient avec la première apparence de la nouvelle lune, & à chaque 3^e, 5^e, 8^e, 11^e, 14^e, 16^e, & 17^e année du cycle de 19 ans, on ajoûtoit un mois embolismique de trente jours, afin que les nouvelles & pleines lunes revinssent aux mêmes termes ou saisons de l'année. Voyez EMBOLISMIQUE.

Leur année commençoit à la première pleine lune d'après le solstice d'été. L'ordre de leurs mois étoit celui-ci, 1^o. Ἐδαρμολαίων de 29 jours, 2^o. Μεταγῆτιων 30 jours, 3^o. Βοηδρομιων 29, 4^o. Μαιμακτιριων 30, 5^o. Πυανεψιων 29, 6^o. Ποσειδειων 30, 7^o. Γαμηλιων 29, 8^o. Ανθεστηριων 30, 9^o. Ἐλαφβολιων 29, 10^o. Μενυχιων 30, 11^o. Θαργηλιων 29, 12^o. Σκερριφοριων 30.

Les Macédoniens avoient donné d'autres noms à leurs mois, ainsi que les Syro-Macédoniens, les Smyrniens, les Tyriens, les peuples de Chypre, les Paphiens, les Bithyniens, &c.

L'ancienne année Macédonienne étoit une année lunaire, qui ne différoit de la Grecque que par le nom & l'ordre des mois. Le premier mois Macédonien répondoit au mois Mæmasterion, ou quatrième mois Attique: voici l'ordre, la durée, & les noms de ces mois: 1^o. Δίος 30 jours, 2^o. Ἀπελλαίος 29, 3^o. Ἀυδυναίος 30, 4^o. Περσίτιος 29, 5^o. Ἀυσπος 30, 6^o. Ξανθίμος 30, 7^o. Ἀρτεμισίος 30, 8^o. Λαίσιος 29, 9^o. Πάνμος 30, 10^o. Λίως 29, 11^o. Γορπαιός 30, 12^o. Ὑπερβερεταίος 29.

La nouvelle année Macédonienne est une année solaire, dont le commencement est fixé au premier Janvier de l'année Julienne, avec laquelle elle s'accorde parfaitement.

Cette année étoit particulièrement nommée l'année

Attique; & le mois intermédiaire d'après *Posideon*, ou le sixième mois, étoit appelé *ποσειδειων β*, ou dernier *Posideon*.

L'ancienne année Juive étoit une année lunaire, composée ordinairement de 12 mois alternativement de 30 & de 29 jours. On la faisoit répondre à l'année solaire, en ajoûtant à la fin 11 & quelquefois 12 jours, ou en inférant un mois embolismique.

Voici les noms & la durée de ces mois: 1^o. *Nisan* ou *Abib* 30 jours, 2^o. *Jiar* ou *Zius* 29, 3^o. *Siban* ou *Silvan* 30, 4^o. *Thamuz* ou *Tamuz* 29, 5^o. *Ab* 30, 6^o. *Elul* 29, 7^o. *Tisri* ou *Ethanim* 30, 8^o. *Marchesvan* ou *Bul* 29, 9^o. *Cisleu* 30, 10^o. *Thebethe* 29, 11^o. *Sabat* ou *Schebeth* 30, 12^o. *Adar* dans les années embolismiques 30, *Adar* dans les années communes étoit de 29.

L'année Juive moderne est pareillement une année lunaire de 12 mois dans les années communes, & de 13 dans les années embolismiques, lesquelles font la 3^e, la 6^e, 8^e, 11^e, 14^e, 17^e & 19^e du cycle de 19 ans. Le commencement de cette année est fixé à la nouvelle lune d'après l'équinoxe d'automne.

Les noms des mois & leur durée sont, 1^o. *Tisri* de 30 jours, 2^o. *Marchesvan* 29, 3^o. *Cisleu* 30, 4^o. *Tebeth* 29, 5^o. *Schebeth* 30, 6^o. *Adar* 29, 7^o. *Veadar*, dans les années embolismiques, 30, 8^o. *Nisan* 30, 9^o. *Jiar* 29, 10^o. *Silvan* 30, 11^o. *Thamuz* 29, 12^o. *Ab* 30, 13^o. *Elub*. 29. Voyez CALENDRIER.

L'année Syrienne est une année solaire, dont le commencement est fixé au commencement du mois d'Octobre de l'année Julienne, & qui ne diffère d'ailleurs de l'année Julienne que par le nom des mois, la durée étant la même. Les noms de ses mois sont, 1^o. *Tishrin* répondant au mois d'Octobre & contenant 31 jours, 2^o. le second *Tishrin* contenant ainsi que Novembre 30 jours, 3^o. *Canun* 31, 4^o. le second *Canun* 31. 5^o. *Shabar* 28, 6^o. *Adar* 31, 7^o. *Nisan* 30, 8^o. *Acyar* 31, 9^o. *Hariram* 30, 10^o. *Tamuz* 31, 11^o. *Ab* 31, 12^o. *Elul* 30.

L'année Persienne est une année solaire de 365 jours, & composée de douze mois de 30 jours chacun, avec cinq jours intercalaires ajoûtés à la fin. Voici le nom des mois de cette année: 1^o. *Atrudiaméh*; 2^o. *Ar-dihasehlméh*; 3^o. *Cardiméh*; 4^o. *Thirméh*; 5^o. *Merded-méh*; 6^o. *Schabariméh*; 7^o. *Meharméh*; 8^o. *Abenméh*; 9^o. *Adarméh*; 10^o. *Diméh*; 11^o. *Behenméh*; 12^o. *Affirerméh*. Cette année est appelée année *Jeздеgerdique*, pour la distinguer de l'année solaire fixe, appelée l'année *Gelaleenne*, que les Persans suivent depuis l'année 1089.

Golius, dans ses notes sur *Alfergan*, pag. 27. & suiv. est entré dans un grand détail sur la forme ancienne & nouvelle de l'année Persienne, laquelle a été suivie de la plupart des auteurs orientaux. Il nous apprend particulièrement, que sous le Sultan *Gelaluddaulé Melicxa*, vers le milieu du onzième siècle, on entreprit de corriger la grandeur de l'année, & d'établir une nouvelle époque; il fut donc réglé que de quatre ans en quatre ans, on ajoûteroit un jour à l'année commune, laquelle seroit par conséquent de 366 jours. Mais parce qu'on avoit reconnu que l'année solaire n'étoit pas exactement de 365 jours 6 heures, il fut ordonné qu'alternativement (après 7 ou 8 intercalations) on intercaleroit la cinquième, & non pas la quatrième année; d'où il paroît que ces peuples connoissoient déjà fort exactement la grandeur de l'année, puisque selon cette forme, l'année Persienne seroit de 365 jours 5 heures 49 minutes 31 secondes, ce qui diffère à peine de l'année Grégorienne, que les Européens ou Occidentaux se font avisés de rechercher plus de 500 ans après les Asiatiques ou Orientaux. Or depuis la mort de *Jeздеgirde*, le dernier des rois de Perse, lequel fut mé

par les Sarrasins, l'année Persienne étoit de 365 jours, sans qu'on se fouchât d'y admettre aucune intercalation; & il paroît que plus anciennement, après 120 années écoulées, le premier jour de l'an, qui avoit rétrogradé très-sensiblement, étoit remis au même lieu qu'auparavant, en ajoutant un mois de plus à l'année, qui devenoit pour lors de 13 mois. Mais l'année dont tous les auteurs qui ont écrit en Arabe ou en Persan, ont fait usage dans leurs tables astronomiques, est semblable aux années Egyptiennes, lesquelles sont toutes égales, étant de 365 jours sans intercalation. *Inst. astr. de M. le Monnier.*

Au reste l'année *Jezdegerdique*, comme on peut le remarquer, est la même chose que l'année *Nabonassar*. Quant à l'année *Gelaleenne*, c'est peut-être la plus parfaite & la plus commode de toutes les années civiles, ainsi que nous venons de le dire; car, comme on trouve par le calcul, les solstices & les équinoxes répondent constamment aux mêmes jours de cette année, qui s'accorde en tout point avec les mouvemens solaires; & c'est un avantage qu'elle a même, selon plusieurs chronologistes, sur l'année Grégorienne, parce que celle-ci, selon eux, n'a pas une intercalation aussi commode.

L'année *Arabe* ou *Turque* est une année lunaire, composée de 12 mois, qui sont alternativement de 30 & de 29 jours; quelquefois aussi elle contient 13 mois. Voici le nom, &c. de ces mois. 1°. *Muharram*, de 30 jours; 2°. *Saphar*, 29; 3°. *Rabia*, 30; 4°. *second Rabia*, 29; 5°. *Jomada*, 30; 6°. *second Jomada*, 29; 7°. *Rajab*, 30; 8°. *Shaaban*, 29; 9°. *Samadan*, 30; 10°. *Shawal*, 29; 11°. *Dulkaadah*, 30; 12°. *Dulheggia*, 29, & de 30 dans les années embolismiques. On ajoute un jour intercalaire à chaque 2°, 5°, 7°, 10°, 13°, 15°, 18°, 21°, 24°, 26°, 29° année d'un cycle de 29 ans.

L'année *Ethiopique* est une année solaire qui s'accorde parfaitement avec l'Actiaque, excepté dans les noms des mois. Son commencement répond à celui de l'année Egyptienne, c'est-à-dire au 29° d'Avril de l'année Julienne.

Les mois de cette année sont, 1°. *Mascaram*; 2°. *Tykympl*; 3°. *Hydar*; 4°. *Tyshas*; 5°. *Tyr*; 6°. *Jacatil*; 7°. *Magabit*; 8°. *Mijaria*; 9°. *Giribal*; 10°. *Syne*; 11°. *Hamle*; 12°. *Hahase*, & il y a plus de cinq jours intercalaires.

L'année *Sabbatique*, chez les anciens Juifs, se disoit de chaque septième année. Durant cette année, les Juifs laissoient toujours reposer leurs terres.

Chaque septième année *Sabbatique*, c'est-à-dire chaque 49° année, étoit appelée l'année de *Jubilé*, & étoit célébrée avec une grande solennité. *Voyez JUBILÉ.*

Le jour de l'AN, ou le jour auquel l'année commence, a toujours été très-différent chez les différentes nations.

Chez les Romains, le premier & le dernier jour de l'an étoient consacrés à Janus; & c'est par cette raison qu'on le présentoit avec deux visages.

C'est de ce peuple que vient la cérémonie de souhaiter la bonne année, cérémonie qui paroît très-ancienne. Non-seulement les Romains se rendoient des visites, & se faisoient réciproquement des complimens avant la fin du premier jour: mais ils se présentoient aussi des étrennes, *strenæ*, & offroient aux Dieux des vœux pour la conservation les uns des autres. Lucien en parle comme d'une coutume très-ancienne, même de son tems, & il en rapporte l'origine à Numa.

Ovide fait allusion à la même cérémonie au commencement de ses fastes.

Postera lux oritur, linguisque animisque favete;

Nunc dicenda bono sunt bona verba die.

Et Pline dit plus expressément, L. XXVIII. c. v. *primum anni incipientis diem latis præcationibus invicem faustum ominantur.*

L'année civile ou *légale*, en Angleterre, commence le jour de l'Annonciation, c'est-à-dire le 25 Mars; quoique l'année *chronologique* commence le jour de la Circoncision, c'est-à-dire le premier jour de Janvier, ainsi que l'année des autres nations de l'Europe. Guillaume le Conquérant ayant été couronné le premier de Janvier, donna occasion aux Anglois de commencer à compter l'année de ce jour-là pour l'histoire; mais pour toutes les affaires civiles, ils ont retenu leur ancienne manière, qui étoit de commencer l'année le 25 Mars.

Dans la partie de l'année qui est entre ces deux termes, on met ordinairement les deux dates à-la-fois, les deux derniers chiffres étant écrits l'un sur l'autre à la manière des fractions; par exemple, 1725 est la date pour tout le tems entre le premier Janvier 1725 & le 25 Mars de la même année. Depuis Guillaume le Conquérant, les patentes des rois, les chartres, &c. sont ordinairement datées de l'année du règne du roi.

L'église d'Angleterre commence l'année au premier dimanche de l'Avent. *Voyez AVENT.*

Les Juifs, ainsi que la plupart des autres nations de l'Orient, ont une année civile qui commence avec la nouvelle lune de Septembre, & une année ecclésiastique qui commence avec la nouvelle lune de Mars.

Les François, sous les Rois de la race Merovingienne, commençoient l'année du jour de la revue des troupes, qui étoit le premier de Mars; sous les rois Carlovingiens, ils commencèrent l'année le jour de Noël; & sous les Capétiens, le jour de Pâques; de sorte que le commencement de l'année varioit alors depuis le 22 Mars, jusqu'au 25 Avril. L'année ecclésiastique en France commence au premier dimanche de l'Avent.

Quant à l'année civile, Charles IX. ordonna en 1564, qu'on la feroit commencer à l'avenir au premier de Janvier.

Les Mahométans commencent l'année au moment où le soleil entre dans le bélier.

Les Persans, dans le mois qui répond à notre mois de Juin.

Les Chinois & la plupart des Indiens commencent leur année avec la première lune de Mars. Les Brachmanes avec la nouvelle lune d'Avril, auquel jour ils célèbrent une fête appelée *Samwat saradi pauduga*, c'est-à-dire la fête du nouvel an.

Les Mexicains, suivant d'Acosta, commençoient l'année le 23 de Février, tems où la verdure commençoit à paroître. Leur année étoit composée de dix-huit mois de vingt jours chacun, & ils employoient les cinq jours qui restoient après ces dix-huit mois, aux plaisirs, sans qu'il fût permis de vaquer à aucune affaire, pas même au service des temples. Alvarez rapporte la même chose des Abyssins, qui commençoient l'année le 26 d'Août, & avoient cinq jours oisifs à la fin de l'année, qui étoient nommés *pagomen*.

A Rome, il y a deux manières de compter les années; l'une commence à la Nativité de Notre-Seigneur, & c'est celle que les Notaires suivent, datant à *Nativitate*; l'autre commence au 25 Mars, jour de l'Incarnation, & c'est de cette façon que sont datées les Bulles, *anno Incarnationis*. Les Grecs commencent l'année le premier Septembre, & datent du commencement du monde.

Les années sont encore distinguées, eu égard aux époques d'où on les compte: lorsqu'on dit *ans de grâce* ou *années de Notre-Seigneur*, on compte depuis la naissance de Jésus-Christ. *Ans ou années du monde*,

se dit en comptant depuis le commencement du monde: ces années, suivant Scaliger, sont au nombre de 5676. On dit aussi *ans de Rome*, de l'égire de Nabonassar, &c. Voyez l'article EPOQUE. (O)

Année séculaire, c'est la même chose qu'un Jubilé. Voyez JUBILÉ. (G)

AN ET JOUR, en Droit, &c. est un tems qui détermine le droit d'une personne dans bien des cas, & qui quelquefois opere l'usucapion, & quelquefois la prescription. Voyez PRESCRIPTION, &c.

Par exemple, la possession pendant *an & jour* opere une fin de non-recevoir contre le propriétaire qui réclame des effets mobiliers. Elle opere aussi en faveur du possesseur qui a détenu pendant ce tems un héritage, le droit de se faire maintenir en ladite possession, par la complainte, ou action de reintégrande. Voyez COMPLAINTE & REINTÉGRANDE. Voyez le titre des prescriptions dans la coutume de Paris.

L'*an & jour*, en matière de retrait, est le tems accordé aux lignagers, pour retrahir un héritage propre qui a été aliéné, & au-delà duquel le retrait n'est plus praticable. Ce tems court même contre les mineurs, sans espérance de restitution. Voyez LIGNAGER.

AN de deuil. Voyez DEUIL.

AN de viduité. Voyez VIDUITÉ ou DEUIL.

ANA, (Pharm.) caractère usité dans les ordonnances de Médecine, qu'on écrit aussi par abréviation *aa*; il désigne dans une recette ou dans une ordonnance, des parties égales d'ingrédients, soit que ces ingrédients soient liquides ou secs. Voyez A. Ainsi quelques auteurs ont dit *une proportion anatique*, pour signifier raison ou proportion d'égalité. Voyez ÉGALITÉ, RAISON, &c. (N)

* ANA, ville d'Asie, dans l'Arabie déserte, sur l'Euphrate. Long. 60. 20. lat. 33. 25.

* ANAB, (Géog. anc.) montagne dans la Tribu de Juda, au pied de laquelle il y avoit une ville du même nom, entre Dabet & Istamo. Voyez Jos. xj.

* ANABAGATHA, (Géog. anc.) ancienne ville d'Asie, sous le Patriarchat d'Antioche. Voyez Aubert le Mire, in Geog. eccles. not.

* ANABAO, (Géog. mod.) une des îles Moluques, au sud-ouest de Timor. Anabao & Timor sont séparées par un canal qui peut recevoir tous les vaisseaux. Il y a deux pointes à l'extrémité du canal; celle qui est du côté méridional, & qui s'appelle *Cupang*, appartient à Timor; celle qui est sur le côté septentrional est à Anabao.

ANABAPTISME, hérésie des Anabaptistes. Voyez l'article suivant.

ANABAPTISTES, f. m. plur. (Théol.) secte d'hérétiques qui soutiennent qu'il ne faut pas baptiser les enfans avant l'âge de discrétion, ou qu'à cet âge on doit leur réitérer le baptême, parce que, selon eux, ces enfans doivent être en état de rendre raison de leur foi, pour recevoir valablement ce sacrement.

Ce mot est composé d'*ana*, de *rechef*, & de *baptizo* ou de *baptizo*, baptiser, laver, parce que l'usage des Anabaptistes est de rebaptiser ceux qui ont été baptisés dans leur enfance.

Les Novatiens, les Cataphryges, & les Donatistes, dans les premiers siècles, ont été les prédécesseurs des nouveaux Anabaptistes, avec lesquels cependant il ne faut pas confondre les évêques catholiques d'Asie & d'Afrique, qui dans le troisième siècle soutinrent que le baptême des hérétiques n'étoit pas valide, & qu'il falloit rebaptiser ceux de ces hérétiques qui rentroient dans le sein de l'Eglise. Voyez REBAPTISANS.

Les Vaudois, les Albigeois, les Pétrobrusiens, & la plupart des sectes qui s'élevèrent au xiiij. siècle, passent pour avoir adopté la même erreur: mais on ne leur a pas donné le nom d'Anabaptistes, car il

paroît d'ailleurs qu'ils ne croient pas le baptême fort nécessaire. Voyez ALBIGEOIS, &c.

Les Anabaptistes proprement dits, sont une secte de Protestans qui parut d'abord dans le xvi. siècle en quelques contrées d'Allemagne, & particulièrement en Westphalie, où ils commirent d'horribles excès. Ils enseignoient que le baptême donné aux enfans étoit nul & invalide; que c'étoit un crime que de prêter serment & de porter les armes; qu'un véritable chrétien ne fauroit être magistrat: ils inspiroient de la haine pour les puissances & pour la noblesse; vouloient que tous les biens fussent communs, & que tous les hommes fussent libres & indépendans, & promettoient un sort heureux à ceux qui s'attacheroient à eux pour exterminer les impies, c'est-à-dire ceux qui s'opposoient à leurs sentimens.

On ne fait pas au juste quel fut l'auteur de cette secte: les uns en attribuent l'origine à Carlostad, d'autres à Zuingle. Cochlée dit que ce fut Balthazar Pacimontan, nommé par d'autres *Hubmeir*, & brûlé pour ses erreurs à Vienne en Autriche, l'an 1527. Meshovius, qui a écrit fort au long une histoire des Anabaptistes, imprimée à Cologne en 1617, leur donne pour premier chef Pelargus, qui commença, dit-il, à ébaucher cette hérésie en 1522. Leur système paroît avoir été développé successivement en Allemagne par Hubmeir, Rodenstein, Carlostad, Westenberg, Didyme, More, Mansius, David, Hoffman, Kants; & par plusieurs autres, soit en Hollande, soit en Angleterre.

L'opinion la plus commune est qu'elle doit son origine à Thomas Muncer de Zwicaü, ville de Misnie, & à Nicolas Storch ou Pelargus de Stalberg, en Saxe, qui avoient été tous deux disciples de Luther, dont ils se séparèrent ensuite, sous prétexte que sa doctrine n'étoit pas assez parfaite; qu'il n'avoit que préparé les voies à la réformation, & que pour parvenir à établir la véritable religion de Jesus-Christ, il falloit que la révélation vint à l'appui de la lettre morte de l'écriture. *Ex revelationibus divinis judicandum esse, & ex bibliis, dicebat Muncerus.*

Sleidan est l'auteur qui détermine plus précisément l'origine des Anabaptistes, dans ses commentaires historiques. Il observe que Luther avoit prêché avec tant de force pour ce qu'il appelloit *la liberté évangélique*, que les paysans de Suabe se ligèrent ensemble, sous prétexte de défendre la doctrine évangélique & de secouer le joug de la servitude. *Obducta causâ quasi doctrinam Evangelii tueri, & servitutum abs se profligare vellent.* Ils commirent de grands désordres: la noblesse, qu'ils se proposoient d'exterminer, prit les armes contre eux; & après en avoir tué un grand nombre, les obligea à poser les armes, excepté dans la Turinge, où Muncer, secondé de Pfiffer, homme hardi, avoit fixé le siège de son empire chimérique à Mulhausen. Luther leur écrivit plusieurs fois pour les engager à quitter les armes, mais toujours inutilement: ils retorquerent contre lui sa propre doctrine, soutenant que puisqu'ils avoient été rendus libres par le sang de Jesus-Christ, c'étoit déjà trop d'outrage au nom chrétien, qu'ils eussent été réputés esclaves par la noblesse; & que s'ils prenoient les armes, c'étoit par ordre de Dieu. Telles étoient les suites du fanatisme où Luther lui-même avoit plongé l'Allemagne par la liberté de ses opinions. Il crut y remédier en publiant un livre dans lequel il invitoit les Princes à prendre les armes contre ces séditieux qui abusoient ainsi de la parole de Dieu. Il est vrai que le comte de Mansfeld, soutenu par les princes & la noblesse d'Allemagne, défit & prit Muncer & Pfiffer, qui furent exécutés à Mulhausen: mais la secte ne fut que dissipée & non détruite; & Luther, suivant son caractère inconstant, défavoüa en quelque sorte son premier livre par un second

second, à la sollicitation de bien des gens de son parti, qui trouvoient sa première démarche dure, & même un peu cruelle.

Cependant les *Anabaptistes* se multiplièrent & se trouverent assez puissans pour s'emparer de Munster en 1534, & y soutenir un siège sous la conduite de Jean de Leyde, tailleur d'habits, qui se fit déclarer leur roi. La ville fut reprise sur eux par l'évêque de Munster le 24 Juin 1535. Le prétendu roi, & son confident Knisperdollin, y périrent par les supplices; & depuis cet échec la secte des *Anabaptistes* n'a plus osé se montrer ouvertement en Allemagne.

Vers le même tems, Calvin écrivit contre eux un traité qu'on trouve dans ses opuscules. Comme ils fondaient sur-tout leur doctrine sur cette parole de Jesus-Christ, Marc xvj. vers. 16. *quiconque croira & sera baptisé, sera sauvé*, & qu'il n'y a que les adultes qui soient capables d'avoir la foi actuelle; ils en inféroient qu'il n'y a qu'eux non plus qui doivent recevoir le baptême, sur-tout n'y ayant aucun passage dans le nouveau-Testament où le baptême des enfans soit expressément ordonné: d'où ils tiroient cette conséquence, qu'on devoit le réitérer à ceux qui l'avoient reçu avant l'âge de raison. Calvin & d'autres auteurs furent embarrassés de ce sophisme; & pour s'en tirer, ils eurent recours à la tradition & à la pratique de la primitive Eglise. Ils opposerent aux *Anabaptistes* Origene, qui fait mention du baptême des enfans; l'auteur des questions attribuées à saint Justin, qui en parle aussi; un concile tenu en Afrique, qui, au rapport de S. Cyprien, ordonnoit qu'on baptisât les enfans aussitôt qu'ils feroient nés; la pratique du même saint docteur à ce sujet; les conciles d'Autun, de Mâcon, de Gironne, de Londres, de Vienne, &c. une foule de témoignages des Peres, tels que S. Irenée, S. Jérôme, S. Ambroise, S. Augustin, &c.

Ces autorités, toutes respectables & toutes fortes qu'elles soient, faisoient peu d'impression sur des esprits abeurés à décider tout par les Ecritures, tels qu'étoient les *Anabaptistes*: aussi les Théologiens catholiques se font-ils attachés à trouver dans le nouveau-Testament des textes capables de les terrasser, n'employant contre eux les argumens de tradition que par surabondance de droit. En effet, les enfans sont jugés capables d'entrer dans le royaume des cieux, Marc, ix. vers. 14. Luc, xvij. vers. 16. & le Sauveur lui-même en fit approcher quelques-uns de lui & les bénit. Or ailleurs, ch. iij. v. 5. S. Jean assure que quiconque n'est pas baptisé ne peut entrer dans le royaume de Dieu; d'où il s'ensuit qu'on doit donner le baptême aux enfans.

Ce que répondent les *Anabaptistes*, que les enfans dont parle Jesus-Christ étoient déjà grands, puisqu'ils vinrent à lui, & conséquemment qu'ils étoient capables de produire un acte de foi, est manifestement une interprétation forcée du texte sacré, puisque dans S. Matthieu & dans S. Marc ils sont appelés de *jeunes enfans*, *παιδια*; dans S. Luc, *βρέφον*, de *petits enfans*; & que le même évangéliste dit expressément qu'ils furent amenés à Jesus-Christ: ils n'étoient donc pas en état d'y aller tous seuls.

Une autre preuve non moins forte contre les *Anabaptistes*, c'est celle qui se tire de ces paroles de saint Paul aux Romains, ch. v. vers. 17. « que si à cause du péché d'un seul, la mort a régné par ce seul homme, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grace & du don de la justice régneront-ils dans la vie par un seul homme, qui est Jesus-Christ ». Car si tous sont devenus criminels par un seul, les enfans sont donc criminels; & de même si tous sont justifiés par un seul, les enfans sont donc aussi justifiés par lui: or on ne sauroit être justifié sans la foi; les enfans ont donc la foi néces-

faire pour recevoir le baptême, non pas une foi actuelle, telle qu'on l'exige dans les adultes, mais une foi suppléée par celle de l'Eglise, de leurs peres & meres, de leurs parreins & marreines. C'est la doctrine de S. Augustin: *satis pie rectèque credimus*, dit-il, lib III. de liber. arb. c. xxij. n°. 67. *prodesse parvulo eorum fidem à quibus consecrandus offertur*: & il ajoute ailleurs que cette imputation de foi est très-équitable, puisque ces enfans ayant péché par la volonté d'autrui, il est juste qu'ils soient aussi justifiés par la volonté d'autrui. *Accommodat illis mater Ecclesia aliorum pedes ut veniant, aliorum cor ut credant, aliorum linguam ut fateantur, ut quoniam quod ægri sunt, alio peccante prægravantur, alio pro eis confitente salventur*. Serm. 176, de verbis Apostoli.

A cette erreur capitale, les *Anabaptistes* en ont ajouté plusieurs autres des Gnostiques & des anciens hérétiques: par exemple, quelques-uns ont nié la divinité de Jesus-Christ, & sa descente aux enfers; d'autres ont soutenu que les ames des morts dorment jusqu'au jour du jugement, & que les peines de l'enfer n'étoient pas éternelles. Leurs enthousiastes prophétisoient que le jugement dernier approchoit, & en fixoient même terme.

Les nouveaux *Anabaptistes* se bornent aux trois principales opinions des anciens, n'attaquent point les puissances, du moins ouvertement, & ne se distinguent guere en Angleterre des autres sectes que par une conduite des mœurs, & un extérieur extrêmement simple & uni, en quoi ils ont beaucoup de conformité avec les Quakers. Voyez QUAKERS.

A mesure que les *Anabaptistes* se sont multipliés, leurs diverses sectes ont pris des dénominations distinctives, tirées, soit du nom de leurs chefs, soit des opinions particulières qu'elles ont eues sur le système général de l'*Anabaptisme*. On les a connus sous les noms de *Munceriens*, *Catharistes*, *Enthousiastes*, *Silencieux*, *Adamistes*, *Georgiens*, *Indépendans*, *Huities*, *Melchiorites*, *Nudipedaliens*, *Memnonites*, *Bulchodiens*, *Augustiniens*, *Servetiens*, *Monasteriens* ou *Munsteriens*, *Libertins*, *Deoreliciens*, *Semperorans*, *Polygamites*, *Ambroisiens*, *Clanculaires*, *Manifestaires*, *Babulariens*, *Pacificateurs*, *Pastoricides*, *Sanguinaires*, &c. On peut principalement consulter sur cette hérésie Sleidan. *Mesovius, hist. des Anabapt.* Spon, ad an. 1522 & 1523. Dupin, *hist. du xvj. siècle*.

ANABASIENS, f. m. pl. (*Hist. anc.*) étoient des couriers qui voyageoient à cheval ou sur des charriots pour des messages d'importance. Voyez COURIER & POSTE. Ce mot vient du Grec *ἀναβάσις*, monter. (G)

* ANABASSES, f. m. (*Com. & Drap.*) couvertures ou pagnes qui se font à Rouen & en Hollande. Elles ont trois quarts & demi de long sur trois quarts de large; elles sont rayées bleu & blanc, & il y a environ un pouce d'intervalle entre chaque raie.

ANABIBAZON, f. m. terme d'*Astronomie*; c'est le nom qu'on donne à la queue du dragon, ou au nœud méridional de la lune, c'est-à-dire, à l'endroit où elle coupe l'écliptique pour passer de la latitude septentrionale à la méridionale. Voyez NŒUD. (O)

* ANACALIPE ou ANACALIF, f. m. (*Hist. nat.*) espèce de polypede venimeux qu'on trouve à Madagascar entre l'écorce des vieux arbres, & dont la piquûre est aussi dangereuse que celle du scorpion.

ANACALYPTERIE, f. f. (*Hist. anc.*) fête qui se célébroit chez les anciens le jour qu'il étoit permis à la nouvelle épouse d'ôter son voile, & de se laisser voir en public. Voyez FÊTE, MARIAGE, &c. Ce mot vient du Grec *ἀνακαλύπτειν*, découvrir. (G)

ANACAMPTIQUE, adj. m. (*Acoustique.*) signifie la même chose que *réfléchissant*, & se dit singulièrement des échos qu'on dit être des sons réfléchis.

Voyez RÉFLEXION, SON, ECHO.

Et par analogie quelques-uns appellent aussi ANACAMPTIQUE, la science qui a pour objet les rayons réfléchis, & qu'on appelle autrement *Catoptrique*. Voyez CATOPTRIQUE, PHONIQUE, &c. Ce mot est formé des mots Grecs *ἀνά*, *rursum*, derechef, & *καμπύω*, *flécto*, je fléchis. (O)

* ANACANDEF, f. m. (*Hist. nat.*) serpent extrêmement petit qui se glisse dans le fondement, où il cause de grandes douleurs, & qu'on n'en déloge pas aisément. Les relations de l'île de Madagascar, qui sont les seules qui en fassent mention, en parlent comme d'un animal dangereux.

* ANACANDRIANS, f. m. pl. (*Hist. mod.*) c'est le nom que les habitans de l'île de Madagascar donnent à ceux qui sont descendus d'un Roandrian, ou prince blanc, qui a déroge, ou pris une femme qui n'étoit ni de son rang, ni de son état.

* ANACARDE, f. m. *anacardium*, (*Hist. nat.*) c'est un fruit, ou plutôt un noyau applati, de la forme du cœur d'un petit oiseau, noirâtre, brillant, long d'environ un pouce, se terminant par une pointe mouffe, attaché à un pédicule ridé qui occupe toute la base. Il renferme sous une double enveloppe fort dure & qui est une espèce d'écorce, un noyau blanchâtre, d'un goût doux comme l'amande ou la châtaigne. Entre la duplication de cette enveloppe est un suc mielleux, acre & brûlant, placé dans les petits creux d'une certaine substance fongueuse ou diploë. Les anciens Grecs ne le connoissoient pas.

Il faut prendre l'anacarde récent, noir, pesant, contenant un noyau blanc & beaucoup de liqueur fluide. Le R. P. George Camelli, de la Compagnie de Jesus, dans l'*index des plantes de l'île de Luzone* que Jean Ray a fait imprimer, distingue trois espèces d'anacarde : la première est la plus petite, appelée *ligas* ; la seconde ou moyenne, est l'anacarde des boutiques ; & la troisième se nomme *cajou*, ou *acajou*.

Le *ligas* est un arbre sauvage de médiocre grandeur, qui vient sur les montagnes, & dont les jeunes pousses répandent, quand on les casse, une liqueur laiteuse, qui en tombant sur les mains ou sur le visage, excite d'abord la demangeaison, & peu-à-peu l'enflure. Sa feuille est longue d'un empan & davantage ; elle est d'un verd foncé & rude, & a peu de suc ; sa fleur est petite, blanche, découpée en forme d'étoile, & disposée en grappe à l'extrémité des tiges. Son fruit est de la grosseur de celui de l'érable, & d'un rouge safran ; il a le goût acerbe comme la pomme sauvage ; à son sommet est attaché un noyau noir, luisant, & plus long que les fruits ; son amande mâchée picote & resserre un peu le gosier.

L'anacarde moyen est un grand arbre, beau & droit, haut de soixante & dix piés, épais de seize ou environ, qui aime le bord des fleuves, & qui jette au loin & en tout sens plusieurs branches de couleur cendrée : son bois est blanchâtre, & couvert d'une écorce cendrée ; sa racine fibreuse, rougeâtre, garnie d'une écorce rousse, sans odeur, mucilagineuse, & d'une saveur un peu salée ; sa feuille grande, quelquefois de trois coudées, longue, ovale, attachée aux rameaux par de petites queues, disposée à son extrémité en forme de rose, épaisse, nombreuse, rude, lisse, luisante, verte en-dessus, un peu cendrée en-dessous, insipide, & sans odeur : sa fleur petite, ramassée en grappe, blanchâtre, de bonne odeur, taillée en étoile, & portée sur de longs pédicules violets qui sortent du tronc. Elle est composée d'un calice verd, pointu, découpé en cinq quartiers, & de cinq pétales jaunes, ovales, pointus, & blanchâtres par leur bord. Entre ces pétales sont placées autant d'étamines blanchâtres, garnies de sommets partagés en deux, & au milieu un petit style blan-

châtre. Quand la fleur est passée, il lui succède un fruit allongé, plus petit qu'un œuf de poule, sans noyau, bon à manger, rougeâtre d'abord, ensuite de couleur de pourpre foncé en-dehors, jaunâtre d'abord en-dedans, & bien-tôt après d'un bleu rougeâtre, d'une saveur acerbe, portant à son sommet un noyau en cœur, verd dans le commencement, rougeâtre par la suite, enfin noirâtre. Cet arbre se trouve aux Indes orientales, au Malabar, & dans les îles Philippines.

Les Indiens en font cuire les tendres sommets pour les manger : les noyaux ou amandes sont bonnes aussi ; elles ont le goût des pistaches & des châtaignes ; on en ôte l'écorce en les mettant sous la cendre chaude.

Le même Camelli dit que la vertu caustique & dangereuse qu'on attribue au noyau, n'est que dans le suc mielleux qui remplit les petits creux de l'écorce. On frote de ce suc les condylomes, & autres excroissances charnues, les écrouelles, les verrues, & les dartres vives qu'on veut déraciner. Ce suc mielleux est utile pour mondifier les ulcères des bestiaux ; il consume les dents cariées : on l'emploie avec la chaux vive pour marquer les étoffes de soie : on fait de l'encre avec les fruits verts pilés, & mêlés avec de la lessive & du vinaigre.

L'acajou est un fruit, ou plutôt un noyau qui a la figure d'un rein, la grosseur d'une châtaigne, l'écorce grise, brune, épaisse d'une ligne, composée comme de deux membranes, & d'une certaine substance qui est entre les deux, fongueuse, & comme un diploë, contenant dans ses cellules un suc mielleux, roussâtre, acre, & si mordicant, qu'en en frottant légèrement la peau, on y excite la sensation du feu.

Si quelqu'un mord imprudemment cette écorce, il souffrira une ardeur vive & brûlante à la langue & aux levres. L'amande qui est dessous a aussi la figure d'un rein ; sa substance est blanche ; elle a la consistance & le goût de l'amande douce ; elle est revêtue d'une petite peau jaune qu'il en faut enlever.

L'arbre qui porte ce fruit se trouve aux îles de l'Amérique, au Brésil & aux Indes ; il s'éleve plus ou moins haut, selon la différence du climat & du terroir. Au Brésil il égale la hauteur des hêtres ; au Malabar & aux îles, il est médiocre : le P. Plumier en donne la description suivante.

L'acajou est de la hauteur de notre pommier, fort branchu, fort touffu, & couvert d'une écorce ridée & cendrée ; sa feuille est arrondie, longue d'environ cinq pouces, large de trois, attachée à une queue courte, lisse, ferme comme du parchemin, d'un verd gai en-dessus & en-dessous, avec une côte & des nervures parallèles ; au sommet des rameaux naissent plusieurs pédicules chargés de petites fleurs rangées en parasol, le calice découpé en cinq quartiers droits, pointus, & en forme de lance ; la fleur est en entonnoir, composée de cinq pétales longs, pointus, rougeâtres, verdâtres, rabattus en-dehors, & plus longs que le calice : les étamines sont au nombre de dix, déliées, de la longueur des pétales, & garnies de petits sommets ; elles entourent le pistil dont l'embryon est arrondi ; le style est grêle, recourbé, de la longueur des pétales, & le stigmate qui le termine est pointu ; le fruit est charnu & en forme de poire, plus gros qu'un œuf d'oie, ou du moins de cette grosseur, couvert d'une écorce mince, lisse, luisante, tantôt pourpre, tantôt jaune, tantôt coloré de l'un & de l'autre ; sa substance intérieure est blanche, succulente, douce, mais un peu acerbe. Ce fruit tient à un pédicule long d'un peu plus d'un pouce, & porte à son sommet un noyau : c'est ce noyau par lequel nous avons commencé la description, & qu'on appelle ici *noix d'acajou*.

Le bois d'acajou coupé, & même sans l'être, répand beaucoup de gomme rouffâtre, transparente, & solide; cette gomme imbibée d'eau se fond comme la gomme arabique, & tient lieu de la meilleure glu. On exprime du fruit un suc, qui fermenté devient vineux & enivre: il excite les urines; on en retire un esprit ardent fort vif. Plus il est vieux, plus il enivre; on en fait du vinaigre; les Indiens préfèrent l'amande au fruit. Le suc mielleux teint le linge de couleur de fer; l'huile peint le linge en noir; le suc est bon pour le feu volage, les dartres, la gale, les vers, &c. Il enlève les taches de rouffeur, mais il n'en faut pas user dans le tems des regles; alors il excite des érépèles. Les habitans du Brésil comptoient jadis leur âge avec ces noix; ils en ferroient une tous les ans.

* ANACATHARSE, f. f. (*Med.*) vient de *ἀνακαθαίρω*, purger par le haut. Blancard comprend sous cette dénomination les émétiques, les sternutatoires, les errhines, les masticatoires, & les mercuriaux; cependant il ne signifie proprement que *purgation par le haut*, & n'a été appliqué chez les anciens qu'au soulagement des pœmons par l'expectoration.

* ANACATHARTIQUES, adj. pl. épithete que l'on donne aux médicamens qui aident l'expectoration. Voyez EXPECTORATION.

* ANACÉPHALÉOSE, subst. f. (*Belles-Lettres.*) terme de Rhétorique. C'est une récapitulation ou répétition courte & sommaire des principaux chefs d'un discours.

Ce mot est formé de la préposition grecque *ἀνά*, une seconde fois, & *κεφαλή*, tête, chef.

Cette récapitulation ne doit point être une répétition sèche de ce qu'on a déjà dit, mais un précis exact en termes différens, orné & varié de figures, dans un style vif. Elle peut se faire de différentes manières, soit en rappelant simplement les raisons qu'on a alléguées, soit en les comparant avec celles de l'adversaire, dont ce parallele peut mieux faire sentir la foiblesse. Elle est nécessaire, soit pour convaincre davantage les auditeurs, soit pour réunir comme dans un point de vûe, tout ce dont on les a déjà entretenus, soit enfin pour réveiller en eux les passions qu'on a tâché d'y exciter. Cicéron excelloit particulièrement en ce genre. Voyez PERORATION. (G)

* ANACHIMOUSI, f. m. (*Géog. mod.*) peuple de l'île Madagascar, dont il occupe la partie méridionale, située au nord de Manamboulé.

* ANACHIS, f. m. (*Mythologie.*) nom d'un des quatre dieux familiers que les Egyptiens croyoient attachés à la garde de chaque personne, dès le moment de sa naissance. Les trois autres étoient *Dymon*, *Tychès*, & *Heros*: ces quatre dieux se nommoient aussi *Dynanis*, *Tyché*, *Eros*, & *Anaché*; la Puissance, la Fortune, l'Amour, & la Nécessité.

S'il est vrai que les Payens même ayent reconnu que l'homme abandonné à lui-même n'étoit capable de rien, & qu'il avoit besoin de quelque divinité pour le conduire, ils auroient pu le confier à de moins extravagantes que les quatre précédentes. La puissance est sujette à des injustices, la fortune à des caprices, l'amour à toutes sortes d'extravagances, & la nécessité à des forfaits, si on la prend pour le besoin; & si on la prend pour le destin, c'est pis encore: car sa présence rend les secours des trois autres divinités superflus. Il faut pourtant convenir que ces divinités représentent assez bien notre condition présente; nous passons notre vie à commander, à obéir, à désirer, & à poursuivre.

ANACHORETE, f. m. (*Hist. mod.*) hermite ou personnage pieux qui vit seul dans quelque desert, pour y être à l'abri des tentations du monde, & plus à portée de méditer. Voyez HERMITE. Ce mot vient

du grec *ἀναχωρεῖν*, se retirer dans une région écartée.

Tels ont été S. Antoine, S. Hilarion, & une infinité d'autres. S. Paul l'hermite fut le premier *anachorete*.

Parmi les Grecs il y a un grand nombre d'*anachorettes*, la plupart religieux, qui ne se soucient pas de la vie laborieuse & des fatigues du monastere, demandent un petit canton de terre & une cellule où ils se retirent & ne se montrent plus au convent qu'aux grandes solennités. Voyez MOINE.

On les appelle aussi quelquefois *ascetes* & *solitaires*. Voyez ASCÉTIQUE, &c.

Les *anachorettes* de Syrie & de Palestine se retiroient dans les endroits les plus inconnus & les moins fréquentés, habitant dans des grottes, & y vivant de fruits & d'herbes sauvages.

Il y a eu aussi des *anachorettes* dans l'Occident. Pierre Damien, qui a été de l'ordre des hermites, en parle souvent avec éloge. Il les représente comme ce qu'il y a de plus parfait parmi les Religieux, & marque pour eux beaucoup plus d'estime & de vénération que pour les cœnobites ou moines qui résident dans des monasteres. Voyez CŒNOBITE.

La plupart de ces *anachorettes* ne se retiroient qu'avec la permission de leur abbé, & c'étoit le convent qui leur fournissoit leurs besoins. Le peuple en considération de leur piété, leur portoit quelquefois des sommes considérables d'argent qu'ils gardoient, & à leur mort ils le laissoient au monastere dont ils étoient cœnobites. L'ordre de Saint Benoît a eu beaucoup de ces *anachorettes*; ce qui étoit conforme aux constitutions de cet ordre, qui permettent de quitter la communauté pour vivre solitaires ou *anachorettes*. Les *anachorettes* ne subsistent plus aujourd'hui; mais les anciens ont enrichi leurs monasteres de plusieurs revenus considérables, comme l'a remarqué Pierre Aosta dans son histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiastiques. (G)

ANACHRONISME, f. m. terme usité en Chronologie, erreur dans la supputation des tems & dans la date des événemens, qu'on place plutôt qu'ils ne sont arrivés. Ce mot est composé de la préposition grecque *ἀνά*, au-dessus, en arriere, & de *χρονος*, tems.

Tel est celui qu'a commis Virgile en faisant régner Didon en Afrique du tems d'Enée; quoique dans la vérité elle n'y soit venue que 300 ans après la prise de Troie.

L'erreur opposée, qui consiste à dater un événement d'un tems postérieur à celui auquel il est arrivé, s'appelle *parachronisme*. Mais dans l'usage ordinaire on ne fait guere cette distinction, & on emploie indifféremment *anachronisme* pour toute faute contre la chronologie. (G)

ANACLASTIQUE, f. f. (*Optiq.*) est la partie de l'Optique qui a pour objet les réfractions. C'est la même chose que ce qu'on appelle autrement *Dioptrique*. Voyez DIOPTRIQUE.

Ce mot se prend aussi adjectivement. *Point anaclastique*, est le point où un rayon de lumière se rompt, c'est-à-dire le point où il rencontre la surface rompante. Voyez RÉFRACTION. Ce mot est formé des mots grecs *ἀνά*, *sursum*, derechef, & *κλάω*, frango, je romps.

Courbes anaclastiques, est le nom que M. de Mairan a donné aux courbes apparentes que forme le fond d'un vase plein d'eau pour un œil placé dans l'air; ou le plat-fond d'une chambre, pour un œil placé dans un bassin plein d'eau au milieu de cette chambre; ou la voûte du ciel, vûe par réfraction à-travers l'atmosphère. M. de Mairan détermine ces courbes d'après un principe d'Optique adopté par plusieurs auteurs, & rejeté par d'autres, mais qu'on peut ne prendre dans son mémoire que pour un principe purement géométrique; auquel cas ses recher-

ches conferveront tout le mérite qu'elles ont à cet égard. Barrow à la fin de son *Optique*, détermine ces mêmes courbes par un autre principe. Voyez ce que c'est que le principe de M. de Mairan, & celui de Barrow, à l'article APPARENT. *Mém. ac. 1740.* (O)

ANACLETERIE, f. f. (*Hist. anc.*) fête solennelle que célébroient les anciens lorsque leurs rois ou leurs princes devenus majeurs, prenoient en main les rennes du gouvernement, & en faisoient la déclaration solennelle à leur peuple. Ce mot est composé de la préposition greque *ἀνά*, & de *καλέω*, appeler. (G)

* ANACOCK, f. m. (*Hist. nat.*) dans Ray, *hist. Plant.* c'est le nom d'une espece de haricot de l'Amérique, que Jean Bauhin appelle *pisum Americanum aliud, magnum, bicolor, coccineum, & nigrum simul, sive faseolus bicolor anacock dictus*, dont Caspard Bauhin donne la même description, & que Gérard & Parkinson nomment *haricot ou feve d'Egypte*.

* ANA-COLUPPA, (*Hist. nat.*) nom d'une plante dont il est fait mention dans l'*Hortus malabaricus*, & qui est nommée *ranunculi facie indica spicata, corymbiferis affinis, flosculis tetrapetalis*. On dit que son suc mêlé avec le poivre soulage dans l'épilepsie, & qu'il est le seul remede connu contre la morsure du *cobra-capella*. Voyez COBRA-CAPELLA.

ANACOLUTHE, f. f. (*Gramm.*) c'est une figure de mots qui est une espece d'ellipse. Ce mot vient d'*ἀνακόλουθος*, adjectif, non consentaneus : la racine de ce mot en fera entendre la signification. R. *ἀκόλουθος*, comes, compagnon ; ensuite on ajoûte l'*ἀ* privatif & un *ν* euphonique, pour éviter le bâillement entre les deux *a* ; par conséquent l'adjectif *anacoluthé* signifie *qui n'est pas compagnon*, ou qui ne se trouve pas dans la compagnie de celui avec lequel l'analogie demanderoit qu'il se trouvât. En voici un exemple tiré du second livre de l'Enéide de Virgile, vers 330. Panthée, prêtre du temple d'Apollon, rencontrant Enée dans le tems du sac de Troie, lui dit qu'Ilion n'est plus ; que des milliers d'ennemis entrent par les portes en plus grand nombre qu'on n'en vit autrefois venir de Mycenes :

*Portis alii bipatentibus adsunt
Millia quot magnis nunquam venere Mycenis.*

On ne sauroit faire la construction sans dire :

Alii adsunt tot quot nunquam venere Mycenis.

Ainsi *tot* est l'*anacoluthé* ; c'est le compagnon qui manque. Voici ce que dit Servius sur ce passage : *MILLIA, subaudi TOT, & est ἀνακόλουθος; nam dixit QUOT cum non præmiserit TOT.*

Il en est de même de *tantum* sans *quantum*, de *tamen* sans *quamquam* ; souvent en françois au lieu de dire *il est-là où vous allez, il est dans la ville où vous allez*, nous disons simplement *il est où vous allez*.

Ainsi l'*anacoluthé* est une figure par laquelle on sous-entend le corrélatif d'un mot exprimé ; ce qui ne doit avoir lieu que lorsque l'ellipse peut être aisément suppléée, & qu'elle ne blesse point l'usage. (F)

* ANACONTI, f. m. (*Hist. nat.*) arbre de l'île de Madagascar, dont la feuille ressemble à celle du poirier, & dont le fruit est long, & donne un suc qui fait cailler le lait. Je n'ai que faire d'avertir que cette description est très-incomplète, & qu'il y a là de l'ouvrage pour les Botanistes.

* ANACOSTE, sub. f. (*Comm. Drap.*) étoffe de laine croisée, très-rafe, & fabriquée en maniere de serge ; elle a une aune de large, & vingt aunes ou environ font la piece. Il s'en fabrique à Beauvais, d'où elles passent en Espagne. Quant à la maniere de fabriquer l'*anacoste*, voyez l'article DRAPERIE.

ANACRÉONTIQUE, adj. (*Belles-Lettres.*) terme consacré en Poésie pour signifier ce qui a été inventé

par *Anacréon*, ou composé dans le goût & le style de ce poëte.

Anacréon né à Téos, ville d'Ionie, florissoit vers l'an du monde 3512. Il se rendit célèbre par la délicatesse de son esprit & par le tour aisé de sa poésie, où, sans qu'il paroisse aucun effort de travail, on trouve par-tout des graces simples & naïves. Ses odes sont marquées à un coin de délicatesse, ou pour mieux dire de négligence aimable ; elles sont courtes, gracieuses, élégantes, & ne respirent que le plaisir & l'amusement : ce sont, à proprement parler, des chansons qu'il enfanta sur le champ dans un coup de verve inspiré par l'amour & par la bonne-chere, entre lesquels il partageoit sa vie. Le tendre, le naïf, le gracieux, sont les caracteres du genre *anacréontique*, qui n'a mérité le nom de *lyrique* dans l'antiquité, que parce qu'on le chantoit en s'accompagnant de la lyre : car il differe entierement & par le choix des sujets & par les nuances du style, de la hauteur & de la majesté de Pindare. Nous avons une traduction d'*Anacréon* en prose par M^{lle} Lefevre, connue depuis sous le nom de M^{de} Dacier, & trois en vers. L'une est de Longepierre, l'autre de M. de la Fosse : elles passent pour plus fideles que celle de Gacon, qu'on lit néanmoins avec plus de plaisir, parce qu'elle est plus légère, & qu'il l'a enchassée dans un roman assez ingénieux des aventures galantes & des plaisirs d'*Anacréon*. Horace a fait plusieurs odes à l'imitation de ce poëte, telles que celle qui commence par ce vers, *O matre pulchrâ filiâ pulchrior* ; & celle-ci, *Lydia, dic per omnes*, &c. & plusieurs autres dans le même goût. La conformité de caractere produisoit entr'eux celle des ouvrages. Parmi nos poëtes françois, M. de la Mothe s'est distingué par ses odes *anacréontiques*, qui sont toutes remplies de traits d'esprit, d'un badinage leger, & d'une morale épicurienne. Nos bonnes chansons sont aussi autant d'odes *anacréontiques*.

La plupart des odes d'*Anacréon* sont en vers de sept syllabes, ou de trois piés & demi, spondées ou iambes, & quelquefois anapestes : c'est pourquoi l'on appelle ordinairement les vers de cette mesure *anacréontiques*. Nos poëtes ont aussi employé pour cette ode les vers de sept & de huit syllabes, qui ont moins de noblesse, ou si l'on veut d'emphase, que les vers alexandrins, mais plus de douceur & de mollesse. (G)

* ANACTES, f. m. (*Mytholog.*) nom commun à trois anciens dieux qu'on prétendoit nés dans Athenes, de Jupiter & de Proserpine. Ils s'appelloient *Tritopatreus, Eubuleus & Dionysius*. On leur donnoit aussi le nom de *Dioscures*. Ils avoient un temple qu'on nommoit l'*Anacée* ; & l'on y célébroit une fête de même nom. Voyez dans le *dict. de Moreri*, toutes les conjectures des savans sur l'origine des *Anactes*.

Anactes étoit encore un nom d'honneur, affecté aux fils & aux freres des rois de Chypre. Les rois étoient sur le throne, mais les *Anactes* gouvernoient. C'étoit à eux que les Gergines rendoient compte, & ils faisoient examiner les dénonciations des Gergines par les Promalanges (voyez GERGINES & PROMALANGES). Les femmes des *Anactes* s'appelloient *anafesses*, & celles qui les servoient *colacydes*.

* ANACTORIE, f. f. (*Géog. anc. & mod.*) c'est aujourd'hui *Vonizza*, ville d'Epire à l'embouchure du golfe d'Ambracie ; elle appartenoit jadis aux Corinthiens & à ceux de Corcyre ; les Atheniens la prirent & y placerent les Acarnaniens qui les avoient aidés dans le siège.

* ANACUIES, sub. m. (*Géog. mod.*) peuples de l'Amérique dans le Bresil, vers la contrée que les Portugais possèdent sous le nom de *capitanie de Serrippe*. Baudran,

ANADIPOSE, sub. f. (*Gramm.*) *ἀναδιπλώω*, R. *ἀνά*, retro, re, & *διπλώω*, duplico. C'est une figure qui

se fait lorsqu'une proposition recommence par le même mot par lequel la proposition précédente finit. Par exemple :

Sit Tytyrus, Orpheus,

Orpheus in sylvis, &c. Virg. ecl. viij. v. 55.

Et encore,

Addit se sociam, timidisque supervenit Ægle,

Ægle Naiadum pulcherrima. Virg. ecl. vj. v. 20.

Il y a une autre figure qu'on appelle épanadiplose, qui se fait, lorsque de deux propositions corrélatives, l'une commence & l'autre finit par le même mot.

Crescit amor nummi quantum ipsa pecunia crescit.

Juvénal, xv. v. 138.

Et Virgile, au I. liv. de l'Enéide, v. 754.

Multa super Priamo rogicans, super Hecitore multa. (F)

* ANADOLIHISSARI ou DENI-HISSAR, f. m. (Géog. & Hist.) nom que les Turcs donnent à celui des châteaux de l'Hellepont ou des Dardanelles, qui est en Asie. D'Herbelot, bibl. orient.

* ANADROME, f. m. (en Médecine.) transport de l'humeur morbifique des parties inférieures aux supérieures. Cet accident est d'un mauvais présage, selon Hippocrate.

* ANADYOMENE, de ἀναδυομενη, qui se leve ou sort en se levant, (Hist. anc.) nom d'un tableau de Venus sortant des eaux, peint par Apelle, & qu'Auguste fit placer dans le temple de César son pere adoptif. Le tems en ayant altéré la partie inférieure, on dit qu'il ne se trouva personne qui osât le retoucher. J'en suis étonné. N'y avoit-il donc point à Rome de Peintre mauvais ou médiocre? Les hommes communs sont toujours prêts à continuer ce que les hommes extraordinaires ont entrepris; & ce ne fera jamais un barbouilleur qui se croira incapable de finir ou de retoucher un tableau de Raphael.

* ANÆTIS, ANETIS, ANAITIS, f. f. (Myth.) Déesse adorée jadis par les Lydiens, les Arméniens, & les Perses. Son culte défendoit de rien entreprendre que sous ses auspices; c'est pourquoi dans les contrées voisines de la Scythie, les assemblées importantes & les délibérations sur les grandes affaires se faisoient dans son temple. Les filles les plus belles & les mieux nées lui étoient consacrées: la partie la plus essentielle de leur service consistoit à rendre heureux les hommes pieux qui venoient offrir des sacrifices à la déesse. Cette prostitution religieuse, loin de les deshonorer, les rendoit au contraire plus considérées & plus exposées aux propositions de mariage. L'estime qu'on faisoit d'elles se mesuroit sur l'attachement qu'elles avoient marqué pour le culte plaissant d'Anetis. La fête de cette divinité se célébroit tous les ans: dans ce jour on promenoit sa statue, & ses dévots & dévotes redoubloient de ferveur. On tient que cette fête fut instituée en mémoire de la victoire que Cyrus, roi de Perse, remporta sur les Saces, peuples de Scythie. Cyrus les vainquit par un stratagème si singulier, que je ne puis me dispenser d'en faire mention: ce prince feignit d'abandonner son camp & de s'enfuir; aussi-tôt les Saces s'y précipiterent & se jetterent sur le vin & les viandes que Cyrus y avoit laissés à dessein. Cyrus revint sur eux, les trouva ivres & éparés, & les défit. On appelloit aussi la fête d'Anetis, la solennité des Saces. Pline dit que sa statue fut la première qu'on eût faite d'or, & qu'elle fut brisée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. Les Lydiens adoroient une Diane sous le nom d'Anetis, à ce que disent Hérodote, Strabon & Pausanias. Strab. lib. II. 12. 15. Paus. in Lacon. Plin. lib. LIII. cap. jv. Coel. Rhodig. lib. XVIII. c. xxjx. Plusieurs soldats s'enrichirent des morceaux de la statue d'Anetis: on raconte qu'un d'eux, qui s'étoit établi à Boulogne en Italie, eut l'honneur de recevoir un jour Auguste dans sa maison & de lui donner

à souper. Est-il vrai, lui demanda ce prince pendant le repas, que celui qui porta les premiers coups à la déesse, perdit la vue, l'usage des membres, & mourut sur le champ? Si cela étoit vrai, lui répondit le soldat, je n'aurois pas l'avantage de voir Auguste chez moi; ce fut moi qui le premier frappa la statue, & je m'en trouve bien; si je possède quelque chose, j'en ai l'obligation à la bonne déesse; & c'est d'une de ses jambes, Seigneur, que vous soupez.

* ANAFE ou AFFA, (Géog. mod.) ville de la province de Temesne, au royaume de Fez en Afrique, sur la côte de l'Océan atlantique. Alfonso roi de Portugal, la ruina, pour mettre fin aux courses que ses habitans faisoient sur les Chrétiens.

ANAGALLIDASTRUM, (Hist. nat.) genre de plante qui ne diffère du mouron, qu'en ce que ses feuilles sont placées alternativement le long de la tige, & que ses fleurs sont découpées en quatre parties. Micheli, nova plant. genera. Voyez MOURON. (I)

ANAGALLIS, voyez MOURON.

* ANAGARSKAIE, (Géog. mod.) ville des Moscovites de la grande Tartarie, dans la province de Dauria, à l'orient du lac Baycal, aux sources de la riviere d'Amur. Long. 118. lat. septentrion. 58. Wits, carte de Tartarie.

* ANAGHELOME, (Géog. mod.) petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster ou d'Ultonie, comté de dowane, sur le Ban.

ANAGLYPHE, f. m. (Anat.) d'ἀναγλύφω, je grave, nom qu'Herophile donnoit à une portion du quatrième ventricule du cerveau, & que les anatomistes modernes appellent calamus scriptorius. Voyez CALAMUS SCRIPTORIUS. (L)

* ANAGNIE ou AGNANI, (Géog. anc. & mod.) ville d'Italie, dans l'Etat ecclésiastique, & la Campagne de Rome; elle est ancienne & fut célèbre entre celles des Herniques. Elle est aujourd'hui presque ruinée. Ce fut là que Boniface VIII. fut pris le 7 Septembre 1303 par Colonne & Nogaret.

* ANAGNOSTE, f. m. (Hist. anc.) nom que les Romains donnoient à celui de leurs domestiques qui lisoit pendant le repas. Les hommes puissans avoient des anagnostes, & ces esclaves furent en grand crédit sous l'empereur Claude.

ANAGOGIE, f. f. (Théol.) ravissement ou élévation de l'ame vers les choses célestes & éternelles, ou pensées & explications par lesquelles on élève l'ame vers ces choses. Voyez EXTASE, &c. Ce mot est formé du grec ἀνά, sursum, en-haut, & ἀγωγή, conduite, du verbe ἄγω, duco, c'est-à-dire mouvement qui conduit aux choses d'en-haut, qui élève l'ame à la contemplation des choses divines. (G)

ANAGOGIQUE, adj. transportant, (Théologie.) c'est-à-dire tout ce qui élève l'esprit humain vers les choses éternelles & divines, & particulièrement celles qui concernent la vie future. Voyez ANAGOGIE. Ce nom, comme le précédent, est dérivé du grec, & est principalement employé en parlant de divers sens de l'écriture. Le sens anagogique est un sens mystique de quelque passage de l'écriture, qui regarde l'éternité ou la vie à venir. Ainsi le mot Jerusalem, qui dans le sens littéral signifie une ville de Palestine, la capitale de la Judée, pris dans un sens anagogique, signifie la patrie céleste, le terme où nous devons tendre. Voyez LITTÉRAL & SENS. (G)

* ANAGRAMME, f. f. (Belles-Lettres.) transposition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaison de ces mêmes lettres, d'où il résulte un sens avantageux ou désavantageux à la personne à qui appartient ce nom. Voyez NOM.

Ce mot est formé du grec ἀνά, en arriere, & de γράμμα, lettre, c'est-à-dire lettre transposée ou prise à rebours.

Ainsi l'anagramme de logica est caligo, celle de Lor-

raine, alerion, & l'on dit que c'est pour cela que la maison de Lorraine porte des alerions dans ses armes. Calvin à la tête de ses *institutions* imprimées à Strasbourg en 1539, prit le nom d'*Alcuinus*, qui est l'*anagramme* de *Calvinus*, & le nom d'*Alcuin*, cet anglois qui se rendit si célèbre en France par sa doctrine sous le regne de Charlemagne.

Ceux qui s'attachent scrupuleusement aux regles dans l'*anagramme*, prétendent qu'il n'est pas permis de changer une lettre en une autre, & n'en exceptent que la lettre aspirée *h*. D'autres moins timides prennent plus de licence, & croient qu'on peut quelquefois employer *e* pour *æ*, *v* pour *w*, *s* pour *z*, *c* pour *k*, & réciproquement; enfin qu'il est permis d'omettre ou de changer une ou deux lettres en d'autres à volonté, & l'on sent qu'avec tous ces adoucissements on peut trouver dans un mot tout ce qu'on veut.

L'*anagramme* n'est pas fort ancienne chez les modernes; on prétend que Daurat poète françois, du tems de Charles IX. en fut l'inventeur: mais comme on vient de le dire, Calvin l'avoit précédé à cet égard; & l'on trouve dans Rablais, qui écrivoit sous François I. & sous Henri II. plusieurs *anagrammes*. On croit aussi que les anciens s'appliquoient peu à ces bagatelles; cependant Lycophon qui vivoit du tems de Ptolomée Philadelphie, environ 280 ans avant la naissance de Jesus-Christ, avoit fait preuve de ses talens à cet égard, en trouvant dans le nom de *Ptolomée*, Πτολεμαῖος, ces mots ἀπό μελιτος, du miel, pour marquer la douceur du caractère de ce prince; & dans celui de la reine Arsinoé, Ἀρσινόη, ceux-ci ἰὸν ἠράς, violette de Junon. Ces découvertes étoient bien dignes de l'auteur le plus obscur & le plus entortillé de toute l'antiquité.

Les Cabalistes, parmi les Juifs, font aussi usage de l'*anagramme*: la troisième partie de leur art qu'ils appellent *themura*, c'est-à-dire *changement*, n'est que l'art de faire des *anagrammes*, & de trouver par-là dans les noms des sens cachés & mystérieux. Ce qu'ils exécutent, en changeant, transportant ou combinant différemment les lettres de ces noms. Ainsi de נל, qui sont les lettres du nom de Noé, ils font מל, qui signifie *grace*; & dans משיח, le Messie, ils trouvent ces mots משיח, il se réjouira.

Il y a deux manieres principales de faire des *anagrammes*: la première consiste à diviser un simple mot en plusieurs; ainsi *suffineamus* contient *sus-tinea-mus*. C'est ce qu'on appelle autrement *rebus* ou *logogryphe*. Voyez LOGOGYPHE.

La seconde, est de changer l'ordre & la situation des lettres, comme dans *Roma*, on trouve *amor*, *mora*, & *maro*. Pour trouver toutes les *anagrammes* que chaque nom peut admettre par Algebre, voyez l'article COMBINAISON.

On ne peut nier qu'il n'y ait des *anagrammes* heureuses & fort justes: mais elles sont extrêmement rares; telle est celle qu'on a mise en réponse à la question que fit Pilate à Jesus-Christ, *Quid est veritas?* rendue lettre pour lettre par cette *anagramme*, *Est vir qui adest*, qui convenoit parfaitement à celui qui avoit dit de lui-même, *ego sum via, veritas*, &c. Telle est encore celle qu'on a imaginée sur le meurtrier d'Henri III. frere Jacques Clément, & qui porte, *c'est l'enfer qui m'a créé*.

Outre les anciennes especes d'*anagrammes*, on en a inventé de nouvelles, comme l'*anagramme* mathématique imaginée en 1680, par laquelle l'abbé Cotelan trouva que les huit lettres de *Loüis XIV.* faisoient *vrai héros*.

On a encore une espece d'*anagramme* numérale, nommée plus proprement *chronogramme*, où les lettres numérales, c'est-à-dire celles qui dans l'arithmétique romaine tenoient lieu de nombre, prises en-

semble selon leur valeur numérale, expriment quelque époque: tel est ce distique de Godard sur la naissance de Loüis XIV. en 1638, dans un jour où l'aigle se trouvoit en conjonction avec le cœur du lion.

*E.Xorlens DeLphIn aqVILa CorDIsqVe LeonIs
CongresV galLos spe LæltItaqVe refeCte,*

dont toutes les lettres majuscules rassemblées forment en chiffre romain, *M DC XXXVIII.* ou 1638.

* ANAGROS, f. m. (*Commer.*) mesure de grains en Espagne, qui tient un peu plus que la mine de Paris. Trente-six *anagros* font dix-neuf septiers de Paris.

* ANAGYRIS ou BOIS-PUANT, (*Hist. natur.*) Dioscoride a connu cet arbrisseau; il le décrit, *liv. III. chap. clxvij.* & lui attribue quelques propriétés médicinales. Selon nos Botanistes, l'*anagyris* est fort rameux; son écorce est d'un verd brun; son bois jaunâtre ou pâle; ses feuilles rangées trois à trois, oblongues, pointues, vertes en-dessus, blanchâtres en-dessous; d'une odeur si forte & si puante, sur-tout quand on les écrase, qu'elles font mal à la tête; sa fleur jaune & semblable à celle du genêt, suivie de gouffes longues d'un doigt, comme celles des haricots, cartilagineuses, contenant chacune trois ou quatre semences grosses comme nos plus petites févoles, formées en petits reins; blanches au commencement, puis purpurines, & enfin noirâtres & bleues, quand elles sont tout-à-fait mûres; la feuille passe pour résolutive, & sa semence pour émétique. Voyez le dictionn. de Médecine.

* ANAGYRUS, (*Géog. & Myth.*) bourg de l'Attique en Grece, dans la tribu Erecthide. On dérive son nom, ou de l'*anagyris* plante, ou d'un *Anagyris*, demi-dieu, qui avoit un temple dans cet endroit, & qu'il étoit dangereux d'offenser. Suidas raconte qu'un vieillard ayant coupé le bois sacré de son temple, *Anagyris* s'en vengea en inspirant à la concubine du vieillard un amour violent pour son fils; que sur le refus que fit le jeune homme de prêter l'oreille aux sollicitations de la concubine, elle l'accusa auprès de son pere de l'avoir voulu forcer; & que le vieillard crédule oubliant son âge, celui de son fils, & le caractère de l'accusatrice, fit précipiter son fils du haut d'un rocher, & se pendit bien-tôt après, désespéré d'avoir fait périr ce fils unique dont il reconnoit l'innocence.

* ANAHARATH, (*Géog. anc.*) ville de la tribu d'Issachar, dont il est fait mention dans Josué, x/x. 19.

* ANAÏDIA, f. f. *impudence*, (*Myth.*) divinité qui eut des autels dans Athenes. On la désigna par une perdrix, qui passoit alors, apparemment sur quelque préjugé d'histoire naturelle, pour un oiseau fort impudent.

* ANALABE, f. m. (*Hist. mod.*) partie de l'habillement des moines grecs. L'*analabe* étoit en Orient, ce qu'est le scapulaire en Occident; il étoit percé dans le milieu d'une ouverture pour passer la tête, & s'ajustoit sur les épaules en forme de croix. *Analabe* vient de ἀνά, dessus, & de λαμβάνω, je prends.

ANALECTE, adj. (*Littérat.*) mot grec usité pour une collection de petites pieces ou compositions. Le mot vient d'ἀναλέγω, je ramasse. Le P. Mabillon a donné sous le nom d'*analecte*, une collection de plusieurs manuscrits qui n'avoient point encore été imprimés. (G)

ANALEMME, f. m. (*Astron.*) L'*analemme* est un planisphere ou une projection orthographique de la sphere sur le plan du méridien, l'œil étant supposé à une distance infinie, & dans le point oriental ou occidental de l'horison. Voyez PLANISPHERE, PROJECTION, SPHERE, &c. *Analemme* vient du verbe grec ἀναλαμβάνω, résumer, reprendre; d'où l'on a fait *analemma*.

On se sert de l'*analemme* comme d'un gnomon ou

d'un astrolabe, dont une des parties seroit la même projection faite sur une plaque d'airain ou de bois ; & l'autre un horizon mobile qu'on lui auroit adapté. Voyez ASTROLABE.

L'analemme donne le tems du lever & du coucher du soleil, la durée du plus long jour pour une latitude quelconque, & l'heure du jour.

L'instrument appelé *trigone des signes*, s'appelle aussi quelquefois *analemme*. Voyez TRIGONE DES SIGNES.

Cet instrument est fort utile à ceux qui tracent des cadrans solaires, pour marquer les signes du zodiaque, la longueur des jours, & généralement tout ce qui entre dans la construction des cadrans solaires. Voyez CADRAN. (O)

ANALEPSIE, f. f. (*Medecine.*) c'est le recouvrement des forces de la première vigueur après une maladie. (N)

ANALEPTIQUES, adj. (*Medecine.*) remèdes destinés à relever & à rétablir les forces diminuées & abattues. Ce sont des médicamens de la classe de ceux que l'on nomme *fortifiants & cordiaux*.

Ces remèdes agissent par un principe subtil, volatil, huileux, & d'une odeur très-agréable ; il s'insinue dans les petits vaisseaux absorbans des nerfs & des membranes. Leur vertu est fort limitée, car ils n'opèrent qu'après qu'on a détruit les causes morbifiques, & leur effet n'est point tel que le vulgaire se l'imagine, de ranimer ou de reproduire positivement les forces abattues & éteintes. Ces remèdes ne sont salutaires qu'autant qu'il se fait une conversion convenable des alimens solides & liquides en sang & en liqueurs bien conditionnées, pour former un suc nourricier propre à réparer les pertes occasionnées par les mouvemens du corps.

On ne doit point employer ces remèdes dans les maladies aiguës, dans la chaleur & l'effervescence des humeurs, comme dans la fièvre, ou lorsque la masse du sang & des liqueurs est remplie d'impuretés : mais on peut s'en servir utilement dans le déclin des maladies ; dans la convalescence, lorsque les passions de l'ame & de longues veilles, les travaux & fatigues de l'esprit & du corps, ou de grandes hémorrhagies, ont épuisé les forces.

Il ne faut pas non plus donner ces remèdes indifféremment : on doit user d'un grand ménagement dans leur administration, parce qu'ils passent promptement dans le sang, & qu'ils en augmentent la quantité.

Les remèdes *analeptiques* sont parmi les végétaux, les fleurs de rose, de citron, d'orange, de jasmin, de muguet ; les feuilles de mélisse, d'origan, de marum ; les fruits tels que les citrons, les oranges ; les écorces de canelle, de cascarille.

Parmi les animaux ; les sucs tirés des animaux, les gelées, les consommés.

La décoction ou l'infusion de chocolat dans l'eau, le lait, l'eau distillée du pain avec les écorces de citron, le bon vin vieux de Bourgogne, le véritable vin d'Espagne, sont des remèdes assurés pour réparer peu à peu les forces des convalescens.

Toutes les eaux spiritueuses données par intervalle & à petite dose, sont bonnes dans le cas où il faut ranimer les forces ou épuisées ou abattues.

La thériaque, les confectons d'hyacinthe & d'alkermès sont d'excellens moyens pour réveiller le ressort des fibres tombées dans l'atonie & le relâchement. (N)

ANALOGIE, f. f. (*Logique & Gramm.*) terme abstrait : ce mot est tout grec, *αναλογία*. Cicéron dit que puisqu'il se sert de ce mot en latin, il le traduira par *comparaison*, rapport de ressemblance entre une chose & une autre : *Αναλογία, latinè (audendum est enim, quoniam hæc primum à nobis novantur) comparatio, proportio-ye dici potest. Cic.*

Analogie signifie donc la relation, le rapport ou la proportion que plusieurs choses ont les unes avec les autres, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur sont propres. Ainsi le pié d'une montagne a quelque chose d'analogue avec celui d'un animal, quoique ce soient deux choses très-différentes.

Il y a de l'*analogie* entre les êtres qui ont entre eux certains rapports de ressemblance, par exemple, entre les animaux & les plantes : mais l'*analogie* est bien plus grande entre les espèces de certains animaux avec d'autres espèces. Il y a aussi de l'*analogie* entre les métaux & les végétaux.

Les scholastiques définissent l'*analogie*, une ressemblance jointe à quelque diversité. Ils en distinguent ordinairement de trois sortes ; savoir une d'*inégalité*, où la raison de la dénomination commune est la même en nature, mais non pas en degré ou en ordre ; en ce sens, *animal* est analogue à l'*homme* & à la *brute* : une d'*attribution*, où quoique la raison du nom commun soit la même, il se trouve une différence dans son habitude ou rapport ; en ce sens, *salutaire* est analogue tant à l'*homme* qu'à un *exercice du corps* : une enfin de *proportion*, où quoique les raisons du nom commun différent réellement, toutefois elles ont quelque proportion entre elles ; en ce sens, les *ouïes* des poissons sont dites êtres *analogues* aux *poumons* dans les animaux terrestres. Ainsi l'*œil* & l'*entendement* sont dits avoir *analogie*, ou rapport l'un à l'autre.

En matière de langage, nous disons que les mots nouveaux sont formés par *analogie*, c'est-à-dire que des noms nouveaux sont donnés à des choses nouvelles, conformément aux noms déjà établis d'autres choses, qui sont de même nature & de même espèce. Les obscurités qui se trouvent dans le langage, doivent sur-tout être éclaircies par le secours de l'*analogie*.

L'*analogie* est aussi un des motifs de nos raisonnemens ; je veux dire qu'elle nous donne souvent lieu de faire certains raisonnemens, qui d'ailleurs ne prouvent rien, s'ils ne sont fondés que sur l'*analogie*. Par exemple, il y a dans le ciel une constellation qu'on appelle *lion* ; l'*analogie* qu'il y a entre ce mot & le nom de l'animal qu'on nomme aussi *lion*, a donné lieu à quelques Astrologues de s'imaginer que les enfans qui naissoient sous cette constellation étoient d'humeur martiale : c'est une erreur.

On fait en Physique des raisonnemens très-solides par *analogie*. Ce sont ceux qui sont fondés sur l'uniformité connue, qu'on observe dans les opérations de la nature ; & c'est par cette *analogie* que l'on détruit les erreurs populaires sur le phénix, le remora, la pierre philosophale & autres.

Les préjugés dont on est imbu dans l'enfance, nous donnent souvent lieu de faire de fort mauvais raisonnemens par *analogie*.

Les raisonnemens par *analogie* peuvent servir à expliquer & à éclaircir certaines choses, mais non pas à les démontrer. Cependant une grande partie de notre Philosophie n'a point d'autre fondement que l'*analogie*. Son utilité consiste en ce qu'elle nous épargne mille discussions inutiles, que nous serions obligés de répéter sur chaque corps en particulier. Il suffit que nous sachions que tout est gouverné par des lois générales & constantes, pour être fondés à croire que les corps qui nous paroissent semblables, ont les mêmes propriétés, que les fruits d'un même arbre ont le même goût, &c.

Une *analogie* tirée de la ressemblance extérieure des objets, pour en conclure leur ressemblance intérieure, n'est pas une règle infallible : elle n'est pas universellement vraie, elle ne l'est que *ut plurimum* ; ainsi l'on en tire moins une pleine certitude, qu'une grande probabilité. On voit bien en général qu'il est de la sagesse & de la bonté de Dieu de distinguer par

des caractères extérieurs les choses intérieurement différentes. Ces apparences sont destinées à nous servir d'étiquette pour suppléer à la faiblesse de nos sens, qui ne pénètrent pas jusqu'à l'intérieur des objets : mais quelquefois nous nous méprenons à ces étiquettes. Il y a des plantes venimeuses qui ressemblent à des plantes très-salutaires. Quelquefois nous sommes surpris de l'effet imprévu d'une cause, d'où nous nous attendions à voir naître un effet tout opposé : c'est qu'alors d'autres causes imperceptibles s'étant jointes avec cette première à notre insu, en changent la détermination. Il arrive aussi que le fond des objets n'est pas toujours diversifié à proportion de la dissemblance extérieure. La règle de l'analogie n'est donc pas une règle de certitude, puisqu'elle a ses exceptions. Il suffit au dessein du Créateur, qu'elle forme une grande probabilité, que ses exceptions soient rares, & d'une influence peu étendue. Comme nous ne pouvons pénétrer par nos sens jusqu'à l'intérieur des objets, l'analogie est pour nous ce qu'est le témoignage des autres, quand ils nous parlent d'objets que nous n'avons ni vus, ni entendus. Ce sont là deux moyens que le Créateur nous a laissés pour étendre nos connoissances. Détruisez la force du témoignage, combien de choses que la bonté de Dieu nous a accordées, dont nous ne pourrions tirer aucune utilité ! Les seuls sens ne nous suffisent pas : car quel est l'homme du monde qui puisse examiner par lui-même toutes les choses qui sont nécessaires à la vie ? Par conséquent dans un nombre infini d'occasions, nous avons besoin de nous instruire les uns les autres, & de nous en rapporter à nos observations mutuelles. Ce qui prouve en passant, que le témoignage, quand il est revêtu de certaines conditions, est le plus souvent une marque de la vérité ; ainsi que l'analogie tirée de la ressemblance extérieure des objets, pour en conclure leur ressemblance intérieure, en est le plus souvent une règle certaine. Voyez l'article CONNOISSANCE, où ces réflexions sont plus étendues.

En matière de foi on ne doit point raisonner par analogie ; on doit se tenir précisément à ce qui est révélé, & regarder tout le reste comme des effets naturels du mécanisme universel dont nous ne connoissons pas la manœuvre. Par exemple, de ce qu'il y a eu des démoniaques, je ne dois pas m'imaginer qu'un furieux que je vois soit possédé du démon ; comme je ne dois pas croire que ce qu'on me dit de Léda, de Sémélé, de Rhéa-Sylvia, soit arrivé autrement que selon l'ordre de la nature. En un mot Dieu comme auteur de la nature, agit d'une manière uniforme. Ce qui arrive dans certaines circonstances, arrivera toujours de la même manière quand les circonstances seront les mêmes ; & lorsque je ne vois que l'effet sans que je puisse découvrir la cause, je dois reconnoître ou que je suis ignorant, ou que je suis trompé, plutôt que de me tirer de l'ordre naturel. Il n'y a que l'autorité spéciale de la divine révélation qui puisse me faire recourir à des causes surnaturelles. Voyez le I. chapitre de l'Evangile de saint Matthieu, v. 19. & 20. où il paroît que saint Joseph garda la conduite dont nous parlons.

En Grammaire, l'analogie est un rapport de ressemblance ou d'approximation qu'il y a entre une lettre & une autre lettre, ou bien entre un mot & un autre mot, ou enfin entre une expression, un tour, une phrase, & un autre pareil. Par exemple, il y a de l'analogie entre le B & le P. Leur différence ne vient que de ce que les lèvres sont moins serrées l'une contre l'autre dans la prononciation du B ; & qu'on les serre davantage lorsqu'on veut prononcer P. Il y a aussi de l'analogie entre le B & le V. Il n'y a point d'analogie entre notre *on dit* & le *dicitur* des Latins, ou *si dice* des Italiens : ce sont-là des façons de parler pro-

pres & particulières à chacune de ces langues. Mais il y a de l'analogie entre notre *on dit* & le *man sagt* des Allemands : car notre *on* vient de *homo*, & *man sagt* signifie l'homme dit ; *man kan*, l'homme peut. L'analogie est d'un grand usage en Grammaire pour tirer des inductions touchant la déclinaison, le genre & les autres accidens des mots. (F & X)

ANALOGIE, en Mathématique, est la même chose que proportion, ou égalité de rapport. Voyez PROPORTION, RAPPORT, RAISON. (O)

ANALOGIE. On se sert de ce mot en Médecine pour signifier la connoissance de l'usage des parties, de leur structure & de leur liaison, eu égard à leurs fonctions : elle donne de grandes vues dans les maladies, soit pour en expliquer la cause & l'action, soit pour déterminer les remèdes qui y sont nécessaires. C'est à l'analogie que l'on doit l'utilité de la saignée dans différentes maladies inflammatoires & éruptoires ; c'est par l'analogie que l'on a reconnu les effets de différentes préparations chimiques tirées du mercure, de l'antimoine & du fer. (N)

ANALOGUE, adj. (Gram.) qui a de l'analogie : par exemple, les étrangers se servent souvent d'expressions, de tours ou phrases dont tous les mots à la vérité sont des mots François, mais l'ensemble ou construction de ces mots n'est point analogue au tour, à la manière de parler de ceux qui savent la langue. Dans la plupart des auteurs modernes qui ont écrit en grec ou en latin, on trouve des phrases qui sont analogues au tour de leur langue naturelle, mais qui ne sont pas conformes au tour propre à la langue originale qu'ils ont voulu imiter. Voyez ce que dit Quintilien de l'analogie, au chap. vj. liv. I. de ses Instit. (F)

ANALYSE, (Ordre encyclop. Entend. Raison. Philosoph. ou Science, Science de la Nature, Mathématiques pures, Arithmétique littérale, ou Algèbre, Analyse.) est proprement la méthode de résoudre les problèmes mathématiques, en les réduisant à des équations. Voyez PROBLÈME & EQUATION.

L'Analyse, pour résoudre les problèmes, employe le secours de l'Algèbre, ou calcul des grandeurs en général : aussi ces deux mots, *Analyse*, *Algèbre*, sont souvent regardés comme synonymes.

L'Analyse est l'instrument ou le moyen général par lequel on a fait depuis près de deux siècles dans les Mathématiques de si belles découvertes. Elle fournit les exemples les plus parfaits de la manière dont on doit employer l'art du raisonnement, donne à l'esprit une merveilleuse promptitude pour découvrir des choses inconnues, au moyen d'un petit nombre de données ; & en employant des signes abrégés & faciles pour exprimer les idées, elle présente à l'entendement des choses, qui autrement sembleroient être hors de sa sphère. Par ce moyen les démonstrations géométriques peuvent être singulièrement abrégées : une longue suite d'arguments, où l'esprit ne pourroit sans le dernier effort d'attention découvrir la liaison des idées, est convertie en des signes sensibles, & les diverses opérations qui y sont requises sont effectuées par la combinaison de ces signes. Mais ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que par le moyen de cet art un grand nombre de vérités sont souvent exprimées par une seule ligne ; au lieu que si on suivoit la manière ordinaire d'expliquer & de démontrer, ces vérités rempliroient des volumes entiers. Ainsi par la seule étude d'une ligne de calcul, on peut apprendre en peu de tems des sciences entières, qui autrement pourroient à peine être apprises en plusieurs années. Voyez MATHEMATIQUE, CONNOISSANCE, THÉOREME, ALGÈBRE, &c.

L'Analyse est divisée, par rapport à son objet, en

en *Analyse des quantités finies*, & *Analyse des quantités infinies*.

Analyse des quantités finies, est ce que nous appelons autrement *Arithmétique spéculative* ou *Algebre*. Voyez ALGEBRE.

Analyse des quantités infinies ou *des infinis*, appelée aussi *la nouvelle Analyse*, est celle qui calcule les rapports des quantités qu'on prend pour infinies, ou infiniment petites. Une de ses principales branches est *la méthode des fluxions* ou *le calcul différentiel*. Voyez FLUXION, INFINIMENT PETIT, & DIFFÉRENTIEL.

Le grand avantage des Mathématiciens modernes sur les anciens, vient principalement de l'usage qu'ils font de l'*analyse*.

Les anciens auteurs d'*Analyse* sont nommés par Pappus, dans la préface de son septième livre des collections mathématiques; savoir, Euclide, en ses *Data & Porismata*; Apollonius, de *Sectione Rationis*, & dans ses *Coniques*; Aristæus, de *Locis solidis*; & Eratosthenes, de *Mediis proportionalibus*. Mais les anciens auteurs d'*Analyse* étoient très-différens des modernes. Voyez ARITHMÉTIQUE.

L'*Algebre* appartient principalement à ceux-ci: on en peut voir l'histoire, avec ses divers auteurs, sous l'article ALGEBRE.

Les principaux auteurs sur l'*Analyse des infinis*, sont Wallis, dans son *Arithmétique des infinis*; Newton, dans son *Analysis per quantitatum series, fluxiones & differentias*, & dans son excellent traité qui a pour titre *de quadraturâ curvarum*: Leibnitz, *act. eruditor.* an. 1684. le marquis de l'Hôpital, en son *Analyse des infiniment petits*, 1696. Carré, en sa *méthode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides, &c. par l'application du calcul intégral*, 1700. G. Manfredi, dans son ouvrage de *constructione equationum differentialium primi gradus*, 1707. Nic. Mercator, dans sa *Logarithmotechnia*, 1668. Cheyne, dans sa *Methodus fluxionum inversa*, 1703. Craig, *Methodus figurarum lineis rectis & curvis comprehensarum, quadraturas determinandi*, 1685, & de *quadraturis figurarum curvilinearum & locis*, &c. 1693. Dav. Gregory, dans son *Exercitatio geometrica, de dimensione figurarum*, 1684. & Nieuwentijt, dans ses *Considerationes circa analyseos ad quantitates infinite parvas applicata, principia*, 1695.

L'*Analyse* démontrée du P. Reynau de l'Oratoire, imprimée pour la première fois à Paris en 1708, en 2 volumes in-4°. est un livre auquel ceux qui veulent étudier cette science ne peuvent se dispenser d'avoir recours. Quoiqu'il s'y soit glissé quelques erreurs, c'est cependant jusqu'à présent l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur l'*Analyse*. Il seroit à souhaiter que quelque habile Géometre nous donnât sur cette matière un traité encore plus exact & plus étendu à certains égards, & moins étendu à d'autres, que celui du P. Reynau. On pourroit abréger le premier volume, qui contient sur la théorie des équations beaucoup de choses assez inutiles, & augmenter ce qui concerne le calcul intégral, en se servant pour cela des différens ouvrages qui en ont été publiés, & des morceaux répandus dans les mémoires des Académies des Sciences de Paris, de Berlin, de Londres & de Petersbourg, dans les actes de Leipzig, dans les ouvrages de MM. Bernoulli, Euler, Maclaurin, &c. Voyez CALCUL INTÉGRAL.

Cet article *Analyse* est destiné au commun des lecteurs, & c'est pour cela que nous l'avons fait assez court: on trouvera à l'article ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE un détail plus approfondi; & à l'article APPLICATION, on traitera de celle de l'*Analyse* à la Géométrie. L'article ALGEBRE contient l'histoire de l'*Analyse*. (O)

ANALYSE, s. f. (*Gram.*) ce mot est grec, ἀνάλυ-

Tome I.

sis, formé d'*ἀνά*, *sursum*, & de *λύω*, *solvo*, je résous. Il signifie, à proprement parler, la résolution ou le développement d'un tout en ses parties: ainsi on appelle *analyse* d'un ouvrage, l'extrait de cet ouvrage, où l'on en développe les parties principales; *analyse* d'un raisonnement, l'examen qu'on fait d'un raisonnement en le partageant en plusieurs parties ou propositions, pour en découvrir plus facilement la vérité ou la fausseté. (O)

L'ANALYSE, s. f. en *Logique*, c'est ce qu'on appelle dans les écoles *la méthode qu'on suit pour découvrir la vérité*; on la nomme autrement *la méthode de révolution*. Par cette méthode, on passe du plus composé au plus simple; au lieu que dans la synthèse, on va du plus simple au plus composé. Comme cette définition n'est pas des plus exactes, on nous permettra d'en substituer une autre. L'*analyse* consiste à remonter à l'origine de nos idées, à en développer la génération & à en faire différentes compositions ou décompositions pour les comparer par tous les côtés qui peuvent en montrer les rapports. L'*analyse* ainsi définie, il est aisé de voir qu'elle est le vrai secret des découvertes. Elle a cet avantage sur la synthèse, qu'elle n'offre jamais que peu d'idées à-la-fois, & toujours dans la gradation la plus simple. Elle est ennemie des principes vagues, & de tout ce qui peut être contraire à l'exactitude & à la précision. Ce n'est point avec le secours des propositions générales qu'elle cherche la vérité, mais toujours par une espèce de calcul; c'est-à-dire, en composant & décomposant les notions pour les comparer, de la manière la plus favorable, aux découvertes qu'on a en vûe. Ce n'est pas non plus par des définitions, qui d'ordinaire ne font que multiplier les disputes: mais c'est en expliquant la génération de chaque idée. Par ce détail on voit qu'elle est la seule méthode qui puisse donner de l'évidence à nos raisonnemens; & par conséquent la seule qu'on doive suivre dans la recherche de la vérité, & dans la manière même d'en instruire les autres; honneur qu'on fait ordinairement à la synthèse. Il s'agit maintenant de prouver ce que nous avançons.

Tous les Philosophes, en général, conviennent qu'il faut dans l'exposition, comme dans la recherche de la vérité, commencer par les idées les plus simples & les plus faciles; mais ils ne s'accordent pas sur la notion qu'ils se forment de ces idées simples & faciles. Presque tous les Philosophes, à la tête desquels on peut mettre Descartes, donnent ces noms à des idées innées, à des principes généraux, & à des notions abstraites, qu'ils regardent comme la source de nos connoissances. De ce principe, il s'ensuit nécessairement qu'il faut commencer par définir les choses, & regarder les définitions comme des principes propres à en faire découvrir les propriétés. D'autres en petit nombre, tels que Locke & Bacon, entendent par des idées simples, les premières idées particulières qui nous viennent par sensation & par réflexion: ce sont les matériaux de nos connoissances que nous combinons selon les circonstances, pour en former des idées complexes, dont l'*analyse* nous découvre les rapports. Il ne faut pas les confondre avec les notions abstraites, ni avec les principes généraux des Philosophes; ce sont au contraire celles qui nous viennent immédiatement des sens, & à la faveur desquelles nous nous élevons ensuite par degrés à des idées plus simples ou plus composées. Je dis *plus composées*, parce que l'*analyse* ne consiste pas toujours, comme on se l' imagine communément, à passer du plus composé au plus simple.

Il me semble que si on faisoit bien le progrès des vérités, il seroit inutile de chercher des raisonnemens pour les démontrer, & que ce seroit assez

E e e

de les énoncer ; car elles se suivroient dans un tel ordre , que ce que l'une ajouteroit à celle qui l'auroit immédiatement précédée , feroit trop simple pour avoir besoin de preuve : de la sorte on arriveroit aux plus compliquées , & l'on s'en assureroit mieux que par toute autre voie. On établiroit même une si grande subordination entre toutes les connoissances qu'on auroit acquises , qu'on pourroit à son gré aller des plus composées aux plus simples , ou des plus simples aux plus composées ; à peine pourroit-on les oublier , ou du moins , si cela arrivoit , la liaison qui seroit entr'elles faciliteroit les moyens de les retrouver.

Mais pour mieux faire sentir l'avantage de l'*analyse* sur la *synthèse* , interrogeons la Nature , & suivons l'ordre qu'elle indique elle-même dans l'exposition de la vérité. Si toutes nos connoissances viennent des sens , il est évident que c'est aux idées simples à préparer l'intelligence des notions abstraites. Est-il raisonnable de commencer par l'idée du possible pour venir à celle de l'existence , ou par l'idée du point pour passer à celle du solide ? Il est évident que ce n'est pas là la marche naturelle de l'esprit humain : si les Philosophes ont de la peine à reconnoître cette vérité , c'est parce qu'ils sont dans le préjugé des idées innées , ou parce qu'ils se laissent prévenir pour un usage que le tems paroît avoir consacré.

Les Géometres mêmes , qui devoient mieux connoître les avantages de l'*analyse* que les autres Philosophes , donnent souvent la préférence à la *synthèse* ; aussi quand ils sortent de leurs calculs pour entrer dans des recherches d'une nature différente , on ne leur trouve plus la même clarté , la même précision , ni la même étendue d'esprit.

Mais si l'*analyse* est la méthode qu'on doit suivre dans la recherche de la vérité , elle est aussi la méthode dont on doit se servir pour exposer les découvertes qu'on a faites. N'est-il pas singulier que les Philosophes , qui sentent combien l'*analyse* est utile pour faire de nouvelles découvertes dans la vérité , n'ayent pas recours à ce même moyen pour la faire entrer plus facilement dans l'esprit des autres ? Il semble que la meilleure manière d'instruire les hommes , c'est de les conduire par la route qu'on a dû tenir pour s'instruire soi-même. En effet , par ce moyen , on ne paroît pas tant démontrer des vérités déjà découvertes , que faire chercher & trouver des nouvelles vérités. On ne convaincroit pas seulement le lecteur , mais encore on l'éclaireroit ; & en lui apprenant à faire des découvertes par lui-même , on lui présenteroit la vérité sous les jours les plus intéressans. Enfin on le mettroit en état de se rendre raison de toutes ses démarches ; il sauroit toujours où il est , d'où il vient , où il va : il pourroit donc juger par lui-même de la route que son guide lui traceroit , & en prendre une plus sûre toutes les fois qu'il verroit du danger à le suivre.

Mais pour faire ici une explication de l'*analyse* que je viens de proposer , supposons-nous dans le cas d'acquérir pour la première fois les notions élémentaires des Mathématiques. Comment nous y prendrions-nous ? Nous commencerions , sans doute , par nous faire l'idée de l'unité ; & l'ajoutant plusieurs fois à elle-même , nous en formerions des collections que nous fixerions par des lignes ; nous répéterions cette opération , & par ce moyen nous aurions bientôt sur les nombres autant d'idées complexes que nous souhaiterions d'en avoir. Nous réfléchirions ensuite sur la manière dont elles se sont formées ; nous en observerions les progrès , & nous apprendrions infailliblement les moyens de les décomposer. Dès lors nous pourrions comparer les plus complexes

avec les plus simples , & découvrir les propriétés des unes & des autres.

Dans cette méthode les opérations de l'esprit n'auroient pour objet que des idées simples ou des idées complexes que nous aurions formées , & dont nous connoîtrions parfaitement les générations : nous ne trouverions donc point d'obstacle à découvrir les premiers rapports des grandeurs. Ceux-là connus , nous verrions plus facilement ceux qui les suivent immédiatement , & qui ne manqueroient pas de nous en faire appercevoir d'autres ; ainsi après avoir commencé par les plus simples , nous nous élèverions insensiblement aux plus composées , & nous nous ferions une suite de connoissances qui dépendroient si fort les unes des autres , qu'on ne pourroit arriver aux plus éloignées que par celles qui les auroient précédées.

Les autres sciences qui sont également à la portée de l'esprit humain , n'ont pour principes que des idées simples , qui nous viennent par sensation & par réflexion. Pour en acquérir les notions complexes , nous n'avons , comme dans les Mathématiques , d'autres moyens que de réunir les idées simples en différentes collections : il y faut donc suivre le même ordre dans le progrès des idées , & apporter la même précaution dans le choix des signes.

En ne raisonnant ainsi que sur des idées simples , ou sur des idées complexes qui seront l'ouvrage de l'esprit , nous aurons deux avantages ; le premier , c'est que connoissant la génération des idées sur lesquelles nous méditerons , nous n'avancerons point que nous ne sachions où nous sommes , comment nous y sommes venus , & comment nous pourrions retourner sur nos pas : le second , c'est que dans chaque matière nous verrons sensiblement quelles sont les bornes de nos connoissances ; car nous les trouverons lorsque les sens cesseront de nous fournir des idées , & que , par conséquent , l'esprit ne pourra plus former des notions.

Toutes les vérités se bornent aux rapports qui sont entre des idées simples , entre des idées complexes , & entre une idée simple & complexe. Par la méthode de l'*analyse* , on pourra éviter les erreurs où l'on tombe dans la recherche des unes & des autres.

Les idées simples ne peuvent donner lieu à aucune méprise. La cause de nos erreurs vient de ce que nous retranchons d'une idée quelque chose qui lui appartient , parce que nous n'en voyons pas toutes les parties ; ou de ce que nous lui ajoutons quelque chose qui ne lui appartient pas , parce que notre imagination juge précipitamment qu'elle renferme ce qu'elle ne contient point. Or , nous ne pouvons rien retrancher d'une idée simple , puisque nous n'y distinguons point de parties ; & nous n'y pouvons rien ajouter tant que nous la considérons comme simple , puisqu'elle perdrait sa simplicité.

Ce n'est que dans l'usage des notions complexes qu'on pourroit se tromper , soit en ajoutant , soit en retranchant quelque chose mal-à-propos : mais si nous les avons faites avec les précautions que je demande , il suffira , pour éviter les méprises , d'en reprendre la génération ; car par ce moyen nous y verrons ce qu'elles renferment , & rien de plus ni de moins. Cela étant , quelques comparaisons que nous fassions des idées simples & des idées complexes , nous ne leur attribuerons jamais d'autres rapports que ceux qui leur appartiennent.

Les Philosophes ne font des raisonnemens si obscurs & si confus , que parce qu'ils ne soupçonnent pas qu'il y ait des idées qui soient l'ouvrage de l'esprit , ou que s'ils le soupçonnent , ils sont incapables d'en découvrir la génération. Prévenus que les idées sont innées , ou que , telles qu'elles sont , elles ont été bien

faites, ils croient n'y devoir rien changer, & les prennent telles que le hasard les présente. Comme on ne peut bien *analyser* que les idées qu'on a soi-même formées avec ordre, leurs *analyses*, ou plutôt leurs définitions, sont presque toujours défectueuses; ils étendent ou restreignent mal-à-propos la signification de leurs termes; ils la changent sans s'en appercevoir, ou même ils rapportent les mots à des notions vagues, & à des entités inintelligibles. Il faut donc se faire une nouvelle combinaison d'idées; commencer par les plus simples que les sens transmettent; en former des notions complexes, qui, en se combinant à leur tour, en produiront d'autres, & ainsi de suite. Pourvu que nous consacrons des noms distinctifs à chaque collection, cette méthode ne peut manquer de nous faire éviter l'erreur. *Voyez SYNTHÈSE & AXIOME. Voyez aussi LOGIQUE. (X)*

ANALYSE, (Littérature.) d'un livre, d'un ouvrage, c'est un précis, un extrait fidele d'un ouvrage, tel qu'en donnent ou qu'en doivent donner les Journalistes. L'art d'une *analyse* impartiale consiste à bien saisir le but de l'auteur, à exposer ses principes, divisions, le progrès de sa marche, à écarter ce qui peut être étranger à son sujet; & sans lui dérober rien de ce qu'il a de bon ou d'excellent, ne pas dissimuler ses défauts. L'*analyse* demande de la justesse dans l'esprit pour ne pas prendre le change en appuyant sur des accessoires tandis qu'on néglige le principal. Les *analyses* des nouvelles de la République des Lettres de M. Bayle, & aujourd'hui celles du *Journal des Savans*, sont un modèle d'impartialité: il seroit à souhaiter qu'on en pût dire autant de tous les Journaux. Les plaidoyers des avocats généraux, lorsqu'ils donnent leurs conclusions, sont des *analyses*, dans lesquelles ils résument les moyens des deux parties, exposés & débattus auparavant par leurs avocats.

ANALYSE, (Littérature.) se dit encore d'une espèce d'*index* ou table des principaux chefs ou articles d'un discours continu, disposés dans leur ordre naturel & dans la liaison & la dépendance qu'ont entr'elles les matières. Les *analyses* contiennent plus de science que les tables alphabétiques, mais sont moins en usage, parce qu'elles sont moins faciles à comprendre. (G)

ANALYSE, est aussi en usage dans la Chimie pour dissoudre un corps composé, ou en diviser les différens principes. *Voyez PRINCIPE DE COMPOSITION, CORPS, &c.*

Analyser des corps, ou les résoudre en leurs parties composantes, est le principal objet de l'art chimique. *Voyez CHIMIE.* L'*analyse* des corps est principalement effectuée par le moyen du feu. *Voyez FEU.*

Tous les corps, par le moyen d'une *analyse* chimique, peuvent se résoudre en eau, esprit, huile, sel, & terre, quoique tous les corps ne fournissent pas tous ces principes également, mais les uns plus, les autres moins, & en différentes proportions, selon les différens corps, selon les différens genres dont ils sont. *Voyez PRINCIPE.*

L'*analyse* des animaux & celle des végétaux est aisée; celle des minéraux, & en particulier des métaux & demi-métaux, est plus difficile. *Voyez ANIMAL, VÉGÉTAL, & MÉTAL.*

Les différentes *analyses* de plantes n'ont pas réussi par rapport à aucune découverte des propriétés & vertus des plantes analysées. Les plantes les plus salutaires rendent par cette voie d'agir, à-peu-près les mêmes principes que les plus venimeuses; la raison apparemment est, que l'action du feu dans la distillation change les plantes & leurs principes: c'est pourquoi au lieu de distillation, M. Bolduc a fait ses *analyses* par décoction seulement. *Voyez Mém. Acad. Roy. des Scienc. an. 1734. p. 139. hist. 63.*

Quelques corps du genre des minéraux sont for-

més des particules si menues & si fortement unies, que leurs corpuscules ont besoin de moins de chaleur pour les emporter que pour les diviser en leurs principes; de sorte que l'*analyse* de tel corps est impraticable: c'est ce qui fait la difficulté d'*analyser* le soufre, le mercure, &c.

La dissection anatomique d'un animal est aussi une espèce d'*analyse*. *Voyez ANATOMIE.*

Il est du devoir d'un bon citoyen de faire connoître aux autres, autant qu'il lui est possible, les erreurs qui peuvent les séduire. L'*analyse*, qui est si difficile en Chimie, est aujourd'hui fort commune par la crédulité des hommes & la charlatannerie de ceux qui en abusent. Il est difficile de connoître par l'*analyse* la composition & les propriétés des choses; il faut être savant & expérimenté en Chimie, pour séparer les principes qui composent les corps, & les avoir tels qu'ils y sont naturellement, afin de pouvoir dire ce qu'ils sont. Cependant on croit que tout homme de l'art, je veux dire tout homme qui tient à l'art de guérir, fait faire des *analyses*. On donne comme une chose possible à tout homme du métier, à faire l'*analyse* d'un remède secret ou d'une eau qu'on veut connoître; & on a la vanité de s'en charger, & le rapport qu'on en fait est une imposture. Ces faiseurs d'*analyse* trouvoient toujours autrefois du nitre dans toutes les eaux, aujourd'hui c'est du sel selenite & du sel de Glauber: ils savent faire loucher de l'eau avec de la noix de galle; ils la distillent ou la font évaporer, & ne savent pas même connoître le résidu de ces opérations, qui d'ailleurs sont insuffisantes. L'*analyse* des eaux est ce qu'il y a de plus difficile en Chimie, comme les expériences sur les fluides en Physique, sont en général les plus difficiles. Il faut pour pouvoir parler savamment des eaux & des principes qui les composent, être non-seulement versé dans la Chimie, mais même il faut y être très-habile. Pour connoître combien il est difficile d'*analyser*, & pour apprendre comment il faut s'y prendre pour *analyser* une eau minérale, il faut lire dans les mémoires de l'Académie de 1726 l'*analyse* des eaux de Passy; & dans les mémoires de 1746 l'*analyse* de l'eau de Plombières. (M)

ANALYSTE, s. m. en Mathématique, se dit d'une personne versée dans l'*analyse* mathématique. *Voyez ANALYSE.*

ANALYTIQUE, adj. (Math.) qui appartient à l'*analyse*, ou qui est de la nature de l'*analyse*, ou qui se fait par la voie de l'*analyse*. *Voyez ANALYSE.* Ainsi l'on dit *équation analytique, démonstration analytique, recherches analytiques, table analytique, calcul analytique, &c. Voyez MÉTHODE.*

La *méthode analytique* est opposée à la *synthétique*. Dans la Philosophie naturelle, aussi-bien que dans les Mathématiques, il faut commencer à applanir les difficultés par la *méthode analytique*, avant que d'en venir à la *méthode synthétique*. Or cette *analyse* consiste à faire des expériences & des observations, à en tirer des conséquences générales par la voie de l'induction, & ne point admettre d'objections contre ces conséquences, que celles qui naissent des expériences ou d'autres vérités constantes. Et quand même les raisonnemens qu'on fait sur les expériences par la voie de l'induction, ne seroient pas des démonstrations des conséquences générales qu'on a tirées, c'est du moins la meilleure méthode de raisonner sur ces sortes d'objets; le raisonnement sera d'autant plus fort, que l'induction sera plus générale. S'il ne se présente point de phénomènes qui fournissent d'exception, on peut tirer la conséquence générale. Par cette voie *analytique*, on peut procéder des substances composées à leurs élémens, des mouvemens aux forces qui les produisent, & en général des effets à leurs causes, & des causes particulières à de plus gé-

nérales, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à celle qui est la plus grande de toutes. Voilà ce que c'est que la méthode *analytique*, dit M. Newton.

La méthode *synthétique* consiste à prendre comme principes les causes déjà connues & constatées; à les faire servir à l'explication des phénomènes qui en proviennent, & à justifier cette explication par des preuves. Voyez *SYNTHESE*.

Méthode analytique, en Géométrie, est la méthode de résoudre les problèmes, & de démontrer les théorèmes de Géométrie, en y employant l'Analyse ou l'Algebre. Voyez *ALGEBRE, ANALYSE & APPLICATION*.

Cette méthode est opposée à la méthode appelée *synthétique*, qui démontre les théorèmes, & résout les problèmes, en se servant des lignes mêmes qui composent les figures, sans représenter ces lignes par des noms algébriques. La méthode *synthétique* étoit celle des anciens, l'*analytique* est due aux modernes. V. les articles cités ci-dessus. V. aussi *SYNTHESE*. (O)

* *ANAMALLU*, f. m. (*Hist. nat.*) arbrisseau légumineux qui croît au Brésil; il a des épines dont les naturels du pays se servent pour se percer les oreilles. Pour cet effet ils en ôtent l'écorce. De plus, ils font avec les feuilles, bouillies dans l'eau de riz ou le petit-lait, un bain pour le ventre, quand il est gonflé par des vents ou par une lymphé extravasée. On voit par ce que nous venons de dire de l'*ana-mallu*, qu'il s'en manque beaucoup que nous en ayons une bonne description. Consultez l'*Hortus Malabaricus*.

* *ANAMELECH*, f. m. (*Myth.*) idole des Samaritains, représentée sous la figure du faisan; d'autres disent du cheval, le symbole de Mars.

* *ANAMNETIQUES*, adj. (*Méd.*) médicamens propres à réparer ou à fortifier la mémoire.

ANAMORPHOSE, f. f. en *Perspective* & en *Peinture*, se dit d'une projection monstrueuse, ou d'une représentation défigurée de quelque image, qui est faite sur un plan ou sur une surface courbe, & qui néanmoins à un certain point de vue, paroît régulière & faite avec de justes proportions. Voyez *PROJECTION*. Ce mot est grec; il est composé d'*ἀνα*, *rursus*, derechef, & *μόρφωσις*, formation, qui vient de *μορφή*, forme.

Pour faire une *anamorphose*, ou une projection monstrueuse sur un plan, tracez le carré *ABCD*, (*Pl. de Perspect.* fig. 19. n°. 1.) d'une grandeur à volonté, & subdivisez-le en aréoles ou en petits carrés. Dans ce carré ou cette espèce de réseau, que l'on appelle *prototype craticulaire*, tracez au naturel l'image dont l'apparence doit être monstrueuse: tirez ensuite la ligne *ab* (*fig. 19. n°. 2.*) égale à *AB*, & divisez-la dans le même nombre de parties égales que le côté du prototype *AB*: au point du milieu *E*, élevez la perpendiculaire *EV*, & menez *VS* perpendiculaire à *EV*, en faisant la ligne *EV* d'autant plus longue, & la ligne *VS* d'autant plus courte, que vous avez dessein d'avoir une image plus difforme. De chaque point de division tirez au point *V* des lignes droites, & joignez les points *b, S*, par la ligne droite *b, S*. Par les points *c, e, f, g, &c.* tirez des lignes droites parallèles à *ab*: alors *abcd* fera l'espace où l'on doit tracer la projection monstrueuse; & c'est ce que l'on appelle l'*ectype craticulaire*.

Enfin dans chaque aréole ou petit trapeze de l'espace *abcd*, dessinez ce que vous voyez tracé dans l'aréole correspondante du carré *ABCD*; par ce moyen vous aurez une image difforme, qui paroîtra néanmoins dans ses justes proportions, si l'œil est placé de manière qu'il en soit éloigné de la longueur *EV*, & élevé au-dessus à la hauteur de *VS*.

Le spectacle fera beaucoup plus agréable, si l'image défigurée ne représente pas un pur cahos, mais quelque autre apparence: ainsi l'on a vu une rivière

avec des soldats, des chariots, &c. marchans sur l'une de ses rives, représentée avec un tel artifice, que quand elle étoit regardée au point *S*, il sembloit que ce fût le visage d'un satyre. Mais on ne peut donner facilement des règles pour cette partie, qui dépend principalement de l'industrie & de l'adresse de l'artiste.

On peut aussi faire mécaniquement une *anamorphose* de la manière suivante: on percera de part en part le prototype à coups d'aiguille dans son contour, & dans plusieurs autres points; ensuite on l'exposera à la lumière d'une bougie ou d'une lampe, & on marquera bien exactement les endroits où tombent sur un plan, ou sur une surface courbe, les rayons qui passent à-travers ces petits trous, car ils donneront les points correspondans de l'image difforme, par le moyen desquels on peut achever la déformation.

Faire une anamorphose sur la surface convexe d'un cône. Il paroît assez par le problème précédent, qu'il ne s'agit que de faire un ectype craticulaire sur la surface d'un cône qui paroisse égal au prototype craticulaire, l'œil étant placé à une distance convenable au-dessus du sommet du cône.

C'est pourquoi, soit la base *ABCD* du cône (*fig. 20.*) divisée par des diamètres en un nombre quelconque de parties égales; ou, ce qui revient au même, soit divisée la circonférence de cette base en tel nombre qu'on voudra de parties égales, & soient tirées par les points de division des lignes droites au centre. Soit aussi divisé un rayon en quelques parties égales; par chaque point de division décrivez des cercles concentriques; par ce moyen vous aurez tracé le prototype craticulaire *A*, le double du diamètre *AB*, comme rayon; décrivez le quart de cercle *EG* (*fig. 21.*) afin que l'arc *EG* soit égal à la circonférence entière, & pliez ce quart de cercle, de manière qu'il forme la surface d'un cône, dont la base soit le cercle *ABCD*; divisez l'arc *EG* dans le même nombre de parties égales que le prototype craticulaire est divisé, & tirez des rayons de chacun des points de division; prolongez *GF* en *I*, jusque à ce que *FI = FG*: du centre *I*, & du rayon *IF*, décrivez le quart de cercle *FKH*; & du point *I* au point *E*, tirez la droite *IE*; divisez l'arc *KF* dans le même nombre de parties égales que le rayon du prototype craticulaire; & du centre *I* par chaque point de division, tirez des rayons qui rencontrent *EF* aux points *1, 2, 3, &c.* enfin du centre *F*, & des rayons *F1, F2, F3*, décrivez des arcs concentriques. De cette manière vous aurez l'ectype craticulaire, dont les aréoles paroîtront égales entr'elles.

Ainsi en transportant dans les aréoles de l'ectype craticulaire, ce qui est dessiné dans chaque aréole du prototype craticulaire, vous aurez une image monstrueuse qui paroîtra néanmoins dans ses justes proportions, si l'œil est élevé au-dessus du sommet du cône, d'une quantité égale à la distance de ce sommet à la base.

Si l'on tire dans le prototype craticulaire les cordes des quarts de cercle, & dans l'ectype craticulaire les cordes de chacun de ses quarts, toutes choses d'ailleurs restant les mêmes, on aura l'ectype craticulaire dans une pyramide quadrangulaire.

Il sera donc aisé de dessiner une image monstrueuse sur toute pyramide, dont la base est un polygone régulier quelconque.

Comme l'illusion est plus parfaite quand on ne peut pas juger, par les objets contigus, de la distance des parties de l'image monstrueuse, il est mieux de ne regarder ces sortes d'images que par un petit trou.

On voit à Paris, dans le cloître des Minimes de la Place Royale, deux *anamorphoses* tracées sur deux des côtés du cloître; l'une représente la Ma-

deleine; l'autre S. Jean écrivant son évangile. Elles sont telles que quand on les regarde directement, on ne voit qu'une espece de paysage, & que quand on les regarde d'un certain point de vûe, elles représentent des figures humaines très-distinctes. Ces deux figures sont l'ouvrage du pere Nicéron, Minime, qui a fait sur ce même sujet un traité latin, intitulé, *Thaumaturgus opticus, Optique miraculeuse*, dans lequel il traite de plusieurs phénomènes curieux d'Optique, & donne fort au long les méthodes de tracer ces sortes d'*anamorphoses* sur des surfaces quelconques. Le P. Emmanuel Maignan, Minime, a aussi traité cette même matière dans un ouvrage latin, intitulé, *Perspectiva horaria*, imprimé à Rome en 1648. Voyez la proposition 77 de la *Catoptrique horaire* de ce dernier ouvrage, page 438.

Comme les miroirs cylindriques, coniques & pyramidaux ont la propriété de rendre difformes les objets qu'on leur expose, & que par conséquent ils peuvent faire paroître naturels des objets difformes, on donne aussi dans l'Optique des moyens de tracer sur le papier des objets difformes, qui étant vûs par ces sortes de miroirs, paroissent de leur figure naturelle.

Par exemple, si on veut tracer une image difforme, qui paroisse de sa figure naturelle, étant vûe dans un miroir cylindrique, on commencera (*figure 14. Persp.*) par décrire un cercle HBC égal à la base du cylindre; ensuite supposant que O soit le point où tombe la perpendiculaire menée de l'œil, on tirera les tangentes OC & OB . On joindra les points d'attouchement C & B par la droite CB ; on divisera cette ligne CB en tant de parties égales qu'on voudra, & par les points de division on tirera des lignes au point O ; on supposera que les rayons OH , OI , se réfléchissent en F & en G ; ensuite (*fig. 15. Persp.*) sur une droite indéfinie MQ , on élèvera la perpendiculaire MP égale à la hauteur de l'œil; on fera MQ égale à OH de la *fig. 14.* & au point Q on élèvera la perpendiculaire QR égale à CB , & divisée en autant de parties que CB ; par les points de division on tirera des lignes au point P , qui étant prolongées jusqu'à la ligne MN , donneront les points $I, III, \&c.$ & les distances $QI, III, IIIII, \&c.$ qu'il faudra transporter dans la *fig. 14.* de I en I , de I en II , de II en III , &c. de cette manière les points F, G , de la *fig. 14.* répondront au point N ou IV de la *fig. 15.* Par ces points F, G , & par le point K tel que $KH = IG$, on tracera un arc de cercle jusqu'en S & en T , c'est-à-dire jusqu'à la rencontre des tangentes OS, OT , & on fera de même pour les points $III, II, \&c.$ ensuite on dessinera une figure quelconque dans un carré; dont les côtés soient égaux à CB ou QR , & soient divisés en autant de parties qu'on a divisé ces lignes; en sorte que le carré dont il s'agit, soit partagé lui-même en autant de petits carrés. On dessinera après cela dans la figure $SFGT$ une image difforme, dont les parties soient situées dans les parties de cette figure, correspondantes aux parties du carré. Cette image étant approchée d'un miroir cylindrique dont HBC soit la base, & l'œil étant élevé au-dessus du point O à une hauteur égale à MP , on verra dans le miroir cylindrique la figure naturelle qui avoit été tracée dans le petit carré.

On a aussi des méthodes assez semblables à la précédente pour tracer des images difformes, qui soient rétablies dans leur figure naturelle, par des miroirs coniques ou pyramidaux. On peut voir une idée de ces méthodes dans la *Catoptrique* de M. Wolf. Nous nous bornerons ici à ce qui regarde nos miroirs cylindriques, comme étant les plus communs. On trouve dans les actes de Leipzig de 1712, la description d'une machine *anamorphotique* de M. Jacques Léo-

pold, par le moyen de laquelle on peut décrire mécaniquement & assez exactement des images difformes qui soient rétablies dans leur état naturel par des miroirs cylindriques ou coniques.

On fait aussi dans la Dioptrique des *anamorphoses*. Elles consistent en des figures difformes, qui sont tracées sur un papier, & qui paroissent dans leur état naturel lorsqu'on les regarde à-travers un verre polyhedre, c'est-à-dire à plusieurs faces. Et voici de quelle manière elles se font.

Sur une table horizontale $ABCD$, on élève à angles droits (*fig. 11. Persp.*) une planche $A FED$; on pratique dans chacune de ces deux planches ou tables deux coulisses, telles que l'appui BHC puisse se mouvoir entre les coulisses de la table horizontale, & qu'on puisse faire couler un papier entre les coulisses de la planche verticale; on adapte à l'appui BHC un tuyau IK , garni en I d'un verre polyhedre, plan convexe, composé de 24 plans triangulaires disposés à-peu-près suivant la courbure d'une parabole. Le tuyau est percé en K d'un petit trou, qui doit être un peu au-delà du foyer du verre; on éloigne l'appui BHC de la planche verticale, & on l'en éloigne d'autant plus que l'image difforme doit être plus grande.

On met au-devant du trou K une lampe; on marque avec du crayon les aréoles ou points lumineux que la lumière forme sur la planche $ADEF$; & pour ne se point tromper en les marquant, il faut avoir soin de regarder par le trou si en effet ces aréoles ne forment qu'une seule image.

On tracera ensuite dans chacune de ces aréoles des parties d'un objet, qui étant vûes par le trou K , ne paroîtront former qu'un seul tout; & on aura soin de regarder par le trou K en faisant cette opération, pour voir si toutes ces parties forment en effet une seule image. A l'égard des espaces intermédiaires, on les remplira de tout ce qu'on voudra; & pour rendre le phénomène plus curieux, on aura soin même d'y tracer des choses toutes différentes de celle qu'on doit voir par le trou; alors regardant par le trou K , on ne verra qu'une image distincte, fort différente de celle qui paroïssoit sur le papier à la vûe simple.

On voit à Paris dans la bibliothèque des Minimes de la Place Royale, deux *anamorphoses* de cette espece; elles sont l'ouvrage du P. Nicéron, dont nous avons déjà parlé: & on trouve aussi dans le tome IV. des *Mémoires de l'académie impériale de Petersbourg*, la description d'une *anamorphose* semblable, faite par M. Leutman, membre de cette académie, en l'honneur de Pierre II. empereur de Russie: cet auteur expose la méthode qu'il a suivie pour cela, & fait des remarques utiles sur cette matière. Voyez sur cet article la *Catoptrique & la Dioptrique* de M. Wolf, déjà citées. (O)

* ANAN ou ANNAND, (*Géog. mod.*) fleuve d'Ecosse, dans sa partie méridionale, province d'Anand; il prend sa source près du Cluid, & se décharge dans un golfe de la mer d'Irlande, appelé *Solvaisfrith*. Baudrand.

ANANAS, (*Hist. nat.*) genre de plante observé par le P. Plumier: sa fleur est monopétale, faite en forme d'entonnoir, divisée en trois parties, & posée sur les tubercules d'un embryon; qui devient dans la suite un fruit charnu, plein de suc, & fait comme une pomme de pin. Voyez *Planche XXVIII. fig. 5.* Il renferme de petites semences faites en forme de rein, & couvertes d'une coëffe. Tournefort, *inst. rei herb. app.* Voyez PLANTE. (I)

* On en distingue six especes, selon Miller, où l'on peut voir leurs descriptions. La première qu'il appelle *ananas aculeatus, fructu ovato, carne albidâ*, est, selon lui, la plus commune en Europe: mais il

ajoute que l'*anas aculeatus, fructu pyramidato, carne aurea*, qui est la seconde espece, est preferable à la premiere, parce que son fruit est plus gros, & d'un meilleur goût, & que son suc est moins astringent. Cette espece pousse ordinairement de dessous son fruit six ou sept rejettons, ce qui la fait multiplier aisément, & peut la rendre, dit Miller, commune en peu d'années.

Les curieux cultivent la troisieme espece, *anas folio vix serrato*, pour la variété seulement; car le fruit n'en est pas si bon que celui des especes précédentes.

La cinquieme espece, *anas aculeatus, fructu pyramidato, virescente, carne aurea*, est maintenant fort rare en Europe; elle passe pour la meilleure; en Amérique les curieux la cultivent préférentiellement aux autres: on la peut faire venir des Barbades ou du Montserrat.

La sixieme qu'on appelle en Botanique, *anas, fructu ovato, ex luteo virescente, carne lutea*, est venue de la Jamaïque; elle n'est pas encore commune en Angleterre, dit Miller; ceux qui ont goûté de son fruit, assurent qu'il a beaucoup de saveur. Mais comme elle est tardive, elle s'accommode plus difficilement de notre climat. Son fruit est un mois de plus à mûrir que le fruit des autres.

J'ai ouï parler, continue le même botaniste, d'une autre espece d'*anas*, dont la chair est jaune en-dehors, & verte en-dedans; mais je ne l'ai jamais vûe.

L'*anas*, fruit dont la saveur surpasse celle de tous les fruits qui nous sont connus, est produit par une plante, dont la feuille ressemble à celle de l'aloès, pour l'ordinaire dentelée comme elle, mais moins épaisse & moins pleine de suc.

Elle a été apportée des établissemens des Indes orientales dans ceux des Indes occidentales, où elle est devenue très-commune & d'un excellent *acabit*. Il n'y a pas long-tems qu'on la cultive en Europe, & qu'elle y donne du fruit. M. le Cour de Leyde est le premier qui l'ait cultivée avec succès; après plusieurs tentatives inutiles, il a enfin trouvé un degré de chaleur propre à lui faire porter un fruit, plus petit à la vérité qu'aux Indes occidentales, mais aussi bon, au jugement de personnes qui ont vécu long-tems dans l'une & l'autre contrée.

Le tems de la maturité des bons *anas* est depuis le commencement de Juillet jusqu'au mois de Septembre. Ce fruit est mûr, lorsqu'il répand une odeur forte, & qu'il cede sous le doigt: il ne conserve son odeur sur la plante, que trois ou quatre jours; & quand on le veut manger parfait, il ne faut pas le garder plus de 24 heures après l'avoir cueilli. *Dict. de Miller.*

On tire par expression de l'*anas* un suc dont on fait un vin excellent, qui fortifie, arrête les nausées, réveille les esprits, provoque les urines, mais dont les femmes enceintes doivent s'abstenir. On confit les *anas*, & cette confiture est bonne pour les personnes d'un tempérament foible. *Lémery.*

* ANANDAL, (*Géog. mod.*) province de l'Ecosse méridionale, entre la contrée d'Eskédale au couchant, & celle de Nithefdale à l'orient.

ANANISAPTA, *terme de Magie*, espece de talisman ou de préservatif contre la peste & les autres maladies contagieuses, qui consiste à porter sur soi ce mot écrit *anansapta*.

Delrio le regarde comme un talisman magique, & fondé sur un pact avec le démon, & le met au nombre de ceux qu'on portoit comme des préservatifs contre les fievres pestilentielles, & qui étoient conçus en trois vers écrits d'une certaine maniere qu'il n'explique point, & dont il ne cite que celui-ci:

Anansapta ferit, mortem quæ lædere quærit.

Il en cherche l'origine dans le Chaldéen ou l'Hebreu תנני, *choneni, miserere mei*, & שופח, *schophet*, par lesquels on implore la miséricorde d'un juge, mais non pas celle de Dieu. *Ana*, אנה, ajoute-t-il, dans les mysteres de la cabale, signifie un esprit où sont les notions innées, & auquel préside l'ange que les cabalistes appellent אַנִּי, *anim*, qui manifeste à l'homme la vérité; d'où vient le mot תנני, *henag*, que d'autres prononcent *ana*, & qui signifie *idole*; d'où vient אַנִּי, *anani*, divination, & שַׁפָּחַת, *schaphat*, qui signifie que cette idole ou ce mauvais ange juge que la maladie naît de maléfice, & en indique le remede. Il dit encore que les cabalistes ont voulu mettre dans le mot *anansapta*, autant de mots différens qu'il y a de lettres, & qu'ainsi ce mot signifie A. *antidotum*, N. *Nazareni*, A. *ausferat*, N. *necem*, I. *intoxicacionis*, S. *sanctificet*, A. *alimenta*, P. *pocula*, T. *Trinitas*, A. *alma*; qui signifient que la mort de Jesus-Christ qui a été injuste de la part des Juifs, frappe de la part de Dieu la mort, c'est-à-dire le démon, &c. & il traite cette explication de rêverie: la sienne est un peu plus savante; c'est au lecteur à juger si elle est plus sensée. *Delrio, disquisit. magic. lib. III. part. II. quæst. 4. sect. viij. pag. 463. & 464. (G)*

* ANAPAUOMÉNÉ, subst. f. (*Hist. nat.*) d'ἀναπαυμένη, qui cesse; nom d'une fontaine de Dodone, dans la Molossie, province d'Epire, en Grece. Plin dit que l'eau en est si froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés, & qu'elle les allume néanmoins, si on les en approche quand ils sont éteints; qu'elle tarit sur le midi; on l'a appelée par cette raison *anapauoméné*: qu'elle croît depuis midi jusqu'à minuit, & qu'elle recommence ensuite à diminuer, sans qu'on puisse savoir quelle peut être la cause de ce changement. Il ne faut pas mettre au même degré de probabilité les premieres & les dernieres merveilles attribuées aux eaux de l'*anapauoméné*. Il y a sur la surface de la terre tant d'amas d'eaux sujets à des abaissemens & à des élévations périodiques, que l'esprit est disposé à admettre tout ce qu'on lui racontera d'analogue à ce phénomène; mais la fontaine d'*anapauoméné* est peut-être la seule dont on ait jamais dit qu'elle éteignoit & allumoit les flambeaux qu'on en approchoit: on n'est ici secouru par aucun fait semblable.

* ANAPE, f. m. (*Géog. & Mythol.*) aujourd'hui l'Alfeo, fleuve de Sicile, près de Syracuse; les Poëtes l'ont fait amoureux de Cyané, & protecteur de Proserpine, contre l'attentat de Pluton. Cyané fut changée en fontaine; ses eaux se mêlerent à celles de l'Alphée, & elles coulerent ensemble dans la mer de Sicile. Ovide a décrit cette aventure dans ses Métamorphoses; & il en fait aussi mention dans ses fables, à propos des jeux institués à Rome, & célébrés en Avril en l'honneur de Cerès.

ANAPESTE, f. m. (*Littérat.*) sorte de pié dans la Poésie greque & latine, qui consiste en deux breves & une longue. *Voyez PIÉ.*

Ce mot est dérivé d'ἀναπαίω, *frapper à contre sens*; parce qu'en dansant lorsqu'on chantoit des vers de cette mesure, on frappoit la terre d'une maniere toute contraire à celle dont on battoit la mesure pour des poésies où dominoit le dactyle; aussi les Grecs l'appelloient-ils anti-dactyle, ἀντιδὰκτυλος. *Diom. III. pag. 474. Voyez DACTYLE.*

En effet, l'*anapeste* est comme l'opposé du dactyle; ces trois mots *sāpiēns, légèrēt, χυρίους*, sont des *anapestes*.

Les vers *anapestes* ou *anapestiques*, c'est-à-dire composés de ces sortes de piés, étoient fort en usage chez les anciens, & sur-tout chez les Grecs dans les poésies legeres. *Voyez ANACRÉONTIQUE. (G)*

* ANAPHE, f. f. (*Geog. & Myth.*) île de la mer Egée, qu'on dit s'être formée insensiblement comme

Delos, Hiera, & Rhodes. C'est du culte particulier qu'on y rendoit à Apollon, qu'il fut appelé *Anaphan*.

* ANAPHONESE, sub. f. l'exercice par le chant. Antylle, Plutarque, Paul, Aétius, & Avicene, disent qu'une des propriétés de cet exercice, c'est de fortifier les organes qui servent à la production de la voix, d'augmenter la chaleur, & d'atténuer les fluides; les mêmes auteurs le conseillent aux personnes sujettes à la cardialgie, aux vomissemens, à l'indigestion, au dégoût, & en général à toutes celles qui sont surchargées d'humeurs. Hippocrate veut qu'on chante après le repas: mais ce n'est pas l'avis d'Arétée.

Quoi qu'il en soit, il est constant que l'action fréquente de l'inspiration & de l'expiration dans le chant, peut nuire ou servir à la santé dans plusieurs circonstances, sur lesquelles les acteurs de l'opéra nous donneroient de meilleurs mémoires que la faculté de Médecine.

ANAPHORE, f. f. (*Gramm.*) ἀναφορά, de ἀναφέρειν, iterum fero, refero. Figure d'élocution qui se fait lorsqu'on recommence divers membres de période par le même mot: en voici un exemple tiré de l'ode d'Horace à la Fortune, liv. I. *Te pauper ambit sollicita prece; te dominam æquoris, &c. Te Dacus asper; te profugi Scythæ; te semper anteit sæva necessitas; te spes & albo rara fides colit velata panno.* Et dans Virgile, Eccl. 10. v. 42.

*Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori,
Hic nemus, hic ipso tecum consumerer avo.*

Cette figure est aussi appelée répétition. (F)

* ANAPLEROSE, sub. f. (*Médecine.*) l'action de remplir. On a quelquefois donné le nom d'*anaplerose* à cette partie de la Chirurgie qui s'occupe de la reproduction des parties qui peuvent se reproduire; & c'est de-là qu'est venue l'épithète d'*anapleurique*, que l'on donne aux remèdes qui font renaître les chairs dans les plaies & dans les ulcères, & qui les disposent à cicatriser. Voyez ANAPLEROTIQUES.

ANAPLEROTIQUES, adj. terme de Médecine, qualification qu'on donne aux médicamens qui font revenir dans les ulcères & les plaies, des chairs nouvelles qui les remplissent & réparent la perte de la substance. Voyez PLAIE & ULCERE.

Ce sont des topiques qui aident à cicatriser les plaies, tels que la sarcocolle, certains baumes ou résines dissoutes dans l'esprit-de-vin, comme le baume du Commandeur. On les appelle aussi *incarnatifs* & *sarcotiques*.

Ces topiques agissent par leurs parties agglutinatives, lorsque les bords ou les ulcères d'une plaie faite dans les chairs sont rapprochés. Si l'on applique dessus des compresses trempées dans ces baumes, ils les consolident & hâtent leur réunion, parce que leurs parties résineuses venant à s'appliquer immédiatement sur la peau, tiennent, à l'aide de la compresse, les bords de la plaie en respect, l'empêchent de se desunir, & par ce moyen donnent la faculté aux sucs nourriciers de s'y porter & d'y faire corps.

Il est bon d'observer ici qu'on ne doit point user indifféremment de ces sortes de topiques, soit naturels, soit factices; ils ne conviennent que pour les parties charnues; & dans ce cas même on doit avoir attention à n'employer que de l'esprit-de-vin médiocrement rectifié, pour dissoudre ces résines. En effet, si l'esprit-de-vin étoit trop rectifié, il auroit deux inconvéniens: le premier seroit de ne pas tirer des corps employés pour la confection de ce baume, toute la substance qu'on desire; il ne suffit pas d'avoir seulement la résineuse, il faut qu'il agisse sur la gommeuse, pour répondre à l'intention de ceux

qui en font les inventeurs; & le second inconvénient, c'est qu'un esprit-de-vin trop vif crisperoit & brûleroit les bords de la plaie; & au lieu d'en hâter la guérison, il ne feroit que la retarder.

Si j'ai dit que l'application de ces baumes, soit factices, soit naturels, ne convenoit que pour les plaies faites dans les parties charnues, à plus forte raison seroit-elle beaucoup plus à redouter & dangereuse, si les blessés avoient quelques tendons ou parties nerveuses endommagées; car ces parties étant beaucoup plus sensibles & plus délicates, on courroit risque d'estropier les blessés par la crispation, l'inflammation & la suppuration qu'on causeroit à la plaie. (N)

* ANAPLISTE ou ANAPHYLSTE, (*Géogr. & Myth.*) ancienne ville maritime de la Grece, proche d'Athènes, vers le cap Colias. Elle étoit célèbre par les temples de Pan, de Cérès, de Venus Coliade, & des déesses Genethyllides. Il y en a qui croient que *Anaphlyste* est aujourd'hui Alope.

* ANAPODARI, (*Géog.*) petite rivière de l'île de Candie, qui a sa source à *Castel Bonifacio*, coule proche de *Castel Belvedere*, & se jette dans la mer Méridionale entre le cap de *Matola* & *Castel de Gira Petra*. Mat. *Dict. géog.*

ANAPODOPHYLLON, (*Hist. nat.*) genre de plante à fleurs, composée de plusieurs feuilles disposées en rose; il s'éleve du milieu de la fleur un pistil, qui devient dans la suite un fruit fait ordinairement en forme d'œuf, & qui n'a qu'une capsule: il est rempli de semences, qui sont pour l'ordinaire arrondies. Tournefort, *inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

* ANAPUIA, (*Géog. mod.*) province de la Venezuëla, dans l'Amérique méridionale, vers les monts S. Pierre & la source de Buria.

* ANAQUITO, (*Géog. mod.*) contrée de l'Amérique au Pérou, & dans la province de Quito.

* ANARCHIE, f. f. (*Politique.*) c'est un desordre dans un état, qui consiste en ce que personne n'y a assez d'autorité pour commander & faire respecter les lois, & que par conséquent le peuple se conduit comme il veut, sans subordination & sans police. Ce mot est composé d'*α* privatif, & de *ἀρχη*, commandement.

On peut assurer que tout gouvernement en général tend au despotisme ou à l'anarchie.

ANASARQUE, sub. f. (*Médecine.*) espece d'hydropisie où la peau est bouffie & enflée, & cede à l'impression des doigts comme de la pâte. Voyez HYDROPISIE.

Cette hydropisie est dans les cellules de la graisse, qui communiquant les unes avec les autres, donnent passage à la sérosité épanchée dans leur cavité.

Cette bouffissure se guérit si on détruit la cause qui l'occasionne: les apéritifs, les fondans, les diurétiques chauds, sont excellens dans l'*anasarque*. V. ŒDEME.

ANASTASE, subst. f. en Médecine, transport des humeurs qu'on a détournées d'une partie sur une autre. (N)

* ANASTASIOPLE, ou île de Saint-Joachim, dans l'Océan oriental, une des Mariannes ou île des Larrons.

ANASTOMOSE, f. f. terme d'Anatomie, qui signifie quelquefois une si grande ouverture de l'orifice des vaisseaux, qu'ils ne peuvent retenir ce qu'ils contiennent. Voyez VAISSEAU, &c.

Ce mot est formé du grec *ανά*, per, à travers, & *στόμα*, os, bouche.

Ce mot est plus en usage pour signifier l'ouverture de deux vaisseaux dont elle rend la communication réciproque.

Il en est plusieurs de cette espece: par exemple,

d'une artere avec une artere, d'une veine avec une veine, ou d'une veine avec une artere. Voyez ARTERE & VEINE.

La circulation du sang dans le fœtus se fait par le moyen des *anastomoses* ou des jonctions de la veine cave avec la veine pulmonaire, & de l'artere pulmonaire avec l'aorte. Voyez FŒTUS.

La même circulation dans les adultes se fait par les *anastomoses*, ou les jonctions continuées des arteres capillaires avec les veines. V. CIRCULATION.

Après que Harvey eut démontré la circulation du sang dans le cœur, le poumon, & les grands vaisseaux sanguins, on n'eut encore que des conjectures au sujet de la maniere dont les extrémités de ces vaisseaux transmettoient le sang aux veines; jusqu'à ce que Leuwenhoek eut découvert avec ses microscopes la continuation des extrémités de ces vaisseaux dans les poissons, les grenouilles, &c. Malgré cette découverte, on n'osoit affirmer que ces liaisons des extrémités des arteres & des veines eussent lieu dans le corps humain & dans les quadrupèdes, car les animaux sur qui l'on a jusqu'à présent fait cette expérience avec succès, sont, disoit-on, une espece de poissons ou d'amphibies, dont le cœur n'a qu'un ventricule: outre que le sang en est froid, il n'a point en ces animaux une circulation aussi rapide que le sang de ceux en qui le cœur a deux ventricules.

Cette différence dans les principaux organes de la circulation, détermina Cowper à faire des expériences plus approfondies sur des animaux dont les organes sont pareils aux nôtres, par la structure & la conformation intrinsèque, & n'en différent que par le volume: il en résulta une démonstration complète de l'*anastomose*, ou de la jonction des arteres & des veines dans l'épiploon.

En 1705, Frédéric Frantzus de Frankenau, medecin à Copenhague, publia un ouvrage étendu & savant, intitulé *Anastomosis recta*. (L)

ANASTROPHE, f. f. (*Gramm.*) ἀναστροφή, de ἀνά, qui répond à *per*, *in*, *inter* des Latins, & du verbe στροφή, *verto*. Quintilien, au chap. v. du I. liv. de ses *Inst. or.* dit que l'*anastrophe* est un vice de construction dans lequel on tombe par des inversions contre l'usage, *vitium inversionis*. On en donne pour exemple ces endroits de Virgile, *Saxa per & scopulos*. III. Géor. v. 276. & encore

..... *Furit immiffis Vulcanus habenis,*

Transra per & remos. Æn. V. v. 662. & au I. L. v. 12. *Italiam contra*. On voit par ces exemples que l'*anastrophe* n'est pas toujours un vice, & qu'elle peut aussi passer pour une figure par laquelle un mot qui régulièrement est mis devant un autre, *per saxa, per transra, contra Italiam, versus Italiam*, &c. est mis après. *Saxa per*, &c. (F)

* ANATE ou ATTOLE, f. f. (*Hist. nat.*) sorte de teinture qui se prépare aux Indes orientales, à peu près comme l'indigo. On la tire d'une fleur rouge qui croît sur des arbrisseaux de sept à huit piés de haut: on cueille cette fleur quand elle est dans sa force; on la jette dans des cuves ou des citernes; on l'y laisse pourrir: quand elle est pourrie, on l'agite, ou à bras, ou avec une machine telle que celle qu'on employe dans les indigoteries (voyez INDIGO); on la réduit en une substance épaisse; on la laisse un peu sécher au soleil; on en forme ensuite des gâteaux ou des rouleaux. Les Teinturiers préfèrent l'*anate* à l'indigo. On la tire de la baie d'Honduras.

ANATHÈME, f. m. (*Théolog.*) du grec ἀνάθημα, chose mise à part, séparée, dévouée. Ce nom est équivoque, & a été pris dans un sens odieux & dans un sens favorable. Dans le premier de ces deux sens, *anathème* se prend principalement pour le retranchement & la perte entière d'un homme séparé de la

communion des Fideles, ou du nombre des vivans, ou des privilèges de la société; ou le dévouement d'un homme, d'un animal, d'une ville, ou d'autre chose, à être exterminé, détruit, livré aux flammes, & en quelque sorte anéanti.

Le mot hébreu חָרַם, *cherem*, qui répond au grec ἀνάθημα, signifie proprement *perdre*, *détruire*, *exterminer*, *dévoier*, *anathématiser*. Moïse veut qu'on dévoue à l'*anathème* les villes des Chananéens qui ne se rendront pas aux Israélites, & ceux qui adoreront les faux dieux. *Deut. VII. 2. 26. Ex. XXII. 19.* Quelquefois on devoioit à l'*anathème* ceux qui n'avoient pas exécuté les ordres du prince ou de la république: ainsi le peuple Hébreu assemblé à Maspha dévoua à l'*anathème* quiconque ne marcheroit pas contre ceux de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme du jeune Lévi. *Judic. xix. & xxj.* Saül devoïa à l'*anathème* quiconque mangeroit quelque chose avant le coucher du soleil dans la poursuite des Philistins. *I. Reg. xiv. 24.* Il paroît par l'exécution de tous ces dévouemens, qu'il s'agissoit de faire mourir tous ceux qui s'y trouvoient enveloppés. Quelquefois des personnes se devoïoient elles-mêmes, si elles n'exécutoient quelque chose.

De-là l'Eglise chrétienne, dans ses décisions, a prononcé *anathème*, c'est-à-dire qu'elle a devoïé au malheur éternel ceux qui se révoltent contre elle, ou qui combattent sa foi. Dans plusieurs conciles, tant généraux que particuliers, on a dit *anathème* aux hérétiques qui altéroient la pureté de la foi; & plusieurs autres ont conçu leurs décisions en cette forme: si quelqu'un dit ou soutient telle ou telle erreur; si quelqu'un nie tel ou tel dogme catholique, qu'il soit *anathème*: *si quis dixerit, &c. anathema sit; si quis negaverit, &c. anathema sit.*

Il y a deux especes d'*anathèmes*; les uns sont judiciaires, & les autres abjuratoires.

Les judiciaires ne peuvent être prononcés que par un concile, un pape, un évêque, ou quelqu'autre personne ayant juridiction à cet égard: ils diffèrent de la simple excommunication, en ce qu'elle n'interdit aux Fideles que l'entrée de l'église ou la communion des Fideles, & que l'*anathème* les retranche du corps des Fideles, même de leur commerce, & les livre à Satan. Voyez EXCOMMUNICATION.

L'*anathème* abjuratoire fait pour l'ordinaire partie de l'abjuration d'un hérétique converti, parce qu'il est obligé d'anathématiser l'erreur à laquelle il renonce. Voyez ABJURATION.

Les critiques & les commentateurs sont partagés sur la maniere d'entendre ce que dit S. Paul, qu'il desiroit être *anathème* pour ses freres. *Rom. ix. 3.* Les uns expliquent ce mot par celui de *maudit*; les autres par celui de *séparé*.

Cependant comme le mot *anathème*, ἀνάθημα, signifie en général *consacré*, *dévoïé*, on le trouve pris en bonne part dans les anciens auteurs ecclésiastiques; c'est-à-dire, pour toutes les choses que la piété des Fideles offroit dans les temples, & consacroit d'une maniere particuliere, soit à leur décoration, soit au service de Dieu. Quelques grammairiens distinguent scrupuleusement entre ces deux mots grecs ἀνάθηματα, & ἀνάθεματα, dont le premier, disent-ils, signifie les choses devoïées à périr, en signe de malédiction & d'exécration; & le second s'applique aux choses retirées de l'usage profane, pour être spécialement consacrés à Dieu: mais ils ne donnent aucune raison solide de cette distinction. D'ailleurs, les peres grecs employent indifféremment ces deux termes dans le double sens dont il s'agit ici, sans y mettre la distinction qu'ont imaginée les Grammairiens. Pour nous, nous nous contenterons de remarquer que les anciens donnoient le nom d'*anathème*

d'anathème à toutes les offrandes, mais principalement à celles qu'on suspendoit aux piliers ou colonnes & aux voûtes des églises, comme des monumens de quelque grace ou faveur signalée qu'on avoit reçue du ciel. Bingham, *orig. ecclésiastiq. tome III. liv. VIII, chap. viij. §. 1. (G)*

ANATOCISME, f. m. (*Comm.*) contrat ufuraire où l'on stipule un intérêt de l'intérêt même uni au principal.

Ce mot est originairement grec. Cicéron l'a employé en latin, & il a passé dans la plupart des autres langues: il vient de la préposition *ana*, qui dans les mots composés signifie répétition ou duplication, & de *τὸνος*, usure.

L'anatocisme est ce que nous appellons vulgairement l'intérêt de l'intérêt ou l'intérêt composé. Voyez INTÉRÊT.

C'est la plus criminelle espèce d'usure; elle est sévèrement condamnée par les lois romaines, & par le droit commun de la plupart des nations; elle est contraire au droit naturel & divin; nulle autorité n'en peut accorder ni la dispense ni l'absolution, même à l'article de la mort, sans la restitution, ou du moins la promesse de restituer, si on le peut, tout le bien acquis par ce crime, également opposé à la justice & à la charité. Voyez USURE. (H)

* ANATOLIE. Voyez NATOLIE.

* ANATOMIE, f. f. (*Ordre encycl. Entend. Raison, Philosophie ou Science, Science de la nat. Physiq. générale, particul. Zoologie Anatomie simple & comparée.*) C'est l'art de disséquer ou de séparer adroitement les parties solides des animaux, pour en connoître la situation, la figure, les connexions, &c. Le terme *anatomie* vient de *ἀνατομω*, je coupe, je dissèque. Il a différentes acceptions. S'il se prend, comme on vient de le dire, pour l'art de disséquer, il se prend aussi pour le sujet qu'on dissèque ou qu'on a disséqué; & quelquefois même pour la représentation en plâtre, en cire, ou de quelqu'autre manière, soit de la structure entière, soit de quelqu'une des parties d'un animal disséqué. Exemple: *Il y a au cabinet du Roi de belles anatomies en cire.*

But de l'Anatomie. Le but immédiat de l'Anatomie prise dans le premier sens, ou considérée comme l'art de disséquer, c'est la connoissance des parties solides qui entrent dans la composition des corps des animaux. Le but éloigné, c'est l'avantage de pouvoir, à l'aide de cette connoissance, se conduire sûrement dans le traitement des maladies, qui sont l'objet de la Médecine & de la Chirurgie. Ce seroit sans doute une contemplation très-belle par elle-même, & une recherche bien digne d'occuper seule un philosophe, que celle de la figure, de la situation, des connexions des os, des cartilages, des membranes, des nerfs, des ligamens, des tendons, des vaisseaux artériels, veineux, lymphatiques, &c. Mais si on ne passoit de l'examen stérile des parties solides du corps à leur action sur les parties fluides, sur le chyle, sur le sang, le lait, la lymphe, la graisse, &c. & de-là à la conservation & au rétablissement de la machine entière; ce travail retomberoit dans le cas de beaucoup d'autres travaux, qui sont un honneur infini à la pénétration de l'esprit humain, & qui seront des monumens éternels de sa patience, quoiqu'on n'en ait retiré aucune utilité réelle.

Avantages de l'Anatomie. Lorsqu'on examine combien il est nécessaire de connoître parfaitement le mécanisme de l'ouvrage le plus simple, quand on est préposé par état, soit à l'entretien, soit au rétablissement de cet ouvrage, s'il vient à se déranger; on n'imagine guère qu'il y ait eu & qu'il y ait encore deux sentimens différens sur l'importance de l'Anatomie pour l'exercice de la Médecine. Lorsqu'on s'est dit à soi-même, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui

connoitra le mieux une horloge sera l'ouvrier le plus capable de la raccommoder, il semble qu'on soit forcé de conclure, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui entendra le mieux le corps humain, sera le plus en état d'en écarter les maladies, & que le meilleur anatomiste sera certainement le meilleur médecin.

C'étoit aussi l'avis de ceux d'entre les médecins qu'on appelloit *dogmatiques*. Il faut, disoient-ils, ouvrir des cadavres, parcourir les viscères, fouiller dans les entrailles, étudier l'animal jusque dans ses parties les plus insensibles; & l'on ne peut trop louer le courage d'Hérophile & d'Erasistrate, qui recevoient les malfaiteurs & qui les disséquoient tout vifs; & la sagesse des princes qui les leur abandonnoient, & qui sacrifioient un petit nombre de méchans à la conservation d'une multitude d'innocens de tout état, de tout âge, & dans tous les siècles à venir.

Que répondoient à cela les empiriques? Que les choses ne sont point dans un cadavre, ni même dans un homme vivant qu'on vient d'ouvrir, ce qu'elles sont dans le corps sain & entier; qu'il n'est guère possible de confondre ces deux états sans s'exposer à des suites fâcheuses; que si les demi-notions sont toujours nuisibles, c'est sur-tout dans le cas présent; que la recherche anatomique, quelque exacte & parfaite qu'on la suppose, ne pouvant jamais rien procurer d'évident sur le tissu des solides, sur la nature des fluides, sur le jeu de la machine entière, cette recherche ne manquera pas de devenir le fondement d'une multitude de systèmes, d'autant plus dangereux, qu'ils auront tous quelque ombre de vraisemblance; qu'il est ridicule de se livrer à une occupation désagréable & pénible, qui ne conduit qu'à des ténèbres, & de chercher par la dissection des corps des lumières qu'on n'en tirera jamais; que c'est tomber dans une lourde faute que de comparer la machine animale à une autre machine; que, quelque composé que soit un ouvrage sorti de la main de l'homme, on peut s'en promettre avec du tems & de la peine une entière & parfaite connoissance; mais qu'il n'en est pas ainsi des ouvrages de la nature, & à plus forte raison du chef-d'œuvre de la Divinité, & qu'il faut, pour développer la formation d'un cheveu, plus de sagacité qu'il n'y en a dans toutes les têtes des hommes ensemble. Celui, disent-ils, qui sur le battement du cœur & la pulsation des artères, crut qu'il n'y avoit qu'à porter le scalpel sur un de ses semblables, & pénétrer d'un œil curieux dans l'intérieur de la machine pour en découvrir les ressorts, forma de toutes les conjectures la plus naturelle en même tems & la plus trompeuse: l'homme vû au-dedans lui devint plus incompréhensible que quand il n'en connoissoit que la superficie; & ses imitateurs dans les siècles à venir, mieux instruits sur la configuration, la situation, & la multitude des parties, n'en ont été par cette raison que plus incertains sur l'économie générale du tout.

Celle sentit la force des raisonnemens qu'on faisoit de part & d'autre, & prit un parti moyen: il permit à l'anatomiste d'ouvrir des cadavres, mais non d'égorger des hommes: il voulut qu'on attendît du tems & de la pratique les connoissances anatomiques que l'inspection du cadavre ne pourroit donner; méthode lente, mais plus humaine, dit-on, que celle d'Hérophile & d'Erasistrate.

Me seroit-il permis d'exposer ce que je pense sur l'emploi qu'on fait ici du terme d'*humanité*? Qu'est ce que l'humanité? sinon une disposition habituelle de cœur à employer nos facultés à l'avantage du genre humain. Cela supposé, qu'a d'inhumain la dissection d'un méchant? Puisque vous donnez le nom d'*inhumain* au méchant qu'on dissèque, parce qu'il a tourné contre ses semblables des facultés qu'il devoit employer à leur avantage, comment appellerez-vous

l'Erasistrate, qui surmontant sa répugnance en faveur du genre humain, cherche dans les entrailles du criminel des lumières utiles ? Quelle différence mettez-vous entre délivrer de la pierre un honnête homme, & dissequer un méchant ? l'appareil est le même de part & d'autre. Mais ce n'est pas dans l'appareil des actions, c'est dans leur objet, c'est dans leurs suites, qu'il faut prendre les notions véritables des vices & des vertus. Je ne voudrois être ni chirurgien, ni anatomiste, mais c'est en moi pusillanimité ; & je souhaiterois que ce fût l'usage parmi nous d'abandonner à ceux de cette profession les criminels à dissequer, & qu'ils en eussent le courage. De quelque manière qu'on considère la mort d'un méchant, elle seroit bien autant utile à la société au milieu d'un amphithéâtre que sur un échafaud ; & ce supplice seroit tout au moins aussi redoutable qu'un autre. Mais il y auroit un moyen de ménager le spectateur, l'anatomiste & le patient : le spectateur & l'anatomiste, en n'essayant sur le patient que des opérations utiles, & dont les suites ne seroient pas évidemment funestes : le patient, en ne le confiant qu'aux hommes les plus éclairés, & en lui accordant la vie, s'il réchappoit de l'opération particulière qu'on auroit tentée sur lui. L'Anatomie, la Médecine & la Chirurgie ne trouveroient-elles pas aussi leur avantage dans cette condition ? & n'y auroit-il pas des occasions où l'on auroit plus de lumières à attendre des suites d'une opération, que de l'opération même ? Quant aux criminels, il n'y en a guère qui ne préférassent une opération douloureuse à une mort certaine ; & qui, plutôt que d'être exécutés, ne se soumettent, soit à l'injection des liqueurs dans le sang, soit à la transfusion de ce fluide, & ne se laissent ou amputer la cuisse dans l'articulation, ou extirper la rate, ou enlever quelque portion du cerveau, ou lier les artères mammaires & épigastriques, ou scier une portion de deux ou trois côtes, ou couper un intestin dont on insinuerait la partie supérieure dans l'inférieure, ou ouvrir l'œsophage, ou lier les vaisseaux spermatiques, sans y comprendre le nerf, ou essayer quelque autre opération sur quelque viscère.

Les avantages de ces essais suffiroient pour ceux qui savent se contenter de raisons ; nous allons rapporter un fait historique pour les autres. « Au mois de Janvier quatre cents soixante & quatorze, il advint, disent les chroniques de Louis XI. page 249. édit. de 1620, que ung franc archier de Meudon près Paris, estoit prisonnier es prisons de Chastelet pour occasion de plusieurs larcécins qu'il avoit faits en divers lieux, & mesmement en l'église dudit Meudon ; & pour lesdits cas & comme sacrilège, fut condempné à estre pendu & estranglé au gibet de Paris nommé *Montfaulcon*, dont il appella en la court de Parlement, où il fut mené pour discuter de son appel ; par laquelle court & par son arrest fut ledit franc archier déclaré avoir mal appelé & bien jugé par le prevost de Paris, par devers lequel fut renvoyé pour exécuter sa sentence ; & ce même jour fut remonstré au roi par les medecins & chirurgiens de ladicte ville, que plusieurs & diverses personnes étoient fort travaillees & molestées de la pierre, colicque passion, & maladie du costé, dont pareillement avoit été fort molesté ledit franc archier ; & aussi des dictes maladies estoit lors fort malade Monsieur du Boccaige, & qu'il seroit fort requis de veoir les lieux où les dictes maladies sont concrées dedens les corps humains, laquelle chose ne pouvoit mieulx être sceüe que inciser le corps d'ung homme vivant, ce qui pouvoit bien estre fait en la personne d'icellui franc archier, que aussi-bien étoit prest de souffrir mort ; laquelle ouverture & incision fut faite au corps du dit franc archier, & dedens icellui pris & re-

gardé les lieux des dictes maladies : & après qu'ils eurent été vus, fut recouffu, & ses entrailles remises dedens : & fut par l'ordonnance du roi fait très-bien penser, & tellement que dedens quinze jours après, il fut bien guéri, & eut remission de ses cas sans despens, & si lui fut donné avecques ce argent ». Dira-t-on qu'alors on étoit moins superstitieux & plus humain qu'aujourd'hui ? Ce fut pour la première fois, depuis Celse, qu'on tenta l'opération de la taille, qui a sauvé dans la suite la vie à tant d'hommes.

Mais pour en revenir aux avantages de l'Anatomie pour l'exercice de la Médecine, il paroît que dans cette question chacun a pris le parti qui convenoit à ses lumières anatomiques : ceux qui n'étoient ni grands anatomistes, ni par conséquent grands physiologistes, ont imaginé qu'on pouvoit très-bien se passer de ces deux titres, sans se départir de celui d'habile médecin. Stahl chimiste, paroît avoir été de ce nombre : les autres au contraire ont prétendu que ceux qui n'avoient pas suivi l'Anatomie dans ses labyrinthes, n'étoient pas dignes d'entrer dans le sanctuaire de la Médecine ; & c'étoit le sentiment d'Hoffman auteur de la médecine systématique raisonnée ; c'étoit aussi, à ce qu'il semble, celui de Freind : mais il ne vouloit ni systèmes ni hypothèses, dans les autres s'entend ; car pour lui, il ne renonçoit point au droit d'en faire. Cet exemple prouve beaucoup en faveur des empiriques, qui prétendoient, comme nous l'avons fait voir ci-dessus, que les connoissances anatomiques entraîneroient nécessairement dans des hypothèses : mais il n'ôte rien à la certitude des propositions qui suivent.

Première proposition. Le corps humain est une machine sujette aux lois de la Mécanique, de la Statique, de l'Hydraulique & de l'Optique ; donc celui qui connoitra le mieux la machine humaine, & qui ajoutera à cette connoissance celle des lois de la Mécanique, sera plus en état de s'assurer par la pratique & les expériences, de la manière dont ces lois s'y exécutent, & des moyens de les y rétablir quand elles s'y dérangent ; donc l'Anatomie est absolument nécessaire au médecin.

Seconde proposition. Le corps humain est une machine sujette à des dérangemens qu'on ne peut quelquefois arrêter qu'en divisant le tissu, & qu'en retranchant des parties. Il n'y a presque aucun endroit où cette division ne devienne nécessaire : on ampute les pieds, les mains, les bras, les jambes, les cuisses, &c. & dans presque toutes les opérations, il y a des parties qu'il faut ménager, & qu'on ne peut offenser, sans exposer le malade à périr. Donc l'Anatomie est indispensable au chirurgien.

Troisième proposition. Le corps est une partie de nous-mêmes très-importante ; si cette partie languit, l'autre s'en ressent. Le corps humain est une des plus belles machines qui soient sorties des mains du Créateur. La connoissance de soi-même suppose la connoissance de son corps ; & la connoissance du corps suppose celle d'un enchaînement si prodigieux de causes & d'effets, qu'aucun ne mene plus directement à la notion d'une intelligence toute sage & toute-puissante : elle est, pour ainsi dire, le fondement de la Théologie naturelle. Galien, dans son livre de la formation du fœtus, fait un crime aux philosophes de son tems de s'amuser à des conjectures hasardées sur la nature & la formation du monde, tandis qu'ils ignoroient les premiers élémens de la structure des corps animés. Donc la connoissance anatomique est requise dans un philosophe.

Quatrième proposition. Les magistrats sont exposés tous les jours à faire ouvrir des cadavres, pour y découvrir les causes d'une mort violente ou suspecte ; c'est sur cette ouverture & les apparences qu'elle offrira, qu'ils appuyeront leur jugement, & qu'ils pro-

nonceront que la personne morte a été empoisonnée, ou qu'elle est morte naturellement ; qu'un enfant étoit mort avant que de naître, ou qu'il a été étouffé après sa naissance, &c. Combien de contestations portées à leurs tribunaux, où l'impuissance, la stérilité, le tems de l'accouchement, l'avortement, l'accouchement simulé ou dissimulé, &c. se trouvent compliqués ! Ils sont obligés de s'en tenir aveuglément aux rapports des Medecins & des Chirurgiens. Ces rapports sont motivés à-la-vérité ; mais qu'importe, si les motifs sont inintelligibles pour le Magistrat ? L'*Anatomie* ne seroit donc pas tout-à-fait inutile à un Magistrat.

Cinquieme proposition. Les Peintres, les Sculpteurs, devront à l'étude plus ou moins grande qu'ils auront faite de l'*Anatomie*, le plus ou le moins de correction de leurs desseins. Les Raphaels, les Michel-Anges, les Rubens, &c. avoient étudié particulièrement l'*Anatomie*. L'étude de la partie de l'*Anatomie* qui est relative à ces arts, est donc nécessaire pour y exceller.

Sixieme proposition. Chacun a intérêt à connoître son corps ; il n'y a personne que la structure, la figure, la connexion, la communication des parties dont il est composé, ne puisse confirmer dans la croyance d'un Être tout-puissant. A ce motif si important, il se joint un intérêt qui n'est pas à négliger, celui d'être éclairé sur les moyens de se bien porter, de prolonger sa vie, d'expliquer plus nettement le lieu, les symptômes de sa maladie, quand on se porte mal ; de discerner les charlatans ; de juger, du moins en général, des remedes ordonnés, &c. Aulu-Gelle ne peut souffrir que des hommes libres, & dont l'éducation doit être conforme à leur état, ignorent rien de ce qui a rapport à l'économie du corps humain. La connoissance de l'*Anatomie* importe donc à tout homme.

Histoire abrégée des progrès de l'Anatomie. Est-il étonnant après cela qu'on fasse remonter l'origine de l'*Anatomie* aux premiers ages du monde ? Eusebe dit qu'on lisoit dans Manethon, qu'Athotis, dont la chronologie égyptienne fixoit le regne plusieurs siècles avant notre ere, avoit écrit des traités d'*Anatomie*. Parcourez les livres saints, arrêtez-vous à la description allégorique que l'Ecclésiaste fait de la vieillesse : *memento Creatoris tui, dum juvenis es, &c.* & vous appercevrez dès ce tems des vestiges de systèmes physiologiques. Homere dit de la blessure qu'Énée reçut de Diomedé, que les deux nerfs qui retiennent le femur, s'étant rompus, l'os se brisa au-dedans de la cavité où est reçu le condyle supérieur ; ce poëte est dans d'autres occasions semblables si exact & si circonstancié, que quelques auteurs ont prétendu qu'on tireroit de ses ouvrages un corps d'*Anatomie* assez étendu. Dès les premiers ages du monde, l'inspection des entrailles des victimes, la coutume d'embaumer, les traitemens des plaies, & les boucheries mêmes, aiderent à connoître la fabrique du corps animal. On est convaincu par les ouvrages d'Hippocrate, que l'*Ostéologie* lui étoit parfaitement connue ; & Pausanias nous dit qu'il fit fonder un squelette d'airain, qu'il consacra à Apollon de Delphes. On seroit tenté de croire qu'il avoit eu des notions de la circulation du sang & de la sécrétion des humeurs. Voici là-dessus un des passages les plus frappans. On lit dans Hippocrate : « que les veines sont répandues par tout le corps ; qu'elles y portent le flux, l'esprit & le mouvement, & qu'elles sont toutes des branches d'une seule ». Remarquez que les anciens donnoient à tous les vaisseaux sanguins indistinctement, le nom de *veines*.

Démocrite cultiva l'*Anatomie* ; & lorsqu'Hippocrate fut appelé par les Abderitains, pour le guérir de sa folie prétendue, il trouva le philosophe occupé dans ses jardins à disséquer des animaux. Il avoit

écrit sur la nature de l'homme & des chairs ; mais nous n'avons pas son ouvrage.

Pythagore eut aussi des notions anatomiques ; Empedocle, disciple de Pythagore, avoit formé un système sur la génération, la respiration, l'ouïe, la chair, & les semences des plantes. Il attribuoit la génération des animaux à des parties de ces animaux mêmes, les unes contenues dans la semence du mâle, les autres dans la semence de la femelle. La réunion de ces parties formoit l'animal, & leur pente à se réunir occasionnoit l'appétit vénérien. Il comparoit l'oreille à un corps sonore que l'air vient frapper ; la chair étoit, selon lui, un composé de quatre éléments ; les ongles étoient une expansion des nerfs racornis par l'air & par le toucher ; les os étoient de la terre & de l'eau condensées ; les larmes & les sueurs, du sang atténué & fondu ; les graines des plantes, des œufs qui tombent quand ils sont mûrs, & que la terre fait éclore ; & il attribuoit la suspension des liqueurs dans les siphons, à la pesanteur de l'air.

Alcmeon, autre disciple de Pythagore, passe pour avoir anatomisé le premier des animaux. Ce qui nous reste de son *Anatomie* ne valoit guere la peine d'être conservé ; il prétendoit que les chevres respirent par les oreilles : ce que je pourrois ajoûter de sa Physiologie n'en donneroit pas une grande opinion.

Ce qui nous reste d'Aristote ne nous permet pas de douter de ses progrès en *Anatomie*. Un fait qui honore autant Alexandre qu'aucune de ses victoires, c'est d'avoir donné à Aristote huit cents talens, près de onze millions de notre monnoie, & d'avoir confié à ses ordres plusieurs milliers d'hommes, pour perfectionner la science de la nature & des propriétés des animaux. Ces puissans secours n'étoient pas restés inutiles entre les mains du philosophe, s'il est vrai, comme je l'ai entendu dire à un habile Anatomiste, que celui qui en dix ans de travail parviendroit à savoir ce qu'Aristote a renfermé dans ses deux petits volumes des animaux, auroit bien employé son tems.

Aristote disséqua des quadrupedes, des poissons, des oiseaux & des insectes. Selon ce philosophe, le cœur est le principe & la source des veines & du sang. Il sort du cœur deux veines ; l'une du côté droit, qui est la plus grosse ; l'autre du côté gauche : ces veines portent le sang dans toutes les parties du corps. Le cœur a trois ventricules dans le fœtus ; ces ventricules communiquent avec le poumon, par deux grandes veines qui se distribuent dans toute la substance. Le cœur est aussi l'organe des nerfs. Aristote confond, ainsi qu'Hippocrate, les nerfs, les ligamens & les tendons. Le cerveau n'est qu'une masse d'eau & de terre, mais il n'en est pas de même de la moelle épiniere ; il donne au foie, à la rate & aux reins la fonction de soutenir & de suspendre les vaisseaux. Les testicules ne sont que pour le mieux. Deux canaux viennent s'y rendre de l'aorte, & deux autres des reins : les derniers contiennent du sang ; les premiers n'en contiennent point. Il sort de la tête de chaque testicule ou de l'une de leurs extrémités, un autre canal plus gros qui se recourbe & va en diminuant vers les deux autres canaux ; ce canal recourbé est enveloppé d'une membrane & se termine à l'origine de la verge : il ne contient point de sang, mais une liqueur blanche. Il y a à l'endroit de la verge où il se termine, une ouverture par laquelle il aboutit dans la verge. Aristote se sert de cette exposition anatomique pour expliquer comment les eunuques ne peuvent engendrer. La conception se fait, selon lui, du mélange de la semence de l'homme avec le sang menstruel. Il admet de la semence dans la femme ; mais il la regarde comme un excrément. Il prend les testicules pour des poids semblables à ceux que les Tisserans attachent à leurs chaînes pour

les tendre ; autant en font les testicules sur les canaux dont nous avons parlé.

Pour la nutrition, il dit que les alimens se préparent d'abord dans la bouche ; qu'ils sont portés par l'œsophage dans le ventre supérieur, & que les veines du mésentère absorbent ce qu'il faut au corps, comme les fibres de la racine des plantes sucent l'humour terrestre qui nourrit l'arbre. On n'a pas dit mieux depuis. Il employe l'épiploon & le foie à aider la coction des viandes par leur chaleur.

Voilà une esquisse de l'*Anatomie* & de la Physiologie d'Aristote. J'ajouterai qu'il a fait mention des intestins *jejunum*, *colon*, *cæcum*, & *rectum* ; qu'il connoissoit mieux ces parties qu'Hippocrate ne les avoit connues ; & que le reste de sa Physiologie prouve au moins l'attention qu'il a apportée pour parvenir à la connoissance de l'économie animale.

Dioclès de Cariste, qui vécut peu après Aristote sous le regne d'Antigonus, passe pour avoir écrit le premier de l'art de disséquer ; mais c'est une erreur. On avoit long-tems avant lui des planches ou représentations anatomiques. Aristote renvoie à ces planches ou représentations, dans toutes les occasions où les descriptions anatomiques devoient être expliquées ; & *hæc anatomica descriptio*, dit-il, *ex iconibus petenda est*.

Cet art long-tems renfermé dans quelques familles, & connu d'un petit nombre de savans, fut soigneusement étudié par Hérophile & par Erasistrate. On croit qu'Hérophile naquit à Carthage, & qu'il vécut sous Ptolémée Soter ; Galien dit de lui, que ce fut un homme consommé dans la Médecine & dans l'*Anatomie* ; qu'il avoit étudié dans Alexandrie. La Neurologie étoit alors un pays inconnu ; Hérophile y fit les premières découvertes. Un certain Eudème, médecin, partage avec lui l'honneur d'avoir découvert & démontré les nerfs proprement dits. Hérophile en distinguoit de trois sortes : les uns servoient aux sensations, & étoient ministres de la volonté ; ils tiroient leur origine en partie du cerveau, dont ils étoient comme des germes, & en partie de la moëlle allongée. Les autres venoient des os, & alloient se terminer à des os. Les troisièmes partoient des muscles & se rendoient à des muscles, d'où l'on voit que le terme *nerf* étoit encore commun aux *nerfs*, aux *ligamens* & aux *tendons*. Il logeoit l'âme dans les ventricules du cœur ; il disoit que les nerfs optiques avoient une cavité sensible, ce qui leur étoit particulier ; & il les appelloit par cette raison, *porès optiques*. Il avoit remarqué que certaines veines du mésentère étoient destinées à nourrir les intestins, & n'alloient point à la veine-porte, mais à de certains corps glanduleux. Il nomma le premier intestin *dodécadactylon*, qui a onze pouces de long. Et parce que le vaisseau qui passe du ventricule droit du cœur dans le poulmon, qu'il prenoit pour une veine, avoit la tunique épaisse comme une artère, il le nomma *veine artérielle* ; par la même raison, il donna le nom d'*artère veineuse* à celui qui va du poulmon dans le ventricule gauche : il appella *cloison* les séparations des ventricules du cœur. Il fit les noms de *retine* & d'*arachnoïde* que portent les tuniques de l'œil auxquelles il les donna ; celui de *pressoir* qui est resté à l'endroit du cerveau où s'unissent les sinus de la dure-mère ; celui de *glandule parasite* à celles qui sont situées à la racine de la verge : il les distingua par l'épithète de *glanduleuses*, de celles qu'il appella *variqueuses* & qu'il plaçoit à l'extrémité des vaisseaux qui apportent la semence des testicules.

Sur ce qui précède on ne peut douter qu'Hérophile n'ait été le premier Anatomiste de son tems. Si l'on considère de plus qu'une science ou un art ne commence à être science ou art, que quand les connoissances acquises donnent lieu de lui faire une langue ;

on fera tenté de croire que ce ne fut guère que sous Hérophile que l'*Anatomie* devint un art.

Erasistrate passe pour contemporain d'Hérophile ; il se fit aussi un nom célèbre par ses connoissances anatomiques. On croit qu'Hérophile & Erasistrate osèrent les premiers ouvrir des corps humains, autorisés par les Antiochus & Ptolémées, princes savans, & par conséquent protecteurs de ceux qui l'étoient. La principale découverte d'Erasistrate est celle de *certaines vaisseaux blancs*, qu'il apperçut dans le mésentère des chevreaux qui tetent ; il reconnut dans sa vieillesse que tous les nerfs partent du cerveau. Il décrivit fort exactement les membranes qui sont aux orifices du cœur, que nous nommons *ranules*, & que ses disciples appellent *tricuspidales*. Ce n'est pas ici le lieu de faire mention de sa Physiologie ; il savoit que l'urine se sépare dans les reins, & il redressa Platon sur l'usage de la trachée-artère, par laquelle ce philosophe & d'autres croyoient que la boisson alloit rafraîchir les poulmons.

Après Hérophile & Erasistrate, ces deux fondateurs de l'art *Anatomique*, parurent Lycus, Quintus, Marinus, dont il ne nous est parvenu que la réputation de grands anatomistes dont ils ont joui. On voit à plusieurs traits épars dans les ouvrages de Celse, qu'il s'étoit occupé de l'*Anatomie*. On en peut dire autant de Plin le Naturaliste, aussi bien que de son neveu.

Aretée fit trop de cas de cet art pour l'avoir ignoré. Selon Aretée, le cœur est le siège de l'âme ; les poulmons ne peuvent jamais être par eux-mêmes susceptibles de douleur. La pulsation de l'artère est la cause du mouvement progressif du sang. Aretée fait partir les veines du foie : il y fait engendrer la bile. L'estomac est la source de la peine & du plaisir ; le colon contribue à la coction des alimens. Il y a aux intestins & à l'estomac deux tuniques couchées obliquement l'une sur l'autre : les reins sont des corps glanduleux. Le reste de sa Physiologie est fondé sur les connoissances anatomiques qu'on avoit avant lui. C'étoit un système composé de ceux d'Hippocrate, d'Hérophile & d'Erasistrate : on a dit de lui qu'il n'avoit embrassé aveuglément aucun parti ; qu'il n'étoit admirateur enthousiaste de personne, & qu'il étoit pour la vérité contre toute autorité.

Rufus l'Ephésien, qui vécut sous les Empereurs Nerva & Trajan, est le premier anatomiste célèbre qui se présente après Aretée ; on infère de quelques endroits des livres qui nous restent de lui, que les *nerfs* qu'on a depuis appelés *récurrents*, étoient récemment découverts, & qu'il avoit apperçu dans la matrice quelques vaisseaux, dont ses prédécesseurs n'avoient pas fait mention.

Galien succéda à Rufus. On ne voit pas que l'*Anatomie* ait fait de grands progrès depuis Hippocrate jusqu'à Hérophile & Erasistrate, ni depuis ces deux derniers jusqu'à Galien. On s'occupait dans tous les tems qui précéderent ces deux anatomistes, depuis Hippocrate, & dans ceux qui les suivirent jusqu'à Galien, au défaut de cadavres qu'on pût disséquer pour augmenter le fonds des connoissances anatomiques, à combiner ces connoissances, & à former des conjectures physiologiques. Plus on suit attentivement l'histoire des Sciences & des Arts, plus on est disposé à croire que les hommes font très-rarement des expériences & des systèmes en même tems. Lorsque les esprits sont tournés vers les connoissances expérimentales, on cesse de raisonner ; & alternativement, quand on commence à raisonner, les expériences restent suspendues.

Mais on apperçoit évidemment ici l'obstacle qui arrêta les dissections anatomiques. Dans les tems qui suivirent ceux d'Hérophile & d'Erasistrate, on brûloit plus attentivement que jamais les cadavres chez les Romains ; la religion & les lois civiles faisoient

respecter les corps morts sous les peines les plus sévères; les Anatomistes en furent réduits à des hasards inopinés; il leur fallut trouver ou des tombeaux ouverts ou des malfaiteurs exposés. Les enfans abandonnés en naissant furent leur plus grande ressource, & ce fut dans les ouvrages des Anatomistes, sur les grands chemins, sur les enfans exposés, sur les animaux, & sur-tout sur les singes, que Galien s'instruisit en *Anatomie*. Il nous a laissé deux ouvrages qui l'ont immortalisé; l'un est intitulé *administrations anatomiques*, & l'autre de *l'usage des parties du corps humain*. Il dit qu'en les écrivant, il compose un hymne à l'honneur de celui qui nous a faits; & j'estime, ajoute-t-il, que la solide piété ne consiste pas tant à sacrifier à Dieu une centaine de taureaux, qu'à annoncer aux hommes sa sagesse & sa toute-puissance. On voit, en parcourant ces ouvrages, que Galien possédoit toutes les découvertes anatomiques des siècles qui l'avoient précédé, & que s'il n'y en ajouta pas un grand nombre d'autres sur l'*anatomie* du corps humain, ce fut manque d'occasions & non d'activité. Trompé par la ressemblance extérieure de l'homme avec le singe, il a souvent attribué à celui-ci ce qui ne convenoit qu'à celui-là; c'est du reste le seul reproche qu'on lui fasse.

Soranus, contemporain de Galien, anatomisa la matrice: Théophile Protospatarius écrivit de la structure du corps humain; dans une analyse des traités anatomiques de Galien, il dit que la première paire de nerfs qui partent des premiers ventricules du cerveau, s'étend aux narines; qu'il y a deux muscles employés pour fermer les paupières, & un seul pour les ouvrir; que la substance de la langue est musculuse; qu'il y a un ligament fort qui embrasse les vertèbres, & que cela est commun à toutes les autres articulations. Oribase, *singe* de Galien, ne nous a rien laissé qu'on ne trouve dans les ouvrages de son modèle, si l'on en excepte la description des *glandes salivaires*. Théophile écrivit de l'*Anatomie* sous l'empereur Heraclius.

Nemesius, évêque d'Emissa en Phénicie, disoit sur la fin du quatrième siècle, que la bile n'existoit pas dans le corps pour elle-même, mais pour la digestion, l'éjection des excréments, & d'autres usages; idée dont Sylvius de la Boë se vantoit long-tems après.

Suivirent les tems d'ignorance & de barbarie, pendant lesquels l'*Anatomie* éprouva le sort des autres sciences & des autres arts. Il s'écoula des siècles sans qu'il parût aucun anatomiste; & l'on est presque obligé de sauter depuis Nemesius d'Emissa, jusqu'à Mundinus de Milan, sans être arrêté dans cet intervalle de plus de neuf cents ans, par une seule découverte de quelque importance.

Mundinus tenta de perfectionner l'*Anatomie*: il difféqua beaucoup; il écrivit: mais au jugement de Douglas & de Freind, il écrivit peu de choses nouvelles; il avança que les testicules des femmes sont pleins de cavités & de caroncules glanduleuses, & qu'il s'y engendre une humidité assez semblable à de la salive; d'où naît le plaisir de la femme, qui la répand dans l'acte vénérien; que la matrice est distribuée en sept cellules; que son orifice ressemble à un bec de tanche; & qu'il y a à l'orifice du vagin une membrane qu'il appelle *velamentum*: auroit-il voulu désigner l'hymen? Une réflexion qui nous est suggérée par ce mélange de choses fausses & vraies, c'est qu'il semble que les yeux avec lesquels les auteurs ont vu certaines choses, ne sont pas les mêmes yeux que ceux avec lesquels ils en ont observé d'autres.

Mais je n'aurois jamais fini si j'insistois sur tous les anatomistes des siècles où je vais entrer. Cet art, qu'on avoit si long-tems négligé, fut tout-à-coup

repris avec enthousiasme. Les différentes parties des cadavres humains furent à peine à la multitude des observateurs: de-là vint que les mêmes découvertes se firent souvent en même tems dans des lieux fort éloignés, & par plusieurs anatomistes à la fois; & qu'on est très-incertain à qui il faut les attribuer. J'avertis donc ici que je ne prétens dépouiller personne de ce qui lui appartient, & qu'on me trouvera tout disposé à restituer à un auteur ce que je lui aurai ôté, au premier titre de propriété qui me sera produit en sa faveur. Après cette protestation, qui m'a paru nécessaire, je vais poursuivre avec rapidité l'histoire de l'*Anatomie*, n'insistant sur les découvertes que lorsqu'elles le mériteront par leur importance, & me conformant à l'ordre chronologique de la première édition de leurs principaux ouvrages.

Jean de Concorriggio, Milanois, anatomisa en 1420, & ses œuvres furent publiées à Venise en 1515: Vesale en 1514; André Vesale, natif de Bruxelles, dont le mérite anatomique excita la jalousie des premiers hommes de son tems, & qui donna à ses ouvrages tant de solidité, qu'ils ont résisté à toutes leurs attaques.

On pourroit distribuer l'histoire générale de l'*Anatomie* en cinq parties: la première comprendroit depuis la création jusqu'à Hippocrate; la seconde, depuis Hippocrate jusqu'à Hérophile & Erasistrate; la troisième, depuis Hérophile & Erasistrate jusqu'à Galien; la quatrième, depuis Galien jusqu'à Vesale; & la cinquième, depuis Vesale jusqu'à nous.

Vesale découvrit le ligament suspenseur du penis; & rectifia un grand nombre de notions auxquelles on étoit attaché de son tems, & qu'il eut le courage d'attaquer, malgré l'autorité de Galien dont elles étoient appuyées.

Achillinus de Bologne parut en 1521: on lui attribue la découverte du marteau & de l'enclume, deux petits os de l'oreille interne. Dans la même année, Berenger de Carpi, qui guérit le premier le mal vénérien par les frictions mercurielles, & découvrit l'appendix du cœcum, les caroncules des reins, ce qu'il appelloit *corps glanduleux*, & la ligne blanche, qu'il nomme *ligne centrale*. En 1524, Jason Desprez: Alexander Benedictus de Verone, en 1527: en 1530, Nicolas Massa, qui nous a laissé une description très-exacte de la cloison du scrotum; & dans la même année, Michel Servet, Espagnol, homme d'un génie peu commun, qui entrevit la circulation du sang, ainsi qu'il paroît par des passages tirés d'ouvrages qui ont été funestes à l'auteur, & dont les titres ne promettent rien de semblable: l'un est de *Trinitatis erroribus*; & l'autre, *Christianissimi restitutio*. Volcher Coyter, en 1534; il naquit à Groningue, & fit les premières observations sur l'incubation des œufs, travail que Parisanus continua long-tems après: en 1536, Guinterus d'Andernach, qui nomma *pancreas* le corps glanduleux de ce nom, & découvrit la complication de la veine & de l'artere spermatique: en 1537, Louis Bonnaccioli, qui découvrit les nymphes & le clitoris, comme des parties distinctes: Vassée de Catalogne, en 1540: Jean Fernel, d'Amiens, en 1542: Charles Etienne, de la faculté de Paris, & Thomas Vicary, de Londres, en 1545: en 1548, Arantius, & Thomas Gemini, qui pensa voler à Vesale ses planches anatomiques, dont il n'étoit que le graveur: en 1551, Jacques Sylvius, qui apperçut le premier les valvules placées à l'orifice de la veine azygos, de la jugulaire, de la brachiale, de la crurale; & au tronc de la veine cave qui part du foie, le muscle de la cuisse appelé le *quarré*, l'origine du muscle droit, &c. en 1552, André Lacuna: en 1556, Jean Valverda, qui mérite une place parmi les Anatomistes, moins par ses découvertes que par son application à l'*Ana-*

tomie ; il eut l'honneur de faire passer cet art d'Italie en Espagne ; honneur stérile , car il n'y fructifia pas. Réal Colomb , de Crémone , en 1559 ; en 1661 , Ambroise Paré , qu'i n'eût pas été si grand chirurgien s'il n'eût été grand anatomiste ; & Gabriel Fallope , qui a donné son nom à une des dépendances de la matrice , qu'on prétend avoir été connue d'Herophile & de Rufus d'Ephese.

En 1563 , Barthelemi Eustachi , dont les planches anatomiques sont si célèbres , qui décrivit le premier avec exactitude le canal torachique , aperçut la valvule placée à l'orifice de la veine coronaire dans le cœur , & découvrit le troisieme os de l'oreille interne , & les glandes appellées *renes succincuriati* , reins succincuriaux.

En 1565 , Botal , dont le passage du sang dans le fœtus de l'oreillette droite dans l'oreillette gauche , porte le nom : en 1573 , Jules Jaffolin , auteur d'une excellente ostéologie , extrêmement rare. Dans la même année , Constantius Varole , de Bologne , qui fit la découverte de la valvule du colon , divisa le cerveau en trois parties , aperçut des glandes dans le plexus choroidé , & appella de son nom le plexus transversal du cerveau *le pont de Varole* : en 1574 , Jean-Baptiste Carcanus , Milanois , qui donna le nom de trou oval au passage que Botal avoit découvert : en 1578 , Jean Banister : Felix Platerus , de Bâle , en 1583. Dans la même année , Salomon Albert , qui disputa à Varole la découverte du colon : en 1586 , Archange Piccolhommini , Ferrarois , qui divisa la substance du cerveau en médullaire & en cendrée , & fit d'autres découvertes : en 1588 , Gaspar Bauhin , de la même ville , qui ne fut pas moins grand anatomiste qu'habile botaniste : en 1593 , André du Laurent , & André Cæsalpin qui pressentit la circulation du sang , mais d'une maniere si obscure qu'on ne songea à lui faire honneur de cette découverte que quand on en connut toute la certitude & toute l'importance , & qu'il ne fut plus question que de l'ôter à celui qui l'avoit faite : en 1597 , Jean Postius , né à Germesheim : en 1600 , Fabricius *ab Aquapendente* , ainsi appelé d'une petite ville du Milanez où il naquit ; il fut disciple de Fallope , à qui il succéda en 1565 dans une chaire d'*Anatomie* : il remarqua les valvules des veines , parla le premier de l'enveloppe charnue de la vessie , & tenta de réduire en système les phénomènes de la génération.

En 1603 , Philippe Ingrassias , Sicilien , qui décrivit exactement l'os ethmoïde , & découvrit l'étrier de l'oreille ; en 1604 , Horstius & Cabrole ; en 1605 , Grafecius ; en 1607 , Riolan , l'habile & jaloux Riolan , qui contesta plus de découvertes encore qu'il n'en fit : il remarqua les appendices graisseuses du colon , nomma les canaux hépatiques & cystiques du foie , & s'aperçut du pli du canal cholidoque.

Parurent en 1611 , Vidus Vidius , & Gaspard Bartholin , qui s'arrogea la découverte des vaisseaux lymphatiques ; en 1615 , Gaspard Hoffman & Paaw ; en 1617 , Gregoire Horstius ; Fabricius Bartholet , en 1619 ; dans la même année , Pierre Lauremberg , Glandorp , grand chirurgien , Jean R Emmelin , & Hoffman , qui a travaillé jusqu'en 1667 ; en 1622 , Afellius de Crémone , qui découvrit les veines lactées ; Richard Banister , dans la même année ; en 1623 , Æmilius Parisanus , qui a fait le second des expériences sur l'incubation des œufs ; en 1624 , Melchior Sebizius ; Adrien Spigelius , en 1626 ; Louis Septale , en 1628 ; dans la même année , Alexander Massarias , qui a travaillé jusqu'en 1634 ; & l'immortel Harvey , qui fit la découverte de la circulation du sang : découverte qui bannit de la Physiologie la *chaleur innée* , l'*esprit vital* , l'*humide radical* , &c.

En 1640 , Besler , qui a écrit sur les parties de la génération de la femme ; en 1641 , Thomas Bartholin ,

Wesling ; & Wirsung , qui nous a appris que le pancréas avoit un conduit ; en 1642 , Jean Bont ; Shencider , qui a traité de la fabrique du nez , de la membrane pituitaire , &c. en 1643 : Rubbek , en 1650 , qui partage avec Bartholin l'honneur de la découverte des vaisseaux lymphatiques : en 1651 , Highmore & Antoine Deusing ; en 1652 , Molinettus ; Dominique de Marchettis ; Warthon , qui découvrit les glandes salivaires inférieures ; & Pecquet , qui découvrit le canal torachique , & annonça le réservoir qui porte son nom : réservoir beaucoup plus remarquable dans les animaux que dans l'homme , où il n'a pas une forme & une capacité bien décidées.

En 1653 , Lyser , qui a éclairci la méthode de disséquer ; en 1654 , Jean-Christophe Volckhammer , Glisson & Hemsterhuis ; Rolfenck , en 1656 ; Henri Sigismond Schilling , en 1658 ; en 1659 , Vigier & Charleton ; Van-Horne , en 1660 ; en 1661 , Stenon , qui découvrit les conduits salivaires supérieurs ; en 1664 , Willis qui perfectionna l'*anatomie* des nerfs & celle du cerveau ; en 1665 , Jean Theophile Bonnet , qui recueillit ce que la plupart des anatomistes avoient composé , & rendit un service aux Artistes , en mettant à leur portée des traités qui étoient devenus fort rares ; en 1666 , Meibom ; Needham , qui a écrit sur la formation du fœtus , en 1667 ; en 1668 , Graaf , qui inventa la seringue à injecter , & qui fut l'auteur du système des œufs dans les femelles vivipares , système engendré par l'analogie , & violemment attaqué par l'expérience.

En 1669 , Jean Mayow , Hoboken , qui a bien écrit des enveloppes du fœtus ; & Lower , dont on a un excellent traité sur le cœur ; Kerckringius , en 1670 ; en 1672 , Drelincourt , Diemerbroeck , & Swammerdam , qui s'est attaché aux parties de la génération ; en 1674 , Gerard Blafius , qu'on peut consulter sur l'*Anatomie* comparée ; en 1675 , Briggs , qui décrivit l'œil & apprit à le disséquer ; en 1680 , Borelli , qui tenta d'assujettir en calcul les mouvemens des animaux ; effort qui , s'il n'a pas été fort utile au progrès de la Medecine & de l'*Anatomie* , a du moins fait beaucoup d'honneur à son auteur , & en général à l'esprit humain. Dans la même année , Verle , & Rivin qui a des prétentions sur la découverte de quelques conduits salivaires.

En 1681 , Grew & Dupré ; Stockammer , en 1682 ; en 1683 , Bellini , & Duverney qui exposa la structure de l'oreille dans un traité dont on fait encore aujourd'hui très-grand cas ; Brown , & Shelhammer qui a étudié l'oreille , en 1684 ; en 1685 , Brunner , qui a examiné les glandes ; Bidloo & Wieuensens , qui a travaillé utilement sur les nerfs ; en 1686 , Leal Lealis Jean Bohn , Ent , & Malpighi , non moins grand physicien qu'habile anatomiste , observateur en tout genre , & le premier presque qui eût assez bien vu , pour compter sur ses observations ; Muralto , en 1688 ; Haverds ; dont on a un ouvrage sur la moelle des os , en 1691 ; en 1792 , Nuck , qui ayant observé avec plus d'attention que ses prédécesseurs , la structure & la destination des vaisseaux lymphatiques , les compara à des siphons , qui pompent d'un côté le fluide , & le déposent de l'autre dans la masse du sang ; en 1693 , Verheyen , qui fit dans sa jeunesse tant d'observations sur la semence.

En 1694 , Gibbon & Cowper , qui découvrit les glandes de l'urethre , qui portent son nom ; Dionis & Ridley , qui a bien connu le cerveau , en 1695 ; en 1696 , Leuwenhoeck dont on a une infinité d'observations microscopiques ; Posthius , en 1697 ; en 1701 , Paschioni , Berger & Fantonus ; Valsalva , en 1704 ; Francus de Franckenau , en 1705 ; en 1706 , Morgagni , dont on a des choses nouvelles sur la langue , le pharynx , l'épiglotte , les glandes sebacées , l'utérus , le vagin , les mammelles , &c. en 1707 ,

Drake, Keil & Douglas, qui a fait voir que quoique le conduit de la glande parotide fût coupé, on pouvoit, quand l'extrémité coupée étoit encore assez proche, la ramener dans la bouche & guérir la plaie.

En 1709, Lister, Hovius, qui a écrit sur les humeurs des yeux, en 1710; Goeliche, en 1713; Lancisi, qui s'est particulièrement illustré par la publication des tables d'Eustachi, en 1714; en 1719, Heister, chirurgien & medecin si célèbre; en 1721, Ruifch, qui poussa l'art des injections si loin, art dont la perfection a confirmé tant de découvertes anciennes, & occasionné celle de tant de vérités inconnues; en 1724, Santorini; en 1726, Bernard Siegfried Albinus, qui a une connoissance si étendue de tout le corps anatomique, & qui s'est fait une si grande réputation par ses tables & par l'édition qu'il a donnée de celles d'Eustachi; en 1727, Haller, savant en Anatomie & en Physiologie; le célèbre Monro, en 1730; Nichols, en 1733; Casselbohm, qui a bien connu l'oreille, en 1734; enfin Boerhaave, l'Esculape de notre siècle, celui de tous les Medecins, qui a le mieux appliqué l'Anatomie & la Physiologie à la théorie & à la pratique; & tant d'autres parmi les anciens & les modernes, tels que Casserius, Bourdon, Palfin, Lieutaud, Cant, &c. à qui leurs ouvrages feront plus d'honneur que mes éloges, & qui par cette raison ne devroient point être offensés de mon oubli.

Mais je serois impardonnable, & l'on pourroit m'accuser de manquer à ce que je dois à nos Académies, si je ne faisois mention de notre Winslow, qui vit encore, & dont le traité passe pour le meilleur qu'on ait sur les parties solides; notre Morand, si connu par ses lumieres & ses opérations; notre Bertin, qui a si bien expliqué les reins; notre Senac, à qui le traité sur le cœur, qu'il nous a donné récemment, assurera dans les siècles à venir la réputation de grand Physicien & de grand Anatomiste; notre Ferrein, un des hommes qui entend le mieux l'économie animale, & dont les découvertes sur la formation de la voix & des sons n'en sont devenues que plus certaines pour avoir été contestées; & les auteurs de l'Histoire naturelle, dont le second volume est plein de vûes & de découvertes sur l'Anatomie & la Physiologie.

Voilà les hommes utiles auxquels nous sommes redevables des progrès étonnans de l'Anatomie. Si nous n'ignorons plus quelles sont les voies étroites qu'ont à suivre les liqueurs qui se séparent de nos alimens; si nous sommes en état d'établir des regles sur la diete; si nous pouvons rendre raison du retour difficile de la Lymphe; si nous savons comment par des obstructions causées dans les vaisseaux qui les portent, ces vaisseaux sont distendus ou relâchés, & comment il s'ensuit une hydropisie plus ou moins considérable, suivant que ces vaisseaux sont plus ou moins gros; si nous nous sommes assurés des propriétés de l'humeur pancréatique, & si nous avons vu disparaître le triumvirat & toutes les visions de Vanhelmont, de Sylvius de le Boë sur la fermentation nécessaire à la digestion; si nous avons vu cesser les suites fâcheuses des blessures du conduit de la parotide; si nos humeurs sont débarrassées de ces millions d'animalcules dont elles fourmillent; si le réservoir de la semence de la femme nous est enfin connu; si l'homogénéité de cette semence, de celle de l'homme, & d'une infinité d'extraits de substances animales & végétales, est constatée; si tant d'imaginaires bisarres sur la génération viennent enfin de disparaître, &c. c'est aux découvertes des Anatomistes dont nous venons de parler, que nous en avons l'obligation.

Ces découvertes sont donc de la dernière importance. La moindre en apparence peut avoir des suites surprenantes. C'est ce pressentiment qui occa-

sionna sans doute entre les Anatomistes des contestations si vives sur la ramification d'une veine ou d'une artere, sur l'origine ou l'insertion d'un muscle, & sur d'autres objets dont la recherche ne paroît pas fort essentielle au premier coup d'œil.

Une conséquence de ce qui précède, c'est qu'il n'y a rien à négliger en Anatomie, & que plus l'art des dissections s'est perfectionné, plus l'art de guérir est devenu lumineux. Par quel penchant au paradoxe semble-t-on cependant mettre en question si les connoissances d'Anatomie subtile & recherchée ne sont pas superflues? est-ce sincèrement qu'on ferme les yeux sur les avantages de la connoissance de la distribution des plus petits canaux des arteres & des veines, & de la communication de ces vaisseaux les uns avec les autres? n'est-ce pas l'injection qu'on y fait qui a complété la démonstration de la circulation du sang? Un homme sans étendue d'esprit & sans vûes lit un recueil d'observations microscopiques; & du haut de son tribunal, il traite l'auteur d'homme inutile, & l'ouvrage de bagatelle. Mais que dira ce juge de nos productions, quand il verra ces observations qu'il a tant méprisées, devenir le fondement d'un édifice immense? Il changera de ton; il fera l'éloge du second ouvrage, & il ne s'apercevra seulement pas qu'il est en contradiction, & qu'il élève aujourd'hui ce qu'il déprimoit hier.

Les palettes & la spirale sont les parties les plus déliées d'une montre, mais n'en sont pas les moins importantes. Assurons-nous des découvertes: mais gardons-nous de rien prononcer sur leurs suites, si nous ne voulons pas nous exposer à faire un mauvais rôle. Sans la connoissance de l'Anatomie déliée, combien de cures qu'on n'eût osé tenter! Valsalva raconte qu'une dame se luxa une des cornes de l'os hyoïde, & que la suite de cet accident fut de l'empêcher d'avaler. Le grand Anatomiste soupçonna tout d'un coup cette luxation & la réduisit. Il y a donc des occasions où la connoissance des parties les plus petites devient nécessaire. Mais de quelle importance ne seroit-il pas de découvrir, si l'air porté dans le poumon fuit cette voie pour se mêler au sang; si la substance corticale du cerveau n'est que la continuation des vaisseaux qui se distribuent à ce viscere; si ces vaisseaux portent immédiatement le suc nerveux dans les fibres médullaires; quelle est la structure & l'usage de la rate; celle des reins succeinturiaux; celle du thymus? &c.

Contestera-t-on à Boerhaave que si nous étions mieux instruits sur les parties solides, & si la nature des humeurs nous étoit bien développée, les lois des Mécaniques nous démontreroient que ces effets inconnus de l'économie animale qui attirent toute notre admiration, peuvent se déduire des principes les plus simples? Quoi donc, n'est-il pas constant que dans la nature où Dieu ne fait rien en vain, la moindre configuration a sa raison; que tout tient par des dépendances réciproques, & que nous n'avons rien de mieux à faire que de pousser aussi loin que nous le pourrons l'étude de la chaîne imperceptible qui unit les parties de la machine animale, & qui en fait un tout; en un mot, que plus nous aurons d'observations, plus nous ferons voisins du but que l'Anatomie, la Physiologie, la Medecine & la Chirurgie doivent se proposer conjointement.

Mais puisque l'étude de l'Anatomie, même la plus déliée, a des usages si étendus; puisqu'elle offre un si grand nombre de découvertes importantes à tenter, comment se fait-il qu'elle soit négligée, & qu'elle languisse, pour ainsi dire? Je le demande aux maîtres dans l'art de guérir, & je serois bien satisfait d'entendre là-dessus leurs réponses.

Nous avons défini l'Anatomie; nous en avons démontré l'utilité dans toutes les conditions; nous

avons exposé ses progrès le plus rapidement qu'il nous a été possible, pour ne pas tomber dans des répétitions, en nous étendant ici sur ce qui doit former ailleurs des articles séparés. Nous avons indiqué des découvertes à faire. Nous allons passer aux distributions différentes de l'Anatomie.

On divise l'Anatomie, relativement au sujet dont l'Anatomiste s'occupe, en humaine & en comparée. L'Anatomie humaine, qui est absolument & proprement appelée Anatomie, a pour objet, ou, si l'on aime mieux, pour sujet le corps humain. C'est l'art que plusieurs appellent Anthropologie.

L'Anatomie comparée est cette branche de l'Anatomie qui s'occupe de la recherche & de l'examen des différentes parties des animaux, considérées relativement à leur structure particulière, & à la forme qui convient le mieux avec leur façon de vivre & de satisfaire à leurs besoins. Par exemple, dans l'Anatomie comparée des estomacs, on observe que les animaux qui ont de fréquentes occasions de se nourrir, ont l'estomac très-petit, en comparaison de certains animaux qui évités par les autres animaux qu'ils dévorent, se trouvent souvent dans la nécessité de jeûner, & à qui il semble que par cette raison la nature ait donné un estomac capable de contenir de la nourriture pour long-tems. Voyez ESTOMAC & RUMINATION.

Dans l'Anatomie comparée, on examine les brutes & même les végétaux, afin de parvenir, par la comparaison de ce qui s'y passe avec ce qui se passe en nous, à une plus parfaite connoissance du corps humain. C'est la méthode qu'Aristote a suivie. On diroit qu'il n'a immolé tant d'animaux que pour en rapporter la structure à celle de l'homme. Mais qu'on se propose ce but ou non, l'examen qu'on fera des parties des brutes par la dissection, s'appellera toujours Anatomie comparée.

Si l'on fait attention à la multitude infinie d'animaux différens qui couvrent la surface de la terre, & au petit nombre de ceux qu'on a disséqués, on trouvera l'Anatomie comparée bien imparfaite.

Le sujet de l'Anatomie ou le corps, se divise en parties organiques, & en parties non organiques; en parties similaires, & en parties dissimilaires, spermiques, &c. Voyez ORGANIQUE, SIMILAIRE, SPERMATIQUE.

La division la plus ordinaire est celle qu'on fait en parties solides, & en parties fluides; ou en parties qui contiennent, & en parties qui sont contenues. Voyez SOLIDE, FLUIDE.

Les parties solides sont les os, les nerfs, les muscles, les artères, les veines, les cartilages, les ligamens, les membranes, &c.

Les parties fluides sont le chyle, le sang, le lait, la graisse, la lymphe, &c.

Voyez à leurs articles, OS, NERF, MUSCLE, ARTERE, VEINE, &c. CHYLE, SANG, LAIT, &c.

Quant à l'art d'anatomiser, voyez ANATOMIQUE. Voyez DISSECTION, DISSÉQUER.

Il ne nous reste plus pour achever cet article, & offrir en même tems au lecteur un traité d'Anatomie aussi complet qu'il puisse le désirer, que d'ajouter ici l'explication de nos Planches. Cette explication formant proprement l'Anatomie, seroit trop étendue pour pouvoir être placée vis-à-vis de nos figures; & nous ne lui trouverons aucun lieu plus convenable que celui-ci. Ces Planches ont été dessinées, les unes d'après nature, les autres d'après les Anatomistes les plus célèbres. Elles sont au nombre de vingt, & contiennent plus de deux cents figures.

PLANCHE PREMIERE.

Figure 1. de VESALE, représente le squelete vu en-devant.

a l'os du front, ou le coronal. b la future coro-

nale. c le pariétal gauche. d la future écaillée. e fg l'os temporal. f l'apophyse mastoïde. e l'apophyse zigomatique. h les grandes ailes de l'os sphénoïde, ou l'apophyse temporale. i i les os de la pomette. k la face des grandes ailes qui se voit dans les fosses orbitaires. l l'os planum. m l'os unguis. n l'apophyse montante de l'os maxillaire. o les os du nez. p la cloison du nez. qq les os maxillaires. rr la mâchoire inférieure. s le trou sourcilier. t le trou orbitaire inférieur. u la cinquième. x la sixième vertèbre du cou. y le trou de leur apophyse transverse. z le trou mentonnier. 1 2 3 le sternum. 1 la pièce supérieure qui reste toujours séparée de celle qui suit. 2 la partie moyenne, qui dans l'adulte n'est composée que d'une seule pièce, & de cinq à six dans les jeunes sujets. 3 le cartilage xiphoïde. 4 les clavicules. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, les vraies côtes. 12, 13, &c. les fausses. 15, 16, 17, 18, les cartilages qui unissent les vraies côtes au sternum. 19 la dernière vertèbre du dos. 20, 21, les cinq vertèbres des lombes. θ, ω, leurs apophyses transverses. 22 22, l'os sacrum. ττ, les trous de l'os sacrum. 23 l'omoplate. 24 l'os du bras ou l'humerus. 25 le rayon ou radius. 26 l'os du coude ou le cubitus. 27 le carpe. 28 le métacarpe. 29 les doigts qui sont composés chacun de trois os nommés phalanges. 30, 31, 32, les os innominés ou les os des hanches. 30 l'os ileum, 31 l'os pubis. 32 l'os ischium. 33 le trou ovalaire. 34 le fémur. α sa tête. β son cou. λ le grand trochanter. ε le petit trochanter. η le condyle interne. λ le condyle externe. 35 la rotule. 36 le tibia. γ le condyle externe. δ le condyle interne. μ l'empreinte ligamenteuse où s'attache le ligament de la rotule. φ la cheville ou la malléole interne. 37 le péroné. ω la malléole externe. 38 le tarse. + l'astragal. ± le calcaneum. † le naviculaire. †† les trois cunéiformes. 39 le métatarse. 40 les doigts qui sont composés chacun de trois os nommés phalanges.

Figure 2. représente la tête du squelete, vue dans sa partie inférieure.

A B B a a I I M L l'occipital. A le trou occipital. B, B, les condyles de cet os. a, a, les trous condyloïdiens postérieurs. M l'épine. 1, 1, les tubérosités qui s'observent à côté de cette épine. L la tubérosité occipitale. NN la future lambdoïde. 22 le pariétal. C D E G c d e fg 33 l'os temporal. C l'apophyse mastoïde. D l'apophyse styloïde. E l'apophyse zigomatique. G l'apophyse transverse. e la rainure mastoïdienne dans laquelle s'attache le digastrique. d le conduit de la carotide. e l'extrémité du rocher. f la fosse articulaire. g le trou auditif externe. 33 une partie de la fosse temporale. O O la future zigomatique. F P 5 l'os de la pomette. F l'apophyse zigomatique de cet os, qui avec celle de l'os des tempes E forme l'arcade zigomatique. E F P future formée par l'articulation de l'os de la pomette avec l'os maxillaire. 5 une partie de la fosse zigomatique. h H I K V X 4 l'os sphénoïde. H, I, K, les apophyses ptérigoïdes. V, X, 4, les grandes ailes. H l'aile externe. I l'aile interne. K le petit crochet qui s'observe à l'extrémité de l'aile interne. h la fyste ptérigoïdienne. 4 le trou oval. X le trou épineux. V la fente sphéno-maxillaire. Q R S i k l 77 le palais, ou les fosses palatines. 77 les os du palais. l, l, les os maxillaires. R R articulation de ces os avec les os du palais. S articulation des os du palais entr'eux. Q articulation des os maxillaires entr'eux. i, i, les trous palatins, ou trous gustatifs postérieurs. K le trou incisif, ou trou gustatif antérieur. 8 la partie postérieure des cornets inférieurs du nez. 9 la partie postérieure des cornets inférieurs de l'os ethmoïde. 10 l'os vomer. T articulation

articulation de cet os avec l'os sphénoïde. *m* articulation de cet os avec les os du palais. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, les dents. 11, 12, 13, 14, 15, les dents molaires. 16 la canine. 17, & 18, les deux incisives.

Les Figures 3, 4, 5, représentent des squeletes de fœtus de différens âges.

PLANCHE II.

Figure 1. de VESALE. Elle représente le squelete vû de côté.

a A B le coronal. *B* la suture coronale. *A* la tubérosité surcilier. *a* le trou surcilier. *C* le pariétal. *D* l'empreinte musculaire du temporal. *E* la future écaillueuse. *F* la portion écaillueuse de l'os des tempes. *G* l'occipital. *H* le trou mastoïdien postérieur. *I* l'apophyse mastoïde. *K* le trou auditif externe. *L* l'apophyse zygomatique de l'os des tempes. *M* l'apophyse zygomatique de l'os de la pommette. *LM* l'arcade zygomatique. *N* l'os de la pommette. *O* l'apophyse orbitaire de l'os de la pommette. *P* la fosse zygomatique. *Q* la fosse temporale. *R* l'orbite. *S* l'apophyse montante de l'os maxillaire. *T* les os du nez. *V* la fosse maxillaire. *SV* l'os maxillaire. *X* le condyle de la mâchoire inférieure. *Y* l'apophyse coronale. *Z* le trou mentonnier. *b* l'entrée des fosses nasales. *c* le métacarpe. *d* les doigts. *e* le second rang des os du carpe. *f* le troisième rang des os du carpe. *g* le cubitus. *h* le radius. *i* la tête du radius. *k* l'olécrane. *l* l'apophyse coronale du cubitus. *m* le condyle externe de l'humerus. *n* son condyle interne. *o* la marque de l'endroit où la tête de l'humerus est séparée de cet os dans le fœtus. *p* la tête de l'humerus. *qrstuxyz* l'omoplate. *q* la fosse sous-épineuse. *r* la fosse sus-épineuse. *s* l'acromium. *t* l'apophyse coracoïde. *u* l'angle postérieur supérieur. *x* l'épine de l'omoplate. *y* l'angle postérieur inférieur. *z* le col de l'omoplate. 1 la clavicule. 2, 3, 4, 5, 6, 7, les différentes pièces du sternum dans les jeunes sujets. 8, 9, les deux pièces dont le cartilage xiphoïde est quelquefois composé. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, & 21, les cartilages des côtes. *tt* endroits où ces cartilages sont unis avec les côtes. 22, 23, & 33, les côtes. 34 la première vertèbre du cou. 35, 36, 37, les vertèbres du cou. 38 l'apophyse épineuse. 39 les apophyses transverses. 40 intervalle entre deux vertèbres pour le passage des nerfs. 41, 41, 41, &c. les cinq vertèbres lombaires. 42 les os des îles. 43 une partie de l'os sacrum. 44 le coccyx. 45 le fémur. 46 l'os ischion. 47 l'os pubis. 48 la tête du fémur. 49 son cou. 50 le grand trochanter. 51 le condyle externe du fémur. 52 le condyle interne. + la rotule. 53 54 55 le tibia. 54 la tubérosité où s'attache le ligament de la rotule. 55 la malléole interne. 56 le péroné. 57 la malléole externe. 58 l'astragal. 59 le calcaneum. 60 le cuboïde. 61 le naviculaire. 62 le moyen cunéiforme. 63 le petit cunéiforme. 64 le grand cunéiforme. 65 le métacarpe. 66 les doigts.

Figure 2. représente la base du crane.

abc le coronal. *a* l'épine du coronal coupée. *b* les sinus frontaux. *c, c*, les fosses antérieures de la base du crane. *eff* l'os ethmoïde. *d* l'apophyse crista-galli. *e, e, f, f*, les trous qui percent de chaque côté la lame. *efghiklmno* l'os sphénoïde. *g* la fosse pituitaire. *h, h*, les petites ailes de l'os sphénoïde. *i* les apophyses clinoides antérieures. *l, l*, les apophyses clinoides postérieures. *m* la fente sphénoïdale. *n* le trou oval. *o* le trou épineux. *m, n, o*, les grandes ailes. *p q* le rocher. *p* le trou déchiré antérieur. *q* l'angle postérieur supérieur du rocher. *m, n, o, p, q*, les fosses moyennes de la base du crane. *r* le trou auditif. *f* le trou déchiré postérieur. *t, t, t*, les sinus latéraux. *u* la fin du sinus longitu-

Tome I.

dinal. *x* le grand trou occipital. *f, t, u*, les fosses postérieures inférieures du coronal.

Figure 3. représente les dents dans leur entier.

1, 2, les incisives. 3 les canines. 4, 5, 6, 7, 8, les molaires. 9 9 le collet de la dent. 10 10 la couronne de la dent.

Figure 4. de CLOPTON HAVERS.

AAAA la partie antérieure du genou, séparée des autres. *a, a, a*, les grandes glandes muqueuses. *bbbb* la membrane capsulaire. *c* la rotule.

Figure 5. du même. Un petit sac de moelle qui est composée de petites vésicules.

Figure 6. du même. Glande muqueuse tirée du sinus de la partie inférieure de l'humerus.

PLANCHE III.

Figure 1. de VESALE. Elle représente le squelete vû en arriere.

1, 1, les pariétaux. 2 la future sagittale. 3 6 le temporal. 3 la fosse temporale. 6 la fosse zygomatique. 4 4 la future lambdoïde. 5 l'occipital. 7 l'arcade zygomatique. 8 9 10 la mâchoire inférieure. 8 son condyle. 9 l'apophyse coronale. 10 le trou mentonnier. + la tubérosité occipitale. 11, 11, 11, & 12, les sept vertèbres du cou. 13, 14, &c. 24 les douze vertèbres du dos. 25, & 29, les cinq vertèbres des lombes. 30, 30, &c. les apophyses transverses. 31, 31, les apophyses épineuses. 32 l'articulation des apophyses transverses des vertèbres du dos avec les côtes. 33 34 l'angle des côtes. 35 36 & 39 l'omoplate. 35 la fosse sous-épineuse. 36 & 37 l'épine de l'omoplate. 36 l'apophyse acromion. 38 la fosse sus-épineuse. 39 l'angle antérieur de l'omoplate, qui reçoit dans la cavité glénoïde la tête de l'humerus. 40 41 42 & 44 l'humerus. 40 la tête de l'humerus. 41 empreinte musculaire, ou le deltoïde. 42 le condyle interne. 43 la poulie de cet os qui est reçue dans la partie supérieure du cubitus. 44 petite fossite postérieure qui reçoit l'extrémité de l'olécrane. 48 49 & 57 l'os des îles. 52 48 51 la crête. 49 l'échancrure sciatique. 50 l'épine postérieure supérieure. 51 l'épine postérieure inférieure. 52 l'épine antérieure supérieure. 53 l'épine antérieure inférieure. 54 la tubérosité de l'ischion. 55 & 61 le fémur. 55 la tête du fémur. 56 le grand trochanter. 57 le petit trochanter. 58 & 59 la ligne âpre. 60 le condyle externe. 61 le condyle interne. 62 le cartilage intermédiaire de l'articulation. 63 64 66 67 le tibia. 63 le condyle externe. 64 le condyle interne. 67 la malléole interne. 65 68 le péroné. 68 la malléole interne. 69 l'astragal. 70 le calcaneum. 71 le cuboïde. 72 le moyen cunéiforme. 73 le petit cunéiforme. 74 le métatars. 75 les doigts. 76 le scaphoïde. 77 le grand os cunéiforme, &c. comme dans la figure première de la planche première & seconde.

Figures 2. 3. 4. 5. 6. 7. & 8. représentent différens degrés d'ossification de l'os pariétal, par où l'on voit comment les intervalles entre les fibres osseuses se sont remplis par degrés.

PLANCHE IV.

Figure 1. d'ALBINUS.

a a les muscles frontaux. *b* une partie de l'aponévrose qui recouvre le muscle temporal. *d* une partie du muscle occipital gauche. *c* le muscle supérieur de l'oreille. *d* le muscle antérieur de l'oreille. *e e* l'orbiculaire des paupières. *f* le tendon de ce muscle. *g* le muscle surcilier. *hh* les pyramidaux du nez. *i* l'oblique descendant du nez. *k* une partie du myrtiliforme. *ll* le grand incisif. *m* le petit zygomatique.

G g g

n le grand zygomatique. *o* le canin. *pp* le masseter. *q* le triangulaire de la levre inférieure. *r* le quarré de la levre inférieure. *ff* l'orbiculaire des levres. *uu* le peauffier. *xx* le sterno-mastoïdien. *yy* le clinomastoïdien. *z* le sterno-hyôidien. *A* le sterno-thyôidien. *B* la trachée-artère. *C D* le trapeze. *E* le deltoïde. *F* le grand pectoral. *G H I N* le biceps. *G* la courte tête. *N* la longue. *H* son aponevrose coupée. *I* son tendon. *K* le long extenseur. *L* le court extenseur. *MM* le brachial interne. *O* le coraco-brachial. *P* le long supinateur. *Q* le rond pronateur. *R* le radial interne. *S* le long palmaire. *T* l'aponevrose palmaire. *V V* le sublime. *X* le fléchisseur du pouce. *Y* les extenseurs du pouce. 1 le thenar. 2 le court palmaire. 3 l'hypothenar. 4 les ligamens qui retiennent les tendons des fléchisseurs des doigts. 5 le sublime ou le perforé. 6 le profond ou le perforant. 7 le méto-thenar. 8 8 le radial externe. 9 9 le long extenseur du pouce. 10 le court. 11 l'extenseur des doigts. 13 le muscle adducteur du pouce. 14 l'interosseux du doigt index. 15 le ligament annulaire externe. θ le grand dorsal. 16, 16, 16, les digitations du grand dentelé. 17 17 le muscle droit du bas-ventre qui paroît à-travers l'aponevrose du grand oblique. 18 18 le grand oblique. 19 le ligament de Fallope. + l'anneau. 20 le testicule dans les enveloppes sur lesquelles le muscle cremaster s'étend. 21 l'aponevrose du fascia-lata. 22 le fascia-lata. 23 le couturier. 24 l'iliaque. 25 le psoas. 26 le pectinée. 27 le triceps supérieur. 28 grêle interne. 29 le droit antérieur. Δ le triceps inférieur. 30 le vaste externe. 31 le vaste interne. 32 le tendon du couturier. 33 le tendon du grêle interne. 34 le cartilage inter-articulaire. 35 le ligament de la rotule. 36 le jambier antérieur. 37 l'extenseur commun. 38 le fléchisseur des doigts. 39 le fléchisseur du pouce. 40 le jambier postérieur. 41 ligament qui retient les fléchisseurs du pié. 42 les jumeaux. 43 le solaire. 44, 45, les ligamens qui retiennent les extenseurs du pié & des doigts. 46 le court extenseur des doigts. 47 le thenar.

Figure 2. d'ALBINUS.

A le ligament transversal du carpe. *a* partie de ce ligament attachée à l'os pisi-forme. *b* la partie attachée à l'os naviculaire. *B* canal par lequel passe le tendon du radial interne. *c* abducteur du petit doigt. *d* son origine de l'os pisi-forme. *e* son attache au ligament du carpe. *D* le court fléchisseur du petit doigt. *f* son origine du ligament du carpe. *g* tendon qui lui est commun avec l'abducteur du petit doigt. *E E* adducteur de l'os du métacarpe du petit doigt qui est ici recouvert par le court fléchisseur *E*, & par l'abducteur *C*. *F* le court abducteur du pouce. *h* son origine du ligament du carpe. *i* partie de l'extrémité du tendon insérée au premier os du pouce. *k* portion tendineuse qui s'unit aux extenseurs & au court fléchisseur du pouce. *G* l'opposant du pouce. *H* le tendon du court extenseur coupé. *I* tendon commun des extenseurs du pouce, qui s'étendent jusqu'au dernier os du pouce. *K L* le court fléchisseur du pouce. *K m* sa première queue. *L n* sa seconde queue. *l* sa troisième queue. *I* partie qui naît du ligament du carpe. *m* extrémité tendineuse de la première queue qui s'insere au premier os du pouce; c'est une partie de celui qui s'insere à l'os sesamoïde, & qui se trouve au-dessous de cette extrémité tendineuse. *no* extrémité tendineuse de la dernière portion. *n* la partie insérée à l'os sesamoïde. *o* la partie qui s'insere au premier os du pouce. *M* adducteur du pouce couvert en partie par le court fléchisseur. *L*, en partie par l'interosseux postérieur. *Q* du doigt du milieu. *p* une partie de la portion qui vient de l'os du métacarpe qui soutient le doigt du milieu. *Q* l'interosseux postérieur du doigt du milieu, couvert par

l'interosseux *p* & le fléchisseur *L*. *r* son tendon par lequel il s'unit au tendon de l'extenseur commun des doigts. *R* l'interosseux antérieur du doigt du milieu couvert par l'adducteur *M*. *s* l'interosseux postérieur du doigt index couvert par l'adducteur *M*. *s* son tendon par lequel il s'insere au troisième os, après s'être uni au tendon de l'extenseur commun du doigt index. *T* l'interosseux antérieur de l'index couvert par l'adducteur *M* & l'abducteur *N*. *V* abducteur de l'index couvert par l'adducteur *M*. *t* l'extrémité de son tendon, par laquelle *u* il s'insere au premier os du doigt index. *W* le tendon du premier vermiculaire, qui s'unit avec le tendon commun des extenseurs de l'index, & de-là s'insere au troisième os. *X* tendon du second vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interosseux *R* avec lequel il forme *Y* le tendon commun qui se rend au troisième os, après s'être uni avec le tendon de l'extenseur commun. *Z* tendon du troisième vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interosseux *p*, d'où *r* le tendon commun, s'unissant avec le tendon de l'extenseur commun, va s'insérer au troisième os. Δ tendon du quatrième vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interosseux *N*, d'où θ le tendon commun, s'unissant avec le tendon de l'extenseur propre du petit doigt, va s'insérer ensuite au troisième os. Λ ligament par lequel le tendon des fléchisseurs, c'est-à-dire, le sublime & le profond, sont couverts. *aaaa* son attache à chaque bord du premier os. $\Xi \Xi$ tendon du profond coupé au commencement de chaque doigt, où il est au-dessous du tendon Π du sublime. $\beta \beta \beta$ certaine marque de division. γ l'extrémité du tendon insérée au troisième os. Π le tendon du sublime, coupé & couvert par le ligament Λ . $\Sigma \Phi$ les deux portions dans lesquelles le sublime se divise, couvertes par les ligamens Λ & Ψ . Ψ le ligament par lequel le tendon du profond & l'extrémité du tendon du sublime est couverte jusqu'à la partie moyenne du second doigt. $\delta \delta$ ligament attaché au bord de chaque os.

Figure 3. de DE COURCELLES.

A 1 a 2 la grande aponevrose de la plante du pié. *A 1* son principe. *A 2, 3 4*, ses limites autour de la plante du pié. *A 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11*, ses divisions en portions. *B 1 2 3* petite aponevrose de la plante du pié. *B 1* son commencement. *B 3* son extrémité. *C 1, 2, 3, 4*, les trous pour le passage des vaisseaux. *D* queue de la grande aponevrose. *E* fibres tendineuses courbes. *F* le tendon d'Achille. *G* le commencement de l'abducteur du plus petit doigt du pié. *H* fibres de la petite aponevrose qui recouvrent le tubercule de l'os du métatars, ou cinquième doigt. *I* l'abducteur du pouce convert en grande partie par la grande aponevrose. *K 1 2 3* le ligament latéral interne. *K 1 2* la partie ouverte de ce ligament. *L* les vaisseaux qui passent par ce ligament. *M* le tendon du long fléchisseur des doigts. *N* le tendon du jambier postérieur. *O* le tendon du jambier antérieur. *P* l'astragal. *Q 1 2 3* lambeau de peau. *R* élévations graisseuses qui recouvrent les extrémités de la grande aponevrose. *S 1 2 3 4 5* le pouce & les doigts. *T* une partie du court fléchisseur du pouce.

PLANCHE V. D'ALBINUS.

Figure 1.

a a les muscles occipitaux. *c* le releveur de l'oreille. *d* le frontal. *e* une partie de l'aponevrose qui recouvre le temporal. *f* l'orbiculaire des paupières. *F* le muscle antérieur de l'oreille. *g* le zygomatique. *h* le masseter. *i* le thyro-mastoïdien. *k* le splenius. *l l l* le trapeze. *m* le petit complexus. *n n* le deltoïde. *o* le sous-épineux. *p* le rhomboïde. *q* le petit rond. *r* le grand rond. *f* le long extenseur. *t t* le court exten-

feur. *z* le brachial externe. *x* le brachial interne. *y* le long supinateur. *z z* le radial externe. 1 l'anconée. 2 3 l'extenseur commun des doigts. 4 4 le long extenseur du pouce. 5 le court extenseur. 6 le cubital interne. 7 l'extenseur du petit doigt. 8 le cubital externe. 9 le ligament annulaire externe. 10 ligament particulier qui retient le tendon de l'extenseur du petit doigt. 11 le tendon de l'extenseur commun. 12 les tendons des interosseux. + l'union des tendons des extenseurs. 13 le grand dorsal. 14 le grand oblique du bas ventre. 15 le moyen fessier recouvert de l'aponévrose du fascia-lata. 16 le grand fessier. 17 le vaste externe recouvert du fascia-lata. 18, 19 le biceps. 18 la longue tête. 19 la courte. 20, 22 le demi-membraneux. 21 le demi-nerveux. 23 le triceps inférieur. 24 le grêle interne. 25 le vaste interne. 26 le plantaire. 27 les deux jumeaux. 28 le solaire. 29 le long fléchisseur du pouce. 30 le court peronier. 31 le peronier antérieur. 32 ligament qui retient les tendons de l'extenseur des doigts. 33 ligaments qui retiennent les tendons des peroniers. 34 le grand parathénar ou l'abducteur du petit doigt.

Figure 2.

A l'interosseux antérieur du petit doigt. *a b* son origine de l'os du métacarpe du petit doigt. *c* l'extrémité de son tendon. *B* l'interosseux postérieur du doigt annulaire couvert en partie par l'interosseux *A*. *d e* son origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *f* tendon par lequel ils s'unissent avec le tendon de l'extenseur commun, & va s'insérer au troisième os. *C D* l'interosseux postérieur du doigt du milieu. *C* portion de ce muscle qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *D e* autre portion qui vient de celui du doigt du milieu. *g h* son origine de l'os mitoyen du métacarpe. *i* tendon par lequel il s'unist avec le tendon de l'extenseur commun, & va s'insérer au troisième os. *E F* l'interosseux antérieur du doigt du milieu. *E* une partie qui sort de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *K l* son origine. *F* partie qui provient de l'os du métacarpe du doigt index. *n* son extrémité tendineuse. *G* interosseux antérieur de l'index. *no* son origine de l'os du métacarpe du doigt index. *p* son extrémité tendineuse; *q* insérée au premier os du métacarpe. *H* tendon du second vermiculaire coupé, lequel s'unist au tendon de l'interosseux *E F* avec lequel il forme *L* le tendon commun qui s'unist au tendon de l'extenseur propre du petit doigt, & va s'insérer au troisième os. *M* tendon du sublime coupé. *r* quelque marque de division. *N, O* les deux portions dans lesquelles le tendon du sublime se fend. *p* une partie qui s'en détache, & par laquelle ils sont unis. *Q R* extrémités des queues au-delà de cette partie, par laquelle elles sont unies. *S S* partie par laquelle elles touchent le tendon du profond qui est à côté. *z z* l'extrémité de ces queues insérées au second os. 1 l'os pisiforme. 2 le cuboïde. 3 une partie de l'os cuboïde articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 4 son bord recouvert d'un cartilage. 5 l'os lunaire. 6 son bord recouvert d'un cartilage. 7 sa face articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 8 l'os naviculaire. 9 son bord recouvert d'un cartilage. 10 son extrémité articulée avec le radius, & recouvert d'un cartilage. 11 son bord recouvert d'un cartilage. 12 le trapezè. 13 son bord revêtu d'un cartilage. 14 son sinus par lequel passe le tendon du radial externe. 15, 16 ses bords revêtus de cartilages. 17 le trapezoïde. 18 & 19 ses bords revêtus de cartilages. 20 le grand. 21 sa tête revêtu d'une croûte cartilagineuse. 22 son bord revêtu de cartilages. 23 l'os cunéiforme. 24 son bord revêtu de cartilages. 25 l'apophyse ensiforme. 26 26 sa face revêtu d'un cartilage, & articulée avec le cuboïde & le lunaire. 27 son bord revêtu d'un cartilage. 28 l'os du

métacarpe du petit doigt. 29, 30, ses bords revêtus de cartilages. 31 sa tête inférieure revêtu de cartilages. 32 petit os sesamoïde qui se trouve quelquefois. 33 l'os du métacarpe du petit doigt. 34, 35, 36, ses bords revêtus de cartilages. 37 la tête inférieure revêtu de cartilages. 38 38 l'os du métacarpe du milieu. 39, 40, 41, ses bords revêtus de cartilages. 42 sa tête inférieure revêtu de cartilages. 43 l'os du métacarpe de l'index. 44, 45, ses bords revêtus de cartilages. 46 46 son extrémité inférieure revêtu de cartilages. 47 l'os sesamoïde qui s'observe dans quelques sujets. 48, 48, les secondes phalanges. 49, 49, leurs bords revêtus de cartilages. 50, 50, &c. leurs éminences inégales. 51, &c. leurs extrémités inférieures revêtues de cartilages & articulées avec les secondes phalanges. 52, 52, les troisièmes phalanges. 53, &c. leurs bords revêtus de cartilages. 54, 54, &c. leurs éminences inégales. 55 leurs extrémités inférieures articulées avec la troisième phalange, & revêtu de cartilages. 56, 56, &c. les troisièmes phalanges. 57 leurs bords revêtus de cartilages. 58, &c. leurs éminences inégales. 59 leurs extrémités inférieures inégales en-dedans. 60 l'os du métacarpe du pouce. 61 son bord revêtu de cartilages. 62 63 une partie de son extrémité inférieure revêtu de cartilages distingués en deux faces, qui reçoivent les os sesamoïdes. 64 65 les os sesamoïdes. 66 le premier os du pouce. 67 son bord revêtu de cartilages. 68 une partie de l'extrémité inférieure de ce même os revêtu de cartilages, & articulée avec le dernier os. 69 le dernier os du pouce. 70 son bord revêtu de cartilages. 71 son extrémité inégale. 72 l'os sesamoïde qui s'observe rarement.

P L A N C H E V I.

Figure 1. d'ALBINUS.

F l'adducteur de l'index. *a* son origine de l'os du métacarpe du pouce. *Δ* l'interosseux antérieur, couvert en partie par l'abducteur *F*. *β γ* son origine de l'os du métacarpe du doigt index. *⊙ Δ* l'interosseux antérieur du doigt du milieu. *⊙* sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt index. *δ* son origine de l'os du métacarpe du doigt index. *Δ* portion insérée à l'os du métacarpe du doigt du milieu. *ζ η* son origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *β β* l'union des têtes de ce muscle. *ι* extrémité commune charnue. *κ* le tendon dans lequel il se termine. *≡ Π* l'interosseux postérieur du doigt du milieu. *≡* sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *λ ν* son origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *Π* sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *ν ζ* son origine de cet os du métacarpe. *ο* union des têtes. *π* extrémité commune charnue. *S* tendon qui s'unist au tendon de l'extenseur commun, & s'insere au troisième os. *Σ φ* l'interosseux postérieur au doigt annulaire. *Σ* sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *Ϸ Ϸ* son origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *φ* tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *τ υ* son origine de cet os du métacarpe. *φ* union des têtes. *χ* extrémité commune charnue. *↓* le dernier tendon. *Ψ* abducteur de l'os du métacarpe du quatrième doigt, lequel s'insere à cet os, & est recouvert par l'abducteur du petit doigt. *Ω* abducteur du petit doigt de la main. *ω* extrémité tendineuse qui s'unist au tendon de l'extenseur propre du petit doigt. *a* l'interosseux antérieur du petit doigt couvert par l'interosseux *Σ φ*. *b* son tendon qui s'unist au tendon du quatrième vermiculaire. *c* l'interosseux antérieur du doigt annulaire couvert par l'interosseux *≡ Π*. *d* son tendon qui s'unist au tendon du troisième vermiculaire. *e* l'interosseux postérieur de l'index couvert par l'interosseux *⊙ Δ*. *f* son tendon qui s'unist au tendon commun de l'extenseur de l'index, & s'insere au troisième os. *g* l'a-

ponevrose de l'abducteur de l'index qui s'unit au tendon commun de l'extenseur de l'index. *h* le tendon de l'extenseur commun des doigts qui se rend au doigt index. *i* le tendon coupé de l'indicateur. *k* le tendon commun de l'indicateur & de l'extenseur commun. *ll* le tendon de l'extenseur commun qui se rend au doigt du milieu. *mn o* le tendon de l'extenseur commun qui se rend au troisieme doigt, & qui avant que d'arriver à ce doigt est composé des deux *m n. p p* le tendon de l'extenseur propre du petit doigt. *q, q, q, q*, les aponevroses produites par les tendons des extenseurs des doigts qui environnent leur articulation avec les os du métacarpe auxquels ils s'attachent. *r* l'aponevrose que fournit le premier vermiculaire au tendon commun des extenseurs de l'index. *f, f, f*, les aponevroses que fournissent les tendons des interosseux $\epsilon, \Xi, \Pi, \Sigma, \Phi$, celles qui s'unissent aux tendons des extenseurs, & se terminent sur leur dos, & sont continues par la partie supérieure aux aponevroses *q, q, q, q*, *t, t*, les aponevroses semblables, produites par les tendons des interosseux Θ, Δ, c, a , & des vermiculaires. *u* tendon du premier vermiculaire, lequel s'unit avec le tendon commun de l'extenseur de l'index. *v, v, v*, les tendons des interosseux $\epsilon, \Xi, \Pi, \Sigma, \Phi$, unis avec les tendons des extenseurs *k, l, o, w, w, w*, les tendons communs des interosseux & des vermiculaires unis avec les tendons des extenseurs. *x* le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de son petit fléchisseur, uni avec le tendon *p, y, y, y, y*, extrémités des tendons des extenseurs *z, z, z, z*, qui se rendent aux secondes phalanges. *A* le tendon du premier vermiculaire, fortifié par une portion *k* qu'il reçoit du tendon commun des extenseurs de l'index, & qui se porte au troisieme os. *B, B, B*, les tendons des interosseux $\epsilon, \Xi, \Pi, \Sigma, \Phi$, fortifiés par une portion des tendons des extenseurs *k, l, o*, qui se portent au troisieme doigt. *C, C*, les tendons des interosseux Θ, Δ, c, a , communs avec les vermiculaires, fortifiés par une portion des tendons des extenseurs, *l, o, p*, & qui se portent à la troisieme phalange. *D* le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de son petit fléchisseur, qui reçoit une portion de l'extenseur *p*, & se porte à la troisieme phalange. *E, E, E, E*, les extrémités communes formées de l'union des tendons, *AB* de l'index, *CB* du doigt du milieu, *CB* du troisieme doigt, *CD* du quatrieme, & *FFFF* inféré aux troisiemes phalanges. *G* le tendon coupé du petit extenseur du pouce. *H* le tendon coupé du grand extenseur du pouce. *J* le tendon commun du grand & du petit extenseur du pouce, *K* qui se rend à la dernière phalange du pouce. *L* l'aponevrose qui environne la capsule de l'articulation du pouce avec le métacarpe. *M* l'aponevrose que le tendon commun des extenseurs de l'index reçoit de la queue postérieure du fléchisseur court du pouce, laquelle est continue à l'aponevrose *L*. *N* la queue postérieure du fléchisseur court du pouce, couverte par l'abducteur Γ , & par l'abducteur Θ . *OP* l'extrémité de l'abducteur du pouce, couvert par l'abducteur Γ . *P* son extrémité tendineuse insérée au premier os du pouce. 1 l'os naviculaire. 2 son éminence unie avec le cubitus, & revêtue d'un cartilage mince. 3 l'éminence par laquelle il est articulé avec le trapeze & le trapezoïde, couvert d'une croûte cartilagineuse mince. 4, 5, ses bords revêtus d'une croûte cartilagineuse mince. 6 le lunaire. 7 son éminence reçue dans l'extrémité du radius, & recouverte d'un cartilage mince. 8, 9, 10, ses bords enduits d'un cartilage. 11 le cuboïde. 12 sa surface articulée avec le radius, & revêtue d'un cartilage poli. 13, 14, ses bords revêtus d'un cartilage poli. 15 sa face par laquelle il est articulé avec le cunéiforme, & laquelle est recouverte d'un cartilage mince. 16 le pisiforme. 17 l'os cunéiforme. 18 sa partie articulée avec le cuboïde & le

lunaire, & revêtue d'un cartilage poli. 19, 20 ses bords revêtus d'un cartilage poli. 21 le grand. 22 sa tête recouverte d'un cartilage, & articulée avec le lunaire & le naviculaire. 23, 24, 25, ses bords revêtus de cartilages. 26 le trapezoïde. 27, 28, 29 ses bords revêtus de cartilages. 30 le trapeze. 31, 32 ses bords revêtus de cartilages. 33 l'os du métacarpe du pouce. 34 son bord revêtu de cartilages. 35 le premier os du pouce. 36 la face de sa tête inférieure revêtue de cartilages. 37 le dernier os du pouce. 38 son bord revêtu de cartilages. 39 son extrémité éminente & inégale. 40, 40, 40, les os du métacarpe de la main. 41, 42, &c. 49, leurs bords revêtus de cartilages. 50, 50, &c. les premières phalanges des doigts. 51, 51, &c. leurs parties articulées avec la seconde phalange, & revêtus d'un cartilage. 52, 52, &c. les secondes phalanges. 53, 53, leurs bords revêtus de cartilages. 54, 54, leur partie articulée avec la troisieme phalange, & revêtue d'un cartilage. 55, &c. les troisiemes phalanges. 56, &c. leurs bords revêtus d'un cartilage. 57, &c. leurs extrémités inégales.

Figure 2. de DE COURCELLES.

A une portion de la petite aponevrose de la plante du pié, qui marque le lieu de son insertion. *B* l'adducteur du petit doigt en son insertion. *C* l'abducteur du pouce avec son double tendon. *D* 1, 2, le fléchisseur court du petit doigt divisé en deux ventres. *E* 1, 2, l'origine de l'abducteur du petit doigt attaché à l'une & l'autre tubérosité du calcaneum; on voit le muscle même séparé en *B*. *F* l'origine de l'abducteur du pouce. *G* 1, 2, le tendon du long péronier. *H* 1, 2, 3, les extrémités des tendons du fléchisseur court des doigts coupé. *J* le premier tendon coupé. *K* 1, 2, 3, le reste des autres tendons. *L* l'extrémité du tendon tibial postérieur attaché au premier os cunéiforme. *M* 1, 2, 3, 4, 5, les quatre queues du tendon du long fléchisseur des doigts, dont la première, 4, 5, est coupée transversalement. *M* 6 le tendon du fléchisseur long des doigts, plus large dans l'endroit où il se sépare en 4 parties. *M* 7 le tendon du long fléchisseur des doigts. *N* une autre tête qui se joint au tendon du perforant. *O* portion tendineuse remarquable qui vient du tendon du fléchisseur long du pouce, & qui s'étend sur celui du perforant. *P* portion tendineuse beaucoup plus petite, & qui provient des mêmes tendons. *Q* portion tendineuse qui vient du tendon du perforant, & qui s'insère dans celui du fléchisseur long du pouce. *R* petit muscle qui se termine en *O*. *S* une partie du transversal du pié, qui paroît entre les queues du perforant. *T* l'interosseux interne ou inférieur du petit doigt. *V* l'interosseux externe du troisieme doigt après le pouce. *U W* les deux ventres extérieurs du fléchisseur court du pouce. *X* 12, le ventre interne du même muscle. *Y* une partie de l'adducteur du pouce. *Z* 1, 2, 3, 4, les quatre muscles lombricaux. *a* 1 2 la gaine ouverte pour le tendon du fléchisseur long du pouce. *b* 1 2 la gaine que forme le ligament latéral interne, ouverte pour le passage du tendon du fléchisseur long des doigts. *c* apophyse dans la base du cinquieme os du métatharse. *d* tendon du long fléchisseur du pouce.

Figure 3. du même.

A le fléchisseur court du petit doigt séparé de son origine. *B* l'extrémité du tendon de l'abducteur du pouce. *C* le tendon du court péronier. *D* le tendon du long péronier. *E* l'origine d'un petit muscle. *F* l'extrémité du tendon du jambier postérieur. *G* le fléchisseur long du pouce. *H* rameau considérable qui vient du tendon du fléchisseur long du pouce, & s'unit à celui du perforant. *J* le petit rameau qui s'unit au tendon, dont nous avons déjà fait mention. *K* portion du tendon du fléchif-

leur long des doigts, qui s'unit à celui du pouce. *L* petit muscle coupé transversalement dans son principe. *E* l'autre tête qui s'unit au tendon du fléchisseur long des doigts. *N* son principe qui s'attache au petit tubercule du calcaneum. *O* 1 tendon commun du perforant coupé. *O* 2, 3, 4, 5, 6, les quatre queues dans lesquelles ils se divisent, dont la première 2 3 est coupée en-travers. *P* 1, 2, 3, 4, les quatre muscles lombricaux. *Q* 1, 2, les dernières queues du tendon du fléchisseur court des doigts. *R* le muscle transverse du pié. *S* 1, jusqu'à 6, le court fléchisseur du pouce. *S* 1, 2, 3, ses trois ventres, *S* 4 6 sa double origine. *S* 5 continuation de la membrane qui forme les gaines des fléchisseurs longs. *T* 1 jusqu'à quatre, l'adducteur du pouce. *T* 1, 2, 3, les trois ventres de l'adducteur du pouce. *T* 4 son origine du calcaneum, & le grand ligament même du calcaneum. *V* l'interosseux interne ou inférieur du petit doigt. *U* l'interosseux externe ou supérieur du troisieme doigt après le pouce. *W* l'interosseux interne ou inférieur du troisieme doigt. *X* l'interosseux externe ou supérieur du second doigt. *Y* l'interosseux interne ou inférieur du second doigt. *Z* l'interosseux externe ou supérieur du premier doigt. *a* la gaine ouverte & produite par le ligament latéral interne du fléchisseur long des doigts. *b* la gaine qui vient du même ligament, par laquelle passe le tendon du fléchisseur long du pouce, & qui est aussi ouverte.

Figure 4. du même.

A la grande aponévrose renversée. *B* 1, 2, 3, les trois portions charnues de la même aponévrose. *C* la petite aponévrose renversée. *D* 1 portion charnue antérieure de la petite aponévrose en situation, & recouverte par une aponévrose mince, & transparente dans cet endroit. *E* 1, 2, 3, le fléchisseur court des doigts du pié, qui a trois ventres presque séparés jusqu'à son origine. *F* 1, 2, 3, les trois tendons du même muscle qui appartiennent aux trois premiers doigts. *G* une partie de l'abducteur du pouce. *H* le tendon de l'abducteur du petit doigt. *H* 1, 2, ses deux ventres divisés jusqu'à leur origine. *J* 1 2 le fléchisseur court du petit doigt, avec les deux portions dans lesquelles il se divise. *K* une partie du fléchisseur court du pouce. *L* extrémité de la grande aponévrose, ou quatrième portion en corps entier. *N* l'autre tête qui s'unit au tendon du long fléchisseur des doigts, ou la masse charnue de la plante du pié. *O* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les quatre tendons du long fléchisseur des doigts du pié. *P* 1, 2, 3, les gaines ou les ligamens qui couvrent les tendons du long & court fléchisseur des doigts. *Q* la gaine qui recouvre le tendon du perforant & l'extrémité du perforé. *R* la gaine qui recouvre le tendon du perforé. *S* 1 2 la même gaine que *P* 1 2 3 ouverte. *T* 1 2 la même gaine que *Q* coupée. *V* 1 2 la même gaine que *R* ouverte. *U* 1 2 3 la gaine du pouce divisée en trois parties, pour recouvrir le tendon du long fléchisseur du pouce. *W* 1, 2, 3, 4, les quatre muscles lombricaux. *X* le tendon du fléchisseur long du pouce. *Y* l'interosseux interne ou inférieur du petit doigt. *Z* 1 2 l'interosseux externe ou supérieur du troisieme doigt après le pouce. *a* montre l'endroit du gros tubercule du calcaneum, d'où naît la grande aponévrose plantaire; & *b*, celui d'où naît la petite aponévrose.

PLANCHE VII.

Figure premiere D'HALLER; elle représente le diaphragme.

A le cartilage xiphoïde. *B* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les cartilages des 7 côtes inférieures. *C* 1, 2, 3,

les trois vertebres supérieures des lombes. *D* le tronc de l'aorte coupé. *E* l'orifice de l'artere celiacque. *F* la mésentérique supérieure. *G G* les arteres rénales. *H* la veine cave coupée dans son orifice. *I* l'œsophage. *K* le muscle psoas. *L* le quarré des lombes. *N N* le nerf intercostal. *O O* le nerf *splanchnique*, ou le rameau principal du nerf intercostal, lequel forme les ganglions semi-lunaires. *P* la dernière pair dorsale qui fort au-dessous de la douzieme vertebre du dos. *Q Q* une partie des veines phréniques. *R* l'arc intérieur ou la limite de la chair *o*, à laquelle le péritoine est adhérent; il se termine par des fibres ligamenteuses ou tendineuses, qui viennent de l'apophyse transverse de la première vertebre des lombes; elle donne passage au psoas. *S* ligament fort continu aux fibres tendineuses du muscle transverse de l'abdomen; il vient en s'unissant avec l'arc *R* de l'apophyse transverse de la première vertebre des lombes, se termine à la pointe de la douzieme côte, & il est constant que la partie interne de ce ligament donne passage au quarré. *T V X Y Z* Γ Δ Θ Λ Ξ Ω tendon du diaphragme. *T T T* le principal tissu des fibres tendineuses, qui unit les chairs opposées, les appendices avec les fibres qui viennent du sternum, & ces mêmes appendices avec les fibres qui viennent des côtes. *V* le péritoine est fortifié dans cet endroit par des fibres tendineuses éclatantes, en commençant au ligament *S*, & on les sépare souvent difficilement des chairs qui viennent du ligament. *X* fibres tendineuses qui côtoyent les bords de l'aile gauche: elles viennent du troussseau que le ligament *R* envoie, & elles se terminent à la partie supérieure de l'œsophage dans la principale couche. *T V*, gros troussseau de fibres creuses en général en forme de lune, dont les cornes se terminent dans les muscles intercostaux; la partie courbe est couverte par l'œsophage & par la veine cave; les fibres des chairs moyennes s'élèvent sur ce troussseau. *Z Z*, différens entrelacemens de fibres. Ω fibres transverses. Γ le faisceau antérieur de la veine cave, tendineux, fort, placé devant l'orifice de cette veine presque transverse; il fort en partie du grand paquet Δ , & en partie de fibres du paquet gauche Δ . Δ faisceau gauche de la veine cave qui fort en partie des chairs moyennes, & en partie des fibres recourbées du faisceau postérieur. Θ faisceau postérieur de la veine cave, qui s'observe constamment large, continue au tissu principal de l'aile droite, & qui dégénere en partie dans le faisceau Δ ; en partie au-dessus de ce faisceau, en se prolongeant dans les fibres charnues moyennes. Λ faisceau droit de la veine cave. Ξ ce trou s'observe souvent pour l'artere phrénique, quand elle perce la couche inférieure du tendon, & se porte en cette couche, & la couche supérieure. *a a a*, les chairs qui viennent des côtes. *b b*, les chairs qui viennent du ligament *S*, qui montent presque droites, & soutiennent le rein & la capsule rénale. *c c* les chairs qui proviennent de l'arc intérieur *R d e* *f g h m* Π le pilier droit du diaphragme. *d* l'appendice latéral externe. *e* le second appendice. *f* une autre portion du second appendice. *g* le tendon commun des deux portions *e* & *f*. *h* l'appendice intérieure, dont une partie s'unit avec la portion *g*, & forme le tendon *m*, & en partie forme la colonne tendineuse *k*, qui en s'unissant à celle du côté gauche *l* s'unit au tendon *i*, & s'insere dans la troisieme vertebre vers Π . *o* appendice intérieur. *p* appendice moyen. *q* appendice extérieur. *r* chair qui provient du ligament *R*, & répond à *b*. *s* chair du ligament *S*, qui répond à *b*. *t u w x* croix ou décussation des appendices intérieurs au-dessous de l'œsophage. *t* la cuisse droite & supérieure qui descend à droite. *u* la seconde cuisse droite qui s'en va à droite

& en bas. *w* la troisième cuisse plus grande, qui va de gauche à droite. *xx* la quatrième cuisse plus grande, qui va de droite à gauche. *y* la colonne droite de l'œsophage. *z* la gauche. *αβ* l'accroissement des colonnes au-dessous de l'œsophage. *α* la colonne droite antérieure. *β* la gauche postérieure.

Figure 2. de M. DUVERNEY, représente le pharynx vu postérieurement.

A le muscle œsophagien. *B* le crico-pharyngien. *C* le thyro-pharyngien. *D* le cephalo-pharyngien. *E* portion des condyles de l'occipital. *F* commencement de la moëlle épinière. *G G* une partie de la dure-mère, qui recouvre le cervelet. *H* la trompe d'Eustachi. *I* le peristaphylin interne. *K* le pterigo-pharyngien. *L* le mylo-pharyngien. *M* le glosso-pharyngien. *N* le stylo-pharyngien. *O* le stylo-hyoïdien. *P* l'apophyse styloïde. *Q* le digastrique. *R* le ptérigoïdien interne. *S* l'oreille. *T* les os du crâne. *V* la trachée-artère.

Figure 3. de M. DUVERNEY; elle représente le larynx vu antérieurement.

1 1 2 2 l'os hyoïde. 1 1 la base. 2 2 l'extrémité des grandes cornes. 3 3 ligament qui unit les grandes cornes de l'os hyoïde avec les grandes cornes 4 4 du cartilage thyroïde. 4 4 5 5 le cartilage thyroïde. 4 4 ses grandes cornes. 6 6 ligament qui unit le cartilage thyroïde. avec l'os hyoïde. 7 7 7 7 la glande thyroïde. 8 8 le cartilage cricoïde. 9, 9, 9, 9, les cartilages de la trachée-artère. 10 le sterno-thyroïdien. 11 l'adeno-thyroïdien. 12 12 le crico-thyroïdien. 13 13 l'hyothyroïdien.

Figure 4. D'EUSTACHI; elle représente le larynx vu postérieurement.

a la partie concave de l'épiglotte. *bb* la face interne du cartilage thyroïde. *ll* les grandes cornes. *ii* les petites cornes. *cc* le sommet des cartilages aryténoïdes. *dde* le cartilage cricoïde. *dd* ses deux petites éminences. *ffff* l'aryténoïdien transverse. *gg* l'aryténoïdien oblique gauche. *hh* l'aryténoïdien oblique droit.

Figure 5. D'EUSTACHI, représente le larynx ouvert, & vu sur le côté.

A B B B la face interne du cartilage thyroïde. *A* la partie gauche, *B B B* la droite. *C D* l'épiglotte. *C* la face convexe, *D* la face concave. *E* portion membraneuse de la partie latérale du larynx. *F F* le sommet des cartilages aryténoïdes. *G G* aryténoïdien transverse. *H* l'aryténoïdien oblique droit *a* inséré au cartilage aryténoïde gauche. *I K* l'aryténoïdien oblique gauche *a* qui vient de l'aryténoïde gauche. *K* le thyro-aryténoïdien gauche *aa*, qui vient du cartilage thyroïde *b*, & s'insère à l'aryténoïde gauche. *L* le crico-aryténoïdien latéral gauche *aa* qui vient du cartilage cricoïde, & *b* s'insère à la base de l'aryténoïde gauche. *M* partie de la base du cartilage aryténoïde gauche. *N* le crico-aryténoïdien gauche. *aa* la première origine du cartilage cricoïde, *b* son insertion à la base de l'aryténoïde gauche. *O* le cartilage cricoïde. *P P Q Q R* la trachée-artère, *P P P*, les trois premiers anneaux cartilagineux, *Q Q* les espaces mitoyens entre ces anneaux, *R* la partie postérieure de la trachée-artère, toute membraneuse.

PLANCHE VIII.

Figure première de DRAKE.

1 l'aorte ou la grande artère coupée dans son origine, à l'orifice du ventricule gauche du cœur. *A* les trois valvules demi-circulaires de l'aorte, comme elles paroissent lorsqu'elles empêchent le sang de retourner dans le ventricule gauche pendant sa diastole. 2 le tronc des artères coronaires du cœur, sortant du commencement de l'aorte. 3 le ligament artériel, qui n'est pas exactement représenté. 4, 4, les artères

soûclavieres sortant de la grande artère, dont les artères axillaires, & celles des bras 23 23 font une continuation. 5 5 les deux artères carotides, dont la droite sort de la soûclavière, & la gauche de l'aorte. 6 6 les deux artères vertébrales, sortant de la soûclavière, elles passent par les apophyses transverses des vertèbres du cou, d'où elles entrent dans le crâne par le grand trou occipital. 7 7 les artères qui conduisent le sang dans la partie inférieure de la face, la langue, les muscles adjacens & les glandes. 8 8 les troncs des artères temporales, sortant des carotides, & donnant des rameaux aux glandes parotides & aux 9 9 muscles voisins, au péricrane & au-devant de la tête. 10 10, troncs qui envoient le sang dans la cavité du nez, & particulièrement aux glandes de sa membrane muqueuse. 11 11 les artères occipitales, dont les troncs passent sur les apophyses mastoïdes, & se distribuent à la partie postérieure du péricrane où elles s'anastomosent avec les branches des artères temporales. 12 12 artères qui portent le sang au pharynx, à la luette & à ses muscles. *B B* petite portion de la base du crâne, percée par l'artère de la dure-mère, qui est ici représentée avec une portion de la dure-mère. 13 13 contour que font les artères carotides avant que de se rendre au cerveau par la base du crâne. 14 14 partie des artères carotides qui passent de chaque côté de la selle sphénoïde, où elles fournissent plusieurs petits rameaux qui servent à former le *rete mirabile*, qui est beaucoup plus apparent dans les quadrupèdes, que dans l'homme. (*Nota.* Les artères du cervelet sont confondues avec celles du prétendu *rete mirabile*.) *C* la glande pituitaire hors de la selle sphénoïde, placée entre les 2 troncs tortueux des artères carotides, 14, 14. *D D* artères ophthalmiques sortant des carotides avant qu'elles s'insinuent dans la pie-mère. 15 contours que font les artères vertébrales en passant par les apophyses transverses de la première vertèbre du cou, vers le grand trou de l'occipital. On a averti plus d'une fois que les cavités de ces artères sont beaucoup plus larges dans l'endroit où elles se replient, que leurs troncs inférieurs, ce qui sert à diminuer l'impétuosité du sang conjointement avec leur contour. Dans les quadrupèdes, les angles des inflexions ou des contours des artères du cerveau, sont plus aigus, & servent par conséquent à diminuer davantage l'impétuosité du sang qui s'y porte avec force, à cause de la position horizontale de leurs troncs. 16 les deux troncs de l'artère vertébrale, qui passent sur la moëlle allongée. 17 les rameaux par lesquels les artères carotides cervicales communiquent. 18, 18, les ramifications des artères au-dedans du crâne, dont les troncs les plus grands sont situés entre les lobes du cerveau & dans ses circonvallations. Les veines du cerveau partent des extrémités de ces artères. Leurs troncs ont une position fort différente de celle des artères; car celles-ci pénètrent dans le cerveau par sa base, & se distribuent de la manière qu'on l'a dit ci-dessus, au lieu que les troncs des veines s'étendent sur la surface du cerveau, & déchargent le sang dans le sinus longitudinal. Ces veines n'accompagnent pas les artères à leur entrée, de même que dans les autres parties, comme le font les artères & les veines de la dure-mère, qui passent ensemble par le même trou dans la base du crâne *B B*. *E E* les artères du cervelet. 19, 19 les artères du larynx des glandes thyroïdiennes, des muscles & des parties contiguës qui sortent des artères soûclavieres. 20, 20, autres artères qui ont leur origine auprès des premières 19, 19, & qui conduisent le sang dans les muscles du cou & de l'omoplate. 21, 21, les mammaires qui sortent des artères soûclavieres, & descendent intérieurement sous les cartilages des vraies côtes, à un demi-pouce environ de distance de chaque côté du ster-

num; quelques-uns de leurs rameaux passent par les muscles pectoral & intercostal, & donnent du sang aux mammelles où ils se joignent avec quelques rameaux des artères intercostales, avec lesquelles ils s'anastomosent. Ces artères mammaires s'unissent encore avec les grandes branches des épigastriques, 57, 57, ce qui augmente le mouvement du sang dans les régimens du bas-ventre. *Nota.* On peut à la faveur de cette anastomose expliquer le rapport qui se trouve entre la matrice & les mammelles, & les affections sympathiques de ces deux parties. Les extrémités des artères lombaires & intercostales s'anastomosent avec elles, de même que les précédentes. 22, 22, les artères des muscles du bras, & quelques-unes de ceux de l'omoplate. 23 23 partie du grand tronc de l'artère du bras, que l'on s'expose à bleffer en ouvrant la veine basilique, ou la plus interne des trois veines de l'avant-bras. 24 24 division de l'artère brachiale, au-dessous de la courbure du coude. 25 25 branche de communication d'une artère qui sort du tronc de l'artère brachiale au-dessus de sa courbure, dans le repli de l'avant-bras, qui s'anastomose un peu plus bas avec les artères de l'avant-bras. On trouve dans quelques sujets, au lieu de cette branche, plusieurs autres petits rameaux qui en tiennent lieu, au moyen de ces rameaux qui communiquent de la partie supérieure de l'artère brachiale, avec celle de l'avant-bras: le cours du sang n'est point interrompu, quoique le tronc 23 soit fortement serré; ce que l'on fait en liant cette artère lorsqu'elle est bleffée dans le cas d'un anévrysme: il est nécessaire de lier le tronc de l'artère au-dessus & au-dessous de l'endroit où elle est bleffée, de peur que le sang, qui passe dans ce tronc inférieur par les rameaux de communication, ne se fasse un passage par l'ouverture de l'artère en rétrogradant. 26 artère extérieure de l'avant-bras, qui forme le pouls auprès du carpe, artère radiale. 27, 27, artères des mains & des doigts. 28 28 tronc descendant de la grande artère, ou de l'aorte. 29 artère bronchiale sortant de l'une des artères intercostales: elle sort quelquefois immédiatement du tronc descendant de l'aorte, & quelquefois de l'artère intercostale supérieure, qui sort de la soûclavie. Ces artères bronchiales s'anastomosent avec l'artère pulmonaire. *Vid. Ruisch, epist. anastom. 6 figure c. c. c.* 30 petite artère sortant de la partie inférieure de l'aorte descendante, pour se rendre à l'œsophage. Ruisch fait mention d'artères qui sortent de l'intercostale supérieure, & qui aboutissent à l'œsophage. 31, 31, artères intercostales de chaque côté de l'aorte descendante. 32 tronc de l'artère cœliaque, d'où sortent, 33, 33, 33, les artères hépatiques, &c. 34 l'artère cistérique dans la vésicule du fiel. 35 l'artère coronaire stomacique inférieure. 36 la pilorique. 37 l'épiploïque droite, gauche & moyenne, sortant de la coronaire. 38 ramification de l'artère coronaire qui embrasse le fond de l'estomac. 39 artère coronaire supérieure du ventricule. 40, 40, artères phréniques, ou les deux artères du diaphragme: celle du côté gauche sort du tronc de la grande artère, & de la droite de la cœliaque. 41 le tronc de l'artère splénique sortant de la cœliaque, & formant un contour. 42 deux petites artères qui aboutissent à la partie supérieure du duodenum, & du pancréas; les autres artères de ce dernier sortent de l'artère splénique à mesure qu'elle passe dans la rate. 43 tronc de l'artère mésentérique supérieure, tourné vers le côté droit. 44, 44, rameaux de l'artère mésentérique supérieure, séparés des petits intestins. On peut observer ici les différentes anastomoses que les rameaux de cette artère forment dans le mésentère avant que de se rendre aux intestins. 45 l'artère mésentérique inférieure, sortant de la grande artère. 46, 46, 46, anastomoses remarquables des artères mésentériques. 47, 47, rameaux

de l'artère mésentérique inférieure, passant dans l'intestin colon. 48 ceux du rectum. 49, 49, les artères émulgentes des reins. 50 les artères vertébrales des lombes. 51, 51, artères spermatiques qui descendent aux testicules, & qui sont si petites qu'elles échappent à la vûe, à moins qu'on ne les injecte. 52 l'artère sacrée. 53, 53, les artères iliaques. 54, 54, les rameaux iliaques externes. 55, 55, iliaques internes qui sont beaucoup plus grands dans le fœtus, que dans les adultes, à cause de leur union avec les deux artères ombilicales. 56, 56, les deux artères ombilicales coupées; celle du côté droit est telle qu'on la trouve dans le fœtus, & celle du côté gauche semblable à celle qu'on découvre dans les adultes. 57 les artères épigastriques qui montent sous les muscles droits de l'abdomen, & s'anastomosent avec les mammaires, comme on l'a remarqué ci-dessus. 58, 58, rameaux des artères iliaques externes, qui passent entre les deux muscles obliques du bas ventre. 59, 59, rameaux des artères iliaques internes, qui conduisent le sang aux muscles extenseurs & obturateurs des cuisses. 60, 60, tronc des artères qui aboutissent au penis. 61, 61, artères de la vessie urinaire. 62, 62, artères internes des parties naturelles, qui forment avec celles du penis, qu'on voit ici représentées, les artères hypogastriques chez les femmes. Les artères externes des parties naturelles naissent de la partie supérieure de l'artère crurale, qui est immédiatement au-dessous des épigastriques. 63 le penis enflé & desséché. 64 le gland du penis. 65 la partie supérieure ou dos du penis, retranchée du corps du penis, afin de pouvoir découvrir les corps caverneux. 66 les corps caverneux du penis, séparés des os pubis, enflés & desséchés. 67 les deux artères du penis, comme elles paroissent après qu'on les a injectées avec de la cire sur chaque corps caverneux du penis. 68 la cloison qui sépare les corps caverneux. 69 les crurales. 70, 70, les artères qui passent dans les muscles des cuisses & de la jambe. 71 partie de l'artère crurale qui passe dans le jarret. 72 les trois grands troncs des artères de la jambe. 73 les artères du pié avec leurs rameaux, qui communiquent de leur tronc supérieur à leur tronc inférieur, aussi bien que leur communication à l'extrémité de chaque orteil, qui est la même que celle des doigts.

Figure 2. ramifications de la veine-porte dans le foie.

Fig. 3, membranes de la trachée-artère séparées les unes des autres. Fig. 4, tronc d'une grosse veine disséquée. Fig. 5, une partie de l'aorte tournée de dedans en-dehors. Fig. 6, vaisseaux lymphatiques. Fig. 7, ramifications de la veine-cave dans le foie. Fig. 8, de Ruisch, parties des artères distribuées dans le placenta. Fig. 9, l'artère pulmonaire. Fig. 10, tronc de la veine pulmonaire.

Fig. 2, a partie de la veine-porte qui entre dans le foie; *c* la veine ombilicale, qui dans l'adulte forme une espèce de ligament; *d* le canal veineux qui dégénère aussi en ligament; *e* l'extrémité des veines capillaires qui se terminent dans le foie; *f* l'extrémité des veines qui viennent des intestins & pour former le tronc de la veine-porte. *Fig. 3, a a* la membrane glanduleuse; *b b* la vasculaire; *c* la membrane interne. *Fig. 4, a a* la membrane externe ou la nerveuse; *b b* la vasculaire; *c c* la glanduleuse; *d d* la musculaire. *Fig. 5, a a* la membrane interne ou la nerveuse; *b b* la musculaire; *c c* la glanduleuse; *d* la membrane externe ou la vasculaire.

PLANCHE X.

Figure premiere, des Transactions philosophiques. Elle représente les troncs de la veine-cave avec leurs branches disséquées dans un corps adulte.

A A l'orifice de la veine-cave, comme elle paroît lorsqu'elle est séparée de l'oreille droite du cœur.

a l'orifice de la veine coronaire du cœur. *B A* le tronc supérieur ou descendant de la veine-cave; *CC A* le tronc inférieur ou ascendant, ainsi nommés du mouvement du sang dans ces troncs, qui est contraire à leur position. *D D* les veines souclavieres. † la partie de la veine souclavier gauche qui reçoit le canal thorachique. *b* la veine azygos, dont les branches aboutissent aux côtés, &c. *c* les veines supérieures intercostales. *d d*, les veines mammaires internes. *E, E*, les branches iliaques droites & gauches. *FF*, les veines jugulaires internes. *GG*, les jugulaires externes. *H, H*, les veines qui ramènent le sang de la mâchoire inférieure & de ses muscles. *I, I*, les troncs des jugulaires internes coupés à la base du cerveau. *f* les veines du thym & du médiastin. *g, g*, les veines des glandes thyroïdales. *h* la veine sacrée. *i* la branche iliaque interne. *k* l'externe. *K, K*, les veines occipitales. *L* la veine droite axillaire. *M* la céphalique. *N* la basilique. *O* la veine médiane. *P* le tronc des veines du foie. *Q* la veine phrénique du côté gauche. *R* la veine phrénique droite. *r* grande veine de la glande rénale gauche & des parties adjacentes. *S* la veine émulgente gauche. *T* la veine émulgente droite, qui est dans ce sujet beaucoup plus basse que la gauche contre l'ordinaire. *U, U*, les deux veines spermatiques. *X, X*, deux branches qui communiquent du tronc ascendant de la veine-cave à la veine azygos, par le moyen desquelles le vent passe dans le tronc descendant de la cave, lorsqu'on souffle dans l'ascendante aux points *APC*, quoique le tronc aux points *AP* & *C* soit fortement attaché au chalumeau. * branche non commune entre le tronc le plus bas de la veine-cave, & la veine émulgente gauche. *Y* veine qui ramène le sang des muscles du bas-ventre à la branche iliaque externe. *Z* la veine épigastrique du côté droit. *ll* la veine saphene. *m* la veine crurale.

Fig. 2. les troncs de la veine-porte disséqués & développés.

AAA les branches de la veine-porte séparées du foie. *a* la veine ombilicale. *B* la branche splénique. *C, C*, les branches mésentériques continuées depuis les intestins. *b* le tronc de la veine pancréatique, qui reçoit les branches qui viennent du duodenum. *c c* la veine gastrique coronaire droite supérieure. *D* la veine coronaire supérieure de l'estomac du côté gauche. *E* la veine coronaire inférieure de l'estomac du côté droit, &c. *F* la même veine coronaire du côté gauche hors leur situation naturelle; les deux derniers sont une continuation de celles-là. 1 la veine épiploïque supérieure droite, & 2 la gauche, avec 3 sa médiane. *G* la veine appelée *vas breve*. *d* la veine du duodenum. *H* la veine hémorrhoidale qui vient du rectum & de l'anus; elle se décharge dans ce sujet dans la branche mésentérique gauche: mais dans d'autres sujets (sur-tout en préparant ces veines), j'ai trouvé que le tronc des veines hémorrhoidales aboutissoit au rameau splénique.

Figure 3. D'HUBER, représente la moelle épinière à gauche.

A la partie antérieure de la première vertèbre du cou élevée un peu obliquement en-haut. *a* apophyse oblique supérieure de cette vertèbre. *b* son apophyse transverse. *BB* une partie de la dure-mère qui enveloppe la moelle épinière. *CC* l'intervalle qui reste entre cette moelle & la cavité des vertèbres qui la renferme. 1, 2, 3 &c. 30 les nerfs de la moelle épinière du côté gauche avec leur ganglion. *d* rameau de la première paire. *c* second rameau de cette première paire; elle représente à droite. *A* espace occupé par le lobe renversé du cerveau, & par son appendice vermiforme. *B* figuré en

passant. *CC* portion du rocher & de l'os occipital recouverte de la dure-mère. *D* une partie de la moelle allongée, à laquelle la moelle épinière est continue. *a* ligne blanche médullaire qui s'élève du fillon du quatrième ventricule pour se joindre à la septième paire. *b* le quatrième ventricule. *c c* sa rainure longitudinale continue au *calmus scriptorius*. *d* les deux éminences de la moelle épinière qui la termine. *e e* ligament de la pie-mère qui s'étend au milieu de la queue de cheval. *f* le ganglion de la vingtième paire de nerfs. *g* ganglion de la trentième paire. *F* la dure-mère renversée de dessus la moelle épinière. *G* le nerf de la septième paire. *h h* la huitième paire. *jj* l'accessoire de la huitième paire. *K, K*, filets de communication des nerfs cervicaux entr'eux. *M* les corps pyramidaux postérieurs. *N* les corps olivaires postérieurs. *O* l'artère vertébrale. *LL* le ligament denticulaire, qui sépare les filets qui partent de la partie antérieure de l'épine, de ceux qui partent de la postérieure. *m, m*, filamens qui partent de la partie antérieure de l'épine pour s'unir avec ceux qui partent de la postérieure. *n n* l'endroit où les filamens nerveux commencent à concourir & à former la base de la queue de cheval. *o* endroit où la moelle épinière ne fournit plus de filets nerveux. *p* origine des filets nerveux qui forment la queue de cheval. *q* la queue de cheval. 1 *D* jusqu'à 12 *D* les nerfs dorsaux. 1 *L* jusqu'à 5 *L* les nerfs lombaires. 1 *S* jusqu'à 5 *S* les nerfs sacrés. 1 *C* jusqu'à 8 *C* les nerfs cervicaux.

Figure 4. D'HUBER représente une portion de la moelle épinière de la partie supérieure au dos, & considérée en-devant.

A ligament de la pie-mère qui sépare la portion droite de la moelle épinière, de la gauche. *BB* éminences qui ont la figure d'un ver à soie. *C, C*, les filets nerveux qui partent de la partie antérieure de la moelle épinière. *D* coupe horizontale de la moelle épinière. *E* substance blanche qui environne. *F* la substance cendrée.

PLANCHE X.

Figure 1. de VIEUSSENS.

A le tronc de la cinquième paire. *B* la grosse branche antérieure de la cinquième paire. *C* la grosse branche postérieure de la cinquième paire. *D* le tronc de la sixième paire. *a a* le tronc du nerf intercostal. *E* le tronc de la huitième paire. *b* le nerf spinal, l'accessoire de la huitième paire, qui à sa sortie du crâne est environnée avec la huitième paire par une membrane commune; d'où il lui paroît uni: mais peu après il s'en sépare en *ooo*. *c* la neuvième paire. *d* filets de la neuvième paire qui se jettent dans les glandes de la partie postérieure des mâchoires. *e* la dixième paire. *f* rameau de la cinquième paire, lequel va à la langue, excepté les rameaux *g, g, g*, qui se distribuent aux glandes maxillaires. *h* le filet de la portion dure du nerf auditif, lequel se joint au rameau *f* de la cinquième paire, & se distribue avec lui à la langue. *i* la première paire des nerfs cervicaux. *k* filets de la première paire cervicale qui s'unissent au rameau *f* de la cinquième paire, & se distribue avec lui à la langue. *l* petit rameau de la première paire cervicale, dont un filet *m* s'insère dans la seconde paire cervicale, & le filet *n* se jette dans les muscles obliques de la tête. *o* rameau de communication entre la huitième paire & la portion dure du nerf auditif. *p* rameau de la huitième paire, dont un filet *q* s'unissent au plexus ganglio-forme cervical, supérieur du nerf intercostal, & se jette ensuite dans le muscle long du cou; le filet *r* se distribue à quelques muscles du larynx, du pharynx & de l'os hyoïde. *f* filet du rameau *p*, un peu plus gros qu'il n'est naturellement, & qui s'unissent au nerf recurrent. *FF* le cartilage thyroïde. *GG*

GG la trachée artère, coupée transversalement un peu au-dessus des poumons. H le plexus ganglioforme cervical de la neuvième paire, auquel la première paire cervicale jette un filet. *r* rameau de la huitième paire, dont les filets coupés *u u* s'unissent avec la seconde paire cervicale, & se distribuent aux muscles scalène, mastoïdien, coraco-hyoïdien, sterno-thyroïdien, sterno-hyoïdien, &c. I plexus ganglioforme thorachique de la huitième paire. *x* nerf recurrent droit. *y* rameau de la huitième paire du côté gauche, qui jette le nerf recurrent, & outre cela le rameau *z* au plexus cardiaque, le filet 2 au cœur & à l'oreillette gauche. 3 filet du nerf 2 qui se distribue antérieurement au cœur du côté gauche. 4 autre filet qui se distribue à l'oreillette gauche. 5 rameau de la huitième paire du côté droit, qui jette le filet 6 aux membranes de l'aorte. 7, 7, rameaux coupés du nerf 5, qui se distribuent aux lobes du poumon. 8 filet du nerf 5 qui s'unit au plexus cardiaque supérieur. 9 tronc du rameau 5, dont le rameau 10 se jette à la partie droite du péricarde qui recouvre postérieurement le cœur; le rameau 11 environne en forme d'anneau la veine cave descendante, où elle s'ouvre dans la partie supérieure de l'oreillette droite du cœur, après avoir jetté les rameaux 12, 12, 12, à cette oreillette. 13, 13, rameaux de la huitième paire, dont les filets qui sont représentés coupés, s'entrelacent ensemble pour former les plexus pulmonaires. 14 filet de la huitième paire droite qui se distribue à l'oreillette droite. 15, 15, 15 rameaux du nerf gauche de la huitième paire, qui se distribuent en partie aux membranes de l'œsophage, & en partie au cœur. 16, 16, deux petits plexus ganglioformes, qui s'observent quelquefois dans le nerf gauche de la huitième paire. 17 division du nerf gauche de la huitième paire en trois rameaux qui se réunissent ensuite pour former un même tronc. 18, 18, nerfs de la huitième paire qui s'élevent de la région postérieure du cœur, & communiquent ensemble au moyen du rameau 19. 20, 20, filets de la huitième paire qui se distribuent à l'orifice supérieur de l'estomac. 21, 21, trois petits rameaux qui communiquent ensemble, & qui après avoir jetté les filets 22, 22, 22, &c. à la partie supérieure & postérieure de l'estomac, autour du pylore, se joignent à quelques filets du plexus ganglioforme semi-lunaire, & forment avec eux le plexus hépatique 60, 60. 23 petit rameau de la huitième partie, dont les filets se distribuent à la partie supérieure & antérieure de l'estomac, si on en excepte le filet 24 qui se jette en partie au pylore, en partie au pancréas, & en partie aux conduits biliaires. 25 tronc de la huitième partie du côté gauche, un peu plus petit qu'il n'est naturellement, qui se divise au-dessous du diaphragme en plusieurs rameaux, & s'unissant aux filets 26 qui proviennent du plexus semi-lunaire, forme avec ces filets le plexus stomachique, & se terminent dans le plexus mésentérique. 27 rameau de la huitième paire gauche, que nous avons appelé *rameau intérieur*, & qui se distribue à la partie inférieure de l'estomac, si on en excepte les filets 28, 28, qui se distribuent au pylore. K partie antérieure du cœur dépouillée du péricarde & des vaisseaux sanguins. L'oreillette droite. M l'oreillette gauche. N la veine cave descendante coupée le long de l'oreillette droite. O la veine cave ascendante coupée un peu au-dessus du diaphragme. P l'artère pulmonaire coupée vers son origine. Q Q le tronc de l'aorte divisé en deux parties qui sont représentées un peu éloignées l'une de l'autre, pour faire paroître le plexus cardiaque supérieur placé entre l'aorte & la trachée-artère. R rameau droit du tronc de l'aorte ascendante. S origine de la carotide droite coupée. T origine de l'artère vertébrale droite coupée. V artère axillaire droite coupée. X rameau

gauche du tronc ascendant de l'aorte, qui se divise d'abord en deux petits rameaux, dont l'intérieur & le plus petit Y, forme la carotide gauche; l'extérieur plus gros se termine dans l'artère vertébrale gauche Z, & dans l'artère axillaire gauche, &c. + tronc descendant de l'aorte coupé. \mathcal{L} plexus ganglioforme cervical supérieur du nerf intercostal. Δ filet qui s'éleve du plexus ganglioforme supérieur du nerf intercostal, qui au moyen des deux rameaux 29, 29, communique avec le nerf gauche de la huitième paire, & qui se portant en-bas se distribue à la partie antérieure du péricarde. 30 filet Δ coupé à la base du cœur. 31, 31, 31, filets du nerf intercostal, qui se jettent dans le muscle long du cou & dans le scalène. 32 rameau du nerf intercostal qui s'insere dans le plexus ganglioforme thorachique. 33 filet du nerf intercostal qui environne la veine jugulaire externe, & se termine dans les membranes voisines. ∇ plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercostal. 34 rameau du plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercostal droit, qui se porte en-bas, perce le péricarde, & après l'avoir percé & avoir reçu un filet du plexus cardiaque supérieur, jette le filet 35 aux membranes de l'aorte; enfin après avoir passé par-dessus le tronc de l'artère pulmonaire, il se divise 36, 36, 36, &c. & se distribue à la partie antérieure du cœur. 37 plexus ganglioforme thorachique du nerf intercostal. 38 filet provenant de la partie inférieure du plexus ganglioforme qui s'unit à la huitième paire du côté droit. 39, 39, deux rameaux provenans de la partie inférieure du plexus ganglioforme thorachique du nerf intercostal gauche, dont le supérieur jette trois filets, dont deux supérieurs 40, 40, coupés, se distribuent à l'œsophage & à la trachée-artère, le troisième 42 s'unit à la huitième paire gauche: le rameau inférieur 39 jette à l'œsophage le filet 41 ici coupé; enfin les deux rameaux 39, 39, après avoir jetté les filets ci-dessus, se portent vers la partie moyenne de la poitrine, & lorsqu'ils sont parvenus vers la partie postérieure de l'aorte, ils se divisent en plusieurs rameaux qui communiquent tous ensemble, & forment en s'unissant à quelques filets de la huitième paire, le grand plexus 43. 43 plexus cardiaque supérieur, plus considérable que l'inférieur. 44, 44, 44, 44, filets provenans des parties latérales du plexus cardiaque supérieur, qui se distribuent aux parties internes des lobes du poumon, & aux glandes qui sont placées à la partie supérieure de ces lobes derrière la trachée-artère. 45, 45, filets du plexus cardiaque supérieur, qui sont représentés coupés comme les filets 44, 44, &c. & qui se distribuent au péricarde. * petit nerf du côté droit du plexus cardiaque supérieur qui s'unit au rameau 34, & se distribue avec lui à la partie antérieure du cœur. 46 filet provenant du côté gauche du plexus cardiaque supérieur qui s'unit au filet 2 du rameau 4. 47, 47, filets du nerf cardiaque supérieur, qui se distribuent aux membranes de l'aorte. 48, rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque supérieur, qui se distribuent à la partie postérieure du péricarde & du cœur. 49, deux rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque supérieur qui s'unissent ensemble, jettent le filet 50 aux membranes de l'aorte, forment le plexus cardiaque inférieur 51, & enfin lient par leur extrémité 52 l'artère pulmonaire, & se contournent autour d'elle en forme d'anneau. 53 petit rameau du plexus cardiaque qui se distribuent à l'oreillette gauche du cœur, & s'unit au rameau 4 du nerf 2. 54, 54, filets provenans du côté droit du nerf intercostal, & qui se distribuent dans les membranes des vertèbres du dos. 55, 55, 55, les filets qui sortent du côté droit du nerf intercostal, & se terminent de part & d'autre dans le plexus ganglioforme semi-lunaire 57. 56, 56, 56, filets du nerf

intercostal qui se terminent avec les filets 54, 54, dans les membranes qui tapissent les vertebres du dos. 57 plexus ganglioforme fémi-lunaire du nerf intercostal. 58 petit rameau du plexus ganglioforme fémi-lunaire du nerf intercostal droit, qui s'élevant en-haut se termine en partie dans la substance charnue du diaphragme, & en partie dans le centre nerveux de ce muscle. 59, 59, filets de la partie supérieure du plexus ganglioforme fémi-lunaire du nerf intercostal droit, qui se distribuent aux vaisseaux cholodiques, au pylore, à l'intestin duodenum, & au pancréas; les trois supérieurs s'unissant ensemble, se terminent dans le plexus hépatique. 60 60 plexus hépatique produit par le nerf intercostal droit, & par le nerf de la huitième paire. 61, 61, filets de la partie inférieure du plexus ganglioforme fémi-lunaire du nerf intercostal droit, qui se terminent dans les plexus mésentériques. 62, 62, filets qui se répandent sur les membranes qui revêtent les vertebres. 63 plexus stomachique formé par quelques fibres du nerf droit de la huitième paire & par d'autres, qui proviennent du plexus ganglioforme fémi-lunaire du nerf intercostal gauche. 64 rameaux du plexus ganglioforme fémi-lunaire du nerf intercostal gauche, qui se réfléchissent en-haut en communiquant ensemble, forment un plexus nerveux lunaire. 65, 65, filets du plexus stomachique, qui se terminent dans les plexus mésentériques. 66, 66, 66, filets qui se terminent dans les membranes couchées sur les vertebres. 67 rameau du côté interne du nerf intercostal, qui forme le plexus renal droit du côté droit, & se termine du côté gauche dans le plexus fémi-lunaire. 68 filet du rameau droit 67, qui se termine dans les membranes du rein droit. 69 tronc du rameau droit 67, qui s'unissant aux filets inférieurs des nerfs 55, 55, &c. du côté droit, forme avec eux une espece de réseau, & enfin le plexus renal droit 70 70. 70 70 le plexus renal droit. 71 filets intérieurs des nerfs 55, 55, &c. du côté droit, qui se terminent dans les membranes du rein droit, excepté les filets 72, 72, qui se terminent avec d'autres rameaux voisins 72, 72, dans les membranes du rein. 73 deux filets du rameau gauche 67, qui se distribuent dans les membranes qui recouvrent le rein droit. 74 74 le plexus renal gauche, formé par trois rameaux du plexus ganglioforme fémi-lunaire gauche. 75 petit rameau du plexus ganglioforme fémi-lunaire gauche, qui se distribue dans les membranes du rein gauche, excepté les filets 76, 76, 76, qui se terminent avec quelques rameaux voisins dans les membranes du rein gauche. 77, 77 le plexus mésentérique supérieur. 78 78 le plexus mésentérique moyen. 79 79 le plexus mésentérique inférieur. 80, 80, filets supérieurs du plexus mésentérique inférieur, qui se distribuent dans les membranes qui recouvrent les vertebres lombaires inférieures. 81, 81, &c. les filets inférieurs du plexus mésentérique inférieur, qui se terminent dans les membranes des vertebres de l'os sacrum, de l'intestin rectum, de la vessie, dans les ovaires, & à la matrice. 82, 82, &c. plexus ganplioforme orgéiforme du nerf intercostal dans la cavité du bas-ventre. 83, 83, &c. filets du nerf intercostal qui s'unissent aux plexus mésentériques. 84, 84, &c. filets du nerf intercostal qui se distribuent avec les filets 85, 85, &c. & 87, 87, &c. aux ureteres, à l'intestin rectum, aux releveurs de l'anus, aux ovaires, à la matrice, à la vessie, à son sphincter, aux vésicules seminaires, aux prostates, & au sphincter de l'anus. 86 rameau au moyen duquel les nerfs intercostaux communiquent ensemble vers l'extrémité de l'os sacrum. 88, 88, &c. plexus ganglioformes des nerfs vertebraux, qui ne s'observent point dans la première, dans la vingt-huitième, la vingt-neuvième & la trentième paire de ces nerfs. 89, 89, &c. rameaux que

les nerfs des vertebres fournissent vers les espaces qui sont entre elles au nerf intercostal. 90 nerf coupé. 91, 91, &c. rameaux du nerf intercostal aux nerfs dorsaux droits. 92 gros rameau du nerf intercostal qui s'unit au premier nerf sacré, & se termine avec lui dans le nerf crural postérieur. 93, 93, &c. filets des nerfs vertebraux. 94 nerf diaphragmatique qui vient de la quatrième paire des nerfs cervicaux. 95 filet du nerf diaphragmatique qui se distribue aux muscles du cou, c'est-à-dire au transverse & à l'épineux. 96 filet de la sixième paire cervicale qui s'unit au nerf diaphragmatique. 97 filet du nerf diaphragmatique qui s'unit à un filet de la seconde paire dorsale, & ensuite au nerf intercostal. 98 le nerf diaphragmatique coupé. 99 distribution des nerfs brachiaux. 100 nerf coupé composé de deux filets, l'un de la sixième, l'autre de la septième paire cervicale. 101 la gaine commune des nerfs brachiaux ouverte. 102 le rein un peu plus élevé du côté gauche que du droit. 103 production considérable de la paire lombaire inférieure qui s'unit à la première sacrée, & aide à former le nerf crural postérieur. 104, 104, &c. les cinq nerfs de l'os sacrum. 105 le nerf crural postérieur coupé.

Figure 2. d'EUSTACHI.

AA BB le cerveau vû par la partie inférieure; AA les lobes antérieurs, BB les lobes moyens. CC le cervelet; D, D, les extrémités des apophyses transverses de l'atlas; E, E, les bords relevés des cavités de l'atlas, qui recouvrent & soutiennent les condyles de l'occipital; F, F, les cuisses ou pedoncules du cervelet, qui s'avancent pour former la protubérance annulaire; G, G, les corps pyramidaux; H, H, les corps olivaires; III la protubérance annulaire; K, K, les cuisses de la moelle allongée; L sinus entre la protubérance annulaire, les cuisses de la moelle allongée, & les éminences orbiculaires; M les éminences orbiculaires; N corps cendré placé dans l'angle postérieur de la continuité des nerfs optiques entre les cuisses de la moelle allongée. C'est dans ce corps que se trouve l'orifice inférieur du 3^e ventricule du cerveau, & d'où provient l'entonnoir; O, O, les procès mammillaires, ou la première paire de nerfs; P, P, les nerfs optiques; Q leur continuité; R, R, ces nerfs avant leur union; SS la troisième paire de nerfs ou les moteurs, qui viennent de la partie antérieure de la protubérance annulaire; TT la quatrième paire de nerfs, nommés les *parhétiques*; VV la cinquième paire de nerfs venant des parties latérales de la protubérance annulaire; W, X, Y, ses trois branches; W la première, X la seconde, Y la troisième; Z la sixième paire des nerfs, qui vient de la partie antérieure des éminences olivaires & pyramidales; *aa* la portion dure de la septième paire de nerfs, qui sort de la partie antérieure du côté extérieur des corps olivaires; *bb* la portion molle qui vient des parties latérales des corps olivaires; *cc* paroît être le limaçon dans lequel la portion molle se distribue; *dd* la huitième paire des nerfs, qui vient de la partie latérale & postérieure des corps olivaires; *ee* les nerfs recurrens de l'épine, qui se joignent à la 8^e paire, ou l'accessoire de Willis; *ff* les troncs de la huitième paire réunis avec les nerfs recurrens; *gg* les nerfs recurrens lorsqu'ils ont quitté la huitième paire; *h* un rameau de l'accessoire qui se distribue au muscle clino-mastoidien & au sterno-mastoidien; *i* un autre rameau qui s'unit avec la troisième paire cervicale; *k* la fin de ce nerf qui se perd dans le trapeze; *l, l, l*, les troncs de la huitième paire de nerfs; *m, m*, les rameaux de la huitième paire qui vont à la langue, sur-tout à sa racine & à la partie voisine du pharynx, &c. *n, n*, les rameaux de la huitième paire qui se distribuent à la partie supé-

rière du larynx, dans lequel ils s'infinuent entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde où le rameau *o* s'unit avec le recurrent de la huitième paire; *p* le recurrent droit de la huitième paire, qui vient de deux endroits de la huitième paire; *q* le recurrent droit joint avec le nerf intercostal droit; *r* le recurrent gauche qui sort de même de la huitième paire par deux principes, mais un peu plus bas que le droit; *s* le nerf par le moyen duquel le cardiaque gauche est uni avec le recurrent gauche; *t* les ramifications des nerfs recurrens dans le larynx, & qui se distribuent à la glande thyroïde, au pharynx, aux crico-aryténoïdiens postérieurs, aux arythénoïdiens, aux thyro-aryténoïdiens; *u w x* le nerf cardiaque droit, qui vient *w* du nerf recurrent droit, & *x* de la huitième paire; *y z* le nerf cardiaque gauche, qui vient *z* du nerf gauche de la huitième paire, & *a* du nerf intercostal gauche, comme il le semble par la figure; *c* nerf de communication entre les cardiaques; *γ* les ramifications des nerfs cardiaques, qui se distribuent dans le cœur; *δ δ δ* les nerfs du poumon qui viennent de la huitième paire du cerveau; *ε ζ, ε ζ*, division de la huitième paire en deux rameaux, qui se réunissent ensuite, & forment ainsi une petite île, dont la droite est plus grande que la gauche; *η, η, η*, rameaux au moyen desquels les troncs de la huitième paire sont unis ensemble devant & derrière l'estomac; *θ* rameau du tronc gauche de la huitième paire qui parcourt la partie supérieure de l'estomac jusqu'au pylore; *ι* tronc gauche de la huitième paire, lequel se distribue à la portion gauche de l'estomac; *κ* rameaux du tronc droit de la huitième paire, lesquels se distribuent à la partie postérieure de l'estomac; *λ* rameau du tronc droit de la huitième paire, lequel répond au rameau *θ* du tronc gauche, qui parcourant le même espace; jette des filets à la partie postérieure de l'estomac; *μ* le tronc droit descendant derrière l'estomac, & qui s'unit ensuite *ν* avec le nerf intercostal gauche; *ξ ξ* origine du nerf intercostal, où il est uni avec la sixième paire; *ο π, ο π*, les deux rameaux dans lesquels les troncs des nerfs intercostaux se divisent, & qui se réunissent ensuite: d'où il arrive qu'ils forment un intervalle par lequel passe la carotide interne, & qui est renfermé avec cette artère dans le conduit du rocher par lequel cette artère entre dans le crâne; *ρ, ρ*, les troncs des nerfs intercostaux; *σ, σ*, les ganglions cervicaux supérieurs des intercostaux; *τ, τ, τ, τ, τ, τ, τ*, les troncs des nerfs intercostaux qui se portent le long de l'épine par le cou, par la poitrine, par le bas-ventre & par le bassin; *υ, υ*, &c. les ganglions des nerfs intercostaux; *φ, φ, φ*, &c. rameaux par lesquels les nerfs intercostaux sont unis avec les nerfs de l'épine; *χ χ χ χ* l'extrémité des nerfs intercostaux, unie avec la première & la seconde paire sacrée; *ψ, ψ, ψ, ψ*, rameaux des nerfs intercostaux, qui unis ensemble forment des rameaux considérables *ω, ω, ω*, qui se portent le long du corps des vertèbres du dos, passent à-travers le diaphragme, se mêlent & s'unissent ensuite *ϕ*, l'un & l'autre avec le nerf droit de la huitième paire *Δ* & le droit avec le gauche; *Θ, Θ*, rameaux des nerfs intercostaux, lesquels s'unissent aux rameaux des troncs *ω, ω*. Les nerfs des reins, des capsules atrabillaires, du foie, de la ratte, de l'estomac, des intestins, proviennent des troncs *ω, ω*, des nerfs intercostaux, de la huitième paire, de leurs rameaux & de leur union; *Α, Α, Α, Α*, rameaux au foie dont la plupart se distribuent au duodenum; *Ξ Ξ*, nerf gastro-épiloïque droit, qui va à droite le long du fond de l'estomac, où l'épiploon lui est adhérent: il jette des rameaux *Π Π Π* à l'estomac, *Σ Σ Σ* à l'épiploon; *Υ Υ Υ* nerf au rein droit & à la capsule atrabillaire droite; *Φ Φ* paroissent être des rameaux à la ratte; *Χ* nerf gastro-épiloïque gauche, qui se jette sur la

Tome I.

le nerf du larynx & se distribue à la glande thyroïde.

portion gauche du fond de l'estomac où l'épiploon est attaché, & jette à l'estomac des rameaux *Ω Ω*, *1, 1* &c. à l'épiploon; *2, 2, 2*, paroissent être des rameaux au rein gauche & à la capsule atrabillaire; *3, 3, 3, 3*, rameaux qui se rendent aux testicules, de compagnie avec les artères spermatiques; *4, 4, 4*, &c. paroissent être des rameaux qui se jettent dans le mésentère & aux intestins; *5, 5, 5*, &c. rameaux qui s'unissent ensemble çà & là le long des corps des vertèbres, des lombes, & de l'os sacrum, & se jettent au fond du bassin, où ils s'unissent *6* avec la 3^e paire sacrée, & *7* avec la 4^e paire; *8, 8, 8*, &c. rameaux que les rameaux *5, 5*, reçoivent des troncs des intercostaux; *9, 9, 9*, &c. paroissent être des rameaux au mésentère, & à la partie gauche du colon; *10, 10, 10*, &c. la neuvième paire appelée *nerfs linguaux*, & qui sort de la partie latérale des corps pyramidaux; *11* rameaux de la neuvième paire, qui se distribuent au digastrique, à l'hyo-glosse, au génio-glosse, à la langue, &c. *11 12* gros rameau de la neuvième paire qui se porte le long du cou, & se distribue au sterno-thyroïdien, au coraco-hyoïdien, au sterno-hyoïdien, &c. *13* rameau d'union de la seconde paire cervicale avec le rameau *12* de l'intercostal; *14, 14*, &c. nerfs cervicaux; *14, 14*, les seconds; *15, 15*, les troisièmes; *16, 16*, les quatrièmes; *17, 17*, les cinquièmes; *18, 18*, les sixièmes; *19, 19*, les septièmes; *20, 20*, les huitièmes; *21* rameau d'union entre la seconde & la troisième paire cervicale; *22, 22*, rameaux d'union entre la troisième & la quatrième paire cervicale; *23* rameau de la quatrième paire cervicale qui se joint au recurrent de l'épine; *24 25 24 25* origine des nerfs diaphragmatiques; *24* de la quatrième paire cervicale, *25* de la cinquième paire; *26, 26*, nerfs diaphragmatiques dont le droit descend plus directement, parce qu'il n'en est point empêché par le cœur; le gauche descend obliquement, à cause de la situation oblique du cœur du côté gauche; *27, 27*, rameaux des nerfs diaphragmatiques dans le diaphragme; *28 28* union des quatre paires des nerfs cervicaux inférieurs, & de la première dorsale, qui forment les nerfs du bras; *29, 30, 31, 32, 33, 34*, & *39*, les nerfs dorsaux; *40 & 44*, les nerfs lombaires; *45 & 48*, les nerfs sacrés; *50, 51*, les nerfs *50 50*, qui proviennent des dernières paires lombaires *51 51* de la quatrième paire, qui unis ensemble se joignent aux premières paires sacrées *3* du côté droit, *2* du côté gauche, pour former les nerfs sciatiques; *52, 52*, les nerfs sciatiques.

P L A N C H E X I I.

Figure première d'HALLER, représente les artères de la face.

A le tronc commun de la carotide; *B* la veine jugulaire commune; *C* la carotide interne; *D* la carotide externe; *E* l'artère thyroïdienne supérieure; *F* l'artère linguale, couverte par les veines & par le cératoglosse; *G* l'origine de l'artère labiale pareillement couverte; *rr* les rameaux ptéridiens; *Θ* un rameau au dos de la langue; *H* le tronc de la carotide externe dans la parotide; *I* l'artère occipitale couverte par la parotide & par les muscles; *K* l'artère pharyngée cachée; *L* rameau superficiel de l'artère labiale; *M* l'artère sous-mentonnière; *N* les rameaux superficiels de la labiale; *O* l'artère musculaire de la levre inférieure; *p* anastomose avec la maxillaire interne; *q* la maxillaire inférieure couverte par les muscles, & qui sort par un trou; *R* les rameaux de cette artère qui se jettent au quarré & à la levre inférieure; *S* anastomose avec la sous-mentonnière; *T* anastomoses avec la coronaire de la levre inférieure; *V* les rameaux de l'artère labiale inférieure anastomosés avec la coronaire labiale inférieure.

H h h ij

rière; *Y* la coronaire de la levre inférieure; *Z* un de ses rameaux au masseter & au buccinateur; *a* un rameau à la peau; *b* au triangulaire & à l'angle des levres; *c* un rameau de la carotide externe à la parotide; *d* la transversale de la face qui sort de la temporale; *e* rameau à la temporale & à l'orbiculaire de la paupiere; *f* rameau alvéolaire qui accompagne le buccinateur, & qui est à peine apparent; *g* rameau au zygomatique, à la partie supérieure de la parotide, à l'orbiculaire inférieur, à la peau; *h* rameaux au buccinateur; *i* à l'angle des levres; *k, k*, la coronaire labiale supérieure; *l* la nasale latérale qui en part; *m* son anastomose avec l'ophtalmique; *n* une autre nasale dont deux rameaux; *o* une autre à la cloison des narines; *p* la coronaire de la levre supérieure du côté droit, & l'anastomose avec la gauche; *q* rameau au muscle zygomatique, & vers l'arcade zygomatique; *r* le profond, qui s'anastomose d'un côté avec un compagnon du buccinateur, & de l'autre avec le sous-orbitaire; *u* cette anastomose; *x* la place du tronc sous-orbitaire couvert par les muscles; *y* les anastomoses de ce rameau sous-orbitaire avec le rameau temporal; *z* anastomose sous-orbitaire avec la coronaire labiale; *1* rameau qui se jette au fond du nez; *2* anastomose avec l'ophtalmique; *3* autre anastomose; *γ* rameau inférieur qui se distribue au releveur commun, & qui communique avec le rameau *f*; *4* le rameau descendant de l'ophtalmique du releveur; *5* un autre aux ailes du nez; *6* tronc de l'ophtalmique qui sort de l'orbite; *7* rameau à la paupiere inférieure; *8* à la supérieure, au corrugateur, &c. *9* à l'espace qui est entre les deux sourcils; *10* cutanée; *11* le dorsal du nez; *12* anastomoses de la coronaire avec les nasales; *Δ* l'artere auriculaire postérieure; *13* rameau de la temporale au masseter & à la parotide; *14* la temporale la plus profonde; *15* la temporale; *16* l'auriculaire antérieure; *17* la temporale interne; *18, 19*, ses anastomoses avec les rameaux de l'ophtalmique; *20* les rameaux qui vont au front, aux tempes, au sinciput; *22* la temporale externe; *23* l'auriculaire supérieure; *24* les arteres sincipitales; *25* anastomoses avec l'occipitale; *26* la veine faciale; *27* la veine temporale; *28* la veine faciale qui monte dans la face; *29* les veines frontales; *Δ* la veine ophtalmique; *30* le conduit de Stenon; *31* le conduit de la glande accessoire; *32* la glande maxillaire; *33* la glande parotide; *34* la compagne de la parotide; *35* le muscle masseter; *36* le triangulaire; *37* le carré; *38* l'orbiculaire inférieur; *39* l'orbiculaire supérieur; *40* la nasale de la levre supérieure; *41* le buccinateur; *42* le zygomatique; *43* le releveur commun des levres; *44* le releveur commun de la levre supérieure & de l'aile du nez; *45* l'orbiculaire de la paupiere; *46* le frontal; *47* le temporal; *48* le mastoïdien; *49* coupe de la trachée artere; *50* la moelle épiniere; *51, 52*, le vrai milieu de chaque levre.

Figure 2. d'HALLER représente une partie de la distribution de la carotide externe.

A le bord inférieur du cartilage thyroïde; *B* le bord supérieur; *C* l'os hyoïde; *D* la glande de Warthon, ou la glande maxillaire; *E* la glande sublinguale; *F* extrémité de la mâchoire inférieure, dont une des branches a été emportée; *G* l'aile externe de l'apophyse ptéridoïde; *H* la partie antérieure de l'arcade zygomatique rompue; *I* la partie interne; *K* le conduit auditif; *L* l'apophyse mastoïde; *M* le trou par où passe la troisième branche de la cinquième paire; *N* le trou de l'artere épineuse; *O* la place de l'apophyse transverse de la première vertèbre; *Ω* l'apophyse styloïde; *P* le muscle sterno-thyroïdien; *Q* le coraco-hyoïdien; *R, R*, les sterno-hyoïdiens; *S* le mylo-hyoïdien indiqué en passant; *T* une partie du basio-glosse, dont la plus grande partie a été détruite;

V la partie du pharynx qui descend du crochet de l'apophyse ptéridoïde; *X* le muscle stylo-glosse; *Y* le stylo-pharyngien; *Z* le peristaphylin externe; *a* le peristaphylin interne; *b* l'oblique supérieur de la tête; *c* l'oblique inférieur; *Δ* le releveur de l'omoplate; *d* le complexus; *e* le nerf de la huitième paire; *f, f* l'artere vertébrale, qui paroît d'abord à nud entre le grand droit & les obliques, & ensuite entre l'oblique inférieur & le releveur de l'omoplate; *g* un rameau qui se distribue aux muscles obliques, au grand droit, au complexus, au petit droit; *h* le tronc commun de la carotide; *i, i* la carotide interne, qui est ici un peu fléchie; *l* la carotide externe; *m* l'artere thyroïdienne supérieure; *n* le rameau qui se distribue aux muscles hyo-thyroïdien, cérate-glosse, sterno-hyoïdien; *o* un rameau qui se jette dans les muscles sterno-hyoïdiens; *p* rameau qui descend vers le coraco-hyoïdien le long de la peau; *π* rameau qui va au crico-thyroïdien & à la glande thyroïde; *q* rameau de l'artere pharyngée; *r* un rameau superficiel à la glande parotide; *s* le premier rameau qui va au pharynx, & qui se divise en haut & en bas; *t* rameau à la huitième paire de nerfs, au ganglion intercostal, au scalène, au muscle droit interne, & au long du cou; *u* le second rameau qui se distribue au pharynx; * endroit où on remarque dans différens sujets un rameau qui accompagne la jugulaire; *W* rameau qui se jette au droit interne à la partie supérieure du pharynx; *x, x* rameau qui se jette à la partie postérieure du pharynx & qui descend; *y* rameau superficiel de la carotide externe; *z* l'artere linguale; *a* rameau qui se jette au cérate-glosse; *ε* le tronc profond de la linguale ou la ranine; *γ* rameau superficiel ou la sublinguale; *δ* os mylo-hyoïdien; *e* l'artere labiale; *ζ* son rameau palatin; *η* un grand rameau à la glande maxillaire; *θ* un rameau aux amygdales; *Λ* un rameau ptéridoïdien; *θ* un rameau à la glande sublinguale & au mylo-hyoïdien, ou l'artere sous-mentonnière; *Ξ* le rameau qui nourrit la mâchoire inférieure; *κ* les rameaux de la palatine qui se jettent aux muscles du palais; *λ* le profond du palais; *ς* le tronc labial qui se jette à la face; *μ* l'artere occipitale; *ν* l'artere stylo-mastoïdienne; *ο* l'auriculaire postérieure; *ξ* les rameaux de l'artere splénique qui se distribuent au splenius; *ω* le rameau meninge postérieur; *ρ* un rameau au complexus; *τ* le coude de la carotide où elle commence à prendre le nom de maxillaire interne; *ο* l'artere temporale; *φ* l'artere meningée; *κ* la maxillaire inférieure; *ψ* la temporale profonde extérieure; *ω* la maxillaire interne qui cotoye la racine de l'apophyse ptéridoïde; *ι* l'artere temporale profonde interne; *2* l'artere alvéolaire; *3* la nasale & la palatine descendante, qui sont obscurément apparentes dans la fente sphéno-maxillaire.

Fig. 3 de RUISCH; le procès ciliaire vû au microscope.

A la partie tendineuse du procès ciliaire; *B* la partie musculueuse; *C* fibre circulaires du petit cercle plus sensibles qu'elles ne sont naturellement.

Figure 4 du même; le globe de l'œil & des nerfs qui s'y rendent.

A les nerfs oculaires; *B B* les artérioles dispersées sur la sclérotique; *C* la sclérotique; *D* l'uvée; *E* la pupille.

Figure 5 du même; la langue vûe dans sa partie inférieure.

A tégument membraneux de la langue; *B B* les arteres sublinguales.

Figure 6 du même; la choroïde dans ses vaisseaux.

A les nerfs dont les dernières ramifications se perdent dans le ligament ciliaire; *B* l'iris ou le lien du

ligament ciliaire où ces rameaux se terminent ; *C* la production de ces rameaux vers le ligament ciliaire ; *E* l'uvée.

Figure 7 de COWPER ; les muscles de l'œil presque dans leur situation naturelle.

A la sclérotique ; *B* portion supérieure de la partie osseuse de l'orbite , sur laquelle on observe le petit anneau cartilagineux ; *aa* le nerf optique ; *C* portion inférieure de l'angle externe de l'orbite , où s'insère le muscle oblique inférieur ; *D* grand oblique ; *E* le superbe ; *F* l'abducteur ; *G* l'abaisseur ; *H* l'adducteur ; *I* le petit oblique.

Figure 8 de BIDLOO ; la paupière supérieure avec ses glandes & ses poils vus à la loupe.

AA la peau éloignée ; *BB* la glande supérieure ; *CC* les petites glandes desquelles elle est composée ; *DD* les conduits de cette glande ; *EE* d'autres petites glandes semées sur ces conduits ; *FF* le tarle ; *GG* les membranes qui l'environnent ; *HH* les poils courbés en-haut ; *I* la glande lacrymale ; *KK* coupe des os du nez ; *L* conduit de cette glande vers le nez ; *M* d'autres conduits de cette glande vers la paupière.

Figure 9 de RUISCH ; la choroïde & ses artères.

A les artères ciliaires ; *C* face antérieure du ligament ciliaire ; *D* cercle de l'iris , ou face antérieure des procès ciliaires ; *E* la pupille.

Figure 10 du même.

A portion postérieure de la sclérotique ; *B* la rétine dont toutes les artères ne sont pas remplies.

Figure 11 du même représentant l'humeur vitrée & la cristalline.

A l'humeur vitrée ; *B* le cristallin ; *C* les procès ciliaires couverts d'une humeur noire ; *D* les artérioles de la membrane de Ruifch ; *E* portion du nerf optique ; *F* portion de la sclérotique.

Figure 12 du même.

A la lame extérieure de la sclérotique ; *B* la lame intérieure ; *C* enveloppe intérieure qu'on dit provenir de la pie-mère.

Figure 13 du même.

1 & *2* les artérioles de l'iris vues au microscope ; *A* le grand cercle artériel de l'iris ; *B* le petit.

Figure 14 de HEISTER ; la langue vue dans sa face supérieure.

AAAA la surface supérieure de la langue dans laquelle se voyent par-tout des papilles en forme de tête & d'autres pyramidales ; *B* un morceau de l'enveloppe extérieure séparé du reste & renversé ; on y voit un grand nombre de papilles nerveuses adhérentes à sa face interne ; *CC* la seconde enveloppe de la langue ou le corps réticulaire de Malpighi , par les trous duquel les papilles nerveuses passent de la troisième membrane vers la première ; *O* le corps réticulaire séparé de la troisième enveloppe de la langue , & renversé pour y faire voir les petits trous disposés en forme de réseau ; *EE* la membrane , ou le corps papillaire nerveux , dans lequel se voyent les papilles nerveuses ; *FF* les glandes linguales , & les papilles , qui paroissent bien plus grosses que les antérieures ; *G* trou qui s'observe quelquefois à la partie postérieure de la langue.

PLANCHE XIII. DE L'OREILLE.

Figure 1. de DUVERNEY ; elle représente la distribution de la portion dure dans les différentes parties de la face.

A le tronc de la portion dure à sa sortie du crâne , par le trou situé entre les apophyses styloïde & mas-

toïde ; *BB* le gros rameau que cette portion jette à l'oreille externe ; *CC* le rameau inférieur qui se distribue au menton , aux muscles situés sur la mâchoire , & aux tégumens ; *D* le rameau supérieur qui en forme de patte d'oie se divise en plusieurs rameaux , *1* , *2* , *3* , *4* , *5* , les cinq rameaux de cette branche , qui se distribuent aux muscles des tempes du front & des paupières ; *6* rameau de cette branche , qui se jette au milieu des joues , & qui en se joignant à une branche de la cinquième paire *7* , devient plus gros ; *8* le dernier rameau de cette division , qui jette des filets au buccinateur.

Figure 2 d'après nature ; elle représente l'os des tempes en situation , & vu à sa partie latérale externe.

AAA partie de cet os qui forme la fosse temporale ; *B* l'apophyse zigomatique ; *C* l'apophyse transverse ; *D* l'apophyse mastoïde ; *E* l'angle lambdoïde ; *F* le trou stylo-mastoïdien ; *G* le trou auditif externe.

Figure 3 d'après nature , représente l'os des tempes , vu dans sa partie inférieure.

A la portion écaillée qui forme la fosse temporale ; *BCDEFG* le rocher ; *B* sa pointe ; *BCD* son angle antérieur ; *D* l'orifice de la trompe d'Eustachi ; *E* l'angle postérieur inférieur ; *F* la fosse jugulaire ; *G* le conduit de la carotide ; *H* l'apophyse styloïde ; *I* le trou stylo-mastoïdien ; *K* l'apophyse mastoïde ; *L* la rainure mastoïdienne ; *M* l'angle lambdoïde ; *NNO* la fosse articulaire ; *O* sa fêlure ; *P* le trou auditif externe ; *Q* l'apophyse transverse ; *R* l'apophyse zygomatique.

Figure 4 d'après nature , représente l'os des tempes , vu par sa face latérale interne.

AA partie de cet os qui forme la suture écaillée ; *BB* face interne de la portion écaillée ; *DD* *EE* le rocher ; *D* sa face supérieure ; *E* sa face postérieure ; *F* le trou auditif interne ; *G* *H* son angle postérieur supérieur. *H* sa pointe ; *II* son angle postérieur inférieur ; *K* la fosse jugulaire ; *LL* la gouttière du sinus latéral.

Figure 5 d'après nature , représente les canaux demi-circulaires & le limaçon.

A le limaçon ; *B* les canaux demi-circulaires ; *C* la fenêtre ovale ; *D* la fenêtre ronde.

Figure 6 de VALSALVA ; elle représente les canaux demi-circulaires , le limaçon , les osselets de l'oreille , &c. en situation.

a l'extrémité de l'aqueduc de Fallope ; *b* portion des parois du sinus mastoïdien ; *c* muscle de la petite apophyse du marteau ; *d* muscle de la grande apophyse du marteau ; *e* le côté antérieur de la trompe d'Eustachi , où s'insère ce muscle ; *ff* le péristaphylin externe ; *g* muscle de l'étrier ; *1* le grand canal demi-circulaire ; *2* le moyen canal ; *3* le plus petit ; *4* le vestibule ; *5* le canal du limaçon ; *6* la portion molle du nerf auditif , qui se distribue au limaçon & aux canaux demi-circulaires.

Figure 7 de RUISCH ; elle représente les osselets de l'oreille dans leur état naturel & recouverts de leur périoste.

N^o. 1 ces os sont représentés beaucoup plus grands qu'ils ne le sont naturellement.

A le marteau ; *B* l'enclume ; *C* l'étrier ; *D* l'orbiculaire.

N^o. 2 représente ces os dans leur grandeur naturelle dans les adultes.

N^o. 3 représente ces mêmes os tels qu'ils s'observent dans le fœtus.

Figure 8 de VALSALVA , représente la distribution de la portion molle dans les canaux demi-circulaires.

Figure 9 & 10 de BIDLOO, représentent la peau & l'épiderme vus au microscope.

aa, &c. les papilles; *bb* les différentes vésicules situées entre ces papilles; *dd* les vaisseaux de la sueur; *ee*, &c. les cheveux qui s'élevent des vaisseaux de la sueur.

Figure 10, représente l'épiderme.

aa les pores de la sueur; *bb*, &c. les fillons sur lesquels ces trous sont rangés.

Figure 11 & 12 d'après RUISCH, représentent la cloison des narines couverte de la membrane pituitaire, garnie de ses vaisseaux & de ses glandes muqueuses.

A cette cloison couverte de vaisseaux; *B* cette cloison garnie de sinus muqueux.

PLANCHE XIV.

Figure premiere d'HALLER.

A la tente du cervelet; *B* le sinus longitudinal de la dure-mere, qui se divise en deux parties de son extrémité postérieure; *C* le sinus droit divisé en deux parties, dont l'une dégorge dans le sinus latéral droit, & l'autre dans le sinus latéral gauche; *D* vestiges de la faux du cerveau; *EE* les grandes veines de la tente; *AF* infertion des veines du cerveau dans les sinus latéraux; *G* orifice du sinus occipital postérieur; *HH* les sinus occipitaux postérieurs, le droit & le gauche; *II* la faux du cervelet; *KK* les grands sinus transverses; *LL* les fosses jugulaires; *MM* les sinus pétreux inférieurs qui s'ouvrent dans ces fosses; *NN* les sinus pétreux supérieurs; *OO* veine du cervelet qui débouche dans ces sinus; *PP* sinus occipitaux antérieurs inférieurs; *QQ* leur canal de décharge qui fort avec la neuvième paire; *RR* le sinus occipital antérieur & supérieur; *SS* la communication avec les sinus caverneux & le circulaire; *T* l'orifice du sinus pétreux supérieur, par lequel il s'ouvre dans le sinus caverneux; *VV* les sinus caverneux; *XX* le sinus transverse de la fosse pituitaire; *YY* le sinus circulaire de Ridley; *ZZ* infertion des veines antérieures du cerveau dans les sinus caverneux; *aa* la principale artère de la dure-mere; *bb* la veine qui l'accompagne; *c* endroit du crane où elle y entre par un trou particulier; *dd* les artères carotides internes dans le sinus caverneux, coupées dans l'endroit où elles entrent dans le cerveau; *ee* artériole qu'elle jette dans ce sinus au nerf de la cinquième paire; *ff* endroit où la carotide interne produit l'artère ophthalmique; *gg* les apophyses clinoides postérieures; *h* l'apophyse crista-galli; *ii* les sinus frontaux; *kk* nerf de la cinquième paire qui se distribue à la dure-mere; *l* troisième branche de la cinquième paire; *m* la seconde branche; *n* la première branche ou l'ophthalmique; *o* la quatrième paire de nerfs; *p* la troisième paire; *q* cloison qui sépare la cinquième de la sixième; *r* la sixième paire; *s* origine du nerf intercostal; *t* entrée de la septième paire dans la dure-mere; *uu* premières racines de la huitième paire; *xx* secondes racines de la huitième paire; *yy* la neuvième paire; *z* trou de la moelle épinière.

Dans l'œil droit, la partie supérieure de l'orbite détruite.

1, 1 l'artère ophthalmique; 2, 2 son rameau extérieur, qui accompagne le nerf du même nom; 3, 3 rameau intérieur qui se distribue aux narines; 4, 4 rameaux à la sclérotique, dont quelques-uns se rendent à l'uvée; 5, 5 vestiges des muscles releveurs de la paupière & de l'œil; 6 l'extrémité du releveur de la paupière; 7 la glande lacrymale; 8 le nerf optique; 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, comme dans l'œil du côté opposé.

Dans l'œil gauche.

9 la paupière; 10 le muscle grand oblique; 11 le releveur de l'œil; 12 le muscle interne de l'œil, ou l'adducteur; 13 l'abducteur coupé; 14 le rameau supérieur de la troisième paire, lequel se distribue aux releveurs de l'œil & de la paupière; 15 le reste du tronc; 16 rameau de ce nerf à l'oblique inférieur; 17 rameau au droit inférieur de l'œil; 18 rameau au droit interne; 19 rameau au ganglion ophthalmique; 20 rameau supérieur de la première branche de la cinquième paire; 21 filet extérieur de la première branche de la cinquième paire; 24 petits rameaux qui se portent à la face par les trous de l'os de la pommette; 25 rameaux à la glande lacrymale; 26 rameaux inférieurs de la douzième branche de la cinquième paire; 27 filet de ce rameau au ganglion; 28 petit rameau aux narines; 29 petit tronc qui s'éleve en-devant; 30 le ganglion ophthalmique; 31 les petits nerfs ciliaires 7, 8, comme dans l'œil droit.

Figure seconde de RIDLEY.

AA, les lobes antérieurs du cerveau; *BB* les lobes postérieurs; *CC* le cervelet; *DD*, les sinus latéraux; *EE*, les artères vertébrales; *F*, les sinus vertébraux; *GGG* la dure-mere séparée du côté droit de la moelle épinière; 1, 2, 3, 4, &c. les dix paires de nerfs du cerveau, avec sept autres de la moelle épinière; *a* trou qui aboutit à la tige pituitaire; *bb* les deux éminences orbitaires; *cc*, les deux troncs de l'artère carotide interne; *dd* leur communication avec la vertébrale; *ee*, branches de la basilaire, qui forment le plexus choroïde; *f* plusieurs petites branches de la carotide interne; *g* l'artère basilaire, composée de deux troncs; *hh*, des artères vertébrales; *iii* l'artère épinière; *k* petite branche d'une artère qui traverse la neuvième paire; *ll*, les jambes de la moelle allongée; *mm*, la protubérance annulaire, ou pont de Varole; *n*, les corps pyramidaux; *o*, les corps olivaires; *p* la branche antérieure de la carotide interne; *qq*, petites branches qui vont au plexus choroïde; *rrrr*, branches d'artères dispersées sur la protubérance annulaire; *ss*, partie des pédoncules du cerveau; * * nerf accessoire.

PLANCHE XV.

Les figures de cette planche sont tirées des *Adversaria anatomica* de TARIN: elles représentent les cavités du cerveau & du cervelet.

Figure 1. On voit dans cette figure les deux portions antérieure & postérieure de la tête: elle est coupée à six lignes au-dessus des sourcils, de la partie antérieure vers la partie moyenne; & de la partie postérieure, ou de l'occiput, vers la même partie moyenne; de manière cependant que ces deux coupes forment dans l'endroit de leur concours un angle plus ou moins obtus, pour y découvrir en entier les ventricules supérieurs du cerveau, & les sinus postérieurs de ces ventricules.

Voici ce que ces deux portions ont de commun.

AA coupe des tégumens; *BC* coupe des os; *B* de leur écorce; *C* de leur substance spongieuse; *DEF* *GH* coupe de la dure-mere; *DEFG* de la faux; *DF* du sinus longitudinal supérieur; *JKLMNO*, &c. coupe du cerveau; *JJ* de la substance corticale; *II* de la substance médullaire, distinguée des autres parties par tous les petits points rouges par lesquels on a voulu représenter les gouttes de sang qui s'écoulent des veines coupées dans cet endroit; *LL* coupe du bord postérieur du corps calleux; *M* de la cloison transparente; *N* de la colonne antérieure de la voûte; *Q* des parties latérales du bord posté-

rieur du corps calleux, PP des colonnes postérieures de la voûte. * extrémité postérieure des cornes de bélier. QQ RR coupe des ventricules antérieurs du cerveau, RR des parois des sinus postérieurs.

Ce qui suit est particulier à la coupe qui représente la face.

SS les CORPS cannelés parsemés de veines. TV COUCHES des nerfs optiques, couvertes en partie du plexus choroïde. VV ÉMINENCES ovalaires des couches; ces éminences ne s'observent pas toujours. UU nouveaux FREINS transparenss comme de la corne, qui retiennent le tronc des veines qui viennent des corps cannelés & des couches des nerfs optiques, se décharger dans ce tronc situé dans l'angle formé par la rencontre des couches & des corps cannelés: ces freins s'étendent de part & d'autre de la partie antérieure des couches, le long de l'angle dont nous venons de parler, vers leur partie postérieure sous ces couches, jusqu'à la partie antérieure de la fente des sinus antérieurs des ventricules du cerveau, & se terminent de la partie postérieure de ces couches sous ces couches mêmes, par une substance médullaire semblable à celle qui couvre les nerfs optiques: ces freins poussent quelquefois un ou deux rameaux aux éminences ovalaires des couches. XX un de ces rameaux. Z *abc* le PLEXUS choroïde dans la situation naturelle. *a* les rameaux qui se dégorgent dans les branches *b*, lesquelles par leur concours forment la VEINE de Galien. *c d* ÉMINENCE des sinus postérieurs des ventricules supérieurs du cerveau: ces éminences ne s'observent pas toujours. *d e* ORIFICE qui conduit dans les sinus dans lesquels s'étendent les piliers postérieurs de la voûte, les cornes de bélier & le plexus choroïde.

Ce qui suit est particulier à la coupe opposée.

fg hij, &c. face inférieure du corps calleux, ou la paroi supérieure des ventricules latéraux du cerveau & des sinus postérieurs de ces ventricules. *ff* la partie de ce corps qui couvre les corps cannelés. *gg* la paroi supérieure des sinus postérieurs. *hh* les VEINES qui s'étendent le long de la paroi de ces ventricules. *ii* les CANNELURES formées par la courbure de cette paroi. *jj* la CLOISON transparente. *k* la partie inférieure du bord postérieur du corps calleux. *l* les parties de la voûte contiguës postérieurement à la paroi supérieure des ventricules, & antérieurement à la partie postérieure de la cloison transparente. *m* partie antérieure arrondie des colonnes médullaires qui forment la voûte, & qui sont un peu adhérentes dans cet endroit. *no* la partie postérieure de ces colonnes qui va toujours en s'amincissant, & qui est adhérente en *n* au corps calleux, & se termine en tranchant en *o*. *p* ESPACE triangulaire isocèle compris entre le bord postérieur du corps calleux & les colonnes postérieures de la voûte, nommé la LYRE, entrecoupée de filets de la partie antérieure à la postérieure, & d'une partie latérale vers l'autre.

Figure 2. Cette figure représente la partie moyenne de la coupe de la figure première, qui représente la face; le plexus choroïde en a été enlevé; la coupe OP du bord postérieur du corps calleux, &c. a été éloignée pour découvrir la partie supérieure du cervelet.

H partie antérieure & supérieure du cervelet. J COMMISSURE postérieure du cerveau. I la GLANDE pinéale. K les COLONNES médullaires qui lient cette glande aux couches des nerfs optiques, & l'appliquent à la commissure postérieure du cerveau. L les NATÈS. M coupe de la cloison transparente. NN coupe du pilier antérieur de la voûte. SS les CORPS cannelés. TV les COUCHES des nerfs optiques. V les

ÉMINENCES arrondies des couches. UU nouveaux FREINS dont nous avons parlé dans la figure première. XYZ FENTE qui sépare les couches, & qui conduit dans le troisième ventricule. X la VULVE. Y l'ANUS. Z la FENTE continue à la vulve & à l'anus; en ouvrant cette fente on découvre le troisième ventricule.

Figure 3. Cette figure est presque la même que la précédente, sinon qu'elle représente le troisième ventricule.

HII, &c. U comme dans la figure précédente, si ce n'est que les colonnes K paroissent s'étendre le long du bord supérieur & intérieur des couches, & que les éminences VV n'ont point été représentées. *abcd* le troisième VENTRICULE. *a* la COMMISSURE antérieure du cerveau. *bb* la partie de ce ventricule nommée l'entonnoir. *cc* les ÉMINENCES orbiculaires d'où s'élevent les colonnes NN. *d* CONDUIT qui du troisième ventricule s'étend dans le quatrième. *b d* FENTE continue à l'entonnoir & à ce conduit. *ee* ENDROIT où les couches sont quelquefois adhérentes entre elles.

Figure 4. Cette figure fait voir la tête coupée, de manière qu'on découvre les sinus antérieurs des ventricules latéraux du cerveau & les cornes du bélier.

AA coupe des tégumens. BCDE * coupe des os, C des sinus frontaux, D de la cloison de ces sinus, E de l'épine du coronal, * de l'apophyse de l'os ethmoïde. F trous olfactifs. GG fosses antérieures de la base du crane, couvertes de la dure-mère. HH trous optiques. II nerfs optiques qui se rendent à l'œil par ce trou. J union de ces nerfs. K concours de ces nerfs de la partie postérieure vers l'antérieure. 2 coupe des carotides internes. LL coupe de la dure-mère. MM coupe de la substance corticale du cerveau. NN coupe de la substance médullaire du cerveau. OP coupe des sinus des ventricules du cerveau; O des sinus antérieurs, P des postérieurs. Q coupe des couches des nerfs optiques, bordée de la substance médullaire, dont ces couches sont couvertes. R une partie & le fond de l'entonnoir. S orifice antérieur du conduit ouvert du troisième ventricule dans le quatrième. T la commissure postérieure du cerveau. U les natès. *hijklmnop* comme dans la coupe opposée de la figure première, si ce n'est que le corps calleux a été séparé des parties latérales antérieures auxquelles il est continu, & renversé de devant en arrière, pour faire voir que les cornes de bélier VW ne sont pas un prolongement du corps calleux. V extrémité postérieure de ces cornes voisines du bout postérieur du corps calleux. W leur extrémité antérieure cannelée & voisine XX des apophysés clinoides postérieures. YY filamens médullaires, obliques de devant en-dehors, & de derrière en-devant, unis ensemble pour couvrir les cornes. ZZ prolongement pyramidal des piliers postérieurs de la voûte: ce prolongement borde le bord interne des cornes. *ab* le PLEXUS choroïde. *a* partie de ces plexus renversée de devant en arrière, & représentée en *zz*, (figure première). *bb* partie de ce plexus qui couvre les cornes, représentée dans sa situation naturelle. *cc* partie latérale externe des sinus antérieurs des ventricules antérieurs du cerveau. *de* R comme dans la coupe de la figure première. *ff* bord interne & inférieur du lobe moyen du cerveau. *gg* FENTE qui se trouve entre ce bord & la moelle allongée, & par laquelle les artères du plexus choroïde se rendent à ce plexus.

Figure 5. On voit dans cette figure une coupe verticale de la tête, de droite à gauche, le long de la partie postérieure des oreilles, & le cervelet coupé, de manière qu'on puisse y découvrir le quatrième ventricule.

Ce qui suit est commun aux deux coupes.

AA coupe des tégumens & des chairs. B C D coupe des os, C de la future sagittale, D du trou oval. E F G H I coupe de la dure-mere, F G de la faux, G du sinus longitudinal, H I de la tente, I des sinus latéraux. J K L coupe du cerveau, J de la substance corticale, K de la substance médullaire, L coupe des sinus des ventricules antérieurs du cerveau dans l'espace triangulaire commun à ces sinus. * orifice des sinus postérieurs. M N O coupe du cervelet, M de la substance corticale, N de la substance médullaire, O des parois du quatrième ventricule. P parties latérales inférieures du cervelet, séparées par la petite faux de la dure-mere.

Ce qui suit est particulier à la coupe qui représente les oreilles.

Q bord postérieur des cornes de bélier. R plexus choroïde qui couvre la partie postérieure des cornes. S bord postérieur du corps calleux. T les NATÈS. U les TESTÈS, V la GLANDE pinéale, dans leur situation naturelle. W colonne médullaire d'où fort X, l'origine de la quatrième paire de nerfs. Y la face postérieure de la grande valvule du cerveau. *abcd* *efg* paroi antérieure du quatrième ventricule ouverte. *a* la partie inférieure du conduit formé par la grande valvule & les colonnes médullaires du cervelet. *bc* petite FENTE qui divise cette paroi. *ddd* les quatre petites FOSSES. *ef* portion de la septième paire de nerfs qui sort du quatrième ventricule. *e* sa sortie de ce quatrième ventricule dans l'angle formé par le concours de la partie inférieure & antérieure du cervelet, & la postérieure de la moelle allongée. *g* e le BEC de plume à écrire, dont les bords *gg* sont quelquefois crenelés. *h* coupe de la moelle épinière.

Ce qui suit est particulier à la coupe opposée.

i espace triangulaire, qui résulte du concours de la partie inférieure, postérieure & antérieure de la faux, avec la partie moyenne & antérieure de la tente. *j* extrémité supérieure de l'éminence vermiculaire, située sur la valvule Y. *l* parties latérales internes du cervelet, correspondantes à ces extrémités. *k* extrémité inférieure de l'éminence vermiculaire opposée à la paroi *abcd*. *m* la partie postérieure du quatrième ventricule.

PLANCHE XVI.

Figure première d'HALLER; elle représente les artères de la partie antérieure & interne de la poitrine.

A le foie représenté en passant. B la portion droite du diaphragme. C quelques parties des muscles de l'abdomen. D le péricarde, à-travers lequel le cœur paroît çà & là. E l'oreillette droite circonscrite par des points. F la pointe du cœur. G la veine cave inférieure. H la veine pulmonaire droite. I la veine cave inférieure. K sa continuation dans la jugulaire droite. L la jugulaire gauche. M une partie de l'aorte. N la ligne dans laquelle le péricarde se termine dans la veine cave. O la ligne par laquelle il est adhérent à l'aorte. P la partie droite du thymus. Q la gauche. R la lame gauche du médiastin unie avec le péricarde. S la trachée artère. T l'œsophage. V la glande thyroïde. X la veine jugulaire interne droite. Y la veine thyroïdienne supérieure. Z le nerf droit de la huitième paire. *a* tronc commun de l'artère sous-clavière & de la carotide droite. *b* la sous-clavière droite. *c* la carotide droite. *d* la veine mammaire droite. *e* l'artère mammaire droite. *f* rameau péricardio-diaphragmatique de la mammaire droite. *g* rameau qui se distribue au péricarde & aux glandes placées sous la veine cave. *h* rameau qui accompagne le nerf diaphragmatique. *i* rameau superficiel qui se distribue

aux poumons. *k* d'autres au péricarde. *l* rameau de l'artère diaphragmatique droite. *n* anastomose de l'une & l'autre artériole qui accompagne ce nerf. *o* rameau de l'artère diaphragmatique au diaphragme. *p* anastomose de la mammaire avec les rameaux de la diaphragmatique. *q* l'artère thymique droite. *r* l'artère péricardine postérieure supérieure. *s* l'artère thymique gauche postérieure. *t* la veine thymique droite. *u* rameau des artères mammaires, qui sort du thorax. *x* division de la mammaire interne. *y* rameau externe, ou l'épigastrique. *z* rameau qui se distribue aux tégumens extérieurs de la poitrine. 1 rameau abdominal, ou l'épigastrique intérieur. 2 l'extérieure, ou la musculo-phrénique. 3 rameau intérieur de la mammaire, ou la phrénico-péricardine. 4 rameau au médiastin. 5 petit rameau au péricarde. 6 petit tronc qui se porte au diaphragme. 7 les artères coronaires antérieures figurées en passant. 8 la veine thyroïdienne inférieure droite. 9 la veine thyroïdienne inférieure gauche. 10 rameau qui se distribue à la trachée artère. 11 un autre à l'œsophage. 12 un autre à la corne droite du thymus. 13 la carotide gauche. 14 la sous-clavière gauche. 15 les deux rameaux de la thyroïdienne inférieure. 16 la vertébrale gauche. 17 la mammaire. 18 un de ses rameaux au médiastin, qui accompagne le nerf diaphragmatique. 19 rameau thymique gauche. 20 division de la mammaire gauche. 21 rameau phrénique ou péricardin gauche. 22 rameau épigastrique. 23 la veine sous-clavière gauche. 24 la jugulaire gauche. 25 la mammaire gauche. 26 rameau thymique gauche. 27 rameau superficiel. 28 la veine bronchiale gauche. 29 rameau thymique. 30 rameau médiastin. 31 rameau bronchial. 32 la veine thyroïde moyenne gauche.

Figure 2. d'HALLER, représente l'aorte inclinée sur la gauche, afin qu'on puisse mieux voir les artères bronchiales du même côté.

ABC le poumon droit. A le lobe inférieur. B le supérieur. C le moyen. DE le poumon gauche. D le lobe inférieur. E le lobe supérieur. FF l'œsophage. GGG l'aorte. HHH les rameaux qu'elle jette en dedans le bas-ventre figurés en passant. J l'arc de l'aorte. K le tronc de la sous-clavière & de la carotide droite. L la sous-clavière droite. M la carotide droite, N la gauche. O la sous-clavière gauche. P le péricarde recouvert postérieurement de la plevre. QQ le médiastin postérieur. R la veine cave. S Pazygos. T rameau intercostal supérieur. U U 1 2 3 veines intercostales. X division de l'azygos. Y tronc droit, Z le gauche. *λ* la trachée artère. *ς* la bronche droite. *α* veine bronchiale gauche. *b* tronc qui s'infère au-delà de l'aorte dans les espaces intercostaux. *c* rameau à l'œsophage, *d* à la trachée artère, *e* ensuite à l'œsophage, *f* au même, *g* dans les tuniques de l'aorte. *h* l'artère péricardine postérieure supérieure, qui vient de la sous-clavière gauche, & qui se distribue à l'œsophage & à la trachée artère; *i* la même qui vient de la sous-clavière droite, & se distribue au tronc de l'aorte & à la trachée artère. *k* les artères broncho-œsophagiennes qui viennent de l'aorte. *θ* l'artère & la veine œsophagienne qui viennent de la bronchiale droite. *l* l'artère bronchiale droite. *m* intercostale supérieure, qui en sort & se porte vers l'intervalle de la seconde & de la troisième côte. *nn* les bronchiales qui se distribuent aux poumons. *o* une partie de la bronchiale gauche. *ppp* les artères intercostales. *q* les trois petites artères œsophagiennes, qui viennent de l'aorte. *r* l'autre artère œsophagienne. *s* veine de l'azygos à l'aorte. *t* veine bronchiale droite de l'azygos. *u* d'autres petites artères œsophagiennes. *x* rameau de l'artère *r*. *y* *z* la plus grande artère œsophagienne. 1 l'artère œsophagienne. 2 une autre veine. 3 une troisième. 4 une quatrième.

Figure

Figure 3. de *NUCK*, représente une partie de la mammelle.

AA une partie de la mammelle. BB la peau coupée. CCC la partie glanduleuse de la mammelle. dddd racines capillaires des tuyaux laiteux. e, e, e, trois de leurs troncs. ff anastomose de ces troncs entr'eux. g la papille percée de plusieurs trous.

Figure 4. de *BIDLOO*, représente les vésicules d'un rameau bronchial.

A rameau bronchial séparé de son tronc. BB les petits rameaux. CC les vésicules qui terminent ces rameaux. D vésicules séparées de différentes figures qui sont recouvertes de vaisseaux sanguins, & d'autres vaisseaux qui s'entrelacent les uns avec les autres.

PLANCHE XVII. DE SENAC.

Figure premiere. Cette figure représente la face convexe du cœur, mais il a été forcé par la cire dont il a été rempli; on ne pouvoit faire voir autrement la figure naturelle des sacs; l'injection n'a pas conservé la proportion exacte des vaisseaux; ils ont été diversément forcés.

L'aorte c, par exemple, paroît moins grosse que l'artere pulmonaire. La veine-cave supérieure B a été trop dilatée, les proportions manquent de même dans les arteres coronaires; à mesure que les ventricules ont été dilatés, ces arteres se sont allongées: à leurs extrémités, de même que dans leur cours, elles sont marquées par des points; ce sont ces points qui les distinguent des veines. A l'oreillette droite remplie de cire; il ne paroît aucune dentelure, quoiqu'il y en ait quelque trace dans l'état naturel. B la veine-cave supérieure, qui est continue avec l'appendice à sa partie postérieure. C l'aorte qui vient de derriere l'artere pulmonaire, & se courbe en montant. D l'artere pulmonaire. E l'oreillette gauche qui est plus élevée que la droite. F la veine pulmonaire antérieure. II les valvules de l'artere pulmonaire qui avoient été poussées dans les sinus par l'injection, & qui paroissent au-dehors. g branche antérieure de l'artere pulmonaire gauche. h artere coronaire droite. ii veines innommées, qui débouchent dans l'oreillette par leur tronc. kk la veine qui accompagne l'artere. L la branche antérieure de l'artere coronaire qui passe à la partie postérieure par la pointe du cœur. mmmmm arteres qui rampent sur les oreillettes & les grands vaisseaux. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait des variations dans les vaisseaux coronaires, il est peu de sujets où l'on trouve ces vaisseaux exactement les mêmes: mais c'est dans les branches que se présentent les variations. Les troncs en général sont peu différens, les principales divisions sont aussi moins variables; mais on ne finiroit jamais si l'on vouloit marquer toutes les différences qui sont très-fréquentes dans les vaisseaux. Il faut cependant observer ces différences pour établir ce qui est le plus général; elles peuvent d'ailleurs nous découvrir quelque usage particulier, ou quelque vûe de la nature.

Figure seconde. Cette figure représente la face aplatie du cœur, & les oreillettes remplies; les ventricules & les vaisseaux coronaires sont aussi remplis; le sinus de la veine coronaire a été forcé par l'injection.

A oreillette ou sac gauche dont la surface supérieure est toujours oblique. B le sac droit qui est plus court que le sac gauche. C la veine pulmonaire gauche & postérieure. DD le sinus coronaire qui a été trop dilaté par la cire. E la veine pulmonaire droite, postérieure du sac gauche. F la veine-cave inférieure qui avoit été liée, & dont l'orifice paroît plus petit que dans l'état naturel. GGG adossement des sacs qui sont liés par un plan extérieur des fibres

communes à l'un & à l'autre. H embouchure du sinus coronaire dans l'oreillette droite. I veine innommée avec les branches oooo. L artere coronaire qui vient de l'autre face du cœur. aaaaaa branches des arteres coronaires sur la surface du cœur. bbb veine qui marche le long de la cloison. ccc seconde veine qui n'a qu'une artere qui l'accompagne. dd deux autres veines. eee branche où se réunit la veine. ffff extrémités artérielles qui marchent transversalement. gg branches veineuses sur lesquelles passe une branche artérielle a, en forme d'anneau. hhhh veines qui se répandent sur les sacs. iiiiii arteres qui rampent sur les sacs. oooo branches de la veine innommée i. On voit dans cette figure si les arteres coronaires par leurs extrémités se joignent & forment un anneau, comme Ruisch le prétend, & elles sont ici fort éloignées.

Figure troisieme. On a représenté dans cette figure les fibres musculaires du cœur & leurs concours; pour cela on a durci un cœur par la coction, on a auparavant rempli ses cavités de charpie.

A l'artere pulmonaire qui paroît relevée à la racine, parce que le ventricule droit est rempli. B l'aorte. C la pointe du ventricule gauche, avec ses fibres en tourbillon: mais ce tourbillon ne peut pas être bien représenté ici, à cause de la petitesse de la pointe resserrée par la coction; c'est une espede d'étoile avec des rayons courbes qui sortent du centre, ou qui s'y rendent. D la pointe du ventricule droit; elle est en général moins longue que la pointe du ventricule gauche. E le ventricule droit vû par sa face convexe ou supérieure. F le ventricule gauche, vû de même. ggg le fillon qui termine ou unit les deux ventricules: les fibres externes s'élevent ici en petites bosses près du fillon, parce que les ventricules sont remplis, & que la cloison n'a pas prêté autant que les fibres. C'est pour cela qu'on ne voit pas bien la continuité apparente de celles du ventricule droit avec celles du ventricule gauche: mais cette continuité n'est pas douteuse, on n'a qu'à enlever de petites lames, on verra qu'elles partent du bord du ventricule droit pour s'étendre sur le gauche. hhh le côté du ventricule gauche; c'est sur ce côté que sont les fibres droites, ou approchantes des droites, lorsqu'il y en a dans le cœur; ces fibres forment une couche si mince, qu'on les emporte facilement en élevant la membrane qui les couvre.

Figure quatrieme. Cette figure représente la face aplatie ou inférieure du cœur.

AA les fibres qui sont à la racine des oreillettes. B la cloison des oreillettes. C le ventricule gauche. D le ventricule droit. e la pointe du ventricule gauche. f la pointe du ventricule droit. ggg le fillon qui termine les deux ventricules.

Figure 5. On a représenté dans cette figure l'intérieur du ventricule gauche; pour cela on a fait une section par l'aorte, & on l'a poussée le long de la cloison; il n'y a que cette section qui puisse montrer la grande valvule, & laisser les piliers dans leur entier.

A la grande valvule mitrale qui surpasse de beaucoup celle qui est cachée dessous. B scissure qu'on a été obligé de faire pour étendre le ventricule, & l'y montrer. C autre scissure qui a été nécessaire pour la même raison. D troisieme scissure qu'on a faite à la pointe. E espace lisse & poli, qui est sous l'aorte. Fg, fG, piliers d'où partent les fibres tendineuses, dont on a représenté l'entrée dans la valvule. aaa bande ou cordon tendineux, auquel la valvule est attachée. bbb filamens tendineux qui rampent dans la valvule, & qui vont joindre ceux qui viennent de la racine de cette valvule. dddd racines de piliers, & les colonnes avec leurs aires. On voit au bas des

piliers les colonnes, les faisceaux, les filamens, les aires, les fossettes dont le ventricule est couvert; il n'y a rien sur cette surface qui ne soit représenté d'après nature jusqu'aux parties les plus petites.

Figure 6. On a représenté dans les figures précédentes tout ce qui est sous l'aorte, les valvules sigmoïdes & leurs structures, le cordon auquel sont attachées les valvules auriculaires; la façon dont se terminent les colonnes à ce cordon; comme ce cœur avoit été dans l'eau albumineuse, le tissu avoit été resserré.

A A espace lisse & poli, qui est sous l'aorte. B pilier avec ses filets tendineux qui vont au reste de la valvule *f*, qui a été déchirée. C autre pilier avec quelques filets tendineux qui va à un reste *g* de la valvule. D D D, ce qui manque ici a été représenté dans la précédente figure. *a a a* valvules sigmoïdes avec leurs tubercules; on a omis les sinus. *b b b* cordon qui est sous ces valvules: il est un peu plus large dans l'état naturel, & plus proche du fond des valvules. *c, c, c, c, c*, colonnes, faisceaux, filamens & fossettes. *d d d d* cordon des valvules mitrales. *e e e e* insertion des fibres des colonnes sous ce cordon. *i, h*, embouchures des artères coronaires.

Figure 7. Cette figure représente la structure des valvules sigmoïdes.

a le tubercule. *b* bosse ou second tubercule, qui est dessous. *c, d*, les angles que forment les cornes; toutes les fibres qu'on voit dans cette figure sont musculaires. *e, f*, artères coronaires.

Figure 8. Cette figure représente une valvule sigmoïde prise d'un autre sujet.

a tubercule. *b, c*, les cornes.

PLANCHE XVIII.

Figure 1. d'HALLER, représentant quelque partie du bas-ventre.

A B le lobe droit du foie incliné à droit. *r* le lobe gauche. *Δ* le lobe de Spigélius. C la vésicule du fiel. D le rein droit. E l'estomac élevé en-haut. F l'œsophage. *⊙* une portion de l'épiploon gastro-colique. G le pylore. H la portion descendante du duodenum. J une autre portion transverse du duodenum. K sa partie gauche & l'origine du mésentère. L le rein gauche. M la rate dans sa situation naturelle. N la face antérieure du pancréas. O la face postérieure du pancréas. P l'artère mésentérique qui passe derrière le duodenum & devant le pancréas. Q l'artère colique moyenne. R le tronc de la coélique. S l'artère coronaire supérieure. *⊕⊕* les rameaux mésentériques de la veine-porte. T la veine-porte poussée un peu sur la gauche. U rameau droit de l'artère coélique. X son tronc hépatique. Y la duodénale. Z l'artère gastro-épiploïque droite, qui côtoie la grande courbure de l'estomac. *a a* les deux artères pyloriques inférieures. *b* la grande artère pancréatico-duodénale qui côtoie la partie cave de la courbure. *c* les rameaux qu'elle jette au duodenum, Y au pancréas; *e* ses anastomoses avec les petites pyloriques. *d* la pancréatique. *e* l'insertion de l'artère de la splénique dans la pancréatico-duodénale. *c f* rameau d'une branche de la mésentérique qui s'ouvre dans cette même artère *d*. *g* lieu de l'insertion de la première duodénale. *h* l'artère splénique. *i* les rameaux pancréatiques. *k* les rameaux gastriques postérieurs. *l, l, l*, les rameaux spléniques. *m* l'artère gastro-épiploïque gauche. *n* ses anastomoses avec la droite. *o o* les vaisseaux courts.

Figure 2. d'HALLER, représente les reins, &c.

A le rein droit. B le rein gauche. C la capsule droite. D la capsule gauche. E une de ses parties un peu élevée pour voir les vaisseaux postérieurs. F grand fillon de la capsule. C le même dans la cap-

sule droite. H H les appendices du diaphragme. J J le centre tendineux du diaphragme. K K les portions du diaphragme qui sortent des côtes. L ligament suspensoire du foie. M trou de la veine-cave N, & de l'œsophage. O le psoas gauche. P l'uretère du même côté. R l'intestin rectum représenté en passant. Q l'uretère droit. S S une partie de la graisse rénale. T l'aorte. U la veine-cave à sa sortie du foie. X l'artère phrénique. Y rameau droit. Z rameau capsulaire antérieur. *a* les postérieurs. *b* rameau au diaphragme. *c* rameaux des mammaires qui paroissent un peu dans l'étendue du diaphragme. *d* rameau droit de l'appendice. *e* anastomose des artères diaphragmatiques. *f* rameau gauche de la phrénique. *g, g*, les capsulaires antérieures de la diaphragmatique. *h* l'œsophagienne. *i, i*, rameaux à l'un & à l'autre tendon. *k k* à l'appendice. *r* rameau qui perce le diaphragme pour aller au thorax. *⊙* anastomose ou arc des vaisseaux droit & gauche dans le tendon. *l* rameau au ligament suspensoire. *Λ* veine phrénique droite. *≡* la gauche. *m* l'artère cœliaque. *n* la mésentérique supérieure. *o* l'appendice droite qui vient de l'aorte. *p* la première capsulaire gauche postérieure. *q* l'appendice qui vient de l'aorte. *z* la capsulaire postérieure droite. *r* la seconde capsulaire postérieure gauche. *f* sa capsulaire antérieure gauche. *t* l'artère rénale gauche. *u* rameau adipeux qui vient du tronc. *w* l'artère rénale droite. *⊕* l'artère capsulaire droite antérieure de la rénale. *⊕* la veine qui l'accompagne. *x, x*, les artères aux glandes lombaires. *y* l'artère adipeuse droite de la rénale. *z* l'artère spermatique droite. *1* l'adipeuse qui en sort. *2* l'uretérique supérieure de l'aorte. *3* le grand rameau adipeux inférieur. *4* le rameau qui va aux testicules. *5* la spermatique gauche. *6* les adipeuses qui en sortent. *8* rameaux aux testicules. *9* l'adipeuse postérieure qui vient de la capsulaire. *10* l'artère mésentérique inférieure. *11, 11*, les iliaques communes. *12, 12*, les externes. *13, 13*, les internes. *14, 14*, les épigastriques. *15* l'artère sacrée. *16* l'uretérique gauche. *17* l'uretérique droite inférieure. *18* la veine sacrée. *19* la veine capsulaire droite. *20* la veine rénale gauche. *21* la capsulaire gauche de la rénale. *22* l'adipeuse de la même. *23* la spermatique de la même. *24* la première rénale droite. *25* la seconde. *26* la spermatique qui en sort, *28* & de la veine-cave. *29* le sommet de la vessie. *30* l'ouraque. *31* les artères ombilicales.

Figure 3. du même, représente les intestins en situation.

A A la partie inférieure du foie élevé en-devant. B B la vésicule du fiel. C la veine ombilicale. D le petit lobe de Spigélius. E E l'estomac. G le pylore. K K l'épiploon gastro-colique. O O limite dans le colon, de laquelle provient l'épiploon gastro-colique & le colique. Q Q le petit épiploon. S S partie du mésentère. T T différentes parties du colon. U second coude du duodenum presque transverse. X troisième coude du duodenum qui reçoit le canal cholédoque. Y ligament ou membrane qui va de la vésicule au colon. Z a ligament hépatico-rénal. Z limite gauche de ce ligament. *a* sa limite droite. *b b* le tein droit couvert par le péritoine. *c* l'orifice de Winslow par lequel on souffle le petit épiploon. *d d* le colon avec les appendices graisseux. *e, e*, les intestins grêles. *f f* la partie du pancréas qui s'insinue dans les courbures du duodenum.

PLANCHE XIX.

Figure 1. de KULM.

a b c d le pancréas. *a, a, a, a*, les grains glanduleux du pancréas. *b, b, b, b*, les petits conduits qui de ces grains se rendent dans le conduit commun. *d 2 f e* le commencement du duodenum. *e* l'orifice commun du conduit pancréatique & du canal cho-

lidoque dans cet intestin. *ff* l'intestin ouvert pour voir cet orifice. *g* le pylorè. *h* l'estomac. *i* l'orifice cardiaque. *k* le foie. *l* la vésicule du fiel. *m* le conduit cistique. *n* le conduit hépatique. *o* le canal cholidoque. *1 1* les vaisseaux courts. *2 2 3* la rate. *3* l'artere splénique. *4* l'épiploon. *5* le diaphragme. *6* le rein.

Figure 2. de REVERHOLT, représente la partie concave du foie.

AA, la face interne du foie. *B* le petit lobe du foie. *C* la tiffure du foie. *D* la veine ombilicale. *E* l'artere hépatique. *F* son rameau qui produit la cistique. *G* la veine-porte. *H* les nerfs hépatiques. *I* la veine-cave. *K* la vésicule du fiel. *L* le conduit cistique. *m* le conduit hépatique. *n* le canal cholidoque. *o* glandule cistique. *p* grosse glande placée sur la veine - porte, ou sur le conduit cistique. *q* vaisseaux lymphatiques de la vésicule. *r, r, r*, vaisseaux lymphatiques qui proviennent de la partie concave du foie.

Figure 3. du même, représente la face convexe du foie.

AAA, une partie du sternum avec ses cartilages. *B* l'appendice xiphôide. *CC* le foie. *D* la vésicule du fiel. *E* la veine ombilicale. *F* ligament suspensoir du foie. *ggg* vaisseaux lymphatiques du côté droit. *hh* ces vaisseaux coupés, où ils s'unissent en perçant le diaphragme. *ii* vaisseaux lymphatiques provenant de la partie gauche du foie.

Figure 4. de BIDLOO, représente la rate dépouillée de ses membranes.

A l'artere, *B* la veine, l'une & l'autre remplies de cire. *a b* ramifications de l'artere & de la veine. *C, C*, vestiges de la capsule. *D* prolongemens & plexus de nerfs. *E* petites fibres qui partent de la membrane propre de la rate. *F* vestiges des cellules rompues. *G* capillaires des vaisseaux lymphatiques.

Figure 5. de RUYSCH, représente une portion de l'intestin jejunum renversé.

A fausses glandes miliaires situées dans les rides, ou environnées de brides. *B* ces glandes sans être environnées de brides.

Figure 6. de PEYER.

AA l'extrémité de l'iléon ouverte & dilatée de manière qu'on le voye en-dedans. *CC* la valvule de Bauhin. *DD* portion du colon coupée. *E, E, e, e, e*, glandes solitaires. *FF* l'intestin cœcum entier. *GG* le même renversé pour voir les glandes.

Figure 7. D'HEISTER, représente les veines lactées.

AAA, une partie de l'intestin jejunum. *BBB* un grand nombre de racines des veines lactées. *CCCC* leur distribution dans le mésentère. *DDDD* les glandes les plus considérables du mésentère.

PLANCHE XX.

Figure 1. de NUCK.

A le rein droit. *B* l'artere émulgente. *C* distribution des nerfs dans ce rein. *D* la veine émulgente. *EE* les vaisseaux lymphatiques. *F* l'uretère. *G* le bassinnet dilaté. *H* retrécissement de l'uretère. *I* une pierre qui s'est trouvée dans la partie dilatée. *GK* les vaisseaux sanguins de l'uretère.

Figures 2. & 3. de BERTIN, représentent le rein coupé en deux.

Figure 2.

BB les papilles rénales. *CC* les glandes situées entre ces papilles.

Figure 3.

AA distribution des arteres dans le rein, lesquelles sont continuées aux tuyaux qui composent *BB* les papilles.

Tome I.

Figure 4. de RUYSCH, représente la moitié du rein coupé de manière qu'on y puisse voir la distribution des vaisseaux sanguins.

A, la face extérieure du rein, dans laquelle les vaisseaux se distribuent en serpentant. *B* la face interne du rein, dans laquelle on voit les vaisseaux sanguins remplis de cire se distribuer de la même manière que ci-dessus. *C* les papilles rénales. *D* le bassinnet. *E* la cavité du bassinnet, dans laquelle les papilles séparent l'urine.

Figure 5. de DUVERNEY, Chirurgien.

A la vessie sur laquelle on observe les fibres longitudinales & transverses de sa membrane musculaire. *B* l'ouraque. *C* coupe de la vessie. *D* paroi intérieure de la vessie. *E* le verumontanum, où on observe les orifices des vésicules féminaires. *F* les orifices des glandes prostatées qui s'observent sur les parties latérales du verumontanum. *G* les parois intérieures de l'urethre. *H* les glandes prostatées. *I* origine des corps cavernenx. *K* le muscle ischio-caverneux. *M* coupe du muscle bulbo-caverneux. *N* les glandes de Cowper. *O* le conduit de ces glandes. *P* l'orifice de ces conduits dans l'urethre. *Q* coupe du tissu spongieux de l'urethre. *R* la fosse naviculaire. *S* coupe du tissu spongieux des corps cavernenx. *T* le gland. *V* orifice des sinus muqueux de l'urethre. *X* coupe du tissu spongieux du gland continu au tissu spongieux de l'urethre. *Y* l'orifice du gland.

PLANCHE XXI.

Figure 1. de RUYSCH, représente la verge dépouillée de la peau, desséchée après l'avoir embaumée, & vue dans sa partie inférieure.

A superficie du tissu cellulaire dépouillée de l'enveloppe extérieure épaisse & nerveuse; ce tissu cellulaire prend le nom de membrane adipeuse lorsqu'il est rempli de graisse. *B* le corps spongieux d'un côté. *C* le conduit urinaire. *D* la surface interne de l'enveloppe épaisse & nerveuse, dépouillée du tissu cellulaire. *F* le gland, sur la superficie duquel on ne voit aucune papille, parce qu'elles ont disparu en séchant. *G* épaisseur du tissu cellulaire après l'avoir gonflé. *H* tête du tissu cellulaire. *I* la cloison qui s'observe entre les deux corps cavernenx.

Figure 2. D'HEISTER, représente la verge vue par sa même face supérieure, dont les veines & la substance caverneuse ont été remplies de mercure.

A le tronc de la veine de la verge, par laquelle le mercure a été introduit après avoir détruit la valvule de cette veine. *BB* division de cette veine en deux branches principales vers la partie moyenne de la verge. *CC* la distribution de ces branches en plusieurs rameaux, sur-tout proche la couronne du gland. *DD* distribution merveilleuse des petits rameaux sur le gland. *eeee* certains vaisseaux plus petits, plus grands & très-gros, qui se distribuent dans différens endroits. *F* la fin de l'urethre par où sort l'urine. *G* le cordon avec lequel la verge a été liée après qu'on y a eu introduit le mercure. *H* la partie postérieure de la verge coupée.

Figure 3. D'HEISTER, représente la partie inférieure de la même verge.

A le petit frein de la verge couvert d'une infinité de petits vaisseaux. *BB* la couronne & le cou de la verge rempli d'un grand nombre de vaisseaux. *CC* toute la partie inférieure du gland couverte, comme la supérieure, de petits vaisseaux très-fins & tortueux. *EE* les deux corps cavernenx de la verge, entre lesquels l'urethre est située & environnée d'un nombre prodigieux de vaisseaux, qui communiquent & s'entrelacent de diverses manières. *F* la fin de l'urethre. *G* cordon avec lequel on a lié la verge. *H* la partie postérieure de la verge coupée.

Figure 4. de MORGAGNI, représente la verge vûe dans la partie inférieure, & le canal de l'urethre coupé, &c.

A A le corps spongieux de l'urethre coupé dans sa longueur pour voir sa cavité. *D* le plus grand des petits canaux de l'urethre ouvert & étendu; on voit aussi tout le long du canal un grand nombre d'orifices de pareils canaux. *E* ligament suspensoire de la verge. *FF* la membrane qui recouvre la verge, & qui est continue à ce ligament. *g* une partie de cette membrane séparée de la surface des corps caverneux & tirée en bas. *H* partie du prépuce tiré en arrière, où l'on voit *I* le frein & quelques glandes sur le frein même. *K* la couronne du gland & ses glandes sébacées.

Figure 5. de GRAAF.

A les vaisseaux spermatiques coupés transversalement. *B* ces mêmes vaisseaux représentés confusément. *C* distribution de l'artere spermatique dans le testicule. *DD* distribution de la veine spermatique sur les parties latérales du testicule. *E* la tunique albuginée. *F* une partie de la tunique vaginale emportée. *G* la plus grosse partie de l'épididyme. *H* partie moyenne de l'épididyme. *I* la plus petite partie de l'épididyme. *K* la fin de l'épididyme, ou le commencement du canal déférent. *L* le canal coupé.

Figure 6. du même.

A l'artere spermatique. *B* division de cette artere en deux rameaux. *C C* distribution du gros rameau au testicule. *D D* distribution du petit rameau au testicule. *E* la plus grosse partie de l'épididyme adhérente au testicule. *F* l'épididyme renversé pour y découvrir la distribution de l'artere. *G* la fin de l'épididyme. *H* une portion du canal déférent.

Figure 7. du même.

Cette figure & la suivante représentent la communication des vésicules séminaires avec le canal déférent, telle qu'on la découvre dans le corps humain.

A A partie épaisse & étroite des canaux déférens. *B B* partie des canaux déférens moins épaisse & plus large. *C C* extrémité retrécie des canaux déférens, laquelle s'ouvre par un orifice étroit dans les vésicules. *D D* col membraneux des vésicules séparé en deux parties, de sorte que la semence de l'une de ces vésicules ne peut passer dans l'autre, que lorsqu'elle est parvenue dans l'urethre. *E E* les vésicules gonflées d'air pour y découvrir tous leurs contours. *FF* vaisseaux qui se rendent aux vésicules séminaires. *G G* membranes qui retiennent les vésicules séminaires & les vaisseaux déférens dans leur situation. *H H* vaisseaux sanguins qui se distribuent sur les parties latérales des canaux déférens, & qui les embrassent par leurs ramifications.

Figure 8. du même.

A B C D E F G H comme ci-dessus. *I* le verumontanum. *K* ouverture des conduits des prostates dans l'urethre. *L* coupe des prostates. *M* l'urethre ouverte.

Figure 9. d'HEISTER.
représente le testicule.

A la membrane albuginée séparée pour découvrir *B B* les vaisseaux séminaires du testicule fins comme des cheveux, desquels tout le testicule paroît composé.

PLANCHE XXII.

Figure 1. d'HALLER.

A la matrice. *B* son épaisseur. *C* son col ouvert de côté. *D* éminence formée par son orifice. *E* les valvules de son col, qui se sont trouvées dans ce cadavre plus confuses qu'elles ne sont d'ordinaire. *F* les œufs de Naboth. *G* le ligament rond. *H* la trompe

du côté droit. *I* ses franges. *K* l'ovaire en situation. *L L* différens petits œufs entiers & disséqués. *M* les vaisseaux des grandes ailes. *N* l'ovaire gauche couvert de cicatrices. *O* une portion du péritoine dont les vaisseaux sont des branches des vaisseaux spermatiques. *P* l'artere spermatique. *Q* le tronc de la veine. *R* les petites veines. *S* le corps panpiniforme. *T* les vaisseaux qui se distribuent à l'ovaire. *V* autres vaisseaux qui se distribuent à la matrice. *X* la trompe gauche vasculaire. *Y* le ligament large. *Z* les franges de la trompe vasculaire. *a a* les ureteres. *b* les branches d'arteres des hypogastriques qui se distribuent à la matrice. *c* plexus formé par les arteres du vagin, & celles de la matrice. *d* la vessie renversée. *e* le vagin. *f* la partie postérieure, dans laquelle les rides légers qui s'y remarquent sont presque transverses. *g* taches qui se remarquent fort souvent dans le vagin. *h i* troncs des rides du vagin. *h* tronc antérieur de ces rides. *i* autre tronc postérieur & plus petit. *k* partie couverte de papilles très-ferrées. *l* partie formée par les valvules. *m* rides intermédiaires transverses. *n n* contours des parties externes de la génération. *o* embouchure de l'urethre. *p* les grandes lacunes utérines. *q* les valvules supérieures. *r* leurs sinus supérieurs. *s* leurs sinus inférieurs. *t t* les grandes lacunes des sinus supérieurs. *u u* les lacunes des sinus inférieurs. *x x* les glandes sébacées qui se trouvent-là. *y* le clitoris. *z* son prépuce. *a* ligne creuse qui répond au milieu du corps du clitoris. *β* les lacunes qui se remarquent dans cette ligne. *γ* les lacunes qui sont sur les côtes de cette ligne. *δ* les nymphes. *ε ε* les glandes des nymphes.

Figure 2. d'HALLER.

A A A la matrice ouverte postérieurement. *B B* les ovaires & les trompes. *C C* le vagin ouvert par la partie antérieure. *T* sa membrane interne, nerveuse & ridée. *Δ* sa chair extérieure fibreuse. *D* le petit cercle de l'hymen disséqué. *E* l'orifice de la matrice crénelé & rude. *F* la cloison de la matrice composée de trois sommets. *G* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *H* la postérieure. *I* les petites valvules du col de la matrice. *K* la partie valvuleuse du vagin voisine de la matrice. *L* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *M* la colonne postérieure & la plus petite. *N* la caroncule intermédiaire. *O* la partie proche l'hymen, composée de valvules circulaires.

Figure 3. de K U L M.

a le trou oval. *b* le conduit artériel. *C* la partie de la tête appelée la fontanelle. *f* le thymus. *g g* les poumons. *h* les vaisseaux ombilicaux. *i* le foie. *A* le placenta. *B* les membranes du fœtus. *m* le chorion. *n* l'amnios. *C* le cordon ombilical. *o o* les arteres ombilicales. *p* la veine ombilicale. *q* l'ouraqué.

Figure 4. d'HUBER; elle représente l'hymen d'une fille, quelques semaines après la naissance.

A A les grandes levres. *B B* le clitoris. *a* l'orifice de l'urethre. *b b* les deux ventricules du vestibule. *c* l'hymen rond, & qui environne tout-autour l'orifice du vagin. *d d* les petits sinus de l'hymen prolongés jusqu'au concours de la lame supérieure avec l'inférieure. *e* la cavité du vagin toute couverte de rides.

Figure 5. d'HUBER; elle représente un hymen contre nature, dans lequel s'observe une colonne charnue qui divise l'entrée du vagin en deux segmens inégaux, d'après le cadavre d'une fille âgée de 7 ans.

E l'hymen. *c* la colonne de l'hymen. *C* le clitoris. *D* son prépuce. *A A* les grandes levres. *B B* les nymphes. *a* l'orifice de l'urethre. *b* les deux ventricules du vestibule. *d d* les deux lacunes qui conduisent aux prostates de Bartholin.

Figure 6. du même ; elle représente les parties externes de la génération d'une fille de quatorze ans.

AA, BB, C, D, E, comme dans la figure précédente. F concours du bord charnu *dd*. G la fosse naviculaire. H entrée du vagin renfermée entre l'hymen & l'orifice de l'urethre ; le reste de l'espace compris entre le clitoris, les nymphes & cette entrée, s'appelle le vestibule du vagin. I le périnée. K l'anus. *a, b, c*, les parties placées dans le vestibule. *a* l'orifice de l'urethre. *b, b*, les deux ventricules. *c, c*, les deux orifices ou lacunes situées dans la partie supérieure du vestibule. *d, d*, les bords charnus faillans de la fente la plus étroite. (L)

ANATOMIE DES PLANTES, (*Jardinage.*) c'est la recherche de leur structure intérieure. On ne peut mieux faire que de rapporter ici ce qu'en a dit l'auteur de la *théorie & de la pratique du Jardinage*. III. partie, page 176. *édit. 1747.*

« Tout ce qui a vie a besoin de respiration ; & l'on ne peut douter que les plantes ne respirent aussi bien que les animaux : elles ont comme eux tous les organes nécessaires à la vie ; des veines, des fibres, dont les unes portent la nourriture dans toutes les parties les plus élevées, tandis que les autres rapportent cette nourriture vers les racines : d'autres enfin, comme des trachées & des poumons respirent l'air sans cesse, & reçoivent les influences du soleil. Cet air est si nécessaire à leur accroissement, qu'en mettant une goutte d'huile à l'extrémité de leurs racines, elle bouche l'entrée de l'air dans les fibres & les canaux, & fait mourir cette partie de racines que l'on a trempée dans l'huile. Par la chaleur qui se trouve dans la terre, le mouvement de la sève est plus ou moins accéléré, l'air est plus ou moins raréfié : ainsi il est poussé facilement jusqu'en haut, il y fait sa fonction, & y montre sa force ».

Y a-t-il rien de plus admirable que le mécanisme des plantes ? on y trouve des creusets & des moules différens pour former l'écorce, le bois, les épines, les poils, la moelle, le coton, les feuilles, les fleurs, les fruits & les graines. Ce sont les suc de la terre, qui passant & se filtrant à-travers la peau de la graine, y reçoivent les qualités nécessaires au suc nourricier qui entre dans les plantes, & qui s'y diversifie par le moyen des fermens en mille manières différentes. La chaleur du soleil & la fermentation de la terre perfectionnent ensuite l'ouvrage : enfin, les plantes sont composées de petits canaux séparés & produits dans la terre ; ces petits canaux se ramassent peu à peu en paquets ; ils se rassemblent sous un même cylindre, & forment un tronc qui à l'une de ses extrémités produit des racines, & à l'autre pousse des branches ; & petit à petit ayant subdivisé les paquets des plus grands en plus petits, achève sa figure par l'extension de ses feuilles. (K)

* Cette anatomie n'est pas moins digne de l'étude du Philosophe, & ne montre pas moins la sagesse du Créateur, que l'anatomie des animaux. En effet, combien de merveilles n'offre-t-elle pas dans les ouvrages de Malpighi, du docteur Grew, & dans la statique des végétaux ? Il ne paroît pas que les anciens ayent fait de ce côté quelques progrès considérables ; & il n'en faut pas être étonné : l'organisation d'une plante est un arrangement de filets si déliés, de corpuscules si minces, de vaisseaux si étroits, de pores si ferrés, que les modernes n'auroient pas été fort loin sans le secours du microscope. Mais voyez ce que cet instrument & leur réflexion leur ont appris sur l'anatomie des plantes, aux articles PLANTE, ARBRE, ARBRISSEAU, ARBUSTE, HERBE, GRAINE, RACINE, TIGE, BOURGEON,

BRANCHE, FEUILLE, FLEUR, FRUIT, &c. Voyez aussi l'article ANIMAL.

ANATOMIQUE, adj. de tout genre, tout ce qui appartient à l'anatomie. C'est dans ce sens qu'on dit, observations anatomiques, préparations anatomiques, &c. Voyez ANATOMIE.

Pour conserver les parties préparées, il faut les exposer à l'air jusqu'à ce que toute leur humidité soit dissipée, & alors elles deviendront seches, dures, & ne feront plus exposées à se corrompre ; ou bien il faut les plonger dans quelque liqueur propre à les conserver.

Il faut principalement, lorsque les parties préparées sont grosses & épaissies, & que le tems est chaud, empêcher les mouches d'en approcher & d'y déposer leurs œufs, qui transformés en vers les détruiraient. Il faut aussi avoir soin qu'elles ne soient point attaquées des fouris, des rats, & des autres insectes : pour cela il faut, avant que de mettre la piece sécher, la tremper dans une dissolution de sublimé corrosif, faite avec de l'esprit-de-vin ; & pendant qu'elle seche, il faut la mouiller de tems en tems avec la même liqueur. On peut par ce moyen, & sans craindre aucun inconvénient, faire dessécher, même dans l'été, des cadavres disséqués de sujets assez grands.

Lorsque la préparation est seche, elle est encore exposée à se réduire en poudre, à devenir cassante, à se gerfer & à avoir une surface inégale ; c'est pourquoi il est nécessaire de la couvrir par-tout d'un vernis épais, dont on mettra autant de couches qu'il faudra pour qu'elle soit luisante ; & il faut toujours la préserver de la poussière & de l'humidité.

Les préparations seches sont fort utiles en plusieurs cas : mais il y en a aussi beaucoup d'autres où il est nécessaire que les préparations anatomiques soient flexibles & plus approchantes de l'état naturel que ne le sont ces premières. La difficulté a été jusqu'à présent de trouver une liqueur qui puisse les conserver dans cet état approchant du naturel : les liqueurs aqueuses n'empêchent pas la pourriture, & elles dissolvent les parties les plus dures du corps : les liqueurs spiritueuses préviennent la corruption, mais elles réduisent les parties en mucilage : les esprits ardens les racornissent, en changeant la couleur, & détruisent la couleur rouge des vaisseaux injectés ; l'esprit de térébenthine, outre qu'il a l'inconvénient des liqueurs spiritueuses, a encore celui de devenir épais & visqueux.

Mais sans s'arrêter plus long-tems sur le défaut des liqueurs qu'on peut employer, celle dont on se trouve le mieux est quelque esprit ardent rectifié, n'importe qu'il soit tiré du vin ou des grains ; qui soit toujours limpide, qui n'ait aucune couleur jaune, & auquel on ajoute une petite quantité d'acide minéral, tel que celui de vitriol ou de nitre : l'une & l'autre de ces liqueurs résistent à la pourriture ; & les défauts qu'elles ont chacune séparément, se trouvent corrigés par leur mélange.

Lorsque ces deux liquides sont mêlés dans la proportion requise, la liqueur qui en résulte ne change rien à la couleur ni à la consistance des parties, excepté celles où il se trouve des liqueurs séreuses ou visqueuses, auxquelles elle donne presque autant de consistance qu'en donneroit l'eau bouillante : le cerveau, celui-même des enfans nouveaux-nés, acquiert tant de fermeté dans cette liqueur, qu'on peut le manier avec liberté.

Le crySTALLIN & l'humour vitrée de l'œil y acquièrent aussi plus de consistance, mais ils en sortent blancs & opaques ; elle coagule l'humour que filtrent les glandes sebacées, la mucosité & la liqueur spermatique : elle ne produit aucun changement sur les liqueurs aqueuses & lymphatiques, comme l'humour

aqueuse de l'œil, la férosité lymphatique du péricarde & de l'amnios : elle augmente la couleur rouge des injections, de maniere que les vaisseaux qui ne paroissent pas d'abord, deviennent très-sensibles lorsque la partie y a été plongée pendant quelque tems.

La quantité de liqueur acide qu'il faut ajouter à l'esprit ardent, doit varier selon la nature de la partie qu'on veut conserver, & selon l'intention de l'Anatomiste. Si on veut donner de la consistance au cerveau, aux humeurs de l'œil, &c il faut une plus grande quantité de la liqueur acide : par exemple, il faudra deux gros d'esprit de nitre, pour une livre d'esprit-de-vin rectifié : lorsqu'on veut seulement conserver les parties, il suffira d'y en mettre 40 ou 30 gouttes, ou même moins, sur-tout s'il y a des os dans la partie préparée ; si on en mettoit une trop grande quantité, les os deviendroient d'abord flexibles, & ensuite ils se dissoudroient.

Lorsqu'on a plongé quelque partie dans cette liqueur, il faut avoir une attention particulière qu'elle en soit toujours couverte : autrement ce qui se trouve hors du fluide perd sa couleur, & certaines parties se durcissent, tandis que d'autres se dissolvent. Pour prévenir donc, autant qu'il est possible, l'évaporation de la liqueur, & pour empêcher la communication de l'air, qui fait que la liqueur spiritueuse se charge d'une teinture, il faut boucher exactement l'ouverture de la bouteille avec un bouchon de verre ou de liège enduit de cire, mettre par-dessus une feuille de plomb, de la vessie, ou une membrane injectée ; par ce moyen la liqueur se conservera un tems considérable, sans aucune diminution sensible. Quand on a mis assez de liqueur pour atteindre à peu près le haut de la préparation, il faut pour la couvrir entièrement ajouter de l'esprit-de-vin sans acide, de peur que ce dernier ne s'échappe.

Lorsque la liqueur spiritueuse devient trop colorée, il faut la verser, & mettre sur les préparations une nouvelle liqueur moins chargée d'acides que la première : on conservera cette ancienne liqueur dans une bouteille bien bouchée, & on s'en servira pour laver les préparations nouvelles, & les dépouiller de leurs suc naturels ; attention toujours nécessaire, avant que de mettre quelque partie que ce soit dans la liqueur balsamique ; & toutes les fois qu'on renouvelle cette liqueur, il faut laver les préparations dans une petite quantité de la liqueur spiritueuse limpide, afin d'en enlever tout ce qui pourroit y rester de la liqueur ancienne & colorée ; ou bien il faut faire une nouvelle préparation. Les liqueurs qui ne sont plus propres à servir dans des vaisseaux de verre transparents, peuvent être encore d'usage pour conserver dans des vaisseaux de terre ou de verre commun certaines parties, qu'il faut tirer hors de la liqueur pour les préparer.

Il est bon d'être instruit qu'il faut éviter, autant que cela se peut, de tremper les doigts dans cette liqueur acidule, ou de manier les préparations qui en seront imprégnées, parce qu'elle rend la peau si rude pendant quelque tems, que les doigts en deviennent incapables d'aucune dissection fine : ce qu'il y a de meilleur pour remédier à cette sécheresse de la peau, est de se laver les mains dans de l'eau à laquelle on aura ajouté quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance.

Ceci est tiré d'un essai sur la maniere de préparer, &c. par M. Alexandre Monro, de la Société d'Edimbourg. (L)

ANATOMISER, v. a. faire l'anatomie, anatomiser un corps. Voyez ANATOMIE. (L)

ANATOMISTE, f. m. c'est ainsi qu'on nomme celui qui fait disséquer, & donner de toutes les différentes parties des cadavres, une description telle que les spectateurs puissent se former une idée juste de la

figure, de la position, de la communication, de la structure, de l'action, & de l'usage, &c. de ces différentes parties. (L)

ANATRAN, f. m. (Chimie.) sel de verre. Le sel de verre est une matière graveleuse qui s'éleve en écume sur le verre fondu. Ce sel de verre est d'un grand usage dans les effais des mines. Je croi qu'anatran vient par corruption de langage d'ammonitrum, dont parle Pline, qui veut dire sel nitre mêlé de cendres : il dit que c'étoit le sel des plantes brûlées avec lequel on faisoit le verre.

L'anatran artificiel ou plus composé, se fait avec dix parties de nitre, quatre parties de chaux vive, trois parties de sel commun, deux parties d'alun de roche, & deux parties de vitriol.

Quelques-uns ont nommé anatran les concrétions pierreuses & cristallines qui se forment contre les murs & contre les voûtes dans certains lieux souterrains ; lesquelles concrétions sont nommées stalactites. Voyez STALACTITE. (M)

*ANATORIA, (Géog.) petite ville de Grece, anciennement Tanagra. Voyez TANAGRA.

*ANAZARBE sur le Pyrame, (Géog. anc. & mod.) ville de Cilicie, anciennement Kyenda, puis Anazarbe ; chez les Géographes modernes, Axar, Acfarai, Acferai, Ainzarba. Elle s'appella aussi Diocésarie, Césarée Auguste, & Justinianopolis. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un méchant bourg, qui a eu de grands noms.

*ANAZE, f. m. (Hist. nat.) arbre qui croît à Madagascar. Il diminue en grosseur à mesure qu'il s'éleve, ce qui lui donne la forme d'une pyramide ou d'un cône. Son fruit est rempli d'une moelle blanche qui a la saveur du tartre.

*ANAZZO ou TORRE - D'ANAZZO, (Géog. mod.) ville de la province de Bari au royaume de Naples. On croit que c'est l'ancienne Egnatia ou Gnatia. Quelques modernes la nomment Gnazzi ou Nazzi.

*ANBAR, (Géog. mod.) ville de la province de Chaldée ou Iraque Arabique, sur l'Euphrate. Elle s'est appelée Hasehemiah.

ANBLATUM, (Hist. nat.) genre de plante à fleur monopétale, anomale, tubulée, & faite en forme de masque. On y voit deux levres, qui pour l'ordinaire ne sont point découpées. Il s'éleve du fond du calice un pistil qui est attaché à la partie postérieure de la fleur comme un clou, & qui devient dans la suite un fruit renfermé le plus souvent dans le calice de la fleur. Ce fruit se sépare en deux parties, & il est rempli de semences ordinairement arrondies. Tournefort, *inst. rei herb. corol.* Voyez PLANTE. (I)

*ANCA ou ANCA MEGAREB, nom que les Arabes donnent à un oiseau d'une si prodigieuse grandeur, qu'ils prétendent qu'il pond des œufs gros comme des montagnes ; qu'il enleve des éléphants, comme l'épervier des moineaux ; que ses ailes, quand il vole, font le fracas d'un torrent impétueux ; qu'il vit mille ans ; qu'il s'accouple à cinq cents ans ; qu'un jour qu'il enlevoit une nouvelle mariée avec ses brasfelets & tous ses atours de noces, le prophete Handala le maudit ; & que Dieu ayant égard à l'imprecation du fils de Saphuane, relégua l'épouvantable oiseau ravisseur dans une île inaccessible, où il se nourrit d'éléphants, de rhinoceros, de buffes, de tigres, & d'autres animaux féroces. Combien d'imbécilles haufferont les épaules en lisant cette fable, qui, s'ils descendoient en eux-mêmes, & qu'ils revinssent sur les préjugés dont ils sont imbus, s'apercevraient facilement qu'ils n'ont pas le droit de hauffer les épaules !

*ANCAMARES ou ANTAMARES, (Géog. mod.) peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent le long du fleuve Madere, qui se perd dans la riviere des Amazones.

ANCAON (SERADE), *Géog. moderne*, chaîne de montagnes dans le Béira, province de Portugal, qui tient à une autre qu'on appelle *Sera d'Estrella*. Celle-là tourne à l'Orient, entre les rivières Moddego & Zezere. Elles paroissent détachées d'une autre qui commence près de Lamego, & s'étend depuis Porto jusqu'à Coïmbre, sans qu'il y ait dans tout cet espace plus de trois lieues ou environ de plaines entr'elles.

ANCARANO, (*Géog. mod.*) petite ville de l'État ecclésiastique dans la Marche d'Ancone.

ANCE. Voyez ANSE.

* ANCENIS, (*Géog. mod.*) ville de France dans la Bretagne sur la Loire. *Long.* 16. 28. *lat.* 47. 22.

ANCÊTRES, f. m. pl. (*Hist. & Gram.*) se dit des personnes de qui l'on descend en droite ligne, le père & la mère non compris. Ce mot dérive du latin *antecessor*, & par syncope *anceffor*, qui va devant.

En Droit on distingue *ancêtres* & *prédécesseurs*. Le premier de ces deux noms convient à certaines personnes dans l'ordre naturel; on dit un homme & ses ancêtres: le second a directement rapport à l'ordre politique ou de la société; nous disons un évêque & ses prédécesseurs. On dit également un prince & ses prédécesseurs, pour signifier les rois qui ont régné avant lui: mais on ne dit un roi & ses ancêtres, que quand il est descendu par le sang de ses prédécesseurs.

Dans l'usage on met cette différence entre les pères & les ancêtres, que ce dernier ne se dit que des pères d'une personne qualifiée. Il seroit ridicule qu'un artisan dît, *mes ancêtres ont fait le même métier que moi.* (G & H)

ANCETTES DE BOULINES ou COBES DE BOULINES, (*Marine.*) c'est ainsi que l'on nomme les bouts de corde qui sont attachés à la relingue de la voile, dont le plus long n'excede pas un pié & demi; leur usage est d'y passer d'autres cordes qu'on appelle *pattes de boulines*. Voyez BOULINE & RELINGUE. (Z)

ANCHARIE, f. f. (*Myth.*) déesse que le peuple d'Asculum dans la Pouille adoroit.

ANCHE, f. m. c'est le conduit carré par lequel la farine passe dans la huche du moulin. Voyez MOULIN A FARINE.

ANCHE, f. f. en *Lutherie*, petite machine de canne, de léton, de bois, ou de toute autre matière, d'une ou de plusieurs parties, qu'on adapte à des instrumens à vent, & qui les fait résonner, en portant une ligne d'air contre la surface du tuyau, que cette ligne d'air rase en vibrant comme une corde, dont le poids de l'atmosphère seroit le poids tendant, & qui auroit la longueur du tuyau. V. INSTRUMENT DE MUSIQUE. Ce qui fera résonner un instrument à vent, & ne formera pas avec lui un tout, pourra s'appeler *anche*. Sans l'*anche*, la colonne d'air qui remplit l'instrument seroit poussée toute entière à la fois, & il n'y auroit point de son produit. Les *anches* d'orgue sont des pièces de cuivre de la forme d'un cylindre concave qui seroit coupé en deux par un plan qui passeroit par son axe. Voyez A & C, fig. 53. Pl. d'Orgue. La partie inférieure de l'*anche* est relevée; en sorte que quand elle est appliquée sur un plan, le passage à l'air soit entièrement fermé de ce côté. On les forme sur l'étampoir. V. ÉTAMPOIR. Aux trompettes dont les *anches* sont la bouche, la partie supérieure de l'*anche* entre dans la noix. V. NOIX. On la recouvre ensuite d'une pièce de léton flexible & élastique B, qu'on appelle *languette*, & on affermit le tout au moyen du coin D, dans le corps de la noix, dont il acheve de remplir l'ouverture. Les *anches* doivent suivre la proportion du diapason.

Quant aux autres sortes d'*anches*, voyez les instrumens auxquels elles appartiennent. Voyez BASSON, HAUTBOIS, &c.

ANCHE, adj. (*terme de Blason*) courbé: il se dit seulement d'un cimetière courbé.

Tournier S. Victoret à Marseille, de gueules à l'écusson d'or, chargé d'un aigle de sable, l'écusson embrassé de deux fabres badelaires ou braquemars *anchés* d'or, les poignées vers le chef. (V)

* ANCHEDIVE ou ANGADIVE, (*Géog. mod.*) petite île de l'Océan Indien, sur la côte du royaume de Décan, non loin de Goa, vers le midi.

ANCHIALE, *Anchialum*, (*Théol.*) terme célèbre parmi les critiques qui ont écrit sur ce qui concerne les Hébreux ou les Juifs. On le trouve dans cette épigramme de Martial, *lib. XI. ep. xcv.*

Ecce negas, jurasque mihi per templa Tonantis:

Non credo; jura, verpe, per Anchialum.

c'est-à-dire, *pour nier ou pour affirmer, tu attestes les temples de Jupiter, je ne t'en crois pas; jure, circoncis, par Anchiale.*

On demande qui est cet *Anchiale*, si c'est le nom du vrai Dieu ou d'un faux dieu; & pourquoi l'on demandoit aux Juifs, de la bonne foi desquels on se défioit, de jurer par *Anchiale*.

Il est certain, dit le P. Calmet, que le jurement le plus ordinaire des Juifs est, *vive le Seigneur*: ce serment se trouve en plusieurs endroits des Livres saints, comme dans les *Juges*, viij. 19. dans le *livre de Ruth*, c. iij. v. 13. Dans le *premier livre des Rois*, c. xjv. v. 45. Le Seigneur lui-même, quand il fait un serment, n'ayant personne plus grand que lui par qui il puisse jurer, il jure par sa propre vie: *vivo ego, dicit Dominus*. Or en hébreu ce serment, *vive le Seigneur*, peut se prononcer ainsi, *Hacgai-Elion*; par la vie du très-haut, ou *Ana-chi-eloa*: ah que le Seigneur vive, ou simplement *Ha-chi-el*, par la vie de Dieu, la terminaison latine *um*, qui est à la fin d'*Anchialum*, ne faisant rien à la chose non plus que la lettre *n*, que le poète y a mise, parce que dans la prononciation, en disant *hachiel* ou *al*, il semble qu'on prononce *han-chi-al*. Suivant cette explication, l'*Anchialum* de Martial signifieroit qu'il exige de ce Juif, qu'il lui jure par le nom ou la vie du Seigneur.

Quelques-uns ont cru qu'on faisoit jurer les Juifs par une statue de Sardanapale, érigée dans la ville d'*Anchiale* en Cilicie; mais cette conjecture n'est fondée sur rien.

D'autres tirent *anchialum* du grec ἀγγισιαλος, qui signifie *qui est proche du rivage*, comme si le Juif juroit par le Dieu qu'on adore sur les rivages; parce qu'en effet les Juifs hors de Jérusalem & de leur pays, alloient pour l'ordinaire faire leurs prières sur le bord des eaux. Enfin d'autres ont cru que c'est parce qu'il juroit par le temple du Seigneur *heicaliah*, & l'on fait que les Juifs juroient quelquefois par le temple: mais toutes ces explications paroissent peu naturelles.

Un ancien exemplaire manuscrit, qui appartenoit à M. de Thou, porte: *jura, Verpe, per ancharium; jure, Juif, par l'âne*. Or les Payens, & sur-tout les Poètes, se plaisoient à reprocher aux Juifs qu'ils adoroient un âne, ou la tête d'un âne: voici ce qu'en dit Petrone.

Judæus licet & porcinum numen adoret,

Et Cilli summas advocet auriculas.

On peut voir ce qu'en dit Tacite, *Histor. lib. V.* & les raisons ou le fondement de cette fausse imputation, sous l'article *ononyclites*. Ce dernier sens est beaucoup plus simple, & est très-relatif aux idées que s'étoient formé les Payens de la religion des Juifs. *Diction. de la Bible.* (G)

* ANCHIALE, deux villes anciennes; l'une de Cilicie, bâtie par Sardanapale; l'autre de Thrace sur la côte de la mer Noire, que les Turcs nomment *Kenkis*, & les Grecs *Anchilao* ou *Anchio*.

* ANCHIFLURE, f. f. c'est, en *Tonnellerie*, le trou qu'un ver a fait à une douve de tonneau, à l'en-

droit où cette douve est couverte par le cerceau. On la découvre par le bruit que le vin fait en s'échappant ; & on y remédie en écartant le cerceau , en perçant un plus grand trou avec la vrille , à l'endroit même de l'*anchiflure* , & en y poussant un foffet , qu'on coupe à ras de la douve , afin de pouvoir replacer le cerceau.

ANCHOIS, f. m. (*Hist. nat.*) *encrasicholus*, poisson de mer que l'on a mis au nombre des aphyes ; il est de la longueur du doigt , & quelquefois un peu plus long : ce poisson est sans écailles , sa bouche est grande , l'extrémité des machoires est pointue ; elles n'ont aucunes dents , mais elles sont faites en forme de scie ; les oïies sont petites & doubles , le cœur est long & pointu , le foie rouge & tacheté , le ventre est fort mou & se corrompt promptement ; on y trouve une grande quantité d'œufs rouges. Ce poisson est charnu , & il n'a point d'arrêtes , excepté l'épine du dos , qui est fort menue. On sale les anchois , après leur avoir ôté la tête & les entrailles. *Rondelet. Voyez POISSON. (I)*

* La pêche la plus abondante des anchois se fait en hyver sur les côtes de Catalogne & de Provence , depuis le commencement de Décembre jusqu'à la mi-Mars ; on en prend encore en Mai , Juin , Juillet , tems où ils passent le détroit de Gibraltar pour se retirer dans la Méditerranée. On en trouve aussi à l'oïie d'Angleterre & du pays de Galles. Ils ont cela de commun avec les sardines , qu'ils nagent en troupe , fort ferrés , & que la lumière est un attrait pour eux. Aussi les pêcheurs ne manquent pas de leur présenter cet appas. Ils allument des flambeaux dans leurs nacelles ou chaloupes pendant la nuit : les anchois accourent à l'instant , & se jettent en nombre prodigieux dans les filets qui leur sont tendus. Quand une pêche est finie , on leur coupe la tête , on leur ôte le fiel & les boyaux , on les sale , & on les met en barril.

Les anchois frais peuvent se manger fris ou rôtis : mais ils sont meilleurs & d'un plus grand usage , salés. Comme ils n'ont point d'autres arrêtes que l'épine du dos , qui est mince & déliée , elle ne blesse point , & n'empêche pas qu'on ne les mange entiers.

Cette excellente sauce que les Grecs & les Latins nommoient *garum* , & à laquelle ils donnoient l'épithete de *très-précieuse* , n'étoit autre chose que des anchois confits , fondus , & liquéfiés dans leur saumure , après en avoir ôté la queue , les nageoires & les arrêtes. Cela se faisoit ordinairement en exposant au soleil le vaisseau qui les contenoit ; ou bien quand ils en vouloient avoir plus promptement , ils mettoient dans un plat des anchois sans les laver , avec du vinaigre & du persil , & exposoient ensuite le plat sur la braise bien allumée , remuoient le tout jusqu'à ce que les anchois fussent fondus ; & ils nommoient cette sauce *acetogarum*. On se servoit du *garum* & de l'*acetogarum* pour assaisonner d'autres poissons , & quelquefois même la viande.

La chair des anchois , ou cette sauce que l'on en fait , excite l'appétit , aide la digestion , atténue les humeurs crasses , & fortifie l'estomac. Aldrovande prétend même qu'elle est bonne pour la fièvre : mais un savant medecin de notre siecle dit qu'il en faut user sobrement , parce qu'elle échauffe , raréfie les humeurs , & les rend acres & picotantes.

* ANCHUE, f. f. terme en usage dans les manufactures en lainage d'Amiens. C'est ce qu'on appelle dans les autres manufactures la trame. *Voyez TRAME.*

ANCHYLOSE, f. f. (*terme de Chirurgie.*) on nomme ainsi l'union de deux os articulés & soudés ensemble par le suc osseux , ou une autre matiere , de façon qu'ils ne fassent plus qu'une piece. Cette soudure contre nature empêche le mouvement de la jonction ; la maladie que nous venons de définir se

nomme *anchylose vraie* , pour la distinguer d'une autre que l'on nomme *fausse*. Cette dernière peut être occasionnée par les tumeurs des jointures , le gonflement des os , celui des ligamens , l'épanchement de la synovie , & autres maladies qui empêchent le mouvement des articulations , & qui souvent dégènerent en vraies *anchyloses* , lorsque la soudure devient exacte , & qu'il n'y a plus aucun mouvement.

Les fractures dans les articles donnent lieu à cette maladie par l'épanchement des sucs osseux nécessaires pour la formation du cal. L'*anchylose* survient aux luxations non réduites par l'épaississement de la synovie dans les cavités des articles , & aux fractures , lorsque dans les pansemens on n'a pas soin de donner du mouvement aux parties. Les contusions des os , des cartilages & des ligamens sont des accidens assez communs dans les luxations ; ils occasionnent facilement l'*anchylose* , lorsqu'on ne remédie pas au gonflement de ces parties par les saignées , le régime convenable , & les fomentations émollientes & résolutes : les entorses peuvent par les mêmes raisons être des causes de l'*anchylose*.

Le pronostic est différent , suivant les différences de la maladie : une *anchylose* qui vient d'une luxation non réduite est plus facile à guérir lorsqu'on peut replacer l'os , qu'une autre qui survient après la réduction ; les *anchyloses* anciennes présentent plus de difficultés que les récentes. Pour réussir dans le traitement de chacune d'elles , il faut bien connoître les causes qui y ont donné lieu. Tout ce qui vient d'être dit a rapport aux *anchyloses* que nous avons nommées *fausses* ; car les vraies où il y a impossibilité absolue de mouvoir les os sont incurables ; l'on ne peut y employer qu'un traitement palliatif pour apaiser les accidens qui les accompagnent.

La cure de l'*anchylose* consiste à donner du mouvement aux parties qui ont de la disposition à se souder ; voici comme on la prévient dans les fractures & luxations : s'il s'agit de l'épaississement de la synovie , les douches d'eau chaude données de fort haut , sont d'un grand secours ; on peut faire fondre dans l'eau du sel ammoniac , du sel fixe de tartre , ou du sel marin pour la rendre plus efficace. On a souvent délayé par ces secours l'amas de synovie qui s'étoit fait dans les articles ; & l'on a ensuite réduit des luxations qui étoient anciennes. Les eaux de Bourbon , de Baresges , &c. sont fort utiles ; elles ramollissent les muscles , & liquéfient l'humeur synoviale , dans les inflammations & gonflemens des cartilages & des ligamens. On prévient l'*anchylose* par de fréquentes saignées , les cataplasmes & fomentations anodynes , un régime humectant : quand les douleurs sont passées , on associe les résolutes aux anodynes ; on passe ensuite à l'usage des résolutes seuls. Lorsque la douleur & le gonflement sont passés , on commence de mouvoir doucement les parties sans rien forcer , pour ne point attirer une nouvelle fluxion qui pourroit être plus facheuse que la première. Il faut bien faire attention dans ces tentatives de mouvement , de ne donner que celui que la construction de l'articulation permet : ainsi on ne remuera en rond que les articulations par genou ; on étendra & fléchira seulement les articulations par charnière , se gardant bien de porter ces mouvemens au-delà des bornes prescrites dans l'état naturel.

Si les dispositions à *anchyloses* dépendoient d'un virus vénérien , scorbutique , &c. qui déprave l'humeur synoviale , il faudroit d'abord détruire la cause en la combattant par les remèdes appropriés. L'excellent traité des maladies des os , de M. Petit , donnera des notions plus étendues sur cette matiere. (Y)

ANCHYLOPS, f. f. (*terme de Chirurgie.*) abcès ou amas de matiere entre le grand angle de l'œil & le

le nez. Quand l'abcès est percé, ce n'est plus un *anchylops*; on le nomme alors *ægilops*. Voyez *ÆGILOPS*.

Cette maladie donne souvent lieu à la fistule lacrymale, parce que la matiere qui s'est formée dans cette tumeur peut perforer le réservoir des larmes, en même tems qu'elle use & ulcere la peau. On peut prévenir cet accident en faisant à propos l'ouverture de la tumeur lorsqu'elle est en maturité, cette maladie ne différant point des abcès ordinaires. Voy. ABCÈS. (Y)

* ANCIEN, VIEUX, ANTIQUE, (*Gramm.*) ils enchérissent tous les uns sur les autres. Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être en usage; elle est *ancienne*, quand il y a long-tems déjà que l'usage en est passé; elle est *antique*, quand il y a long-tems qu'elle est *ancienne*. *Récent* est opposé à *vieux*; *nouveau* à *ancien*; *moderne* à *antique*. La *vieillesse* convient à l'homme; l'*ancienneté* à la famille; l'*antiquité* aux monumens: la *vieillesse* est décrépité; l'*ancienneté* immémoriale, & l'*antiquité* reculée. La *vieillesse* diminue les forces du corps, & augmente la présence d'esprit; l'*ancienneté* ôte l'agrément aux étoffes, & donne de l'autorité aux titres; l'*antiquité* affoiblit les témoignages, & donne du prix aux monumens. Voyez les *Syn. François*.

ANCIENS, dans l'*histoire des Juifs*, c'étoit les personnes les plus respectables par l'âge, l'expérience, & la vertu. On les trouve appelés dans l'Exode tantôt *seniores*, & tantôt *principes synagogæ*; ce fut Moÿse qui les établit par l'ordre de Dieu pour l'aider dans le gouvernement du peuple d'Israël; & il est dit que Moÿse les fit assembler, & leur exposa ce que le Seigneur lui avoit commandé. Long-tems après, ceux qui tenoient le premier rang dans les synagogues s'appellerent *zekemim*, anciens, à l'imitation des 70 anciens que Moÿse établit pour être juges de Sanhédrin. Voyez SANHÉDRIN.

Celui qui présidoit prenoit plus particulièrement le nom d'*ancien*, parce qu'il étoit comme le doyen des anciens, *decanus seniorum*. Dans les assemblées des premiers Chrétiens, ceux qui tenoient le premier rang prenoient aussi le nom de *Presbyteri*, qui à la lettre signifie anciens. Ainsi la seconde épître de Saint Jean qui dans le Grec commence par ces mots *πρεσβύτερος Ελεκτῆ*, & la troisième par ceux-ci *πρεσβύτερος Γαίῳ*, sont rendus ainsi par la vulgate, *senior Electæ*, *senior Gaio*. Il faut pourtant mettre cette différence entre les anciens des Juifs & ceux des Chrétiens, que les premiers n'avoient qu'une députation extérieure & de police seulement, dépendante du choix du législateur; au lieu que les autres ont toujours eu en vertu de leur ordination un caractère inhérent, & comme parlent les Scholastiques, indélibile; ce qu'on prouve par le chap. xiv. des Actes des Apôtres, v. 22. où la Vulgate dit: *cum constituisent illis per singulas ecclesias presbyteros*. Le Grec rend le verbe *constituisent* par *χειροτονήσαντες*, c'est-à-dire, *cum manu impositione consecrassent*. Voyez EVÊQUE & PRÊTRE.

Le président ou évêque prenoit la qualité d'*ancien*; c'est ainsi que S. Pierre dans sa première Epître, ch. v. verset 5. s'adressant aux anciens leur dit, *seniores*, *πρεσβυτέρους*, qui *in vobis sunt obsecro, consenior, συμπρεσβύτερος*: ce qui a donné lieu de confondre la qualité d'évêque avec celle de prêtre à ceux qui ont contesté la supériorité des évêques. Voyez EPISCOPAT.

Par la même raison les assemblées des ministres de l'Eglise, dans les tems de sa naissance, étoient appelées *presbyteria* ou *presbyterium*, conseil des anciens. L'Evêque y présidoit en qualité de premier *ancien*, & étoit assis au milieu des autres anciens: ceux-ci, c'est-à-dire les prêtres, avoient à leurs côtés leurs chaires de juges; c'est pourquoi ils sont appel-

lés par les Peres *assessores episcoporum*. Il ne s'exécutoit rien de considérable qui n'eût été auparavant délibéré dans cette assemblée, où l'évêque étoit le chef du corps des prêtres ou *anciens*, parce qu'alors la juridiction épiscopale ne s'exerçoit pas par l'évêque seul, mais par l'évêque assisté des *anciens*, dont il étoit le président. Voyez EVÊQUE.

ANCIEN, est encore un titre fort respecté chez les Protestans. C'est ainsi qu'ils appellent les officiers, qui conjointement avec leurs pasteurs ou ministres, composent leurs consistoires ou assemblées pour veiller à la Religion & à l'observation de la discipline; on choisit les *anciens* d'entre le peuple, & on pratique quelques cérémonies à leur réception. Lorsque les Calvinistes étoient tolérés en France, le nombre de ces *anciens* étoit fixé, & il leur étoit défendu par un édit de Louis XIV. en 1680 de souffrir aucun Catholique Romain dans leurs prêches.

En Ecosse il y a dans chaque paroisse un nombre illimité de ces *anciens*, qui ne passe pourtant pas ordinairement celui de douze, le gouvernement presbytérien dominant principalement dans ce royaume. Voyez PRESBYTÉRIEN.

Chamberlayne fait mention d'un *ancien régulateur* choisi dans chaque paroisse par le consistoire, & dont le choix est ensuite confirmé par les habitans, après une information exacte & scrupuleuse de ses vie & mœurs. Il ajoûte que le ministre l'ordonne, & que ses fonctions sont à vie; qu'elles consistent à aider le ministre dans l'inspection qu'il a sur les mœurs, dans ses visites, catéchismes, prières pour les malades, monitions particulières, & à l'administration de la cene. Tout cela paroît d'autant moins fondé, que toutes ces fonctions sont les mêmes que celles des *simples anciens* dans les églises presbytériennes: quant aux *anciens régulateurs*, on n'y connoît rien de semblable, si ce n'est dans les assemblées générales, où ces *anciens régulateurs* sont l'office de députés ou de représentans des églises. Voyez SYNODE, &c. (G)

ANCIENNE ASTRONOMIE, se dit quelquefois de l'Astronomie des *anciens* qui, suivant le système de Ptolomée, mettoient la terre au centre du monde, & faisoient tourner le soleil autour d'elle; & quelquefois de l'astronomie de Copernic même, qui en plaçant le soleil au centre de l'orbite terrestre, ou dans quelque autre point au dedans de cette orbite, faisoit décrire aux planetes des cercles autour du soleil, & non des ellipses, qu'elles décrivent en effet. Voyez ASTRONOMIE. Voyez aussi PLANETE, COPERNIC, ORBITE, &c.

ANCIENNE GÉOMÉTRIE peut s'entendre aussi de deux manières; ou de la Géométrie des *anciens*, jusqu'à Descartes, dans laquelle on ne faisoit aucun usage du calcul analytique, ou de la Géométrie depuis Descartes jusqu'à l'invention des calculs différentiel & intégral. Voyez ALGÈBRE, DIFFÉRENTIEL, INTÉGRAL, &c. Voyez aussi GÉOMÉTRIE. (O)

ANCILE, subst. m. en *Antiquités*, espece de boucliers de bronze que les anciens prétendoient avoir été envoyés du ciel à Numa Pompilius; ils ajoûtoient que l'on avoit entendu en même tems une voix qui promettoit à Rome l'empire du monde, tant qu'elle conserveroit ce présent. Voyez PALLADIUM.

Les auteurs sont partagés sur l'étymologie & sur l'orthographe de ce mot. Camerarius & Muret le prétendent Grec, & le font venir de *ἀγκυλος*, courbé; aussi écrivent-ils *ancyle*, *ancylia*, toujours avec un y: nous lisons certainement dans Plutarque *ἀγκύλια*. Juha dans son histoire, soutient que ce mot est originellement Grec. Mais on ne peut concilier cette orthographe avec les manuscrits & les médailles, où ce mot se trouve écrit avec un i simple; Varron le fait venir de *aucilia*, *ab ancisu*, & suppose que ce nom

fut donné à une espèce de boucliers *échancrés* ou *dentelés* à la manière des *peltae* de Thrace.

Plutarque même dit que telle étoit la figure de l'*ancile*; mais il diffère de Varron, en ce qu'il prétend que les petits boucliers des Thraces n'avoient point cette figure, & qu'ils étoient ronds: Ovide paroît en avoir eu la même idée; suivant ce poète, la rondeur de ce bouclier le fit nommer *ancile*; c'est-à-dire, *ancifum*, de *am*, & *cædo*, également coupé en rond.

Plutarque lui trouve encore d'autres étymologies; par exemple, il dérive *ancile* de *ἀγκύων*, parce que l'on portoit ce bouclier au coude. Quoiqu'il n'en fût tombé qu'un des nues, on en conservoit douze à ce titre; Numa par l'avis, disoit-on, de la nymphe Egerie, ayant ordonné à Veturius Manurius d'en fabriquer onze autres parfaitement semblables au premier, afin que si quelqu'un entreprenoit de le dérober, il ne pût jamais favoir lequel des douze étoit le véritable *ancile*.

Ces *anciles* étoient conservés dans le temple de Mars, & la garde en étoit confiée à douze prêtres nommés *Saliens*, établis pour vaquer à ce ministère. Voyez SALIEN.

On les portoit chaque année dans le mois de Mars en procession autour de Rome; & le troisième jour de ce mois, on les remettoit en leur place. (G)

* ANCLAM, (Géog. mod.) ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe & le duché de Poméranie, sur la Pène. Long. 31. 55. lat. 54.

* ANCOBER, (Géog. mod.) royaume de la côte d'or de Guinée, en Afrique, proche la rivière de même nom.

* ANCOLIE, f. f. (Hist. nat.) *aquilegia*, genre de plante à fleur anomale, composée ordinairement de plusieurs feuilles inégales, dont quelques-unes sont plates, & les autres sont faites en forme de capuchon; elles sont toutes entre-mêlées alternativement: il s'élève du milieu de la fleur un pistil entouré d'étamines, qui devient dans la suite un fruit composé de plusieurs gaines membraneuses, disposées en manière de tête, & remplies de semences faites en forme d'œuf aplati. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

ANCOLIE, (Médecine.) *aquilegia silvestris*, C. B. La semence en est apéritive, vulnérable, détersive; elle leve les obstructions du foie, de la rate; elle excite les mois & l'urine, résiste à la pourriture; on l'employe en potions & en gargarismes, pour les ulcères de la gorge, pour la corruption des gencives, dans le scorbut: rien ne peut dissiper son odeur, lorsqu'elle s'est attachée aux mortiers où on la pile.

Elle entre dans plusieurs préparations; on en fait des pilules pour la jaunisse avec le safran de Mars & le tartre vitriolé mêlés ensemble à parties égales, enveloppés dans la confectio hamec. La dose de ces pilules est d'un gros. (N)

ANCON, ἀγκύων, mot comme on voit, purement Grec, usité en Anatomie, pour signifier la courbure du bras en-dehors, ou la pointe du coude sur laquelle on s'appuie. Voyez CUBITUS. On l'appelle autrement *olecrane*. Voyez OLECRANE. (L)

* ANCONE (LA MARCHE D'), Géog. mod. province d'Italie, dans l'état ecclésiastique, dont la capitale est *Ancone*. Long. 50. 26-31. 40. lat. 42. 37-43. 34.

* ANCONE, (Géog. mod.) capitale de la Marche d'*Ancone*, sur la mer. Long. 31. 15. lat. 43. 36.

ANCONE, adj. pris subst. (Anatomie.) épithète de quatre muscles qui vont s'attacher à l'apophyse *ancon*, autrement dite *olecrane*. Voyez OLECRANE. Voyez Pl. V. d'Anat. n°. 2.

Trois de ces muscles s'unissent si intimement ensemble, qu'ils forment un vrai muscle triceps.

Le grand *anconé* ou long *extenseur* est attaché supérieurement à la partie supérieure de la côte inférieure de l'omoplate, & à son col. De-là il va se terminer en s'unissant intimement avec l'*anconé* externe & interne, par un tendon large qui s'attache en forme d'aponevrose à l'olecrane.

L'*anconé* externe, ou court *extenseur*, prend ses attaches au-dessous de la tête de l'humerus, & se termine en s'attachant tout le long de la partie latérale externe de l'humerus, & en s'unissant intimement avec le grand *anconé*, à la partie latérale externe de l'olecrane.

L'*anconé* interne ou *brachial externe* est attaché supérieurement au-dessous du grand rond le long du ligament de la ligne faillante qui répond au condyle interne, le long de la partie moyenne & inférieure du grand *anconé*, & va se terminer à la partie latérale interne de l'olecrane.

Le petit *anconé* est attaché à la partie inférieure du condyle externe de l'humerus, & se termine le long de la partie latérale externe postérieure & supérieure du cubitus, à côté de l'olecrane. (L)

ANCHRE, (Marine.) Voyez ANCRE.

ANCHRE, f. f. (Commerce.) est une mesure pour les choses liquides, fort en usage dans la ville d'Amsterdam. L'*anchre* est le quart de l'aume, & tient deux steckuns, chaque steckun 16 mangles, & la mangle est égale à deux pintes de Paris. Voyez PINTÉ. (G)

ANCRAGE ou ANCHRAGE, sub. m. (Marine.) C'est un lieu ou espace en mer propre à jeter l'ancre d'un navire, & dans lequel on trouve la quantité de brasses d'eau suffisante, & où on peut mouiller en sûreté. Le meilleur fond pour l'*ancrage* est de la forte argile, ou du sable ferme; & le meilleur mouillage est celui où on est le plus à l'abri du vent & de la marée. Voyez MOUILLAGE.

ANCRAGE, droit d'*ancrage*. (Marine.) C'est un droit que l'on paye en certains ports, soit au roi ou à l'amiral, pour avoir la permission d'y mouiller.

En France, le fonds de tous les ports & havres étant au roi, il n'est pas permis à qui que ce soit de jeter l'ancre dans aucun port, sans payer ce droit à des officiers, qui par lettres patentes ont la commission de le percevoir. (Z)

ANCRE, f. f. (Marine.) est un instrument de fer A B C D (Voyez Pl. II. fig. 1.) dont on se sert pour arrêter les vaisseaux. On attache cet instrument à un cable dont l'autre extrémité est attachée au vaisseau. On jette l'*ancre* à la mer, où par son propre poids & par ses pointes B, D, elle s'attache au fond, & retient ainsi le vaisseau.

L'*ancre* est composée de plusieurs parties.

La partie P e est appelée la *verge de l'ancre*; elle est ronde dans les petites, & carrée dans les grandes.

La partie B C D fondée au bout de la verge s'appelle la *croisée* ou *croisse*: B C, moitié de la croisée, est le *bras* ou la *branche*.

L'*arganeau* ou l'*organeau* est un anneau E A passant par le *troug* du haut de la verge. C'est à cet anneau qu'on attache le cable.

Les *patte*s de l'*ancre* sont des lames de fer B I K, D G H, de forme triangulaire, qui forment l'extrémité des bras, & qui servent à *mordre* le fond de la mer.

Les angles des *patte*s I, K, G, H, sont appelés les *oreilles*.

Le *jas* ou *jauet* de l'*ancre* est un axe de bois composé de deux morceaux de bois fort épais, dont l'un est A B E F (fig. 3.) dans lesquels il faut remarquer une rainure C D qui doit embrasser la tête de l'*ancre*; outre cela on remarque à la tête de l'*ancre* deux petites éminences appelées *tenons*, dont l'une est

n m (*fig. 1.*) & l'autre est au côté opposé.

Ces tenons sont exactement renfermés dans l'intérieur du jas, & empêchent qu'il ne puisse monter ni descendre. Les deux morceaux de bois dont nous avons parlé, sont attachés à l'ancre de manière qu'ils soient perpendiculaires à un plan passant par la verge & par les pattes; on les fixe de plus ensemble avec des clous; & étant ainsi joints, ils forment le jas G H I K. Le jas sert à empêcher que la croisée ne soit parallèle au fond de la mer, ce qui empêcheroit l'ancre de mordre.

Il y a dans un vaisseau plusieurs ancres: la plus grosse s'appelle la *maîtresse ancre*: celle qui la suit en grosseur se nomme la *seconde*: la troisième s'appelle *ancre d'affourche*; on la jette du côté opposé à la *maîtresse ancre*, & de manière que les deux câbles fassent un angle au-dedans du vaisseau: la quatrième ou plus petite ancre se nomme *ancre de toue* ou *boüeuse*; on la jette à quelque distance du vaisseau; on attache un câble par une de ses extrémités à cette ancre, & par l'autre au cabestan, & en tournant le cabestan on amène le vaisseau vers le côté où il est arrêté par l'ancre.

On se sert aussi d'une corde appelée l'*orin* dont on attache une extrémité à l'ancre, & l'autre à un bout de liège flottant sur l'eau, afin que si l'ancre vient à se détacher du câble, on retrouve, par le moyen de ce liège l'endroit où elle est.

Il y a encore d'autres ancres dont il sera fait mention à la suite de cet article.

Il y a grande apparence que les ancres sont fort anciennes: mais leur premier inventeur est inconnu, ou du moins incertain. Des passages d'*Apollonius de Rhodes*, & d'*Etienne de Byzance*, prouvent que les anciens ont eu des ancres de pierre; & on voit par *Athénée* qu'ils en ont eu même de bois. Il y a apparence que les premières ancres de fer dont on se servit n'avoient qu'une dent; & l'on voit par un passage de *Nicolas Wiszen*, que dans ces derniers tems on en a fait aussi quelques-unes de cette espèce.

À l'égard des ancres de fer à deux dents, il paroît par les médailles & par les passages qui nous restent, qu'elles étoient assez semblables à celles dont nous servons aujourd'hui. On a quelquefois fait usage d'ancres à trois dents: mais ces ancres, ainsi que celles à quatre dents, sont moins bonnes que celles à deux, parce qu'elles sont sujettes à plus d'inconvéniens. M. le Marquis Poleni en détaille les principaux dans sa pièce *Latine sur les ancres*, imprimée à Paris en 1737, à l'Imprimerie royale, & dont nous avons tiré tout ce que nous avons dit jusqu'à présent.

Cette pièce fut composée à l'occasion du prix que l'Académie royale des Sciences de Paris avoit proposé pour cette année 1737.

L'Académie avoit demandé 1°. *quelle étoit la meilleure figure des ancres*. Le prix de cette partie fut adjugé à M. Jean Bernoulli le fils; & voici l'extrait de sa pièce.

Il cherche d'abord l'angle le plus favorable pour que l'ancre enfonce, c'est-à-dire, celui sous lequel la *patte* entre le plus profondément & avec le plus de facilité & de force, & il trouve que cet angle est égal à 45 degrés, c'est-à-dire, que le bras doit faire avec le fond de la mer un angle de 45 degrés, en supposant que le fond de la mer soit horizontal, & que le câble le soit aussi; suppositions qui à la vérité ne sont pas à la rigueur, mais qui peuvent pourtant être prises pour assez exactes.

Il s'applique ensuite à déterminer la figure de l'ancre la plus avantageuse. Il observe d'abord que la résistance des différentes parties du fond de la mer devant être censée la même par-tout, elle peut être regardée comme semblable à l'action d'une infinité de puissances parallèles qui agiroient sur la croisée.

Tome I.

Ainsi, en supposant la croisée ou sa surface concave d'une égale largeur par-tout, il en résulte que la figure la plus avantageuse de cette surface concave seroit celle d'une *chaînette*, c'est-à-dire, de la courbe que prend un fil chargé de poids égaux, & attaché horizontalement par les extrémités; car il est visible que si l'ancre étoit flexible, elle prendroit cette figure d'elle-même, & la conserveroit après l'avoir prise. C'est donc la figure la moins sujette à changer, lorsque la branche est supposée inflexible. V. CHAÎNETTE.

Mais on ne doit pas faire la croisée d'une égale largeur par-tout; car en ce cas, elle ne résisteroit pas également à être cassée dans toute sa longueur. Elle se casseroit plus aisément (par la propriété du levier) vers le sommet de la croisée que vers les extrémités. Ainsi il faut qu'elle soit plus mince vers ses extrémités, que vers son milieu.

M. Jean Bernoulli imagine donc deux courbes, dont l'une termine la surface concave de l'ancre, & représente par ses ordonnées les différentes largeurs de cette surface, & une autre courbe qu'il appelle *courbe des épaisseurs*, & dont les ordonnées soient perpendiculaires à la surface concave; & il trouve par le principe de l'égalité de rupture, l'équation qui doit être entre les ordonnées de la courbe des épaisseurs, & celles de la courbe des largeurs. De plus, pour que la branche soit le moins sujette qu'il est possible à se plier ou à changer de figure, il faut une autre équation entre les deux courbes dont nous venons de parler. Le problème sera donc parfaitement résolu si les deux courbes sont telles qu'elles satisfassent à la fois aux deux équations; condition qu'on peut remplir d'une infinité de manières. (O)

* 2°. La seconde question proposée par l'Académie avoit pour objet la *meilleure manière de forger les ancres*. Cette question, comme on verra par ce qui suit, pouvoit avoir deux branches; l'une relative à l'ancre, l'autre relative aux machines qu'on employe pour les forger.

Le prix quant à la partie relative à l'ancre, la seule apparemment que l'Académie avoit en vûe dans sa question, fut adjugé à M. *Tresaguet*: voici l'extrait de la principale partie de son mémoire, qu'on peut consulter, si l'on desire un plus grand détail. On forge des barres plates & pyramidales; on en arrange plusieurs les unes auprès des autres, en sorte qu'elles aient ensemble plus que le diamètre de la pièce qu'on veut forger; & que leur longueur soit moindre, parce qu'elles s'étendent & diminuent d'épaisseur en les forgeant. On donne plus d'épaisseur aux barres les plus éloignées du centre, parce que le feu agit davantage sur elles. On lie toutes ces barres ensemble avec des liens de fer soudés, que l'on fait entrer par le petit bout du paquet, & que l'on chasse ensuite à grands coups. V. Pl. I. premier tableau, figure 1. Un forgeron qui lie, avec des liens soudés, neuf barres de fer ensemble, pour faire une verge d'ancre; *a* le paquet de barres de fer; *b*, ringal ou barre de fer, prise au centre du paquet, qui sert à le tourner & manier dans la forge & sous le gros marteau; *cc*, liens que le forgeron chasse à grands coups de marteau.

On porte en cet état le paquet à la forge *d*; on le place au-dessus de la tuyère; on le couvre de charbon; on souffle d'abord modérément; puis on fait un vent fort & continu. De cette manière la chaleur passe de la surface au centre; & comme les barres sont inégales, & que les premières sont les plus fortes, tout s'échauffe également. Pour savoir si le paquet est assez chaud, on perce la croûte de charbon qui l'enveloppe; s'il paroît net & blanc, il est prêt à être soudé: à l'aide de la potence *ig*, & de sa chaîne *f* qui embrasse le paquet, on le fait aller sans effort sous le martinet, qui, en quatre ou cinq coups,

K k k ij

soude toutes les barres. Le paquet est placé sur l'enclume ou tas *ke*. Deux forgerons (*figure 2 & 3*) le soutiennent; & le marteleur ou (*figure 4*) le maître ancrier dirige la pièce par le moyen du ringal, & fait appliquer les coups de marteau où ils doivent porter. Ce marteau agit dans ce tableau par le moyen de l'eau, & comme celui des grosses forges. Voyez ce détail à l'article GROSSES FORGES. Les figures 5 & 6 du même tableau tirent une corde qui passe sur une poulie, & qui est attachée à la patte d'une ancre; la verge de cette ancre est fixée à un pieu *n*; & ces forgerons se disposent à cintrer les bras.

La longueur d'une ancre de 6000 livres doit être à peu près de quinze piés, & sa grosseur de dix pouces. On proportionne le poids des ancres à la force de l'équipage & à la grandeur du vaisseau.

De la manière dont une ancre est mouillée, le plus grand effort qu'elle fait est dans le plan qui passe par la verge & les deux bras. Or il est évident qu'une barre qui n'est pas carrée, est plus difficile à casser sur le côté, que sur le plat. D'où il s'ensuit, selon M. Trifaguet, que l'ancre, pour avoir la force la plus grande, doit être plate dans ce sens. Cependant il ne fera pas mal d'abattre les angles en rond, pour rendre plus doux le frottement contre le cable & les rochers.

Lorsque la verge est forgée; le trou par où doit passer l'organeau percé; le ringal coupé; le carré & les tenons formés; le trou qui doit recevoir la croisée, percé; on forge la croisée & les pattes. M. Trifaguet est encore d'avis, que pour former les pattes, on forge des barres dont on applatisse les extrémités.

Quand toutes ces pièces sont forgées & assemblées, ce qui s'exécute à la forge, au martinet & au marteau, l'ancre est finie. Voyez, second tableau de la même Planche, le détail de ces opérations. La figure 1 est un forgeron qui met du charbon à la forge: *a*, le foyer; figure 2. est un marteleur ou maître ancrier, qui tient un levier passé dans le trou de l'organeau, & qui dirige l'ancre sous le martinet *i*: les figures 3, 4, 5, soutiennent la verge de l'ancre, soulagent le marteleur, & lui obéissent: *g f* & *c d* sont deux chaînes attachées à deux potences mobiles, dont l'une *c d* soutient la verge, & l'autre *g f* porte le bras. L'opération qui se passe ici, est celle de souder la croisée à la verge, ce qui s'appelle encoller l'ancre.

Lorsque l'ancre est encollée, on la réchauffe; on travaille à souder la balevre; ce qui ne peut s'exécuter sous le martinet, mais ce qui se fait à bras; & c'est ce qu'on a représenté dans le même second tableau, où l'on voit (*figure 7.*) un forgeron, qui, avec une barre de fer qu'il appuie contre la croisée de l'ancre encollée, qui est dirigée par un maître ancrier, *6*, contient cette ancre; tandis qu'un forgeron, *8*, avec un marteau à frapper devant, répare la balevre. Ces ouvriers sont aussi soulagés par leur potence *p q*. On entend par balevre, les inégalités qui restent nécessairement autour de l'endroit où s'est fait l'encollage.

Mais tout le travail précédent suppose qu'on a des eaux à sa portée, & qu'on peut employer un équipage & des roues à l'eau pour mouvoir un martinet; ce qui n'arrive pas toujours: alors il faut y suppléer par quelque machine, & faire aller le martinet à force de bras. C'est un atelier de cette dernière espèce qu'on voit dans le tableau de la Planche seconde des ancres. Les figures 1, 2, 3, 4, 5, 6, sont six forgerons partagés en deux bandes égales, lesquels tirent des cordes roulées sur des roues larges. Le mouvement de ces roues se communique à un cric, celui du cric au martinet, & le martinet hausse & baisse de la manière dont nous allons le démontrer en détail; après avoir fait observer autour de l'enclume *b* cinq forgerons qui tiennent une ancre sous le marteau, & qui l'encollent, ou soudent la croisée à la verge. *b*,

l'enclume; *d*, cremailleres qui servent à soutenir la pièce, à la hausser ou baisser, & à en faciliter le mouvement. Ces cremailleres sont soutenues sur les bras des potences mobiles *e f*, *f f* sont des tirans qui fortifient les bras de la potence, & les empêchent de céder sous la pesanteur des fardeaux.

Passons maintenant à la description de la machine qui meut le martinet, la chose la plus importante de cet atelier. Pour en donner une notion claire & distincte, nous allons parcourir la figure & l'usage de chacune de ses parties en particulier; puis nous exposerons le jeu du tout.

La figure 11 du bas de la Planche, est une coupe verticale de la machine: *G* est le martinet; ce martinet est une masse de 7 à 800 livres, dont la tête *Y* est acérée; son autre bout *X* passe dans l'œil d'une bascule *G H N I*, qui lui sert de manche: *H* est un boulon qui traverse cette bascule & les deux jumelles *O O*; car il faut bien se souvenir que ceci est une coupe, & qu'on ne voit que la moitié de la machine.

Sur la partie *N* de la bascule est posé un ressort qu'on en voit séparé, *fig. 14.* *g* est le ressort; *h* une platine sur laquelle il peut s'appliquer; *i* un étréfilon qui empêche le ressort de fléchir & de se rompre. On verra dans la suite l'usage de cette pièce.

L'extrémité *i* *fig. 11* de la bascule *G H N I*, est percée d'un trou, & traversée d'une corde qui passe dans un trou fait à la bascule supérieure *M L K*, & qui est arrêtée sur cette bascule par un noeud *Z*. Cette corde unit les deux bascules, & acheve de rendre leur élévation ou abaissement inséparable. *M L* est un boulon de la bascule supérieure *M L K*, qui traverse les deux jumelles *O O*; à l'extrémité *P* de la bascule supérieure est un crochet qu'on voit; il y en a un second sur la face opposée, qu'on ne peut appercevoir dans cette figure, mais qu'on voit *fig. 9.*

La figure 9 représente l'extrémité de la bascule supérieure avec toute son armure; *V V* sont ses deux crochets. Dans ces crochets est placé une espèce de *T*, qu'on voit séparément, *fig. 10*; ce *T* dont *Y* (*fig. 10*) est la tête, *a* à sa queue *Z* un œil, une virole, ou une douille. Ce qu'on voit (*fig. 9.*) inséré dans cette douille, en *X*, est une dent de cric; cette dent de cric est arrêtée dans la douille du *T*, par une clavette qui la traverse & la douille aussi, comme on voit *fig. 12.* *b* est la dent, *c* est la clavette; d'où il s'ensuit (*fig. 9.*) que la dent ne peut baisser, sans tirer avec elle le *T*, qui sera nécessairement suivi de l'extrémité *T* de la bascule supérieure.

On voit (*fig. 11*) le cric placé entre les deux jumelles qui lui servent de coulisse; ce cric est garni de dents *Q Q*. *R S* est une coupe du tambour qui porte la lanterne, qui fait mouvoir le cric *Q Q*. *R* partie de la lanterne garnie de fuseaux; *S* partie de la lanterne sans fuseaux.

La figure 13. est une vue du tambour, de la lanterne, & du cric, qu'il faut bien examiner si l'on veut avoir une idée nette du jeu de la machine: *d d* est un essieu de fer du tambour & de la lanterne; *f* le tambour; *g* les fuseaux de la lanterne; *e* le cric. On voit comment les fuseaux de la lanterne, dans le mouvement du tambour qui l'emporte avec lui, commencent & cessent d'engrener dans les dents du cric.

On voit (*fig. 15.*) la machine entière: *q q q q* sont les traverses des côtés qui soutiennent les paillers sur lesquels les tourillons de l'arbre du tambour se meuvent: *r r r r* sont des pièces qui forment le châssis de la machine; leur assemblage n'a rien d'extraordinaire: *m m* sont de grandes roues larges mobiles, & qui ne portent point à terre; des cordes sont sur ces roues autant de tours qu'on veut: *n n* est la pareille de *m m*: *k* la grande bascule: *l* la petite bascule ou la supérieure: *u* le martinet: *o* courbe assemblée sur la traverse *q*, de manière que son extrémité puisse

s'appliquer & s'écarter d'une entaille faite au croifillon de la roue *m*, & par conséquent arrêter ou laisser cette roue libre ainsi que sa pareille : *p* est une pince qui sert à amener dedans ou à chasser la courbe *o* de l'entaille du croifillon.

Cela posé & bien entendu, il est évident que si des cordes sont sur les roues *m n* autant de tours qu'il est nécessaire pour une chaîne, & que ces cordes soient tirées par des hommes, comme on voit au haut de la Planche, de manière que le point *m* (figure 15.) d'en haut descende du côté des hommes; il est, dis-je, évident que le tambour, & la lanterne qui lui est adhérente, tourneront dans le même sens, & que les fuseaux de la lanterne rencontrant les dents du cric, feront descendre le cric. Mais le cric ne peut descendre que sa dent supérieure, fixée par une clavette de la douille du *T*, ne tire ce *T* en en-bas, & avec ce *T* la bascule supérieure, dont le bout *P* (fig. 2.) descendra : mais le bout *P* de la bascule supérieure ne peut descendre sans appuyer sur le ressort *MN*, qui résiste à cet effort en vertu de l'étreffillon *I* (fig. 14.) sur-tout lorsqu'il sera tout-à-fait couché sur la platine *H*, fera baisser le bout *I* (fig. 11.) de la bascule inférieure. Le bout *I* de cette bascule ne peut baisser en tournant sur le boulon *H*, que son extrémité *G* ne s'élève; l'extrémité *G* ne s'élèvera qu'autant que l'extrémité *I* baissera : mais l'extrémité *I* cessera de baisser, quand la lanterne aura tourné de toute sa partie garnie de fuseaux. Lorsque le dernier fuseau de la lanterne s'échappera du cric, alors rien ne poussant ni ne retenant en-bas les extrémités *P I* des bascules supérieure & inférieure, l'extrémité élevée *X* de l'inférieure, entraînée par son propre poids & par celui du marteau, tombera d'une vitesse encore accélérée par celle du ressort *MN* (fig. 11.), relèvera en tombant l'extrémité *P* de la bascule supérieure, & la machine se retrouvera dans son premier état. Mais les ouvriers continuant de tirer, elle n'y demeurera que jusqu'à ce que la lanterne ayant tourné de la quantité de sa partie vuide de fuseaux, celle qui en est garnie se présentant derechef au cric, agira sur ses dents, le fera descendre, &c. & recommencer en conséquence autant de fois le même mouvement que nous venons d'expliquer.

La courbe *o* (fig. 15.) en s'appliquant au croifillon de la roue *m*, l'empêche de tourner, & le marteau peut être tenu élevé.

Mais comme les fardeaux qu'on a à remuer sont très-considérables, on fait usage des potences mobiles; & pour les hausser & baisser, on applique à ces potences des cremaillères. Voyez fig. 16. une de ces cremaillères, dont le mécanisme est si simple qu'il ne demande aucune explication.

La fig. 17. montre des mouffles garnies de cordages, dont on se sert quand les fardeaux sont trop lourds pour les cremaillères.

3°. La troisième question proposée par l'Académie, étoit la meilleure manière d'éprouver les ancres : elle ne fut satisfaite d'aucune des pièces qu'on lui envoya; & elle partagea la troisième partie du prix entre M. Daniel Bernoulli, & M. le marquis Poleni, dont les pièces contenoient d'ailleurs d'excellentes choses. Nous ne dirons donc rien non plus sur cette troisième partie; & nous renvoyons ceux qui voudront s'instruire plus à fond sur cette matière, au volume qui contient ces différentes pièces, imprimé, comme nous l'avons déjà dit, en 1737, à l'Imprimerie royale.

Ancre à demeure, c'est une grosse ancre qui demeure toujours dans un port ou dans une rade, pour servir à toiser les vaisseaux.

Ancre à la veille, c'est celle qui est prête à être mouillée.

Ancre du large, c'est ainsi qu'on appelle une ancre qui est mouillée vers la mer, lorsqu'il y en a une autre qui est mouillée vers la terre.

Ancre de terre, c'est celle qui est mouillée près de la terre, & opposé à celle qui est mouillée au large.

Ancre de flot, & *ancre de jussant* ou *jusant*, c'est lorsqu'on parle de deux ancres mouillées de telle sorte, que l'une étant opposée à l'autre, elles tiennent le vaisseau contre la force du flux & du reflux de la mer.

Bridier l'ancre, c'est envelopper les pattes de l'ancre avec deux planches, lorsqu'étant obligé de mouiller dans un mauvais fond, on veut empêcher que le fer de la patte ne creuse trop & n'élargisse le sable, & que le vaisseau ne chasse. Voyez SOULIER.

Lever l'ancre, c'est la retirer & la mettre dans le vaisseau pour faire route. « Le vent étant favorable, nous levâmes l'ancre, & appareillâmes pour continuer notre route ».

Lever l'ancre par les cheveux, c'est la tirer du fond avec l'orin qui est frappé à la tête de l'ancre.

Va lever l'ancre avec la chaloupe, c'est un commandement d'aller prendre l'ancre par la chaloupe, qui la hale par son orin & la rapporte à bord.

Gouverner sur l'ancre, c'est virer le vaisseau quand on leve l'ancre, & porter le cap sur la bouée, afin que le cable vienne plus droiturier aux écubiers & au cabestan.

Jouer sur son ancre, *filer sur les ancres*, voyez FILER.

Courir sur son ancre, *chasser sur les ancres*, c'est lorsque le vaisseau entraîne ses ancres, & s'éloigne du lieu où il a mouillé; ce qui arrive quand le gros vent ou les coups de mer ont fait quitter prise à l'ancre, à cause de la force avec laquelle le navire l'a tirée : quelques-uns disent improprement *filer sur son ancre*. On dit aussi simplement *chasser* : le vaisseau chasse. Voyez ARER ou CHASSER.

Faire venir l'ancre à pic, ou à pique, *virer à pic*, c'est remettre le cable dans un vaisseau qui se prépare à partir, en sorte qu'il n'en reste que ce qu'il faut pour aller perpendiculairement du navire jusqu'à l'ancre, & qu'en virant encore un demi-tour de cable, elle soit enlevée tout-à-fait hors du fond.

L'ancre a quitté, *l'ancre est dérapée*, c'est-à-dire, que l'ancre qui étoit au fond de l'eau pour arrêter le navire, ne tient plus à la terre.

L'ancre paroît-elle? c'est une demande qu'on fait lorsqu'on retire une ancre du fond, pour savoir si elle est à la superficie de l'eau.

Caponner l'ancre, voyez CAPON.

Bosser l'ancre & la mettre en place, voyez BOSSER.

L'ancre est au boissoir; cela se dit lorsque son grand anneau de fer touche le boissoir.

Etre à l'ancre: lorsqu'une flotte mouille dans un port, ou que l'on mouille dans une rade où il y a déjà beaucoup de vaisseaux, le pilote, & ceux qui ont le commandement, doivent prendre garde à bien mouiller, & que chaque vaisseau soit à une distance raisonnable des autres, ni trop près ou trop loin de terre.

Si le vent commence à forcer, il est à propos que tous les vaisseaux filent du cable également, afin que l'un n'aille pas aborder ou tomber sur l'autre.

L'on est mouillé à une distance raisonnable des autres vaisseaux, lorsqu'il y a assez d'espace entre deux pour ne pas s'aborder en filant tous les cables. Il est bon aussi de butter les vergues, afin que le vent ébranle moins les vaisseaux, & qu'en cas qu'ils vinssent à s'aborder, soit en chassant ou autrement, les vergues des uns ne puissent s'embarasser dans les vergues & les manœuvres des autres. La distance la plus raisonnable qui doit être entre deux vaisseaux mouillés, est de deux ou trois

cales, c'est-à-dire deux ou trois cent toises. (Z)

ANCRE, en Serrurerie, c'est une barre de fer qui a la forme d'une S, ou d'une Y, ou d'un T, ou toute autre figure coudée & en bâton rompu, qu'on fait passer dans l'œil d'un tirant, pour empêcher les écartemens des murs, la poussée des voûtes, ou entretenir les tuyaux des cheminées qui s'élevent beaucoup. Voyez Pl. 12. de Serrurerie : A A est une ancre dans l'œil du tirant H G, chantourné pour que l'œil soit perpendiculaire à l'ancre. Même Pl. la fig. e e est encore une ancre : elle pourroit être ou droite, ou coudée d'une autre façon ; c'est à l'usage qu'on en veut faire à décider de sa forme : mais quelle qu'elle soit du reste, l'ancre est toujours destinée à passer dans l'œil d'un tirant. Voyez TIRANT.

* ANCRE ou ENCRE, (Géog. mod.) petite ville de France en Picardie, sur une petite rivière du même nom. Long. 20. 15. lat. 49. 59.

ANCRÉ, adj. se dit dans le blason, des croix & des sautoirs qui se divisent en deux ; cela vient de ce qu'ils ressemblent à une ancre par la manière dont ils sont tournés. Il porte d'or au sautoir ancré d'azur. (V)

* Broglie, originaire de Piémont, d'or au sautoir ancré d'azur. Cette maison s'est établie en France, où ceux de ce nom servent avec honneur dans nos armées, à l'exemple de leur père, mort au service du Roi, lorsqu'il avoit un brevet de Maréchal de France.

ANCRER, jeter l'ancre, mouiller l'ancre, ou simplement mouiller, donner fond, mettre ou avoir le vaisseau sur le fer, laisser tomber l'ancre (Marine.) : tous ces termes signifient la même chose ; c'est-à-dire, arrêter le vaisseau par l'effet de l'ancre. (Z)

ANCRURE, f. f. défaut du drap, qui naît de ce que le drap n'étant pas bien également tendu partout lorsque le tond, il s'y forme quelques plis insensibles, que la force venant à rencontrer, rase de plus près que les autres endroits de l'étoffe ou du drap ; de sorte que dans ces endroits on aperçoit quelquefois le fond ou la corde. Il est donc de la dernière importance que l'étoffe soit bien également tendue sur la table ou sur le couffin à tondre ; car l'ancre est irréparable : on on a beau peigner les places ancrées, on pallie le défaut ; mais c'est encore aux dépens du corps qu'on achève d'affaiblir, en en détachant des poils qui lui appartiennent, & qui n'étoient pas destinés à couvrir la corde. Voyez l'article DRAPERIE, où toutes les opérations de la fabrique des draps sont expliquées.

* ANCUAH, (Géog. mod.) ville de la province d'Alovahat ; au septentrion de l'Egypte & de la Thébaïde.

* ANCUD, (Géog. mod.) l'Archipel d'Ancud ou de Chiloe, partie de la mer pacifique, entre la côte d'Ancud, celle du Chili & l'île de Chiloe. On lui donne le nom d'Archipel, à cause du grand nombre d'îles dont elle est parsemée.

ANCUD est encore une côte de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, province de Chili, entre l'Archipel d'Ancud, au couchant, les Andes à l'orient, le pays d'Oforno au nord, & les terres Magellaniques au sud.

* ANCULI & ANCULÆ, (Myth.) dieux & déesses que les esclaves adoroient & invoquoient dans les misères de la servitude.

* ANCY-LE-FRANC, (Géog. mod.) petite ville de France dans la Champagne, sur la rivière d'Armançon, proche d'Ancy-le-Savreux.

* ANCYRE, aujourd'hui ANGURI ou ANGOURI, voyez ANGOURI. Il y avoit encore dans la Phrygie Pacatienne une ville de ce nom, que les Grecs nommoient ANGYRA.

ANCYROIDE, f. f. ἀγκυροειδής. Quelques Anato-

mistes se servent de ce mot pour désigner une éminence de l'omoplate en forme de bec : on l'appelle aussi coracoïde. Voyez CORACOÏDE & OMOPLATE. (L)

* ANCZAKRICH, (Géog. mod.) fleuve de la Podolie, qui se jette dans la mer Noire proche d'Oczacow.

ANDABATE, f. m. (Hist. anc.) sorte de gladiateurs qui combattoient les yeux fermés, soit qu'ils les eussent couverts d'un bandeau, soit qu'ils portassent une armure de tête qui se rabattoit sur leur visage. Quelques auteurs dérivent ce mot du Grec ἀναβάτης, en Latin *ascensor*, parce que les gladiateurs dont il s'agit combattoient à cheval, ou montés sur un char. (G)

* D'autres aiment mieux faire venir ce mot d'ἀντα, *contra*, & βαίω, *gradior*, je marche.

* ANDAGAILAS, f. m. (Géog. mod.) peuple de l'Amérique méridionale au Pérou, entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa.

ANDAILLOTS, voyez DAILLOTS.

* ANDAIN ou ONDAIN, f. m. (Agricult.) étendue de pré en longueur sur la largeur de ce qu'un faucheur peut abattre d'herbe d'un coup de faulx. Ainsi on dit, il y a trente andains sur la largeur de ce pré. Les meüniers prétendent avoir le droit de faucher un andain tout le long du biez de leurs moulins.

* ANDALOUSIE, f. f. (Géog. mod.) grande province d'Espagne partagée en deux par le Guadalquivir ; Séville en est la capitale. Long. 11-16. lat. 36-38.

L'Andalousie est la contrée la plus agréable & la plus riche de toute l'Espagne.

* ANDALOUSIE, (LA NOUVELLE) contrée de l'Amérique méridionale en Terre-ferme.

* ANDAMANS (ÎLE DES) Géog. mod. île de l'Inde, dans le golfe de Bengale.

* ANDANAGAR, (Géog. mod.) ville de la presqu'île de l'Inde, au-deçà du Cange, dans le royaume de Decan.

ANDANTE, adj. pris subst. terme de Musique. Ce mot écrit à la tête d'un air désigne, du lent au vite ; c'est le second des quatre principaux degrés de mouvement établis dans la Musique Italienne. *Andante* est un participe Italien qui signifie *allant, qui va* ; il caractérise un mouvement modéré, qui n'est ni lent ni vite, & qui répond à peu près à celui que nous exprimons en François par ces mots, *sans lenteur*. Voyez MOUVEMENT.

Le diminutif *andantino* indique un peu plus de gaieté dans la mesure ; ce qu'il faut bien remarquer, le diminutif *allegretto* signifiait tout le contraire. Voyez ALLEGRO. (S)

* ANDARGE, (Géog. mod.) rivière de France qui a sa source dans les vallées d'Unflan, & se joint près de Verneuil à l'Arron.

* ANDATE, f. f. (Myth.) déesse de la victoire, que les anciens peuples de la grande Bretagne honoroient d'un culte particulier.

* ANDELLE, (Géog. mod.) rivière de France en Normandie, qui a sa source près de la Ferté-en-Bray, passe par le Vexin Normand, & se jette dans la Seine à quatre lieues au-dessus de Rouen.

ANDELLE, (BOIS D') Commerce. Ce bois arrive à Paris au port Saint-Nicolas ou du Louvre : il est presqu'un tout charme, & commode pour la chambre, parce qu'il s'allume facilement, & fait un feu clair. Il n'a que deux piés & demi. Voyez ANNEAU.

* ANDELY, (Géog. mod.) petite ville de France dans la Normandie, coupée en deux par un chemin pavé. L'une des parties de ce lieu s'appelle le grand Andely ; & l'autre, le petit Andely. Celui-ci est sur la Seine ; l'autre sur le ruisseau de Gambon. Long. 19. lat. 49-20. C'est la patrie du fameux Poussin, si célèbre dans l'Ecole de Peinture Française.

* ANDEOL (SAINT), *Géog. mod.* petite ville de France, dans le Vivarès. *Long.* 22-20. *lat.* 44. 24.

* ANDERNACH, (*Géog. mod.*) ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin & dans l'archevêché de Cologne, sur le Rhin. *Long.* 25. *lat.* 50-27.

* ANDES (CORDELIÈRE DES), *Géog. mod.* chaîne de hautes montagnes dans l'Amérique méridionale, qui s'étend du nord au sud dans le Pérou, le Chili, jusqu'au détroit de Magellan. *Voyez* CORDELIÈRE.

* ANDEVALLO (CAMPO D'), *Géog. mod.* petite contrée d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontières de Portugal & de l'Estramadoure Espagnole.

* ANDIATOROQUE, (*Géog. mod.*) lac du Canada ou nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, du côté de la nouvelle Angleterre.

* ANDILLY, LA BLANCHE D'ANDILLY, sub. f. (*Jardinage.*) espèce de pêche qui foisonne beaucoup; elle est grosse, ronde, un peu plate, point rouge au dedans, & assez agréable au goût, si on ne lui laisse pas le tems de devenir pâteuse, ce qui lui arrive quand elle est trop mûre.

* ANDIRA ou ANGELYN, G. Pison. (*Hist. nat. bot.*) est un arbre du Brésil dont le bois est dur & propre pour les bâtimens; son écorce est cendrée, & sa feuille semblable à celle du laurier, mais plus petite. Il pousse des boutons noirâtres d'où sortent beaucoup de fleurs ramassées, odorantes, de belle couleur purpurine & blanche. Son fruit a la figure & la grosseur d'un œuf; verd d'abord, mais noircissant peu-à-peu, ayant comme une future à un de ses côtés, & d'un goût très-amer. Son écorce est dure, & il renferme une amande jaunâtre, d'un mauvais goût, tirant sur l'amer avec quelque astriction.

On pulvérise le noyau, & l'on fait prendre de la poudre pour les vers: mais il faut que la dose soit au-dessous d'un scrupule, autrement elle tourneroit en poison.

L'écorce, le bois, & le fruit, sont amers comme de l'aloès; & c'est en quoi il diffère d'un autre *andira* semblable en tout à celui-ci, excepté par le goût qu'il a insipide. Les bêtes sauvages mangent de son fruit, & elles s'en engraisent. *Lemery.*

* ANDIRA-GUACU, (*Hist. nat.*) chauve-souris de la grosseur de nos pigeons; elles ont une excroissance sur le nez, ce qui les fait appeler *chauve-souris cornues*; des ailes cendrées longues d'un demi-pié, les oreilles larges, les dents blanches, & cinq doigts au pié armés d'ongles crochus. Elles poursuivent les animaux, & les fucent quand elles peuvent les attraper. Il y en a qui se glissent dans les lits, & percent les veines des piés; la langue & le cœur de l'*andira* passent pour un poison.

* ANDIRINE, (*Mythol.*) surnom de Cybele qui avoit un temple dans la ville d'Andere.

* ANDOKAN, ANDEKAN, ANDUGIAN, & FARGANAH, (*Géog. mod.*) ville de la province de Tranfoxane de la dépendance de celle de *Farganah*. *Farganah* est donc le nom d'une ville ou d'une province. Quelques-uns veulent que *Andokan* ou *Farganah* soit aussi *Akhsehiker*.

* ANDONVILLE, (*Géog. mod.*) ville de France, généralité de Paris, élection d'Estampes.

* ANDORIA (LAC D'), LAGO SALSO, (*Géog. mod.*) lac du royaume de Naples dans la Capitanate, entre les rivières Candaloro & Coropello, proche le golfe de Venise & la ville de Manfredonia.

* ANDOVER, (*Géog. mod.*) ville d'Angleterre dans le Southampton. *Long.* 16-15. *lat.* 51-10.

ANDOUILLE, f. f. c'est, chez les *Chaircuitiers*, un hachi de fraise de veau, de panne, de chair de porc, entonné dans un boyau avec des épices, de fines herbes, & autres assaisonnemens propres à rendre ces viandes de haut goût.

Andouilles de cochon. Prenez de gros boyaux de cochon, coupez-en le gros bout, faites-les tremper un jour ou deux, lavez-les, faites-les blanchir dans de l'eau où vous aurez mis de l'oignon & du vin blanc, jetez-les dans d'autre eau fraîche, coupez les boyaux de la longueur dont vous voulez les *andouilles*; prenez du ventre de cochon, ôtez-en le gras, coupez-en des lifières de la longueur des boyaux; fourrez de ces lifières dans les boyaux le plus que vous pourrez, & vos *andouilles* seront faites.

Vous les ferez cuire dans un pot bien bouché sur un feu modéré; quand elles commenceront à rendre leur suc, vous y jetez un peu d'eau, de l'oignon, du clou de girofle, deux verres de vin blanc, du sel, du poivre, & les laisserez achever de cuire dans cette sauce.

Andouilles de veau. Les *andouilles* de veau sont plus délicates. On en fait de deux sortes; de fraise de veau cuite & fourrée dans le boyau de cochon, ou de la même fraise fourrée dans le boyau de mouton. Dans l'un & l'autre cas, on prépare les boyaux comme ci-dessus; on ajoute seulement à la fraise de veau tous les ingrédients capables d'en relever le goût.

* ANDOUILLES de tabac: prenez des feuilles de tabac prêtes à torquer; choisissez les plus larges & les plus belles; étendez-les sur une table bien unie; mettez sur ces feuilles celles qui seront moins grandes; roulez-les les unes sur les autres, & vous aurez une *andouille de tabac*. Cette *andouille* servira d'ame à d'autres feuilles qu'on étendra dessus, si on veut la rendre plus grosse. Quand l'*andouille* aura pris la grosseur & le poids que vous voudrez qu'elle ait, prenez un linge imbibé d'eau de mer, ou de quelque autre liqueur; que ce linge soit fort & gros; enveloppez-en fortement l'*andouille*; liez ce linge par les deux bouts; ensuite en commençant par un des bouts liés, & finissant par l'autre, ficellez-le ferme, de manière que les tours se touchent tous. Laissez l'*andouille* ficellée jusqu'à ce que vous présumiez que les feuilles s'attachant les unes aux autres, le tout ait pris de la consistance. Alors ôtez la corde & le linge, & coupez l'*andouille* par les deux bouts pour connoître la qualité du tabac. Les plus fortes *andouilles* ne pèsent pas dix livres, & les plus foibles n'en pèsent pas moins de cinq.

ANDOUILLERS, s. m. plur. *terme de Vénèrie*; ce sont les chevilles ou premiers cors qui sortent des perches ou du marrain du cerf, du daim & du chevreuil. Les *sur-andouillers* sont les seconds cors. *Voyez* CORS.

* ANDRA ou ARDRA, (*Géog. mod.*) fleuve d'Afrique sur la côte de Guinée, à 30 lieues de Benin.

* ANDRAGIRI ou GUDAVIRI, (*Géog. mod.*) royaume & ville dans l'île de Sumatra en Asie, presqu'au sous la ligne équinoxiale.

* ANDRÉ, (*Géog. mod.*) petite rivière de France en Bretagne, qui se jette à Nantes dans la Loire.

* ANDRÉ, ville de Phrygie dans l'Asie mineure.

* ANDRÉ (SAINT), *Géog. mod.* petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèse de Lodeve.

* ANDRÉ (SAINT), *Géog. mod.* ville d'Ecosse; capitale de la province de Fife sur la côte orientale de la mer Britannique. *Long.* 15. 15. *lat.* 56. 30.

* ANDRÉ DE BEAULIEU (SAINT), *Géog. mod.* petite ville de France en Touraine, élection de Loches.

* ANDRÉ (PORT SAINT), *Géog. mod.* Espagne; frontière de Biscaye sur une péninsule. *Long.* 13. 25. *lat.* 43. 25.

ANDRÉ, (*Hist. mod.*) chevaliers de *S. André* ou du *Chardon*. *Voyez* CHARDON.

Croix de S. André est une espèce de coquarde que les Ecossois portent à leur chapeau le jour de la fête

de ce saint. Elle est composée de rubans bleus & de blancs qui se traversent en croix ou en fautoir ; ils portent cette coquarde pour honorer la mémoire du crucifiement de *S. André*, qui est le patron de l'Écosse. Voyez CROIX & SAUTOIR. (G)

* ANDREAS (SAINT), *Géog. mod.* ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, duché de Carinthie, sur la rivière de Lavant. *Long.* 32. *lat.* 46. 50.

* ANDREJOF, (*Géog. mod.*) ville située proche du Boristhène, entre la Moscovie & la Pologne.

* ANDRES, (*Géog. anc.*) ville ancienne de Galatie, située près d'Ancyre.

* ANDRIA, (*Géog. mod.*) ville assez considérable d'Italie au royaume de Naples dans la terre de Bari. *Long.* 34. 3. *lat.* 41. 15.

* ANDRINOPE, (*Géog. mod.*) ville célèbre de la Turquie en Europe dans la Romanie, sur la rivière de Marisa. *Long.* 44. 13. *lat.* 41. 45.

Amurat I. empereur des Turcs, prit cette ville sur les empereurs Grecs en 1362 ; & elle fut la capitale de l'empire Ottoman jusqu'à la prise de Constantinople en 1453.

* ANDRO, (*Géog. mod.*) île & ville de la Turquie en Europe, l'une des Cyclades dans l'Archipel. *Long.* 43. *lat.* 37. 50.

* ANDROGENIES, f. f. pl. (*Myth.*) fêtes instituées par les Athéniens en l'honneur d'*Androgé*, fils de Minos, que le roi d'Athènes allarmé de ses liaisons avec les Pallantides, fit assassiner. Minos vengea la mort de son fils, & contraignit les Athéniens à en rappeler la mémoire par les fêtes appelées *Androgénies*.

* ANDROGYNES, hommes de la fable qui avoient les deux sexes, deux têtes, quatre bras, & deux pieds. Le terme *androgyné* est composé des deux mots grecs *άνδρ*, au génitif *άνδρῶς*, mâle, & de *γυνή*, femme. Beaucoup de Rabbins prétendent qu'Adam fut créé homme & femme, homme d'un côté, femme de l'autre, & qu'il étoit ainsi composé de deux corps que Dieu ne fit que séparer. Voyez *Manass. Ben Israel. Maimonid. op. Heideg. Hist. Patriarch. tom. I. pag. 128.*

Les dieux, dit Platon dans *le Banquet*, avoient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps & deux sexes. Ce tout bizarre étoit d'une force extraordinaire qui le rendit insolent. L'*androgyné* résolut de faire la guerre aux dieux. Jupiter irrité l'alloit détruire : mais fâché de faire périr en même tems le genre humain, il se contenta d'affoiblir l'*androgyné* en le séparant en deux moitiés. Il ordonna à Apollon de perfectionner ces deux demi-corps, & d'étendre la peau, afin que toute leur surface en fût couverte. Apollon obéit & la donna au nombril. Si cette moitié se révolte, elle sera encore sous-divisée par une section qui ne lui laissera qu'une des parties qu'elle a doubles ; & ce quart d'homme sera anéanti, s'il persiste dans sa méchanceté. L'idée de ces *androgynes* pourroit bien avoir été empruntée du passage de Moïse, où cet historien de la naissance du monde dit qu'Eve étoit l'os des os & la chair de la chair d'Adam. Quoi qu'il en soit, la fable de Platon a été très-ingénieusement employée par un de nos poètes que ses malheurs ont rendu presque aussi célèbre que ses vers. Il attribue avec le philosophe ancien, le penchant qui entraîne un des sexes vers l'autre à l'ardeur naturelle qu'ont les moitiés de l'*androgyné* pour se rejoindre ; & l'inconstance à la difficulté qu'a chaque moitié de rencontrer sa semblable. Une femme nous paroît-elle aimable, nous la prenons sur le champ pour cette moitié, avec laquelle nous n'eussions fait qu'un tout, sans l'insolence du premier *androgyné*.

*Le cœur nous dit : ah ! la voilà, c'est elle :
Mais à l'épreuve, hélas ce ne l'est point !*

* ANDROGYNES, (*Géog. anc.*) anciens peuples

d'Afrique dont Aristote & Pline ont fait mention. Ils avoient, à ce qu'on dit, les deux sexes, la mamelle droite de l'homme, & la mamelle gauche de la femme.

ANDROGYNE, subst. pris adject. Les *Astrologues* donnent ce nom à celles des planètes qui sont tantôt chaudes & tantôt froides. Mercure, par exemple, est censé sec & chaud proche du Soleil, mais humide & froid proche de la Lune. Voyez ASPECT, voyez aussi INFLUENCE.

ANDROÏDE, f. m. (*Méchan.*) automate ayant figure humaine & qui, par le moyen de certains ressorts, &c. bien disposés, agit & fait d'autres fonctions extérieurement semblables à celles de l'homme. Voyez AUTOMATE. Ce mot est composé du grec *άνδρ*, génitif *άνδρῶς*, homme, & de *είδος*, forme.

Albert le Grand avoit, dit-on, fait un *androïde*. Nous en avons vu un à Paris en 1738, dans le *Flûteur automate* de M. Vaucanson, aujourd'hui de l'académie royale des Sciences.

L'auteur publia cette année 1738, un mémoire approuvé avec éloge par la même Académie : il y fait la description de son *Flûteur*, que tout Paris a été voir en foule. Nous inférerons ici la plus grande partie de ce mémoire, qui nous a paru digne d'être conservé.

La figure est de cinq piés & demi de hauteur environ, assise sur un bout de roche, placée sur un pié-d'estal quarré, de quatre piés & demi de haut sur trois piés & demi de large.

A la face antérieure du pié-d'estal (le panneau étant ouvert) on voit à la droite un mouvement, qui, à la faveur de plusieurs roues, fait tourner en-dessous un axe d'acier de deux piés six pouces de long, coudé en six endroits dans sa longueur par égale distance, mais en sens différens. A chaque coude sont attachés des cordons qui aboutissent à l'extrémité des panneaux supérieurs de six soufflets de deux piés & demi de long sur six pouces de large, rangés dans le fond du pié-d'estal, où leur panneau inférieur est attaché à demeure ; de sorte que l'axe tournant, les six soufflets se haussent & s'abaissent successivement les uns après les autres.

A la face postérieure, au-dessus de chaque soufflet, est une double poulie, dont les diamètres sont inégaux ; savoir, l'un de trois pouces, & l'autre d'un pouce & demi ; & cela pour donner plus de levée aux soufflets, parce que les cordons qui y sont attachés vont se rouler sur le plus grand diamètre de la poulie, & ceux qui sont attachés à l'axe qui les tire se roulent sur le petit.

Sur le grand diamètre de trois de ces poulies du côté droit, se roulent aussi trois cordons, qui par le moyen de plusieurs petites poulies, aboutissent aux panneaux supérieurs de trois soufflets placés sur le haut du bâti, à la face antérieure & supérieure.

La tension qui se fait à chaque cordon, lorsqu'il commence à tirer le panneau du soufflet où il est attaché, fait mouvoir un levier placé au-dessus, entre l'axe & les doubles poulies, dans la région moyenne & inférieure du bâti. Ce levier, par différens renvois, aboutit à la soupape qui se trouve au-dessous du panneau inférieur de chaque soufflet, & la soutient levée, afin que l'air y entre sans aucune résistance, tandis que le panneau supérieur en s'élevant en augmente la capacité. Par ce moyen, outre la force que l'on gagne, on évite le bruit que fait ordinairement cette soupape, causé par le tremblement que l'air occasionne en entrant dans le soufflet : ainsi les neuf soufflets sont mûs sans secousse, sans bruit, & avec peu de force.

Ces neuf soufflets communiquent leur vent dans trois tuyaux différens & séparés. Chaque tuyau reçoit celui de trois soufflets ; les trois qui sont dans le

bas du bâti à droite par la face antérieure, communiquent leur vent à un tuyau qui regne en-devant sur le montant du bâti du même côté, & ces trois-là sont chargés d'un poids de quatre livres : les trois qui sont à gauche dans le même rang, donnent leur vent dans un semblable tuyau, qui regne pareillement sur le montant du bâti du même côté, & ne sont chargés chacun que d'un poids de deux livres : les trois qui sont sur la partie supérieure du bâti, donnent aussi leur vent à un tuyau qui regne horizontalement sous eux & en-devant ; ceux-ci ne sont chargés que du poids de leur simple panneau.

Ces tuyaux par différens coudes, aboutissent à trois petits réservoirs placés dans la poitrine de la figure. Là par leur réunion ils en forment un seul, qui montant par le gosier, vient par son élargissement former dans la bouche une cavité, terminée par deux especes de petites levres qui posent sur le trou de la flûte ; ces levres donnent plus ou moins d'ouverture, & ont un mouvement particulier pour s'avancer & se reculer. En-dedans de cette cavité est une petite languette mobile, qui par son jeu peut ouvrir & fermer au vent le passage que lui laissent les levres de la figure.

Voilà par quel moyen le vent a été conduit jusqu'à la flûte. Voici ceux qui ont servi à le modifier.

A la face antérieure du bâti à gauche, est un autre mouvement qui, à la faveur de son roüage, fait tourner un cylindre de deux piés & demi de long sur soixante-quatre pouces de circonférence. Ce cylindre est divisé en quinze parties égales d'un pouce & demi de distance. A la face postérieure & supérieure du bâti est un clavier traînant sur ce cylindre, composé de quinze leviers très-mobiles, dont les extrémités du côté du dedans sont armées d'un petit bec d'acier, qui répond à chaque division du cylindre. A l'autre extrémité de ces leviers sont attachés des fils & chaînes d'acier, qui répondent aux différens réservoirs de vent, aux doigts, aux levres & à la langue de la figure. Ceux qui répondent aux différens réservoirs de vent sont au nombre de trois, & leurs chaînes montent perpendiculairement derriere le dos de la figure jusque dans la poitrine où ils sont placés, & aboutissent à une soupape particuliere à chaque réservoir : cette soupape étant ouverte, laisse passer le vent dans le tuyau de communication qui monte, comme on l'a déjà dit, par le gosier dans la bouche. Les leviers qui répondent aux doigts sont au nombre de sept, & leurs chaînes montent aussi perpendiculairement jusqu'aux épaules, & là se coudent pour s'insérer dans l'avant-bras jusqu'au coude, où elles se plient encore pour aller le long du bras jusqu'au poignet ; elles y sont terminées chacune par une charniere qui se joint à un tenon que forme le bout du levier contenu dans la main, imitant l'os que les Anatomistes appellent l'os du métacarpe, & qui, comme lui, forme une charniere avec l'os de la premiere phalange, de façon que la chaîne étant tirée, le doigt puisse se lever. Quatre de ces chaînes s'insèrent dans le bras droit, pour faire mouvoir les quatre doigts de cette main, & trois dans le bras gauche pour trois doigts, n'y ayant que trois trous qui répondent à cette main. Chaque bout de doigt est garni de peau, pour imiter la mollesse du doigt naturel, afin de pouvoir boucher le trou exactement. Les leviers du clavier qui répondent au mouvement de la bouche sont au nombre de quatre : les fils d'acier qui y sont attachés forment des renvois, pour parvenir dans le milieu du rocher en-dedans ; & là ils tiennent à des chaînes qui montent perpendiculairement & parallèlement à l'épine du dos dans le corps de la figure ; & qui passant par le cou, viennent dans la bouche s'attacher aux parties, qui font faire quatre différens mouvemens aux levres intérieures : l'un fait ouvrir ces levres pour donner une plus grande issue au vent ;

l'autre la diminue en les rapprochant ; le troisieme les fait retirer en-arriere ; & le quatrieme les fait avancer sur le bord du trou.

Il ne reste plus sur le clavier qu'un levier, où est pareillement attachée une chaîne qui monte ainsi que les autres, & vient aboutir à la languette qui se trouve dans la cavité de la bouche derriere les levres, pour emboucher le trou, comme on l'a dit ci-dessus.

Ces quinze leviers répondent aux quinze divisions du cylindre par les bouts où sont attachés les becs d'acier, & à un pouce & demi de distance les uns des autres. Le cylindre venant à tourner, les lames de cuivre placées sur ses lignes divisées, rencontrent les becs d'acier & les soustiennent levés plus ou moins long-tems, suivant que les lames sont plus ou moins longues : & comme l'extrémité de tous ces becs forme entre eux une ligne droite, parallele à l'axe du cylindre, coupant à angle droit toutes les lignes de division, toutes les fois qu'on placera à chaque ligne une lame, & que toutes leurs extrémités formeront entr'elles une ligne également droite, & parallele à celle que forment les becs des leviers, chaque extrémité de lame (le cylindre retournant) touchera & soulevera dans le même instant chaque bout de levier ; & l'autre extrémité des lames formant également une ligne droite, chacune laissera échapper son levier dans le même tems. On conçoit aisément par-là comment tous les leviers peuvent agir & concourir tous à la fois à une même opération s'il est nécessaire. Quand il n'est besoin de faire agir que quelques leviers, on ne place des lames qu'aux divisions où répondent ceux qu'on veut faire mouvoir : on en détermine même le tems en les plaçant plus ou moins éloignées de la ligne que forment les becs : on fait cesser aussi leur action plutôt ou plus tard, en les mettant plus ou moins longues.

L'extrémité de l'axe du cylindre du côté droit est terminée par une vis sans fin à simples filets, distans entr'eux d'une ligne & demie, & au nombre de douze, ce qui comprend en tout l'espace d'un pouce & demi de longueur, égal à celui des divisions du cylindre.

Au-dessus de cette vis est une piece de cuivre immobile, solidement attachée au bâti, à laquelle tient un pivot d'acier d'une ligne environ de diametre, qui tombe dans une cannelure de la vis & lui sert d'écrou, de façon que le cylindre est obligé en tournant de suivre la même direction que les filets de la vis, contenus par le pivot d'acier qui est fixe. Ainsi chaque point du cylindre décrira continuellement en tournant une ligne spirale, & fera par conséquent un mouvement progressif de droit à gauche.

C'est par ce moyen que chaque division du cylindre, déterminée d'abord sous chaque bout de levier, changera de point à chaque tour qu'il fera, puisqu'il s'en éloignera d'une ligne & demie, qui est la distance qu'ont les filets de la vis entr'eux.

Les bouts des leviers attachés au clavier restant donc immobiles, & les points du cylindre auxquels ils répondent d'abord, s'éloignant à chaque instant de la perpendiculaire, en formant une ligne spirale, qui par le mouvement progressif du cylindre est toujours dirigée au même point, c'est-à-dire à chaque bout de levier ; il s'ensuit que chaque bout de levier trouve à chaque instant des points nouveaux sur les lames du cylindre qui ne se répètent jamais, puisqu'elles forment entr'elles des lignes spirales qui forment douze tours sur le cylindre avant que le premier point de division vienne sous un autre levier, que celui sous lequel il a été déterminé en premier lieu.

C'est dans cet espace d'un pouce & demi qu'on place toutes les lames, qui forment elles-mêmes les lignes spirales, pour faire agir le levier sous qui elles doivent toujours passer pendant les douze tours que

fait le cylindre. A mesure qu'une ligne change pour son levier, toutes les autres changent pour le leur : ainsi chaque levier a douze lignes de lames de 64 pouces de diamètre qui passent sous lui, & qui font entr'elles une ligne de 768 pouces de long. C'est sur cette ligne que sont placées toutes les lames suffisantes pour l'action du levier durant tout le jeu.

Il ne reste plus qu'à faire voir comment tous ces différens mouvemens ont servi à produire l'effet qu'on s'est proposé dans cet automate, en les comparant avec ceux d'une personne vivante.

Est-il question de lui faire tirer du son de sa flûte, & de former le premier ton, qui est le *ré* d'en-bas ? On commence d'abord à disposer l'embouchûre; pour cet effet on place sur le cylindre une lame dessous le levier qui répond aux parties de la bouche, servant à augmenter l'ouverture que font les levres. Secondement, on place une lame sous le levier qui sert à faire reculer ces mêmes levres. Troisièmement, on place une lame sous le levier qui ouvre la soupape du réservoir du vent qui vient des petits soufflets qui ne sont point chargés. On place en dernier lieu une lame sous le levier qui fait mouvoir la languette pour donner le coup de langue; de façon que ces lames venant à toucher dans le même tems les quatre leviers qui servent à produire les susdites opérations, la flûte sonnera le *ré* d'en-bas.

Par l'action du levier qui sert à augmenter l'ouverture des levres, on imite l'action de l'homme vivant, qui est obligé de l'augmenter dans les tons bas. Par le levier qui sert à faire reculer les levres, on imite l'action de l'homme, qui les éloigne du trou de la flûte en la tournant en-dehors. Par le levier qui donne le vent provenant des soufflets qui ne sont chargés que de leur simple panneau, on imite le vent foible, que l'homme donne alors, vent qui n'est pareillement poussé hors de son réservoir que par une légère compression des muscles de la poitrine. Par le levier qui sert à faire mouvoir la languette, en débouchant le trou que forment les levres pour laisser passer le vent, on imite le mouvement que fait aussi la langue de l'homme, en se retirant du trou pour donner passage au vent, & par ce moyen lui faire articuler une telle note. Il résultera donc de ces quatre opérations différentes, qu'en donnant un vent foible, & le faisant passer par une issue large dans toute la grandeur du trou de la flûte, son retour produira des vibrations lentes, qui seront obligées de se continuer dans toutes les particules du corps de la flûte, puisque tous les trous se trouveront bouchés, & par conséquent la flûte donnera un ton bas; c'est ce qui se trouve confirmé par l'expérience.

Veut-on lui faire donner le ton au-dessus, savoir le *mi* ? aux quatre premières opérations pour le *ré* on en ajoute une cinquième; on place une lame sous le levier, qui fait lever le troisième doigt de la main droite pour déboucher le sixième trou de la flûte, & on fait approcher tant-soit-peu les levres du trou de la flûte en baissant un peu la lame du cylindre qui tenoit le levier élevé pour la première note, savoir le *ré* : ainsi donnant plutôt aux vibrations une issue, en débouchant le premier trou du bout, la flûte doit sonner un ton au-dessus; ce qui est aussi confirmé par l'expérience.

Toutes ces opérations se continuent à-peu-près les mêmes dans les tons de la première octave, où le même vent suffit pour les former tous, c'est la différente ouverture des trous, par la levée des doigts, qui les caractérise : on est seulement obligé de placer sur le cylindre des lames sous les leviers, qui doivent lever les doigts pour former tel ou tel ton.

Pour avoir les tons de la seconde octave, il faut changer l'embouchûre de situation, c'est-à-dire, placer une lame dessous le levier, qui contribue à

faire avancer les levres au-delà du diamètre du trou de la flûte, & imiter par-là l'action de l'homme vivant, qui en pareil cas tourne la flûte un peu en-dedans. Secondement il faut placer une lame sous le levier, qui, en faisant rapprocher les deux levres, diminue leur ouverture; opération que fait pareillement l'homme quand il serre les levres pour donner une moindre issue au vent. Troisièmement, il faut placer une lame sous le levier qui fait ouvrir la soupape du réservoir, qui contient le vent provenant des soufflets chargés du poids de deux livres; vent qui se trouve poussé avec plus de force, & semblable à celui que l'homme vivant pousse par une plus forte compression des muscles pectoraux. De plus, on place des lames sous les leviers nécessaires pour faire lever les doigts qu'il faut. Il s'ensuivra de toutes ces différentes opérations, qu'un vent envoyé avec plus de force, & passant par une issue plus petite, redoublera de vitesse & produira par conséquent les vibrations doubles; & ce sera l'*octave*.

A mesure qu'on monte dans les tons supérieurs de cette seconde octave, il faut de plus en plus ferrer les levres, pour que le vent, dans un même tems, augmente de vitesse.

Dans les tons de la troisième octave, les mêmes leviers qui vont à la bouche agissent comme dans ceux de la seconde, avec cette différence que les lames sont un peu plus élevées, ce qui fait que les levres vont tout-à-fait sur le bord du trou de la flûte, & que le trou qu'elles ferment devient extrêmement petit. On ajoute seulement une lame sous le levier qui fait ouvrir la soupape, pour donner le vent qui vient des soufflets les plus chargés, savoir du poids de quatre livres; par conséquent le vent poussé avec une plus forte compression, & trouvant une issue encore plus petite, augmentera de vitesse en raison triple : on aura donc la *triple octave*.

Il se trouve des tons dans toutes ces différentes octaves plus difficiles à rendre les uns que les autres; on est pour lors obligé de les ajuster en plaçant les levres sur une plus grande ou plus petite corde du trou de la flûte, en donnant un vent plus ou moins fort, ce que fait l'homme dans les mêmes tons où il est obligé de ménager son vent & de tourner la flûte plus ou moins en-dedans ou en-dehors.

On conçoit facilement que toutes les lames placées sur le cylindre sont plus ou moins longues, suivant le tems que doit avoir chaque note, & suivant la différente situation où doivent se trouver les doigts pour les former; ce qu'on ne détaillera point ici pour ne point donner à cet article trop d'étendue. On fera remarquer seulement que dans les ensemens de son il a fallu, pendant le tems de la même note, substituer imperceptiblement un vent foible à un vent fort, & à un plus fort un plus foible, & varier conjointement les mouvemens des levres, c'est-à-dire, les mettre dans leur situation propre pour chaque vent.

Lorsqu'il a fallu faire le doux, c'est-à-dire imiter un écho, on a été obligé de faire avancer les levres sur le bord du trou de la flûte, & envoyer un vent suffisant pour former un tel ton, mais dont le retour par une issue aussi petite qu'est celle de son entrée dans la flûte, ne peut frapper qu'une petite quantité d'air extérieur; ce qui produit, comme on l'a dit ci-dessus, ce qu'on appelle *écho*.

Les différens airs de lenteur & de mouvement ont été mesurés sur le cylindre par le moyen d'un levier, dont une extrémité armée d'une pointe pouvoit, lorsqu'on frappoit dessus, marquer ce même cylindre. A l'autre bras du levier étoit un ressort qui faisoit promptement relever la pointe. On lâchoit le mouvement qui faisoit tourner le cylindre avec une vitesse déterminée pour tous les airs : dans le même

tems une personne jouoit sur la flûte l'air qu'on vouloit mesurer; un autre battoit la mesure sur le bout du levier qui pointoit le cylindre, & la distance qui se trouvoit entre les points étoit la vraie mesure des airs qu'on vouloit noter; on subdivisoit ensuite les intervalles en autant de parties que la mesure avoit de tems. (O)

* Combien de finesse dans tout ce détail! Que de délicatesse dans toutes les parties de ce mécanisme! Si cet article, au lieu d'être l'exposition d'une machine exécutée, étoit le projet d'une machine à faire, combien de gens ne le traiteroient-ils pas de chimere? Quant à moi, il me semble qu'il faut avoir bien de la pénétration & un grand fonds de mécanique pour concevoir la possibilité du mouvement des levres de l'automate, de la ponctuation du cylindre, & d'une infinité d'autres particularités de cette description. Si quelqu'un nous propose donc jamais une machine moins compliquée, telle que seroit celle d'un harmonometre, ou d'un cylindre divisé par des lignes droites & des cercles dont les intervalles marqueraient les mesures, & percé sur ces intervalles de petits trous dans lesquels on pourroit insérer des pointes mobiles, qui s'appliquant à discrétion sur telles touches d'un clavier que l'on voudroit, exécuteroit telle piece de Musique qu'on desireroit à une ou plusieurs parties; alors gardons-nous bien d'accuser cette machine d'être impossible, & celui qui la propose d'ignorer la Musique; nous risquerions de nous tromper lourdement sur l'un & sur l'autre cas.

ANDROLEPSIE, f. f. (*Hist. anc.*) mot formé d'*ανηρ*, homme, & de *λαμβάνω*, je prends. Lorsqu'un Athénien avoit été tué par le citoyen d'une autre ville, si la ville refusoit de livrer le coupable, il étoit permis de saisir trois de ses citoyens, & de punir en eux le meurtre commis. C'est ce que les Grecs appelloient *androlepsie*, & les Romains *clarigatio*. Ce mot signifie aussi dans quelques auteurs des représailles. Voyez REPRÉSAILLES. (G)

ANDROMEDE, f. f. (*Astron.*) constellation boréale qui consiste en vingt-sept étoiles. (O)

* ANDROPHONOS, (*Myth.*) nom qui fut donné à Venus après que Lais eut été tuée dans son temple à coups d'aiguille par la jeuneffe Thessalienne.

ANDROSACE, f. f. *androsace*, (*Hist. nat. bot.*) herbe à fleur d'une seule feuille, semblable en quelque maniere à une soucoupe, & découpée; le pistil perce le fond de cette fleur, & devient dans la suite un fruit rond & enveloppé en partie par le calice; ce fruit s'ouvre par le haut, & il est rempli de plusieurs semences attachées au placenta. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

* ANDROSEN ou ARDROSEN, (*Géog. mod.*) petite ville d'Ecosse, sur la mer & dans la province de Cuningham.

ANDROTOMIE ou bien ANDRATOMIE, sub. f. anatomie ou dissection des corps humains. Voy. DISSECTION. On la dénomme ainsi pour la distinguer de la Zootomie, qui est la dissection des animaux. Voyez ZOOTOmie.

L'Anatomie est le genre, & comprend toutes les sortes de dissections, soit d'hommes, de brutes, ou de plantes. L'Androtomie & la Zootomie en sont des especes. (L)

* ANDUXAR, (*Géog. mod.*) ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. Long. 14. 17. lat. 37. 45.

* ANDUZARD, f. m. (*Agriculture.*) bêche dont on se sert dans le Languedoc pour cultiver les terres où croît le pastel, & dont les reglemens sur le commerce permettent l'usage.

* ANDUZE, (*Géog. mod.*) ville de France, dans le bas Languedoc, sur le Gardon. Long. 23. 4. lat. 43. 39.

Tome I.

ANE ou ASNE, f. m. *asinus*, (*Hist. nat.*) animal quadrupede, bien connu par plusieurs défauts & par plusieurs bonnes qualités; de sorte qu'il n'y a aucun animal qui soit plus dédaigné & plus employé. Il est du genre des solipedes, c'est-à-dire qu'il a la corne du pié d'une seule piece. Il est plus petit que le cheval; il a les oreilles plus longues & plus larges, les levres plus épaisses, la tête plus grosse à proportion du reste du corps, & la queue plus longue: mais elle n'est garnie de poil qu'à l'extrémité, & sa criniere n'est pas si grande que celle du cheval. Les ânes sont de plusieurs couleurs: la plupart sont gris de souris; il y en a de gris argenté, de gris marqué de taches obscures; il y en a de blancs, de bruns, de roux, &c. Ils ont des bandes noires sur le cou & sur les jambes; il y a deux autres bandes qui se croisent sur le garot; l'une suit la colonne vertébrale dans toute son étendue, & l'autre passe sur les épaules. Il y a des ânes noirs. Les flancs de cet animal sont blancs; son poil est dur & roide. Il a six dents incisives; à deux ans & demi il perd les premières: les canines ne sont guere plus longues que les incisives, & en sont éloignées comme dans les chevaux; de sorte que les ânes ont aussi des barres. L'âne a le membre plus grand à proportion du corps que tout autre quadrupede; il a aussi une très-grande ardeur pour l'accouplement: mais il est peu fécond; on choisit le printems pour faire saillir les ânesses, sur-tout le mois de Mai, & l'été est encore plus favorable à leur fécondation. Comme leur terme arrive dans le douzieme mois, elles mettent bas l'année suivante dans la même saison où elles ont été fécondées: le printems & l'été sont aussi plus favorables pour l'ânon; car le froid est plus contraire à ces animaux qu'aux autres bêtes de nos climats. Les ânes peuvent s'accoupler à deux ans & demi: mais il y en a bien peu qui soient féconds à cet âge; il faut qu'ils ayent trois ans pour être bons étalons, & qu'ils n'en ayent pas plus de dix. On croit que les meilleurs sont de couleur grise tirant sur le brun ou le noir; qu'ils doivent être gros & grands: il faut qu'ils portent bien la tête, qu'ils ayent le cou long, les flancs élevés, la croupe plate, la queue courte, &c. & surtout que les parties essentielles à l'opération à laquelle on les destine soient grosses, charnues & robustes. Si la femelle n'a pas été fécondée avant que de perdre ses dernières dents, elle est stérile pour toute sa vie, dit Aristote. Il y a des ânesses qui sont en chaleur chaque mois de l'année: mais on a remarqué qu'elles sont moins fécondes que les autres. Aussi-tôt que la femelle a été saillie, on la foïette, & on la fait courir pour empêcher qu'elle ne rende la liqueur séminale qu'elle a reçûe; elle ne porte ordinairement qu'un petit à la fois, il est très-rare qu'elle ait deux jumeaux. Sept jours après qu'elle a mis bas, elle s'accouple de nouveau avec le mâle; elle est féconde pendant toute sa vie. On ne doit pas la faire travailler pendant le tems qu'elle porte; & au contraire, le travail rend les mâles plus propres à l'accouplement. L'âne s'accouple avec la jument, & le cheval avec l'ânesse; les mulets viennent de ces accouplements, & surtout de celui de l'âne avec la jument. On choisit pour servir d'étalons les plus grands ânes & les plus vigoureux, ceux qui ont le plus gros membre, comme sont les ânes de Mirebalais; il y en a eu qui ont valu dans quelques provinces ou royaumes jusqu'à douze & quinze cents livres. Voyez MULET. L'âne s'accouple aussi avec la vache, & l'ânesse avec le taureau, & ils produisent les jumarts. Voyez JUMART.

L'âne est fort aisé à nourrir; les plus mauvais pâturages sont bons pour cet animal; il cherche les chardons; les feuillages des buissons & des faules lui suffiroient. On lui fait manger des brins de farment. La paille l'engraisse, il mange le chaume. Le foin

est un aliment de choix, du son de farine détrempé dans l'eau, est pour l'âne un aliment très-nourrissant; l'avoine répare ses forces lorsqu'elles sont épuisées; & on dit que plus il boit d'eau, plus il engraisse. On a remarqué qu'il plonge bien peu les levres dans l'eau lorsqu'il boit, & qu'il supporte long-tems la soif. Il y en a qui sont quelquefois deux jours sans boire. Cet animal a l'ouïe fort fine: il prend quelquefois une figure hideuse en relevant ses levres, & en mettant ses dents à découvert; ce qui lui arrive lorsque quelque chose le blesse dans son harnois, & lorsqu'il leve la tête pour éventer une ânesse qu'il sent de loin, & bien d'autres fois sans que l'on puisse deviner ce qui le détermine à faire cette figure, que l'on donne pour le symbole de l'ironie. La voix de l'âne est effrayante; elle est extrêmement forte, dure, élevée, & très-desagréable à l'oreille; & lorsqu'il se met à braire, il continue pendant un tems assez considérable, & il recommence à plusieurs reprises.

Les ânes craignent le froid, aussi y en a-t-il peu, ou point du tout, en Angleterre, en Danemark, en Suede, en Pologne, en Hollande, & dans tous les pays septentrionaux; & il s'en trouve au contraire beaucoup en Italie, en France, en Allemagne, en Grece, où on a vanté les ânes d'Arcadie comme les meilleurs.

L'âne est un animal stupide, lent & paresseux; & cependant on convient généralement qu'il est courageux, dur au travail & patient: mais ordinairement on ne le peut faire marcher qu'à force de coups; sa peau est si dure qu'il n'est sensible qu'au bâton, & souvent on est obligé de le frapper à grands coups redoublés. Cependant l'âne est un des animaux les plus utiles: c'est une bête de somme qui porte de grands fardeaux à proportion de sa grosseur, surtout lorsqu'on le charge sur les reins; cette partie étant plus forte que le dos. Il sert de monture: son allure est assez douce & assez prompte: mais il est peu docile, & on ne le manie qu'avec peine. C'est aussi une bête de trait, on lui fait traîner des petites charrettes, & il tire la charrue dans les terres qui ne sont pas trop fortes. Que de services on peut tirer d'un animal qui coûte si peu à nourrir! Aussi est-il la ressource des gens de la campagne, qui ne peuvent pas acheter un cheval & le nourrir. L'âne les soulage dans tous leurs travaux; il est employé à tout, pour semer, pour recueillir & pour porter les denrées au marché. Le lait d'ânesse a de grandes propriétés dans la Medecine; on le préfere dans certains cas au lait de chevre & au lait de vache. On doit commencer à faire travailler les ânes à trois ans; ils sont très-forts jusqu'à dix ou douze, même jusqu'à quatorze & quinze; ils vivent environ trente ans, & même plus. On croit que la vie de la femelle est plus longue que celle du mâle: mais il est rare que cet animal aille au bout de sa carrière naturelle, la plupart meurent beaucoup plutôt, excédés de fatigues & de travaux. La peau sert à faire des cribles, des tambours: celle qui recouvre le dos, peut servir à faire des fouliers. *Voyez Arist. hist. anim. lib. VI. cap. xxij. Ald. de quad. solip. lib. I. cap. ij. Voyez QUADRUPÈDE.*

ASNE SAUVAGE, *onager*. (*Hist. nat.*) Les anciens ont fait de l'âne sauvage une espece différente de celle de l'âne domestique, & ils lui ont donné un nom différent. M. Ray dit expressément qu'il n'auroit pas crû qu'il y eût d'autre différence entre l'âne sauvage & l'âne domestique, que celle qui se trouve ordinairement entre deux animaux de la même espece, dont l'un est sauvage & l'autre domestique; si Belon & Rauwolf qui ont vû l'âne sauvage, n'en avoient fait une espece particuliere. Rauwol dit que les ânes sauvages sont fréquens en Syrie, que leurs peaux sont très-fortes, & qu'on les prépare de façon que leur surface extérieure est parsemée de petits tubercules

à peu près comme une fraise; on s'en sert pour faire des fourreaux d'épée, des gaines de couteaux, &c. c'est ce qu'on appelle du chagrin. *Synop. method. anim. quad. pag. 62. Voyez CHAGRIN.* Les descriptions que nous avons de l'âne sauvage sont si imparfaites, qu'on ne fait pas trop quel est cet animal. Il y a grande apparence qu'on l'a souvent confondu avec le zebre, qui est en effet assez ressemblant à l'âne. *Voyez ZEBRE. (I)*

ASNE MARIN, *asinus marinus*. On a donné ce nom au polype de mer. *Voyez POLYPE DE MER. (I)*

ANE, sub. m. C'est en terme de *Tabletier-Corne-tier*, un outil sur lequel on évuide les dents d'un peigne. *Voyez ÉVUIDER.* L'âne est une espece de tenailles placées sur un établi posé en forme de prie-dieu, sur un montant qui sert de banc, sur lequel l'ouvrier se met à cheval. A la mâchoire supérieure de l'âne est une corde qui descend jusqu'à la hauteur du pié de l'ouvrier, qui lâche ou serre cette corde avec son pié, selon qu'il en est besoin pour les différentes façons qu'il donne au peigne. L'âne est aussi à l'usage des ouvriers en marqueterie. *Voyez Planches de marqueterie, fig. 3.* Les échancrures AC du banc ACDN reçoivent les cuisses de l'ouvrier. B est l'extrémité d'une marche sur laquelle l'ouvrier pose son pié. L'action de son pié tend la corde OH. La corde OH tire le levier GHI. Son extrémité I presse la mâchoire mobile KI, & l'ouvrage est ferré dans l'étau P. On conçoit que les mâchoires sont plus ou moins écartées, selon que l'ouvrage qu'on a à serrer entr'elles, est plus ou moins gros; & que par conséquent il falloit avoir la liberté d'approcher ou d'éloigner le levier GHI; c'est ce qu'on s'est ménagé par le moyen de la cremailere EGH, dans les crans de laquelle on peut faire passer le levier GHI.

ANÉANTISSEMENT, f. m. (*Méthaph.*) l'action de réduire une chose à rien, de détruire absolument son existence. *Voyez SUBSTANCE, EXISTENCE.*

L'anéantissement est opposé à la création: anéantir est réduire quelque chose au néant; & créer est du néant faire quelque chose. Tout anéantissement est nécessairement surnaturel & méthaphysique. Les corps n'admettent point naturellement une destruction totale, quoiqu'ils soient susceptibles d'altérations & de changemens. *Voyez CORPS, ALTÉRATION, CORRUPTION.*

Quelques Philosophes objectent contre cette notion de l'anéantissement, qu'elle suppose un acte pour l'opérer; au lieu que l'anéantissement, disent-ils, doit être une conséquence inévitable de la pure inaction de Dieu sur la créature; c'est-à-dire, de la cessation de l'action par laquelle il l'a créée; car la conservation d'une chose n'en étant que la pure création continuée, ainsi que tout le monde en convient, il est évident qu'elle doit cesser d'être, dès l'instant que Dieu cesse de la créer. (X)

* ANECDOTES, f. f. pl. (*Hist. anc. & mod.*) nom que les Grecs donnoient aux choses qu'on faisoit connoître pour la première fois au public, composé d'a privatif avec un v pour la douceur de la prononciation, & d'*andros* qui vient lui-même d'*en* & de *didomi*. Ainsi anecdotes veut dire choses non publiées. Ce mot est en usage dans la Littérature pour signifier des histoires secrètes de faits qui se sont passés dans l'intérieur du cabinet ou des cours des Princes, & dans les mystères de leur politique.

Ciceron dans la xvij. de ses épîtres à Atticus, *liv. XIV.* s'est servi de ce mot anecdote. Procope a intitulé anecdotes un livre, dans lequel il peint avec des couleurs odieuses l'Empereur Justinien, & Théodore épouse de ce prince. Il paroît que de tous les anciens, cet auteur est le seul qui se soit donné une pareille licence; au moins n'a-t-on point d'autre écrit en ce genre que le sien. Varillas parmi les modernes

a publié de prétendues *anecdotes de la maison de Florence ou de Medicis*, & a semé dans plusieurs autres de ses ouvrages différens traits d'imagination qu'il a donnés comme *anecdotes*, & qui n'ont pas peu contribué à décréditer les livres.

Mais outre ces histoires secrètes prétendues vraies, la plupart du tems fausses ou du moins suspectes, les critiques donnent le nom d'*anecdotes* à tout écrit de quelque genre qu'il soit, qui n'a pas encore été publié. C'est dans ce sens que M. Muratori, en faisant imprimer un grand nombre d'écrits trouvés dans les bibliothèques, leur a donné le titre d'*anecdotes Grecques*. Dom Martene a pareillement publié un *thesor d'anecdotes* en cinq vol. in-fol. (G)

ANÉE ou ASNÉE, f. f. (Commerce.) mesure de grains en usage dans quelques provinces de France, particulièrement dans le Lyonnais & dans le Mâconnais.

Ce n'est pas néanmoins une mesure effective, telle que peut être à Paris le minot, mais un assemblage d'un certain nombre d'autres mesures.

A Lyon l'*année* est composée de six bichets, qui font un septier & trois boisseaux de Paris. A Mâcon l'*année* est de vingt mesures, qui reviennent à un septier huit boisseaux de Paris.

Une *année* & un bichet rendent à Marseille sept livadières. Cent *années* font cent trente-une charges un quart, & une *année* y donne une charge un quart un seizième. Savary, *Dict. du Comm.* Voyez aussi dans le même auteur l'évaluation qu'il donne d'un certain nombre de bichets, & autres mesures de différentes villes de Bourgogne avec les *années* de Lyon.

ASNÉE se dit encore à Lyon d'une certaine quantité de vin, qui fait la charge qu'un âne peut porter en un seul voyage. Cette *année* est fixée à quatre-vingts pots. Voyez POT. (G)

* ANEGADA, (Géog. mod.) île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, située dans la mer du nord, à quinze lieues ou environ de Porto-Rico, vers l'orient.

* ANEGRAS, f. m. (Comm.) mesure de grain dont on se sert à Séville & à Cadix. Quatre *anegras* font un cahis, quatre cahis font le fanega, & 50 fanegas font le last d'Amsterdam. (G)

* ANEMABO, (Géog. mod.) village d'Afrique sur la côte de Guinée, où les Anglois ont un fort.

ANEMIUS-FURNUS, du mot Grec *ἀνεμος*, vent. On appelle ainsi en Chimie un fourneau à vent, pour fondre les métaux, avec un feu d'une extrême ardeur. Voyez FOURNEAU. (M)

ANEMOMETRE, f. m. (Physiq.) machine qui sert à estimer la force du vent. Voyez VENT. Ce mot est composé de *ἀνεμος*, vent, & de *μέτρον*, mesure. Il y a des *anemometres* de différentes façons.

On trouve dans les *Transactions philosophiques* la description d'un *anemometre*, qui consiste en une plaque mobile sur le limbe gradué d'un quart de cercle. Le vent est supposé souffler perpendiculairement contre cette plaque mobile, & sa force est indiquée par le nombre des degrés qu'il lui fait parcourir.

On trouve dans le *cours de Mathématique* de M. Wolf, la construction d'un autre *anemometre*, qui se meut par le moyen des ailes A, B, C, D, *Plan. de Pneumat. fig. 17*. Ces ailes sont assez ressemblantes à celles d'un moulin à vent. En tournant elles font couler le rayon KM, de sorte que le corps L placé dans une rainure qu'on a pratiquée dans ce rayon s'éloigne de plus en plus du centre du mouvement, & conséquemment agit à chaque instant sur ce rayon; & par son moyen sur l'axe auquel il est attaché, avec une force qui va toujours en croissant; car le bras de levier auquel ce corps est appliqué, s'allonge jusqu'à ce que le mouvement des ailes soit arrêté: alors le poids fait équilibre avec la force du vent; & cette

force est marquée par une aiguille MN fixée sur l'axe, & faisant un angle droit avec le rayon KM, laquelle tourne par son extrémité N sur un quart de cercle divisé en parties égales. La force est d'autant plus grande ou plus petite, que l'aiguille marque un plus grand ou un plus petit nombre de ces parties égales, soit en descendant, soit en montant. Cette machine ne paroît pas fort exacte.

M. d'Ons-en-Bray a donné la description d'un *anemometre* de son invention, qu'il prétend marquer de lui-même sur un papier, non-seulement les vents différens qui ont soufflé pendant vingt-quatre heures, avec les heures auxquelles ils ont commencé & cessé de régner, mais encore les forces ou vitesses de ces vents. Voyez *Mém. de l'Acad. des Sciences*, an. 1734, page 169. Voyez un plus long détail à l'article VENT. (O)

ANEMONE, f. f. (Hist. nat. bot.) genre de plante dont les fleurs sont composées de plusieurs feuilles disposées en rose: il s'éleve du milieu de la fleur un pistil, qui devient dans la suite un fruit oblong, à l'axe duquel sont attachées plusieurs semences, qui sont enveloppées chacune par une coëffe cotoneuse pour l'ordinaire. Ajoûtez aux caractères de ce genre, que la tige est entourée de petites feuilles qui sont ordinairement au nombre de trois. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

On distingue des *anemones nuancées*, de *veloutées*, de *panachées*, à *peluche*, de *doubles* & de *simples*. Celles à *peluches* ont des *béquillons*, qui sont de petites feuilles pointues qui garnissent le dedans de la fleur. L'*anemone* demande une terre légère, pareille à celle des tulipes & des jonquilles, peu fumée, à moins que ce ne soit de terreau de feuilles bien consommées; elle veut être seule, & demande peu d'eau: elle fleurit ordinairement au printemps, & on la met en terre en Septembre, avec la précaution de l'en tirer si-tôt que la fleur est passée, & que la fanne jaunit. On la laisse essorer, & on la serre dans des boîtes placées dans des endroits aérés. Sa graine, qui s'appelle *bourre*, ne peut être semée qu'en la mêlant avec de la terre, pour la mieux détacher.

Son oignon s'appelle *patte* ou *griffe*: on détache les oignons avec la main, comme les cayeux, & on les conserve dans des paniers jusqu'au tems propre à les replanter, qui est en Septembre ou en Octobre; alors on les saupoudre de terreau, & dans les fortes gelées on les couvre de paillassons ou de grande litière.

L'*anemone* est plus sûre à élever de cayeux que de graine. (K)

L'ANEMONE (Médecine.) est détersive, apéritive, incisive, vulnérable, dessicative. Elle entre dans les errhines, ou dans les collyres pour les ulcères aux yeux. On la dit bonne pour les douleurs de tête & les inflammations dans les maladies de l'uterus, pour provoquer les règles & le lait: si on en mâche la racine, elle attire la salive, & maintient les dents saines.

ANÉMOSCOPE, f. m. (Physiq.) Ce mot composé de *ἀνεμος*, vent, & de *ὀνειδος*, je considère, est quelquefois usité pour désigner une machine qui aide à prédire les changemens du vent. V. VENT & ANÉMOMETRE.

On a prétendu que des hygrosopes faits des boyaux d'un chat, &c. se trouvoient en effet de très-bons *anémoscopes*, pour annoncer d'avance les variations du vent: mais ce fait mériteroit d'être vérifié. Voy. HYGROSCOPE.

L'*anémoscope* en usage parmi les anciens paroît; suivant la description qu'en donne *Vitruve*, avoir plus servi à montrer de quel côté venoit le vent, qu'à faire prévoir d'où il viendrait.

Otto de Guericke donne le nom d'*anémoscope* à

une machine de son invention, pour indiquer d'avance les changemens de tems. Voyez TEMS.

C'étoit un petit homme de bois, qui s'élevoit & retomboit dans un tube de verre, selon que l'atmosphère étoit plus ou moins pesante.

M. Lomiers a montré que cet *anémoscope* n'étoit qu'une application du barometre ordinaire. Voyez BAROMETRE. Voyez aussi *Merc. gal.* 1683. *Act. erud.* 1684, p. 26. (O)

ANET, f. m. (*Hist. nat. bot.*) *anetum*, genre de plante à fleurs en rose, disposées en forme de parasol, & composées de plusieurs feuilles posées sur un calice, qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences ovales, plates, cannelées, & entourées d'une bordure. M. Morison & M. Ray ajoutent aux caractères de ce genre, que les feuilles sont semblables à celles du fenouil. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

* On le cultive dans les jardins; & il arrive souvent que quand on l'a semé une fois, il reparoît tous les ans, par le moyen de sa graine qui retombe.

L'odeur qu'il répand est un peu forte; cependant elle est agréable & suave.

La graine, les sommités & les feuilles sont d'usage.

Les sommités fleuries donnent dans l'analyse du phlegme limpide, odorant & acide; une liqueur limpide, encore odorante & acide; une liqueur rouffâtre, soit acide soit salée; une liqueur brune, urineuse, avec beaucoup de sel volatil urineux; une huile essentielle, fluide, jaunâtre ou brune, épaisse comme de la graisse.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au feu de reverbere, a donné des cendres dont on a tiré par lixiviation du sel fixe purement alkali.

D'où l'on voit que cette plante a beaucoup de sel ammoniac & d'huile, soit subtile, soit grossiere.

On place l'*anet* parmi les remèdes carminatifs, ou qui divisent & incisent. Il aide la digestion; il guérit le hoquet; il excite les urines & les regles; il augmente le lait aux nourrices: quelques-uns lui attribuent la vertu anodyne.

Les préparations d'*anet* que l'on conserve dans les boutiques, sont l'eau distillée, l'huile essentielle, & l'huile préparée par infusion.

L'effet de l'huile est d'amollir & de relâcher: on prend la semence, les sommités & les graines d'*anet*, qu'on employe dans les cataplasmes & les fomentations résolatives: les graines & les fleurs entrent dans les lavemens carminatifs.

ANETIQUE, (*Medecine.*) est synonyme à *parégorique* ou *calmant*; épithete que l'on peut donner aux remèdes propres à produire cet effet. (N)

ANEVRYSME, f. m. terme de Chirurgie, qui vient du Grec *ἀνεύρησις*, dilater, d'où l'on a fait *ἀνεύρησις*, *anevrysmé*. C'est une tumeur contre nature, faite de sang, par la dilatation ou par l'ouverture d'une artère: ces deux causes font distinguer deux especes d'*anevrysmé*, le vrai & le faux.

L'*anevrysmé vrai* est formé par la dilatation de l'artère: les signes qui le caractérisent sont une tumeur circonscrite, sans changement de couleur à la peau, accompagnée d'un battement qui répond ordinairement à celui du pouls du malade: dès qu'on comprime cette tumeur, elle disparoît en totalité ou en partie; parce que par cette pression on fait couler le sang de la poche *anevrysmale* dans le corps de l'artère qui lui est continue.

Les causes de l'*anevrysmé vrai* sont internes ou externes: on met au nombre des causes internes la foiblesse des tuniques de l'artère, qui ne peuvent résister à l'effort & à l'impétuosité du sang. Un ulcère qui auroit corrodé en partie les tuniques de l'artère, pourroit donner lieu à un *anevrysmé* dont la base se-

roit étroite, parce que l'expansion des membranes n'auroit lieu que dans un seul point du tube artériel. On dit que le sang qui se trouve dans cette especes d'*anevrysmé*, rentre avec un sifflement assez sensible, lorsqu'on comprime la tumeur; ce qui n'arrive point lorsque tout le corps de l'artère participe à la dilatation.

M. Chambers, à l'article dont je traite, cite une observation de M. Littré, rapportée dans l'*Histoire de l'Acad. royale des Scienc. an. 1712*; il s'agit d'un *anevrysmé* à l'aorte, dont M. Littré attribue la cause au trop petit diamètre des artères sous-clavières & axillaires.

Les causes externes de l'*anevrysmé vrai* sont les coups, les chûtes, les extensions violentes des membres: la compression que cause une exostose, une luxation ou une fracture, qui n'ont point été réduites, ou la présence d'une tumeur humorale, sont aussi des causes extérieures d'*anevrysmé*; parce qu'en diminuant le diamètre de l'artère, elles l'obligent à se dilater supérieurement. Il ne faut pas croire que toutes ces causes externes produisent un *anevrysmé*, parce qu'elles affoiblissent le ressort de l'artère, & la rendent incapable d'offrir assez de résistance aux impulsions du sang; car on fait par expérience qu'il y a des tumeurs *anevrysmales* dont le battement est plus fort que dans le reste de l'artère: cette force pulsative s'accorde peu avec l'affoiblissement du ressort de ce vaisseau dans le point où il est dilaté.

L'*anevrysmé vrai* est plus ou moins dangereux, selon son volume, & suivant la partie où il est situé. Les *anevrysmes* des gros vaisseaux de toutes les artères de l'intérieur du corps sont très-fâcheux, parce qu'on ne peut y apporter aucun remède, & qu'ils se terminent presque tous, à moins qu'on ne prenne de grandes précautions, par l'ouverture de la tumeur. Les *anevrysmes* des extrémités qui attaquent les troncs des vaisseaux sont un peu moins fâcheux, uniquement par leur situation: ceux qui n'affectent que les ramifications des artères sont curables, parce qu'il n'y a aucun obstacle à la guérison radicale.

L'*anevrysmé faux* se fait par un épanchement de sang, en conséquence de l'ouverture d'une artère. Les causes de cette maladie paroissent devoir être toujours extérieures, comme un coup d'épée, de lancette, &c. elle peut cependant venir de cause interne, par l'ulcération de l'artère à l'occasion d'un virus vérolique, scorbutique, & autres; ou par la crevasse d'un *anevrysmé vrai*: ce dernier cas est assez rare, parce qu'on a remarqué que les tuniques de l'artère augmentent en épaisseur à mesure qu'elles se dilatent.

Dans l'*anevrysmé faux*, le sang qui sort de l'artère s'épanche dans le tissu graisseux en le dilacérant: cette effusion s'étend non-seulement sous la peau, mais aussi dans l'interstice des muscles. On a vu le sang d'une artère ouverte au pli du coude, s'insinuer jusque dans la membrane graisseuse qui est sous les muscles grand dorsal & grand pectoral, après avoir tendu excessivement tout le bras.

Les signes de l'*anevrysmé faux* sont une ou plusieurs tumeurs dures, inégales, douloureuses, & qui augmentent de jour en jour: la peau est tendue & marbrée de différentes couleurs, selon que le sang épanché en est plus ou moins près. Les auteurs ajoutent à ces signes le battement profond de l'artère: mais j'ai vu, reconnu & opéré des *anevrysmes faux*, sans avoir pu m'appercevoir de cette pulsation.

L'*anevrysmé faux* par effusion ne peut guère se guérir que par la ligature de l'artère; alors, si la blessure est à un tronc principal, le malade perdra le membre, parce que les parties inférieures privées de nourriture par la ligature du vaisseau qui la leur

fournissoient, tomberont en mortification, & il faudra faire l'amputation du membre. *Voyez AMPUTATION.*

La cure des *anevrysmes* est différente suivant leur espece : les *anevrysmes* des capacités ne sont point susceptibles de guérison radicale : pour empêcher leur augmentation, & prévenir leurs crevasses, qui feroient périr les malades, il faut faire observer un régime humectant & adoucissant, défendre les travaux & les exercices peu modérés, & faire saigner de tems en tems, relativement aux forces du malade, pour diminuer la pléthore, & empêcher par-là la colonne du sang de faire effort contre les parois de la poche anevrysmale.

Les *anevrysmes* des extrémités formés par la dilatation d'une artere, ne peuvent être guéris que par l'opération : on essayeroit en vain la compression de la tumeur, comme un moyen palliatif. On a imaginé des bandages faits sur le modele des brayers pour les hernies, & on fait observer qu'il faut que les pelotes soient creuses, pour s'opposer simplement à l'accroissement de la tumeur, sans oblitérer le vaisseau. Ainsi dans les *anevrysmes* commençans, les tumeurs qui sont oblongues demanderoient des pelotes creusées en gouttiere ; c'est ce qui a fait donner à ces bandages le nom de *ponton*. M. l'abbé Bourdelot, premier medecin de M. le Prince, est l'inventeur de ces bandages, à l'occasion d'un *anevrysmes* qui lui survint après avoir été saigné : nous parlerons de cette espece d'*anevrysmes* consécutif. Nous remarquerons ici que l'application d'un bandage ne convient point pour la cure même palliative d'un *anevrysmes* par dilatation ; parce qu'en comprimant la tumeur d'un côté, elle croîtroit de l'autre.

L'opération est l'unique ressource pour les *anevrysmes vrais* des extrémités : mais elle n'est praticable que dans le cas de la dilatation d'une ramification, & non dans celle d'un tronc. Pour savoir si l'*anevrysmes* affecte une branche ou un tronc, il faut comprimer l'artere immédiatement au-dessus de la poche anevrysmale, après avoir intercepté le cours du sang par la partie dilatée : il faut être attentif à observer si la chaleur & la vie se conservent dans les parties inférieures ; car c'est un signe que le sang passe par des branches collatérales : ainsi en continuant cette compression, les branches de communication se dilateront peu à peu, & deviendront en état de suppléer l'artere principale, dont l'opération abolit l'usage. Si cette compression préparatoire prive les parties inférieures de l'abord du sang nécessaire à leur entretien, il faut la cesser promptement, & se contenter des moyens palliatifs indiqués pour les *anevrysmes* des capacités ; puisque l'opération n'auroit aucun succès, & qu'elle feroit suivie de la mortification du membre.

Pour opérer l'*anevrysmes* vrai, il faut y avoir préparé le malade par des remedes généraux ; & après avoir disposé l'appareil convenable, qui consiste en aiguilles enfilées de fil ciré, en charpie, compresses & bandes, on fait mettre le malade en situation : il peut être dans son lit, ou assis dans son fauteuil. Il faut faire assujettir le membre par des aides-Chirurgiens : on applique ensuite le tourniquet au-dessus de la tumeur. (*Voyez* **TOURNIQUET**.) L'opérateur pince la peau transversalement sur la tumeur avec les pouces & les doigts indexs de chaque main : il fait prendre par un aide le pli de la peau qu'il tenoit avec les doigts de la main droite ; il reçoit de cette main un bistouri droit qu'on lui présente, & avec lequel il incise tout le pli de la peau : il passe une sonde cannelée dans l'angle inférieur de l'incision longitudinale qu'il a faite, & il la continue jusqu'au-delà de la poche, au moyen du bistouri droit dont la pointe est conduite par la cannelure de cette son-

de : on en fait autant à l'angle supérieur de l'incision. Si la tumeur ou poche anevrysmale est recouverte d'une aponevrose, comme au pli du bras par celle du muscle biceps, il faut faire fléchir l'avant-bras pour inciser cette partie, & le débrider supérieurement & inférieurement comme on a fait la peau. Lorsque la maladie est bien découverte, on passe une aiguille enfilée d'un fil ciré sous le corps de l'artere au-dessus de sa dilatation, évitant d'y comprendre le nerf, dont la ligature exciteroit des convulsions, &c. Il y a une aiguille particuliere pour cette opération. (*Voyez* **AIGUILLE À ANEVRYSMES**.) Au défaut de cette aiguille, on peut se servir du talon d'une aiguille courbe ordinaire. On a observé, lorsqu'on s'est servi de la compression préparatoire dont j'ai parlé, que l'artere contracte adhérence avec les parties subjacentes, & qu'alors il n'est pas possible de se servir d'une aiguille à pointe obtuse. Quelques praticiens dans ce cas embrassent beaucoup de chairs avec une aiguille bien pointue, & tranchante sur les côtés ; & ils mettent par-là le nerf à l'abri des accidens que produit la constriction trop exacte de ce genre de vaisseaux. On pourroit néanmoins se servir d'une aiguille fort courbe & bien tranchante, & passer immédiatement sous l'artere, sans lier le nerf, qui n'y est jamais collé exactement. D'ailleurs, l'observation a démontré que la dilatation de l'artere éloignoit assez le nerf, & lui faisoit faire un angle dans lequel la ligature pouvoit passer : ainsi avec un peu d'attention, on ne risquera pas de le comprendre dans la ligature, ou de le piquer avec l'aiguille pointue & tranchante. On fait une seconde ligature au-dessous de la poche, car le sang des arteres collatérales pourroit rétrograder, parce qu'il trouveroit moins de résistance vers cet endroit. (*Voyez ces ligatures*, **Planche XXII. figure 5.**) On ouvre ensuite la poche, on la vuide de tout le sang qui y est contenu, & on retranche avec le bistouri les levres de la plaie de la poche, & de celle des tégumens, si on juge qu'elles puissent embarrasser dans les pansemens, comme cela arrive toujours, pour peu que la tumeur ait de volume.

L'appareil consiste à remplir la plaie de charpie seche, qu'on contient avec les compresses & quelques tours de bande. Il ne faut pas beaucoup serrer le bandage : mais on peut laisser le tourniquet médiocrement ferré, en supposant qu'on se soit servi de celui de M. Petit, afin de modérer l'action du sang contre la ligature supérieure. Les pansemens ne diffèrent point de ceux de l'*anevrysmes* faux dont nous allons parler.

L'opération de l'*anevrysmes* faux differe de celle qui convient à l'*anevrysmes* vrai. Il n'est pas possible d'appliquer le tourniquet lorsque le bras est fort gonflé, & que ce gonflement s'étend jusqu'à l'aisselle : souvent il n'est pas nécessaire de s'en servir, quoiqu'on doive toujours l'avoir prêt au besoin, parce que l'épanchement du sang peut être interrompu par la présence d'un caillot qui se fera formé dans l'ouverture de l'artere. J'ai eu occasion de faire cette opération à une personne qui avoit reçu un coup d'épée, qui avoit pénétré obliquement depuis la partie inférieure de l'avant-bras jusqu'au pli du coude. Après avoir ouvert deux tumeurs dans leurs parties les plus saillantes, & avoir ôté les caillots du mieux qu'il me fut possible, je pansai les plaies avec de la charpie seche, des compresses, & un bandage contentif : je ne pûs découvrir le point de l'artere ouverte que le quatrième jour, lorsque la suppuration eut entraîné le caillot qui s'opposoit à la sortie du sang. J'appliquai alors le tourniquet, & fis la ligature de l'artere : le malade guérit en peu de tems.

Si l'application du tourniquet est possible, il faut le mettre en place : on incise ensuite les tumeurs

dans toute leur étendue : on ôte le plus exactement qu'on peut les caillots de sang qu'elles renferment ; & si l'artere donne du sang, on fait serrer le tourniquet : on essuie bien le fond de la plaie, pour voir positivement le point d'où il sort : on resserre ensuite le tourniquet : on passe alors par-dessous l'artere l'aiguille plate de M. Petit, qui porte deux brins de fil ciré, dont l'un sert à faire la ligature au-dessus de la plaie du vaisseau, & l'autre au-dessous : on fait relâcher le tourniquet ; & si la ligature est bien faite, on panse le malade tout simplement comme il vient d'être dit.

La cure consiste à faire suppurer la plaie, à la mondifier, déterger & cicatrifier comme les ulcères. (Voyez ULCÈRE.) Les ligatures tombent pendant la suppuration, non en se pourrissant, mais en sciant peu-à-peu les parties qui étoient comprises dans l'anse qu'elles formoient.

Lorsqu'on a fait la ligature d'une artere, il faut, s'il y a lieu de craindre que ce ne soit un tronc principal, couvrir tout le membre de compresses, qu'on arrosera souvent d'eau-de-vie ou d'esprit-de-vin camphrés, pour donner du ressort aux vaisseaux, & résoudre le sang coagulé. Il ne faut pas se décider trop légèrement pour l'amputation à la vue d'un gonflement accompagné du froid de la partie ; il faut au contraire faire des saignées, appliquer des cataplasmes, & fomentier le membre avec l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée. J'ai vu faire l'opération de l'anevrisme au bras, le pouls fut plus de quinze jours à se faire sentir : on croyoit de jour en jour qu'on seroit obligé de faire l'amputation le lendemain : enfin par des soins méthodiques les choses changerent de face, le malade guérit parfaitement.

M. Foubert reconnoît une autre espece d'anevrisme faux, que celle dont on vient de parler ; il la nomme *anevrisme enkisté* ; cette seconde espece d'anevrisme faux présente tous les signes de l'anevrisme vrai, ou par dilatation, quoiqu'elle soit formée par la sortie du sang hors de l'artere. Cet anevrisme est ordinairement la suite d'une saignée au bras, où l'artere a été ouverte. Le Chirurgien ayant reconnu à la couleur du sang & à l'impétuosité avec laquelle il sort, qu'il a ouvert l'artere, doit en laisser sortir une quantité suffisante pour faire une grande & copieuse saignée. Pendant que le sang coule, il doit mâcher du papier, & faire préparer des bandes & plusieurs compresses graduées. Il arrête facilement le sang, en comprimant l'artere au-dessus de la saignée. Il réunit ensuite la plaie en reserrant la peau, afin d'arrêter l'écoulement du sang de la veine, dont la sortie accompagne fort souvent celle du sang artériel. Le Chirurgien pose sur l'ouverture le tampon de papier qu'il a mâché & exprimé ; ce tampon doit être au moins de la grosseur d'une aveline : on pose sur ce papier trois ou quatre compresses graduées, depuis la largeur d'une piece de vingt-quatre sous, jusqu'à celle d'un écu de six livres ; par ce moyen l'ouverture de l'artere se trouve exactement comprimée pendant que les parties voisines ne le sont que légèrement. On contient ces compresses graduées avec une bande pareille à celle dont on se sert pour les saignées du pié, c'est-à-dire une fois plus longue que celle dont on se sert ordinairement pour la saignée du bras. Il ne faut serrer ce bandage que médiocrement, de crainte d'occasionner le gonflement de la main & de l'avant-bras : un Chirurgien appuiera ensuite ses doigts sur les compresses pendant quelques heures, en observant que la compression qu'il fait ne porte que sur le point où l'artere a été piquée. Lorsque le Chirurgien cessera de comprimer, il faut substituer à ses doigts un bandage d'acier, dont la pelote bien garnie porte sur l'appareil, & appuie précisément sur le lieu de l'ouverture. (Voyez les figures 2. & 3.

Pl. XXII. qui représentent ces especes de bandages.) Ce bandage ne gêne en aucune façon le retour du sang, parce qu'il reçoit son point d'appui de la partie opposée à la pelote, & que tous les autres points de la circonférence du membre sont exempts de compression. On peut lever cet appareil au bout de sept à huit jours, sans craindre la sortie du sang : on examine si la compression immédiate du papier sur la peau n'y a pas produit une contusion qui pourroit être suivie d'ulcération, afin d'y remédier. Si les choses sont en bon état, on remet un nouveau tampon de papier mâché, un peu moins gros qu'à la première fois ; on applique des compresses graduées, qu'on assujettit par des tours de bande un peu moins serrés qu'au premier appareil ; si l'on a remarqué quelque contusion, on remettra le bandage d'acier sur le tout, & on fera observer au malade le repos du bras, qu'il aura soin de ne pas tirer de l'écharpe où il sera mis : à huit jours de-là on pourra renouveler l'appareil, qui pourra être serré plus légèrement. Ce traitement doit être continué 25 à 30 jours : à chaque levée d'appareil, le Chirurgien examinera avec attention s'il ne s'est point fait de tumeur ; il s'attacheroit alors à faire sa compression sur le point tuméfié : mais on ne doit point être dans cet embarras, si l'on a suivi exactement ce qui vient d'être prescrit.

Si ces moyens sont négligés, ou qu'on ne les ait pas continués assez de tems, il survient une tumeur anevrysmale, parce que l'impulsion du sang chasse le caillot qui bouchoit l'ouverture de l'artere. Il se forme d'abord une petite tumeur qui augmente peu-à-peu, & qui acquiert plus ou moins de volume selon l'ancienneté de sa formation, & la quantité du sang extravasé. Cette tumeur est ronde, circonscrite, sans changement de couleur à la peau ; elle est susceptible d'une diminution presque totale, lorsqu'on la comprime : enfin elle a tous les signes de l'anevrisme vrai, quoiqu'elle soit causée par l'extravasation du sang. Voici comme cela arrive : lorsqu'on a arrêté le sang d'une artere, & qu'on a réuni la plaie sur laquelle on a fait une compression suffisante, la peau, la graisse, l'aponevrose du muscle biceps, & la capsule de l'artere, se cicatrisent parfaitement : mais l'incision du corps de l'artere ne se réunit point. Les fibres qui entrent dans sa structure se retirent en tous sens par leur vertu élastique, & laissent une ouverture ronde dans laquelle il se forme un caillot. Si l'on continuoit assez long-tems la compression, pour procurer une induration parfaite du caillot, on guériroit radicalement le malade : mais si l'on permet l'exercice du bras avant que le caillot ait acquis assez de solidité pour cimenter l'adhérence de la capsule & de l'aponevrose, il s'échappera du trou. Le sang s'insinuera alors dans l'ouverture, les impulsions répétées décolleront les parties qui avoisinent la circonférence de l'ouverture de l'artere, & ce décollement produit la tumeur anevrysmale, qui rentre lorsqu'on la comprime, parce que le sang fluide repasse dans l'artere. Cette tumeur, en grossissant & devenant plus ancienne, forme des couches sanguines, qui se durcissent considérablement ; raison pour laquelle M. Foubert la nomme *anevrisme enkisté*, ou *capsulaire*.

Cette théorie est fondée sur un grand nombre de faits par les opérations d'anevrisme de cette espece, que ce célèbre Chirurgien a eu occasion de pratiquer, & par les observations qu'il a faites, en disséquant les bras des personnes mortes, & qui avoient été guéries de semblables accidens par le moyen de la compression. En ouvrant, dans ces dissections, l'artere, postérieurement à l'endroit malade, il a trouvé un trou rond bouché exactement par un caillot de sang fort solide ; & disséquant avec attention la face extérieure de l'artere, il a trouvé à l'endroit du trou

un ganglion formé par le caillot, en sorte que l'artere, la capsule & l'aponévrose tenoient ensemble par une cicatrice commune. Dans les opérations qu'il a faites, il a trouvé une poche plus ou moins solide, selon l'ancienneté de la maladie. Cette poche lui a paru formée extérieurement par l'aponévrose, ensuite de plusieurs cuoches sanguines, dont les extérieures avoient plus de consistance que les internes, sans doute parce que l'étoffe en étoit plus frappée, soumise depuis plus de tems à l'action impulsive du sang, & la résistance des parties circonvoisines. Après avoir évacué tout ce qui s'est trouvé de fluide dans ces fortes de poches, M. Foubert a vû que le tube artériel étoit dépouillé dans toute l'étendue de la tumeur, & qu'il y avoit vers le milieu un trou rond par lequel le sang étoit sorti; ce qu'il a vérifié, en lâchant le tourniquet, pour en laisser sortir un jet de sang.

Il y a environ 13 ou 14 ans que M. Foubert a communiqué à l'académie royale de Chirurgie, les faits qui sont le fondement de la doctrine qu'on vient d'exposer; les nouvelles observations, confirmatives des premières, lui ont fourni une méthode curative de cette maladie, qui est relative à ses différens tems. Lorsque la tumeur est petite & nouvelle, il la guérit toujours par la compression prescrite ci-dessus: mais si la tumeur est ancienne, l'opération est absolument nécessaire pour guérir la maladie. L'opération n'est point urgente comme dans l'*anevrisme faux* par inondation. On peut attendre sans danger que l'*anevrisme enkisté* ait acquis un certain volume, l'opération en deviendra plus facile. Avant de se déterminer à l'opération, il faut s'assurer du succès, en comprimant assez fortement la tumeur, pour intercepter le cours du sang dans l'artere; car si la compression exacte ôtoit à l'avant-bras le sang nécessaire pour sa nourriture, on doit être persuadé que c'est le trou de l'artere qui a été ouverte, & qu'il n'y a point de branches collatérales capables de distribuer les liqueurs nourricieres à l'avant-bras & à la main; dans ce cas, M. Foubert ne fait point l'opération. Si au contraire l'avant-bras prend nourriture, & que le principe vital y subsiste malgré la compression de la tumeur, on doit faire l'opération, puisqu'on a toute la certitude de succès qu'on peut avoir.

A l'égard de l'opération, le malade étant assis sur une chaise d'une hauteur convenable, donne son bras que des aides doivent soutenir: le Chirurgien applique le tourniquet (*voyez* **TOURNIQUET**); il ouvre les tégumens, selon l'usage ordinaire, & après avoir découvert la tumeur, il l'incise dans toute son étendue, en pénétrant jusqu'au sang fluide, comme s'il ouvroit un abcès: il ôte ce sang & les couches sanguines qui forment le kiste, autant qu'il lui est possible; & ayant découvert l'artere, & aperçû son ouverture, il passe une aiguille bien courbe, bien pointue & tranchante, de dessous en-dessus, c'est-à-dire que l'aiguille doit pénétrer sous l'artere par le côté de ce vaisseau qui regarde le condyle interne de l'humerus, & immédiatement dessous l'artere, en sorte que sa pointe embrasse ensuite une assez bonne portion du kiste & des parties qui l'avoisinent, pour rendre la ligature plus solide. M. Foubert a observé que, par cette méthode de faire la ligature, on évitoit sûrement le nerf, qu'on lieroit si on la faisoit différemment. Une seule ligature posée supérieurement à quelques lignes du trou de l'artere, lui a souvent suffi; il conseille néanmoins d'en faire une au-dessous.

Ces deux ligatures arrêtées selon l'usage ordinaire, il remplit la plaie de charpie seche, qu'il soutient avec des compresses languettes & un bandage contentif, observant de ne pas trop le serrer, de crainte de porter obstacle à la distribution des liqueurs; & il

observe avec soin ce qui se passe à l'avant-bras, qui doit être couvert de compresses, & qu'on doit fomentier avec de l'eau-de-vie chaude.

Les pansemens consistent à renouveler les compresses & le bandage quarante-huit heures après l'opération; on attend la chute de la charpie & des ligatures, qui viennent ordinairement ensemble dix à douze jours après l'opération. Dans tout cet intervalle la matiere coule aisément à côté de la charpie. Lorsque les ligatures sont tombées, M. Foubert remplit la plaie d'un bourdonnet mollet, qui a été roulé dans la colophone en poudre, & il termine ainsi la cure en très-peu de tems.

Le parallele des différentes opinions qu'on a eues sur la formation des *anevrismes*, doivent être naturellement une suite de ce que je viens d'écrire sur cette maladie; ce seroit la matiere de plusieurs réflexions importantes, qui ne sont point de nature à entrer dans un dictionnaire: j'espère qu'on me pardonnera d'avoir transgressé les bornes prescrites, en faveur de l'utilité qui peut en revenir.

M. Foubert à qui j'ai communiqué ce que je viens de dire sur l'*anevrisme enkisté*, pour ne lui point attribuer des sentimens contraires aux siens, m'a fait part d'une remarque importante sur l'opération de l'*anevrisme faux* par inondation. Il a observé que les cellules graisseuses engorgées par le sang épanché, causoient fréquemment à la partie un gonflement considérable, accompagné d'œdémie, par la gêne que le sang trouve à son retour en conséquence de la compression des vaisseaux qui y servent. Cette œdémie empêche qu'on ne distingue les tumeurs particulières qu'on observe quelquefois dans cette maladie. La consistance du sang épanché, dont on est obligé de séparer les caillots avec le tranchant du bistouri, a fait voir à M. Foubert, qu'on pourroit ouvrir l'artere dans un autre point que celui dont la division est la cause de la maladie à laquelle on se propose de remédier. Dans cette vûe, il a la précaution de porter une sonde cannelée dans les caillots, & de n'en soulever qu'une très-petite surface, afin d'inciser sûrement, en coulant le dos & la pointe du bistouri dans la gouttiere de la sonde. Il observe même dans ces sections successives de les diriger de haut-en-bas, de crainte, en opérant dans un sens contraire, de couper les aisselles de quelques ramifications. On ne peut trop insister sur de telles remarques; ce sont des conseils précieux, puisqu'ils ont l'observation & l'expérience pour principe; M. Foubert ayant eu plusieurs occasions de pratiquer cette opération dans l'hôpital de la Charité, où il vient d'exercer la Chirurgie aux yeux du public pendant dix ans, tant en qualité de Chirurgien en chef, que substitut. (Y)

* ANEWOLONDAINE, (*Géog. mod.*) petite île de la mer des Indes, sur la côte de celle de Ceylan, au midi de celle de Calpentyn. *Mat. Dict. géog.*

ANFRACTUOSITÉ, f. f. venant du latin *anfractus*, qui a la même signification, se dit d'un chemin inégal, raboteux, tortueux, rempli d'éminence & de cavités. (O)

ANFRACTUOSITÉ, f. f. en *Anatomie*, se dit des différentes cavités ou sillons profonds formés par les bourlets du cerveau dans sa surface, & qui ressemblent fort à des circonvolutions d'intestins. La première s'insinue dans ces *anfractuosités*, & en tapisse de part & d'autre les parois. *Voyez* **PIE-MERE**. (L)

* ANGAMALA, (*Géog. mod.*) ville des Indes orientales, au Malabar, sur la riviere d'Aicota.

ANGAR, f. m. *terme d'Architecture*, de l'Allemand *hangen*, un apprentis; c'est un lieu couvert d'un demi-comble qui est adossé contre un mur, & porté sur des piliers de bois ou de pierre d'espace en espace, pour servir de remise dans une basse-cour, de ma-

gafin, d'atelier d'ouvriers, & de bûcher dans les couvens ou hôpitaux. Voyez BÛCHER. (P)

* ANGASMAYO, (Géog. mod.) riviere de l'Amérique méridionale, qui coule dans le Pompejan, aux confins du Pérou.

ANGE, f. m. (Théol.) substance spirituelle, intelligente, la premiere en dignité entre les créatures. Voyez ESPRIT, SUBSTANCE.

Ce mot est formé du grec, ἀγγελος, qui signifie *messager* ou *envoyé*; & c'est, disent les Théologiens, une dénomination non de nature, mais d'office, prise du ministère qu'exercent les anges, & qui consiste à porter les ordres de Dieu, ou à annoncer aux hommes ses volontés. C'est l'idée qu'en donne saint Paul, *Hebr.* chap. j. vers. 14. *Nonne omnes angeli sunt administratorii spiritus in ministerium missi propter eos qui hereditatem capient salutis?* C'est par la même raison que ce nom est quelquefois donné aux hommes dans l'Écriture; comme aux prêtres dans le prophete Malachie, *ch. xj.* & par saint Matthieu à saint Jean-Baptiste, *chap. xj. vers. 10.* Jesus-Christ lui-même, selon les Septante, est appelé dans Isaïe, *chap. jx. vers. 6.* l'ange du grand conseil; nom (Tertull. *lib. de carn. Christi, chap. jv.*) qui déclare son ministère & non pas sa nature. Le mot hébreu employé dans les Écritures, pour exprimer ange, signifie à la lettre un ministre, un député, & n'est par conséquent qu'un nom d'office. Cependant l'usage a prévalu d'attacher à ce terme l'idée d'une nature incorporelle, intelligente, supérieure à l'ame de l'homme, mais créée, & inférieure à Dieu.

Toutes les religions ont admis l'existence des anges, quoique la raison naturelle ne la démontre pas. Les Juifs l'admettoient, fondés sur la révélation, si l'on en excepte les Sadducéens: cependant tous ceux de cette secte ne l'ont pas niée, témoin les Samaritains & les Caraïtes, comme il paroît par Buzard, auteur d'une version arabe du Pentateuque, & par le commentaire d'Aaron, Juif Caraïte, sur le même livre, ouvrages qui se trouvent dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi. Voyez SADDUCÉENS & CARAITES.

Les Chrétiens ont embrassé la même doctrine: mais les anciens Peres ont été partagés sur la nature des anges; les uns, tels que Tertullien, Origene, Clement d'Alexandrie, &c. leur ayant donné des corps, quoique très-subtils; & les autres, comme saint Basile, saint Athanase, saint Cyrille, saint Grégoire de Nyffe, saint Chrysostome, &c. les ayant regardés comme des êtres purement spirituels. C'est le sentiment de toute l'Église.

Les auteurs ecclésiastiques divisent les anges en trois hiérarchies, & chaque hiérarchie en trois ordres. La premiere hiérarchie est des séraphins, des chérubins & des thrones. La seconde comprend les dominations, les vertus, les puissances; & la dernière est composée des principautés, des archanges, & des anges. Voyez HIÉRARCHIE, SÉRAPHIN, CHÉRUBIN, &c.

Anges s'entend donc particulièrement d'un esprit du neuvieme & dernier ordre du chœur céleste, & est devenu un nom commun à tous ces esprits bienheureux. Les Chrétiens croient que tous les anges ayant été créés saints & parfaits, plusieurs sont déchus de cet état par leur orgueil; qu'ils ont été précipités dans l'enfer & condamnés à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmés en grace, & qu'ils sont bienheureux pour toujours: on nomme ceux-ci les bons anges, ou simplement les anges; & l'on fait que Dieu a donné à chacun de nous un ange gardien. Les autres sont appelés les mauvais anges, ou les diables & les démons; chez les Juifs on les nommoit *satans* ou *ennemis*, parce qu'ils tentent les hommes, & les poussent au mal.

Voyez GARDIEN, DÉMON, DIABLE, SATAN.

Les Théologiens ont agité différentes questions plus curieuses qu'utiles sur le nombre, l'ordre, les facultés & la nature des anges, qui ne peuvent être décidées ni par l'Écriture ni par la tradition.

Dans l'Apocalypse le titre d'ange est donné aux pasteurs de plusieurs églises; ainsi l'évêque d'Éphèse y est appelé l'ange de l'église d'Éphèse; l'évêque de Smyrne, l'ange de l'église de Smyrne, &c. M. du Cange remarque qu'on a aussi donné autrefois le nom d'ange à quelques papes & à quelques évêques à cause de leur éminente sainteté.

Les Philosophes payens, & entre autres les Platoniciens, & les Poètes, ont admis des natures spirituelles mitoyennes entre Dieu & l'homme, qui avoient part au gouvernement du monde. Ils les appelloient démons ou génies, & en admettoient de bons & de mauvais. Saint Cyprien en parle au long dans son traité de la Vanité des idoles, & que quelques écrivains chrétiens, d'après Lactance, *Instit. lib. I. chap. xv.* alleguent les énergumenes & les opérations de la magie comme autant de preuves de leur existence. Saint Thomas l'appuie sur d'autres considérations, qu'on peut voir dans son ouvrage *contra gentes, lib. II. ch. xlvj.* Voyez DÉMON, GÉNIE, ORACLE, MAGIE, ENERGUMENE, &c.

L'Alcoran fait souvent mention des bons & des mauvais anges, que les Musulmans divisent en différentes classes, & auxquels ils attribuent divers emplois, tant au ciel que sur la terre. Ils attribuent particulièrement un très-grand pouvoir à l'ange Gabriel, comme de descendre du plus haut des cieus en une heure, de fendre & de renverser une montagne du coup d'une seule plume de son aile. Ils disent que l'ange Israël est préposé à saisir les ames de ceux qui meurent. Ils en représentent un autre qu'ils nomment *Etraphill*, se tenant toujours debout avec une trompette qu'il embouche pour annoncer le jour du jugement. Ils débitent encore bien d'autres rêveries sur ceux qu'ils appellent *Munkir* & *Nekir*. Voyez MUNKIR & NEKIR. Voyez aussi ALCORAN, MAHOMÉTISME, &c. (G)

ANGE, f. f. (Hist. nat.) poisson de mer appelé en latin *squatina*. Il est cartilagineux & plat; il devient quelquefois aussi grand qu'un homme; son corps est étroit, sa peau est assez dure & assez rude pour polir le bois & l'ivoire. Le dessus du corps de ce poisson est brun & de couleur cendrée, le dessous est blanc & lisse; la bouche est grande, les mâchoires sont arrondies par le bout, la langue est pointue & terminée par un tubercule charnu. Ce poisson a les dents petites, fort pointues, & rangées autrement que dans les autres poissons; elles sont disposées en plusieurs rangs qui sont à quelque distance les uns des autres: dans chaque rang les dents se touchent de si près, qu'on croiroit qu'il n'y en auroit qu'une seule: mais il est aisé de les séparer avec la pointe d'un couteau. Il y a dans l'intérieur de la mâchoire inférieure un endroit dégarni de dents, qui est occupé par la langue; tout le reste est hérissé de dents, la mâchoire supérieure l'est en entier, sans excepter l'endroit qui se rencontre sur la langue. Toutes ces dents sont recourbées en arriere; le bout de la mâchoire supérieure n'est pas recouvert de peau; il y a deux barbillons qui y pendent; les yeux sont petits, placés sur la tête, & disposés pour voir de côté. Il se trouve derrière les yeux des trous comme dans les raies; les ouïes sont sur les côtés. Ce poisson a deux nageoires de chaque côté; la premiere est auprès de la tête, & l'autre est à l'endroit où le corps se rétrécit; il y en a deux petites sur la queue qui est terminée par une autre nageoire. Il y a des aiguillons sur le milieu du dos, & d'autres autour des yeux. L'ange fait des petits deux fois l'an, & il en a sept ou huit à chaque

fois. Ce poisson se tient caché dans le sable, & se nourrit de petits poissons qu'il attire avec ses barbillons; sa chair est dure & d'assez mauvais goût. Rondelet. Voyez POISSON. (I)

On employe ses œufs desséchés pour arrêter le dévoiement; on prépare avec sa peau un favon ou *smegma* pour le psora & la gale; les cendres servent contre l'alopecie & les achores. (N)

ANGE: on appelle boulets à l'ange, dans l'Artillerie, des boulets enchaînés. Ce sont deux boulets, ou plutôt deux demi-boulets attachés ensemble par une chaîne; leur usage est d'abattre les vergues & les mâts, & de couper les manœuvres, ou les autres cordages d'un vaisseau. (Q)

* ANGE (SAINT), Géog. mod. ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. Long. 33. 38. lat. 41. 43.

Il y a en Italie deux autres villes du même nom; l'une dans la principauté ultérieure, au royaume de Naples, l'autre dans les terres du Pape & le duché d'Urbain.

Il y a encore deux châteaux appelés Château-Saint-Ange; l'un à Rome qui n'est pas fort, l'autre à Malte qui passe pour imprenable.

* ANGEDIVE, (Géog. mod.) petite ville des Indes dans le royaume de Decan.

* ANGIOGRAPHIE, f. f. (Comm.) d'ἀγγειον, vase, & de γραφω, j'écris. C'est la description des poids, des mesures, des vaisseaux, & des instrumens propres à l'Agriculture.

ANGIOLOGIE, f. f. (Anatomie.) ἀγγιολογία, d'ἀγγειον, vaisseau. C'est la partie de l'Anatomie qui donne la description des artères & des veines. Voyez ARTERE & VEINE. (L)

ANGEL, f. m. (Hist. nat.) oiseau dont le bec & les pieds sont noirs, & dont les plumes sont d'une couleur brune, noirâtre, & d'un jaune roussâtre; il ressemble au reste beaucoup à la perdrix, & il est de la même grosseur; sa chair est fibreuse & fort dure. On ne peut pas le préparer ni le manger, sans en ôter la peau. Les oiseaux de cette espèce vont en troupe; on leur a donné le nom d'*angel angelus* à Montpellier. Rondelet rapporte cet oiseau à l'*anas* des anciens; & Aldrovande prétend que c'est l'*alchata* ou le *filacotona* des Arabes. Ald. Orn. lib. XV. cap. viij. Voyez OISEAU. (I)

* ANGELES (LA PUEBLA DE LOS), Géog. mod. ville de l'Amérique septentrionale dans le Mexique. Long. 277. lat. 19. 30.

ANGÉLIQUE, adj. chose qui appartient ou participe à la nature des anges; ainsi l'on dit d'un homme édifiant, que dans un corps mortel il mène une vie *angélique*. Saint Thomas d'Aquin est surnommé par excellence le *Docteur angélique*. Les catholiques romains appellent l'*Ave Maria* la *Salutation angélique*, ou simplement le *pardon* ou l'*Angelus*. Voyez AVE. (G)

ANGÉLIQUE (HABIT), c'est ainsi qu'on appelle l'habit de certains moines grecs de l'ordre de Saint Basile. On distingue deux sortes de ces moines: ceux qui font profession d'une vie plus parfaite, sont appelés *moines du grand & angélique habit*; les autres qu'on nomme du *petit habit*, sont d'un rang inférieur, & ne mènent pas une vie si parfaite. Léon Allat, de *Consens. eccl. orient. & occid. lib. III. cap. viij.* (G)

ANGÉLIQUE (VETEMENT ou HABIT), *angelica vestis*; chez les anciens Anglois c'étoit un habit de moines que les laïcs mettoient un peu avant leur mort, afin de participer aux prières des moines.

On appelloit cet habit *angélique*, parce qu'on regardoit les moines comme des anges, dont les prières aidèrent au salut de l'ame. De-là vient que dans leurs anciens livres, *monachus ad succurrendum*, signifie

celui qui s'étoit revêtu de l'habit *angélique* à l'heure de la mort.

Cette coutume subsiste encore en Espagne & en Italie, où les personnes de qualité sur-tout ont soin, aux approches de la mort, de se faire revêtir de l'habit de quelque ordre religieux, comme de S. Dominique ou de S. François, avec lequel on les expose en public & on les enterre. (G)

ANGÉLIQUE, f. f. *angelica*, (Hist. nat. bot.) genre de plante à fleurs en rose, disposées en forme de parasol. Les feuilles de la fleur sont posées sur un calice qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences oblongues, un peu plus grosses que celles du persil, convexes & cannelées d'un côté, & plates de l'autre. Ajoutez aux caractères de ce genre, que les feuilles sont ailées & divisées en des parties assez larges. Tournefort, *Instit. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

ANGÉLIQUE, (Medecine.) Des quatre especes d'*angélique* énoncées par Dale, celle de Bohême est la meilleure. C'est l'*angelica officin.* *angelica sativa*, C. B. *imperatoria sativa*, Tourn. *Inst.* 317. La racine de cette plante est grosse, noirâtre en-dehors, blanche en-dedans; toute la plante a une odeur aromatique tirant sur le musc: on la cultive aussi dans ce pays-ci. Son nom lui vient des grandes vertus qu'on lui a remarquées: on la choisit grosse, brune, entière, non vermoulue, d'une odeur suave tirant sur l'amer; son analyse donne une huile exaltée, & beaucoup de sel volatil.

Elle est cordiale, stomacale, céphalique, apéritive, sudorifique, vulnérable: elle résiste au venin; on l'employe pour la peste, pour les fièvres malignes, pour la morsure d'un chien enragé, pour le scorbut. C'est un grand diaphorétique; on l'employe dans les maladies de la matrice, aussi-bien que dans les affections hystériques: elle est diurétique, & bonne pour exciter les lochies.

La racine, la tige, les feuilles, & la graine de la plante sont d'usage: mais la racine l'emporte en vertus sur les autres parties.

On fait de l'*angélique* nombre de préparations & de compositions. La Pharmacopée de Paris employe l'*angélique* de Bohême de différentes façons; elle fait une eau distillée des feuilles & des fleurs; elle en retire aussi des semences & de la racine desséchée: elle fait une conserve & un extrait de sa racine; elle fait entrer sa racine dans les eaux composées thériacale, anti-épileptique, prophylactique, de mélisse composée, générale, impériale, dans les deux especes d'*orviétan* dont elle donne la composition dans le baume oppdeltoch, dans celui du Commandeur. Elle employe la racine, les feuilles, & les semences dans l'emplâtre diabolatum, dans l'esprit carminatif de Sylvius; les feuilles seules ont place dans l'eau de lait alexitaire; & l'extrait est un des ingrédients de la thériaque céleste.

L'eau distillée d'*angélique* est un diaphorétique estimé dans la goutte; & l'esprit tiré de la racine au moyen de l'esprit-de-vin est chargé des parties huileuses de cette racine; & pris à la dose d'une demi-once, il est bon contre les catarrhes. L'extrait de cette racine fait avec l'esprit-de-vin tartarisé, se mêle dans les pillules béchiques & dans les eaux spiritueuses; on en peut donner depuis un scrupule jusqu'à une demi-drugme: il agit comme aromatique, &c.

Le baume d'*angélique* de Sennert est ainsi prescrit dans la Pharmacopée d'Ausbourg: Prenez d'extrait d'*angélique* une once, de manne en larme deux gros; mettez-les sur un petit-feu, y ajoutant une dragme & demie d'huile d'*angélique*. Ce baume a les vertus cordiales & alexipharmiques qu'on attribue à l'*angélique*.

Les peuples de l'Islande & de la Laponie se nour-



rissent des tiges d'*angélique*, sans en être incommodés, au rapport de Bauhin & de Linnæus. (N)

* Prenez demi-once d'*angélique*, autant de canelle, le quart d'une once de girofle, autant de mastic, de coriandre, & d'anis vert, demi-once de bois de cèdre; concassez le tout dans un mortier; mettez ensuite infuser dans une quantité suffisante d'eau-de-vie, pendant vingt-quatre heures; distillez au bain-marie; ayez de l'eau-de-vie nouvelle; mettez sur cette eau-de-vie l'essence obtenue par la distillation; ajoutez de l'ambre, du musc, & de la civette, & vous aurez l'eau d'*angélique*.

Otez les feuilles, pelez les tiges que vous choisirez fraîches & grosses; coupez-les d'une longueur convenable; jetez-les dans l'eau fraîche; passez-les de cette eau dans une autre que vous ferez bouillir à gros bouillons: c'est ainsi que l'*angélique* se blanchit; on s'aperçoit que les cardons sont assez blancs, quand ils s'écrasent entre les doigts. Tirez-les de cette eau; passez-les à l'eau fraîche; laissez-les égoutter: mettez-les bien égouttés dans une poêle de sucre clarifié; qu'ils y prennent plusieurs bouillons: écumez-les pendant qu'ils bouillent; & quand ils auront assez bouilli, & qu'ils auront été assez écumés, mettez le tout dans une terrine. Le lendemain, séparez ce sirop; faites-le cuire, puis le répandez sur les cardons: quelques jours après, séparez encore le sirop que les cardons auront déposé; faites-le cuire à la petite perle, & le répandez derechef sur les cardons. Séparez une troisième fois le restant du sirop; faites-le cuire à la grosse perle; ajoutez-y du sucre; déposez-y vos cardons, & faites-les bouillir: cela fait, tirez-les; étendez-les sur des ardoises; saupoudrez-les de beaucoup de sucre; & faites-les sécher à l'étuve.

ANGÉLIQUE, en grec ἀγγελική, (Hist. anc.) c'étoit une danse fort en usage parmi les anciens Grecs dans leurs fêtes. Voyez DANSE. Elle étoit ainsi appelée du grec ἀγγελος, *nuntius*, messager, parce que, suivant Pollux, les danseurs étoient vêtus en messagers. (G)

ANGÉLIQUE, terme de Lutherie, sorte de guitare qui a 10 touches, & 17 cordes accordées de suite, selon l'ordre des degrés diatoniques du clavecin. La dix-septième corde est à l'unisson du huitième pié, ou du *c-sol-ut* des basses du clavecin; & la chantrelle ou première est à l'unisson du *mi* du clavecin qui précède la clé de *g-ré-sol*. Voyez la table du rapport & de l'étendue des instrumens de Musique. Cet instrument est de la classe de ceux qu'on appelle *instrumens à pincer*, comme le luth, la guitare, &c. dont il diffère peu par sa figure. Voyez GUITARRE, & Planche de Lutherie.

ANGÉLIQUES, s. m. plur. (Hist. mod.) ancien ordre de chevaliers institués en 1191 par Isaac Ange Flavius Comnène, empereur de Constantinople. Voyez CHEVALIER & ORDRE.

On les divisoit en trois classes, mais toutes sous la direction d'un grand-maître. Les premiers étoient appelés *torquati*, à cause d'un collier qu'ils portoient; ils étoient au nombre de 50: les seconds s'appelloient *Champions de Justice*, & c'étoient des ecclésiastiques; le reste étoit appelé *Chevaliers ser-vans*. (G)

ANGÉLITES, s. m. pl. (Théol.) hérétiques ainsi nommés d'un certain lieu d'Alexandrie, qu'on appelloit *Agelios* ou *Angelios*, où ils s'assembloient. Ils suivoient les erreurs de Sabellius. Voyez Nicéphore, liv. XVIII. ch. xljx. & Pratéole, au mot *Angelites*; mais ces auteurs ne sont pas de fort bons garans. (G)

ANGELOT, s. m. (Commerce.) espèce de monnaie qui étoit en usage en France vers l'an 1240, & qui valoit un écu d'or fin; il y en a eu de divers poids & de diverses valeurs. Ces pièces de monnaie

portoient l'image de S. Michel, tenant une épée à la main droite, à la gauche l'écusson de France chargé de trois fleurs-de-lis, & ayant à ses piés un serpent ou dragon. On en voyoit du tems de Louis XI. Il y en a eu d'autres avec la figure d'un Ange qui portoit les écus de France & d'Angleterre, & qu'on croit avoir été frappés sous le règne d'Henri VI. roi d'Angleterre, lorsque ce prince étoit maître de Paris. Ces derniers *angelots* ne valoient que quinze sous: on sent assez que ces pièces de monnaie tiroient leur nom de l'*Ange*, dont elles portoient l'empreinte. (G)

* L'ANGELOT, monnaie d'or d'Angleterre, est fort rare ici; son poids est de quatre deniers, & son titre de vingt-trois carats & vingt-cinq trente-deuxièmes; il vaut quinze livres cinq sous trois deniers.

L'*angelot*, monnaie d'argent, est au titre de dix deniers vingt-un grains; il vaut quatorze sous cinq deniers de France.

ANGELOT DE BRAY, sub. m. (Econ. rust.) petit fromage gras, dressé dans des éclisses en cœur ou carré, qui lui donnent cette forme. Il s'appelle *angelot de Bray*, parce qu'il se fait dans le pays de Bray. Voyez FROMAGE.

ANGELUS, s. m. (Théolog.) prière que récitent les Catholiques Romains, & sur-tout en France, où l'usage en fut établi par Louis XI. qui ordonna qu'à cet effet on sonneroit une cloche trois fois par jour, le matin, à midi, & le soir, pour avertir de réciter cette prière en l'honneur de la Sainte Vierge.

Elle est composée de trois versets, d'autant d'*ave Maria*, & d'un *oremus*. On l'appelle *Angelus*, parce que le premier verset commence par ces mots: *Angelus Domini nuntiavit Mariæ*, &c. (G)

ANGEMME, s. f. (terme de Blason.) fleur imaginaire, qui a six feuilles semblables à celles de la quinte-feuille, si ce n'est qu'elles sont arrondies, & non pas pointues. Plusieurs croient que ce sont des roses d'ornement, faites de rubans, de broderies, ou de perles. Ce mot vient de l'italien *ingemmare*, orner de pierreries: on dit aussi *angene* & *angenin*. (V)

* ANGERBOURG, (Géog. mod.) petite ville de Prusse dans le Bartenland, avec un château, sur la rivière d'Angerap.

* ANGERMANIE, & ANGERMANLAND, (Géog. mod.) province de Suede, & l'une de celles qu'on appelle *Nodelles*, au midi de la Laponie.

* ANGERMANLAND-LAPMARCK, contrée la plus méridionale des dix parties de la Laponie Suedoise.

* ANGERMANN-FLODT, grande rivière de Suede, qui a sa source dans la Laponie, traverse l'Angermanie, & se jette dans le golfe de Bothnie.

* ANGERMOND, (Géog. mod.) petite ville de Brandebourg, sur la Welse. Il y en a une autre de même nom au duché de Curlande, sur la mer Baltique.

* ANGERONALES, (Myth.) fêtes instituées en honneur d'*Angerone*, la déesse de la peine & du silence. Elles se célébroient le 21 Décembre.

* ANGERONE, s. f. (Mythol.) divinité que les Romains invoquoient dans la peine: ils l'avoient placée sur l'autel de la déesse du plaisir.

* ANGERS, (Géog. mod.) ville de France, capitale du duché d'Anjou, un peu au-dessus de l'endroit où la Loire & la Sarthe entrent dans la Mayenne. Long. 17^d. 6'. 8". lat. 47^d. 28'. 8".

* ANGHIERA, (Géog. mod.) petite ville d'Italie dans le duché de Milan, sur le bord oriental du lac Majeur. Long. 26. 5. lat. 45. 42.

* ANGHIVE, s. m. (Hist. nat.) arbre de l'île de Madagascar, qui produit, dit-on, un fruit rouge, agréable au goût, & bon dans la gravelle & les ar-

deurs d'urine. Mauvaise description ; car il seroit assez extraordinaire qu'il n'y eût dans toute l'île que l'anghive qui portât un fruit rouge, d'une faveur agréable.

* ANGIMI, (*Géog. mod.*) petite ville de la province de Canem, au pays des Negres, proche la Nubie. *ANGINE, Voyez ESQUINANCIE.*

ANGIOLOGIE, *Voyez ANGIOLOGIE.*
ANGLE, f. m. (*Géom.*) c'est l'ouverture que forment deux lignes ou deux plans, ou trois plans qui se rencontrent : tel est l'angle BAC , *tab. de Géom. fig. 91.* formé par les lignes AB, AC , qui se rencontrent au point A . Les lignes AB, AC , sont appellées les *jambes* ou les *côtés de l'angle* ; & le point d'intersection A en est le *sommet*. *Voyez CÔTÉS & SOMMET.* Lorsque l'angle est formé par trois plans, on le nomme *angle solide*.

Les *angles* se marquent quelquefois par une seule lettre, comme A , que l'on met au sommet ou point angulaire, & quelquefois par trois lettres, dont celle du milieu marque la pointe ou sommet de l'angle, comme BAC .

La mesure d'un *angle*, par laquelle on exprime sa quantité, est un arc tel que DE , décrit du sommet A entre les côtés AC, AB , avec un rayon pris à volonté. *Voyez ARC & MESURE.*

D'où il s'ensuit que les *angles* se distinguent par le rapport de leurs arcs à la circonférence du cercle entier. *Voyez CERCLE & CIRCONFÉRENCE.* Ainsi l'on dit qu'un *angle* est d'autant de degrés qu'en contient l'arc DE , qui le mesure. *Voyez DEGRÉ.*

Puisque les arcs semblables AB, DE , *figure 87.* ont le même rapport à leurs circonférences respectives, & que les circonférences contiennent chacune le même nombre de degrés, il s'ensuit que les arcs AB, DE , qui sont les mesures des deux *angles* ACB, DCE , contiennent un nombre égal de degrés : c'est pourquoi les *angles* eux-mêmes sont aussi égaux ; & comme la quantité d'un *angle* s'estime par le rapport de son arc à la circonférence, il n'importe avec quel rayon cet arc est décrit ; car les mesures d'*angles* égaux sont toujours ou des arcs égaux, ou des arcs semblables.

Donc la quantité d'un *angle* demeure toujours la même, soit que l'on prolonge les côtés, soit qu'on les raccourcisse. Ainsi dans les figures semblables, les *angles* homologues ou correspondans sont égaux. *Voyez SEMBLABLE, FIGURE, &c.*

L'art de prendre la valeur des *Angles* est une opération d'un grand usage & d'une grande étendue dans l'Arpentage, la Navigation, la Géographie, l'Astronomie, &c. *Voyez HAUTEUR, ARPENTAGE.*

Les instrumens qui servent principalement à cette opération, sont les *quarts de cercle*, les *théodolites* ou *planchettes rondes*, les *graphometres*, &c. *V. CERCLE D'ARPEUR, PLANCHETTE, GRAPHOMETRE, &c.*

Les *angles* dont il faut déterminer la mesure ou la quantité, sont sur le papier ou sur le terrain. 1°. Quand ils sont sur le papier, il n'y a qu'à appliquer le centre d'un rapporteur sur le sommet de l'angle O , (*Table d'Arpent. fig. 29.*) de manière que le rayon OB soit couché sur l'un des côtés de cet *angle* ; alors le degré que coupera l'autre côté OP sur l'arc du rapporteur, donnera la quantité de l'*angle* proposé. *Voyez RAPPORTEUR.* On peut aussi déterminer la grandeur d'un *angle* par le moyen de la ligne des cordes. *Voyez CORDE & COMPAS DE PROPORTION.*

2°. Quand il s'agit de prendre des *angles* sur le terrain, il faut placer un graphometre ou un demi-cercle, (*fig. 16.*) de telle sorte que le rayon CG de l'instrument réponde bien exactement à l'un des côtés de l'*angle*, & que le centre C soit verticalement au-dessus du sommet ; on parvient à la première de

ces opérations, en observant par les pinnules EG , quelque objet remarquable, placé à l'extrémité ou sur l'un des points du côté de l'*angle* ; & à la seconde, en laissant tomber un plomb du centre de l'instrument. Ensuite on fait aller & venir l'alidade jusqu'à ce que l'on aperçoive par ses pinnules quelque marque placée sur l'un des points de l'autre côté de l'*angle* : & alors le degré que l'alidade coupe sur le limbe de l'instrument, fait connoître la quantité de l'*angle* que l'on se proposoit de mesurer. *Voy. DEMI-CERCLE.*

L'on peut voir aux articles CERCLE D'ARPEUR, PLANCHETTE, BOUSSOLE, &c. comment l'on prend des *angles* avec ces instrumens.

Que l'on consulte aussi les articles LEVER UN PLAN & RAPPORTER, pour favoir la manière de tracer un *angle* sur le papier quand sa grandeur est donnée.

Pour couper en deux parties égales un *angle* donné, tel que HIK (*Table de Géométrie, figure 92.*) du centre I avec un rayon quelconque, décrivez un arc LMI . Des points L, M , & d'une ouverture plus grande que la distance LM , tracez deux arcs qui s'entrecoupent au point N ; si vous tirez alors la ligne droite IN , vous aurez l'*angle* HIN égal à l'*angle* NIK .

Pour couper un *angle* en trois parties égales, voyez le mot TRISECTION.

Les *angles* sont de différentes especes, & ont différens noms. Quand on les considère par rapport à leurs côtés, on les divise en *rectilignes*, en *curvilignes* & *mixtes*.

L'*angle rectiligne* est celui dont les côtés sont tous deux des lignes droites ; tel est l'*angle* BAC , (*Table de Géom. fig. 91.*) *Voyez RECTILIGNE.*

L'*angle curviligne* est celui dont les deux côtés sont des lignes courbes. *Voyez COURBE & CURVILIGNE.*

L'*angle mixte* ou *mixtiligne* est celui dont un des côtés est une ligne droite, & l'autre une courbe.

Par rapport à la grandeur des *angles*, on les distingue encore en *droits*, *aigus*, *obtus*, & *obliques*.

L'*angle droit* est formé par une ligne qui tombe perpendiculairement sur une autre ; ou bien c'est celui qui est mesuré par un arc de 90 degrés : tel est l'*angle* KLM , (*fig. 93.*) *Voyez PERPENDICULAIRE.*

La mesure d'un *angle droit* est donc un quart de cercle, & par conséquent tous les *angles droits* sont égaux entr'eux. *Voyez CERCLE.*

L'*angle aigu* est plus petit qu'un *angle droit*, c'est-à-dire qu'il est mesuré par un arc moindre que l'arc de 90 degrés : tel est l'*angle* AEC , (*fig. 86.*) *Voyez AIGU.*

L'*angle obtus* est plus grand que l'*angle droit*, c'est-à-dire que sa mesure excède 90 degrés, comme l'*angle* AED , (*fig. 86.*) *Voyez OBTUS.*

L'*angle oblique* est un nom commun aux *angles obtus* & *aigus*. *Voyez OBLIQUE.*

Par rapport à la situation des *angles* l'un à l'égard de l'autre, on les divise en *contigus*, *adjacens*, *verticaux*, *alternes*, & *opposés*.

Les *angles contigus* sont ceux qui ont le même sommet & un côté commun : tels sont les *angles* FGH, HGI , (*fig. 94.*) *Voyez CONTIGU.*

L'*angle adjacent*, ou autrement l'*angle de suite*, est celui qui est formé par le prolongement de l'un des côtés d'un autre *angle* : tel est l'*angle* AEC , (*fig. 86.*) formé par le prolongement du côté ED de l'*angle* AED jusqu'au point C . *Voyez ADJACENT.*

Deux *angles* quelconques adjacens x, y , ou un nombre quelconque d'*angles* faits au même point E sur la même ligne droite CD , sont, pris ensemble, égaux à deux *angles* droits, & par conséquent à 180°. Il suit de-là que l'un des deux *angles* contigus étant donné, l'autre est aussi nécessairement donné, étant

le complément du premier à 180^{d} . Voyez COMPLÉMENT.

Ainsi on mesurera un angle inaccessible sur le terrain, en déterminant l'angle accessible adjacent ; & soustrayant ce dernier de 180^{d} , le reste est l'angle cherché.

De plus, tous les angles x, y, o, E , &c. faits autour d'un point E donné, sont, pris ensemble, égaux à quatre angles droits ; ainsi ils font 360^{d} .

Les angles verticaux sont ceux dont les côtés sont des prolongemens l'un de l'autre : tels sont les angles o, x , (fig. 86.) Voyez VERTICAL. Si une ligne droite AB coupe une autre ligne droite CD au point E , les angles verticaux x, o , ainsi que y, E , sont égaux.

Il suit de-là que si l'on propose de déterminer sur le terrain un angle inaccessible x , si son vertical est accessible, on pourra prendre ce dernier en la place de l'autre. Les angles verticaux s'appellent plus communément opposés au sommet.

Pour les angles alternes, voyez le mot ALTERNE, & la figure 36, ou les angles x, y , sont alternes.

Les angles alternes y, x , sont égaux. V. OPPOSÉ.

Pour savoir aussi ce que c'est que les angles opposés, voyez OPPOSÉ & la figure 36. où les angles u, y , sont opposés, ainsi que les angles z, y .

Les angles extérieurs sont ceux qui sont au-dehors d'une figure rectiligne quelconque, & qui sont formés par le prolongement des côtés de cette figure.

Tous les angles extérieurs d'une figure quelconque, pris ensemble, sont égaux à quatre angles droits, & l'angle extérieur d'un triangle est égal aux deux intérieurs opposés, ainsi qu'il est démontré par Euclide, liv. I. prop. 32.

Les angles intérieurs sont les angles formés par les côtés d'une figure rectiligne quelconque.

La somme de tous les angles intérieurs d'une figure quelconque rectiligne, est égale à deux fois autant d'angles droits que la figure a de côtés, moins quatre angles droits ; ce qui se démontre aisément par la prop. 32 du liv. I. d'Euclide.

On démontre que l'angle externe est égal à l'angle interne opposé, & que les deux angles internes opposés sont égaux à deux droits dans des lignes parallèles.

L'angle à la circonférence est un angle dont le sommet & les côtés se terminent à la circonférence d'un cercle ; tel est l'angle EFG , (fig. 95.) Voyez CIRCONFÉRENCE.

L'angle dans le segment est le même que l'angle à la circonférence. Voyez SEGMENT.

Il est démontré par Euclide, que tous les angles dans le même segment sont égaux entr'eux, c'est-à-dire qu'un angle quelconque EFG est égal à un autre angle quelconque EFG dans le même segment EFG .

L'angle à la circonférence ou dans le segment, est compris entre deux cordes EF, FD , & il s'appuie sur l'arc EBD . Voyez CORDE, &c.

La mesure d'un angle qui a son sommet au-dehors de la circonférence (fig. 96.), est la différence qu'il y a entre la moitié de l'arc concave IM sur lequel il s'appuie, & la moitié de l'arc convexe NO , intercepté entre les côtés de cet angle.

L'angle dans un demi-cercle est un angle dans un segment de cercle, dont la diametre fait la base. Voyez SEGMENT.

Euclide a démontré que l'angle dans un demi-cercle est droit ; qu'il est plus petit qu'un droit dans un segment plus grand qu'un demi-cercle ; & plus grand qu'un droit dans un segment plus petit qu'un demi-cercle.

En effet, puisqu'un angle dans un demi-cercle s'appuie sur un demi-cercle, sa mesure est un quart de cercle, & il est par conséquent un angle droit.

L'angle au centre est un angle dont le sommet est au centre d'un cercle, & dont les côtés sont terminés à la circonférence : tel est l'angle CAB (figure 95.) Voyez CENTRE.

L'angle au centre est compris entre deux rayons, & sa mesure est l'arc BC . Voyez RAYON, &c.

Euclide démontre que l'angle BAC , au centre est double de l'angle BDC , appuyé sur le même arc BC ; ainsi la moitié de l'arc BC est la mesure de l'angle à la circonférence.

On voit encore que deux ou plusieurs angles HLI, HMI (fig. 97.) appuyés sur le même arc ou sur des arcs égaux, sont égaux.

L'angle hors du centre HKL est celui, dont le sommet K n'est point au centre, mais dont les côtés HK, LK , sont terminés à la circonférence. La mesure de cet angle est la moitié des arcs HL, LM , sur lesquels s'appuient cet angle & son vertical ou opposé au sommet.

L'angle de contact ou de contingence est formé par l'arc d'un cercle & par une tangente : tel est l'angle HLM (fig. 43.) V. CONTACT & CONTINGENCE.

Euclide a prouvé que l'angle de contact, dans un cercle, est plus petit qu'un angle rectiligne quelconque : mais il ne s'ensuit pas pour cela que l'angle de contact n'ait aucune quantité, ainsi que Peletarius, Wallis, & quelques autres l'ont pensé. Voyez l'Alg. de Wallis, pag. 71. 105. M. Isaac Newton démontre que si la courbe AF (fig. 97. n^o. 3.) est une parabole cubique, où l'ordonnée DF soit en raison sous-triplée de l'abscisse AD , l'angle de contact BAF formé par la tangente AB , au sommet de la courbe & par la courbe même, est infiniment plus petit que l'angle de contact BAC , formé par la tangente & la circonférence du cercle ; & que si l'on décrit d'autres paraboles d'un plus haut degré, qui ayent le même sommet & le même axe, & dont les abscisses AD sont comme les ordonnées DF^4, DF^5, DF^6 , &c. l'on aura une suite d'angles de contingence qui décroîtront à l'infini, dont chacun est infiniment plus petit que celui qui le précède immédiatement. Voyez INFINI & CONTINGENCE.

L'angle du segment est formé par une corde & une tangente au point de contact : tel est l'angle MLH , (fig. 43.) Voyez SEGMENT.

Il est démontré par Euclide que l'angle MLH est égal à un angle quelconque MaL , situé dans le segment alterne MaL .

Quant aux effets, aux propriétés, aux rapports, &c. d'angle, qui résultent de leur combinaison dans différentes figures, voyez TRIANGLE, QUARRÉ, PARALLELOGRAMME, FIGURE, &c.

Il y a des angles égaux, des angles semblables. Voyez ÉGAL, SEMBLABLE.

On divise encore les angles en angles plans, sphériques, & solides.

Les angles plans sont ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent ; on les définit ordinairement par l'inclinaison de deux lignes qui se rencontrent en un point sur un plan. Voyez PLAN.

L'angle sphérique est formé par la rencontre des plans de deux grands cercles de la sphere. Voy. CERCLE & SPHERE.

La mesure d'un angle sphérique est l'arc d'un grand cercle de la sphere, intercepté entre les deux plans, dont la rencontre forme cet angle, & coupant à angles droits ces deux mêmes plans. Pour les propriétés des angles sphériques, voyez SPHÉRIQUE.

L'angle solide est l'inclinaison mutuelle de plus de deux plans, ou d'angles plans, qui se rencontrent en un point, & qui ne sont pas dans un seul & même plan. Quant à la mesure, aux propriétés, &c. des angles solides, voyez SOLIDE.

On trouve encore chez quelques Géometres d'au-

tres especes d'angles moins usités, tels que l'angle cornu, *angulus cornutus*, qui est fait par une ligne droite tangente ou sécante, & par la circonférence d'un cercle.

L'angle lununaire, *angulus lununaris*, qui est formé par l'interfection de deux lignes courbes; l'une concave, & l'autre convexe. Voyez LUNULE.

L'angle pélicoïdal, *angulus pelecoides*, a la forme d'une hache. Voyez PÉLICOÏDE.

Angle, en Trigonométrie. Voyez TRIANGLE & TRIGONOMÉTRIE. (E)

Quant aux sinus, aux tangentes & aux sécantes d'angles, voyez SINUS, TANGENTES & SECANTES.

Il y a, en mécanique, l'angle de direction, qui est compris entre les lignes de direction de deux forces conspirantes. Voyez DIRECTION.

L'angle d'élevation est compris entre la ligne de direction d'un projectile, & une ligne horisontale; tel est l'angle *RAB* (Table de mécaniq. fig. 47.) compris entre la ligne de direction du projectile *AR* & la ligne horisontale *AB*. Voyez ÉLEVATION & PROJECTILE.

Angle d'incidence. Voyez INCIDENCE.

Angles de réflexion & de réfraction. Voyez RÉFLEXION & REFRACTION.

Dans l'Optique, l'angle visuel ou optique est formé par les deux rayons tirés des deux extrémités d'un objet au centre de la prunelle, comme l'angle *ABC*, (tab. d'Optiq. fig. 69.) compris entre les rayons *AB*, *BC*. Voyez VISUEL.

L'angle d'intervalle ou de distance de deux lieux, est l'angle formé par les deux lignes tirées de l'œil à ces deux endroits.

En Astronomie, angle de commutation. Voyez COMMUTATION.

L'angle d'élongation ou l'angle de la terre. Voyez ÉLONGATION.

Angle parallactique, que l'on appelle aussi parallaxe, est l'angle fait au centre d'une étoile *S* par deux lignes droites tirées, l'une du centre de la terre *TB*, (tab. Astron. fig. 27.) & l'autre de sa surface, *EB*

Ou, ce qui revient au même, l'angle parallactique, est la différence des angles *CEA* & *BTA*, qui déterminent les distances de l'étoile *S* au zénith de deux observateurs, dont l'un seroit placé en *E*, & l'autre au centre de la terre. Voyez PARALLAXE.

Les sinus des angles parallactiques *ALT* & *AST*, (tab. Astron. fig. 30.) aux mêmes, ou à d'égaux distances du zénith, sont en raison réciproque des distances des étoiles au centre de la terre *TL* & *TS*; & les sinus des angles parallactiques *AST*, *AMT*, de deux étoiles *S*, *M*, ou de la même étoile à la même distance du centre *T*, & à différentes distances du zénith *Z*, sont entr'eux, comme les sinus des angles *ZTS*, *ZTM*, qui marquent la distance de l'étoile au zénith.

Angle de la position du soleil, est l'angle formé par l'interfection du méridien avec un arc d'un azimuth, ou de quelqu'autre grand cercle qui passe par le soleil. Cet angle est donc proprement l'angle formé par le méridien & par le vertical où se trouve le soleil; & l'on voit aisément que cet angle change à chaque instant, puisque le soleil se trouve à chaque instant dans un nouveau vertical. Voyez AZIMUTH, MÉRIDEN & VERTICAL.

Angle du demi-diametre apparent du soleil dans sa moindre distance de la terre. C'est l'angle sous lequel nous voyons le demi-diametre du soleil, lorsque cet astre est le plus près de nous; & que par conséquent il nous paroît plus grand. M. Bouillaud trouva par deux observations, qu'il étoit de 16 min. 45 sec. Il trouva le demi-diametre de la lune de 16 min. 54 sec. & dans une éclipse de lune, il trouva le demi-diametre de l'ombre de la terre de 44 minutes 9 secondes.

L'angle au soleil est l'angle *RSP* (tab. d'Astron. fig. 26.) sous lequel on verroit du soleil la distance d'une planete *P* à l'écliptique *PR*. Voyez INCLINAISON.

Angle de l'est. Voyez NONAGÉSIME.

Angle d'obliquité de l'écliptique. Voyez OBLIQUITÉ & ECLIPTIQUE.

L'angle de l'inclinaison de l'axe de la terre à l'axe de l'écliptique, est de 23^d 30', & demeure inaltérablement le même dans tous les points de l'orbite annuel de la terre. Par le moyen de cette inclinaison, les habitans de la terre, qui vivent au-delà du 45^d de latitude, reçoivent plus de chaleur du soleil, dans le cours d'une année entière, & ceux qui vivent en-deçà des 45^d, en reçoivent moins, que si la terre faisoit constamment ses révolutions dans le plan de l'équateur. Voyez CHALEUR, &c.

L'angle de longitude est l'angle que fait avec le méridien, au pole de l'écliptique, le cercle de longitude d'une étoile. Voyez LONGITUDE.

L'angle d'ascension droite est celui que fait avec le méridien, au pole du monde, le cercle d'ascension droite d'une étoile. V. l'art. ASCENSION DROITE.

* Les angles, en Astrologie, signifient certaines maisons d'une figure céleste: ainsi l'horoscope de la première maison est appelé l'angle de l'orient. Voyez MAISON, HOROSCOPE, &c.

On dit, en navigation, l'angle de rhumb, ou l'angle loxodromique. Voyez RHUMB & LOXODROMIE.

L'angle de muraille ou d'un mur, en Architecture, est la pointe, le coin ou l'encoignure, où les deux côtés ou faces d'un mur viennent se rencontrer. Voyez MURAILLE, COIN, &c. (O)

Les angles d'un bataillon, en terme de Tactique, sont les soldats qui terminent les rangs & les files. Voyez BATAILLON.

On dit que les angles d'un bataillon sont mouffes ou émouffés, quand on en ôte les soldats des quatre angles; de manière qu'après cela le bataillon quarré a la forme d'un octogone. Cette disposition étoit fort commune chez les anciens; mais elle n'est plus d'usage aujourd'hui.

En Fortification, on appelle angle du centre du bastion, celui qui est formé par deux demi-gorges, ou, ce qui est la même chose, par le prolongement de deux courtines dans le bastion. Voyez BASTION.

Angle diminué, c'est l'angle formé par le côté du polygone & la face du bastion: tel est l'angle *DCH*, Pl. I. de l'Art milit. fig. 1. Dans la fortification régulière cet angle est égal au flancant intérieur *CFE*.

Angle de l'épaule, est l'angle formé de la face & du flanc. Voyez ÉPAULE, BASTION, FACE & FLANC.

Angle du flanc, c'est celui qui est formé de la courtine & du flanc. Cet angle ne doit jamais être aigu, comme le faisoit Errard, ni droit comme le pensoient la plupart des anciens Ingénieurs, mais un peu obtus. Mallet le fixe à 100 degrés: c'est à-peu-près l'ouverture des angles du flanc du Maréchal de Vauban. Voyez BASTION.

Angle flancant, est celui qui est formé vis-à-vis la courtine par le concours des deux lignes de défense: tel est l'angle *CRH*. Pl. I. de l'Art milit. fig. 1.

On nomme quelquefois cet angle, angle flancant extérieur; & alors on donne le nom de flancant intérieur à l'angle *CFE*, formé de la ligne de défense *CF*, & de la courtine *FE*.

On l'appelle encore l'angle de la tenaille, parce qu'il forme le front que faisoit autrefois la tenaille. Voyez TENAILLE.

Angle flancant intérieur, c'est celui qui est formé par la courtine & la ligne de défense. Voyez ci-dessus.

Angle flanqué, c'est l'angle formé par les deux faces du bastion, lesquelles forment par leur concours la pointe du bastion. Cet angle ne doit jamais être

au-dessous de 60 degrés. V. BASTION, TENAILLE.

Angle mort, c'est un *angle* rentrant, qui n'est point flanqué ou défendu.

L'épaisseur du parapet ne permettant point au soldat de découvrir le pié du mur, ou du revêtement du rempart, il arrive que lorsque deux côtés de l'enceinte forment un *angle* rentrant, il se trouve un espace vers le sommet de cet *angle*, qui n'est absolument vû d'aucun endroit de l'enceinte, & qui est d'autant plus grand que le rempart est plus élevé & le parapet plus épais. Les tenailles simples & doubles qu'on construisoit autrefois au-delà du fossé, avoient des *angles* de cette espece. C'est ce qui les a fait abandonner. On ne les employe aujourd'hui que dans des retranchemens, qui ayant peu d'élévation & un parapet moins épais que celui des places, mettent le soldat à portée par-là d'en flanquer ou défendre toutes les parties.

Angle rentrant, est un *angle* dont la pointe ou le sommet est vers la place & les côtés en-dehors, ou vers la campagne. Voyez *angle mort*.

Angle saillant, c'est celui dont la pointe ou le sommet se présente à la campagne, les côtés étant tirés du côté de la ville.

Angle de la tenaille, c'est ainsi qu'on appelle quelquefois, dans la *Fortification*, l'*angle* flanquant. Voyez *angle flanquant*. (Q)

ANGLE en Anatomie, se dit de différentes parties qui forment un *angle* solide ou linéaire. C'est dans ce sens que l'on distingue dans les os pariétaux qui ont la figure d'un carré, quatre *angles*; dans l'omoplate qui a la figure d'un triangle, trois *angles*. Dans les yeux, les bords de la paupiere, tant supérieure qu'inférieure, étant considérés comme deux lignes qui se rencontrent, d'un côté aux parties latérales du nez, & de l'autre du côté opposé, on a donné à ces points de rencontre le nom d'*angle* ou *canthus*. Voyez PARIÉTAL, OMOPLATE, &c. (L)

ANGLE, en terme d'écriture, est le coin intérieur du bec d'une plume. Il y en a de deux sortes: l'*angle* du côté des doigts est ordinairement plus petit que celui du côté du pouce, parce qu'il ne produit que des parties délicates, des *déliés* & des *liaisons*; au lieu que l'*angle* du pouce produit des *pleins* de plusieurs figures.

* ANGLES CORRESPONDANS DES MONTAGNES, (*Hist. natur.*) observation fort importante pour la théorie de la terre. M. Bourguet avoit observé que les montagnes ont des directions suivies & *correspondantes* entr'elles; en sorte que les *angles saillans* d'une montagne se trouvent toujours opposés aux *angles rentrans* de la montagne voisine qui en est séparée par un vallon ou par une profondeur. M. de Buffon donne une raison palpable de ce fait singulier qui se trouve par-tout, & que l'on peut observer dans tous les pays du monde; voici comment il l'explique dans le premier volume de l'*Hist. nat. & part.* avec la *descript. du cab. du Roi*: On voit, dit-il, en jettant les yeux sur les ruisseaux, sur les rivières, & toutes les eaux courantes, que les bords qui les contiennent forment toujours des *angles* alternativement opposés; de sorte que quand un fleuve fait un coude, l'un des bords du fleuve forme d'un côté une avance, ou un *angle* rentrant dans les terres, & l'autre bord forme au contraire une pente ou un *angle* saillant hors des terres, & que dans toutes les sinuosités de leurs cours, cette *correspondance* des *angles* alternativement opposés se trouve toujours. Elle est en effet fondée sur les lois du mouvement des eaux, & l'égalité de l'action des fluides; & il nous seroit facile de démontrer la cause de cet effet: mais il nous suffit ici qu'il soit général & universellement reconnu, & que tout le monde puisse s'assurer par ses yeux, que toutes les fois que le bord d'une rivière

fait une avance dans les terres, qui se suppose à main gauche, l'autre bord fait au contraire une avance hors des terres à main droite: dès lors les courans de la mer qu'on doit regarder comme de grands fleuves ou des eaux courantes, sujettes aux mêmes lois que les fleuves de la terre, formeront de même dans l'étendue de leur cours plusieurs sinuosités, dont les avances ou les *angles* seront rentrans d'un côté, & saillans de l'autre côté; & comme les bords de ces courans sont les collines & les montagnes qui se trouvent au-dessous ou au-dessus de la surface des eaux, ils auront donné à ces éminences cette même forme qu'on remarque au bord des fleuves; ainsi on ne doit pas s'étonner que nos collines & nos montagnes, qui ont été autrefois couvertes des eaux de la mer, & qui ont été formées par le sédiment des eaux, ayent pris par le mouvement des courans cette figure régulière, & que tous les *angles* en soient alternativement opposés: elles ont été les bords des courans ou des fleuves de la mer; elles ont donc pris nécessairement une figure & des directions semblables à celles des bords des fleuves de la terre; & par conséquent toutes les fois que le bord à main gauche aura formé un *angle rentrant*, le bord à main droite aura formé un *angle saillant*, comme nous l'observons dans toutes les collines opposées.

Au reste tous ces courans ont une largeur déterminée, & qui ne varie point: cette largeur du courant dépend de celle de l'intervalle qui est entre les deux éminences qui lui servent de lit. Les courans coulent dans la mer comme les fleuves coulent sur la terre, & ils y produisent des effets semblables: ils forment leur lit, & donnent aux éminences entre lesquelles ils coulent une figure régulière, & dont les *angles* sont *correspondans*. Ce sont en un mot ces courans qui ont creusé nos vallées, figuré nos montagnes, & donné à la surface de notre terre, lorsqu'elle étoit couverte des eaux de la mer, la forme qu'elle conserve aujourd'hui.

Si quelqu'un doutoit de cette *correspondance* des *angles* des montagnes, j'oserois, dit M. de Buffon, en appeler aux yeux de tous les hommes, sur-tout lorsqu'ils auront lû ce qui vient d'être dit. Je demande seulement qu'on examine en voyageant la position des collines opposées, & les avances qu'elles font dans les vallons, on se convaincra par ses yeux que le vallon étoit le lit, & les collines les bords des courans; car les côtés opposés des collines se correspondent exactement, comme les deux bords d'un fleuve. Dès que les collines à droite du vallon font une avance, les collines à gauche du vallon font une gorge. Ces collines à très-peu près ont aussi la même élévation; & il est très-rare de voir une grande inégalité de hauteur dans deux collines opposées & séparées par un vallon. *Hist. nat. p. 451. & 456. tome I.* Voyez VALLON, RIVIERE, COURANT, MER, TERRE, &c. (I)

ANGLÉ, adj. terme de *Blason*; il se dit de la croix & du sautoir, quand il y a des figures longues à pointes, qui sont mouvantes de leurs *angles*. La croix de Malte des Chevaliers François est *anglée* de quatre fleurs-de-lis; celle de la Maison de Lambert en Savoie est *anglée* de rayons, & celle des Machiavelli de Florence est *anglée* de quatre clous.

Machiavelli à Florence, d'argent à la croix d'azur *anglée* de quatre clous de même. (V)

* ANGLÉN, (*Géog. mod.*) petite contrée du duché de Sleswick, entre la ville de Sleswick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique.

ANGLER, v. n. en terme d'orfèvre en tabatière; c'est former exactement les moulures dans les plus petits *angles* du contour, à l'aide du marteau & d'un ciselet gravé en creux de la même manière que la moulure en relief, ou gravé en relief de la même manière

maniere que la moulure en creux. Voyez CISELET & MOULURE.

* ANGLESEY, (Géog. mod.) île de la grande Bretagne, annexe de la province de Galles, dans la mer d'Irlande, presque vis-à-vis Dublin, Long. 12-13. Lat. 53-54.

ANGLET, f. m. terme d'Architecture; c'est une petite cavité fouillée en angle droit, comme sont celles qui séparent les bossages ou pierres de refend: on dit *refend coupé en anquet*. (P)

* ANGLETERRE, royaume d'Europe, borné au nord par l'Ecosse, dont il est séparé par les rivières de Solway & de Tuwed, environné de tous les autres côtés par la mer. Ses rivières principales sont la Tamise, le Humberg, la Trente, l'Ouse, le Medway, & la Saverne. Elle se divise en cinquante-deux provinces: Pembrock, Carmarden, Glamorgan, Breknok, Radnor, Cardigan, Montgomery, Merioneth, Carnarvan, Danbigh, Flint, île d'Anglesey, Norfolk, Suffolk, Cambridge, Harfort, Middlesex, Essex, Chester, Darby, Stafford, Warwick, Shrop, Worcester, Hereford, Montmouth, Gloucester, Oxford, Buckingham, Bedford, Huntington, Northampton, Rutland, Leicester, Nottingham, Lincoln, Kent, Suffex, Surrey, Southampton, Barck, Wilt, Dorset, Sommerfet, Devon, Cornouailles, Northumberland, Cumberland, Westmorland, Durham, Yorck, Lancastré, l'île de Man. Londres est la capitale. Longit. 12-19. latitude 50-56.

Il ne manque à l'Angleterre que l'olive & le raisin: elle a des grains, des pâturages, des fruits; des métaux, des minéraux, des bestiaux, de très-belles laines, des manufactures au-dedans, des colonies au-dehors, des ports commodes sur ses côtes, de riches comptoirs au loin. Elle n'a commencé à jouir pleinement de tous ces avantages que sous le regne d'Elisabeth, fille de Henri VIII. Ses principales marchandises, y compris celles de l'Ecosse & de l'Irlande, sont les laines & l'étain; les autres sont la couperose, le fer, le plomb, le charbon, l'alun, le vitriol, les chairs salées, les cuirs verts, l'aquifou, l'amydon, les ardoises, les bœufs, les vaches, les ouvrages en laine & soie; les verres, des chapeaux, des dentelles, des chevaux, de l'ivoire, de la quincaillerie; des ouvrages en acier, fer & cuivre; de la litharge, de la calamine, &c. voilà ce qui est de son cru. Mais que ne lui vient-il pas de ses colonies, & des magasins qu'elle a dans presque toutes les contrées du nord? On verra ailleurs ce qu'elle tire des Indes orientales. Elle commerce sur la Méditerranée, aux Echelles du levant, & presque partout elle a des compagnies de commerce. Elle abonde en vaisseaux, & presque tous sont sans cesse occupés: qu'on juge donc de la richesse des retours.

* ANGLETERRE (LA NOUVELLE), province de l'Amérique septentrionale, près du Canada & de la mer Septentrionale. Lat. 41-45.

Jean Varazan, Florentin, la découvrit, en prit possession pour François I. en 1524, & les Anglois y porterent des habitans en 1607 & 1608. Cette première tentative ne réussit pas; & ce ne fut qu'en 1721 que cette contrée fut appelée *la nouvelle Angleterre*, *New-England*: il en vient des fourrures, castors & orignaux, des matures, des fromens, des farines, du biscuit, des grains, des légumes, des viandes salées, du poisson, de la morue verte & sèche, du maquereau salé, du chanvre, du lin, de la poix, du gaudron, & même de l'ambre. Ce sont les Sauvages qui fournissent les pelleteries; on leur donne en échange du plomb, de la poudre, & des armes à feu.

ANGLICISME, f. m. (Gramm.) idiotisme Anglois, c'est-à-dire façon de parler propre à la langue An-

gloise: par exemple, si l'on disoit en François *fouetter dans de bonnes mœurs*, *whip into good manners*, au lieu de dire, *fouetter afin de rendre meilleur*, ce seroit un *anglicisme*, c'est-à-dire que la phrase seroit exprimée suivant le tour, le génie & l'usage de la langue Angloise. Ce qu'on dit ici de l'*anglicisme*, se dit aussi de toute autre langue; car on dit un *gallicisme*, un *latinisme*, un *hellenisme*, pour dire une phrase exprimée suivant le tour François, Latin & Grec. On dit aussi un *arabisme*, c'est-à-dire, une façon de parler particulière à l'Arabe. (F)

ANGLOIR, f. m. outil dont les facteurs de clavecins & autres se servent pour prendre toutes sortes d'angles, & les rapporter sur les pièces de bois qu'ils travaillent. Il est composé d'une règle de bois *AB*, (fig. 21. Pl. XI. de la Lutherie.) au milieu *D* de laquelle est articulée à charnière une autre règle *DC*, au moyen d'une rivure à deux têtes *D* noyée dans l'épaisseur du bois.

Quelquefois la pièce *DC* est double, en sorte que la règle *AB* peut entrer dedans comme la lame d'un couteau dans son manche: tel est celui que la fig. 21. représente.

* ANGLOIS, (L') terme de Fleuriste, narcisse à godet jaune, & égal partout, avec la fleur plus grande que celle du narcisse de Narbonne, quoique petite. Voyez NARCISSE.

* ANGLONA, (Géog. anc.) ville ancienne d'Italie dans la Lucanie: il n'en reste plus qu'une église & un château situés dans la Basilicate, au royaume de Naples.

* ANGLO-SAXONS, f. m. pl. (Hist. anc. & Géog.) peuples d'Allemagne qui vinrent s'établir dans l'île Britannique: les naturels s'appelloient *Bretons*. Après la conquête, le peuple mélangé prit le nom d'*Anglois*.

* ANGLURE, (Géog. mod.) petite ville de France en Champagne, sur l'Aube.

* ANGOBERT, f. m. (Jardin.) sorte de poirier & de poire qui a la chair douce & ferme, qui est grosse & bonne à cuire, & qui dure fort avant dans l'hiver: elle est longue & colorée d'un côté, assez semblable au beurré. Le bois de l'*angobert* tire beaucoup aussi sur le bois de l'arbre qui porte le beurré.

* ANGOLA, (Géog. mod.) royaume d'Afrique dans le Congo, entre les rivières de Dande & de Coanza. Sa côte fournit aux Européens les meilleurs Negres: les Portugais sont puissans dans le continent; & ils en tirent un si grand nombre d'habitans, qu'on est étonné qu'ils n'ayent pas dépeuplé le pays. Ils donnent en échange pour les negres des draps, des plumes, des étoffes, des toiles, des dentelles, des vins, des eaux-de-vie, des épiceries, des quincailleries, du sucre, des hameçons, des épingles, des aiguilles, &c. Les Portugais ont à Benguela une habitation si mal-saine, qu'ils y releguent leurs criminels. Voyez BENGUELA.

* ANGOLAM, (Hist. nat. bot.) arbre qui s'éleve à cent piés de haut, qui en prend douze de grosseur, qui naît parmi les rochers, les fables, & dans les montagnes de Mangotti, & autres contrées du Malabar; qui est toujours verd, qui a le fruit semblable à la cerise, & qui dure long-tems.

C'est chez les peuples de Malabar le symbole de la royauté; & cette prérogative lui vient de la disposition de ses fleurs qui forment des diadèmes sur ses branches. On dit que le suc de sa racine tiré par expression, tue les vers, purge les humeurs phlegmatiques & bilieuses, & vuide l'eau des hydropiques. On prétend que sa racine réduite en poudre, est bonne contre la morsure des serpens & des autres animaux venimeux. Hist. plant. Ray.

ANGOISSE, f. f. (Medec.) sentiment de suffocation, de palpitation & de tristesse; accident d'un

très-mauvais présage, lorsqu'il arrive au commencement des fièvres aiguës. (N)

* ANGOT, (Géog. mod.) royaume ou province d'Afrique dans l'Abyssinie.

* ANGOULEME, (Géog. mod.) ville de France, capitale de l'Angoumois, sur le sommet d'une montagne, au pié de laquelle coule la Charante. Long. 17^d 48' 47". lat. 45^d 39' 3".

* ANGOUMOIS, (L^r) province de France bornée au nord par le Poitou, à l'orient par le Limoufin & la Marche, au midi par le Périgord & la Saintonge, & à l'occident par la Saintonge.

L'Angoumois & le Limoufin ne forment qu'une même généralité : l'Angoumois donne des blés, des vins & des fruits; le Limoufin au contraire est froid & stérile, sans blé ni vin : le seigle, l'orge & les châtaignes, sont la nourriture & le pain. On fait dans l'une & l'autre contrée beaucoup de papier : on fait à Limoges des reveches; à Angouleme, des serges & des étamines; à S. Jean d'Angely, des étamines & des draps; des draps & des serges à Nerac; des serges à la Rochefoucault; des draps à la Sante-reune; à Cognac, des étamines & des eaux-de-vie; de gros draps à S. Léonard; à Brive & à Tulle, des reveches. Le safran de l'Angoumois ne vaut pas celui du Gâtinois : il s'en débite cependant beaucoup aux peuples du nord. Les Limoufins, contraints par la stérilité de leur pays de se répandre dans les autres provinces, y travaillent pendant les belles saisons, & reportent ensuite pendant l'hyver dans le sein de leur famille ce qu'ils ont gagné.

* ANGOURE DE LIN, voyez CUSCUTE.

* ANGOURY ou ANGORA, (Géog. anc. & mod.) ville d'Asie dans la Natolie, appelée autrefois *Ancyre*. Long. 50. 25. lat. 39. 30. Ses chevres donnent un poil très-fin, dont on fait de beaux camelots. Ce poil passe à Smyrne, où les Anglois, les Hollandois & les François s'en pourvoyent.

Ces chevres sont peu différentes des chevres ordinaires : mais leur poil est blanc, rouffâtre, fin, lustré, & long de plus de dix pouces. Le commerce en est très-considérable.

* ANGRA, (Géog. mod.) ville maritime, capitale de l'île de Tercere & des autres Açores, dans l'Amérique septentrionale. Long. 356. lat. 39.

* ANGRIVARIENS, f. m. pl. (Géog. & Hist. anc.) anciens peuples de Germanie, de la nation des Istevons, & voisins des Chamaves. Les uns les placent dans le pays où sont aujourd'hui les évêchés de Munster, de Paderborn & d'Osnabruck; d'autres dans la Westphalie, ou dans un coin de l'Over-yffel, ou dans les comtés de Bentheim & de Tecklembourg; ou sur les bords de la Sala, aujourd'hui l'Yffel. On dit qu'ils se mêlerent avec les Francs.

ANGROIS, f. m. c'est le nom qu'on donne dans plusieurs boutiques d'ouvriers, & même fabriques où l'on use de marteaux, comme dans celles d'ardoise, aux petits coins qui servent à ferrer & à affermir le manche d'un marteau avec le marteau même, & qu'on insere pour cet effet, ou dans le bout du manche même, ou entre le manche & les parois de l'œil du marteau, tant en-dessus qu'en-dessous.

* ANGSANA, (Hist. nat. bot.) arbre qui croît aux Indes orientales, & qui donne par l'incision qu'on y fait une liqueur qui se condense en larmes rouges, enveloppées d'une peau déliée. On prétend que cette gomme est astringente, & qu'elle est très-bonne pour les aphtes.

ANGUICHURE, f. f. (Chasse) c'est l'écharpe où est attaché le cor ou la trompe de chasse.

* ANGUILLARA, (Géog. mod.) petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre.

ANGUILLE, *anguilla*, (Hist. nat.) poisson fort allongé, en forme de serpent, glissant, sans écailles,

revêtu d'une peau dont on le dépouille aisément; les œuies des *anguilles* sont petites, & recouvertes d'une peau; c'est pourquoi elles s'étouffent dans les eaux troubles, & elles peuvent vivre assez long-tems hors de l'eau; elles se meuvent en contournant leur corps; car elles ont seulement au lieu de nageoires une sorte de rebord ou de pli dans la peau, qui commence au milieu du dos par-dessus, & par-dessous à l'ouverture par où sortent les excréments, & qui se continue de part & d'autre jusqu'à l'extrémité du corps. On a cru que les *anguilles* naissoient de la pourriture: ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est que le conduit de la matrice dans les femelles, & de la femence dans les mâles, sont peu apparens & couverts de graisse, de même que les œufs; on ne les aperçoit pas aisément. Rondelet avoue qu'il en a vû frayer, quoiqu'il soit encore prévenu pour l'ancien préjugé par rapport à certaines *anguilles*. Ces poissons vivent dans l'eau douce & claire; l'eau trouble leur est nuisible, & même mortelle; ainsi il faut que l'eau des étangs où l'on veut avoir des *anguilles* soit pure. Ce poisson vit dans l'eau douce & dans l'eau salée; il faut choisir le tems où l'eau des rivieres est trouble, après les pluies, ou la troubler exprès, pour pêcher l'*anguille*. Elle ne s'élève pas au-dessus de l'eau comme les autres poissons. Il y en a dans le Gange qui ont 30 piés de longueur. La chair de l'*anguille* est visqueuse & fort nourrissante: celles de la mer sont les meilleures. On sale la chair de ce poisson pour la conserver, lorsqu'on en prend beaucoup à la fois, ou pour corriger par le sel la mauvaise qualité qui lui vient de sa viscosité. On donne en Languedoc le nom de *margaignon* à l'*anguille* mâle; elle a la tête plus courte, plus grosse & plus large que la femelle, que l'on appelle *anguille fine*. Rondelet. Voyez POISSON. (I)

* L'*anguille* se pêche ou aux hameçons dormans, ou à l'épinette, ou à la foiïine, ou à la nasse: à l'*hameçon dormant*, en attachant de deux piés en deux piés de distance, des ficelles sur une corde fixée par un bout à un pieu au bord d'une riviere: ces ficelles doivent être armées par le bout d'un hameçon long d'un pouce, & l'hameçon amorcé soit avec des achées, soit avec des chatouilles, ou autrement. Pl. de Pêch. fig. 1. *AB* est la corde, *CD*, *CD*, *CD*, sont les ficelles; elles ont un pié & demi ou deux piés de long: attachez un plomb à l'autre bout de la corde, & lancez dans la riviere ce plomb, le plus loin que vous pourrez. Choisissez pour cette pêche un endroit où il n'y ait point d'herbes, ni autre chose à quoi votre ligne dormante puisse s'embarasser.

A l'*épinette*, en substituant des épines à ces hameçons: ces épines sont liées par le milieu avec la ficelle, & amorcées comme les hameçons.

A la *foiïine*, en se pourvoyant d'un instrument fait comme on voit fig. 2. il est emmanché par une douille *A* dans une perche forte & legere *AB*, longue de 15 à 18 piés. Le reste de l'instrument est en trident, dont chaque dent *CD*, *CF*, *CG*, a environ neuf pouces de longueur. Les deux dents de côté *CD* & *CG*, sont recourbées; celle du milieu est pointue; toutes trois sont dentées, & tenues si serrées par un lien de fer *HI*, que l'*anguille* la plus petite ne puisse passer entr'elles. On tient cet instrument, & on le fiche fortement dans les endroits où l'on croit qu'il y a des *anguilles*: s'il s'en rencontre sous le coup, il ne leur est pas possible de s'échapper; elles restent dans la foiïine.

A la *nasse*, en faisant à une des vanes d'un moulin à eau un trou, & y appliquant bien exactement le filet appelé *nasse*. Voyez NASSE.

ANGUILLE DE SABLE, *anguilla de arena*, poisson de l'Océan septentrional qui est fort fréquent sur les côtes d'Angleterre, où il est connu sous le nom de

сандилъ; on l'appelle *anguille de sable*, parce qu'il est fort allongé, & qu'il se cache sous le sable. Il a la tête mince & ronde, les mâchoires allongées & pointues, la bouche petite; il n'est pas plus gros que le pouce, & n'a que la longueur d'un palme; son dos est bleu, & le ventre de couleur argentine; il a une nageoire sur le milieu du dos, & une autre auprès de la queue; deux de chaque côté sous le ventre, & une autre au-delà de l'anus. Aldrovande, *de piscibus*, lib. XI. cap. xlix. Voyez POISSON. (I)

ANGUILLE, f. f. animalcule que l'on ne découvre qu'à l'aide du microscope dans certaines liqueurs, telles que le vinaigre, l'infusion de la poussière noire du blé gâté par la nielle, &c. dans la colle de farine, &c. On a donné à ces animalcules le nom d'*anguille*, parce qu'ils ressemblent à cet animal par la forme de leur corps qui paroît fort mince & fort allongé. Les *anguilles* de la colle de farine sont les plus singulières; on a observé qu'elles sont vivipares. M. Sherwood & M. Needham, de la société royale de Londres, ont fait sortir du corps de ces petites *anguilles* d'autres *anguilles* vivantes; la multiplication d'une seule est allée jusqu'à cent-six. *Nouv. observ. microf.* par M. Needham, pag. 180. Voyez MICROSCOPE, MICROSCOPIQUE. (I)

ANGUILLE, f. f. c'est ainsi qu'on appelle les bourrelets ou faux plis qui se font aux draps sous les piles des moulins à foulon, lorsque les foulons ne sont pas assez attentifs à les faire frapper comme il faut. Voyez FOULON, FOULER, & sur-tout l'article DRAPERIE.

* ANGUILLE, (l') Géog. mod. île de l'Amérique, une des Antilles Angloises.

ANGUILLERES, ANGUILLES, ANGUILLÉES, *Lumieres*, *Vitonnières*, *Bitonnières*, f. f. pl. (Marine.) Ce sont des entailles faites dans les varangues, dont le fond du vaisseau est composé; elles servent à faire couler l'eau qui est dans le vaisseau depuis la proue jusqu'aux pompes; ce qui forme une espèce d'égoût qu'il faut nettoyer; & pour le faire, on passe une corde tout du long, que l'on fait aller & venir pour débarrasser & entraîner les ordures qui s'y amassent. (Z)

ANGUINA, (Hist. nat. bot.) genre de plante qui ne diffère de la *pomme de merveille*, que parce que ses fleurs sont garnies de filamens très-fins, & que le fruit ne s'ouvre pas de lui-même. Micheli, *Novæ plant. genera*. Voyez POMME DE MERVEILLE. (I)

ANGUINÉE, adj. f. terme de Géométrie; c'est le nom que M. Newton donne dans son énumération des lignes du troisième ordre, aux hyperboles de cet ordre, qui ayant des points d'inflexion, coupent leur asymptote, & s'étendent vers des côtés opposés. Voyez ASYMPTOTE, INFLEXION. Telle est la courbe *DHGAFIC*, (fig. 40. *Anal. n. 2.*) qui coupe son asymptote *DAB* en *A*, & qui ayant en *H* & en *I* des points d'inflexion, s'étend vers des côtés opposés; savoir, à la gauche de *AD* en en-haut, & à la droite de *AB* en en-bas.

Cette courbe s'appelle *anguinée* du mot *anguis*, serpent, parce qu'elle paroît serpenter autour de son asymptote. Voyez SERPEMENT.

ANGULAIRE, adj. m. (Géom.) se dit de tout ce qui a des angles, ou ce qui a rapport aux angles. Voyez ANGLE.

La distance fait disparaître les angles des polygones; l'œil appercevant le corps de l'objet, lorsqu'il n'aperçoit plus les inégalités que les angles faisoient sur sa surface, on croit que cette surface est unie, & le corps de l'objet paroît rond. Voyez VISION.

Mouvement angulaire. C'est le mouvement d'un corps qui décrit un angle, ou qui se meut circulairement autour d'un point. Ainsi les planetes ont un mouvement angulaire autour du soleil. Le mouvement

angulaire d'un corps est d'autant plus grand, que ce corps décrit dans un tems donné un plus grand angle. Deux points mobiles *A*, *F*, fig. 8. Méchan. dont l'un décrit l'arc *AB*, & l'autre l'arc *FG* dans le même tems, ont le même mouvement angulaire, quoique le mouvement réel du point *A* soit beaucoup plus grand que le mouvement réel du point *F*; car l'espace *AB* est beaucoup plus grand que *FG*.

Le mouvement angulaire se dit aussi d'une espèce de mouvement composé d'un mouvement rectiligne, & d'un mouvement circulaire, &c.

Tel est le mouvement d'une roue de carrosse, ou d'une autre voiture. Voyez ROUE D'ARISTOTE. (O)

ANGULAIRE, adj. en Anatomie, se dit de quelques parties relatives à d'autres qui ont la figure d'un angle.

Les quatre apophyses *angulaires* du coronal, sont ainsi appellées, parce qu'elles répondent aux angles des yeux. Voyez CORONAL & ŒIL.

Le muscle *angulaire* de l'omoplate s'appelle ainsi, parce qu'il s'attache à l'angle postérieur supérieur de l'omoplate: on le nomme aussi le *relevateur*. Voyez OMOPLATE & RELEVEUR.

L'artere *angulaire* ou maxillaire inférieure répond à l'angle de la mâchoire inférieure. Voyez MAXILLAIRE & MACHOIRE. (L)

* ANGUS, (Géog. mod.) province de l'Ecosse septentrionale. Forfar en est la capitale.

* ANGUSTICLAVE, f. m. (Hist. anc.) c'étoit une partie ajoutée à la tunique des chevaliers Romains; la plupart des antiquaires disent qu'elle consistoit en une piece de pourpre qu'on inféroit dans la tunique, qu'elle avoit la figure de la tête d'un clou; & que quand cette piece étoit petite, on l'appelloit *angusticlave*: mais Rubennius prétend avec raison, contre eux tous, que l'*angusticlave* n'étoit pas rond comme la tête d'un clou, mais qu'il imitoit le clou même; & que c'étoit une bande de pourpre oblongue, tissue dans la toge & d'autres vêtements; & il ne manque pas d'autorités sur lesquelles il appuie son sentiment. Les senateurs & les plus qualifiés d'entre les chevaliers, portoient le *laticlave*; ceux qui étoient d'un état inférieur ou de moindre naissance, prenoient l'*angusticlave*: on les appelloit *angusticlavii*; le pere de Suetone fut *angusticlave*. Cet historien le dit lui-même à la fin de la vie d'Othon. Voyez Antiq. expl. tom. III.

* ANHALT, (Géog. mod.) principauté d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, bornée au sud par le comté de Mansfeld, à l'occident par la principauté d'Halberstad, à l'orient par le duché de Saxe, & au septentrion par le duché de Magdebourg.

ANHELER, v. neut. Dans les *Verreries*, c'est entretenir le feu dans une chaleur convenable: mais quand la journée est finie, ou que les pots sont vuides, on n'*anhele* plus; on laisse mourir le feu, & les marchandises se refroidissent peu-à-peu.

ANHERAGE ou ANERAGE, f. m. terme de riviere usité dans la Bourgogne, pour signifier le *pour boire*, ou les arrhes que l'on donne aux ouvriers que l'on employe à la conduite des trains. Cela arrive quelquefois pour les vins.

* ANHIMA, (Hist. nat.) oiseau aquatique & de proie, on le trouve au Bresil: il est plus grand que le cygne; il a la tête de la grosseur de celle du coq, le bec noir & recourbé vers le bout; les yeux de couleur d'or, avec un cercle noir, la prunelle noire; sur le haut de la tête une corne de la grosseur d'une grosse corde à violon, longue de deux doigts, recourbée par le bout, ronde, blanche comme l'os, & entourée de petites plumes courtes, noires & blanches; le cou long de sept doigts; le corps d'un pié & demi; les ailes grandes & de différentes couleurs; la queue longue de dix doigts, & large comme celle de l'oie;

les piés à quatre doigts armés d'ongles ; la voix forte, & criant *vihu, vihu*. Il n'est jamais feul, la femelle l'accompagne toujours ; & quand l'un des deux meurt, l'autre le fuit de près. C'est la femelle qu'on vient de décrire ; le mâle est une fois auffi gros ; il fait son nid avec de la boue, en forme de four, dans les troncs des arbres & à terre.

On attribue à sa corne plusieurs propriétés médicinales : on dit qu'infusée pendant une nuit dans du vin, ce vin fera bon pour les venins, les suffocations de matrice, & provoquera l'accouchement. Lemery, *Traité des drogues*.

* ANHOLT, (*Géog. mod.*) petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen, près de l'évêché de Munster & du duché de Cleves, sur l'ancien Yffel.

* ANI, (*Géog. mod.*) ville d'Arménie, dans le cinquième climat. *Long. 79. lat. sept. 41.*

* ANIANE, ou SAINT-BENOIST D'ANIANE, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans le bas-Languedoc, diocèse de Montpellier, aux piés des montagnes, près de l'Arre. *Long. 21. 22. lat. 43. 45.*

ANIEN, ou ANIAN-FU, (*Géog. mod.*) ville de la Chine, dans la province de Chuquami.

* ANIGRIDES, (*Myth.*) nymphes qui habitoient les bords du fleuve *Anigrus* au Péloponèse. Quand on avoit des taches à la peau, on entroit dans la grotte des *Anigrades*, on les invoquoit ; on faisoit quelques sacrifices ; on frotoit la partie malade ; on passoit l'*Anigrus* à la nage ; & l'on guérissoit ou l'on ne guérissoit pas, sans que les *Anigrades* en fussent moins révérees, ni la grotte moins fréquentée.

* ANIGRUS, ou ANIGRE, (*Géog. & Myth.*) fleuve d'Elide, dans le Péloponèse, où les Centaures, blessés par Hercule, allerent laver leurs blessures, ce qui rendit ses eaux amères & désagréables, de douces qu'elles étoient auparavant.

* ANIMACHA ou ANIMACA, (*Géog. mod.*) riviere de l'Inde, au royaume de Malabar, qui a sa source dans celui de Calicut, & se décharge dans l'Océan, aux environs de Cranganor.

ANIMADVERSION, f. f. (*Littérature.*) signifie quelquefois *correction*, quelquefois des *remarques* ou des *observations* faites sur un livre, &c. & quelquefois une sérieuse considération ou réflexion sur quelque sujet que ce soit, par forme de critique.

Ce mot est formé du Latin *animadvertere*, remarquer, composé d'*animus*, l'entendement, & *adverto*, je tourne à ou vers ; parce qu'un observateur ou critique est censé avoir appliqué particulièrement ses méditations, & pour ainsi dire, les yeux de son esprit, sur les matieres qu'il examine. Au reste ce terme est plus Latin que François, & purement consacré à la Littérature ou Philologie. Nous avons beaucoup d'ouvrages sous le titre d'*animadversions* : mais on les appelle en François, *observations*, *remarques*, *réflexions*, &c.

ANIMADVERSION, f. f. *en style de Palais*, signifie *réprimande* ou *correction*. (H)

* ANIMAL, f. m. (*Ordre encyclopédique. Entendement. Raison. Philosophie ou science. Science de la nature. Zoologie. Animal.*) Qu'est-ce que l'animal ? Voilà une de ces questions dont on est d'autant plus embarrassé, qu'on a plus de philosophie & plus de connoissance de l'histoire naturelle. Si l'on parcourt toutes les propriétés connues de l'animal, on n'en trouvera aucune qui ne manque à quelque être auquel on est forcé de donner le nom d'animal, ou qui n'appartienne à un autre auquel on ne peut accorder ce nom. D'ailleurs, s'il est vrai, comme on n'en peut guere douter, que l'univers est une seule & unique machine, où tout est lié, & où les êtres s'élevent au-dessus ou s'abaissent au-dessous les uns des autres, par des degrés imperceptibles, ensorte qu'il n'y ait aucun vuide dans la chaîne, & que le ruban coloré du célèbre

Pere Castel, Jésuite, où de nuance en nuance on passe du blanc au noir sans s'en appercevoir, soit une image véritable des progrès de la nature ; il nous sera bien difficile de fixer les deux limites entre lesquelles l'animalité, s'il est permis de s'exprimer ainsi, commence & finit. Une définition de l'animal sera trop générale, ou ne sera pas assez étendue, embrassera des êtres qu'il faudroit peut-être exclurre, & en exclurra d'autres qu'elle devoit embrasser. Plus on examine la nature, plus on se convainc que pour s'exprimer exactement, il faudroit presque autant de dénominations différentes qu'il y a d'individus, & que c'est le besoin seul qui a inventé les noms généraux ; puis que ces noms généraux sont plus ou moins étendus, ont du sens, ou sont vuides de sens, selon qu'on fait plus ou moins de progrès dans l'étude de la nature. Cependant qu'est-ce que l'animal ? C'est, dit M. de Buffon, *Hist. nat. gen. & part. la matiere vivante & organisée qui sent, agit, se meut, se nourrit & se reproduit. Conséquemment, le végétal est la matiere vivante & organisée, qui se nourrit & se reproduit ; mais qui ne sent, n'agit, ni ne se meut. Et le minéral, la matiere morte & brute qui ne sent, n'agit, ni ne se meut, ne se nourrit, ni ne se reproduit. D'où il s'ensuit encore que le sentiment est le principal degré différentiel de l'animal. Mais est-il bien constant qu'il n'y a point d'animaux, sans ce que nous appellons le sentiment ; ou plutôt, si nous en croyons les Cartésiens, y a-t-il d'autres animaux que nous qui ayent du sentiment. Les bêtes, disent-ils, en donnent les signes, mais l'homme seul a la chose. D'ailleurs, l'homme lui-même ne perd-il pas quelquefois le sentiment, sans cesser de vivre ou d'être un animal ? Alors le pouls bat, la circulation du sang s'exécute, toutes les fonctions animales se font ; mais l'homme ne sent ni lui-même, ni les autres êtres : qu'est-ce alors que l'homme ? Si dans cet état, il est toujours un animal ; qui nous a dit qu'il n'y en a pas de cette espece sur le passage du végétal le plus parfait, à l'animal le plus stupide ? Qui nous a dit que ce passage n'étoit pas rempli d'êtres plus ou moins léthargiques, plus ou moins profondément assoupis ; ensorte que la seule différence qu'il y auroit entre cette classe & la classe des autres animaux, tels que nous, est qu'ils dorment & que nous veillons ; que nous sommes des animaux qui sentent, & qu'ils sont des animaux qui ne sentent pas. Qu'est-ce donc que l'animal ?*

Écoutons M. de Buffon s'expliquer plus au long là-dessus. Le mot *animal*, dit-il, *Hist. nat. tome II. page 260.* dans l'acception où nous le prenons ordinairement, représente une idée générale, formée des idées particulières qu'on s'est faites de quelques animaux particuliers. Toutes les idées générales renferment des idées différentes, qui approchent ou diffèrent plus ou moins les unes des autres ; & par conséquent aucune idée générale ne peut être exacte ni précise. L'idée générale que nous nous sommes formée de l'*animal* sera, si vous voulez, prise principalement de l'idée particulière du *chien*, du *cheval*, & d'autres bêtes qui nous paroissent avoir de l'intelligence & de la volonté, qui semblent se mouvoir & se déterminer suivant cette volonté ; qui sont composées de chair & de sang ; qui cherchent & prennent leur nourriture, & qui ont des sens, des sexes, & la faculté de se reproduire. Nous joignons donc ensemble une grande quantité d'idées particulières, lorsque nous nous formons l'idée générale que nous exprimons par le mot *animal* ; & l'on doit observer que dans le grand nombre de ces idées particulières, il n'y en a pas une qui constitue l'essence de l'idée générale. Car il y a, de l'aveu de tout le monde, des animaux qui paroissent n'avoir aucune intelligence, aucune volonté, aucun mouvement progressif ; il y en a qui n'ont ni chair ni sang, & qui ne paroissent être qu'une glaise congelée ; il y en a qui ne peuvent chercher leur nourriture, & qui ne la reçoivent que de l'élément qu'ils habitent : enfin il y

en a qui n'ont point de sens, pas même celui du toucher, au moins à un degré qui nous soit sensible : il y en a qui n'ont point de sexes, d'autres qui les ont tous deux ; & il ne reste de général à l'*animal* que ce qui lui est commun avec le végétal, c'est-à-dire, la faculté de se reproduire. C'est donc du tout ensemble qu'est composée l'idée générale : & ce tout étant composé de parties différentes, il y a nécessairement entre ces parties des degrés & des nuances. Un insecte, dans ce sens, est quelque chose de moins *animal* qu'un chien ; une huître est encore moins *animal* qu'un insecte ; une ortie de mer, ou une polype d'eau douce, l'est encore moins qu'une huître ; & comme la nature va par nuances insensibles, nous devons trouver des animaux qui sont encore moins animaux qu'une ortie de mer ou un polype. Nos idées générales ne sont que des méthodes artificielles, que nous nous sommes formées pour rassembler une grande quantité d'objets dans le même point de vue ; & elles ont, comme les méthodes artificielles, le défaut de ne pouvoir jamais tout comprendre : elles sont de même opposées à la marche de la nature, qui se fait uniformément, insensiblement & toujours particulièrement ; en sorte que c'est pour vouloir comprendre un trop grand nombre d'idées particulières dans un seul mot, que nous n'avons plus une idée claire de ce que ce mot signifie ; parce que ce mot étant reçu, on s'imagine que ce mot est une ligne qu'on peut tirer entre les productions de la nature ; que tout ce qui est au-dessus de cette ligne est en effet *animal*, & que tout ce qui est au-dessous ne peut être que végétal, autre mot aussi général que le premier, qu'on employe de même, comme une ligne de séparation entre les corps organisés & les corps bruts. Mais ces lignes de séparation n'existent point dans la nature : il y a des êtres qui ne sont ni animaux, ni végétaux, ni minéraux, & qu'on tenteroit vainement de rapporter aux uns & aux autres. Par exemple, lorsque M. Trembley, cet auteur célèbre de la découverte des animaux qui se multiplient par chacune de leurs parties détachées, coupées, ou séparées, observa pour la première fois le polype de la lentille d'eau, combien employa-t-il de tems pour reconnoître si ce polype étoit un *animal* ou une plante ! & combien n'eut-il pas sur cela de doutes & d'incertitudes ? C'est qu'en effet le polype de la lentille n'est peut-être ni l'un ni l'autre ; & que tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il approche un peu plus de l'*animal* que du végétal ; & comme on veut absolument que tout être vivant soit un *animal* ou une plante, on croiroit n'avoir pas bien connu un être organisé, si on ne le rapportoit pas à l'un ou l'autre de ces noms généraux, tandis qu'il doit y avoir, & qu'il y a en effet, une grande quantité d'êtres *organisés* qui ne sont ni l'un ni l'autre. Les corps mouvans que l'on trouve dans les liqueurs séminales, dans la chair infusée des animaux, dans les graines & les autres parties infusées des plantes, sont de cette espèce : on ne peut pas dire que ce soient des animaux ; on ne peut pas dire que ce soient des végétaux, & assurément on dira encore moins que ce sont des minéraux.

On peut donc assurer sans crainte de trop avancer, que la grande division des productions de la nature en *animaux*, *végétaux* & *minéraux*, ne contient pas tous les êtres matériels : il existe, comme on vient de le voir, des corps organisés qui ne sont pas compris dans cette division. Nous avons dit que la marche de la nature se fait par des degrés nuancés, & souvent imperceptibles ; aussi passe-t-elle par des nuances insensibles de l'*animal* au végétal : mais du végétal au minéral le passage est brusque, & cette loi de n'y aller que par nuances paroît se démentir. Cela a fait soupçonner à M. de Buffon, qu'en examinant de près

la nature, on viendroit à découvrir des êtres intermédiaires, des corps organisés, qui sans avoir, par exemple, la puissance de se reproduire comme les animaux & les végétaux, auroient cependant une espèce de vie & de mouvement : d'autres êtres qui, sans être des animaux ou des végétaux, pourroient bien entrer dans la constitution des uns & des autres ; & enfin d'autres êtres qui ne seroient que le premier assemblage des molécules organiques. Voyez MOLECULES ORGANIQUES.

Mais sans nous arrêter davantage à la définition de l'animal, qui est, comme on voit dès-à-présent, fort imparfaite, & dont l'imperfection s'appercvra dans la suite des siècles beaucoup davantage, voyons quelles lumieres on peut tirer de la comparaison des animaux & des végétaux. Nous n'aurions presque pas besoin d'avertir qu'à l'exception de quelques réflexions mises en italique, que nous avons osé disperser dans la suite de cet article, il est tout entier de l'Histoire naturelle générale & particulière : le ton & les choses l'indiqueront assez.

Dans la foule d'objets que nous présente ce vaste globe, (dit M. de Buffon, page 1.) dans le nombre infini des différentes productions, dont la surface est couverte & peuplée, les *animaux* tiennent le premier rang, tant par la conformité qu'ils ont avec nous, que par la supériorité que nous leur connoissons sur les êtres végétaux ou inanimés. Les *animaux* ont par leurs sens, par leur forme, par leur mouvement, beaucoup plus de rapports avec les choses qui les environnent, que n'en ont les végétaux. *Mais il ne faut point perdre de vue que le nombre de ces rapports varie à l'infini, qu'il est moindre dans le polype que dans l'huître, dans l'huître moindre que dans le singe ; & les végétaux par leur développement, par leur figure, par leur accroissement & par leurs différentes parties, ont aussi un plus grand nombre de rapports avec les objets extérieurs, que n'en ont les minéraux ou les pierres, qui n'ont aucune sorte de vie ou de mouvement. Observez encore que rien n'empêche que ces rapports ne varient aussi, & que le nombre n'en soit plus ou moins grand ; en sorte qu'on peut dire qu'il y a des minéraux moins morts que d'autres.* Cependant c'est par ce plus grand nombre de rapports que l'*animal* est réellement au-dessus du végétal, & le végétal au-dessus du minéral. Nous-mêmes, à ne considérer que la partie matérielle de notre être, nous ne sommes au-dessus des *animaux* que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donnent la langue & la main, la langue sur-tout. Une langue suppose une suite de pensées, & c'est par cette raison que les *animaux* n'ont aucune langue. Quand même on voudroit leur accorder quelque chose de semblable à nos premières appréhensions & à nos sensations grossières & les plus machinales, il paroît certain qu'ils sont incapables de former cette association d'idées, qui seule peut produire la réflexion, dans laquelle cependant consiste l'essence de la pensée. C'est, parce qu'ils ne peuvent joindre ensemble aucune idée, qu'ils ne pensent ni ne parlent, c'est par la même raison qu'ils n'inventent & ne perfectionnent rien. S'ils étoient dotés de la puissance de réfléchir, même au plus petit degré, ils seroient capables de quelque espèce de progrès ; ils acquerroient plus d'industrie ; les castors d'aujourd'hui bâtiroient avec plus d'art & de solidité que ne bâtissoient les premiers castors ; l'abeille perfectionneroit encore tous les jours la cellule qu'elle habite : car si on suppose que cette cellule est aussi parfaite qu'elle peut l'être, on donne à cet insecte plus d'esprit que nous n'en avons ; on lui accorde une intelligence supérieure à la nôtre, par laquelle il apperceroit tout d'un coup le dernier point de perfection auquel il doit porter son ouvrage, tandis que nous-mêmes nous ne voyons jamais clairement ce point, & qu'il nous faut beaucoup de réflexions

xions, de tems & d'habitude pour perfectionner le moindre de nos arts. Mais d'où peut venir cette uniformité dans tous les ouvrages des animaux ? Pourquoi chaque espece ne fait-elle jamais que la même chose, de la même façon ? pourquoi chaque individu ne la fait-il ni mieux ni plus mal qu'un autre individu ? Y a-t-il de plus forte preuve que leurs opérations ne sont que des résultats mécaniques & purement matériels ? Car s'ils avoient la moindre étincelle de la lumière qui nous éclaire, on trouveroit au moins de la variété, si l'on ne voyoit pas de la perfection, dans leurs ouvrages ; chaque individu de la même espece feroit quelque chose d'un peu différent de ce qu'auroit fait un autre individu. Mais non, tous travaillent sur le même modele ; l'ordre de leurs actions est tracé dans l'espece entiere, il n'appartient point à l'individu ; & si l'on vouloit attribuer une ame aux animaux, on seroit obligé à n'en faire qu'une pour chaque espece, à laquelle chaque individu participeroit également. Cette ame seroit donc nécessairement divisible, par conséquent elle seroit matérielle & fort différente de la nôtre. Car pourquoi mettons-nous au contraire tant de diversité & de variété dans nos productions & dans nos ouvrages ? Pourquoi l'imitation servile nous coûte-t-elle plus qu'un nouveau dessein ? C'est parce que notre ame est à nous, qu'elle est indépendante de celle d'un autre, & que nous n'avons rien de commun avec notre espece que la matiere de notre corps : mais quelque différence qu'il y ait entre nous & les animaux, on ne peut nier que nous ne leur tenions de fort près par les dernieres de nos facultés.

On peut donc dire que quoique les ouvrages du Créateur soient en eux-mêmes tous également parfaits, l'*animal* est, selon notre façon d'appercevoir, l'ouvrage le plus complet, & que l'homme en est le chef-d'œuvre.

En effet, pour commencer par l'*animal* qui est ici notre objet principal, avant que de passer à l'*homme*, que de ressorts, que de forces, que de machines & de mouvemens sont renfermés dans cette petite partie de matiere qui compose le corps d'un *animal* ! Que de rapports, que d'harmonie, que de correspondance entre les parties ! Combien de combinaisons, d'arrangemens, de causes, d'effets, de principes, qui tous concourent au même but, & que nous ne connoissons que par des résultats si difficiles à comprendre, qu'ils n'ont cessé d'être des merveilles que par l'habitude que nous avons prise de n'y point réfléchir !

Cependant quelqu'admirable que cet ouvrage nous paroisse, ce n'est pas dans l'individu qu'est la plus grande merveille ; c'est dans la succession, dans le renouvellement & dans la durée des especes que la nature paroît tout-à-fait inconcevable, ou plutôt, en remontant plus haut, dans l'ordre institué entre les parties du tout, par une sagesse infinie & par une main toute-puissante ; car cet ordre une fois institué, les effets quelque surprénans qu'ils soient, sont des suites nécessaires & simples des lois du mouvement. La machine est faite, & les heures se marquent sous l'œil de l'horloger. Mais entre les suites du mécanisme, il faut convenir que cette faculté de produire son semblable qui réside dans les animaux & dans les végétaux, cette espece d'unité toujours subsistante & qui paroît éternelle ; cette vertu procréatrice qui s'exerce perpétuellement sans se détruire jamais, est pour nous, quand nous la considérons en elle-même, & sans aucun rapport à l'ordre institué par le Tout-puissant, un mystere dont il semble qu'il ne nous est pas permis de sonder la profondeur.

La matiere inanimée, cette pierre, cette argille qui est sous nos piés, a bien quelques propriétés : son existence seule en suppose un très-grand nombre ; & la matiere la moins organisée ne laisse pas

que d'avoir, en vertu de son existence, une infinité de rapports avec toutes les autres parties de l'univers. Nous n'edrons pas, avec quelques Philosophes, que la matiere sous quelque forme qu'elle soit, connoît son existence & ses facultés relatives : cette opinion tient à une question de métaphysique, qu'on peut voir discutée à l'article *AME*. Il nous suffira de faire sentir que, n'ayant pas nous-mêmes la connoissance de tous les rapports que nous pouvons avoir avec tous les objets extérieurs, nous ne devons pas douter que la matiere inanimée n'ait infiniment moins de cette connoissance, & que d'ailleurs nos sensations ne ressemblant en aucune façon aux objets qui les causent, nous devons conclurre par analogie, que la matiere inanimée n'a ni sentiment, ni sensation, ni conscience d'existence ; & que lui attribuer quelques-unes de ces facultés, ce seroit lui donner celle de penser, d'agir & de sentir à-peu-près dans le même ordre & de la même façon que nous pensons, agissons & sentons, ce qui répugne autant à la raison qu'à la religion. *Mais une considération qui s'accorde avec l'une & l'autre, & qui nous est suggérée par le spectacle de la nature dans les individus, c'est que l'état de cette faculté de penser, d'agir, de sentir, réside dans quelques hommes dans un degré éminent, dans un degré moins éminent en d'autres hommes, va en s'affoiblissant à mesure qu'on suit la chaîne des êtres en descendant, & s'éteint apparemment dans quelque point de la chaîne très-éloigné : placé entre le regne animal & le regne végétal, point dont nous approcherons de plus en plus par les observations, mais qui nous échappera à jamais ; les expériences resteront toujours en-deçà, & les systèmes iront toujours au-delà ; l'expérience marchant pié à pié, & l'esprit de système allant toujours par sauts & par bonds.*

Nous dirons donc qu'étant formés de terre, & composés de poussiere, nous avons en effet avec la terre & la poussiere, des rapports communs qui nous lient à la matiere en général ; tels sont l'étendue, l'impenétrabilité, la pesanteur, &c. Mais comme nous n'appercevons pas ces rapports purement matériels ; comme ils ne font aucune impression au-dedans de nous-mêmes ; comme ils subsistent sans notre participation, & qu'après la mort ou avant la vie, ils existent & ne nous affectent point du tout, on ne peut pas dire qu'ils fassent partie de notre être : c'est donc l'organisation, la vie, l'ame, qui fait proprement notre existence. La matiere considérée sous ce point de vûe, en est moins le sujet que l'accessoire ; c'est une enveloppe étrangere dont l'union nous est inconnue & la présence nuisible ; & cet ordre de pensées qui constitue notre être, en est peut-être tout-à-fait indépendant. *Il me semble que l'Historien de la nature accorde ici aux Métaphysiciens bien plus qu'ils n'oseroient lui demander. Quelle que soit la maniere dont nous penserons quand notre ame sera débarrassée de son enveloppe, & sortira de l'état de chrysalide ; il est constant que cette coque méprisable dans laquelle elle reste détenue pour un tems, influe prodigieusement sur l'ordre de pensées qui constitue son être ; & malgré les suites quelquefois très-fâcheuses de cette influence, elle n'en montre pas moins évidemment la sagesse de la providence, qui se sert de cet aiguillon pour nous rappeler sans cesse à la conservation de nous-mêmes & de notre espece.*

Nous existons donc sans savoir comment, & nous pensons sans savoir pourquoi. Cette proposition me paroît évidente ; mais on peut observer quant à la seconde partie, que l'ame est sujette à une sorte d'inertie, en conséquence de laquelle elle resteroit perpétuellement appliquée à la même pensée, peut-être à la même idée, si elle n'en étoit tirée par quelque chose d'extérieur à elle qui l'avertit, sans toutefois prévaloir sur sa liberté. C'est par cette dernière faculté qu'elle s'arrête ou qu'elle passe légèrement d'une contemplation à une autre. Lorsque l'exercice de cette faculté cesse, elle reste fixée sur la même contemplan-

tion ; & tel est peut-être l'état de celui qui s'endort , de celui-même qui dort , & de celui qui médite très-profondément. S'il arrive à ce dernier de parcourir successivement différens objets , ce n'est point par un acte de sa volonté que cette succession s'exécute , c'est la liaison des objets même qui l'entraîne ; & je ne connois rien d'aussi machinal que l'homme absorbé dans une méditation profonde , si ce n'est l'homme plongé dans un profond sommeil.

Mais quoi qu'il en soit de notre maniere d'être ou de sentir ; quoi qu'il en soit de la vérité ou de la fausseté , de l'apparence ou de la réalité de nos sensations , les résultats de ces mêmes sensations n'en sont pas moins certains par rapport à nous. Cet ordre d'idées , cette suite de pensées qui existe au-dedans de nous-mêmes , quoique fort différente des objets qui les causent , ne laissent pas d'être l'affection la plus réelle de notre individu , & de nous donner des relations avec les objets extérieurs , que nous pouvons regarder comme des rapports réels , puisqu'ils sont invariables , & toujours les mêmes relativement à nous. Ainsi nous ne devons pas douter que les différences ou les ressemblances que nous appercevons entre les objets , ne soient des différences & des ressemblances certaines & réelles dans l'ordre de notre existence par rapport à ces mêmes objets. Nous pouvons donc nous donner le premier rang dans la nature. Nous devons ensuite donner la seconde place aux animaux ; la troisième aux végétaux , & enfin la dernière aux minéraux. Car quoique nous ne distinguons pas bien nettement les qualités que nous avons en vertu de notre animalité seule , de celles que nous avons en vertu de la spiritualité de notre ame , ou plutôt de la supériorité de notre entendement sur celui des bêtes , nous ne pouvons guere douter que les animaux étant dotés comme nous des mêmes sens , possédant les mêmes principes de vie & de mouvement , & faisant une infinité d'actions semblables aux nôtres , ils n'ayent avec les objets extérieurs des rapports du même ordre que les nôtres , & que par conséquent nous ne leur ressemblions à bien des égards. Nous différons beaucoup des végétaux , cependant nous leur ressemblons plus qu'ils ne ressemblent aux minéraux ; & cela , parce qu'ils ont une espece de forme vivante , une organisation animée , semblable en quelque façon à la nôtre ; au lieu que les minéraux n'ont aucun organe.

Pour faire donc l'histoire de l'animal , il faut d'abord reconnoître avec exactitude l'ordre général des rapports qui lui sont propres , & distinguer ensuite les rapports qui lui sont communs avec les végétaux & les minéraux. L'animal n'a de commun avec le minéral que les qualités de la matiere prise généralement ; sa substance a les mêmes propriétés virtuelles ; elle est étendue , pesante , impénétrable , comme tout le reste de la matiere : mais son œconomie est toute différente. Le minéral n'est qu'une matiere brute , insensible , n'agissant que par la contrainte des lois de la mécanique , n'obéissant qu'à la force généralement répandue dans l'univers , sans organisation , sans puissance , dénuée de toutes facultés , même de celle de se reproduire ; substance informe , faite pour être foulée aux pieds par les hommes & les animaux , laquelle malgré le nom de *métal précieux* , n'en est pas moins méprisée par le sage , & ne peut avoir qu'une valeur arbitraire , toujours subordonnée à la volonté , & toujours dépendante de la convention des hommes. L'animal réunit toutes les puissances de la nature ; les sources qui l'animent lui sont propres & particulières ; il veut , il agit , il se détermine , il opere , il communique par ses sens avec les objets les plus éloignés : son individu est un centre où tout se rapporte ; un point où l'univers entier se réfléchit ; un monde en raccourci. Voilà les rapports qui lui sont propres : ceux qui lui sont communs avec

les végétaux , sont les facultés de croître , de se développer , de se reproduire , de se multiplier. On conçoit bien que toutes ces vérités s'obscurcissent sur les limites des regnes , & qu'on auroit bien de la peine à les appercevoir distinctement sur le passage du minéral au végétal , & du végétal à l'animal. Il faut donc dans ce qui précède & ce qui suit , instituer la comparaison entre un animal , un végétal , & un minéral bien décidé , si l'on ne veut s'exposer à tourner à l'infini dans un labyrinthe dont on ne sortiroit jamais.

L'observateur est forcé de passer d'un individu à un autre : mais l'historien de la nature est contraint de l'embrasser par grandes masses ; & ces masses il les coupe dans les endroits de la chaîne où les nuances lui paroissent trancher le plus vivement ; & il se garde bien d'imaginer que ces divisions soient l'ouvrage de la nature.

La différence la plus apparente entre les animaux & les végétaux , paroît être cette faculté de se mouvoir & de changer de lieu , dont les animaux sont dotés , & qui n'est pas donnée aux végétaux. Il est vrai que nous ne connoissons aucun végétal qui ait le mouvement progressif ; mais nous voyons plusieurs especes d'animaux , comme les huîtres , les galle-infestes , &c. auxquelles ce mouvement paroît avoir été refusé. Cette différence n'est donc pas générale & nécessaire.

Une différence plus essentielle pourroit se tirer de la faculté de sentir , qu'on ne peut guere refuser aux animaux , & dont il semble que les végétaux soient privés. Mais ce mot *sentir* renferme un si grand nombre d'idées , qu'on ne doit pas le prononcer avant que d'en avoir fait l'analyse : car si par *sentir* nous entendons seulement faire une action de mouvement à l'occasion d'un choc ou d'une résistance , nous trouverons que la plante appelée *sensitive* est capable de cette espece de sentiment comme les animaux. Si au contraire on veut que *sentir* signifie *appercevoir* & comparer des perceptions , nous ne sommes pas sûrs que les animaux ayent cette espece de sentiment ; & si nous accordons quelque chose de semblable aux chiens , aux éléphants , &c. dont les actions semblent avoir les mêmes causes que les nôtres , nous le refuserons à une infinité d'especes d'animaux , & surtout à ceux qui nous paroissent être immobiles & sans action. Si on vouloit que les huîtres , par exemple , eussent du sentiment comme les chiens , mais à un degré fort inférieur , pourquoi n'accorderoit-on pas aux végétaux ce même sentiment dans un degré encore au-dessous ? Cette différence entre les animaux & les végétaux n'est pas générale ; elle n'est pas même bien décidée. Mais n'y a-t-il que ces deux manieres de sentir , ou se mouvoir à l'occasion d'un choc ou d'une résistance , ou appercevoir & comparer des perceptions ? il me semble que ce qui s'appelle en moi sentiment de plaisir , de douleur , &c. sentiment de mon existence , &c. n'est ni mouvement ; ni perception & comparaison de perceptions. Il me semble qu'il en est du sentiment pris dans ce troisième sens comme de la pensée , qu'on ne peut comparer à rien , parce qu'elle ne ressemble à rien , & qu'il pourroit bien y avoir quelque chose de ce sentiment dans les animaux.

Une troisième différence pourroit être dans la maniere de se nourrir. Les animaux par le moyen de quelques organes extérieurs , saisissent les choses qui leur conviennent , vont chercher leur pâture , choisissent leurs alimens : les plantes au contraire paroissent être réduites à recevoir la nourriture que la terre veut bien leur fournir. Il semble que cette nourriture soit toujours la même ; aucune diversité dans la maniere de se la procurer ; aucun choix dans l'espece ; l'humidité de la terre est leur seul aliment. Cependant si l'on fait attention à l'organisation & à l'action des racines & des feuilles , on reconnoitra bientôt que ce sont là les organes extérieurs dont les vé-

gétaux se servent pour pomper la nourriture ; on verra que les racines se détournent d'un obstacle ou d'une veine de mauvais terrain pour aller chercher la bonne terre ; que même ces racines se divisent , se multiplient , & vont jusqu'à changer de forme , pour procurer de la nourriture à la plante. La différence entre les animaux & les végétaux ne peut donc pas s'établir sur la manière dont ils se nourrissent. *Cela peut être d'autant plus que cet air de spontanéité qui nous frappe dans les animaux qui se meuvent , soit quand ils cherchent leur proie ou dans d'autres occasions , & que nous ne voyons point dans les végétaux , est peut-être un préjugé , une illusion de nos sens trompés par la variété des mouvemens animaux ; mouvemens qui seroient cent fois encore plus variés qu'ils n'en seroient pas pour cela plus libres. Mais pourquoi , me demandera-t-on , ces mouvemens sont-ils si variés dans les animaux , & si uniformes dans les végétaux ? c'est , ce me semble , parce que les végétaux ne sont mis que par la résistance ou le choc ; au lieu que les animaux ayant des yeux , des oreilles , & tous les organes de la sensation comme nous , & ces organes pouvant être affectés ensemble ou séparément , toute cette combinaison de résistance ou de choc , quand il n'y auroit que cela , & que l'animal seroit purement passif , doit l'agiter d'une infinité de diverses manières ; ensorte que nous ne pouvons plus remarquer d'uniformité dans son action. De-là il arrive que nous disons que la pierre tombe nécessairement , & que le chien appelé vient librement ; que nous ne nous plaignons point d'une tuile qui nous casse un bras , & que nous nous emportons contre un chien qui nous mord la jambe , quoique toute la différence qu'il y ait peut-être entre la tuile & le chien , c'est que toutes les tuiles tombent de même , & qu'un chien ne se meut pas deux fois dans sa vie précisément de la même manière. Nous n'avons d'autre idée de la nécessité , que celle qui nous vient de la permanence & de l'uniformité de l'événement.*

Cet examen nous conduit à reconnoître évidemment qu'il n'y a aucune différence absolument essentielle & générale entre les animaux & les végétaux : mais que la nature descend par degrés & par nuances imperceptibles , d'un animal qui nous paroît le plus parfait , à celui qui l'est le moins , & de celui-ci au végétal. Le polype d'eau douce fera , si l'on veut , le dernier des animaux , & la première des plantes.

Après avoir examiné les différences , si nous cherchons les ressemblances des animaux & des végétaux , nous en trouverons d'abord une qui est très-générale & très-essentielle ; c'est la faculté commune à tous deux de se reproduire , faculté qui suppose plus d'analogie & de choses semblables que nous ne pouvons l'imaginer , & qui doit nous faire croire que , pour la nature , les animaux & les végétaux sont des êtres à-peu-près du même ordre.

Une seconde ressemblance peut se tirer du développement de leurs parties , propriété qui leur est commune ; car les végétaux ont aussi-bien que les animaux , la faculté de croître , & si la manière dont ils se développent est différente , elle ne l'est pas totalement ni essentiellement , puisqu'il y a dans les animaux des parties très-considérables , comme les os , les cheveux , les ongles , les cornes , &c. dont le développement est une vraie végétation , & que dans les premiers tems de la formation le fœtus végétal plutôt qu'il ne vit.

Une troisième ressemblance , c'est qu'il y a des animaux qui se reproduisent comme les plantes , & par les mêmes moyens : la multiplication des pucerons , qui se fait sans accouplement , est semblable à celle des plantes par les graines ; & celle des polypes , qui se fait en les coupant , ressemble à la multiplication des arbres par boutures.

On peut donc assurer avec plus de fondement en-

core , que les animaux & les végétaux sont des êtres du même ordre , & que la nature semble avoir passé des uns aux autres par des nuances insensibles , puisqu'ils ont entre eux des ressemblances essentielles & générales , & qu'ils n'ont aucune différence qu'on puisse regarder comme telle.

Si nous comparons maintenant les animaux aux végétaux par d'autres faces ; par exemple , par le nombre , par le lieu , par la grandeur , par la force , &c. nous en tirerons de nouvelles inductions.

Le nombre des espèces d'animaux est beaucoup plus grand que celui des espèces de plantes ; car dans le seul genre des insectes , il y a peut-être un plus grand nombre d'espèces , dont la plupart échappent à nos yeux , qu'il n'y a d'espèces de plantes visibles sur la surface de la terre. Les animaux même se ressemblent en général beaucoup moins que les plantes , & c'est cette ressemblance entre les plantes qui fait la difficulté de les reconnoître & de les ranger ; c'est là ce qui a donné naissance aux méthodes de Botanique , auxquelles on a par cette raison beaucoup plus travaillé qu'à celles de la Zoologie , parce que les animaux ayant en effet entre eux des différences bien plus sensibles que n'en ont les plantes entr'elles , ils sont plus aisés à reconnoître & à distinguer , plus faciles à nommer & à décrire.

D'ailleurs il y a encore un avantage pour reconnoître les espèces d'animaux , & pour les distinguer les unes des autres ; c'est qu'on doit regarder comme la même espèce celle qui , au moyen de la copulation , se perpétue & conserve la similitude de cette espèce , & comme des espèces différentes celles qui , par les mêmes moyens , ne peuvent rien produire ensemble ; de sorte qu'un renard fera une espèce différente d'un chien , si en effet , par la copulation d'un mâle & d'une femelle de ces deux espèces , il ne résulte rien ; & quand même il résulteroit un animal mi-parti , une espèce de mulet , comme ce mulet ne produiroit rien , cela suffiroit pour établir que le renard & le chien ne seroient pas de la même espèce , puisque nous avons supposé que pour constituer une espèce , il falloit une production continue , perpétuelle , invariable , semblable en un mot à celle des autres animaux. Dans les plantes on n'a pas le même avantage ; car quoiqu'on ait prétendu y reconnoître des sexes , & qu'on ait établi des divisions de genres par les parties de la fécondation , comme cela n'est ni aussi certain , ni aussi apparent que dans les animaux , & que d'ailleurs la production des plantes se fait de plusieurs autres façons où les sexes n'ont aucune part , & où les parties de la fécondation ne sont pas nécessaires ; on n'a pu employer avec succès cette idée , & ce n'est que sur une analogie mal entendue , qu'on a prétendu que cette méthode sexuelle devoit nous faire distinguer toutes les espèces différentes de plantes.

Le nombre des espèces d'animaux est donc plus grand que celui des espèces de plantes : mais il n'en est pas de même du nombre d'individus dans chaque espèce : comme dans les plantes le nombre d'individus est beaucoup plus grand dans le petit que dans le grand , l'espèce des mouches est peut-être cent millions de fois plus nombreuse que celle de l'éléphant ; de même , il y a en général beaucoup plus d'herbes que d'arbres , plus de chiendent que de chênes. Mais si l'on compare la quantité d'individus des animaux & des plantes , espèce à espèce , on verra que chaque espèce de plante est plus abondante que chaque espèce d'animal. Par exemple , les quadrupèdes ne produisent qu'un petit nombre de petits , & dans des intervalles assez considérables. Les arbres au contraire produisent tous les ans une grande quantité d'arbres de leur espèce.

M. de Buffon s'objecte lui-même que sa comparaison

raison n'est pas exacte, & que pour la rendre telle, il faudroit pouvoir comparer la quantité de graine que produit un arbre, avec la quantité de germes que peut contenir la semence d'un animal; & que peut-être on trouveroit alors que les animaux sont encore plus abondans en germes que les végétaux. Mais il répond que si l'on fait attention qu'il est possible en ramassant avec soin toutes les graines d'un arbre; par exemple, d'un orme, & en les semant, d'avoir une centaine de milliers de petits ormes de la production d'une seule année, on avouera nécessairement que, quand on prendroit le même soin pour fournir à un cheval toutes les jumens qu'il pourroit faillir en un an, les résultats seroient fort différens dans la production de l'*animal*, & dans celle du végétal. Je n'examine donc pas (dit M. de Buffon) la quantité des germes; premierement parce que dans les animaux nous ne la connoissons pas; & en second lieu, parce que dans les végétaux il y a peut-être de même des germes séminaux, & que la graine n'est point un germe, mais une production aussi parfaite que l'est le fœtus d'un *animal*, à laquelle, comme à celui-ci, il ne manque qu'un plus grand développement.

M. de Buffon s'objecte encore la prodigieuse multiplication de certaines especes d'insectes, comme celle des abeilles dont chaque femelle produit trente à quarante mille mouches: mais il répond qu'il parle du général des animaux comparé au général des plantes, & que d'ailleurs cet exemple des abeilles, qui peut-être est celui de la plus grande multiplication que nous connoissons dans les animaux, ne fait pas une preuve; car de trente ou quarante mille mouches que la mere abeille produit, il n'y en a qu'un très-petit nombre de femelles, quinze cents ou deux mille mâles, & tout le reste ne sont que des mulets ou plutôt des mouches neutres, sans sexe, & incapables de produire.

Il faut avoier que dans les insectes, les poissons, les coquillages, il y a des especes qui paroissent être extrêmement abondantes: les huîtres, les harengs, les puces, les hannetons, &c. sont peut-être en aussi grand nombre que les mouffes & les autres plantes les plus communes: mais, à tout prendre, on remarquera aisément que la plus grande partie des especes d'animaux est moins abondante en individus que les especes de plantes; & de plus on observera qu'en comparant la multiplication des especes de plantes entre elles, il n'y a pas des différences aussi grandes dans le nombre des individus, que dans les especes d'animaux, dont les uns engendrent un nombre prodigieux de petits, & d'autres n'en produisent qu'un très-petit nombre; au lieu que dans les plantes le nombre des productions est toujours fort grand dans toutes les especes.

Il paroît par tout ce qui précède, que les especes les plus viles, les plus abjectes, les plus petites à nos yeux, sont les plus abondantes en individus, tant dans les animaux que dans les plantes. A mesure que les especes d'animaux nous paroissent plus parfaites, nous les voyons réduites à un moindre nombre d'individus. Pourroit-on croire que de certaines formes de corps, comme celles des quadrupedes & des oiseaux, de certains organes pour la perfection du sentiment, coûteroient plus à la nature que la production du vivant & de l'organisé, qui nous paroît si difficile à concevoir? *Non, cela ne se peut croire. Pour satisfaire, s'il est possible, au phénomène proposé, il faut remonter jusqu'à l'ordre primitif des choses, & le supposer tel que la production des grands animaux eût été aussi abondante que celle des insectes. On voit au premier coup-d'œil que cette espece monstrueuse eût bien-tôt englouti les autres, se fût dévorée elle-même, eût couvert seule la surface de la terre, & que bien-tôt il n'y eût*

Tome I.

eu sur le continent que des insectes, des oiseaux & des éléphants; & dans les eaux, que les baleines & les poissons qui, par leur petitesse, auroient échappé à la voracité des baleines; ordre de choses qui certainement n'eût pas été comparable à celui qui existe. La Providence semble donc ici avoir fait les choses pour le mieux.

Mais passons maintenant, avec M. de Buffon, à la comparaison des animaux & des végétaux pour le lieu, la grandeur, & la forme. La terre est le seul lieu où les végétaux puissent subsister: le plus grand nombre s'éleve au-dessus de la surface du terrain, & y est attaché par des racines qui le pénètrent à une petite profondeur. Quelques-uns, comme les truffes, sont entierement couverts de terre; quelques autres, en petit nombre, croissent sous les eaux: mais tous ont besoin pour exister, d'être placés à la surface de la terre. Les animaux au contraire sont plus généralement répandus; les uns habitent la surface; les autres l'intérieur de la terre: ceux-ci vivent au fond des mers; ceux-là les parcourent à une hauteur médiocre. Il y en a dans l'air, dans l'intérieur des plantes; dans le corps de l'homme & des autres animaux; dans les liqueurs: on en trouve jusque dans les pierres, les dails. *Voyez DAILS.*

Par l'usage du microscope, on prétend avoir découvert un grand nombre de nouvelles especes d'animaux fort différentes entre elles. Il peut paroître singulier qu'à peine on ait pû reconnoître une ou deux especes de plantes nouvelles par le secours de cet instrument. La petite mouffe produite par la moisissure est peut-être la seule plante microscopique dont on ait parlé. On pourroit donc croire que la nature s'est refusée à produire de très-petites plantes; tandis qu'elle s'est livrée avec profusion à faire naître des animalcules: mais on pourroit se tromper en adoptant cette opinion sans examen; & l'erreur pourroit bien venir en effet de ce que les plantes se ressemblent beaucoup plus que les animaux, il est plus difficile de les reconnoître & d'en distingner les especes; en sorte que cette moisissure, que nous ne prenons que pour une mouffe infiniment petite, pourroit être une espece de bois ou de jardin qui seroit peuplé d'un grand nombre de plantes très-différentes, mais dont les différences échappent à nos yeux.

Il est vrai qu'en comparant la grandeur des animaux & des plantes, elle paroitra assez inégale; car il y a beaucoup plus loin de la grosseur d'une baleine à celle d'un de ces prétendus animaux microscopiques, que du chêne le plus élevé à la mouffe dont nous parlions tout-à-l'heure; & quoique la grandeur ne soit qu'un attribut purement relatif, il est cependant utile de considérer les termes extrêmes où la nature semble s'être bornée. Le grand paroît être assez égal dans les animaux & dans les plantes; une grosse baleine & un gros arbre sont d'un volume qui n'est pas fort inégal; tandis qu'en petit on a crû voir des animaux dont un millier réunis n'égaleroient pas en volume la petite plante de la moisissure.

Au reste, la différence la plus générale & la plus sensible entre les animaux & les végétaux est celle de la forme: celle des animaux, quoique variée à l'infini, ne ressemble point à celle des plantes; & quoique les polypes, qui se reproduisent comme les plantes, puissent être regardés comme faisant la nuance entre les animaux & les végétaux, non-seulement par la façon de se reproduire, mais encore par la forme extérieure; on peut cependant dire que la figure de quelque *animal* que ce soit est assez différente de la forme extérieure d'une plante, pour qu'il soit difficile de s'y tromper. Les animaux peuvent à la vérité faire des ouvrages qui ressemblent à des plantes ou à des fleurs: mais jamais les plantes ne produiroient rien de semblable à un *animal*;

Q o o

ces insectes admirables qui produisent & travaillent le corail, n'auroient pas été méconnus & pris pour des fleurs, si, par un préjugé mal-fondé, on n'eût pas regardé le corail comme une plante. Ainsi les erreurs où l'on pourroit tomber en comparant la forme des plantes à celle des animaux, ne porteront jamais que sur un petit nombre de sujets qui font la nuance entre les deux; & plus on fera d'observations, plus on se convaincra qu'entre les animaux & les végétaux, le créateur n'a pas mis de terme fixe; que ces deux genres d'être organisés ont beaucoup plus de propriétés communes que de différences réelles; que la production de l'*animal* ne coûte pas plus, & peut-être moins à la nature, que celle du végétal; qu'en général la production des êtres organisés ne lui coûte rien; & qu'enfin le vivant & l'animé, au lieu d'être un degré métaphysique des êtres, est une propriété physique de la matière.

Après nous être tirés, à l'aide de la profonde métaphysique & des grandes idées de M. de Buffon, de la première partie d'un article très-important & très-difficile, nous allons passer à la seconde partie, que nous devons à M. d'Aubenton, son illustre collègue, dans l'ouvrage de l'*Histoire naturelle générale & particulière*.

Les animaux, dit M. d'Aubenton, tiennent la première place dans la division générale de l'histoire naturelle. On a distribué tous les objets que cette science comprend, en trois classes que l'on appelle *regnes*: le premier est le *regne animal*; nous avons mis les animaux dans ce rang, parce qu'ils ont plus de rapport avec nous que les végétaux, qui sont renfermés dans le second *regne*; & les minéraux en ayant encore moins, sont dans le troisième. Dans plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, on trouve cependant le *regne minéral* le premier, & le *regne animal* le dernier. Les auteurs ont crû devoir commencer par les objets les plus simples, qui sont les minéraux, & s'élever ensuite comme par degrés en parcourant le *regne végétal*, pour arriver aux objets les plus composés, qui sont les animaux.

Les anciens ont divisé les animaux en deux classes; la première comprend ceux qui ont du sang, & la seconde ceux qui n'ont point de sang. Cette méthode étoit connue du tems d'Aristote, & peut-être longtemps avant ce grand philosophe; & elle a été adoptée presque généralement jusqu'à présent. On objecte contre cette division, que tous les animaux ont du sang, puisqu'ils ont tous une liqueur qui entretient la vie, en circulant dans tout le corps; que l'essence du sang ne consiste pas dans sa couleur rouge, &c. ces objections ne prouvent rien contre la méthode dont il s'agit. Que tous les animaux aient du sang, ou qu'il n'y en ait qu'une partie; que le nom de sang convienne, ou non, à la liqueur qui circule dans le corps de ceux-ci, il suffit que cette liqueur ne soit pas rouge, pour qu'elle soit différente du sang des autres animaux, au moins par la couleur; cette différence est donc un moyen de les distinguer les uns des autres, & fait un caractère pour chacune de ces classes: mais il y a une autre objection à laquelle on ne peut répondre. Parmi les animaux que l'on dit n'avoir point de sang, ou au moins n'avoir point de sang rouge, il s'en trouve qui ont du sang, & du sang bien rouge; ce sont les vers de terre. Voilà un fait qui met la méthode en défaut: cependant elle peut encore être meilleure que bien d'autres.

La première classe qui est celle des animaux qui ont du sang, est subdivisée en deux autres, dont l'une comprend les animaux qui ont un poumon pour organe de la respiration, & l'autre, ceux qui n'ont que des oïies.

Le cœur des animaux qui ont un poumon, a deux

ventricules, ou n'a qu'un seul ventricule; ceux dont le cœur a deux ventricules, sont vivipares, voyez *VIVIPARE* ou *Ovipares*, voyez *OVIPARE*. Les vivipares sont terrestres ou aquatiques; les premiers sont les quadrupèdes vivipares. Voyez *QUADRUPÈDE*. Les aquatiques sont les poissons cétacées. Voy. *POISSONS*. Les ovipares dont le cœur a deux ventricules, sont les oiseaux.

Les animaux dont le cœur n'a qu'un ventricule, sont les quadrupèdes ovipares & les serpents. Voyez *QUADRUPÈDE*, *SERPENT*.

Les animaux qui ont des oïies, sont tous les poissons, à l'exception des cétacées. Voyez *POISSON*.

On distingue les animaux qui n'ont point de sang en grands & en petits.

Les grands sont divisés en trois sortes: 1°. les animaux mous qui ont une substance molle à l'extérieur, & une autre substance dure à l'intérieur, comme le polype, la seiche, le caïeman. Voyez *POLYPE*, *SEICHE*, *CAÏEMAR*. 2°. Les crustacées. Voyez *CRUSTACÉE*. 3°. Les testacées. Voyez *TESTACÉES*.

Les petits animaux qui n'ont point de sang, sont les insectes. Voyez *INSECTE*. Ray. *Sinop. anim. quad.*

On a fait d'autres distributions des animaux qui sont moins compliquées; on les a divisés en quadrupèdes, oiseaux, poissons, & insectes. Les serpents sont compris avec les quadrupèdes, parce qu'on a crû qu'ils n'étoient pas fort différens des lézards, quoiqu'ils n'eussent point de piés. Une des principales objections que l'on ait faites contre cette méthode, est qu'on rapporte au même genre des vivipares & des ovipares.

On a aussi divisé les animaux en terrestres, aquatiques, & amphibies: mais on s'est récrié contre cette distribution, parce qu'on met des animaux vivipares dans des classes différentes, & qu'il se trouve des vivipares & des ovipares dans une même classe; les insectes terrestres étant dans une classe, & les insectes d'eau dans une autre, &c.

On peut s'assurer par un examen détaillé, qu'il y a quantité d'autres exceptions aux règles établies par ces méthodes: mais après ce que nous avons dit ci-devant, on ne doit pas s'attendre à avoir une méthode arbitraire qui soit parfaitement conforme à la nature; ainsi il n'est question que de choisir celles qui sont le moins défectueuses, parce qu'elles le sont toutes plus ou moins. Voyez *MÉTHODE*.

Les animaux prennent de l'accroissement, ont de la vie, & sont doués de sentiment: par cette définition M. Linnæus les distingue des végétaux qui croissent & vivent sans avoir de sentiment, & des minéraux qui croissent sans vie ni sentiment. Le même auteur divise les animaux en six classes: la première comprend les quadrupèdes; la seconde, les oiseaux; la troisième, les amphibies; la quatrième, les poissons; la cinquième, les insectes; & la sixième, les vers. *Syst. nat.* Voyez *QUADRUPÈDE*, *OISEAU*, *AMPHIBIE*, *INSECTE*, *VER*. (I)

ANIMALCULE, *animalculum*, petit animal. On désigne le plus souvent par ce mot, des animaux si petits, qu'on ne peut les voir qu'à l'aide du microscope. Depuis l'invention de cet instrument, on a aperçû de petits animaux dont on n'avoit jamais eu aucune connoissance; on a vû des corps mouvans dans plusieurs liqueurs différentes, & principalement dans les semences des animaux, & dans les infusions des grains & des plantes. Hartsoecker & Leuwenhoek ont été les premiers auteurs de ces découvertes; & ils ont assuré que ces corps mouvans étoient de vrais animaux: quantité d'autres observateurs ont suivi les mêmes recherches, & ont trouvé de nouveaux corps mouvans. Tous ont crû que c'étoit de vrais animaux; de-là sont venus différens systèmes sur la génération,

les vers spermatiques des mâles, les œufs des femelles, &c. Enfin M. de Buffon a détruit ce faux préjugé; il a prouvé par des expériences incontestables, dans le second volume de l'*Hist. nat. génér. & part. avec la descript. du cabinet du Roi*, que les corps mouvans que l'on découvre avec le microscope dans la semence des mâles, ne sont pas de vrais animaux, mais seulement des molécules organiques, vivantes, & propres à composer un nouveau corps organisé d'une nature semblable à celui dont elles sont extraites. M. de Buffon a trouvé ces corps mouvans dans la semence des femelles comme dans celle des mâles; & il fait voir que les corps mouvans qu'il a observés au microscope dans les infusions des germes des plantes, comme dans la semence des animaux, sont aussi des molécules organiques des végétaux. Voyez PARTIES ORGANIQUES, GÉNÉRATION, SEMENCE.

M. de Buffon avoit communiqué à M. Needham, de la Société royale de Londres, ses découvertes sur la semence des animaux, & sur les infusions des germes des plantes, avant la publication des premiers volumes de l'*Hist. génér. & part.* &c. J'ai été témoin moi-même, comme M. Needham, des premières expériences qui furent faites au jardin du Roi par M. de Buffon, avec un microscope que M. Needham avoit apporté de Londres. Ce fut après avoir vû les premières expériences sur les infusions des germes des plantes, que M. Needham conçut le dessein de suivre ces expériences sur les végétaux: il communiqua ce projet en ma présence à M. de Buffon, comme à l'auteur de la découverte dont il alloit suivre les détails. M. Needham fit en conséquence quantité d'observations, & il s'est beaucoup occupé de la découverte de M. de Buffon. On a déjà vû paroître un ouvrage de M. Needham sur cette matière, *Nouv. Obs. microscopiques*, 1750. & l'auteur a promis de donner au public le détail de toutes les observations qu'il a faites sur ce sujet; M. Needham m'en a communiqué quelques-unes dont j'ai été très-satisfait.

On a vû quantité de ces *animalcules* ou de ces petits corps mouvans sur différentes matières; par exemple, on a apperçû sur de petits grains de sable passés au tamis, un *animalcule* qui a un grand nombre de piés, & le dos blanc & couvert d'écaillés. On a trouvé de petits animaux ressemblans à des tortues dans la liqueur des pustules de la galle. Voyez GALLE. On a vû dans l'eau commune exposée pendant quelque tems à l'air, quantité de petits corps mouvans de différentes grosseurs & de différentes figures, dont la plupart sont ronds ou ovales. Leuwenhoek estime que mille millions des corps mouvans que l'on découvre dans l'eau commune, ne font pas si gros qu'un grain de sable ordinaire. Voyez SEMENCE, MICROSCOPE, MICROSCOPIQUE. (I)

ANIMALISTES, f. m. pl. secte de Physiciens qui enseignent que les embryons sont non-seulement tout formés, mais déjà très-vivans dans la semence du pere, qui les lance à millions dans la matrice, & que la mere ne fait que donner le logement & la nourriture à celui qui est destiné à être vivifié.

Cette opinion doit sa naissance à Hartsoecker Hollandois, dont les yeux jeunes encore apperçurent, à l'aide du microscope, cette prétendue graine d'animaux dans la semence des mâles seulement de toutes les especes.

La difficulté qu'il y a d'expliquer comment, si le fœtus n'est autre chose que le ver qu'on voit nager dans la semence du mâle, il peut se faire que ce fœtus ressemble quelquefois à la femelle: la multitude innombrable de ces vers qui ne paroît pas s'accorder avec l'économie de la nature; la façon dont on veut qu'ils soient de pere en fils contenus les uns dans les autres à l'infini; leur figure, leur prétendu ouvrage; tout est contre eux; & s'il se trouve des

animaux dans la semence, ils y sont comme quantité d'autres que le microscope a fait découvrir dans mille endroits.

M. Joblot a découvert au microscope un nombre prodigieux d'animaux singuliers dans les infusions de foin, de paille, de blé, de fené, de poivre, de fauge, de melon, de fenouil, de framboise, de thé, d'anémone royale.

M. de Malezieu a vû au microscope des animaux vingt-sept millions de fois plus petits qu'une mite.

M. Leuwenhoek dit qu'il en a trouvé dans un charbot plus que la terre ne peut porter d'hommes.

M. Paulin veut dans une Dissertation qui parut en 1703, que tout soit plein de vers imperceptibles, à la simple vûe, & d'œufs de vers, mais qui n'éclosent point par-tout. (L)

* Il peut y avoir sans doute des animaux dans les liqueurs; mais ce qu'on prend pour des animaux en est-il toujours? Voyez ANIMALCULE.

* ANIMÉ (*gomme*) d'Orient & d'Ethiopie; (*Hist. nat. mat. med.*) c'est une résine transparente, en gros morceaux de différentes couleurs, tantôt blancs tantôt rouffâtres ou bruns, & semblables en quelque façon à la myrrhe, qui répand une odeur agréable quand on la brûle. Il est rare d'en trouver dans les boutiques: on lui substitue celle d'Occident.

L'*animé* occidentale, ou la résine de Courbaril, est blanche, tire un peu sur la couleur de l'encens; est transparente, plus huileuse que la résine copal, moins luisante que l'orientale; d'une odeur suave: elle vient de la nouvelle Espagne, du Brésil, & des îles de l'Amérique. Elle découle d'un arbre qui s'appelle *jetai-ba*, qu'on met au rang des plus grands de l'Amérique & des plus utiles, parce que son bois est propre à toutes sortes d'ouvrages. Il est dur, solide, rougeâtre; d'une écorce épaisse, raboteuse, ridée, & de couleur de châtaigne. Ses branches s'étendent de tous côtés au loin & au large; elles sont partagées en plusieurs rameaux, & garnies d'un très-grand nombre de feuilles, fort semblables à celles du laurier, mais plus solides, plates, au nombre de six, attachées deux à deux à chaque queue, de sorte qu'elle représente fort bien la marque d'un pié de chevre. Elles sont pointues à leur sommet, arrondies à leur base, & un peu courbées du côté qu'elles se regardent: elles sont un peu acerbes au goût, d'un verd gai & un peu foncé; luisantes & percées d'une infinité de petits trous comme le mille-pertuis, ou plutôt transparentes, quand on les regarde à la lumière. Les fleurs sont au sommet des petites branches, en papillon, tirant sur le pourpre, ramassées en pyramide; leur pistil se change en un fruit ou gouffe longue d'environ un pié, large de deux pouces, obtuse aux deux bouts, un peu aplatie sur les côtés, & marquée de deux côtes rondes sur le dos. Cette gouffe ne s'ouvre point d'elle-même comme les autres, elle reste entière; elle est composée d'une écorce épaisse, dure comme la châtaigne, & de même couleur, de sorte qu'elle paroît vernissée, quoiqu'elle soit un peu raboteuse. Sa cavité intérieure est remplie de petites fibres réunies comme par paquets, & parsemées de farine jaunâtre, seche, douce, & agréable au goût. Entre ces fibres sont comprises quatre ou cinq graines semblables aux osselets de pignon, mais quatre fois plus grandes. Elles sont composées d'une petite peau, comme la châtaigne, mince, polie, & d'un brun clair, tenant fortement à la chair.

Cet arbre est commun aux îles de l'Amérique; les Negres recueillent avec soin son fruit en Mai & en Juin: ils aiment la farine contenue dans les fruits. Il rend une larme que nous avons décrite sous le nom d'*animé*, mais que les Brasiliens appellent *jetaicica*.

La meilleure gomme *animé* (*Medecine.*) doit être blanche, seche, friable, de bonne odeur, & le con-

fumer facilement quand on la jette sur les charbons allumés ; elle contient beaucoup d'huile & de sel essentiel.

Elle est propre pour discuter , pour amollir , pour résoudre les tumeurs indolentes , pour la migraine , pour fortifier le cerveau ; on en applique dessus la tête , & on en parfume les bonnets : on s'en sert aussi dans les plaies pour déterger & cicatrifer.

Elle est bonne dans les affections froides , douloureuses , rhumatismales , oedémateuses de la tête , des nerfs , & des articulations ; la paralysie , les contractions , les relâchemens , les contusions : elle entre dans les emplâtres & les cérats qui servent dans ces maladies. (N)

ANIMÉ, adj. en Physique & en Mécanique ; on dit qu'un corps est animé par une force accélératrice , lorsqu'il est poussé par cette force , & qu'en vertu de cette impulsion il se meut ou tend à se mouvoir. Voyez ACCÉLÉRATRICE , ACTION. (O)

ANIMER un cheval, (Manège.) c'est le réveiller quand il ralentit ses mouvemens au manège , au moyen du bruit de la langue ou du sifflement de la gaulle. (V)

ANIMOVISTES, f. m. pl. branche des Ovistes ; ce sont des animalistes réformés , qui , forcés de reconnoître des œufs , regardent les ovaires comme des hôtelleries , dont chaque œuf est un appartement où vient en passant du néant à l'être , loger un animal spermatique sans aucune suite , s'il est femelle , mais traînant après lui de pere en fils , s'il est mâle , toute sa postérité. Leuwenhoek est l'auteur de cette réforme. Voyez ANIMALCULE , ŒUF. (L)

* ANINGA IBA, (Hist. nat. bot.) arbre du Brésil qui croît dans l'eau , s'éleve à la hauteur de cinq ou six piés , ne pousse qu'une seule tige fort cassante , divisée par nœuds & cendrée comme celle du coudrier , & porte à son extrémité des feuilles larges , épaisses , lisses , à peu-près semblables à celle du nénuphar ou de la sagittale , & traversées d'une côte faillante d'où partent des fibres transversales ; chaque feuille est soutenue par un pédicule plein de suc & d'environ un pié de long. D'entre les aisselles des feuilles sort une fleur grande , concave , composée d'une seule feuille d'un jaune pâle , avec un pistil jaune dans le milieu , à laquelle succede un chaton qui se change en un fruit de la figure & de la grosseur d'un œuf d'autruche , verd & plein d'une pulpe blanche & humide , qui acquiert en mûrissant une faveur farineuse. On s'en nourrit dans les tems fâcheux : mais l'excès en est dangereux , cette pulpe étant presque aussi froide & aussi venteuse que le champignon de la mauvaise espece ; elle peut suffoquer. On employe le bois à plusieurs usages ; comme il est léger & compact , les Negres en font des bateaux à trois planches assemblées.

L'autre espece d'*aninga* croît dans les mêmes endroits & prend la même hauteur que la précédente ; mais sa tige a plusieurs branches , épaisses , lisses , rougeâtres , & semblables à celle du platane ; il en sort des feuilles grandes , oblongues , & parsemées de nervures. Elle ne pousse qu'une seule fleur blanche , qui se change en un fruit singulier , d'abord verd , puis cendré , jaune ensuite , oblong , épais , compact , & grenu. Les naturels du pays le mangent au défaut d'autre nourriture.

Les deux especes ont la racine bulbeuse ; on en tire une huile par expression , qu'on substitue à celle de nénuphar & de caprier. On fait cuire la racine dans de l'urine ; & la décoction employée en fomentation appaise les douleurs de la goutte , récente ou invétérée. Hist. plant. Ray.

* ANINGA-PERI, plante de la nature des précédentes , qui croît dans les bois & porte une fleur blanche , à laquelle succèdent de petites grappes

semblables aux baies de sureau , mais noirâtres. Ses feuilles sont cotoneuses , ovales , d'un verd sale , agréables à la vûe , douces au toucher , ayant la même odeur que l'ortie , & parsemées de nervures épaisses.

On dit que broyées ou pulvérisées , on peut les employer avec succès contre les ulceres récents ou invétérés. Ray.

* ANJOU, (Géog.) province & duché de France , borné au septentrion par le Maine , à l'occident par la Bretagne , au midi par le Poitou , & à l'orient par la Touraine. Nous parlerons de ses carrieres à l'article ARDOISE.

Le commerce de cette province consiste en vins , lins , chanvres , ardoises , mines de fer & de charbon , blanchifieries de cire & de toile , affineries de sucre & de salpêtre , forges , verreries ; étamines & droguets. Les vins vont à Nantes par la Loire , ou se brûlent en eaux-de-vie qui passent à Paris par le canal de Briare. Les ardoisiers sont principalement aux environs d'Angers. Voyez ARDOISE. Les mines de fer & de charbon sont sur les paroisses de Courson , de S. Georges , &c. Les forges , fourneaux , fonderies , &c. sont à Château-la-Caillere & à Paonnée : les verreries à Chenu : les raffineries de sucre à Angers & Saumur : le salpêtre dans cette dernière ville , de même que les blanchifieries ; il y en a encore ailleurs. Les étamines se font à Angers ; elles sont de laine sur soie. On y fabrique des raz , des camelots , & autres serges ; des droguets & des étamines à Lude ; des croisés à Château-Gontier ; des serges tremieres & des droguets à la Fleche , Etauge , Doue , &c. les toiles particulièrement à Château-Gontier , Beaufort & Cholet : les unes viennent à Saint-Malo & passent chez l'étranger : les autres à la Rochelle & à Bordeaux , ou restent dans le Poitou. Les toiles appelées *platilles* se font à Cholet.

* ANJOUAN ou AMIVAN, (Géog. mod.) île d'Afrique assez petite , dans l'Océan Ethiopique ; c'est une de celle de Comorre ou de la Maiotte , entre l'île Madagascar & la côte de Zanguebar.

* ANIRAN, f. m. c'est , selon la superstition des Mages , l'ange ou le génie qui préside aux noces & à tous les troisiemes jours des mois , qui porte son nom & lui sont consacrés. La fête de l'*aniran* se célébroit autrefois avec pompe , mais le Mahométisme l'a abolie : il n'y a plus que les fideles adorateurs du feu , que l'on appelle aujourd'hui *parfis* , qui sanctifient ce jour secrettement & dans quelques endroits seulement.

ANIS, *anisum*, (Hist. nat. bot.) plante qui doit être rapportée au genre du persil. Voyez PERSIL. (I)

* Sa racine est menue , annuelle , fibree , blanche : ses feuilles inférieures sont arrondies , d'un verd gai , longues d'un pouce & plus , partagées en trois , crénelées , lisses ; celles qui sont plus haut sont très-découpées : sa tige est branchue , canelée , & creuse : ses fleurs sont petites , blanches , en rose , disposées en parasol , & composées de cinq pétales échancrées : le calice se change en un fruit oblong , ovoide , formé de deux semences menues , convexes , & canelées , d'un verd grisâtre , d'une odeur & d'une faveur douce , très-suave , & mêlée d'une acrimonie agréable. On sème beaucoup d'*anis* en France , sur-tout dans la Touraine.

L'analyse de la plante entière & récente , sans la racine , a donné un flegme limpide & odorant , sans aucune marque d'acide ; une liqueur limpide-acide , qui ne se faisoit pas appercevoir d'abord , mais qui s'est ensuite manifestée , & qui est devenue enfin un fort acide ; très-peu d'huile essentielle : ce qui est resté dans l'alembic desséché & distillé à la cornue , a donné une liqueur soit acide , soit alkaline , remplie de sel

nitreux, & une huile soit subtile & essentielle, soit épaisse comme de la graisse.

La masse noire calcinée au feu de reverbere pendant six heures, a donné des cendres noires qui ont laissé par la lixiviation un sel fixe purement alkali.

La semence contient beaucoup plus d'huile essentielle que les autres parties. Cette huile est verdâtre, odorante, & agréable au goût: on l'obtient par expression & par distillation. Il faut pour l'usage de la Médecine choisir la semence d'*anis* la plus grosse, la mieux nourrie, la plus nette, récemment séchée, d'une odeur agréable, & d'un goût doux & un peu piquant: elle contient beaucoup d'huile exaltée & de sel volatil; elle est cordiale, stomacale, pectorale, carminative, digestive; elle excite le lait aux nourrices, & apaise les coliques.

On l'appelle *anis-verd*, pour la distinguer de l'*anis-drugée*.

La semence d'*anis* entre dans le rossoli de six graines, l'eau générale, l'esprit carminatif de Sylvius, le sirop composé de vélar, d'armoïse, de roses pâles purgatif, dans les clystères carminatifs, l'électuaire de l'herbe aux puces, la confécion hamec, la thériaque, lemithridate, l'électuaire lénitif, le catholicon, dans les poudres diatragacanthé, cordiale & hydragogue, & dans les pilules d'agaric.

L'huile d'*anis* est un des ingrédient des tablettes émétiques & du baume de soufre anisé.

ANISÉ, adj. (*Pharm.*) vin anisé est un vin artificiel, que l'on fait avec dix pintes de miel, trente pintes de vin d'Ascalon, ville maritime de Syrie, & cinq onces d'*anis* Oribade.

Ce vin est carminatif, légèrement diurétique, antiementique. On en peut faire un pareil avec le meilleur vin blanc de notre pays. (*N*)

* ANITIS, (*Myth.*) nom sous lequel Plutarque nous apprend que Diane fut honorée à Echatane.

ANKER, f. m. (*Commerce.*) mesure des liquides, dont on se sert à Amsterdam. L'*anker* est la quatrième partie de l'aem & contient deux stekans: chaque stekan fait seize mingles ou mingelles; chaque mingle est de deux pintes de Paris; en sorte que l'*anker* contient soixante & quatre pintes de cette dernière mesure. (*G*)

* ANNA, f. m. (*Myth.*) déesse qui présidoit aux années, & à laquelle on sacrifioit dans le mois de Mars. C'est, selon quelques-uns, la Lune; selon d'autres, c'est ou Themis, ou Io, ou une des Atlantides.

* ANNA, (*Geog. mod.*) ville de l'Arabie déserte, sur l'Euphrate; d'autres disent de Mésopotamie, sur l'une & l'autre rive du même fleuve; la partie opulente d'*Anna* est du côté de l'Arabie.

ANNA-BERG, ville d'Allemagne, dans la Misnie, sur la rivière de Schop.

* ANNA-PERENNA, (*Myth*) bonne payfanne qui apporta quelques gâteaux au peuple Romain, dans le tems qu'il se retira sur le mont Aventin. La reconnaissance du peuple en fit une déesse, que Varron met au nombre de celles de la campagne, entre Palès & Cerès. Sa fête se célébroit sur les bords du Tibre: pendant cette fête, on se livroit à la joie la plus vive, on buvoit largement, on dansoit, & les jeunes filles chantoient sans conséquence des vers fort libres. On dit de la nouvelle déesse, qu'à sa réception dans le ciel, Mars qui étoit amoureux de Minerve, la pria de le servir dans ses amours; qu'*Anna Perenna*, à qui le dieu n'étoit pas indifférent, proposa ses conditions, & se chargea de la commission; mais que n'ayant pu réussir, & ne voulant pas perdre la récompense qui lui étoit promise, elle feignit à Mars, que Minerve consentoit à l'épouser; qu'elle se couvrit d'un habit de la déesse, & qu'elle se trouva au rendez-vous inutilement; Mars reconut *Anna-Perenna* sous les habits de *Minerve*.

* ANNACIOUS ou ANNACIUGI (LES) f. m. pl. (*Geog. mod.*) peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil.

* ANNACH, (*Geog. mod.*) ville d'Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Cavan. Il y en a une autre du même nom dans le comté de Downe.

ANNAIRE, *annaria lex*, (*Hist. anc.*) loi annaire ou annale, que les Romains avoient prise des Athéniens, & qui régloit l'âge requis pour parvenir aux charges de la République; dix-huit ans, par exemple, pour être chevalier Romain, & vingt-cinq pour obtenir le consulat. (*G*)

ANNALES, f. f. (*Hist. en génér.*) rapport historique des affaires d'un état, rédigées par ordre des années. Voyez AN. La différence qui se trouve entre les *annales* & l'*histoire*, est un point différemment traité par divers auteurs. Quelques-uns disent que l'*histoire* est proprement un récit des choses que l'auteur a vues, ou du moins auxquelles il a lui-même assisté; ils se fondent pour cela sur l'étymologie du mot *histoire* qui signifie en Grec *la connoissance des choses présentes*; & dans le vrai *ιστορίαν* signifie *voir*: au contraire, disent-ils, les *annales* rapportent ce que les autres ont fait, & ce que l'écrivain ne vit jamais. Voyez HISTOIRE.

Tacite lui-même paroît avoir été de ce sentiment, puisqu'il intitule *annales* toute la première partie de son histoire des siècles passés; au lieu que descendant au tems même où il vivoit, il change ce titre, & donne à son livre le nom d'*histoire*.

Aulugelle est d'un autre avis: il soutient que l'*histoire* & les *annales* différent comme le genre & l'espèce, que l'*histoire* est le genre, suppose une narration & récit des choses passées; que les *annales* sont l'espèce, & sont aussi le récit des choses passées, mais avec cette différence, qu'on les réduit à certaines périodes ou années.

Le même auteur rapporte une autre opinion, qu'il dit être de Sempronius Afello: suivant cet écrivain, les *annales* sont une relation toute nue de ce qui passe chaque année, au lieu que l'*histoire* nous apprend non-seulement les faits mais encore leurs causes, leurs motifs & leurs sources. L'annaliste n'a rien autre chose à faire que l'exposition des événements, tels qu'ils sont en eux-mêmes: l'historien au contraire a de plus à raisonner sur ces événements & leurs circonstances, à nous en développer les principes, & réfléchir avec étendue sur les conséquences. Ciceron paroît avoir été de ce dernier sentiment, lorsqu'il dit des annalistes; *unam dicendi laudem putant esse brevitate, non exornatores rerum, sed tantum narratores*. Il ajoute qu'originellement l'*histoire* n'étoit qu'une collection d'*annales*.

L'objet en fut, dit-il, de conserver la mémoire des événements: le souverain Pontife écrivoit chaque année ce qui s'étoit passé l'année précédente, & l'exposoit en un tableau, dans sa maison, où chacun le pouvoit lire à son gré. C'étoit ce qu'ils appelloient *annales maximi*, & l'usage en fut conservé jusqu'à l'an 620 de la fondation de Rome. Voyez FASTES.

Plusieurs autres écrivains, à l'imitation du Pontife, s'en tinrent à cette manière simple de raconter les choses sans commentaires, & furent pour cela même appelés *annalistes*. Tels furent Caton, Pison, Fabius Pictor, Antipater, &c.

Les *annales* de Grotius sont un livre bien écrit, & qui contient de fort bonnes choses. Il a moins de particularités, mais plus de profondeur que Strada; & d'ailleurs il approche beaucoup plus de Tacite. Patin, *Lett. chois.* 120

Lucas Holstenius, chanoine de S. Jean de Latran, disoit du ton le plus positif à Naudé, qu'il étoit en état de montrer 8000 faussetés dans les *annales* de Baronnius, & de les prouver par manuscrits contenus

dans la bibliothèque du Vatican dont il avoit soin. Patin, *Lett. chois.* 165 (G)

* ANNAN, (*Géog. mod.*) ville, château & rivière de l'Ecosse méridionale, province d'Annandale. *Long.* 14. *lat.* 55. 10.

ANNATE. s. f. (*Hist. mod. Théol.*) revenu d'un an, ou taxe sur le revenu de la première année d'un bénéfice vacant. Il y a eu dès le xij^e siècle des évêques & des abbés, qui par un privilège ou par une coutume particulière recevoient les *annates* des bénéfices vacans, dépendans de leur diocèse ou de leur abbaye. Etienne, abbé de Sainte Genevieve, & depuis évêque de Tournai, se plaint dans une lettre adressée à l'archevêque de Reims, que l'évêque de Soissons s'étoit réservé l'*annate* d'un bénéfice, dont le titulaire n'avoit pas de quoi vivre. Par ce fait & par plusieurs autres semblables, il paroît que les papes avoient accordé le droit d'*annate* à différens collateurs, avant que de se l'attribuer à eux-mêmes. L'époque de son origine n'est pas bien certaine. Quelques-uns la rapportent à Boniface IX. d'autres à Jean XXII. & d'autres à Clement V. mais M. de Marca, *lib. V. de concord. c. x. & xj.* observe que du tems d'Alexandre IV. il s'étoit élevé de grandes disputes au sujet des *annates*, & par conséquent qu'elles étoient dès-lors en usage.

Clement V. les établit en Angleterre. Jean XXII. se réserva les *annates* de tous les bénéfices qui vaueroient durant trois ans dans toute l'étendue de l'Eglise catholique, à la réserve des évêchés & des abbayes. Ses successeurs établirent ce droit pour toujours, & y obligerent les évêques & les abbés. Platine dit que ce fut Boniface IX. qui pendant le schisme d'Avignon, introduisit cette coutume, mais qu'il n'imposa pour *annate* que la moitié de la première année du revenu. Thiery de Niem dit que c'étoit un moyen de cacher la simonie, dont Boniface IX. ne se faisoit pas grand scrupule. Le Jurisconsulte Dumoulin & le docteur de Lausnoy ont soutenu en conséquence que les *annates* étoient simoniaques. Cependant Gerson & le cardinal d'Ailly, qu'on n'accusera pas d'être favorables aux papes, ont prouvé qu'il étoit permis de payer les *annates*, par l'exemple des réserves, des pensions, des décimes, ou autres impositions sur les fruits des bénéfices, qu'on ne regarde point comme des conventions simoniaques. Ce qu'il y a de plus important à remarquer pour la justification des *annates*, c'est qu'on ne les paye point pour les provisions, qui s'expédient toujours *gratis*, mais à titre de subvention, ou, comme parlent les Canonistes, de *subsidium charitativum*, pour l'entretien du pape & des cardinaux. On peut consulter sur cette matière *Fagnan*, qui l'a traitée fort au long.

Il faut avoier cependant que les François ne se sont soumis qu'avec peine à cette charge. Le roi Charles VI. en condamnant le prétendu droit de dépouilles, par son édit de 1406, défendit de payer les *annates*, & les taxes qu'on appelloit de *menus services*, *minuta servitia*. Dans le même tems ce prince fit condamner par arrêt du parlement, les exactions de l'anti-pape Benoît de Lune, surtout par rapport aux *annates*.

Dans le concile de Constance en 1414, il y eut de vives contestations au sujet des *annates*; les François demandoient qu'on les abolît, & s'assemblerent pour ce sujet en particulier. Jean de Scribani, Procureur fiscal de la chambre apostolique, appella au pape futur de tout ce qui pourroit être décidé dans cette congrégation particulière; les cardinaux se joignirent à lui, & l'affaire demeura indécidée; car Martin V. qui fut élu, ne statua rien sur cet article. Cependant en 1717, Charles VI. renouvella son édit contre les *annates*: mais les Anglois s'étant rendus maîtres de la France, le duc de Bedford, régent du royaume pour eux, les fit rétablir. En 1433 le con-

cile de Bâle décida par le décret de la session 12, que le pape ne devoit rien recevoir pour les bulles, les sceaux, les *annates*, & autres droits qu'on avoit coutume d'exiger pour la collation & la confirmation des bénéfices. Il ajouta que les évêques assemblés pourvoiroient d'ailleurs à l'entretien du Pape, des officiers, & des cardinaux, à condition que si cette proposition n'étoit point exécutée, on continueroit de payer la moitié de la taxe ordinaire pour les bénéfices qui étoient sujets au droit d'*annates*, non point avant la concession des bulles, mais après la première année de la jouissance. Dans le décret de la session 21, qui est relatif à celui de la douzième, le même concile semble abolir les *annates*: mais il approuve qu'on donne au Pape un secours raisonnable pour soutenir les charges du gouvernement ecclésiastique, sans toutefois fixer sur quels fonds il le prendra. L'assemblée de Bourges en 1438, à laquelle assista le roi Charles VII. reçut le décret du concile de Bâle contre les *annates*, & accorda seulement au pape une taxe modérée sur les bénéfices vacans pendant sa vie, & à cause des besoins pressans de la cour de Rome, mais sans tirer à conséquence. Charles VII. avoit confirmé dès 1422 les édits de son prédécesseur. Louis XI. avoit rendu de pareils édits en 1463 & 1464. Les Etats assemblés à Tours en 1493, présentèrent à Charles VIII. une requête pour l'abolition des *annates*; & il est sûr qu'on ne les paya point en France, tant que la pragmatique-sanction y fut observée. Mais elles furent rétablies par le concordat pour les évêchés & les Abbayes, comme le remarque M. de Marca, *lib. VI. de concord. cap. xj. n^o. 12.* car les autres bénéfices sont tous censés au-dessous de la valeur de vingt-quatre ducats, & par conséquent ne sont pas sujets à l'*annate*. Malgré cette dernière disposition, qui a aujourd'hui force de loi dans le royaume, François I. fit remontrer au pape l'injustice de ces exactions, par les cardinaux de Tournon & de Grammont, ses ambassadeurs extraordinaires en 1532. Henri II. dans les instructions données à ses ambassadeurs envoyés au concile de Trente en 1547, demandoit qu'on supprimât ces impositions; & enfin Charles IX. en 1561 donna ordre à son ambassadeur auprès du pape, de poursuivre l'abolition des *annates*, que la Faculté de Théologie de Paris avoit déclarées simoniaques. Ce décret de la Faculté ne condamnoit comme tel que les *annates* exigées pour les provisions sans le consentement du roi & du clergé, & non pas celles qui se payent maintenant sous le titre de *subvention*, suivant la disposition du concile de Bâle.

En Angleterre, l'archevêque de Cantorbery jouissoit autrefois des *annates* de tous les bénéfices de son diocèse, par un privilège du pape, comme rapporte Matthieu Paris dans son *histoire d'Angleterre* sur l'année 746. Clement V. en 1305 se fit payer les *annates* de tous les bénéfices quelconques vacans en Angleterre pendant deux ans, comme écrit *Matthieu de Westminster*: ou pendant trois ans, selon *Walsingham*. Les *annates* furent depuis établies dans tout ce royaume, jusqu'à Henri VIII qui les abolit.

Par le concordat fait entre la nation Germanique & le pape Nicolas V, en 1448, on regla que tous les évêchés & les abbayes d'hommes payeroient l'*annate*; que les autres bénéfices n'y seroient sujets, que quand le revenu seroit de vingt-quatre florins d'or. Charles V. fit des efforts inutiles pour abolir les *annates* en Allemagne; & l'article de l'ordonnance d'Orléans, qui les abrogeoit en France, fut révoqué par l'édit de Chartres en 1562.

Paul II. fit une bulle en 1469, pour ordonner qu'on payeroit les *annates* de quinze ans en quinze ans pour les bénéfices sujets à ce droit, qui seroient unis à quelque Communauté. Ses successeurs confirmèrent ce

règlement. Fagnan remarque que quand il arrive plusieurs vacances du même bénéfice dans la même année, on ne paye qu'une seule annate : ce qui prouve, ajoute-t-il, que ce n'est point pour la collation des bénéfices, mais pour l'entretien du pape & du sacré collège. Voyez ce canoniste, Fevret, le P. Alexandre, M. de Marca, &c. Thomassin, *Discipline de l'Egl. part. IV. liv. IV. ch. xxxv. & xxxvj.* Fleury, *Instit. au Droit ecclési. tom. I. part. XVII. chap. xxjv.* pag. 424.

ANNEAU, f. m. (*Hist. anc. & mod.*) petit corps circulaire que l'on met au doigt, soit pour servir d'ornement, soit pour quelque cérémonie.

L'anneau des évêques fait un de leurs ornemens pontificaux : on le regarde comme le gage du mariage spirituel que l'évêque a contracté avec son église.

L'anneau des évêques est d'un usage fort ancien. Le quatrième concile de Tolède, tenu en 633, ordonne qu'un évêque qui aura été condamné par un concile, & qu'ensuite un second concile aura déclaré innocent, sera rétabli dans sa dignité, en lui rendant l'anneau, le bâton épiscopal ou la crosse, &c.

L'usage de l'anneau a passé des évêques aux cardinaux, qui doivent payer une certaine somme *pro jure annulli cardinalitii.* Voyez CARDINAL.

Origine des anneaux. Plin, *liv. XXXVII. chap. j.* observe que l'on ignore entièrement qui est celui qui a le premier inventé ou porté l'anneau, & qu'on doit regarder comme une fable l'histoire de Prométhée & celle de Midas. Les premiers peuples parmi lesquels nous trouvons l'usage de l'anneau établi, sont les Hébreux, *Gen. xxxvij.* dans cet endroit il est dit que Judas, fils de Jacob, donna à Thamar son anneau pour gage de sa promesse : mais il y a apparence que l'anneau étoit en usage dans le même tems chez les Egyptiens, puisque nous lisons, *Gen. xli.* que le roi Pharaon mit un anneau au doigt de Joseph, comme une marque de l'autorité qu'il lui donnoit. Dans le premier liv. des Rois, *ch. xxj.* Jezabel scella de l'anneau du roi l'ordre qu'elle envoye de tuer Naboth.

Les anciens Chaldéens, Babyloniens, Perses, & Grecs, se servoient aussi de l'anneau, comme il paroît par différens passages de l'Écriture & de Quinte-Curce. Ce dernier auteur dit qu'Alexandre scella de son propre sceau les lettres qu'il écrivit en Europe, & qu'il scella de l'anneau de Darius celles qu'il écrivit en Asie.

Les Persans prétendent que Guiamschild, quatrième roi de leur première race, est le premier qui se soit servi de l'anneau, pour en signer ses lettres & ses autres actes. Les Grecs, selon Plin, ne connoissoient point l'anneau du tems de la guerre de Troie ; la raison qu'il en donne, c'est qu'Homère n'en fait point mention : mais que quand on vouloit envoyer des lettres, on les lioit ensemble avec des cordes que l'on nouoit.

Les Sabins se servoient de l'anneau dès le tems de Romulus : il y a apparence que ces peuples furent les premiers qui reçurent cette pratique des Grecs. Des Sabins elle passa aux Romains, chez qui cependant on en trouve quelques traces un peu de tems auparavant. Plin ne sauroit nous apprendre lequel des rois de Rome l'a adopté le premier ; ce qui est certain, c'est que les statues de Numa & de Servius Tullius étoient les premières où l'on en trouvoit des marques. Le même auteur ajoute que les anciens Gaulois & Bretons se servoient aussi de l'anneau. Voyez SCEAU.

Matière des anneaux. Quelques-uns étoient d'un seul & unique métal ; d'autres étoient de plusieurs métaux mêlés, ou de deux métaux distingués : car le fer & l'argent des anneaux étoient souvent dorés,

ou au moins l'or étoit renfermé dans le fer, comme il paroît par un passage d'Artemidore, *liv. II. ch. v.* les Romains se contenterent long-tems d'anneaux de fer ; & Plin assure que Marius fut le premier qui en porta un d'or, dans son troisième consulat, l'an de Rome 650. Quelquefois l'anneau étoit de fer, & le sceau d'or ; quelquefois il étoit creux, & quelquefois solide ; quelquefois la pierre en étoit gravée, quelquefois elle étoit unie : dans le premier cas, elle étoit gravée tantôt en relief, tantôt en creux. Les pierres de cette dernière espèce étoient appelées *gemmæ eclypæ*, & les premières, *gemmæ sculpturâ prominente.*

La manière de porter l'anneau étoit fort différente selon les différens peuples : il paroît par le *ch. xxij. de Jérémie*, que les Hébreux le portoient à la main droite. Chez les Romains, avant que l'on eût commencé à orner les anneaux de pierres précieuses, & lorsque la gravure se faisoit encore sur le métal même, chacun portoit l'anneau à sa fantaisie, au doigt & à la main qu'il lui plaisoit. Quand on commença à enchâsser des pierres dans les anneaux, on ne les porta plus qu'à la main gauche ; & on se rendoit ridicule quand on les mettoit à la main droite.

Plin dit qu'on les porta d'abord au quatrième doigt de la main, ensuite au second, ou index ; puis au petit doigt ; & enfin à tous les doigts, excepté celui du milieu. Les Grecs portèrent toujours l'anneau au quatrième doigt de la main gauche, comme nous l'apprend Aulugelle, *lib. X.* la raison que cet auteur en donne est prise dans l'Anatomie : c'est, selon lui, que ce doigt a un petit nerf qui va droit au cœur, ce qui fait qu'il étoit regardé comme le plus considérable des cinq doigts, à cause de sa communication avec une si noble partie. Plin dit que les anciens Gaulois & les anciens Bretons portoient l'anneau au doigt du milieu.

D'abord on ne porta qu'un seul anneau ; puis un à chaque doigt : Martial, *liv. XI. épig. lx.* enfin un à chaque jointure de chaque doigt. Voyez Aristophane, *in Nub.* Peu-à-peu le luxe s'augmenta au point qu'on eut des anneaux pour chaque semaine. Juvenal, *sat. vij.* parle d'anneaux semestres, *annuli semestres* : on eut aussi des anneaux d'hiver & des anneaux d'été. Lampride remarque, *ch. xxxij.* que personne ne porta là-dessus le luxe aussi loin qu'Héliogabale, qui ne mit jamais deux fois le même anneau, non plus que les mêmes fouliers.

On a aussi porté les anneaux au nez comme des pendans d'oreilles. Bartholin a fait un traité exprès, *de annulis narium*, des anneaux des narines. S. Augustin nous apprend que c'étoit l'usage parmi les Maures de les porter ainsi ; & Pietro della Volle fait la même remarque au sujet des Orientaux modernes.

On peut dire qu'il n'y a point de partie du corps où on n'ait porté l'anneau. Différens voyageurs nous assurent que dans les Indes orientales, les naturels du pays portent des anneaux au nez, aux lèvres, aux joues, & au menton. Selon Ramnusio, les dames de Narangua dans le Levant, & selon Diodore, *liv. III.* les dames d'Éthiopie avoient coutume d'orne leurs lèvres d'anneaux de fer.

À l'égard des oreilles, c'est encore une chose ordinaire partout que de voir des hommes & des femmes y porter des anneaux. Voyez PENDANT.

Les Indiens, particulièrement les Guzarates, ont porté des anneaux aux pieds. Lorsque Pierre Alvarez eut sa première audience du roi de Calicut, il le trouva tout couvert de pierres enchâssées dans des anneaux : il avoit à ses deux mains des bracelets, & des anneaux à ses doigts ; il en avoit jusqu'aux pieds & aux orteils. Louis Bortome nous parle d'un roi de Pegu, qui portoit à chaque orteil, ou gros doigt du

pié, une pierre enchâssée dans un anneau.

Usage des anneaux. Les anciens avoient trois différentes sortes d'anneaux : la première servoit à distinguer les conditions & les qualités. Plin assûre que d'abord il n'étoit pas permis aux sénateurs de porter un anneau d'or, à moins qu'ils n'eussent été ambassadeurs dans quelque cour étrangère ; qu'il ne leur étoit pas même permis de porter en public l'anneau d'or, excepté dans les cérémonies publiques ; le reste du tems ils portoient un anneau de fer : ceux qui avoient eu les honneurs du triomphe étoient assujettis à la même loi.

Peu-à-peu les sénateurs & les chevaliers eurent la permission de porter presque toujours l'anneau d'or : mais Acron, sur la Sat. vij. liv. II. d'Horace, remarque qu'il étoit nécessaire pour cela que l'anneau d'or leur eût été donné par le préteur.

Dans la suite l'anneau d'or devint une marque distinctive des chevaliers : le peuple portoit des anneaux d'argent, & les esclaves des anneaux de fer : cependant l'anneau d'or étoit quelquefois permis au peuple ; & Severe accorda à ses soldats la liberté de le porter. Auguste donna la même permission aux affranchis. Néron fit à la vérité dans la suite un règlement contraire : mais on cessa bien-tôt de l'observer.

Les anneaux de la seconde espece étoient ceux qu'on appelloit *annuli sponsaliti*, anneaux d'épousailles ou de noces. Quelques auteurs font remonter l'origine de cet usage jusqu'aux Hébreux : ils se fondent sur un passage de l'Exode, xxxv. 22. Léon de Modene cependant soutient que les anciens Hébreux ne se sont jamais servis d'anneau nuptial. Selden, dans son *uxor hebraica*, liv. II. ch. xjv. remarque qu'à la vérité ils donnoient un anneau dans la cérémonie de mariage ; mais que cet anneau ne faisoit que tenir lieu d'une piece de monnoie de même valeur qu'ils donnoient auparavant. Les Grecs & les Romains faisoient la même chose ; & c'est d'eux que les Chrétiens ont pris cet usage, qui est fort ancien parmi eux, comme il paroît par Tertullien & par quelques anciennes liturgies, où nous trouvons la maniere de bénir l'anneau nuptial. Voyez MARIAGE.

Les anneaux de la troisième espece étoient destinés à servir de sceaux : on les appelloit *cerographi*, ou *cirographi*, sur lesquels voyez l'article SCEAU.

Richard, évêque de Salisbury, dans ses *Constitutions*, ann. 1217, défend de mettre au doigt des femmes des anneaux de jonc, ou d'autre matière semblable, pour venir plus aisément à bout de les débaucher ; & il insinue en même tems la raison de cette défense ; savoir, qu'il y avoit de filles assez simples pour croire que l'anneau ainsi donné par jeu étoit un véritable anneau nuptial.

De Breville, dans ses *Antiquités de Paris*, dit que c'étoit autrefois une coutume de se servir d'anneau de jonc dans le mariage, lorsqu'on avoit eu commerce ensemble auparavant. Voyez CONCUBINE.

Les anciens Germains portoient un anneau de fer pour marque d'esclavage, jusqu'à ce qu'ils eussent tué un ennemi de la nation. Et dans le tems que les investitures avoient lieu en Allemagne, l'empereur ou le prince qui confirmoit l'élection des évêques, leur mettoit au doigt l'anneau pastoral. Dans l'église romaine il a été défendu par des conciles aux ecclésiastiques de porter des anneaux, à moins qu'ils ne fussent constitués en dignité, comme évêques ou abbés. (G)

ANNEAU, s. m. terme d'Astronomie : l'anneau de Saturne est un cercle mince & lumineux qui entoure le corps de cette planète, sans cependant y toucher. Voyez SATURNE.

La découverte de cet anneau est due à M. Huyghens : cet astronome, après plusieurs observations,

aperçut deux points lumineux ou anses, qui paroissent sortir du corps de Saturne en droite ligne.

Ensuite ayant revû plusieurs fois différemment le même phénomène, il en conclut que Saturne étoit entouré d'un anneau permanent : en conséquence il mit au jour son nouveau système de Saturne en 1659.

Le plan de l'anneau est incliné au plan de l'écliptique, sous un angle de $23^{\text{d}} 32'$. Il paroît quelquefois oval ; & selon Campani, son grand diamètre est double du petit. Voyez PLANETE.

Cet anneau lumineux est par-tout également éloigné de la surface de Saturne, & se soutient à une assez grande distance comme une voûte, chaque partie pesant vers le centre de la planète. Son diamètre est un peu plus du double du diamètre de Saturne ; & quoique l'épaisseur de cette bande circulaire soit fort mince, sa largeur ou profondeur est néanmoins si considérable, qu'elle égale à très-peu près la moitié de la distance de la superficie extérieure de l'anneau à la surface de Saturne. Au reste cet anneau se soutient toujours de la même maniere, renfermant un grand vuide tout autour, entre sa surface concave & la surface extérieure du globe de Saturne. Le plan de cet anneau ne paroît pas différer bien sensiblement du plan de l'orbite du quatrième satellite de Saturne. Quant à l'usage dont peut être un anneau si extraordinaire, c'est ce que nous ne savons pas bien précisément ; & même il est probable qu'on l'ignorera encore long-tems ; car nous ne voyons rien de semblable ni d'analogue à ce phénomène, en parcourant tout ce que l'on a observé de plus merveilleux dans la nature. M. de Maupertuis, dans son livre de la figure des Astres, a expliqué d'une maniere ingénieuse la formation de l'anneau de Saturne : il suppose que la matière de l'anneau étoit originairement fluide, & pesoit à la fois vers deux centres ; savoir, vers le centre de Saturne, & vers un autre placé dans l'intérieur de l'anneau ; & il fait voir que Saturne a dû avoir un anneau en vertu de cette double tendance. (O)

ANNEAU SOLAIRE ou HORAIRE, est une espece de petit cadran portatif, qui consiste en un anneau ou cercle de cuivre d'environ deux pouces de diamètre, & d'un tiers de pouce de largeur. Voyez CADRAN.

Dans un endroit du contour de l'anneau il y a un trou, par lequel on fait passer un rayon du soleil, qui fait une petite marque lumineuse à la circonférence concave du demi-cercle opposé ; & le point sur lequel tombe cette petite marque, donne l'heure du jour que l'on cherche.

Mais cet instrument n'est bon que dans le tems de l'équinoxe ; pour qu'il puisse servir tout le long de l'année, il faut que le trou puisse changer de place, & que les lignes du zodiaque ou les jours du mois soient marqués sur la convexité de l'anneau ; au moyen de quoi le cadran peut donner l'heure pour tel jour de l'année qu'on veut.

Pour s'en servir, il ne faut que mettre le trou sur le jour du mois ou sur le degré du zodiaque que le soleil occupe, ensuite suspendre le cadran à l'ordinaire vis-à-vis du soleil ; le rayon qui passera par le trou, marquera l'heure sur le point où il tombera.

ANNEAU ASTRONOMIQUE ou UNIVERSEL, est un anneau solaire, qui sert à trouver l'heure du jour en quelque endroit que ce soit de la terre, au lieu que l'usage de celui dont nous venons de parler est borné à une certaine latitude. Sa forme est représentée dans les Planches de Gnomonique, fig. 22. Voyez aussi CADRAN.

Cet instrument se fait de différente grandeur ; il y en a depuis deux pouces de diamètre jusqu'à six : il consiste en deux anneaux ou cercles minces, qui sont larges & épais à proportion de la grandeur de l'instrument.

Instrument. L'*anneau* extérieur. *A* représente le méridien du lieu où l'on est ; il contient deux divisions de 90^d chacune , diamétralement opposées , & qui fervent , l'une pour l'hémisphère boréal , l'autre pour l'hémisphère austral. L'*anneau* intérieur représente l'équateur , & tourne exactement en-dedans du premier par le moyen de deux pivots qui sont dans chaque *anneau* à l'heure de 12. A travers les deux cercles est une petite regle ou lame mince avec un curseur marqué *C* , qui peut glisser le long du milieu de la regle. Dans ce curseur est un petit trou pour laisser passer les rayons du soleil.

On regarde l'axe de la regle comme l'axe du monde , & les extrémités comme les deux poles. D'un côté sont les signes du zodiaque , de l'autre les jours du mois : sur le méridien est une piece qui peut glisser , & à laquelle on attache un petit pendant qui porte un *anneau* pour tenir l'instrument.

Usage de cet instrument. Mettez la ligne *A* , marquée sur le milieu du pendant , au degré de latitude du lieu , par exemple , 48^d 50' pour Paris ; mettez la ligne qui traverse le trou du curseur au degré du signe , ou au jour du mois ; ouvrez ensuite l'instrument , de sorte que les deux *anneaux* fassent un angle droit entre eux , & suspendez-le par le pendant *H* , de maniere que l'axe de la regle qui représente celui de l'instrument puisse être parallèle à l'axe du monde ; ensuite tournez le côté plat de la regle vers le soleil , jusqu'à ce que le rayon qui passera par le petit trou tombe exactement sur la ligne circulaire qui est tracée au milieu de la circonférence concave de l'*anneau* intérieur : le rayon solaire marquera l'heure qu'il est sur cette circonférence concave.

Il faut remarquer que l'heure de 12 ou de midi n'est point donnée par le cadran , par la raison que le cercle extérieur étant dans le plan du méridien , il empêche les rayons du soleil de tomber sur le cercle intérieur : le cadran ne donnera point non plus l'heure quand le soleil fera dans l'équateur , parce qu'alors ses rayons seront parallèles au plan du cercle intérieur.

Il y a encore une autre espece d'*anneau astronomique* , construit à peu-près sur les mêmes principes que ce dernier , excepté qu'au lieu de deux cercles , il en a trois : il a quelques avantages sur celui-ci , en ce qu'il donne l'heure de midi , & qu'il marque lorsque le soleil est dans l'équateur ; il est même un peu plus juste. Au reste on ne se sert presque plus de ces instrumens , l'usage des montres ayant rendu inutiles tous ces cadrans qui ne donnent pas l'heure avec une certaine justesse.

Anneau astronomique est encore le nom d'un instrument dont on se sert en mer pour prendre la hauteur du soleil : c'est une espece de zone ou de cercle de métal. Voyez la Pl. de navig. fig. 1. Dans cette zone il y a un trou *C* , qui la traverse parallèlement à son plan ; ce trou est éloigné de 45 degrés du suspensoir *B* ; & il est le centre d'un quart de cercle *D E* , dont un des rayons terminans *C E* , est parallèle au diamètre vertical , & l'autre *C D* est horizontal & perpendiculaire à ce même diamètre *B H*. Pour diviser l'arc *F G* de cet *anneau* en 90^d , on décrit sur un plan un cercle *F G C* égal à la zone intérieure de l'*anneau* : du point *C* , pris à 45^d du point *B* , comme centre , & d'un rayon pris à volonté , on décrit un quart de cercle *P Q R* , dont le rayon terminant *P C* est perpendiculaire au diamètre *B D* , & l'autre *C R* lui est parallèle ; on divise ensuite ce quart de cercle en degrés , & on tire par le centre *C* , & par tous les points de division du quart de cercle , des rayons qui coupent la circonférence *F D G* , en autant de points qui répondront à des degrés de ce quart de cercle. Ces divisions ou degrés pris & transportés respecti-

vement dans l'*anneau* astronomique depuis *F* jusqu'en *G* , le diviseront parfaitement.

Pour observer la hauteur du soleil avec cet instrument ; il le faut suspendre par la boucle *B* , & le tourner vers le soleil *A* , de sorte que son rayon passe par le trou *C* ; il marquera au fond de l'*anneau* de *F* en *I* , les degrés de la hauteur du soleil entre le rayon horizontal *C F* , & le rayon de l'astre *C I* ; & la partie *I H G* marquera sa distance au zénith , déterminée par le rayon *C I* de l'astre , & le rayon vertical *C G*.

Les observations faites avec l'*anneau* astronomique sont plus exactes qu'avec l'astrolabe , parce qu'à proportion de sa grandeur , les degrés de l'*anneau* sont plus grands. Voyez ASTROLABE. (T)

ANNEAU , en Anatomie , nom que l'on donne à l'écartement des fibres de l'oblique externe vers sa partie inférieure , pour le passage du cordon spermatique dans les hommes , & du ligament rond dans les femmes. Voyez CORDON SPERMATIQUE , &c.

L'intestin & l'épiploon s'engagent quelquefois dans cet *anneau* , & forment des descentes ou hernies inguinales. Voyez HERNIE , &c. (L)

* ANNEAU , (Agriculture.) c'est un ferment ainsi appelé , de la maniere dont il est contourné ; on le passe sous un sep lorsqu'on le provigne. Voyez SEP.

* ANNEAU , (mesure de bois.) c'est un cercle de fer qui a six piés & demi de circonférence , que l'on nomme aussi moule , & dont le patron ou prototype est à l'hôtel-de-ville. C'est sur ce patron que tous ceux dont on se sert sont étalonnés & marqués aux armes de la ville. Trois moules ou *anneaux* remplis , plus douze bûches , doivent faire la charge d'une charrette. Le tout fait ordinairement depuis cinquante-deux jusqu'à soixante-deux bûches , qui sont nommées par cette raison bois de compte. Toutes les bûches qui sont au-dessous de dix-sept à dix-huit pouces de grosseur , doivent être rejetées du moule & renvoyées au bois de corde : mais il y a encore tant d'inégalité entre les plus grosses , que souvent ce nombre ne se trouve pas complet. Il y en a quelquefois de si grosses , sur-tout dans le bois qui vient de Montargis , que les quarante-sept ou quarante-huit bûches remplissent les trois *anneaux* , & font la voie. Voyez VOIE.

Le bois qui vient par la riviere d'Andelle , & qui en porte le nom , n'ayant que deux piés & demi de longueur ; quand il s'en rencontre d'assez gros pour être de moule ou de compte , on en donne quatre *anneaux* & seize bûches pour la voie. Voyez ANDELLE.

ANNEAU , (Mar.) c'est un cercle de fer ou d'autre matiere solide , dont on se sert pour attacher les vaisseaux. Il y a dans tous les ports & sur tous les quais des *anneaux* de fer pour attacher les navires & les bateaux. (Z)

ANNEAU , en Serrurerie , c'est un morceau de fer rond ou carré , disposé circulairement à l'aide de la bigorne de l'enclume ; mais dont les deux extrémités sont soudées ensemble. On s'en sert pour attacher des bateaux , suspendre des rideaux , &c.

Anneau de clé ; on appelle dans une clé l'*anneau* , la partie de la clé que l'on tient à la main , & qui aide à la mouvoir commodément dans la serrure ; sa forme est communément en cœur ou ovale. On verra à l'article CLÉ la maniere de forger l'*anneau*.

On pratique quelquefois dans la capacité de l'*anneau* différens desseins ; pour cet effet on commence par le forger plein & rond : mais on n'orne ainsi que les clés des serrures de conséquence. Voyez CLÉ.

ANNEAU , chez les Bourreliers , est un morceau de fer ou de cuivre configuré comme tout ce qui porte le nom d'*anneau*. Il est au bout du poitrail de chaque côté , & soutient un trait *M* , fig. 8. Pl. du Bourrelier , qui va se boucler sous le brancard , au trait de brancard qui tient à l'aissieu.

ANNEAUX. f. m. pl. ce font dans les manufactures en soie, de très-petits cercles de fer, qu'on appelle encore *yeux de perdrix*, qu'on passe dans les cordes du rame. Chaque corde du rame a son œil de perdrix, & chaque œil de perdrix reçoit une corde du semple. On attache les cordes du semple aux yeux de perdrix qui sont passés dans les cordes du rame, parce qu'on se procure ainsi deux avantages : le premier, de fatiguer moins les cordes du rame & celles du semple, l'œil de perdrix pouvant glisser sur la corde du rame quand on tire le semple, ce qui n'arriveroit pas si les cordes du semple étoient nouées à celles du rame : le second, de pouvoir séparer plus facilement une corde du semple des autres cordes quand on en a besoin ; cette corde pouvant avancer ou reculer par le moyen de l'œil de perdrix qui forme une attache, mais qui ne forme pas une attache fixe. Voyez SEMPLE, RAME, MÉTIER DE VELOURS CISELÉ.

ANNEAUX de vergues, (Marine.) ce sont de petits anneaux de fer que l'on met deux ensemble dans de petites crampes, qu'on enfonce de distance en distance dans la grande vergue & dans celle de mizaine. L'un de ces anneaux sert à tenir les garcettes qui servent à plier les voiles ; & pour arrêter ces mêmes garcettes, on en passe le bout dans l'autre anneau.

Anneaux de chaloupes ; ce sont de grosses boucles de fer sur le plus haut du port, auxquelles on amarre les chaloupes.

Anneaux de sabords ; ce sont de certaines boucles de fer médiocrement grosses, dont on se sert pour fermer, saisir ou amarrer les mantelets des sabords.

Anneaux ou boucles d'écoutes. Il y a des anneaux de fer sur les tillacs près les écoutes, pour les amarrer & tenir fermes pendant les gros-tems : il y en a aussi pour les canons par-derrière, & ils servent à les mettre aux sabords, ou à les halier en-dedans.

ANNEAUX D'ÉTAL. Voyez DAILLOTS.

ANNEAUX de corde ; c'est ce qui sert à faire un nœud coulant. (Z)

* ANNECY, (Géog. mod.) ville du duché de Savoie dans le Génois, sur la rivière de Sier, au bord du lac d'Annecy. Long. 23. 44. lat. 45. 53.

* ANNEDOTS, f. m. pl. (Myth.) divinités des Chaldéens, faites à l'imitation des Anges bons ou mauvais.

ANNÉE, f. f. Voyez AN.

ANNELET, f. m. terme de Blason, petit anneau tout rond. (V)

ANNELET, en Passenterie, petit anneau d'émail ou de verre d'une ligne ou environ de diamètre, qui sert à revêtir les différens trous des navettes & des sabots, pour empêcher les soies & fils d'or & d'argent de s'écorcher lors de leur passage. Voyez NAVETTE & SABOT.

ANNELETS, terme d'Architecture ; ce sont de petits listels ou filets, comme il y en a trois au chapiteau dorique du théâtre de Marcellus dans Vignolle. On les nomme aussi *armilles* du Latin *armilla*, un brasseret. (P)

ANNEXE, f. f. c'est, en Droit civil ou canonique, un accessoire, une dépendance, ou appartenance, soit d'un héritage ou d'un bénéfice, en conséquence de l'union qui en a été faite audit bénéfice ou héritage. C'est en ce sens qu'on dit que le prieuré de S. Eloi est une annexe de l'archevêché de Paris ; que les annexes qu'un testateur a faites de son vivant à l'héritage qu'il légue, sont censées comprises dans le legs.

ANNEXE (DROIT D'), est le droit exclusif que prétend le Parlement de Provence d'enregistrer les bulles, brefs, & autres rescrits semblables qui viennent de Rome ou de la légation d'Avignon. (H)

ANNEXÉ, adj. en Droit, & même dans le langage ordinaire, se dit d'une chose moins considérable, jointe & unie à une plus grande. Ainsi disons-nous, une telle ferme, un tel patronage est annexé à tel fief, tel manoir, &c. Charles VIII. en l'année 1486, annexa la Provence à son royaume. Voyez ANNEXÉ. (H)

* ANNIBI, (LAC D') Géog. mod. lac de la grande Tartarie aux pieds des montagnes & dans la contrée du même nom au nord de Kitar. Ce lac, ni rien qui lui ressemble, ne se trouve dans la carte de M. Witsen. Mat. géog.

ANNIHILATION, f. f. ou ANÉANTISSEMENT, (Commerce.) est usité dans un sens moral en Angleterre ; & l'on dit : le capital de la mer du Sud est réduit à la moitié ; si l'on n'y prend bien garde, les malversations des facteurs produiront infailliblement bientôt une autre annihilation sur tout le dividende. (G)

ANNILLE, f. f. c'est proprement un fer de moulin ; & on l'a nommé ainsi, parce qu'on le met comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. Ces annilles étant souvent faites en forme de croix ancrée, on a nommé ces fortes de croix annilles dans le Blason. (V)

ANNION, (BENEFICE D') ancien terme de Droit françois, se disoit de Lettres royaux qui accordoient à un débiteur le délai d'une année pour la vente de ses meubles, dans le cas où il étoit à craindre qu'ils ne fussent vendus à vil prix. Voyez REPIT, LETTRES D'ÉTAT, & QUINQUENELLE. (H)

ANNIVERSAIRE, f. m. (Théol.) mot composé d'*annus*, année, & de *verto*, je tourne. C'est proprement le retour annuel de quelque jour digne de remarque, anciennement appelé un jour d'an ou jour de souvenir. Voyez JOUR.

ANNIVERSAIRES. (les) Jours anniversaires, chez nos ancêtres, étoient les jours où les martyres des Saints étoient annuellement célébrés dans l'Eglise, comme aussi les jours où à chaque fin d'année l'usage étoit de prier pour les âmes de ses amis trépassés.

Anniversaria dies idèd repetitur defunctis, quoniam nescimus qualiter habeatur eorum causa in aliâ vitâ. C'étoit la raison qu'en donnoit Alcuin dans son livre de officiis divinis. Voyez NATALIS.

Dans ce dernier sens l'anniversaire est le jour où d'année en année on rappelle la mémoire d'un défunt en priant pour le repos de son âme. Quelques auteurs en rapportent la première origine au pape Anaclèt, & depuis à Felix I. qui instituerent des anniversaires pour honorer avec solennité la mémoire des Martyrs. Dans la suite plusieurs particuliers ordonnerent par leur testament à leurs héritiers de leur faire des anniversaires, & laisserent des fonds tant pour l'entretien des églises que pour le soulagement des pauvres, à qui l'on distribuoit tous les ans ce jour-là de l'argent & des vivres. Le pain & le vin qu'on porte encore aujourd'hui à l'offrande dans ces anniversaires, peuvent être des traces de ces distributions. On nomme encore les anniversaires, *obits* & *services*. Voyez OBIT, SERVICE. (G)

* ANNOBON, (Géog. mod.) île d'Afrique sur la côte de Guinée. Long. 24. lat. mérid. 1. 50.

ANNOMINATION, f. f. figure de Rhétorique ; c'est une allusion qui roule sur les noms, un jeu de mots. Elle est ordinairement froide & puérile : on ne laisse pas que d'en trouver quelques-unes dans Cicéron ; elles n'en sont pas meilleures. Voyez ALLUSION. (G)

* ANNONAY, (Géog. mod.) petite ville de France dans le haut Vivarez, sur la Deume. Long. 22. 22. lat. 45. 15.

ANNONCIADE, (Hist. mod.) nom commun à plusieurs ordres ; les uns Religieux, les autres Militaires, institués avec une vûe, un rapport à l'Annonciation. Voyez ORDRE & ANNONCIATION.

Le premier ordre religieux de cette espece fut établi en 1232, par sept marchands Florentins, & c'est l'ordre des servites ou serviteurs de la Vierge. Voyez SERVITES.

Le second fut fondé à Bourges par Jeanne, reine de France, fille de Louis XI. & femme de Louis XII. qui la répudia de son consentement, & avec dispense du pape Alexandre VI. la regle de ces Religieuses est établie sur douze articles, qui regardent douze vertus de la sainte Vierge, & approuvée par Jules II. & Léon X.

Le troisieme, qu'on appelle des *Annonciades célestes*, fut fondé vers l'an 1600, par une pieuse veuve de Genes, nommée *Marie-Victoire Fornaro*, qui mourut en 1617. Cet ordre a été approuvé par le saint Siège, & il y en a quelques maisons en France. Leur regle est beaucoup plus austere que celle des *Annonciades* fondées par la reine Jeanne. (G)

ANNONCIADE, f. f. (*Hist. mod.*) société fondée à Rome dans l'église de Notre-Dame de la Minerve, l'an 1460, par le cardinal Jean de Turrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en archi-confraternité, & est devenue si riche par ses grandes aumônes & legs qu'on y a faits, que tous les ans le 25 Mars, fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, elle donne des dots de 60 écus Romains chacune à plus de 400 filles, une robe de serge blanche, & un florin pour des pantoufles. Les Papes ont fait tant d'estime de cette œuvre de piété, qu'ils vont en cavalcade, accompagnés des cardinaux & de la noblesse de Rome, distribuer les cédules de ces dots à celles qui doivent les recevoir. Celles qui veulent être religieuses ont le double des autres, & sont distinguées par une couronne de fleurs qu'elles portent sur la tête. L'abbé Piazza, *Ritratto di Roma moderna*. (G)

ANNONCIADE, f. f. (*Hist. mod.*) ordre de chevalerie, institué en 1362 par Amedée VI, comte de Savoie, dit le Verd, auquel on dit qu'une dame présenta un brasselet de ses cheveux tressés en lacs d'amour; ce qui lui donna lieu d'instituer un ordre militaire qu'il appella du *lac d'amour*, & dont il fit la premiere cérémonie le jour de la fête de S. Maurice, patron de Savoie, le 22 Septembre 1355. D'autres donnent une origine plus sainte à cet ordre, & disent qu'Amedée l'institua en mémoire des quinze mysteres de Jesus-Christ & de la sainte Vierge, & aussi en mémoire des actions glorieuses de son ayeul Amedée V. Il créa quinze chevaliers, & ordonna que les comtes (aujourd'hui ducs) de Savoie seroient les chefs de cet ordre. Le collier étoit composé de roses d'or émaillées de rouge & de blanc, jointes par des lacs d'amour, sur lesquels étoient entrelacées ces quatre lettres F E R T, qui signifient selon quelques-uns, *fortitudo ejus Rhodum tenuit*, c'est-à-dire *sa valeur a maintenu Rhodes*, pour marquer la belle action d'Amedée-le-Grand, qui fit lever aux Sarrafins le siège de Rhodes en 1310. Selon Guichenon, ces quatre lettres signifient: *frappez, entrez, rompez tout*. Au bout du collier pendoit une ovale d'or émaillée de rouge & de blanc, au-dedans de laquelle étoit l'image de S. Maurice. Amedée VIII, premier duc de Savoie, qui fut élu Pape au concile de Bâle, & prit le nom de Felix V. voulut en 1434 que cet ordre du *lac d'amour* fût dorénavant appelé l'ordre de l'Annonciade, & fit mettre au bout du collier une Vierge, au lieu de S. Maurice, changeant aussi des lacs d'amour en cordelieres. A l'égard du manteau des chevaliers, il éprouva aussi des changemens. Il étoit rouge cramoisi, frangé & bordé de lacs d'amour de fin or sous Charles-le-Bon, vers l'an 1330. Il fut ensuite bleu, doublé de taffetas blanc, sous Emmanuel Philibert, environ l'an 1560, puis de couleur d'amarante, doublé d'une toile d'argent à fond bleu sous Charles Emmanuel en 1627. Le grand collier de l'ordre que

les chevaliers portent aux fêtes solennelles, est du poids de 250 écus d'or; & dans l'ovale clechée en lacs d'amour, sont les paroles de la salutation Angélique. Le petit collier est comme une hausse-col de deux doigts de large, du poids de cent écus d'or. Suivant l'institution, les chapitres ou les assemblées de cet ordre devoient se tenir dans le Bugey: mais cette coutume, aussi-bien que celle d'y enterrer les chevaliers, a cessé par l'échange de la Bresse & du Bugey pour le marquisat de Saluces. Alors le chapitre fut transféré dans l'église de S. Dominique de Montmélian; & en 1627, le duc Charles-Emmanuel transféra la chapelle de l'ordre dans l'hermitage de Camaldoli sur la montagne de Turin: depuis son institution en 1362 par Amedée VI. jusqu'au roi de Sardaigne aujourd'hui regnant, cet ordre a eu dix-huit chefs ou grands-mâtres, & un très-grand nombre de chevaliers d'une noblesse très-distinguée. (G)

ANNONCIATION, f. f. (*Théol.*) est la nouvelle que l'ange Gabriel vint donner à la sainte Vierge, qu'elle concevroit le Fils de Dieu par l'opération du S. Esprit. V. INCARNALION, SALUTATION, AVE.

Ce mot est composé de la préposition Latine *ad*, & du verbe *nuntiare*, annoncer, déclarer une chose à quelqu'un. les Grecs l'appellent *ευαγγελισμος*, *bonne nouvelle*, & *χαριτίσμος*, *salutation*.

ANNONCIATION est aussi le nom d'une fête qu'on célèbre dans l'Eglise Romaine, communément le 25 de Mars, en mémoire de l'Incarnation du Verbe: aussi est-elle appelée la fête de l'Annonciation & de l'Incarnation du Verbe divin, en mémoire de ces deux mysteres qui n'en font proprement qu'un. Le peuple appelle cette fête *Notre-Dame de Mars*, à cause du mois où elle tombe.

Il paroît que cette fête est de très-ancienne institution dans l'Eglise Latine: parmi les sermons de saint Augustin, qui mourut en 430, nous en avons deux sur l'Annonciation; savoir, le 17^e & le 18^e de *sanctis*. Le sacramentaire du pape Gelase premier montre que cette fête étoit établie à Rome avant l'an 496; mais l'Eglise Grecque a des monumens d'un tems encore plus reculé. Proclus qui mourut en 446, S. Jean Chrysostome en 407, & S. Grégoire Thaumaturge en 295, ont dans leurs ouvrages des discours sur le même mystere. Rivet, Perkins, & quelques autres écrivains Protestans, ont à la vérité révoqué en doute l'authenticité de deux homélies de ce dernier Pere sur ce sujet: mais Vossius les admet, & prouve qu'elles sont véritablement de ce saint Docteur.

Ajoûtons que quelques auteurs pensent que cette fête dans son origine fut d'abord célébrée en mémoire de l'Incarnation du Verbe, & que l'usage d'y joindre le nom de la sainte Vierge est d'une date bien moins ancienne.

Il en est de même du 25 de Mars, où elle est fixée. Cet usage a varié; car plusieurs Eglises d'Orient célèbrent cette fête dans un autre tems que celles d'Occident; & parmi celles-ci, quelques-unes l'ont célébrée dans le mois de Décembre, avant la fête de Noël. Le x^e concile de Tolède tenu en 656, avoit ordonné de la solenniser le 18 de Décembre, à cause que le 25 de Mars tombe assez souvent dans la semaine sainte, qui est plutôt un tems de pénitence que de joie. On la remit cependant au 25 de Mars, où les Grecs la célèbrent maintenant, comme les Latins, à la charge de la remettre après la quinzaine de Pâques, si elle tombe dans la semaine-sainte. On dit que l'église du Puy-en-Vélai a le privilège de la solenniser cette semaine, même le vendredi-saint. L'église de Milan & les églises d'Espagne la mettent au dimanche devant Noël: mais ces dernieres la célèbrent encore en Carême. Enfin les Syriens l'appellent *Buscarahc*, c'est-à-dire, *information, perquisition*, & la fixent dans leur calendrier au premier jour de Décembre; & les Ar-

méniens, afin qu'elle n'arrive pas au Carême, la solennisent le 5 de Janvier.

Les Juifs donnent aussi le nom d'Annonciation à une partie de la cérémonie de leur pâque, celle où ils exposent l'origine & l'occasion de cette solennité; exposition qu'ils appellent *zhaygadu*, qui signifie *annonciation* (G)

*ANNOT, (Géog. mod.) petite ville de France, dans les montagnes de Provence. Long. 24. 30. lat. 44. 4.

ANNOTATION, f. f. (Littérat.) en Latin *adnotatio*, composé de *ad* & de *nota*, commentaire succinct, remarque sur un livre, un écrit, afin d'en éclaircir quelque passage, on d'en tirer des connoissances. Voyez COMMENTAIRE & NOTE.

Il arrive quelquefois que les annotations sont fort étendues sur les endroits clairs d'un texte, & glissent sur les obscurités: de-là tant d'annotations & de commentaires inutiles, ou qu'on pourroit réduire à très-peu de feuilles intéressantes.

Les critiques du dernier siècle ont fait de savantes annotations sur les écritures & les auteurs classiques, &c. (G)

ANNOTATION de biens (termes de Palais.) est une faïsse provisoire qui se fait des biens d'un criminel absent, à l'effet de les confisquer au profit du Roi, en cas qu'il persiste jusqu'au bout dans sa contumace. Voyez l'Ordonnance criminelle, titre xvij. (H)

ANNOTATION, se dit en Médecine, du commencement d'un paroxysme fiévreux, lorsque le malade frissonne, bâille, s'étend, & est assoupi, &c. Galien.

Il y en a une autre qui est propre aux fièvres hectiques, qui arrive lorsque le malade, une heure ou deux après avoir mangé, sent augmenter la chaleur, & que son pouls devient plus agité qu'auparavant, mais sans frisson & sans aucun des symptômes dont nous avons parlé. On l'appelle *epifemesia*. (N)

ANNOTINE, adj. f. Pâque annotine. (Théol.) c'est ainsi qu'on appelloit l'anniversaire du baptême, ou la fête qu'on célébroit tous les ans en mémoire de son baptême; ou, selon d'autres, le bout-de-l'an dans lequel on avoit été baptisé. Tous ceux qui avoient reçu le baptême dans la même année, s'assembloient, dit-on, au bout de cette année, & célébroient l'anniversaire de leur régénération spirituelle. On est incertain sur le jour de cette cérémonie.

ANNUEL, adj. (Astronomie) c'est ce qui revient tous les ans, ou ce qui s'acheve avec l'année. Voyez l'article AN.

C'est en ce sens qu'on dit une fête annuelle, & cette épithète prise à la rigueur, pourroit convenir à toutes les fêtes, puisqu'elles reviennent toutes au bout de chaque année: cependant on a donné ce nom aux quatre principales fêtes de l'année, pour les distinguer des autres; ces quatre fêtes sont Pâques, la Pentecôte, Noël, & l'Assomption.

On dit aussi un office annuel, une commission annuelle, une rente annuelle, un revenu annuel, &c. Voyez ANNIVERSAIRE.

Le mouvement annuel de la terre sera prouvé à l'article TERRE.

L'épithète annuelle se donne aussi quelquefois au revenu ou à l'honoraire d'une charge, d'un poste, d'un bénéfice, &c. Voyez POSTE, BÉNÉFICE, PRÉBENDE.

Argument annuel de la longitude. Voyez ARGUMENT.

Epaçtes annuelles. Voyez EPACTE.

Equation annuelle du moyen mouvement du soleil & de la lune, des nœuds, & de l'apogée de la lune, c'est l'angle qu'il faut ajouter au moyen mouvement du soleil, de la lune, des nœuds, & de l'apogée de la lune, pour avoir le lieu du soleil, des

nœuds & de l'apogée. Lorsque le mouvement vrai differe le plus qu'il est possible du mouvement moyen, l'équation annuelle est alors la plus grande qu'il est possible, parce que l'angle qu'il faut ajouter ou retrancher est le plus grand. Voyez EQUATION, LUNE, &c.

L'équation annuelle du mouvement moyen du soleil dépend de l'excentricité de l'orbite de la terre; or cette excentricité est de $16\frac{1}{2}$ parties, dont la moyenne distance du soleil & de la terre en contient 1000: c'est pour cela que l'équation annuelle a été appelée par quelques-uns l'équation du centre. Lorsqu'elle est la plus grande possible, elle est de $1^d 56' 20''$, selon Flamsteed, & selon M. le Monnier, de $1^d 55' 25''$.

La plus grande équation annuelle du moyen mouvement de la lune, est de $21' 4''$; celle de son apogée est de $20'$; & celle de ses nœuds, de $9' 30''$. Voyez NŒUD, &c.

Ces quatre équations annuelles sont toujours proportionnelles: lorsque l'une des quatre est la plus grande possible, il en est de même des trois autres, & réciproquement.

D'où il s'ensuit que l'équation annuelle du centre (du soleil) étant donnée, on a les trois autres équations correspondantes: ainsi ayant une table de l'équation du centre du soleil, on aura facilement les équations correspondantes du moyen mouvement des nœuds & de l'apogée de la lune. Voyez LUNE. (O)

ANNUEL, adj. (Droit) terme de finance, est un droit que payent tous les ans au Roi ceux qui tiennent de lui des charges vénales; au moyen de quoi elles sont conservées & transmises à leurs héritiers après eux. Il n'est point dû de droit annuel pour les charges de la maison du Roi; mais aussi ne passent-elles point aux héritiers.

Le droit annuel est la même chose que la paulette. Voyez PAULETTE. (H)

ANNUELLE, adj. (Bot.) parmi les plantes bulbeuses ou ligamenteuses, on appelle annuelles celles qui ne durent que l'année, ou que l'on sème tous les ans, ou dont on replante les cayeux. (K)

ANNUELLES, (Offrandes) Théol. ce sont celles que faisoient anciennement les parens des personnes décédées, le jour anniversaire de leur mort. Voyez OFFRANDE, OBIT, INFÉRIÆ, &c.

On appelloit ce jour un jour d'an, &c. & l'on y célébroit la Messe avec une grande solennité. (G)

ANNUITÉ, f. f. (Comm. & Math.) se dit d'une rente qui n'est payée que pendant un certain nombre d'années; de sorte qu'au bout de ce tems le débiteur se trouve avoir acquitté son emprunt avec les intérêts, en donnant tous les ans une même somme.

Les annuités sont extrêmement avantageuses au commerce dans les pays où elles sont en usage; le débiteur trouve dans cette manière d'emprunter, la facilité de s'acquitter insensiblement & sans se gêner, si le créancier a des dettes à payer avant l'échéance des annuités, & il s'en sert comme de l'argent en déduisant les intérêts à proportion du tems qu'il y a à attendre jusqu'à l'échéance.

Les annuités sont fort en usage en Angleterre, & l'Etat s'en sert très-avantageusement, lorsqu'il a des emprunts considérables à faire; peut-être un jour nous en servirons-nous en France. Les coupons de la Loterie royale de 1744 étoient des annuités, dont chaque coupon perdant après le tirage de la Loterie, doit produire 65 livres par an, pendant dix ans; au bout desquels le billet sera remboursé.

M. de Parcieux, des académies royales des Sciences de Paris & de Berlin, a inséré à la fin de son Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine, imprimée à Paris en 1746, une table fort utile par laquelle on voit la somme que l'on doit prêter pour recevoir 100 livres à la fin de chaque année, de

maniere qu'on soit remboursé entierement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra jusqu'à cent ans; c'est-à-dire la valeur des annuités qui rapporteroient 100 livres pendant un certain nombre d'années. Voici une partie de cette table, qui peut être très-commode dans le calcul des annuités.

TABLE des sommes qu'on doit prêter pour recevoir 100 l. à la fin de chaque année, de maniere qu'on soit remboursé entierement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra jusqu'à 100 ans.

LES INTÉRÊTS COMPTÉS sur le pié du denier 20.							
ANS.	Livres.	Sous.	Den.	ANS.	Livres. Sous. Den.		
1	95	4	9	51	1833	17	3
2	185	18	10	52	1841	15	6
3	272	6	6	53	1849	6	1
4	354	11	11	54	1856	9	7
5	432	19	0	55	1863	6	3
6	507	11	5	56	1869	16	4
7	578	12	9	57	1876	0	4
8	646	6	5	58	1881	18	4
9	710	15	8	59	1887	10	9
10	772	3	5	60	1892	17	10
11	830	12	9	61	1897	19	9
12	886	6	5	62	1902	16	10
13	939	7	1	63	1907	9	4
14	989	17	2	64	1911	17	5
15	1037	19	3	65	1916	1	4
16	1083	15	5	66	1920	1	3
17	1127	8	0	67	1923	17	4
18	1168	19	0	68	1927	9	9
19	1208	10	6	69	1930	19	8
20	1246	4	3	70	1934	4	6
21	1282	2	1	71	1937	7	1
22	1316	5	10	72	1940	6	9
23	1348	16	11	73	1943	3	6
24	1379	17	0	74	1945	17	7
25	1409	7	8	75	1948	9	11
26	1437	10	1	76	1950	18	1
27	1464	5	9	77	1953	4	10
28	1489	15	11	78	1955	9	4
29	1514	1	10	79	1957	11	8
30	1537	4	6	80	1959	12	0
31	1559	5	3	81	1961	10	5
32	1580	5	0	82	1963	7	0
33	1600	4	8	83	1965	1	11
34	1619	5	5	84	1966	15	1
35	1637	7	11	85	1968	6	9
36	1654	13	3	86	1969	16	10
37	1671	2	1	87	1971	5	6
38	1686	15	4	88	1972	12	10
39	1710	13	7	89	1973	18	10
40	1715	17	8	90	1975	3	7
41	1729	8	2	91	1976	7	2
42	1742	5	10	92	1977	9	8
43	1754	11	3	93	1978	11	1
44	1766	5	0	94	1979	11	5
45	1777	7	6	95	1980	10	10
46	1787	19	6	96	1981	9	4
47	1798	1	5	97	1982	6	11
48	1807	13	8	98	1983	3	8
49	1816	16	10	99	1983	19	8
50	1825	11	2	100	1984	14	10

Si on veut savoir la méthode sur laquelle cette

table est formée, la voici. Supposons qu'on emprunte une somme que j'appelle a , & que, les intérêts étant comptés sur le pié du denier 20, ou en général du denier $\frac{1}{m}$, on rende chaque année une somme b , & voyons ce qui en arrivera.

En premier lieu, puisque les intérêts sont comptés sur le pié du denier $\frac{1}{m}$, il s'enfuit que celui qui a emprunté la somme a , devra à la fin de la première année cette somme, plus le denier $\frac{1}{m} a$ de cette somme, c'est-à-dire qu'il devra $a + \frac{a}{m}$ ou $a \times (\frac{m+1}{m})$. Or, par la supposition, il rend à la fin de la première année la somme b ; donc au commencement de la seconde année il n'emprunte plus réellement que la somme $a (\frac{m+1}{m}) - b$.

A la fin de la seconde année il devra donc $[a (\frac{m+1}{m}) - b] \times (\frac{m+1}{m})$ ou $a (\frac{m+1}{m})^2 - b (\frac{m+1}{m})$; & comme à la fin de cette seconde année il rend encore b , il s'enfuit qu'au commencement de la troisième année il n'emprunte plus que $a (\frac{m+1}{m})^2 - b (\frac{m+1}{m}) - b$.

A la fin de la troisième année il devra donc $a (\frac{m+1}{m})^3 - b (\frac{m+1}{m})^2 - b (\frac{m+1}{m})$, dont il faut encore retrancher b pour avoir ce qu'il emprunte réellement au commencement de la quatrième année.

Donc ce qu'il doit réellement à la fin de la 9^e année sera

$$a (\frac{m+1}{m})^n - b (\frac{m+1}{m})^{n-1} - b (\frac{m+1}{m})^{n-2} \dots - b$$

D'où il s'enfuit que si le payement doit se faire en un nombre n d'années, il n'y a qu'à faire la quantité précédente égale à zéro; puisqu'au bout de ce tems, par la supposition, le débiteur se fera entierement acquitté, & qu'ainsi sa dette sera nulle ou zéro à la fin de la n^e année.

Or dans cette dernière quantité tous les termes qui sont multipliés par b , forment une progression géométrique, dont $(\frac{m+1}{m})^{n-2}$ est le premier terme, $(\frac{m+1}{m})^{n-2}$ le second, & 1 le dernier. D'où il s'enfuit (voyez PROGRESSION) que la somme de cette progression est $(\frac{m+1}{m})^{2n-2} - (\frac{m+1}{m})^{n-2}$ divisé par $(\frac{m+1}{m})^{n-1} - (\frac{m+1}{m})^{n-2}$, c'est-à-dire $(\frac{m+1}{m})^{n-1} - 1$ divisé par $(\frac{m+1}{m}) - 1$.

Ainsi, par cette équation générale,

$$a (\frac{m+1}{m})^n - b \times \frac{[(\frac{m+1}{m})^n - 1]}{\frac{m+1}{m} - 1} = 0,$$

ou $a (\frac{m+1}{m})^{n+1} - a (\frac{m+1}{m})^n - b (\frac{m+1}{m})^n + b = 0$, on peut trouver,

1^o. La somme a qu'il faut prêter pour recevoir la somme b chaque année, pendant un nombre d'années n , les intérêts étant comptés sur le pié du denier $\frac{1}{m}$; c'est-à-dire qu'on trouvera a , en supposant que $b, n, \frac{1}{m}$, soient données.

2^o. On trouvera de même b , en supposant que $a, n, \frac{1}{m}$, sont données.

3^o. Si a, b, n , sont données, on peut trouver $\frac{1}{m}$; mais le calcul est plus difficile, parce que dans les deux cas précédens l'équation n'étoit que du premier degré, au lieu que dans celui-ci l'équation qu'il

faut résoudre est d'un degré d'autant plus élevé que n est plus grand. Voyez EQUATION.

4°. Enfin si a , b , & $\frac{1}{m}$ sont données, on peut trouver n . Mais le problème est encore plus difficile, l'inconnue n se trouvant ici en exposant. On peut néanmoins résoudre ce problème par tâtonnement: mais je ne connois point de méthode directe pour y parvenir. Voyez EQUATION, INTÉRÊT, &c. M. de Parcieux, dans l'ouvrage que nous venons de citer, donne une table beaucoup plus étendue, & l'applique au calcul de la loterie royale de 1744.

Nous terminerons cet article par la table suivante, qui y a rapport, & qui est encore tirée de M. de Parcieux.

DISTRIBUTION d'un emprunt de 6000000 livres, divisé en 12000 actions ou billets de 500 liv. chacun, pour acquitter intérêts & capital en dix ans, en payant tous les ans la même somme ou à-peu-près, tant pour les intérêts que pour le remboursement d'une partie des actions ou billets.

ANS.	ACTIONS existantes pendant chaque année.	INTERETS dûs à la fin de chaque année.	ACTIONS qu'on rembourse tous les ans	PRIX des actions qu'on rembourse tous les ans	TOTAL de chaque année.
On compte les intérêts sur le pié du denier 20.					
		Livres.		Livres.	
1	12000	300000	954	477000	777000
2	11046	276150	1002	501000	777150
3	10044	251100	1052	526000	777100
4	8992	224800	1104	552000	776800
5	7888	197200	1160	580000	777200
6	6728	168200	1218	609000	777200
7	5510	137750	1279	639500	777250
8	4231	105775	1342	671000	776775
9	2889	72225	1410	705000	777225
10	1479	36975	1479	739500	776475

Voici l'explication & l'usage de cette table.

Supposons qu'une compagnie de négocians, ou si l'on veut, l'état, veuille emprunter 6000000 livres en 12000 actions de 500 livres chacune, dont on paye l'intérêt au denier 20; cette compagnie rendra donc 300000 livres chaque année; savoir 25 livres pour chaque billet. Supposons outre cela que cette compagnie se propose de rembourser chaque année une partie des billets, il est évident qu'elle devra donner chaque année plus de 300000 livres. Supposons enfin qu'elle veuille donner chaque année à-peu-près la même somme, tant pour les intérêts que pour le remboursement d'une partie des billets, en sorte que tout soit remboursé au bout de dix ans; on demande combien il faudra rembourser de billets par an.

On trouve d'abord, par la première table ci-dessus, que si on veut rembourser 6000000 livres en dix ans, en dix payemens égaux sur le pié du denier 20, il faut 777000 livres par an; ainsi comme les intérêts de 6000000 livres au bout d'un an font 300000 livres, il s'ensuit qu'il reste 477000 livres qui servent à rembourser 954 billets. Le débiteur ne doit donc plus que 11046 billets, dont les intérêts dûs à la fin de la seconde année font 276150 livres, qui étant ôtées des 777000 liv. que le débiteur paye à la fin de chaque année, reste 500850 livres qui fournissent presque de quoi rembourser 1002 billets, &c. Pour les rembourser exactement, il faut 777150 livres, au lieu de 777000,

Par ce moyen on peut faire l'emprunt par classes. La première sera de 954 billets remboursables à la fin de la première année, le débiteur payant 777000 livres; 1002 à la fin de la seconde, le débiteur payant 777150 livres; 1052 pour être remboursés à la fin de la troisième année, le débiteur payant 777100 livres, &c. ainsi de suite.

Cette sorte d'emprunt pourroit être commode & avantageuse en certaines occasions, tant pour le débiteur que pour le créancier. Voyez l'ouvrage cité, pag. 32 & suiv. (O)

ANNULAIRE, (*Anatomie.*) épithète que l'on donne à plusieurs parties du corps qui ont de la ressemblance avec un anneau. Voyez ANNEAU.

Le cartilage annulaire est le seconde cartilage du larynx; il est rond & il entoure le larynx de toutes parts; on l'appelle aussi cricoïde. Voyez LARYNX & CRICOÏDE.

Le ligament annulaire est un ligament du carpe ou poignet. Voyez LIGAMENT.

Son usage est de restreindre les tendons des différens muscles de la main & des doigts, afin d'empêcher qu'ils ne se dérangent quand ils agissent. Voyez CARPE, MAIN, DOIGT, &c.

Le ligament du tarse est aussi nommé annulaire. Voyez TARSE. Ajoutez que le sphincter, muscle de l'anus, est aussi nommé annulaire à cause de sa figure. Voyez SPHINCTER. (L)

ANNULAIRE, (*protubérance*) Voyez PROTUBÉRANCE. (L)

ANNULAIRE, épithète que l'on donne au quatrième doigt, parce que c'est celui qu'on orne d'une bague ou d'un anneau. Voyez DOIGT. (L)

ANNULAIRES, (*routes*) Coupe des pierres; ce sont celles dont la figure imite les anneaux en tout ou en partie; telles sont les voûtes sur noyau, & dont le plan est circulaire ou elliptique. La fig. 1. de la Coupe des pierres représente une voûte annulaire en perspective, & dont le plan est circulaire.

On doit considérer ces voûtes comme des voûtes cylindriques dont l'axe seroit courbé circulairement: les joints de lits des claveaux étant prolongés, doivent passer par l'axe, & les joints sont des portions de surfaces coniques. Les joints de tête doivent être perpendiculaires à l'axe, & en liaison entr'eux comme doivent l'être ceux de toute bonne espèce de maçonnerie. Voyez LIAISON. (D)

ANNULATION, f. f. terme de Palais, est la même chose que cassation ou rescision.

ANNULER, v. act. (*Jurisprudence.*) c'est casser, révoquer un statut ou règlement, un acte, procédure, ou autre chose de cette nature. Voyez CASSATION, RESCISION, RÉVOCATION, &c.

C'est une règle en Angleterre, qu'un acte du parlement ne peut être révoqué dans la même session où il a été arrêté. Voyez PARLEMENT. Un testament ou autre acte ne peut être annulé quant à quelques dispositions, & avoir son exécution quant aux autres. Sur l'opposition à fin d'annuler, voyez OPPOSITION. (H)

ANNULER, v. act. casser un acte, le rendre de nulle valeur. En fait de Commerce, on annule un billet, une lettre de change, une vente, un marché, une obligation, &c.

ANNULER, terme de Teneur de livres. Annuler en fait de parties doubles, signifie rendre un article nul, le mettre en état de n'être compté pour rien.

Pour annuler un article qui a été mal porté, soit sur le journal, soit sur le grand livre, il faut mettre à la marge à côté de l'article un ou plusieurs 0; ou bien, comme font quelques-uns, le mot *vanus*, terme corrompu du latin, qui signifie vain ou nul. (G)

* ANNUS, sub. m. (*Hist. nat. bot.*) racine péruvienne de la longueur & de la grosseur du pouce,

amere au goût. Les Indiens la mangent cuite, & pensent qu'elle rend impuissant ou stérile.

ANOBLISSEMENT, f. m. (*Jurisprud.*) faveur du prince, qui donne à un roturier le titre de noble. Je dis *faveur du prince*, parce qu'il n'y a que le Roi en France qui ait le pouvoir de faire des nobles; comme il n'y a que l'Empereur qui le puisse en Allemagne. Or le Roi donne la noblesse, ou en conférant le titre de chevalier, ou par des lettres d'*anoblissement*, ou par des provisions d'offices qui donnent la noblesse, comme de conseillers au parlement, de secrétaires du roi, & de quelques autres. *Voyez NOBLESSE.* (H)

ANODYN, *voyez CALMANT.*

ANOLIS, f. m. (*Hist. nat.*) lézard fort commun aux Antilles de l'Amérique; il a sept ou huit pouces de longueur, y compris la queue qui est beaucoup plus longue que le corps: il n'est pas, à beaucoup près, si gros que le petit doigt; sa tête est plus longue que celle de nos lézards ordinaires. Sa peau est jaunâtre, & il est marqué de raies bleues, vertes, grises, qui s'étendent depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue. Les *anolis* se cachent dans la terre; ils restent pendant la nuit dans leurs trous, où ils font un bruit plus aigu & plus incommode que celui des cigales; pendant le jour on les voit autour des cafes; ils courent continuellement pour chercher leur nourriture. On mange cet animal, & on le trouve fort tendre & fort facile à digérer. *Histoire naturelle & morale des Antilles, &c. Nouveaux voyages aux îles de l'Amérique, &c.*

Les *anolis* qui sont décrits par le P. du Tertre, dans son *Hist. nat. des Antilles*, paroissent différens des précédens, puisqu'ils ont jusqu'à un pié & demi de longueur, & que leur grosseur approche quelquefois de celle du bras; ils ont le ventre de couleur grise cenarée, le dos tanné tirant sur le roux, le tout rayé de bleu, & la tête marquée comme les autres lézards; les mâchoires sont un peu effilées. Ils ne sortent de la terre que pendant la grande chaleur du jour, & alors ils rongent les os & les arrêtes des poissons qu'on a jetés hors des maisons, ils se nourrissent aussi quelquefois d'herbes, sur-tout de celles des potagers: si on en tue quelqu'un, les autres le mettent en pieces & le mangent. *tome II. pag. 312.* (I)

ANOMAL, adj. *terme de Grammaire*; il se dit des verbes qui ne sont pas conjugués conformément au paradigme de leur conjugaison; par exemple, le paradigme ou modèle de la troisième conjugaison latine, c'est *lego*: on dit *lego, legis, legit*; ainsi on devoit dire, *fero, feris, ferit*; cependant on dit *fero, fers, fert*; donc *fero* est un verbe *anomal* en latin. Ce mot *anomal* vient du grec ἀνόμαλος, *inégal, irrégulier, qui n'est pas semblable.* Ἀνόμαλος est formé d'ὄμαλος, qui veut dire *égal, semblable*, en ajoutant l'*α* privatif, & le *ν* pour éviter le bâillement.

Au reste il ne faut pas confondre les verbes défectifs avec les *anomaux*: les défectifs sont ceux qui manquent de quelque tems, de quelque mode ou de quelque personne; & les *anomaux* sont seulement ceux qui ne suivent pas la conjugaison commune: ainsi *oportet* est un verbe défectif plutôt qu'un verbe *anomal*; car il suit la règle dans les tems & dans les modes qu'il a.

Il y a dans toutes les langues des verbes *anomaux* & des défectifs, aussi bien que des inflexions de mots qui ne suivent pas les règles communes. Les langues se font formées par un usage conduit par le sentiment, & non par une méthode éclairée & raisonnée. La Grammaire n'est venue qu'après que les langues ont été établies.

ANOMALIE, sub. f. *terme de Grammaire*; c'est le nom abstrait formé d'*anomal*, *Anomalie* signifie irrégularité dans la conjugaison des verbes, comme

fero, fers, fert, & en françois, *aller, &c.* (F)

ANOMALIE, *anomalía*, f. f. (*Astron.*) L'*anomalie* est en Astronomie la distance angulaire du lieu réel ou moyen d'une planète à l'aphélie ou à l'apogée; c'est-à-dire, c'est l'angle que forme avec la ligne de l'apogée une autre ligne, à l'extrémité de laquelle la planète est réellement, ou est supposée être. *Voyez PLANETE, APHÉLIE, & APOGÉE.*

Ce mot *anomalie*, qui est purement grec, signifie proprement *irrégularité*; aussi sert-il à désigner le mouvement des planètes, qui comme l'on sait n'est pas uniforme. L'*anomalie* est, pour ainsi dire, la loi des irrégularités de ce mouvement. Kepler distingue trois *anomalies*; la *moyenne*, l'*excentrique*, & la *vraie*.

L'*anomalie simple* ou *moyenne*, est, dans l'Astronomie ancienne, la distance du lieu moyen d'une planète à l'apogée. *Voyez LIEU.*

Dans l'Astronomie nouvelle, c'est le tems employé par une planète pour passer de son aphélie *A*, au point ou lieu *I* de son orbite. *Pl. d'Astron. fig. 1.* Or l'aire elliptique *ASI* étant proportionnelle au tems employé par la planète à parcourir l'arc *AI*, cette aire peut représenter l'*anomalie moyenne*; de même que l'aire *SKA*, formée par la ligne *SK*, & la droite *LK* qui passe par le lieu de la planète, qui est perpendiculaire à la ligne des apsides, & qui est prolongée jusqu'à ce qu'elle coupe le cercle *DA*; car cette dernière aire est toujours proportionnelle à l'aire *SIA*, comme Grégori l'a démontré, *liv. III. elem. d'Astron. Physiq. Math. & Trans. philos. n°. 447. pag. 218.*

L'*anomalie excentrique* ou *du centre* est, dans l'Astronomie nouvelle, l'arc du cercle excentrique *AK*, *fig. 1.* compris entre l'aphélie *A*, & une droite *KL* qui passe par le centre *I* de la planète, & qui est perpendiculaire à la ligne des apsides *AP*. On donne aussi le nom d'*anomalie excentrique* à l'angle *ASK*. *Voyez EXCENTRIQUE.*

L'*anomalie vraie*, ou, comme disent les auteurs latins, *anomalía æquata*, l'*anomalie égale*, est l'angle au centre ou au soleil *ASI*, sous lequel l'on voit la distance *AI* d'une planète à l'aphélie, c'est-à-dire, l'angle du sommet de l'aire proportionnelle au tems employé par la planète à passer de l'aphélie *A* à son lieu. Cet angle est différent de l'*anomalie moyenne*, n'étant pas proportionnel au secteur *ASI*.

L'*anomalie moyenne*, aussi bien que l'*anomalie vraie* de la planète, se comptent l'une & l'autre depuis l'aphélie: mais si on veut compter depuis le commencement du signe du bélier, alors ce nom d'*anomalie* se change en celui de *mouvement de la planète en longitude*, lequel est aussi de deux sortes; savoir, 1°. le moyen mouvement tel qu'il paroîtroit véritablement, si l'œil étant au centre d'une orbite circulaire, voyoit décrire à la planète cette même orbite d'un mouvement toujours égal & uniforme: 2°. le mouvement vrai, qui est celui que l'on observe dans la planète, l'œil étant placé au foyer de son orbite elliptique; il est successivement accéléré ou retardé, selon les différentes distances de la planète au soleil.

L'*anomalie vraie* étant donnée, il est facile de trouver l'*anomalie moyenne*; car l'angle au soleil *ASI* étant donné, c'est un problème assez simple que de déterminer par le calcul la valeur du secteur *ASI*, qui représente l'*anomalie moyenne*.

Mais il y a plus de difficulté à trouver l'*anomalie vraie*, l'*anomalie moyenne* étant donnée; c'est-à-dire, à déterminer la valeur de l'angle *ASI*, quand on connoît le secteur *ASI*; ou, ce qui revient au même, à trouver l'angle *ASI* que parcourt la planète dans un tems donné, depuis l'instant où elle a passé par l'aphélie.

Les méthodes géométriques de Wallis & de Newton, qui ont résolu ce problème par la cycloïde allongée, ne sont pas commodes pour les calculs : il en est de même de celle par les séries ; elle est trop pénible. L'approximation a donc été dans ce cas l'unique ressource des Astronomes. Ward, dans son Astronomie géométrique, prend l'angle ALI au foyer où le soleil n'est point, pour l'anomalie moyenne ; ce qui en effet en approche beaucoup, lorsque l'orbite de la planète n'est pas fort excentrique : dans ce cas on résout sans peine le problème : mais on ne peut se servir de cette méthode que pour des orbites très-peu excentriques.

Cependant Newton a trouvé un moyen d'appliquer à des orbites assez excentriques l'hypothèse de Ward ; & il assure que sa correction faite, & le problème résolu à sa manière, l'erreur fera à peine d'une seconde.

Voici cette méthode, qui est expliquée à la fin de la sect. vj. du I. liv. des Principes, & qui a été commentée par les peres le Seur & Jacquier.

Soient AO , OB , OD , (fig. 66. Pl. Astron.) les demi-axes de l'ellipse, L son paramètre, & D la différence entre la moitié du petit axe OD , & la moitié $\frac{1}{2}L$ du paramètre : on cherchera d'abord un angle Y , dont le sinus soit au rayon, comme le rectangle de D par $AO + OD$, est au carré de AB ; ensuite on cherchera un angle Z , dont le sinus soit au rayon comme deux fois le rectangle de D & de la distance des foyers SH , est à trois fois le carré de AO : après cela on prendra un angle T , proportionnel au tems que la planète a employé à décrire l'arc BP ; un angle V qui soit à l'angle Y , comme le sinus de deux fois l'angle T est au rayon ; & un angle X qui soit à l'angle Y comme le cube du sinus de l'angle T est au cube du rayon. On prendra l'angle BHP égal à $T + X + V$, si l'angle T est moindre qu'un droit ; ou à $T + X - V$, si l'angle T est plus grand qu'un droit, & moindre que deux droits ; & ayant mené SP qui passe par le foyer S & par le point P où l'ellipse est coupée par la ligne HP , on aura l'aire BSP , à très-peu-près proportionnelle au tems.

Mais une des plus élégantes méthodes qui aient été données pour résoudre ce problème, est celle que M. Herman a exposée dans le premier volume des Mémoires de l'Académie de Petersbourg, page 146.

Il remarque d'abord avec tous les Géomètres & les Astronomes, que la difficulté se réduit à trouver dans le cercle AND , (Pl. Astron. fig. 67.) l'angle AEB , qui répond au secteur donné AEB : or faisant le secteur CAM égal au secteur AEB , & joignant ME , puis tirant CN parallèle à EM , & joignant ensuite EN , il trouve que l'angle AEN est à très-peu-près l'anomalie vraie, & que dans l'orbite de la terre l'erreur ne va pas à quatre quintes. Il donne ensuite un moyen de corriger l'erreur, en prenant l'angle BEA égal à une certaine quantité qu'il détermine ; ce qui donne le lieu B , ou l'angle BEA , qui représente encore plus exactement l'anomalie vraie.

ANOMALISTIQUE, adj. m. (Astron.) l'année anomalistique ou l'année périodique, est l'intervalle de tems que la terre employe à parcourir son orbite : on l'appelle aussi année sidérale. Voyez AN.

L'année anomalistique ou commune est un peu plus longue que l'année tropique, qui est le tems qui s'écoule entre deux équinoxes voisins de printems ou d'automne : cette différence naît de la précession des équinoxes, c'est-à-dire, de ce que les équinoxes reviennent un peu plutôt que l'année révolue. Voyez PRÉCESSION & AN. (O)

ANOMÉENS ou **DISSEMBLABLES**, adj. pris sub.

(Théolog.) dans l'histoire ecclésiastique, nom qu'on donna dans le IV^e siècle aux purs Ariens, parce qu'ils enseignoient que Dieu le fils étoit dissemblable, ἀνόμοιον, à son pere en essence & dans tout le reste.

Ils eurent encore différens noms, comme d'Aëtians, d'Eunomiens, &c. qu'on leur donna à cause d'Aëtius & d'Eunomius leurs chefs. Ils étoient opposés aux semi-Ariens, qui nioient à la vérité la consubstantialité du Verbe, c'est-à-dire, l'unité de nature du Verbe avec le Pere, mais non pas toute ressemblance. Voyez ARIEN, SEMI-ARIEN.

Ces variations firent que ces hérétiques ne s'attaqueroient pas moins vivement entr'eux qu'ils avoient attaqué les Catholiques ; car les semi-Ariens condamnerent les Anoméens dans le concile de Seleucie, & les Amonéens à leur tour condamnerent les semi-Ariens dans les conciles de Constantinople & d'Antioche, en effaçant le mot ὁμοούσιος de la formule de Rimini & de celle d'Antioche, & protestant que le Verbe avoit non-seulement une différente substance, mais encore une volonté différente de celle du Pere. Voyez HOMOUCIOS. Socrate, liv. II. Sozomene, liv. IV. Théodoret, liv. IV. (G)

ANONA, (Hist. nat.) fruit qu'on trouve à Malaque aux Indes : l'arbre qui le porte est petit, & ne passe pas pour l'ordinaire douze à quinze piés. L'écorce en est blanchâtre en-dehors, rouge en-dedans, & assez raboteuse ; la feuille petite, épaisse, & d'un verd pâle ; la fleur composée de trois feuilles longues, triangulaires & spongieuses, qui fermées forment une pyramide triangulaire. L'odeur en est agréable. Le fruit est conique, fort gros par la base où est attaché le pédicule qui est ligneux, de la grosseur du petit doigt, & de la couleur du bois de l'arbre, se divisant en plusieurs filamens blancs qui traversent la substance du fruit. Lorsque le fruit est mûr, la peau en est rouge, d'une assez belle couleur, lisse & mince, contre l'ordinaire des fruits des Indes, qui l'ont fort épaisse, à cause de la grande chaleur. Le dedans est rempli d'une substance fort molle & fort blanche qu'on tire avec une cuillère ; elle est sucrée & d'un assez bon goût : il y a dans le milieu plusieurs petits grains noirs, semblables à ceux qu'on trouve dans les poires, renfermés dans de longues capsules dont le tissu est fort fin, & qui vont aboutir aux fibres qui sont dans le milieu du fruit de haut en bas. Lorsque le fruit est dans sa dernière maturité, il tombe par morceaux à terre, se détachant de la queue & des longs filamens qui y sont joints, lesquels demeurent à l'arbre.

Cet arbre, ainsi que le goyavier décrit dans l'*Hortus Malabaricus*, pourroit passer pour un poirier des Indes. *Descript. de quelques arbres du Malaque* par le P. Beze, de la Compagnie de Jesus. *Mém. de l'Acad. tom. IV.*

* **ANONE**, (Géog. mod.) fort d'Italie au duché de Milan, sur le Tanaro. Long. 26. lat. 44. 40.

ANONYME, adj. terme de Littérature, formé du grec ἀνώνυμος, qui lui-même est dérivé d'a privatif, & d'ὄνομα ou ὄνυμα, nom. Ainsi anonyme signifie qui n'a point de nom, ou dont le nom n'est pas connu. Voyez NOM.

On donne cette épithete à tous les ouvrages qui paroissent sans nom d'auteur, ou dont les auteurs sont inconnus.

Decker, conseiller de la chambre impériale de Spire, & Placcius de Hambourg, ont donné des catalogues d'ouvrages anonymes. Bure, Goth, Struvius, ont traité des savans qui se sont occupés à déterrer les noms des auteurs dont les ouvrages sont anonymes.

« Parmi les auteurs, dit M. Baillet, les uns suppriment leurs noms, pour éviter la peine ou la confusion »

» confusion d'avoir mal écrit, ou d'avoir mal choisi
 » un sujet; les autres, pour éviter la récompense ou
 » la louange qui pourroit leur revenir de leur tra-
 »vail: ceux-ci par la crainte de s'exposer au public,
 » & de faire trop parler d'eux; ceux-là par un mou-
 »vement de pure humilité, pour tâcher de se rendre
 » utiles au public sans en être connus: d'autres enfin
 » par une indifférence & un mépris de cette vaine
 » réputation qu'on acquiert en écrivant, parce qu'ils
 » considèrent comme une bassesse & comme une ef-
 »pece de deshonneur (il falloit plutôt dire comme
 » un sot orgueil) de passer pour auteurs, de même
 » qu'en ont usé quelquefois des princes, en publiant
 » leurs propres ouvrages sous le nom de leurs do-
 » mestiques ». *Jugem. des Savans, tom. I.*

Il résulte ordinairement deux préjugés de la pré-
 caution que les auteurs prennent de ne pas se nom-
 mer: une estime excessive, ou un mépris mal fondé
 pour des ouvrages sans nom d'auteur; parce qu'un
 nom pour certaines gens est un préjugé qui leur fait
 adopter tout sans examen; & que pour d'autres, un
 livre anonyme est toujours un ouvrage intéressant,
 quoiqu'il réellement il soit foible ou dangereux.

Ce n'est que dans ce dernier cas qu'on peut con-
 damner les auteurs anonymes: tout écrivain qui par
 timidité, modestie, ou mépris de la gloire, ne s'af-
 fiche point à la tête de son ouvrage, ne peut être
 que louable. Ce n'étoit pas la vertu favorite de ces
 philosophes dont Cicéron a dit: *Illi ipsi philosophi
 qui de condemnanda gloria scribunt, etiam libris suis
 nomen suum inscribunt.* Pro Arch. Poet. (G)

ANONYME, adj. M. Boyle a introduit ce terme
 en Chimie. Trouvant par l'expérience qu'on pouvoit
 séparer du tartre & de plusieurs bois, un esprit qui
 diffère par un grand nombre de qualités des esprits
 vineux, acides & urineux; & n'ayant pu en décou-
 vrir tout-à-fait la nature, il l'appella esprit anonyme,
 & dans d'autres endroits esprit neutre ou adiphore,
 de tartre, de bois, &c. (M)

* ANONYMOS, (*Hist. nat. bot.*) il y a plusieurs
 plantes de ce nom: celle qu'on appelle *anonymos ri-
 besii foliis*, est une espèce d'arbrisseau qui nous vient
 de Virginie & du Canada; il a la feuille du groseiller,
 & des fleurs à cinq pétales, blanchâtres, disposées
 en ombelle à l'extrémité des tiges, & portées sur de
 petits pédicules oblongs: le calice a cinq feuilles;
 le calice est remplacé par deux & quelquefois trois
 filiques, semblables à celles de la confoude, mais
 sans semence dans nos climats.

L'*anonymos frutex brasiliensis*, flore keiri, a l'écor-
 ce cendrée, les feuilles alternativement opposées,
 pointues, dentelées par les bords, d'un verd bril-
 lant, & traversées de nervures obliques; la fleur en
 épi à l'extrémité des branches d'une belle couleur
 de chair, & jaunissant à mesure qu'elle tend à s'ou-
 vrir: elle a cinq pétales, & chaque pétale est sur une
 feuille pointue, d'un verd pâle. On lui remarque
 beaucoup d'étamines, & l'odeur de la violette jau-
 ne. Ray.

L'*anonymos flore coluthi Clusii*, &c. croît en Alle-
 magne. Il y a encore deux fortes d'*anonymos bra-
 siliensis*.

ANORDIE, f. f. (*Marine.*) On appelle ainsi des
 tempêtes de vent de nord qui s'élevent dans certains
 tems dans le golfe du Mexique, & sur les côtes de la
 nouvelle Espagne. (Z)

ANOREXIE, f. f. (*Medecine.*) aversion pour les
 alimens, occasionnée ou par un dérangement d'esto-
 mac, ou par une surabondance d'humeurs.

Le relâchement des fibres de l'estomac dans les
 pertes, dans la grossesse commençante, dans la sup-
 pression des règles, dans les pâles couleurs, produit
 l'anorexie & le dégoût; la tension de l'estomac, fa
 phlogose dans la fièvre ardente, dans l'inflammation

Tome I.

de ce viscere, dans l'affection hypocondriaque, oc-
 casionnent le même symptome.

La surabondance des humeurs, la salure épaisse
 & visqueuse, alkaline & empyreumatique, qui s'at-
 tache aux parois de ce viscere, sont la cause de l'a-
 norexie.

Les remedes de l'anorexie dépendent de sa cause:
 en la détruisant on parvient à la cure de ce symp-
 tome. (N)

* ANOTH, (*Géog. mod.*) île d'Angleterre, une de
 celles que les Anglois appellent de Sully, & que nous
 appellons les Sorlingues.

* ANOUT ou ANHOLT, île de Danemark dans
 le Catégat, aux environs de la Zélande.

* ANPADORE ou ANOPADARI ou ARPADO-
 RE, riviere de Candie, que les anciens appelloient
Cataractus.

* ANSA, (*Géog. mod.*) petite riviere d'Italie dans
 le Frioul, qui passe à Aquilée, & se jette dans la mer
 Adriatique; les Latins l'appelloient *Alsa*.

ANSE, f. f. en Géographie, espèce de golfe où les
 vaisseaux sont à couvert des vents & des tempêtes.

Il y a proprement deux fortes d'anse; on donne ce
 nom à une baie ou grande plage de mer qui s'avance
 dans les terres, & dont les rivages sont courbés en
 arc; cette sorte d'anse s'appelle *sinus latior*: l'autre
 forte d'anse est un enfoncement de mer qui est entre
 des promontoires, & qui est plus petite que ce qu'on
 appelle golfe & baie. Cette seconde espèce d'anse se
 nomme *sinus angustior*. Quelques Géographes écri-
 vent *ance*. Voyez BAIE & GOLFE. (O)

ANSE de panier, en coupe de pierre. Voyez BER-
 CEAU & CINTRE.

ANSE, en terme de Vannier, c'est une espèce de
 cercle d'osier que les Vanniers attachent aux bords
 des paniers, afin qu'on puisse les porter plus com-
 modément.

* ANSE, (*Géog. mod.*) ancienne ville de France
 dans le Lyonnais. Long. 22. 20. lat. 45. 55.

* ANSE de sainte Catherine, (*Géog. mod.*) baie de la
 nouvelle France au Canada propre, près des monts
 Notre-Dame, & à l'entrée du fleuve Saint Laurent.
 Il y a encore dans la nouvelle France, l'ANSE verte,
 l'ANSE aux lamproies, l'ANSE noire, l'ANSE du dia-
 mant, & l'ANSE des salines.

ANSES, f. pl. f. en Astronomie; ce sont les par-
 ties sensiblement éminentes de l'anneau de Saturne,
 qu'on aperçoit lorsque cet anneau commence à
 s'ouvrir, c'est-à-dire lorsque sa partie antérieure &
 sa partie postérieure commencent à se distinguer à
 la vûe: elles ont la forme de deux anses attachées à
 cette planete. Voyez SATURNE & ANNEAU. (O)

ANSES DE PANIER, en Serrurerie, ce sont des
 morceaux d'ornemens en rouleaux qui forment l'*anse
 de panier*, & qui en ont pris le nom. Voyez SERRU-
 RERIE, Pl. XVI. figure GH, un rouleau double, en
 avant-corps, composé d'un rouleau IL, & d'une
anse de panier LL, ce qui forme le bas d'une console;
 & même Pl. fig. M, le rouleau du haut de la console,
 & fig. N, l'*anse de panier* qui lui appartient.

ANSES, en terme de Fondeur de cloches, ce sont les
 parties par lesquelles on suspend la cloche au mou-
 ton: elles sont au nombre de six disposées comme les
 fig. 4 & 5 Pl. de la Fonderie des cloches, les représen-
 tent. Elles se réunissent toutes par en-haut au pont
 qui est l'*anse* du milieu ou la septième, & ne sont
 avec la cloche qu'une seule & même pièce. Voyez
 l'article FONTE DES CLOCHES.

* ANSÉATIQUES. Voyez HANSE.

ANSER, v. act. en terme de Boisselier, c'est garnir
 une pièce quelconque d'une verge de fer courbée en
 cintre, dont les extrémités s'attachent aux bords de
 l'ouvrage.

ANSETTE, f. f. en terme de Metteur en œuvre, est

une attache dans laquelle on passe le ruban d'une croix, &c. Cette attache est composée d'une branche d'or ou d'argent, plus ou moins large, pliée quarrément à chacune de ses extrémités, qu'on soude sur la principale piece.

ANSETTES. *Voyez* ANCETTES.

* ANSIANACTES, f. m. plur. (*Géog. mod.*) peuples d'Afrique dans l'île de Madagascar, vers l'île de Sainte-Marie.

* ANSICO, (*Géog. mod.*) royaume d'Afrique sous la ligne. On lit dans le dictionnaire géographique de M. Vofgien, que les habitans s'y nourrissent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries publiques où l'on voit pendre des membres d'homme; qu'ils mangent leurs peres, meres, freres & sœurs, aussi-tôt qu'ils sont morts; & qu'on tue deux cents hommes par jour, pour être servis à la table du grand *Macoco*, c'est le nom de leur monarque. Plus ces circonstances sont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il sous la ligne un royaume appelé *Anfico*? les habitans d'*Anfico* sont-ils de la barbarie dont on nous les peint, & sert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco*? ce sont des faits qui n'ont pas une égale vraisemblance: le témoignage de quelques voyageurs suffit pour le premier; les autres exigent davantage. Il faut soupçonner en général tout voyageur & tout historien ordinaire d'enfler un peu les choses, à moins qu'on ne veuille s'exposer à croire les fables les plus absurdes. Voici le principe sur lequel je fonde ce soupçon, c'est qu'on ne veut pas avoir pris la plume pour raconter des aventures communes, ni fait des milliers de lieues pour n'avoir vu que ce qu'on voit sans aller si loin; & sur ce principe j'oserois presque assurer que le grand *Macoco* ne mange pas tant d'hommes qu'on dit: à deux cents par jour, ce seroit environ soixante & treize mille par an; quel mangeur d'hommes! mais les seigneurs de sa cour apparemment ne s'en passent pas, non plus que les autres sujets. Si toutefois le pays pouvoit suffire à une si horrible anthropophagie, & que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par son souverain, nous rencontrerions dans l'histoire des faits appuyés sur le préjugé, & assez extraordinaires pour donner quelque vraisemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes se brûlent courageusement sur le bûcher d'un mari qu'elles détestoient; si le préjugé donne tant de courage à un sexe naturellement foible & timide; si ce préjugé, tout cruel qu'il est, subsiste malgré les précautions qu'on a pû prendre pour le détruire, pourquoi dans une autre contrée les hommes entêtés du faux honneur d'être servis sur la table de leur monarque, n'iroient-ils pas en foule & gaiment présenter leur gorge à couper dans ses boucheries royales?

* ANSLO ou CHRISTIANA, (*Géog. mod.*) ville de Norwege, dans la préfecture d'Aggerhus, sur la baie d'Anslo. *Long.* 27. 34. *lat.* 59. 24.

* ANSPACH ou OHNSPACH, (*Géog. moderne.*) ville & château d'Allemagne dans la Franconie, capitale de la souveraineté d'Anspach, sur la riviere de même nom. *Long.* 28. *lat.* 49. 14.

ANSPECT, f. m. (*Marine.*) Les matelots appellent ainsi un levier.

ANSPESSADE ou LANSPESSADE, f. m. (*Art milit.*) espece d'officier subalterne dans l'infanterie au-dessous des caporaux, & néanmoins au-dessus des simples sentinelles. *Voyez* CAPORAL, &c.

Ce mot est formé de l'Italien *lancia spezzata*, lance brisée, parce qu'ils étoient en leur origine des gendarmes congédiés, qui sollicitèrent, faute de subsistance, un rang de quelque distinction dans l'infanterie: ils sont ordinairement quatre ou cinq dans chaque compagnie.

Les *anspessades* sont ceux que les commissaires des revûes nomment d'ordinaire dans leurs registres *appointés*, à cause qu'ils ont plus de paye que les simples soldats. *Voyez* APPOINTÉ. (Q)

* ANSTRUTTER, (*Géog. mod.*) deux villes d'Ecosse, séparées par une petite riviere proche les bords de la Forth, dans la contrée de Fife. *Long.* 15. 10. *lat.* 12.

ANTAGONISME, dans l'*Économie animale*, c'est l'action d'un muscle dans un sens opposé à celle d'un autre muscle son antagoniste. *Voyez* ANTAGONISTE.

Les animaux qui marchent la tête baissée, ont le triangulaire du sternum inséré à quelques côtes: il en abaisse les cartilages dont il aide le ressort & l'*antagonisme*. (L)

ANTAGONISTE, f. chez les anciens signifioit un ennemi sous les armes & en bataille.

Ce mot vient du grec *ανταγωνιστης*, composé d'*αντι*, contre, & d'*αγωνιζομαι*, je combats.

Aujourd'hui ce terme est moins en usage pour signifier un des tenans dans des combats qui se voient par les armes, que pour exprimer l'un ou l'autre contendant dans des disputes littéraires ou des jeux d'exercice: il est quelquefois absolu & quelquefois relatif. Ainsi un répondant qui se tient sur la défensive & qui tâche de résoudre les objections qu'on lui propose, a des *antagonistes*: mais on ne peut pas dire qu'il soit l'*antagoniste* des personnes qui disputent contre lui. Au contraire, deux partis qui soutiennent des opinions opposées & qui se proposent l'un à l'autre des difficultés, sont réciproquement *antagonistes*. Ainsi les Newtoniens sont les *antagonistes* des Cartésiens, & ceux-ci sont à leur tour les *antagonistes* des Newtoniens. (G)

ANTAGONISTE, (*Anatomie.*) épithete des muscles qui ont des fonctions opposées. *Voyez* MUSCLE. Tels sont en tous membres le fléchisseur & l'extenseur, dont l'un racourcit le membre & l'autre l'étend. *Voyez* FLÉCHISSEUR & EXTENSEUR.

Nous avons quelques muscles solitaires & sans aucun *antagoniste*, comme le cœur, &c. *V.* CŒUR, &c. (L)

* ANTALIUM, f. m. (*Hist. nat.*) coquille marine en forme de tuyau cannelé en-dehors; on l'appelle *daçtyle*. *Voyez* DACTYLE.

* ANTAMBA, f. m. (*Hist. nat.*) animal féroce qu'on trouve à Madagascar: il habite les montagnes, d'où il ne descend que pour dévorer les hommes & les animaux. Il a la forme du léopard & la grosseur du mâtin.

ANTANACLASE, sub. f. figure de Rhétorique, qui consiste à répéter un mot dans une signification différente & quelquefois douteuse, comme, laissez les morts enterrer leurs morts. *Voyez* RÉPÉTITION.

Ce mot vient du grec *αντι*, & *ανακλασις*, *repercussio*, parce que la même expression frappe deux fois l'oreille. (G)

ANTANAGOGE, f. f. figure de Rhétorique, qui consiste ou à retorquer une raison contre celui qui s'en sert, ou à se débarrasser d'une accusation, en la faisant retomber sur celui même qui l'a formée, ou en lui imputant quelqu'autre crime; c'est ce qu'on appelle autrement *récrimination*. *Voyez* RÉCRIMINATION.

Ce mot est formé du grec *αντι*, contre, & *αναγογη*, *réjaillissement*, c'est-à-dire, preuve ou accusation qu'on fait rejaillir contre celui qui la propose ou qui l'intente. (G)

* ANTANAIRE, adj. se dit, en Fauconnerie, du pennage d'un faucon, qui, n'ayant pas mué, a celui de l'année précédente; ce mot vient d'*antan*, années précédente.

* ANTARADE, (*Géog. mod. & anc.*) ville de Phénicie, depuis Tortose, puis Constancie, aujourd'hui Tortose.

ANTARCTIQUE, adj. m. (*Astronom. & Géog.*) Pole antarctique, ou pole méridional, est l'extrémité méridionale de l'axe de la terre, & un des points sur lesquels la terre tourne. Voyez POLE, ARCTIQUE, &c. Ce mot est composé de la préposition *ἀντι*, *contra*, vis-à-vis, & de *ἀρκτος*, *ursa*, ourse. Voyez l'article OURSE.

Les étoiles voisines du pole antarctique ne paroissent jamais sur notre horizon. Ainsi à Paris, dont la latitude est de 48 degrés 50 minutes, on ne voit jamais aucune des étoiles qui sont éloignées du pole antarctique de moins de 48 degrés 50 minutes : car ces étoiles demeurent toujours au-dessous de l'horizon de Paris. Voyez ETOILE, HORIZON, &c.

Cercle antarctique, ou cercle polaire antarctique; c'est un des petits cercles de la sphere; il est parallèle à l'équateur, & éloigné du pole méridional de 23 degrés 30 minutes. Voyez CERCLE.

L'épithète d'antarctique lui vient de son opposition à un autre cercle, qui est aussi parallèle à l'équateur & à la distance de 23 degrés 30 minutes du pole septentrional. On l'appelle cercle arctique polaire. Voyez ARCTIQUE. La partie de la surface du globe terrestre, comprise entre le pole antarctique & le cercle polaire antarctique, est appelé zone glacée méridionale. Voyez ZONE. (O)

ANTARES, en *Astronomie*, est le cœur du Scorpion, étoile de la première grandeur du nombre de celles qui forment la constellation du Scorpion. Voyez SCORPION. (O)

* ANTASTOVAIS, ANTOQUES & ANTATOKUES, f. m. pl. (*Géog. mod.*) peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Yorck.

* ANTAVARES, f. m. pl. (*Géog. mod.*) peuples de l'île de Madagascar dans la partie méridionale, entre le Matatane au midi, & les Vohits-Menes au septentrion : ils sont arrosés par le Mananzari.

* ANTE, (*Géog. mod.*) ville & port d'Afrique dans la Guinée, à trois lieues du cap des trois Pointes, vers Moure.

C'est aussi le nom d'une petite rivière de Normandie, qui a sa source au-dessus de Falaise, & qui se jette dans la Dive.

ANTÉCEDENT, adj. *antecedens*, qui précède, qui marche devant; du latin *ante*, devant, & *incedere*, marcher.

Ce terme est usité en *Théologie*, où l'on dit decret antécédent, volonté antécédente.

Decret antécédent est celui qui en précède un autre, ou quelque action de la créature, ou la prévision même de cette action. Voyez DECRET.

Les Théologiens sont fort partagés pour favoir, si la prédestination à la gloire est un decret antécédent, ou subséquent à la prévision de la foi & des mérites de ceux qui sont appelés. C'est une opinion qu'on agite librement pour & contre dans les écoles catholiques, & toutes deux sont fondées sur des autorités & des raisons très-fortes.

Volonté antécédente dans un sens général, est celle qui précède quelque autre volonté, desir ou prévision.

Dans un sens plus restreint, la volonté antécédente en Dieu est celle qui se propose un objet, par exemple, le salut de tous les hommes, mais prévision faite de leurs mérites ou démérites.

On dispute beaucoup dans les écoles sur la nature de cette volonté : les uns prétendent que ce n'est qu'une volonté de signe, une volonté métaphorique, inefficace, un simple desir qui n'a jamais d'effet. Les autres au contraire soutiennent que c'est une volonté de bon plaisir, volonté sincère & réelle, qui n'est privée de son effet que par la faute des hommes qui n'usent pas ou qui usent mal des moyens que Dieu leur prépare, leur offre ou leur accorde pour opérer leur salut. Voyez VOLONTÉ, SALUT.

Tome I.

Il est bon de remarquer que ce terme antécédent n'est appliqué à Dieu que relativement à l'ordre de la nature, & non pas à celui de la succession. En effet Dieu, conséquemment à ses perfections infinies, voit & prévoit en même tems & sans diversité dans la manière, tant l'objet de sa prévision, que les circonstances inséparables de cet objet. De même il veut en même tems tout ce qu'il veut, sans succession & sans inconstance : ce qui n'empêche pas que Dieu ne puisse vouloir ceci à l'occasion de cela, ou qu'il ne puisse avoir un desir à cause de telle prévision. C'est ce que les Théologiens appellent ordre ou priorité de nature, *prioritas naturæ*, par opposition à l'ordre ou à la priorité du tems, *prioritas temporis*. (G)

ANTÉCEDENT, se dit, en *Grammaire*, du mot qui précède le relatif. Par exemple, *Deus quem adoramus est omnipotens*; *Deus* est l'antécédent, c'est le mot qui précède *quem*. (F)

ANTÉCEDENT, en *Logique* : on appelle antécédent la proposition dont on infère une autre. Voyez ENTHYMEME. Et l'on appelle conséquent la proposition qu'on infère de l'antécédent. (X)

ANTÉCEDENT d'un rapport, en *Mathématique*, est le premier des deux termes qui composent ce rapport. Ainsi dans le rapport de 4 à 3, le premier terme 4 est l'antécédent. Voyez RAPPORT & CONSÉQUENT. En général, dans le rapport de *a* à *b*, *a* est l'antécédent. (O)

ANTECEDENTIA, terme d'*Astronomie*. On dit en *Astronomie* qu'une planète se meut *in antecedentia*, lorsqu'elle paroît aller vers l'occident contre l'ordre des signes, comme du Taureau dans le Bélier. Voyez PLANETE, SIGNE, &c. Au contraire lorsqu'elle se meut du côté de l'orient, en suivant l'ordre des signes, comme du Bélier dans le Taureau, on dit qu'elle se meut *in consequentia*. (O)

ANTECESSORS, f. m. plur. (*Hist. mod.*) nom dont on honoroit ceux qui précédoient les autres en quelque science, du mot latin *antecedere*. Justinien l'appliqua particulièrement aux jurisconsultes chargés d'enseigner le Droit; & dans les universités de France, les professeurs en Droit prennent le titre d'*antecessores* en latin dans les theses & dans les affiches. (G)

ANTECHRIST, f. m. (*Théol.*) ce terme est formé de la préposition grecque *ἀντι*, *contra*, & de *Χριστός*, *Christus*. Il signifie en général un ennemi de Jésus-Christ, un homme qui nie que Jésus-Christ soit venu, & qu'il soit le Messie promis. C'est la notion qu'en donne l'apôtre S. Jean dans sa première épître, c. ij. En ce sens on peut dire des Juifs & des infidèles que ce sont des *antechristes*.

Par *antechrist* on entend plus ordinairement un tyran impie & cruel à l'excès, qui doit régner sur la terre lorsque le monde touchera à sa fin. Les persécutions qu'il exercera contre les élus, feront la dernière & la plus terrible épreuve qu'ils auront à subir. Jésus-Christ même a prédit qu'ils y eussent succombé si le tems n'en eût été abrégé en leur faveur. C'est par ce fléau que Dieu annoncera le jugement dernier & la vengeance qu'il doit prendre des méchants.

L'écriture & les Peres parlent de l'*antechrist*, comme d'un seul homme auquel à la vérité ils donnent un grand nombre de précurseurs. Suivant S. Irénée, S. Ambroise, S. Augustin, & presque tous les autres Peres, l'*antechrist* doit être non un homme engendré par un démon, comme l'a prétendu S. Jerome, ni un démon revêtu d'une chair apparente & phantastique; moins encore un démon incarné, comme l'ont imaginé d'autres, qui ont pensé que pour perdre les hommes le démon devoit imiter tout ce que Jésus-Christ a fait pour les sauver; mais un homme de la même nature, & conçu par la même voie que tous les autres, mais qui ne différera d'eux que par une

malice & une impiété plus dignes d'un démon que d'un homme. Il en est qui croient qu'il doit naître d'un Juif & d'une Juive de la tribu de Dan; qu'il déploiera tous ses artifices & sa cruauté contre l'Eglise & l'Evangile; s'élèvera contre Dieu même, se fera bâtir un palais sur la montagne d'Apadno, rétablira la ville & le temple de Jérusalem, & là se fera adorer, publiant qu'il est le vrai Dieu & le Messie attendu des Juifs; secondé par la puissance du démon, il étonnera & entraînera les peuples dans la séduction par des prestiges capables d'ébranler même les élus.

Sa naissance sera précédée de signes extraordinaires, tant au ciel que sur la terre. Son regne ne durera que trois ans & demi: mais il sera signalé par des cruautés inouïes. Enoch & Elie viendront le combattre, & ce tyran les fera mettre à mort dans l'endroit même où Jésus-Christ fut crucifié. Leurs corps seront exposés dans les rues de Jérusalem, sans que personne ose en approcher, ni leur donner la sépulture: mais trois jours & demi après, l'esprit de vie envoyé de Dieu entrera dans ces cadavres, Elie & Enoch ressusciteront & seront enlevés au ciel dans une nuée. Enfin le Christ ne pouvant plus souffrir la perversité de son ennemi, le tuera du souffle de sa bouche, & le perdra par l'éclat de sa puissance.

Tel est le tableau que l'écriture & les Peres nous ont tracé de l'*antechrist*. Il suffit d'y jeter les yeux pour sentir combien un grand nombre d'écrivains protestans se sont écartés de la vérité & du bon sens, en appliquant au pape & à l'église romaine tout ce que l'écriture, & sur-tout l'Apocalypse, dit de l'*antechrist*. L'absurdité de cette idée n'a pas empêché que les Protestans du dernier siècle ne l'aient adoptée comme un article de foi. Dans leur xvii. synode national, tenu à Gap en 1603, ils affectèrent même de publier que Clément VIII. qui décéda quelque tems après, étoit mort de chagrin de cette décision: mais ce pontife, aussi-bien que le roi Henri IV. qu'ils avoient déclaré en plein synode race de l'*antechrist*, n'opposèrent à leurs excès que la modération, le mépris, & le silence.

Quoique le savant Grotius & le docteur Hammond se fussent attachés à détruire ces rêveries, on a vû sur la fin du siècle dernier Joseph Mede en Angleterre & le ministre Jurieu en Hollande, les présenter sous une nouvelle forme, qui ne les a pas accréditées davantage. Décriés dans leur propre secte, ces écrivains ont trouvé parmi les Catholiques des adversaires qui ont démontré tout le fanatisme de leurs prophéties & de leurs explications de l'Apocalypse, par lesquelles ils s'efforçoient de montrer que l'*antechrist* devoit paroître & sortir de l'Eglise Romaine vers l'an 1710. On peut consulter sur cette matière l'*Histoire des Variations*, par M. Bossuet, tome II. liv. xiiij. depuis l'article 11. jusqu'à la fin du même livre.

Grotius a prétendu que Caligula avoit été l'*antechrist*: mais ce sentiment ne s'accorde pas avec ce que l'écriture & les Peres nous apprennent de la venue de l'*antechrist* à la fin du monde.

Il seroit inutile de s'arrêter sur les différens noms que divers auteurs, tant anciens que modernes, ont donnés à l'*antechrist*, fondés sur un passage du xiiij. chap. de l'Apocalypse, où il est dit que les lettres du nom de la bête, c'est-à-dire de l'*antechrist*, expriment le nombre de 666: car les lettres qui expriment ce nombre étant susceptibles d'une multitude de combinaisons différentes, & ces diverses combinaisons formant autant de noms différens, il paroît fort difficile, pour ne pas dire impossible, qu'on ait réussi à trouver la véritable. Quoi qu'il en soit, on peut voir dans la bibliothèque de Sixte de Siennes, liv. II. une partie de ces noms, dont le plus probable paroît être celui qu'ont imaginé S. Irénée & S. Hippolyte; savoir *τετραων*, mot grec qui signifie géant, & qui est

composé de six lettres dont la valeur numérique équivaut à 666.

On trouve parmi les écrits de Raban-Maur, d'abord abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence, auteur fort célèbre du neuvième siècle, un traité sur la vie & les mœurs de l'*antechrist*. Nous n'en citerons qu'un endroit singulier; c'est celui où l'auteur, après avoir prouvé par S. Paul que la ruine totale de l'empire romain, qu'il suppose être celui d'Allemagne, précédera la venue de l'*antechrist*, il conclut de la sorte: « Ce terme fatal pour l'empire romain n'est pas encore arrivé. Il est vrai que nous le voyons aujourd'hui extrêmement diminué, & pour ainsi dire détruit dans sa plus grande étendue: mais il est certain que son éclat ne sera jamais entièrement éclipsé; parce que tandis que les rois de France qui en doivent occuper le throne subsisteront, ils en seront toujours le ferme appui. *Hoc tempus nondum advenit; quia licet Romanum imperium videamus ex maximâ parte destructum, tamen quandiu Francorum reges duraverint qui Romanum imperium tenere debent, Romani imperii dignitas ex toto non peribit, quia in regibus suis stabit.* Et rapportant ensuite le sentiment de quelques docteurs de bon sens, il ajoûte: « Quelques-uns de nos docteurs assurent que ce sera un roi de France qui à la fin du monde dominera sur tout l'empire Romain. Ce roi sera le dernier & le plus grand qui ait jamais porté le sceptre. Après le regne le plus brillant & le plus heureux, il ira à Jérusalem déposer son sceptre & sa couronne sur la montagne des Oliviers; le moment d'après l'empire Romain finira pour toujours, & soudain s'accomplira l'oracle de l'apôtre sur la venue de l'*antechrist*. *Quidam doctores nostri dicunt quod unus de regibus Francorum, imperium Romanum ex integro tenebit, qui in novissimo tempore erit, & ipse erit maximus & omnium regum ultimus, qui postquam regnum suum feliciter gubernaverit, ad ultimum Jerusalem veniet, & in monte Oliveti sceptrum & coronam suam deponet. Hic erit finis & consummatio Romanorum Christianorumque regnorum; statim secundum prædictam sententiam apostoli Pauli antichristum dicunt futurum.* Si la dernière prédiction de ces docteurs n'est pas plus exactement accomplie que la première de Raban-Maur, elles seront fausses de tout point.

Malvenda, théologien espagnol, a donné un long & savant ouvrage sur l'*antechrist*. Son traité est divisé en 13 livres. Il expose dans le premier les différentes opinions des Peres touchant l'*antechrist*. Il détermine dans le second le tems auquel il doit paroître, & prouve que tous ceux qui ont assuré que la venue de l'*antechrist* étoit proche, ont supposé en même tems que la fin du monde n'étoit pas éloignée. Le troisième est une dissertation sur l'origine de l'*antechrist*, & sur la nation dont il doit être. L'auteur prétend qu'il sera Juif & de la tribu de Dan, & il se fonde sur l'autorité des Peres & sur le vers. 17 du ch. xlix. de la Genèse, où Jacob mourant dit à ses fils: *Dan est un serpent dans le chemin, & un céraste dans le sentier; & sur le chap. viij. vers. 16. de Jérémie, où il est dit que les armées de Dan dévoreront la terre; & encore sur le chap. vij. de l'Apocalypse, où S. Jean a omis la tribu de Dan dans l'énumération qu'il fait des autres tribus. Il traite dans le quatrième & le cinquième des caractères de l'*antechrist*. Il parle dans le sixième de son regne & de ses guerres; dans le septième, de ses vices; dans le huitième, de sa doctrine & de ses miracles; dans le neuvième, de ses persécutions; & dans le reste de l'ouvrage, de la venue d'Enoch & d'Elie, de la conversion des Juifs, du regne de Jésus-Christ & de la mort de l'*antechrist*, qui arrivera après un regne de trois ans & demi. Voyez MILLENAIRES. (G)*

ANTECIENS, *Antoeci*, adj. pl. m. du grec *ἀντι*,

contre, & d'οὐρανῶ, j'habite. On appelle en Géographie *Antécians*, les peuples placés sous le même méridien & à la même distance de l'équateur; les uns vers le nord, & les autres vers le midi. Voyez TERRE. De-là il s'en suit que les *Antécians* ont la même longitude & la même latitude, & qu'il n'y a que de la dénomination de latitude *septentrionale* ou *méridionale* qui les distingue. Voyez LATITUDE.

Ils sont sous la même demi-circonférence du méridien, mais sur des parallèles placés de différens côtés de l'équateur.

Les habitans du Péloponese sont à peu-près *Antécians* aux habitans du cap de Bonne-espérance.

On confond assez fréquemment les *Antécians* avec les *Antiscians* Voyez ANTISCIENS.

Les *Antécians* ont la même longueur de jour & de nuit, mais en des saisons différentes: lorsque les uns ont midi du plus long jour d'été, les autres ont midi du plus court jour pour l'hyver.

D'où il s'en suit que la nuit des uns est toujours égale au jour des autres. Voyez JOUR, HEURE, SAISON &c.

Il s'ensuit encore que les étoiles qui ne se levent jamais pour les uns, ne se couchent pas pour les autres. Voyez ANTIPODES (O)

ANTÉDILUVIENNE, (*Philosophie.*) ou état de la Philosophie avant le déluge. Quelques-uns de ceux qui remontent à l'origine de la Philosophie ne s'arrêtent pas au premier homme, qui fut formé à l'image & ressemblance de Dieu: mais, comme si la terre n'étoit pas un séjour digne de son origine, ils s'élancent dans les cieus, & la vont chercher jusque chez les Anges, où ils nous la montrent toute brillante de clarté. Cette opinion paroît fondée sur ce que nous dit l'Écriture de la nature & de la sagesse des Anges. Il est naturel de penser qu'étant d'une nature bien supérieure à la nôtre, ils ont eu par conséquent des connoissances plus parfaites des choses, & qu'ils sont de bien meilleurs philosophes que nous autres hommes. Quelques Savans ont poussé les choses plus loin; car pour nous prouver que les Anges excelloient dans la Physique, ils ont dit que Dieu s'étoit servi de leur ministère pour créer ce monde, & former les différentes créatures qui le remplissent. Cette opinion, comme l'on voit, est une suite des idées qu'ils avoient puisées dans la doctrine de Pythagore & de Platon. Ces deux Philosophes, embarrassés de l'espace infini qui est entre Dieu & les hommes, jugerent à propos de le remplir de génies & de démons: mais, comme dit judicieusement M. de Fontenelle contre Platon, *Hist. des Oracles*, de quoi remplira-t-on l'espace infini qui sera entre Dieu & ces génies, ou ces démons mêmes? car de Dieu à quelque créature que ce soit, la distance est infinie. Comme il faut que l'action de Dieu traverse, pour ainsi dire, ce vuide infini pour aller jusqu'aux démons, elle pourra bien aller aussi jusqu'aux hommes; puisqu'ils ne sont plus éloignés que de quelques degrés, qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloignement. Lorsque Dieu traite avec les hommes par le moyen des Anges, ce n'est pas à dire que les Anges soient nécessaires pour cette communication, ainsi que Platon le prétendoit; Dieu les y employe par des raisons que la Philosophie ne pénétrera jamais, & qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui seul. Platon avoit imaginé les démons pour former une échelle par laquelle, de créature plus parfaite en créature plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu, desorte que Dieu n'auroit que quelques degrés de perfection par-dessus la première des créatures. Mais il est visible que, comme elles sont toutes infiniment imparfaites à son égard, parce qu'elles sont toutes infiniment éloignées de lui, les différences de perfection qui sont entr'elles disparoi-

sent dès qu'on les compare avec Dieu: ce qui les élève les unes au-dessus des autres, ne les approche guere de lui. Ainsi, à ne consulter que la raison humaine, on n'a besoin de démons, ni pour faire passer l'action de Dieu jusqu'aux hommes, ni pour mettre entre Dieu & nous quelque chose qui approche de lui plus que nous ne pouvons en approcher.

Mais si les bons Anges qui sont les ministres des volontés de Dieu, & ses messagers auprès des hommes, sont ornés de plusieurs connoissances philosophiques; pourquoi refuseroit-on cette prérogative aux mauvais Anges? leur réprobation n'a rien changé dans l'excellence de leur nature, ni dans la perfection de leurs connoissances; on en voit la preuve dans l'Astrologie, les augures, & les aruspices. Ce n'est qu'aux artifices, d'une fine & d'une subtile dialectique, que le démon qui tenta nos premiers parens, doit la victoire qu'il remporta sur eux. Il n'y a pas jusqu'à quelques Peres de l'Eglise, qui imbus des rêveries platoniciennes, ont écrit que les esprits réprouvés ont enseigné aux hommes qu'ils avoient sù charmer, & avec lesquels ils avoient eu commerce, plusieurs secrets de la nature; comme la métallurgie, la vertu des simples, la puissance des enchantemens, & l'art de lire dans le ciel la destinée des hommes.

Je ne m'amuserai point à prouver ici combien sont pitoyables tous ces raisonnemens par lesquels on prétend démontrer que les Anges & les diables sont des Philosophes, & même de grands Philosophes. Laissons cette philosophie des habitans du ciel & du ténare; elle est trop au-dessus de nous: parlons de celle qui convient proprement aux hommes, & qui est de notre ressort.

Adam le premier de tous les hommes a-t-il été philosophe? c'est une chose dont bien des personnes ne doutent nullement. En effet, nous dit Hornius, nous croyons qu'Adam avant sa chute fut orné non-seulement de toutes les qualités & de toutes les connoissances qui perfectionnent l'esprit, mais même qu'après sa chute il conserva quelques restes de ses premières connoissances. Le souvenir de ce qu'il avoit perdu étant toujours présent à son esprit, alluma dans son cœur un desir violent de rétablir en lui les connoissances que le péché lui avoit enlevées, & de dissiper les ténèbres qui les lui voiloient. C'est pour y satisfaire, qu'il s'attacha toute sa vie à interroger la nature, & à s'élever aux connoissances les plus sublimes; il y a même tout lieu de penser qu'il n'aura pas laissé ignorer à ses enfans la plupart de ses découvertes, puisqu'il a vécu si long-tems avec eux. Tels sont à peu-près les raisonnemens du docteur Hornius auquel nous joindrions volontiers les docteurs Juifs, si leurs fables méritoient quelque attention de notre part. Voici encore quelques raisonnemens bien dignes du docteur Hornius, pour prouver qu'Adam a été Philosophe & même Philosophe du premier ordre. S'il n'avoit été Physicien, comment auroit-il pû imposer à tous les animaux qui furent amenés devant lui, des noms qui paroissent à bien des personnes exprimer leur nature? Eusebe en a tiré une preuve pour la Logique d'Adam. Pour les Mathématiques, il n'est pas possible de douter qu'il ne les ait sùes; car autrement comment auroit-il pû se faire des habits de peaux de bêtes, se construire une maison, observer le mouvement des astres, & régler l'année sur la course du soleil? Enfin ce qui met le comble à toutes ces preuves si décisives en faveur de la philosophie d'Adam, c'est qu'il a écrit des livres, & que ces livres contenoient toutes les sublimes connoissances qu'un travail infatigable lui avoit acquises. Il est vrai que les livres qu'on lui attribue sont apocryphes ou perdus; mais cela n'y fait rien; on ne les aura supposés à Adam,

que parce que la tradition avoit conservé les titres des Livres authentiques dont il étoit le véritable auteur.

Rien de plus aisé que de réfuter toutes ces raisons : 1°. ce que l'on dit de la sagesse d'Adam avant sa chute, n'a aucune analogie avec la Philosophie dans le sens que nous la prenons ; car elle consistoit cette sagesse dans la connoissance de Dieu, de soi-même, & sur-tout dans la connoissance pratique de tout ce qui pouvoit le conduire à la félicité pour laquelle il étoit né. Il est bien vrai qu'Adam a eu cette sorte de sagesse : mais qu'a-t-elle de commun avec cette philosophie que produisent la curiosité & l'admiration filles de l'ignorance, qui ne s'acquiert que par le pénible travail des réflexions, & qui ne se perfectionne que par le conflit des opinions ? La sagesse avec laquelle Adam fut créé, est cette sagesse divine, qui est le fruit de la grace, & que Dieu verse dans les âmes mêmes les plus simples. Cette sagesse est sans doute la véritable Philosophie : mais elle est fort différente de celle que l'esprit enfante, & à l'accroissement de laquelle tous les siècles ont concouru. Si Adam dans l'état d'innocence n'a point eu de philosophie, que devient celle qu'on lui attribue après sa chute, & qui n'étoit qu'un foible écoulement de la première ? Comment veut-on qu'Adam, que son péché suivoit par-tout, qui n'étoit occupé que du soin de fléchir son Dieu, & de repousser les misères qui l'environnoient, eût l'esprit assez tranquille pour se livrer aux stériles spéculations d'une vaine philosophie ? il a donné des noms aux animaux ; est-ce à dire pour cela qu'il en ait bien connu la nature & les propriétés ? Il raisonneoit avec Eve notre grand-mère commune, & avec ses enfans ; en concluez-vous pour cela qu'il fût la Dialectique ? avec ce beau raisonnement on transformeroit tous les hommes en Dialecticiens. Il s'est bâti une misérable cabane ; il a gouverné prudemment sa famille, il l'a instruite de ses devoirs, & lui a enseigné le culte de la religion : font-ce donc là des raisons à apporter pour prouver qu'Adam a été Architecte, Politique, Théologien ?

Enfin comment peut-on soutenir qu'Adam a été l'inventeur des lettres, tandis que nous voyons les hommes long-tems même après le déluge se servir encore d'une écriture hiéroglyphique, laquelle est de toutes les écritures la plus imparfaite, & le premier effort que les hommes ont fait pour se communiquer réciproquement leurs conceptions grossières. On voit par-là combien est sujet à contradiction ce que dit l'ingénieux & savant auteur de l'Histoire critique de la Philosophie touchant son origine & ses commencemens : « Elle est née, si on l'en croit, avec le monde ; & contre l'ordinaire des productions humaines, son berceau n'a rien qui la dépare, ni qui l'avilisse. Au-travers des faiblesses & des bégayemens de l'enfance, on lui trouve des traits forts & hardis, une sorte de perfection. En effet les hommes ont de tout tems pensé, réfléchi, médité : de tout tems aussi ce spectacle pompeux & magnifique que présente l'univers, spectacle d'autant plus intéressant, qu'il est étudié avec plus de soin, a frappé leur curiosité ».

Mais répondra-t-on, si l'admiration est la mere de la Philosophie, comme nous le dit cet auteur, elle n'est donc pas née avec le monde, puisqu'il a fallu que les hommes, avant que d'avoir la philosophie, aient commencé par admirer. Or pour cela il falloit du tems, il falloit des expériences & des réflexions : d'ailleurs s'imagine-t-on que les premiers hommes eussent assez de tems pour exercer leur esprit sur des systèmes philosophiques, eux qui trouvoient à peine les moyens de vivre un peu commodément ? On ne pense à satisfaire les besoins de l'esprit, qu'après qu'on a satisfait ceux du corps. Les premiers

hommes étoient donc bien éloignés de penser à la Philosophie : « Les miracles de la nature sont exposés à nos yeux long-tems avant que nous ayons assez de raison pour en être éclairés. Si nous arrivons dans ce monde avec cette raison que nous portâmes dans la salle de l'Opéra la première fois que nous y entrâmes, & si la toile se levoit brusquement ; frappés de la grandeur, de la magnificence, & du jeu des décorations, nous n'aurions pas la force de nous refuser à la connoissance des grandes vérités qui y sont liées : mais qui s'avise de s'étonner de ce qu'il voit depuis cinquante ans ? Entre les hommes, les uns occupés de leurs besoins n'ont guere eu le tems de se livrer à des spéculations métaphysiques ; le lever de l'astre du jour les appelloit au travail ; la plus belle nuit, la nuit la plus touchante, étoit muette pour eux, ou ne leur disoit autre chose, sinon qu'il étoit l'heure du repos ; les autres moins occupés, ou n'ont jamais eu occasion d'interroger la nature, ou n'ont pas eu l'esprit d'entendre sa réponse. Le génie philosophe dont la sagacité secouant le joug de l'habitude, s'étonna le premier des prodiges qui l'environnoient, descendit en lui-même, se demanda & se rendit raison de tout ce qu'il voyoit, a dû se faire attendre long-tems, & a pû mourir sans avoir accredité ses opinions ». *Essai sur le mérite & la vertu, page 92.*

Si Adam n'a point eu la Philosophie, il n'y a point d'inconvenient à la refuser à ses enfans Abel & Caïn : il n'y a que George Hornius qui puisse voir dans Caïn le fondateur d'une secte de philosophie.

Vous ne croiriez jamais que Caïn ait jetté les premières semences de l'épicuréisme, & qu'il ait été athée. La raison qu'Hornius en donne est tout-à-fait singulière. Caïn étoit, selon lui, philosophe, mais philosophe impie & athée, parce qu'il aimoit l'amusement & les plaisirs, & que ses enfans n'avoient que trop bien suivi les leçons de volupté qu'il leur donnoit. Si l'on est philosophe épicurien, parce qu'on écoute la voix de ses plaisirs, & qu'on cherche dans un athéisme pratique l'impunité de ses crimes, les jardins d'Epicure ne suffiroient pas à recevoir tant de philosophes voluptueux. Ce qu'il ajoûte de la ville que bâtit Caïn, & des instrumens qu'il mit en œuvre pour labourer la terre, ne prouve nullement qu'il fût philosophe ; car ce que la nécessité & l'expérience, ces premières institutrices des hommes, leur font trouver, n'a pas besoin des préceptes de la Philosophie. D'ailleurs on peut croire que Dieu apprit au premier homme le moyen de cultiver la terre, comme le premier homme en instruisit lui-même ses enfans.

Le jaloux Caïn ayant porté des mains homicides sur son frere Abel, Dieu fit revivre Abel dans la personne de Seth. Ce fut donc dans cette famille que se conserva le sacré dépôt des premières traditions qui concernoient la religion. Les partisans de la Philosophie antédiluvienne ne regardent pas Seth seulement comme philosophe, mais ils veulent encore qu'il ait été grand Astronome. Joseph faisant l'éloge des connoissances qu'avoient acquises les enfans de Seth avant le déluge, dit qu'ils éleverent deux colonnes pour y inscrire ces connoissances, & les transmettre à la postérité. L'une de ces colonnes étoit de brique, l'autre de pierre ; & on n'avoit rien épargné pour les bâtir solidement, afin qu'elles pussent résister aux inondations & aux incendies dont l'univers étoit menacé ; Joseph ajoûte que celle de brique subsistoit encore de son tems. Je ne fais si l'on doit faire beaucoup de fond sur un tel passage. Les exagérations & les hyperboles ne coûtent guere à Joseph, quand il s'agit d'illustrer sa nation. Cet Historien se proposoit sur-tout de montrer la supériorité

des Juifs sur les Gentils, en matiere d'arts & de sciences : c'est-là probablement ce qui a donné lieu à la fiction des deux colonnes élevées par les enfans de Seth. Quelle apparence qu'un pareil monument ait pû subsister après les ravages que fit le déluge ? & puis on ne conçoit pas pourquoi Moyse qui a parlé des arts qui furent trouvés par les enfans de Caïn, comme la Musique, la Métallurgie, l'art de travailler le fer & l'airain, &c. ne dit rien des grandes connoissances que Seth avoit acquises dans l'Astronomie, de l'écriture dont il passe pour être inventeur, des noms qu'il donna aux astres, du partage qu'il fit de l'année en mois & en semaines.

Il ne faut pas s'imaginer que Jubal & Tubalcain ayent été de grands philosophes : l'un pour avoir inventé la Musique, & l'autre pour avoir eu le secret de travailler le fer & l'airain : peut-être ces deux hommes ne firent-ils que perfectionner ce qu'on avoit trouvé avant eux. Mais je veux qu'ils ayent été inventeurs de ces arts, qu'en peut-on conclure pour la Philosophie ? Ne fait-on pas que c'est au hasard que nous devons la plupart des arts utiles à la société ? Ce que fait la Philosophie, c'est de raisonner sur le génie qu'elle y remarque, après qu'ils ont été découverts. Il est heureux pour nous que le hasard ait prévenu nos besoins, & qu'il n'ait presque rien laissé à faire à la Philosophie. On ne rencontre pas plus de Philosophie dans la branche de Seth, que dans celle de Caïn ; on y voit des hommes à la vérité qui conservent la connoissance du vrai Dieu, & le dépôt des traditions primitives, qui s'occupent de choses sérieuses & solides, comme de l'agriculture & de la garde des troupeaux : mais on n'y voit point de philosophes. C'est donc inutilement qu'on cherche l'origine & les commencemens de la Philosophie dans les tems qui ont précédé le déluge. Voyez PHILOSOPHIE.

* ANTEDONE, (*Géog. mod.*) petite ville de Grece dans l'Achaïe ou la Livadie, entre Négrepont & Talandi, sur la côte du golphe.

* ANTENALE, f. f. (*Hist. nat.*) oiseau de mer qu'on trouve vers le cap de Bonne-Espérance. Il a sur les plumes un duvet très-fin ; Vicquefort dit qu'on se sert de ce duvet contre l'indigestion & les foibleses d'estomac.

ANTENNE, *antenna*, f. f. (*Hist. nat.*) Plusieurs insectes ont sur la tête des especes de cornes auxquelles on a donné ce nom. Les *antennes* sont mobiles sur leurs bases, & se plient en différens sens au moyen de plusieurs articulations. Elles sont différentes les unes des autres par la forme, la consistance, la longueur, la grosseur, &c. Il y a de la différence entre les *antennes* d'un papillon de nuit, & celles d'un papillon de jour. Les *antennes* du hanneton ne ressemblent pas à celles du capricorne, &c. Ces différences ont fourni des caracteres pour distinguer plusieurs genres d'insectes. Voyez INSECTE. (I)

ANTENNE, (*Marine.*) mot des Levantins, pour signifier une vergue. Voyez VERGUE. (Z)

ANTEPENULTIEME, (*Gramm.*) ce mot se prend substantivement ; on sousentend *syllabe*. Un mot qui est composé de plusieurs syllabes a une dernière syllabe, une *pénultième*, *pene ultima*, c'est-à-dire presque la dernière, & une *antépénultième* ; en sorte que comme la pénultième précède la dernière, l'*antépénultième* précède la pénultième, *ante pene ultimam*. Ainsi dans *amaveram*, *ram* est la dernière, *ve* la pénultième, & *ma* l'*antépénultième*.

En grec on met l'accent aigu sur la dernière syllabe, *θεός*, Dieu : sur la pénultième, *λόγος*, discours ; & sur l'*antépénultième*, *άνθρωπος*, homme : on ne met jamais d'accent avant l'*antépénultième*.

En latin, lorsqu'on marque les accens pour régler la prononciation du lecteur, si la pénultième syllabe d'un mot doit être prononcée breve, on met l'accent

aigu sur l'*antépénultième*, quoique cette *antépénultième* soit breve, *Dominus*. (F)

ANTEPREDICAMENS, f. m. pl. on appelle ainsi en *Logique*, certaines questions préliminaires qui éclaircissent & facilitent la doctrine des *prédicamens* & des catégories. Ces questions concernent l'univocité, l'équivocité des termes, &c. On les appelle *antépédicamens*, parce qu'Aristote les a placés avant les *prédicamens*, pour pouvoir traiter la matiere des *prédicamens* sans aucune interruption. (X)

* ANTEQUERA, (*Géog. mod.*) ville d'Espagne au royaume de Grenade, partagée en haute & basse ville. *Long.* 13. 40. *lat.* 36. 51.

ANTEQUERA, (*Géog. mod.*) ville de la nouvelle Espagne, en Amérique, province de Guaxaca.

ANTER ou ENTER un pilot, sur les rivières, c'est le joindre bout à bout avec un autre qui est trop court. Voyez PILOT.

ANTERIEUR, adj. en *Anatomie*, se dit de toutes les parties qui sont tournées vers le plan vertical que l'on conçoit passer sur la face, sur la poitrine, le bas-ventre, &c. & perpendiculaire au plan qui divise le corps en deux parties égales & symétriques. (L)

ANTÉRIEUR, en *style de Palais*, se dit en quelques occasions pour *plus ancien*. Ainsi l'on dit d'un acte, qu'il est *antérieur* en date à un autre ; d'un créancier, qu'il est *antérieur* en hypothèque à un autre créancier. (H)

ANTÉRIEUREMENT, adv. ANTÉRIORITÉ, f. f. *termes de Palais*, que l'explication du mot ci-dessus fait assez comprendre. Voyez ANTÉRIEUR.

* ANTEROS ou LE CONTRE-AMOUR, f. m. (*Myth.*) fils de Venus & de Mars. On dit que Venus se plaignant à Themis de ce que l'Amour restoit toujours enfant, Themis lui répondit : & il restera tel, tant que vous n'aurez point d'autre fils. Sur cette réponse, la déesse galante écouta le dieu de la guerre ; le *Contre-amour* naquit, & le premier fils de Venus de vingt grand. Ils ont l'un & l'autre des ailes, un carquois & des fleches. On les a groupés plusieurs fois : on les voit dans un bas-relief ancien, se disputant une branche de palmier. Pausanias parle d'une statue de l'*Anteros*, où ce dieu tenoit deux coqs sur son sein, par lesquels il tâchoit de se faire béqueter la tête. Il jouit des honneurs divins : les Athéniens lui élevèrent des autels. Cupidon fut le dieu de l'amour ; *Anteros*, le dieu du retour.

ANTERS, f. f. du latin *ante*, *terme d'Architecture* : c'est, selon Vitruve, les pilastres d'encoignure que les anciens affectoient de mettre aux extrémités de leurs temples, & ce que nos Architectes appellent *pilastres*. Voyez PILASTRE. (P)

ANTESSA ou ANTISSA, (*Géog. anc. & mod.*) ville de l'île de Lesbos, ou même, selon quelques-uns, île séparée de Lesbos par un canal.

ANTESTATURE, f. f. *terme de Génie*, petit retranchement fait de palissades ou de sacs de terre, établis à la hâte pour disputer le reste du terrain à l'ennemi. Voyez RETRANCHEMENT. Ce terme n'est plus guere d'usage actuellement. (Q)

* ANTEROSTA & POSTROSTA, f. f. (*Myth.*) déesses invoquées par les Romains, l'une pour les choses passées, l'autre pour les choses à venir. C'étoient les conseilleres de la Providence.

* ANTHAB, (*Géogr. anc. & mod.*) ville de la Carmanie dans l'Asie mineure, qu'on appelle aujourd'hui *Antiochetia*.

* ANTHAKIA, voyez ANTIOCHE.

* ANTHELIENS, f. m. pl. (*Myth.*) dieux révéérés par les Athéniens. Leurs statues étoient placées aux portes, & exposées à l'air : c'est de-là qu'ils ont été nommés *dieux Athéliens*.

ANTHELIX, en *terme d'Anatomie*, est le circuit intérieur de l'oreille externe ; ainsi nommé par opposi-

tion au circuit extérieur appelé *helix*. Voyez *HELIX*, *OREILLE*, &c. (L)

ANTHELMINTIQUES, adj. pl. (*Medec.*) épithète que l'on donne aux médicamens qui ont la propriété de chasser les vers.

ANTHEMIS, (*Hist. nat.*) genre de plante à fleur radiée, dont le disque est composé de plusieurs fleurons, & la couronne de demi-fleurons qui tiennent à des embryons, & qui sont renfermés dans un calice écailleux. Les embryons deviennent dans la suite des semences attachées au fond du calice, & séparées les unes des autres par de petites feuilles faites en forme de gouttière. Ajoutez aux caractères de ce genre, que ses feuilles sont découpées. Micheli, *Nov. plant. gener.* Voyez *PLANTE*. (I)

* **ANTHEMISE**, (*Géog. mod.*) grand pays de Perse dont Eutrope fait mention, & qui n'est pas l'*Anthemusie*.

ANTHERE, médicament ainsi nommé à cause de sa couleur vive & rougeâtre; il est composé de myrrhe, de sandarac, d'alun, de racine de fouchet, de safran, & de feuilles de roses rouges, dont on faisoit des poudres, des onguens ou des collyres, selon les indications: mais ni le nom, ni les compositions, ne sont plus d'usage. (N)

ANTHESPHORIES, f. f. pl. en grec *ἀνθισφορία*, terme d'antiquité, fête que l'on célébroit dans la Sicile en l'honneur de Proserpine. Voyez *FÊTE*.

Ce mot dérive du grec *ἄνθος*, fleur, & de *φέρω*, je porte, à cause que Proserpine cueilloit des fleurs dans les champs lorsque Pluton l'enleva. Cependant Festus n'attribue point cette fête à Proserpine: mais il dit qu'elle fut ainsi dénommée à cause du blé que l'on apportoit au temple dans ce jour-là.

Anthesphorie semble être la même chose que le *florifertum*, des Latins, qui a beaucoup de rapport au *harvest-home* des Anglois, qui signifie le logis de la moisson. (G)

ANTHIAS, (*Hist. nat.*) genre de poisson de mer dont Rondelet distingue quatre espèces. La première est appelée *barbier*, voyez *BARBIER*. La seconde porte le nom de *capelan*, voyez *CAPELAN*.

La troisième espèce est celle qu'*Oppian* appelle *anthias*, le noir de sang: on ne doit point rapporter cette couleur au sang de ce poisson; c'est le corps qui est d'une couleur violette obscure. Cet *anthias* est allongé; ses dents sont pointues, & s'engrenent les unes entre les autres; il a des levres; ses yeux sont ronds & de couleur rouge mêlée de pourpre; l'anus est grand; il en sort un boyau coloré de verd & de rouge; la queue est grosse. Ce poisson vit dans les rochers: sa chair est tendre, sèche, & nourrissante.

La quatrième espèce d'*anthias* est celle qu'*Oppian* appelle *εὐωπός*, parce qu'il a bonne vue; ou *ἀλωπός*, parce que ses yeux sont entourés d'un sourcil rond & noir, qui fait paroître les yeux enfoncés dans la tête. *Rondelet*. Voyez *POISSON*. (I)

ANTHIRRINUM, (*Jardinage.*) ou **MUFFLE DE LION**, est une plante de la grande espèce, qui pousse plusieurs tiges. Ses feuilles oblongues ressemblent à celles du giroflier jaune; ses fleurs qui viennent à la sommité de ses tiges, font un épi assez long, en forme de tuyau, de couleur de chair, représentant par un bout le muffle d'un veau ou d'un lion: ses graines sont noires, & très-menues.

On sème le *muffle de lion* en Septembre & Octobre & on le replante en Avril: cependant étant vorace, il se multiplie aussi de racines. On jouit de sa fleur pendant l'été. Il vient aisément par-tout, même dans les terres sablonneuses. (K)

ANTHISTERIES ou **ANTHESTERIES**, f. f. pl. (*Hist. anc. & Myth.*) fêtes que les Athéniens célébroient vers le printems du mois appelé *anthistérion*, du mot grec *ἄνθος*, parce qu'alors la terre est cou-

verte de fleurs. Pendant cette fête, que quelques-uns croient avoir été consacrée à Bacchus, les maîtres faisoient grande chère à leurs esclaves, comme les Romains dans leurs saturnales. On pense aussi que toutes les fêtes de Bacchus, surnommé *anthius* ou *fleurissant*, étoient nommées en général *anthistéries*, quoique diversifiées par d'autres titres particuliers, tels que *pithagie*, *chytræ*, &c.

Quelques-uns pensent que ce nom vient du mont *Antherion* où s'en faisoit la solennité; que ces fêtes duroient trois jours, le 11, le 12 & le 13 de chaque mois; & chacune avoit un nom différent, pris des cérémonies ou des occupations qui remplissoient chaque journée. La première s'appelloit *πρωγία*, c'est-à-dire l'*ouverture des vaisseaux*, parce qu'on y mettoit le vin en perce & qu'on le goûtoit. Le second jour se nommoit *χόν*, *congii*, d'une mesure contenant environ le poids de 20 livres; on buvoit ce jour-là le vin préparé la veille. Quant au troisième, on l'appelloit *χώτρα*, *chaudrons*, à cause que ce jour-là on faisoit bouillir toutes sortes de légumes, auxquels il n'étoit pas permis de toucher, parce qu'ils étoient offerts à Mercure. (G)

* **ANTHIUS** ou **FLEURI**, (*Myth.*) surnom qu'on donna à Bacchus dans Athenes & à Patras en Achaïe, parce que ses statues étoient couvertes d'une robe chargée de fleurs.

ANTHOCEROS, (*Hist. nat.*) genre de plante à fleur monopétale, ressemblante à une corne qui s'ouvre jusqu'au centre en deux parties; il y a dans le milieu un filament ou une étamine chargée de poussière. Cette fleur est stérile: elle sort d'un calice ou plutôt d'une graine tubulée. Les fruits sont des capsules que l'on trouve tantôt sur des espèces qui ont des fleurs, tantôt sur d'autres qui n'en ont point; elles se partagent en plusieurs rayons à leur ouverture; chacune de ces capsules contient une, deux, ou trois semences, & quelquefois quatre. *Nova plant. gener.* &c. par Micheli. Voyez *PLANTE*. (I)

ANTHOLOGE, f. m. (*Theol.*) du grec *ἀνθολόγιον*, ce que nous rendrions en latin par *florilegium*, recueil de fleurs.

C'est un recueil des principaux offices qui sont en usage dans l'église Grecque. Il renferme les offices propres des fêtes de Jesus-Christ, de la sainte Vierge, & de quelques Saints; de plus, des offices communs pour les Prophetes, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les Vierges, &c. Léon Allatius, dans sa première dissertation sur les livres ecclésiastiques des Grecs, en parle, mais avec peu d'éloge. Ce n'étoit d'abord qu'un livret, que l'avidité ou la fantaisie de ceux qui l'ont augmenté a beaucoup grossi; mais qui, à quelques nouveautés près, ne contient rien qui ne se trouve dans les ménées, & dans les autres livres ecclésiastiques des Grecs.

Outre cet *anthologe*, qui est à l'usage des églises Grecques, Antoine Arcadius en a publié un nouveau sous le titre de *nouvel anthologe* ou *florilege*, imprimé à Rome en 1598. C'est un abrégé du premier, une espèce de brevière raccourci & commode dans les voyages pour les prêtres & les moines Grecs, qui ne peuvent porter le premier attendu son extrême grosseur: mais il est encore moins que celui-ci du goût d'Allatius, qui accuse l'abréviateur de plusieurs altérations & infidélités considérables. *Allat. de libr. eccl. Græc.* M. Simon; *Sup. aux cérâm. des Grecs.*

ANTHOLOGIE, f. f. (*Litt.*) se prend aussi en particulier pour un recueil des épigrammes de divers auteurs Grecs. (G)

Il y a une *anthologie* imprimée, mais qui n'est pas, à beaucoup près, si complète que l'*anthologie* manuscrite de Guyet, copiée sur celle de Saumaïse, & qui après avoir appartenu à Menage, fait aujourd'hui partie des manuscrits de la bibliothèque du Roi. M

M. Boivin dans la notice qu'il en a donnée, *tom. II. des Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, pag. 264. dit qu'elle contient plus de 700 épigrammes, qui forment environ trois mille vers. Elle est divisée en cinq livres ou parties, dont la première & la seconde sont composées d'épigrammes excessivement licentieuses. La troisième a pour titre *ἐπιγράμματα ἀναδικματικά*; c'est ainsi qu'on nommoit les épigrammes qui servoient d'inscriptions aux offrandes que l'on faisoit aux dieux. La quatrième contient des inscriptions de tombeaux, ce que nous appelons *épitaphes*. La cinquième comprend des épigrammes sur divers sujets, dont quelques-uns sont inventés à plaisir; l'auteur du recueil les nomme *ἐπιγράμματα ἐπιδεικτικά*, *épigrammes d'ostentation*, où le poëte ne cherche qu'à faire paroître son esprit. Au reste la plupart de ces épigrammes approchent plus de nos madrigaux ou du style des inscriptions antiques que de la manière de Martial & de nos épigrammatistes Latins. V. ÉPIGRAMME.

Meleagre, natif de Gadare ville de Syrie, qui vivoit sous Seleucus VI. dernier roi de Syrie, est le premier qui ait fait un recueil d'épigrammes grecques qu'il nomma *anthologie*, à cause qu'ayant choisi ce qu'il trouva de plus brillant & de plus fleuri parmi les épigrammes de quarante-six poëtes anciens, il regarda son recueil comme un bouquet de fleurs, & attribua une fleur à chacun de ces poëtes, *le lis à Anytes, la rose à Sapho, &c.* Après lui, Philippe de Thessalonique fit du tems de l'empereur Auguste un second recueil tiré seulement de quatorze poëtes. Agathias en fit encore un troisième environ 500 ans après, sous Justinien. Enfin Planude, moine de Constantinople, qui vivoit en 1380, fit le quatrième qu'il divisa en sept livres, dans chacun desquels les épigrammes sont rangées par ordre alphabétique. C'est l'*anthologie* telle que nous l'avons aujourd'hui imprimée, qui contient plusieurs belles épigrammes fort sentées & fort spirituelles: mais elles ne sont pas le plus grand nombre. Rollin, *hist. anc. tom. XII. (G)*

ANTHRACOSE, f. f. (*terme de Chirurg.*) *Anthrax* ou *charbon des paupieres*, est une tumeur d'un rouge livide, qui cause une tension considérable aux paupieres & aux parties voisines, accompagnée de fièvre, de douleur, & de pulsation. Cette tumeur est accompagnée de dureté & d'une si grande chaleur, qu'il s'y forme une croûte noire, une vraie escarre, comme si le feu y eût passé. L'érysipèle de la face & la tuméfaction des glandes parotides sont souvent des accidens de cette maladie.

On attribue la cause de l'anthrax des paupieres à un sang grossier, brûlé, & dépouillé de son véhicule. Il n'arrive guere qu'en été aux pauvres gens de la campagne, mal nourris & continuellement exposés à des travaux fatiguans & aux injures de la saison. On a observé que cette maladie étoit plus commune quand les secheresses sont très-grandes, & qu'elle affectoit particulièrement les personnes qui passent les jours entiers à scier les blés.

La cure de cette maladie ne demande point de délai: dès qu'on s'aperçoit de la formation de la pustule, il faut saigner le malade, lui donner des lavemens rafraîchissans, & lui faire boire des émulsions. On applique dans le commencement sur la partie malade des compresses trempées dans de l'eau de sureau, dans laquelle on fait fondre un peu de nitre.

Si l'inflammation ne s'apaise pas & que l'escarre se forme, on l'incise avec une lancette, & on lave avec une lotion faite avec l'onguent égyptiac dissous dans le vin & l'eau-de-vie. Si la tumeur est considérable, on scarifie les parties tuméfiées à la circonférence de l'escarre, & l'on applique des cataplasmes émolliens & résolutifs. Ces secours secondés de la saignée, qui est le spécifique de toutes les maladies inflammatoires, bornent les progrès de l'escarre dont

Tome I.

on prévient la chute avec des onguens digestifs: on travaille ensuite à monder & cicatrifier l'ulcère Voy. ULCERE. Il faut avoir soin dans les pansemens de cet ulcère de tenir la peau étendue, & pour que la cicatrice ne fronce pas la paupiere & ne cause point de difformité. Le chirurgien doit aussi prendre toutes les mesures convenables pour que l'œil ne soit point éraillé; ce qui est assez difficile, lorsque l'escarre a été grande & qu'elle s'est formée près du bord de la paupiere. (Y)

ANTHRAX ou CHARBON. Voyez CHARBON, ULCERE.

ANTHROPOGRAPHIE, f. f. *en Anatomie*, c'est la description de l'homme. Ce mot est composé du grec *άνθρωπος*, *homme*, & *γράφω*, *j'écris*.

Jean Riolan le fils, docteur en Médecine de la faculté de Paris, & très-célebre professeur en Anatomie, nous a donné un grand ouvrage *in-fol.* sous le titre de *Antropographia (& opera omnia.)*, imprimé à Paris en 1649.

Voici l'éloge que le grand Boerhaave en fait: On peut s'en reposer, dit-il, sur ses descriptions; il avoit disséqué 150 cadavres avant de donner son ouvrage; & comme il remarqua que ses disciples avoient beaucoup de peine à retenir les noms des muscles suivant l'ordre de Vesale, il donna à ces muscles des noms tirés de leur fonction & de leur attache: quiconque se propose de professer l'Anatomie, ne doit pas avoir honte de le prendre pour modèle; car son livre renferme toutes les connoissances qui constituent un anatomiste savant, comprenant tout ce qu'on avoit découvert sur ces matieres avant lui.

Kerkring nous a donné un ouvrage *in-4^o*. sous le même titre, & qui fut imprimé à Amsterdam en 1671.

Cowper a aussi intitulé *Anthropography* un ouvrage imprimé à Londres en 1697, *in-fol.* il a été réimprimé à Leyde en 1737. Voyez ANATOMIE. (L)

ANTHROPOLOGIE, f. f. (*Théol.*) manière de s'exprimer, par laquelle les écrivains sacrés attribuent à Dieu des parties, des actions ou des affections qui ne conviennent qu'aux hommes, & cela pour s'accommoder & se proportionner à la foiblesse de notre intelligence: ainsi il est dit dans la Genèse, que Dieu appella Adam, qu'il se repentit d'avoir créé l'homme; dans les Pseaumes l'univers est appelé l'ouvrage des mains de Dieu: il y est encore dit que ses yeux sont ouverts & veillent sur l'indigent.

Par toutes ces expressions & d'autres semblables qui se rencontrent fréquemment dans l'écriture, l'Esprit saint a seulement voulu nous faire entendre les choses ou les effets que Dieu opere comme s'il avoit des mains, des yeux, &c. sans que cela préjudicie à la simplicité de son être. Voyez SIMPLICITÉ. (G)

ANTHROPOLOGIE, dans l'économie animale; c'est un traité de l'homme. Ce mot vient du grec *άνθρωπος*, *homme*, & de *λόγος*, *traité*.

Teichmeyer nous a donné un traité de l'économie animale, qu'il a intitulé *Anthropologia*, *in-4^o*. imprimé à Genes en 1739.

Drake nous a aussi laissé une *Anthropologie* en Anglois, *in-8^o*. 3 vol. imprimée à Londres en 1707 & 1727. Voyez ANTHROPOGRAPHIE. (L)

ANTHROPOMANTIE, f. f. divination qui se faisoit par l'inspection des entrailles d'hommes ou de femmes qu'on éventroit.

Ce mot est grec & formé de deux autres; savoir, *άνθρωπος*, *homme*, & *μαντεία*, *divination*.

L'empereur Eliogabale pratiquoit cette abominable divination. Cedrene & Théodoret racontent de Julien l'Apostat, que dans des sacrifices nocturnes, & dans des opérations de magie, il faisoit périr grand nombre de jeunes enfans pour consulter leurs entrailles; & ils ajoutent que lorsqu'il eut pris la route de Perse, dans l'expédition même où il périt,

R r r

étant à Carres en Mésopotamie, il s'enferma dans le temple de la Lune, & qu'après y avoir fait ce qu'il voulut avec les complices de son impiété, il scella les portes, & y posa une garde qui ne devoit être levée qu'à son retour. Ceux qui entrèrent dans le temple, sous le regne de Jovien son successeur, y virent une femme pendue par les cheveux, les mains étendues & le ventre ouvert, Julien ayant voulu chercher dans son foie quel seroit le succès de la guerre. *Vie de l'empereur Julien, par M. l'Abbé de la Bletterie, II. part. liv. V. pag. 333 & 334.*

Les Scythes avoient aussi cette barbare coutume que les Tartares ont reçue d'eux, si l'on en croit Cromer, *hist. de Polog. liv. VIII.* & Strabon la rapporte aussi des anciens habitans de la Lusitanie, aujourd'hui le Portugal. Delrio regarde comme une branche de l'*anthropomatie*, le fanatisme des Hébreux qui sacrifioient leurs enfans à Moloch, dans la vallée de Tophet. *Disquisit. magic. lib. IV. cap. ij. quest. 7. sect. j. pag. 554. (G)*

ANTHROPOMORPHITE, f. f. (*Théolog.*) des mots grecs *άνθρωπος*, homme, & *μορφή*, forme. *Anthropomorphite*, en général, est celui qui attribue à Dieu la figure de l'homme. *Voyez DIEU, &c.*

Les *anthropomorphites* sont d'anciens hérétiques qui, prenant à la lettre tout ce que Dieu dit de lui-même dans les Ecritures, prétendoient qu'il avoit réellement des piés, des mains, &c. en conséquence ils croyoient que les Patriarches avoient vu Dieu dans sa propre substance divine, avec les yeux du corps.

Ils se fondoient sur ce qu'il est dit dans la Genèse, que Dieu fit l'homme à son image & à sa ressemblance. Les orthodoxes disoient au contraire, que Dieu est un être immatériel, & qui n'a aucune forme corporelle. Les *anthropomorphites* leur avoient donné le nom d'*origénistes*, par la raison, ajoûtoient-ils, que leurs adversaires tenoient d'Origene la méthode d'alégorier toutes les expressions de l'Ecriture qui ne favorisoient pas leur sentiment.

Saint Epiphane appelle les *anthropomorphites*, *Audiens* ou *Odiens*, d'*Audius* qu'on croit avoir été le chef de la secte. *Audius* étoit à-peu-près le contemporain d'Arius. Il vécut dans la Mésopotamie.

Saint Augustin leur donne le nom de *Vadiens*, *Vadiani*.

Tertullien semble avoir donné dans l'erreur des *anthropomorphites*; on l'en disculpe: mais il n'est pas tout-à-fait aussi facile de le laver du reproche qu'on lui fait d'avoir cru que l'ame avoit une figure corporelle; erreur dont on attribue l'origine à quelques prophétesses de la secte de Montanus. (G)

ANTHROPOPATHIE, f. f. (*Théol.*) d'*άνθρωπος*, homme, & *πάθος*, passion; c'est une figure, une expression, un discours dans lequel on attribue à Dieu quelque passion qui ne convient proprement qu'à l'homme. *Voyez DIEU, PASSION, &c.*

On confond souvent les termes *anthropopathie* & *anthropologie*; cependant, à parler strictement, l'un doit être considéré comme le genre, & l'autre comme l'espece; c'est par *anthropologie* qu'on attribue à Dieu une chose, quelle qu'elle soit, qui ne convient qu'à l'homme; au lieu qu'*anthropopathie* ne se dit que dans le cas où l'on prête à Dieu des passions, des sensations, des affections humaines, &c. *Voyez ANTHROPOLOGIE. (G)*

ANTHROPOPHAGES, f. m. (*Hist. anc. & mod.*) d'*άνθρωπος*, homme, & *φαγω*, manger.

Les *anthropophages* sont des peuples qui vivent de chair humaine. *Voyez ANTHROPOPHAGIE.*

Les cyclopes, les lestrygons & Scylla sont traités par Homere d'*anthropophages* ou *mangeurs d'hommes*. Ce poëte dit aussi que les monstres féminins, Circé & les Syrenes attiroient les hommes par l'image du

plaisir, & les faisoient périr. Ces endroits de ses ouvrages, ainsi qu'un grand nombre d'autres, sont fondés sur les mœurs des tems antérieurs au sien. Orphée fait en plusieurs occasions la même peinture des mêmes siècles. *C'est dans ces tems, dit-il, que les hommes se dévorioient les uns les autres comme des bêtes féroces, & qu'ils se gorgeoient de leur propre chair.*

On apperçoit, long-tems après ces siècles, chez les nations les plus policées, des vestiges de cette barbarie, à laquelle il est vraisemblable qu'il faut rapporter l'origine des sacrifices humains. *Voyez SACRIFICE.*

Les payens accusoient les premiers chrétiens d'*anthropophages*; ils permettoient, disoient-ils, le crime d'Œdipe, & ils renouvellent la scene de Thyeste. Il paroît par les ouvrages de Tatien, par le chapitre huitieme de l'apologie des Chrétiens de Tertullien, & par le IV. livre de la Providence, par Salvien, que ce fut la célébration secreete de nos mysteres qui donna lieu à ces calomnies. Ils tuent, ajoûtoient les payens, un enfant, & ils en mangent la chair; accusations qui n'étoient fondées que sur les notions vagues qu'ils avoient prises de l'eucharistie & de la communion, sur les discours de gens mal instruits. *Voyez EUCHARISTIE, COMMUNION, AUTEL, &c. (G)*

ANTHROPOPHAGIE, f. f. (*Hist. anc. & mod.*) c'est l'acte ou l'habitude de manger de la chair humaine. *Voyez ANTHROPOPHAGES.*

Quelques auteurs font remonter l'origine de cette coutume barbare jusqu'au déluge: ils prétendent que les géans ont été les premiers *anthropophages*. Pline parle des Scythes & des Sauromates, Solinus des Ethiopiens, Juvenal des Egyptiens, comme de peuples accoutumés à cet horrible mêt. *Voy. Pline, hist. nat. liv. IV. c. xij. liv. VI. c. xvij. xxx. liv. VII. c. ij. Solin, Polith. c. xxxiiij.* Nous lisons dans Tite-Live qu'Annibal faisoit manger à ses soldats de la chair humaine pour les rendre plus féroces. On dit que l'usage de vivre de chair humaine subsiste encore dans quelques parties méridionales de l'Afrique, & dans des contrées sauvages de l'Amérique.

Il me semble que l'*anthropophagie* n'a point été le vice d'une contrée ou d'une nation, mais celui d'un siècle. Avant que les hommes eussent été adoucis par la naissance des Arts, & civilisés par l'imposition des lois, il paroît que la plupart des peuples mangeoient de la chair humaine. On dit qu'Orphée est le premier qui fit sentir aux hommes l'inhumanité de cet usage, & qu'il parvint à l'abolir. C'est ce qui a fait imaginer aux Poëtes qu'il avoit eu l'art de dépouiller les tigres & les lions de leur férocité naturelle.

*Sylvestres homines, sacer interpresque deorum
Cædibus & fœdo victu deterruit Orpheus,
Dicitur ab hoc lenire tigres rabidosque leones.*
Horat.

Quelques medecins se sont ridiculement imaginés avoir découvert le principe de l'*anthropophagie* dans une humeur acre, atrabileuse, qui, logée dans les membranes du ventricule, produit par l'irritation qu'elle cause, cette horrible voracité qu'ils assurent avoir remarquée dans plusieurs malades; ils se servent de ces observations pour appuyer leur sentiment. Un auteur a mis en question si l'*anthropophagie* étoit contraire ou conforme à la nature. (G)

ANTHROPOSOMATOLOGIE, f. f. terme d'*Anatomie*, qui signifie description du corps humain ou de sa structure.

Ce mot est composé du grec *άνθρωπος*, homme, *σῶμα*, corps, & *λόγος*, traité; c'est-à-dire traité du corps de l'homme. *Voyez ANATOMIE.*

Boerhaave paroît être le premier qui se soit servi de ce terme dans sa *Methodus discendi artem medicam*, que M. Haller doit faire réimprimer au premier jour avec un commentaire. (L)

* *ANTHYLLIS*, (*Hist. nat. bot.*) Il y a deux espèces d'*anthyllis*; l'une croît en Candie & en Sicile sur les bords de la mer, a la feuille douce, semblable à celle de la lentille & longue d'un palme; sa racine petite & mince aime les lieux sablonneux & chauds, a le goût salé, & fleurit en été.

L'autre se trouve dans les pâturages, & fleurit en Mai. Elle a la feuille & les tiges semblables à l'encens de terre, excepté qu'elles sont plus velues, plus courtes & plus rudes au toucher; sa fleur est purpurine; elle a l'odeur forte, & sa racine ressemble à celle de la chicorée.

Dioscoride dit que quatre dragmes dix grains de la décoction de celle-ci font un bon remède contre la rétention d'urine & l'inflammation de la matrice; il lui attribue encore d'autres propriétés médicinales. *Voyez lib. III. cap. cliij.*

ANTI, (*Grammaire.*) préposition inséparable qui entre dans la composition de plusieurs mots; cette préposition vient quelquefois de la préposition latine *ante*, avant, & alors elle signifie ce qui est avant, comme *anti-chambre*, *anti-cabinet*, *anticiper*; faire une chose avant le tems; *antidate*, date antérieure à la vraie date d'un acte, &c.

Souvent aussi *anti* vient de la préposition grecque *ἀντι*, contre, qui marque ordinairement opposition ou alternative; elle marque opposition dans *antipodes*, peuples qui marchant sur la surface du globe terrestre ont les piés opposés; & de même *antidote*, contre-poison, *ἀντι*, contre, & *δίδωμι*, donner, remède donné contre le poison; & de même *antipathie*, *antipape*, &c.

Quelquefois, quand le mot qui suit *ἀντι* commence par une voyelle, il se fait une élision de l'*i*, ainsi on dit le pôle antarctique & non *anti-arctique*. C'est le pôle qui est opposé au pôle arctique, qui est vis-à-vis: quelquefois aussi l'*i* ne s'élide point, *exaples*, *anti-exaples*.

Les livres de controverse & ceux de disputes littéraires portent souvent le nom d'*anti*. M. Ménage a fait un livre intitulé l'*anti-Baillet*. On a fait aussi un *anti-Menagiana*. Cicéron, à la prière de Brutus, avoit fait un livre à la louange de Caton d'Utique; César écrivit deux livres contre Caton, & les intitula *anti-Catonnes*. Cicéron dit que ces livres étoient écrits avec impudence, *usus est nimis impudenter Cæsar contra Catonem meum. Ad. Treb. Topica, cap. xxv.* Il ne faut pas confondre ce livre de Cicéron avec celui qui est intitulé *Cato-major*. Le livre de Cicéron à la louange de Caton, & les *anti-Catons* de César, n'ont point passé à la postérité.

Patin fait mention d'un charlatan de son siècle, qui avoit l'impudence de vendre à Paris des *anti-écliptiques*, & des *anti-cométiques*, c'est-à-dire des remèdes contre les prétendues influences des éclipses, & contre celles des comètes. *Lett. chap. cccxljv. (F)*

ANTIADÈS, terme usité par quelques Anatomistes, pour signifier les glandules ou glandes plus ordinairement appellées *amygdales*. *Voyez AMYGDALLES. (L)*

ANTI-ADIAPHORISTES, f. m. (*Théolog.*) c'est-à-dire opposés aux adiphoristes ou indifférens. *Voy. ADIAPHORISTES.*

Ce mot est composé du grec *ἀντι*, contra, contre, & d'*ἀδιάφορος*, indifférent. C'est le titre qu'on donna dans le xvj. siècle à une secte de Luthériens rigides qui refusoient de reconnoître la juridiction des évêques, & improuvoient plusieurs cérémonies de l'E-

glise observées par les Luthériens mitigés. *Voyez LUTHÉRIENS. (G)*

ANTI-APOPLECTIQUE, (*Médecine.*) épithète que l'on donne à tout remède capable de prévenir ou de guérir l'apoplexie.

Le baume *anti-apoplectique* est composé des drogues suivantes, qui sont des amers, des aromatiques, & des huiles essentielles. Prenez des huiles distillées de cloux de girofle, de lavande, de citron, de marjolaine, de menthe, de romarin, de sauge, de bois de rose, d'absinthe, de chacune douze gouttes; d'ambre gris, six grains; de bitume de Judée, deux gros; d'huile de muscade par expression, une once; de baume du Pérou, une quantité suffisante; pour former du tout un baume d'une consistance molle.

Ce baume échauffe & irrite, appliqué aux narines ou aux tempes; il opere sur les membres paralyfés, en les en frottant; il a été en grande réputation; il a fait place à des compositions moins efficaces, que la mode a mises en vogue. On l'ordonne encore dans les affections de tête & des nerfs, dans les stupeurs, dans l'apoplexie, la léthargie, le carus, & autres maladies soporeuses; on le prend en bol, en électuaire, depuis trois gouttes jusqu'à six. *Pharmacop. de Quincy.*

Ce remède doit être administré avec sagesse; il est meilleur que les amulettes & les sachets de nos charlatans, qui servent plutôt à altérer la bourse, qu'à déranger l'humeur qui produit l'apoplexie. *Voyez APOPLEXIE. (N)*

ANTI-BACCHIQUE, adj. (*Littérat.*) dans l'ancienne poésie, pié de trois syllabes, dont les deux premières sont longues, & la troisième breve; tels sont les mots *cântarē*, *vītūrē*, *ἑλλήνας*: on l'appelle ainsi, parce qu'il est contraire au bacchius, dont la première syllabe est breve, & les deux autres longues. *Voyez BACCHIUS.* Parmi les anciens, ce pié se nommoit aussi *palimbacchius* & *saturnius*; quelques-uns l'appelloient *proponticus* & *tesaleus*. *Diom. III. p. 475. (G)*

* ANTIBES, (*Géog. mod.*) ancienne ville maritime de France, dans la Province, à l'opposite de Nice, sur la Méditerranée. *Long. 24^d. 48'. 33". lat. 43^d. 34'. 50".*

ANTI-CABINET, f. m. (*Architecture.*) pièce entre le salon & le cabinet, appellée communément *salle d'assemblée*. *Voyez SALLE D'ASSEMBLÉE. (P)*

* ANTI-CAUCASE, f. m. (*Géog. mod.*) montagne de Séleucie, dont parle Strabon. L'*Anti-caucase* est au nord du Pont-Euxin, à l'opposite du Caucase.

ANTI-CHAMBRE, f. f. (*Architect.*) appellée par Vitruve *antithalamus*, est le nom que l'on donne à la seconde pièce d'un appartement au rez-de-chauffée, quand il y a un vestibule qui la précède; dans un hôtel, cette pièce donne entrée à une deuxième *anti-chambre*, ou *salle d'assemblée* où se tiennent les hommes au-dessus du commun, venus de dehors pour parler au maître: les premières *anti-chambres* étant destinées pour la livrée, rarement fait-on usage des cheminées dans ces premières *anti-chambres*; on se contente d'y mettre des poeles au-devant, qui garantissent toutes les pièces d'un appartement de l'air froid que donne l'ouverture continuelle des portes destinées pour arriver aux appartemens du maître. *Voyez les anti-chambres* marquées B dans le plan de la *Planche XI. d'Architecture.* *Voyez aussi POELE.*

Ces pièces doivent être décorées avec simplicité, sans glaces, ni tableaux de prix, à moins que par la nécessité elles ne servent de salle à manger; auquel cas, à l'heure des repas, les domestiques se retirent dans le vestibule. (P)

ANTICHRESE, f. f. (*en Droit.*) convention où l'emprunteur engage ou cède ses héritages, ses pos-

feffions & ses revenus, pour l'intérêt de l'argent prêté. Ce genre de convention étoit permis chez les Romains, quoique l'usure y fût prohibée; on l'appelloit en France *mort-gage*, pour la distinguer d'un simple engagement, où les fruits de la terre n'étoient point aliénés, & que l'on appelloit *vif-gage*. Voyez GAGE & HYPOTHEQUE. (H)

ANTICTONES, adj. pl. m. (en Géog.) sont des peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement opposées.

Ce mot est composé de *ἀντι*, *contra*, & de *χθών*, *terra*. Les auteurs latins appellent quelquefois ces peuples *antigenæ*.

En ce sens, le mot *antichtones* est synonyme à *antipodes*, dont on se fert plus ordinairement. Voyez ANTIPODES.

Le mot *antichtones* désigne encore dans les anciens auteurs des peuples qui habitent différens hémisphères. En ce sens, les *antichtones* different des *antécians* & des *antipodes*.

Les anciens considéroient la terre comme divisée par l'équateur en deux hémisphères, l'un septentrional, & l'autre méridional. Ceux qui habitoient l'un de ces hémisphères étoient dits *antichtones* à ceux qui habitoient l'autre. (O)

ANTICIPANT, adj. terme de Médecine, attribué au paroxysme d'une maladie qui vient avant le tems auquel a commencé le précédent; ainsi, si une fièvre quotidienne commence un jour à quatre heures, le lendemain à trois, & le jour suivant à deux, on dit que l'accès est *anticipant*; cela arrive dans les fièvres subintrantes. Voyez FIEVRE, SUBINTRANT. (N)

ANTICIPATION, f. f. l'action de prévenir ou de prendre les devans, soit avec une personne, soit dans une affaire, ou d'agir avant le tems.

Anticiper un paiement, est le faire avant son échéance: par exemple on dit, *une telle dette n'étoit pas encore échue, il anticipoit le tems du paiement*.

ANTICIPATION, au Palais, est l'assignation que donne un intimé à l'appellant, à l'effet de faire juger l'appel par lui interjetté quand il néglige de le faire. On prend pour cet effet des lettres à la chancellerie, qui s'appellent *lettres d'anticipation*. Et dans les procédures qui sont faites en conséquence, l'intimé s'appelle *anticipant*, & l'appellant *anticipé*. Voyez APPELLANT & INTIMÉ.

ANTICIPATION, en Philosophie, voyez PRÉNOTION. (H)

ANTICIPER un paiement, en terme de Commerce, c'est le prématurer, & le faire avant son échéance. Voyez ANTICIPATION.

ANTI-CŒUR, f. m. Voyez AVANT-CŒUR.

ANTI-CONSTITUTIONNAIRE. Voyez APPELLANT & JANSÉNISTE.

* ANTICOSTI, voyez ISLE DE L'ASSOMPTION.

* ANTICYRE, (Géog. anc. & mod.) île où croissoit l'hellebore, drogue qui purge le cerveau, & qui a fait dire aux anciens, de ceux qu'ils accusoient de folie, *naviget Anticyram*.

ANTI-DACTYLE, f. m. (Belles-Lettres.) nom donné par quelques-uns à une sorte de piés en Poésie, c'est-à-dire à un dactyle renversé, ou à un pié consistant en deux syllabes breves suivies d'une longue. Voyez DACTYLE. (G)

ANTI-DATE, f. f. (Jurisprud.) est une date fautive antérieure à la vraie date d'un écrit, d'un acte, d'un titre, ou chose semblable. Voyez DATE.

Elle est moins importante, & par cette raison moins punissable dans les actes sous signature privée, qui par eux-mêmes n'ont pas de date certaine, que dans les contrats ou obligations passées pardevant notaires, parce que ces actes-ci emportent hypothe-

que; ce que ne font pas les simples écrits chirographaires. Voyez CHIROGRAPHE. (H)

ANTI-DATÉ, adject. daté antérieurement & fausement. Ainsi l'on dit: cette lettre est *anti-datée*: l'ordre qui est au dos de cette lettre de change a été *anti-daté*. (G)

ANTI-DATER, v. act. (Commerce.) mettre une date antérieure, dater d'un jour qui précède celui qu'on devoit mettre.

Autrefois on étoit dans l'usage de laisser les ordres en blanc au dos des lettres de change, c'est-à-dire qu'on ne mettoit simplement que sa signature, & il étoit facile de les *anti-dater*, ce qui pouvoit produire de très-grands abus, particulièrement de la part de ceux qui faisoient des faillites. En effet, ceux qui tomboient dans ce malheur, & qui avoient des lettres tirées à double usage, ou payables en paiement de Lyon, dont l'ordre étoit en blanc, pouvoient les *anti-dater*, & ainsi les faire recevoir sous des noms empruntés, ou les donner en paiement à des créanciers qu'ils vouloient favoriser au préjudice des autres, sans qu'on pût en demander le rapport à la masse; parce que la date de leurs ordres paroissant fort antérieure à leurs faillites, l'on ne pouvoit alléguer qu'ils les eussent négociées dans le tems qui avoisinoit leur faillite. Voyez FAILLITE.

Le reglement fait pour le Commerce en 1673, a pourvu à ce qu'on ne pût *anti-dater* si facilement les ordres, en ordonnant, art. 23. du tit. V. que les signatures de lettres de change ne serviroient que d'endossement & non d'ordre, si l'ordre n'est daté, & ne contient le nom de celui qui aura payé la valeur en argent, marchandises, ou autrement; & par l'art. 26. du même titre, que l'on ne pourra *anti-dater* les ordres à peine de faux. (G)

ANTI-DICOMARIANITES, (Théol.) les *Antidicomarianites* sont d'anciens hérétiques qui ont prétendu que la sainte Vierge n'avoit pas continué de vivre dans l'état de virginité; mais au contraire qu'elle avoit eu plusieurs enfans de Joseph son époux, après la naissance de Jesus-Christ. Voyez VIERGE.

On les appelle *anti-dicomarites*, *anti-dicomarianites*, & quelquefois *anti-marianites* & *antinariens*. Leur opinion étoit fondée sur des passages de l'Écriture, où Jesus-Christ fait mention de ses freres & de ses sœurs; & sur un passage de S. Matthieu, où il est dit que Joseph ne connut point Marie jusqu'à ce qu'elle eut mis au monde notre Sauveur. Voyez FRERE.

Les *anti-dicomarianites* étoient des sectateurs d'Helvidius & de Jovinien, qui parurent à Rome sur la fin du quatrième siècle. (G)

ANTIDOTAIRE, f. m. (Médecine.) livre dans lequel sont décrits les antidotes, ou lieu où l'on les compose; c'est le même que *dispensaire*. Telles sont toutes les pharmacopées, où on trouve un grand nombre d'antidotes de tout genre. V. PHARMACOPÉE.

ANTIDOTE, f. m. (Médec.) d'*ἀντι*, *contre*, & d'*ἰδωμι*, *donner*. Ce nom se donne à tous les remèdes propres à chasser le venin des maladies, soit qu'il provienne de la piquûre d'animaux venimeux, de la contagion de l'air, ou de la putréfaction des humeurs. Voyez ALEXIPHARMAQUES, THERIAQUE. (N)

ANTIENNE, f. f. (Hist. eccl.) en latin, *antiphona*, du grec *ἀντι*, *contre*, & *φωνή*, *voix*, *son*.

Les *antiennes* ont été ainsi nommées, parce que dans l'origine on les chantoit à des chœurs, qui se répondoient alternativement; & l'on comprenoit sous ce titre les hymnes & les psaumes que l'on chantoit dans l'Église. S. Ignace disciple des apôtres, a été, selon Socrate, l'auteur de cette manière de chanter parmi les Grecs, & S. Ambroise l'a introduite chez les Latins. Théodoret en attribue l'origine à Diodore & à Flavien.

Quoi qu'il en soit, on comprenoit sous ce titre tout ce qui se chantoit dans l'Eglise par deux chœurs alternativement. Aujourd'hui la signification de ce terme est restreinte à certains passages courts tirés de l'Écriture, qui conviennent au mystère, à la vie, ou à la dignité du Saint dont on célèbre la fête, & qui, soit dans le chant, soit dans la récitation de l'office, précèdent les psaumes & les cantiques. Le nombre des *antiennes* varie suivant la solennité plus ou moins grande des offices. Les matines des grandes fêtes ont neuf *antiennes* propres; les laudes & les vêpres, chacune cinq *antiennes* propres; chacune des heures canoniales a une des *antiennes* des laudes, excepté la quatrième. Les cantiques *Benedictus* & *Magnificat* ont aussi leurs *antiennes* propres, aussi bien que le *Nunc dimittis*; & les trois psaumes de complies n'ont qu'une *antienne* propre. Dans d'autres offices moins solennels, comme les semi-doubles, le nombre des *antiennes* est trois à matines, une pour chaque nocturne, cinq à laudes, & celle du *Benedictus*; une prise de celles des laudes pour chacune des heures canoniales; six à vêpres, y compris celle du *Magnificat*; une à complies pour les psaumes, & une pour le cantique *Nunc dimittis*. L'intonation de l'*antienne* doit toujours régler celle du psaume. Les premiers mots de l'*antienne* sont adressés par un choriste à quelque personne du clergé, qui la répète; c'est ce qui s'appelle *imposer*, & *entonner* une *antienne*. Dans l'office romain, après l'imposition de l'*antienne*, le chœur poursuit, & la chante toute entière, avant le psaume; & quand le psaume est fini, le chœur reprend l'*antienne*. Dans d'autres églises, après l'imposition de l'*antienne*, le choriste commence le psaume, & ce n'est qu'après le psaume que tout le chœur chante l'*antienne*.

On donne aussi le nom d'*antienne* à quelques prières particulières, que l'église romaine chante en l'honneur de la sainte Vierge, & qui sont suivies d'un verset & d'une oraison, telles que le *Salve regina*, *Regina caeli*, &c. Voy. VERSET, ORAISON, OREMUS. (G)

*ANTIFELLO, (Géog.) ville ancienne de Lycie sur la Méditerranée, aux environs de Patave.

*ANTIGOA, (Géog. mod.) île de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles. Voyez ANTILLES.

*ANTIGONIE, (Géog. anc. & mod.) ville d'Épire, auparavant dans la Chaonie; c'est aujourd'hui *Gufro argiro*.

ANTIGONIE, ville de la Propontide, appelée aujourd'hui *Isola del principe*.

ANTIGONIE ou ANTIGONÉE, ville de la Macédoine dans la Mydonie, sur le golfe de Thessalonique; c'est la Thermaïque des anciens, Cojogna du tenis de Pline, aujourd'hui *Antigoca*.

ANTIGONIE, île des Portugais dans le golfe Ethiope, proche celle de Saint-Thomas. Ils l'appellent *Ilha da principe*.

*ANTIGONIES, (Hist. anc. & Myth.) Plutarque qui fait mention de ces fêtes, ne nous apprend ni comment elles se célébroient, ni quel étoit l'*Antigonus* en l'honneur de qui elles furent instituées.

*ANTIGORIUM, f. m. nom que les Fayenciers donnent à l'émail dont ils couvrent la terre pour en faire la fayence. Voyez FAYENCE.

ANTI-HECTIQUE de la Poterie, est vulgairement appelé *anti-hectique* de *Poterius* ou de *Potier*, (Chimie med.) parce qu'on a confondu *Michel Potier*, medecin allemand, avec *Pierre la Poterie*, medecin françois, auteur de ce remède, qui est bon sur-tout contre l'éthiſie, c'est ce qui l'a fait nommer *anti-hectique*.

La Poterie prenoit pour le faire une partie de régule martial & deux d'étain: il prenoit trois parties de nitre pour une de régule jovial, & il se servoit d'eau de pluie pour laver son *anti-hectique*.

Pour faire le régule jovial, il faut mettre dans un

creuset une partie de régule martial d'antimoine; placer le creuset dans un fourneau, le couvrir, & faire du feu autour. Lorsque le régule sera fondu, on y ajoutera deux parties d'étain fin; & l'étain étant fondu, on remuera avec une verge de fer, ensuite on retirera le creuset du feu, & on versera dans un mortier chauffé.

Lorsque ce régule jovial sera refroidi, on le mettra en poudre fine, & on le mêlera avec autant de nitre purifié & bien sec; ensuite on mettra dans un creuset rougi entre les charbons ardents une petite cuillerée de ce mélange environ un gros. Il se fera une détonation qu'on laissera passer entièrement, attendant que la matière paroisse fondue dans le creuset, pour y mettre une nouvelle cuillerée du mélange.

Tout étant employé, on laissera la matière en fusion pendant environ un quart-d'heure; ensuite on la retirera du feu, & on la versera dans de l'eau bouillante. On laissera tremper quelques heures, ensuite on agitera le tout, & on versera par inclination l'eau blanche; ce qu'on réitérera jusqu'à ce que l'eau ne blanchisse plus, & qu'il ne reste que des grumeaux au fond. Enfin on laissera toutes ces lutions sans y toucher; il se déposera au fond une poudre grise. On versera l'eau claire qui surnage, & on reversera de nouvelle eau sur la poudre pour la desaler entièrement; ensuite on la fera sécher: ce sera l'*anti-hectique* de la Poterie.

Il y en a qui ne veulent pas prendre le régule martial pour faire le régule jovial; cependant on doit le préférer à tout autre pour cela, comme faisoit l'auteur. Il faut seulement avoir soin de choisir le régule martial fort beau; & il n'en faut mettre qu'une partie avec deux parties d'étain.

On s'attache trop aujourd'hui à une couleur bleue qu'on veut qu'ait l'*anti-hectique* de la Poterie; de sorte que souvent, pour conserver cette couleur, on ne décompose pas assez l'étain. Celui que faisoit l'auteur avoit d'abord une couleur grise cendrée; ensuite il le calcinoit à un feu de réverbère, ce qui lui donnoit une couleur bleuâtre: le feu de réverbère peut tirer des couleurs des chaux métalliques.

Si on ne commençoit pas cette opération par faire le régule jovial, une partie de l'étain tomberoit au fond du creuset.

L'*anti-hectique* de la Poterie est une espèce de diaphorétique minéral; & il en a aussi les vertus: il est même à préférer au diaphorétique ordinaire, lorsqu'il y a complication d'hémorrhagie ou de foiblesse de poitrine. Voyez DIAPHORÉTIQUE, MINÉRAL, ÉTAÏN.

La Poterie donnoit son *anti-hectique* pour la plupart des maladies qui viennent d'obstruction, pour le scorbut, les écrouelles, & sur-tout pour l'éthiſie.

La méthode dont il se servoit pour le faire prendre, étoit d'en donner le premier jour quatre grains; & il faisoit augmenter chacun des jours suivans d'un ou de deux grains; de sorte qu'il en faisoit prendre jusqu'à quarante, & quelquefois jusqu'à cinquante grains.

On peut dire en général que, dans les maladies longues, dans lesquelles il est nécessaire de faire un long usage des remèdes pour guérir, c'est une très-bonne méthode de les faire prendre d'abord en petite dose, l'augmentant de jour en jour jusqu'à une quantité proportionnée à la force de la maladie & du malade; & après avoir fait continuer quelques jours cette même quantité, il est bon de diminuer, comme on a augmenté; & il ne faut pas juger qu'un remède est sans effet, parce qu'il ne guérit pas les maladies dans les premiers jours du régime. Le traitement des maladies doit être différent, selon les différentes maladies: on ne doit pas traiter des maladies longues

qu'on appelle *chroniques*, comme il faut traiter les maladies vives qu'on appelle *aiguës*. On est longtemps à guérir ou à mourir des maladies longues; & au contraire on guérit ou on meurt promptement des maladies vives. On doit mettre, pour guérir une maladie, un tems proportionné à celui qu'elle a été à se former; les maladies longues s'étant formées lentement, ne peuvent & ne doivent point être guéries ou traitées promptement. Tout le monde convient que toutes les maladies viennent plus promptement qu'elles ne passent; & cependant presque tout le monde fait l'injustice aux Medecins de trouver mauvais qu'ils ne guérissent pas les maladies plus promptement qu'elles n'ont été à se former. Les amis des malades, en les plaignant de leur état, négligent presque toujours de les encourager à faire constamment ce qu'il faut pour guérir; & ils n'affermissent point leur confiance en la Medecine, au contraire. D'ailleurs, comme les maladies longues se forment d'abord sans qu'on s'en apperçoive, leur guérison est de même insensible; de sorte que le malade se fatigue de prendre des remedes, ne croyant pas en recevoir de soulagement; & le medecin s'ennuie de s'entendre dire que tout ce qu'on fait suivant ses conseils, est inutile: le malade & le medecin se dégoûtent l'un de l'autre, & ils se séparent. C'est ainsi qu'il arrive souvent qu'on regarde comme incurables, des maladies que les Medecins guériroient, si le malade n'étoit pas impatient, & le public injuste. Voyez CHIMIE MEDICINALE. (M)

* ANTILIBAN, sub. m. (*Géog. mod.*) chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis-à-vis du Liban. Il est habité aujourd'hui par des Semi-chrétiens appelés *les Druses*. Le Jourdain a sa source dans ces montagnes.

* ANTILLES, (*Géog. mod.*) îles de l'Amérique disposées en forme d'arc, entre l'Amérique méridionale & l'île de Porto-Ricco, proche la ligne. Christophe Colomb les découvrit en 1492; elles sont au nombre de vingt-huit principales. Les grandes sont Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque, & Porto-Ricco. Long. 316. 10-319. lat. 11. 40-16. 40.

ANTILOGARITHME, (*Mathemat.*) se dit quelquefois du complément du logarithme d'un sinus, d'une tangente, d'une sécante; c'est-à-dire, de la différence de ce logarithme à celui du sinus total, c'est-à-dire du sinus de 90 degrés. V. LOGARITHME & COMPLEMENT. (O)

ANTILOGIE, f. f. (*Littérat.*) en grec *αντιλογία*, discours contraire; contradiction qui se trouve entre deux expressions ou deux passages du même auteur. Voyez CONTRADICTION.

Tirinus a publié un long *index* des apparentes *antilogies* de la Bible, c'est-à-dire, des textes qui semblent se contredire mutuellement, mais qu'il explique & concilie dans ses commentaires sur la Bible. Dom Magri, religieux Maltois de l'Oratoire en Italie, a tenté un pareil ouvrage: mais il n'a fait, pour ainsi dire, que répéter ce que l'on trouve dans les principaux commentateurs. Voyez ANTINOMIE. (O)

ANTILOPE, (*Hist. nat.*) animal quadrupède, mieux connu sous le nom de *gazelle*. V. GAZELLE. (I)

ANTI-LUTHERIENS ou SACRAMENTAIRES, subst. m. pl. (*Théologie.*) hérétiques du xvj. siècle, qui ayant rompu de communion avec l'Eglise à l'imitation de Luther, n'ont cependant pas suivi ses opinions, & ont formé d'autres sectes, tels que les *Calvinistes*, les *Zuingliens*, &c. Voyez CALVINISTES, ZUINGLIENS, SACRAMENTAIRES. (G)

* ANTIMACHIE, f. f. (*Hist. anc. & Myth.*) fête qu'on célébroit dans l'île de Cos, pendant laquelle le prêtre portoit un habit de femme, & avoit la tête liée d'une mitre, ou d'une bande à la manière des femmes. Pour rendre raison, & de l'institution de la

fête & de l'habillement du prêtre, on dit qu'Hercule revenant en Grece après la prise de Troie, la tempe écarta six navires qu'il avoit; que celui qui le portoit échoua à l'île de Cos, où il prit terre sans armes & sans bagage; qu'il pria un berger nommé *Antagoras* de lui donner un bélier; que le berger qui étoit fort & vigoureux, lui proposa de lutter, lui promettant le bélier, s'il demuroit vainqueur; qu'Hercule accepta la condition; que quand ils en furent aux mains, les Méropes se mirent du côté d'Antagoras, & les Grecs qui se trouverent présents, du côté d'Hercule; qu'il s'enfuit un combat très-vif; que Hercule accablé du grand nombre, fut obligé de s'enfuir chez une Thracienne, où il se déguisa en femme pour échapper à ceux qui le poursuivoient; qu'ayant dans la fuite vaincu les Méropes, il épousa Alciope portant au jour des noces une robe ornée de fleurs; & que c'étoit en mémoire de ce fait, que le prêtre de l'île de Cos, en habit de femme, offroit un sacrifice au lieu du combat, où les fiancés aussi en habit de femme embrassoient leurs fiancées. Voyez Ant. expl. sap. page 10. tom. II.

ANTIMENSE, f. f. (*Hist. eccl.*) est une sorte de nappe consacrée, dont on use en certaines occasions dans l'église greque, en des lieux où il ne se trouve point d'autel convenable. Voyez AUTEL.

Le P. Goar observe, qu'en égard au peu d'églises consacrées qu'avoient les Grecs, & à la difficulté du transport des autels consacrés, l'Eglise a fait durant des siècles entiers usage de certaines étoffes consacrées, ou de linges appelés *antimensia*, pour suppléer à ces défauts. (G)

ANTIMETATHESE, f. f. figure de Rhétorique qui consiste à répéter les mêmes mots, mais dans un sens opposé, comme dans cette pensée: *non ut edam vivo, sed ut vivam edo*; je ne vis point pour manger, mais je mange pour vivre. On la nomme encore *antimétabole* & *antimétalepse*. (G)

* ANTIMILO, (*Géog. mod.*) île de l'Archipel, au nord de Milo & à l'entrée du havre.

ANTIMOINE, f. m. (*Hist. nat. & Chim.*) c'est un minéral métallique, solide, friable, assez pesant, qu'on trouve enfermé dans une pierre dure, blanche, & brillante, qu'on appelle *gangue*. On en sépare l'*antimoine* par la fusion; après cette première préparation, on le nomme *antimoine crud*. Dans cet état il a une couleur de plomb; c'est pourquoi les Alchimistes l'ont nommé *le plomb des Philosophes*, *le plomb des sages*, parce qu'ils ont prétendu que les sages devoient chercher le remede universel & le secret de faire l'or dans l'*antimoine*.

Il y a différentes sortes d'*antimoine* natif; on en trouve qui a l'apparence du plomb ou du fer poli; mais il est friable, & il est mêlé avec une pierre blanche ou cristalline. On en voit qui est composé de petits filets brillans, disposés régulièrement ou mêlés sans ordre; c'est ce que Pline nomme *antimoine mâle*; & il donne le nom d'*antimoine femelle* à celui qui est composé de lames brillantes. Il y a de l'*antimoine* natif qui n'est qu'un amas de petits filets de couleur de plomb, tenans à une pierre blanche & tendre: il se fond au feu aussi facilement que du soufre, aussi en contient-il beaucoup; on en trouve dans le comté de Sainte-Flore proche Massa, ville de la Campagne de Rome. L'*antimoine* est aussi marqué quelquefois de taches jaunâtres ou rougeâtres; il y en a de cette sorte dans les mines d'or de Hongrie.

Le plus souvent l'*antimoine* est en mine, c'est-à-dire, qu'il est mêlé avec des matières étrangères; & on croit que c'est pour cette raison, qu'on lui a donné le nom d'*antimoine*, comme n'étant presque jamais seul: en effet il est toujours mêlé avec des matières métalliques ou avec des métaux. On donne une autre étymologie du mot *antimoine*: on a pré-

rendu qu'il avoit été funeste à plusieurs moines confreres de Basile Valentin, qui leur en avoit fait prendre comme remede; & que c'étoit par cette raison qu'on lui avoit donné le nom d'*antimoine*, comme qui voudroit dire, *contraire aux moines*.

On trouve presque par-tout des mines d'*antimoine*; il y en a en plusieurs endroits d'Allemagne, comme en Hongrie: nous en avons plusieurs en France. Il y en a une bonne mine à Pégu; une autre près de Langeat & de Brioude; une autre au village de Pradot, paroisse d'Aly, qui donne un *antimoine* fort sulphureux; elle a été ouverte en 1746 & 1747: un autre filon d'*antimoine* au village de Montel dans la même paroisse, en Auvergne. On a trouvé d'autres mines de ce même minéral à Manet, près Montbrun en Angoumois. Il y a de l'*antimoine* dans les mines de pierre couvise ou pierre couverte d'Auriac, de Calcatel, dans le vallon nommé *le champ des mines*; & à Malbois, dans le comté d'Alais, en Languedoc; à Giromagny & au Puy, dans la haute Alsace; en Poitou & en Bretagne, &c. On ne voit point chez les marchands d'*antimoine* qui n'ait été séparé de la mine par une première fusion. Pour tirer ce minéral de sa mine, on la casse en morceaux, & on la met ensuite dans un vaisseau dont le fond est percé de plusieurs trous; on couvre le vaisseau, & on lute exactement le couvercle: on met le feu sur ce couvercle; la chaleur fait fondre l'*antimoine*, qui coule par les trous dont on vient de parler dans un récipient qui est au-dessous, où il se moule en masse pyramidale. C'est l'*antimoine fondu*, que l'on doit distinguer de l'*antimoine natif*, c'est-à-dire, de l'*antimoine* qui n'a pas passé au feu. Le meilleur *antimoine* est celui qui est le plus brillant par une quantité de filets luisans comme le fer poli, & en même tems le plus dur & le plus pesant. Il ne faut pas croire que l'*antimoine* de Hongrie soit meilleur que celui de France pour l'usage de la Medecine. Geoffroy, *Mat. med. tom. I.*

L'*antimoine* est composé d'une substance métallique qu'on nomme *régule*, & d'une partie sulphureuse qui forme environ le tiers de sa masse. Cette partie sulphureuse de l'*antimoine* est de la nature du soufre minéral; elle est composée du superflu de son principe huileux de l'*antimoine* & du superflu de son principe salin, qui est vitriolique: ce soufre est différent du principe huileux, qui concourt à la composition de la partie réguline.

Le mercure a de grands rapports avec cette matière réguline: la terre de l'*antimoine* est extrêmement legere, comme est celle du mercure. Le soufre s'unit également au mercure & au *régule d'antimoine*; de sorte qu'on peut regarder l'*antimoine* crud comme une espece de cinabre, composé de la partie métallique de l'*antimoine*, unie au soufre commun; de même que le cinabre proprement dit est le mercure uni au soufre, avec lequel il forme des aiguilles. L'*antimoine* a encore ceci de commun avec le mercure, que l'esprit de sel a autant de rapport avec le *régule d'antimoine*, qu'avec le mercure.

Plusieurs chimistes regardent la partie métallique de l'*antimoine* comme un mercure fixé par une vapeur arsenicale. Mais peut-on retirer du mercure du *régule d'antimoine*? quelques-uns ont dit que ce mercure qui faisoit partie de l'*antimoine*, étoit la production de l'opération que l'on fait pour l'en tirer; d'autres ont assuré que ce mercure étoit contenu dans l'intérieur de l'*antimoine*.

Quoiqu'on tire du mercure du *régule d'antimoine*, il est difficile de mêler du *régule d'antimoine* avec du mercure; il faut observer à cette occasion que l'*antimoine* crud ne peut que très-difficilement se mêler au *régule*, qui se joint facilement au soufre.

Quelques chimistes ont pensé que si on pouvoit unir ensemble le mercure & l'*antimoine*, ce seroit un moyen de découvrir de nouvelles propriétés dans ces deux minéraux.

Plusieurs se vantent d'avoir tiré du mercure de l'*antimoine*: mais aucun ne dit qu'il les ait joints ensemble; quoiqu'il y en ait, du nombre desquels est Becker, qui ayent cherché à purifier le mercure par le moyen de l'*antimoine*.

L'*antimoine* contient beaucoup de soufre: cependant il est très-difficile de l'unir au mercure, qui se lie si aisément au soufre; parce que le soufre s'attache encore plutôt à l'*antimoine*, qu'au mercure même. On fait que le *régule d'antimoine* est un des plus forts moyens qu'on puisse employer pour retirer le mercure du cinabre; & c'est suivant ce principe que pour faire le cinabre d'*antimoine*, on enleve premièrement la partie réguline de l'*antimoine*, pour que son soufre ait la liberté de se joindre au mercure.

Cependant dans la vûe d'unir ensemble ces deux matieres qui sont d'une si grande importance en Chimie, M. Malouin a fait plusieurs expériences; & après avoir tenté inutilement différens moyens difficiles & compliqués, il a réussi par d'autres qui sont plus naturels & plus simples, dont il a rendu compte dans un mémoire qu'il donna à l'académie royale des Sciences en l'année 1740. Voyez ETHIOPS ANTIMONIAL.

Si on verse de l'eau-forte sur de l'*antimoine* en poudre grossiere, & que pendant la dissolution qui résultera de ce mélange, on y ajoûte de l'eau froide, il furnagera aussitôt après la dissolution une matière grasse qui vient de l'*antimoine*, & que M. Malouin dit, dans son mémoire sur l'union du mercure & de l'*antimoine*, avoir détachée de l'*antimoine* par le moyen du mercure.

On peut tirer par la distillation de l'*antimoine*, faite par une cornue, une liqueur acide, comme on en peut tirer du soufre de la même façon; & c'est cette liqueur, qu'on peut tirer aussi de l'*antimoine*, que quelques chimistes ont nommée *vinaigre des Philosophes*: il y a d'autres préparations de vinaigre d'*antimoine*; le plus recommandé est celui de Basile Valentin.

Il y en a qui appellent *mercure d'antimoine*, le mercure tiré du cinabre d'*antimoine* mêlé avec la chaux ou le fer, quoique le mercure ne puisse être dit que mercure revivifié du cinabre d'*antimoine*.

Au reste on trouve dans bien des livres de Chimie différens procédés pour faire du mercure avec de l'*antimoine*: mais le succès ne répond pas aux promesses des auteurs; de sorte que *Rolfinckius*, & l'auteur incrédule qui a pris le nom d'*Udene Udenis*, mettent ce mercure tiré de l'*antimoine* au nombre des non-êtres, c'est-à-dire, des choses qui ne sont point. Cependant Becker & Lancelot ont soutenu ce fait. Le procédé qu'en donne Lancelot, dans son ouvrage qui a pour titre *Epistola ad curiosos*, est fidele; & quiconque voudra le suivre exactement, trouvera l'opération embarrassante, mais vraie, suivant la pharmacopée de Brandebourg.

L'*antimoine* a causé de grandes contestations en Medecine. La nature de ce minéral n'étant point encore assez connue, la Faculté fit en 1566 un decret pour en défendre l'usage, & le Parlement confirma ce decret. Paumier de Caen, grand chimiste, & célèbre medecin de Paris, ne s'étant pas conformé au decret de la faculté & à l'arrêt du parlement, fut dégradé en 1609. Cependant l'*antimoine* fut depuis inféré dans le livre des medicamens, composé par ordre de la faculté en 1637; & enfin en 1666, l'expérience ayant fait connoître les bons effets de l'*antimoine* dans plusieurs maladies, la faculté en permit

l'usage un siecle après l'avoir défendu : le parlement autorisa de même ce decret.

Quoique dans tous les tems plusieurs personnes ayent cherché à rendre l'*antimoine* suspect de poison, cependant l'efficacité de ses préparations a prévalu contre leurs efforts.

Ces préventions ont sur-tout fait appréhender long-tems de le donner crud. Kunkel est un des premiers qui ait osé le faire. L'usage intérieur de l'*antimoine* crud est cité dans Kunkel, *Laborator. chimic. p. 432.* Kunkel dit qu'en 1674 il étoit malade d'un violent rhumatisme : il étoit alors à Wittemberg, & il consulta sur son état Sennert, grand medecin d'Allemagne, qui lui dit qu'à l'occasion d'une douleur violente & opiniâtre comme étoit celle dont Kunkel se plaignoit, un medecin Italien avoit donné avec succès à Vienne, l'*antimoine*, mais qu'il ne savoit pas la préparation qu'on devoit faire pour corriger l'*antimoine* de poison. Kunkel, qui étoit plus chimiste que Sennert, pensoit que l'*antimoine* ne tenoit point du poison; & il se souvint que Basile Valentin le recommandoit pour engraisser les cochons; il savoit qu'on le donnoit aux chevaux. Il se détermina à en faire usage, & il le prit pendant sept jours, commençant par cinq grains, & finissant par trente-cinq; ensuite il se reposa trois jours : cela le fit transpirer & uriner : le dixieme jour, étant dégoûté de la conserve de rose, dans laquelle il prenoit l'*antimoine* crud porphyrisé, il en fit faire des tablettes avec l'écorce confite de citron & de la canelle; il entroit dans chaque tablette vingt-cinq grains d'*antimoine*; il en prenoit chaque jour une tablette divisée en trois parties, dont il prenoit une le matin, une autre à midi, & la troisième le soir; & il se trouva par ce moyen parfaitement guéri au bout d'un mois.

Kunkel dit qu'en 1679, il en prit avec succès pour une fièvre quarte. Il le recommande pour les maladies qui sont accompagnées de paralysie; pour les fièvres longues qui viennent de mauvaises humeurs, soit que ces fièvres soient intermittentes, soit qu'elles soient continues; pour les douleurs de goutte; pour les enfans noiés; pour les fleurs blanches. Le medecin y joint d'autres remedes, selon les vûes qu'il peut avoir pour la guérison du malade.

L'*antimoine* crud entre dans la composition de l'antidote de Nicolas Myreptus. Il y a dans la pharmacopée de Brandebourg des tablettes antimoniales, sous le nom de *Morsuli restaurantes Kunkelii.* Dans chaque gros de ces tablettes il y a cinq grains d'*antimoine.* Epiphane Ferdinand, *hist. 17.* dit que l'*antimoine* crud est le véritable remede des véroles invétérées.

Presque tous les chimistes, & Paracelse lui-même, disent que les vapeurs de l'*antimoine* sont nuisibles à la santé : pour moi, je pense qu'elles ne sont point empoisonnantes; j'ai beaucoup travaillé sur l'*antimoine*, sans jamais en ressentir d'incommodité. On ne doit craindre les vapeurs de l'*antimoine*, que comme on craint les vapeurs du soufre; & assurément on ne doit pas fuir les vapeurs du soufre comme des vapeurs arsénicales. M. Lemery, qui a beaucoup travaillé sur l'*antimoine*, n'en a jamais été incommodé.

M. Lefmant de Rouen, dit qu'on accuse mal-à-propos l'*antimoine* de donner des vapeurs nuisibles; que jamais il n'en a souffert la moindre incommodité, quoiqu'il en ait brûlé une prodigieuse quantité; que les vapeurs de l'*antimoine* n'affectent la poitrine, que comme le soufre commun l'affecte; & il ajoûte qu'un homme incommodé d'asthme venoit continuellement chez lui, pour prendre & manger cette espece de farine blanche qui se forme lorsqu'on prépare le verre d'*antimoine*, & que cet homme s'en trouvoit bien.

La plupart des medecins attribuent une vertu ar-

fénicale à l'*antimoine*; c'est à cette qualité qu'ils rapportent la propriété qu'a l'*antimoine* de faire vomir : d'autres, avec M. Mender, nient cette qualité arsénicale dans l'*antimoine*; & ils fondent leur sentiment sur ce que le sel de tartre dissout entierement l'arsenic, & ne peut dissoudre le régule d'*antimoine.* Le diaphorétique minéral n'a rien de corrosif, il n'a rien qu'on puisse soupçonner d'être arsénical; cependant en rétablissant cet *antimoine* diaphorétique, on lui redonne toutes les qualités de l'*antimoine* qu'on attribue à sa propriété arsénicale; propriété qui n'étoit pas dans les matieres qu'on employe pour rétablir l'*antimoine.*

Mais on peut répondre à cela que si le sel de tartre ne dissout pas le régule d'*antimoine*, ou du moins sa partie arsénicale, c'est qu'elle est intimement unie & comme enveloppée dans la partie métallique ou réguline propre de l'*antimoine*, que le sel de tartre ne peut dissoudre.

Pour ce qui est du diaphorétique minéral, il est vrai que la matiere grasse qu'on employe pour le rétablir en régule ne contient point de matiere arsénicale : mais il y a lieu de croire que dans le diaphorétique minéral se trouvent tous les principes de l'*antimoine*; que l'*antimoine* calciné est dans un état à n'être pas vomitif, comme l'*antimoine* crud n'est pas ordinairement vomitif, quoique l'*antimoine* crud contienne tout ce qui est extrêmement vomitif dans le régule d'*antimoine.*

Du tems de Dioscoride, on attribuoit à l'*antimoine* la vertu de resserrer les conduits du corps, de consumer les excroissances des chairs, de nettoyer les ulceres des yeux; c'est peut-être pour cette vertu-ci qu'on le nomme *platyophthalmon.* Enfin on lui attribuoit les mêmes propriétés qu'au plomb brûlé. Dioscoride dit que l'*antimoine* mis sur les brûlures avec de la graisse fraîche, empêche qu'elles ne s'élèvent en vessie; que l'*antimoine* mêlé avec de la cire & un peu de céruse, cicatrise les ulcérations qui ont croûté. L'huile glaciale d'*antimoine* étoit connue du tems de Mathiolo, qui en parle; & il paroît par ce qu'il dit en même tems, qu'il avoit une préparation particulière d'huile d'*antimoine*, de laquelle il usoit, dit-il, heureusement pour les ulceres malins & caverneux.

L'émail jaune de la fayance se fait avec de l'*antimoine*, la suie, le plomb calciné, le sel & le sable. M. Malouin a trouvé que l'*antimoine* crud fondu avec le verre, donne au verre une couleur de grenat.

La composition pour faire les caracteres de l'imprimerie, est de deux onces de régule d'*antimoine* avec une livre de plomb.

Les anciens, pour relever la beauté du visage & donner plus de vivacité au teint, formoient les sourcils en arcs parfaits, & les teignoient en noir : ils ajoûtoient aux paupieres la même teinture, pour donner aux yeux plus de brillant. Cet artifice étoit en usage chez les Hébreux. Jezabel épouse d'Achab, & mere de Joram roi d'Israël, ayant appris l'arrivée de Jehu dans Jezrahel, s'orna les yeux avec l'*antimoine.* *Reg. IX. 30.* Cette drogue, dit M. Rollin dans son *Histoire ancienne*, page 144, rétreussoit les paupieres, & faisoit paroître les yeux plus grands, ce qui étoit regardé pour lors comme une beauté. *Plin. liv. XXXIII. chap. vj.* De-là vient cette épithete qu'Homere donne si souvent aux déesses mêmes, *Βοώπις ἴπην, Junon aux yeux de bœuf*, c'est-à-dire *aux grands yeux.*

L'alchimiste Philalete appelle l'*antimoine* son aimant, l'acier des Philotopes, le serpent qui dévorera les compagnons de Cadmus, le centre caché qui abonde en sel. *Voyez Currus triumph.* Basile Valentin; *Traité sur l'antimoine* de Sala, de Lemery & de Mender; *Traité de Chimie* de Malouin.

Il faut choisir l'*antimoine* qui a les plus longues ai-

guilles

guilles & les plus brillantes ; le meilleur *antimoine* a une couleur bleue tirant sur le rougeâtre, ce qu'on appelle *couleur de gorge de pigeon*.

L'*antimoine* est facile à fondre au feu ; & lorsqu'il est en fusion, il est assez fluide. Si on fait un feu moins fort qu'il ne faut pour le fondre, il se calcine ; d'abord le soufre superflu se dissipe, & ce qui reste en poudre étant fondu, donne le régule d'*antimoine*. Voyez RÉGULE D'ANTIMOINE. Si on continue de le laisser exposé au feu, le principe huileux de la partie métallique de l'*antimoine*, qui est son régule, se dissipe aussi, & il reste en une espèce de cendre qui fondue fait le verre d'*antimoine*. Voyez CHAUX D'ANTIMOINE, VERRE D'ANTIMOINE.

On peut séparer la partie réguline de l'*antimoine* de sa partie sulfureuse, par le moyen de l'eau régale qui en dissout le métallique, & laisse le soufre qui y étoit mêlé.

Quoique la partie métallique de l'*antimoine* ait naturellement une grande liaison avec le soufre minéral, cependant celle qu'y ont les autres métaux est encore plus grande ; de sorte que si on fond l'*antimoine* avec quelque métal que ce soit, à l'exception de l'or & de l'argent, le soufre de l'*antimoine* quittera sa partie réguline pour s'attacher au métal ou aux métaux avec lesquels on l'aura fondu, & la partie réguline restera seule. On se sert ordinairement de ce moyen pour faire le régule d'*antimoine* ; on l'appelle *régule martial*, si pour le faire on a employé le fer ; *régule jovial*, si on a employé l'étain ; *régule de Venus*, si c'est le cuivre, &c. On peut aussi se servir de sels alkalis, ou qui s'alkalisent dans l'opération, pour absorber le soufre minéral, & en séparer le régule ; c'est ce qu'on nomme *régule ordinaire*.

Il ne faut pas croire que ces matières enlèvent simplement le soufre minéral qui est dans l'*antimoine* : elles s'attachent aussi, quoique moins facilement, à la partie métallique ; c'est pourquoi il y a toujours dans les scories qui se forment dans cette opération, du régule plus ou moins, & le régule prend une partie du métal qu'on a employé pour le séparer du soufre superflu.

Outre ces régules, la chaux & le verre d'*antimoine*, on prépare communément avec ce minéral l'*antimoine* diaphorétique ou le diaphorétique minéral, le soufre doré d'*antimoine*, le kermès minéral, le foie d'*antimoine*, le safran des métaux, le beurre d'*antimoine*, le bésoard minéral, la poudre d'algaroth ou le mercure de vie, le cinabre d'*antimoine*, l'éthiops antimonial, le vin émétique, le tartre émétique.

On voit, par tout ce que nous avons dit, que l'*antimoine* crud contient beaucoup de soufre de la nature du soufre commun ; c'est vraisemblablement par cette partie sur-tout qu'il est bon dans les maladies de la peau, & dans certaines maladies de poitrine, comme est l'asthme.

Lorsqu'on fait usage de l'*antimoine* crud, il faut s'abstenir de tout ce qui est aigre, autrement on auroit des nausées & des défaillances. M. Malouin a fait l'expérience que le vin blanc dissout l'*antimoine* : & quoique l'*antimoine*, dans son état naturel, soit plutôt bien-faisant que mal-faisant, cependant il est pernicieux lorsqu'il est dissous : il a cela de commun avec le plomb, qui est ami des chairs tant qu'il est dans son état naturel, & qui est fort mauvais lorsqu'il est dissous. Ayant mis du vin blanc en digestion sur de l'*antimoine* crud en poudre, ce vin prit un goût cuivreux & de rouille de fer : M. Malouin en ayant goûté, trouva que le peu qu'il en avala l'incommoda fort ; ce qui lui ôta l'espérance qu'il avoit de trouver, pour la guérison de certaines maladies longues, une teinture d'*antimoine* crud faite

par le vin. Il se propose d'éprouver si on ne peut point faire un baume d'*antimoine* anisé, ou thérebenthiné, ou autre, comme on fait un baume de soufre anisé, &c.

Ces observations conduisent à ne pas donner l'*antimoine* crud à ceux qui ont des aigres dans l'estomac & dans les humeurs, qu'on n'ait auparavant adouci & purgé ces humeurs : souvent il est à-propos de joindre à l'*antimoine* crud des absorbans, ou des alkalis, comme la nacre de perle, le corail, les yeux d'écrevisses, la craie de Briançon, les coquilles de moules nettoyées & porphyrisées.

Il se trouve des occasions où il est utile de joindre l'*antimoine* crud au safran de Mars, comme pour les personnes du sexe qui ont le sang gâté, & qui n'ont point leurs règles ; on leur donne, par exemples, huit grains de safran de Mars préparé à la rosée, mêlés avec quatre grains d'*antimoine* crud réduit en poudre fine : les Médecins varient les doses & les proportions de ces deux remèdes, selon les circonstances.

On fait un grand usage de l'*antimoine* crud dans les tisanes, comme dans celles de Callac, de Vinache, &c. On met ordinairement dans ces tisanes une once d'*antimoine* pour chaque pinte d'eau ; on le casse auparavant en morceaux, & on le met dans un linge, qu'on lie avec un fil, pour en faire un noüet ; le même noüet sert toujours pour refaire la tisane.

Lorsqu'on met de l'*antimoine* dans les tisanes, il ne faut pas y faire bouillir de vin, comme on fait quelquefois, pour les employer dans des cas de paralysie, à la suite d'apoplexies séreuses. Voyez la Chimie medicinale, chez d'Houry, à Paris. (L)

* ANTIMOINE (*verre d'*) Réduisez en poudre l'*antimoine* ; mettez-le dans un plat de terre non vernissé sur un feu modéré, mais capable de faire fumer l'*antimoine* sans le mettre en fusion. Si votre feu est fort, & que vous n'avez pas soin de remuer sans cesse la poudre d'un & d'autre côté, une partie amollira, s'amassera & se grumelera : si vous vous apercevez que la matière soit ainsi grumelée, ôtez-la de dessus le feu ; mettez les grumeaux dans un mortier & les réduisez en poudre ; remettez ensuite la poudre sur le feu ; achevez la calcination avec plus de précaution. La calcination sera faite quand la poudre ne fumera plus, qu'elle ne donnera aucune odeur, & qu'elle sera blanchâtre : alors jetez-la dans un creuset entre des charbons ardents ; couvrez le creuset ; faites un feu violent pendant environ une demi-heure, en soufflant, afin que la matière entre plus promptement dans une parfaite fusion. Pour vous assurer de la fusion, plongez-y une verge de fer ; si vous ne trouvez aucune résistance vers le fond du creuset, & qu'ayant retiré la verge vous voyiez que la matière file au bout, & qu'y étant refroidie, elle soit transparente, retirez aussi-tôt le creuset du feu ; versez la matière fondue sur un marbre chauffé ou dans une bassine plate de cuivre ; laissez-la refroidir, & vous aurez ce qu'on appelle *verre d'antimoine*.

Ce verre est cassant, sans goût, sans odeur, transparent, d'une couleur jaune tirant sur le rouge, c'est-à-dire de couleur hyacinthe.

Le fer rétablit en régule l'*antimoine* calciné. Si on remue long-tems avec une verge de fer la chaux d'*antimoine* fondue, on trouvera au bout de la verge de petites globules de régule.

L'*antimoine* calciné perce les creusets par le fond ; un creuset ne peut donc servir plusieurs fois à faire le *verre d'antimoine*.

On fait encore du *verre d'antimoine* avec le régule en le calcinant de la même manière. M. Stahl dit même que celui de régule est plus pur que celui d'*antimoine* crud.

Si l'on veut que le verre d'antimoine soit transparent, il faut aussi-tôt que l'antimoine est calciné, le mettre dans un creuset pour le fondre; il faut même choisir un tems serein, ou quand on le fond y jeter un peu de soufre ou de nitre.

Il y en a qui, quand le verre est obscur, le broient, le calcinent & le refondent. D'autres en tirent la teinture par l'esprit de verd-de-gris, & après l'avoir fait sécher, le refondent.

Plus le verre d'antimoine est blanc, moins il est émétique. On fait de ce verre des tablettes & des pastilles vomitives & purgatives.

Le moïque ou le remède contre les coliques de Plombier & de Peintre, est fait de verre d'antimoine & de sucre en poudre mêlés, dont on fait une pâte en humectant le mélange. Voyez REMÈDE DE LA CHARITÉ.

Le verre d'antimoine est plus ou moins émétique, selon qu'il est plus ou moins broyé. On le donne depuis un grain jusqu'à cinq. Voyez CHIMIE MÉDECINALE.

* ANTIMOINE (*Foie d'*). Prenez parties égales d'antimoine crud & de nitre, le tout en poudre & mêlé ensemble. Mettez ce tout dans un mortier chauffé & couvert d'une terrine percée par son fond; introduisez dans le mortier, par cette ouverture, un charbon ardent, il se fera dans l'instant une grande détonation; cette détonation passée & les vaisseaux refroidis, retirez la matière, séparez les scories de la partie luisante & rougeâtre. Cette partie luisante & rougeâtre sera le foie d'antimoine.

Ou mettez parties égales d'antimoine & de nitre en poudre dans un creuset rougi entre des charbons ardents; couvrez le creuset; laissez au feu la matière jusqu'à ce qu'elle soit dans une parfaite fusion; versez-la ensuite dans un mortier chauffé. Observez que dans cette opération il ne faut pas employer un salpêtre raffiné, mais de la première cuite.

On obtient encore le foie d'antimoine avec de l'alkali & de l'antimoine crud, qu'on fond ensemble, comme pour le foie de soufre.

On donne le foie d'antimoine depuis un grain jusqu'à six. Plus on met de nitre, quand on le fait, moins il est émétique. Observez en général, quand vous le ferez, de couvrir le vaisseau & de retenir les scories, parce que plus il se formera de scories, plus le foie sera beau. Il est appelé foie à cause de sa couleur.

* ANTIMOINE (*Verre d'antimoine ciré*). Prenez un gros de cire jaune dans une cuillère de fer; faites-la fondre; ajoutez-y ensuite une once d'antimoine en poudre fine, le verre se fondra aisément avec la cire; remuez continuellement jusqu'à ce que le mélange ait une couleur de tabac; retirez alors du feu; ce remède sera bon pour les dysenteries, dans lesquelles on peut employer l'émétique.

Pour obtenir le safran des métaux, mettez en poudre le foie d'antimoine, laissez-le deux ou trois jours exposé à l'air dans un lieu humide, puis versez de l'eau chaude dessus, remuez; laissez reposer; renversez l'eau claire; lavez ainsi plusieurs fois la poudre qui tombe au fond de l'eau: quand elle sera toute dessalée, laissez-la sécher; dans cet état ce sera une poussière jaune safranée, qu'on a nommée, à cause de sa couleur, safran des métaux.

Si vous retirez le sel des eaux dans lesquelles vous avez lavé le safran des métaux, ce sel sera un nitre antimonial, que quelques-uns appellent *anodyn minéral*, qu'on peut employer dans les fièvres ardentes & dans les inflammations.

Outre ce sel, la lessive du safran des métaux contient encore le véritable foie d'antimoine ou foie de soufre d'antimoine, ou la partie sulphureuse de l'antimoine, qui, jointe à la partie du nitre alkalisée, for-

me un foie de soufre qui tient en dissolution une partie du régule de l'antimoine; & cette partie réguline de l'antimoine devient dissoluble dans l'eau par le foie de soufre, qui est capable de dissoudre si parfaitement les métaux, l'or même, que par ce moyen ils se fondent dans l'eau, & peuvent ensuite passer avec elle par le filtre.

Ainsi ce que l'eau ne dissout pas lorsqu'on lave le safran des métaux, est une partie de l'antimoine qui n'est dissoute que superficiellement par la partie du nitre alkalisée, qui n'est point alliée au soufre pour faire le foie. Voyez Chim. med.

On tire une espèce de kermès minéral de la lessive du safran des métaux; pour cet effet versez-y du vinaigre ou de l'esprit de nitre, & il se précipitera une poudre rouge orangée, semblable à ce qu'on nomme soufre doré d'antimoine.

Le safran des métaux est émétique; Ruland en faisoit son eau-benite, en prenant une once de safran des métaux qu'il faisoit infuser dans une pinte d'eau de chardon-benit & une demi-once d'eau de canelle. Cette liqueur est émétique, sudorifique, & cordiale.

Régule medicinal; prenez cinq onces de bon antimoine crud, quatre onces de sel commun, une once de tartre, le tout en poudre fine: mêlez; jetez peu-à-peu ce mélange par cuillerées dans un creuset rougi entre les charbons ardents; attendez pour jeter une seconde cuillerée que la précédente soit fondue. Quand tout le mélange sera fondu, augmentez le feu afin que la fusion soit comme l'eau; laissez-la un quart-d'heure dans cet état; retirez le creuset du feu & laissez-le refroidir sans y toucher; cassez le creuset, vous trouverez au fond le régule & les scories dessus: séparez le régule des scories, il sera luisant & noir comme de la poix, & quand il est pulvérisé il est rougeâtre.

Si on fait l'opération dans un vaisseau de terre, le régule au lieu d'être noir, ressemblera parfaitement à la mine rouge d'argent la plus parfaite, & sera plus facile à triturer que s'il avoit été fait au creuset.

Le régule se distingue du foie, en ce qu'il ne s'humecte pas à l'air & que la poudre en est rouge.

* ANTIMOINE (*Régule simple d'*). Prenez une livre d'antimoine crud, douze onces de tartre, & six onces de nitre, le tout en poudre: mêlez & laissez sécher: prenez-en une cuillerée, que vous jetterez dans un creuset rougi entre des charbons; couvrez le creuset, il se fera une détonation: la détonation passée, vous ajouterez une autre cuillerée, & ainsi de suite, après quoi vous augmenterez le feu; & quand la matière sera bien fondue, vous la verserez dans un mortier que vous aurez chauffé & graissé endedans: vous frapperez avec des pincettes les côtés du mortier pendant que la matière y refroidira, pour que la partie réguline se débarrasse des scories, & qu'elle tombe au fond. Quand le tout sera refroidi, séparez le régule des scories: vous pulvériserez le régule; vous le ferez refroidir dans un autre creuset; vous y jetterez un peu de salpêtre: vous renverserez votre matière fondue dans le mortier; vous l'y laisserez refroidir, & vous aurez le régule simple d'antimoine.

On fait des gobelets de ce régule, mais il faut pour cela un régule bien pur. On en fait une boule qu'on appelle *boule des breques*. Il sert aussi à composer des balles qu'on nomme *pillules perpétuelles*.

On verse le soir un demi-verre de vin dans les gobelets, & on boit ce vin le lendemain matin. On met la boule dans un petit verre de vin, qu'on prend le matin; ces vins purgent par haut & par bas. Les pillules perpétuelles sont pernicieuses.

* ANTIMOINE (*Régule martial d'*) Mettez quatre onces de petits clous de fer dans un creuset que vous

placerez au milieu d'un fourneau à fondre; couvrez le creuset, & l'entourez de charbon.

Quand les clous seront rouges & commenceront à blanchir, ajoutez neuf onces d'*antimoine* concassé; recouvrez le creuset; remettez dessus du charbon; donnez quelques coups de soufflet, afin que l'*antimoine* & les clous fondent: alors jetez, en trois petites cuillerées, une once de nitre pesée, après l'avoir purifié & séché; recouvrez le creuset après la projection de chaque cuillerée. Lorsque la matière sera en une fonte fluide comme l'eau, versez-la dans un mortier ou dans un cône chauffé & graissé; frappez contre les côtés du cône afin de faciliter la chute du *régule*; laissez refroidir; séparez les scories du *régule*; pulvérisez le *régule*; refondez-le; quand il sera en fusion, ajoutez un gros de salpêtre pur & sec pour chaque once de *régule*; réitérez encore deux fois la fusion, séparant toujours le *régule* des scories, & le mettant dans une fusion parfaite, sur-tout la dernière fois. Il faut que les scories ne paroissent plus jaunes à la dernière fusion; c'est une marque que le *régule* ne contient plus sensiblement de fer.

Les premières scories du *régule martial* étant mises en poudre grossière, exposées à l'air dans un lieu humide & à l'ombre, & réduites ainsi en une poussière fine, sont lavées dans plusieurs eaux; si l'on verse ces lessives sur un filtre, le safran restera sur ce filtre, & il faudra le faire sécher: on le mêlera ensuite avec trois fois autant de nitre; on en fera la projection par cuillerées dans un creuset rougi au feu; on le lavera pour en ôter toute la salure, & l'on aura le safran de mars antimonial de Stahl.

Le *régule martial* entre dans la composition du *régule des métaux* dont on se sert pour faire le *lilium*.

Zanichelli se servoit aussi du *régule martial* pour faire ses fleurs d'*antimoine* argentines. Pour cet effet il mettoit du *régule martial* dans le fond d'un creuset; il ajustoit un couvercle qui entroit en partie dans le creuset. Ce couvercle étoit percé au milieu; il couvroit ce couvercle d'un autre proportionné à l'ouverture du creuset; il en lutoit les jointures; il mettoit le *régule* en fusion par le feu qu'il faisoit autour du creuset; il s'élevoit par ce moyen des fleurs blanches comme des branches d'arbre.

Mais il est plus facile de prendre une demi-livre d'éthiops antimonial, fait avec un quarteron de mercure & autant d'*antimoine* crud broyés ensemble; d'ajouter à l'éthiops deux onces de limaille de fer; de mettre le tout dans une cornue de verre lutée, dont les deux tiers restent vuides; de donner tout-à-coup un feu du second degré sous la cornue, & d'élever & augmenter le feu pendant cinq heures; au bout de ce tems l'opération sera faite. Si on casse la cornue par le cou, on y trouvera des espèces de cristaux d'une grande blancheur qui sont la *neige d'antimoine*. Ce procédé est de M. Malouin; en cherchant autre chose, il trouva que pour avoir cette neige il ne s'agissoit que de mettre deux parties d'*antimoine* crud & une partie de limaille de fer dans une cornue à feu nud.

Régule de Vénus. Prenez trois onces de cuivre de rosette en petits morceaux; mettez-les dans un creuset, que vous placerez dans un fourneau à vent au milieu des charbons ardents; couvrez ce creuset; ajoutez du charbon dans le fourneau jusque par-dessus le creuset: quand le cuivre sera prêt à fondre, ajoutez trois onces de *régule martial d'antimoine* cassé en petits morceaux; recouvrez le creuset; quand la matière sera dans une fusion parfaite, écartez les charbons, découvrez le creuset, retirez-le du feu, ensuite versez dans un mortier chauffé & graissé; vous aurez par ce moyen un *régule de couleur purpurine*, qu'on nomme *régule de Vénus*.

Régule jovial. Prenez parties égales d'étain & de

régule martial de la première fusion, l'étain coupé en limaille & le *régule* concassé: mettez d'abord le *régule* dans le creuset; & quand il sera fondu, ajoutez-y l'étain, & remuez avec une verge de fer. Quand tout sera en fusion, versez dans le mortier, & laissez refroidir: vous aurez le *régule jovial*, qui est de couleur d'ardoise.

Régule des métaux. Mêlez ensemble parties égales de *régule* de Vénus & de *régule jovial* en poudre: mettez le mélange dans un creuset entre les charbons ardents; couvrez le creuset, & ajoutez-y encore du charbon: quand vous jugerez que la matière sera fondue, vous découvrirez le creuset & vous la fonderez avec une verge de fer. Si vous la trouvez fondue, versez-la dans un mortier, & vous aurez le *régule des métaux*.

Si vous prenez parties égales de cuivre, de fer, d'*antimoine*, & d'étain, vous aurez le *régule violet*.

Ceux qui disent que le *régule des métaux* doit être composé de cinq métaux, comptent le zinc pour le cinquième.

Voyez à l'article *LILIUM*, cette préparation d'*antimoine*.

Voyez aussi à l'article *KERMÈS*, cette autre préparation d'*antimoine*.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE, voyez DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL.

* *ANTIMOINE (Teinture d')*. Prenez une partie d'*antimoine* crud, deux parties d'alkali du tartre, le tout en poudre & mêlez ensemble: mettez le mélange dans un creuset, que vous placerez dans un fourneau au milieu des charbons ardents: couvrez le creuset, laissez le tout en fonte pendant une heure; conduisez le feu doucement d'abord; versez la matière fondue dans une poêle ou dans un chaudron de fer, chauffés; quand la matière commencera à refroidir, cassez-la en petits morceaux plats, que vous mettrez dans un matras; versez de l'esprit-de-vin dessus à la hauteur d'environ deux doigts: ajustez au matras un vaisseau de rencontre; vous laisserez en digestion jusqu'à ce que l'esprit-de-vin soit bien teint, ce qui se fait ordinairement en vingt-quatre heures: versez ensuite par inclination la teinture. On peut mettre de nouvel esprit-de-vin sur ce qui reste dans le matras, pour en tirer encore de la teinture: on mêlera ces teintures & on les filtrera.

Pour s'assurer que la teinture est d'*antimoine*, il y faut laisser tomber quelques gouttes de vinaigre; il s'en élèvera une mauvaise odeur, & il se précipitera une poudre antimoniale.

La *teinture antimoniale* purifie les humeurs; aussi réussit-elle dans les cas de langueur, pour le scorbut, & dans les suites des maladies vénériennes. On la prend depuis trois gouttes jusqu'à douze, dans deux ou trois cuillerées de thé, de bouillon, ou autre liqueur, & on y revient plusieurs fois par jour.

* *ANTIMOINE (Soufre doré d')*. Prenez les scories du *régule* ordinaire d'*antimoine*, ou faites fondre une partie d'*antimoine* crud, avec deux parties de l'alkali du tartre; exposez les à un air humide pendant un jour ou deux: faites bouillir à grande eau pendant une demi-heure les scories, ou l'*antimoine* divisé par les alkalis, ou le restant de la teinture d'*antimoine*; car ce restant peut aussi servir dans cette occasion. Filtrez cette décoction; laissez-y tomber quelques gouttes de vinaigre en différens endroits; il se fera un précipité en une espèce de caillé. Versez le tout dans un entonnoir garni d'un filtre, & rejetez ce premier précipité. Prenez la liqueur qui aura coulé au-travers du filtre, & versez-y comme la première fois du vinaigre; vous aurez un second précipité que vous séparerez par un nouveau filtre: réitérez cette opération jusqu'à quatre fois: versez plusieurs fois de l'eau sur ce qui restera dans le filtre

pour le dessaler : enfin faites sécher cette poudre ; & vous aurez ce qu'on appelle le *soufre doré d'antimoine*.

Le *soufre d'antimoine* des premières précipitations est jaune brun ; celui des précipitations suivantes est jaune rouge , il devient enfin doré ; & celui des dernières est jaune clair.

Il y a , comme on voit , plusieurs *soufres dorés d'antimoine* : mais ils sont tous en grande réputation ; ils passent pour une panacée , ou un remède universel dans presque toutes les maladies. Mais leur vertu a toujours paru suspecte à plusieurs médecins , à cause des parties régulines que ces remèdes contiennent : car ils font vomir fort souvent ; d'autres fois ils purgent par bas , tandis que dans d'autres cas ils poussent seulement par la peau , ou ne produisent aucune évacuation sensible.

Le *soufre doré* s'ordonne le plus souvent mêlé avec l'huile d'amandes douces , ou dans quelque confève , telle que celle de violette , de fleurs de bourrache ou d'aunée , en forme de bol. Sans entrer dans le détail empirique de ses vertus , il suffit de savoir qu'elles dépendent de ses facultés : or celles-ci sont les mêmes que celles de l'*hepar sulphuris* , chargé de quelque substance métallique. Le soufre divisé par les alkalis est apéritif , atténuant , fondant , expectorant , desoppilatif , tonique , & fortifiant. Il peut diviser les humeurs visqueuses , tenaces & glutineuses : & par conséquent il peut lever les obstructions des viscères du bas-ventre , telles que celles du foie , de la rate , de la matrice , & du poumon ; ainsi il sera un excellent remède dans les pâles couleurs & dans la suppression des règles.

Le *soufre doré* est donc emménagogue , hépatique , méscntérique , béchique , fébrifuge , céphalique , diaphorétique , & alexipharmaque. Mais comme il peut être chargé de quelques parties régulines , il devient émétique , sur-tout si l'estomac se trouve gorgé d'acides ; il peut les évacuer , son action devenant plus énergique : si d'ailleurs il est donné à grande dose , il se développera davantage ; & les circonstances tirées de sa partie réguline , & des acides nichés dans les premières voies , ne feront que contribuer à le rendre de plus en plus émétique.

On peut dans cette intention l'ordonner à quatre grains dans une potion huileuse , à dessein de faire vomir dans une fièvre violente , dans un engorgement du poumon. On le donne par cuillerée ; & il fait de grands effets. Donné à moindre dose , depuis un grain ou demi-grain jusqu'à deux , & de même en potion & par cuillerée , il est bon pour détacher les humeurs lentes , les diviser , & provoquer les sueurs & la transpiration. C'est pour cela qu'il est si efficace dans les maladies du poumon , dans la suppression des crachats & de la morve , & de-là dans tous les rhûmes de cerveau , de la gorge & de la poitrine.

Aussi la plupart des grands praticiens , accoutumés à l'employer dans les cas les plus difficiles & les plus ordinaires , ne se font pas de peine de le regarder comme un remède universel.

Le kermès minéral ou *soufre doré* , fait par l'ébullition , se donne avec succès dans les maladies qui sont soupçonnées de malignité. C'est ainsi que dans la petite vérole , la rougeole , la fièvre miliaire , & autres de cette nature , dans les inflammations des viscères avec malignité , on l'ordonne comme alexipharmaque , en le mêlant avec les autres remèdes bésoardiques , les terreux & les absorbans ; comme les yeux d'écrevisse , les coraux , les perles , les coquilles d'œufs , les confécions thériacales & alexitaires.

L'illustre M. Geoffroy s'en est servi avec succès dans les fièvres intermittentes des enfans , en l'asso-

ciant avec le sel fébrifuge de Sylvius , le sel d'absynthe , ou le tartre vitriolé.

Schröder dit qu'il l'a employé avec succès dans l'acrimonie de la sérosité & de la lymphe lacrymale , pour guérir la chassie , les ophthalmies , de même que pour adoucir des douleurs scorbutiques , & arrêter des fluxions sur les poumons , qui mettoient les malades dans un danger éminent.

Hoffman , & de grands praticiens après lui , l'ont employé dans toutes les maladies chroniques des viscères , en le mêlant avec d'autres remèdes : c'est ainsi que joint au nitre , il devient un excellent spécifique dans l'hydropisie.

Veut-on guérir l'épilepsie & les maladies spasmodiques ? le *soufre doré* , joint au cinabre , agit comme un remède calmant.

Veut-on attaquer le scorbut ? on peut marier le *soufre doré* avec les sels neutres , avec les anti-scorbutiques.

Veut-on arrêter des pertes ou des dévoiements ? joignez le *soufre doré* avec les absorbans ; enveloppez le tout dans la confécion hyacinthe , & vous aurez un remède assuré dans ces maladies.

Ce médicament convient même dans les maladies inflammatoires de la poitrine & du poumon , & dans tous les cas où le sang épais engorge les vaisseaux ; mais il faut d'abord administrer les remèdes généraux.

Juncker le regarde comme un préservatif assuré contre le catarrhe suffoquant , & contre d'autres maladies où la sérosité & la mucosité surabondante tendent à détruire le ressort des viscères & de la poitrine : aussi son action s'est-elle terminée dans ces cas par des évacuations sensibles , telles que le vomissement , les selles , la sueur , & la transpiration , quoique souvent il ait agi sans exciter aucune évacuation bien marquée.

L'usage indiscret du *soufre doré d'antimoine* , ou du kermès , cause de grands desordres ; il nuit beaucoup aux pléthoriques , à tous ceux qui ont le sang acre & enflammé ; comme aussi aux phthisiques , aux gens délicats , & attaqués de vieilles obstructions , & à tous ceux qui sont menacés de rupture de vaisseaux , de crachement de sang , & d'autres maladies du poumon. On ne doit point l'employer d'abord dans tous ces cas ; il faut auparavant sonder le terrain , & recourir aux remèdes généraux , qui sont la saignée , la purgation réitérée , les lavemens , les tisanes , ou boissons délayantes & adoucissantes , ou antiphlogistiques.

Enfin comme ce remède n'est pas toujours de même main , que tous ne le travaillent pas comme il faut , c'est au médecin à bien connoître celui qu'il employe , & à savoir ses effets ; par exemple , s'il excite le vomissement ou non , s'il est fort chargé de régule ou non. Tous les remèdes antimoniaux demandent à cet égard la même précaution.

D'ailleurs , quelle que fût la préparation , elle seroit toujours à craindre dans plusieurs cas , ainsi que l'expérience l'apprend tous les jours : de-là vient que de grands praticiens redoutent encore ce remède comme un poison , & ne veulent point l'employer qu'ils ne se soient bien assurés de l'état du poumon , du pouls , des forces , du tempérament du malade ; & d'ailleurs ils savent recourir aux correctifs de ce remède , lorsqu'il a trop fatigué le malade ; ils ont soin d'employer les huileux , les opiatiques , les adoucissans , & autres remèdes capables de brider l'action trop violente de ce stimulant. (N)

* ANTIMOINE (*beurre ou huile glaciale d'*). Prenez une partie de régule d'antimoine , & deux parties de sublimé corrosif , le tout réduit en poudre & mêlé ensemble ; chargez-en une cornue jusqu'à la moitié ; que cette cornue ait le cou large & court ; placez cette cornue dans un bain de sable ; ajustez-y un ré-

cipient ; lutez les jointures , & donnez un feu modéré : il distillera une matiere épaisse , qui est le *beurre d'antimoine*. Il prend ensuite une consistance huileuse , & comme glacée ; ce qui lui a fait donner le nom d'*huile glaciale d'antimoine*.

Cette huile est quelquefois si épaisse qu'elle ne coule point , & s'amasse dans le cou de la cornue : alors il en faut approcher un charbon. Si on laisse le mélange de sublimé & de régule exposé à l'air avant que de distiller , on aura un beurre plus liquide.

Quand on appercevra des vapeurs rouges , il faudra déluter les jointures du récipient , & augmenter le feu. Il passera des vapeurs qui se congèleront dans l'eau qu'on aura mise dans le second récipient : ce sera du mercure coulant revivifié du sublimé corrosif.

Si on réitére la distillation du *beurre d'antimoine* , il vient plus clair , & l'on a ce que l'on appelle le *beurre d'antimoine rectifié*. Plus il est rectifié , plus il est clair.

Il est d'une nature très-ignée & corrosive , au point d'être un poison lorsqu'on l'avale : on s'en sert à l'extérieur comme d'un caustique , afin d'arrêter le progrès des gangrenes , des caries , des cancers , &c. Voyez CAUSTIQUE.

Digéré avec trois fois son poids de très-fine poudre , il fait la teinture de pourpre *antimoine* , secret infiniment estimé par M. Boyle , comme un souverain vomitif.

Le même *beurre* se précipite , au moyen de l'eau chaude en poudre blanche , pesante , ou chaux appelée *mercurius vita* , & poudre d'*algaroth* , qui est censé un violent émétique. Voyez ALGAROTH.

Du *beurre d'antimoine* se prépare aussi le bésoard minéral , en dissolvant le *beurre* corrigé avec l'esprit de nitre : ensuite séchant la matiere dissoute , appliquant encore de l'esprit de nitre , & le réitérant une troisième fois , la poudre blanche qui demeure enfin entretenue presque rouge environ demi-heure , est le *bezoardicum minéral*. Voyez BESOARD.

* ANTIMOINE (*Cinabre d'*) : prenez trois parties de sublimé corrosif , & deux d'*antimoine* crud , le tout réduit en poudre & mêlé ; mettez le mélange dans une cornue dont la moitié reste vuide ; & après y avoir ajusté un récipient , donnez un feu doux d'abord , qui fera distiller le *beurre d'antimoine*. Quand vous appercevrez les vapeurs rouges , délutez , & changez de récipient : poussez le feu dessus & dessous la cornue , jusqu'à ce qu'elle rougisse , dans l'intervalle de trois heures : laissez ensuite éteindre le feu , & refroidir les vaisseaux. Cela fait , vous trouverez le *cinabre d'antimoine* sublimé à la partie supérieure de la cornue vers son cou , mettez ce *cinabre* sur un feu de fable en digestion , il deviendra plus rouge & plus parfait.

Si vous faites fondre du *beurre d'antimoine* en l'approchant du feu , & que vous le versiez dans l'eau chaude , il s'y dissoudra , l'eau se troublera & blanchira ; ensuite il se précipitera une espèce de poussière blanche : décantez la liqueur , lavez la poussière qui reste au fond dans plusieurs eaux ; faites-la sécher , & vous aurez la *poudre d'algaroth* , & selon d'autres , d'*algaroth*. C'est Victor Algeroth , Medecin de Verone , qui est l'auteur de cette poudre , qu'on appelle aussi *mercure de vie* & *poudre angélique*. Elle purge violemment ; & l'on peut y recourir quand les autres émétiques ont été employés sans effet. Sa dose est depuis un grain jusqu'à huit dans les maladies soporeuses , l'apoplexie , l'épilepsie , &c. Voyez BESOARD MINÉRAL cette préparation d'*antimoine*.

* ANTIMOINE (*fleur d'*) est un *antimoine* pulvérisé & sublimé dans un aludel ; ses parties volatiles s'attachent au pot à sublimer. Voyez FLEUR & SUBLIMATION.

C'est de plus un puissant vomitif , d'une singulière efficacité dans les cas de manie , & le grand remède à quoi plusieurs sont redevables de leur grande réputation.

On fait une autre sorte de *fleur de régule d'antimoine* avec le sel antimonial sublimé comme devant ; ce qui fait un remède tant soit peu plus doux que le précédent. Van-Helmont nous donne aussi une préparation de *fleurs d'antimoine purgatives* Voyez DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL.

ANTIMOINE (*Fleurs de régule martial d'*). Ces fleurs sont sudorifiques & diaphorétiques ; on en fait usage dans les fièvres malignes & éruptoires , & toutes les fois qu'il est besoin de pousser par la peau. On les ordonne aussi dans les fièvres intermittentes peu de tems avant l'accès. La dose est de dix grains.

Mais souvent ce remède excite le vomissement , & n'est pas si sûr qu'on le pense. (N)

ANTIMOINE (*Fleurs fixes d'*) , ou purgatif de Van-Helmont. Prenez dix-huit grains d'*antimoine* diaphorétique , seize grains de résine de scammonée , sept grains de creme de tartre ; faites du tout une poudre menue.

Cette poudre se prend sans la mêler avec aucun acide ; & si elle faisoit trop d'effet , on modéreroit son action par le moyen d'un acide. On doit la donner avant l'accès des fièvres intermittentes , & ménager si bien le tems , que son opération finisse un instant avant le tems que l'accès a coutume de venir. Elle guérit toujours la fièvre quarte , si l'on en croit Van-Helmont , avant la quatrième prise , & toutes les fièvres intermittentes & continues. Mais ses effets ne sont pas si surprenans que ce Chimiste l'a fait accroire. (N)

* ANTIMOINE (*La céruse ou chaux d'*) est le régule distillé avec de l'esprit de nitre dans un fourneau de fable : ce qui demeure après que toutes les fumées sont épuisées , est une poudre blanche , qui étant doucement lavée , est la céruse que l'on cherche. Elle est diaphorétique , & plusieurs la mettent sur le même pié que le bésoard minéral.

* ANTIMOINE REVIVIFIÉ , *antimonium resuscitatum* , se prépare avec des fleurs d'*antimoine* , & le sel ammoniac digéré en vinaigre distillé , ensuite exhalé , & le demeurant adouci par l'ablution : il est émétique , quelquefois sudorifique , & bon dans les cas de manie.

Toutes ces préparations d'*antimoine* , quelque âpre qu'il soit tout seul , peuvent néanmoins être gouvernées de sorte qu'elles n'operent que peu ou insensiblement. L'effet n'en sera apperçu que quand elles auront passé dans les plus petits vaisseaux ; & c'est alors qu'elles ont la vertu de combattre la goutte , la vérole & les écrouelles , &c. Voyez PURGATIF.

ANTIMOINE (*Magistère d'*). Le *magistère* ou précipité d'*antimoine* fait par l'esprit de nitre , étant bien édulcoré par plusieurs effusions d'eaux bouillantes , purge & fait vomir comme le kermès , à la dose de trois ou quatre grains ; & le même *magistère* fait avec l'eau régale ordinaire , étant de même bien lavé , purge par les selles à la même dose ; & donné à la dose d'un grain , il agit comme diaphorétique. Ce remède a été donné avec succès dans les hôpitaux à de petits enfans attaqués de maladies d'obstruction & de fièvre ; ils en ont été soulagés & guéris en prenant ce remède à la dose d'un grain , & le répétant selon le besoin.

Le kermès minéral est un vrai *magistère d'antimoine* , ou une précipitation de soufre doré ; & ce kermès bien rectifié , n'est pas différent de l'*antimoine* dissous par un alkali quelconque , dont on aura eu soin de séparer la partie réguline. Voyez KERMÈS MINÉRAL.

ANTIMOINE en poudre & en tablettes. Prenez de l'*antimoine* de Hongrie marqué de belles aiguilles , &

brillant, divisez-le sur le porphyre, lavez-le plusieurs fois & faites-le sécher ensuite dans une étuve; porphyrisez de nouveau cette poudre, & mêlez-la avec autant de sucre, jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus de brillant.

Cette poudre est vantée depuis long-tems comme un spécifique excellent dans plusieurs maladies du poulmon, & sur-tout dans l'asthme: c'est un fondant excellent.

Kunkel s'en est servi avec succès par le conseil de Sennert, comme on l'a dit ci-dessus.

Cette poudre se réduit en *tablettes* avec le sucre rosat; & ces tablettes sont connues dans quelques villes d'Allemagne sous le nom de *tablettes de Kunkel*, sur-tout à Francfort & à Nuremberg.

Ces *tablettes* sont bonnes pour le rachitis & la nouïre des enfans, pour l'obstruction des glandes & dans les fleurs blanches. On fera bien de les joindre avec des alkalis fixes, & d'interdire aux malades les acides pendant leur usage.

Il y a un grand nombre d'autres préparations d'*antimoine* dont il sera fait mention à leurs articles particuliers. (N)

ANTIMONARCHIQUE, adj. (*Hist. & politiq.*) ce qui s'oppose ou résiste à la monarchie ou au gouvernement royal. *Voyez* MONARCHIE.

L'*antimonarchique* est fréquemment usité dans le même sens que *républicain*. *Voyez* RÉPUBLIQUE. (G)

ANTIMONIAUX, en *Medecine*, préparations d'antimoine, ou médicamens dont l'antimoine est la base ou le principal ingrédient. *Voyez* ANTIMOINE.

Les *antimoniaux* sont principalement d'une nature émétique, quoiqu'ils se puissent préparer de sorte qu'ils deviennent, soit cathartiques, soit diaphorétiques, ou même seulement altératifs. *Voyez* ÉMÉTIQUE, CATHARTIQUE, ANTIMOINE, &c.

Le Docteur Quincy nous assure qu'il n'est point dans la Pharmacie de remède qui leur soit comparable dans les affections maniaques; nul émétique ou cathartique d'aucune autre espèce n'étant assez fort pour de telles maladies, si ce n'est en dose outrée, qui pourroit être dangereuse. *Voyez* MANIE.

On dit qu'une tasse *antimoniale* faite, soit de verre d'antimoine ou d'antimoine préparé avec du salpêtre, quoiqu'elle soit par elle-même une substance difficile à dissoudre, donne une forte qualité cathartique ou émétique à toute liqueur qu'on y verse, sans qu'il en résulte la moindre diminution du poids de la tasse même. (N)

* ANTINOË, ANTINO, ANTINOPOLIS, (*Géog. anc.*) ville d'Egypte dans la Thébaïde. Il n'en reste pas même des ruines qu'on rencontreroit sur les bords du Nil. Elle s'est appelée *Andrianopolis*, *Besanteonus*, & même selon quelques-uns *Besa*.

ANTINOMIE, f. f. *antinomia*, du Grec *ἀντι*, contre & *νόμος*, loi; contradiction entre deux lois ou deux articles de la même loi. *Voyez* LOI.

Antinomie, signifie quelquefois une opposition à toute loi.

C'est en ce sens qu'on a appelé *Antinomiens*, & quelquefois *Anomiens*, une secte d'enthousiastes qui prétendoient que la liberté évangélique les dispensoit de se soumettre aux lois civiles. Tels ont été en Allemagne ces Anabaptistes qui prirent les armes contre les Princes & la Noblesse. *V.* ANABAPTISTES.

On a aussi donné le même nom à ceux qui ont avancé que la vertu morale étant insuffisante pour le salut, on ne devoit point avoir égard à ses motifs: comme s'ils étoient incompatibles avec ceux de la religion, & que la loi de l'Évangile ne fût pas le complément & la perfection de la loi de nature. (G)

ANTINOUS, en *Astronomie*, est une constellation de l'hémisphère boréal, qui avance aussi en partie dans l'hémisphère austral: elle est contiguë à la cons-

tellation de l'aigle, & ne fait proprement avec elle qu'une même constellation. *Voyez* AIGLE & CONSTELLATION.

Antinois est composé de quelques étoiles informes. *Voyez* ÉTOILE.

* ANTIOCHE, ou ANTAKIA, (*Géog. anc. & mod.*) ville ancienne & célèbre de Syrie; il n'en reste presque plus que des ruines. Elle étoit sur l'Oronte, aujourd'hui l'Assi. Long. 55. 10. lat. 36. 20.

ANTIOCHE, ville d'Asie, dans la Pisidie, jadis considérable, aujourd'hui réduite à quelques habitans.

ANTIOCHE, sur le Méandre, ville de Carie, en Asie mineure, aujourd'hui Tachiali.

ANTIOCHE, ville de la Comagene, dans la Syrie: elle porte encore aujourd'hui le même nom.

ANTIOCHE, sur l'Euphrate dans la Syrie; Etienne de Byzance fait mention de dix villes de ce nom: d'autres auteurs en comptent jusqu'à douze.

ANTIOCHE ou MYGDONIE. *Voyez* NISIBE.

ANTIOCHE, (*Pertuis d'*) détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'île d'Oleron, sur la côte méridionale de l'île de Ré.

ANTIOCHIA, ville de l'Amérique meridionale, au royaume de Pompayan.

* ANTIOCHETTA, (*Géog. mod.*) ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramantie, vis-à-vis l'île de Chypre. Long. 45. 45. lat. 36. 42.

ANTIOCHUS LE GRAND se servoit d'un thériaque contre toutes sortes de poisons; la composition en étoit écrite sur une pierre à l'entrée du temple d'Esculape. Voici la recette: prenez thym, opopanax, millet, de chacun deux gros & cinq grains; trefle, un gros deux grains & demi; semence d'arnet, de fenouil, d'anis, de poivre, d'ache, de chacun seize gros & quinze grains; farine d'ers, douze gros trente grains: pulvérisez ces drogues, passez-les par le tamis, & faites-en des trochisques de demi-gros avec de bon vin; la dose est d'un demi-gros dans un quart de pinte de vin. Pline, *lib. XX. cap. 24.* (N)

* ANTIOPIA, (*Géog. anc. & mod.*) ville ancienne de la Palestine, dans la tribu de Nephthali, vers la frontière d'Aser, entre Tyr & Betsaïde. C'étoit la ville principale des Chananéens; ce n'est aujourd'hui qu'un misérable village.

* ANTIPARASTASE, f. f. figure de Rhétorique; qui consiste en ce que l'accusé apporte des raisons pour prouver qu'il devoit plutôt être loué que blâmé, s'il étoit vrai qu'il eût fait ce qu'on lui oppose. (G)

* ANTIPAROS, (*Géog. anc. & mod.*) île de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Paros. *Voyez* CAVERNE.

* ANTI-PAPES, f. m. pl. (*Hist. eccl.*) on donne ce nom à ceux qui ont prétendu se faire reconnoître pour souverains Pontifes, au préjudice d'un Pape légitimement élu; on en compte depuis le troisième siècle jusqu'aujourd'hui, vingt-huit.

* ANTIPACHSU, (*Géog. mod.*) petite île de la mer de Grece, sur la côte d'Épire, vis-à-vis le golfe de l'Arta, entre Corfou & Céphalonie.

ANTIPASTE, f. m. (*Littérat.*) dans l'ancienne poésie, pié composé d'un iambe & d'un trochée, c'est-à-dire, de deux longues entre deux breves, comme dans ce mot *coronare*. *Voyez* PIÉ & VERS. (G)

* ANTIPATHES, ou CORAIL NOIR. *Voyez* CORAIL.

ANTIPATHIE f. f. (*Phys.*) des mots grecs *ἀντι*, contre, & *πάθος*, passion. C'est l'inimitié naturelle, ou l'aversion d'une personne ou d'une chose pour une autre, & dans ce sens l'opposé de la sympathie.

Telle est, dit-on, l'opposition naturelle & réciproque de la salamandre & de la tortue, du crapaud & de la belette, de la brebis & du loup. Telle est l'aversion naturelle & invincible de certaines per-

sonnes, pour les chats, les souris, les araignées, &c. aversion qui va quelquefois jusqu'à les faire évanouir à la vûe de ces animaux.

Porta, (*mag. natur. 20. 7.*) & Merfenne, (*Quæst. comment. in Genes.*) en rapportent d'autres exemples, mais fabuleux & absurdes: un tambour, disent-ils, de peau de loup, fera casser un tambour de peau de brebis; les poules s'envolent au son d'une harpe garnie de cordes faites des boyaux d'un renard, &c. Voyez d'autres exemples plus réels d'*antipathie* sous les art. MUSIQUE, TARENTULE, &c. M. Boyle parle d'une dame qui avoit une grande aversion pour le miel; son medecin, prévenu qu'il entroit beaucoup de fantaisie dans cette aversion, mêla un peu de miel dans une emplâtre qu'il fit appliquer au pié de la dame. Il se repentit bientôt de sa curiosité, quand il vit le fâcheux dérangement que l'emplâtre avoit produit, & que l'on ne put faire cesser qu'en ôtant cette emplâtre. Le docteur Mather raconte qu'une demoiselle de la nouvelle Angleterre s'évanouit en voyant quelqu'un se couper les ongles avec un couteau, quoiqu'elle ne fût nullement émue en les voyant couper avec une paire de ciseaux. *Transf. Philos. n°. 339.*

Nous pourrions accumuler ici beaucoup d'autres exemples d'*antipathie* dont les auteurs sont remplis, & dont nous ne voudrions pas assurer généralement la vérité. Il nous suffit que l'existence des *antipathies* soit un fait certain, & reconnu pour tel.

Les Péripatéticiens enseignent que les *antipathies* proviennent de certaines qualités occultes qui sont inhérentes dans les corps. Voyez OCCULTE, PÉRI-PATÉTICIEN, &c. Voyez aussi SORTILÈGE.

Les philosophes modernes plus sages, avouent qu'ils en ignorent la cause. Quelques-uns ont prétendu l'expliquer, en regardant notre corps comme une espèce de clavecin, dont les nerfs sont les cordes. Le degré de tension des nerfs, différent dans chaque homme, occasionne, disent-ils, un ébranlement différent de la part du même objet; & si cet ébranlement est tel qu'il produise une sensation désagréable, voilà l'*antipathie*. Mais comment un degré de tension plus ou moins grand, & peut-être quelquefois peu différent, produit-il dans deux hommes des sensations tout opposées? voilà ce qu'on n'expliquera jamais. Il ne s'agissoit que d'avouer son ignorance un peu plutôt. (O)

* ANTIPATHIE, haine, aversion, répugnance, s. f. La haine est pour les personnes; l'aversion & l'*antipathie* pour tout indistinctement, & la répugnance pour les actions.

La haine est plus volontaire que l'aversion, l'*antipathie* & la répugnance. Celles-ci ont plus de rapport au tempérament. Les causes de l'*antipathie* sont plus secrètes que celles de l'aversion. La répugnance est moins durable que l'une & l'autre. Nous haïssons les vicioeux; nous avons de l'aversion pour leurs actions; nous sentons de l'*antipathie* pour certaines gens, dès la première fois que nous les voyons: il y a des démarches que nous faisons avec répugnance. La haine noircit, l'aversion éloigne des personnes; l'*antipathie* fait détester; la répugnance empêche qu'on imite. Voyez les Synon. franç.

ANTIPATHIE, terme de Peinture. Voyez ENNEMI.

* ANTIPATRIDE, (*Géog. anc.*) il y a eu deux villes de ce nom; l'une en Palestine, du côté de Jaffa, vers la mer, maintenant ruinée; l'autre en Phénicie, sur la côte de la Méditerranée, à seize milles de Jaffa.

ANTIPERISTALTIQUE, adj. de *ἀντί*, contre, & *περιστάλιος*, comprimant, (*Anat.*) c'est dans les intestins un mouvement contraire au mouvement péristaltique. Voyez VERMICULAIRE. Le mouvement péristaltique est une contraction des fibres des intestins du haut en-bas, & le mouvement *antipéristaltique* en

est une contraction du bas en-haut. Voy. INTESTINS. (L)

ANTIPERISTASE, s. f. dans la Philosophie de l'école, est l'action de deux qualités contraires, dont l'une par son opposition excite & fortifie l'autre. Voyez QUALITÉ.

Ce mot est grec, *ἀντί* *περιστάσις*, & se forme de *ἀντί*, contra, contre, & *περιστάσις*, être autour; comme qui diroit résistance à quelque chose qui entoure ou assiège.

On définit l'*antipéristase* l'opposition d'une qualité contraire à une autre, par laquelle est augmentée & fortifiée celle à qui elle résiste; ou l'action par laquelle un corps auquel un autre résiste, devient plus fort à cause de l'opposition qu'il esluie; ou l'effet de l'activité d'une qualité augmentée par l'opposition d'une autre qualité.

C'est ainsi, disent les philosophes de l'école, que le froid en bien des occasions augmente le degré de la chaleur, & l'humide celui de la sécheresse. Voyez FROID & CHALEUR. C'est ainsi que de la chaux vive prend feu par la simple effusion de l'eau froide. Ainsi le feu est plus viv en hyver qu'en été, par *antipéristase*; & c'est la même cause qui produit le tonnerre & les éclairs dans la moyenne région, où le froid est perpétuel.

Cette *antipéristase* est, comme l'on voit, d'une grande étendue & d'un grand secours dans la philosophie péripatéticienne: il est nécessaire, disent les partisans de cette philosophie, que le froid & le chaud soient l'un & l'autre doués de la faculté de se donner de la vigueur, afin que chacun d'eux la puisse exercer lorsqu'il est comme assiégé par son contraire, & qu'ils puissent prévenir par ce moyen leur mutuelle destruction; ainsi en été le froid chassé de la terre & de l'eau par les brûlantes ardeurs du soleil, se retire dans la moyenne région de l'air, & s'y défend contre la chaleur qui est au-dessus, & contre celle qui est au-dessous de lui: de même en été quand l'air qui nous environne est d'une chaleur étouffante, nous trouvons la qualité contraire dans les souterrains & dans les caves: au contraire en hyver, quand le froid fait geler les lacs & les rivières, l'air enfermé dans les souterrains & les caves devient l'asyle de la chaleur; l'eau fraîchement tirée des puits & des sources profondes en hyver, est non-seulement chaude, mais encore sensiblement fumante. M. Boyle a examiné cette opinion avec beaucoup de soin dans son histoire du froid. Il est certain qu'*a priori*, & la considérant en elle-même indépendamment des expériences alléguées pour soutenir l'*antipéristase*, elle est métaphysiquement absurde; car enfin il est naturel de penser qu'un contraire n'en fortifie point un autre, mais qu'il le détruit.

Il est vrai que pour soutenir la prétendue force que la nature a donnée aux corps pour fuir leurs contraires, on allegue ordinairement que des gouttes d'eau se rapprochent en globules sur une table, & se garantissent elles-mêmes ainsi de leur destruction; mais on explique aisément ce phénomène par d'autres principes plus conformes aux lois de la nature. Voyez ATTRACTION. A l'égard de l'*antipéristase* du froid & de la chaleur, les Péripatéticiens nous les représentent environnés de leur contraire, comme si chacune de ces qualités avoit une intelligence, & prévoyoit qu'en négligeant de rappeler toutes ses forces, & de s'en faire un rempart contre son ennemi, elle périroit inévitablement: c'est-là transformer des agens physiques en agens moraux. L'expérience aussi bien que la raison est contraire à la supposition d'une *antipéristase*. Le grand argument que l'on allegue pour sa défense, est la chaleur que contracte la chaux vive lorsqu'on la met dans l'eau froide. Mais qui pourroit voir, sans en être surpris, à

quel point les hommes ont été paresseux & crédules, en se laissant si long-tems & si généralement aveugler d'une opinion dont il leur étoit si facile de voir la fausseté? Car enfin il n'y a qu'à éteindre la chaux avec de l'eau chaude, pour y voir souvent une ébullition bien plus grande que si l'eau étoit froide.

Lorsqu'on fait geler de l'eau dans un bassin avec un mélange de neige & de sel auprès du feu, l'on prétend que ce feu est l'occasion du degré de froid capable de congeler l'eau: mais il n'est nullement besoin d'une *antipéristase* pour trouver la raison de cette expérience; puisque M. Boyle en a fait un essai qui a parfaitement réussi dans un endroit qui étoit sans feu, & où même, selon toute apparence, il ne s'en étoit jamais allumé.

Autre argument des partisans de l'*antipéristase*. La grêle ne s'engendre qu'en été; la plus basse région de l'air est, suivant les écoles, le lieu où elle se forme: le froid qui regne dans cette région congèle ces gouttes de pluie qui tombent, ce froid étant fort considérable à cause de la chaleur qui regne alors dans l'air voisin de la terre. Voyez à l'article GRÊLE l'explication de ce phénomène. Quant à la fraîcheur que l'on trouve dans les souterrains en été, le thermomètre prouve que le froid y est moindre dans cette saison qu'en hyver; ainsi l'on n'en sauroit conclure une *antipéristase*. Voyez CAVES.

La fumée des eaux qui se tirent des lieux profonds en tems de gelée, ne prouve point qu'elles soient plus chaudes alors que dans la saison où elles ne fument point; cet effet provient non de la plus grande chaleur de l'eau, mais du plus grand froid qui regne dans l'air. C'est ainsi que l'haleine d'un homme en hyver devient très-visible; l'air froid qui l'entoure condense tout d'un coup les vapeurs qui sortent des poumons, & qui dans un tems plus chaud se répandent incontinent dans l'air en particules imperceptibles. Voyez les articles EAU, FROID, EMANATIONS, &c. (O)

ANTIPHONIE, f. f. (Musiq.) ἀντιφωνία, étoit le nom que donnoient les Grecs à cette espece de symphonie qui s'exécutoit à l'octave ou à la double octave, par opposition à celle qui s'exécutoit au simple unisson, & qu'ils appelloient ἰσοφωνία. Voyez SYMPHONIE. Ce mot vient de ἀντί & φωνή, voix, comme qui diroit opposition de voix. (S)

ANTI-PHRASE, f. f. (Gramm.) contre-vérité; ce mot vient de ἀντί, contre, & de φράσις, locution, manière de parler, de φράζω, dico. L'*anti-phrasé* est donc une expression ou une manière de parler, par laquelle en disant une chose on entend tout le contraire; par exemple, la mer Noire sujette à de fréquens naufrages, & dont les bords étoient habités par des hommes extrêmement féroces, étoit appelée le Pont-Euxin, c'est-à-dire mer favorable à ses hôtes, mer hospitalière. C'est pour cela qu'Ovide a dit que le nom de cette mer étoit un nom menteur:

Quem tenet Euxini mendax cognomine littus.

Ovid. Trist. lib. I. vers. 13.

& au lib. III. eleg. xiiij. au dernier vers il dit, Pontus Euxini falso nomine dictus. Cependant Sanctius, & plusieurs autres grammairiens modernes, ne veulent pas mettre l'*anti-phrasé* au rang des figures, & rapportent ou à l'ironie ou à l'euphémisme, tous les exemples qu'on en donne. Il y a en effet je ne sais quoi d'opposé à l'ordre naturel, de nommer une chose par son contraire, d'appeler lumineux un objet parce qu'il est obscur.

La superstition des anciens leur faisoit éviter jusqu'à la simple prononciation des noms qui réveillent des idées tristes, ou des images funestes; ils donnoient alors à ces objets des noms flatteurs, comme pour se les rendre favorables, & pour se faire un

bon augure; c'est ce qu'on appelle *euphémisme*, c'est-à-dire discours de bon augure: mais que ce soit par ironie ou par euphémisme que l'on ait parlé, le mot n'en doit pas moins être pris dans un sens contraire à ce que la lettre présente à l'esprit; & voilà ce que les anciens grammairiens entendoient par *anti-phrasé*. C'est ainsi que l'on dit à Paris de certaines femmes qui parlent toujours d'un air grondeur, c'est une muette de halles, c'est-à-dire une femme qui chante pouille à tout le monde, une vraie harangere des halles; muette est dit alors par *anti-phrasé*, ou si vous l'aimez mieux par ironie: le nom ne fait rien à l'affaire; le mot n'en est pas moins une contre-vérité.

Quant à ce que dit Sanctius, que le terme d'*anti-phrasé* suppose une phrase entière, & ne sauroit être appliqué à un mot seul; il est fort ordinaire de donner à un mot, ou par extension ou par restriction, une signification plus ou moins étendue que celle qu'il semble qu'il devrait avoir selon son étymologie. On en a un bel exemple dans la dénomination des cas des noms; car l'accusatif ne sert pas seulement pour accuser, ni le datif pour donner, ni l'ablatif pour ôter. (F)

ANTIPODES, adj. pl. m. (Géog.) c'est un terme relatif par lequel on entend en Géographie, les peuples qui occupent des contrées diamétralement opposées les unes aux autres. Voyez TERRE & ANTICHTONES.

Ce mot vient du grec; il est composé de ἀντί, contre, & de πούς, ποδός, pié. Ceux qui sont sur des parallèles à l'équateur également éloignés de ce cercle, les uns du côté du midi, les autres du côté du nord, qui ont le même méridien, & qui sont sous ce méridien à la distance les uns des autres de 180 degrés, ou de la moitié de ce méridien, sont *antipodes*, c'est-à-dire ont les piés diamétralement opposés.

Les *antipodes* souffrent à-peu-près le même degré de chaud & de froid; ils ont les jours & les nuits également longs, mais en des tems opposés. Il est midi pour les uns, quand il est minuit pour les autres; & lorsque ceux-ci ont le jour le plus long, les autres ont le jour le plus court. Voyez CHALEUR, JOUR, NUIT, &c.

Nous disons que les *antipodes* souffrent à-peu-près, & non exactement, le même degré de chaud & de froid. Car 1°. il y a bien des circonstances particulières qui peuvent modifier l'action de la chaleur solaire, & qui sont souvent que des peuples situés sous le même climat, ne jouissent pourtant pas de la même température. Ces circonstances sont en général la position des montagnes, le voisinage ou l'éloignement de la mer, les vents, &c. 2°. Le soleil n'est pas durant toute l'année à la même distance de la terre; il en est sensiblement plus éloigné au mois de Juin, qu'au mois de Janvier: d'où il s'ensuit que, toutes choses d'ailleurs égales, notre été en France doit être moins chaud que celui de nos *antipodes*, & notre hyver moins froid. Aussi trouve-t-on de la glace dans les mers de l'hémisphère méridional à une distance beaucoup moindre de l'équateur, que dans l'hémisphère septentrional.

L'horison d'un lieu étant éloigné du zénith de ce lieu de 90 degrés, il s'ensuit que les *antipodes* ont le même horison. Voyez HORIZON.

Il s'ensuit encore que quand le soleil se leve pour les uns, il se couche pour les autres. Voyez LEVER & COUCHER.

Platon passe pour avoir imaginé le premier la possibilité des *antipodes*, & pour être l'inventeur de ce nom. Comme ce philosophe concevoit la terre sphérique, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour conclure l'existence des *antipodes*. Voyez TERRE.

La plupart des anciens ont traité cette opinion avec

avec un souverain mépris ; n'ayant jamais pu parvenir à concevoir comment les hommes & les arbres subsistoient suspendus en l'air les piés en haut ; en un mot , tels qu'ils paroissent devoir être dans l'autre hémisphère.

Ils n'ont pas fait réflexion que ces termes *en-haut* , *en-bas* , sont des termes purement relatifs , qui signifient seulement *plus loin* ou *plus près* du centre de la terre , centre commun où tendent tous les corps pesans ; & qu'ainsi nos *antipodes* n'ont pas plus que nous la tête *en-bas* & les piés *en-haut* , puisqu'ils ont comme nous les piés plus près du centre de la terre , & la tête plus loin de ce même centre. Avoir la tête *en-bas* & les piés *en-haut* , c'est avoir le corps placé de manière que la direction de la pesanteur se fasse des piés vers la tête : or c'est ce qui n'a point lieu dans les *antipodes* ; car ils sont poussés comme nous vers le centre de la terre , suivant une direction qui va de la tête aux piés.

Si nous en croyons Aventinus , Boniface archevêque de Mayence & légat du pape Zacharie , dans le huitième siècle , déclara hérétique un évêque de ce tems , nommé *Virgile* , pour avoir osé soutenir qu'il y avoit des *antipodes*.

Comme quelques personnes employoient ce fait , quoique mal à propos , pour prouver que l'Eglise n'étoit pas infallible , un anonyme a crû pouvoir le révoquer en doute dans les *Mémoires de Trévoux*.

Le seul monument , dit l'auteur anonyme , sur lequel ce fait soit appuyé , ainsi que la tradition qui nous l'a transmis , est une lettre du pape Zacharie à Boniface : « S'il est prouvé , lui dit le souverain pontife dans cette lettre , que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'autres hommes sous cette terre , un autre soleil , & une autre lune ; assemblez un concile ; condamnez-le ; chassez-le de l'Eglise , après l'avoir dépouillé de la prêtrise , &c. ». L'auteur que nous venons de citer , prétend que cet ordre de Zacharie demeura sans effet , que Boniface & Virgile vécutrent dans la suite en bonne intelligence , & que Virgile fut même canonisé par le pape. *Mémoires de Trévoux* , Janv. 1708.

L'anonyme va plus loin : il soutient que , quand même cette histoire seroit vraie , on ne pourroit encore accuser le pape d'avoir agi contre la vérité & contre la justice ; car , dit-il , les notions qu'on avoit alors des *antipodes* étoient bien différentes des nôtres. « Les démonstrations des Mathématiciens donneroient lieu aux conjectures des Philosophes : ceux-ci assuroient que la mer formoit autour de la terre deux grands cercles qui la divisoient en quatre parties ; que la vaste étendue de l'Océan & les chaleurs excessives de la zone torride empêchoient toute communication entre ces parties ; en sorte qu'il n'étoit pas possible que les hommes qui les habitoient , fussent de la même espèce & provinssent de la même tige que nous. Voilà , dit cet auteur , ce que l'on entendoit alors par *antipodes* ».

Ainsi parle l'anonyme , pour justifier le pape Zacharie : mais toutes ces raisons ne paroissent pas fort concluantes. Car la lettre du pape Zacharie porte , selon l'anonyme même , ces mots : *S'il est prouvé que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'autres HOMMES SOUS cette terre , condamnez-le*. Le pape ne reconnoissoit donc point d'*antipodes* , & regardoit comme une hérésie d'en soutenir l'existence. Il est vrai qu'il ajoute ces mots , *un autre soleil , une autre lune*. Mais 1°. quelqu'un qui soutient l'existence des *antipodes* , peut très-bien soutenir qu'ils ont un autre soleil & une autre lune que nous ; comme nous disons tous les jours , que le soleil d'Ethiopie n'est pas le même que celui de France , c'est-à-dire que l'action du soleil est différente , & agit en différens tems sur ces deux pays ; que la lune de Mars &

celle de Septembre sont différentes , &c. Ainsi ces mots *un autre soleil , une autre lune* , pouvoient bien , & selon Virgile , & dans la lettre du pape même , avoir un sens très-simple & très-vrai. Ces mots , *un autre soleil sous notre terre* , ne signifient pas plus deux soleils , que ces mots , *un autre monde sous notre terre* , ne signifient une AUTRE TERRE SOUS NOTRE TERRE.

Enfin il est plus que vraisemblable que c'étoit-là en effet le sens de Virgile , puisqu'en admettant la terre sphérique & l'existence des *antipodes* , c'est une conséquence nécessaire qu'ils aient le même soleil que nous , lequel les éclaire pendant nos nuits. Aussi l'anonyme supprimant dans la suite de sa dissertation ces mots *sous notre terre* , qu'il avoit pourtant rapportés d'abord , prétend que le pape n'a pas nié les *antipodes* , mais seulement qu'il y eût d'autres hommes , *un autre soleil , une autre lune*. 2°. Quand même Virgile auroit soutenu l'existence réelle d'un autre soleil & d'une autre lune pour les *antipodes* , il n'y auroit eu en cela qu'une erreur physique , à la vérité assez grossière , mais qui ne mérite pas , ce me semble , le nom d'hérésie ; & en cas que le pape eût voulu la qualifier telle , il devoit encore distinguer cette prétendue hérésie de la vérité que soutenoit Virgile sur l'existence des *antipodes* ; & ne pas mêler tout ensemble dans la même phrase , ces mots , *d'autres hommes sous notre terre , un autre soleil , & une autre lune*.

A l'égard de l'opinion générale où l'apologiste anonyme prétend que l'on étoit alors sur les *antipodes* , que conclure de-là , sinon que le pape étoit comme tous les autres dans l'erreur sur ce sujet , mais qu'il n'en étoit pas plus en droit de prendre pour article de foi une opinion populaire & fautive , & de vouloir faire condamner Virgile comme hérétique , pour avoir soutenu la vérité contraire.

Enfin la bonne intelligence vraie ou prétendue , dans laquelle Boniface & Virgile vécutrent depuis , ne prouve point que le pape Zacharie ne se soit pas trompé , en voulant faire condamner Virgile sur les *antipodes*. Si Virgile se retracta , c'est peut-être tant pis pour lui.

Dans toutes ces discussions , je suppose les faits exactement tels que l'anonyme les raconte ; je n'ignore point que l'opinion la plus généralement reçue est que le pape condamna en effet Virgile pour avoir soutenu l'existence des *antipodes* ; & peut-être cette opinion est-elle la plus vraie : mais la question dont il s'agit , est trop peu importante pour être examinée du côté du fait.

Je suis fort étonné que l'anonyme n'ait pas pris un parti beaucoup plus court & plus sage : c'étoit de passer condamnation sur l'article du pape Zacharie , & d'ajouter que cette erreur physique du pape ne prouve rien contre l'infailibilité de l'Eglise. Nous soutenons le mouvement de la terre , quoique les livres saints semblent attribuer le mouvement au soleil ; parce que dans ce qui n'est point de foi , les livres saints se conforment au langage ordinaire. De même , quoique le pape ait pu se tromper sur une question de Cosmologie & de Physique , on ne sauroit en conclure que l'Eglise & les conciles généraux qui la représentent , ne soient pas infailibles dans les matières qui regardent la foi. Voyez sur cela les décisions du concile de Constance , & les articles de l'assemblée du clergé 1682. Cette réponse est tranchante , & je ne comprends pas comment elle n'est point venue à l'anonyme.

Pour en venir aux sentimens des premiers chrétiens sur les *antipodes* , il paroît qu'ils n'étoient point d'accord entre eux sur ce sujet. Les uns , plutôt que d'admettre les inductions des Philosophes , nioient jusqu'aux démonstrations des Mathématiciens sur la sphéricité de la terre. Ce fut le parti que Lactance

prit, comme on peut s'en assurer par le xxxvj. chap. du livre III. de ses Inst. D'autres s'en tinrent à révoquer en doute les conjectures des Philosophes; c'est ce que fit S. Augustin, comme on voit au chap. jx. du livre XVI. de la Cité de Dieu. Après avoir examiné s'il est vrai qu'il y ait des Cyclopes, des Pygmées & des nations qui ayent la tête en bas & les piés en haut; il passe à la question des *antipodes*, & il demande si la partie inférieure de notre terre est habitée. Il commence par avoüer la sphéricité de la terre; il convient ensuite qu'il y a une partie du globe diamétralement opposée à celle que nous habitons: mais il nie que cette partie soit peuplée; & les raisons qu'il en apporte, ne sont pas mauvaises pour un tems où on n'avoit point encore découvert le nouveau monde. Premièrement, ceux qui admettent des *antipodes*, dit-il, ne sont fondés sur aucune histoire. 2°. Cette partie inférieure de la terre peut être totalement submergée. 3°. Admettre des *antipodes*, & conséquemment des hommes d'une tige différente de la nôtre, (car les anciens regardant la communication de leur monde avec celui des *antipodes*, comme impossible, la première supposition entraînoit la seconde) c'est contredire les saintes écritures qui nous apprennent que toute la race humaine descend d'un seul homme. Telle est l'opinion de ce pere de l'Eglise.

On voit par-là que saint Augustin se trompoit en croyant que les *antipodes* devoient être d'une race différente de la nôtre. Car enfin ces *antipodes* existent, & il est de foi que tous les hommes viennent d'Adam. A l'égard de la maniere dont ces peuples ont passé dans les terres qu'ils habitent, rien n'est plus facile à expliquer; on peut employer pour cela un grand nombre de suppositions toutes aussi vraisemblables les unes que les autres. Au reste nous remarquerons ici que S. Augustin condamne à la vérité, comme hérétique, l'opinion qui feroit venir les *antipodes* d'une autre race que de celle d'Adam; mais il ne condamne pas comme telle, celle qui se borneroit purement & simplement à l'existence des *antipodes*. S'il avoit pensé à séparer ces deux opinions, il y a grande apparence qu'il se feroit déclaré pour la seconde.

Quoi qu'il en soit, quand même il se feroit trompé sur ce point peu important de la Géographie, ses écrits n'en feront pas moins respectés dans l'Eglise, sur-tout ce qui concerne les vérités de la foi & de la tradition; & il n'en fera pas moins l'Oracle des Catholiques contre les Manichéens, les Donatistes, les Pélagiens, Semi-pélagiens, &c.

Nous pouvons ajouter à cela, que les PP. de l'Eglise n'étoient pas les seuls qui rejettassent la possibilité des *antipodes*.

Lucrece avoit pris ce parti long-tems avant eux, comme il paroît par la fin du I. livre, vers. 10. 60. &c. Voyez aussi le livre de Plutarque, de *Facie in orbe lunæ*. Pline réfute la même opinion, liv. II. c. lxxv.

Ce qu'il y a de plus propre aux *antipodes*, & en quoi seulement nous les considérons ici, c'est d'être dans des lieux diamétralement opposés entr'eux sur le globe terrestre; de maniere qu'ayant mené une perpendiculaire ou une verticale à un lieu quelconque, & qui par conséquent passe par le zénith de ce lieu, l'endroit opposé de la surface du globe que cette verticale prolongée ira couper, en soit l'*antipode*. Tout le reste n'est qu'accessoire à cette idée dans la supposition énoncée ou tacite de la sphéricité de la terre; car si la terre n'est point une sphere, si c'est un sphéroïde elliptique, applati, ou allongé vers les poles, il n'y a plus d'*antipodes* réciproques; c'est-à-dire, par exemple, qu'ayant mené une ligne par le zénith de Paris & par le centre de cette ville, qui est dans l'hémisphère boréal, cette ligne ira couper l'hémisphère austral en un point qui sera l'*antipode* de Pa-

ris, mais dont Paris ne fera pas l'*antipode*; ainsi l'égalité réciproque de position, de latitude, de jour & de nuit dans les hémisphères opposés à six mois de différence, & tout ce qu'on a coutume de renfermer dans l'idée des *antipodes*, comme inséparable, ne l'est plus, & doit effectivement en être séparé dès que l'on déroge à la sphéricité de la terre. Il ne faut qu'un peu d'attention pour s'en convaincre.

Tout ceci est fondé sur ce que la sphere, ou pour simplifier cette théorie, le cercle, est la seule figure régulière que tous les diamètres passans par son centre coupent à angles droits. Donc en toute figure terminée par une autre courbe, dans l'ellipse par exemple, la perpendiculaire menée à un de ses points ou à sa tangente, excepté les deux axes qui répondent ici à la ligne des poles, ou à un diamètre quelconque de l'équateur, ne sauroit passer par son centre, ni aller rencontrer la partie opposée du méridien elliptique à angles droits: donc le nadir de Paris n'est pas le zénith de son *antipode*, & réciproquement. Si l'on élevoit au milieu de Paris une colonne bien perpendiculaire à la surface de la terre, elle ne feroit pas dans la même ligne que celle qu'on élèveroit pareillement au point *antipode* de Paris: mais elle en déclinerait par un angle plus ou moins grand, selon que l'ellipse ou le méridien elliptique différeroit plus ou moins du cercle. La latitude de l'un & de l'autre de ces deux points différera donc en même raison, & conséquemment la longueur des jours & des nuits, des mêmes saisons, &c.

Les lieux situés à l'un & l'autre pole, ou sur l'équateur, en sont exceptés; parce que dans le premier cas, c'est un des axes de l'ellipse qui joint les deux points; & que dans le second il s'agit toujours d'un cercle, dont l'autre axe de l'ellipse est le diamètre; le sphéroïde quelconque applati ou allongé étant toujours imaginé résulter de la révolution du méridien elliptique autour de l'axe du monde. Voyez *hist. acad.* 1741. (O)

ANTIPTOSE, f. f. figure de Grammaire par laquelle, dit-on, on met un cas pour un autre, comme lorsqu'il est dit (Æn. V. v. 451.) *It clamor cælo*, au lieu de *ad cælum*. Ce mot vient de *ἀντι*, pour, & de *πτῶσις*, cas. On donne encore pour exemple de cette figure, *Urbem quam statuo vestra est*, Æn. L. I. v. 573, *urbem* au lieu de *urbs*. Et Térence au prologue de l'*Andrienne* dit: *Populo ut placerent, quas fecisset fabulas*, au lieu de *fabula*. On trouve aussi, *Venit in mentem illius diei* pour *ille dies*. Mais Sanctius, liv. IV. & les Grammairiens philosophes, qui à la vérité ne sont pas le grand nombre, & même la méthode de P. R. regardent cette prétendue figure comme une chimere & une absurdité qui détruiroit toutes les règles de la Grammaire. En effet les verbes n'auroient plus de régime certain; & les écoliers qu'on reprendroit pour avoir mis un nom à un cas, autre que celui que la règle demande, n'auroient qu'à répondre qu'ils ont fait une *antiptose*. *Figura hæc*, dit Sanctius, liv. IV. c. xiiij. *latinos canones excedere videtur; nihil imperitius; quod figmentum si esset verum, frustra quereremus quem casum verba regerent*.

Nous ne connoissons d'autres figures de construction que celles dont nous parlerons au mot CONSTRUCTION.

Le même fonds de pensée peut souvent être énoncé de différentes manieres: mais chacune de ces manieres doit être conforme à l'analogie de la langue. Ainsi l'on trouve *urbs Roma* par la raison de l'identité: *Urbs* est alors considéré adjectivement, *Roma quæ est urbs*; & l'on trouve aussi *urbs Romæ*, in oppido Antiochia. Cic. *Butroti ascendimus urbem*. Virh. Alors *urbs* est considéré comme le nom de l'espece; nom qui est ensuite déterminé par le nom de l'individu.

Parmi ces différentes manieres de parler, si nous

en rencontrons quelqu'une de celles que les Grammairiens expliquent par l'*antiptose*, nous devons d'abord examiner s'il n'y a point quelque faute de copie dans le texte ; ensuite avant que de recourir à une figure aussi déraisonnable, nous devons voir si l'expression est assez autorisée par l'usage, & si nous pouvons en rendre raison par l'analogie de la langue. Enfin entre les différentes manières de parler autorisées, nous devons donner la préférence à celles qui sont le plus communément reçues dans l'usage ordinaire des bons auteurs.

Mais expliquons à notre manière les exemples ci-dessus, dont communément on rend raison par l'*antiptose*.

A l'égard de *it clamor cælo* ; *cælo* est au datif, qui est le cas du rapport & de l'attribution, c'est une façon de parler toute naturelle ; & Virgile ne s'en est servi que parce qu'elle étoit en usage en ce sens, aussi-bien que *ad cælum* ou *in cælum*. Ne dit-on pas aussi, *mittere epistolam alicui*, ou *ad aliquem* ?

Urbem quam statuo vestra est, est une construction très-élégante & très-régulière, qu'il faut réduire à la construction simple par l'ellipse ; & pour cela il faut observer que le relatif *qui*, *quæ*, *quod*, n'est qu'un simple adjectif métaphysique ; que par conséquent il faut toujours le construire avec son substantif, dans la proposition incidente où il est : car c'est un grand principe de syntaxe, que les mots ne sont construits que selon les rapports qu'ils ont entr'eux dans la même proposition ; c'est dans cette seule proposition qu'il faut les considérer, & non dans celle qui précède, ou dans celle qui suit : ainsi si l'on vous demande la construction de cet exemple trivial, *Deus quem adoramus*, demandez à votre tour qu'on en acheve le sens, & qu'on vous dise, par exemple, *Deus quem adoramus, est omnipotens* ; alors vous ferez d'abord la construction de la proposition principale, *Deus est omnipotens* ; ensuite vous passerez à la proposition incidente & vous direz, *nos adoramus quem Deum*.

Ainsi le relatif *qui*, *quæ*, *quod*, doit toujours être considéré comme un adjectif métaphysique, dont le substantif est répété deux fois dans la même période, mais en deux propositions différentes ; & ainsi il n'est pas étonnant que ce nom substantif soit à un certain cas dans une de ces propositions, & à un cas différent dans l'autre proposition, puisque les mots ne se construisent & n'ont de rapport entr'eux que dans la même proposition.

Urbem quam statuo, vestra est. Je vois là deux propositions, puisqu'il y a deux verbes : ainsi construisons à part chacune de ces propositions ; l'une est principale, & l'autre incidente ; *vestra est*, ou *est vestra*, ne peut être qu'un attribut. Le sens fait connaître que le sujet ne peut être que *urbs* : je dirai donc, *hæc urbs est vestra, quam urbem statuo*.

Par la même méthode j'explique le passage de Térence, *ut fabula, quas fabulas fecisset, placerent populo*. C'est donc par l'ellipse qu'il faut expliquer ces passages, & non par la prétendue *antiptose* de Despautere & de la foule des Grammatistes.

Pour ce qui est de *venit in mentem illius diei*, il y a aussi ellipse ; la construction est *memoria, cogitatio, ou recordatio hujus diei venit mentem*. (F)

ANTIQUAIRE, f. m. est une personne qui s'occupe de la recherche & de l'étude des monumens de l'antiquité, comme les anciennes médailles, les livres, les statues, les sculptures, les inscriptions, en un mot ce qui peut lui donner des lumières à ce sujet. V. ANTIQUITÉ ; voyez aussi MONUMENT, MÉDAILLE, INSCRIPTION, SCULPTURE, STATUE, &c.

Autrefois il y avoit différentes autres espèces d'*antiquaires* : les libraires ou les copistes, c'est-à-dire ceux qui transcrivoient en caractères beaux & lisi-

bles ce qui avoit auparavant été seulement écrit en notes, s'appelloient *antiquaires*. Voyez LIBRAIRE. Ils furent aussi dénommés *calligraphi*. Voyez CALLIGRAPHE. Dans les principales villes de la Grece & de l'Italie, il y avoit d'autres personnes distinguées que l'on appelloit *antiquaires*, & dont la fonction étoit de montrer les antiquités de la ville aux étrangers, de leur expliquer les inscriptions anciennes, & de les assister de tout leur pouvoir dans ce genre d'érudition.

Un établissement si utile au public & si flateur pour les curieux, méritoit bien d'avoir lieu parmi nous. Pausanias appelle ces *antiquaires* ἐξήγητας : les Siciliens leur donnoient le nom de *mystagogi*. (G)

ANTIQUÉ, adj. en général ancien. Voyez ANCIEN & ANTIQUITÉ.

ANTIQUÉ, f. f. est principalement en usage parmi les Architectes, les Sculpteurs & les Peintres : ils l'employent pour exprimer les ouvrages d'Architecture, de Sculpture, de Peinture, &c. qui sont d'un tems où les Arts avoient été portés à leur perfection par les plus beaux génies de la Grece & de Rome ; savoir, depuis le siècle d'Alexandre le grand jusqu'au règne de l'empereur Phocas, vers l'an de Notre-Seigneur 600, que l'Italie fut ravagée par les Goths & les Vandales.

Antique dans ce sens est opposé à *moderne*. C'est ainsi que nous disons un édifice *antique*, un buste, un bas-relief, une manière, une médaille *antique* ; & d'une statue, qu'elle est dans le goût *antique*.

Il nous reste plusieurs antiquités de Sculpture, telles que le Laocoon, la Venus de Medicis, l'Apollon, l'Hercule Farnese, &c.

Mais en fait d'antiquités pittoresques, nous n'avons que la noce Aldobrandine, les figurines de la pyramide de Cestius, le nymphée du palais Barberin, la Venus, une figure de Rome qui occupe le Palladium, & qu'on voit dans le même lieu, quelques morceaux de fresque tirés des ruines d'Adriane, des thermes de Tite & d'Héraclée.

Il s'est trouvé des Sculpteurs qui ont contrefait l'*antique* jusqu'à tromper le jugement du public. On prétend que Michel Ange fit la statue d'un Cupidon, & qu'après en avoir cassé un bras qu'il retint, il enterra le reste de la figure dans un endroit où il savoit qu'on devoit fouiller. Le Cupidon en ayant été tiré, tout le monde le prit pour *antique*. Mais Michel Ange ayant présenté à son tronc le bras qu'il avoit réservé, chacun fut obligé de convenir de sa méprise. Si ce fait est vrai, il prouve combien dès ce tems-là le préjugé étoit favorable à l'antiquité. Notre siècle n'en a rien rabattu ; & si l'on pouvoit, ainsi que Michel Ange, prouver que les morceaux qu'on admire comme antiquités, ne sont que des productions modernes, la plupart de ces antiquités perdrieroient bien-tôt de l'estime où elles sont, & seroient réduites à leur juste valeur.

Antique est quelquefois distingué d'*ancien*, qui signifie un moindre degré d'antiquité, un tems où l'art n'étoit pas encore à sa dernière perfection. Ainsi architecture *antique* n'est souvent autre chose que l'ancienne architecture. Voyez ARCHITECTURE.

Quelques écrivains usent du composé *antiquo-moderne*, en parlant des vieilles églises gothiques & d'autres bâtimens, qu'ils ne veulent pas confondre avec ceux des Grecs & des Romains. (G-P-R)

ANTIQUÉ. On employe ce mot, dans le Blason, en parlant des choses qui ne sont pas de l'usage moderne, comme des couronnes à pointes de rayons, des coëffures anciennes, grecques & romaines, des vêtements, des bâtimens, des niches gothiques, &c. Les armoiries de Montpellier sont une image de Notre-Dame sur son siège à l'*antique* en forme de niche.

L'évêché de Freyffing en Baviere, d'argent au

bufte de more de fable, couronné d'or à l'antique & vêtu de gueules. (V)

ANTIQUER, v. act. c'étoit, en terme d'ancienne reliure, pratiquer avec des fers chauds, sur la tranche dorée ou non dorée d'un livre, des ornemens à ramage ou autres. Cet usage n'a plus lieu; la tranche de nos livres est unie.

ANTIQUITÉ, *antiquitas*, (*Hist. anc.*) on se fert de ce terme pour désigner les siècles passés. Voyez AGE, TEMS, ANTIQUE, ANCIEN, &c.

Nous difons en ce sens les héros de l'antiquité, les vestiges ou traces de l'antiquité, les monumens de l'antiquité, &c.

On employe le même mot pour désigner les ouvrages qui nous restent des anciens. Voyez MONUMENS, RESTES, RUINES, &c.

On dit en ce sens, un chef-d'œuvre de l'antiquité, un beau morceau de l'antiquité; l'Italie, la France & l'Angleterre sont pleines d'antiquité.

Antiquité se prend aussi pour l'ancienneté d'une chose, ou pour le long tems qu'il y a qu'elle subsiste. Voyez AGE, TEMS, &c.

On dit en ce sens l'antiquité d'un royaume, d'une coutume, ou d'autres choses pareilles. La plupart des nations se donnent bien plus d'ancienneté qu'elles ne sont en état d'en prouver. On peut dire que le tems présent est l'antiquité du monde, qui, dans les tems qu'on appelle anciens, ne faisoit proprement que de naître, & qui étoit, pour ainsi dire, enfant.

Nous lisons dans Platon, que Solon tenoit d'un prêtre Egyptien que les Athéniens avoient 9000 ans d'ancienneté, & les Saïdes 8000. Pomponius remonte beaucoup plus haut dans les tems, en suivant les traces d'Hérodote. Il compte 330 rois avant Amasis, & il trouve que le monde a plus de 13000 ans. Diodore de Sicile met entre le premier roi d'Egypte & l'expédition d'Alexandre un intervalle de 23000 ans. Diogene Laërce laisse bien loin derrière lui les autres auteurs; il double ce nombre de 23000. Lorsqu'Alexandre entra dans l'Egypte, les prêtres lui prouvent par leurs histoires sacrées, dans lesquelles il étoit fait mention de l'origine de l'empire des Perses, qu'il venoit de conquérir, & de celui de Macédoine, qu'il possédoit par droit de naissance, qu'il avoit l'un & l'autre 8000 ans d'ancienneté. Cependant il est démontré par les meilleurs auteurs, tant historiens que chronologistes, que l'empire des Perses n'avoit pas alors plus de 300 ans, & celui des Macédoniens plus de 500. Au reste on ne doit pas s'étonner que les Egyptiens & les Assyriens soient tombés dans des erreurs chronologiques si ridicules; ceux-ci faisant de 4000 ans la durée des regnes de leurs premiers rois, & ceux-là la supposant de 1200 ans.

Les Chaldéens affûroient au tems d'Alexandre qu'ils avoient 470000 ans d'observations des mouvemens célestes, & qu'ils avoient tiré les horoscopes des enfans nés dans cet énorme intervalle de tems. Mais Callisthene ayant été commis par Aristote à la recherche de ces observations, on trouva qu'elles ne remontoient point au-delà de 1900 ans avant Alexandre. C'est un fait avoué par Porphyre, dont le dessein n'étoit pas assurément de donner de l'autorité aux livres de Moïse. (G)

ANTIQUITÉS, en Architecture, se dit autant des anciens bâtimens qui servent encore à quelqu'usage, comme les temples des Payens dont on a fait des églises, que des fragmens de ceux qui ont été ruinés par le tems ou par les Barbares, comme à Rome les restes du palais Major sur le mont Palatin. Ces antiquités ruinées s'appelloient en latin *rudera*, à cause de leur difformité qui les rend méconnoissables à ceux qui ont lû leurs descriptions dans les auteurs, ou qui en ont vû les figures. (P)

ANTISCIENS, adj. m. pl. (*Géog.*) du grec *ἀντί*, contre, *οἴα*, ombre. On appelle en Géographie Antisciens, les peuples qui habitent de différens côtés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires. Voyez OMBRES.

Ainsi les peuples du nord sont antisciens à ceux du midi: les uns ont leurs ombres à midi dirigées vers le pôle arctique, & les autres les ont dirigées vers le pôle antarctique.

On confond souvent les Antisciens avec les Antécien, ou ceux qui habitent d'un & d'autre côté de l'équateur, & qui ont la même hauteur de pôle. Voy. ANTÉCIENS.

Les Astrologues donnent quelquefois le nom d'antisciens à deux points du ciel également distans d'un tropique; c'est dans ce sens qu'ils disent que les signes du lion & du taureau sont antisciens l'un à l'autre. En effet ces deux signes sont également distans du tropique du cancer. (O)

ANTI-SCORBUTIQUES, adj. (*Med.*) épithète des médicamens auxquels on attribue la propriété de prévenir ou de guérir le scorbut. V. SCORBUT. (N)

ANTI-SIGMA, s. m. (*Gramm.*) ce mot n'est que de pure curiosité; aussi est-il oublié dans le lexicon de Martinius, dans l'ample trésor de Faber, & dans le Novitius. Priscien en fait mention dans son I. liv. au ch. de *litterarum numero & affinitate*. L'empereur Claude, dit-il, voulut qu'au lieu du Ψ des Grecs, on se servît de l'anti-sigma figuré ainsi (C): mais cet empereur ne put introduire cette lettre. *Hinc S præponitur P, & loco Ψ Græcæ fungitur, pro quâ Claudius Cæsar anti-sigma* (*hâc figurâ scribi voluit: sed nulli ausi sunt antiquam scripturam mutare.*)

Cette figure de l'anti-sigma nous apprend l'étymologie de ce mot. On fait que le sigma des Grecs, qui est notre *s*, est représenté de trois manières différentes, σ , ς , & Σ ; c'est cette dernière figure adossée avec une autre tournée du côté opposé, qui fait l'anti-sigma, comme qui diroit deux sigma adossés, opposés l'un à l'autre. Ainsi ce mot est composé de la préposition *ἀντί* & de *σῖγμα*.

Isidore, au liv. I. de ses Origines, c. xx. où il parle des notes ou signes dont les auteurs se sont servis, fait mention de l'anti-sigma, qui, selon lui, n'est qu'un simple C tourné de l'autre côté D . On se fert, dit-il, de ce signe pour marquer que l'ordre des vers vis-à-vis desquels on le met, doit être changé, & qu'on le trouve ainsi dans les anciens auteurs. *Anti-sigma ponitur ad eos versus quorum ordo permutandus est, sicut & in antiquis auctoribus positum invenitur.*

L'anti-sigma, poursuit Isidore, se met aussi à la marge avec un point au milieu D lorsqu'il y a deux vers qui ont chacun le même sens, & qu'on ne fait lequel des deux est à préférer. Les variantes de la Henriade donneroient souvent lieu à de pareils anti-sigma. (F)

* ANTI-SPODE, s. m. (*Chimie.*) terme fait par les anciens à l'imitation de *spode*. Ils entendoient par anti-spode les cendres ou des plantes ou des animaux; de même que le spode étoit la cendre, ou plutôt une fleur métallique impure, que l'on ramassoit dans les boutiques où l'on faisoit le cuivre. Voy. Geoffr. Mat. med. tome I.

ANTI-STROPHE, s. f. (*Gramm.*) ce mot est composé de la préposition *ἀντί*, qui marque opposition ou alternative, & de *στροφή*, *conversio*, qui vient de *στρέφω*, *verto*. Ainsi strophe signifie stance ou vers que le chœur chantoit en se tournant à droite du côté des spectateurs; & l'anti-strophe étoit la stance suivante que ce même chœur chantoit en se tournant à gauche. Voyez ANTI-STROPHE plus bas.

En Grammaire ou élocution, l'anti-strophe ou épistrophe, signifie conversion. Par ex. si après avoir dit le valet d'un tel maître, on ajoûte, & le maître d'un tel

valet, cette dernière phrase est une *anti-strophe*, une phrase tournée par rapport à la première. On rapporte à cette figure ce passage de S. Paul : *Hebræi sunt, & ego. Israelitæ sunt, & ego. Semen Abrahamæ sunt, & ego.* II. Cor. c. xj. vers. 22. (F)

ANTI-STROPHE, (*Bell. Lett.*) terme de l'ancienne poésie lyrique chez les Grecs. L'*anti-strophe* étoit une des trois parties de l'ode, dont les deux autres se nommoient *strophe* & *épode*. La *strophe* & l'*anti-strophe* contenoient toujours autant de vers l'une que l'autre, tous de même mesure, & pouvoient par conséquent être chantées sur le même air, à la différence de l'*épode* qui comprenoit des vers d'une autre espèce, soit plus longs, soit plus courts. Voyez **EPODE**.

L'*anti-strophe* étoit une espèce de réponse ou d'écho relatif tant à la *strophe* qu'à l'*épode*. Les Grecs nommoient *période* ces trois couplets réunis; c'est ce que nous appelions un couplet à trois stances. Voyez **PÉRIODE**. (G)

ANTITACTES, f. m. pl. (*Théolog.*) anciens hérétiques ou Gnostiques, ainsi nommés parce qu'en avouant d'une part que Dieu le créateur de l'univers étoit bon & juste, ils soutenoient d'un autre côté qu'une de ses créatures avoit semé la zizanie, c'est-à-dire créé le mal moral, & nous avoit engagés à le suivre, pour nous mettre en opposition avec Dieu le créateur; & de-là est dérivé leur nom d'*ἀντιτάκται*, je m'oppose, je combats. Ils ajoûtoient que les commandemens de la loi avoient été donnés par de mauvais principes; & loin de se faire scrupule de les transgresser, ils croyoient venger Dieu, & se rendre agréables à ses yeux en les violant. S. Clément d'*Al. lib. III. Stromat.* Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques des III. premiers siècles.* (G)

* **ANTITAUROS**, f. m. (*Géog. anc. & mod.*) montagne de la petite Arménie, séparée du mont Taurus vers le nord, entre l'Euphrate & l'Arsanias. Les habitans de ces contrées l'appellent *Rhoam-Taura*.

* **ANTITHÉES**, f. m. pl. (*Divinat.*) mauvais génies qu'invoquoient les magiciens, dont Arnobe, le seul qui en ait parlé, ne nous en apprend pas davantage.

ANTI-THENAR, nom que les Anatomistes donnent à plusieurs muscles, autrement appelés *adducteurs*. Voyez **ADDUCTEUR**.

Ce mot est grec; il est composé de *ἀντί*, contre, & de *θέναρ*, à cause que ces muscles agissent en antagonistes aux thénars & abducteurs. Voyez **THÉNAR** & **ABDUCTEUR**.

L'*anti-thénar* ou adducteur du pouce de la main s'attache tout le long de l'os du métacarpe, qui soutient le doigt du milieu, à celui du doigt index, & s'insère à la partie latérale de la première, & à la partie supérieure de la seconde phalange du pouce, en recouvrant l'os sésamoïde interne; c'est le *mésothénar*. Winslow, *Exp. an.*

L'*anti-thénar* ou adducteur du gros orteil, s'attache à la partie antérieure de la face inférieure du calcaneum, au grand os cunéiforme, & va se terminer à l'os sésamoïde externe. (L)

ANTITHESE, f. f. (*Bell. Lett.*) figure de Rhétorique, qui consiste à opposer des pensées les unes aux autres, pour leur donner plus de jour. « Les *antitheses* bien ménagées, dit le pere Bouhours, plaisent infiniment dans les ouvrages d'esprit; elles y font à-peu-près le même effet que dans la Peinture les ombres & les jours qu'un bon peintre a l'art de dispenser à-propos, ou dans la Musique les voix hautes & les voix basses, qu'un maître habile fait mêler ensemble ». On en rencontre quelquefois dans Cicéron; par exemple, dans l'oraison pour Cluentius, *vicit pudorem libido, timorem audacia, rationem amentia*; & dans celle pour Murena, *odit populus romanus privatam luxuriam, publicam magnificentiam*

diligit. Telle est encore cette pensée d'Auguste parlant à quelques jeunes féditieux : *audite, juvenes, senem quem juvenem senes audiére.*

Junon dans Virgile résolue de perdre les Troyens, s'écrie :

Flectere si nequeo superos, acheronta movebo.

Quelque brillante au reste que soit cette figure, les grands orateurs, les excellens poètes de l'antiquité ne l'ont pas employée sans réserve, ni semée, pour ainsi dire, à pleines mains, comme ont fait Seneque, Plin le jeune; & parmi les peres de l'église, S. Augustin, Salvien, & quelques autres. Il s'en trouve à la vérité quelquefois de fort belles dans Seneque, telle que celle-ci, *curæ leves loquuntur, ingentes stupent*; mais pour une de cette espèce, combien y rencontre-t-on de misérables pointes & de jeux de mots que lui a arrachés l'affectation de vouloir faire régner par-tout des oppositions de paroles ou de pensées? Perse frondoit déjà de son tems les déclamateurs qui s'amusoient à peigner & à ajuster des *antitheses* en traitant les sujets les plus graves :

crimina raris

Librat in antithetis doctus possuisse figuras.

Parmi nos orateurs, M. Fléchier a fait de l'*antithese* sa figure favorite, & si fréquente qu'elle lui donne par-tout un air manieré. Il plairoit davantage, s'il en eût été moins prodigue. Certains critiques austères opinent à la bannir entièrement des discours, parce qu'ils la regardent comme un vernis éblouissant à la faveur duquel on fait passer des pensées fausses, ou qui altère celles qui sont vraies. Peut-être les sujets extrêmement sérieux ne la comportent-ils pas; mais pourquoi l'exclure du style orné & des discours d'appareil, tels que les complimens académiques, les panegyriques, l'oraison funèbre, pourvu qu'on l'y emploie sobrement, & d'ailleurs qu'elle ne roule que sur les choses, & jamais sur les mots? (G)

ANTITHESE, (*Gramm.*) Quelques grammairiens font aussi de ce mot une figure de fiction, qui se fait lorsqu'on substitue une lettre à la place d'une autre; comme lorsque Virgile a dit *olli* pour *illi*, ce qui fait une sorte d'opposition: mais il est plus ordinaire de rapporter cette figure au métaplasme, mot fait de *μεταπλάσσω*, transformo. (F)

ANTITHÉTAIRE, f. m. (*Droit.*) terme qui se présente souvent dans le titre d'un chapitre des lois de Canus, mais non pas dans le chapitre même. Il signifie un homme qui tâche de se décharger d'un délit en récriminant, c'est-à-dire en chargeant du même fait son propre accusateur. Voyez **RÉCRIMINATION**. (H)

ANTITHÈTE, adj. *antitheton*, opposé, contraire; disposé en forme d'*antithese*. Voyez **ANTITHESE**.

ANTITRAGUS, f. m. dans l'*Anatomie*, est la partie de l'oreille externe opposée au *tragus*. Voyez **TRAGUS** & **OREILLE**. (L)

ANTITRINITAIRES, f. m. pl. (*Théol.*) Les *Antitrinitaires* étoient des hérétiques qui nioient la sainte Trinité, & qui prétendoient qu'il n'y avoit point trois personnes en Dieu. Voyez **TRINITÉ** & **DIEU**.

Les Samosaténiens qui n'admettoient aucune distinction de personnes en Dieu; les Ariens qui nioient la divinité du Verbe; & les Macédoniens qui contes-toient celle du Saint-Esprit, sont, à proprement parler, tous *Antitrinitaires*. Voyez **SAMOSATÉNIENS**, **ARIENS**, &c.

Par *Antitrinitaires* on entend aujourd'hui particulièrement les Sociniens, qu'on appelle encore *Unitaires*. Voyez **SOCINIENS** & **UNITAIRES**.

Christophe Sandius, fameux *Antitrinitaire*, a donné dans un ouvrage posthume intitulé, *Bibliotheca Antitrinitatoriorum*, Bibliothèque des *Antitrinitaires*, une liste digérée par ordre des tems, de tous les So-

cinien ou *Antitrinitaires* modernes, avec un catalogue de leurs ouvrages & un abrégé de leur vie. (G)

ANTITYPE, f. m. (*Théol.*) du grec ἀντίτυπος, formé de la préposition ἀντί, pour, au lieu, & de τύπος, figure; nom qui dans sa propre signification veut dire ce que l'on met à la place d'un type, d'une figure. Voyez TYPE.

On trouve dans le nouveau Testament deux endroits où le mot ἀντίτυπος est employé, & dont le sens a donné lieu à bien des controverses : 1°. dans l'épître aux Hébreux, chap. ix. vers. 24. *Non in manufacta sancta Jesus introivit, exemplaria (græcè ἀντίτυπα) verorum, sed in ipsum cælum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis.* Or τύπος signifie le modèle sur lequel une autre chose est faite, & Dieu avoit ordonné à Moïse de faire le tabernacle & tout ce qu'il contenoit, conformément au modèle qui lui avoit été montré sur la montagne, &c. *Fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.* Exod. xxv. vers. 40. d'où il s'en suit que le tabernacle construit par Moïse, étoit *antitype* par rapport à celui dont Dieu lui avoit tracé le modèle, & type ou figure du ciel, où Jesus-Christ devoit entrer pour intercéder en notre faveur, comme le grand-prêtre des Juifs n'entroit qu'une seule fois chaque année dans le Saint des Saints, afin d'y prier pour le peuple. Une même chose peut donc être à différens égards type & *antitype*; ce qui pourtant ne conclut rien contre le sacrement de l'Eucharistie, qui est quelquefois appelé *antitype* par les PP. grecs, comme on le verra dans l'article suivant.

2°. Dans la première épître de S. Pierre, chap. iij. vers. 21. le baptême est comparé à l'arche de Noé, qui préserva du déluge universel ce patriarche & sa famille; il est appelé dans le grec ἀντίτυπον, ce que la vulgate rend par *similis formæ*. L'arche étoit le type ou la figure, le baptême est l'*antitype* ou l'accomplissement de la figure. (G)

ANTITYPE, ἀντίτυπος, ἀντίτυπα, mots qui se trouvent fréquemment dans les ouvrages des PP. grecs, & dans la liturgie de leur église, pour exprimer l'Eucharistie, même après la consécration; d'où les Protestans ont conclu que ce sacrement n'étoit que la figure du corps de Jesus-Christ.

Il est vrai que ce mot se prend pour figure ou type, & c'est en ce sens que Marc d'Éphèse, le patriarche Jérémie, & plusieurs autres Grecs, disent que dans la liturgie de S. Basile, le pain & le vin sont appelés *antitypes* avant la consécration. Le docteur Smith a remarqué que même après la consécration les Grecs nomment les espèces eucharistiques *antitypes*, & ne croient point la consécration achevée par les paroles de Jesus-Christ, *hoc est corpus meum*; mais après la prière qui les suit, & qu'ils appellent *invocation du S. Esprit*. M. Simon lui a répondu qu'on voit manifestement par la déclaration des Grecs au concile de Florence, qu'ils reconnoissoient que Jesus-Christ étoit réellement dans l'Eucharistie après la consécration, & que leur différend avec les Latins consistoit seulement à savoir, si après la consécration, les symboles devoient être encore appelés *antitypes*: mais en revenant à la propre signification du mot *antitype*, cette difficulté disparoit; car *antitype* étant ce qu'on met à la place d'une figure, c'est-à-dire la réalité, il s'en suit que les symboles, même après la consécration, contiennent cette réalité; ce que S. Chrysostome insinue clairement par ces paroles: *stat sacerdos, typum adimplens & illa verba fundens, virtus autem & gratia Dei est: dicit, hoc est corpus meum. Hoc verbo proposita consecrantur.* D'ailleurs S. Jean Damascène, & les diacres Jean & Epiphane, expliquant dans le VII. concile général quelle avoit été sur ce sujet la pensée des anciens liturgistes grecs, disent que ces auteurs, en nommant l'Eucharistie *antitype*, avoient égard au

tems qui avoit précédé, & non à celui qui suivoit la consécration; en sorte que ces expressions, ἀντίτυπα, que les sacramentaires rendent par celles-ci, *proponentes antitypa*, qui marquent le tems présent, doivent être rendues par ces mots, *nos qui proposuimus antitypa*, qui désignent le tems passé, & par conséquent celui qui a précédé la consécration. Simon, *hist. critiq. de la créance des nat. du Levant.* Tourneli, *trait. de l'Eucharist.* Wuitasse, *trait. de l'Euchar.* part. II. quest. jv. art. 2. (G)

* ANTIVARI, (*Géog. mod.*) ville de la Dalmatie dans la Turquie Européenne, sur le golfe de Venise, à l'opposé de Bari, dans la Pouille. Long. 36. 45. lat. 42.

ANTIVÉNERIENS, adj. (*Med.*) épithète par laquelle on désigne les remèdes qu'on employe contre les maladies vénériennes. Voyez VÉNÉRIEN. (N)

* ANTIUM, (*Géog. anc. & mod.*) ville d'Italie, autrefois considérable, aujourd'hui réduite à des ruines. C'est ce que l'on appelle *Antio Rovinato & Anzio*. *Antium* étoit située, à ce qu'on croit, où l'on a bâti depuis le bourg di *Nettuno*.

* ANTOCO, (*VOLCAN D'*) *Géog. mod.* montagne des Indes dans l'Amérique méridionale, au royaume de Chili, à l'orient d'Angol, qui vomit du feu.

ANTOINE, (*CHEVALIERS DE S.*) *Hist. mod.* ordre établi en 1382 par Albert de Bavière, comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande, &c. qui avoit formé le dessein de faire la guerre aux Turcs. Voyez ORDRE & CHEVALIER. Les chevaliers de cet ordre portoient un collier d'or en forme de ceinture d'hermite, à laquelle pendoit une bequille & une clochette, comme on les représente dans les portraits de S. Antoine.

D'autres écrivains font mention d'un ordre de S. Antoine, qui fut institué dans l'Éthiopie en 370.

ANTOINE (*le feu S.*) Voyez ERESIPELE & FEU.

* ANTOINE, (*Saint*) *Géogr. mod.* petite ville de France dans le Dauphiné, diocèse de Vienne, sur le ruisseau de Furan.

* ANTOINE, (*Saint*) île d'Afrique, la plus septentrionale & la plus occidentale des îles du Cap-Verd.

ANTOIT, f. m. (*Marine.*) C'est un instrument de fer courbe dont on se sert dans la construction des navires, pour faire approcher les bordages près des membres, & les uns près des autres.

Au lieu de cet instrument les Hollandois se servent de chevilles à boucles & à goupilles, qu'ils font passer dans les membres qu'ils percent exprès; & ils font approcher le bordage ou la précinte, du membre où est la cheville, par le moyen des cordes qu'ils y mettent. (Z)

* ANTOFLE DE GIROFLE, (*Commerce.*) c'est le nom qu'on donne aux girofles qui sont restés sur les plantes après la récolte. Ces fruits oubliés continuent de grossir, ils prennent à-peu-près le volume du pouce: alors ils contiennent une gomme dure & noire, d'une odeur agréable & d'un goût aromatique. Les Hollandois donnent le nom de *meres de girofle* à ce que nous appellons *antofles de girofle*.

* ANTONGIL, (*BAIE D'*) *Géog.* grande baie de l'île de Madagascar en Afrique.

* ANTONIA, (*TOUR D'*) *Hist. anc.* le monument le plus magnifique qu'Hérode le Grand ait élevé: c'étoit une tour régulière & forte, à laquelle il donna le nom d'*Antoine* son ami: elle fut bâtie sur la montagne de Jérusalem, appelée auparavant *Barri*. Elle étoit couverte de haut-en-bas de marbre blanc; l'approche en étoit défendue par un mur de trois coudées de haut; l'espace depuis ce mur jusqu'à la tour, étoit de quarante: on avoit pratiqué en-dedans, des salles, des appartemens, & des bains: on la pouvoit regarder comme un beau palais rond, accompagné

à égale distance, de quatre autres tours, dont trois avoient cinquante coudées de haut ; & la quatrième qu'occupoit l'angle du midi & de l'orient, en avoit soixante-dix. Il y avoit aux endroits où ces tours joignoient les galeries du temple, des degrés à droit & à gauche, d'où les soldats romains observoient le peuple dans les jours de fêtes, pour l'empêcher de former quelque entreprise. Le temple étoit comme la citadelle de la ville ; l'*Antonia* étoit comme celle du temple. L'adresse de vingt soldats, d'une enseigne, & d'un trompette de l'armée de Tite, exécuta ce que cent mille hommes eussent tenté vainement : ces vingt-deux braves, à la faveur de la nuit, rassemblerent les ruines des murs de la ville, & les éleverent à la hauteur de la tour, dans laquelle ils entrèrent par ce moyen, tuèrent la garde, & donnerent le signal au reste de l'armée, qui s'approcha de la tour : on employa sept jours à la démolir : avant sa ruine & celle de Jérusalem, on y gardoit les ornemens pontificaux : quand le grand sacrificateur vouloit s'en servir, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'an, le dixième de la lune de Septembre, les Romains les donnoient à condition qu'ils feroient rapportés après la cérémonie. Joseph, *Ant. liv. XX.*

* ANTONIN (SAINT), *Géog. mod.* ville de France, dans le Rouergue, diocèse de Rhodéz, au bord de l'Aveyron. *Long. 18. 25. lat. 44. 10.*

ANTONOMASE, f. f. (*Littérat.*) trope ou figure de Rhétorique, par laquelle on substitue le nom appellatif au nom propre, ou celui-ci au nom appellatif. Voyez FIGURE & NOM.

Par exemple, Sardanapale étoit un roi voluptueux, Néron un empereur cruel ; on donne à un débauché le nom de *Sardanapale* ; à un prince barbare le nom de *Néron*.

Les noms d'orateur, de poète, de philosophe, d'apôtre, sont des noms communs, & qui se donnent à tous ceux d'une même profession ; cependant on applique ces mots à des particuliers comme s'ils leur étoient propres. Par l'orateur, on entend Cicéron ; par le poète, Virgile ; par le philosophe, on entendoit autrefois dans les écoles, Aristote ; & en matière de religion, l'apôtre, sans addition, signifie S. Paul. La liaison que l'habitude a mise entre le nom de Cicéron, & l'idée du prince des orateurs ; entre celui de Virgile, & d'un excellent poète ; de S. Paul, & d'un grand apôtre, font qu'on ne s'y méprend point, & qu'on ne balance pas sur l'attribution de ces titres à ces personnages, préférablement à d'autres. (G)

* ANTRAÏM, (*Géog. mod.*) comté le plus septentrional d'Irlande, dans la province d'Ulster. *Carig-Fergus* en est la capitale.

* ANTRAIN, (*Géog. mod.*) ville de France dans la haute Bretagne, sur la rivière de Coësnon. *Long. 16. 4. lat. 48. 22.*

* ANTRAIN ou ENTRAINS, (*Géog. mod.*) petite ville de France, dans le Nivernois, diocèse d'Auxerre.

* ANTRAVIDA, (*Géog. mod.*) petite ville du Belvédère en Morée, sur la côte du golfe de Clarence, au nord de Castil-Tornese.

ANTRE ou BOTYNOE, sorte de météore. Voyez AURORE BORÉALE.

ANTRE de Highmor (L'), *Anat.* cavité découverte dans le sinus de chaque os de la mâchoire, appelée autrement *sinus maxillaire*. Voyez MAXILLAIRE.

Les Chirurgiens se trompent quelquefois en la prenant pour une carie de l'os, parce qu'ils y pénètrent profondément avec une sonde. Ruyfch, t. III. pag. 204.

L'antre du pylore est une grande cavité dans le fond de l'estomac à droite. Voyez PYLORE. (L)

* ANTRON, (*Géog. anc.*) ville de la Phthotide, sur la côte de Thessalie.

* ANTRUSTIONS, f. m. pl. (*Hist. mod.*) volontaires qui chez les Germains suivoient les Princes dans leurs entreprises. Tacite les désigne par le nom de *compagnons*, la loi Salique par celui d'*hommes qui sont sous la foi du Roi*, les formules de Marculfe par celui d'*antrustions*, nos premiers historiens par celui de *leudes*, & les suivans par celui de *vassaux & seigneurs*.

On trouve dans les lois Saliques & Ripuaires, un nombre infini de dispositions pour les francs, & quelques-unes seulement pour les *antrustions*. On y règle partout les biens des francs, & on ne dit rien de ceux des *antrustions* ; ce qui vient de ce que les biens de ceux-ci se régloient plutôt par la loi politique que par la loi civile, & qu'ils étoient le sort d'une armée, & non le patrimoine d'une famille. Voyez LEUDES, VASSAUX, &c. *L'Esprit des Loix, tom. II, pag. 170.*

* ANUBIS, (*Myth.*) dieu des Egyptiens ; il étoit représenté avec une tête de chien, & tenant un sistré d'une main & un caducée de l'autre. Voyez dans Möreri les conjectures différentes qu'on a formées sur l'origine & la figure bizarre de ce dieu. Cynopolis fut bâtie en son honneur, & l'on y nourrissoit des chiens appelés *les chiens sacrés*. Les Chrétiens & les Payens même se font égayés sur le compte d'*Anubis*. Apulée & Jamblique ont parlé fort indécemment de la confrérie d'*Isis* & d'*Anubis*. Eusebe nomme *Anubis*, *Mercure Anubis*, & avec raison ; car il y a bien de l'apparence que le Mercure des Grecs & l'*Anubis* des Egyptiens ont été le même dieu. Les Romains qui avoient l'excellente politique d'admettre les dieux des peuples qu'ils avoient vaincus, lui souffrirent des prêtres : mais ces prêtres firent une mauvaise fin. Ils se prêtèrent à la passion qu'un jeune chevalier Romain avoit conçue pour une dame Romaine qu'il avoit attaquée inutilement par des soins & par des présents : Pauline, c'est le nom de la Romaine, avoit malheureusement de la dévotion à *Anubis* ; les prêtres corrompus par Mundus, c'est le nom du chevalier, lui persuadèrent qu'*Anubis* avoit des desseins sur elle. Pauline en fut très-flattée, & se rendit la nuit dans le temple, où elle trouva mieux qu'un dieu à tête de chien. Mundus ne put se taire ; il rappella dans la suite à Pauline quelques particularités de la nuit du temple, sur lesquelles il ne lui fut pas difficile de conjecturer que Mundus avoit joué le rôle d'*Anubis*. Pauline s'en plaignit à son mari, & son mari à l'empereur Tibère, qui prit très-mal cette aventure. Les prêtres furent crucifiés, le temple d'*Isis* ruiné, & sa statue & celle d'*Anubis* jettées dans le Tibre. Les empereurs & les grands de Rome se plurent long-tems à se métamorphoser en *Anubis* ; & Volusius sénateur romain, échappa à la proscription des triumvirs sous ce déguisement.

ANUER des perdrix, terme de Chasse ; c'est choisir, quand les perdrix partent, le moment favorable pour les tirer.

* ANVERS, (*Géog. mod.*) ville des Pays-bas, au duché de Brabant, sur l'Escaut. *Longit. 21. 50. lat. 51. 12.*

ANUS, en Anatomie, la plus basse extrémité de l'intestin rectum, ou l'orifice du fondement. Voyez RECTUM & FONDEMENT.

Les Philistins, en rendant l'arche, envoyèrent en présent des *anus* & des rats d'or, pour guérir d'une maladie qui les affligeoit à l'*anus*.

Les muscles de l'*anus* sont les sphincters & les releveurs. Voyez SPHINCTER & RELEVEUR.

ANUS est aussi le nom que l'on a donné à une ouverture du cerveau formée par la rencontre des deux convexités des tubercules antérieurs avec les convexités postérieures des couches des nerfs optiques. Voyez TUBERCULE, &c. (L)

* ANWEILER, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans la basse Alsace, sur la rivière de Queich,

ANXIÉTÉ, f. f. *en Médecine*, inquiétude, angoisse. Voyez ANGOISSE. (L)

* ANZAR, (*Géog. mod.*) ville du Turquestan fort voisine du Catai ou de la Chine septentrionale; Tamerlan y mourut.

* ANZERMA, (*Géog. mod.*) province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, sur la Coca.

ANZERMA ou SAINTE-ANNE D'ANZERMA, petite ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, sur le fleuve Cauca, près du cap Corrente, dans la province d'Anzerma. Longit. 30. 5. latit. 4.

ANZUQUI, ville du Japon, dans la grande île de Nippon, sur la côte orientale du golfe de Meaco.

ANZUQUIAMA, ville du royaume de Mino, bâtie par le roi Nobunanga, qui du royaume Mino passa au royaume du Japon. Les Japonais appelloient le territoire d'Anzuquiama le paradis de Nobunanga. C'étoit en effet une contrée délicieuse, à en juger sur la description du P. de Charleroix, voyez son *hist. du Japon*: mais à la mort de Nobunanga, son superbe palais fut brûlé, & les immenses richesses qu'il contenoit furent pillées. Les Jésuites perdirent dans cet incendie un magnifique séminaire que Nobunanga leur avoit bâti, & où ils élevoient toute la jeune noblesse Japonaise.

A O

AONIDES, (*Myth.*) surnom des Muses, tiré des montagnes de Béotie, appelées les monts Aoniens, d'où cette province elle-même est souvent nommée Aonie. Le culte particulier qu'on rendoit aux Muses, sur ces montagnes, leur fit donner ce titre d'Aonides. (G)

* AONIE, sub. f. (*Géog. anc.*) pays de la Béotie, qui a souvent donné son nom à toute cette province. Il y avoit en Béotie plusieurs montagnes & rivières qui portoient le nom d'Aonie.

* AORASIE des dieux. Le sentiment des anciens sur l'apparition des dieux, étoit qu'ils ne se montrent aux hommes que par derrière, & en se retirant; d'où il s'ensuivoit, selon eux, que tout être non déguisé qu'on avoit le tems d'envisager, & qu'on pouvoit regarder en face, n'étoit pas un dieu. Neptune prend la figure de Calchas pour parler aux deux Ajax, qui ne le reconnoissent qu'à sa démarche par-derrière, quand il s'éloigna d'eux. Venus apparôit à Enée sous les traits d'une chasseuse; & son fils ne la reconnoît que quand elle se retire; sa tête rayonnante, sa robe abattue, & sa divinité, pour ainsi dire, étant trahie par la majesté de sa démarche. Aorasie vient de l'a privatif, & d'οραω, je vois, & signifie invisibilité.

AORISTE, sub. m. terme de Grammaire grecque & de Grammaire française, αοριστος, indéfini, indéterminé. Ce mot est composé de l'a privatif, & de ορος, terme, limite; οριστον, finis; ορισω, je définis, je détermine.

Αοριστος, en grec, est un adjectif masculin, parce qu'on sous-entend κρῖνος, tems, qui en grec est du genre masculin; c'est pour cela qu'on dit aoristus au lieu qu'on dit præteritum & futurum, parce qu'on sous-entend tempus, qui, en latin, est du genre neutre.

Ainsi aoriste se dit d'un tems, & sur-tout d'un prétérit indéterminé: j'ai fait est un prétérit déterminé ou plutôt absolu; au lieu que je fis est un aoriste, c'est-à-dire un prétérit indéfini, indéterminé, ou plutôt un prétérit relatif; car on peut dire absolument j'ai fait, j'ai écrit, j'ai donné; au lieu que quand on dit je fis, j'écrivis, je donnai, &c. il faut ajouter quelque autre mot qui détermine le tems où l'action dont on parle a été faite; je fis hier, j'écrivis il y a quinze jours, je donnai le mois passé.

On ne se sert de l'aoriste que quand l'action s'est

passée dans un tems que l'on considère comme tout-à-fait séparé du tems où l'on parle; car si l'esprit considère le tems où l'action s'est passée comme ne faisant qu'un avec le tems où l'on parle, alors on se fert du prétérit absolu: ainsi on dit j'ai fait ce matin, & non je fis ce matin; car ce matin est regardé comme partie du reste du jour où l'on parle: mais on dit fort bien je fis hier, &c. on dit fort bien, depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, on A FAIT bien des découvertes, & l'on ne diroit pas l'on fit à l'aoriste, parce que dans cette phrase, le tems depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, est regardé comme un tout, comme un même ensemble. (F)

AORNE, f. m. (*Géog. anc.*) ville de la Bactriane, qu'Alexandre prit. Rocher des Indes que ce conquérant emporta d'affaut. Fleuve d'Arcadie qui se jetoit dans le lac Phinée. Lac d'Epire dont les vapeurs étoient si contagieuses qu'elles tuoient les oiseaux en passant. Lac en Italie, aux environs duquel on ne voyoit jamais d'oiseaux. Le lac d'Epire & celui d'Italie s'appellerent Averno.

AORTE, f. f. terme d'Anatomie. Ce mot est formé du grec αορη, qui signifie vaisseau, sac, coffre, &c. c'est un artère qui s'élève directement du ventricule gauche du cœur, & de-là se partage dans toutes les parties du corps. Voyez Pl. Anat.

L'aorte s'appelle autrement la grande artère, parce qu'elle est le tronc duquel sortent les autres artères, comme de leur source, & le grand conduit ou canal par où le sang est porté dans tout le corps. Voyez SANG & CIRCULATION.

L'aorte à sa sortie du cœur se fléchit d'abord à droite, puis à gauche & en-arrière, en formant un arc très-aigu.

On divise ordinairement l'aorte en aorte ascendante, & aorte descendante: l'aorte ascendante prend ce nom depuis sa sortie du cœur, jusqu'à la fin de sa grande courbure; le reste de ce tronc, qui depuis l'arcade s'étend jusqu'à l'os sacrum, s'appelle aorte descendante.

L'aorte descendante se subdivise encore en portion supérieure; savoir, celle qui est située au-dessus du diaphragme; & en portion inférieure, & c'est cette portion qui suit depuis le diaphragme jusqu'à l'os sacrum.

Les branches que l'aorte en général produit immédiatement, sont deux artères coronaires du cœur, deux artères sous-clavières, deux artères carotides, les artères bronchiales, les artères œsophagiennes, les artères intercostales, les diaphragmatiques inférieures, une artère cœliaque, une artère mésentérique supérieure, deux artères rénales, ou artères émulgentes, les artères spermatiques, une artère mésentérique inférieure, les artères lombaires, les artères sacrées, & les deux artères iliaques. Voyez chacune à son article particulier, SOUS-CLAVIERE, CAROTIDE, &c.

Les ossifications ou pétrifications des enveloppes de l'aorte à sa sortie du cœur sont si fréquentes, que certains physiciens pensent que la chose est constante. M. Cowper a néanmoins composé un discours fait exprès, pour montrer qu'une telle ossification est une maladie qui n'arrive jamais sans incommoder la partie dans sa fonction naturelle. Il nous en donne plusieurs exemples; dans l'un elle a produit un pouls intermittent; dans un autre un froid aux extrémités, avec la gangrene, &c. *Philos. Transact.* n^o. 299.

On trouve dans Paschioni, *édit. de Rom.* 1741, une observation de M. Beggi, sur une ossification totale de l'aorte, ornée d'une Planche. (L)

* AOSTE ou HOSTE, (*Géog. anc. & mod.*) autrefois ville, maintenant village situé sur la petite rivière

rivière de Bievre, à une lieue de l'embouchure du Rhone en Dauphiné.

* AOVARA, (*Hist. nat. bot.*) fruit de la grosseur d'un œuf de poule, qui croît avec plusieurs autres dans une grande gouffe, sur une espèce de palmier fort haut & épineux, aux Indes orientales & en Afrique. Lorsque la gouffe est mûre, elle creve, & laisse voir la touffe de fruits charnus, jaunes & dorés. Les Indiens en mangent. Son noyau est dur, osseux, de la grosseur de celui de la pêche, & percé de plusieurs trous aux côtés; il a deux lignes d'épaisseur, & renferme une amande, qui est d'abord agréable au goût, mais qui pique quand on continue de la mâcher, & qui prend la faveur du fassenage. On en tire une espèce d'huile de palme. L'amande de l'*aovara* resserre, & peut arrêter le cours de ventre.

Lemery.

AOÛT, s. m. (*Hist. & Astron.*) sixième mois de l'année de Romulus, & le huitième de celle de Numa & de notre année moderne. Il étoit appelé *sextilis*, à cause du rang qu'il occupoit dans l'année de Romulus; & ce nom lui avoit été conservé dans l'année de Numa. Auguste lui donna son nom, *Augustus*, qu'il conserve encore, & d'où les François ont fait *Août* par corruption. Ce mois, & celui de Juillet, dont le nom vient de Jules César, sont les deux seuls qui aient conservé les noms que les Empereurs leur ont donné: le mois d'Avril s'étoit appelé pendant quelque tems *Neroneus*; le mois de Mai, *Claudius*, &c.

Le soleil pendant ce mois parcourt ou paroît parcourir la plus grande partie du signe du zodiaque, appelé le Lion; & vers la fin de ce mois il entre au signe de la Vierge: mais, à proprement parler, c'est la terre qui parcourt réellement le signe du Verseau, opposé à celui du Lion. Les mois d'*Août* & de Juillet sont ordinairement les plus chauds de l'année, quoique le soleil commence à s'éloigner dès le 21 Juin. On en trouvera la raison à l'article CHALEUR. (O)

Les Anglois appellent le premier jour d'*Août*, qui est la fête de S. Pierre ès liens, *Lammas-day*, comme qui diroit *fête à l'agneau*; apparemment à cause d'une coutume qui s'observoit autrefois dans la province d'York: tous ceux qui tenoient quelque terre de l'église cathédrale, étoient obligés ce jour-là d'amener dans l'église à la grand-messe un agneau vivant pour offrande. (G)

* AOUSTE ou AOSTE, (*Géog.*) ville ancienne d'Italie au Piémont, capitale du *Val-d'Aouste*, au pied des Alpes. Long. 25. 3. lat. 45. 38.

* AOUSTE ou AOSTE, (*Val d'*) *Géog. mod.* partie du Piémont, avec titre de duché. Aouste en est la capitale.

AOUTER, v. n. terme de Jardinage, employé en parlant des plantes qui ont passé le mois d'*Août*. On dit un fruit *aouté*, quand il a pris la couleur qui convient à sa maturité; c'est comme qui diroit *mûr*. Il s'emploie aussi pour des branches d'arbres venues de l'année, qui se sont fortifiées, & qui ne poussent plus. On dit une citrouille, un concombre, un potiron, un melon *aoutés*. (K)

A P

* APACHES, s. m. pl. (*Géog. & Hist.*) peuples de l'Amérique septentrionale au nouveau Mexique, où ils occupent un pays très-étendu, sous les noms d'*Apalhes de Perillo*, au midi; d'*Apaches de Xilla*, d'*Apaches de Navaio*, au nord; & d'*Apaches Vaqueros*, au levant. Voyez la Conq. du Mexiq.

APAGOGE, (*Logiq.*) ἀπαγωγή, composé d'ἀπό, de, & δ'άγω, mener ou tirer. Voyez ABDUCTION.

APAGOGIE, s. f. (*Logique.*) sorte de démonstration, par laquelle on prouve la vérité d'une proposition.

Tome I,

tion, en faisant voir que la proposition contraire est absurde (*Voyez DÉMONSTRATION*); d'où vient qu'on l'appelle aussi *reductio ad impossibile*, ou *ad absurdum*. Voyez RÉDUCTION. (O)

* APALACHE, (*Géog. mod.*) royaume de l'Amérique septentrionale, dans la Floride.

* APAMATUCK, (*Géog. mod.*) rivière de l'Amérique septentrionale dans la Virginie; elle se décharge dans celle de Powathan. Voyez Mat. Diction. Géogr.

* APAMÉE, sur l'Oronte, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Syrie, distante d'Antioche environ de vingt lieues. Les modernes la nomment *Aman* ou *Hama*. Elle n'a de considérable que sa situation.

* APAMÉE, sur le Marfe, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Phrygie: elle est aujourd'hui presque ruinée.

* APEMÉE ou APAMI, (*Géog. anc. & mod.*) ville de la Bythinie sur la Propontide, entre Bourfe & Cyzique. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Myrlea*.

* APAMÉE, (*Géog. anc.*) ville de la Médie, vers la contrée des Parthes. On la nomme aussi *Miana*.

* APAMÉE: on place dans la Mésopotamie deux villes de ce nom; l'une sur l'Euphrate, l'autre sur le Tigre.

APANAGE, s. m. ou, comme on disoit autrefois, APPENNAGE, (*Hist. mod.*) terres que les souverains donnent à leurs puînés pour leur partage, lesquelles sont réversibles à la couronne, faute d'enfants mâles dans la branche à laquelle ces terres ont été données. Ducange dit que dans la basse latinité on disoit *apanere*, *apanamentum*, & *apanagium*, pour désigner une pension ou un revenu annuel qu'on donne aux cadets, au lieu de la part qu'ils devroient avoir dans une seigneurie, qui ne doit point, suivant les lois & coutumes, se partager, mais rester indivise à l'aîné. Hoffman & Monet dérivent ce mot du celtique ou allemand, & disent qu'il signifie *exclurre* & *forclorre* de quelque droit; ce qui arrive à ceux qui ont des *apanages*, puisqu'ils sont exclus de la succession paternelle. Antoine Loyfel, cité par Ménage, croit que le mot *apanager* vouloit dire autrefois *donner des penes* ou *plumes*, & des moyens aux jeunes seigneurs qu'on chassoit de la maison de leurs peres, pour aller chercher fortune ailleurs, soit par la guerre, soit par le mariage.

Nicod & Ménage dérivent ce mot du Latin *panis*, pain, qui souvent comprend aussi tout l'accessoire de la subsistance.

Quelques-uns pensent que les *apanages*, dans leur première institution, ont été seulement des pensions ou des payemens annuels d'une certaine somme d'argent.

Les puînés d'Angleterre n'ont point d'*apanage* déterminé comme en France, mais seulement ce qu'il plaît au roi de leur donner. Voyez PRINCE, &c.

En France même, sous les rois de la première & ceux de la seconde race, le droit de primogéniture ou d'aînesse, & celui d'*apanage*, étoient inconnus; les domaines étoient à-peu-près également partagés entre tous les enfans. Voyez PRIMOGÉNITURE & AINESSE.

Mais comme il en naissoit de grands inconvéniens, on jugea dans la suite qu'il valoit mieux donner aux cadets ou puînés des comtés, des duchés, ou d'autres départemens, à condition de foi & hommage, & de réversion à la couronne à défaut d'héritiers mâles, comme il est arrivé à la première & à la seconde branche des ducs de Bourgogne. A présent même les princes apanagistes n'ont plus leurs *apanages* en souveraineté: ils n'en ont que la jouissance utile & le revenu annuel. Le duché d'Orléans est l'*apanage* ordinaire des seconds fils de France, à moins qu'il ne soit déjà possédé, comme il l'est actuellement, par un ancien apanagiste.

On ne laisse pas d'appeller aussi improprement *apanage*, le domaine même de l'héritier présomptif de la couronne; tel qu'est en France le Dauphiné; en Angleterre la principauté de Galles; en Espagne celle des Asturies; en Portugal celle du Bresil, &c.

On appelle aussi *apanage*, en quelques coutumes, la portion qui est donnée à un des enfans, pour lui tenir lieu de tout ce qu'il pourroit prétendre à la succession.

Paul Emile a remarqué que les *apanages* sont une invention que les rois ont rapportée des voyages d'outre mer. (G-H)

APANAGISTE, f. m. *terme de Droit*, est celui qui possède des fiefs ou autres domaines en apanage. Voyez APANAGE. (H)

* APANTA ou APANTE, (Géog. mod.) province de la terre ferme de l'Amérique méridionale, entre le lac de Parimé & la rivière des Amazones, à l'occident de la province de Caropa.

* APARAQUA, (Hist. nat. bot.) espece de bryone qui croît au Bresil. Ray, *Hist. Plant.*

* APARIA, (Géog. mod.) province de l'Amérique méridionale au Pérou, près de la rivière des Amazones, & de l'endroit où elle reçoit le Curavaie au nord des Pacamores.

À PART, (Littérat.) ou, comme on dit, *à parte*, terme latin qui a la même signification que *seorsim*, & qui est affecté à la Poésie dramatique.

Un *à parte* est ce qu'un acteur dit en particulier ou plutôt ce qu'il se dit à lui-même, pour découvrir aux spectateurs quelque sentiment dont ils ne seroient pas instruits autrement, mais qui cependant est présumé secret & inconnu pour tous les autres acteurs qui occupent alors la scene. On en trouve des exemples dans les Poètes tragiques & comiques.

Les critiques rigides condamnent cette action théâtrale; & ce n'est pas sans fondement, puisqu'elle est manifestement contraire aux regles de la vraisemblance, & qu'elle suppose une surdité absolue dans les personnages introduits avec l'acteur qui fait cet *à parte*, si intelligiblement entendu de tous les spectateurs; aussi n'en doit-on jamais faire usage que dans une extrême nécessité, & c'est une situation que les bons auteurs ont soin d'éviter. Voyez PROBABILITÉ, TRAGÉDIE, COMÉDIE, SOLILOQUE. (G)

APATHIE, f. f. composé d'*a* privatif, & de *πάθος*, *passion*, signifie, dans un sens moral, insensibilité ou privation de tout sentiment passionné ou trouble d'esprit. Voyez PASSION.

Les Stoïciens affectoient une entiere *apathie*; leur sage devoit jouir d'un calme, d'une tranquillité d'esprit que rien ne pût altérer, & n'être accessible à aucun sentiment soit de plaisir ou de peine. Voy. STOÏCIEN, PLAISIR, & PEINE.

Dans les premiers siècles de l'Eglise les Chrétiens adoptoient le terme d'*apathie*, pour exprimer le mépris de tous les intérêts de ce monde, ou cet état de mortification que prescrit l'Evangile; d'où vient que nous trouvons ce mot fréquemment employé dans les écrivains les plus pieux.

Clément d'Alexandrie, en particulier, le mit fort en vogue, dans la vûe d'attirer au Christianisme les Philosophes qui aspiraient à un degré de vertu si sublime.

Le Quiétisme n'est qu'une *apathie* masquée des apparences de la dévotion. Voyez QUIÉTISME. (X)

APATURIES, f. f. (Hist. anc. & Myth.) fête solennelle célébrée par les Athéniens en l'honneur de Bacchus. Voyez FÊTE.

Ce mot vient du grec *ἀπατην*, *fraude*; & l'on dit que cette fête fut instituée en mémoire d'une frauduleuse victoire que Mélanthus roi d'Athènes, avoit remportée sur Xanthus roi de Béotie, dans un combat singulier, dont ils étoient convenus pour termi-

ner un débat qui régnoit entr'eux, au sujet des frontieres de leurs pays; d'où Budée l'appelle *festum deceptionis*, la fête de la tromperie.

D'autres écrivains lui donnent une différente étymologie: ils disent que les jeunes Athéniens n'étoient point admis dans les tribus, le troisième jour de l'*apaturie*, que leurs meres n'eussent juré qu'ils en étoient vraiment les peres; jusqu'alors tous les enfans étoient réputés en quelque façon sans pere, *ἀπατρεις*, circonstance qui donnoit le nom à la fête.

Xenophon, d'ailleurs, nous dit que les parens & les amis s'assembloient à cette occasion, se joignoient aux peres des jeunes gens que l'on devoit recevoir dans les tribus, & que la fête tiroit son nom de cette assemblée; que dans *ἀπατούρια*, *l'a*, bien loin d'être privatif, est une conjonction, & signifie même chose que *ὁμοῦ*, *ensemble*. Cette fête duroit quatre jours: le premier, ceux de chaque tribu se divertissoient ensemble dans la leur, & ce jour s'appelloit *δώρα*: le second, qui se nommoit *ἀνάβυστος*, on sacrifioit à Jupiter & à Minerve: le troisième, *κουρέωτις*, ceux des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe qui avoient l'âge requis, étoient admis dans les tribus: ils appelloient le quatrième jour *ἐπιθεῖα*.

Quelques auteurs ont mal-à-propos confondu les *apaturies* avec les saturnales, puisque les fêtes appelées par les Grecs *κρόσια*, qui répondent aux saturnales des Romains, arrivoient dans le mois de Décembre, & que les *apaturies* se célébroient en Novembre. (G)

* APEIBA, arbre du Bresil qu'on décrit ainsi: *arbor pomifera Brasiliensis, fructu hispido, pomi magnitudine, seminibus plurimis minimis; apeiba Brasiliensibus*. Marg.

Le fruit n'est d'aucun usage; le bois sert à faire des bateaux de pêcheurs, & des radeaux. Ray, *Hist. plant.*

APELLITES, f. f. pl. du latin *appellita*, (Théol.) hérétiques qui parurent dans le second siècle, & qui tirent ce nom d'Apelles leur chef, disciple de Marcion. Ils soutenoient que Jesus-Christ n'avoit pas eu seulement l'apparence d'un corps, comme disoit Marcion, ni une véritable chair; mais qu'en descendant du ciel, il s'étoit fait un corps céleste & aérien, & que dans son ascension ce corps s'étoit résolu en l'air, en sorte que l'esprit seul de J. C. étoit retourné au ciel. Ils nioient encore la résurrection, & professoient la même doctrine que les Marcionites. Voyez ASCENSION & MARCIONITES. (G)

APÈNE, (Hist. anc.) char attelé de deux ou de quatre mules, mis en usage dans les jeux olympiques par les Eléens, qui s'en dégoûtèrent ensuite, soit parce qu'il ne produisoit pas un bel effet, soit parce qu'ils avoient en horreur les mules & les mulets, & qu'ils n'en élevoient point chez eux. Pausanias traite cette invention de moderne, par rapport aux jeux olympiques; car Sophocle dit que Laïus, dans le voyage où il fut tué, montoit un char traîné par deux mules, *ἀπὸν πωλιχόν*. (G)

* APENNIN, adj. pris subst. (Géog. anc. & mod.) chaîne de montagnes qui partage l'Italie dans toute sa longueur, depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité la plus méridionale du royaume de Naples. Toutes les rivières d'Italie y prennent leur source.

* APENRADE ou APENRODE, (Géog. mod.) petite ville de Danemarck, dans la préfecture de même nom & le duché de Sleswick, au fond d'un golfe de la mer Baltique. Long. 27. 1. lat. 55. 4.

APEPSIE, f. f. formé d'*a* privatif, & de *πέψω*, *digérer*, signifie, en Médecine, crudité, indigestion. Voyez DIGESTION.

L'*apepsie* peut se définir un défaut d'appétit, qui empêche que l'aliment pris ne fournisse un chyle propre à former le sang & nourrir le corps. Voyez

NOURRITURE, ESTOMAC, CHYLE, SANG, NUTRITION, &c. (N)

APERCHER, v. act. *terme d'Oiseau*; c'est remarquer l'endroit où un oiseau se retire pour y passer la nuit: on dit j'ai aperché un merle.

* APÉRITIFS, adj. pl. m. (*Medecine.*) On donne cette épithete à tous les médicamens, qui, considérés relativement aux parties solides du corps humain, rendent le cours des liqueurs plus libre dans les vaisseaux qui les renferment, en détruisant les obstacles qui s'y opposent. Cet effet peut être produit par tout ce qui entretient la souplesse & la flexibilité des fibres dont les membranes vasculaires sont composées. On doit mettre dans cette classe les émoulliens & les relâchans, sur-tout si l'on anime leur action par l'addition de quelque substance saline, active, & pénétrante, & qu'on les employe dans un degré de chaleur qui ne soit pas capable de dissiper leurs parties plus volatiles. Ces médicamens operent non-seulement sur les vaisseaux, mais encore sur les liqueurs auxquelles ils donnent, en s'y mêlant, un degré de fluidité qui les fait circuler. Les *apéritifs* conviennent dans tous les cas où l'obstruction est ou la cause ou l'effet de la maladie; ainsi leur usage est très-salutaire dans la fièvre de lait qui survient aux femmes nouvellement accouchées, dans le période inflammatoire de la petite vérole, ou dans le tems de l'éruption: & les évacuans peuvent être compris sous le nom général d'*apéritifs*, parce qu'ils produisent l'effet de ces derniers, par la façon dont on les administre & le lieu où on les applique. Dans ce sens les diurétiques, les sudorifiques, les diaphorétiques, les emmenagogues, les suppuratifs, les corrosifs, les caustiques, &c. appartiendront à la même classe. On y rangera encore les résolutifs, qui, divisant les humeurs épaisses & les forçant de rentrer dans leurs voies naturelles, font à cet égard l'office d'*apéritifs*.

On compte cinq grandes racines *apéritives*. Ces cinq racines sont celles d'ache, de fenouil, de persil, de petit houx, d'asperge; elles entrent dans le sirop qui en porte le nom; elles poussent par les urines & par les regles; elles sont d'un grand usage; on en fait des conserves, des eaux distillées, & le sirop.

Sirop des cinq racines. Prenez de racines d'ache, de fenouil, de persil, de houx, d'asperge, de chacune quatre onces. Faites-les cuire dans quatorze livres d'eau commune, réduites à huit livres. Passez la décoction, & y ajoutez sucre cinq livres. Clarifiez & faites cuire le tout en consistance de sirop. On tire de ces racines par la distillation une eau avec laquelle on pourroit faire le sirop. (N)

* APETOUS ou APETUBES, (*Géog. & Hist.*) peuples de l'Amérique méridionale dans le Bresil, aux environs du gouvernement de *Puerto-Seguro*.

* APEX, (*Hist. anc.*) bonnet à l'usage des Flamines & des Saliens. Pour qu'il tint bien sur leur tête, ils l'attachoient sous le menton avec les deux cordons qu'on lui voit. *Antiquit. Pl. VII. fig. 14.*

Sulpitius, dit Valere Maxime, fut destitué du sacerdoce, parce que l'*apex* lui tomba de la tête pendant qu'il sacrifioit. Selon Servius, l'*apex* étoit une verge couverte de laine qu'on mettoit au sommet du bonnet des Flamines. C'est de-là que le bonnet prit son nom; & les prêtres mêmes, qu'on appella *Flamines*, comme qui diroit *Filamines*, parce que la verge couverte de laine étoit attachée au bonnet avec un fil: il n'est pas besoin d'avertir le lecteur de la inutilité de ces sortes d'étymologies.

APHACA, (*Hist. nat. bot.*) genre de plante à fleur papilionacée. Il s'éleve du fond du calice un pistil qui devient dans la suite une gouffe remplie de semences arrondies. Ajoutez aux caracteres de ce genre, que ses feuilles naissent deux à deux à chaque nœud des tiges, & que ces mêmes nœuds produisent

chacun une main. Tournefort, *Instit. rei herb. Voyez PLANTE. (I)*

* APHACE, (*Géog. anc.*) lieu dans la Palestine, entre Biblos & Persepolis, où Venus avoit un temple, & étoit adorée sous le nom de *Venus aphacite*, par toutes sortes de lascivités auxquelles les peuples s'abandonnoient, en mémoire des caresses que la déesse avoit prodiguées dans cet endroit au bel Adonis.

* APHACITE, (*Mythologie.*) surnom de Venus. Voyez APHACE. Ceux qui venoient consulter *Venus aphacite* jettoient leurs offrandes dans un lac proche Aphace; si elles étoient agréables à la déesse, elles alloient à fond; elles surnageoient au contraire, fût-ce de l'or ou de l'argent, si elles étoient rejetées par la déesse. Zozime qui fait mention de cet oracle, dit qu'il fut consulté par les Palmyriens, lorsqu'ils se revolterent contre l'empereur Aurelien, & que leurs présens allerent à fond l'année qui précéda leur ruine, mais qu'ils surnagerent l'année suivante. Zozime auroit bien fait de nous apprendre encore pour l'honneur de l'oracle, de quelle nature étoient les présens dans l'une & l'autre année: mais peut-être étoient-ils nécessairement de plume quand ils devoient surnager, & nécessairement de plomb quand ils devoient descendre au fond du lac, la déesse inspirant à ceux qui venoient la consulter, de lui faire des présens tels qu'il convenoit à la véracité de ses oracles.

* APHÆREMA, (*Géog. anc. & sacr.*) contrée & ville située sur les frontieres de la Judée & de la Samarie, dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm.

* APHARA, (*Hist. anc. & sacr.*) ville de la tribu de Benjamin.

* APHARSEKIENS ou ARPHASACHIENS, (*Géog. & Hist. sacr.*) peuples de Samarie, venus d'une contrée située entre le Tigre & l'Euphrate; il y eut aussi des peuples de l'Idumée, appelés *Apharsiens* ou *Apharsatèens*; on dit des uns & des autres qu'ils s'opposèrent à la réédification du temple, après la captivité de Babylone.

* APHEA, f. f. (*Mythol.*) divinité adorée par les Crétois & par les Eginetes; elle avoit un temple en Crete. *Aphea*, avant que d'être déesse, fut une Crétoise, appelée *Britomartis*, que sa passion pour la chasse attacha à Diane. Pour éviter la poursuite de Minos qui en étoit éperdument amoureux, elle se jeta dans la mer, & fut reçue dans des filets de pêcheurs. Diane récompensa sa vertu par les honneurs de l'immortalité. *Britomartis* apparut ensuite aux Eginetes qui l'honorèrent sous le nom d'*Aphea*.

* APHEC, (*Géog. anc. & sacr.*) Il y est fait mention de quatre lieux différens en Judée sous ce nom: l'un fut une ville de la tribu d'Asér; l'autre une tour près d'Antipatride; le troisieme, une autre ville aussi de la tribu d'Asér; le quatrieme, une ville de la tribu de Juda.

APHÉLIE, f. m. C'est, en *Astronomie*, le point de l'orbite de la terre ou d'une planete, où la distance de cette planete au Soleil est la plus grande qu'il est possible. Voyez ORBITE.

Aphélie est composé de ἀπό, longè, & de ἥλιος, sol; ainsi lorsqu'une planete est en A, *Planche d'Astron. fig. 1.* comme la distance au Soleil S, est alors la plus grande qu'il est possible, on dit qu'elle est à son *aphélie*. Voyez PLANETE, SOLEIL, &c.

Dans le système de Ptolomée, ou dans la supposition que le Soleil se meut autour de la terre, l'*aphélie* devient l'*apogée*. Voyez APOGÉE. L'*aphélie* est le point diamétralement opposé au périhélie. Voyez PÉRIHÉLIE. Les *aphélies* des planetes premières ne sont point en repos; car l'action mutuelle qu'elles exercent les unes sur les autres, fait que ces points de

leurs orbites font dans un mouvement continuel, lequel est plus ou moins sensible. Ce mouvement se fait *in consequentia*, ou selon l'ordre des signes; & il est selon M. Newton en raison sesquipliquée des distances de ces planetes au Soleil, c'est-à-dire comme les racines quarrées des cubes de ces distances.

Si donc l'*aphélie* de Mars fait 35 minutes, selon l'ordre des signes, relativement aux étoiles fixes, dans l'espace de 100 ans; les *aphélies* de la Terre, de Venus & de Mercure, feront dans le même sens & dans le même intervalle de tems, 18 minutes 36 secondes, 11 minutes 27 secondes, & 4 minutes 29 secondes.

Cependant le mouvement de l'*aphélie* des planetes étant peu considérable, il n'est pas encore parfaitement bien connu des Astronomes. Par exemple, selon M. Newton, le mouvement de l'*aphélie* de Mercure est plus grand qu'on ne l'avoit supposé jusqu'à lui. Ce mouvement déduit de la théorie, est de $1^d 27' 20''$ en 100 ans, à raison de $52'' \frac{1}{2}$ par année.

Les auteurs sont encore bien moins d'accord sur le mouvement de l'*aphélie* de Saturne. M. Newton a fait d'abord celui de Mars de $1^d 58' \frac{1}{2}$ en 100 ans, & il l'a ensuite établi de $33' 20''$. Voyez MARS, SATURNE, VENUS, &c. *Instit. Astron. de M. le Monnier.*

Le docteur Halley a donné une méthode pour trouver géométriquement l'*aphélie* des planetes. *Transact. Philos. n.º. 128.*

Kepler place l'*aphélie* de Saturne pour l'année 1700, aux $28^d 3' 44''$ du Sagittaire: de-la-Hire, au $29^d 14' 41''$.

Celui de Jupiter, au $8^d 10' 40''$ de la Balance: de-la-Hire, au $10^d 17' 14''$.

Celui de Mars, au $0^d 51' 29''$ de la Vierge: de-la-Hire, au $0^d 35' 25''$.

Celui de la Terre, au $8^d 25' 30''$ du Cancer, & celui de Venus, au $3^d 24' 27''$ du Verseau: de-la-Hire place celui-ci au $6^d 56' 10''$.

Celui de Mercure, au $15^d 44' 29''$ du Sagittaire; & de-la-Hire, au $13^d 3' 40''$.

Le mouvement annuel de l'*aphélie* de Saturne est, selon Kepler, de $1' 10''$; celui de Jupiter, de $47''$; celui de Mars, de $1' 7''$; celui de Venus, de $1' 18''$; & celui de Mercure, de $1' 45''$.

Selon de-la-Hire, le mouvement annuel de l'*aphélie* de Saturne est de $1' 22''$: celui de Jupiter de $1' 34''$: celui de Mars de $1' 7''$: celui de Venus de $1' 26''$, & celui de Mercure de $1' 39''$. Voyez l'article APOGÉE, & l'article APSIDE. (O)

APHERESE, f. f. (*Grammaire.*) figure de diction, ἀφαίρεσις, retranchement, ἀφαιρέω, aufero. L'apherese est une figure par laquelle on retranche une lettre ou une syllabe du commencement d'un mot, comme en grec ὀρνῆ, pour ἑορνῆ, qui est le mot ordinaire pour signifier fête. C'est ainsi que Virgile a dit:

Discite justitiam moniti, & non temnere divos.
Æneid. 6. v. 620.

où il a dit *temnere* pour *contemnere*.

Cette figure est souvent en usage dans les étymologies. C'est ainsi, dit Nicot, que de *gibbosus* nous avons fait *bossu*, en retranchant *gib*, qui est la première syllabe du mot latin.

Au reste, si le retranchement se fait au milieu du mot, c'est une *syncope*; s'il se fait à la fin, on l'appelle *apocope*. (F)

* APHÉSIENS, (*Mythol.*) furnom qu'on donnoit quelquefois à Castor & à Pollux, qui présidoient aux barrières d'où l'on partoît dans les courses publiques.

* APHETES, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Ma-

gnésie, dans la Thessalie, sur le golfe de Pagasa, d'où partit le vaisseau des Argonautes; c'est aujourd'hui, *il golfo de Volo.*

* APHIOM-KARAHISSART, (*Géog. mod.*) ville de la Natolie, dans la Turquie Asiatique. Long. $48^d 30'$. Lat. $38^d 25'$.

* APHONIE, f. f. (*Medecine.*) privation de la voix. Ce mot est composé de *a* privatif & de φωνή, voix. L'*aphonie* est une incapacité de produire des sons, qui est toujours accompagnée de la privation de la parole, accident assez commun dans les suffocations hystériques; ou dans un sens moins étendu, c'est une incapacité de produire des sons articulés, qui naît de quelque défaut dans la langue, & dans les autres organes de la parole.

Mais le mouvement d'une partie quelconque n'est diminué ou anéanti que par la diminution ou la cessation du fluide nerveux dans les nerfs de cette partie; d'où il s'ensuit que l'*aphonie* n'a point d'autre cause que la diminution ou la cessation de ce fluide dans les nerfs qui servent aux mouvemens de la langue.

La dissection des cadavres confirme ce sentiment. Un mélancolique dont la tristesse avoit dégénéré en folie, fut frappé d'une *aphonie* qui dura jusqu'à sa mort; quand on le disséqua, on lui trouva le cerveau sec, les nerfs qui vont à la langue plus petits qu'à l'ordinaire.

La paralysie de la langue qui précède ou qui suit l'apoplexie ou l'hémiplégie, est toujours accompagnée d'*aphonie*. Les vieillards & les personnes d'un tempérament affoibli sont sujets à cet accident. S'il paroît seul, il annonce l'apoplexie ou l'hémiplégie. S'il succede à ces maladies, & qu'il soit accompagné de manque de mémoire & d'embarras dans les fonctions de l'esprit, il annonce le retour de ces maladies. La langue est entièrement affectée dans l'apoplexie; elle ne l'est qu'à moitié dans l'hémiplégie.

L'*aphonie* pourra se terminer heureusement, si elle a pour cause la stagnation de quelques humeurs séreuses qui compriment les nerfs de la cinquième paire qui vont à la langue. Elle peut être occasionnée par les suites de la petite vérole, l'interception des sueurs, les catarrhes mal traités, des boutons ou des pustules séreuses rentrées, des efforts violens, des chûtes, des coups; le trop de sang porté à la langue & à la gorge, la suppression des regles, les maladies hystériques, des vers logés dans l'estomac ou les intestins, l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses, les indigestions fréquentes, la frayeur, le refroidissement, l'influence des saisons pluvieuses & des lieux marécageux, &c.

Quant aux pronostics de l'*aphonie*, ils varient selon la cause. L'*aphonie* qui a pour cause la présence des vers est facile à guérir; il en est de même de celle qui accompagne les affections hystériques: mais l'*aphonie* qui naît de la paralysie de la langue, résiste à tous les efforts du medecin, ou ne cede que pour un tems.

Il fuit de ce que nous avons dit plus haut, que pour guérir l'*aphonie*, il faut s'occuper à lever les obstacles, ou dissiper les sérosités qui compriment les nerfs & le cerveau dans l'espece d'*aphonie* qui naît d'une paralysie sur la langue. Pour cet effet, il faut recourir aux saignées, aux clysteres émolliens, aux diurétiques, aux sternutatoires, aux balsamiques propres dans l'affection des nerfs; en un mot, à tous les remedes capables de restituer aux parties affectées leurs fonctions. Pour cet effet, voyez PARALYSIE, HEMIPLEGIE.

* APHORISMES, en Droit & en Medecine, sont de courtes maximes, dont la vérité est fondée sur l'ex-

périence & sur la réflexion, & qui en peu de mots comprennent beaucoup de sens.

* APHOSIATIN, (*Géog. mod.*) port de Romélie, dans la Turquie en Europe, sur la côte de la mer Noire, proche Constantinople, vers le nord.

* APHRACTES, f. m. pl. navires des anciens à un seul rang de rames: on les appelloit *aphractes*, parce qu'ils n'étoient point couverts & n'avoient point de pont; on les distinguoit ainsi des *cataphractes* qui en avoient. Les *aphractes* avoient seulement vers la proue & vers la poupe de petits planchers, sur lesquels on se tenoit pour combattre; mais cette construction n'étoit pas générale. Il y avoit, à ce qu'il paroît, des *aphractes* qui étoient couverts & avoient un pont, avec une de ces avances à leur proue, qu'on appelloit *rostra*. Tite-Live dit d'Octave, qu'étant parti de Sicile avec deux cents vaisseaux de charge & trente vaisseaux longs, sa navigation ne fut pas constamment heureuse; que quand il fut arrivé presqu'à la vûe de l'Afrique, poussé toujours par un bon vent, d'abord il fut surpris d'une bonasse; & que le vent ayant ensuite changé, sa navigation fut troublée, & ses navires dispersés d'un & d'autre côté; & qu'avec ses navires armés d'éperons, il eut bien de la peine à force de rames à se défendre contre les flots & la tempête. Il appelle ici *vaisseaux armés d'éperons*, les mêmes vaisseaux qu'il avoit auparavant appellés *vaisseaux longs*. Il dit d'ailleurs qu'il y avoit des vaisseaux ouverts, c'est-à-dire sans ponts, & qui avoient des éperons; d'où il s'ensuit que la différence des *aphractes* & des *cataphractes* consistoit seulement en ce que ces derniers avoient un pont, & que les premiers n'en avoient point; car pour le *rostrum* & le couvert, il paroît que les *aphractes* les avoient quelquefois, ainsi que les *cataphractes*.

* APARODISÉE, aujourd'hui APISIDIA, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Carie, maintenant sous l'empire du Turc, & presque ruinée.

* APHRODISÉE, ou CAP DE CREUZ, (*Géog. anc. & mod.*) cap de la mer Méditerranée, près de Rose en Catalogne: quelques-uns le confondent avec le port de Vendres, ou le *portus Veneris* des anciens. Voyez CADAGUER.

* APHRODISIENNES, fêtes instituées en l'honneur de Venus Aphrodite. Voyez APHRODITE. Elles se célébroient dans l'île de Chypre & ailleurs. Pour y être invité on donnoit une piece d'argent à Venus, comme à une fille de mauvaise vie, & on en recevoit du sel & une phalle.

* APHRODITE, f. f. (*Myth.*) surnom de Venus, composé de *ἀφρός*, écume; parce que, selon les Poëtes, Venus naquit de l'écume de la mer.

APHROGÉDA, est du lait battu tout-à-fait en écume; c'étoit une médecine de l'ordonnance de Galien. Je crois que c'est plutôt *aphrogala*, mot grec composé de *ἀφρός*, écume, & *γάλα*, lait, écume de lait, préparation inconnue. Peut-être est-ce la crème, peut-être est-ce l'*oxygala* des Romains, qu'ils regardoient comme un remède excellent contre les chaleurs excessives d'estomac, & un très-bon aliment. Ils y mêloient de la neige, à ce que dit Galien. Je crois que nous pourrions donner ce nom à nos crèmes ou fromages glacés, que les anciens ne favoient peut-être pas faire aussi parfaitement que nous les faisons à-présent. Ils cherchoient avec le secours de la neige, à donner un degré de fraîcheur plus sensuel à leurs laitages ou à leurs boissons. (N)

APHTHES, f. m. pl. (*Medecine.*) petits ulcères ronds & superficiels, qui occupent l'intérieur de la bouche. Le siège principal de cet accident est l'extrémité des vaisseaux excrétoires des glandes salivaires, & de toutes les glandes qui fournissent une

humeur semblable à la salive; ce qui fait que non-seulement les levres, les gencives, le palais, la langue, le gosier, la luette, mais même l'estomac, les intestins grêles, & quelquefois les gros, se trouvent attaqués de cette maladie.

La cause de ces accidens est un suc visqueux & acre qui s'attache aux parois de toutes les parties ci-dessus, & y occasionne par son séjour ces especes d'ulceres.

Ce suc visqueux & acre tire ordinairement son origine des nourritures salines, & de tout ce qui peut produire dans les humeurs une acrimonie alkaline; ce qui fait que les gens qui habitent les pays chauds & les endroits marécageux, sont très-sujets aux *aphthes*.

On juge de la malignité des *aphthes* par leur couleur & leur profondeur. Ceux qui sont superficiels, transparens, blancs, minces, séparés les uns des autres, mous, & qui se détachent facilement sans être remplacés par de nouveaux, sont de l'espece la moins dangereuse. Ceux au contraire qui sont blancs & opaques, jaunes, bruns ou noirs, qui se tiennent ensemble & ont peine à se détacher, & auxquels il en succede d'autres, sont d'une espece maligne.

Les enfans & les vieillards sont sujets aux *aphthes*, parce que dans les uns & les autres les forces vitales sont languissantes, & les humeurs sujettes à devenir visqueuses.

Les *aphthes* qui attaquent les adultes, sont ordinairement précédés de fièvre continue, accompagnés de diarrhée & de dysenterie, de nausées, de la perte de l'appétit, de foiblesse, de stupeur & d'assoupissement.

Ettmuler prétend que les *aphthes* des adultes sont souvent la suite des fièvres violentes.

Les remèdes appropriés pour la cure de cette maladie, doivent être humectans, & capables d'amollir & d'échauffer légèrement, afin d'entretenir les forces du malade, & lui occasionner une moiteur continue.

Les gargarismes détersifs & un peu animés d'esprit-de-vin camphré, sont d'un grand secours dans ce cas.

Lorsque l'on est venu à bout de faire tomber les *aphthes*, on rend ces gargarismes un peu plus émoulliens & adoucissans.

Enfin l'on termine le traitement par un purgatif fortifiant, dans lequel Boerhaave recommande la rhubarbe par préférence à tout autre purgatif. (N)

APHYÈ, f. f. (*Hist. nat. Zoolog.*) *aphya*, *apua*, petits poissons de mer que les anciens ont ainsi nommés, parce qu'on croyoit qu'ils n'étoient pas engendrés comme les autres poissons, mais qu'ils étoient produits par une terre limoneuse. Rondelet distingue plusieurs sortes d'*aphyes*.

L'*aphya* vraie, *ἀφύς*, ainsi nommée parce qu'on a prétendu qu'elle naissoit de l'écume de la mer, ou parce qu'elle est blanche: on la nomme *nonnata* sur la côte de Gènes. Ces poissons n'ont pas la longueur du petit doigt; la plupart sont blancs; il y en a de rougeâtres; ils ont les yeux noirs; ils se trouvent dans l'écume de la mer, & ils se rassemblent en très-grande quantité, & s'entrelacent si bien les uns avec les autres, qu'il est difficile de les séparer.

L'*aphye* de goujon, *cobites*, aussi appelée *loche de mer*. Voyez LOCHE DE MER.

L'*anchois* a été mis aussi au nombre des *aphyes*. Voyez ANCHOIS.

L'*aphye* phalérique, aussi appelée *nadelle* ou *metlette*. Voyez NADELLE.

L'*aphye* des muges, des mendales, des surmulets, sont de petits poissons semblables à ceux dont ils portent le nom. On a crû qu'ils naissoient du limon de la terre, dans les étangs desséchés qui étoient recou-

vertes de nouveau par les eaux des pluies. Rondelet. Voyez POISSON. (I)

APHYLLANTHES, (*Hist. nat. botan.*) genre de plante à fleur liliacée, composée de six pétales qui sortent d'un calice écailleux & fait en tuyau; il sort de ce même calice un pistil qui devient dans la suite un fruit en forme de pomme de pin, qui a trois angles, qui s'ouvre en trois parties, & qui est divisé en trois loges, & rempli de semences arrondies. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

* APHYTACOR, (*Hist. nat. bot.*) arbre dont Pline fait mention *lib. XXXI. cap. ij.* & qu'il dit produire de l'ambre.

* APHYTE ou APHYTIS, (*Géog. anc.*) ville de Thrace, dans le voisinage de Pallene, où Apollon avoit un temple célèbre par ses oracles, & où Jupiter-Ammon étoit particulièrement révééré.

* APIDISIA, voyez APHRODISÉE.

* APINE, (*Géog. anc.*) ville de la Pouille, qui fut ruinée par Diomede: Trica eut le même sort, & toutes deux donnerent lieu au proverbe, *Apinæ & Tricæ, choses de peu de valeur.*

* APINEL, (*Hist. nat. bot.*) racine qu'on trouve dans quelques îles de l'Amérique; les sauvages la nomment *yabacani*, & les François *Apinel*, du nom d'un capitaine de cavalerie qui l'apporta le premier en Europe. Si on en présente au bout d'un bâton à un serpent, & qu'il la morde, elle le tue; si on en mâche, & qu'on s'en frote les piés & les mains, le serpent fuira, ou pourra être pris sans péril: jamais serpent n'approchera d'une chambre où il y a un morceau d'*Apinel*. Cette même racine, si utile à la conservation des hommes, seroit, à ce qu'on dit, très-utile encore à leur propagation, si la propagation avoit besoin de ces secours forcés que l'on n'emploie guere suivant les vûes de la nature. *Hist. de l'acad. royale des Sciences, an. 1714.*

* APHRON, (*Hist. nat. bot.*) espece de pavot sauvage dont Pline fait mention *lib. XX. c. xjx.*

APHARTODOCETES, ἀφάρτοδοκῆται, (*Théol.*) Les *Aphartodocetes* sont des hérétiques ennemis jurés du concile de Chalcedoine.

Ce nom est composé des mots grecs ἀφάρτος, incorruptible, & de δοκέω, je crois, j'imagine. On le leur donna parce qu'ils imaginoient que le corps de Jesus-Christ étoit incorruptible, impassible & immortel. Cette secte est une branche de celle des Eutychiens: elle parut en 535. Voyez EUTYCHIEN. (G)

* API, f. m. petite pomme d'un rouge vif d'un côté, & blanche de l'autre, dont la peau est extrêmement fine, la chair tendre, & l'eau douce & sucrée; qui n'a point d'odeur, & n'en prend point, soit qu'on la serre, soit qu'on la pochette; qui dure long-tems, & qui naît sur un arbre qui charge beaucoup, & qui la produit par bouquets: on en garnit le bord des plateaux. Le pommier d'*api* est moins vigoureux que les autres; il lui faut une terre grasse sans être humide. Il ne craint point les grands vents; il donne jusqu'au mois d'Avril. On dit qu'il fut trouvé dans la forêt d'Apie, d'où il a passé dans nos jardins sous le nom d'*api*.

* APIOLE, (*Géogr. anc.*) ville d'Italie dont Tarquin I. se rendit maître, & dont les ruines servirent à jeter les premiers fondemens du capitole.

* APIOS, (*Hist. nat. bot.*) est une espece de thymale qui pousse plusieurs petites tiges basses, menues, rondes, rougeâtres, s'étendant souvent sur la terre. Ses feuilles sont petites, courtes, ressemblantes à celles de la rue sauvage, mais plus petites: ses fleurs naissent à ses sommités; elles sont petites, en godet, découpées en plusieurs parties, & de couleur jaune-pâle. Quand cette fleur est passée, il se forme en sa place un petit fruit relevé de trois coins, lequel se divise en trois loges, qui renferment chacune une

semence oblongue; sa racine est tubéreuse, & a la figure d'une poire, plus menue en-bas qu'en-haut, noire en-dehors, blanche en-dedans, & contenant beaucoup de lait. On a remarqué que quand cette racine est grosse & bien nourrie, la plante qu'elle pousse est petite; & que quand la racine est moins grosse, la plante est plus grande. Elle contient beaucoup de sel essentiel & d'huile, mêlés dans une grande quantité de phlegme & de terre.

La racine de l'*apios* purge avec violence par le vomissement & par les felles. Lemery, *des Drog.*

APIQUER, APPIQUER, v. n. & quelquefois act. Le cable *apique*, c'est-à-dire que le vaisseau approche de l'ancre qui est mouillée, & que le cable étant halé dans le navire, il commence à être perpendiculairement ou à pic. Voyez HUTTER. *Appiquer la vergue de civadiere.* (Z)

* APIS, f. m. (*Myth.*) divinité célèbre des Egyptiens. C'étoit un bœuf qui avoit certaines marques extérieures. C'étoit dans cet animal que l'ame du grand Osiris s'étoit retirée: il lui avoit donné la préférence sur les autres animaux, parce que le bœuf est le symbole de l'agriculture, dont ce prince avoit eu la perfection tant à cœur. Le bœuf *Apis* devoit avoir une marque blanche & carrée sur le front, la figure d'une aigle sur le dos, un nœud sous la langue en forme d'escarbot, les poils de la queue doubles, & un croissant blanc sur le flanc droit: il falloit que la genisse qui l'avoit porté, l'eût conçu d'un coup de tonnerre. Comme il eût été assez difficile que la nature eût rassemblé sur un même animal tous ces caracteres, il est à présumer que les prêtres pourvoyoient à ce que l'Egypte ne manquât pas d'*Apis*, en imprimant secrettement à quelques jeunes veaux les marques requises; & s'il leur arrivoit de différer beaucoup de montrer aux peuples le dieu *Apis*, c'étoit apparemment pour leur ôter tout soupçon de supercherie. Mais cette précaution n'étoit pas fort nécessaire; les peuples ne font-ils pas dans ces occasions tous leurs efforts pour ne rien voir? Quand on avoit trouvé l'*Apis*, avant que de le conduire à Memphis on le nourrissoit pendant quarante jours dans la ville du Nil. Des femmes avoient seules l'honneur de le visiter & de le servir: elles se présentoient au divin taureau dans un deshabilité dont les prêtres auroient mieux connu les avantages que le dieu. Après la quarantaine on lui faisoit une niche dorée dans une barque; on l'y plaçoit, & il descendoit le Nil jusqu'à Memphis: là les prêtres l'alloient recevoir en pompe; ils étoient suivis d'un peuple nombreux: les enfans assez heureux pour sentir son haleine, en recevoient le don des prédictions. On le conduisoit dans le temple d'Osiris, où il y avoit deux magnifiques étables: l'une étoit l'ouvrage de Psammeticus; elle étoit soutenue de statues colossales de douze coudées de hauteur; il y demouroit presque toujours renfermé; il ne se monroit guere que sur un préau, où les étrangers avoient la liberté de le voir. Si on le promenoit dans la ville, il étoit environné d'officiers qui écartoient la foule, & de jeunes enfans qui chantoient ses loüanges.

Selon les livres sacrés des Egyptiens, le dieu *Apis* n'avoit qu'un certain tems déterminé à vivre; quand la fin de ce tems approchoit, les prêtres le conduisoient sur les bords du Nil, & le noyoient avec beaucoup de vénération & de cérémonies. On l'embaumoit ensuite; on lui faisoit des obseques si dispendieuses, que ceux qui étoient commis à la garde du bœuf embaumé, s'y ruinoient ordinairement. Sous Ptolomée Lagus on emprunta cinquante talens pour célébrer les funérailles du bœuf *Apis*. Quand le bœuf *Apis* étoit mort & embaumé, le peuple le pleuroit, comme s'il eût perdu Osiris, & le deuil continuoit jusqu'à ce qu'il plût aux prêtres de montrer son suc-

cesseurs ; alors on se réjouissoit , comme si le prince fut ressuscité , & la fête duroit sept jours.

Cambisè roi de Perse , à son retour d'Ethiopie , trouvant le peuple Egyptien occupé à célébrer l'apparition d'*Apis* , & croyant qu'on se réjouissoit du mauvais succès de son expédition , fit amener le prétendu dieu , qu'il frappa d'un coup d'épée dont il mourut : les prêtres furent vestigés , & les soldats eurent ordre de massacrer tous ceux qui célébroient la fête.

Les Egyptiens consultoient *Apis* comme un oracle ; s'il prenoit ce qu'on lui présentait à manger , c'étoit un bon augure ; son refus au contraire étoit un fâcheux présage. Pline , cet auteur si plein de sagesse & d'esprit , observe qu'*Apis* ne voulut pas manger ce que Germanicus lui offrit , & que ce prince mourut bientôt après ; comme s'il eût imaginé quelque rapport réel entre ces deux événemens. Il en étoit de même des deux loges qu'on lui avoit bâties : son séjour dans l'une annonçoit le bonheur à l'Egypte ; & son séjour dans l'autre lui étoit un signe de malheur. Ceux qui le venoient consulter approchoient la bouche de son oreille , & mettoient les mains sur les leurs , qu'ils tenoient bouchées jusqu'à ce qu'ils fussent sortis de l'enceinte du temple. Arrivés-là , ils prenoient pour la réponse du dieu la première chose qu'ils entendoient.

APLAIGNER , est , dans les Manufactures de Draperies , synonyme à *lainer* ou *parer*. Voyez LAINER.

APLAIGNEUR , f. m. ouvrier occupé , dans les Manufactures de draps ou autres étoffes en laine , à en tirer le poil au sortir des mains du Tisserand. Voy. LAINEUR.

APLANIR. Voyez RÉGALER.

APLESTER , on APLESTRER , c'est déplier & étendre les voiles , appareiller , les mettre en état de recevoir le vent lorsqu'on est prêt de partir. (Z)

APLIQUE , f. f. chez les Metteurs-en-œuvre , c'est une plaque d'or ou d'argent en plein , dans laquelle on a fait plusieurs trous , autour de chacun desquels on fonde une fertissure qui se rabat sur les pierres , pour les retenir dans ces trous. Voyez SERTISSURE.

A-PLOMB , sorte de terme qui sert à désigner la situation verticale & perpendiculaire à l'horison. Voyez HORISON & VERTICAL. Un fil à-plomb qu'on laisse pendre librement , se met toujours dans une situation verticale. C'est de-là qu'est venu cette dénomination. (O)

A-PLOMB , se dit dans l'Écriture d'un caractère mâle dont les pleins sont bien remplis , ayant été formés par une plume qui les a frappés également sur la ligne perpendiculaire , & leur a donné toute la plénitude & tout le produit que comportoit sa situation.

* APLOME , f. f. (Lith.) c'est ainsi qu'on appelle une nappe dont on couvre l'autel dans l'église grecque.

* APLUSTRE , f. m. (Hist. anc.) nom que les anciens donnoient à un ornement qu'on mettoit au plus haut des poupes. Eustathe interprete d'Homere , dit qu'il étoit fait de planches larges & bien travaillées ; & le pere Montfaucon donne pour exemple d'*aplustre* , cet instrument de bois que porte sur son épaule un Triton qui joue du cor , & qui orne le milieu de la troisième poupe , qu'on voit tome IV. page 212. Pl. CXXXIII. On voit un autre *aplustre* , même tome , Pl. suivante ; celui-ci ne ressemble guere au précédent : d'ailleurs le premier *aplustre* , celui de la Pl. CXXXIII. n'occupe pas la partie la plus élevée de la poupe. Il y a d'habiles gens qui ont crû que l'*aplustre* étoit la flèche du vaisseau , ce qui sert à connoître la direction du vent. Je ne fai , dit le P. Montfaucon , si jamais ce mot a été employé dans

le dernier sens : mais je suis sûr que plusieurs auteurs anciens l'ont pris dans le premier sens.

APOBATERION , (Littérat.) ἀποβατήριον , mot purement grec , & qui signifie un discours d'adieu.

Les anciens par ce terme entendoient tout poëme , compliment , ou discours qu'un personnage prêt à quitter sa patrie ou un pays étranger , adressoit à ses parens , amis , ou autres qui lui avoient fait bon accueil. Tel est l'adieu qu'Enée fait à Hélenus & à Andromaque dans le troisième livre de l'Enéide.

Au contraire , le premier discours qu'on tenoit en entrant dans un pays ou au retour d'un voyage , se nommoit *épiatérion*. Voyez EPIATÉRIUM. (G)

* APOBOMIES , (Myth.) de ἀπό , dessous , & de βομὸς , autel ; fêtes chez les Grecs , où l'on ne sacrifioit point sur l'autel , mais à plate-terre & sur le pavé.

APOCALYPSE , f. m. (Théol.) du grec ἀποκάλυψις , révélation ; c'est le nom du dernier livre canonique de l'Écriture. Voyez CANON & BIBLE.

Il contient en vingt-deux chapitres une prophétie touchant l'état de l'Église , depuis l'Ascension de Jesus-Christ au ciel jusqu'au dernier jugement : & c'est comme la conclusion de toutes les saintes Écritures , afin que les fideles reconnoissant la conformité des révélations de la nouvelle alliance avec les prédictions de l'ancienne , soient plus confirmés dans l'attente du dernier avènement de Jesus-Christ. Ces révélations furent faites à l'apôtre S. Jean durant son exil dans l'île de Pathmos , pendant la persécution de Domitien. Voyez RÉVÉLATION.

L'enchaînement d'idées sublimes & prophétiques qui composent l'*Apocalypse* , a toujours été un labyrinthe pour les plus grands génies , & un écueil pour la plupart des commentateurs. On fait par quelles rêveries ont prétendu l'expliquer Drabienis , Joseph Mede , le ministre Jurieu , le grand Newton lui-même. Les secrets qu'elle renferme , & l'explication frivole que tant d'auteurs ont tenté d'en donner , sont bien propres à humilier l'esprit humain.

On a long-tems disputé dans les premiers siècles de l'Église sur l'authenticité & la canonicité de ce livre : mais ces deux points sont aujourd'hui pleinement éclaircis. Quant à son authenticité , quelques anciens la nioient : Cérinthe , disoient-ils , avoit donné à l'*Apocalypse* le nom de *saint Jean* , pour donner du poids à ses rêveries , & pour établir le regne de Jesus-Christ pendant mille ans sur la terre après le jugement. Voyez MILLENAIRES. Saint Denis d'Alexandrie , cité par Eusebe , l'attribue à un personnage nommé *Jean* , différent de l'Évangéliste. Il est vrai que les anciennes copies grecques , tant manuscrites qu'imprimées de l'*Apocalypse* , portent en tête le nom de *Jean le divin*. Mais on fait que les Peres grecs donnent par excellence ce surnom à l'apôtre S. Jean , pour le distinguer des autres évangélistes , & parce qu'il avoit traité spécialement de la divinité du Verbe. A cette raison l'on ajoute , 1°. que dans l'*Apocalypse* S. Jean est nommé par ces termes : *A Jean qui a publié la parole de Dieu , & qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vu de Jesus-Christ ;* caractères qui ne conviennent qu'à l'apôtre. 2°. Ce livre est adressé aux sept églises d'Asie , dont S. Jean avoit le gouvernement. 3°. Il est écrit de l'île de Pathmos , où S. Irénée , Eusebe , & tous les anciens conviennent que l'apôtre S. Jean fut relegué en 95 , & d'où il revint en 98 : époque qui fixe encore le tems où l'ouvrage fut composé. 4°. Enfin plusieurs auteurs voisins des tems apostoliques , tels que saint Justin , S. Irénée , Origene , Victorin , & après eux une foule de peres & d'auteurs ecclésiastiques , l'attribuent à S. Jean l'Évangéliste. Voyez AUTHENTICITÉ & AUTHENTIQUE.

Quant à sa canonicité , elle n'a pas été moins contestée. S. Jérôme rapporte que dans l'église grecque ,

même de son tems, on la révoquoit en doute. Eusebe & S. Epiphane en conviennent. Dans les catalogues des livres saints, dressés par le concile de Laodicée, par S. Grégoire de Nazianze, par S. Cyrille de Jérusalem, & par quelques autres auteurs grecs, il n'en est fait aucune mention. Mais on l'a toujours regardé comme canonique dans l'église latine. C'est le sentiment de S. Justin, de S. Irenée, de Théophile d'Antioche, de Méliton, d'Apollonius, & de Clément Alexandrin. Le troisième concile de Carthage, tenu en 397, l'inféra dans le canon des Ecritures, & depuis ce tems-là l'église d'orient l'a admis comme celle d'occident.

Les Alogiens, hérétiques du deuxième siècle, rejettoient l'*Apocalypse*, dont ils tournoient les révélations en ridicule, surtout celles des sept trompettes, des quatre anges liés sur l'Euphrate, &c. S. Epiphane répondant à leurs investives, observe que l'*Apocalypse* n'étant pas une simple histoire, mais une prophétie, il ne doit pas paroître étrange que ce livre soit écrit dans un style figuré, semblable à celui des prophètes de l'ancien Testament.

La difficulté la plus spécieuse qu'ils opposassent à l'authenticité de l'*Apocalypse*, étoit fondée sur ce qu'on lit au ch. xj. v. 18. *Ecrivez à l'ange de l'église de Thyatire.* Or, ajoûtoient-ils, du tems de l'apôtre S. Jean il n'y avoit nulle église chrétienne à Thyatire. Le même S. Epiphane convient du fait, & répond que l'apôtre parlant d'une chose future, c'est-à-dire de l'église qui devoit être un jour établie à Thyatire, en parle comme d'une chose présente & accomplie, suivant l'usage des prophètes. Quelques modernes ajoûtent, que du tems de S. Epiphane le catalogue des évêques & les autres actes qui prouvoient qu'il y avoit eu une église à Thyatire dès le tems des apôtres, étoient inconnus à ce pere, & que son aveu ne favorise point les Alogiens. Enfin Grotius remarque qu'encore qu'il n'y eût aucune église de Payens convertis à Thyatire quand S. Jean écrivit son *Apocalypse*, il y en avoit néanmoins une des Juifs, semblable à celle qui s'étoit établie à Thessalonique avant que S. Paul y prêchât.

Il y a eu plusieurs *Apocalypses* supposées. S. Clément dans ses hypotyposes parle d'une *Apocalypse* de S. Pierre; & Sozomene ajoûte, qu'on la lisoit tous les ans vers Pâques dans les églises de la Palestine. Ce dernier parle encore d'une *Apocalypse* de S. Paul que les moines estimoient autrefois, & que les Cophites modernes se vantent de posséder. Eusebe fait aussi mention de l'*Apocalypse* d'Adam; S. Epiphane, de celle d'Abraham supposée par les hérétiques Séthiens, & des révélations de Seth & de Marie femme de Noé, par les Gnostiques. Nicéphore parle d'une *Apocalypse* d'Esdras; Gratian & Cédrene d'une *Apocalypse* de Moïse; d'une autre attribuée à S. Thomas; d'une troisième de S. Etienne; & S. Jérôme d'une quatrième, dont on faisoit auteur le prophète Elie. Porphyre dans la vie de Plotin, cite les *Apocalypses* de Zoroastre, de Zostreïn, de Nicothée, d'Allogenes, &c. livres dont on ne connoît plus que les titres, & qui vraisemblablement n'étoient que des recueils de fables. Sixt. senens. lib. II. & VII. Dupin, dissert. prelim. tom. III. & bibliot. des aut. ecclésiast. (G)

APOCHYLINNE, en Pharmacie, suc végétal épais, que l'on appelle dans les boutiques *suc épais*. Voyez SUC ÉPAISSI.

* APOCINOS, nom d'une danse ancienne dont il ne nous est resté que le nom.

APOCOPE, f. f. (Gramm.) figure de diction qui se fait lorsqu'on retranche quelque lettre ou quelque syllabe à la fin d'un mot, comme dans ces quatre impératifs, *dic, duc, fac, fer*, au lieu de *dice, duce, &c. ingenit* pour *ingenit*, *negotit* pour *negotit*, &c.

Ce mot vient de ἀποκοπή, qui est composé de la

préposition ἀπό, & qui répond à l'*a* ou *ab* des Latins; & de κόπω, je coupe, je retranche. (F)

* APOCRÉAS, f. f. (Lithurgie.) c'est la semaine qui répond à celle que nous appellons la septuagésime. Les Grecs l'appellent *apocréas*, ou *privation de chair*, parce qu'après le dimanche qui la suit on cesse de manger de la chair, & l'on use de laitage jusqu'au second jour après la quinquagésime, que commence le grand jeûne de carême. Pendant l'*apocréas*, on ne chante ni triode ni alleluia. Dict. de Trév.

APOCRISIAIRE, f. m. dans l'*Histoire ancienne*, c'étoit un officier établi pour porter & faire les messages, intimer les ordres, ou déclarer les réponses d'un prince ou d'un empereur.

Ce mot est formé du grec ἀποκρισις, *responsum*, réponse; d'où vient qu'il s'appelle souvent en latin *responsalis*, porteur de réponses.

Cet officier devint ensuite chancelier de l'empereur & garda les sceaux. Nous trouvons quelquefois dans un latin barbare *ascreteta*, secrétaire, pour *apocrisarius*. Zozime le définit un secrétaire des affaires étrangères. C'est ce que Vopiscus, dans la vie d'Aurélien, appelle *Notarius secretorum*. Voyez SECRÉTAIRE, &c.

Les patriarches donnerent ensuite ce nom aux diacres qu'ils députoient pour les intérêts de leurs églises, & aux ecclésiastiques qui étoient envoyés de Rome pour traiter des affaires du saint siège: car outre les sôndiacres & les défenseurs que les papes envoient de tems en tems dans les provinces pour y exécuter leurs ordres, ils avoient quelquefois un nonce ordinaire résident à la cour impériale, que les Grecs appelloient *Apocrisaire*, & les Latins *Responsalis*; parce que son emploi n'étoit autre que d'exposer au prince les intentions du pape, & au pape les volontés de l'empereur, & les réponses réciproques de l'un & de l'autre sur ce qu'il avoit à négocier: de sorte que ces *Apocrisaires* étoient, à proprement parler, ce que sont les ambassadeurs ordinaires des souverains & les nonces du pape auprès des princes. Saint Grégoire le grand avoit exercé cet emploi avant que d'être pape, & plusieurs autres l'ont aussi exercé avant leur pontificat. Les *Apocrisaires* n'avoient aucune juridiction à Constantinople (non plus que les nonces n'en ont point en France), si ce n'étoit qu'ils fussent aussi délégués du pape pour le jugement de quelques causes d'importance. Quoiqu'ils fussent nonces du pape, ils cédoient néanmoins aux évêques; comme il parut au concile de Constantinople en 536, où Pélage, *Apocrisaire* du pape Agapet, & le premier de ses nonces apostoliques qu'on trouve dans l'histoire, soucrivit après les évêques. Ces *Apocrisaires* étoient toujours des diacres, & jamais des évêques; car ceux-ci n'étoient employés qu'aux ambassades extraordinaires, ou aux légations. Nous avons remarqué que les patriarches en Orient avoient leur *Apocrisaire*. Ainsi dans le synode tenu à Constantinople l'an 439, Dioscore, *Apocrisaire* de l'église d'Alexandrie, soutint la primatie de son prélat contre celui d'Antioche. On trouve aussi des exemples d'*Apocrisaires* que les papes ont envoyés aux patriarches d'Orient. On a encore donné le nom d'*Apocrisaire* aux chanceliers, que l'on appelloit aussi *Référendaires*. Ainsi S. Oïen est appelé *Apocrisaire* du roi; & Aimoin dit qu'il étoit *Référendaire*. Voyez LÉGAT. Ducange, Gloss. latin. Thomass. Discipl. ecclésiast.

Bingham dans ses Antiquités ecclésiastiques, observe que la fonction d'*Apocrisaire* des papes peut avoir commencé vers le tems de Constantin, ou peu après la conversion des empereurs, qui dut nécessairement établir des correspondances entre eux & les souverains pontifes: mais on n'en voit guère le nom que vers le regne de Justinien, qui en fait mention dans